GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 4 JANVIER 1765.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 7 Décembre 1764.

LE 4 de ce mois, le Comte de Malachowski, Staroste de Petricau, alla complimenter le Roi, au nom de toute la Noblesse. Sa Majesté lui fit une réponse pleine de bonté, & remit ensuite le grand Sceau de la Couronne au Comte Zamoyski, Palatin d'Inowroclaw; le petit Sceau de la Couronne au sieur Mlodziewski, Chancelier du Primat, & le petit Sceau de Lithuanie au sieur Przedziecki, Référendaire de ce Duché: ils prêterent serment & prirent possession dans le Sénat; après quoi le Grand Chancelier lut les propositions du Roi qui feront la matiere des délibérations de la Diete actuelle.

Sa Majesté parut, le 5, au Sénat, & le Maréchal des Nonces ouvrit aussi-tôt l'assemblée. On lut d'abord les projets formés par la Ville; quelques Nonces proposerent ensuite de rétablir la Jurisdiction du Grand Maréchal de la Couronne & de rendre aux deux Grands Généraux leur ancien pouvoir; après quoi l'on remit la prochaine séance au 6. Ce jour-là, on rétablit, en conséquence des délibérations de la veille, la Jurisdiction du Grand Maréchal.

Le Prince de Schonaich-Carolat, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de Prusse, après avoir eu son audience de congé du Roi, est parti, le 4, pour retourner à Berlin. Le Mémoire que cet Ambassadeur & le Ministre-Résident de la même Cour présenterent à Sa Majesté le 28 du mois dernier, en faveur des Dissidens, est conçu en ces termes.

« Nous soussignés, Ambassadeur Extraordinaire, & Résident de Sa Majesté le Roi de » Prusse, avons eu l'honneur de présenter à Sa » Majesté le Roi de Pologne un Mémoire, » daté du 14 Septembre, relativement à l'état » actuel des Dissidens de la République: il » renfermoit les sentimens du Roi notre Maî- » tre sur cette affaire, ainsi que les motifs qui » engageoient Sa Majesté à s'intéresser pour » ces Dissidens dont une partie professe la » même Religion qu'Elle, & à qui diffé- » rentes constitutions de la République ac- » cordent le libre exercice de la Religion & » une parfaite égalité avec les autres Sujets de » la Pologne.

» Quoique la confirmation de ces droits ait » été réitérée dans le Traité d'Oliva, les » Dissidens n'en sont pas moins aujourd'hui » frustrés de leurs anciens Privileges & réduits » à l'état d'oppression le plus fâcheux. Aussi » le Roi notre Maître, par égard pour sa » gloire qu'il fait consister à protéger les » droits de l'humanité, est résolu & se croit » obligé de travailler efficacement au réta- » blissement de ces droits. Sa Majesté envi- » sage donc, avec la compassion la plus vive, » l'état actuel des Dissidens en Pologne, eux » dont les ancêtres jouirent de toutes les fran- » chises & prérogatives que les loix du » Royaume accordent aux autres Sujets, » & qu'on en dépouille par des voies illé- » gitimes, au point qu'ils ne peuvent avoir » part ni au Gouvernement ni à ce qui cons- » titue l'honorable & égale existence & la » sûreté commune de chaque habitant du » Royaume. La Noblesse, si fiere, si zélée » pour sa liberté, cesseroit d'être généreuse » & équitable si elle ne reconnoissoit les droits » que ses Confreres, issus du même sang, re-

» clament auprès de la République & que le » Roi notre Maître désire ardemment de leur » faire rendre.

» Les soussignés Ministres de Sa Majesté le » Roi de Prusse ayant eu l'honneur de représenter à Sa Majesté le Roi de Pologne le vif » intérêt que leur gracieux Souverain prend à » l'oppression des Dissidens en général, se » réferent au contenu de leur Mémoire susdit, très-persuadés que Sa Majesté Polonoise se conformera à cet égard, ainsi qu'à » tout autre, à la justice qu'Elle rend à chacun, & qu'en conséquence Elle aura pour » agréable de procurer aux Dissidens, qui de » tout temps ont donné des marques de leur » zele pour la République, le rétablissement » de tous leurs droits; d'autant plus que ces » droits leur ont été assurés par les sages constitutions de la République & confirmés » non seulement par le Traité d'Oliva, mais » encore par d'autres constitutions particulieres. En agissant autrement ce seroit rompre les engagemens sacrés contractés par la » République en vertu de ces Traités.

» *A Warsovie, le 28 Novembre 1764.*

» (*Signé*) C. P. D. Carolat. M. PP.
» & G. Benoist. »

Le sort du Grand Général n'est pas encore décidé: cependant il paroît qu'on fera quelques changemens en sa faveur aux arrangemens pris par la Diete de Convocation. D'un autre côté, il est toujours question de diminuer l'autorité du Grand Général de Lithuanie qui paroit très-disposé à ne pas souffrir cette entreprise. Ce Seigneur est arrivé ici avec une suite de cent Gentilshommes pour empêcher le sieur Tresenhaus, qui s'est fait élire Maréchal & Nonce de la Confédération du District de Grodno, de prendre séance à la Diete; parce que ce Nonce, étant chargé de plusieurs Sentences de condamnation qui n'ont pas encore été exécutées, est dans le cas du *Isc Podlasken*; c'est-à-dire, de perdre son autorité & d'être exclus de la *Stuba* ou Salle des Nonces.

De Stockolm, le 7 Décembre 1764.

Le Comte Gustave Bonde, Commandeur des Ordres de Se Majesté, & Sénateur du Roi & du Royaume de Suede, est mort le 5 de ce mois, âgé de quatre-vingt-six ans. Il avoit été fait Sénateur en 1727, étoit sorti du Sénat en 1739 & y étoit rentré en 1761.

On mande d'Anianpeldo qu'en vertu de l'Ordonnance des Etats du Royaume, la Députation de la Pêche a ouvert ses séances à Hollola: le Capitaine & Chevalier Wadestierna y a présidé de la part de la Noblesse, & Jean Simonson de la part des Paysans. On y a d'abord examiné la Pêche qui se fait dans le lac Wesijervi, & l'on a envoyé au Gouverneur de cette Province les observations faites à ce sujet.

De Vienne, le 19 Décembre 1764.

Le 15 de ce mois, l'Empereur a donné au Prince-Evêque & Abbé de Fulde l'investiture de ce Fief de l'Empire. Le Baron de Bibra, Chambellan Actuel de Leurs Majestés Impériales & Royale, & le sieur de Wallau, Agent du Conseil Impérial Aulique de l'Empire, l'un premier & l'autre second Plénipotentiaires de ce Prince, se sont rendus pour cet effet à la Cour. Le premier a prononcé au pied du Trône Impérial un Discours relatif à cette cérémonie, & le second a adressé à l'Empereur un Discours de remercîment.

De Berlin, le 15 Décembre 1764.

La nuit du 11 au 12 de ce mois, le feu a pris dans une maison de la Ville de Freudenthal dans la Haute-Silésie; & l'incendie est devenu si violent qu'à l'exception de vingt-six maisons il a entierement consumé la Ville où il y avoit plusieurs boutiques de Marchands Forains qui étoient venus à l'occasion de la Foire dont l'ouverture devoit se faire le 12. Le sieur Schilder, Bourguemaître de cette Ville, a été écrasé sous les débris d'une muraille de sa maison. Plusieurs autres personnes ont eu aussi le malheur de périr, & la plûpart de ceux qui ont échappé à la mort sont réduits à la plus grande misere.

De Ratisbonne, le 16 Décembre 1764.

On a frappé dernierement à Leipsick une Médaille relative à l'état actuel de la Saxe. Elle représente d'un côté les trois Graces liées ensemble par des guirlandes de fleurs: celle qui est au milieu tient le portrait de l'Electeur: celle de la droite celui de l'Electrice Douairiere & celle de la gauche celui du Prince Administrateur: on lit au bas ces mots: *Trinum Gratiosum*. Sur le revers est représenté le symbole de l'abondance & dans le lointain la Résidence Electorale avec ces mots de la quatrieme Eglogue de Virgile: *aspice venturo latentur ut omnia saclo;* & au bas: M. DCC. LXIV.

De Munster, le 12 Décembre 1764.

L'Electeur de Cologne, Prince-Evêque de cette Ville, vient d'établir un Conseil de

Commerce dont le Baron de Spiegel, Conseiller Privé de Son Altesse Electorale, a été nommé Président. Cette Chambre a déjà pris quelques arrangemens relatifs à l'objet de son institution : elle est actuellement occupée du projet d'établir en différens endroits du Pays des Manufactures de papier & de cuir.

De Madrid, le 18 Décembre 1764.

Demain, le Roi & toute la Cour prendront le deuil pour huit jours à l'occasion de la mort de la Princesse Hedvige-Sophie, Abbesse d'Hervorden, sœur du Roi de Suede, & pour le Prince de Hesse-Darmstadt.

Le Marquis de Villena, le Pere Fr. Pedro-Juan de Molina, Général de l'Ordre de Saint François pour la seconde fois, & le Pere Fr. Basile-Giles de Bernabé, Général de l'Ordre de la Merci, ont eu l'honneur de se couvrir devant le Roi en qualité de Grands d'Espagne de la premiere Classe : ils ont eu pour parrains à cette cérémonie le Duc de Medina-Sidonia, le Comte de Paredes & le Comte d'Altamira.

De Cadix, le 11 Décembre 1764.

On embarqua, le 8 de ce mois, avec les cérémonies accoutumées & au bruit du canon du rempart & des Vaisseaux de la Baye, la Vierge du Rosaire à bord du Vaisseau de guerre *l'Espagne*, Capitane de la Flotte destinée pour la Vera-Cruz qui doit partir incessamment.

Le Vaisseau *la Paix*, de la Compagnie des Indes de France, a été exactement visité ici. Comme ce Bâtiment ne s'est trouvé aucunement endommagé & qu'il ne faisoit point d'eau, il a chargé dans ce Port plus de deux cents pipes de vin & les especes qu'il étoit venu y prendre; il n'attend qu'un vent favorable pour remettre à la voile & continuer sa route pour l'Isle de Bourbon & pour Mocka.

De Naples, le 8 Décembre 1764.

On ne sçait encore ce que sont devenus les trois Chebecs qui sont allés croiser dans le Golfe de Venise : on a d'autant plus d'inquiétude sur leur sort que depuis quelque temps on a essuyé dans ces mers plusieurs coups de vent furieux.

La Frégate Angloise qui avoit amené ici, le 17 du mois dernier, le sieur Hamilton & son épouse a mis à la voile aujourd'hui pour aller rejoindre l'Escadre dont elle avoit été détachée.

De Florence, le 14 Décembre 1764.

On a célébré ici, le 8 de ce mois, avec les solemnités & les cérémonies accoutumées, l'anniversaire de la naissance de l'Empereur.

Depuis quelque temps les pluies sont presque continuelles & si abondantes que plusieurs rivieres ont débordé; ce qui a causé beaucoup de dommage & ruiné une grande quantité de terres ensemencées.

De Londres, le 25 Décembre 1764.

Le Roi vient de donner au sieur Montfort Browne la place de Gouverneur-Lieutenant de la Floride Occidentale en Amérique.

On doit proposer, dit-on, à la premiere assemblée du Parlement un Bill dont l'objet sera de limiter l'exportation du charbon dans les Pays étrangers. On croit que cette exportation a occasionné la cherté de cette denrée dont il est important de diminuer le prix. On assure aussi qu'on va faire un relevé de toutes les terres incultes qui se trouvent dans les différentes parties de l'Angleterre, & qu'on pourra diminuer d'un scheling par livre l'impôt sur les terres, ainsi que la taxe des pauvres. Un Quakre a proposé un projet pour faire venir du chanvre dans tous les terreins en friche qui sont dans le Royaume : on croit que son projet a été approuvé & pourra bien être mis en exécution.

Il ne sera pas, à ce qu'on prétend, levé plus d'un million pour le service de l'année prochaine, & cette opération se fera au moyen d'une loterie formée sur un plan tout nouveau. Elle produira six pour cent en annuités viageres : les billets seront de dix livres sterlings chacun, & les billets blancs, qui seront appellés billets de cinq livres sterlings, rapporteront annuellement au porteur six schelings pendant sa vie.

Suivant des lettres de Portsmouth, on a freté dans ce Port un certain nombre de Bâtimens de transport pour conduire au printemps prochain des troupes & des provisions dans l'Amérique Septentrionale. L'embarquement sera composé, dit-on, du 5e Régiment d'Infanterie, commandé par le Major-Général Hudson; du 8e, commandé par le Major Général Barrington; du 12e, commandé par le Lieutenant-Général Napier, & du 59e, commandé par le Major-Général Owen; le 5e & le 59e s'embarqueront à Corke & les deux autres à Glascow.

On écrit de Lisbonne que Sa Majesté Très-Fidele, étant déterminée à faire des augmentations considérables dans sa Marine, a ordonné que l'on dressât des plans pour établir auprès du Tage un vaste chantier dans lequel

on pût construire des Vaisseaux de guerre de la premiere grandeur : on ajoute qu'un grand nombre d'ouvriers Anglois seront continuellement employés dans ce chantier.

La plûpart de nos artisans qui travaillent actuellement dans les différentes Manufactures de Portugal, vont incessamment recevoir des ordres de revenir en Angleterre, sous peine d'être déclarés déchus de tous les droits de Citoyen & traîtres à leur Patrie.

Suivant l'état général des baptêmes & des enterremens qui se sont faits dans Londres & Westminster depuis le 13 Décembre 1763 jusqu'au 11 Decembre 1764, il y est né 8593 garçons & 8208 filles; il y est mort 11503 hommes ou garçons & 11699 femmes ou filles.

De Versailles, le 2 Janvier 1765.

Le 1er de ce mois, les Princes & les Princesses, ainsi que les Seigneurs & les Dames de la Cour, rendirent leurs respects au Roi à l'occasion de la nouvelle année. Le Corps-de-Ville de Paris eut le même honneur. Les Hautbois de la Chambre exécuterent différens morceaux de Musique pendant le lever de Sa Majesté.

Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté sortit de son appartement & se rendit à la Chapelle, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, du Duc de Chartres, du Prince de Condé, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, du Duc de Penthievre & du Prince de Lamballe, ainsi que des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses devant Sa Majesté qui étoit revêtue du Manteau Royal, ayant pardessus le Collier de l'Ordre & celui de la Toison d'Or. L'Evêque d'Orléans, Commandeur de l'Ordre, célébra la Grand'Messe à laquelle la Reine, Madame la Dauphine, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise assisterent dans la Tribune. La quête fut faite par la Princesse de Chimai. Après la Messe, le Roi fut reconduit à son appartement en la maniere accoutumée. Le même jour, Leurs Majestés souperent à leur grand couvert; pendant le repas, les Musiciens du Roi exécuterent plusieurs symphonies sous la conduite du sieur de Bury, Surintendant de la Musique en survivance du sieur Rebel.

Les Officiers, Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre, assisterent, le 2, au Service anniversaire qu'on célebre pour les Chevaliers défunts & auquel officia l'Evêque d'Orléans.

Le sieur Boyer, Chevalier & Secrétaire de l'Ordre de Saint Michel, Médecin Ordinaire du Roi, présenta à Sa Majesté la Médaille de l'Ordre, & l'Eloge de Louis Duret, célebre Médecin de la Faculté de Paris, Médecin Ordinaire de Charles IX & de Henry III, composé par le sieur Chomel.

Le 30 du mois dernier, Leurs Majestés & la Famille Royale signerent le contrat de mariage du Marquis de Laval avec Demoiselle de Montmorency.

De Paris, le 4 Janvier 1765.

L'Université vient de faire publier un Programme par lequel elle annonce que le Prix d'Eloquence Latine, fondé pour les Maîtres-ès Arts par le sieur Jean-Baptiste Coignard, Secrétaire du Roi & Conservateur des Hypotheques, sera adjugé en 1765 au meilleur Discours sur ce Sujet : *Institutionis neglectæ in pueris damna reparare quàm sit deinceps difficile.* L'Auteur de l'Ouvrage qui a mérite le Prix de 1764 ne s'étant point fait connoître, ce Prix est proposé pour la troisieme fois & sera aussi distribué en 1765 : le Sujet étoit : *Ibi optimam esse juventutis institutionem, ubi viget maximè mascula & virilis disciplina.*

Marie Deschiens de la Neuville, veuve de Louis-Marie Comte de Sainte-Maure, Premier Ecuyer-Commandant la Grande Ecurie du Roi & Maréchal de Camp, est morte en cette Ville le 19 du mois dernier, âgée de soixante-six ans.

La nommée Marie Audon, de la petite Ville de Vouzauges en Bas-Poitou, est morte dernierement âgée de cent neuf ans sans aucune marque de caducité.

On a recueilli dans un Volume in-4°. les Mémoires donnés à l'Académie Royale des Sciences, non imprimés dans leur temps, par le sieur Fontaine, Membre de cette Académie. Ce Volume se trouve, rue Saint-Honoré, dans l'avant-derniere maison avant le cul-de-sac de l'Orangerie à droite : le prix est de 12 liv. 10 sols broché.

Dans la Gazette du 28 du mois dernier, article de Versailles, troisieme paragraphe, on lit *la Baronne de Lieurct*, lisez *la Baronne de Lieurray.*

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 4 Janvier 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 7 JANVIER 1765.

De Vienne, le 21 Décembre 1764.

ON apprend par des lettres de Carlstadt en Croatie, en date du 26 du mois dernier, que le Général Beck, Gouverneur & Commandant en chef de cette Province, poursuit avec beaucoup d'activité les nouveaux arrangemens qu'il a pris pour le bien & l'utilité du Pays. On travaille sans relâche à la grande route qui doit être pratiquée depuis Carlstadt jusqu'à Zeng dans la Dalmatie Autrichienne, ainsi qu'aux canaux & autres ouvrages nécessaires pour rendre navigable la riviere de Culpa. On pave les rues de Carlstadt & on y fait venir de l'eau fraîche des montagnes voisines. Les habitans des Fauxbourgs viennent d'être incorporés dans l'Etat Bourgeois Militaire qui depuis un an a reçu une meilleure forme. Le Magistrat de la Ville a pris possession de cette nouvelle Jurisdiction le 21 du mois dernier. Cette cérémonie s'est faite avec beaucoup de solemnité, & le soir il y a eu à cette occasion des réjouissances publiques.

De Berlin, le 22 Décembre 1764.

Le Roi a accordé au sieur de Diericke, Lieutenant-Général d'Infanterie, le Gouvernement de la Ville & Forteresse de Neiss vacant par le décès du Général-Major le Grand. Sa Majesté a nommé en même temps Gentilhomme de sa Chambre le sieur de Brandestein.

Avant-hier, le Comte de Logau-Altendorf reçut, en qualité de Plénipotentiaire du Duc Charles-Chrétien-Erdman de Wirtemberg-Oels, l'investiture du Duché de ce nom.

Le Prince Henry est revenu de Brunswick le 18 de ce mois & a reçu hier à cette occasion les complimens des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, ainsi que des personnes de la premiere distinction. Ce jour-là, Sa Majesté admit à son audience le sieur de Sutterheim, Ministre de la Cour de Dresde.

L'Académie Royale des Sciences & des Beaux Arts tint, le 20, une assemblée à laquelle les Princes Frédéric & Guillaume de Brunswick prirent séance en qualité de Membres Honoraires de cette Académie. Leurs Altesses Sérénissimes y prononcerent chacune un Discours relatif à leur réception.

De Munich, le 26 Décembre 1764.

Demain, le Duc de Deux-Ponts partira de cette Ville pour retourner à Manheim.

De Cadix, le 11 Décembre 1764.

On a reçu par les lettres de Gibraltar, du 7, la confirmation de la perte de la demi-Galere de Tetuan. Les mêmes lettres portent qu'il y a encore en mer deux Corsaires de Salé ; que tous les autres se sont retirés à la Mamora & que, le 6, il est arrivé d'Alger à Gibraltar un Bâtiment par lequel on a appris que tous les Corsaires de cette Régence sont rentrés dans leurs Ports respectifs, à l'excep-

tion d'un seul dont on n'a eu aucune nouvelle depuis six mois. L'un des deux Corsaires de Salé qui tiennent encore la mer a été chassé par le Vaisseau de guerre Espagnol *le Terrible*, quelques jours avant la rentrée de ce Vaisseau en cette Baye. Le *Terrible* est reparti, le 4, & doit escorter jusqu'à une certaine hauteur quatre Bâtimens marchands de la Compagnie de la Havane dont un est destiné pour Cartagene des Indes & un autre pour Saint-Sébastien.

Les lettres de Salé, du 5 du mois dernier, contiennent les détails suivans au sujet du Navire François *la Syrene*, du Havre-de-Grace, dont les Saletins se sont emparés. Il paroît, suivant un avis, qu'il a été pris par une Galiote de Salé le 23 Septembre dernier à vingt lieues à l'Ouest de Cadix. Cette Galiote, pour tromper le Capitaine François, ayant arboré Pavillon Algérien, obligea ce dernier de mettre son Canot à la mer & de le lui envoyer: lorsque le Canot, sur lequel il y avoit trois François, fut arrivé à bord de la Galiote, le Corsaire garda ces trois hommes pendant quelques momens & les renvoya avec douze des siens qui à leur arrivée demanderent à manger & à boire: on leur en donna; alors s'étant apperçus que les gens de l'équipage étoient absolument sans défense & qu'il n'y avoit pas même un pistolet à bord, ils firent feu sur ce Navire & la Galiote vint en même temps à l'abordage. Cette surprise jetta une si grande épouvante parmi les Matelots François que, pour éviter les coups de sabre qu'on leur portoit, ils se jetterent tous à la mer & ne regagnerent leur bord que lorsque le Navire se fut rendu & que la fureur des Barbaresques parut calmée. L'équipage de la *Syrene* étoit de vingt-quatre hommes dont deux ont été tués & deux autres blessés. Suivant les mêmes lettres, le Roi de Maroc étoit depuis un mois à Mogador dont il faisoit accélérer les fortifications, & il étoit arrivé depuis peu à Salé un Paquebot de guerre Anglois avec les présens que la Cour de Londres envoie à ce Prince. Le Secrétaire de l'Amirauté, Capitaine du Port de Gibraltar, a accompagné ces présens qu'il est chargé d'offrir; on ne sçait point encore en quoi ils consistent.

De Naples, le 15 Décembre 1764.

Le Roi se propose, à ce qu'on assure, de revenir en cette Capitale le 20 de ce mois.

Hier, il est entré dans ce Port un des Chebecs qui croisoient du côté des Présides. On a enfin reçu des nouvelles des trois Chebecs qui étoient allés croiser dans le Golfe de Venise & sur le sort desquels on avoit beaucoup d'inquiétude: deux étoient au Port de Cotron, à l'entrée du Golfe de Tarente, & l'autre, qui est le Commandant, s'étoit retiré à Messine.

Le Souverain Pontife a, dit-on, prié Sa Majesté de faire passer deux Chebecs du côté d'Ancone pour y protéger contre les Barbaresques les côtes de l'Etat Ecclésiastique.

De Rome, le 19 Décembre 1764.

Le 12 de ce mois, le Cardinal Orsini, Ministre Plénipotentiaire & Protecteur des Eglises des Deux-Siciles, suppléant le Cardinal Colonna de Sciarra, Protecteur des Eglises de France, se rendit en grand cortege à la Basilique de Saint Jean de Latran pour y faire les honneurs de la Fête de Sainte Luce, que ce Chapitre célebre solemnellement tous les ans en reconnoissance des bienfaits que les Rois Très-Chrétiens lui ont accordés. Le Prélat Mattei, Patriarche d'Alexandrie, officia pontificalement à la Grand'Messe qui fut chantée par un Corps de Musique des plus nombreux.

Le Souverain Pontife tint le 17 de ce mois un Consistoire dans lequel il proposa l'Evêché de Fano en Ombrie pour Jean-Baptiste Orsi, Chanoine de la Cathédrale de Bologne; celui de Venosa, dans le Royaume de Naples, pour Don Gaspard Barletta, Vicaire Général du Diocèse de Reggio en Calabre; les Evêchés unis de Calahorra & Calzada en Castille, pour Jean Luebero Pinto, Chanoine Pénitencier de la Cathédrale de Palenza, & celui de Campagna aux Indes Occidentales Espagnoles, pour Isidore Rodriguez, Religieux de l'Ordre de Saint Basile. Le Cardinal Orsini, suppléant le Cardinal Colonna de Sciarra, proposa l'Evêché de Soissons pour Henry-Joseph-Claude de Bourdeilles, ci-devant Evêque de Tulles; celui de Tulles, pour

Charles-Joseph-Marie de Rafelis de Saint-Sauveur, Archidiacre de la Cathédrale d'Amiens, & l'Abbaye de Notre-Dame de Prieres, Ordre de Cîteaux, pour Abel Bolle, Religieux dudit Ordre. Le même Cardinal préconisa ensuite l'Evêché de Coutances en Normandie pour Ange-François de Tallaru de Chalmazel, Archidiacre & Vicaire Général de la Métropole de Sens; l'Abbaye de Notre-Dame de Mollesme, Ordre de Saint Benoît, pour Jean-Marie Terray, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, & la Coadjutorerie de l'Abbaye de Saint Bertin, Ordre de Saint Benoît, pour Albert de la Croix, Religieux de la même Abbaye.

De Florence, le 21 Décembre 1764.

Avant-hier, on a publié en cette Ville une Ordonnance de l'Empereur portant une diminution de cinq pour cent de valeur sur les pieces de dix, cinq, trois & deux *jules* frappées à Rome depuis 1752, ainsi que sur les *demi-jules* ou *gros* qui ont aussi été frappés à Rome dans quelque temps que ce soit; la même Ordonnance porte une diminution de dix pour cent sur les *gros* & les *jules* frappés sous le regne du Pape actuel & sur les *demi-gros* frappés à Rome en quelque temps que ce soit. Cette diminution sera à la charge de tous ceux qui se trouveront munis de ces pieces depuis le jour de la publication de l'Ordonnance, & les Caisses publiques la supporteront également.

De Turin, le 26 Décembre 1764.

Le Comte de Torrepalma, Ambassadeur de Sa Majesté Catholique auprès du Roi, est arrivé ici le 23. de ce mois avec la Comtesse son épouse après une absence de treize mois: il a eu dès le lendemain ses audiences du Roi & de la Famille Royale.

De Londres, le 28 Décembre 1764.

Le Roi a donné au Comte de Hyndford la place de Vice-Amiral d'Ecosse vacante par la mort du Comte de Findlater. Sa Majesté a nommé en même temps Vice-Amiral de toute l'Amérique le Comte de Northumberland, Lord-Lieutenant d'Irlande.

Il s'est formé une Société qui a entrepris l'établissement d'une nouvelle Manufacture de porcelaine à Exeter. On mande d'Edimbourg qu'on travaille aussi à l'établissement d'une semblable Manufacture en Ecosse.

La Société établie pour l'avancement du Christianisme a reçu par les derniers Vaisseaux qui sont venus des Indes Orientales des nouvelles favorables du succès de sa mission sur la côte de Coromandel. Parmi plusieurs conversions d'Indiens au Protestantisme, on mande celle d'un Pandaram ou Prêtre Idolâtre, dont on vante la science & l'esprit. Il est actuellement employé comme Catéchiste dans l'Ecole Malabare à Cudulore.

Quelques Négocians ont eu commission d'envoyer à Lisbonne plusieurs tonneaux de clous de cuivre, destinés à doubler des Vaisseaux de guerre Portugais pour le voyage du Brésil.

On vient d'ouvrir à Bath une Souscription dont le produit sera employé à rechercher les filous & à les faire punir, ainsi que leurs associés & leurs complices.

D'après les calculs que l'on a faits sur la dépense qu'occasionneroit l'importation du bois de l'Amérique Septentrionale pour l'usage de notre Marine, on assure qu'on a déjà donné ordre de construire dans la Nouvelle-Angleterre plusieurs Navires pour le service du Gouvernement.

On dit que nos Vaisseaux de guerre de vingt canons & au-dessus, qui sont actuellement en commission, sont au nombre de vingt-trois, en y comprenant ceux qui se trouvent dans les Ports de Portsmouth, de Plymouth & de Chatham.

On a contremandé le départ des Vaisseaux qui sont actuellement à Portsmouth & qui avoient eu ordre d'en appareiller, sçavoir, le *Thunderer*, pour les Indes Occidentales, le *Phœnix* & le *Borée*, pour le Détroit de Gibraltar, & le *Niger* & le *Lark*, pour la station d'Irlande.

L'Amirauté vient de donner des ordres pour faire embarquer un certain nombre de bons Matelots à bord du *San-Antonio*, Vaisseau de guerre qui a été pris à Manille, & que l'on arme présentement à Woolwich.

Actions. Banque, 124 $\frac{1}{4}$. Indes, Annuités à 3 pour 100 & à 4 pour 100, consolidées, *sans prix fixe*.

EXTRAIT d'une Lettre de Quebec, en date du 12 Novembre 1764.

Le Colonel Broadstreet, à son arrivée au Détroit, envoya une ceinture de paix au Chef des Indiens Pontiack, qui répondit par le défi le plus audacieux & en mettant la ceinture en pieces à la tête de son armée. Il y a environ deux jours qu'un Canot Sauvage, qui vint jusqu'en cette Ville, nous assura que ce Chef avoit rassemblé toutes ses forces à Saint-Dusky & qu'il y avoit soutenu avec un courage incroyable les attaques du Colonel Broadstreet. Nous n'avons pas pu être instruits par ce Canot du succès de la bataille, mais le silence subit de l'artillerie des Anglois nous donne quelqu'inquiétude à ce sujet.

EXTRAIT d'une Lettre du Fort Saint-George, dans les Indes Orientales, en date du 5 Mai 1764.

Le Régiment du Général Drapper n'est pas encore de retour des Isles Manilles, les Vaisseaux qui devoient le ramener ayant manqué le temps favorable pour leur départ. La Ville de Madaré n'est pas encore prise quoique nous ayions devant ses murs toutes les troupes qu'il a été possible de rassembler & qui sont au nombre de près de deux mille Européens sans compter les Cipays. La bravoure du Commandant & la force de la Place nous font craindre que cette conquête ne coûte bien des peines & des travaux à nos troupes. On mande de Bengale qu'il s'avance dans ce Pays trois armées considérables. Le Capitaine Jenk, qui commande le *Medway*, a fait débarquer à Calcutta tous les gens de son équipage pour la défense de la Place; on dit que l'on doit y envoyer notre garnison, mais cette nouvelle n'est pas encore confirmée.

De la Haye, le 30 Décembre 1764.

Avant-hier, le Conseil d'Etat en Corps remit à l'assemblée des Etats Généraux, à laquelle assistoit le Prince Stadhouder, la pétition & l'état de guerre pour l'année 1765. Le Baron de Torck, Président du Conseil, prononça à cette occasion un Discours auquel répondit le Baron de Wassenaer, Président de semaine à l'assemblée de Leurs Hautes Puissances.

De Versailles, le 5 Janvier 1765.

Le 30 du mois dernier, la Marquise de Gantés a été présentée par la Princesse de Conty à Leurs Majestés & à la Famille Royale en qualité de Dame d'Honneur de Mademoiselle de Sens.

De Paris, le 7 Janvier 1765.

Il paroît deux différentes Lettres-Patentes du Roi, en date du 27 Décembre 1764, enrégistrées au Parlement le 29 du même mois. Par les premieres, le Roi nomme un Trésorier & un Contrôleur de la Caisse Générale des Amortissemens établie par l'Edit du mois de Décembre 1764. Sa Majesté nomme par les secondes, conformément à l'Article XVII du même Edit, deux Commissaires du Parlement pour veiller journellement aux opérations de ladite Caisse des Amortissemens.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, 42, 75, 25, 63, 36. Le prochain tirage se fera le 5 Février.

Marie-Catherine-Julie Rougeot, épouse de François de Lussan, Marquis d'Esparbés, Colonel du Régiment de Périgord, est morte en cette Ville le 27 du mois dernier.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 7 Janvier 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 11 JANVIER 1765.

De Constantinople, le 1er Décembre 1764.

ON a été informé par des lettres de Chypre qu'il y avoit eu, le 5 du mois dernier à Nicosie, un soulevement dans lequel Chil Osman, Gouverneur de l'Isle, avoit perdu la vie. Voici ce qui y a donné lieu. Sur les plaintes des habitans de Chypre, relativement aux vexations dont ils accusoient ce Gouverneur, la Porte avoit envoyé dans cette Isle un Commissaire chargé de divers ordres; il arriva le 4 à Nicosie & se rendit le lendemain au matin au Tribunal de la Justice où il fit citer le Gouverneur; celui-ci refusa de comparoître & fit dire au Commissaire de venir lui communiquer les ordres dont il étoit chargé. Cet Officier obéit & se transporta chez lui accompagné du Mollah, des Gens de la Justice & des Evêques, & suivi d'un très grand nombre d'habitans. Chil Osman les reçut, son Divan assemblé; mais à peine la séance étoit-elle commencée que la partie inférieure de la Salle où étoient les Evêques & le Peuple s'enfonça & entraîna environ trois cents personnes, dont la plûpart furent grievement blessées & quelques-unes demeurerent ensevelies sous les ruines. Cet événement fut le signal de la révolte: le Peuple attribua à un mauvais dessein de la part du Gouverneur cet accident qui peut bien n'avoir été que l'effet de la vétusté du bâtiment: il assaillit avec fureur le Serrail, mit à mort tous ceux qui voulurent lui résister, se saisit du Gouverneur, le massacra, & mit le feu au Serrail après l'avoir pillé & s'être porté aux plus cruels excès.

La Porte, informée de cette rébellion, a fait partir pour Chypre le Capigy Bacchi Moustapha Aga, ci-devant Toptchi Bacchi, & lui a associé un homme de loi pour procéder juridiquement aux informations relatives à cet événement & pour rétablir le bon ordre. Depuis cet événement Kasis Hadgy Ali Effendi a été nommé Gouverneur de l'Isle.

De Petersbourg, le 1er Décembre 1764.

L'Impératrice partit pour la chasse, le 24 du mois dernier, à cinq heures du matin, & revint ici le soir.

Il est certain que le Comte Rasomowski, Hetman des Cosaques d'Ukraine, conservera le titre & une partie des revenus de cette charge dont il a donné sa démission. Ce Seigneur doit aller incessamment visiter ses terres: il reviendra ensuite en cette Capitale d'où il se propose de partir le printemps prochain pour voyager, ainsi qu'on l'a dit, dans les Pays étrangers.

On va établir en Ukraine un Conseil pour y administrer la Justice, sous les ordres du Comte Romanzow, Gouverneur de cette Province, conformément aux loix qui y sont établies.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 15 Décembre 1764.

La Diete de Couronnement continue ses séances qui sont aussi agitées qu'elles sont in-

téressantes pour le fonds des choses qu'on y traite. Les assemblées du 10 & du 11 de ce mois ont été occupées par la reddition des comptes du Grand Trésorier de la Couronne depuis la Diete de Convocation précédente, & par la liquidation de ceux des anciens Trésoriers qui n'avoient pu les rendre pendant le regne d'Auguste III, à cause de la rupture de toutes les Dietes. On a passé ensuite à la création d'un nouvel impôt d'entrée & de sortie dans tout le Royaume, auquel chacun, sans exception, doit être soumis. La Province de Prusse s'est vivement opposée à cet impôt en vertu des anciens Traités, suivant lesquels il étoit stipulé qu'on ne pourroit, sans la participation de Sa Majesté Prussienne, établir aucun péage sur les rives de la Vistule jusqu'à Dantzick; à la fin cependant cette Province a composé avec la République moyennant une somme de deux cents mille florins payables annuellement au Trésor public. La Capitation des Juifs a été augmentée & l'on a chargé spécialement la Commission du Trésor de s'occuper des moyens propres à augmenter les revenus de l'Etat.

Le 15, la Diete a confirmé la cession précédemment faite au Roi des quatre Régimens des Gardes de la Couronne & de Lithuanie. Cet objet a donné occasion de discuter le pouvoir des Grands Généraux & l'on a proposé de restraindre l'autorité de celui de Lithuanie, conformément à ce que la Diete de Convocation a prononcé relativement au Grand Général de la Couronne; on a vivement exhorté le Grand & le Petit Général de Lithuanie à consentir à cette disposition de la République; le Roi les a appellés à son Trône pour les y engager; tous les Sénateurs se sont levés de leur place pour les en prier; l'Ordre Equestre les a pressés de dessus ses bancs de faire une résignation volontaire de leur autorité & de consentir à l'établissement de la Commission; mais rien n'a pu les fléchir & ils sont restés inébranlables dans leur opposition. L'Evêque de Wilna, fils du Grand Général de Lithuanie, a parlé avec la plus grande force pour défendre son pere & représenter à la République les conséquences dangereuses qui résulteroient de la diminution de l'autorité des Grands Généraux; il a demandé en même temps quel crime son pere avoit commis depuis la Diete de Convocation, dans laquelle les prérogatives de sa charge lui avoient été assurées lorsqu'on limitoit celles de la Couronne. Ces grands débats de la Chambre ont fini par l'établissement de la Commission malgré la résistance constante des Grands Généraux. Le lendemain, ils ont voulu porter aux Actes de la République un Manifeste qu'on n'a pas voulu recevoir. On attend ici avec la plus grande impatience l'issue de cette importante affaire.

De Coppenhague, le 22 Décembre 1764.

Sa Majesté a nommé Conseiller Privé le Comte de Wedelsburg, Maréchal de la Cour des Princesses: le sieur Daniel Wodroff, Député du Directoire Général de la Guerre, a été nommé Général effectif des Guerres dans les Duchés de Sleswick & de Holstein, & a été remplacé dans ce Directoire par le sieur Jean-Ernest-Henry Schmidt. Le sieur Malthakaas a été fait Capitaine de Vaisseau de Haut-Bord & pourvu en même temps de la place de Chef des Enrôlemens dans le Jutland Oriental.

La Reine-Mere a conféré à la Chambellane de Reisenstein l'Ordre de l'Union Parfaite.

On a publié, le 7 de ce mois, un Placard de la Chambre des Finances relatif au IVe Article de l'Ordonnance du 23 Janvier 1719 concernant le papier marqué.

La *Julienne-Marie*, Vaisseau de la Compagnie des Indes commandé par le Capitaine Schmidt, est parti ces jours derniers pour la Chine.

Catherine Von der Lyhe, née Viereggen, épouse du sieur Von der Lyhe, Conseiller Privé des Conférences, premier Gentilhomme de la Chambre, est morte le 14 de ce mois, âgée de quarante-neuf ans. Julienne Von der Lyhe sa fille étoit morte le 11.

Jacob Barchmann, Conseiller d'Etat, Commissaire à la Chambre des Indes Occidentales & de Guinée, mourut ici le 16, âgé de soixante-quatre ans.

De Vienne, le 26 Décembre 1764.

Hier, la Cour a été en gala à l'occasion de

la Fête de Noel. Leurs Majestés Impériales & Royale & le Roi des Romains dînerent en public avec les Archiducs & les Archiduchesses.

Aujourd'hui, Fête de Saint Etienne, l'Empereur, le Roi des Romains & l'Archiduc se sont rendus à la Métropole de cette Ville, dédiée à ce Saint & y ont assisté au Service Divin.

De Berlin, *le* 25 *Décembre* 1764.

Le Roi a donné au Baron de Brietzke, Colonel-Commandant du Régiment du Général de Stechow, le Régiment de Fusiliers vacant par la mort du Général-Major Legrant.

Le Général-Major Comte de Nugent est arrivé de Vienne en cette Ville le 22 de ce mois : il vient y relever le Lieutenant-Général Baron de Ried, en qualité d'Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale en cette Cour.

Le nommé Grosse, un des Gardes de nuit de Potsdam, est mort le 15 de ce mois, âgé de cent cinq ans.

De Ratisbonne, *le* 20 *Décembre* 1764.

Il fut arrêté dans l'assemblée de la Diete, du 17 de ce mois, que les vacances, qui ont commencé avant-hier, dureroient jusqu'au premier Lundi d'après la Fête des Rois. Le même jour, la Diete autorisa le Ministre Directorial de Mayence à complimenter, au nom & de la part du Corps, le Prince de la Tour-&-Taxis à l'occasion du renouvellement de l'année.

Les nouvelles des Pays du Bas-Elbe nous apprennent qu'il y a eu depuis peu de jours dans ces Cantons, ainsi que dans la Saxe, de fortes secousses de tremblement de terre, & que les débordemens des rivieres ont été si fréquens dans ces contrées qu'un terrein de vingt journaux, qui avoit été englouti par le tremblement de terre, a été rempli d'eau & forme actuellement un lac d'environ quarante brasses de profondeur.

De Manheim, *le* 30 *Décembre* 1764.

Le Duc de Deux-Ponts est revenu hier ici de Munich & partira demain pour se rendre à sa résidence : il n'y fera pas un long séjour parce qu'il se propose de retourner à la Cour de Munich pour assister avec le Prince Frédéric son frere aux fêtes qui se donneront à l'occasion du mariage de la Princesse de Baviere.

Il fait ici un froid excessif depuis dix jours ; le Neckre est glacé & le Rhin est prêt à l'être.

De Hanovre, *le* 21 *Décembre* 1764.

Le sieur d'Ende, Membre de la Chambre des Appels, est parti pour Osnabruck en qualité de second Conseiller du Conseil, chargé de l'Administration des Affaires Temporelles de cet Evêché. On espere que le Chapitre se prêtera aux arrangemens qui ont été pris, relativement à cette Administration, par le Roi notre Souverain en sa qualité de Pere & de Tuteur du Prince-Evêque. Les Barons de Steinberg & de Gemmingen, Ministres Electoraux à la Cour Impériale & à la Diete de l'Empire, travaillent avec beaucoup de zele au succès de cette affaire.

De Cassel, *le* 20 *Décembre* 1764.

Les Etats de ce Pays, composés des Prélats, de la Noblesse & du Tiers-Etat, ayant été convoqués par le Landgrave notre Souverain pour chercher les moyens de remédier aux maux que le Pays a soufferts pendant la derniere guerre & d'acquitter les dettes de l'Etat, on a enfin terminé cet ouvrage salutaire & la clôture des Etats s'est faite le 10 Novembre dernier. Le Landgrave a agréé le XIVe Paragraphe du résultat de leurs délibérations & a confirmé en conséquence les Etats, Prélats, Chevaliers & Tiers-Etat dans les privileges, droits & immunités dont ils ont joui de temps immémorial ou qu'ils ont depuis obtenus par concession, à la réserve de ceux auxquels, par la derniere constitution, on a apporté quelques changemens en conséquence du privilege *de non appellando*. Les Etats de leur côté ont résolu unanimement d'offrir & de remettre à Son Altesse Sérénissime, au nom & de la part de tout le Pays, ainsi que cela s'est pratiqué à l'égard de ses ancêtres, un don gratuit de cent mille écus à l'occasion de son avénement à la Régence.

De Madrid, *le* 25 *Décembre* 1764.

Le Roi a accordé un titre de Castille à

Don Jerôme Fernandez de Heneftrofa y Cabrera fous le nom de Marquis de Cafa-Heneftrofa pour lui, fes enfans, héritiers & fucceffeurs. Sa Majefté a nommé Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de Lombardie le Colonel Gradué Don Jofeph Panes.

Don Juan Lopez y Villanueva, Chevalier de l'Ordre de Calatrava & Secrétaire du Roi, vient d'obtenir la place de Tréforier Général de Croifade, vacante par la mort de Don Feliciano de la Vega, Chevalier de l'Ordre de Saint Etienne, Lieutenant du Grand Veneur & Infpecteur Général des deux Ecuries de Sa Majefté.

De Livourne, le 12 Décembre 1764.

La Frégate Ruffe de la Compagnie de Commerce, établie depuis quelque temps à Peterfbourg, eft arrivée ici après une navigation de plus de trois mois. Elle eft montée de trente-quatre canons, quoique percée pour quarante-huit, & elle a fur fon bord deux cents quarante hommes, tant Matelots que Soldats. Sa cargaifon confifte en échantillons de plufieurs forts s de marchandifes du cru & des Manufactures de Ruffie. La feconde Frégate, que la même Compagnie fe propofe d'équiper, ne pourra, felon toute apparence, mettre à la mer avant le mois de Mai prochain.

De Londres, le 1^r^ Janvier 1765.

Aujourd'hui, le Préfident de l'Hôpital de Chrift a préfenté au Roi, fuivant la coutume annuelle, quarante jeunes garçons qui ont été inftruits dans la navigation, les Mathématiques, &c. à l'Ecole Royale de Mathématiques attachée audit Hôpital.

On dit que la Compagnie des Indes Orientales a donné des ordres pour faire fortifier la petite Ifle d'Elephanta près de Bombay, laquelle fera deftinée à fervir de magafin pour le commerce de la Compagnie.

Suivant des lettres de la Jamaïque, une Frégate Angloife en eft partie pour la Havane le 21 Octobre dernier avec des lettres adreffées au Gouverneur Efpagnol de Cuba pour lui demander tous les déferteurs, charpentiers de Vaiffeaux & autres ouvriers Anglois qui fe trouveroient alors dans l'Ifle.

On écrit de Lifbonne qu'on y a beaucoup d'inquiétude fur le fort d'un Vaiffeau de guerre qui eft attendu depuis quelque temps de Rio-Janeïro ayant à bord fept millions de crufades.

Actions. Banque, 127 ¼. Indes, *fermé*. Annuités à 3 pour 100, 85 ¼ à 84. Annuités à 4 pour 100, confolidées, 101 ⅞ à 99 ⅞.

D'Amfterdam, le 2 Janvier 1765.

Il eft mort en cette Ville, pendant le cours de l'année 1764, 8585 perfonnes & il n'en étoit mort en 1763 que 7294. Il en eft mort à la Haye 1113 & en 1663, il en étoit mort 1260.

De Verfailles, le 9 Janvier 1765.

Le Roi vient de créer trois places dans la Maifon de Madame: l'une d'Aumônier Ordinaire, accordée à l'Abbé de Frichman; la feconde, de Chapelain Ordinaire, accordée à l'Abbé de Ganderatz, & la troifieme, de Clerc de Chapelle, donnée à l'Abbé Luci.

Jofeph-Henry de Bourdeilles a prêté ferment, le 5, entre les mains du Roi, pour l'Evêché de Soiffons.

Le Chevalier d'Origny a préfenté, le 6, à Sa Majefté un nouvel Ouvrage de fa compofition intitulé: (*) *Chronologie des Rois du Grand Empire des Egyptiens.*

De Paris, le 11 Janvier 1765.

Henry-François de Paule d'Agueffeau, Confeiller d'Etat Ordinaire, & au Confeil Royal de Commerce, eft mort à Saint-Vallier en Dauphiné le 31 du mois dernier, dans la foixante-feptieme année de fon âge.

Le nommé Jean Cathala, Cordonnier de la Paroiffe de Saint Julien de Gaix, Généralité de Montpellier, y eft mort dans la cent huitieme année de fon âge. Il n'avoit jamais reffenti les incommodités de la vieilleffe & avoit travaillé de fon métier jufqu'au dernier jour de fa vie. Un Jardinier, nommé Jofeph Compiegne, eft mort à Dieppe le 30 Décembre dernier, âgé de cent un ans.

(*) 2 Vol *in*-12. imprimés chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 11 Janvier 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 14 JANVIER 1765.

De Petersbourg, le 7 Décembre 1764.

AVANT-HIER, Fête de Sainte Catherine dont l'Impératrice porte le nom, il y eut ici des réjouissances publiques. Sa Majesté Impériale fit à cette occasion une promotion de plusieurs Lieutenans-Généraux, Généraux-Majors, Brigadiers & Colonels. Du nombre des premiers est le Comte de Bruce, Major des Gardes, qui servoit ci devant dans l'armée en qualité de Général-Major.

La Neva est actuellement gelée au point qu'on la traverse à pied en toute sûreté.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie le 17 Décembre 1764.*

Le Grand Chancelier de la Couronne a ouvert ce matin la session de la Diete en se plaignant du peu d'ordre qui régnoit dans les délibérations & du peu d'égards qu'on avoit pour le Trône. S'arrêtant ensuite sur les difficultés que le Roi rencontroit au sujet des ennoblissemens qu'il vouloit accorder, il a exposé, de la part de Sa Majesté, combien il étoit avantageux d'encourager les talens & de conserver des habitans riches. En conséquence, il a recommandé pour l'Indigénat les sieurs Corticelli, Solzdorf, Petterson, Schmitt, Fontana, Nowiski, Stominski, Brzozowski, Kozlowki & le Comte de Salmour, ainsi que le sieur de Riaucour, en considération de l'offre qu'il faisoit de cent mille florins pour un établissement avantageux au bien public. Cette affaire ayant été interrompue par des débats renouvellés au sujet de l'imposition mise sur la Province de Prusse, on s'est occupé exclusivement de ce dernier objet, & on a renvoyé la proposition des Indigénats à une autre séance.

Dans la séance du 13, le sieur Sosnowski, Grand Notaire de Lithuanie, a invité la République à ériger une Statue dans l'Eglise de Wilna en l'honneur du Prince Czartoriski, Grand Chancelier de ce Duché; le sieur Dzierzbicki, Nonce de Halicz, a demandé en même temps qu'on dressât aussi une Statue à Warsovie en l'honneur du Prince Palatin de Russie; ces deux propositions ont passé sans contradiction.

Le Discours que Sa Majesté adressa, le 4 de ce mois, aux Etats de la République, à l'ouverture de la Diete de Couronnement, a été rendu public. On en donne ici la traduction.

« Je crois ne pouvoir mieux témoigner à » la Nation ma reconnoissance qu'en ouvrant » cette assemblée des trois Ordres de l'Etat, » réunis pour la premiere fois sous mon regne, » par l'exercice de la fonction principale de la » Royauté, je veux dire le choix attentif & réfléchi des Sujets les plus dignes des emplois » qui intéressent davantage le bien public. » Entouré d'un si grand nombre de Sujets dis» tingués, la difficulté du choix pourroit me » paroître insurmontable, si le cri public, si la » voix du peuple dans laquelle les sages mê» mes se plaisent à reconnoître celle de Dieu, » ne nommoit d'avance ceux que mon incli» nation appelle à ces emplois. Il vaque en » Pologne & en Lithuanie trois places de » Gardes des Sceaux. Le Grand Chancelier » de Lithuanie est le seul que la mort ait épar» gné: il est vrai que si en formant ses pre» mieres loix la République eût pû prévoir & » se promettre toujours un pareil Chancelier, » elle n'eût voulu en avoir qu'un seul. Habile

» & heureux, c'est bien de lui qu'on peut dire : » *quis tot & tanta negotia solus ?* Mais ce grand » Ministre a donné un exemple immortel pen- » dant la derniere Diete de Convocation. L'au- » torité suprême & entiere de la Judicature re- » posoit dans ses mains par la loi. Jugeant qu'il » importoit au bien public que ce pouvoir fût » divisé, lui-même a conseillé aux Etats de le » partager entre plusieurs & les y a déter- » minés. Si la vertu a tant fait, à plus forte » raison la loi expresse doit-elle être observée? » Il faut des Chanceliers au Roi & à la Répu- » blique. Levez-vous, hommes vertueux, » éclairés & laborieux, vous qui vous sentez » des forces égales au fardeau : approchez du » Trône, vous qui aimez la Patrie & le Sou- » verain, pour dire toujours la vérité au Roi. » Le Trône est une place élevée & terrible que » Dieu n'a approchée plus près de lui que » pour se réserver un examen plus sévere des » démarches & des pensées mêmes les plus » secretes de ceux qu'il y place. Vous, Chan- » celiers futurs, vous allez en quelque sorte » partager l'autorité Royale qui par vous doit » influer sur la Nation. Le sceptre dirige les » destinées de l'Etat, mais la Patrie vous a » confié le flambeau des loix. Vous êtes char- » gés de porter cette lumiere éclatante & sûre » devant les pas du Roi, dans les souterrains » de la plus profonde politique comme dans » les sentiers les plus tortueux des Cours & de » l'adulation.

» Celui dont la conduite a fixé la réputa- » tion entraîne mon choix. Je vous appelle, » M. Zamoiski, Palatin d'Inowroclaw. Vous » avez présidé au Tribunal de la Couronne » avec une approbation aussi générale que » méritée ; Sénateur, vous avez parlé avec » courage & sans flatterie, au milieu de la Na- » tion, au Roi que vous servîtes toujours avec » fidelité ; le zele le plus ardent ne vous em- » pêcha jamais d'être un bon & sage Citoyen ; » continuez d'être ce que vous avez été, & » j'espere que la postérité nommera souvent » l'illustre Chancelier Zamoiski, sans sçavoir » si elle parle de vous ou de votre célebre » ayeul.

» Je vois sur les degrés du Trône M. le Réfé- » rendaire Przezdiecki pareillement éprouvé » par le Maréchalat d'un Tribunal. J'ai vu » souvent en lui une habileté rare à manier les » esprits les plus difficiles : l'intelligence la » plus adroite, soutenue par des efforts que » rien n'a ralentis, lui a souvent servi à ra- » mener l'erreur & l'obstination au sentier de » la vérité & du devoir. Nommé aujourd'hui » Vice-Chancelier de Lithuanie, aidez-moi » de votre talent pour vaincre ces esprits trop » défians qui sans raison apperçoivent du dan- » ger par-tout où ils voyent du changement.

» Etre employé souvent & plus que per- » sonne par celui qui gouverne avec gloire & » succès, cela seul tient lieu d'éloge. La mé- » moire de l'administration du Prince-Primat » dans cet interregne, en offrant son nom à » la reconnoissance de nos descendans, trans- » mettra en même temps le vôtre, M. l'Abbé » Mlodzioccowski, aux Historiens à venir : je » vous nomme aujourd'hui Vice-Chancelier » de la Couronne, principalement parce que » vous avez secondé avec autant d'activité que » d'honneur les soins & les projets de M. le » Primat.

» Venez donc, dignes Ministres, prêter le » serment qui vous donnera droit, non pas » au repos, mais au travail, travail dont le » bien de l'Etat est le but & dont la récom- » pense sera la gloire. Que vos cœurs recon- » noissans n'oublient jamais celui qui vous » ouvre cette illustre carriere. »

De Vienne, le 29 Décembre 1764.

Le Comte du Châtelet-Lomont, Ambassadeur de France auprès de Leurs Majestés Impériales & Royale, est arrivé ici avant-hier de sa Cour où il avoit eu la permission de passer quelques mois.

De Ratisbonne, le 2 Janvier 1765.

Le Magistrat de cette Ville a envoyé à Munich une Députation pour complimenter l'Electeur de Baviere sur le mariage prochain de la Princesse Josephe sa sœur avec le Roi des Romains. Cette Députation, qui est partie aujourd'hui, est composée des sieurs Haberle & Glatzt, Bourguemaîtres, & du sieur Wild, Consulent, qui sont chargés, à ce qu'on assure, d'offrir un présent à la future Reine des Romains.

De Lisbonne, le 18 Décembre 1764.

Hier, jour anniversaire de la naissance de la Princesse du Brésil, qui est entrée dans sa trentieme année, Sa Majesté reçut à cette occasion les complimens des Ministres Etrangers & de la principale Noblesse.

Il se fait actuellement, sous les ordres du Lieutenant-Général de Police, un nouveau dénombrement de toutes les personnes qui sont en cette Capitale.

De Rome, le 26 Décembre 1764.

Avant-hier, le Souverain Pontife se rendit à la Chapelle Pauline du Quirinal où il entonna les premieres Vêpres de Noel. Le Sacré College y assista, ainsi qu'un grand nombre d'Evêques vêtus de leurs habits Pontificaux. Le Cardinal Rezzonico chanta dans la nuit la Grand'Messe à la même Chapelle où se trouverent quatorze Cardinaux : Sa Sainteté n'y assista point, mais Elle y a célébré l'Office Divin hier au matin : la rigueur du froid ne lui a pas permis d'aller à Sainte-Marie-Majeure.

De Civita-Vecchia, le 24 Décembre 1764.

Suivant des lettres de Rome, l'Impératrice de Russie a fait prier le Pape de vouloir bien accorder sa protection à une Frégate Russe qui devoit se rendre dans les Ports d'Italie, vraisemblablement pour y acquérir des notions relatives au commerce que Sa Majesté Impériale s'est proposé d'établir dans la Méditerranée. En conséquence, la Consulte de Rome a envoyé ordre à notre Gouvernement de bien recevoir cette Frégate qui doit arriver ici & qui est déjà à Livourne. On dit que l'Impératrice de Russie a obtenu du Roi de Danemarck, en faveur du Pavillon Russe, l'exemption du droit du Sund.

La chûte continuelle des pluies & les inondations occasionnées par le débordement des rivieres ont causé beaucoup de dommage dans nos campagnes & font craindre pour la récolte prochaine.

De Florence, le 28 Décembre 1764.

L'Empereur a conféré au sieur André Ginori la charge de Surintendant du Tribunal de la Santé publique, vacante par la mort du Chevalier Stendardi.

Hier, le Surintendant des Chemins a reçu avis que les grandes pluies avoient fait écrouler aux environs de Bologne une montagne qui dominoit le grand chemin & dont les débris ont rendu cette route impraticable.

De Nice, le 28 Décembre 1764.

Suivant une lettre de la Bastie, du 25, une partie du convoi qui transporte les troupes Françoises en Corse a débarqué dans cette Ville le 20; quelques Vaisseaux ont été forcés par le mauvais temps de relâcher à Livourne; le Comte de Marbeuf, qui commande ce Corps de troupes, étoit alors à Calvi. On a défendu à tous les François de s'écarter de la Bastie jusqu'à une certaine distance.

De Londres, le 4 Janvier 1765.

Différens Etats d'Italie ayant reconnu que leurs Galeres à rames ne pouvoient pas tenir la mer dans un mauvais temps ont pris la résolution d'avoir des Vaisseaux de guerre de construction Angloise, pour assurer leur commerce contre les courses des Barbaresques. En conséquence, les Agens qu'ils entretiennent ici s'occupent depuis quelque temps à engager au service de leurs Maîtres plusieurs Constructeurs de Vaisseaux.

On dit que notre Cour vient de faire des représentations très-fortes concernant certains Traités de commerce actuellement sur le tapis entre le Portugal & la Hollande. On ajoute que notre Résident à la Haye a reçu, cette semaine, des dépêches de notre Cour à l'occasion des derniers armemens de mer que les Hollandois ont faits dans les Indes Orientales.

Les Articles d'un Bill relatif à la réception des étrangers & aux encouragemens qu'on peut leur donner, tant dans la Grande-Bretagne que dans les Colonies, sont, à ce qu'on assure rédigés & prêts d'être mis sous les yeux du Parlement.

On fait emplette actuellement d'un grand nombre de Moulins à bras pour moudre le bled & l'on va les embarquer pour Minorque. On dit que toutes les Garnisons des troupes du Roi qui sont dans le Pays étranger feront usage de ces Moulins.

Il a été acheté depuis peu un terrein entre Notherthithe & Deptford où l'on bâtit une Synagogue pour les Juifs Portugais.

Quelques Harponeurs expérimentés ont été engagés cette semaine pour Lisbonne d'où l'on nous mande que le Roi de Portugal se propose d'encourager ses Sujets à faire la pêche de la baleine dans les Mers du Groenland & à partager cette branche de commerce avec les autres Puissances de l'Europe. On écrit de la même Ville que deux Bombardes de construction Angloise ont été lancées à la mer le 18 Novembre dernier. Ce sont les premiers Vaisseaux de cette espece qui aient été construits en Portugal. Il y en a quatre autres qui sont presqu'achevés.

Nous apprenons que le dernier Paquebot de Portugal a apporté des commissions pour plusieurs milliers pesant de pelleteries de l'Amérique Angloise à l'usage des Manufactures de chapeaux nouvellement établies à Lisbonne.

On mande de Bristol qu'au départ des derniers Vaisseaux qui sont venus de Terre-Neuve, la navigation dans le Golfe Saint-Laurent étoit devenue très-difficile par la grande quantité de glaces que les courans amenoient déjà de la Baye d'Hudson.

On mande par des lettres particulieres de Madrid que la Cour d'Espagne se propose de former un Etablissement à l'Isle de Juan-Fernandez dans la Mer du Sud. Il y sera élevé des fortifications considérables pour empêcher plus sûrement en temps de guerre les Bâtimens envoyés en croisiere dans ces parages, de venir prendre des rafraîchissemens dans cette Isle comme ils avoient coutume de le faire.

Actions. Banque, 117½. Indes, *fermé*. Annuités à 3 pour 100 & à 4 pour 100, consolidées, *sans prix fixe*.

De la Haye, le 6 Janvier 1765.

Le sieur Rouland de Kinschot, Lieutenant-Général des Armées de la République, Colonel du Régiment d'Infanterie & Président du Haut-Conseil de Guerre, est mort hier en cette Ville, âgé de soixante-dix-huit ans.

De Mende, le 29 Décembre 1764.

La bête féroce dont on a déjà parlé il y a quelque temps dans les papiers publics, après avoir porté l'effroi & causé des ravages dans plusieurs Provinces, est depuis quelque temps dans la nôtre. On la vit il y a peu de jours à dix lieues d'ici auprès de Saint-Flour & elle est actuellement dans nos environs. Elle a dévoré avant hier une petite fille qui gardoit les bestiaux à une lieue d'ici. Un détachement de Dragons a été pendant six semaines à sa poursuite sans avoir pu l'appercevoir. La Province a proposé une récompense de mille écus pour quiconque tuera cet animal, mais personne n'a pu encore trouver le moment de l'attaquer.

De Versailles, le 12 Janvier 1765.

Le Roi vient de disposer de la place de Conseiller d'Etat Ordinaire, dont le sieur d'Aguesseau étoit pourvu, en faveur du sieur de la Bourdonnaye, & Sa Majesté a nommé à celle de Conseiller d'Etat de semestre le sieur de Boullongne, Intendant des Finances.

De Paris, le 14 Janvier 1765.

Il paroît quatre Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

Le premier, du 16 Décembre dernier, ordonne l'exécution des Edits, Déclarations, Arrêts & Réglemens rendus sur le fait de l'Imprimerie & Librairie, & notamment ceux concernant les Imprimeurs de la Ville de Paris; & en conséquence, ordonne que les Imprimeurs seront & demeureront fixés au nombre de trente-six.

Par le second, du 16 du même mois, Sa Majesté modere, à commencer du 1r Janvier 1765, les droits du marc d'or, d'enrégistrement chez les Gardes des Rôles, sceau & autres frais de provisions des Offices vacans & autres réputés tels qui seront levés aux revenus casuels.

Suivant le troisieme, du 17 du même mois; le Roi désirant procurer aux Négocians du Port des Sables-d'Olonne les moyens de rétablir le commerce qu'ils ont fait autrefois avec beaucoup d'avantage dans l'Amérique, Sa Majesté admet ce Port au nombre de ceux par lesquels il est permis de faire directement le commerce des Isles & Colonies Françoises de l'Amérique.

Le quatrieme, du 5 de ce mois, ordonne que les trois tirages des billets de la Loterie Royale établie par l'Arrêt du 11 Novembre 1755, qui étoient indiqués pour les mois d'Avril 1765, 1766 & 1767, se feront dans le cours du présent mois de Janvier en trois séances différentes, relativement aux époques originairement fixées pour chacun desdits trois tirages, conformément à l'ordre établi par la table de distribution des lots annexés audit Arrêt. Le second & dernier tirage de faveur, qui devoit se faire au mois de Mai 1767, se fera au mois d'Avril prochain. La même Ordonnance contient les arrangemens qui devoient être pris à cet égard.

Marie-Charlotte de Château-Renauld; épouse de François de Varagne, Marquis de Belestat de Gardouch, ancien Enseigne des Gendarmes de Berry, & Dame pour accompagner Mesdames, est morte en cette Ville le 6 de ce mois, dans la trente-septieme année de son âge.

N. de Foyal de Donnery, Doyen & Grand Vicaire de Toul, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Mureaux, Ordre de Prémontré, Diocèse de Toul, mourut à Toul le 3, âgé de soixante-six ans.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 14 Janvier 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 18 JANVIER 1765.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 24 Décembre 1764.

LA Diete de Couronnement a été terminée le 20 de ce mois. Dans la séance du 18, on conféra à tous les Comtes de la Maison de Poniatowski le titre de Prince avec toutes les prérogatives qui y sont attachées.

Sa Majesté & les Etats assemblés ont accordé au Comte de Brühl, Grand-Maître de l'Artillerie & Grand Echanson de la Couronne, le droit d'Indigénat.

Ces jours derniers, la Comtesse Branicki, épouse du Grand Général de la Couronne, partit d'ici pour Byalistock. Sa Majesté lui a remis une permission par écrit qui autorise le Grand Général à faire un voyage dans les Pays étrangers pour le rétablissement de sa santé.

De Coppenhague, le 29 Décembre 1764.

La Reine-Mere a décoré des marques de son Ordre la Comtesse de Rantzow, née Comtesse de Castel.

Il paroît ici une Ordonnance, datée du 18 de ce mois, qui a pour objet de déterminer la maniere dont on pourra diviser en Norwege les biens-fonds & en aliéner une partie.

Le Baron de Holck, Colonel de Cavalerie, est mort ces jours derniers en Norwege dans la Forteresse de Kongsvinger, dont il étoit Commandant.

Henry-Louis Pontoppidan, ancien Evêque de Bergue & Vice-Chancelier de l'Université de Coppenhague, Auteur de quelques Ouvrages Historiques, est mort le 20 de ce mois, dans la soixante-septieme année de son âge.

De Vienne, le 2 Janvier 1765.

Leurs Majestés Impériales & Royale reçurent, le 1er de ce mois, à l'occasion du renouvellement de l'année, les complimens de leurs Ministres, ainsi que ceux des Ambassadeurs & Ministres Etrangers & de la principale Noblesse. Il y eut le soir appartement au Palais & une course de traîneaux, qui commença vers les neuf heures du soir : elle fut exécutée par les principaux Seigneurs & Dames de la Cour à qui le Prince Charles de Lichtenstein donna ensuite dans son Hôtel un souper splendide qui fut suivi d'un bal.

On a inséré dans la Gazette de cette Ville l'Avertissement suivant daté du 24 Décembre 1764.

« La Députation du Crédit réuni des Etats » Héréditaires de Bohême & d'Autriche fait » sçavoir à tous ceux qu'il appartiendra, » qu'ayant apperçu que les obligations à coupons du 1er Février 1762 à cinq pour cent » d'intérêt, fondées sur le Crédit réuni des » Etats de Bohême & d'Autriche, étoient » agréables au public, au point d'être reçues » par-tout dans leur pleine valeur, tandis que » les obligations à six pour cent jouissant des » franchises de la Banque de Vienne & fondées sur le Crédit particulier des Etats de » Bohême, Moravie, Silésie, Autriche, Styrie, Carinthie & Carniole n'étoient reçues » qu'avec perte, & jugeant par-là qu'il seroit agréable aux Propriétaires de ces dernieres de pouvoir les convertir en obligations à coupons à cinq pour cent d'intérêt, elle avoit accordé que les susdites » obligations à six pour cent jouissant des » franchises de la Banque de Vienne, pourroient être échangées contre des obligations » à coupons portant cinq pour cent d'intérêt, de façon cependant que ces intérêts

» échus de part & d'autre seroient comptés réciproquement jusqu'au jour de l'échéance, » & l'excédent payé en deniers comptans. En » conséquence, chaque Propriétaire desdites » obligations à six pour cent d'intérêt, qui » voudra en faire l'échange contre les obligations à coupons à cinq pour cent, pourra » s'adresser à la Caisse Générale de la Députation du Crédit réuni des Etats de Bohême » & d'Autriche, établie à Vienne. »

De Dresde, le 25 Décembre 1764.

Le sieur de Heinicke, ci-devant Conseiller de la Chambre des Finances, qui avoit été soupçonné de péculat & arrêté en conséquence le 27 Octobre 1763, vient d'être remis en pleine liberté.

De Berlin, le 1^r Janvier 1765.

Le Baron de Ried, Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Vienne, eut, le 26 du mois dernier, son audience de congé de Leurs Majestés à qui le Comte de Nugent, son successeur, fut présenté le même jour pour la premiere fois.

Sa Majesté a nommé pour son Agent auprès de la République de Gênes le sieur Jean-Isaac du Moulin.

Le Baron de Bessel, Président de la Chambre de Guerre & des Domaines de Cleves & de Marck, a obtenu la permission de se démettre de cette charge dont son grand âge ne lui permet plus d'exercer les fonctions. Sa Majesté lui a accordé une pension de retraite & a nommé à sa place le Baron de Werdel, qui jusqu'à présent a fait les fonctions de Conseiller Provincial & d'Intendant des Digues du Duché de Magdebourg au Cercle de Jericow.

De Munich, le 5 Janvier 1765.

Hier, le Comte Podstatzki-Lichtenstein a fait son entrée publique en cette Ville en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de Leurs Majestés Impériales & Royale : on lui a donné à la Cour l'appartement qu'occupoit le feu Cardinal de Baviere. Dans l'audience que cet Ambassadeur a eu ce matin de Leurs Altesses Electorales, il a fait la demande en forme de la Princesse de Baviere à laquelle il a remis le portrait du Roi des Romains qui a été apporté ici par le Comte de Schaffgotsch & qu'on estime cent mille écus. Il y a eu aujourd'hui à cette occasion grand gala & appartement à la Cour.

De Stutgard, le 4 Janvier 1765.

Avant-hier, les Ministres de Prusse & de Danemarck sont partis de cette Ville pour aller faire leur Cour au Margrave de Bade-Dourlach : ils reviendront ici après la Fête des Rois, quand les Etats du Pays se rassembleront.

De Lisbonne, le 18 Décembre 1764.

En conséquence de la résolution que la Cour a prise d'introduire la discipline parmi les troupes du Brésil, & de les faire manœuvrer selon la méthode établie par le Comte de la Lippe, on fait embarquer sur le Vaisseau de guerre qui doit convoyer la Flotte de Rio-Janeïro un grand nombre d'Officiers formés à cet exercice. Leur départ est fixé, ainsi que celui de la Flotte, au 24 de ce mois. Arrivés à leur destination, ils entreront, selon le grade qu'ils ont ici actuellement, dans les différens Régimens des Capitaineries du Brésil & y feront pratiquer le nouvel exercice qu'on leur a fait apprendre & qu'ils répetent encore tous les jours sous les yeux de quelques Militaires étrangers.

De Madrid, le 1^r Janvier 1765.

Hier, la Cour fut en gala à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Infant Don Antoine.

Le Roi a reçu des lettres du Président de la Contractation de Cadix, par lesquelles Sa Majesté est informée que le Vaisseau de guerre *le Ferme* & les Navires *la Téthis* & *le Saint-Christophe* sont arrivés, l'un de Cartagene, & les deux autres de Honduras.

Don Joseph Cornejo y Ibarra, Gouverneur d'Almaden, Auditeur du Tribunal de la Contractation de Cadix, Surintendant Général des Vifs-Argents & Ministre des Conseils des Indes & de celui de Croisade, est mort en cette Ville le 12 de ce mois, âgé de soixante-seize ans.

De Cadix, le 25 Décembre 1764.

Le Vaisseau du Roi *le Ferme*, commandé par Don Jean de Llamas, est arrivé le 20 de ce mois de Cartagene des Indes en ce Port où sont entrés le même jour les Navires marchands *la Téthis* & *le Saint-Christophe*, arrivant de Honduras. La cargaison de ces trois Bâtimens consiste, pour le compte du Roi, en 4091 piastres en doublons & en argent monnoyé, indépendamment de 7 marcs ½ d'argent travaillé ; en un caisson de perles, & en 5408 arrobes de sucre, 1492 de bois de Campêche, 7332 de tabac en poudre & 8528 de tabac en feuille ; &, pour le compte des Négocians, en 1,871,

344 piastres fortes, tant en doublons & en argent monnoyé qu'en lingots d'or & en bijoux d'or & d'argent; en 442 marcs & un caisson d'argent travaillé, en 26, 343 arrobes de sucre, 27 d'écaille, 190 de beaume, 1745 de tabac en poudre & en feuille, & 24 de pâte de chocolat; en 3056 cuirs en poil & 941 tannés, en 626 quintaux de bois de Campêche, en 2295 surons d'indigo & en 100 peaux de boucs. Ces trois Bâtimens ont mouillé à la Havane d'où *le Ferme* a amené ici plusieurs particuliers qui ont été renfermés & qu'on accuse d'avoir favorisé le parti des Anglois à la Havane lorsque ceux-ci se sont emparés de cette Ville.

Ces jours derniers, il est entré de relâche en ce Port une Polacre Françoise nommée *le Saint-Etienne d'Agde*, Capitaine Pierre Loubatiere: elle revenoit du Port-au-Prince d'où elle étoit partie le 29 Août dernier avec un chargement de sucre, de caffé, d'indigo & de coton. Ce Bâtiment a essuyé plusieurs tempêtes dans lesquelles il a perdu son gouvernail & son mât d'art mont, & ce n'est qu'après la manœuvre la plus pénible & la plus difficile qu'il a eu le bonheur de gagner notre Port. Lorsqu'il s'y sera radoubé il continuera sa route pour Marseille, lieu de sa destination.

Le temps est très-orageux ici depuis quatre jours: les tempêtes ont fait échouer la nuit du 21 au 22 de ce mois deux Bâtimens Hollandois, l'un entre le Port Real & le Port Sainte-Marie, & l'autre sur des écueils à la côte de Rota: l'équipage du premier a eu le bonheur de se sauver; mais la cargaison, qui consistoit en 9000 fanegues d'orge destinés pour cette Ville, a été entierement perdue, ainsi que le Bâtiment. Le second, qui étoit parti d'ici pour Ostende le 21, étoit chargé de cochenille, d'indigo & de cuirs: le Capitaine & quatre de ses Matelots ont eu le malheur de se noyer.

De Rome, le 26 Décembre 1764.

Ces jours derniers, le Cardinal Ferroni prit solemnellement possession de la Protectorerie de l'Eglise de Sainte Cecile à laquelle il a été nommé par le Saint Pere, ainsi que du nouveau titre qu'il a opté dans le dernier Consistoire en se démettant de celui de Saint Pancrace.

Sa Sainteté a conféré l'Evêché de Sora à l'Abbé Taglialatela, Chanoine de la Métropole de Naples, & l'Abbaye d'Albenga, qu'avoit le feu Cardinal Imperiali, au Prélat Serra, Auditeur Général de la Chambre Apostolique.

De Civita-Vecchia, le 24 Décembre 1764.

Tout est prêt pour le départ des deux Frégates du Pape. Le Chevalier Carros, qui les commande, a reçu de Rome les instructions nécessaires & relatives au Traité de défense réciproque concerté entre cette Cour & celle de Naples, pour protéger leurs Etats respectifs contre les Barbaresques. En conséquence, les Frégates de Sa Sainteté établiront leur croisiere au Cap Sainte-Marie dans le Golfe de Tarente, & les Chebecs Napolitains du côté de l'Etat Ecclésiastique, depuis Ancone jusqu'aux frontieres du Ferrarois. Le Chevalier Carros a ordre d'éviter, autant qu'il pourra, d'aller mouiller dans les Ports & Anses de l'Etat Vénitien d'où les Escadres Chrétiennes sont obligées de partir vingt-quatre heures après leur entrée, tandis que les Corsaires Barbaresques ont la liberté d'y rester aussi longtemps qu'ils le jugent à propos. Les Vénitiens jouissent, à ce qu'on assure, de la même liberté dans les Ports de la République de Raguse, ce qui gêne beaucoup le commerce de la Pouille dans le Royaume de Naples, & celui des Provinces Ecclésiastiques dans la Mer Adriatique.

Sa Sainteté a nommé Gouverneur de Viterbe le sieur Filingeri qui commandoit en cette Ville où il sera remplacé par l'Abbé Gallo, ci-devant Gouverneur de Camérino.

Le Commissaire Général de la Mer Adriatique a fait venir ici d'Ancone un François expérimenté, pour exercer le pilotage sur la Frégate Commandante du Pape dans le Golfe de Venise où la navigation est très-dangereuse.

De Florence, le 28 Décembre 1764.

On a publié ici, le 24 de ce mois, une Ordonnance de l'Empereur, datée du 8 du mois dernier, par laquelle Sa Majesté Impériale défend que l'on fasse dans cet Etat aucunes quêtes, soit d'argent soit de denrées, sous prétexte même de Religion ou d'œuvres pieuses, sans la permission du Gouvernement. Ces permissions doivent être accordées gratuitement par les Juges des lieux, & dans le cas où le titre sous lequel elles seront demandées ait quelque rapport à la Religion, elles devront être accompagnées de celles des Evêques Diocésains. On n'en donnera que pour un temps limité & à condition qu'on

rendra compte des quêtes aux Magistrats ou aux Evêques. Cette Ordonnance ne concerne point les Religieux Mendians admis dans le Grand Duché & les Confrairies du Saint Sacrement, qui ne feront la quête que dans leurs propres Paroisses.

Avant-hier, les Religieux Bénédictins ont célébré, selon l'usage, l'anniversaire du Comte Hugues, ancien Seigneur de Toscane & Fondateur de sept Abbayes du même Ordre dans cet Etat. Le fils du Prince Strozzi a prononcé l'Oraison Funebre.

De Turin, le 9 Janvier 1765.

Le sieur Norton, fils de l'Avocat Général d'Angleterre, qui s'est arrêté pendant quelque temps en cette Ville d'où il se proposoit d'aller voyager en Italie, vient d'apprendre qu'il avoit été nommé Ministre de Sa Majesté Britannique auprès des Cantons Suisses; en conséquence, il se dispose à partir incessamment pour se rendre à sa destination.

De Londres, le 8 Janvier 1765.

Le 6, on célébra à la Cour la Fête des Rois. Leurs Majestés se rendirent en grande cérémonie à la Chapelle Royale; &, après avoir entendu le Service Divin & le Sermon, le Roi présenta, selon l'usage, l'offrande de l'or, de la myrrhe & de l'encens.

On assure que le Gouvernement a envoyé ordre au Chevalier William Burnaby, qui commande une Escadre dans les Indes Occidentales, d'en détacher un certain nombre de Vaisseaux de guerre pour convoyer ceux de nos Navires qui vont charger du bois de teinture à la Baye de Honduras & pour les défendre dans le cas où l'on s'opposeroit par la violence à l'exécution du dernier Traité.

Il y a actuellement un train d'artillerie très-considérable prêt à être embarqué pour Lisbonne sous le convoi de trois Vaisseaux de guerre.

On a expédié dernierement des ordres à la Jamaïque pour donner une nouvelle forme à la Milice de cette Isle, ainsi qu'à celle des autres Isles Angloises de l'Amérique.

Un grand nombre de Foulons & plusieurs Teinturiers se sont engagés à passer à la Nouvelle-Yorck pour exercer leur métier; on donne dans cette Colonie les plus grands encouragemens aux différens Artisans qui s'y présentent.

On écrit de Guernesey que deux habiles Ingénieurs y ont été envoyés de Portsmouth & y sont arrivés le 10 Décembre dernier avec la commission d'examiner le terrein le plus propre à construire de nouveaux Forts dans cette Isle, ainsi que dans quelques autres petites Isles voisines qui se trouvent dans le Canal.

Suivant des lettres de la Providence, un Vaisseau équipé pour le service du Gouvernement y est arrivé le 25 du mois d'Octobre dernier. Il avoit à bord des Ingénieurs & des Dessinateurs qui ont commencé, dès leur arrivée, à faire l'examen & à lever des plans du Canal de Bahama & du Golfe de Floride.

Des lettres de Saint-Augustin nous apprennent que deux objets intéressans fixent actuellement l'attention des habitans, la composition du goudron & de la poix, & la culture du chanvre à laquelle on a reconnu qu'une grande étendue du terrein de l'intérieur de la Colonie étoit très-propre.

Actions. Banque & Indes, *fermé.* Annuités à 3 pour 100, 83 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 97 $\frac{7}{8}$.

De la Haye, le 10 Janvier 1765.

Le Conseil d'Etat a nommé Président du Conseil de Guerre, à la place du feu Lieutenant-Général Van Kinschot, le sieur Leonard Hœuft, Seigneur d'Oyen, Général-Major des Armées de la République & Colonel-Commandant du Régiment des Gardes à cheval.

De Versailles, le 16 Janvier 1765.

Le sieur de la Bourdonnaye & le sieur de Boullongne, Intendant des Finances, ont eu l'honneur d'être présentés au Roi, le premier en qualité de Conseiller d'Etat Ordinaire, & le second en qualité de Conseiller d'Etat de semestre.

De Paris, le 18 Janvier 1765.

Suivant les régistres publics des Paroisses de cette Capitale, il y a eu ici, pendant le cours de l'année 1764, 19404 Baptêmes & 4838 mariages: il est mort 17199 personnes; le nombre des Enfans-Trouvés a été de 5560.

Essai d'une Traduction en Vers de l'Iliade d'Homere, précédé d'un Discours sur Homere, dédié à Messieurs de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres; par M. de R. A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins. 1764. in-8°.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 18 Janvier 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 21 JANVIER 1765.

De Constantinople, le 16 Décembre 1764.

TROIS Vaisseaux de guerre du Grand Seigneur, qui avoient croisé sur les côtes d'Egypte & de Syrie, sont rentrés le 7 dans ce Port & ont été conduits à l'Arsenal pour y être désarmés.

Le lendemain, les deux Galeres qui avoient la commission de transporter ici le Chevalier Ruzzini, nouveau Baile de la République de Venise, ont mouillé dans ce Port. Cet Ambassadeur a débarqué le même jour & s'est rendu sans cérémonie à son Hôtel; on croit qu'il ne tardera pas à faire son entrée publique.

Une troisieme Galere, qui avoit conduit à Seit le Kan des Tartares déposé, est pareillement rentrée.

Regiay Mehemet Effendi, ayant été destitué de la charge de Kyaya Bey de l'Empire, elle a été conférée à Achmet Effendi qui remplissoit celle de Tchaouch Bachi: Arpa Emini Aly Aga a été nommé Tchaouch Bachi.

Le Stambot Effendi a fini l'année de son exercice, & a été remplacé par Youssouf Zadé Youssouf Effendi.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 24 Décembre 1764.

Suivant un journal de ce qui s'est passé pendant le cours des séances de la Diete du Couronnement, le Comte Massalski, Général de Lithuanie, s'est retiré d'ici, mécontent de ce qu'on avoit résolu d'établir une Commission de Guerre qui bornoit l'autorité des Grands Maréchaux de Lithuanie & de la Couronne; quoique le Roi, pour rendre cet établissement moins désagréable à ces deux Grands Officiers, ait de son propre mouvement soumis à la Commission les quatre Régimens des Gardes qui lui ont été cédés. Le Comte de Brühl, Grand-Maître d'Artillerie & Echanson de la Couronne, a fait présent à l'Arsenal de la République, de douze pieces de canon de bronze, en considération du droit d'Indigénat qui lui a été accordé le 14, & a renoncé, en faveur de l'Etat, à une dette de neuf mille florins qu'il avoit employés aux réparations de la Forteresse de Kaminieck. Un autre Seigneur, à qui le même droit a été accordé, a donné cent mille tymfs qui doivent servir à la construction d'un Hôtel pour les Commissaires de la Tréforerie. On a établi dans la Prusse Polonoise un péage sans aucune restriction: il y a eu à cet égard de très-grands débats, mais la présence du Roi a réuni tous les suffrages. Enfin on a nommé des Commissaires chargés de renouveller les Traités entre la Russie & la République, sous la condition expresse que le renouvellement se feroit sur l'ancien pied.

De Berlin, le 5 Janvier 1765.

Il y a eu grand gala à la Cour, le 1er de ce

mois, & Sa Majesté reçut, à l'occasion du renouvellement de l'année, les complimens des Princes & Princesses de la Maison Royale, des Princes de Brunswick, des Grands Officiers de la Cour & des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, ainsi que de la principale Noblesse.

Sa Majesté a fait présent de son portrait enrichi de diamans au Prince Dolgoroucki, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Petersbourg : Elle a aussi fait remettre son portrait enchâssé dans une tabatiere d'or garnie de brillans au Baron de Ried, Général d'Infanterie & Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale.

De Lisbonne, le 25 Décembre 1764.

Le Roi vient de nommer *Regedor*, ou Président du Tribunal de la Relation, dans la Ville de Porto, le sieur Jean d'Almada, Gouverneur de la même Ville.

Le Vaisseau de guerre *la Nossa Senhora da Brotas*, commandé par le sieur Jean da Costa de Ataide, est arrivé de Rio-Janeiro dans ce Port le 18 de ce mois après trente & un jours de traversée. Il a rapporté sept coffres remplis d'argent, dont quatre appartiennent au Roi & les trois autres aux Négocians. On ne sçait pas précisément les sommes qu'ils contiennent : chaque coffre renfermoit ci-devant un demi-million de croisades, mais aujourd'hui il n'y a rien de fixé à cet égard. On assure que ce Bâtiment a aussi apporté des pataques : si cela est, le Gouvernement gardera le secret à cet égard. Le même Vaisseau a transporté ici trente-sept prisonniers parmi lesquels il se trouve deux Colonels, quatre Capitaines, six Lieutenans, six Enseignes, sept Marchands, un Officier de Justice & plusieurs Soldats.

Le 18 de ce mois, le Tribunal de *Casa da Supplicaçam* prononça le jugement des auteurs & des complices de l'assassinat commis le 13 Décembre 1762 sur la personne du sieur Jean Vieira de Andrade, *Ouvidor*, ou principal Juge des Isles du Cap-Verd. En conséquence de ce jugement, qui fut exécuté le 22, le Colonel Antoine de Barros-Bezerra de Oliveira, Chevalier Profès dans l'Ordre de Christ, fut traîné à la queue d'un cheval jusqu'à la potence plantée au milieu de la Place du Rocio où il fut pendu, ainsi que le Capitaine Jean Coelho Monteiro da Fonseca, & l'Adjudant Emmanuel-Joseph de Oliveira. Trois Mulâtres & quatre Negres, complices du même crime, furent pendus à un autre gibet; &, après l'exécution de ces dix criminels, le Bourreau les décapita : on transportera leurs têtes au Cap-Verd pour y être attachées à des poteaux dans le lieu même des Isles, où le crime a été commis. Par la même sentence, le Major Joseph Romam da Sylva, un Greffier, un Soldat, un Negre & un Mulâtre ont été condamnés au fouet & aux galeres; Gabriel-Antoine Cardoso, Capitaine en chef du Bourg de Praya, est exilé aux Indes pour dix ans & condamné à de grosses amendes. A l'exception des biens de ce dernier, tous ceux des autres criminels ont été donnés, par ordre du Roi, à la veuve & aux enfans du Juge qui a été assassiné.

De Naples, le 29 Décembre 1764.

Le Roi revint de Portici en cette Capitale le 24. Le Peuple témoigna par ses acclamations la joie que lui inspiroit la présence de son Souverain, après une absence de près de dix mois. Le lendemain, la Cour fut très-brillante; & Sa Majesté reçut, à l'occasion des Fêtes de Noel, les complimens des Ministres Etrangers, ainsi que de toute la Noblesse qui eut l'honneur de lui baiser la main. Le 26, le Roi se rendit au Théâtre de Saint Charles où il assista à la représentation d'un nouvel Opera intitulé : *Caton d'Utique*.

Les trois Chebecs, dont deux s'étoient retirés à Cotron & l'autre à Messine, sont rentrés dans ce Port le 17 : ils ont parcouru, pendant leur croisiere dans l'Adriatique, les côtes de l'Etat Ecclésiastique & les Isles de la Dalmatie sans avoir rencontré aucun Corsaire Barbaresque. On travaille actuellement à mettre deux autres Chebecs en état d'aller croiser dans la Mer Adriatique pour y protéger les côtes de ce Royaume & particulierement celles de la Domination du Pape.

De Rome, le 2 Janvier 1765.

Le 31 du mois dernier, on chanta solemnellement, selon l'usage, dans l'Eglise de Jesus le *Te Deum* en actions de graces de l'année échue : plusieurs Cardinaux & un grand nombre de personnes de la premiere distinction assisterent à cette cérémonie après laquelle le Cardinal Duc d'Yorck donna la Bénédiction du Saint Sacrement.

Hier, Fête de la Circoncision, le Souverain Pontife, précédé du Sacré College, se rendit à la Chapelle Pauline du Quirinal où il assista à la Grand'Messe qui fut célébrée par le Cardinal Antonelli.

Sa Sainteté a déclaré Conservateurs du Peuple Romain, pendant les six premiers mois de cette année, le Comte Bussi & le Marquis Nunés de Totis; & Surintendans des rues de Rome, pendant l'année entiere, le Marquis Ceva & le Marquis Ricci.

Ces jours derniers, le Prélat Sforza Cesarini a eu une audience particuliere du Saint Pere à qui il a donné sa démission de la charge de Ponent de la Consulte : comme ce Prélat est devenu Chef de sa Maison par la mort de son frere aîné, il ne tardera pas à quitter l'habit Ecclésiastique.

Depuis quelques jours, le Cardinal Colonna de Sciarra, Protecteur des Eglises de France, est très-dangereusement malade.

De Florence, le 4 Janvier 1765.

On a chanté, le 31 du mois dernier, selon l'usage, dans la Basilique de Saint Laurent un *Te Deum* solemnel en actions de graces de l'année échue : les Magistrats de la Ville ont assisté à cette cérémonie.

Le Grand Prieur Corsini est arrivé le 29 du mois dernier en cette Capitale où il sera fait Grand Ecuyer de la nouvelle Cour qui doit s'établir ici au mois de Septembre prochain.

De Londres, le 11 Janvier 1765.

Hier, le Roi se rendit, avec l'appareil ordinaire, à la Chambre des Pairs & fit l'ouverture du Parlement par le Discours suivant, adressé, selon l'usage, aux deux Chambres.

« Mylords et Messieurs.

» La situation des affaires, tant au dedans » qu'au dehors, m'a permis de vous laisser » jouir du repos que procurent ordinairement » les temps de tranquillité publique.

» J'ai la satisfaction de vous informer que » je suis convenu avec mon frere le Roi de » Danemarck de cimenter l'union qui subsiste » depuis longtemps entre les deux Couronnes » par le mariage du Prince Royal de Dane» marck avec ma sœur la Princesse Caroline» Mathilde, aussi-tôt que leurs âges * res» pectifs le permettront.

» Je remarque avec plaisir que les événe» mens arrivés dans le cours de l'année der» niere nous donnent lieu de bien augurer de » la durée de la paix qui a été si heureuse» ment rétablie & que je suis résolu de main» tenir avec exactitude. Les Cours de France » & d'Espagne m'ont donné des assurances » très-récentes de leurs bonnes dispositions; » la tranquillité future de l'Empire a été af» fermie par le choix unanime d'un successeur » à la dignité Impériale; & l'Election paisible » du Roi de Pologne a prévenu des consé» quences qui en pareilles occasions ont été » fréquemment funestes au repos de l'Eu» rope. Je me trouve donc heureux de voir » mon Parlement assemblé dans un temps où » ses délibérations pour le bon ordre & la » prospérité intérieure de mes Royaumes ne » seront interrompues par aucun trouble du » dehors.

» Messieurs de la Chambre des Communes,

» Je ne vous demanderai d'autres subsides, » pour le service de l'année courante, que » ceux qui sont nécessaires aux établissemens » qui ont déjà eu votre approbation, & j'or» donnerai pour cet effet qu'on mette sous » vos yeux les états de dépenses convenables.

* Le Prince Héréditaire de Danemarck est né le 29 Janvier 1749, & la Princesse Caroline-Mathilde le 28 Juillet 1751.

» Je dois pourtant vous recommander instamment de continuer à travailler avec la même attention que vous avez montrée jusqu'ici à l'augmentation du revenu public & à la diminution des dettes Nationales. Je suis persuadé que pour parvenir à ces fins désirables & nécessaires vous prendrez toutes les mesures convenables que la situation de mes Etats & les circonstances des temps pourront exiger.

» Mylords et Messieurs.

» L'expérience que j'ai de votre conduite passée me donne la plus grande confiance dans votre sagesse & votre fermeté pour assurer l'obéissance due aux loix, & le respect dû à l'autorité législative de ce Royaume, objets essentiellement nécessaires à la sûreté générale, & pour établir les réglemens les plus propres à unir & fortifier chaque partie de mes Etats pour leur avantage & leur soutien mutuels.

» L'affection que je porte à mon Peuple me fait désirer avec ardeur que chaque session du Parlement puisse être distinguée par quelques nouveaux plans avantageux au public & propres à procurer le soulagement de mes Sujets dans la situation où les a mis une guerre dispendieuse. Je serai toujours prêt à concourir à tout ce qui pourra contribuer à leur prospérité, & je suis assuré que, pour parvenir à ce grand objet, vous agirez avec modération, unanimité & promptitude. »

Le même jour, Son Altesse Royale le Duc de Glocester prêta serment & prit séance dans la Chambre des Pairs, ainsi que le Lord Trevor & le Vicomte Courtenay.

Plusieurs milliers d'ouvriers en soie se sont rendus en corps au Palais Saint-James & ont présenté au Roi & à un grand nombre de Membres des deux Chambres du Parlement une Requête portant que la plûpart d'entr'eux manquoient de travail & étoient réduits à la derniere nécessité; que la décadence de leurs Manufactures & de leur commerce venoit principalement de l'usage des soieries étrangeres qu'on importe continuellement à Londres & dans plusieurs autres endroits de la Grande-Bretagne. En conséquence, ils demandent au Parlement une prohibition générale de toutes soieries travaillées dans le Pays étranger.

Aujourd'hui, il y a eu au Palais Saint James un Conseil de Cabinet à l'issue duquel on a expédié trois couriers pour trois de nos Ministres dans les Pays étrangers.

Le Docteur Robinson, Evêque de Kildare, vient d'être nommé Archevêque d'Armagh & Primat d'Irlande.

Henry Comte de Shannon, Vicomte Bandon, Baron de Castlemartyr, l'un des Grands Juges du Royaume d'Irlande, est mort le 28 du mois dernier, âgé de quatre-vingt-deux ans. Ses biens & ses titres passent au Lord Vicomte Boyle son fils aîné. Le Lord Ridgeway Pitt, Comte de Londonderry, est mort ici le 8 de ce mois.

Actions. Banque, 127 ½. Indes, 252. Dernieres Annuités à 3 pour 100, *sans prix fixe.* Annuités à 4 pour 100 consolidées, 97 ⅞.

De Versailles, le 19 Janvier 1765.

Le Roi a accordé au Prince de Lamballe le Régiment d'Infanterie de Beaujollois, qui portera désormais le nom de ce Prince.

Le sieur de la Teissonniere, ci-devant Major de Marienbourg, ayant atteint, le 12 Novembre dernier, la centieme année de son âge, Sa Majesté lui a accordé une gratification de deux mille livres. Cet Officier, qui a servi pendant quatre-vingt-sept ans, a été fait & reçu Chevalier de Saint Louis par Louis XIV en 1707 après la bataille de Ramillies où il avoit été blessé grievement.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 21 Janvier 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 25 JANVIER 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 31 Décembre 1764.

Les Etats du Royaume ont créé pendant le cours de leurs séances deux nouvelles Châtellenies, l'une à Lukow & l'autre à Burck, dans les Palatinats de Lublin & de Belz, un Grand Secrétariat Séculier & trois Notariats de la Couronne. On a aussi prescrit une forme de réglement aux Tribunaux de Lithuanie, renvoyé à la prochaine Diete Générale la réformation de toutes les Cours de Justice de la Couronne, & nommé des Commissaires pour former le Tribunal de Guerre en Lithuanie. Les propositions des Evêques de l'Eglise Grecque qui sollicitoient le droit de séance dans le Sénat ont été rejettées. Dans la séance du 18 de ce mois, on délibéra sur les dettes qu'on réclame à la charge de la Maison Electorale de Saxe & dont il avoit été question dans la Diete Générale de Convocation; mais Sa Majesté se chargea de traiter Elle-même cette affaire avec la Cour de Dresde. Le 19, le Primat fit le rapport de ce qui s'étoit passé dans les conférences qu'il avoit eues avec les Ministres de Russie & de Prusse, particulierement à l'occasion des limites. Il fut résolu en conséquence de confirmer le Traité de Grzumulkowski, de nommer des Commissaires pour applanir les difficultés, d'entrer en négociation sur une nouvelle alliance avec la Russie & de renvoyer à la prochaine Diete Générale les réglemens à faire sur ces objets. On chargea aussi d'autres Commissaires de terminer les disputes qui se sont élevées touchant les limites entre les Sujets des Provinces du Royaume & ceux des Etats voisins appartenans au Roi de Prusse. Le même jour, les Comtes Frédéric & Charles de Bruhl prêterent serment en qualité de Nobles de Pologne. La charge de Sommeiller dont ce dernier étoit pourvu a été donnée au sieur Potocki, Staroste de Glinian.

Le 20, l'Ordre Equestre ayant insisté sur le renvoi des troupes Russes, le Roi lui fit dire par son Grand Chancelier que l'Impératrice de Russie avoit ordonné à ses Généraux de se retirer avec leurs troupes du Territoire de Pologne. On adjugea ensuite au dernier Maréchal de la Diete d'Election & au Maréchal actuel de la Diete de Couronnement soixante mille florins de Pologne & seize mille au Secrétaire: on laissa en même temps au Roi le soin de fixer le jour où il plairoit à Sa Majesté de donner au fils aîné du Duc de Biren pour lui & pour le Duc son pere l'investiture du Duché de Courlande: on confirma à cette occasion les droits du Duc & les libertés des Sujets. Quant à l'affaire des Dissidens, le Primat décida qu'il falloit s'en tenir, à cet égard, à ce qui avoit été réglé dans la derniere Diete Générale de Convocation & confirmé par les *Pacta Conventa*.

La Princesse de Radziwill, épouse du Pa-

latin déposé de Wilna, est arrivée de Hongrie & a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté.

De Coppenhague, le 5 Janvier 1765.

Il paroît ici une Ordonnance du Roi, datée du 27 Décembre dernier, par laquelle Sa Majesté prolonge encore pour cette année l'amnistie qu'Elle a bien voulu accorder le 30 Décembre 1762 à tous les déserteurs de la Marine.

Pendant le cours de l'année derniere, il est né dans cette Capitale 2645 personnes & il en est mort 3673. Dans le Bailliage de Drontheim, le nombre des naissances a été de 5045 & celui des morts de 4128. Il y a eu parmi ces derniers cinquante-deux personnes âgées de quatre-vingt à quatre-vingt-dix ans; quarante & une, de quatre-vingt-dix à cent; huit, de cent à cent six, un homme de cent dix & une femme de cent dix-neuf.

De Ratisbonne, le 7 Janvier 1765.

Ce matin, la Diete s'est assemblée pour la premiere fois depuis les vacances; mais elle n'a délibéré sur aucun objet.

Les présens que les Députés du Magistrat de cette Ville sont chargés de remettre à la Princesse de Baviere, future épouse du Roi des Romains, consistent en un bassin d'argent artistement travaillé & une aiguiere de même métal, représentant l'Aigle Impériale avec une couronne d'or d'un travail précieux. Les réjouissances publiques ont commencé hier à Munich. Tous les Chevaliers de l'Ordre de Saint George de Baviere y ayant été invités, notre Suffragant, & le Baron de Fechenbach, Ministre Comitial de Wurtzbourg, Chevaliers de cet Ordre, partirent d'ici le même jour pour y assister.

De Lisbonne, le 25 Décembre 1764.

On a arrêté la semaine derniere & conduit sur le champ dans les prisons de la Junqueire le sieur Bernardin da Costa, Payeur Général de l'Arsenal : il y a lieu de croire que c'est par ordre de la *Junta da Inconfidencia*, Chambre de Justice établie pour la recherche, l'examen & la punition de ceux qui parlent ou qui agissent contre le Gouvernement.

Un Negre, nommé Firmien da Costa, ayant sçu qu'on avoit arrêté son Maître Emmanuel Cabral, accusé d'avoir tué un Soldat, a quitté les bois où il s'étoit refugié, est venu de plein gré se mettre entre les mains de la Justice, & a déclaré que lui seul étoit coupable de cet assassinat & que son Maître étoit innocent. Après un mur examen, on a reconnu l'innocence du Maître qui a été remis en liberté, & le Negre a été pendu.

De Madrid, le 8 Janvier 1765.

Avant-hier, jour de l'Epiphanie, le Roi, accompagné des Grands, des Ambassadeurs, des Majordomes de semaine & des Gentils-hommes de Bouche & de Chambre, assista, dans la Chapelle du Palais, à la Grand'Messe qui fut célébrée par le Cardinal Patriarche. Sa Majesté offrit, selon l'usage, entre les mains de ce Prélat, trois calices très-riches avec l'or, l'encens & la myrre. Le lendemain, le Roi & la Famille Royale partirent de cette Capitale pour se rendre au Palais Royal du Pardo.

Sa Majesté a nommé Corrégidor de Villena Don Pierre-Alexandre de Rivera. Don Garcia Nuñez de Haro & Don Fernand de la Mora Velarde ont été nommés en même temps Alcades-Majors, l'un à Palma dans l'Isle de Mayorque, & l'autre à Valence.

De Gênes, le 7 Janvier 1765.

Les troupes de la République, qui composoient la Garnison de Saint-Florent, sont arrivées ici hier; le sieur de Scheiber, qui les commandoit, a rapporté les détails suivans. Le 30 Décembre au matin, on découvrit de la Place une Frégate, deux Chebecs & cinq Bâtimens avec Pavillon François, qui louvoyoient entre la Tour de la Mortella & le Pays de Nonza; la Tour de Mortella fit un signal à la suite duquel les Rebelles tirerent un coup de canon sans boulet. On dépêcha alors deux Chaloupes de l'Escadre Françoise, l'une à la Tour de la Mortella, l'autre à la Tour de la Vechiaia; celle-ci revint aussi-tôt parlementer avec la Frégate. Un moment après, quatre Polacres s'avancerent vers Saint-Florent en louvoyant à la portée du canon de la Tour & de la batterie de Fornali, & débarquerent les

troupes & les provisions qu'elles avoient à bord, sans le moindre obstacle de la part des Rebelles. La Frégate & les deux Chebecs ont continué leur route vers la Bastie.

Le Comte de Marbeuf, qui commande les troupes Françoises, après avoir fait entrer dans Saint-Florent la Garnison qui y étoit destinée, a fait voile pour se rendre à la Bastie; mais on a appris que les vents contraires l'ayant empêché de doubler le Cap Corse, il a été obligé de relâcher au Port de Livourne.

De Londres, le 16 Janvier 1765.

La Chambre des Pairs se rendit le 11 auprès du Roi & lui présenta l'Adresse suivante.

« Très-Gracieux Souverain.

» Nous, les très-soumis & très-fideles » Sujets de Votre Majesté, les Lords Ecclésiastiques & Séculiers, assemblés en Parlement, rendons à Votre Majesté nos humbles actions de graces pour son très-gracieux Discours émané du Trône.

» Nous recevons avec reconnoissance la » marque de bonté que Votre Majesté nous » donne en nous informant du mariage arrêté » entre le Prince Royal de Danemarck & la » Princesse Caroline-Mathilde, sœur de Votre Majesté, & nous prions Votre Majesté » de recevoir les assurances de la pleine satisfaction que nous donne cette alliance, laquelle, moyennant le secours de la Providence, ne peut manquer de cimenter & » d'affermir l'union qui subsiste depuis si longtemps entre les Couronnes de la Grande-Bretagne & de Danemarck, & de concourir par-là au soutien de la cause Protestante.

» Nous voyons avec un sincere plaisir que » les événemens de l'année derniere semblent » nous promettre la durée de la paix qui a été si » heureusement conclue, & nous recevons » avec reconnoissance la déclaration que V. M. » a bien voulu nous faire de la résolution où » Elle est de maintenir exactement cette paix. » Nous espérons que les nouvelles assurances » que les Cours de France & d'Espagne ont » données de leurs bonnes dispositions, que » le repos de l'Empire confirmé par le choix » unanime d'un successeur à la dignité Impériale, & que la paisible Election du Roi de Pologne, contribueront à assurer la tranquillité » générale de l'Europe & à la fixer pour longtemps sur une base ferme & durable. Nous » prenons la liberté d'assurer Votre Majesté » que l'état de tranquillité où sont actuellement les affaires du dehors présentant à votre Parlement une occasion favorable de » délibérer sur ces objets, dont il peut résulter » de grands avantages pour le bonheur intérieur & la tranquillité de ses Royaumes, » nous n'épargnerons de notre côté ni soins » ni attentions pour accroître le bien-être & » la gloire de notre Patrie.

» Permettez-nous, Sire, d'offrir à Votre » Majesté nos humbles remercîmens pour » l'approbation gracieuse qu'Elle a bien voulu » donner à notre conduite passée, & de l'assurer, de la maniere la plus forte, que nous » persisterons constamment dans notre zele & » nos efforts pour maintenir l'obéissance due » aux loix & le respect dû à l'autorité législative de ce Royaume, & pour établir les réglemens qui paroîtront les plus propres à » procurer l'avantage & le soutien mutuels » des Domaines de Votre Majesté.

» C'est avec des cœurs pleins de soumission » & d'affection que nous présentons nos très-sinceres actions de graces à Votre Majesté » pour le soin paternel & le tendre intérêt » qu'excitent en Elle les embarras où vos » Sujets se trouvent réduits par une guerre » longue & onéreuse, & pour les desirs vraiment dignes d'un Roi, que témoigne Votre Majesté de voir votre Parlement saisir » toutes les occasions de soulager votre peuple. Animés de ces sentimens, nous assurons Votre Majesté que nous travaillerons » avec la modération, l'unanimité & la célérité qu'Elle nous recommande, à remplir les » grands & importans objets sur lesquels Elle » a dirigé notre attention. »

Le Roi fit à cette Adresse la Réponse suivante.

« Mylords.

» Je vous remercie de cette Adresse pleine » de soumission & d'attachement. La satisfaction que vous me témoignez sur le mariage projetté de la Princesse Caroline-

» Mathilde, ma sœur, m'est particulierement » agréable; & j'accepte avec plaisir les assurances que vous me donnez de votre zele & » de vos efforts pour augmenter la prospérité » de mes Royaumes & le bonheur de mon » Peuple, objets que j'aurai toujours le plus » à cœur. »

Le 12, la Chambre des Communes présenta également au Roi son Adresse de remercîment; on en donnera la traduction l'ordinaire prochain.

Le Chevalier Guillaume Pynsent est mort il y a quelques jours dans le Comté de Somerset: il a nommé pour son légataire universel le sieur Guillaume Pitt qu'il ne connoissoit pas & lui a laissé 2500 liv. sterlings de rente & 100, 000 liv. sterlings en argent comptant.

De Versailles, le 23 Janvier 1765.

Le Comte d'Eu arriva à la Cour le 19 de ce mois & eut l'honneur de saluer, le 20, Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale. Le même jour, le Marquis de Levis prêta serment entre les mains du Roi pour le Gouvernement d'Artois que Sa Majesté a séparé de celui de Picardie.

Le Roi a donné l'Abbaye de la Faise, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bordeaux, à l'Abbé de Guyonnes de Montbalen, Doyen de l'Eglise de Bordeaux & Vicaire Général du même Diocèse; & l'Abbaye de Grandchamp, Ordre de Prémontré, Diocèse de Chartres, à l'Abbé Arnaud, Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres & Directeur Général de la Gazette de France.

Le sieur Patte, Architecte du Prince Palatin Duc régnant de Deux-Ponts, eut l'honneur de présenter, le 20, à Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille Royale, un Volume intitulé: *Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, précédés d'un Tableau du progrès des Arts & des Sciences sous ce regne, ainsi que d'une Description des honneurs & des Monumens de gloire accordés aux Grands Hommes, tant chez les Anciens que chez les Modernes.*

De Paris, le 25 Janvier 1765.

Le Roi a fait publier la Déclaration suivante donnée à Versailles le 19 Janvier 1765.

Sa Majesté s'étant fait rendre compte dans son Conseil des plaintes qui lui sont revenues sur la conduite que le Canton de Schwitz a tenue depuis dix-huit mois, relativement aux affaires de son service & de l'alliance qui subsiste entr'Elle & le louable Corps Helvétique; & Sa Majesté ayant reconnu dans tous les procédés indécens que ce Canton s'est permis, des marques certaines que ses sentimens & ses dispositions ne répondent nullement à tout ce qu'Elle devoit attendre des témoignages constans & multipliés de sa généreuse protection & de sa bienveillance pour ce Canton; Elle a résolu, de l'avis de son Conseil, & pour satisfaire à ce qu'exige la dignité de sa Couronne, de rompre toute alliance avec ledit Canton de Schwitz, & de le priver, ainsi que tous ses Sujets, des avantages qu'ils en retiroient, soit chez eux, soit dans son Royaume: en conséquence, Sa Majesté a déclaré & déclare, par ces Présentes signées de sa main, qu'Elle ne compte plus ledit Canton de Schwitz au nombre de ses chers, anciens & fideles Alliés du louable Corps Helvétique, & qu'Elle n'entend plus conserver à son service les troupes dudit Canton qui s'y trouvent actuellement, soit dans le Régiment des Gardes-Suisses, soit dans les autres Régimens Suisses à sa solde: leur ordonnant de se retirer dans leur Canton ainsi & de la maniere qu'il leur sera prescrit de sa part. Sa Majesté ordonne pareillement à tous les Cent-Suisses de sa Garde, Suisses des Douze & des Appartemens, Suisses employés dans les Châteaux, Maisons, Jardins & Bâtimens de Sa Majesté, Suisses de Portes, & autres du Canton de Schwitz, de vuider le Royaume dans l'espace d'un mois après la publication de la présente Déclaration, à peine d'y être contraints par toutes voies dues & raisonnables; défendant Sa Majesté à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient dans son Royaume, de garder ni recevoir lesdits Suisses du Canton de Schwitz, à leurs gages ou autrement, à peine de désobéissance, &c.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 25 Janvier 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 28 JANVIER 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Bassora le 5 Septembre 1764.

LA Perse est toujours en proie aux violences de plusieurs petits Tyrans qui profitent de la confusion des affaires pour la ravager. Kerim Kan n'est pas assez puissant pour s'opposer à leurs excès : ce Prince continue de combattre son frere rebelle : il n'a pas pris le titre de Roi & ne se donne que celui de Uckil, c'est-à-dire, Procureur du Prince qui sera Roi. La crainte des troubles qui ne manqueront pas d'arriver à sa mort a empêché jusqu'ici ceux des Catholiques & des Marchands Arméniens qui sont sortis de Perse, de retourner dans ce Royaume.

De Petersbourg, le 21 Décembre 1764.

L'Impératrice, voulant témoigner au Général Weymar la satisfaction qu'Elle a des soins qu'il s'est donnés dans l'instruction du procès du Sous-Lieutenant Miranowitz, lui a fait présent du bien de campagne que le feu Conseiller-Intime Golbach possédoit en Livonie. Sa Majesté Impériale a envoyé au Comte d'Osterman, son Ministre à Stockolm, les marques de l'Ordre de Sainte Anne.

On mande de Moscou que l'Ambassadeur de la Porte, qui se sentoit déjà indisposé avant son départ de cette Capitale, étoit tombé si dangereusement malade, en route, qu'on désespéroit de sa vie.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 2 Janvier 1765.

Hier, le Roi reçut, à l'occasion du renouvellement de l'année, les complimens des Sénateurs du Royaume, des Ministres de la Couronne & des Ministres Etrangers, ainsi que des personnes de la premiere distinction. Les Députés des Magistrats de la Ville eurent aussi l'honneur de rendre leurs respects à Sa Majesté.

Le 31 du mois dernier, deux Sénateurs allerent prendre, au Palais de Brühl, le fils aîné du Duc de Biren & le conduisirent à la Cour dans un carrosse d'Etat du Roi attelé de huit chevaux & suivi d'un grand nombre de Gentilshommes à cheval. Sa Majesté, assise sur le Trône & environnée des Grands Officiers de la Couronne, donna à ce Prince l'investiture des Duchés de Courlande & de Semigalle, qu'il reçut en son nom & en celui du Duc son pere. Après cette cérémonie, il fut reconduit avec le même cortege au Palais où le Primat lui donna un somptueux repas auquel assisterent tous les Sénateurs & les principaux Officiers de la Couronne. On a réservé dans le Diplôme qui lui fut remis les droits & prééminences du Duc, d'une part, &, de l'autre, les privileges & libertés des Etats.

La Diete de Couronnement a conféré pendant le cours de ses séances la place de Grand-Trésorier de Lithuanie au Comte Brzostowski ; celle de Sous-Trésorier au Général Ronicker ; la Starostie de Piazeno au sieur Piaskowski ; la Châtellenie de Burk au sieur Kurapacknecki ; le Secrétariat Séculier de la Couronne au Général Kossowski ; la charge de Référendaire Civil au sieur Malachowski, Staroste de Petrikau ; les trois Notariats de la Couronne au Prince Sulkowski, & aux sieurs

Ogrodati & Gurawski, & l'emploi de Panetier de la Couronne au Général Branicki, Starofte de Halicz. Le fieur Mezyk a obtenu l'Evêché de Premiflau ; le fieur Curski, Official de Warfovie, celui de Chelm, & le fieur Gudrocyk, Prevôt de Wilna, celui de Livonie.

De Berlin, le 16 Janvier 1765.

Le 8 de ce mois, le Comte de Woronzow, Grand Chancelier de Ruffie, prit congé de Leurs Majeftés & de toute la Famille Royale. Il vient de partir avec la Comteffe fon époufe & la Comteffe de Stroganow leur fille pour retourner à Peterfbourg. Le Général-Major de Gudowitz & le Colonel de Gourief, tous deux au fervice de Ruffie, font auffi partis pour la même Ville.

Sa Majefté a nommé Bailli de Muhlenhorf & de Muhlenheck le fieur de Durengshofen, Général-Major de fes Armées & Chef d'un Régiment d'Infanterie qui eft en garnifon à Francfort fur l'Oder.

De Lifbonne, le 1^r Janvier 1765.

Leurs Majeftés reçurent, le 26 du mois dernier, à l'occafion des Fêtes, les complimens des Miniftres Etrangers & de la principale Nobleffe.

Le même jour, vers les onze heures du matin, on reffentit une très-violente fecouffe de tremblement de terre : elle fut précédée & accompagnée d'un bruit fouterrein qui répandit l'allarme dans toute la Ville. L'épouvante fut fi vive dans quelques Eglifes qu'on vit plufieurs Prêtres abandonner l'Autel & fuir avec leurs habits facerdotaux. Cette fecouffe n'a cependant caufé aucun dommage. La marée étoit baffe alors & l'on a obfervé que les eaux qui étoient auparavant fort tranquilles s'éleverent tout-à-coup confidérablement. Le temps avoit été très-mauvais pendant toute la matinée & il étoit tombé, vers les cinq heures, une pluie confidérable accompagnée d'un très grand vent & de violens coups de tonnerre. La pluie n'a prefque point ceffé pendant tout ce jour.

De jeunes gens affemblés la veille de Noel dans l'Eglife de la Grace y ont occafionné tant de tumulte que les Religieux n'ont pu célébrer la Meffe de minuit, & ont été obligés de faire fortir tout le monde de leur Eglife où il s'eft donné plufieurs coups de couteaux & d'épées. Le même défordre a été fur le point d'arriver chez les Religieux Pauliftes ; les Officiers de Juftice qui fe trouverent dans l'Eglife de ces Religieux arrêterent quelques mutins, ce qui appaifa le tumulte.

De Naples, le 5 Janvier 1765.

Le Roi, depuis fon retour en cette Capitale, a affifté trois fois au Spectacle du Théâtre de Saint Charles.

L'Elu du Peuple fe rendit, le 1^r de ce mois, au Palais du Roi à l'occafion du renouvellement de l'année & offrit en préfent à Sa Majefté, fuivant l'ufage, des fruits, des fleurs & des légumes, ainfi que des animaux du Pays.

Don Sebaftien Tauver, Lieutenant-Colonel & Sergent-Major du Régiment Suiffe d'Iauch, a obtenu le grade de Colonel d'Infanterie.

Tous les Vaiffeaux de guerre de Sa Majefté fe trouvent actuellement dans le Port. On ne travaille plus avec la même activité à l'armement des deux Chebecs deftinés à retourner dans la Mer Adriatique. On attribue ce rallentiffement à la nouvelle qui s'eft répandue du refus qu'une ou deux Puiffances Barbarefques ont déjà fait d'obferver le Traité qu'elles ont conclu avec les Vénitiens ; ce qui dès-lors obligeroit la République de veiller elle-même à la sûreté du Golfe de Venife.

De Rome, le 9 Janvier 1765.

Le Souverain Pontife fe rendit le 5 de ce mois, veille de l'Epiphanie, à la Chapelle Pauline du Quirinal où il affifta avec vingt-fix Cardinaux aux premieres Vêpres qui furent chantées à l'occafion de cette folemnité. Le lendemain, Sa Sainteté y entendit la Grand'-Meffe que célébra le Cardinal Lante, Sous-Doyen du Sacré College.

Le Prélat Millo, actuellement Vice-Légat de Ferrare, eft deftiné à remplir la place qu'occupoit à la Confulte le Prélat Sforza Cefarini, devenu Chef de fa Maifon par la mort du Duc fon frere aîné. On affure que le Prélat Landi paffera à Ferrare en qualité de Vice-Légat.

On fit avant-hier au foir l'ouverture du Théâtre de cette Ville. On repréfenta fur celui d'Argentine *Eumene*, Opéra de l'Abbé Pizzi, dont la Mufique eft du fieur Sacchini, Napolitain.

Le Cardinal Colonna de Sciarra est mieux depuis quelques jours & l'on espere que sa santé sera bientôt rétablie.

De Florence, le 11 Janvier 1765.

L'Empereur a accordé une place de Lieutenant dans ses troupes au fils du sieur Grassefchi, âgé de quelques mois, que le Maréchal de Botta, Chef de ce Gouvernement, a tenu sur les Fonts de Baptême au nom de Leurs Majestés Impériales & Royale. Le sieur Grassefchi, Major dans les mêmes troupes, a obtenu le grade de Lieutenant-Colonel. L'Empereur a accordé une pension de quinze cents livres à la veuve du Chevalier Guazzesi, ci-devant Intendant des Rivieres, Ponts & Chaussées de la Province de Pise.

L'Infant Duc de Parme, au nom duquel on a tenu ici, il y a quelques mois, sur les Fonts de Baptême le fils du Marquis de Viviani, chargé des affaires du Roi de Naples auprès de cette Régence, a envoyé à l'épouse de ce dernier un bracelet enrichi de brillans avec le portrait de Son Altesse Royale.

De Londres, le 18 Janvier 1765.

Aujourd'hui, on a célébré à la Cour l'anniversaire de la naissance de la Reine. Leurs Majestés ont reçu à cette occasion les complimens des Ministres Etrangers & de la Noblesse.

Le 11, les Communes ouvrirent leurs séances par la lecture d'un Bill qui a pour objet de permettre la libre entrée des provisions d'Irlande dans ce Royaume, & examinerent une Requête des Négocians de la Nation intéressés au commerce de l'Amérique. Ils y sollicitent une prolongation de terme, attendu qu'ils n'avoient pu par diverses raisons retirer au temps prescrit leurs effets des Isles restituées à la France & à l'Espagne. La Chambre renvoya l'examen de cette affaire à un Comité qui sera chargé d'en faire le rapport. Elle ordonna en même temps qu'on remît devant elle les papiers relatifs à l'acquisition ou à la cession de l'Isle de Man & aux réglemens établis pour y prévenir la contrebande.

La même Chambre présenta à Sa Majesté, le 12 de ce mois, l'Adresse suivante.

« Très-Gracieux Souverain.

» Nous, les très-soumis & très-fideles Sujets de Votre Majesté, les Communes de la » Grande-Bretagne, assemblées en Parlement, » présentons à Votre Majesté les très-humbles » actions de graces de cette Chambre pour » son très-gracieux Discours émané du Trône.

» Permettez-nous en même temps d'offrir » à Votre Majesté nos respectueuses félicitations sur le mariage qui doit se conclure » entre le Prince Royal de Danemarck & Son » Altesse Royale la Princesse Caroline-Mathilde, aussi-tôt que leurs âges respectifs le » permettront : cette heureuse union ne peut » être que très-agréable à vos fideles Communes, puisqu'elle tend à cimenter & à affermir l'ancienne alliance de la Couronne » de la Grande-Bretagne avec celle de Danemarck & à donner par-là une nouvelle force » à la Religion Protestante.

» Nous prenons aussi la liberté de témoigner notre satisfaction de ce que les événemens de l'année derniere annoncent la » durée de la paix si heureusement établie » & maintenue par la sage & ferme conduite » de Votre Majesté; & nous espérons que » les nouvelles assurances que les Cours de » France & d'Espagne ont données de leurs » bonnes dispositions, que le choix unanime » d'un successeur au Trône Impérial, & que » la paisible Election du Roi de Pologne concourront à assurer & confirmer la tranquillité générale de l'Europe. Dans cette situation nous croyons qu'il est de notre devoir » de donner notre attention particuliere aux » réglemens les plus propres à procurer le » bonheur intérieur & la prospérité de ces » Royaumes.

» Votre Majesté peut être assurée de notre » empressement & de notre promptitude à » lever les subsides qui seront jugés nécessaires pour le service courant de cette année. » Dans la persuasion où nous sommes de l'intérêt paternel que Votre Majesté prend au » soulagement & au bien-être de son peuple » en nous recommandant l'accroissement du » revenu public & la diminution de la dette » Nationale, opérations dont dépend la sûreté » future de la Grande-Bretagne, nous nous » appliquerons avec tout le zele & toute l'assiduité possibles à mettre en exécution toutes les mesures qui pourront concourir à » ces grands & salutaires objets, & que permettront les circonstances des temps & l'état des Domaines de Votre Majesté.

» Nous recevons avec la plus vive recon-

» noissance les témoignages gracieux que » Votre Majesté nous a donnés de sa tendre » affection & de son soin constant pour l'a» vantage & le soutien mutuels de tous ses » Sujets ; nous assurons Votre Majesté qu'a» nimés de ces sentimens, nous tâcherons de » mériter la confiance qu'Elle daigne mettre » en nous, en suivant toutes les mesures qui » nous paroîtront avantageuses à l'intérêt pu» blic ; & nous y travaillerons avec la modé» ration & la fermeté propres à concilier & à » assurer la soumission due aux loix & le res» pect dû à l'autorité législative de la Grande» Bretagne. »

Le Roi fit à cette Adresse la réponse suivante.

« Messieurs.

» Je vous remercie de votre Adresse pleine » de soumission & d'attachement. Le contente» ment que vous me témoignez à l'égard du » mariage arrêté entre ma sœur la Princesse » Caroline-Mathilde & le Prince Royal de » Danemarck me cause un véritable plaisir, » & je ne suis pas moins satisfait des assurances » que vous me donnez des efforts avec lesquels » vous contribuerez à augmenter la splendeur » & la prospérité de mon Royaume, & à ac» croître le bien être de mon Peuple, le prin» cipal objet de mes soins. »

Le Chancelier de l'Echiquier remit, le 15, à la Chambre des Communes le Message suivant.

« George Roi.

» Sa Majesté ayant reçu de l'Ambassadeur » du Roi Très-Chrétien une déclaration faite » par ordre de sa Cour & contenant une propo» sition pour régler, arranger & liquider les » comptes relatifs à la subsistance & à l'entre» tien des prisonniers de guerre, Elle souhai» teroit, actuellement que son Parlement est » assemblé, de sçavoir les sentimens de ses » fideles Communes, avant de se déterminer » à prendre une résolution décisive sur cet ob» jet. Elle a ordonné pour cet effet qu'on remît » à la Chambre une copie de ladite déclaration » avec les comptes dont il est question. »

En conséquence de ce Message, le Chancelier de l'Echiquier remit à la Chambre les pieces qui y sont mentionnées, & l'on renvoya au 21 l'examen de cette affaire.

Sa Majesté a donné au Colonel Raph Burton le 3e Régiment d'Infanterie, vacant par la mort du Colonel Jean Craufurd ; & au Colonel William Howe le 46e Régiment d'Infanterie, vacant par la mort du Lieutenant-Général Thomas Murray.

Le Gouvernement a, dit-on, expédié à Portsmouth un ordre de faire partir sur le champ trois Vaisseaux de ligne pour aller joindre l'Escadre du Chevalier William Burnaby dans les Indes Occidentales.

La Compagnie des Marchands qui font le commerce d'Afrique a pris la résolution d'embarquer sur les premiers Vaisseaux qui partiront pour cette partie du monde un renfort de troupes pour augmenter les différentes Garnisons qui sont sur la côte de Guinée.

On vient d'apprendre la perte de l'*Albion*, Vaisseau de la Compagnie des Indes, qui étoit prêt à partir de la rade de Morgate pour la côte de Coromandel. Un violent coup de vent l'a fait chasser sur ses ancres, & il s'est brisé sur les sables de la pointe appellée North-Foreland. Le Capitaine, les Officiers & l'Equipage se sont sauvés ; & , de quarante-trois coffres remplis d'argent, qui avoient été embarqués sur ce Vaisseau, un seul a été perdu. On a aussi retiré les dépêches & quelques effets précieux.

Suivant des lettres écrites de Tabago, le Gouverneur Melville s'étoit rendu à la Baye de la Barbade qui est sur la partie au vent de Tabago, dans le dessein d'y construire une Ville.

Actions. Banque & Indes, *sans prix fixe*. Annuités à 3 pour 100, 83 $\frac{1}{2}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 97 $\frac{7}{8}$ à 98.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 28 Janvier 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 1er FÉVRIER 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 8 Janvier 1765.

LE Roi a ordonné à la Commission du Trésor de faire rédiger incessamment les instructions relatives à la Douane Seigneuriale & de modérer la taxe en faveur des Négocians. Quoique l'imposition du péage général sur la Province de Prusse ait passé, dans la Diete, à la pluralité des voix, Sa Majesté, voulant cependant maintenir les anciens droits de cette Province, a résolu de mettre en usage tous les moyens de persuasion pour engager les habitans à acquiescer volontairement à cette imposition dans la prochaine Diete Générale.

La Diete a laissé à la disposition du Roi de nommer les Ambassadeurs chargés de notifier aux Cours Etrangeres le Sacre de Sa Majesté. Les Commissaires, qu'on avoit nommés pour recevoir de la Ville foi & hommage, partiront incessamment. Il a été arrêté par la Diete qu'on établiroit ici une Académie aux dépens du Pays.

L'Evêque de Cracovie n'a point assisté à la cérémonie de l'investiture du Duché de Courlande. Ce Prélat avoit pris congé de Sa Majesté quelques jours auparavant.

Ces jours derniers, le Prince Poniatowski, frere du Roi & Grand Chambellan de la Couronne, a reçu les Lettres-Patentes qui le mettent en possession de la Starostie de Zipse.

Le Prince Czartoriski, Grand Chancelier de Lithuanie, a remis au Grod de cette Ville un Acte solemnel par lequel il refuse de se charger de l'administration des biens du Prince Radziwill.

La Chancellerie a fait expédier des Universaux pour la tenue des Dietes de Relation.

De Coppenhague, le 12 Janvier 1765.

Sa Majesté a prolongé encore pour cette année l'amnistie accordée en faveur des troupes de terre de Danemarck & de Norwege.

Le Baron de Springporthen, Envoyé Extraordinaire de Suede auprès du Roi, est parti de cette Ville pour Stockolm où il se propose de rester pendant la Diete. Il a laissé ici chargé des affaires de sa Cour le sieur de Scheven, Secrétaire de Légation.

Une Ordonnance, datée du 25 Décembre, défend l'entrée des cardes à laine dans le Bailliage d'Aggerhuus en Norwege.

Le sieur Gor, qui a été appellé ici pour jetter en fonte la Statue de Frédéric V, travaille aux préparatifs de cette opération. La Compagnie des Indes de cette Ville, qui s'est chargée de l'érection de cette Statue, concourt de tout son pouvoir à l'accélération de cet ouvrage : elle a notifié dans les papiers publics que les travaux entrepris par le sieur Gor sont pour le compte de la Compagnie, & qu'en conséquence elle étend aux ouvriers qu'il y employera les privileges qu'elle accorde à ceux qui sont occupés dans les chantiers.

On voit ici un état suivant lequel il est arrivé des Isles Danoises de l'Amérique, pendant l'année 1764, vingt-cinq cargaisons de sucre, contenant 10900 barriques.

Il est né dans le Bailliage de Zélande, pendant le cours de l'année derniere, 7181 personnes, & il en est mort 7132 ; dans celui d'Aggerhuus, les naissances ont été de 10712, & les morts, de 8989. Dans le premier Bail-

liage, il est mort trente-quatre personnes de quatre-vingt ans à quatre-vingt-dix; seize de quatre-vingt-dix à cent; trois de cent passés & une de cent quatorze; & dans le second Bailliage trois cents soixante & une de quatre-vingt ans & plus; cent quatre de quatre-vingt-dix; onze de cent; une de cent cinq & une de cent sept.

De Vienne, le 16 Janvier 1765.

Le Comte de Konigsfeld, Ambassadeur Extraordinaire de l'Electeur de Baviere, eut, le 13 de ce mois, ses audiences de Leurs Majestés Impériales & Royale & du Roi des Romains, & leur présenta ensuite les Barons de Lerchenfeld, le Comte de la Perouse & le Baron de Zettwitz, Chambellans de Son Altesse Electorale, attachés à cette Ambassade. Le lendemain, ce Ministre eut aussi audience des Archiducs & des Archiduchesses.

Le Général Comte de Minuzi, Chambellan de l'Electeur de Baviere, est arrivé ce matin de Munich & a apporté la nouvelle de la célébration du mariage du Roi des Romains avec la Princesse Marie-Josephe de Baviere que Son Altesse Electorale a épousée par procuration le 13 de ce mois. Le Comte de Minuzi a d'abord été conduit par l'Ambassadeur de la Cour de Baviere à l'audience du Roi des Romains à qui il a remis l'anneau nuptial, & il a reçu ensuite ses audiences de Leurs Majestés Impériales & Royale. Le mariage sera célébré ici le 23 de ce mois.

Hier, le Comte de Salm, Grand-Maître de la Maison du Roi des Romains, le Comte de Sternberg & la Comtesse d'Apremont-Linden, l'un Grand Maître, l'autre Grande-Maîtresse de la Maison de la Reine des Romains, sont partis avec plusieurs autres personnes qui doivent former la Cour de cette Princesse, pour aller à sa rencontre jusqu'à Lambach sur les frontieres de la Haute-Autriche. Le Roi des Romains ira aussi au-devant d'elle jusqu'à Lintz, & Leurs Majestés Impériales & Royale iront la recevoir à Molck.

Le Comte de Kaunitz-Questemberg, fils puîné du Prince de Kaunitz-Ritberg, a été nommé par l'Empereur Conseiller-Aulique de l'Empire: il a été introduit dans le Conseil, le 14 de ce mois, par le Comte d'Uhlfeld, Grand-Maître de la Maison de Leurs Majestés Impériales & Royale.

L'Evêque-Prince de Passau est arrivé ici ces jours derniers.

Suivant des lettres de Carinthie, on a tué dans ce Duché, il y a quelques semaines, une bête féroce que l'on croit être une hyene & qui avoit déjà dévoré plusieurs personnes. Un loup, qui avoit également mis à mort un grand nombre de personnes, a été tué aussi par un Chasseur au moment même où cet animal alloit dévorer une jeune fille sur laquelle il s'étoit jetté & qu'il avoit déjà cruellement déchirée. Ce Chasseur a eu l'adresse de lui tirer son coup de fusil dans le flanc sans blesser la jeune fille.

Il est né dans cette Capitale, pendant le cours de l'année derniere, 6080 personnes, & il en est mort 6477, dont deux seulement ont péri par accident.

De Ratisbonne, le 16 Janvier 1765.

On attribue en partie l'inaction de la Diete à l'absence de quelques Ministres. Celui de Saltzbourg est allé à Munich pour complimenter, de la part de son Maître, la nouvelle Reine des Romains & l'Electeur de Baviere son frere. Le Baron de Plotho, qui s'étoit rendu à Berlin, doit en être parti & arriver incessamment. On espere qu'après l'accommodement de l'affaire d'Osnabruck les délibérations de la Diete reprendront leur activité & qu'il y aura une promotion d'Officiers Généraux: il y a même apparence qu'on prendra quelques résolutions relatives à la visitation de la Chambre Impériale, objet sur lequel il paroît dans le public une très-longue Dissertation du sieur Strube, Conseiller de Justice d'Hanovre.

De Munich, le 16 Janvier 1765.

La Reine des Romains partira d'ici demain pour Vienne où elle arrivera le 22: l'Electeur son frere l'accompagnera jusqu'à Lambach, premiere station d'Autriche, où elle trouvera toutes les personnes qui doivent composer sa Maison. Elle sera aussi accompagnée jusqu'à Vienne par le Comte de Podstacski qui a déposé avant-hier son caractere d'Ambassadeur, ainsi que par la Comtesse son épouse.

Le Duc de Deux-Ponts & le Prince Frédéric son frere partiront ce soir, le premier pour Manheim, & le second pour Vienne. L'Evêque d'Augsbourg, qui a passé trois semaines en cette Ville, en partira aussi le 18 pour retourner à sa résidence.

De Cadix, le 8 Janvier 1765.

Les tempêtes & les pluies abondantes qu'on a essuyées ici & dans les environs ont fait dans

les campagnes des dégâts considérables ; il y a péri quelques personnes & une grande quantité de bestiaux de toute espece : les torrens ont entraîné des meubles, des pieces de bois & de très-gros arbres. Un Bateau a été submergé dans cette Baye & cinq femmes ont été noyées en cette occasion.

Le Navire François *l'Alexandre*, de Marseille, commandé par le Capitaine Scoty, & monté de vingt-neuf hommes d'équipage, indépendamment de quatre passagers, se trouvant, le 30 Décembre dernier, à la côte de San-Lucar de Bartameda sur les *Arenas Gordas*, vint mouiller forcément à la pointe de la Tour de Sainte-Hyacinthe ; la grosse mer, la force des vagues & l'impétuosité du vent firent craindre au Capitaine de périr sur ses ancres ; en conséquence il s'embarqua dans sa Chaloupe avec tout l'équipage & les quatre passagers, dans l'intention de se sauver à terre ; mais n'en étant plus qu'à une portée de fusil, la Chaloupe fut submergée par un coup de mer, & des trente-trois hommes qui s'y étoient embarqués, il ne s'est échappé que le Patron de Chaloupe, un Canonnier, deux Matelots & un Mousse. Suivant leur rapport, le Capitaine avoit pris avec lui tous ses papiers & une caisse remplie de galons & de quelques autres effets d'une valeur assez considérable. Quant au Navire, il a été secouru à temps par deux Pilotes & une vingtaine d'hommes qui, malgré le mauvais temps, l'ont amené heureusement & fait mouiller dans la riviere de San-Lucar, où il est actuellement en sûreté & confié aux soins du sieur Cellon, Vice-Consule de France en ce Port.

De Londres, le 24 Janvier 1765.

Le sieur Hans Stanley vient d'être nommé Vice-Amiral de l'Isle de Wight à la place du feu Lord Holmes.

Le 21 de ce mois, la Chambre des Pairs, ayant pris en considération le Message du Roi concernant les prisonniers François, résolut d'une voix unanime qu'il seroit présenté au Roi une Adresse pour remercier Sa Majesté de son Message & lui représenter que d'après l'examen des propositions contenues dans la déclaration faite par l'Ambassadeur de France, & de l'état des comptes qu'il avoit plu à Sa Majesté de communiquer à la Chambre, elle jugeoit qu'il étoit convenable à Sa Majesté d'accepter les propositions de la Cour de France sur cet objet. On nomma ensuite un Comité pour rédiger ladite Adresse qui sera présentée au Roi par les Lords à baguettes blanches. Le 22, les Communes résolurent qu'il seroit également présenté au Roi une Adresse pour inviter Sa Majesté à accepter les propositions de la France. Délibérant ensuite en grand Comité sur le subside, cette Chambre résolut qu'on employeroit pendant l'année 1765 seize mille Matelots y compris quatre mille deux cents quatre-vingt-sept hommes de troupes de Marine pour le service de mer, & accorderent pour ce service, y compris celui de l'artillerie des Vaisseaux, la somme de 832, 000 liv. sterlings ; ce qui fait 4 liv. sterlings par mois pour chaque Matelot & Soldat, le mois étant de vingt-huit jours & l'année de treize mois. C'est le même nombre de Matelots & la même dépense qu'il y a eu pour l'année 1764.

Les Communes ont fait la premiere lecture du Bill contenant des réglemens pour prévenir le commerce illicite qui se fait à l'Isle de Man. Cette Isle étant fort près du Continent & nullement soumise aux Douanes, facilite beaucoup la contrebande. Un Membre des Communes, en proposant le nouveau Bill, a représenté que ce trafic illicite portoit au commerce de la Grande-Bretagne un préjudice de 350, 000 livres sterlings par an.

Il doit être bientôt agité au Parlement jusqu'à quel point les Sujets du Roi dans les Colonies de l'Amérique pourront jouir du privilege d'engager les ouvriers Anglois à quitter le Royaume pour travailler à étendre les Manufactures des Colonies au préjudice de celles de la Métropole. Cette question donnera sûrement lieu à beaucoup de discussions.

On a appris les détails suivans au sujet du naufrage du Vaisseau de la Compagnie des Indes, *l'Albion*. Lorsqu'il toucha & s'ouvrit, l'eau étant déjà à la hauteur de huit pieds dans la calle, les Soldats, engagés au service de la Compagnie, forcerent le magasin & burent toutes les liqueurs ; des filoux volerent la plus grande partie des effets appartenans aux particuliers, & des Mariniers, qui vinrent de Morgate avec leurs Chaloupes, ne voulurent y recevoir aucune personne à moins de dix guinées par tête. Les Juifs qui avoient embarqué sur ce Bâtiment une grande quantité de corail se transporterent à Morgate pour tâcher de le sauver, mais ils n'en purent retirer qu'une seule caisse. Le Vaisseau est entierement enfoncé dans le sable & l'on n'en apperçoit que le haut des mâts.

Les dernieres nouvelles que l'on a reçues de la Floride Occidentale portent qu'on a déjà fait sur la culture de la cane de sucre de la Jamaïque plusieurs essais qui ont réussi : on ne doute point qu'avec les soins nécessaires ces plantations dans la Floride Occidentale ne soient poussées à un point de perfection aussi grand que celles des Colonies Françoises.

Nous venons de recevoir les nouvelles suivantes, datées du 20 Octobre dernier du camp de Tuscawaras, relativement aux progrès des troupes que commande le Général Bouquet. Elles sont arrivées à cette Place après dix jours d'une marche suivie quoiqu'elles ayent eu à traverser des torrens & des montagnes qui ont de temps en temps arrêté les chevaux de charge. Les Indiens aussi allarmés que surpris de voir que leurs bois ne les mettent pas à l'abri des poursuites des Anglois sont venus leur demander grace de la maniere la plus soumise ; si on ne leur accorde pas la paix, ils sont prêts à s'en retourner & à abandonner entierement leur Pays. Les Commandans Anglois ont eu des entrevues avec leurs Chefs, à qui ils ont vivement reproché leurs cruautés & leurs trahisons, particulierement la perfidie dont ils avoient usé envers nous depuis peu en amusant nos troupes sur le Lac Erié sous l'apparence d'une paix trompeuse & en assurant que leurs partis s'étoient retirés de nos frontieres, quoique dans ce temps-là même ils y commissent journellement de nouveaux meurtres qui n'ont cessé que depuis très-peu de temps. Les Indiens sont convenus de tout & ont demandé pardon. Les troupes du Général Bouquet vont pénétrer jusqu'au milieu de leurs établissemens où ils doivent amener les prisonniers qu'ils ont faits sur nous & nous les rendre : l'on dit qu'alors on fera la paix avec eux.

La Comtesse d'Harcourt, épouse du Grand Chambellan de la Maison du Roi, est morte ici le 16.

Actions. Banque & Indes, *sans prix fixe.* Annuités à 3 pour 100, 83 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 97 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de la Providence dans l'Isle appellée Rhode-Island, le 8 Janvier 1765.

L'assemblée générale de cette Colonie se tint ici cette semaine & se sépara hier. Elle a ordonné qu'il sera présenté au Roi une Adresse pour demander que notre commerce soit rétabli dans son ancien état ; que les Cours de l'Amirauté n'aient pas un pouvoir plus étendu dans les Colonies que les loix ne leur en donnent dans la Grande-Bretagne ; qu'on n'impose sur les Peuples de l'Amérique aucuns droits de papier marqué ou de taxes sans leur consentement, & que les Colonies ne soient point dépouillées des droits & prérogatives dont elles jouissent depuis longtemps.

De Versailles, le 30 Janvier 1765.

Le Roi a nommé dernierement à l'Abbaye Royale de Sainte-Menoux, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Bourges, la Dame de Sainte-Hermine, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint Louis de Poissy, Ordre de Saint Dominique, Diocèse de Chartres.

De Paris, le 1er Février 1765.

Il paroît des Lettres-Patentes du Roi, datées du 7 Janvier 1765, par lesquelles Sa Majesté autorise les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris à faire l'acquisition du terrein vague placé entre la rue Royale & celle de la Bonne-Morue tenant d'un côté à la façade de la Place de Louis XV, & de l'autre à deux maisons bâties sur la rue du Fauxbourg Saint-Honoré, pour y construire un nouvel Hôtel des Monnoies.

Le quarante-neuvieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 25 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 36444 ; celui de vingt mille livres au numéro 30752, & les deux de dix mille livres aux numéros 24975 & 39008.

Marie-Ursule de Klinglin, veuve de Valther Comte de Lutzelbourg, Mestre de Camp de Cavalerie, est morte le 23 en son Château de Lislejan, proche Strasbourg, âgée de quatre-vingt-deux ans.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 1er Février 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 4 FÉVRIER 1765.

De Petersbourg, le 1er Janvier 1765.

AVANT-HIER, l'Impératrice arriva de Czarsko-Zelo en cette Capitale & assista hier au Service qui fut célébré dans l'Eglise de Saint Pierre & Saint Paul pour le repos de l'ame de l'Impératrice Elisabeth.

Le Chevalier Macartney est arrivé ici pour y remplacer, en qualité d'Envoyé Extraordinaire de la Grande-Bretagne, le Comte de Buckingham, Ambassadeur de la même Cour auprès de Sa Majesté Impériale. Ces deux Ministres auront cette semaine, l'un sa premiere audience, & l'autre son audience de congé.

De Vienne, le 24 Janvier 1765.

La Reine des Romains est arrivée avant-hier au soir à Schonbrun. Le Roi des Romains étoit allé au-devant d'elle jusqu'à Lintz & l'Empereur jusqu'à Molck. L'Impératrice, le Prince Charles & la Princesse Charlotte de Lorraine dînerent avec elle à Weidlingsan, Maison de campagne du Prince de Kevenhuller aux environs de cette Capitale. La Reine des Romains a trouvé à son arrivée à Schonbrun toute la Noblesse rassemblée. Le Roi des Romains, qui l'y avoit précédée de quelques instans, l'a reçue à la descente du carrosse, & Leurs Majestés Impériales & Royale, suivies de toute la Cour, se sont avancées à sa rencontre jusqu'au haut de l'escalier; s'étant ensuite assises sous un dais dressé dans la grande Galerie, Elles ont admis toute la Noblesse à leur baiser la main.

Hier, à sept heures du soir, la bénédiction nuptiale a été donnée aux deux époux dans la même Galerie par le Nonce du Pape; après quoi il y a eu souper public. Le Comte de Konigsfeld, Ambassadeur de la Cour de Baviere, a assisté à toutes ces cérémonies: il restera à Schonbrun pendant tout le temps que la Cour y séjournera: elle doit revenir en cette Capitale le 29.

Aujourd'hui, la Famille Impériale exécutera dans les appartemens de Schonbrun un petit Opéra nouveau, intitulé: *Il Parnasso Confuso*. Cet Opéra, dont les Paroles sont de l'Abbé Metastasio & la Musique du sieur Gluck, sera suivi d'un Ballet dont les principaux Rôles seront aussi exécutés par la Famille Impériale.

Le Château de Schonbrun a été magnifiquement illuminé pendant ces trois derniers jours.

De Berlin, le 19 Janvier 1765.

Hier, la Cour célébra l'anniversaire du Couronnement du Roi. Sa Majesté reçut à cette occasion les complimens des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, ainsi que des Officiers Généraux & de la principale Noblesse. On célébra aussi, le même jour, l'anniversaire de la naissance du Prince Henry, frere du Roi, qui est entré dans sa quarantieme année de son âge.

Sa Majesté vient d'accorder au Baron de Quadt, Conseiller-Provincial Actuel du Cercle de Wesel & Directeur des Etats de Cleves, la charge de Maréchal-Héréditaire des Fiefs du Duché de Cleves, vacante par la mort du Baron de Paland.

Le Conseiller-Privé de Raesfeld s'étant démis de la charge de Receveur Général des Contributions du Duché de Cleves, Sa Ma-

jesté y a nommé le sieur Casseburg, ci-devant Commissaire de Guerre, à qui Elle a accordé en même temps le titre de Conseiller de Guerre.

Hier, le Prince de Schonaich-Carolath, ci-devant Ambassadeur du Roi auprès de la République de Pologne, est arrivé de Silésie en cette Capitale.

De Hambourg, le 22 Janvier 1765.

Les Députés du College de Commerce de cette Ville firent célébrer, le 19 de ce mois, la centieme année de l'institution de ce College. Il y eut à cette occasion des réjouissances publiques, & les Députés donnerent un grand repas auquel ils inviterent les Membres du Sénat & ceux des principaux Départemens chargés des affaires du Commerce.

De Ratisbonne, le 17 Janvier 1765.

Le Corps des Ministres Protestans a tenu hier sa premiere assemblée d'après les vacances; mais on ne sçait point quel a été le résultat de ses délibérations.

On attend ici, avant la fin de ce mois, le Décret par lequel l'Empereur notifiera au Corps Germanique le mariage du Roi des Romains avec la Princesse de Baviere.

Suivant des lettres de Berlin, le Baron de Plotho a eu le 6 son audience de congé & il est parti de cette Ville le lendemain pour venir reprendre ses fonctions en qualité de Ministre Comitial de l'Electorat de Brandebourg auprès de la Diete. On ne croit pas qu'il fasse ici un long séjour. Le bruit court qu'il doit y être remplacé par un autre Ministre: on ignore encore les motifs du voyage qu'il a fait à Berlin.

De Munich, le 23 Janvier 1765.

L'Electeur, qui avoit accompagné la Reine des Romains sa sœur jusqu'aux frontieres de l'Autriche, est revenu ici le 20 de ce mois.

De Lisbonne, le 8 Janvier 1765.

Le Roi ayant supprimé, il y a environ deux ans, la Chambre des Comptes, préposa six Officiers particuliers, sçavoir, un Directeur, un Ecrivain & quatre Contadores pour remplir, sous l'inspection du Comte d'Oeyras, les fonctions de cette Chambre avec plus d'économie & de célérité. Sa Majesté a donné à chacun de ces Officiers des marques de la satisfaction qu'Elle a de leurs services. Elle a décoré de la Croix de l'Ordre de Christ les quatre Contadores & a en même temps augmenté de 38000 reis leurs appointemens qui étoient de 12000.

Sa Majesté a donné son consentement au mariage de la sœur aînée du Duc de Cadaval avec le fils du Marquis de Marialva, son Grand Ecuyer.

Ces jours derniers, le Comte d'Oeyras a assisté à la clôture de la balance du Trésor Royal.

Le sieur Bernardin de Sena da Costa, Payeur Général de l'Arsenal, qui étoit détenu prisonnier au Fort de la Jonqueire, vient d'être remis en liberté. Il avoit été soupçonné, dit-on, d'avoir facilité l'envoi de quelques lettres de la Duchesse d'Aveiro qui est renfermée dans le Couvent des Religieuses Trinitaires du *Rato*, dont il est Procureur.

Le *Saint-Joachim*, Brigantin François du port de cent quarante tonneaux & de dix-huit hommes d'équipage, indépendamment de six passagers, a été contraint par les mauvais temps de relâcher dans le Tage le 6 de ce mois. Ce Bâtiment étoit parti du Havre-de-Grace pour le Cap François depuis cinquante jours.

De Madrid, le 15 Janvier 1765.

Il y eut gala à la Cour le 12 de ce mois à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Roi des Deux-Siciles.

De Cadix, le 8 Janvier 1765.

Il est arrivé ici, le 5 de ce mois, de la Vera-Cruz & de la Havane un Aviso qui a rapporté que le grand convoi, parti d'ici le 4 Septembre dernier pour la Vera-Cruz sous les ordres du sieur de Villalva, y est heureusement arrivé. L'Intendant des Finances est mort dans la traversée. On mande que le Vaisseau de guerre *le Dragon*, qui faisoit partie de ce convoi, doit mettre le premier à la voile vers la fin de Février pour revenir en Europe chargé d'argent monnoyé. Il est aussi arrivé de Gibraltar en cette Baye un Paquebot Anglois nommé *le Vautour*.

De la Corogne, le 5 Janvier 1765.

Ces jours derniers, le Régiment d'Infanterie de Tolede est arrivé en cette Ville: il y remplacera celui de Mayorque qui est parti pour le Ferrol avec plusieurs Officiers & Soldats de Cavalerie & de Dragons qui s'étoient rendus ici. Les vents de Sud-Ouest, qui regnent sur la côte du Ferrol depuis plus d'un mois, retiennent dans ce Port deux Vaisseaux de guerre & quatre Saeties Catalanes

fur lesquels ces troupes doivent passer, à ce qu'on assure, à Buenos-Ayres.

De Naples, le 12 Janvier 1765.

Aujourd'hui, on a célébré en cette Capitale l'anniversaire de la naissance du Roi. Sa Majesté a dîné en public après avoir reçu les complimens de la principale Noblesse & des Ministres Etrangers. Le soir, l'artillerie des Forteresses & des Galeres a fait une triple décharge, & Sa Majesté a assisté au Théâtre de *Saint Charles* à un Opéra précédé d'un Prologue composé à la louange de ce jeune Monarque.

La Cour prendra le deuil demain pour huit jours, à l'occasion de la mort de la Duchesse de Holstein, Abbesse d'Hervorden, sœur du Roi de Suede, & de celle du Prince Léopold de Hesse-Darmstadt.

De Rome, le 16 Janvier 1765.

Le Souverain Pontife continue de jouir d'une santé parfaite.

Sa Sainteté, voulant remédier aux abus qui se commettent journellement au Mont de Piété de cette Ville, au préjudice de cet établissement & du Public, fit assembler, il y a quelques jours, en présence du Cardinal Negroni, son Auditeur, les Prélats Casali, Secrétaire de la Consulte, de Simoni, Lieutenant de la Chambre Apostolique, Litta, Assesseur de ce Tribunal, & Sabatucci, Procureur Fiscal, ainsi que l'Avocat Cinotti, Lieutenant-Criminel, pour délibérer sur les arrangemens qu'il conviendroit de prendre pour réformer ces abus.

Le Prélat Altieri, ci-devant Gouverneur d'Ancone, est arrivé depuis quelques jours dans cette Capitale. Il ne tardera pas à prendre possession de la charge de Clerc de la Chambre Apostolique que le Saint Pere lui a conférée.

De Venise, le 6 Janvier 1765.

Hier, on fit ici une Procession solemnelle de quatre-vingt-six Esclaves que le Gouvernement a rachetés en vertu du Traité conclu entre la République & les Régences d'Afrique.

De Parme, le 19 Janvier 1765.

L'Infant, toujours occupé du bien de ses Etats & du bonheur de ses Sujets, vient de faire publier, par une suite de la sagesse de son Gouvernement, un Edit qui soumet les Ecclésiastiques à supporter les charges publiques sur tous ceux de leurs biens qui ont été acquis depuis les derniers cadastres établis en 1561; l'exemption des impôts n'étant attribuée qu'aux biens d'une acquisition plus ancienne.

On a senti hier, sur les huit heures du soir, une petite secousse de tremblement de terre à Sala où l'Infant étoit depuis quelques jours. Son Altesse Royale est revenue ici ce soir.

De Londres, le 29 Janvier 1765.

Hier, le Roi s'est rendu, avec l'appareil ordinare, à la Chambre des Pairs & a donné son consentement Royal au Bill qui permet l'importation des provisions d'Irlande.

En conséquence d'une résolution prise dans une assemblée des Aldermans, les Sherifs de la Cité ont remis à la Chambre des Communes une Requête pour représenter que la cherté actuelle du pain est très-onéreuse aux pauvres, & que vraisemblablement elle augmentera encore si l'on ne suspend l'exportation du bled.

On fit il y a quelques jours l'essai des échantillons de fer en barre d'Amérique apportés depuis peu de Quebec, & on les croit propres à différentes sortes de Manufactures.

On a fait venir d'Irlande des plans exacts des différentes fortifications de ce Royaume avec l'état des réparations qu'il conviendroit d'y faire. Ces objets seront, dit-on, soumis à la considération du Parlement.

On parle d'embarquer une grande quantité d'argent monnoyé sur le premier Paquebot qui partira pour les Isles, & l'on espere en tirer un grand avantage pour le commerce des Provinces de la Floride Orientale & Occidentale. Des lettres de cette derniere Province portent que les Tribunaux Civils sont établis & doivent se tenir régulierement dans la Ville de Saint-Augustin.

Nous sommes informés que quelques riches Marchands de Bristol sollicitent la concession d'une Isle dans le Golfe de Saint-Laurent où ils se proposent de faire à leurs frais un nouvel établissement. Cette Isle a été trouvée très-commode pour la pêche de la baleine.

Actions. Banque, *sans prix fixe.* Indes 151 $\frac{1}{4}$. Dernieres Annuités à 3 pour 100 83 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100, consolidées, 97 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de la Providence dans l'Isle appellée Rhode-Island, le 8 Janvier 1765.

On assure qu'il a été envoyé cette semaine aux Commandans en chef qui sont en station

dans les Indes Occidentales des ordres de modérer la rigueur avec laquelle ils ont commencé à empêcher ce qui a été qualifié jusqu'à ce jour de commerce illicite avec les Espagnols; en conséquence, on espere que plusieurs Isles dans les Indes Occidentales seront déclarées incessamment Ports francs.

De la Nouvelle Yorck, le 10 Décembre 1764.

Depuis le 1er Janvier 1764, il est parti de cette Province pour les Isles nouvellement cédées dans les Indes Occidentales quatre-vingt-treize Vaisseaux chargés de merrain * & de bestiaux.

Deux Officiers, arrivés ici de notre armée du Sud commandée par le Général Bouquet, ont rapporté que cet Officier Général avoit fait la paix avec plusieurs Nations des Sauvages ennemis. Ils ont souscrit à toutes les conditions qui leur ont été imposées & ont déjà rendu plus de deux cents prisonniers & remis vingt otages choisis parmi leurs Chefs pour garantir la délivrance des autres prisonniers & la promesse qu'ils ont faite de ne plus commettre d'hostilités.

De Versailles, le 2 Février 1765.

Le 27 du mois dernier, Monseigneur le Duc de Berry & Madame Adelaïde tinrent sur les Fonts de Baptême la fille du sieur Thierry, Ecuyer, Mousquetaire de la premiere Compagnie & fils du premier Valet de Chambre de ce Prince: elle a été nommée Louise-Marie-Julienne & a été baptisée dans la Chapelle du Château, en présence du sieur Allart, Curé de la Paroisse de Notre-Dame, par l'Abbé du Chastel, Aumônier du Roi.

Hier, le sieur le Bel, Recteur de l'Université de Paris, étant à la tête de la Députation de l'Université, a eu l'honneur de présenter, selon l'usage, le Cierge de la Chandeleur à Leurs Majestés & à la Famille Royale. Le même jour, le Pere Toustain de Frontebose, Vicaire Général de l'Ordre de la Mercy, accompagné de trois Religieux de sa Maison, a eu aussi l'honneur de présenter un Cierge à la Reine pour satisfaire à une des conditions imposées à cet Ordre, lorsque Marie de Medicis en permit l'établissement à Paris. Les Syndics & Administrateurs en charge de l'Archiconfrairie Royale de Jérusalem ont eu également l'honneur de présenter, selon l'usage, le Cierge de la Chandeleur à Leurs Majestés & à la Famille Royale; ils ont ensuite inscrit sur les Régistres de la Confrairie le nom de Madame Elisabeth-Philippe-Marie-Helene de France, & ont reçu la ratification de l'enrégistrement de Monseigneur le Comte d'Artois.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé, le même jour, le contrat de mariage du Marquis de Vintimille avec Demoiselle Talbot de Tyrconel.

De Paris, le 4 Février 1765.

On a dit dans des nouvelles manuscrites que le Canton de Schwitz avoit rappellé les troupes qu'il avoit au service de la France. Il est à propos de détromper le Public de l'erreur dans laquelle on cherche à l'induire, & de faire connoître les faits tels qu'ils sont. La vérité est que le Roi, mécontent de la résistance du Canton de Schwitz, qui a refusé d'accéder à la Capitulation qui lui a été proposée ainsi qu'aux autres Cantons, & que ceux-ci ont acceptée, a ordonné que tous les Suisses dudit Canton de Schwitz qui se trouveroient à sa solde, soit dans son Régiment des Gardes, soit dans les autres Régimens à son service, soit dans les appartemens & les Maisons Royales, sortiroient de son Royaume, & rentreroient dans leur Canton conduits par ceux de leurs Officiers qui sont nés également dans ledit Canton; ce qui a été exécuté conformément aux ordres de Sa Majesté.

Anne-Luce-Jacqueline de Galard-Brassac de Bearn, fille d'Anne-Hilarion de Galard de Brassac, Comte de Bearn, & de feu Olympe de Caumont la Force, est morte le 21 du mois dernier au Couvent du Cherche-Midy, âgée de dix-neuf ans.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 4 Février 1765.

* Espece de bois propre aux ouvrages de Menuiserie.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 8 FÉVRIER 1765.

De Scio, le 21 Novembre 1764.

LE Kan des Tartares, qui vient d'être déposé & exilé dans cette Isle, est arrivé ici avant-hier sur une des Galeres de Sa Hautesse & a debarqué sans suite & sans éclat.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 15 Janvier 1765.

Avant-hier, il se tint un Conseil du Sénat pour le choix des Ministres qui doivent être envoyés dans les Cours Etrangeres de la part du Roi & de la République. Ce Conseil n'étoit composé que de six Evêques & de huit Sénateurs Séculiers. On dit que le Comte Malachowski, Grand Référendaire de la Couronne, y a été désigné pour aller à la Cour de Petersbourg : on ne nomme point encore ceux qui doivent se rendre dans les autres Cours.

Le Roi a fait de nouveaux arrangemens pour l'administration des Postes du Royaume. Le produit en est affecté aux revenus de la Couronne. Les Directeurs des Bureaux sont nommés par Sa Majesté & ils ont reçu des instructions sur la maniere dont ils doivent rendre compte de leur recette. Les Magnats, les Gentilshommes & les Ecclésiastiques, qui tous jouissoient de l'affranchissement des ports de lettres, sont actuellement obligés de les payer suivant la taxe qui en a été publiée.

Le bruit court que le Roi se rendra, le printemps prochain, à Dantzick pour y faire exécuter plusieurs arrangemens relatifs au bien public & y réconcilier par sa présence la Régence & la Noblesse de cette Ville.

Presque tous les Magnats, à qui la grande Confédération avoit conféré l'administration des biens du Prince Radziwill, ont refusé de s'en charger à l'exemple du Prince Czartoriski. On dit que la Comtesse de Rzewska, épouse du Prince Radziwill, sera mise en possession de ces biens, sous la condition qu'elle acquittera les dettes contractées par ce Prince.

Les troupes Russes, qui ont leurs quartiers à Gerwinsk & aux environs, ont commencé à faire des mouvemens pour se retirer.

De Wilna, le 4 Janvier 1765.

Ces jours derniers, la Commission du Trésor a fait à Grodno l'ouverture de ses assemblées sous la direction du Comte de Brzostowski, nouveau Trésorier de ce Grand Duché.

Les troupes Russes, qui sont ici en garnison, doivent se retirer dans huit ou dix jours ; on ne sçait point positivement quelle route elles prendront : elles seront remplacées par les détachemens tirés des Régimens qui sont dans les environs de cette Ville.

Le Lieutenant-Ockerstad, à la tête d'un grand nombre de vagabonds & gens sans aveu qu'il avoit ramassés vers les frontieres de la Hongrie, attaquoit & pilloit depuis quelque temps les voyageurs & commettoit plusieurs autres excès au point de mettre le feu à des

maisons de campagne: On apprend qu'il a enfin été arrêté dans une des terres du Prince Lubomirski.

De Stockolm, le 18 Janvier 1765.

Le 15 de ce mois, à onze heures du matin, un Héraut d'Armes, suivi de douze Trompettes, annonça, au nom du Roi, dans toutes les Places & dans les Carrefours de la Ville, l'ouverture de la Diete & le droit qu'ont tous les Ordres de l'Etat de s'assembler dès le même jour pour prendre connoissance des affaires publiques. Il est d'usage qu'immédiatement après la publication, tous les Membres des quatre Ordres qui composent les Etats doivent se faire inscrire chacun dans leur Ordre & y produire leurs pleins-pouvoirs afin qu'on vérifie s'ils sont en bonne forme. Le 16, les Bourgeois s'assemblerent pour cet effet; avant l'examen de leurs pleins-pouvoirs & l'enrégistrement des Députés, quelques-uns d'entr'eux proposerent de passer sur le champ à l'élection de l'Orateur de leur Ordre. Cet avis, contraire à la loi, fut vivement combattu; mais, comme il prévalut à la pluralité des voix, plusieurs Bourgeois, attachés au maintien des Constitutions, prirent le parti de se retirer en protestant contre toute élection faite avant l'enrégistrement & la vérification des pleins-pouvoirs. Cinquante-huit resterent assemblés & procéderent à l'élection: leur choix se réunit en faveur du sieur Sébald, l'un des Bourguemaîtres de cette Ville. Hier, l'Ordre du Clergé a nommé pour Orateur l'Archevêque d'Upsal. Le même jour, les Paysans élurent pour leur Orateur Joseph Henson, Député de la Province d'Elfsborg. Quant à l'Ordre de la Noblesse, le nombre des Chefs des Familles Nobles ou de leurs représentans est si considérable que l'enrégistrement, commencé le 15 à midi, ne sera entierement fini que ce soir ou demain, de sorte que cet Ordre ne pourra aller aux voix pour l'élection du Maréchal de la Diete que le 19 ou le 21.

De Coppenhague, le 19 Janvier 1765.

Hier, le mariage du Prince Royal avec la Princesse Caroline-Mathilde, sœur du Roi d'Angleterre, a été déclaré à la Cour, & il y a eu à cette occasion gala extraordinaire.

Sa Majesté a nommé Conseiller Privé des Conférences le sieur d'Ahlfeld, Bailli de Pinneberg; Elle a accordé en même temps la Clé de Chambellan au sieur Christophe Otto de Gamm.

Il est né en Fionie, pendant le cours de l'année derniere, 4689 personnes, & il en est mort 4938; dans le Bailliage de Wibourg, le nombre des naissances a été de 1772, & celui des morts de 1765. Les naissances dans le Duché de Slefwick & de Holftein ont été de 11655, & les morts de 10487.

De Madrid, le 22 Janvier 1765.

Avant-hier, la Cour fut en gala au Palais du Pardo pour l'anniversaire de la naissance du Roi: Sa Majesté reçut à cette occasion les complimens des Grands, des Ambassadeurs & Ministres Etrangers & de la principale Noblesse.

Le Roi a reçu du Président de l'Audience de la Contractation de Cadix une lettre par laquelle Sa Majesté est informée que la Saetie Catalane *le Saint-Jean-Baptiste* est revenue de la Vera-Cruz & en a rapporté des lettres du Vice-Roi de la Nouvelle-Espagne & du Lieutenant-Général Don Juan de Villalva qui est heureusement arrivé à la Vera-Cruz.

Sa Majesté a nommé à la place de Trésorier Général du Conseil des Indes, vacante par la mort de Don Philippe Altolaguirre, Don Thomas de Landazuri, Chevalier de l'Ordre de Saint Etienne. Elle a accordé en même temps un titre de Castille à Don Pierre-Louis de Ulloa pour lui, ses enfans & successeurs. Don Gedro-Francisco de Foyeneche a été nommé Intendant de la Province de Burgos & Corrégidor de la Capitale de ladite Province: le Marquis de Ustariz a obtenu les mêmes places dans la Province de Toro. Sa Majesté a aussi nommé plusieurs autres personnes à différentes places de Corrégidors.

Le Marquis del Campo de Villar, du Conseil d'Etat du Roi, & son Secrétaire d'Etat & des Dépêches de Grace & de Justice, est mort le 16 de ce mois, âgé de soixante-douze ans: il est remplacé par le sieur Don Manuel de Roda, Ministre par *interim* de Sa Majesté à la Cour de Rome.

Don André de Bustamante, Evêque de

Palencia, eſt mort le 4 Novembre dernier dans la Ville d'Aſtudillo, âgé de ſoixante ans.

De Turin, le 30 *Janvier* 1765.

Le Comte de Lavrian, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de Sa Majeſte Très-Fidele, ayant obtenu ſon rappel, le Comte de Scarnafiz vient d'être nommé pour aller réſider à Liſbonne avec la même qualité.

De Londres, le 1^r^ *Février* 1765.

Le Grand Chambellan ſe rendit, le 23 du mois dernier, à la Chambre des Pairs & y porta la réponſe que le Roi a faite à leur Adreſſe, & dans laquelle il eſt dit que Sa Majeſté donnera les ordres néceſſaires pour informer la Cour de France qu'Elle accepte les propoſitions que Sa Majeſté Très-Chrétienne a fait faire par ſon Ambaſſadeur, concernant le payement des ſommes avancées pour l'entretien des priſonniers de guerre François.

On a délibéré dans la Chambre des Communes ſur les moyens de lever le ſubſide, & il a été réſolu que les droits ſur la drêche, le mum, le cidre & le poiré ſeroient continués ſur l'ancien pied pendant cette année. On a réſolu enſuite qu'on employeroit pour la garde des Forts, pour les Garniſons & autres Poſtes, tant dans la Grande-Bretagne que dans les Iſles de Jerſey & Guerneſey, dix-ſept mille quatre cents vingt & un hommes effectifs, y compris deux mille ſix cents vingt-ſix Invalides en garniſon, les Officiers à commiſſion & les ſubalternes; on a accordé pour la même année : 1°. 608, 130 liv. ſterlings 10 ch. 7 ſ. pour l'entretien & la dépenſe des troupes ci-deſſus. 2°. 387, 502 liv. ſterl. 3 ch. 11 $\frac{1}{4}$ ſ. pour l'entretien des forces & garniſons de Sa Majeſté dans les Colonies, y compris les garniſons de Minorque & de Gibraltar, & pour les proviſions à faire pour les garniſons de la Nouvelle-Ecoſſe, de Terre-Neuve, de Gibraltar & des Iſles cédées à la Couronne. 3°. 6346 liv. ſterl. 3 ch. 5 ſ. pour ſuppléer à la différence de ſolde entre l'établiſſement de la Grande-Bretagne & celui d'Irlande pour cinq Régimens d'Infanterie ſur le dernier établiſſement employés à Gibraltar, à Minorque & aux Iſles cédées à la Couronne. 4°. 11, 291 liv. ſterl. 8 ch. 6 $\frac{1}{2}$ ſ. pour les appointemens des Officiers Généraux & de l'Etat-Major dans la Grande-Bretagne. 5°. 10, 343 liv. ſterl. 16 ch. 9 $\frac{1}{2}$ ſ. pour le ſubſide accordé au Duc régnant de Brunſwick-Wolfenbuttel en vertu des Traités. 6°. 109, 107 liv. ſterl. 11 ch. 4 ſ. pour les Penſionnaires externes de l'Hôpital des Invalides de Chelſea. 7°. 1664 liv. ſterl. pour les veuves des Officiers réformés des troupes de terre & de mer. 8°. 135, 606 liv. ſterl. 12 ch. 6 ſ. pour les penſions des Officiers réformés des troupes de terre & de mer. 9°. 2361 liv. ſterl. 4 ch. 2 ſ. pour les Officiers & Cavaliers des deux Compagnies des Gardes du Corps & du Régiment de Cavalerie, réformés, & pour les Cavaliers vétérans des quatre Compagnies des Gardes du Corps. 10°. 164, 673 liv. ſterl. 15. ch. 10 ſ. pour ſubvenir aux frais du Bureau d'Artillerie pour le ſervice de terre. 11°. 55, 519 l. ſterl. 10 ch. 6 ſ. pour la liquidation de la dépenſe des fournitures faites par le même Bureau en 1764 & auxquelles il n'avoit pas encore été pourvu.

La Chambre Haute arrêta, le 24, que tous les Pairs qui ont ſéance & voix délibérative dans cette ſeſſion du Parlement nommeroient un Comité pour examiner les cauſes de la cherté des vivres & chercher les moyens d'y remédier.

Certains nouveaux arrangemens, pris en faveur de nos Iſles, ont engagé leurs Colons à envoyer des commiſſions en Angleterre pour l'achat de pluſieurs milliers de pieces de Nankin & d'étoffes légeres pour l'été, propres au commerce qui ſe fait avec les Eſpagnols de Truxillo, de Honduras & des autres Provinces du Continent de l'Amérique. On a auſſi reçu commiſſion d'engager ici vingt ouvriers en brique pour Penſacola : la glaiſe, qui eſt à quelques milles de la Ville, a été trouvée excellente & l'on s'eſt déterminé en conſéquence à y établir une Manufacture de ce genre.

Il eſt arrivé ici de la Nouvelle-Yorck un Paquebot par lequel on a reçu quarante-trois differens articles de plaintes ſur les reſtrictions qu'on a miſes au commerce des Colonies : ces plaintes ſont accompagnées d'un calcul des dommages conſidérables que ces reſtrictions occaſionnent.

Suivant des lettres de Charles-Town, le sieur Moses Lindo, Inspecteur de l'Indigo de la Caroline, est revenu dernierement d'une tournée qu'il a faite dans les deux Florides : il y a acheté, par commission, une certaine quantité de terrein dans les parties qui lui ont paru les plus propres à la culture de l'indigo. Suivant son rapport, la défense qu'on a faite aux habitans de ces Provinces de commercer avec les Espagnols y a occasionné une telle disette d'argent qu'ils sont réduits à ne commercer aujourd'hui que par échange, sans faire usage d'aucunes monnoies d'or ou d'argent.

Il paroît par les dernieres lettres arrivées de la Virginie que la plantation de riz, qui a été faite l'été dernier dans cette Province, a surpassé de beaucoup les espérances qu'on en avoit conçues. En conséquence, plusieurs Colons ont pris la résolution d'ensemencer de cette graine, l'été prochain, une grande quantité de terrein.

Actions. Banque & Sud, *sans prix fixe.* Annuités à 3 pour 100, 83 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 97 $\frac{1}{4}$.

De Versailles, le 6 Février 1765.

Le 2, jour de la Purification, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit s'assemblerent, vers les onze heures du matin, dans le Cabinet du Roi qui sortit de son appartement en la maniere accoutumée pour aller à la Chapelle. Sa Majesté étoit accompagnée de Monseigneur le Dauphin, du Duc de Chartres, du Prince de Condé, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, du Duc de Penthievre, du Prince de Lamballe, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses devant le Roi qui étoit en Manteau ayant par-dessus le Collier de l'Ordre & celui de la Toison d'Or. L'Archevêque de Reims, Grand Aumônier, Commandeur de l'Ordre, officia ; &, après la Messe qui fut chantée par la Musique du Roi, Sa Majesté fut reconduite en son appartement. La Reine entendit l'Office dans la Tribune, ainsi que Madame la Dauphine, Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise. La Comtesse d'Egmont fit la quête. Après-midi, Leurs Majestés & la Famille Royale entendirent le Sermon du Pere Elizée, Carme Déchaussé.

Le Chevalier de Beauteville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Ambassadeur de Sa Majesté auprès des Cantons Suisses, a eu la permission de revenir à la Cour & a été présenté au Roi, le 3, par le Duc de Praslin.

La Marquise de Laval a été présentée aussi, le 3, à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Laval. Le même jour, Leurs Majestés & la Famille Royale signerent le contrat de mariage du Marquis de Tourny, Mestre de Camp-Lieutenant du Régiment de la Reine, Cavalerie, avec Demoiselle Bouhier de Lantenay, fille du sieur Bouhier de Lantenay, Président à Mortier du Parlement de Dijon.

Le Roi a donné l'Abbaye de Mureaux, Ordre de Prémontré, Diocèse de Toul, à l'Abbé de Condillac, Précepteur du Prince Ferdinand Héréditaire de Parme ; & celle de Fontenelle, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Cambray, à la Dame Bonnaire, Religieuse de la même Abbaye.

De Paris, le 8 Février 1765.

On a appris par des lettres particulieres que la bête féroce, qui a fait tant de ravage dans quelques-unes de nos Provinces Méridionales, & qu'on suppose être une hyene, a été enfin tuée dans le Limousin.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, 17, 65, 45, 69, 42. Le prochain tirage se fera le 5 Mars.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 8 Février 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 11 FÉVRIER 1765.

De Petersbourg, le 8 Janvier 1765.

LE 23 du mois dernier, le Sénat reçut, par ordre de l'Impératrice, le Général Feld-Maréchal Comte de Butturlin au nombre des Membres du premier Département; & il nomma pour successeur à la place de Sénateur du troisieme Département le Comte de Fermor, Général en chef & Gouverneur de Smolensk.

On est informé que Dervis Effendi, ci-devant Envoyé de la Porte auprès de cette Cour, ayant voulu hâter son retour à Constantinople, est mort en chemin entre Moscou & Tula.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 19 Janvier 1765.

On célébra avant-hier l'anniversaire de la naissance du Roi qui reçut à cette occasion les complimens de toute la Cour.

Les Ministres qui ont été nommés dans le Conseil du Sénat pour aller notifier dans les Cours étrangeres le Couronnement du Roi, sont le Prince Czartoriski, pour la Cour de Rome; le Comte Malachowski, Référendaire de la Couronne, pour celle de Petersbourg, & le Comte Branicki, pour celle de Berlin.

Le sieur Alexandrowitz, qui pendant l'interregne étoit revêtu du caractere de Résident auprès de la Porte Ottomane, a reçu de nouvelles lettres de créance avec la qualité d'Internonce.

Sa Majesté a résolu de faire faire des accroissemens dans les bâtimens du Palais qu'Elle occupe, & en conséquence Elle a chargé un Architecte de dresser un plan pour cet objet. Cet édifice sera, dit-on, si vaste que non-seulement Sa Majesté & les personnes de sa Cour y auront des appartemens, mais encore que le Grod & le Tribunal du Maréchalat de la Couronne pourront y tenir leurs assemblées.

De Dantzick, le 13 Janvier 1765.

Le 6 de ce mois, le feu prit pendant la nuit à l'Hôpital de Langarten & fit des progrès si rapides qu'en trois heures de temps tout l'édifice fut réduit en cendres: deux hommes & une femme y ont péri. La promptitude des secours a préservé de cet incendie l'Eglise qui est située auprès de ce Bâtiment, ainsi que plusieurs maisons attenantes.

De Stockolm, le 21 Janvier 1765.

Le Roi, ayant été informé qu'on a imprimé clandestinement à Hambourg, en Langue Suédoise, un Ecrit séditieux qui attente à l'autorité Royale, aux droits & privileges des Etats du Royaume & à la constitution du Gouvernement actuel, a rendu un Arrêt, du 12 de ce mois, par lequel Sa Majesté promet dix mille dahlers d'argent à quiconque dénoncera l'Auteur de ce Libelle infâme, & de renvoyer absous de toute accusation le délateur qui avoueroit avoir eu quelque part à la composition ou à l'impression de ce Livre. Sa Majesté ordonne en même temps à tous ceux qui en ont des exemplaires ou des feuilles détachées de les rapporter aussi-tôt après la publication dudit Arrêt, sous peine, en cas de refus, d'être punis très-rigoureusement.

De Vienne, le 26 Janvier 1765.

Voici les détails de ce qui s'est passé à l'occasion de la cérémonie de la bénédiction nuptiale du Roi & de la Reine des Romains.

Leurs Majeſtés Impériales & Royale, ainſi que les trois Archiducs & les ſept Archiducheſſes, le Prince Charles & la Princeſſe Charlotte de Lorraine, ſe rendirent à huit heures du ſoir dans les appartemens de la Reine des Romains, accompagnées de leurs Grands Officiers, de leurs Miniſtres, de leurs Conſeillers Intimes, de leurs Chambellans & de leurs Conſeillers d'Etat. Elles en ſortirent enſuite avec le Roi & la Reine des Romains & Leurs Alteſſes Royales. L'Impératrice-Reine préſenta la main droite à la Reine des Romains, à qui la Comteſſe d'Apremont-Linden, Grande-Maîtreſſe de ſa Maiſon, portoit la queue : celles de Sa Majeſté Impériale & Royale, des Archiducheſſes & de la Princeſſe Charlotte de Lorraine étoient portées par des Dames de la Clé d'Or. On traverſa ainſi la grande Galerie où les Gardes Nobles Allemandes & Hongroiſes étoient rangées en haie, & l'on ſe rendit au Sallon où devoit ſe faire la cérémonie & où l'on avoit dreſſé un Autel : le Nonce du Pape y attendoit les nouveaux époux, accompagné de pluſieurs Evêques & Abbés mîtrés, revêtus de leurs habits pontificaux, du Curé, du Maître des Cérémonies & du Clergé de la Cour. Le Roi & la Reine des Romains s'avancerent à l'Autel, & le Nonce du Pape leur donna la bénédiction nuptiale : il entonna enſuite le *Te Deum* qui fut chanté par la Muſique de la Chapelle & après lequel il leur donna la bénédiction pontificale. Toute la Cour retourna aux appartemens de la Reine des Romains dans le même ordre qu'elle en étoit ſortie, & y reſta juſqu'à neuf heures : elle ſe rendit alors dans la Salle du banquet pendant lequel il y eut une très-belle Muſique de voix & d'inſtrumens. Après le feſtin, la Cour retourna aux appartemens de la Reine des Romains, d'où Leurs Majeſtés Impériales & Royale & Leurs Alteſſes Royales ſe rendirent dans les leurs, accompagnées du même cortege.

Le lendemain 24, la Cour ſe rendit à l'Egliſe de Notre-Dame de Hielzing près de Schonbrun, où elle aſſiſta à une Meſſe votive que le Cardinal Archevêque de cette Ville célébra pontificalement pour implorer la bénédiction du Ciel ſur les nouveaux époux. Le ſoir, les Archiducheſſes Eliſabeth, Amelie, Joſephe & Charlotte repréſenterent dans le Sallon des Batailles l'Opéra Italien intitulé : *Il Parnaſſo Confuſo*, qui fut ſuivi d'un Ballet Pantomime intitulé : *le Triomphe de l'Amour.* Hier, il y eut à Schonbrun une Sérénade Italienne intitulée : *Il Trionfo d'Amore* : les Paroles ſont, ainſi que celles de l'Opéra dont on vient de parler, de l'Abbé Metaſtaſio, & la Muſique du ſieur Fl. Goſſmann.

Le Comte Charles d'Auerſperg, fils aîné du Prince d'Auerſperg, Grand Ecuyer, eſt parti la nuit du 23 au 24 pour aller porter à l'Electeur de Baviere la nouvelle de la célébration du mariage du Roi & de la Reine des Romains. On a frappé à l'occaſion de cet heureux événement une Médaille repréſentant d'un côté le Buſte du Roi & de la Reine avec cette Légende : *Joſeph II R. Rex S. A. M. Joſepha Bav. Caroli VII filia* ; & de l'autre, le fût d'une colonne poſée ſur ſa baſe ſans chapiteau, à laquelle ſont adoſſées les Armes d'Autriche & de Baviere. La Providence, qui eſt à la droite, y poſe la main gauche & montre avec une baguette qu'elle tient dans la droite les Armes d'Autriche. L'Hymen, qui eſt de l'autre côté, tient de la main droite audeſſus de la colonne une Couronne nuptiale, on lit ſur ce revers : *Auſpicia felicitatis Publ.* & au bas : *Vota ſecunda* M. DCC. LXV. XXIII *Jan.*

De Preſbourg, le 16 Janvier 1765.

La Diete des Etats du Royaume eſt ſur le point d'être terminée.

On mande de Comorre & de Raab qu'on y a reſſenti, le 6, une légere ſecouſſe de tremblement de terre qui n'a cauſé aucun dommage ; mais que la nuit du 2 au 3 du mois dernier on en eſſuya à Peterwaradin une beaucoup plus forte qui fit écrouler une partie des murailles qui environnent le magaſin des vivres.

De Berlin, le 26 Janvier 1765.

Avant-hier, jour anniverſaire de la naiſſance du Roi qui eſt entré dans la cinquante-quatrieme année de ſon âge, Sa Majeſté reçut à cette occaſion les complimens des Princes & Princeſſes de la Famille Royale, ainſi que des Miniſtres d'Etat, des Ambaſſadeurs & Miniſtres Etrangers & de la principale Nobleſſe.

Sa Majeſté a nommé Grand-Maître de la Maiſon du Prince Henry, ſon frere, le ſieur de Forcade, Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

De Ratiſbonne, le 30 Janvier 1765.

On vient de porter à la Dictature un Décret

de Commission Impériale, en date du 17 Janvier, par lequel l'Empereur notifie à l'Empire le mariage célébré le 23 de ce mois entre le Roi des Romains & la Princesse de Baviere, fille de l'Empereur Charles VII, mariage, est-il dit dans le Décret, dont la conclusion doit être regardée comme une disposition particuliere de la Divine Providence.

De Minden, le 24 Janvier 1765.

On dit que le Comte de la Lippe s'est chargé de lever dans ce Pays trois Régimens d'Infanterie pour le Roi de Portugal, & qu'il est autorisé à conférer aux Officiers qui se présenteront tels grades qu'il jugera à propos. On ajoute que le Général Bohm, Commandant de la Ville de Brême, entrera en sa qualité actuelle au service de Sa Majesté Très-Fidele avec des appointemens considérables, & la promesse d'une pension de trois mille cruzades pour sa femme, dans le cas où il viendroit à mourir.

De Lisbonne, le 15 Janvier 1765.

On a publié ici, le 11 de ce mois, trois Décrets du Roi, datés du 2 du même mois & enrégistrés le 5 à la Secrétairerie d'Etat.

Par le premier, Sa Majesté ayant été informée de la confusion & des désordres qui regnent dans l'administration des biens qui composent l'état de la Maison de Bragance, supprime entierement cette administration & ordonne que dorénavant ces biens soient, ainsi que ceux de la Couronne, régis par les Officiers de son Trésor Royal. Le Roi prend dans ce Décret le titre d'*Administrateur de la personne & des biens de sa très-chere fille la Princesse Dona Marie, Duchesse de Bragance & Princesse du Brésil.*

Sa Majesté abolit, par le second Décret, les propriétés à vie des places de Conseillers d'Hôtel de Ville de cette Capitale, comme contraires au bien public & à l'usage de toutes les autres Villes de son Royaume où les charges sont annuelles : Elle permet seulement que celles-ci soient triennales & ordonne qu'elles soient remplies par quatre Conseillers de la Chambre de Supplication.

Suivant le troisieme Décret, Sa Majesté ordonne au Président de l'Hôtel de Ville de faire construire incessamment une place & des boutiques pour les gens qui vendent les provisions de bouche.

De Cadix, le 15 Janvier 1765.

Le Capitaine Charles Hudson, commandant le Sénaut Anglois *le Vautour*, a achevé ici sa quarantaine. On a appris de lui les détails suivans. Cet Officier eut ordre au mois d'Octobre de se rendre à Mogador avec des présens pour l'Empereur de Maroc qui l'a reçu très-gracieusement. A son arrivée, il a été salué de cent coups de canon des Forts de l'Isle où il a vu cinq mille hommes employés aux travaux des fortifications sous la direction d'un Napolitain & d'un Renégat Portugais : indépendamment des canons qui se trouvoient alors à Mogador, on en attendoit un plus grand nombre encore de Fez & de Méquinez. Le Prince Maure est venu dans un Canot examiner le Sénaut Anglois dont il a fait le tour, & est retourné à terre sans vouloir monter à bord. Le Capitaine Hudson a séjourné vingt jours dans le Port où il faut entrer avec précaution n'y ayant pas par-tout la quantité de trois à cinq brasses d'eau : il assure qu'on ne fermera point la passe comme on l'avoit précédemment annoncé, parce qu'on a reconnu qu'elle seroit d'une très-grande utilité aux Corsaires pour sortir ou pour rentrer dans le cas où des Vaisseaux de guerre ennemis bloqueroient la principale entrée du Port. Le Renégat Portugais, qui est auprès du Roi de Maroc, a refusé le commandement du Vaisseau de cinquante canons que ce Prince lui avoit offert pour la premiere campagne, & a demandé par préférence & comme meilleur voilier un Chebec de vingt-quatre canons sur lequel il ira en course le printemps prochain.

De Florence, le 25 Janvier 1765.

Il paroît ici un Edit de l'Empereur, en date du 17 de ce mois, par lequel Sa Majesté Impériale établit pour deux ans sur tous les biens-fonds de campagne un impôt pour subvenir aux dépenses faites pour la santé publique depuis 1751 jusqu'à ce jour. Cet impôt, qui sera à la charge des propriétaires & des laboureurs, sera perçu dans tous les Pays de l'Etat sans excepter ceux qui sont les plus privilégiés.

Le Gouvernement a approuvé, le 12 de ce mois, la proposition qui lui a été faite par l'Archevêque de cette Ville d'ordonner ici & dans tout l'Etat des Prieres publiques à l'occasion des pluies abondantes qui depuis trois mois ont désolé nos campagnes. Ces Prieres ont commencé le 13 & ont fini le 21. Les Spectacles ont été fermés pendant ce temps & les mascarades, interdites.

Le Lord Beauchamp, fils de l'Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France, est arrivé ici le 14. Il y restera pendant les premiers jours du Carnaval, & se rendra ensuite à Rome.

De Londres, le 5 Février 1765.

Le Colonel Robert Brudenell vient d'obtenir le Commandement du Régiment du Roi, 4e Régiment d'Infanterie, vacant par la mort du Lieutenant-Général Alexandre Duroure.

Le 28 du mois dernier, les Communes se formerent en Comité, &, délibérant sur les moyens de lever le subside, elles arrêterent qu'il seroit imposé, pendant le cours de cette année, une taxe de 4 ch. par liv. sterling sur les terres & biens-fonds en Angleterre, & une contribution proportionnée, en Ecosse, sur le pied de l'Art. IX du Traité d'union des deux Royaumes.

Suivant des lettres de Lisbonne, le Lord Clive & plusieurs Vaisseaux de notre Compagnie des Indes, étant partis trop tard d'Europe, n'ont pu encore atteindre le Bengale, & le 17 Septembre dernier ils étoient au Brésil, éloignés du lieu de leur destination d'environ quatre mois de navigation.

Actions. Banque, 126 $\frac{1}{8}$. Indes, 151 $\frac{1}{4}$. Annuités à 3 pour 100 83 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100, consolidées, 97 $\frac{1}{2}$.

De la Haye, le 3 Février 1765.

Les Etats de Hollande & de West-Frise ont réglé les taxes & charges publiques pour l'année courante sur le même pied qu'elles l'étoient l'année derniere.

Avant-hier, le Baron de Reischach, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Vienne, a présenté au Président des Etats Généraux une Lettre par laquelle Leurs Majestés Impériales & Royale notifient à Leurs Hautes Puissances le mariage du Roi des Romains avec la Princesse Josephe de Baviere.

Le sieur Butmeister, Agent du Roi d'Angleterre Electeur de Brunswick, & nommé Ministre Résident de cet Electorat auprès de la République à la place du feu sieur Laurenzi, a présenté ses lettres de créance au Président des Etats Généraux & a été reconnu en cette qualité par Leurs Hautes Puissances.

Avant-hier, le sieur de Meinertzhagen est revenu ici de Petersbourg où il étoit allé résider en qualité d'Envoyé Extraordinaire de la République.

De Versailles, le 9 Février 1765.

Le Bailli de Froullay, Ambassadeur de Malte, a présenté au Roi, le 4 de ce mois, en présence du Marquis d'Entragues, Grand Fauconnier de France en survivance du Duc de la Valliere, deux faucons que le Chevalier de Mandolx a été chargé d'apporter à Sa Majesté de la part du Grand-Maître de l'Ordre de Malte.

De Paris, le 11 Février 1765.

C'est un loup qui a été tué dernierement dans le Limousin, & non pas, comme on l'a annoncé l'Ordinaire dernier d'après des lettres particulieres, la bête féroce qu'on croit être une hyene & qui infeste toujours le Gevaudan.

Le 29 du mois dernier, la Jurisdiction Consulaire de Paris, assemblée avec les différens Corps de Communautés des Marchands de cette Ville, a élu, suivant l'usage, par la voie du scrutin, les Juge & Consuls qui exerceront pendant le cours de cette année. Le sieur Briasson, ancien Consul, du Corps de la Librairie & Imprimerie, a été nommé Juge; le sieur Boivin, du Corps de la Draperie, premier Consul: le sieur Dehargne, du Corps de la Mercerie, second Consul; le sieur Hudde, du Corps de la Bonneterie, troisieme Consul, & le sieur Gogois, du Corps des Marchands de Vin, quatrieme Consul.

L'Archevêque de cette Capitale se rendit, le 3 de ce mois, à l'Eglise des Religieux Carmes, dits Billettes, pour y bénir la nouvelle Chapelle de la Sainte Vierge, dont la décoration a été ordonnée par le testament de feu l'Abbé Cherré, Maître en la Chambre des Comptes de Paris. Ce Prélat fut reçu & complimenté, en entrant à l'Eglise, par le Prieur de la Maison, accompagné de tous ses Religieux, & après la bénédiction de la Chapelle, il y célébra la Messe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 11 Février 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 15 FÉVRIER 1765.

De Petersbourg, le 8 Janvier 1765.

ON attend incessamment en cette Capitale le sieur de Malachowski qui doit venir notifier à l'Impératrice le Couronnement du Roi de Pologne. Le Chevalier Macartney, Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Londres, n'a pu encore demander sa premiere audience à cause d'une indisposition qui lui est survenue.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 20 Janvier 1765.

Le 16 de ce mois, le Maréchal de la Couronne & celui de la Confédération de Lithuanie se rendirent au Couvent des Bernardins pour y délibérer sur la protestation du sieur Heking, Plénipotentiaire de Courlande, contre l'investiture donnée par le Roi au Duc de Biren : après avoir mûrement examiné cette affaire, ils condamnerent ce Ministre à un an & six semaines de prison, & sa protestation à être publiquement brûlée par la main du Bourreau.

De Stockolm, le 24 Janvier 1765.

Toute la Noblesse s'assembla, le 21 de ce mois, dans le Palais des Nobles, au nombre de neuf cents soixante quinze personnes, pour élire un Orateur qui prend le titre de Maréchal de la Diete ; le Général Comte de Fersen & le Colonel Rudbeck étoient les deux seuls compétiteurs. L'élection se fit avec beaucoup de tranquillité suivant les loix, & le choix tomba à la pluralité de cent dix-sept voix sur le Colonel Rudbeck : cet Officier reçut le Bâton de Maréchal, des mains du Président Ralamb représentant, en qualité de tuteur du jeune Comte Brahe, le droit qu'a le Chef de cette Maison, comme premier Comte du Royaume, de tenir le Bâton avant l'élection & de s'en saisir toutes les fois que le Maréchal élu se trouve absent de l'assemblée. Des Députés de la Noblesse allerent sur le champ, suivant l'usage, notifier au Roi l'élection du Maréchal. Sa Majesté envoya au Palais des Nobles un de ses carrosses au Maréchal, dont le premier devoir est de complimenter le Roi après avoir fait ses remercîmens à l'Ordre qui l'a honoré de sa confiance.

Le lendemain, les trois autres Ordres de l'Etat envoyerent des Députés au Maréchal pour le féliciter ; & la Noblesse en envoya de même à leurs Orateurs.

Hier, on fit les arrangemens relatifs à l'ordre suivant lequel les Nobles doivent être placés dans la Salle de leur Palais ; ce qui se regle suivant l'ancienneté des Familles & les titres de Comte, de Baron ou de simple Gentilhomme. Le Maréchal est le seul qui ait un siege distinctif placé dans une enceinte & sur une estrade.

On a tué dans le Village de Forshem près de Scara en Westrogothie une bête extraordinaire dont on a donné la description suivante. Elle est de la longueur d'un pied, & a la tête d'un mops, de petits yeux, des oreilles très-courtes, la levre supérieure fendue comme celle d'un lievre & de grands poils à la bouche semblables à ceux d'un chat. Elle n'a que quatre dents, deux en haut & deux en bas, longues d'un doigt & recourbées en-dedans : les pieds de devant, longs d'environ quatre pouces, ressemblent aux pattes d'un chien, & ceux de derriere, qui ne sont guère plus longs, à celles d'une oye : les orteils ont cinq

pouces de longueur, avec de petits ongles, dont quatre devant & le cinquieme derriere, & entre chacun desquels il y a une membrane très-fine. Les pieds de derriere sont placés fort avant sous le ventre, de sorte qu'une partie du corps de l'animal pend par derriere. La queue est large comme la main & a environ sept ou huit lignes d'épaisseur. On a jugé que cet animal étoit amphibie & qu'il se servoit de sa queue pour nager.

De Coppenhague, le 26 Janvier 1765.

Le sieur George-Frédéric Vonkrogh, Lieutenant-Général d'Infanterie & Commandant de la Forteresse de Drontheim & du Nordenfield, a obtenu la permission de se démettre de ces deux places dont Sa Majesté a revêtu le Général-Major Jean Wibe Von der Osten, Commandant de la Forteresse de Frederichstein.

Il est né dans le Bailliage de Christiansandt, pendant le cours de cette année, 3700 personnes, & il en est mort 3369, parmi lesquelles vingt-quatre ont vêcu de quatre-vingt-dix à cent ans.

De Vienne, le 2 Février 1765.

Le 29 du mois dernier, la Reine des Romains a fait son entrée dans cette Capitale aux acclamations du Peuple & au bruit de l'artillerie des remparts. La Garnison & les Bourgeois étoient rangés sous les armes depuis la Barriere du Fauxbourg de Mariahilff jusqu'à l'entrée de la résidence Impériale. Leurs Majestés Impériales & Royale & toute leur auguste Famille dînerent ce jour-là en public; le soir, il y eut grand appartement: on donna aussi dans les deux Salles de redoute un bal auquel le Peuple a été admis indistinctement. Ce soir, on donnera la premiere représentation de *Telemaque dans l'Isle de Circé*, nouvel Opéra Italien, dont les Paroles sont du sieur Coltellini, & la Musique du sieur Gluck.

Le lendemain, on donna dans l'Eglise Métropolitaine de Saint Etienne la bénédiction nuptiale à vingt-cinq garçons & à vingt-cinq filles qui furent dotées par l'Impératrice-Reine. Les nouveaux époux, leurs parens & les autres personnes de leurs nôces se rendirent dans la grande cour du Palais, précédés & suivis d'un grand nombre d'instrumens. Ils défilerent en présence de Leurs Majestés Impériales & Royale qui les virent des fenêtres de leurs appartemens, & furent ensuite conduits dans cinquante carrosses aux différens endroits où les repas devoient se faire.

Le 31, l'Impératrice-Reine fit publiquement, & avec les cérémonies accoutumées, la promotion suivante dans l'Ordre de Saint Etienne. Grands-Croix. Jean-Henry Comte de Frankenberg, Archevêque de Malines; les Comtes Jean Choteck, Léopold Palfy, Henry-Cajetan de Blümegen, Louis-Frédéric de Zinzendorff & Jean-Venceslas de Paar. Le premier Grand-Croix n'est pas encore déclaré. Commandeurs. Les Comtes François-Ferdinand de Schrattenbach, François-Xavier Wieschnick, Aloyse de Podsztazky-Lichtenstein, & Léopold de Collowrath & le Baron Frédéric de Binder. Chevaliers. Les Comtes Kevenhuller & Brandis; Antoine-Marie de Stupan; les Comtes Michel-Gundacre d'Althan & de Berchtold; le sieur de Neny; Joseph Baron de Bartenstein; Jacques de Dorn; Antoine de König; François de Török; Antoine de Cottman & le Baron de Bruckenthal.

On ressentit, le 13 du mois dernier, au Bourg de Prand en Autriche, entre les Châteaux de Rastenberg & de Loschberg, trois secousses de tremblement de terre, accompagnées chacune d'un bruit semblable à celui d'un coup de canon: elles n'ont heureusement occasionné aucun dommage.

Suivant des lettres de Presbourg, la Diete des Etats du Royaume a conféré au Maréchal Léopold Palfy & au Comte Keglevicz les deux charges vacantes de Gardes de la Couronne de Saint Etienne.

On mande de Prague que Lowel Naski, l'un des plus sçavans Juifs de cette Ville, a abjuré le Judaïsme & a été baptisé le 13 du mois dernier, ainsi que sa femme & trois de leurs enfans, par le Pere Tirsels, Jésuite, Professeur de Langue Hébraïque.

De Ratisbonne, le 30 Janvier 1765.

Le sieur Dedel, Ambassadeur des Etats Généraux auprès de la Porte, est arrivé ici de Nuremberg, le 25 de ce mois, avec toutes les personnes de sa suite: ce Ministre se propose de continuer sa route par Vienne en descendant le Danube.

Le Chapitre d'Osnabruck vient de faire distribuer ici un nouveau Mémoire, en réponse à celui qui y a été répandu par le Ministre d'Hanovre; on établit dans ce Mémoire que la Régence appartient au Chapitre pendant la minorité de l'Evêque, comme pendant la vacance du Siege; qu'anciennement l'Empereur, en vertu de son droit de régale,

auroit pû y pourvoir dans l'un & l'autre cas; que le Pape, depuis l'extinction de ce droit, a celui de statuer sur l'administration d'un Evêché possédé par un Evêque incapable; & que l'usage, les privileges du Chapitre d'Osnabruck, & en particulier la Capitulation perpétuelle, fixent à cet égard les droits de ce Chapitre, auxquels il n'a été dérogé qu'en ce que la Capitulation perpétuelle a assuré à l'Evêque mineur une pension de huit mille écus & le droit de tenir près de la Régence deux de ses Officiers en qualité de Conseillers. On détruit la parité du cas présent avec ce qui est arrivé à Ratisbonne en 1587, & l'on releve un anachronisme dans le Mémoire d'Hanovre; car l'Auteur prétend que le Prince de Baviere avoit été postulé en 1587, année dans laquelle fut fait l'accord qui a été cité, au lieu qu'il avoit été postulé en 1579; que ce fut l'année suivante que le Pape Gregoire XIII, en confirmant la postulation, recommanda simplement au pere de l'Evêque mineur de protéger & favoriser l'Eglise de Ratisbonne, & que ce n'est qu'en 1585 que Sixte V accorda l'administration du Domaine Episcopal au Duc Guillaume qui n'en jouit paisiblement qu'en 1587, en vertu de l'accord dont il a été parlé & qui fut fait sous la médiation de l'Empereur. On oppose à cet exemple, si pourtant il peut être cité, ceux de l'Archevêché de Magdebourg & des Evêchés de Mersebourg & de Lubeck qui sont encore plus analogue au cas présent.

De Lisbonne, le 15 Janvier 1765.

Le Vaisseau François *l'Immaculée Conception*, du Département de Marseille, revenant de la Martinique d'où il étoit parti le 2 Novembre dernier, échoua le 26 du mois suivant à six lieues de Lagos. Le Capitaine & les passagers ont eu le bonheur de se sauver ainsi que tout l'équipage, excepté le Tonnelier & un Matelot qui se sont noyés. La *Reine des Anges*, autre Vaisseau François venant du Havre & allant à Cadix, a donné, le 6 de ce mois, sur les terres & contre les rochers de Foz de Alagoa de Obidos, à la hauteur des Berlingues. Il avoit sur son bord seize personnes dont deux ont péri en voulant se sauver à la nage. Les quatorze autres ont gagné terre au moyen des cordes qui leur ont été jettées de dessus le rivage par les personnes qui étoient accourues à leur secours. Ces malheurs ne sont pas les seuls que les mauvais temps ayent occasionné depuis plusieurs jours dans ces mers.

De Madrid, le 29 Janvier 1765.

Le Roi a nommé Capitane Général de la Côte de Grenade Don Juan de Urbina, Commandant Général de la même Côte. Le Maréchal de Camp Don Diegue Manrique va relever à l'Isle de Cuba le Comte de Ricla en qualité de Gouverneur & de Capitaine Général de cette Isle & de la Place de la Havane.

Le Marquis d'Aranda vient d'être nommé à la place de Ministre du Conseil des Indes, vacante par la mort de Don Joseph Cornejo.

De Cadix, le 15 Janvier 1765.

Les mauvais temps & les vents d'Ouest & de Sud-Ouest retiennent encore à Malaga la Frégate de guerre Françoise *la Diligente*, ainsi qu'un grand nombre d'autres Bâtimens de différentes Nations destinés à passer dans l'Océan d'où, par la même raison, il n'en est entré aucun dans la Méditerranée depuis plus d'un mois.

De Rome, le 23 Janvier 1765.

A l'exemple de cette Cour, celle de Naples & la République de Gênes ont consenti à ce que le nouveau Prince Doria Panfili, qui n'est pas encore majeur, fût reconnu capable de gouverner les fiefs qu'il possede dans leurs Etats.

Les Cardinaux de la création de Benoît XIV vont faire exécuter le Mausolée de ce Pape dans la Basilique de Saint Pierre. Le sieur Brecci, célebre Architecte & Sculpteur, à qui ils ont confié l'exécution de cet ouvrage, en a déjà présenté le projet au Souverain Pontife.

Le Prélat Savorgnano, Protonotaire Apostolique & beau-frere du Cardinal Rezzonico, est attaqué depuis quelques jours d'une fievre putride dont les symptômes laissent peu d'espérance pour sa vie.

De Londres, le 8 Février 1765.

Avant-hier, les Pairs ordonnerent que les Commissaires des Douanes d'Angleterre & d'Ecosse remettroient devant la Chambre le compte détaillé de la quantité des différentes sortes de grains & de farines, exportée de ce Royaume depuis le jour de Noel 1754 jusqu'à pareil jour 1764. Le même jour, les Communes résolurent qu'il seroit mis un droit de timbre de 3 l. sterlings sur chaque feuille de vélin, de parchemin ou de papier où seroient écrits ou imprimés des Mémoires, Plaidoyers, ou autres Pieces de procédure quelconques dans toutes les Cours de Justice des Colonies

Britanniques & Plantations d'Amérique, laquelle taxe sera destinée à subvenir aux dépenses nécessaires pour la sûreté desdites Colonies & Plantations.

Le Roi a donné au Colonel Draper le Commandement du Régiment qu'avoit le Colonel Brudenell.

Ces jours derniers, on a reçu ici commission d'engager quelques Armuriers expérimentés à s'embarquer pour Quebec où l'on veut établir une Manufacture de canons de fusil.

Suivant les dernieres lettres de Georgie, on a déjà greffé plus de sept mille plans de bois de teinture en différentes parties de cette Province : le succès en est si heureux que les habitans esperent ne plus être obligés à l'avenir de tirer des Pays étrangers cet objet important de commerce.

Actions. Banque, 126 $\frac{1}{4}$. Indes, 154. Annuités à 3 pour 100, *sans prix fixe*. Annuités à 4 pour 100, consolidées, 97 $\frac{1}{2}$.

Extrait d'une Lettre écrite de Philadelphie le 23 Décembre 1764.

On a reçu ici l'affligeante nouvelle de quelques hostilités récentes de la part des Sauvages de Twigtwee sur les bords de l'Ohio. Le Capitaine Clapham, fils de l'infortuné Colonel de ce nom, ayant avec lui douze hommes & cinquante-deux chevaux de charge, & faisant le commerce sur cette riviere, a été attaqué par un parti de ces barbares ; ils l'ont massacré impitoyablement, ainsi que toute sa suite, à l'exception d'un seul homme qui s'est sauvé au Fort du Quesne & par qui l'on a appris cette nouvelle.

De la Haye, le 6 Février 1765.

Le sieur de Cheusses, Ministre du Roi de Danemarck auprès des Etats Généraux, eut ces jours derniers une conférence avec les Députés de Leurs Hautes Puissances, & leur notifia le mariage arrêté entre le Prince Royal de Danemarck & la Princesse Caroline-Mathilde, sœur de Sa Majesté Britannique.

Avant-hier, le sieur Hœuft Van Oyen, Lieutenant-Général de Cavalerie & Colonel d'un Régiment de Carabiniers au service de la République, est mort à sa maison de campagne, âgé de soixante-onze ans.

De Versailles, le 12 Février 1765.

On célébra ici, le 7 de ce mois, dans l'Eglise Paroissiale de Notre Dame, un Service pour feu Madame Henriette de France. La Reine y assista, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise. Le sieur Allart, Curé de la même Paroisse, y officia.

Le même jour, l'Evêque de Tulles prêta serment entre les mains du Roi dans la Chapelle du Château.

Leurs Majestés & la Famille Royale signerent, le 10, le contrat de mariage du Comte de Miromenil, Colonel des Grenadiers Royaux, avec Demoiselle de Segur, fille du sieur de Segur, Président à Mortier du Parlement de Bordeaux. Le même jour, la Comtesse de Montbel, la Vicomtesse d'Esclignac & la Marquise d'Autichamp furent présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la premiere par la Comtesse de Tessé, la seconde par la Comtesse de Noailles & la troisieme par la Comtesse de Beaumont.

Le Comte d'Haussonville, Brigadier des Armées du Roi, a pris congé de la Cour le 10 pour se rendre à Berlin.

Le même jour, le sieur de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences, chargé par le Roi de composer chaque année le Livre intitulé : *Connoissance des Mouvemens Célestes à l'usage des Astronomes & des Navigateurs*, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté le Volume * qui doit servir pour l'année 1766.

De Paris, le 15 Février 1765.

Didier d'Arclais de Montamy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Lazare, & premier Maître d'Hôtel du Duc d'Orléans, est mort au Palais Royal le 8 de ce mois, âgé de soixante & un ans.

---

* On trouve dans ce Volume, à la suite des calculs ordinaires, plusieurs Tables nouvelles pour les calculs Astronomiques, des observations concernant le 4e Satellite de *Jupiter*; des observations de l'Eclipse du 1er Avril 1764, une Théorie sur *Mercure*, un Catalogue des meilleurs Livres d'Astronomie & plusieurs autres Articles intéressans.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 15 Février 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 18 FÉVRIER 1765.

De Petersbourg, le 8 Janvier 1765.

Le premier jour de l'an, il y eut au Palais assemblée le matin & bal le soir. L'Impératrice fit à cette occasion une promotion d'Officiers subalternes dans la Compagnie des Gardes du Corps & dans celle des Gardes : Sa Majesté Impériale conféra aussi quelques grades, tant Civils que Militaires, & nomma Grand Ecuyer de sa Maison le Prince de Repnin, arrivé depuis peu de jours de la Cour de Madrid.

Le Comte de Buckingham, Ambassadeur du Roi d'Angleterre, eut, le 11, son audience de congé : le Chevalier Macartney, qui le remplace en qualité de Ministre Plénipotentiaire, eut aussi son audience de l'Impératrice à qui il remit ses lettres de créance.

Sa Majesté Impériale se propose de retourner le 18 à Czarsko-Zelo.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 23 Janvier 1765.

Le 17 de ce mois, jour anniversaire de la naissance du Roi, le Primat donna dans son Palais un repas splendide à Sa Majesté : les Grands Officiers de la Couronne y furent invités, ainsi que plusieurs autres personnes de la premiere distinction. Le 19, ce Prélat partit pourSkerniewitz, lieu de sa résidence ordinaire.

En conséquence des propositions qui furent faites, au nom du Roi, dans le Conseil du Sénat, le 10 de ce mois, relativement au traitement des Ambassadeurs qui doivent être envoyés aux Cours de Rome, de Petersbourg, de Berlin & de Constantinople, le Conseil a fixé les appointemens du Prince Czartoriski, Ambassadeur à la Cour de Rome, à 1500 ducats à prendre sur la Trésorerie de la Couronne & 500 sur la Trésorerie de Lithuanie ; ceux du Comte Malachowski, Ambassadeur à Petersbourg, à 1000 ducats sur la Trésorerie de la Couronne & 500 sur celle de Lithuanie ; ceux du Comte Branicki, Ambassadeur à Berlin, à 666 ducats sur la Trésorerie de la Couronne & 334 sur l'Epargne du Grand Duché, & ceux du sieur Alexandrowitz, Ambassadeur à Constantinople, à 1000 ducats sur la Trésorerie de la Couronne & 500 sur celle de Lithuanie. Le Conseil a de plus accordé au Comte Rzewski, Ambassadeur Extraordinaire de la Confédération Générale à Petersbourg, 6000 ducats dont 2000 sur le Trésor de la Couronne & 4000 sur celui de Lithuanie, sous la condition que ce Ministre continuera d'y résider pendant un an. Enfin il a été résolu qu'on tiendra constamment à la Cour de Rome un Résident, & que, comme Sa Majesté a dispensé les Evêques du Royaume de contribuer aux frais nécessaires à cette résidence, il ne jouira que de 600 ducats, dont 400 sur les Finances de la Couronne & 200 sur celles de Lithuanie.

De Stockolm, le 25 Janvier 1765.

Hier, à dix heures du matin, on fit l'ouverture de la Diete avec les cérémonies accoutumées. Chaque Ordre, conduit par son Orateur, se rendit à pied, du lieu de son assemblée, à la Cathédrale où le Roi se rendit aussi à pied, revêtu des habits Royaux & sous un dais porté par quatre Grands Officiers de la Couronne : Sa Majesté étoit précédée im-

médiatement du Prince Royal en habit de cérémonie & portant une Couronne ouverte. Tous les Sénateurs étoient aussi en habit de cérémonie & ouvroient cette marche. Après le Service Divin & le Sermon, toute l'assemblée sortit de l'Eglise pour se rendre au Château dans la Salle des Etats, à travers une double haie de troupes. Lorsque tous les Ordres furent placés dans la Salle suivant leurs rangs, le Roi vint y occuper son Trône élevé sur une estrade qui étoit au milieu d'une enceinte dans laquelle les Sénateurs ont une chaise, ainsi que l'Orateur de la Noblesse & ceux des trois autres Ordres : celui de la Noblesse est seul du côté droit. Le Comte d'Eckeblad, Sénateur & Président de la Chancellerie, harangua les Etats au nom du Roi : le Baron d'Hermansson fit ensuite aux Etats l'exposition générale des affaires qui ont exigé leur convocation. Après cet exposé, appellé la proposition du Roi, le Maréchal de la Diete & les Orateurs des trois autres Ordres haranguerent le Roi, chacun selon son rang, & eurent l'honneur de s'approcher du Trône pour baiser la main de Sa Majesté. Il seroit difficile de se former l'idée d'une cérémonie plus auguste, plus honorable pour l'humanité & exécutée avec plus d'ordre & de décence. Elle fut suivie d'un grand repas que le Roi donna, selon l'usage, à la Noblesse & à l'Orateur du Clergé. Les autres Orateurs mangerent avec leurs Ordres à des tables dont le Grand Maréchal & des Chambellans firent les honneurs. Le même soir, il y eut à la Cour un grand bal auquel les Paysans mêmes eurent la liberté d'assister.

De Berlin, le 2 Février 1765.

Le 25 du mois dernier, on célébra à la Cour l'anniversaire de la Princesse Douairiere de Prusse : le Roi fit présent à cette Princesse d'une magnifique tabatiere d'or garnie de brillans.

Sa Majesté est retournée le 26 à Potsdam accompagnée des deux Princes ses freres & des Princes Fredéric & Guillaume de Brunswick.

D'Augsbourg, le 31 Janvier 1765.

Le Prince-Evêque de cette Ville est revenu ici de Munich où, en conséquence de l'invitation de l'Electeur de Baviere, il s'étoit rendu pour assister aux réjouissances qu'il y a eu en cette Cour à l'occasion du mariage de la Princesse de Baviere avec le Roi des Romains. Il a été salué par le canon à son arrivée à Munich, ainsi qu'à son départ de la même Ville.

De Ratisbonne, le 6 Février 1765.

La Diete a arrêté une résolution qui a été enrégistrée le 4 de ce mois & remise le 3 au principal Commissaire : l'objet de cette résolution est de remercier l'Empereur de la notification qu'il a faite à l'assemblée générale de l'Empire, du mariage du Roi des Romains, & de lui témoigner la part qu'elle y prend & les vœux qu'elle forme pour le bonheur de cette union. La Diete est d'ailleurs dans une assez grande inaction.

De Lisbonne, le 22 Janvier 1765.

Leurs Majestés, accompagnées de la Princesse du Brésil, des Infantes ses sœurs, & de l'Infant Don Pierre, partirent de cette Capitale, le 19 de ce mois, pour se rendre à Salvaterra où Elles resteront environ six semaines : le Roi n'a emmené avec lui qu'un Secrétaire d'Etat, Don Louis da Cunha, chargé du Département des Affaires Etrangeres. Le Comte d'Oeyras restera en cette Capitale pour l'expédition des affaires ordinaires, & son frere pour celles de la Marine.

Hier, il est entré dans le Tage cinq Vaisseaux du Grand-Para. Ils ont apporté, pour la Compagnie du Maragnon, vingt mille arrobes de cacao & trois mille de caffé.

On embarque actuellement tous les agrêts & autres choses nécessaires pour un Vaisseau de cinquante canons que l'on construit à Rio-Janeiro.

De Cadix, le 22 Janvier 1765.

Les vents ayant enfin changé & s'étant soutenus pendant deux ou trois jours à l'Est, tous les Bâtimens des différentes Nations qui étoient détenus depuis longtemps dans la Méditerranée, au nombre de plus de cent cinquante, ont débouqué le Détroit de Gibraltar les 19 & 20 de ce mois, & sont entrés dans l'Océan pour se rendre dans les différens Ports de leur destination. La Frégate de guerre Françoise *la Diligente*, commandée par le Chevalier de Traversay, parut aussi le 20 & vint mouiller dans la grande rade d'où elle appareilla, le même jour, avec les vents au Sud-Sud-Est ; mais lorsqu'elle fut au large elle les trouva au Sud-Ouest : comme ils étoient contraires à sa navigation, & même violens & orageux, elle fut forcée de virer de bord & de regagner l'entrée de cette

Baye où elle mouilla dans la nuit : le lendemain, à la pointe du jour, elle donna fond plus en-dedans de la Baye & évita par ce moyen l'effet d'une bourasque des plus violentes qui survint pendant la même nuit & qui duroit encore à neuf heures du matin, accompagnée de tonnerre, de pluie & d'une grêle considérable. La Frégate de guerre Angloise *le Franc-Maçon* & les Frégates Hollandoises *le Cheval Marin* & *la Salle d'Orange* sont aussi arrivées en même temps de la Méditerranée en cette Baye.

Le Vaisseau de guerre Espagnol *le Terrible*, commandé par le sieur de Bermudez, fit voile le 19 pour aller en croisiere.

De Gênes, le 4 Février 1765.

On tint, le 29 du mois dernier, l'assemblée du Grand Conseil pour l'élection du Doge, & le sort tomba sur François-Marie-Gaetan de la Rovere qui l'emporta de treize vois sur Sébastien Pallavicini son concurrent. Le nouveau Doge reçut à cette occasion les complimens des Ministres & de la Noblesse; deux heures après son élection il donna un dîner splendide servi à une table de quatre-vingt couverts. Ce Noble Génois a eu dans sa famille deux Papes, & ses ancêtres étoient Ducs d'Urbin.

Suivant les dernieres lettres de la riviere de Gênes, les différends survenus entre les habitans d'Albenga & de Ceriale subsistent toujours. Le Gouvernement, voulant les terminer incessamment, a envoyé au sieur Asdente des pouvoirs plus étendus, & l'on espere que par ce moyen la tranquillité sera bientôt rétablie dans ces deux endroits dépendans de la République.

De la Nouvelle-Yorck, le 17 Décembre 1764.

Plusieurs particuliers de cette Ville, animés du zele pour le bien public & voulant prévenir les suites fâcheuses que peuvent entraîner les progrès du luxe & la décadence du commerce, ont formé une Société, sous le nom de *Société pour l'avancement des Arts, de l'Agriculture & de l'Œconomie dans la Province de la Nouvelle-Yorck de l'Amérique Septentrionale.* Ils ont déja fait plusieurs réglemens pour le maintien de l'ordre dans leurs travaux, & ouvert une souscription pour se mettre en état d'exécuter avec succès leurs projets patriotiques. La Manufacture de toile, l'avancement de l'Agriculture, la Pêche, les Mines & les Minéraux, la suppression du luxe, &c. seront les principaux objets des soins & des attentions de cette Société. Elle proposera des Prix, à l'imitation de la Société formée à Londres pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce, & établira avec elle une nouvelle correspondance.

De Montpellier, le 8 Février 1765.

La bête féroce qui désole le Gevaudan continue toujours d'y faire des ravages & d'y répandre la consternation. Il se passe peu de jours que l'on n'apprenne quelque nouvelle affligeante. Le 12 Janvier, elle attaqua cinq petits garçons du Village de Villeret, Paroisse de Chanaleilles : les trois plus âgés avoient environ onze ans, les deux autres n'en avoient que huit, & ils avoient avec eux deux petites filles à peu près du même âge. Ces enfans gardoient du bétail au haut d'une montagne : ils s'étoient armés chacun d'un bâton au bout duquel ils avoient attaché une lame de fer pointue, de la longueur de quatre doigts. La bête féroce vint les surprendre, & ils ne l'apperçurent que lorsqu'elle fut près d'eux : ils se rassemblerent au plus vîte & se mirent en défense. La bête les tourna deux ou trois fois & enfin s'élança sur un des plus petits garçons : les trois plus grands fondirent sur elle, la piquerent à diverses reprises sans pouvoir lui percer la peau. Cependant, à force de la tourmenter, ils parvinrent à lui faire lâcher prise : elle se retira à deux pas, après avoir arraché une partie de la joue droite du petit garçon dont elle s'étoit saisie & elle se mit à manger devant eux ce lambeau de chair. Bientôt après elle revint attaquer ces enfans avec une nouvelle fureur; elle saisit par le bras le plus petit de tous & l'emporta dans sa gueule; l'un d'eux épouvanté proposa aux autres de s'enfuir pendant qu'elle dévoreroit celui qu'elle venoit de prendre; mais le plus grand, nommé Portefaix, qui étoit toujours à la tête des autres, leur cria qu'il falloit délivrer leur camarade ou périr avec lui. Ils se mirent donc à poursuivre la bête & la pousserent dans un marais qui étoit à cinquante pas & où le terrein étoit si mou qu'elle y enfonçoit jusqu'au ventre; ce qui retarda sa course & donna à ces enfans le temps de la joindre. Comme ils s'étoient apperçus qu'ils ne pouvoient lui percer la peau avec leurs especes de piques, ils chercherent à la blesser à la tête & sur-tout aux yeux : ils lui porterent

effectivement plusieurs coups dans la gueule qu'elle avoit continuellement ouverte, mais ils ne purent jamais rencontrer les yeux. Pendant ce combat elle tenoit toujours le petit garçon sous sa patte, mais elle n'eut pas le temps de le mordre parce qu'elle étoit trop occupée à esquiver les coups qu'on lui portoit. Enfin ces enfans la harcelerent avec tant de constance & d'intrépidité qu'ils lui firent lâcher prise une seconde fois, & le petit garçon qu'elle avoit emporté n'eut d'autre mal qu'une blessure au bras par lequel elle l'avoit saisi & une légere égratignure au visage. Comme la petite troupe ne cessoit de crier de toutes ses forces, un homme accourut & se mit à crier de son côté. La bête entendant un nouvel ennemi se dressa sur ses pattes de derriere, & ayant apperçu l'homme qui venoit à elle, elle prit la fuite & alla se jetter dans un ruisseau à une demi-lieue delà. Trois hommes la virent s'y plonger, en sortir & se rouler ensuite quelque temps sur l'herbe; après quoi elle prit la route du Mazel où elle dévora un jeune garçon de quinze ans. Le 21, elle se jetta sur une jeune fille du même âge qui heureusement fut secourue à temps & dont les blessures, quoique considérables, ne sont pas mortelles. Le lendemain, elle attaqua une femme à Jullianges sur la frontiere d'Auvergne & lui coupa la tête.

On a vérifié que, pendant le cours des mois de Décembre & Janvier, elle a dévoré deux personnes dans le Rouergue & trois en Auvergne : ses courses se prolongent dans une étendue de Pays de plus de quarante lieues, dont le Gevaudan est toujours le centre.

Le sieur Duhamel, Capitaine de Dragons, & l'Intendant d'Auvergne ont concerté une chasse générale qui a dû se faire hier, & si le succès n'en est pas favorable, on en fera une seconde indiquée pour le 11 de ce mois. Le sieur Duhamel a divisé ses Dragons par pelotons : on en a fait habiller plusieurs comme les femmes qui accompagnent les petits enfans lorsqu'ils vont garder les troupeaux. Il faut espérer que toutes ces mesures, jointes aux récompenses promises par le Roi, * par la Province & les Diocèses, nous délivreront enfin de cet animal terrible dont l'acharnement & l'audace semblent s'accroître de jour en jour.

* Sa Majesté a promis deux mille écus à celui qui tuera cette bête feroce.

De Paris, le 18 Février 1765.

Il paroît quatre nouveaux Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

Par le premier, du 15 Décembre 1764, Sa Majesté ordonne le payement des appointemens, gages & autres traitemens ordinaires qui restent dus à divers Officiers & Employés ci devant en Canada.

Le second, du 21 du même mois, ordonne que tous propriétaires de maisons sises dans les quartiers ou Fauxbourgs de la Ville de Paris, affectés aux logemens des Officiers & Soldats des Régimens de ses Gardes Françoises & Suisses, lesquels auront titre ou qualité qui les exempte desdits logemens, ne pourront jouir de ladite exemption qu'autant qu'ils occuperont par eux-mêmes leurs maisons en entier.

Sa Majesté permet par le troisieme Arrêt, du 2 Janvier dernier, l'entrée de toutes les drogues & drogueries servant aux teintures, venant directement des Ports d'Angleterre, en payant les mêmes droits que ceux qu'elles payent actuellement comme venant de Hollande ou autres Pays étrangers.

Par le quatrieme, du 20 du même mois, le Roi, ayant été informé qu'un certain nombre de personnes possédant ou cultivant des terres dans la Province & Pays de Provence, n'attendoient que la permission de Sa Majesté pour se former en Société, ainsi que plusieurs autres Sujets du Royaume, & travailler de concert aux moyens d'augmenter & de perfectionner la culture des terres, Sa Majesté a permis cet établissement sous le titre de Société d'Agriculture de la Province & Pays de Provence. Le même Arrêt contient ce qui doit être observé à cet égard par les Membres de cette Société.

Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province de Flandre, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté & Gouverneur des Ville & Citadelle de Valenciennes, a été marié, le 11 de ce mois, dans la Chapelle de l'Hôtel d'Havré, avec Eleonore Josephe-Pulcherie des Laurents, fille unique du sieur des Laurents, Marquis de Saint-Alexandre, & de feu Magdeleine-Claude Ferrand d'Averne.

A Paris de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 18 Février 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 22 FÉVRIER 1765.

De Constantinople, le 3 Janvier 1765.

LE 27 du mois dernier, le Chevalier Ruzini, Ambassadeur de la République de Venise, fit, avec les cérémonies accoutumées, son entrée publique en cette Capitale.

Sary Moustapha, Pacha d'Orfa en Natolie, a été nommé au Gouvernement de Belgrade en Servie; il y remplace Capoudan Mehemet Pacha qui se rendra dans cette Capitale où il doit épouser, dit-on, Zeinep Sultane, sœur du Grand Seigneur & veuve de Kutchuk Moustapha Pacha, mort Gouverneur de Morée.

Osman, Pacha de Damas, & son fils, Gouverneur de Tripoly de Syrie, ont été confirmés dans leurs Gouvernemens.

La peste qui s'étoit manifestée ici pendant l'été commence à faire des progrès, sur-tout à Galata & à Pera.

Sultan Numan, troisieme frere du Grand Seigneur, est mort le 28 du mois dernier & a été enterré le même jour dans l'enceinte de la Mosquée *la Validé* où est le tombeau du Sultan Ahmet son pere.

De Petersbourg, le 16 Janvier 1765.

L'Impératrice a assigné au sieur de Stachieff, qui partit dernierement pour aller résider à Stockolm avec le caractere de Ministre de Sa Majesté Impériale, trois mille roubles d'appointemens annuels, outre cent roubles par mois pour sa table, pendant le temps que durera la Diete des Etats de Suede.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 29 Janvier 1765.

Le Grand Chancelier de la Couronne ayant donné sa démission de sa place de Commissaire de la Tréforerie, le Roi en a disposé en faveur du sieur Trzedicki, Panetier d'Inowroclaw, & a conféré au Prince Auguste Sulkowski une autre place qu'occupoit dans la même Commission le feu sieur Twardowski, Staroste de Kalisch.

Ces jours derniers, on publia à son de trompe qu'aucun Juif n'eût désormais à s'arrêter en cette Capitale, & bien moins encore à y faire le négoce, à l'exception néanmoins de ceux de cette Religion qui, par des certificats des Synagogues auxquelles ils appartiennent, prouveroient qu'ils y viennent, non pour raison de commerce, mais pour arranger leurs affaires avec les Commissaires de la Tréforerie.

Le fils aîné du Duc de Biren partira d'ici Vendredi prochain pour se rendre dans ses terres en Silésie, & delà successivement à Berlin, en Hollande, en Angleterre & en différentes autres Cours de l'Europe.

De Berlin, le 5 Février 1765.

Il vient de paroître des Lettres-Patentes du Roi, datées du 31 Janvier dernier, lesquelles portent création & octroi d'une Chambre d'Assurance dans cette Ville. Elles renferment vingt-trois Articles. Dans le premier, il est dit que cet établissement subsistera irré-

vocablement pendant trente ans consécutifs, à compter du 1^r Juin prochain, & que ni dans cet espace de temps, ni dans aucun lieu des Etats du Roi, il ne pourra s'établir aucune autre Chambre de quelque nature que ce soit, & que les particuliers pourront faire assurer leurs effets dès le 1^r Avril de l'année présente. Le second Article leur permet de donner ou de recevoir comme ci-devant des primes d'assurance de telle maniere qu'ils le jugeront à propos. Le troisieme fixe le fonds de cette Chambre à un million d'écus. Le quatrieme divise ce fonds en quatre mille actions, chacune de deux cents écus en frédérics d'or. Il est déterminé par le cinquieme qu'un quart de chaque action se payera en argent comptant, & qu'il sera libre de faire le payement des trois autres quarts, soit par obligations & hypotheques, soit par d'autres effets solides & valables. Suivant le sixieme, les souscriptions resteront ouvertes jusqu'au mois de Juin 1765, après lequel temps il dépendra de la volonté des Directeurs & des Intéressés de hausser le prix des actions. Les autres Articles contiennent plusieurs autres dispositions. Dans le vingtieme, il est dit que les étrangers sont autorisés à prendre part à cet établissement, & peuvent s'adresser à la Chambre, qui leur fera tenir des actions sans provisions ou autres frais à leur charge. Enfin, le dernier Article ordonne que les profits, qui proviendront de cet établissement, seront partagés d'un année à l'autre entre les Intéressés respectifs.

De Manheim, le 10 Février 1765.

L'Electeur a conféré à dix Princes de l'Empire l'Ordre de Saint Hubert, dans le Chapitre qui s'est tenu le 2 de ce mois. On joint ici leurs noms selon l'ordre de leur réception qui s'est faite le même jour par procuration, sçavoir; Auguste, Duc de Saxe-Meinungen; Frédéric, Landgrave de Hesse-Hombourg; Frédéric, Prince de Waldeck; Charles-Albert, Prince de Hohenlohe-Waldenbourg; Chrétien, Prince de Waldeck; Théodore, Prince de Lowenstein; George, Prince de Waldeck; Nicolas, Prince de Radzivill; Michel, Prince de la Tour & Taxis; Pierre, Prince de Menzikoff.

De Madrid, le 5 Février 1765.

Le Roi vient de nommer Gentilhomme de la Manche de l'Infant Don Gabriel, Don Francisco-Bernardo de Quiros y Cienfuegos. Sa Majesté a accordé en même temps le Régiment de la Couronne, Infanterie, vacant par la mort de Don Francisco del Ornedal, à Don Juan de Mur, Lieutenant-Colonel du même Corps; celui de Burgos, vacant par la promotion de Don Joseph Blasco de Orozco, à Don Augustin Nieto, Lieutenant-Colonel du Régiment de Guadalaxara, & celui de Soria, Infanterie, vacant par la mort de Don Francisco de Barba, à Don Joseph de Roxas, Lieutenant Colonel du même Régiment.

Le privilege qu'avoit ci-devant l'Hôpital de Saint Antoine, de faire conduire des porcs dans les rues de cette Capitale, ayant cessé en conséquence du nouveau projet qu'on a formé de paver lesdites rues & d'en entretenir la propreté, Sa Majesté, pour indemniser cette Maison, a ordonné qu'il lui seroit donné quatre maravedis par chaque personne qui assisteroit aux Comédies de cette Cour.

De Rome, le 30 Janvier 1765.

Les pluies abondantes qui tombent depuis longtemps dans ce Pays ci causent beaucoup d'inquiétude sur la récolte prochaine qui donnoit les plus belles espérances. Le Souverain Pontife vient d'ordonner à cette occasion des Prieres publiques qui dureront trois jours à commencer du 1^r du mois prochain: pendant ce temps les Spectacles seront suspendus.

Avant-hier, le Cardinal Orsini, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Sicilienne en cette Cour, est parti pour son Fief de Rocca-Gorga d'où il se propose de se rendre à Naples.

Depuis quelques jours, la santé du Prélat Savorgnano est dans un état moins dangereux.

On vient d'apprendre qu'une Barque chargée d'huile & venant d'Orte dans la Province de Sabine, n'ayant pu résister à l'impétuosité d'un torrent qui se décharge dans le Tibre, a eu le malheur d'y périr: de dix hommes qui la conduisoient huit ont été noyés.

De Florence, le 1^r Février 1765.

Le sieur Bianconi, Ministre de l'Electeur de Saxe à la Cour de Rome, qui étoit allé à

Bologne sa Patrie, est arrivé de cette derniere Ville en cette Capitale : il se propose d'y passer quelque jours ; après quoi il retournera au lieu de sa résidence.

Hier, le sieur Wilkes, est aussi arrivé de Bologne en cette Ville où il séjournera quelque temps.

De Turin, le 9 Février 1765.

On s'apperçut ici en 1761 qu'on répandoit dans le Public de faux billets de banque, si parfaitement imités qu'on ne pouvoit démêler qu'avec une extrême attention la différence qu'il y avoit entre ces billets & les véritables. On fit des recherches pour découvrir la source de la fabrication de ces faux billets, & sur des soupçons qu'on eut à cet égard & qui parurent fondés, on arrêta en 1762 le Comte de Storsiglione, Gentilhomme d'Alexandrie & Président du Commerce de la même Ville, & le sieur Laviny. Ils ont été poursuivis juridiquement comme auteurs du crime, & après de longues procédures, le Sénat de Turin a condamné le premier à avoir la tête tranchée, & le second à être pendu ; mais le Roi a bien voulu commuer la peine. Le Comte de Storsiglione sera renfermé pour le reste de sa vie au Château de Miolans, & le sieur Laviny est condamné aux galeres perpétuelles. Toutes les personnes qui avoient des billets faux ont été payées après la vérification qui en a été faite ; les véritables avoient déjà été revêtus de nouvelles formalités qui, en constatant leur authenticité, leur avoient rendu tout leur crédit.

De Londres, le 15 Février 1765.

Le Parlement continue ses séances avec beaucoup d'activité. Les Communes ordonnerent, le 8, qu'il seroit porté un Bill tendant à révoquer l'Acte pour empêcher les mariages clandestins. Le 11, le Roi se rendit à la Chambre des Pairs & donna son consentement Royal au Bill qui impose une taxe sur les terres pour le service de la présente année ; à celui qui continue, pour le même objet, les droits sur la dreche, le cidre & le poiré ; à celui qui accorde une prolongation de terme pour l'importation des effets & marchandises des Isles cédées à la France & à l'Espagne par le dernier Traité de paix, & à plusieurs autres Bills. Le 12, les Communes passerent un Bill pour défendre l'exportation du bled, attendu la cherté actuelle de cette denrée. Le même jour, cette Chambre arrêta qu'il seroit pris une somme de deux mille livres sterlings sur celles qui restoient entre les mains des Trésoriers de la Marine, laquelle seroit employée à faire des expériences relatives à la découverte de la longitude en mer. Le 13, le Lord Mansfield informa la Chambre des Pairs que le Grand Juré du Comté de Middlesex avoient produit la veille une accusation contre William Lord Byron, accusé du meurtre de William Charworth, & qu'en conséquence ledit Lord Mansfield avoit délivré un ordre de prise de corps contre le Lord Byron. Les copies de l'accusation & du décret de prise de corps furent remises devant la Chambre, & il fut ordonné qu'elles resteroient sur le Bureau pour être examinées.

Sa Majesté nommera, dit-on, incessamment deux Ministres, l'un chargé de complimenter en son nom le Roi de Pologne sur son avénement au Trône, l'autre de remettre au Prince Royal de Danemarck le Portrait de la Princesse Caroline-Mathilde, & de négocier en même temps un Traité d'alliance entre les deux Couronnes.

Il se débite depuis quelques jours que l'on travaille sérieusement à réunir à la Couronne le Gouvernement de Pensylvanie. On prétend qu'on a fait choix de plus de quarante Jurisconsultes célebres pour délibérer sur quelques affaires importantes concernant l'Amérique, lesquelles seront mises incessamment sur le tapis.

Suivant des lettres de la Nouvelle-Yorck, le Gouvernement de cette Colonie a destiné des fonds suffisans pour construire & armer quatorze Vaisseaux qui serviront à maintenir la sûreté des lacs contigus aux frontieres de cette Province.

Il y a quelque temps qu'on a pris en considération la récompense qu'il conviendroit d'accorder pour l'importation du bois de teinture du crû des Colonies Angloises en Amérique.

Par les lettres que nous venons de recevoir de la Floride Occidentale, il paroît

qu'on y manque de femmes blanches, ce qui fait languir tous les travaux domestiques ; de sorte que les Negresses ont été vendues il y a quelques mois à un prix exorbitant.

De Versailles, le 20 Février 1765.

Le Comte de Fuentes, Ambassadeur d'Espagne, présenta, le 11 de ce mois, à Leurs Majestés & à la Famille Royale le Duc d'Ossuna, qui a été à Vienne complimenter, de la part du Roi Catholique, Leurs Majestés Impériales & Royale sur l'Election du Roi des Romains. Le Comte de Fuentes eut, le même jour, une audience particuliere du Roi & prit congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale pour un voyage de quelques mois qu'il va faire en Espagne dans le dessein de rétablir sa santé. Pendant l'absence de cet Ambassadeur, le sieur de Magallon restera chargé des affaires de la Cour d'Espagne.

Le Comte de Noailles, Gouverneur de cette Ville, accompagné des Officiers du Bailliage, s'est rendu, le 15, à l'Eglise de Notre-Dame, Paroisse du Château, & y a assisté au *Te Deum* qu'on y a chanté à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Roi. Il a allumé ensuite le feu qui avoit été préparé, pour cette fête, vis-à-vis du Portail de l'Eglise : la Garde des Invalides, qui s'y étoit rendue, a fait plusieurs décharges de mousqueterie.

La Reine & Monseigneur le Dauphin ont tenu, le 13, sur les Fonts de Baptême le fils du sieur de Cotentin de la Haye-Picquenot, Porte-Manteau de la Reine & premier Valet de Garde-Robe de Monseigneur le Duc de Berry : l'enfant a été nommé Louis-Joseph-Xavier. L'Abbé de Saint-Hermine, Aumônier de la Reine, a fait la cérémonie dans la Chapelle du Château, en présence du sieur Allart, Curé de la Paroisse.

Le Comte de Sade présenta au Roi, le 17, le second Volume des *Mémoires sur la Vie de Pétrarque.* Le lendemain, le Pere de Singlande, Aumônier actuel de la Garnison des Ville & Forts de Cette en Languedoc, eut l'honneur de présenter à Sa Majesté deux Volumes de *Mémoires & Voyages Militaires*, faits par lui-même & dédiés à Monseigneur le Duc de Berry.

Une Relique de Saint Roch, que la Reine a demandée à l'Archevêque d'Arles, a été transférée avec beaucoup de solemnité, le 14, de la Paroisse Notre-Dame où elle avoit été déposée, dans la Chapelle du Grand Commun. Cette translation s'est faite processionnellement par le sieur Allart, Curé de la Paroisse, & par son Clergé. La Relique a été reçue dans la Chapelle par les Aumôniers & Confesseur de la Maison du Roi, vêtus en rochet. L'Abbé Daunes, un des Aumôniers, a fait un Discours relatif à cette cérémonie, après lequel on a chanté le *Te Deum* & l'on a dit les Prieres pour le Roi. Le lendemain, la Reine, accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, entendit la Messe dans la même Chapelle & fut reçue par les Aumôniers & Confesseur de la Maison du Roi ; l'Abbé de Bretignieres, leur Doyen, eut l'honneur de présenter l'eau-bénite à Sa Majesté, ainsi qu'à Monseigneur le Dauphin & à Madame la Dauphine. Cette Relique de Saint Roch, Patron des Maisons du Roi & de la Reine, restera à perpétuité exposée dans ladite Chapelle à la vénération des Fideles.

De Paris, le 22 Février 1765.

Le 15 de ce mois, jour anniversaire de la naissance du Roi, les Chanoines Réguliers de l'Abbaye Royale de Saint Victor ont célébré pour la premiere fois la Messe qu'ils ont fondée dans leur Eglise pour la conservation des jours précieux du Roi & de la Famille Royale. L'Archevêque de Paris y a officié pontificalement. Le Gouverneur de cette Capitale a assisté à cette cérémonie, ainsi que le Nonce du Pape & plusieurs autres personnes de distinction. Le Dimanche précédent, les Chanoines de Saint Victor avoient eu l'honneur d'être présentés à Leurs Majestés & à la Famille Royale, pour leur faire part de cette solemnité.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 22 Février 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 25 FÉVRIER 1765.

De Petersbourg, le 22 Janvier 1765.

LA cérémonie annuelle de la bénédiction des eaux de la riviere s'est faite le jour des Rois, selon l'usage, avec beaucoup d'ordre & de solemnité. On avoit à cette occasion rangé en parade plus de dix mille hommes tirés des Régimens en garnison dans les environs de cette Capitale.

L'Impératrice n'est point retournée à Czarsko-Zelo, comme on avoit annoncé qu'Elle le feroit. Le Comte de Buckingham, ci-devant Ambassadeur du Roi de la Grande-Bretagne, a reçu le présent ordinaire de Sa Majesté Impériale, & se propose de partir demain pour retourner à Londres.

Le Comte Alexis-Gregoritz Orlow, Major des Gardes, vient d'être élevé au grade de Lieutenant-Général.

Le Comte Rozamouski, ci-devant Hetman des Cosaques d'Ukraine, est parti pour se rendre dans ses terres. Il se propose d'aller, au printemps prochain, voyager dans les Etats du Midi de l'Europe avec une partie de sa famille.

De Mittau, le 25 Janvier 1765.

Il paroît ici une Ordonnance du Roi de Pologne, datée de Warsovie le 17 de ce mois & dont voici la traduction.

» NOUS STANISLAS-AUGUSTE, par la » grace de Dieu, Roi de Pologne, Grand » Duc de Lithuanie, Russie, &c. Aux Con» seillers d'Etat, Hauts Officiers & autres, » ainsi qu'à toute la Noblesse, aux Magistrats » des Villes, & en général à tous & un cha» cun des Habitans des Duchés de Courlande » & de Semigalle en Livonie : SALUT.

» AMIS ET FÉAUX.

» Nous avons appris que la plus grande » partie des Nobles de Courlande & des » Villes des deux Duchés avoient refusé de » rendre à leur Souverain légitime, le très» illustre Duc Ernest-Jean, l'hommage qui » lui est dû, & que plusieurs d'entre ceux » qui composent l'Ordre Equestre, bien loin » de se conformer aux dispositions arrêtées » par la Diete Générale de convocation, à » notre acceptation des *Pacta Conventa* & » aux sérieuses exhortations qui leur ont été » faites de la part des Etats de la République, » avoient donné des marques de résistance & » d'obstination. Quoique ces opposans méri» tassent que l'on procédât contr'eux avec » toute la rigueur des loix, cependant nous » voulons bien encore pour cette fois-ci leur » faire éprouver les effets de notre clémence » naturelle en leur ordonnant sérieusement, » sous les peines statuées contre la désobéis» sance, de reconnoître l'autorité de Son Al-

Q

» tesse Sérénissime le Prince Ernest-Jean en
» qualité de Duc de Courlande & de Semi-
» galle, de lui prêter l'hommage dû dans le
» temps qu'il leur a prescrit, & de lui être
» soumis & fideles à tous égards. D'ailleurs,
» comme en vertu de la nouvelle constitution
» émanée de la Diete, nous avons non-seu-
» lement renouvellé le droit féodal que ledit
» Duc Jean à sur ces Fiefs, mais encore ac-
» cordé l'investiture & le diplôme Royal d'i-
» ceux au Prince Pierre, l'aîné de ses fils,
» lorsqu'ils viendront à vaquer par le décès
» de son illustre pere, ce qu'il plaise à Dieu
» d'écarter pendant longtemps; nous enjoi-
» gnons en outre qu'en conséquence de cette
» investiture actuelle & du diplôme expé-
» dié à ce sujet, les Conseillers d'Etat, les
» Hauts Officiers & autres Employés, ainsi
» que le Corps de la Noblesse, les Magis-
» trats des Villes, & tous les Habitans des
» Duchés de Courlande & de Semigalle, en
» cas de mort dudit Duc, ayent à reconnoître
» pour leur Souverain ledit Prince Pierre,
» comme investi dès à présent & alors du Du-
» ché de Courlande, à lui rendre l'obéissance
» qui lui sera due en cette qualité, & à se sou-
» mettre à ses ordres par une suite de leur
» devoir. Ce faisant, vous remplirez, Amis
» & Féaux, vos obligations envers nous.

» *Signé*, STANISLAS-AUGUSTE, ROI.

» *Et plus bas*, Clément Koslowski,
» *Secrétaire du Grand Sceau de la Couronne.*

» Joseph Duleba, *Secrétaire du Grand*
» *Sceau du Duché de Lithuanie.* »

De Coppenhague, le 2 Février 1765.

La Cour a été en gala, le 29, pour l'anniversaire de la naissance du Prince Royal qui entroit dans sa dix-septieme année; & le lendemain, pour celui de la naissance de la Princesse Louise qui entroit dans sa seizieme.

Le Général-Major Hauch, qui s'est démis de la place de Secrétaire d'Etat de la Guerre, a été fait Lieutenant-Général d'Infanterie & Commandant de Kronenbourg. Le Comte Gaspard de Molcke, troisieme Député au Directoire Général de la Guerre, a eu aussi la permission de se retirer de ce College & a obtenu le grade de Général-Major de Cavalerie & le Commandement du Régiment des Dragons du Roi avec l'inspection de la Cavalerie dans ses Duchés. Sa place dans le Directoire a été donnée au Chambellan Jean-Adolphe d'Ahlefeldt, Lieutenant-Colonel des Gardes à cheval.

Dans le courant de l'année 1764, il est entré dans ce Port trois mille cinq cents quatre-vingt-treize Vaisseaux; il en est sorti trois mille six cents seize.

Eleonore-Françoise, née Von der Osten, épouse du Chambellan de Numsen, est morte le 18 du mois dernier à Aarhuus, à la fleur de son âge.

Gaspard-Christophe Bartholin Lichel, Conseiller des Conférences, Assesseur à la Haute-Justice, est mort le 26 en sa soixante-cinquieme année.

De Vienne, le 13 Février 1765.

Avant-hier, la Cour donna le spectacle d'une superbe course de traîneaux. On avoit transporté pour cet effet une grande quantité de neige dans les places & les principales rues de cette Capitale. Les traîneaux, au nombre de trente, sortirent du Palais vers midi & demi. La marche étoit précédée par des Archers de la Cour, & fermée par un grand nombre de Palefreniers & de Domestiques à cheval, vêtus de leur livrée de gala. Hier, vers les sept heures du soir, il y eut une seconde course de traîneaux qui se fit à la lumiere des flambeaux, & qui fut suivie d'un bal masqué & d'un grand souper au Palais.

L'Université de cette Ville, ayant à sa tête le Recteur en habit de cérémonie, se rendit en Corps au Palais pour complimenter le Roi & la Reine des Romains. Le Recteur adressa à Leurs Majestés une Harangue en Latin, à laquelle le Roi des Romains répondit dans la même Langue. Lorsque l'Université traversa la grande Cour, la Garde se mit sous les armes & les Officiers saluerent du chapeau.

Lors de la derniere promotion que fit l'Impératrice-Reine dans l'Ordre de Saint Etienne, Sa Majesté Impériale & Royale Apostolique nomma Conseillers Intimes le Baron Herman de Blumegen, Evêque de Königsgratz; le Baron Ignace de Koller de Nagy-Mania, Evêque de Vezprin; le Comte Charles de Morczin; Ernest-Guillaume de Malowetz & le sieur Cheinowak, Sous-Chambellan Provincial du Royaume de Bohême, lesquels ont tous prêté serment en leur nouvelle qualité.

De Lisbonne, le 29 Janvier 1765.

Avant-hier, Don François-Xavier de Mendoça, Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, s'est rendu à Salvaterra où est le Roi avec toute sa Cour; on croit qu'il y est allé présenter à Sa Majesté les expéditions de la Flotte qui doit partir pour Rio-Janeïro, qu'il en reviendra dès qu'elles auront été signées, & qu'alors les Vaisseaux mettront à la voile.

De Cadix, le 5 Février 1765.

Indépendamment du Gallion Espagnol *la Concorde*, qui est parti d'ici le 29 du mois dernier pour le Pérou, il y en a trois autres destinés pour cette même partie de l'Amérique, lesquels doivent appareiller aujourd'hui; mais le temps qui est toujours pluvieux & incertain vraisemblablement ne leur a pas permis de mettre en mer. Les mêmes circonstances retardent le départ de la Flotte qui est prête à mettre à la voile pour la Vera-Cruz & qui n'attend pour cela qu'un temps favorable.

De Naples, le 2 Février 1765.

Le Roi a été incommodé, pendant quelques jours, d'un rhume qui l'a obligé de garder son appartement. Sa Majesté est aujourd'hui parfaitement rétablie, & a repris ses exercices ordinaires.

Dimanche dernier, on livra au Peuple, selon l'usage, la premiere cocagne du Carnaval. Le pillage se fit sans désordre & sans aucun accident. Le Roi vit ce spectacle des fenêtres de son Palais.

De Rome, le 6 Février 1765.

Sa Sainteté a assisté chaque jour aux Prieres publiques qu'Elle avoit ordonnées pour obtenir le beau temps; Elle alla en grand cortege, Dimanche dernier, à l'Eglise de Saint Philippe de Neri où le Sacré College & les différens Ordres de la Prélature Romaine s'étoient rendus, pour y recevoir la bénédiction du Saint Sacrement qui fut donnée par le Cardinal Vicaire.

Le 4 de ce mois, le Saint Pere tint un Consistoire dans lequel il proposa, pour l'Evêché de Damas *in partibus*, le Prélat Pirelli, Secrétaire de la Congrégation du Concile; pour celui de Turso *in partibus*, le Prélat Calcagnini, nommé Nonce auprès du Roi des Deux-Siciles; pour celui de Sora, dans le Royaume de Naples, Thomas Taglialatela, Chanoine de la Cathédrale de Naples, & pour celui de Flascala, aux Indes Espagnoles, François de Fabrian & Fuero. Le Cardinal Rezzonico, suppléant le Cardinal Colonna de Sciarra, Protecteur des Eglises de France, proposa l'Evêché de Coutances pour Ange-François de Talaru de Chalmazel, Archidiacre de la Cathédrale de Sens; l'Abbaye Commendataire de Saint Evrold, Ordre de Saint Benoît, pour Henry-Louis René Desnos, Evêque de Rennes; l'Abbaye Commendataire de Notre-Dame de Molesme, Ordre de Saint Benoît, pour Joseph-Marie Terray, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, & il préconisa à l'Evêché de Lavaur Jean-de-Dieu Raimond de Boisgelin de Cucé, Vicaire Général du Diocèse de Rouen. Ensuite il y eut instance pour le *Pallium* en faveur du Prélat Oddi, Archevêque de Ravenne.

Avant-hier, on a représenté pour la premiere fois sur le Théâtre d'Argentine l'Opéra de *Pharnace*, dont le Poëme est d'Apostolo-Zeno, & la Musique du sieur Guglielmi, Compositeur Napolitain.

De Londres, le 16 Février 1765.

La Chambre des Communes, dans sa séance

du 13 de ce mois, a admis une Requête du Duc & de la Duchesse d'Athol qui, en qualité de propriétaires actuels de l'Isle de Man, exposent à la Chambre qu'en conséquence des propositions qui leur ont été faites au nom du Roi de céder cette Isle à la Couronne, & sur ce qu'ils ont appris que les Communes avoient ordonné la seconde lecture d'un Bill tendant à prévenir plus efficacement la contrebande qui se fait, par le moyen de cette Isle, au grand préjudice des droits du Roi & du commerce de la Nation, ils ont craint que si ce Bill vient à passer en loi, il ne leur soit alloué ni compensation ni dédommagement pour la suppression des prérogatives & privileges attachés à la possession de cette Isle, & ils s'empressent de déclarer à la Chambre qu'ils n'entendent point que leurs intérêts & avantages particuliers puissent balancer l'utilité & la convenance publiques, & que si le bien de l'Etat exige qu'on leur retire leurs anciens droits & revenus héréditaires, ils s'en rapportent, avec la plus entiere résignation, au bon plaisir du Roi & à la sagesse du Parlement, réclamant en cette occasion la justice de Sa Majesté & de son Parlement, & la foi des assurances de protection qui leur ont été données quand ils ont signalé leur zele & leur fidélité. Il y a plus de quatre siecles que la famille de la Duchesse d'Athol jouit de la propriété de l'Isle de Man, qui fut concédée par Henry IV au Chevalier Jean Stanley de qui cette Duchesse descend en ligne directe; la possession en a été confirmée depuis à la famille par divers Souverains d'Angleterre. Elle releve directement du Roi, à la charge d'hommage-lige & d'une redevance de deux faucons dont la présentation ne peut avoir lieu que deux fois, sçavoir, au renouvellement de l'hommage & le jour du Couronnement du Roi d'Angleterre.

On écrit de la Nouvelle-Yorck que le Général Gage & quelques-uns des principaux Officiers de Sa Majesté ont formé le projet de prendre à la solde de la Grande-Bretagne un Régiment d'Indiens qui sera en partie commandé par des Chefs de cette Nation & habillé à l'Angloise. On ajoute que plusieurs de ces Sauvages ont paru tirer vanité de leur nouvel habillement, & l'on s'est proposé de donner à leurs Chefs des uniformes magnifiques, ce qui contribuera vraisemblablement à faciliter l'exécution de cette entreprise.

Des lettres de la même Colonie nous apprennent que l'on travaille avec toute l'ardeur possible à l'établissement de deux nouvelles Brasseries dans cette Ville; la bierre qui se fait actuellement dans la premiere de ces deux Brasseries le cede à peine pour la bonté à la meilleure bierre d'Angleterre. Il en a été exporté pendant l'année passée plusieurs centaines de milliers de bouteilles pour les Isles voisines & les autres Colonies d'Amérique.

Ces jours derniers, près de cent ouvriers en soie, encouragés par les grandes promesses qui leur ont été faites, se sont engagés à passer à la Nouvelle-Yorck & à Philadelphie pour établir dans ces Colonies des Manufactures de soie.

Actions. Banque, 127 $\frac{3}{4}$ à 128. Indes, *sans prix fixe*. Annuités à 3 pour 100, 84 à $\frac{1}{2}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 98 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$.

De la Haye, le 17 Février 1765.

Jacob-Godefroy Comte de Rechteren, Membre du Corps des Nobles de la Province d'Over-Yssel, a été nommé par les Etats Généraux, le 11 de ce mois, pour aller résider à la Cour de Petersbourg en qualité d'Envoyé Extraordinaire de la République.

De Paris, le 25 Février 1765.

Jacqueline-Magdeleine Comtesse de Damas de Ruffey est morte en cette Ville, le 22 de ce mois, dans la soixante-dixieme année de son âge.

Histoire des Guerres de l'Inde ou des Evénemens Militaires arrivés dans l'Indostan depuis 1745. Traduite de l'Anglois, par M. T**. *A Paris*, chez Panckoucke, *rue & à côté de la Comédie Françoise.* 1765. 2 *Vol.* in-12.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 25 Février 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 1er MARS 1765.

De Constantinople, le 16 Janvier 1765.

LE Chevalier Ruzini, Ambassadeur de la République de Venise, a eu, le 10 de ce mois, sa premiere audience du Grand Visir, & a été admis, le 15, à celle du Grand Seigneur. Il a reçu dans ces deux audiences toutes les distinctions dues à son caractere.

Le nommé Pierre Baron, Arménien de Nation, qui étoit premier Interprete de l'Envoyé Extraordinaire de Naples, a été arrêté par ordre de la Porte & mis en prison: on ignore ce qui peut avoir donné lieu à sa détention: on sçait seulement que la Porte, avant de rien entreprendre contre ce Drogueman, avoit exigé de l'Envoyé des Deux-Siciles qu'il le congédiât de son service.

De Petersbourg, le 25 Janvier 1765.

Le jour de la cérémonie de la bénédiction des eaux, les Ministres d'Etat & la principale Noblesse des deux sexes se rassemblerent le matin au Palais. L'Impératrice sortit de ses appartemens vers les onze heures & se rendit avec toute sa Cour à la grande Chapelle où l'on célébra le Service Divin; Sa Majesté Impériale, précédée du Clergé, marcha ensuite en Procession jusqu'à l'endroit nommé le *Jourdain*, situé sur la Neva vis-à-vis du Château Impérial. Elle étoit escortée à droite & à gauche par les Gardes Nobles en uniforme, conduites par le Comte d'Orlow leur Chef. La cérémonie de la bénédiction finit par la décharge du canon de la Forteresse à laquelle l'artillerie de l'Amirauté qu'on avoit placée sur les bords de la riviere répondit, ainsi que la mousqueterie des Gardes & de différens Régimens qui étoient rangés en parade autour du Jourdain. L'Impératrice parcourut ensuite en traîneau ouvert le front de ces troupes, & retourna au Palais où Elle donna à baiser sa main aux personnes de la premiere distinction.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 5 Février 1765.

Ces jours derniers, le Comte Malachowski, Grand Référendaire de la Couronne, est parti pour Petersbourg où il va notifier à l'Impératrice le Couronnement du Roi. Le Comte de Branicki, Sous-Panetier de la Couronne, chargé de la même commission auprès du Roi de Prusse, se propose de partir le 10 pour Berlin.

La cherté des vivres ayant obligé les Artisans à augmenter le prix de leurs ouvrages, le Magistrat de cette Ville, en conséquence des ordres du Grand Maréchal de la Couronne, a fixé le prix des différentes denrées, ainsi que celui du travail des ouvriers. On doit placer plusieurs détachemens de troupes dans les Places & Marchés publics pour maintenir l'ordre & empêcher toute contravention à la nouvelle Ordonnance.

Le Comte de Brühl, Grand-Maître de l'Artillerie de la Couronne, est parti pour

Chryſtinopel où il va ſe rendre auprès du Palatin de Kiovie.

De Stockolm, le 8 Février 1765.

Les Etats ayant propoſé au Roi, ſelon l'uſage, ſix Sujets pour remplir deux places vacantes de Sénateurs dont l'un doit être pris dans la Marine & l'autre dans le ſervice de terre, Sa Majeſté a choiſi parmi ces ſix Sujets le Vice-Amiral Lagerbielck & le Général Kaling.

Ces jours derniers, le ſieur Stachieff, Réſident de Ruſſie en cette Cour, eſt arrivé ici & a eu l'honneur d'être préſenté à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale.

De Konigſberg, le 8 Février 1765.

Le Marquis de Beauſſet, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi de France auprès de l'Impératrice de Ruſſie, eſt arrivé ici le 2 de ce mois & a repris le lendemain la route de Peterſbourg.

De Ratiſbonne, le 11 Février 1765.

La Diete eſt actuellement en vacances & ne reprendra la ſuite de ſes délibérations que le 25 de ce mois.

Le Baron de Plotho, Miniſtre Electoral de Brandebourg, qui eſt revenu ici depuis pluſieurs jours, a repris les fonctions de ſon Miniſtere. Comme il a loué une maiſon à Bareuth, il y a apparence qu'il partagera ſon ſéjour entre cette Ville & la nôtre.

De Madrid, le 12 Février 1765.

Le Roi, en conſidération des ſervices diſtingués du feu Marquis del Campo de Villar, a nommé Majordome ſurnuméraire de ſa Chambre Don Alonſo Muñiz, neveu de ce Marquis & actuellement revêtu du même titre. Don Marcos Mayoral, Commiſſaire de Guerre, a obtenu en même temps l'emploi de Commiſſaire Ordonnateur des Armées du Roi, & Don Manuel Monaſterio de Léon a été nommé Corrégidor des ſept Villes de l'Etat de Cordoue.

Sa Majeſté vient de confirmer le privilege que la Ville de Colmenar-Viejo obtint en 1686 de tenir tous les Samedis de chaque ſemaine un Marché franc.

L'Académie d'Agriculture du Royaume de Galice, établie à la Corogne, s'aſſembla pour la premiere fois le 20 du mois dernier. La ſéance fut ouverte par le Marquis de Piedrabuena, Intendant Général du même Royaume, qui prononça un Diſcours ſur la conſtitution & l'objet de cette Académie, ſur l'utilité de l'Agriculture, ſes progrès dans toute l'Europe, & la facilité de la mettre en vigueur, ſelon les propriétés du Pays & le génie de ſes habitans. Ce Diſcours fut ſuivi d'un autre de Don Juan-Luis-Ximenez de Saboya ſur les avantages de la Galice: Don Juan de Torres en prononça un auſſi ſur les principes & les progrès de toutes les Académies de l'Europe, d'après leſquels on avoit lieu de concevoir les plus grandes eſpérances de l'établiſſement de celle-ci. Le dernier Diſcours, prononcé par Don Joſeph Manes, roula ſur l'utilité des différentes plantations & ſur les moyens de les augmenter. Le Secrétaire de l'Académie termina l'aſſemblée par la lecture de vingt Articles qui doivent être traités dans les aſſemblées ſuivantes par les Académiciens auxquels ils ſeront diſtribués, & qui ont pour objet les différentes méthodes que l'on peut ſuivre relativement à l'Agriculture.

De Cadix, le 5 Février 1765.

Le Vaiſſeau de guerre Eſpagnol *le Terrible* eſt revenu ici de ſa croiſiere le 2 de ce mois: le ſieur de Bermudez, qui le commande, a été débarqué malade.

La Pinque Françoiſe *la Marie-Anne*, Capitaine Touſſaint Jauffret, frétée pour le compte du Roi & faiſant partie du grand convoi qui mit à la voile le 4 Septembre dernier pour la Vera-Cruz, eſt revenue le 28 du mois dernier en cinquante-huit jours de traverſée: ſa cargaiſon conſiſte en bois de campêche. La Frégate de guerre Hollandoiſe *le Triton* eſt arrivée d'Alger en cette Baye le 26 du mois dernier. Le jour de ſon départ, le *Cheval-Marin*, Frégate de la même Nation, & la Frégate Françoiſe *la Diligente*, commandée par le ſieur de Traverſay, mirent auſſi à la voile, la premiere pour Liſbonne, & la ſeconde pour la France. Le *Triton* & le *Leo*, autres Frégates de guerre Hollandoiſes,

sont aussi arrivées de Lisbonne en ce Port le 2 de ce mois.

Les Vaisseaux Marchands Espagnols *le Jupiter*, de la Compagnie de Caraque, *la Concorde* & *le Saint-Raphael*, partirent de cette Baye le 29 du mois dernier, le premier pour la Guayra, le second pour le Pérou, & le troisieme pour Buenos-Ayres : ils sont chargés de diverses marchandises. Le *Flamborough*, Frégate de guerre Angloise, & le *Vautour*, Paquebot de la même Nation, ont appareillé de cette Baye, l'un avant-hier & l'autre aujourd'hui : le premier de ces Bâtimens va à Lisbonne, & le second a fait route à l'Ouest.

De Naples, le 5 Février 1765.

On a inséré l'Article suivant dans la Gazette de cette Ville.

« Comme on a fort exagéré dans quelques » papiers publics le nombre des personnes que » la derniere épidémie a emportées dans cette » Capitale & dans le reste du Royaume de » Naples, le Roi a ordonné qu'on fît faire, » par les Evêques, un dénombrement gé- » néral des habitans. Suivant ce dénombre- » ment, en 1763 il y avoit 3, 765, 572 » habitans, & il en est mort, en 1764, dans » tout le Royaume de Naples, y compris la » Capitale, 178, 389. Si l'on défalque de ce » nombre celui d'environ 150, 000 auquel » doit se monter le nombre des morts, année » commune, suivant le calcul ordinaire par » lequel on compte quatre morts sur cent » personnes, il résulte que la perte occasion- » née par l'épidémie dans toute l'étendue du » Royaume de Naples sera de 28 à 30, 000 » ames. »

Il faut observer ici que le calcul de quatre morts sur cent habitans paroît exagéré ; suivant les tables de mortalité les plus exactes, il ne meurt chaque année dans les principales Villes de l'Europe, qu'environ trois personnes sur cent.

De Geneve, le 20 Février 1765.

Le sieur Rousseau a publié dernierement un nouvel Ouvrage intitulé : *Lettres écrites de la Montagne*, où il attaque les principes de notre Gouvernement : cet Ecrit ayant excité une grande fermentation parmi les Citoyens, le Conseil s'est assemblé & a pris une résolution par laquelle il invite les Citoyens & Bourgeois à déclarer, entre les mains des Syndics, s'ils regardoient le Conseil comme une assemblée de bons & fideles Magistrats, déclarant en même temps que dans le cas où ils garderoient le silence, il avoit pris le parti de se démettre de l'administration. Cette résolution fut portée au Conseil de Deux-Cents qui l'approuva. Les Citoyens & Bourgeois en ayant été informés sont venus déclarer publiquement aux Syndics qu'*ils honoroient le Conseil & qu'ils regardoient chacun de ses Membres comme digne de toute leur estime, de tout leur respect & de toute leur confiance.* Quoique cette démarche n'ait pas encore appaisé tous les esprits, il faut espérer qu'on verra bientôt renaître la paix & la tranquillité.

De Londres, le 22 Février 1765.

Les Communes résolurent, le 15 de ce mois, qu'afin de pourvoir plus efficacement aux moyens de transporter de ce Royaume en Afrique les toiles & autres marchandises du produit & des Manufactures des Indes Orientales & des Pays situés au-delà du Cap de Bonne-Espérance, dont l'usage est prohibé dans la Grande-Bretagne, il seroit permis à la Compagnie desdites Indes de faire entrer dans ce Royaume, sous des conditions & restrictions convenables, les marchandises de cette espece, dont elle auroit fait l'acquisition dans tous autres Etats de l'Europe que ceux de Sa Majesté ; & que s'il arrivoit que ladite Compagnie n'en pût fournir une quantité suffisante, la même permission seroit accordée à d'autres personnes, sous les mêmes conditions & restrictions. Il fut arrêté aussi que la gratification accordée sur le bled, le grain, la dreche, la farine, &c. transportés de la Grande-Bretagne à l'Isle de Man, n'auroit plus lieu. Le lendemain, la Chambre approuva les résolutions prises le jour précédent, ordonna de porter un Bill en conséquence & s'ajourna au 18. Ce jour-là, les Communes passerent le Bill pour permettre l'entrée libre du bétail d'Irlande dans ce Royaume, & renvoyerent au

20 à délibérer de nouveau sur le subside & sur les moyens de le lever.

Le Docteur Richard Robinson ayant été nommé Archevêque d'Armagh & Primat d'Irlande, l'Evêché de Kildare, dont il étoit pourvu, a été donné au Docteur Charles Jackson, Evêque de Leighlin & de Fernes. Le Roi a disposé en même temps de ces deux Evêchés réunis en faveur du Docteur Edouard Young, Evêque de Dromore, lequel a été remplacé dans ce dernier Evêché par le Docteur Henry Maxwell, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Kilmore.

Actions. Banque, 128. Indes, 154 ½. Annuités à 3 pour 100, 84 ½. Annuités à 4 pour 100, consolidées, 98 ¾ à 99 ⅛.

De Versailles, le 27 Février 1765.

Le 20, le Roi reçut les Cendres, des mains de l'Archevêque de Reims, dans la Chapelle du Château de Marly, d'où Sa Majesté est revenue ici le lendemain. La Reine les a reçues ici, dans la Chapelle du Château, des mains de l'Abbé de Sainte-Hermine, un de ses Aumôniers de quartier, en l'absence du Cardinal de Rochechouart, son Grand Aumônier; Monseigneur le Dauphin les a reçues des mains de l'Evêque de Senlis; Madame la Dauphine, des mains du Cardinal de Luynes, son premier Aumônier; Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois, de celles de l'Evêque de Senlis, & Madame, de celles de l'Evêque de Meaux, son premier Aumônier.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre au Comte d'Hautefort.

Le sieur de Montholont ayant donné sa démission de la place de Premier Président du Parlement de Metz, le Roi en a disposé en faveur du sieur de Montholont son neveu.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de la Virginité, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Mans, à la Dame de la Magdeleine, Religieuse à Haute-Bruyere; & le Doyenné de l'Eglise Cathédrale de Toul à l'Abbé Clevi, Grand Chantre de la même Eglise.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé, le 24, le contrat de mariage du Comte de Vibraye, Mestre de Camp du Régiment Dauphin, avec Demoiselle Angran d'Alleray; & celui du Comte de Brisay avec Demoiselle Picot de Dampierre. Le même jour, le Baron de Poudenx a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, en qualité de premier Maître d'Hôtel du Duc d'Orléans.

De Paris, le 1er Mars 1765.

L'Evêque de Châlons, le Duc de la Tremoille, comme Duc de Thouars, & le Duc de Charost, ont été reçus au Parlement, le 12 du mois dernier, en qualité de Pairs de France.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 28 Décembre 1764, & commission sur icelui, Sa Majesté, de l'avis du Vice-Chancelier, a destitué de la qualité de Marchand Libraire Hubert Cazin, Libraire à Reims, convaincu d'avoir fait commerce de Livres prohibés: il lui est défendu par le même Arrêt de faire le commerce de Livres directement ni indirectement; &, pour être contrevenu aux réglemens, il est condamné en trois mille livres d'amende.

Jeanne-Magdeleine-Therese de Bouchet de Sourches, Comtesse de Vogué, est morte en cette Ville le 21 du mois dernier, dans la vingt-deuxieme année de son âge.

N. Chaumejan de Fourille, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Vincent, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Senlis, est mort ici le 25, âgé de soixante-quinze ans.

On mande de Limoges que Guillaume-Richard Shetwind, fils du Lord Shetwind & Membre de la Chambre des Communes d'Angleterre, est mort, le 15, en cette Ville, âgé de trente-quatre ans. Son corps a été embaumé & mis dans un cercueil de plomb pour être transporté en Angleterre.

Nota. Dans la derniere Gazette, Article de Paris, après ces mots: *Jacqueline-Magdeleine, Comtesse de Damas de Ruffey*, ajoutez, *Chanoinesse de Neuville en Bresse*. Dans l'avant-derniere Gazette, Article de Versailles, on lit: *le sieur de Cotentin, &c.* lisez: *le sieur Neel de Cotentin, Ecuyer*.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 1er Mars 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 4 MARS 1765.

De Constantinople, le 16 Janvier 1765.

ON est instruit que quelques Forbans ont commencé leurs pirateries dans l'Archipel. Un d'eux, Albanois, qui avoit cent trente hommes d'équipage, s'est emparé dans le Port d'Ipsera d'un Bâtiment Livournois assez richement chargé. Un autre, moins considérable, s'est rendu maître par surprise d'un Bâtiment François qui passoit de Lagos à Salonique; mais n'ayant trouvé à bord que des cuirs & de la laine, il l'a abandonné après avoir pillé quelques hardes & quelques effets de peu de valeur. Le Capitaine François & son second ont été blessés, & il y a eu deux hommes de perdus. Comme une partie de l'équipage s'étoit jettée dans la Chaloupe pour se sauver des mains des Pirates, on présume que ces deux hommes ont été noyés.

De Stockolm, le 11 Février 1765.

Dans la premiere séance que la Noblesse tint le 21 Janvier dernier, le Baron Claude Ralemb, Président & Commandeur de l'Ordre de l'Etoile Polaire, prononça un Discours dont on donne ici la traduction.

« Messieurs.

» La Noblesse se trouvant convoquée & » assemblée ici, par ordre de Sa Majesté, » pour une Diete extraordinaire, c'est à moi, » Messieurs, en qualité de Député de la fa- » mille de Brahe, de vous féliciter sur votre » heureuse arrivée & de vous souhaiter l'as- » sistance divine dans les affaires importantes » dont vous allez vous occuper.

» Ce jour, Messieurs, l'un, sans contredit, » des plus solemnels pour nous, peut aussi » devenir le plus heureux, si l'union, la sagesse » & la modération président à nos délibéra- » tions. Souvenons-nous que nos ancêtres, qui » nous ont confié les soins de ce grand jour, » nous ont également obligé d'en transmettre » à notre postérité les avantages & la durée.

» L'hommage volontaire d'un Peuple libre » envers son Roi bienfaisant, l'attention que » demande la liberté publique, la conserva- » tion de nos loix, le soin d'étendre au-dehors » notre considération d'une maniere con- » venable à la dignité d'un Royaume qui ne » dépend & n'est gouverné que par lui-même, » le choix des moyens propres à rétablir l'or- » dre dans les finances & dans toutes les parties » de l'administration publique; voilà, sans » doute, Messieurs, les grands objets que la » Noblesse se propose d'examiner & de perfec- » tionner dans cette auguste assemblée à l'oc- » casion de laquelle nous avons tous besoin » des secours du Ciel & devons nous souhai- » ter réciproquement la protection divine. » C'est elle certainement, Messieurs, c'est » cette protection qui regle la destinée de » toutes les Nations; mais comme la bonté de » la Providence éclate dans les circonstances » décisives, nous devons espérer que sa sagesse » nous guidera dans le choix que nous allons » faire du Lande-Maréchal dont l'élection » doit être le premier ouvrage de vos lumie- » res, ouvrage sur lequel je prie sincerement » le Ciel de répandre ses bénédictions. »

S

De Coppenhague, le 8 Février 1765.

Le Roi a nommé Généraux d'Infanterie en chef les Princes Emile-Auguste de Slefwick-Holftein & Frédéric-Charles-Ferdinand, de la Maifon de Brunfwick-Lunebourg-Bevern, Lieutenans-Généraux de fes Armées & Chevaliers de l'Ordre de l'Eléphant, ainfi que le Baron de Fink, ci-devant Lieutenant-Général au fervice de Pruffe & actuellement au fervice de Sa Majefté.

De Vienne, le 16 Février 1765.

Avant-hier, la Cour partit d'ici en phaëtons placés fur des traîneaux, pour aller dîner à Laxembourg d'où elle revint ici le foir même & affifta à la repréfentation d'un Opéra Comique Italien. Les fêtes continuent d'être très-brillantes; chaque jour eft marqué par un divertiffement nouveau.

Le fieur Dedel, Ambaffadeur des Etats Généraux auprès de la Porte Ottomane, eft arrivé le 7 en cette Ville: il pourfuivra fa route pour Conftantinople lorfqu'il aura été préfenté à Leurs Majeftés Impériales & Royale, ainfi qu'au Roi des Romains.

Le Comte de Rofenberg, ci-devant Ambaffadeur de cette Cour auprès de la République de Venife, eft mort ces jours derniers, âgé de foixante-quinze ans.

De Berlin, le 16 Février 1765.

Le Roi a nommé Confeiller Privé de Légation & Secrétaire des Expéditions au Département des Affaires Etrangeres Louis-Olivier de Marconnay, fon Confeiller de Légation. Sa Majefté a nommé en même temps le fieur Dannenberger pour fon Conful auprès de la République de Venife.

On a élu, le 8 de ce mois, pour Directeurs de la Chambre d'Affurance nouvellement créée par Sa Majefté, les fieurs Splittgerber & Daum, Frédéric-Guillaume Schutze, Chrétien-Henry Scheel, George Schweiger & fils, Charles-Frédéric Wertler, & Van der Lahr, tous Négocians. Ces Directeurs ont commencé le même jour leurs opérations.

Le fils aîné du Duc de Biren fe rendit à Potfdam le 13 & en revint hier après avoir reçu de Sa Majefté l'accueil le plus gracieux.

De Ratifbonne, le 20 Février 1765.

Le jeune Prince, dont la Princeffe régnante de la Tour-&-Taxis accoucha l'été dernier, eft mort hier en cette Ville.

De la Corogne, le 6 Février 1765.

La petite Efcadre du Ferrol, compofée des Vaiffeaux de guerre *le Diligent* & *le Gaillard*, de foixante-dix canons, & de quatre grandes Saeties ou Barques Catalanes, & commandée par le fieur de Medina, Capitaine de Vaiffeau, a mis à la voile hier au matin pour l'Amérique Efpagnole avec le Régiment d'Infanterie de Mayorque & plufieurs Officiers, Sergens & Soldats de différens Corps de Cavalerie & d'Infanterie qu'on avoit embarqués fur ces Bâtimens.

Depuis huit jours, il eft entré dans ce Port quatre petits Navires François, dont deux arrivent de la Rochelle, un autre de Nantes & le quatrieme de Bordeaux: ces Bâtimens font chargés de froment, de farine & d'orge pour le Ferrol: il eft auffi entré, dans le même efpace de temps, quatre Navires Anglois & un autre Efpagnol avec de femblables cargaifons deftinées, tant pour le Pourvoyeur des troupes de cette Province que pour des Négocians de cette Ville.

Un petit Bâtiment François & treize Barques Efpagnoles font arrivées ces jours derniers de Bayonne au Ferrol chargés de vin, de froment & de farines pour le Pourvoyeur des Vivres de la Marine & pour différens particuliers de la Ville.

L'Académie d'Agriculture, qui eft établie ici depuis trois femaines & qui a tenu fa premiere féance le 20 du mois dernier, continue de s'affembler régulierement deux fois par femaine chez le Marquis de Piedrabuena, Intendant Général de cette Province & Préfident de ladite Académie.

De Naples, le 9 Février 1765.

La Frégate qu'on conftruit ici eft déjà fort avancée; on compte qu'elle fera en état d'être lancée à l'eau ce Carême. Un Navire Hollandois, arrivé hier, en a apporté la mâture qu'il a chargée à Cadix.

De Rome, le 13 Février 1765.

Ces jours derniers, le Pape fit dans fa Chapelle particuliere la cérémonie du Sacre des

nouveaux Archevêques de Tarse & de Damas *in partibus*, l'un Nonce de Sa Sainteté auprès de Sa Majesté Sicilienne, & l'autre Secrétaire de la Congrégation du Concile : ils eurent pour Evêques Assistans le Prélat Busalini, Majordome du Palais Apostolique, & le Prélat Cantoni, Evêque de Faenza.

Il est arrivé & il arrive encore journellement des différentes Provinces de l'Etat Ecclésiastique, & sur-tout de celle de la Marca, une grande quantité de grain. On en remplit les greniers publics, & on ne le paye que le prix ordinaire de sept écus romains par rube.

Il est arrivé dernierement un courier extraordinaire dépêché de la Cour de Vienne à celle de Naples, par lequel on a appris ici la nouvelle du mariage du Roi des Romains avec la sœur de l'Electeur de Baviere. Ce courier a continué sa route après avoir remis au Cardinal Alexandre Albani, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale en cette Cour, des dépêches relatives à cet événement.

Les divertissemens du Carnaval ont commencé le 9 de ce mois, mais jusqu'à présent le temps ne leur a pas été favorable.

Don Emmanuel de Roda, qui a été nommé par Sa Majesté Catholique Ministre & Secrétaire d'Etat de Grace & de Justice, sera, dit-on, remplacé ici, en qualité de Ministre de la Cour d'Espagne auprès du Saint Siege, par le Prélat Aspurg, Auditeur de Rote Espagnol.

De Florence, le 15 Février 1765.

Le Prince Strozzi & le sieur Panciatichi ont été nommés Chambellans de Leurs Majestés Impériales & Royale dans la derniere promotion que l'Empereur a faite.

Le Baron de Cavalieri, Napolitain, Général d'Artillerie au service de l'Impératrice-Reine & Commandant de la Ville de Mantoue, est arrivé ici le 8 de ce mois & a continué le 10 sa route pour Naples. Le 9, le sieur Wilkes est parti d'ici pour se rendre à Rome & delà à Naples ; il se propose de revenir passer l'automne en cette Ville.

Le sieur Finetti, Gentilhomme natif de Sienne, premier Auditeur de l'Empereur dans son Conseil de Grace & de Justice en Toscane, est mort ici le 13 de ce mois.

De Gênes, le 18 Février 1765.

Le 16 de ce mois, on fit partir quatre-vingt petits caissons de piastres qui font partie des quatre cents soixante-dix mille que la Cour de Madrid envoie pour la dot de l'Infante qui doit épouser l'Archiduc Pierre-Léopold. Ce convoi a été escorté par vingt-quatre Grenadiers qui le conduiront jusqu'aux frontieres de la République où ils seront relevés par des Cavaliers de la troupe de l'Empereur.

Suivant des lettres de Corse, le nommé Abbatucci, Chef de Parti, qui s'étoit fortifié au-delà des Monts, a été attaqué par le frere du Général Paoli & forcé de se sauver avec précipitation à Bonifacio, après un combat très-vif dans lequel, indépendamment de beaucoup de monde qu'il a perdu, on lui a fait environ cinquante prisonniers.

De Londres, le 23 Février 1765.

On s'occupe sérieusement, à ce qu'on assure, d'un projet par lequel on propose de convertir la dette de la Marine en Annuités.

Les Agens des Colonies, voyant que la Chambre des Communes ne vouloit point admettre les remontrances qu'ils avoient été chargés de lui faire contre l'établissement d'un droit de papier marqué, ont demandé à la Chambre, au nom de leurs Commettans, que le Commissaire chargé de la perception de ce droit fût choisi par les habitans de chaque Province sur laquelle il seroit levé.

On a fixé au 3 du mois prochain l'élection des personnes qui seront chargées de la direction de la Compagnie des Indes pendant l'année.

Si l'on s'en rapporte à quelques calculs qu'on vient de publier, les droits annuels d'importation & d'exportation dans ce Royaume montoient avant 1764 à environ 1, 500, 000 liv. sterlings, & ils ont produit l'année derniere plus de 2, 000, 000 sterlings.

Le sieur Williams, Libraire, a été condamné dernierement au Tribunal du Banc du Roi à être mis trois fois au Pilori pour avoir réimprimé le N°. 45 du *North Briton*. En con-

féquence, il fut conduit le 14 à la Place du Pilori dans un fiacre marqué du N°. 45 au milieu des acclamations d'un Peuple innombrable. Pendant le temps qu'il y resta, il tint une branche de laurier à la main, & ses amis burent autour de lui *à la santé du Roi George, de Wilkes, de Williams & de la Liberté.* Un Membre de l'opposition fort connu fit en même temps en faveur du patient une collecte qui monta à environ 200 livres sterlings.

Des lettres particulieres de Hollande portent que la Compagnie des Indes Orientales s'occupe actuellement du projet d'un nouvel établissement dans une Isle située près du Détroit de la Sonde, & que l'on dit être très-fertile en épiceries & autres productions utiles au commerce.

On mande d'Alger qu'un fameux Négociant Juif, de cette Place, a obtenu du Dey une escorte & les secours nécessaires pour aller faire la recherche d'une Ville ancienne que l'on croit ensevelie dans une vaste plaine sablonneuse à environ dix-sept jours de marche au Sud-Ouest d'Alger. Le Dey doit, dit-on, partager les profits de cette entreprise sur laquelle on fonde de grandes espérances.

Suivant les lettres de la Nouvelle-Yorck, il est sorti de ce Port, pendant l'année derniere, quarante-neuf Bâtimens de différentes grandeurs; il en a été expédié trente-cinq du Port de Boston dans la Nouvelle-Angleterre, pour Lisbonne & pour la Méditerranée; & vingt-sept de celui de Philadelphie pour divers endroits: on ne sçait point encore le nombre de ceux qui sont sortis des autres Colonies Angloises dans l'Amérique Septentrionale.

Le Chevalier Abraham Janssen, frere du nouveau Chambellan de la Ville de Londres, est mort le 19 de ce mois, en sa maison de Hill-Street, sur la Place de Berkeley. Il étoit l'aîné des fils du Chevalier Théodore Janssen, issu d'une noble & ancienne famille de Gueldre qui vint s'établir en Angleterre sous le regne de Guillaume III. Le Chevalier Théodore avoit été créé Baronet le 11 Mars 1715 par George I, & il fut choisi en 1720 pour être un des Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud. Il avoit épousé une fille du Chevalier Robert Henley, de qui descend le Comte de Northington, aujourd'hui Grand Chancelier de la Grande-Bretagne. Il a eu cinq fils de ce mariage, sçavoir, Abraham, qui vient de mourir; Henry, qui lui succede pour le titre de Baronet & qui fait sa résidence en France; Etienne-Théodore, Chambellan de Londres; Guillaume & Robert, & trois filles dont l'une avoit épousé le Lord Baltimore.

De Versailles, le 2 Mars 1765.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre au sieur Senac de Meilhan, Maître des Requêtes, fils de son premier Médecin. Sa Majesté a créé une place de Conseiller d'Honneur au Parlement de Metz en faveur du sieur de Montholont, fils de l'ancien premier Président de ce Parlement.

Le Comte de Valori, Mestre de Camp de Cavelerie, Exempt des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Beauvau, est mort en cette Ville le 1er de ce mois, âgé de quarante & un ans.

De Paris, le 4 Mars 1765.

Le cinquantieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 26 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 55070; celui de vingt mille livres au numéro 56204, & les deux de dix mille livres aux numéros 41336 & 55112.

La Duchesse de Fronsac, belle-fille du Maréchal Duc de Richelieu, est accouchée d'un garçon le 28 du mois dernier.

Nota. Dans la Gazette du 1er Mars, Article de Versailles, on lit: le *Comte d'Hautefort*, lisez: le *Marquis d'Hautefort.*

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 4 Mars 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 8 MARS 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 9 Février 1765.

Les Commissaires de la Tréforerie ont tenu leurs premieres assemblées le 6 de ce mois au Couvent des Capucins. Cette Commission est occupée à former un tarif qui fixera les droits d'entrée & de sortie, & qui sera publié dans le courant du mois prochain. On sçait déjà à cet égard que l'on payera deux pour cent sur les productions du Royaume qui se vendent dans le Pays; & dix pour cent sur celles qui seront transportées chez l'étranger; il sera levé quatre pour cent sur toutes les marchandises de premiere nécessité venant du dehors, huit pour cent sur celles qui sont moins nécessaires, & douze pour cent sur toutes celles de luxe & de mode. Tout habitant du Royaume, sans exception, sera sujet au payement de ces droits qui seront distribués en cinq classes: il a été convenu que la moitié du produit des deux premieres sera destinée pour la République & l'autre moitié pour le Roi. Quant au produit des trois autres classes, il en sera donné un quart à Sa Majesté & le surplus à la République.

Le Comte de Brühl, Starosté de Kopinos & ci-devant Echanson de la Couronne, a été déclaré Chef des troupes de la Maison du Roi, avec ordre de porter à quatre mille hommes, aux frais de Sa Majesté, le nombre de ces troupes qui n'est actuellement que de sept cents. Ses appointemens annuels sont fixés à deux mille ducats. Le Comte de Brühl, Grand-Maître d'Artillerie de la Couronne, est de retour de Christianople.

Le Comte Branicki, Starosté de Halicz & Sous-Panetier de la Couronne, doit partir demain pour Berlin où il va notifier à Sa Majesté Prussienne le Couronnement du Roi.

On est informé que plusieurs Seigneurs de Pologne & de Lithuanie se sont rendus ces jours derniers à Bialystock auprès du Comte Branicki, Castellan de Cracovie & Grand Général de la Couronne, pour le consulter sur l'érection de la Commission de Guerre qui doit faire incessamment l'ouverture de ses assemblées.

Suivant des lettres de Lemberg, il s'est répandu une maladie contagieuse dans quelques terres voisines de cette Place & appartenantes au Comte Potocki, Palatin de Kiovie: on dit même qu'elle a pénétré dans la Province de Halicz.

De Wilna, le 1^r Février 1765.

Depuis qu'on a fait sortir les troupes Russes qui étoient en quartier dans cette Ville, il s'y commet pendant la nuit quelques désordres; on y entend souvent des bruits tumultueux & même des coups de carabines & de pistolets. Suivant des lettres de Minsk, les troupes de la même Nation, qui étoient dans ce grand Duché, sont actuellement toutes sous les ordres du Général Reinkath & ont déjà passé le Cercle de Potock pour se rendre en Russie.

De Stockolm, le 12 Février 1765.

Voici la traduction du Discours que le Colonel Thure-Gustave Rudbeck prononça, le 21 du mois dernier, dans la premiere séance de la Noblesse, après son élection au Maréchalat de la Diete.

« C'est avec le plus profond respect pour la

» décision de la Noblesse assemblée & avec la » plus vive reconnoissance que j'accepte le » Bâton de Maréchal dont sa confiance, si » flatteuse pour moi, daigne m'honorer.

» Si d'un côté, Messieurs, je compare » mes foibles talens avec ceux qu'il faut avoir » pour présider avec éclat à une assemblée si » auguste & si éclairée, & que j'ai vus si » heureusement réunis dans les personnes qui » occupoient avant moi cette importante di» gnité, j'ai lieu de craindre, Messieurs, de » me trouver fort au-dessous du mérite qu'elle » exige. D'un autre côté, quand je me repré» sente que toutes les choses humaines sont » conduites par les vues supérieures du Très» Haut, & que d'ailleurs je dois obéir à vos » ordres, mon zele alors commence à se rassu» rer. Je me flatte qu'avec l'assistance divine » je trouverai encore dans la sagesse profonde » de vos conseils, dans la justesse de vos lu» mieres, & dans la sincérité de votre amitié » pour moi, toutes les ressources qui me man» quent. Ma confiance à cet égard est d'autant » plus grande, Messieurs, que nos délibéra» tions doivent tendre au même but, c'est-à» dire, au bonheur commun.

» Le zele de la Noblesse s'est toujours mon» tré le même dans toutes les circonstances où » le Royaume a eu besoin de son secours : la » prudence a toujours présidé à ses délibéra» tions & la fermeté à leur exécution. Les » Nobles ont en tout temps consacré leur vie » & leur bien au service & au salut de la Pa» trie : si cependant, contre toute attente, les » affaires publiques ont éprouvé quelques » revers, on ne doit les attribuer qu'à des vues » particulieres qui, se couvrant des secrets » d'une politique impénétrable & prenant l'air » de représentations artificieuses, ont traversé » des projets vraiment patriotiques. C'est à » cette fatale époque que nous avons vu éclore » & s'accroître la défiance parmi les Citoyens » d'un même état, l'aigreur des Partis, les » inimitiés ouvertes, la fureur des animosités » personnelles entre les Membres d'un même » Corps, enfin les persécutions publiques. » L'histoire nous rappelle de fréquens exem» ples de ces fâcheuses calamités où la Patrie » a été entraînée & dont l'origine est peut» être aussi la source des maux qu'elle éprouve » aujourd'hui ! mais, en le supposant même, » ces maux ne sont pas incurables, puisque nous » pouvons y remédier par les avantages de » notre liberté : les Etats nous en ont préparé » les moyens à la derniere Diete en nous ren» dant la paix : dès-lors nous avons pû jouir » avec sécurité des bontés d'un Roi chéri, & » nous éclairer sur nos véritables intérêts par » la communication des lumieres mutuelles, » par le libre exercice du droit que nous » tenons de la nature & des loix, & en consé» quence duquel nous pouvons aujourd'hui » approfondir, en toute sûreté & sans aucun » ménagement pour des principes de persécu» tion, les vices d'Etat qui se trouvent, soit » dans les loix mêmes, soit dans les interpré» tations confuses ou arbitraires qu'on leur a » données relativement à notre administration » publique & œconomique. Enfin, nous de» vons rendre à notre systême politique la » forme qui lui fut donnée dès l'origine de sa » constitution & redresser ainsi les abus qui » s'y sont introduits ; car il est certain que le » Corps de l'Etat est malade ; & une maladie » a toujours ses causes.

» La Noblesse étant de nouveau assem» blée pour remplir les devoirs que Dieu » & la Patrie exigent d'elle, éclairons-nous » donc, Messieurs, avec cette dignité qui sied » à un Corps de Noblesse, mais en même » temps avec modération ; délibérons avec une » confiance mutuelle & concluons avec una» nimité ; songeons sur-tout que les plus » jeunes d'entre nous, qui bientôt doivent » nous remplacer, sont ceux pour qui nous » travaillerons & à qui nous devons le fruit » de nos travaux. Le temps & les hommes » peuvent bien changer ; mais la vertu, la » magnanimité & la justice se perpétuent de » génération en génération : c'est sur de tels » fondemens que la liberté & la sécurité d'un » Etat s'établissent, & c'est d'après ces deux » derniers objets qu'un Peuple libre doit agir » & penser pour rendre son nom immortel.

» Que le Dieu de paix qui gouverne les » Nations bénisse donc & dirige toutes les » résolutions & les délibérations que la No» blesse va prendre pendant cette Diete : c'est » en faisant ces vœux sinceres que je reçois » le Bâton de Maréchal & que je vous sup» plie, Messieurs, de me conserver votre » estime & votre confiance. »

De Coppenhague, le 16 Février 1765.

On vient de fixer à la somme de dix-huit à trente-deux schellings par livre les droits d'entrée en Danemarck sur les soies torses.

Le dividende de la Compagnie d'Assurance

n'a été réglé dans l'assemblée du 31 Janvier dernier qu'à deux pour cent.

Il est né dans le Bailliage d'Aalbourg, pendant le cours de l'année derniere, 2180 personnes, & il en est mort 2107; dans celui de Bergue, le nombre des naissances a été de 3797, & celui des morts de 2900: parmi ces derniers, il y en avoit quarante-huit de quatre-vingt à quatre-vingt-dix ans, onze de quatre-vingt-dix à cent, six de cent à cent cinq, & un de cent dix.

Christian Comte de Rantzau, Chambellan, est mort en cette Capitale, le 7 de ce mois, âgé de trente-quatre ans.

De Vienne, le 23 Février 1765.

Il y eut encore, le 18 de ce mois, une magnifique course de traîneaux à l'occasion de laquelle le Roi & la Reine des Romains, les Archiduchesses, ainsi que les Seigneurs & Dames de la Cour, qui étoient de cette course, allerent à Hetzendorf où Leurs Majestés dînerent: Elles se rendirent ensuite au Belveder où étoit le rendez-vous des traîneaux & d'où ils arriverent dans la Ville avec beaucoup de pompe vers les sept heures du soir.

Ces jours derniers, l'Impératrice-Reine a revêtu du Cordon de l'Ordre de Saint Etienne le Cardinal Archevêque de cette Ville, ainsi que le Prince-Evêque de Passau.

Le Comte de Konigsfeld, qui a pris le caractere d'Ambassadeur de l'Electeur de Baviere à l'occasion du mariage de la Reine des Romains, a donné il y a déjà quelques jours, dans le jardin du Prince de Schwartzenberg, une fête magnifique à toute la Noblesse. L'Ambassadeur de Venise a donné un bal masqué où il s'est trouvé six cents masques.

De Madrid, le 19 Février 1765.

Avant-hier, la Cour fut en gala au Palais du Pardo à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Infant Don François-Xavier.

Le Roi a reçu une lettre du Président de la Contractation de Cadix, par laquelle Sa Majesté est informée que le Vaisseau de régistre *le Torero* est entré dans la Baye de Cadix le 11 de ce mois. Ce Bâtiment partit de Callao le 19 Mai dernier & arriva à Rio Janeïro d'où il mit à la voile le 3 Novembre suivant.

Le Comte de Rosemberg, Ambassadeur Extraordinaire de Leurs Majestés Impériales & Royale en cette Cour, reçut, le 10, un courier extraordinaire qui lui a apporté la nouvelle de la célébration du mariage du Roi des Romains avec la Princesse de Baviere. En conséquence, ce Ministre se rendit sur le champ au Palais du Pardo & fit part de cette nouvelle au Roi & à la Famille Royale.

De Londres, le 1^r Mars 1765.

Le Roi a fait publier, le 23 du mois dernier, une Proclamation par laquelle Sa Majesté ordonne que tous les passeports expédiés jusqu'à ce jour aux Vaisseaux & Bâtimens qui navigent dans les stations où croisent les Armateurs des Régences de Barbarie soient rapportés, avant le 1^r Février 1766, au Bureau de l'Amirauté de la Grande-Bretagne, où il en sera expédié de nouveaux dans une forme différente: Sa Majesté en excepte les passeports délivrés à des Vaisseaux partis ou actuellement en route pour les Indes Orientales ou d'autres voyages de long cours, à qui les nouveaux passeports ne pourroient pas être envoyés en temps convenable, & Elle entend que les passeports de ces Vaisseaux continueront à être valables pendant deux autres années à compter dudit jour 1^r Février 1766.

La Chambre des Communes a rejetté, dans sa séance du 21 du mois dernier, un Bill tendant à la révocation des actes passés dans les deux dernieres sessions pour l'établissement d'un nouveau droit d'excise sur le cidre & le poiré. Le 22, la même Chambre ordonna que le sieur Masklyne, Astronome de l'Observatoire Royal de Greenwich, le sieur Hornsby, Professeur d'Astronomie à Oxford, & le sieur Shepherd, Professeur de Mathématiques à Cambridge, assisteroient au grand Comité chargé d'examiner les objets relatifs à la récompense promise pour la découverte de la longitude en mer. Ce Comité fut remis au 27, & ce jour-là il rendit compte de ses délibérations à la Chambre.

Le Comte de Delawar informa, le 25, le Chambre des Pairs que le Lord Biron, accusé du meurtre de William Chaworth, étoit prêt de comparoître devant elle pour subir le jugement de ses Pairs; la Chambre ordonna en conséquence que l'Huissier de la Verge Noire se saisiroit de sa personne & le conduiroit à la Tour, & que les informations de l'Officier de la Couronne seroient remises à la Chambre pour y être examinées. Le lendemain, l'Huissier de la Verge Noire informa la Chambre des Pairs qu'en vertu de leur ordre il avoit arrêté William Lord Biron & l'avoit mis sous la garde du Gouverneur de la Tour de Londres.

Le 27, les Communes passerent le Bill

concernant les nouveaux droits de timbre établis en Amérique. Hier, elles ordonnerent qu'il seroit porté un Bill pour autoriser le Roi à défendre pour un temps limité l'exportation du grain.

On assure que le revenu annuel que rendoit aux propriétaires de l'Isle de Man le commerce de contrebande qui se faisoit par le moyen de cette Isle a monté jusqu'à vingt-cinq mille livres sterlings dans les quatorze années dernieres.

Actions. Banque, 129 ½. Indes, 152 ½. Annuités à 3 pour 100, 84 7/8. Annuités à 4 pour 100, consolidées, 99 7/8 à 100.

De Versailles, le 6 Mars 1765.

Sa Majesté a accordé, le 27 du mois dernier, le Gouvernement de Salses en Roussillon au Marquis d'Espinchal, Lieutenant-Général de ses Armées. Cet Officier Général ayant donné, le 2 de ce mois, sa démission de la place de premier Lieutenant des Gardes du Corps de la Compagnie Ecossoise, a été remplacé, en qualité de Chef de Brigade, par le Marquis de Montchenu, premier Exempt de la Compagnie, à qui le sieur de Linieres a succédé.

La Princesse de Tingry fut présentée, le 3, à Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Maréchale de Luxembourg, & prit le même jour le Tabouret chez la Reine.

Le Vicomte d'Adhémar-Montfalcon, issu de l'ancienne Maison d'Adhémar, a eu l'honneur d'être présenté, le 4 de ce mois, à Sa Majesté, d'après les preuves examinées & reconnues par le sieur de Beaujon, Généalogiste des Ordres du Roi. Sa branche, séparée dès le douzieme siecle, subsiste encore en Rouergue dans la personne du Comte d'Adhémar-Panat.

Le sieur de l'Averdy, Contrôleur Général des Finances, & en cette qualité ayant la police générale de ce qui concerne la Noblesse & les Privilégiés Nobles, a présenté au Roi & à Monseigneur le Dauphin le VIIIe & le IXe Volumes des Régistres de la Noblesse de France, sous le titre d'*Armorial Général*, dressé par le sieur d'Hozier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Juge d'Armes de la Noblesse de France.

De Paris, le 8 Mars 1765.

Le Roi ayant été informé que depuis une assemblée tenue à Utrecht dans les Provinces-Unies des Pays-Bas au mois de Septembre 1763, sous la dénomination de Concile Provincial d'Utrecht, on cherche à engager divers Sujets & même divers Corps du Royaume à des signatures de correspondance & d'adhésion en faveur de ladite assemblée; & que ces démarches clandestines, contraires aux Loix du Royaume, pourroient d'ailleurs avoir des suites capables de troubler la tranquillité de l'Eglise & de l'Etat; Sa Majesté, voulant surtout qu'une affaire qu'elle regarde comme étrangere à son Royaume ne puisse y être une occasion d'altérer en rien le respect dont Elle entend que tous ses Sujets soient pénétrés pour le Saint Siege, son Conseil d'Etat a rendu un Arrêt, daté du 28 Février dernier, par lequel Sa Majesté renouvelle expressément les défenses faites de tout temps en France, à tous Sujets, d'entretenir aucune relation en matiere d'affaires publiques avec les Pays étrangers, à son insçu & sans sa permission, & leur défend d'entrer en aucune correspondance ou engagement pour raison de l'assemblée d'Utrecht, par voies d'actes d'adhésion ou autrement, en quelque maniere que ce soit.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, *56*, *1*, *21*, *6*, *86*. Le prochain tirage se fera le *6* Avril.

Suivant une lettre écrite d'Abbeville, il y a eu, le 14 du mois dernier, dans cette Ville & dans les environs, un léger tremblement de terre: mais la secousse n'a été vraiment sensible que dans la partie du Pays qui est au Sud & au Sud-Ouest de la Ville, & particuliement à Oisemont, Liomer, Villers-Campsart, Senarpont, Caieux, Saint-Vallery & dans les Villages intermédiaires. On a seulement entendu à cette même heure dans la Ville & dans la partie du Pays qui est au Nord un bruit sourd & extraordinaire venant du côté de la mer & paroissant dirigé du Nord au Midi.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 8 Mars 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 11 MARS 1765.

De Stockolm, le 15 Février 1765.

LE Discours suivant fut prononcé, au nom du Roi, le 24 du mois dernier, à l'ouverture de la Diete, dans la Salle des Etats, par le Sénateur Comte d'Eckeblad, Président de la Chancellerie, Chevalier Commandeur & Chancelier de tous les Ordres de Sa Majesté.

« Le Roi voit avec la plus grande satisfaction les Etats assemblés aujourd'hui; leur » présence lui est agréable en tout temps, » mais elle flatte encore plus ses desirs, quand » le Royaume a besoin d'un secours qui, après » Dieu, ne peut venir que d'eux.

» Les Etats connoissent les soins paternels » de Sa Majesté à l'égard de ses Sujets; ils » sçavent qu'Elle ne peut qu'à la derniere extrémité se résoudre à voir augmenter les » charges de son Peuple.

» Les Etats, dans leur convocation ac» tuelle, ont aussi une nouvelle preuve de la » confiance que le Roi met dans leur assistance, » pour le bien de la Patrie. Les circonstances » critiques où se trouve le Royaume sont sous » les yeux de tout le monde : ces motifs, » que chacun partage, ont déterminé Sa » Majesté à anticiper le terme que les Etats » avoient eux-mêmes fixé pour leur assem» blée.

» Le Roi jouit, quant au-dehors, du calme » le plus heureux, de l'estime & de l'amitié » de toutes les Puissances, de la confiance & » de la fidélité de ses Alliés; mais l'intérieur » de son administration est dérangé & de» mande des remedes prompts, sur-tout dans » la partie œconomique : ces besoins sont déjà » indiqués dans la proposition générale, & » seront encore plus détaillés dans celles qui » seront faites particuliérement.

» C'est avec beaucoup de peine que Sa » Majesté se voit dans la nécessité de pré» senter aux Etats un tableau si désagréable » de la situation actuelle du Royaume. Elle » leur en auroit sûrement épargné l'amer» tume, s'il eût été moins urgent d'y remé» dier, si l'effet de ses soins avoit répondu à » son attente, & si Elle avoit pu soustraire le » Royaume aux circonstances difficiles où se » trouvent quelquefois les Etats même les » plus puissans. L'embarras des affaires in» térieures a augmenté à mesure que les » mœurs ont changé, par les progrès de » leur corruption, par l'agrandissement du » luxe, & par une suite d'événemens impré» vus, les dépenses journalieres de l'Etat ont » été forcées, l'aisance des fortunes particu» lieres a diminué, & le besoin général s'est » accru; plusieurs branches de commerce fort » utiles ont été négligées, & des entreprises » salutaires arrêtées dans leurs progrès. Sa » Majesté a fait tout ce qui a dépendu d'Elle » pour mettre un frein à ces désordres; mais » l'inutilité de ses mesures & de ses efforts lui » a démontré que le succès d'un si grand ou» vrage étoit réservé aux soins éclairés des » Etats, soins, à la vérité, très-pénibles, » mais dignes d'un Peuple zélé qui, sous » le Gouvernement d'un Roi sage & rempli » d'affection pour ses Sujets, ainsi qu'à la fa» veur des loix les plus sacrées, peut fixer » lui-même son bonheur.

» Plus ces avantages de la liberté sont con» sidérables, plus les obligations qu'ils im» posent sont multipliées. Il ne faut qu'y sa» tisfaire avec exactitude pour assurer à ja-

» mais la conservation de ces droits qui sont » la félicité de chaque Citoyen libre, trésor » que nous avons reçu de nos ancêtres pour » nos besoins communs & pour ceux de nos » descendans à qui nous ne pouvons transmet- » tre un héritage plus précieux.

» Le Roi, parlant aux Suédois rassemblés » pour les besoins du Royaume, croit avoir » tout dit en les leur indiquant. Le soin de » leur rappeller, dans ces circonstances, leurs » devoirs envers la Patrie, lui paroît superflu » & même propre à blesser la dignité d'une » Nation célebre par sa vertu & son courage, » qui dans les temps les plus orageux & au » milieu des plus grandes révolutions a con- » servé toute sa gloire par la concorde de ses » Membres réunis pour le bien public. Ce » même sang, tant de fois prodigué pour » l'honneur & le soutien de la Patrie, pour » la conservation des loix & de la liberté, » pour la grandeur d'un Roi chéri, pour le » bonheur des Citoyens & de leur postérité, » coule encore dans vos veines; c'est donc » avec la plus grande confiance que Sa Majesté » remet entre vos mains les intérêts de cette » Patrie & se borne à faire des vœux pour » que le Ciel bénisse vos délibérations. Les » Etats reconnoîtront bientôt qu'il est temps » plus que jamais de s'occuper essentiellement » à pourvoir aux besoins du Royaume; ils » s'empresseront sans doute, à l'envi l'un de » l'autre, de concourir à le sauver des maux » intérieurs qui l'énervent, & de prévenir » par-là cette impuissance qui engendre au- » dehors le mépris & réveille l'audace des » ennemis.

» Sa Majesté est persuadée que les Etats » trouveront aisément des remedes efficaces; » mais Elle est convaincue aussi qu'on les » chercheroit en vain ailleurs que dans la con- » corde, l'union & la confiance mutuelles.

» C'est sur des fondemens si solides que » se trouvent assurées, l'indépendance du » Royaume, sa considération, sa sécurité con- » tre toutes trames funestes, sa félicité publi- » que & particuliere. C'est aussi la base sur » laquelle, après l'Arbitre Souverain de tou- » tes choses, Sa Majesté fonde principalement » ses espérances pour l'heureux succès de cette » Diete, assurant les Etats en Corps & chacun » d'eux en particulier de sa clémence & de sa » bienveillance Royales. »

De Vienne, le 27 Février 1765.

Hier, la Cour fut en gala à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Archiduchesse Amelie qui est entrée dans la vingtieme année de son âge. Une légere indisposition empêcha cette Princesse de recevoir les complimens des Ambassadeurs & des Ministres Etrangers.

De Coblentz, le 15 Février 1765.

Le Pere Kreins, Doyen & Professeur de la Faculté de Théologie dans l'Université de Treves, ayant avancé dans des Theses de Théologie, imprimées & soutenues publiquement au mois d'Août 1763, que les plus fameux Schismes dans l'Eglise étoient celui des Grecs & celui des François, la proposition relative aux François a été condamnée, comme fausse & téméraire, & pour réparation de l'injure faite à l'Eglise de France, le Pere Kreins a été destitué de sa place de Professeur de Théologie & du Décanat de l'Université, déclaré inhabile à remplir aucune fonction dans les Ecoles de l'Archevêché de Treves, banni des Terres de l'Electorat & obligé à faire une rétractation solemnelle imprimée & publique de la proposition sur le prétendu Schisme des François.

De Lisbonne, le 12 Février 1765.

Il est arrivé ici de Falmouth, le 5 de ce mois, un Paquebot Anglois sur lequel étoit embarqué le Baron de Rebendisch, Major-Général au service de Prusse, qui vient ici pour entrer à celui du Roi. Cet Officier Général s'est rendu le 7 à Salvaterra où il doit être présenté à Sa Majesté.

De Cadix, le 15 Février 1765.

Le 6 de ce mois, les Galions Espagnols *le Gallardo*, *le Matamoros* & *la Famosa* partirent de cette Baye pour le Pérou chargés de diverses marchandises : ils seront escortés jusqu'aux Isles Canaries par le Vaisseau de guerre *le Terrible*, commandé par le sieur de Garganta. Le lendemain, le Vaisseau de la Compagnie des Indes de Danemarck, *la Reine Sophie-Magdeleine*, destinée pour Canton, appareilla de cette Baye où il étoit de relâche depuis quelques jours & où il a embarqué trois mille piastres fortes.

Le Galion Espagnol *le Torero*, revenant de Lima & arrivé de Rio-Janeiro en ce Port le 11 après une traversée de trois mois & huit jours, se trouve chargé, pour le compte du Roi, d'un caisson de métaux d'argent vif; & pour le compte du commerce, de 856, 293 piastres fortes en argent, 340, 190 en or monnoyé & 586 en or travaillé; de 2305 marcs

d'argent travaillé; 3445 arobes de quinquina; 1889 quintaux de cuivre de la Cloche; 1124 cuirs en poil & 10, 724 quintaux de cacao de Guayaquil.

Trois Vaisseaux de la Compagnie des Indes de France, *le Villevaux*, *le Choiseul* & *l'Adour*, venant de l'Orient en douze jours de traversée, sont entrés de relâche en ce Port, le 12. Le premier de ces Bâtimens est destiné pour l'Isle de Bourbon & de Pondichery, le second pour la Chine où il va directement & le troisieme pour le Bengale & la Chine : ils doivent embarquer ici des piastres pour leur traite.

On travaille avec activité à l'armement du Vaisseau de guerre Espagnol *le Bon-Conseil*. On dit qu'il partira incessamment pour les Philippines sous le commandement du sieur Cassens, & qu'on y embarquera deux Pilotes François qui sont attendus ici.

L'Escadre Espagnole, destinée à transporter en Italie l'Infante d'Espagne, Grande Duchesse de Toscane, & à emmener en ce Royaume la Princesse Louise de Parme, future Princesse des Asturies, sera commandée, à ce qu'on assure, par le Marquis de la Victoire, Commandant Général de la Marine d'Espagne & de notre Département; on ajoute que cet Officier montera le *Raye*, de quatre-vingt canons, lequel sera accompagné de deux autres Vaisseaux de ligne qui seront armés & équipés ici.

Le départ de la Flotte destinée pour la Vera-Cruz, qui devoit avoir lieu le 13 de ce mois, est encore retardé par les vents contraires.

Suivant les dernieres lettres écrites de Mequinez, en date du 31 Décembre dernier, tous les Corsaires Barbaresques sont rentrés dans leurs Ports respectifs à l'exception d'un grand Chebec de vingt-huit canons, qui est commandé par Raës Sala & qu'on suppose, à cause de son retardement, avoir été pris ou être péri. Les mêmes avis portent que selon toute apparence il y aura en mer de plus que l'année derniere trois Frégates Corsaires, indépendamment du gros Vaisseau de cinquante canons qui est pourvu de tout ce qui lui est nécessaire & dont la sortie aura lieu aussi-tôt que la saison le permettra.

De Naples, le 16 Février 1765.

Le Roi a résolu, dit-on, de diminuer le nombre de ses troupes & a donné ordre en conséquence à tous les Colonels des différens Corps de faire suspendre les recrues.

On travaille, avec beaucoup d'activité, à l'armement de la Frégate *la Conception* & à celui de deux Chebecs. Ces trois Bâtimens doivent appareiller le mois prochain pour aller établir leur croisiere dans le Golfe Adriatique.

Dimanche dernier, la troisieme cocagne fut livrée au Peuple en la maniere accoutumée.

De Rome, le 20 Février 1765.

Le Souverain Pontife, précédé du Sacré College, s'est rendu ce matin à la Chapelle Pauline du Quirinal où Sa Sainteté a fait la bénédiction des Cendres qu'Elle a données ensuite aux Cardinaux & aux différens Ordres de la Prélature Romaine. Après cette cérémonie, Elle a assisté à la Grand'Messe célébrée par le Cardinal Galli, Grand Pénitencier, & au Sermon prononcé par le Procureur Général des Théatins.

Don Emmanuel de Roda, que le Roi d'Espagne a nommé à la place de Secrétaire d'Etat de Grace & de Justice, présenta, ces jours derniers, au Saint Pere le Prélat Azpuru, Auditeur de Rote Espagnol, qui lui succede en qualité de Ministre de Sa Majesté Catholique en cette Cour. Il partit ensuite pour Naples; mais il ne tardera pas à revenir en cette Capitale d'où il se rendra incessamment à sa destination.

Le Duc Cafarelli a conclu son mariage avec la fille aînée du sieur Orazio Falconieri, Gentilhomme Romain.

Le Prélat Emilio Lante, neveu du Cardinal de ce nom, Préfet de la Chancellerie Apostolique & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Grand-Selve en France, est mort dernierement en cette Ville, des suites d'une pleurésie dont il avoit été attaqué cinq jours auparavant.

De Civita-Vecchia, le 12 Février 1765.

Les deux Frégates de Sa Sainteté, après avoir croisé pendant quelque temps dans la Mer de Toscane, ont passé en Sicile & sont entrées à Palerme d'où elles ont appareillé pour Malte : elles iront delà établir leur croisiere dans la Mer Adriatique.

On craint beaucoup que les pluies qui tombent continuellement dans ce Pays-ci depuis le mois d'Octobre ne portent un grand préjudice à la récolte des grains & des légumes. Il est arrivé ici plusieurs Vaisseaux chargés de grains que la Marche d'Ancone fournit à l'abondance de Rome. Un Bâtiment Génois, chargé dans ce Pays là de la même denrée & pour la même destination, a été pris par un

Corsaire de Tripoli dans le voisinage de l'Isle del Zante.

De temps en temps il entre ici de relâche quelques Felouques Napolitaines qui arrivent de l'Isle de Corse chargées de recrues pour Naples.

Suivant des lettres de Livourne, les Corsaires de Tunis ont résolu, à l'exemple des Algériens, d'attaquer dorénavant le Pavillon de Toscane, ce qui procurera, si cela est, des affrétemens aux Bâtimens qui sont en paix avec cette Régence.

On assure que la Religion de Malte se charge, moyennant quelques sommes d'argent, d'envoyer des Vaisseaux dans la Mer Adriatique pour y assurer, contre les Barbaresques, la navigation, le commerce & les Etats des Princes Catholiques.

De Florence, le 22 Février 1765.

On a ressenti, ces jours derniers, à Pistoie & à Saint-Gimignano, de légeres secousses de tremblement de terre qui n'ont heureusement causé aucun dommage.

Nous sommes informés par des lettres de Vienne que le Marquis Charles Riccardi, Gentilhomme Florentin, a été nommé Conseiller d'Etat.

De Paris, le 11 Mars 1765.

On a reçu de Soissons les détails suivans des ravages faits par un loup dans les environs de cette Ville. Le 28 du mois dernier à midi, une femme de la Paroisse de Septmont fut étranglée par ce loup qui lui dévora le visage, les bras & les cuisses : comme elle étoit enceinte de quatre à cinq mois, on a ouvert son cadavre d'où l'on a tiré son enfant qui a reçu le Baptême. A une heure un quart & à trois cents pas du même endroit, une autre femme, d'Amberief, & son fils furent attaqués par ce même animal qui les mordit & les déchira cruellement en plusieurs endroits du corps : les secours mutuels qu'ils se sont donnés en cette funeste circonstance leur ont sauvé la vie. Le 1er de ce mois, vers les cinq heures du matin, cette bête cruelle se jetta sur un homme du Village de Courcelles, qui se débattit vivement avec elle & qui, par ce moyen, évita la mort, après avoir reçu plusieurs blessures à la tête. Un garçon Boucher & un garçon Maréchal, qui voyageoient ensemble & s'en alloient à Paris, furent aussi attaqués & grievement blessés par cet animal à peu de distance de cet endroit. Il en arriva autant à un Laboureur qui étoit à cheval : le loup lui déchira une grande partie du visage, & mordit au poitrail & à la bouche le cheval qui prit la fuite. Le Laboureur fut poursuivi jusqu'à un moulin où le loup le quitta pour se jetter sur un garçon de dix sept ans qu'il laissa expirant. Il prit ensuite la route du Village de Bazoches : une femme & une fille de ce Village s'étant trouvées sur son passage, il attaqua d'abord la fille qu'il mordit à la joue & à la main : sa compagne voulant la secourir fut la victime de cette bête féroce qui la déchira cruellement en plusieurs endroits du corps & lui coupa presqu'entierement le cou. La fille étant allée chercher du secours au Village, plusieurs hommes accoururent ; mais comme le loup s'étoit éloigné, ils laisserent quatre hommes armés auprès du cadavre de la femme : bientôt après l'animal revint & attaqua les quatre hommes qui, malgré leur vigoureuse défense, ne purent éviter d'être grievement blessés. Il arriva dans ce moment de nouveaux secours & le loup se sauva dans la cour d'une ferme où il attaqua un gros chien qui y étoit enchaîné ; le chien fit un effort si violent qu'il brisa sa chaîne & se mit à poursuivre le loup ; celui-ci en s'enfuyant se jetta sur des moutons, en mordit plusieurs & étrangla deux agneaux. Il entra ensuite dans une étable, y mordit une servante de la ferme, deux bœufs & une vache : enfin, toujours poursuivi par le chien, il se refugia dans une grange d'où il s'échappa un moment après. Le nommé Antoine Savenelle, ci-devant Milicien, qui l'avoit vu entrer dans la ferme, étoit allé chercher au Village une fourche : en revenant il rencontra dans une petite rue le loup qui vint à lui la gueule béante ; Savenelle l'attendit de pied ferme, lui enfonça la fourche dans la gueule & le tint pendant plus d'un quart d'heure assujetti contre la terre, jusqu'à ce qu'enfin on vînt à son secours & on acheva de tuer ce furieux animal. Les personnes qu'il a blessées ont été transportées à l'Hôpital de Soissons.

Scipion-Louis-Joseph de la Garde, Marquis de Chambonas, Brigadier des Armées du Roi, est mort ici le 27 du mois dernier.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 11 Mars 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 15 MARS 1765.

De Petersbourg, le 12 Février 1765.

L'IMPÉRATRICE, accompagnée du Grand Duc, alla, le 5 de ce mois, à l'Hôtel du Comte Alexis-Gregoriewitz Orlow, Chevalier de ses Ordres & Lieutenant-Général de ses Armées, où les Seigneurs & les Dames des trois Classes de la Noblesse s'étoient rendus par invitation de Sa Majesté Impériale. Cet Hôtel étoit magnifiquement illuminé & orné de tableaux allégoriques. A neuf heures du soir, on tira sur les glaces de la Neva un très-beau feu d'artifice; il y eut ensuite un souper splendide qui fut suivi d'un bal auquel l'Impératrice assista jusqu'à minuit; après quoi Sa Majesté Impériale retourna dans son Palais.

Quelques Marchands de Kowima, doublant le Cap Tschukitschi, à soixante-quatorze degrés de latitude Septentrionale & allant au Sud par le Détroit qui sépare la Sibérie de l'Amérique, ont découvert plusieurs Isles au soixante quatrieme degré de la même latitude. Ils ont rapporté de ces Isles plusieurs peaux de renard noir, qu'ils ont eu l'honneur de présenter à l'Impératrice & qui ont paru d'une si belle qualité que Sa Majesté Impériale, dans le dessein d'en former une branche de commerce, a envoyé sur les lieux le Lieutenant-Colonel Blenmer avec une division de Soldats & quelques Géographes. Les Marchands qui ont découvert les Isles en question les ont nommées *Aleyut*. On croit que quelques-unes sont très-voisines du Continent de l'Amérique, & l'on présume qu'étant éloignées de Petersbourg de quinze cents lieues elles ne pourront pas être d'une grande utilité pour le commerce. La Compagnie des Négocians Russes établis à Kamschatka étoit partie en même temps que celle de Kowima pour aller à la découverte des mêmes Isles; toutes deux s'y sont rencontrées & ont choisi celle de Beering pour leur servir d'entrepôt.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 18 Février 1765.

Le Roi donna, le 12 de ce mois, des audiences particulieres au Nonce du Pape & au Prince Repnin, Ambassadeur Extraordinaire de l'Impératrice de Russie en cette Cour.

En conséquence d'un ordre de la Commission du Trésor de la Couronne, le Grand Instigateur est chargé de déclarer à tous ceux qui possédent des Douanes où ils font lever des droits à leur profit en vertu d'un usage ancien ou d'une concession obtenue du Souverain, que la perception de ces droits ne doit plus avoir lieu, & que le Trésor de la Couronne accordera en dédommagement de cet objet une rente annuelle aux personnes qui auront des droits incontestables sur ces sortes de fermes particulieres. On continuera de lever, au profit du même Trésor, ceux des droits qui paroissent utiles au bien public & qui peuvent subsister sans préjudicier au commerce. Le Grand Instigateur a déjà sommé la Ville de Cracovie de se désister de la liberté d'établir des Douanes, Privilege dont elle ne jouissoit que sous la protection des Souverains; & il vient de paroître un Edit qui, en permettant le péage des ponts de bois & de pierre, abolit toutes autres impositions à la charge du public. La Commission du Trésor Royal a signifié aux anciens des Juifs qu'ils eussent à former entr'eux un projet de contribution par écrit: on leur a déclaré en même temps que l'assemblée générale ou l'espece de Diete qu'ils avoient coutume de tenir annuel-

X

lement leur feroit déformais abfolument interdite.

Tous les Tribunaux de Juftice établis dans ce Royaume reprendront bientôt leur activité. On a nommé pour Préfident de celui de Petrikau le Comte de Szembete, Prevôt de Rock, & pour Maréchal le fieur Mielzynski, Caftellan de Pofnanie; pour Préfident de celui de Lublin le Comte de Krafïcki, Chanoine de Gnefne, & pour Maréchal le Comte de Cetner, Palatin de Belz.

De Stockolm, le 22 Février 1765.

Le Colonel Thure-Guftave Rudbeck, Maréchal de la Diete & Commandeur de l'Ordre de l'Epée, prononça, le 24 du mois dernier, au pied du Trône, un Difcours dont on donne ici la traduction.

« Sire.

» La Nobleffe s'approche du Trône de » Votre Majefté pour recevoir avec foumif- » fion la propofition qu'il lui a plu de faire » fçavoir aux Etats affemblés.

» Les foins paternels de Votre Majefté » pour le bien réel de la Patrie, la confiance » qu'Elle accorde aux Etats, en daignant les » confulter fur la fituation préfente des affaires » du Royaume, l'avantage précieux pour tous » vos Sujets de voir Votre Majefté jouir d'une » fanté parfaite, font autant de motifs qui » font naître à la fois dans le cœur de la No- » bleffe les fentimens du plus profond refpect » & de la plus grande joie.

» La Nobleffe, à la vérité, envifage avec » peine que c'eft pour remédier aux embarras » du Royaume qu'elle fe trouve convoquée » avant le terme fixé par la derniere Diete; » mais elle reconnoît, dans cette circonftance » même, l'attention que Votre Majefté porte » aux befoins de l'Etat. Ces befoins nous rap- » pellent que les plans des hommes veulent » être fecondés; qu'ils ne font pas toujours » combinés avec leurs effets, & que les me- » fures les plus fages peuvent avoir des fuites » funeftes, parce qu'il eft dans l'humanité de » ne juger du fuccès que par fa probabilité; que » l'abus des droits arrête fouvent les meil- » leures vues, & que l'intérêt perfonnel dé- » grade une bonne caufe; que la mauvaife in- » terprétation des loix les fait méprifer & les » rend fans vigueur, & que, lorfque la loi ne » fert que d'épouvantail à la populace, la » vertu n'eft plus qu'un mot, & l'on voit cef- » fer auffi-tôt l'obéiffance volontaire qui ca- » ractérife le bon Citoyen; que les change- » mens opérés dans les conftitutions d'un Etat » par l'altération des principes & des mœurs » ne fe font que trop fentir; qu'enfin le bon- » heur commun, expofé aux attaques de plus » d'un ennemi intérieur, peut avoir égale- » ment à redouter les vues perfonnelles pré- » fentées fous le nom du bien public, les » vieilles haines, les inimitiés ouvertes, les » effets d'une ambition toujours active & tou- » jours nouvelle, la fureur de l'envie, le poi- » fon des calomnies fourdes & tous les vices » abominables qui précipitent bientôt un Peu- » ple dans une abîme de malheurs.

» La Nobleffe, en garde contre tous ces » écueils, vient ici pour s'occuper unique- » ment & conjointement avec les autres Or- » dres de l'Etat, des intérêts de la Patrie & » pour faire voir que tout obftacle difparoît » devant un Peuple bien uni.

» La Nobleffe, Sire, efpere qu'elle fera » fecondée par la toute-puiffance de celui qui » régit l'Univers, & elle n'afpire qu'à donner » par les efforts du zele le plus ardent un té- » moignage mémorable du defir qu'elle a eu » de répondre aux bontés & aux foins de Vo- » tre Majefté, foins qui éterniferont à jamais » la gloire de fon regne. La Nobleffe s'attend » auffi à voir effectuer, fous l'heureufe admi- » niftration de Votre Majefté, la révolution » falutaire qui doit affurer le bonheur de nos » defcendans & leur faire goûter en paix le » fruit des arrangemens les plus fages & les » mieux concertés.

» Enfin, Sire, la Nobleffe a l'honneur de » mettre aux pieds de Votre Trône des vœux » ardens par lefquels Votre Majefté reconnoî- » tra les fentimens de fes fideles Sujets de cet » Ordre pour fon Augufte Perfonne. Que le » Ciel rende le regne de Votre Majefté brillant » & durable! qu'il foit l'exemple des Rois qui » doivent lui fuccéder & l'inftruction la plus » sûre pour rendre heureux un Peuple! Que la » Famille de Votre Majefté fleuriffe & foit » environnée de tout l'éclat de la grandeur » qui accompagne la vertu; que les foins » tranquilles de Votre Majefté préparent un » calme certain à fes fideles Sujets! Puiffe en- » fin la fincérité, l'étendue de leur refpect & de » leur zele rendre moins pefant à Votre Ma- » jefté le fardeau d'un Gouvernement que » leur amour lui a confié! C'eft dans cet ef- » poir que la Nobleffe a l'honneur de fe re- » commander, pour le préfent & pour l'ave- » nir, à la bienveillance de Votre Majefté. »

De Vienne, le 28 Février 1765.

L'Impératrice-Reine vient de nommer

Commandant de Bude le Feld - Maréchal Comte Léopold de Palfy. Cet Officier Général se dispose à aller prendre incessamment possession de cette Place qui étoit vacante depuis fort longtemps.

Une troupe de soixante ouvriers Maçons, destinés à travailler aux réparations des Forteresses de la Hongrie, partit ces jours derniers pour ce Royaume. La veille de leur départ, ils traverserent, en ordre & précédés de plusieurs Musiciens, les principales rues de cette Capitale.

De Berlin, le 26 Février 1765.

Le 23 de ce mois, jour anniversaire de la naissance de la Princesse épouse du Prince Henry, Son Altesse Royale reçut à cette occasion les complimens des Princes & Princesses de la Famille Royale & des principales personnes de la Cour. Elle dîna chez la Princesse Amelie, & il y eut le soir chez la Reine grand appartement, concert, souper & bal masqué.

Sa Majesté a nommé Directeur des Spectacles & des Plaisirs de la Cour le Comte de Golowkin, Gentilhomme de sa Chambre.

Le Comte de Buckingham, ci-devant Ambassadeur du Roi de la Grande-Bretagne auprès de l'Impératrice de Russie, arriva ici le 22 de ce mois : il se propose de partir incessamment pour la Hollande d'où il se rendra à Londres.

De Londres, le 8 Mars 1765.

Le Roi est indisposé depuis quelques jours ; on a craint même que sa maladie ne devînt sérieuse; mais une saignée du pied faite à propos a prévenu le danger, & Sa Majesté est actuellement rétablie ; cependant Elle ne paroît pas encore en Public.

Sa Majesté vient d'élever au grade de Major-Général le Colonel James Prevost & le Colonel Charles Vernon.

Hier, la Banque d'Angleterre convint de prêter au Gouvernement 1, 500, 000 l. sterl. à trois pour cent.

Le Parlement ne se séparera qu'après le jugement du Lord Biron qui est fixé, à ce qu'on prétend, au 16 Avril prochain. Ce jugement se rendra, suivant l'usage, avec un grand appareil sur un échaffaud qu'on va construire pour cet effet dans la Salle de Westminster & dont les frais sont évalués à sept mille cinq cents livres sterlings.

Le Duc d'Athol a obtenu une somme de 70, 000 liv. sterlings & une pension de 2000 liv. sterlings pendant sa vie & celle de la Duchesse son épouse, en dédommagement de la propriété de l'Isle de Man qu'ils cedent à la Couronne.

Les Fabricans & Marchands Chapeliers ont présenté une Requête au Parlement pour le prier de faire tenir la main à l'exécution des actes qui défendent la destruction des garennes, comme étant préjudiciable à la Manufacture des chapeaux qui consomme beaucoup de poil de lapin dont la qualité est infiniment meilleure en Angleterre que par-tout ailleurs. Ils y exposent que si cette matiere manquoit à leur Manufacture, sur-tout dans ce moment-ci où la France a chargé l'exportation du poil & des peaux de lapin d'un droit qui équivaut à une prohibition absolue, le commerce des Chapeliers Anglois avec l'étranger tomberoit absolument, & qu'ils perdroient tout le fruit du sage réglement fait en leur faveur dans la derniere session, par la suppression de l'impôt sur les peaux de castor introduites dans le Royaume & par l'imposition d'un certain droit sur celles qui seroient exportées.

On a appris par des lettres particulieres que le Colonel Melwill avoit débarqué à l'Isle de Tabago dont il est nommé Gouverneur. On mande en même temps qu'on a découvert dans cette Isle un ancien cimetiere où l'on a trouvé plusieurs momies très-bien conservées que l'on suppose y avoir été déposées avant la premiere découverte de l'Amérique. On ajoute qu'il y a dans l'intérieur de l'Isle quelques mines très-riches.

Actions. Banque, 129 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$. Indes, 149 $\frac{3}{4}$ à 150. Annuités à 3 pour 100, 84. Annuités à 4 pour 100, consolidées, 99 $\frac{1}{4}$ à $\frac{7}{8}$.

De la Haye, le 7 Mars 1765.

Aujourd'hui, les Députés des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales ont fait à Leurs Hautes Puissances le rapport de l'état où se trouvent les affaires de cette Compagnie. Ils étoient accompagnés du sieur Van der Nieuwpoort, Commandant de la Flotte arrivée dernierement ici.

De Versailles, le 13 Mars 1765.

Le Roi a accordé, le 10 de ce mois, les honneurs du Louvre au Comte de la Roche-Foucault, fils aîné du Duc d'Estissac ; au Vicomte de Choiseul, fils du Duc de Praslin & Menin de Monseigneur le Dauphin, & au Comte de Guiche, fils du Duc de Grammont. La Vicomtesse de Choiseul fut présentée, le même jour, à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Choiseul & prit le Tabouret chez la Reine.

La Comtesse de Montmorin a été présentée aussi, le 10, à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Duchesse de Brissac.

Sa Majesté a donné le Prieuré de Jauron, Diocèse du Mans, à l'Abbé de la Selve, Vicaire Général du Diocèse de Tulles, la Dignité de Chantre dans l'Eglise Cathédrale de Toul à l'Abbé Drouas, Vicaire Général du même Diocèse, & la Trésorerie de l'Eglise Collégiale de Saint Martin de Tours à l'Abbé Barthelemy, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, & Garde des Médailles & Antiques de la Bibliotheque du Roi.

De Paris, le 15 Mars 1765.

Suivant les nouvelles qu'on a reçues du Gevaudan, les mesures prises jusqu'à présent pour délivrer le Pays de la bête féroce qui le ravage n'ont pas eu le succès qu'on en attendoit. La premiere chasse générale qui avoit été concertée par le sieur Duhamel, Capitaine des Volontaires de Clermont, & l'Intendant d'Auvergne se fit le 7 comme on l'avoit annoncé. Soixante-treize Paroisses du Gevaudan & trente de l'Auvergne & du Rouergue formerent un Corps d'environ vingt mille chasseurs conduits par les Subdélégués, les Consuls & les notables Habitans. La bête fut lancée par les chasseurs de la Paroisse de Prunieres; elle passa à gué la riviere de Truiere dont le bord opposé se trouva malheureusement dégarni quoique, suivant les dispositions qui avoient été faites, il dût être gardé par les habitans de Malzieu. Le Vicaire de Prunieres & dix de ses Paroissiens se jetterent dans la riviere, en traverserent une partie à la nage malgré la rigueur de la saison, & chasserent l'animal pendant fort longtemps, en suivant les traces qu'il avoit laissées dans la neige; mais il se déroba à leur poursuite en se jettant dans des bois d'une grande étendue. A une heure après-midi, la bête fut rencontrée par cinq habitans de Malzieu: l'un d'eux lui tira un coup de fusil à balle forcée: elle tomba sur ses deux jambes de devant en poussant un grand cri; mais elle se releva promptement, & ils la poursuivirent jusqu'à la nuit sans pouvoir l'atteindre d'assez près pour la tirer une seconde fois. Le 10, les habitans de dix sept Paroisses se réunirent pour une autre chasse dans laquelle on ne put rencontrer cet animal. Le lendemain, on fit encore une chasse générale, aussi nombreuse que la premiere, & qui n'eut pas un plus heureux succès. Le 9, cette bête cruelle enleva un enfant à la porte de la maison de son pere, le traîna jusqu'à deux cents pas, mais fut obligée de l'abandonner à l'arrivée d'un homme qui la poursuivit avec son chien: les blessures de l'enfant, quoiqu'assez grieves, ne sont pas dangereuses. Le même jour, elle dévora au Village de Mialonettes une jeune fille de quatorze ans; des habitans qui arriverent sur le lieu la contraignirent de lâcher sa proie: on laissa le cadavre exposé dans l'espérance qu'elle y retourneroit, mais elle ne parut pas. Le 21, elle attaqua sur le grand chemin de Saint-Chely à Aumont un Muletier qui se défendit longtemps & fut heureusement secouru. Le même jour, elle blessa dangereusement une jeune fille du lieu de Fau, Paroisse de Brion, & la traîna à quelque distance. Le 24, à dix heures du soir, une femme du Village du Crouset, Paroisse d'Aumont, étant devant sa maison, fut saisie par derriere par cet animal qui lui enleva sa coëffe, la mordit à l'épaule & lui déchira sa robe & sa chemise: il lâcha prise à l'approche des gens qui accoururent au secours & échappa à leur poursuite à la faveur de l'obscurité. Enfin le 25, à neuf heures du matin, il attaqua au milieu du Village de Javouls deux enfans qui puisoient de l'eau à la fontaine: un mâtin sauta sur la bête & l'abattit, mais elle se dégagea & prit la fuite en voyant approcher des habitans, qui la poursuivirent inutilement pendant quelque temps: on voulut mettre le chien à sa poursuite, mais il refusa de donner.

Le Roi, ayant été informé de la bravoure avec laquelle le jeune Portefaix, à la tête de ses camarades, avoit attaqué la bête le 12 Janvier dernier, & voulant récompenser cette action courageuse, a accordé quatre cents liv. de gratification pour cet enfant & trois cents liv. à partager entre ses camarades.

Louis-François-Martial Desmontiers, Marquis de Mérinville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, est mort dans ses Terres en Poitou le 5 de ce mois.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 15 Mars 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 18 MARS 1765.

De Peterſbourg, le 12 Février 1765.

CEs jours derniers, l'Impératrice aſſiſta aux délibérations du Sénat où Elle fut reçue avec les cérémonies accoutumées. En ſe retirant, Sa Majeſté Impériale recommanda à l'aſſemblée une prompte expédition des affaires & l'aſſura de la continuation de ſa bienveillance.

Sa Majeſté Impériale a nommé le Général-Major Bibikow pour un des Membres de la Commiſſion chargée de régler avec celle de la Pologne les limites des deux Etats.

Le Général Comte Panin, Conſeiller Privé, Gouverneur du Grand Duc, Sénateur & Membre du Département des Affaires Etrangeres, eſt de retour de Moſcou où il étoit allé il y a quelque temps pour ſes affaires particulieres. On attend inceſſamment ici le Comte de Woronzow, Grand Chancelier de cet Empire, qui eſt arrivé à Konigſberg le 2 de ce mois.

Le Baron de Knigge, Maréchal de la Cour du Duc de Biren & ſon Miniſtre à Warſovie, eſt arrivé ici pour informer l'Impératrice que le fils aîné de ce Duc avoit obtenu du Roi de Pologne l'inveſtiture formelle des Duchés de Courlande & de Semigalle. Ce Miniſtre vient de s'acquitter de cette commiſſion dans les audiences particulieres qu'il a eues de Sa Majeſté Impériale & du Grand Duc.

On aſſure qu'il y aura aux environs de Czarko-Zelo un camp de trente à quarante mille hommes qui ſubſiſtera environ ſix ſemaines. On ajoute qu'on fixera alors la maniere dont on fera manœuvrer déſormais les Régimens d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warſovie le 21 Février 1765.

Le Roi aſſiſta ces jours derniers à une Tragédie en Vers Polonois & à trois Comédies Françoiſes repréſentées ſur le Théâtre du College des Religieux des Ecoles Pies par les jeunes Gentilshommes qu'on y éleve. Sa Majeſté parut très-ſatisfaite de leurs talens.

Hier, le Grand Maréchal de la Couronne fit publier, à ſon de trompe, qu'il ſeroit permis à tout particulier d'introduire dans cette Ville des proviſions de bouche ſans payer aucun droit d'entrée. L'objet de cette permiſſion eſt de faire ceſſer la cherté des vivres dont la diſette augmente de jour en jour.

Le Comte de Los, Staroſte de Viſznia, vient d'épouſer la jeune Comteſſe Moſzczenska, fille du Palatin d'Inowroclaw : l'Evêque de Cujavie fit le 17, en préſence du Roi, la cérémonie de leurs fiançailles au Palais de la Palatine de Marienbourg.

De Stockolm, le 22 Février 1765.

Hier, le Comte de Bellejyoſo, Miniſtre Plénipotentiaire de Leurs Majeſtés Impériales & Royale en cette Cour, a eu une audience particuliere de Leurs Majeſtés & de la Famille Royale, dans laquelle il a notifié le mariage

du Roi des Romains avec la Princesse de Baviere.

Le sieur Charles-Frédéric Sebaldt, Orateur de l'Ordre de la Bourgeoisie & Bourguemaître de cette Capitale, prononça, le 24 Janvier dernier, aux pieds du Trône, dans la Salle des Etats, le Discours suivant, au nom de son Ordre.

« Sire.

» L'Ordre de la Bourgeoisie, appellé & » assemblé par Votre Majesté, partage avec » tout le Royaume la joie inexprimable que lui » cause la santé parfaite dont Elle jouit, & fait » les vœux les plus ardens pour la continuation » d'une santé si précieuse. Il dépose en même » temps aux pieds du Trône les actions de » graces qu'il doit à Votre Majesté pour les » soins paternels qu'Elle a bien voulu prendre » de tous ses Sujets en général & de l'Ordre » des Bourgeois en particulier. Plus le far- » deau des affaires devient pesant par l'embar- » ras des circonstances, plus la reconnoissance » qu'il conserve de ces soins paternels est écla- » tante. C'est dans ce sentiment que se trouve » la source du zele qui anime l'Ordre des » Bourgeois & qui lui fait espérer de parve- » nir, avec le secours du Très-Haut, sans » lequel les hommes ne peuvent rien faire » d'utile, à convaincre Votre Majesté qu'il » n'aura jamais d'autre but dans ses délibé- » rations que la gloire de Dieu, l'honneur » de la Patrie, la satisfaction de son Roi & » la félicité de tous en général & de chacun » en particulier.

» C'est par des vues si conformes aux desirs » de Votre Majesté, par l'union la plus cons- » tante, par son respect, son amour & sa fidé- » lité envers Votre Majesté (sentimens qui ont » toujours distingué & caractérisé les Sué- » dois,) que l'Ordre des Bourgeois se flatte de » mériter & de conserver aisément à tous ses » Membres la bienveillance Royale de Votre » Majesté. »

Le même jour, Joseph Hansson, Orateur de l'Ordre des Paysans, prononça aussi, dans la même Salle, aux pieds du Trône, le Discours suivant.

« Sire.

» C'est pour la quatrieme fois que l'Ordre » des Paysans, convoqué par Votre Majesté, » a l'honneur, si précieux pour lui, de se trou- » ver rassemblé aux pieds de votre Trône & » d'y déposer l'hommage de sa respectueuse » soumission.

» La parfaite santé dont jouit Votre Ma- » jesté, ainsi que la Famille Royale, excite » la plus grande joie dans l'Ordre des Paysans » qui en rend à Dieu mille actions de graces, » & s'empresse de faire éclater son respect » pour un Roi bon & chéri.

» L'Ordre des Paysans supplie en particu- » lier Votre Majesté de recevoir avec bonté » les témoignages les plus sinceres de la vive » reconnoissance dont il est pénétré à la vue » des soins paternels de Votre Majesté pour » le bien de tout son Royaume, pour la sûreté » de chacun de ses fideles Sujets, & pour la » conservation des loix, de la paix & de la » liberté publique, reconnoissance que re- » doublent encore les efforts constans de Votre » Majesté & les mesures qu'Elle prend pour re- » médier au désordre occasionné dans l'admi- » nistration œconomique par la cherté exces- » sive & inconcevable qui subsiste & augmente » encore.

» Quand l'Ordre des Paysans combine les » avantages de ces soins avec les progrès de » Son Altesse Royale dans la pratique des ver- » tus & dans l'acquisition des lumieres supé- » rieures qu'exige la connoissance profonde » de toutes les parties du Gouvernement, ta- » lens qui feront sans doute le bonheur de nos » descendans; quand il considere aussi l'appli- » cation suivie & efficace que les autres Prin- » ces donnent aux Sciences & aux qualités qui » leur feront nécessaires, l'Ordre des Paysans » ne peut alors contenir sa joie & il présage de » ces heureuses dispositions que la Suede re- » couvrera son ancienne splendeur.

» Sous des auspices si satisfaisans & en con- » séquence d'un espoir si flatteur, l'Ordre des » Paysans a l'honneur de renouveller hum- » blement à Votre Majesté les protestations du » zele avec lequel il sera toujours empressé de » contribuer particulierement aux choses qui » pourront être agréables à Votre Majesté & » tendre au bien de la Patrie.

» C'est dans ces sentimens que l'Ordre des

» Payſans ſupplie Votre Majeſté de lui con-
» ſerver ſa bienveillance Royale. »

De Coppenhague, le 2 Mars 1765.

Le Baron de Schimmelmann, Envoyé Extraordinaire de cette Cour en Baſſe-Saxe, a été nommé Conſeiller Privé le 18 du mois dernier. Le même jour, le Chambellan Comte de Scheel épouſa Demoiſelle Marguerite de Ruben, premiere Dame de la Reine.

De Vienne, le 28 Février 1765.

La Diete de Preſbourg continue ſes délibérations. Comme tout s'y décide conformément aux demandes qui y ont été portées, il y a lieu de penſer qu'elle finira dans le courant du mois prochain.

Les recrues qu'on leve en Hongrie par ordre de la Cour ſe font avec beaucoup de ſuccès, & l'on croit que tous les Régimens ſeront complets pour le commencement d'Avril prochain. On travaille avec beaucoup d'activité aux réparations des Forteresſes ſituées ſur les frontieres de ce Royaume.

De Hambourg, le 5 Mars 1765.

Le nommé Reimert Fock mourut, le 27 du mois dernier, dans les environs de cette Ville, âgé de cent douze ans.

De Liſbonne, le 19 Février 1765.

Un Chevalier de Malte eſt arrivé ici, le 16 de ce mois, ſur un Navire Marchand Danois, avec des faucons & neuf gazelles que le Grand-Maître envoie au Roi & à l'Infant, frere de Sa Majeſté.

Le Vaiſſeau François *le Prudent*, commandé par le Capitaine François Hue & parti de Marſeille pour Grandville, a été obligé, à cauſe d'une voie d'eau, d'entrer de relâche dans notre Port : il a rencontré à quatre-vingt lieues en mer un Bâtiment Anglois qui périſſoit & dont il a recueilli dix-ſept hommes qu'il a amenés ici : ce dernier Bâtiment revenoit de la Grenade avec une riche cargaiſon. Le Bâtiment Anglois *le Lankerſire*, Capitaine Parke, parti de Dunkerque & portant des grains à Cadix, eſt entré le 17 dans le Tage où il a conduit le Sénaut François *le Sauveur* qu'il a trouvé à dix lieues en mer à la hauteur du Cap Finiſterre, ſans équipage & ſans matelot : ce Sénaut étoit parti de Bayonne pour cette Capitale ſous les ordres du ſieur Jean Dordoy.

Le Paquebot Anglois arrivé ici, le 14 de ce mois, avoit à bord pluſieurs Officiers de la même Nation qui doivent être employés ici dans le Génie.

Il y eut, le 16 de ce mois, dans le Palais de l'Inquiſition un *Auto-da-Fé* particulier où l'on prononça publiquement le jugement de deux priſonniers dont l'un eſt un habitant de Fernambouc dans le Bréſil, & l'autre un Moine du Couvent de la Grace, Ordre de Saint Auguſtin. Le premier a été condamné au fouet & aux galeres perpétuelles pour crime de bigamie ; le ſecond, convaincu d'avoir abuſé du Confeſſionnal, a été interdit pour toujours de toute fonction ſacerdotale, déchu pour la vie de l'exercice de tout emploi dans ſon Ordre & condamné à être enfermé pendant un an dans le cachot du Saint Office.

De Madrid, le 26 Février 1765.

Le Roi a nommé Corrégidor de la Ville de Truxillo Don Ignacio de Retana y Eſcobar, & Corrégidor des différentes Juriſdictions de la Vieille-Caſtille Don Philippe-Antoine de Radillo : Don Joſeph Moya a obtenu en même temps la place d'Alcade-Major de la Ville de Burgos.

De Naples, le 23 Février 1765.

Le Roi eſt incommodé d'un rhume depuis deux jours : ſon départ pour Cazerte, qui avoit été fixé au 2 du mois prochain, n'aura lieu que lorſque la ſanté de Sa Majeſté ſera parfaitement rétablie.

Il y eut gala à la Cour, le 17 de ce mois, à l'occaſion de l'anniverſaire de la naiſſance de l'Infant d'Eſpagne Don François-Xavier. Le même jour, on livra au Peuple la quatrieme & derniere cocagne.

Le Cardinal Orſini, Miniſtre de Sa Majeſté auprès du Saint Siege, eſt ici depuis quelques jours. On ignore le motif de ſon voyage.

De Rome, le 27 Février 1765.

Dimanche dernier, le Pape ſe rendit à la Chapelle Pauline du Quirinal où il aſſiſta avec le Sacré College à la Grand'Meſſe qui fut cé-

lébrée par le Patriarche Mattei, ainsi qu'au Sermon que prononça ensuite le Procureur Général des Dominicains.

Les puits, que le Souverain Pontife a fait construire aux greniers publics pour y conserver une provision considérable d'huile, étant achevés, Sa Sainteté, accompagnée du Prélat de Vecchis, Président du Tribunal de l'Abondance, & de l'Architecte qui a conduit cet ouvrage, alla dernierement en faire la visite. On avoit eu soin d'illuminer ces réservoirs de façon qu'Elle pût en examiner distinctement toutes les parties.

Des inconnus ont formé à Frano un complot contre la vie du Prélat Airoldi, Gouverneur de cette Ville; ils ont tiré pendant la nuit sur le carrosse où il se trouvoit un coup de fusil chargé de plusieurs balles qui heureusement ont passé entre le siege du cocher & la caisse de la voiture, & n'ont blessé personne. Comme on a eu la témérité de menacer ce Gouverneur, par des écrits anonymes, d'une récidive plus dangereuse, il lui a été envoyé un détachement de Soldats pour veiller à sa sûreté.

Le Prélat Paracciani, Archevêque de Fermo, ayant infligé une peine pécuniaire à des Ecclésiastiques de ce Siege qui, dans les derniers jours du Carnaval, avoient assisté à un combat de taureaux, on a brisé pendant la nuit à coups de pierres les fenêtres de son Palais. Les auteurs de cette insolence ne sont pas encore découverts.

L'Abbé Ottoboni s'étant démis de la Coadjutorerie d'un Canonicat de la Basilique de Saint Pierre, le Pape vient de la conférer à l'Abbé Cafarelli, l'un des fils du feu Duc de ce nom.

De Florence, le 1^r^ Mars 1765.

Le Marquis Toriglia, que la République de Gênes envoya à Florence il y a près de deux ans pour accommoder un différend survenu entr'elle & la Toscane, ayant exécuté cette commission à l'entiere satisfaction des deux Puissances, est parti d'ici le 26 du mois dernier pour rendre compte à ses Maîtres du succès de sa négociation. Le Comte Rivarola, Consul du Roi de Sardaigne à Livourne, qui étoit venu aussi en cette Ville à l'occasion d'une querelle suscitée à son Vice-Consul à Porto-Ferraïo, est parti ce matin pour retourner à Livourne, après avoir terminé provisionnellement ce démêlé.

De la Nouvelle-Yorck, le 17 Décembre 1764.

Nous apprenons par une lettre de la riviere de Mohawk, datée du 8 de ce mois, que l'étrange conduite de quelques personnes sera cause que le Chevalier William Johnson aura beaucoup de peine à réduire les Sauvages. Notre armée, dispersée par les malheurs qu'elle a essuyés, se rapproche vers les quartiers. Plusieurs de nos Soldats, exténués de fatigue & de besoin, ont péri dans les bois & le long des côtes du lac, & sont devenus la proie des bêtes féroces. Quelques Sauvages, qui nous sont attachés, sont arrivés avec un petit nombre de leurs Officiers dans l'état le plus triste, ayant passé vingt-six jours dans les bois sans autre nourriture que les animaux qu'ils ont pu tuer & qui ne suffisoient pas à leur subsistance. Le gros de l'armée doit arriver dans peu de jours au quartier du Chevalier William Johnson. Sa marche est retardée par l'entreprise que les Soldats ont faite de porter sur leurs dos les Sauvages malades, & par la quantité de bois qu'ils ont à traverser.

De la Haye, le 10 Mars 1765.

Avant-hier, on célébra l'anniversaire de la naissance du Prince Stadhouder qui est entré dans la dix-huitieme année de son âge. Son Altesse Sérénissime reçut à cette occasion les complimens des Membres du Gouvernement, & ceux des Ministres Etrangers & de la principale Noblesse.

De Paris, le 18 Mars 1765.

Joseph-Marie Comte de Lordat, Maréchal de Camp & Gouverneur de Brouage, est mort en cette Ville le 5 de ce mois.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 18 Mars 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 22 MARS 1765.

De Petersbourg, le 18 Février 1765.

LORSQUE l'Impératrice est allée visiter le Comte Alexis Orlow dans le nouvel Hôtel dont il vient de faire l'acquisition, Sa Majesté Impériale lui a fait remettre deux mille ducats pour le présent de *Gleba-Soli*, c'est-à-dire, le pain & le sel. Ce présent est un ancien usage parmi les Russes lorsque quelqu'un va habiter pour la premiere fois une maison qu'il a bâtie ou achetée.

Un courier de Vienne apporta ici, le 8, la nouvelle du mariage du Roi des Romains, &, le 10, le Prince de Lobkowitz, Ministre de Leurs Majestés Impériales & Royale, remit à l'Impératrice les lettres de notification qu'Elles lui ont écrites à ce sujet.

Le sieur Milgounow, qui commandoit dans la Nouvelle Servie, est arrivé ici où il se propose de passer quelque temps.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 21 Février 1765.

Les Députés du Tribunal de Petrikau dont on vient de faire l'ouverture, ont été admis, il y a quelques jours, à l'audience du Roi, ainsi que le Prince Lubomirski, Palatin de Lublin.

Le Prince Czartoriski, Grand Veneur de la Couronne, est très dangereusement malade.

De Stockolm, le 26 Février 1765.

Le Discours que le Maréchal de la Diete adressa au Prince Royal, dans la Salle des Etats, le 24 du mois dernier, étoit conçu en ces termes.

« Sérénissime Prince Héréditaire, Gracieux Seigneur & Prince Royal.

» Les Députés de l'Ordre des Chevaliers & » de la Noblesse ont l'honneur de témoigner » ici à Votre Altesse Royale, comme à l'aîné » des Princes du Pays, leur affection pro» fonde & soumise, & la joie sincere que leur » donne la santé parfaite de Votre Altesse » Royale. Tout le Royaume est instruit qu'à » sa grande gloire, elle s'est appliquée avec » toute l'ardeur possible à acquérir une con» noissance exacte du Gouvernement. Non» seulement Votre Altesse Royale s'est occu» pée, à côté du Roi, des affaires impor» tantes qui se traitent au Sénat, mais encore » elle a bien voulu honorer de sa présence les » délibérations de ce Corps lorsqu'il s'est » agi de décider des contestations juridi» ques selon l'esprit des loix, de régler les » affaires de commerce, de pourvoir à celles » de l'épargne du Royaume & de proposer les » matieres qui doivent être soumises au ju» gement de Sa Majesté. Cette ardeur nous » répond, à nous & à nos descendans, des » effets les plus heureux, & nous promet de » voir quelque jour sur le Trône de Suede un » Roi qui connoîtra sa Patrie, les loix, les » mœurs & la force de l'Etat. Autrefois, un » des Membres du Corps des Nobles eut le » courage & l'honneur de se mettre le Dia» dême sur la tête après avoir arraché le scep» tre des mains des Tyrans. Nous révérons » dans la personne de Votre Altesse Royale » un de ses descendans, qui porte son nom & » qui, selon nos espérances, l'égalera en » mérite & en qualités éminentes. Dans une » attente si flatteuse, les Chevaliers & la No-

» blesse expriment les sentimens de leur reconnoissance en souhaitant que la bénédiction du Ciel suive & accompagne par-tout Votre Altesse Royale. Ils se recommandent en même temps à ses bonnes graces, à sa bienveillance & à sa faveur. »

De Vienne, le 1^r^ Mars 1765.

Le Duc d'Aremberg, le Baron de Dory, le sieur Hermenegild, de l'Ordre des Prémontrés, & le Comte Praschma de Bielkau, ont prêté serment en qualité de Conseillers Intimes Actuels; le premier partit hier au matin pour Venise.

Ces jours derniers, le Prince Czartoriski, chargé d'aller notifier au Pape le Couronnement du Roi de Pologne, arriva dans cette Ville d'où il se propose de partir incessamment pour Rome.

De Berlin, le 5 Mars 1765.

Le Comte Branicki, Sous-Panetier de la Couronne, chargé de notifier en cette Cour le Couronnement du Roi de Pologne, est arrivé ici de Warsovie le 2 de ce mois.

On mande de Dantzick que Sa Majesté Polonoise a confirmé, à deux articles près, tous les privileges & prérogatives de cette Ville.

De Lisbonne, le 19 Février 1765.

Les Négocians de cette Ville travaillent avec beaucoup d'activité au chargement de la Flotte destinée pour Rio-Janeiro; on ne sçait cependant pas quand elle sera en état de mettre à la voile.

Il est parti ces jours derniers pour la Baye de Tous-les-Saints un Vaisseau de permission chargé de différentes marchandises, un autre pour le Cap Verd & un troisieme pour Angola.

De Madrid, le 5 Mars 1765.

Le Roi vient de faire publier une amnistie générale en faveur des déserteurs de ses troupes qui se sont refugiés en Portugal & dans d'autres Pays étrangers, à condition qu'ils rentreront dans le Royaume de Sa Majesté dans le terme de quatre mois, à compter du 1^r^ Mars de cette année, & que chacun d'eux servira pendant cinq ans dans le Régiment où il étoit lors de sa désertion.

Sa Majesté a reçu une lettre du Président de la Contractation de Cadix, par laquelle Elle est informée que le Vaisseau *le Saint-François-Xavier*, de la Compagnie de Caraque, est arrivé de la Guayra à Cadix le 22 Février dernier, chargé de 3608 piastres fortes pour le compte de Sa Majesté, & de 7484 charges de cacao & 1000 cuirs en poil pour le compte des particuliers.

Don Bernard Velarde, Chanoine Doctoral de l'Eglise de Seville, vient d'être nommé par le Roi Archevêque de Tortose. Sa Majesté a accordé en même temps la place d'Alcade-Major de sa Maison & de la Cour à Don Manuel-Dominique-Sanchez Salvador, & celle d'Alcade-Criminel de la Chancellerie de Valladolid à Don Pierre-Martin Feyjoo. Elle a aussi donné le Gouvernement de la Ville de Carmona à Don François Carvajal y Mendoza; celui de Huete à Don François Bermudez y Salcedo; celui d'Agreda à Don Augustin Perez Sotelo; celui de Carrion & Sahagun à Don Jean Carrillo y Oviedo; celui de Hellin à Don Jean-Paul de Salvador y de Asprer; celui de Tarazona, dans le Royaume d'Aragon, à Don Martin de las Heras, & celui de Benavarre, dans le même Royaume, à Don Pierre de Rivas. Don Jean-Philippe Lopez de Mena a obtenu la place de Lieutenant-Général de Biscaye; Don Melchor Jacot Ortiz Rojano celle d'Alcade-Major de Segovie, & Don François-Manuel Laborda la même place dans la Ville d'Igualada dans la Principauté de Catalogne.

Dona Marie-Antoinette Alvarez de Toledo y Cordova Espinola y la Cerda, Marquise de Mondejar & Comtesse de Tendilla, est morte en cette Ville le 24 du mois dernier, âgée de vingt-deux ans.

De Cadix, le 26 Février 1765.

La Flotte Espagnole destinée pour la Vera-Cruz est enfin partie le 24 de ce mois. Elle est composée des deux Vaisseaux de guerre *le Saint-Jacques* dit *l'Espagne*, commandé par le sieur Justiniani, & *le Trident*, commandé par le sieur de Flores, & des dix Vaisseaux marchands *le Jason*, *le Saint Nicolas*, *le Triomphant*, *l'Orient*, *la Conception*, *la Sainte-Anne*, *le Bon-Conseil*, *la Perle*, *le Saint-François-Xavier* & *l'Achille*. Le sieur de Ydiaquez, Chef d'Escadre & Commandant de la Flotte, est embarqué sur le *Saint-Jacques*. Le chargement de ces différens Bâtimens consiste en 59, 488 quintaux de fer en barre & 42 de fer travaillé; en 667 de clouterie; 158 de ferrures; 224 de fil d'archal; 2123 d'acier & 66 de fer blanc en feuilles; en 642, 896 rames de papier, 55, 555 arro-

bes de cire; 385, 492 livres de canelle; 31, 708 demi-pieces de toiles écrues; 660 de toiles rayées; 1141 de toiles dites *creguelas*; 1778 arrobes de poivre; 12, 228 barrils de vin; 8926 d'eau-de-vie & 454 de vinaigre; 14, 408 arrobes d'huile; 77 quintaux d'amandes; 686 demi-caisses de livres; 2062 de marchandises non emballées; 275 de drogues médicinales & 12 de saffran; 40, 289 palmes * de diverses parties de l'espece des quatre articles précédens, & 479, 095 de marchandises emballées. On évalue ces différentes cargaisons à environ quinze millions de piastres; ce qui fait à peu près la moitié de la valeur de celles de la derniere Flotte en 1760.

Il est parti avec la Flotte une Frégate marchande pour Cumana, une Tartane pour la Havane & une Barque pour les Isles Canaries d'où elle est chargée de rapporter ici des nouvelles. Le même jour, le trois Vaisseaux de la Compagnie des Indes de France *le Villevaux*, *le Choiseul* & *l'Adour*, firent voile pour l'Isle de Bourbon, Pondichery, la Chine & le Bengale, après avoir embarqué ici plus d'un million de piastres. La Frégate de guerre Hollandoise *le Triton* appareilla en même temps pour Amsterdam. Le *Leo*, Frégate de guerre de la même Nation, étoit partie de cette Baye dès le 16.

Le Vaisseau de guerre Espagnol *le Terrible*, commandé par le sieur de Garganta, rentra dans ce Port le 22, après avoir convoyé jusqu'à la hauteur de cent cinquante lieues les Galions *le Gallardo*, *le Matamores* & *la Famosa*, partis pour le Pérou. Le lendemain, le *Prince Charles*, Vaisseau Suédois de la Compagnie de Gothenbourg, destiné pour la Chine, relâcha dans cette Baye pour y embarquer de l'argent.

De Londres, le 12 Mars 1765.

La Chambre des Pairs ayant nommé un Comité pour aviser aux moyens les plus convenables de procéder au jugement du Lord Biron, l'avis du Comité a été que tous les Seigneurs seroient invités à assister audit jugement fixé au Mardi 16 Avril prochain à dix heures du matin, & que l'Intendant Général des Bâtimens du Roi feroit préparer dans la Salle de Westminster un certain nombre de sieges pour les personnes qui assisteront au jugement, ainsi qu'on l'observa lors du procès du Comte Ferrers.

* Mesure du Pays pour l'encombrement d'un Vaisseau.

Le 5, la Chambre des Pairs passa le Bill qui impose de nouveaux droits de timbre en Amérique. Les Communes délibérant le même jour en Comité sur les moyens de lever le subside résolurent que les dividendes des annuités de 20, 245, 000 liv. sterlings de principal, consolidées en vertu d'un Acte passé dans la seconde année du regne de Sa Majesté, seroient à l'avenir payés le 10 des mois d'Avril & d'Octobre de chaque année.

Hier, les Communes approuverent cette résolution, &, délibérant en Comité sur le subside, arrêterent qu'il seroit accordé au Roi la somme de 1, 500, 000 livres sterlings pour aider à liquider les billets de marine, d'avitaillemens, &c. Cette Chambre fit ensuite de nouveaux réglemens pour l'imposition des droits sur le port des lettres, & arrêta que les deniers provenans des nouveaux droits seroient destinés aux mêmes usages auxquels sont maintenant appliqués les droits actuels des Postes.

Il paroît constant que les subsides pour le service de l'année courante consisteront en 1, 500, 000 liv. sterlings qui seront levés de la maniere suivante: 600, 000 livres sterlings par forme de loterie: la même somme en annuités à 3 pour 100, & 300, 000 livres sterlings en annuités à vie, en forme de tontine, aussi à 3 pour 100. Les billets de loterie seront au nombre de 60, 000, à 10 livres sterlings chacun.

On a appris l'arrivée de l'*Amiral Keppel* qui revient de la Havane ayant à bord quatre millions de dollars, outre une certaine quantité d'or en barre pour les Négocians de Londres: toute la cargaison est évaluée à 1, 200, 000 livres sterlings.

Actions. Banque, Indes, & Annuités à 3 pour 100, *sans prix fixe*. Annuités à 4 pour 100, consolidées, 99 ½ à ¾.

De la Haye, le 10 Mars 1765.

Le Comte de Buckingham, ci-devant Ambassadeur du Roi de la Grande-Bretagne auprès de l'Impératrice de Russie, est arrivé aujourd'hui en cette Ville.

De Versailles, le 20 Mars 1765.

La Comtesse de Guiche & la Comtesse de la Rochefoucault furent présentées, le 16, au Roi, &, le 17, à la Reine & à la Famille Royale, la premiere par la Duchesse de Gramont, la seconde par la Duchesse d'Estissac.

Elles ont pris toutes deux le Tabouret chez la Reine.

L'Evêque de Coutances, qui avoit été sacré, le 10, par le Cardinal de Luynes, assisté des Evêques d'Autun & de Troyes, prêta serment, le 16, entre les mains du Roi. Le même jour, Leurs Majestés & la Famille Royale signerent le contrat de mariage du Marquis de la Villemeneust avec Demoiselle du Hantoy, fille du feu Marquis du Hantoy, Chambellan de Léopold Duc de Lorraine, & Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de sa Garde.

Le Parlement de Rennes, ayant été mandé par le Roi, a été présenté, le 18, à Sa Majesté par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Province de Bretagne, & conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies. Le Roi reçut les Membres de ce Parlement, dans son fauteuil, en présence de ses Ministres & de ses Grands Officiers.

Leurs Majestés & la Famille Royale signerent, le même jour, le contrat de mariage du Marquis de Lambert avec Demoiselle Anisson.

Le sieur de Belloy eut l'honneur de présenter, le même jour, à Leurs Majestés & à la Famille Royale la Tragédie du *Siege de Calais* dont le Roi a bien voulu agréer la Dédicace. Sa Majesté lui a fait donner une Médaille d'or & lui a accordé une gratification de mille écus.

Aujourd'hui, le sieur de l'Averdy, Contrôleur Général des Finances, a présenté au Roi le IIIe Tome du *Dictionnaire Géographique, Historique & Politique des Gaules & de la France, par l'Abbé Expilly.*

De Paris, le 22 Mars 1765.

Le Roi ayant permis au Maréchal Duc de Duras d'entrer dans l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, ce Maréchal a fait les démarches nécessaires auprès du Grand-Maître & de son Conseil, pour obtenir sa réception, ce qui lui a été accordé; en attendant que les formalités & les solemnités prescrites par les Statuts pussent être remplies, le Grand-Maître & le Conseil de l'Ordre lui ont permis de porter la Croix. En conséquence, le 16 de ce mois, le Bailli de Froullay, Ambassadeur de la Religion de Malte auprès du Roi, fit, dans son Hôtel, la cérémonie de revêtir l'Aspirant de la Croix de l'Ordre en présence de plusieurs Officiers de l'Ordre, Grands-Croix, Commandeurs, Chevaliers, Chapelains & Servans d'Armes, Profès & Novices.

Il paroît un Edit du Roi, daté de ce mois & enrégistré au Parlement le 12, par lequel Sa Majesté permet à tous ses Sujets, de quelque qualité & condition qu'ils puissent être, excepté ceux qui seront actuellement titulaires & revêtus de charges de Magistrature, de faire librement, tant pour leur compte que par commission, toute sorte de commerce en gros, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume, sans être obligés de se faire recevoir dans aucun Corps ou Communauté: Sa Majesté n'entend cependant rien innover par rapport à la Ville de Paris où le commerce continuera de se faire comme par le passé.

Il paroît aussi une Déclaration du Roi, datée du 8 de ce mois & enrégistrée au Parlement le 13, par laquelle Sa Majesté ordonne que la liquidation des rentes & intérêts sur les tailles des Généralités, appartenans à ceux qui justifieront qu'ils les possedent à titre successif ou équipolent à succession, aux termes de l'Edit du mois de Décembre 1764, soit faite, à raison du capital, au denier vingt des arrérages qui avoient lieu annuellement avant le 19 Novembre 1726; &, dans les autres cas, sur le pied du denier vingt des arrérages actuels.

Les Maîtres des Requêtes Ordinaires de l'Hôtel du Roi, en vertu d'un Arrêt d'attribution du Conseil du mois de Juin 1764, ont procédé à la visite du procès des Calas; & par jugement Souverain rendu le 9 de ce mois, tous les Quartiers assemblés, Anne-Rose Gabibel, veuve de Jean Calas, Jean-Pierre Calas, son fils, Alexandre-François Gualbert Lavaisse, & Jeanne Viguiere, ensemble la mémoire de Jean Calas, pere, exécuté à Toulouse le 10 Mars 1762, sont déchargés de l'accusation intentée contr'eux & renvoyés à se pourvoir sur la demande en prise à partie & en dommages & intérêts, ainsi qu'ils aviseront.

Sa Majesté a accordé une gratification de trois cents livres au nommé Desavenelle, ci-devant Milicien du bataillon de Soissons, en récompense du courage avec lequel il a attaqué & dompté le loup qui a fait de si grands ravages aux environs de Soissons.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 22 Mars 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 25 MARS 1765.

De Petersbourg, le 18 Février 1765.

ON célébra avant-hier la Fête des Chevaliers de l'Ordre de Sainte Anne; le Grand Duc, Grand-Maître de l'Ordre en sa qualité de Duc de Holstein, créa Chevaliers les sieurs de Gerbel & de Kutusow, Généraux-Majors du Corps des Ingénieurs, & le sieur de Tscherbinin, premier Major du Régiment des Gardes d'Ismaëlow.

Le Comte Malakowski, chargé de notifier formellement à cette Cour le Couronnement du Roi de Pologne, est arrivé ici le 10 de ce mois.

De Stockolm, le 1er Mars 1765.

Leurs Majestés & la Famille Royale partiront demain pour Ulricsdahl où Elles demeureront jusqu'après les Fêtes de Pâques.

Le 18 du mois dernier, il est parti de Gothenbourg pour les Indes deux Vaisseaux Suédois nommés *les Etats & le Prince Gustave.*

Il y eut, le 25, un *Plenum* dans lequel il a été resolu de supprimer quarante Employés dans la Banque.

De Coppenhague, le 9 Mars 1765.

Le nombre des Officiers qui, depuis la création du Directoire Général de la Guerre, ont été réformés, s'étant prodigieusement accru, le Roi a jugé à propos de régler, par une Ordonnance datée du 20 Février, l'uniforme que doivent porter ceux qui se trouvent ou se trouveront dans ce cas.

L'ouverture du Tribunal Suprême de la Haute-Justice fut annoncée le 3 de ce mois, par deux Herauts d'Armes, dans la forme accoutumée, pour le Jeudi suivant, jour auquel cette cérémonie eut lieu.

Le sieur Pierre Casimir Noordingh de Wish a été adjoint, le 10 Décembre dernier, au sieur Noordingh son pere, pour les fonctions de Consul de Danemarck à Nantes & à la Rochelle.

Le Chambellan Mogens de Rosenkrantz, nommé depuis peu Justiciaire du Tribunal de la Haute-Justice, a obtenu aussi le caractere de Conseiller-Privé.

De Vienne, le 13 Mars 1765.

Aujourd'hui, la Cour est en grand gala à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Roi des Romains qui entre dans la vingt-cinquieme année de son âge.

L'Abbé de Ferrari, Noble Génois, Ministre Plénipotentiaire de la République de Gênes en cette Cour, eut le 10 ses audiences de congé de Leurs Majestés Impériales & Royale.

De Berlin, le 9 Mars 1765.

Hier, le Roi, accompagné des deux Princes de Prusse, des Princes de Brunswick & de plusieurs Officiers Généraux, arriva de Potsdam en cette Capitale. Sa Majesté se rendit à la Manufacture de porcelaine, en examina les ouvrages & parut très-satisfaite des progrès de cet établissement. Elle alla ensuite au Château où il y eut à midi une nombreuse Cour. Le soir, il y eut appartement & souper chez la Reine.

Le Prince régnant Léopold-Frédéric-François d'Anhalt arriva le même jour en cette Ville où il se propose de rester quelque temps.

De Ratisbonne, le 7 Mars 1765.

La Diete a repris ses délibérations le 15 du mois dernier; cependant elle n'a traité aucune affaire importante: il paroît que celle de la Visitation de la Chambre de Wetzlar sera encore différée.

De Lisbonne, le 26 Février 1765.

Sa Majesté doit arriver incessamment de Salvaterra en cette Capitale où Elle résidera dans son Palais de l'Ajuda.

Hier, Don François-Xavier de Mendoça, Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, a donné ordre au Président de la *Junte* du Commerce de notifier aux Capitaines des Vaisseaux de la Flotte de Rio-Janeiro d'être prêts à mettre à la voile au premier jour.

La Frégate Françoise *la Diligente*, commandée par le Chevalier de Traversay, est partie d'ici le 24.

Les Ministres Etrangers ont donné, le 19, sur le Théâtre de l'Hôtel de l'Ambassadeur d'Espagne une représentation de *l'Orphelin de la Chine*, Tragédie du sieur de Voltaire; les personnes les plus considérables de la Cour y ont assisté. Le Chevalier de Saint-Priest, Ministre Plénipotentiaire de la Cour de France, a donné ensuite à toute l'assemblée un souper splendide qui a été suivi d'un bal.

Ces jours derniers, le tonnerre est tombé sur le Dôme de l'Eglise du Couvent de Mafra, bâti par le feu Roi Don Jean V, & y a causé de grands dommages.

De Naples, le 2 Mars 1765.

Le Roi, dont la santé est parfaitement rétablie, est parti aujourd'hui pour Cazerte: Sa Majesté reviendra ici le 30 de ce mois pour assister aux cérémonies de la Semaine Sainte.

L'armement de la Frégate qui doit aller croiser dans le Golfe Adriatique contre les Barbaresques est fort avancé: on assure que ce Bâtiment mettra en rade la semaine prochaine.

On parle beaucoup d'une réforme considérable dans les troupes de Sa Majesté: on en ignore le plan qui, dit-on, est déjà dressé & ne tardera pas à être exécuté.

Don Nicolas Caro, Napolitain, Médecin du Grand Seigneur, est ici depuis quelques jours. Il doit bientôt partir pour Vienne d'où il retournera à Constantinople. Il voyage depuis près d'un an & a parcouru les principaux Etats de l'Europe.

De Rome, le 6 Mars 1765.

Avant-hier, le Pape se rendit à la Chapelle Pauline du Quirinal où il assista avec le Sacré College à la Grand'Messe qui fut célébrée par le Prélat Boschi, Maître de Chambre de Sa Sainteté, ainsi qu'au Sermon que prononça ensuite le Procureur Général des Franciscains.

Les pluies ayant recommencé à tomber avec abondance dès le 2 de ce mois, plusieurs quartiers de Rome ont été inondés par le débordement presque subit du Tibre. Il est rentré dans son lit ordinaire hier au matin.

Le Gouvernement a fait renforcer la garnison de Lorette d'une compagnie de cinquante Grenadiers pour prévenir toute insulte de la part des Corsaires Barbaresques qui infestent les côtes de la Mer Adriatique.

Le Duc de Bracciano fait préparer un appartement dans son Palais pour y recevoir le Prince Czartoriski qui doit se rendre incessamment en cette Cour pour notifier au Saint Pere l'Election du nouveau Roi de Pologne. Ce Seigneur est accompagné de l'Abbé Brunati, ci-devant Secrétaire du Nonce de Sa Sainteté en Pologne : celui-ci doit, à ce qu'on assure, résider en cette Capitale en qualité d'Agent de ce Royaume.

Ces jour derniers, le Prélat Conti, de la Maison des Ducs de Poli, fut installé dans sa nouvelle charge d'Auditeur de Rote. Cette cérémonie se fit dans le Grand Sallon de la Chancellerie où il soutint la thése d'usage en pareil càs, en présence du Sacré College & des différens Ordres de la Prélature Romaine.

La Princesse Doria Pamfili accoucha d'une fille ces jours passés, & mourut, le 1er de ce mois, des suites de cette couche. Elle n'a survécu que de trois mois à son époux.

De Florence, le 8 Mars 1765.

Don Emmanuel de Roda, qui résidoit à Rome en qualité de Ministre du Roi d'Espagne, & que Sa Majesté Catholique a nommé en dernier lieu Secrétaire d'Etat de Grace & de Justice, est arrivé en cette Ville le 4 de ce mois : il en est parti avant-hier pour Parme d'où il se rendra sans délai à Madrid.

De Gênes, le 9 Mars 1765.

Le Magistrat des Conservateurs de la Mer a fait signifier aux Consuls qui sont en cette Ville pour le service de différentes Puissances, de veiller désormais à ce que les Bâtimens de leur Nation fissent décharger les poudres qu'ils auroient sur leur bord, afin d'éviter les accidens qui pourroient arriver sans cette précaution.

On a réformé ces jours derniers quinze compagnies des Régimens Corses qui sont au service de la République ; de sorte qu'il ne reste aux Génois qu'environ trois cents hommes des troupes qu'ils avoient levées dans l'Isle de Corse.

Le Colonel Lantiany, qui avoit été chargé de retirer de Maccinaggio la garnison & l'artillerie qui s'y trouvoient & de faire sauter les fortifications de cette Place, est arrivé ici avant-hier, après avoir rempli l'objet de sa commission avec toute la célérité possible. En conséquence il a conduit ici, indépendamment de cette garnison, trois cents hommes de nos troupes qui restoient aux environs de la Bastie.

De Londres, le 15 Mars 1765.

Hier, le Roi sortit pour la premiere fois depuis son indisposition.

Il y eut, le même jour, une assemblée générale de la Banque d'Angleterre, dans laquelle on fixa un dividende de deux & demi pour cent pour les intérêts & le bénéfice de la demie-année qui écheoit au 5 Avril prochain. Les billets pour cet objet seront payables le 11 du même mois.

Sa Majesté a fait ces jours derniers la promotion suivante. GÉNÉRAUX. Comte de Rothes, Henry Pultney, Chevalier Charles Howard, Duc d'Argyle, Jacques Oglethorp, Comte de Delawar, Thomas Fowke, Chevalier Jean Mordaunt & Jacques Cholmondeley. LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. Paul Mascareen, Jacques Durand, Marquis de Lorn, Daniel Webb, Jean Fitzwilliams, Jacques Patterson, Robert Anstruther, Charles Montague, Lord George Forbes, Jean Stanwix, Charles Jefferyes, Guillaume Strode, Chevalier Jeffery Amherst, Joseph Hudson, Chevalier Henry Erskine, Archibald Douglas, Robert Armiger, Chevalier Jean Griffin, Studholm Hodgson & George-Auguste Elliot. GÉNÉRAUX-MAJORS. Jean Tovey, Henry Witley, Jean Clavering, George Carey, George Gray, Jacques-Adolphe Oughton, Jean Gore, Jacques Murray, George Williamson, Cyrus Trapaud, Chevalier Guillaume Boothby, Guillaume Keppel, Richard Peirson, Jean Furhor, Benjamin Carpenter, Jean Owen, Bigoe Armstrong, Edouard Harvey, Comte de Shelburne, Guillaume

Haviland, Ralf Burton, Guillaume Rufane, Hamilton Lambert, Jean Irwin, Lord Cadwalader Blayney, Guillaume Gansell, David Græme, Marc Smith & Edouard Urmsten.

Marie Andrews vient de mourir ici âgée de cent sept ans. Elle n'avoit jamais éprouvé aucune espece de maladie.

Actions. Banque & Indes, *sans prix fixe*. Annuités à 3 pour 100, 86 ½ Annuités à 4 pour 100, consolidées, 99 ¾ à ⅞.

De Bruxelles, le 20 Mars 1765.

Il y eut gala ici le 13 & le 19 de ce mois, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance & de la Fête du Roi des Romains. Le Comte de Cobentzel a reçu à cette occasion les complimens d'usage & a donné un grand repas aux Ministres Etrangers & à la Noblesse du Pays.

De Bordeaux, le 15 Mars 1765.

Le 28 du mois dernier, la marée, qui ne devoit monter que sur le sept heures du matin, commença à monter entre six heures & six heures & demie, & fit éviter les Vaisseaux: ce qui parut plus surprenant c'est qu'environ une demie-heure après elle descendit & que l'eau baissa de quatre pouces. Sur les sept heures, le véritable montant se fit sentir & dura le temps ordinaire. Ce phénomene a été apperçu dans toute l'étendue de la riviere où la marée monte. Il y a quelques années que la même chose arriva. Plusieurs personnes attribuent ce dérangement à un tremblement de terre: d'autres croyent que c'est l'effet d'un coup de vent; il y en eut un très-violent dans la nuit du 27 au 28.

De Versailles, le 23 Mars 1765.

Le Parlement de Rennes a eu, le 20 de ce mois, une seconde audience du Roi à laquelle il fut présenté par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Province de Bretagne, & conduit par le Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies.

Le 21 de ce mois, le Pere Paul de Colindres, Général des Capucins, accompagné de plusieurs Religieux de son Ordre, eut une audience du Roi, de la Reine & de la Famille Royale. Il fut conduit à ces audiences par le sieur de la Live, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les carosses de Leurs Majestés; il fut servi à son traitement par les Officiers du Roi & le sieur du Hallier, Maître d'Hôtel du Roi, fut chargé de faire les honneurs de la table. Après le repas, ce Général fut reconduit à Paris au Couvent des Capucins dans les mêmes carrosses.

De Paris, le 25 Mars 1765.

Batilde-Magdeleine-Félicité de Verdelhan Desfourniels, épouse de Jacques de Moreton, Comte de Chabrillan, Maréchal de Camp, est morte ici le 6 de ce mois.

COURS DES EFFETS PUBLICS.

Du Samedi 23 Mars 1765.

ACTIONS des Indes anciennes . .	885. 80.
- pour appel	1197 ½.
Actions des Fermes	1002 ½.
Billets de la 3ᵉ Loterie	
Duplicata desdits Billets . . .	75
Contrats d'Amortissemens . . .	
Deux sols pour livre	
Annuités	438
Coupons	87.
Billets d'emprunts	
Promesses de la Compagnie. . .	10 ½.
Emprunts de 50 millions . . .	9 ½.
Canada	32. 32 ½.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 25 Mars 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 29 MARS 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 6 Mars 1765.

On célébra avant-hier la Fête de Saint Cazimir dont le Prince Poniatowski, frere aîné du Roi & Grand Chambellan de la Couronne, porte le nom. Ce Prince reçut à cette occasion les complimens de la principale Noblesse. Le soir, le Roi assista à la représentation de la Comédie Françoise intitulée : *l'Homme du Jour* : cette Piece fut jouée par des personnes de la premiere distinction au Palais du Prince Sulkowski, Grand Notaire de la Couronne, qui donna ensuite un repas splendide.

Le Roi alla voir ces jours derniers le nouveau Régiment qu'il fait lever & qui est déjà composé de huit cents hommes : ce Corps fit devant Sa Majesté plusieurs évolutions dont Elle parut très-satisfaite.

Les Commissaires de la Trésorerie continuent leurs séances, & déliberent actuellement sur l'exploitation des mines d'Olkutz, & sur tout ce qui a rapport à la monnoie : on croit que les premieres especes seront battues à Thorn. Quant au réglement qui concerne l'établissement du péage général, il n'est pas encore public : la Commission non-seulement y prescrit le taux des marchandises, mais encore y fixe le poids & la mesure. La Commission de Guerre ouvrira bientôt ses assemblées.

En conséquence des ordres du Prince Czartoriski, Grand Régimentaire de la Couronne, plusieurs Corps de troupes sont en marche pour s'assembler & former un camp près de Czerniakow. La Compagnie Hongroise qui jusqu'à présent avoit servi de garde à ce Prince, vient de retourner à Bialystock auprès du Comte Branicki, Grand Général de la Couronne.

Le sieur Zawizka, Grand Veneur de Lenczicz & Secrétaire de la derniere Diete de Couronnement, est parti d'ici pour Berlin d'où il se rendra à la Haye pour y résider en qualité de Résident du Roi & de la République.

De Vienne, le 18 Mars 1765.

L'Abbé de Ferrari, Ministre de la République de Gênes, ayant reçu son rappel, a eu ces jours derniers ses audiences de congé de Leurs Majestés Impériales & Royale.

L'Impératrice-Reine a conféré au Baron de Ried, ci-devant son Ministre Plénipotentiaire à Berlin, le Régiment d'Infanterie vacant par la mort du Général Luzani.

De Berlin, le 12 Mars 1765.

Le 9 de ce mois, le Roi, accompagné des Princes de Prusse & de Brunswick, ainsi que de plusieurs Officiers Généraux, se rendit à cheval vis-à-vis de la porte Royale de cette Ville, & y vit parader le Régiment de Zeunert, Infanterie. Sa Majesté alla ensuite aux nouvelles Casernes d'Artillerie où Elle fit manœuvrer le Régiment de Lottum ; après quoi le Roi retourna dans son Palais où il donna une audience publique au Comte Branicki, Envoyé en cette Cour pour y notifier le Couronnement du Roi de Pologne. Sa Majesté dîna, le même jour, chez la Reine avec les Princes & Princesses de la Famille Royale, les Princes de Brunswick,

le Prince régnant d'Anhalt-Deſſau, le fils aîné du Duc de Biren & pluſieurs autres perſonnes de la Cour : le lendemain, Elle retourna à Potſdam, & le Prince Henry partit pour le Château de Reinſberg.

De Madrid, le 12 Mars 1765.

En conſéquence du prochain mariage du Prince des Aſturies, le Roi a nommé pour Grand Maître de la Maiſon de Son Alteſſe Royale le Duc de Bejar ; pour ſon Grand Chambellan, le Duc d'Uzeda, & pour ſon Grand Ecuyer, le Marquis d'Uſmet. Sa Majeſté a nommé en même temps pour Grand Maître de la Maiſon de la future Princeſſe des Aſturies l'Infante Dona Louiſe de Parme, le Prince de Francavila ; pour ſon Grand Ecuyer, le Comte d'Altamira ; pour ſon premier Ecuyer, le Marquis d'Andia ; pour ſa Dame d'Honneur, la Ducheſſe de Miranda qui vient d'être nommée Grande d'Eſpagne de la premiere Claſſe, & pour ſes Dames, la Ducheſſe de Medina-Sydonia, la Marquiſe d'Ariza & la Ducheſſe veuve du Duc d'Arcos.

Le Roi ayant jugé à propos de faire examiner la conduite, non-ſeulement des Officiers chargés de la défenſe de la Place de la Havane & de l'Eſcadre qui étoit dans le Port, mais encore celle des autres Officiers qui s'étoient trouvés à la Havane & qui avoient aſſiſté aux délibérations du Conſeil de Guerre juſqu'à la reddition de la Place, Sa Majeſté a commis pour cet effet un Tribunal particulier compoſé de ſept Officiers Généraux de ſes Armées de terre & de mer, & lui a accordé tous les pouvoirs néceſſaires pour inſtruire le procès, entendre les défenſes des Accuſés & rendre un jugement, lequel ſeroit enſuite communiqué à Sa Majeſté pour être confirmé par Elle avant d'être publié. Les ordres du Roi ont été exécutés, & il réſulte, par la réunion de ſix voix des ſept Juges qui compoſent ce Tribunal, que les Officiers contre leſquels on a procédé, convaincus d'avoir été coupables dans leur conduite, doivent être reſponſables des dommages qui en ont réſulté & méritent une punition proportionnée à leur faute. En conſéquence, le Roi, voulant ſe conformer au jugement prononcé par le Tribunal, après avoir mûrement peſé les raiſons & les avoir combinées avec les Ordonnances Militaires & les Loix du Royaume, a condamné leſdits Officiers aux peines, admonitions & réparations ſuivantes. Le Maréchal de Camp Don Juan de Prado, Gouverneur de la Place de la Havane & de l'Iſle de Cuba ; le Marquis de Real-Tranſporte, Chef d'Eſcadre, Commandant Général de l'Eſcadre de la Havane & Membre du Conſeil de Guerre qui s'y tenoit ; le Comte de Superunda, Lieutenant-Général, Membre & Préſident dudit Conſeil, & Don Diego Tabares, auſſi Membre du même Conſeil, ſeront privés de tous leurs emplois Militaires & exilés à quarante lieues de la Cour pendant l'eſpace de dix ans ; leurs biens ſeront employés au dédommagement des pertes & du préjudice cauſés aux finances de Sa Majeſté, ainſi qu'au commerce. Le Colonel Don Diego Soler, Lieutenant de Roi de la Place de la Havane, & Don Alexandre Arroyo de Rozas, Colonel du Régiment attaché à la Place, ſeront réprimandés ſur leur trop grande facilité à ſigner des délibérations du Conſeil de Guerre où ils n'avoient point aſſiſté, & la détention qu'ils ont ſubie pendant le cours de la procédure leur tiendra lieu de la punition qu'ils méritoient. Don Juan-Antonio Colina, Membre du Conſeil de Guerre, que le Roi juge d'ailleurs digne de ſa bienveillance, relativement à ſon avancement, & Don Carlos Caro, Colonel du Régiment des Dragons d'Edimbourg, ne ſubiront d'autre punition que celle des arrêts qu'ils ont ſoufferts. Le Colonel Don Baltazar Ricaud, Ingénieur en chef & Membre du Conſeil de Guerre, ſera privé de ſes emplois Militaires pendant deux ans & exilé à quarante lieues de la Cour pendant le même eſpace de temps ; Don Joſeph Crell de la Hoz, Commandant de l'Artillerie de la Place, ſera réprimandé ſur ſa condeſcendance déplacée dans ſes commiſſions, & les arrêts qu'il a ſoufferts lui tiendront lieu de peine ; & Don Joſeph Garcia Gago, Secrétaire du Conſeil de Guerre, eſt déclaré inhabile à exercer dorénavant cet emploi & ſera admoneſté ſur ſon peu d'exactitude, ſur ſes différentes omiſſions & ſur le manque de formalité touchant les délibérations du Conſeil qu'il mettoit par écrit. Sa Majeſté, en confirmant ce jugement du Tribunal, lui en a remis l'exécution & lui a ordonné de faire comparoître les Accuſés devant lui, le jour de la publication de cette ſentence, pour la leur notifier à portes ouvertes. Cette déciſion du Roi eſt datée du 4 de ce mois.

De Cadix, le 5 Mars 1765.

Les lettres de Gibraltar, du 2 de ce mois, annoncent que le Roi de Maroc va déclarer la guerre aux Danois. Le Juif Sumbol a écrit, le 23 Janvier dernier, à cette occasion & par ordre de ce Prince, aux Négocians Chrétiens de Safy & de Salé une lettre dont voici la teneur.

« Sa Majesté l'Empereur, mon Maître, » (que Dieu garde) m'ordonne de vous écrire » qu'au reçu de la présente vous fassiez sça- » voir à tous ceux de la Nation Danoise qui » se trouvent actuellement chez vous, que son » intention est qu'ils se retirent des Pays de sa » domination, eux & leurs effets, avant le » mois de Mai prochain, & qu'en conséquence » ils aient à prendre leurs mesures pour régler » avant ce temps leurs comptes & arranger » leurs affaires. Cette lettre doit vous servir » d'avis à vous & à eux, à ce qu'ils n'en pré- » tendent cause d'ignorance. Sa Majesté Im- » périale (que Dieu garde) vous ordonne » d'assurer en son nom le contenu de la pré- » sente à tous les Danois qui se trouvent dans » votre Place, & de me répondre au dos de » celle-ci.

» *Signé*, SUMBOL. »

De Londres, le 20 Mars 1765.

Il fut résolu, le 14, dans la Chambre des Communes, que le Fort de Sénégal & ses dépendances, dont la propriété avoit été cédée à la Compagnie d'Afrique dans la derniere session du Parlement, seroient réunis au Domaine du Roi, ainsi que tous les Pays situés sur la côte d'Afrique, depuis le Port de Salé jusqu'au Cap Rouge. L'objet de cette réunion est d'encourager plus efficacement & d'assurer le commerce de ces contrées. Quant aux autres Forts & Etablissemens situés sur la côte d'Afrique au Sud du Cap Rouge, la propriété en demeurera à la Compagnie. Pour subvenir aux frais de l'entretien des Forts & Etablissemens réunis à la Couronne, & pour procurer l'avancement des Manufactures d'Angleterre, il sera établi un impôt sur la gomme de Sénégal à sa sortie de la Grande-Bretagne, & il ne sera permis de l'exporter d'Afrique que pour la Grande-Bretagne. Le même jour, les Communes ont résolu de mettre un nouveau droit de 4 schelings sur chaque * *chaldron* de charbon transporté au-delà des mers lorsque ce ne sera pas pour l'Irlande, l'Isle de Man ou les Domaines de l'Angleterre en Amérique, & un subside de *poundage* de 12 deniers par 20 s. sterlings de la valeur des marchandises sur toutes les étoffes de soie & toiles peintes des Manufactures d'Asie qui seront exportées d'Angleterre pour tout autre Pays que pour l'Afrique ou les possessions Angloises en Amérique. La même Chambre a arrêté qu'il seroit retenu 2 liv. sterlings par 100 liv. sterlings de la valeur des toiles de coton ou mousselines blanches qu'on exportera aussi d'Angleterre pour d'autres lieux que l'Afrique ou l'Amérique Angloise, indépendamment de la moitié du droit appellé le demi-subside qu'on n'a point payé jusqu'à présent à la sortie de ces marchandises. Quant aux toiles qui auront été peintes ou imprimées en Angleterre, elles seront exemptes du droit de 2 liv. sterlings mentionné ci dessus.

* Mesure contenant 36 boisseaux.

Enfin, les Communes ont octroyé au Roi un droit de marque de 2 deniers sur chaque feuille de papier ou parchemin employée dans les polices d'assurance dans tout le Royaume.

Il a été arrêté en même temps que les nouveaux droits seront portés au Fonds d'Amortissement dont ils feroient partie & qu'ils serviront au payement des nouvelles Annuités.

De Versailles, le 27 Mars 1765.

Le Roi a créé une charge de Conseiller Surnuméraire au Conseil Supérieur de Roussillon en faveur du sieur Bon, fils du sieur Bon, premier Président de ce Conseil & Intendant de la Province de Roussillon & du Pays de Foix.

La Comtesse de Fougieres & la Comtesse de Vibraye furent présentées, le 24 de ce mois, à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la premiere par la Comtesse d'Egmont, & la seconde par la Comtesse de Roncée.

Le 26, le sieur de Montholont prêta serment entre les mains du Roi en qualité de Premier Président du Parlement de Metz.

Sa Majesté vient de nommer à l'Abbaye de Saint Vincent, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Senlis, l'Abbé de Mostueges, Vicaire Général du Diocèse de Chartres & Sous-Précepteur des Enfans de France; à celle de Saint Maur-sur-Loire, Ordre de Saint Benoît, Congrégation de Saint Maur, Diocèse d'Angers, l'Abbé de Crequy de la Furjonniere, Vicaire Général du Diocèse de Lizieux; au Doyenné de l'Eglise Royale &

Collégiale de Saint-Quentin, Diocèse de Noyon; l'Abbé de la Ville-Mirmont, Vicaire Général du Diocèse d'Arras; au Prieuré Régulier de Saint Martin de Layrac, Ordre de Saint Benoît, Congrégation Conventuelle de Cluny, Diocèse de Condom, vacant en régale, le sieur Jean-Marie de Polignac de Dorlan de Ponypetit, & au Canonicat avec l'Aumônerie de l'Eglise Cathédrale de Metz, le sieur du Chilleau, Vicaire Général du Diocèse de Metz & Aumônier de la Reine. Sa Majesté a aussi donné la place de Régale de l'Abbaye des Prez, Diocèse d'Arras, à la Demoiselle Françoise-Therese le Couvreur.

Le 25 de ce mois, le Chevalier de Borain, Géographe Ordinaire du Roi & ci-devant attaché pour cette partie à l'éducation de Monseigneur le Dauphin, eut l'honneur de présenter au Roi le sieur de Borain son fils, chargé de l'exécution des Cartes du Théâtre de la Guerre, tant en Allemagne, qu'en Prusse, en France, en Portugal & en Amérique. Il a aussi présenté à Sa Majesté & à la Famille Royale la Carte de l'Electorat de Saxe, dédiée à l'Electeur avec la permission du Roi.

Le sieur Renaudot eut l'honneur de présenter, le 24, à Monseigneur le Duc de Berry, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois un Ouvrage de sa composition, intitulé *: *l'Arbre Chronologique de l'Histoire Universelle, ou Tableau des principaux Etats du Monde*, dédié à Monseigneur le Duc de Berry.

Le sieur Pingré, Chanoine Régulier de Sainte Genevieve, & le sieur Lattré, Graveur, ont eu aussi l'honneur de présenter le lendemain au Roi & à la Famille Royale un Plan de la Ville de Peckin, dont la gravure a été dirigée par le sieur de l'Isle, & un Mémoire sur la fondation, l'histoire & la description de cette Ville, composé par les sieurs de l'Isle & Pingré, avec des figures gravées par le sieur Lattré.

De Paris, le 29 Mars 1765.

N. de la Gogué, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Guistres, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Bordeaux, est mort à Bordeaux, le 8 de ce mois, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

* Il se vend chez l'Auteur, rue Saint-Antoine, à l'Hôtel de Malte, & chez Brocas, Libraire, rue Saint-Jacques.

N. Thomas, Chanoine, Grand Aumônier de l'Eglise Cathédrale de Metz & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Preuilly, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Tours, est mort à Metz, le 10, dans la soixante-onzieme année de son âge.

Françoise-Armande Acton de Marsay, veuve de Jean-Baptiste Budes, Comte de Guébriant, Colonel du Régiment de Luxembourg, tué à la bataille de Guastalla, est morte dans ses Terres en Bretagne, le 15, âgée de cinquante-neuf ans.

Cours des Effets Commerçables.

Du Mercredi 27 Mars 1765.

	Livres.
Actions des Indes non remplies	
Idem. remplies de 200 liv.	1197 $\frac{1}{2}$.
Idem. remplies de 400 liv.	
Billets d'emprunt . . .	
Promesses au denier 20 .	10 $\frac{1}{4}$ de 2 mill.
Idem. à 4 pour cent . .	
Actions des Fermes . .	1002 $\frac{1}{2}$. 1005. 2 $\frac{1}{2}$.
Annuités	438
Coupons	87. 86 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Loterie Royale	
Quatrieme Loterie Royale. Epoques	
Duplicata	
Amortissemens	
Deux sols pour livre . .	
50 millions	10 $\frac{1}{4}$. 10 $\frac{1}{2}$. 11.
Canada	32. 32 $\frac{1}{2}$.
Colonies extraordinaires 1759	

Nota. Dans la Gazette du 22 de ce mois, Art. de Versailles, second Paragraphe, on lit *du Hantoy*; lisez *du Hautoy*.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 29 Mars 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 1er AVRIL 1765.

De Constantinople, le 16 Février 1765.

LE Chevalier Correro, ancien Baile de la République de Venise, eut, le 3 de ce mois, son audience particuliere de congé du Grand Visir qui lui remit ses lettres de recréance.

Il y eut Divan au Serrail, le 5, pour la distribution de la double paye dont on gratifie les différens Corps de Milice aux approches du Ramazan qui commencera avec la nouvelle Lune prochaine.

Capoudan Mehemet Pacha, ci-devant Gouverneur de Belgrade, arriva avant-hier en cette Capitale : il alla d'abord saluer le Grand Visir qui le fit revêtir d'une robe fourrée ; après quoi il se rendit chez sa nouvelle épouse Zeinep Sultane, sœur de sa Hautesse & veuve de Kutchuck Moustapha Pacha. Leur mariage avoit été célébré le 6 par procuration. Hier, le Grand Seigneur a honoré de sa visite les deux époux.

Botchnac Mehemet Pacha, qui exerçoit la charge de Capitan Pacha, a été pourvu du Gouvernement de Widin, vacant par la promotion d'Ussein Pacha au Gouvernement de Negrepont : Damad Seliftar Kamzey Pacha, qui avoit ce dernier, a été privé des Queues & exilé. Tchelebi Ussein, Aga des Janissaires, a été nommé Capitan Pacha à deux Queues, & Umer Aga, Koulkiayassi ou Lieutenant-Général des Janissaires, a été fait Aga de ce Corps.

De Petersbourg, le 22 Février 1765.

L'Impératrice alla visiter il y a quelques jours le Comte de Scheremetew, son Grand Chambellan, Général en chef de ses Armées, Membre du Sénat & Chevalier de ses Ordres. A l'arrivée de Sa Majesté Impériale, on représenta sur un Théâtre dressé exprès dans une des Salles de l'Hôtel la Comédie *du Philosophe Marié*. Après le Spectacle, il y eut un souper de cent vingt couverts. L'Impératrice retourna à son Palais à minuit.

De Stockolm, le 8 Mars 1765.

La Baronne de Breteuil, épouse de l'Ambassadeur de France en cette Cour, est attaquée de la petite vérole depuis cinq jours : son état est d'autant plus allarmant qu'elle est enceinte de huit mois.

Suivant un état de la pêche des harengs faite l'année derniere sur les côtes de Gothenbourg, elle a monté à 267, 186 tonnes, indépendamment de 2369 barrils d'huile qu'on a tirés du rebut de cette pêche.

On mande de Gefle en Gastrikland que les Commerçans de cette Ville ont envoyé dans les Ports étrangers vingt-neuf Vaisseaux dont vingt en charge depuis vingt & un jusqu'à cinquante lasts, & huit depuis cinquante jusqu'à deux cents dix lasts.

De Hambourg, le 19 Mars 1765.

Ces jours derniers, le Comte de Raab, Conseiller Actuel & Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale auprès du Cercle de la Basse-Saxe, arriva ici de Vienne & remit à la Baronne de Janus, épouse du Commandant de cette Ville, une

très-belle agraffe enrichie de diamans dont l'Impératrice-Reine lui fait present & qui étoit accompagnée d'une lettre très-obligeante de Sa Majesté Impériale & Royale.

De Berlin, le 16 Mars 1765.

Le Prince régnant d'Anhalt-Dessau, qui étoit ici depuis quelques jours, est parti pour sa résidence & a pris la route par Potsdam.

Le Baron de Kreytzen, Général-Major des Armées de Sa Majesté, est mort en cette Ville le 12 de ce mois, dans la soixante-douzieme année de son âge.

De Madrid, le 12 Mars 1765.

Le Roi a reçu une lettre de l'Aministrateur des Postes de Pontevedra, par laquelle Sa Majesté est informée que la Pinque *la Notre-Dame des Douleurs*, de la Compagnie de Caraque, partie de la Guayra le 21 Décembre dernier, est arrivée le 25 Février aux Isles de Bayone en Galice, avec un chargement de 7735 mesures de cacao; 860 cuirs en poil, & 1380 paquets de tabac en feuilles.

De Cadix, le 5 Mars 1765.

On apprend par une lettre de Safy, en date du 6 du mois dernier, que l'Ambassadeur de Venise, qui se trouve à Alger, sollicite un sauf-conduit pour se rendre en sûreté auprès du Roi de Maroc.

Les deux Pilotes François qui doivent s'embarquer sur le Vaisseau de guerre Espagnol *le Bon-Conseil*, commandé par le sieur Casens & destiné pour Manille, sont arrivés hier en cette Ville. Le même jour, on a fait la revue à bord de ce Vaisseau qui se trouve en état de mettre à la voile & qui partira incessamment.

Il est entré ici, le 26 du mois dernier, un Vaisseau de la Compagnie des Indes de Suede nommé *les Etats du Royaume*, qui est arrivé de Gothenbourg en trente-cinq jours de traversée. Il doit embarquer ici de l'argent & partir ensuite pour Canton.

De Londres, le 22 Mars 1765.

La Chambre des Communes a résolu, dans la séance du 19, d'accorder, 1°. 80, 000 liv. sterlings à compte, pour la paye & l'habillement des Milices pendant une année, à compter du 25 Mars 1765. 2°. 48, 176 liv. 1 s. 11 den. & demi, pour remplacer aux fonds d'amortissement le *deficit* des impôts hypothéqués au payement des Annuités de 1758. 3°. 49, 742 liv. 1 s. 2 den. & demi, pour remplacer au même fonds le *deficit* du nouveau droit sur les vins & le cidre, hypothéqué au payement des Annuités de 1763. Ce droit devroit rendre 70, 000 liv. pour remplir les annuités; l'emprunt a été de 3, 500, 000 l. 4°. 139, 342 liv. 2 s. 4 den. montant du *deficit*, pris pareillement sur le fonds d'amortissement pour les Annuités à 4 pour 100, échues le 29 Septembre dernier & avec lesquelles on avoit racheté différens billets de la dette de la Marine.

Le Comité chargé d'examiner l'affaire de la longitude, ayant reconnu l'utilité de l'Horloge-Marine inventée par le sieur Harrison, dont l'épreuve faite dans un voyage à la Barbade a approché le plus près du point désiré, a en conséquence adjugé au sieur Harrison la moitié de la récompense promise, c'est-à-dire 10, 000 liv. sterlings qui lui seront payés aussi-tôt qu'il aura clairement & pleinement exposé les principes de son invention, & transporté la propriété de ses machines aux Commissaires de la Longitude, de qui le Public recevra le présent de cette découverte; & comme le sieur Harrison a déjà reçu diverses sommes par les mains de ces Commissaires, ces avances, qui se montent à 2500 liv. sterl. seront retenues sur ce qui lui est présentement alloué; l'autre moitié de la récompense lui sera payée quand d'autres machines, construites suivant sa méthode, auront fait trouver la longitude à la distance d'un demi-degré ou de trente milles géographiques: ce point n'a été manqué que d'un sixieme de degré dans le voyage de la Barbade.

Sur le rapport du même Comité, la Chambre a décidé que le feu sieur Tobie Mayer, Professeur à Gottingue, avoit fait des Tables Lunaires, qui pouvoient beaucoup aider à la découverte de la longitude, & que les Théoremes du sieur Euler, Professeur à Berlin, lui avoient été très-utiles dans son travail; elle a en conséquence adjugé 300 liv. sterlings au Professeur Euler, & 3000 liv. sterl. aux héritiers du sieur Mayer, & elle a fixé à la somme de 5000 liv. sterlings les autres récompenses qu'elle pourra donner pour le même objet en vertu de l'Acte passé dans la douzieme année du regne de la Reine Anne.

De la Haye, le 24 Mars 1765.

Les Etats de cette Province ont rendu une Ordonnance qui permet l'entrée des bestiaux depuis le 1er Avril prochain jusqu'au 31 Mai suivant. Cette Ordonnance a été envoyée avant-hier aux différentes Villes de la Province.

Jeannette-Agnès Princesse de Nassau-Dietz, sœur du grand pere du Prince Stadhouder, est morte à Oranienstein, le 19 de ce mois, dans la soixante-douzieme année de son âge. Dimanche prochain, le Prince Stadhouder prendra le deuil à cette occasion pour six semaines.

Vincent-Guillaume Comte de Hompesch, Comte du Saint Empire, Membre du Corps des Nobles de la Province de Hollande, Général de Cavalerie, Colonel du Régiment des Gardes à cheval & Gouverneur des Ville & Forteresse de l'Ecluse en Flandre, est mort ici, âgé de cinquante-huit ans. Il est remplacé dans le Gouvernement de l'Ecluse par le Prince de Nassau-Weilbourg, Général d'Infanterie & Gouverneur de Bergopsom.

De Versailles, le 30 Mars 1765.

Le Roi, ayant nommé il y a trois ans Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem le sieur de Basquiat de la Houze, ci-devant Ministre chargé des Affaires de Sa Majesté auprès du Roi des Deux-Siciles & du Saint Siege, il a été reçu aujourd'hui dans l'appartement & en présence de Monseigneur le Duc de Berry, Grand-Maître desdits Ordres, après avoir fait sa profession & l'émission de ses vœux entre les mains du Comte de Saint Florentin, Gérent & Administrateur de ces Ordres pendant la Minorité de Monseigneur le Grand-Maître dont le nouveau Chevalier eut l'honneur de baiser la main en signe d'obédience. Ensuite le Comte de Saint-Florentin reçut Chevaliers Novices desdits Ordres les sieurs d'Arcizas d'Estausan, de Fay d'Athiès, de James de Longeville, Collinet de la Salle, de Rigot de Montjoux, d'Archambault de Languedoue, le Mouton de Boisdeffre, de Nattes, de Villelongue de Guignicourt, de Salis de Samades, Loudeix de Puitignon, de Bréchard de Brinay, de la Rue de Fresnay, de Malherbe, de la Cheviere, de Thouvenin d'Hamonville, Teillé de Laubray, de Ridouet de Sancé, de la Tour du Mesnil, de Montrond, Drouart de Lezey, de Mouchy, du Houx d'Hauterive, de Messey, tous Eleves de l'Ecole Royale Militaire, placés dans différens Corps des troupes de Sa Majesté : après leur réception ils furent admis à l'honneur de baiser la main de Monseigneur le Grand-Maître. Les Chevaliers, Commandeurs, Grands Officiers, & plusieurs Chevaliers & Commandeurs Ecclésiastiques, ont assisté à cette cérémonie. La Messe a été célébrée par l'Abbé Busnel, Chapelain du Roi.

Le Roi a disposé du Gouvernement de Brouage, vacant par la mort du Comte de Lordat, en faveur du Marquis de Bonnac. Sa Majesté a aussi accordé la place de Guidon, vacante dans la Gendarmerie par la démission du Marquis de Sabran, au Marquis d'Estourmel, second Cornette réformé de ce Corps.

De Paris, le 1er Avril 1765.

Le cinquante & unieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 26 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 76143; celui de vingt mille livres au numéro 66076, & les deux de dix mille livres aux numéros 71378 & 73631.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Montpellier, le 22 Mars 1765.

La bête féroce qui désole depuis si longtemps le Gevaudan a échappé jusqu'à présent aux différentes chasses qui ont été ordonnées. On doit encore en faire de nouvelles, & l'on prend toutes les mesures possibles pour délivrer le Pays de ce fléau; mais, en attendant, elle continue ses entreprises & ne cesse de répandre l'allarme & la consternation dans tous les lieux exposés à ses incursions.

L'aventure du jeune Portefaix en a rappellé une autre à peu près semblable & plus extraordinaire encore, arrivée il y a plus de six mois. Un enfant de huit à neuf ans, fils du nommé Barraudon, habitant de Bergougnoux, Paroisse de Fontans, voyant sa sœur attaquée & saisie par la bête féroce, se jetta avec une valeur incroyable sur cet animal, lui arracha sa proie & le mit en fuite.

Cette action, toute merveilleuse qu'elle est, l'est moins encore que celle dont nous venons de recevoir le détail : c'est l'exemple le plus touchant de ce que la nature peut ins-

pirer de force & de courage au cœur d'une mere. Le 14 de ce mois, une femme du Rouget, étant vers le midi avec trois de ses enfans sur le bord de son jardin, fut attaquée brusquement par la bête féroce qui se jetta sur l'aîné de ces enfans, âgé de dix ans, lequel tenoit entre ses bras le plus jeune, encore à la mamelle. La mere épouvantée alla au secours de ces deux enfans & les arracha tour à tour de la gueule de cet animal qui lorsqu'on lui en ôtoit un se saisissoit de l'autre : c'étoit sur-tout le plus jeune qu'il attaquoit avec le plus d'acharnement. Dans ce combat, qui dura quelques minutes, cette femme courageuse reçut, ainsi que ses deux enfans, plusieurs coups de tête de l'animal qui déchira & mit en lambeaux leurs vêtemens. Enfin, voyant qu'on lui enlevoit ces deux proies, la bête féroce alla se jetter avec fureur sur le troisieme enfant, âgé d'environ six ans, qu'elle n'avoit pas encore attaqué & dont elle englourit la tête dans sa gueule. La mere accourut pour le defendre : après avoir fait des efforts inutiles pour arrêter cet animal, elle monta à califourchon sur son dos où elle ne put pas se tenir longtemps : pour derniere ressource, elle chercha à saisir la bête par une des parties de son corps qu'elle jugea le plus sensible, mais les forces lui manquant tout-à-fait, elle fut obligée de lâcher prise & de laisser son enfant à la merci du monstre. Dans ce moment un Berger, appercevant cet animal qui emportoit l'enfant, accourut armé seulement d'un bâton au bout duquel il avoit attaché une lame de couteau : il porta quelques coups à la bête, mais sans pouvoir lui faire aucun mal : elle sauta par-dessus une haie & un tertre de dix pieds de haut tenant toujours l'enfant dans sa gueule : le Berger avoit avec lui un mâtin de la plus haute taille qui courut après la bête, la joignit à trente pas delà & donna dessus, ce qu'aucun chien n'avoit encore osé faire. Elle laissa alors tomber sa proie, &, se retournant vers le chien, elle l'enleva d'un coup de tête, sans le mordre, & le fit tomber à vingt pas delà ; après quoi elle prit la fuite. L'enfant qu'elle avoit laissé a la levre supérieure emportée, le cartilage du nez entierement mangé, une joue déchirée &, ce qu'il y a de plus dangereux, toute la peau de la tête est enlevée & tombant à droite & à gauche sur ses épaules. Il y a tout à craindre pour sa vie. Qu'on se figure l'état de sa malheureuse mere à cet horrible spectacle : elle arriva accablée encore de lassitude, le visage baigné de larmes de tendresse & de douleur, & le cœur partagé entre la joie d'avoir sauvé deux de ses enfans & le désespoir de voir le troisieme si cruellement déchiré. Cette digne & respectable mere s'appelle Jeanne Chastan, femme de Pierre Jouve : elle est âgée de vingt-sept à vingt-huit ans, d'une complexion très foible & même d'une mauvaise santé : avant cette action elle jouissoit déjà de l'estime publique pour sa sagesse & ses bonnes mœurs.

Le Roi, informé de la belle & courageuse action de cette femme, a ordonné qu'il lui soit donné une récompense.

Cours des Effets Commerçables.

***Du Samedi* 30 *Mars* 1765.**

	Livres.
Actions des Indes non remplies	
Idem. remplies de 200 liv.	1190
Idem. remplies de 400 liv.	
Billets d'emprunt . . .	
Promesses au denier 20 .	
Idem. à 4 pour cent . .	34 p. % p.
Actions des Fermes . .	1000
Annuités	436. 35
Coupons	86 ½.
Lot de la troisieme Loterie Royale	5. 6. 7, & 8e tirage 11 ¼ p. % p.
Quatrieme Loterie Royale. Epoques	10 à 11. 17 p. % p.
Duplicata	70
Amortissemens	
Deux sols pour livre . .	9 ½.
90 millions	10 ½. 11 p. % p.
Canada	33 ½. 34 p. % p.
Colonies extraordinaires 1759	17 p. % p.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 1er Avril 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 5 AVRIL 1765.

De Coppenhague, le 16 Mars 1765.

IL a été notifié, le 23 du mois dernier, à tous les Régimens de Cavalerie & d'Infanterie, que les premiers & les seconds Lieutenans ne pourront désormais obtenir la permission de se marier s'ils n'ont pas au moins cent cinquante rixdales de revenu, indépendamment de leurs appointement militaires.

Les Intéressés à la Banque tinrent, le 13 de ce mois, une assemblée générale pour recevoir les comptes de l'année 1763, nommer de nouveaux Commissaires, choisir les Réviseurs des comptes de 1764 & un Négociant qui aura l'inspection sur la caisse, enfin pour entendre le rapport de l'état de la Banque & régler le dividende.

Frédéric-Christian Comte de Moltke & André-Pierre Baron de Bernstorff, Chambellans, Députés à la Chambre des Indes Occidentales & de Guinée, viennent d'être nommés aussi Députés à la Chambre des Finances.

De Vienne, le 20 Mars 1765.

Il y eut grand gala hier à la Cour pour la Fête de Saint Joseph dont le Roi & la Reine des Romains portent le nom. Leurs Majestés reçurent à cette occasion les complimens des Ministres & des Grands Officiers de la Cour, ainsi que des Ministres Etrangers & de la principale Noblesse. On célébra, le même jour, l'anniversaire de la naissance de l'Archiduchesse Thérese & la Fête de l'Archiduchesse Josephe qui reçurent aussi les complimens d'usage. A dix heures & demie du matin, Leurs Majestés Impériale & Royale, précédées de leurs Grands Officiers, Conseillers d'Etat & Chambellans, & accompagnées des Archiducs & Archiduchesses, se rendirent à l'appartement de la Reine des Romains & delà à la Grande Chapelle : toute la Cour y assista à l'Office Divin après lequel l'Empereur & l'Impératrice-Reine, le Roi & la Reine des Romains, ainsi que les Archiducs & Archiduchesses, dînerent en public dans le grand Sallon. Le Cardinal Archevêque de cette Ville fut présent au repas pendant lequel il y eut une très-belle Musique. Le soir, il y eut appartement au Palais. L'Archiduchesse Marie-Anne ne parut point en public à cause d'une indisposition qui l'oblige depuis quelques jours à garder la chambre.

De Hambourg, le 19 Mars 1765.

La Diete de Suede continue ses délibérations : elle est actuellement occupée à examiner si la distillation des grains est avantageuse à l'Etat. Les Négocians ont fait voir que dans le temps qu'elle a été prohibée, l'importation annuelle des grains de l'étranger n'a monté qu'à environ soixante mille tonnes, mais que depuis qu'elle a été permise, cette même importation a été de plus de quatre cents mille tonnes. Ils ont représenté d'ailleurs que la grande quantité de grains qu'on a tirée de l'étranger pour la distillation des eaux-de-vie a porté un grand préjudice au cours du change.

L'Etat des Paysans sollicite avec instance le droit, pour ceux de cet Ordre, d'acquérir des biens-fonds libres & héréditaires, prérogative qui de tout temps n'a été attachée qu'à la Noblesse du Pays.

On apprend que le Roi de Danemarck a ordonné que l'on construisît dans les Bruyeres de Jutlande, pour les Emigrans Palatins qui sont venus s'y établir il y a quelques années,

deux Eglises dont l'une servira aux Catholiques Romains, & l'autre aux Protestans.

De Francfort, le 26 Mars 1765.

Il est arrivé ici un Commissaire du Roi de Prusse chargé d'engager des Charpentiers, Maçons, Manœuvres & autres Ouvriers pour travailler au nouveau Château que l'on construit auprès de Potsdam, & de défrayer ceux qui voudront aller s'établir dans les Etats de Sa Majesté Prussienne. Ceux d'entr'eux qui auront une famille nombreuse seront logés convenablement dès le moment de leur arrivée; & les autres, en attendant qu'on puisse leur procurer un logement, seront placés dans les Villages où il y aura des maisons inhabitées.

De Munster, le 25 Mars 1765.

Le Comte de Pergen, Conseiller Privé de Leurs Majestés Impériales & Royale, & leur Ministre Plénipotentiaire auprès de plusieurs Princes & Etats de l'Empire, est arrivé ici il y a quelques jours. Le lendemain de son arrivée, il a été introduit à l'audience du Prince-Evêque de cette Ville, Electeur de Cologne.

De Lisbonne, le 5 Mars 1765.

Leurs Majestés & la Famille Royale sont revenues, le 2 de ce mois, de Salvaterra au Palais d'Ajuda, séjour ordinaire de la Cour.

On a commencé, le 14 Février dernier, la vente de la cargaison de la petite Flotte du Maragnon, arrivée ici il y a environ deux mois. Elle consiste en 7278 cuirs tannés; 10, 100 cuirs en poil; 149 demi-cuirs de semelle & 9 balles de semblables cuirs; 25, 422 * arrobes & 25 livres de cacao, & 3320 de caffé; 3934 arrobes de canelle du Maragnon appellée *Cravo* dont 779 & demi de l'espece fine & 3154 & demi de la grosse espece; 742 arrobes & 22 livres de salsepareille; 674 arrobes de coton en laine; 260 barrils d'huile de Copau; 19 arrobes & 21 livres d'indigo; 4 dents d'éléphant pesant sept arrobes, & 13 autres dents plus petites du poids de 2 arrobes & 10 livres. On peut juger par cet état des progrès que la culture a faits dans les Colonies Portugaises.

Le nombre des Officiers qui doivent passer au Brésil sur les Vaisseaux qui composent la Flotte destinée pour Rio-Janeiro est de soixante-dix. Le jour du départ de cette Flotte est encore retardé par ordre de la Cour & par les vents contraires.

* L'arrobe est de 32 livres; mais la livre de Portugal est d'un seizieme moins forte que celle de France.

On attend ici plusieurs Officiers de Marine Anglois qui doivent prendre le commandement de quelques Vaisseaux de guerre du Roi.

Sa Majesté doit faire publier incessamment un Décret qui aura force de loi, pour l'érection des Tribunaux de Justice dans toute l'étendue du Brésil, où seront portés les appels comme d'abus.

De Madrid, le 19 Mars 1765.

On célébra, le 16 de ce mois, au Palais Royal du Pardo l'anniversaire de la naissance de l'Infant Duc de Parme, & hier celui de la naissance de l'Infant Don Gabriel.

Le Roi a accordé le Gouvernement d'Orihuela, vacant par la mort du Brigadier Don Thomas Ximenez de Ibluzqueta, à Don Lope de Avellaneda, Gouverneur de la Place d'Almeira, qui a été remplacé dans ce dernier Gouvernement par Don Lorenzo Tavarez, Colonel au Régiment de Cavalerie de l'Infant.

Don Juan-Balthasar de Loaysa y Chaves, Grand Chambellan & Conseiller du Conseil de l'Inquisition, est mort en cette Ville, le 4 de ce mois, dans la soixante-septieme année de son âge.

Dans l'extrait qu'on a donné de la sentence portée contre les Officiers de la Havane, (*Gazette du 29 Mars dernier*) on a cité les quatre premiers Officiers comme destitués également & indistinctement de leurs emplois militaires; il y a cependant une distinction à faire. Suivant le décret du Roi, Don Juan de Prado & le Marquis de Real-Transporte sont privés de leurs emplois pour toujours; le Comte de Superunda & Don Diego Tabarez en sont privés pour dix ans seulement.

De Rome, le 13 Mars 1765.

Le 10 de ce mois, le Souverain Pontife se rendit à la Chapelle Pauline du Quirinal où il assista avec le Sacré College à la Grand'Messe qui fut célébrée par le Prélat Lercari, Evêque Assistant du Trône Apostolique, ainsi qu'au Sermon que prononça ensuite le Procureur Général des Augustins.

Le lendemain, le Prélat Martini Amadori fut admis à baiser les pieds de Sa Sainteté & la remercia de la Coadjutorerie d'un Canonicat de la Basilique de Saint Laurent, qu'Elle lui a conférée.

Sébastien Bonajuti, Evêque de Montefeltro, est mort ces jours derniers dans son Diocèse, âgé de soixante & un ans. Le Saint Pere n'a point encore nommé à ce Siege.

On apprend de Viterbe que la Ducheſſe de Mondragone, Douairiere, y eſt morte, âgée de quatre-vingt-treize ans.

De Gênes, le 10 Mars 1765.

Don Emmanuel de Roda, ci-devant Miniſtre d'Eſpagne à la Cour de Rome, eſt arrivé avant-hier en cette Ville d'où il partira inceſſamment pour aller remplir à la Cour de Madrid la place de Secrétaire d'Etat de Grace & de Juſtice.

Suivant une lettre qu'on a reçue de la Baſtie ces jours derniers, il s'eſt élevé une querelle entre les habitans de Calenzana & ceux de Niolo, dans laquelle ſix de ces derniers ont été tués; ce qui a déterminé leurs compatriotes à aller attaquer avec toutes leurs forces le Pays de Calenzana.

Ces jours derniers, la Frégate Angloiſe *le Vautour*, de vingt & une pieces de canon & de quatre-vingt-dix hommes d'équipage, commandée par le Capitaine Jean Robinſon,& la Frégate Hollandoiſe *la Het-Loo*, commandée par le ſieur Pierre-Samuel Cromeleyn, de quarante-quatre pieces de canon & de deux cents vingt hommes d'équipage, ſont arrivées de Cadix en cette Ville avec des eſpeces pour nos Négocians. Il eſt auſſi entré dans ce Port cinq Vaiſſeaux Marchands & quatre Polacres, tant Anglois que Danois & Hollandois, chargés de bled, de haricots, de ſtockfich, de ſel, d'indigo, de cochenille & autres marchandiſes.

De Londres, le 28 Mars 1765.

On a célébré à la Cour, le 25 de ce mois, l'anniverſaire de la naiſſance du Duc d'Yorck qui eſt entré dans ſa vingt-ſeptieme année.

Le Comte d'Abercorn a rapporté, le 20, à la Chambre Haute que le Comité nommé pour rechercher les cauſes de la cherté des vivres avoit reçu de différens endroits des informations relatives à cet objet, & qu'après les avoir mûrement examinées, ſon opinion étoit que le Roi fût autoriſé à prohiber, de l'avis de ſon Conſeil, pour un temps limité & ſous les reſtrictions convenables, l'exportation du froment. Après avoir délibéré ſur cet objet, la Chambre ſe conforma à l'opinion du Comité.

En conſéquence du Traité de paix qui a été conclu avec les différentes Nations Indiennes qui étoient encore en guerre avec nos Colonies d'Amérique, les Gouverneurs de la Penſylvanie & de la Nouvelle-Yorck ont publié dans leurs Provinces reſpectives des Ordonnances par leſquelles il eſt défendu à tous les Sujets de Sa Majeſté d'exercer aucun acte d'hoſtilité contre ces mêmes Nations.

On a appris par le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes *le Duc d'Albanie*, qui eſt parti de Madraſs le 27 Octobre dernier, que tous les troubles qui s'étoient élevés ſur la côte de Coromandel & dans le Bengale étoient enfin heureuſement terminés.

Actions. Banque & Indes, *ſans prix fixe*. Annuités à 3 pour 100, *idem*. Annuités à 4 pour 100, conſolidées, 99 $\frac{7}{8}$ à 100. Souſcription, 86.

De la Haye, le 29 Mars 1765.

Leurs Hautes Puiſſances ont nommé Général de Cavalerie le Lieutenant-Général Frédéric-Jean Van Yzendoorn à Blois Van Cannenburg, à la place du feu Comte de Hompeſch qui eſt auſſi remplacé dans le grade de Lieutenant-Général par le Général-Major Buys.

De Bruxelles, le 28 Mars 1765.

Suivant une Ordonnance rendue au Conſeil des Domaines par Sa Majeſté Impériale, le 7 de ce mois, les Navires, entrant par le Port d'Oſtende & chargés pour Bruges, devront être accompagnés par un Garde des Droits juſqu'à cette derniere Ville: les Capitaines de ces Navires ſeront obligés de paſſer aux Ecluſes de Slycken avec la premiere marée du jour qui ſuivra celui de leurs dépêches: lorſqu'ils partiront d'Oſtende, ils prendront leurs meſures de façon qu'ils ne ſoient qu'un jour en route pour ſe rendre auxdites Ecluſes & un autre pour aller à Bruges où ils arriveront avant le Soleil couché. Tous ceux qui contreviendront à cette Ordonnance ſeront condamnés à deux cents florins d'amende, indépendamment des autres peines portées contre la malverſation en route. On aura cependant égard aux accidens imprévus qui ſeront bien prouvés.

De Verſailles, le 3 Avril 1765.

Le Roi aſſiſta, le 31 du mois dernier, à la bénédiction des Palmes qui ſe fit dans la Chapelle du Château, ainſi qu'à la Proceſſion, après laquelle Sa Majeſté, accompagnée de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Adelaïde, & de Meſdames Sophie & Louiſe, ainſi que du Duc de Chartres, du Duc de Penthievre & du Prince de Lamballe, entendit la Grand'Meſſe qui fut chantée par ſa Muſique. L'Abbé du Cluſeau, Chapelain Ordinaire de la Grande Chapelle, officia, & la Marquiſe d'Oniſſan fit la quête. La Reine, accompagnée de Ma-

dame Victoire, entendit l'Office dans sa Tribune.

Leurs Majestés & la Famille Royale signerent, le même jour, le contrat de mariage du Comte de Blangis, Colonel du Régiment de la Couronne, avec Demoiselle le Bouthillier.

Hier, le Vicomte de Choiseul, fils du Duc de Praslin, Menin de Monseigneur le Dauphin, a pris congé de la Cour, pour faire un voyage en Angleterre.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre au Maréchal de Senectere.

Le 31, les sieurs de Buffon & d'Aubenton ont eu l'honneur de présenter au Roi & à Monseigneur le Dauphin les XII & XIIIe Volumes *in*-4°. de l'*Histoire Naturelle, Générale & Particuliere avec la Description du Cabinet de Sa Majesté.*

De Paris, le 5 Avril 1765.

Il paroît des Lettres-Patentes du Roi, datées du 13 Février dernier, par lesquelles Sa Majesté permet à tous les habitans des campagnes & à ceux de tous les lieux où il n'y a point de Communautés, de filer toutes especes de matieres, de fabriquer toutes sortes d'étoffes & de leur donner tous les apprêts en se conformant aux réglemens. Suivant les mêmes Lettres-Patentes, il sera libre d'acheter en tous lieux, même dans les endroits où il y a des Communautés de Fabricans, les matieres, outils & ustensiles propres pour toute espece de fabrication, sans qu'on puisse être inquiété par lesdites Communautés. Les étoffes fabriquées dans les campagnes & lieux où il n'y a pas de Communautés seront exposées en vente dans les Villes & Lieux où il y aura des Communautés de Marchands, au Bureau desquels elles seront portées & par eux visitées & marquées, conformément aux réglemens, sans que les Gardes-Jurés des Fabricans puissent prétendre à cette visite.

On a établi à Rochefort un Dépôt Général des titres, papiers & pieces quelconques provenant des Colonies Septentrionales & du Mississipi. Le sieur Haran, premier Secrétaire de l'Intendance de la Marine à Rochefort, est chargé, par ordre du Roi, de faire les fonctions de Garde des Archives, relativement à cet objet : il en délivrera *gratis*, en papier commun, des expéditions, tant à tous les Intéressés qui sont de retour en France ou qui habitent ailleurs, qu'à ceux qui sont restés dans les Colonies, & enfin aux personnes qui ont quelque intérêt à se les procurer. Ce Dépôt contient aussi les Régistres des mariages, baptêmes & sépultures.

Suivant des lettres de Cadix, en date du 9 du mois dernier, il paroît que la rupture entre les Danois & le Roi de Maroc n'est pas aussi certaine qu'on l'avoit annoncé, & l'on assure que ce qui avoit donné lieu à cette nouvelle n'étoit qu'un léger mal-entendu qui a été promptement concilié. Le Consul de Danemarck à Salé s'est rendu à Maroc pour remettre toutes choses en regle & a été bien reçu du Roi de Maroc.

César-Phœbus Comte de Bonneval, Brigadier des Armées du Roi & ci-devant Colonel du Régiment de Poitou, est mort au Château de la Martonie en Périgord, le 10 Février dernier, âgé de soixante-quatre ans.

Le Comte de la Mothe-d'Hugues, Lieutenant-Général des Armées du Roi, est mort ici le 30 du mois dernier.

COURS DES EFFETS COMMERÇABLES.
Du Mercredi 3 Avril 1765.

	Livres.
ACTIONS des Indes non remplies	880
Idem. remplies de 200 liv.	1180 p. appel.
Idem. remplies de 400 liv.	
Billets d'emprunt . . .	
Promesses au denier 20 .	
Idem. à 4 pour cent . .	
Actions des Fermes . .	980. 982. 10
Annuités	
Coupons	86 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Loterie Royale	
Quatrieme Loterie Royale. Epoques	5 & 7e 12 $\frac{1}{2}$. 10e Ep. 17.
Duplicata	69
Amortissemens	
Deux sols pour livre . .	9 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$. p.
50 millions	15 $\frac{1}{2}$. 16 $\frac{1}{2}$. 16 $\frac{3}{4}$.
Canada	
Colonies extraordinaires 1759	17 $\frac{1}{4}$. p. $\frac{0}{0}$. p.

Le *Catalogue des Livres de la Bibliotheque de feu Madame la Marquise de Pompadour* se trouve chez J. Th. Hérissant, Imprimeur du Cabinet du Roi, Maisons & Bâtimens de Sa Majesté, & J. Th. Hérissant fils, Libraire, rue Saint-Jacques.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 5 Avril 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 8 AVRIL 1765.

De Tunis, le 26 Janvier 1765.

HIER, le Casnadar de cette Régence reçut les ordres du Bey pour déclarer la guerre aux Impériaux & renvoyer le Consul de cette Nation par le premier Bâtiment destiné pour Livourne. Ces ordres ont été notifiés sur le champ au Consul Impérial, & l'on a envoyé ce matin des gens pour abattre le mât de Pavillon qu'on arboroit sur la Maison Consulaire.

De Petersbourg, le 1er Mars 1765.

Le Comte de Conflans, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui voyage depuis quelque temps dans différentes parties de l'Europe, est arrivé ici il y a quelques jours : il a eu l'honneur d'être présenté à l'Impératrice le 24 du mois dernier par le Comte de Czeremetow, Grand Chambellan de la Cour, & Sa Majesté Impériale lui a fait un accueil distingué.

Le Chevalier Macartney, Envoyé du Roi d'Angleterre en cette Cour, continue d'être indisposé.

De Vienne, le 23 Mars 1765.

Avant-hier, le Comte de Podstatzki, Ministre de la Cour Impériale à celle de Baviere, partit pour Munich.

Suivant des lettres de Presbourg, les Gardes de la Couronne nouvellement créés prêterent, le 15 de ce mois, en cette qualité, le serment accoutumé entre les mains du Comte François Esterhasi, Chancelier de l'Impératrice Reine & nommé Commissaire pour cet effet par Sa Majesté Impériale & Royale. Le même jour, les deux Tables assemblées, on fit lecture des quarante-sept Articles arrêtés dans la Diete actuelle ; le Cahier en a été envoyé ici pour être confirmé par l'Impératrice-Reine ; & les Etats termineront leurs séances dès qu'il aura été renvoyé.

On mande de Carlstatt en Transylvanie une aventure horrible qui s'est passée à Canor, situé à deux lieues de ladite Ville. Un Valaque, qui avoit épousé depuis quelques mois une femme de dix-huit ans dont il étoit extrêmement jaloux, croyant avoir à se plaindre de sa conduite, s'enferma un soir avec elle & la mere de cette jeune personne. Il dépouilla sa femme & l'attacha avec des chevilles de bois contre un mur, lui coupa les oreilles, le nez & les deux mammelles, & lui enfonça un pieu dans le ventre : il lui ouvrit ensuite le côté avec un couteau, & n'ayant pas trouvé le cœur qu'il cherchoit, il ouvrit l'autre côté d'où il l'arracha. Il détacha ensuite cette malheureuse, l'étendit par terre & l'y cloua avec trois pieux : il se coucha alors à côté du cadavre ; &, comme si la satiété de sa barbarie eût produit sur lui les effets d'une véritable yvresse, il s'endormit d'un sommeil si profond que sa belle-mere, qui s'attendoit à un pareil sort, eut la facilité d'ouvrir les portes & se traîna aux habitations voisines où elle fit le rapport de l'action abominable dont elle venoit d'être témoin. On se rendit sur les lieux où l'on se saisit de ce forcené que l'on trouva encore profondément endormi. Le supplice qu'on lui a fait subir, & qui tient aux mœurs des anciens Scythes, a été proportionné à un crime si inoui. Ce misérable a été conduit à pied au bas d'une potence : là on l'a dépouillé de ses habits ; après quoi on lui a arraché avec des tenailles ardentes le nez, les

oreilles & des morceaux de chair de la poitrine : il devoit avoir aussi les yeux arrachés, mais on lui a fait grace de ce tourment, parce que de Schismatique qu'il étoit il s'est fait Catholique Romain. On l'a attaché ensuite sur une peau de bœuf, les pieds garrottés à la queue de son propre cheval, & on lui a fait faire en cet état trois fois le tour de la potence ; après quoi on lui a coupé à coups lents & redoublés les deux mains l'une après l'autre : on lui a fendu de même la tête aussi-bien que la poitrine d'où l'on a arraché le cœur qui a été haché en plusieurs morceaux. Enfin ses membres ont été cloués à la potence, assez bas pour que les chiens & les bêtes féroces pussent y atteindre, & en effet ils ont été dévorés avant la fin du jour. Ce malheureux a subi des tourmens si cruels avec une constance & une tranquillité incroyables. Le même jour, on arrêta un autre Valaque, voisin de celui-ci, qui par un semblable mouvement de jalousie avoit coupé les deux mammelles à sa femme.

De Cadix, le 12 Mars 1765.

Le Vaisseau de guerre Espagnol *le Bon-Conseil*, qui avoit appareillé de ce Port le 3 de ce mois, a été obligé de rentrer le lendemain à cause des vents contraires. Il a remis à la voile aujourd'hui pour Manille où il transporte cent hommes d'Infanterie, dont quarante ont été tirés du Régiment de Savoie, un pareil nombre de celui de Victoria, & vingt du Régiment fixe de Ceuta : il y a sur le même Vaisseau quinze Missionnaires Espagnols de l'Ordre de Saint Augustin & deux Religieux de la Propagande, Chinois d'origine. Le voyage que ce Bâtiment entreprend est le premier que les Espagnols tentent par le Cap de Bonne-Espérance. Ceux qui sont allés jusqu'à présent à Manille sont partis ordinairement d'Acapulco, Royaume du Mexique. Les deux Pilotes François, embarqués sur *le Bon-Conseil*, se louent beaucoup de l'accueil qu'ils ont reçu du Capitaine & des Officiers, & des égards qu'ils leur témoignent.

Le Paquebot Espagnol *la Conception* a mis aussi à la voile aujourd'hui pour Cartagene des Indes.

De Naples, le 16 Mars 1765.

Le Roi a nommé huit nouveaux Gentilshommes de sa Chambre en exercice : sçavoir, le Duc de Turci, le Prince de Raffadale, le Duc de Bruzzano, le Prince de Tarcia, le Duc de Trajetto, le Duc d'Andria, le Duc dell' Atripalda & le Duc de Calabritto. On vient d'apprendre que ce dernier est mort à Dresde où il résidoit en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté.

Deux Postillons, qui conduisoient à la Cour le Cardinal Orsini dans une chaise attelée de quatre chevaux de louage, rencontrerent, le 10 de ce mois, en entrant dans Caserte, un des carrosses du Roi, qui étoit arrêté auprès d'une Eglise où Sa Majesté faisoit sa priere, & le heurterent avec tant de force qu'ils le renverserent : on s'est saisi d'eux sur le champ & ils ont été condamnés aux Galeres.

De Soleure, le 29 Mars 1765.

Le courier de l'Ambassade de France a été arrêté, entre onze heures & minuit, à une lieue de cette Ville, sur les frontieres du Canton de Berne, par trois hommes que l'on soupçonne déserteurs. Il leur a inutilement déclaré qu'il n'avoit point d'argent, ces inconnus l'ont pris à la gorge & l'ont renversé de son cheval à coups de bâton & de sabre : les blessures qu'il a reçues font beaucoup craindre pour sa vie. On ne lui a enlevé aucune de ses dépêches : il ne croit pas même qu'on lui ait volé de l'argent. Le Canton de Soleure a fait faire aussi-tôt les perquisitions les plus exactes pour découvrir les coupables ; & le Chargé des Affaires de Sa Majesté Très-Chrétienne a prié le Canton de Berne d'ordonner de pareilles recherches dans son territoire ; mais toutes ces démarches ont été jusqu'à présent inutiles.

De Londres, le 29 Mars 1765.

L'assemblée générale de la Bourgeoisie de cette Ville vient d'accorder le droit de Bourgeoisie au Duc de Glocester, frere du Roi, & elle a arrêté que la présentation lui en seroit faite dans une boîte d'or de la valeur de 150 liv. sterlings.

Le 25 de ce mois, la Chambre des Communes assemblée en Comité résolut d'accorder au Roi les sommes suivantes, sçavoir, 249, 660 livres sterlings, 4 s. 10 den. pour suppléer à la non-valeur des subsides de l'année 1764 ; 50, 000 livres sterlings pour le dédommagement accordé au Landgrave de Hesse-Cassel en considération des pertes qu'il a faites pendant la derniere guerre ; 4911 livres sterlings 14 s. 11 d pour l'établissement civil de la Colonie de la Nouvelle-Ecosse pendant cette an-

née ; 7000 liv. sterlings pour subvenir à diverses dépenses faites pour la même Province pendant les années 1750, 1751, 1752, 1762 & 1763, dépenses auxquelles il n'avoit pas été pourvu ; 3966 liv. sterlings pour l'établissement civil de la Colonie de Georgie depuis le 24 Juin 1764 jusqu'à pareil jour 1765 ; 5200 livres sterlings pour l'établissement civil de la Floride Orientale pendant le même espace de temps, & la même somme pour la Floride Occidentale ; 1601 l. sterlings 14 s. pour les frais nécessaires pour la continuation de l'arpentage général dans l'Amérique Septentrionale pendant l'année 1765, & 5000 livres sterlings pour la construction d'un Lazaret à l'entrée de la Tamise.

On donne ici le détail des nouvelles que le Vaisseau de la Compagnie des Indes *le Duc d'Albanie* a rapportées de la côte de Coromandel & du Bengale. La Place de Maduré s'est rendue aux troupes Angloises le 14 Octobre. Pendant le siege, dont la durée a été longue, ces troupes ont perdu trois ou quatre cents Européens, parmi lesquels huit ou neuf Officiers ont été tués ou blessés, entr'autres, le Colonel Praton, jeune Officier d'un mérite distingué, qui est mort de la suite d'une blessure. Isouf Kan, Indien rebelle, qui s'étoit défendu dans Maduré, a été livré au Nabab qui l'a fait pendre à la tête de son armée. Palmacota a aussi ouvert ses portes aux vainqueurs ; &, par la réduction de ces deux Places, la paix est entierement rétablie sur la côte de Coromandel. Le sieur Vansittart, Gouverneur dans le Bengale, a contraint Soujah-Doulla à lui demander la paix ; mais ce Gouverneur est résolu de ne la lui accorder qu'en se faisant livrer Cossim Aly Kan qui s'est refugié chez ce Nabab, & le nommé Somero, Ministre des cruautés de Cossim. Le sieur Vansittart étoit sur le point de s'embarquer pour l'Europe, & il devoit laisser le Gouvernement entre les mains du sieur Spencer.

Actions. Banque & Indes *sans prix fixe.* Annuités à 3 pour 100, 87 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 99 $\frac{7}{8}$ à $\frac{1}{2}$.

De Charles-Town, dans la Caroline Meridionale, le 31 *Janvier* 1765.

Suivant le dénombrement qu'on vient de faire des habitans de cette Ville, il paroît que dans les quatre dernieres années le nombre des hommes blancs, depuis seize jusqu'à soixante ans, y est accru de cent soixante ; & que pendant le même espace de temps le total des habitans Européens y a augmenté de deux mille.

D'Amsterdam, le 30 *Mars* 1765.

On fera partir, cette année, cent cinquante Vaisseaux pour la pêche de la baleine dans les Mers du Groenland : il y en aura cent vingt-huit de divers endroits de la Province de Hollande & de West-Frise, un de celle de Zélande, dix-neuf de Hambourg, deux de Breme & un d'Altena.

On vient d'apprendre que la Barque, qui part régulierement de Ter Goes pour Roterdam, a été renversée par un coup de vent, le 27 de ce mois, à la hauteur de Willemstad : le Batelier, ses deux Valets & neuf ou dix Passagers ont été noyés.

De Versailles, le 6 *Avril* 1765.

Le 4 de ce mois, jour du Jeudi Saint, l'Absoute ayant été faite par l'Evêque de Beziers & le Sermon prononcé par l'Abbé Guyot, Aumônier du Duc d'Orléans, le Roi lava les pieds, suivant l'usage, à douze Pauvres & les servit ensuite à table. Le Prince de Condé, Grand-Maître de la Maison du Roi, étoit à la tête des Maîtres d'Hôtel, conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies. Les plats furent portés par Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois & par le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Duc de Bourbon, le Prince de Conty, le Comte de la Marche, le Comte d'Eu, le Duc de Penthievre, le Prince de Lamballe & les principaux Officiers de Sa Majesté.

Le même jour, la Reine entendit le Sermon de la Cene prononcé par l'Abbé Veytard, Prêtre de la Communauté de la Paroisse de Saint Sulpice. L'Evêque de Beziers fit ensuite l'Absoute, après laquelle Sa Majesté lava les pieds à douze pauvres filles qu'Elle servit à table. Le Marquis de Talaru, son premier Maître d'Hôtel, précéda le service, & les plats furent portés par Madame la Dauphine, Madame Adelaïde, Mesdames Sophie & Louise, & par la Comtesse de la Marche, ainsi que par les Dames du Palais de la Reine & les Dames de Mesdames.

De Paris, le 8 *Avril* 1765.

Il paroît trois Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, datés du 27 Février dernier.

Par le premier, Sa Majesté confirme l'Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris, du 29 Mars 1754, & ordonne qu'il ne pourra être donné, en aucun cas, des alignemens, soit dans les traverses des Villes, Bourgs & Villages, soit en pleine campagne, que par les Trésoriers de France, Commissaires de Sa Majesté pour les Ponts & Chaussées de chaque Généralité.

Il est ordonné par le second que toutes estampes & tous papiers gravés, dessinés ou imprimés, peints en façon de damas, d'indiennes, tapisseries & autres désignés dans ledit Arrêt, venant de l'étranger, acquitteront les droits à toutes les entrées du Royaume, à raison de cent sols du quintal; qu'il ne sera perçu, sur lesdites marchandises de papier qui seront envoyées à l'étranger, que dix sols du cent pesant, & qu'elles pourront circuler librement dans les différentes Provinces du Royaume en exemption de droits; Sa Majesté n'entend pas néanmoins comprendre au nombre desdites marchandises les papiers en laine hachée, autrement dits *tontisses*.

Suivant le troisieme, Sa Majesté ordonne que les Livres de toute espece, manuscrits, imprimés ou gravés, reliés ou non reliés, papiers de Musique, & autres y dénommés, continueront de jouir de l'exemption de tous droits aux entrées de Paris; & que les droits sur les images, papiers peints en façon de damas, d'indiennes, & généralement toutes les dominoteries imprimées ou non imprimées, payeront auxdites entrées de Paris les droits des Officiers-Visiteurs, Marqueurs de Papiers, à raison de vingt-cinq sols du cent pesant.

Le 6, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, 37, 11, 19, 13, 81. Le prochain tirage se fera le 6 Mai.

On mande de Franche-Comté que la Comtesse de Grammont, épouse du Comte de Grammont, Maréchal de Camp, est accouchée d'un garçon au Château de Dracy en Bourgogne.

Le 28 du mois dernier, à dix heures du matin, le feu prit au Bourg d'Ecos, terre située dans le Vexin Normand & appartenante à la Marquise de la Riviere. La violence du vent, qui changeoit à chaque instant de direction, donna tant d'activité aux flammes qu'en une heure & demie elles consumerent entierement le bâtiment des halles, trois fermes & dix-huit maisons. On compte quatre-vingt-onze personnes réduites à la derniere misere par ce désastre, & la perte est évaluée à plus de quatre-vingt mille livres.

Charlotte Colbert de Croissy, Abbesse de l'Abbaye Royale de Maubuisson, mourut en son Abbaye, le 26 du mois dernier, dans la quatre-vingt-septieme année de son âge.

L'Abbé Gervaise, Docteur Syndic de la Faculté de Théologie, Grand-Maître du College de Navarre, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Miseray, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Bourges, est mort ici, le 3 de ce mois, âgé de soixante-deux ans.

COURS DES EFFETS COMMERÇABLES.

Du Samedi 6 Avril 1765.

	Livres.
ACTIONS des Indes non remplies	880
Idem. remplies de 200 liv.	
Idem. remplies de 400 liv.	
Billets d'emprunt . . .	
Promesses au denier 20 .	
Idem. à 4 pour cent. . .	
Actions des Fermes . .	985. 987 $\frac{1}{2}$.
Annuités.	438
Coupons.	86 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Loterie Royale	
Quatrieme Loterie Royale. Epoques.	5ᵉ 12 de p. 10ᵉ 17
Duplicata	
Amortissemens. . . .	9 $\frac{1}{4}$. de p.
Deux sols pour livre . .	9 $\frac{1}{4}$ p.
50 millions	15 $\frac{1}{2}$. 15
Canada	33
Colonies extraordinaires 1759	

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 8 Avril 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 12 AVRIL 1765.

De Constantinople, le 2 Mars 1765.

LE Colonel Stankiewitz, qui a résidé ici de la part de la République & du Grand Général de Pologne, a eu, le 17 du mois dernier, son audience de congé du Grand Visir.

On est informé que les troupes Ottomanes ont remporté un avantage considérable sur les Géorgiens à qui elles ont fait plus de huit cents prisonniers. Cette guerre, qui vient de s'allumer, paroît plus sérieuse qu'on ne devoit l'attendre de la disproportion des forces des deux Nations. Indépendamment de plusieurs Pachas d'Asie qui ont eu ordre de s'avancer vers la Géorgie avec les Milices de leurs Gouvernemens, la Porte fait lever dans le Département de Salonique quatre mille hommes de Cavalerie, destinés, à ce qu'on assûre, pour le même endroit, & l'on ajoute qu'ils seront suivis d'un Corps d'Albanois plus nombreux encore.

Hier, le Buyuck Teskeregi, ou premier Maître des Requêtes, a été déposé & remplacé par celui qui faisoit les fonctions de second.

De Petersbourg, le 8 Mars 1765.

L'Impératrice se propose de partir incessamment pour Czarsko-Zelo, où Elle séjournera jusqu'aux Fêtes de Pâques.

Ces jours derniers, le sieur Rzewuski, Ministre Plénipotentiaire du Roi & de la République de Pologne en cette Cour, a eu une audience publique de l'Impératrice à qui il a remis ses lettres de créance.

Sa Majesté Impériale, voulant reconnoître les soins & le zele du Comte de Munich, son Conseiller Intime, chargé de la direction des affaires du Commerce & des Douanes de l'Empire, vient de lui faire présent de dix mille roubles & a augmenté ses appointemens de deux mille.

Hier, le Comte de Woronzow, Grand Chancelier de cet Empire, est arrivé ici de Memmel avec la Comtesse son épouse & la Comtesse de Stroghanow leur fille : ce matin, ils ont eu l'honneur de faire leur cour à l'Impératrice.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie le 17 Mars 1765.*

Le Roi a nommé Membre de la Commission de Guerre établie en cette Ville le Général de Ronniker. Cette Commission continue régulierement ses séances auxquelles le Prince Czartoriski préside toujours en qualité de Grand Régimentaire, au défaut de l'un des deux Grands Généraux qui n'y ont pas encore paru. Elle a assigné quatorze mille florins d'appointemens annuels au sieur Dunin Mieczynski, son Notaire, & sept mille au Régent Nowicki.

Il y eut gala à la Cour, le 5 de ce mois, à l'occasion de la Fête de Saint Frédéric dont le Roi de Prusse porte le nom.

On apprend que le Prince-Evêque d'Ermeland a été nommé par le Roi pour aller recevoir, au nom de Sa Majesté, l'hommage des Villes de Dantzick & d'Elbing, & que le Prince-Evêque de Cujavie se rendra à Thorn pour le même objet.

Sa Majesté se propose, dit-on, d'instituer deux nouveaux Ordres de Chevalerie, l'un sous le nom de Saint Stanislas, Evêque de Cracovie ; l'autre sous celui de Saint Ca-

simir. On ajoute qu'il y aura soixante Chevaliers du premier Ordre.

Le sieur Alexandrowitz, qui étoit parti d'ici pour aller résider à Constantinople en qualité de Ministre du Roi & de la République, ne s'est point rendu à sa destination & est revenu ici de Zobofza en Podolie où il s'étoit arrêté : on ne sçait point encore les raisons qui l'ont empêché de poursuivre sa route.

On fait beaucoup de levées de troupes dans les différens Palatinats de la Pologne pour le service de Sa Majesté.

De Coppenhague, le 23 Mars 1765.

Il a été notifié aux habitans de cette Capitale, par un Placard du 25 du mois dernier, que l'intention du Roi étoit de confier au Directoire Général de la Guerre le soin de la construction des Casernes pour la Garnison; qu'en conséquence, la Ville payeroit, en deux termes, pendant dix ans consécutifs, à commencer du 1^r Janvier dernier, quarante-cinq mille rixdales par année pour le logement des troupes; & qu'après ces dix années, cette contribution seroit réduite à la somme annuelle de trente-cinq mille rixdales.

Le 13 de ce mois, l'assemblée générale de la Banque fixa le dividende de l'année derniere à six pour cent. Les Intéressés de la Compagnie d'Afrique tinrent, le 15, une assemblée générale.

Les Directeurs de la Compagnie d'Asie ont fait publier qu'ils étoient informés que leur Vaisseau *la Reine Sophie-Magdeleine*, allant à la Chine, étoit parti de Cadix, le 7 Février dernier, en très-bon état; cet avis a détruit les bruits allarmans qui s'étoient répandus sur le sort de ce Bâtiment.

De Vienne, le 30 Mars 1765.

La Cour est aujourd'hui en grand gala à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Reine des Romains qui est entrée dans la vingt-septieme année de son âge.

Le Baron de Bibra, Chambellan de Leurs Majestés Impériales & Royale, se rendit à la Cour, le 23, avec un cortege nombreux, & y prit, au nom du Prince-Évêque de Basle, au pied du Trône de l'Empereur, l'investiture de cette Principauté. Il prononça à cette occasion les Discours ordinaires de demande & de remerciment.

De Dresde, le 22 Mars 1765.

Le Comte de Gersdorf, Comte du Saint Empire, Conseiller Actuel, & ci-devant Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Pologne & de Saxe auprès de celle de Russie, est mort ici ces jours derniers d'une attaque d'apoplexie & dans un âge très-avancé.

De Hambourg, le 29 Mars 1765.

On mande de Warsovie que les Juifs domiciliés en Pologne ont offert de payer à la Couronne une somme considérable par an pour être exempts de la capitation générale qui leur a été imposée.

De Berlin, le 29 Mars 1765.

Le Roi ne partira pour Konigsberg que vers le milieu du mois d'Avril prochain, temps où tous les Régimens de ses troupes seront complets.

Frédéric-Guillaume-Quirin de Forcade, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, Colonel & Chef d'un Régiment d'Infanterie & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, est mort en cette Ville, le 23 de ce mois, âgé de soixante-sept ans. Il étoit au service de la Maison Royale depuis cinquante-trois ans.

De Madrid, le 26 Mars 1765.

Le 19 du mois dernier, la Cour fut en gala au Palais Royal du Pardo à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Infante Dona Marie-Josephe. Le 23, le Roi & toute la Famille Royale revinrent du même Palais en cette Capitale.

Sa Majesté vient d'accorder à Don Antoine de Medrano y Mendoza, Gouverneur Perpétuel de la Ville de Guadalaxara, un Titre de Castille pour lui, ses enfans, héritiers & successeurs.

De Cadix, le 12 Mars 1765.

Le Vaisseau marchand Espagnol *la Notre-Dame de la Luz & Saint Mamez*, qui ne put pas sortir le 24 du mois dernier avec la Flotte de la Vera-Cruz, dont il faisoit partie, avoit mis à la voile le 9 de ce mois avec *le Bon-Conseil :* il essaya, ainsi que celui-ci, de rentrer dans cette Baye à cause du vent contraire, mais ne pouvant pas y parvenir, il cingla au large & fut hors de vue avant la fin du jour. On croit que comme il est seul il pourra bien arriver à la Vera-Cruz avant les autres Bâtimens de la Flotte.

Jean-Baptiste Panigo, Maréchal de Camp & Gouverneur de la Ville du Port Sainte-Marie, y est mort le 5 de ce mois, dans la cinquante & unieme année de son âge.

De Naples, le 16 Mars 1765.

La Frégate destinée à aller croiser dans le Golfe Adriatique doit partir, à ce qu'on assure, le 18 ou le 19 de ce mois au plus tard. On travaille à l'armement de six Chebecs, dont deux accompagneront cette Frégate & parcourront les Isles de la Dalmatie qui depuis le Traité des Vénitiens avec la Régence d'Alger servent de retraite aux Corsaires de ces Régences; deux autres iront croiser au Midi de la Sicile, & les deux derniers aux Présides de Toscane jusqu'à ce que les Galeres puissent mettre à la mer & les aller relever.

De Rome, le 20 Mars 1765.

Le Souverain Pontife, précédé du Sacré College, se rendit, le 17 de ce mois, à la Chapelle Pauline du Quirinal où après avoir, selon l'usage, béni la Rose d'Or, il assista à la Grand'Messe qui fut chantée par le Cardinal Ferroni, & entendit ensuite le Sermon que prononça le Procureur Général des Carmes.

Le 18, après la séance de la Rote, les deux derniers Auditeurs de ce Tribunal présenterent au Pape le Prélat Conti, de la Maison des Ducs de Poli, leur nouveau Confrere. Le Duc Mattei & le Prince Corsini se rendirent, le même jour, en grand cortege, au Palais Apostolique & firent part à Sa Sainteté du mariage conclu entre le premier de ces Seigneurs & la sœur du second.

Sa Sainteté a fixé au 27 de ce mois la tenue d'un Consistoire pour nommer aux différens Sieges vacans.

De Venise, le 22 Mars 1765.

Il est né, pendant le cours de l'année derniere, 4771 personnes, indépendamment de 406 enfans-trouvés, & le nombre des morts a été de 5185.

De Gênes, le 25 Mars 1765.

Le Gouvernement a résolu de nommer un Noble pour résider à l'avenir à la Cour de Vienne en qualité d'Envoyé: le sieur Jacques-Philippe Durazzo, fils du sieur Marcel, un des plus riches particuliers de cette Ville, a été choisi pour remplir cette commission, mais il ne paroît pas encore déterminé à l'accepter.

Hier, le sieur Ange de Ferrari, qui avoit été enfermé il y a environ cinq mois à la Tour de cette Ville, par ordre des Inquisiteurs d'Etat, a été condamné à un exil de trois ans dans le Royaume de Sicile & à une caution de mille écus d'or: il lui est ordonné de plus d'envoyer tous les six mois une attestation de son séjour dans la Sicile. On assure que le sieur Maurice, son frere, ci-devant Ministre de la République à la Cour de Vienne, d'où il a été rappellé, est actuellement à Milan, & qu'il se rendra delà à Florence où l'Empéreur l'a destiné à un emploi honorable.

De Londres, le 4 Avril 1765.

Le 1er de ce mois, le Comte de Buckingham, ci-devant Ambassadeur du Roi à la Cour de Russie, fut présenté à la Reine.

Le 22 du mois dernier, le Chancelier de l'Echiquier remit, par ordre du Roi, devant la Chambre des Communes, une copie d'une convention arrêtée & signée à Londres, le 27 Février dernier, entre le Roi & Sa Majesté Très-Chrétienne, avec un état de l'argent reçu à l'Echiquier par le Lord Barrington à compte de la somme qui reste due par la France pour l'entretien des prisonniers François qui avoient été faits pendant la derniere guerre.

Le 26, on proposa dans la Chambre des Pairs de mettre en Comité un Bill dont l'objet est de confirmer les possesseurs actuels de Baux Ecclésiastiques dans la paisible jouissance de ces Baux: le Bill fut rejetté à la pluralité de cinquante-six voix contre vingt-trois.

Le même jour, les Communes, délibérant en grand Comité sur les propositions relatives aux Manufactures de soie de ce Royaume, résolurent qu'il seroit imposé un droit additionnel de 8 schelings par livre pesant sur les soieries unies & les velours unis venant de tout autre Pays que de France, ainsi que sur les soieries & velours de France travaillés à fleurs, ouvragés, gauffrés ou ciselés; & un droit additionnel de 1 livre sterling 3 schelings par livre pesant sur ces dernieres étoffes venant de tout autre Pays que de France ou des Indes Orientales. La même Chambre, assemblée en Comité sur le subside & sur les moyens de le lever, résolut qu'un quart des annuités à 4 pour 100 accordées dans la troisieme année du regne de Sa Majesté sur certains billets de marine, d'avitaillement & de frêt de Vaisseaux de transport, & formant un capital de 3,483,553 livres 1 f. 10 d st. seroit remboursé le 25 Decembre prochain, & que pour acquitter ce payement il seroit accordé à part une somme de 870,888 liv. 5 f. 5 d. & demi st.; qu'il seroit employé au service de l'année

courante une somme de 135, 113 livres 5 f. un quart, restante à l'Echiquier au 10 Octobre 1764 du surplus du fonds d'amortissement, & 2, 100, 000 liv. sterling pris sur le produit du fonds d'amortissement. Le 28, les Communes approuverent ces mêmes résolutions.

On assure qu'une copie de tous les Traités subsistans entre le Roi & les Régences Barbaresques doit être remise dans peu sous les yeux de la Chambre des Communes.

Le Lord Vicomte Coote, fils aîné du Comte de Bellamont, est mort ici ces jours derniers.

Actions. Banque & Indes, *sans prix fixe.* Annuités à 3 pour 100 consolidées, 88 $\frac{7}{8}$. Annuités à 4 pour 100, consolidées, 100 $\frac{1}{4}$ à 101. Souscription, 86 $\frac{1}{2}$.

De Charles-Town dans la Caroline Méridionale, le 31 Janvier 1765.

De tous les Allemands qui sont arrivés ici d'Angleterre à bord du second Vaisseau, il n'en est mort aucun pendant le voyage, & il y en a eu très-peu de malades. Après quelques jours de repos, ils ont été transportés dans l'intérieur du Pays à Hillsboroug, qui est éloigné de cette Ville d'environ cent soixante-dix milles.

De la Haye, le 2 Avril 1765.

Les Etats Généraux ont nommé au Gouvernement de Bergopsom le Baron Bernard Lewe, Lieutenant-Général d'Infanterie & Commandant de Tournay.

De Versailles, le 10 Avril 1765.

Le 7, Leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Sophie & Louise, ainsi que du Duc de Chartres, entendirent la Grand'Messe qui fut chantée par la Musique du Roi dans la Chapelle du Château. L'Evêque de Beziers officia, & la quête fut faite par la Princesse de Tingry. Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois, ainsi que Madame Victoire, entendirent l'Office dans la Tribune.

Le Roi vient d'accorder au Comte de Mailly la survivance de la charge de premier Ecuyer de Madame la Dauphine, dont le Comte de Mailly, Marquis de Nesle, son pere, est pourvu.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Maubuisson, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Paris, à la Dame de Jarente-Senas, Abbesse de Benisson-Dieu, & celle de Saint Jean du Buits, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Saint Flour, à la Dame de la Roche-Lambert, Religieuse à l'Abbaye de Cusset.

Le Chevalier de Pres de Crassied prêta serment, le 8, entre les mains de Sa Majesté, pour la Lieutenance de Roi de Bourgogne au Comté de Charolois.

De Paris, le 12 Avril 1765.

Constantin-Louis d'Estourmel, Grand-Croix de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Grand Bailli de la Morée, Commandeur de Saint Jean de Latran, & des Commanderies de Boncourt & Serincourt, est mort en cette Ville, le 6 de ce mois, âgé de soixante-quatorze ans.

Adelaïde-Emilie, seconde fille de feu Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de la Rochefoucauld-Roye, Duc d'Enville, Lieutenant-Général des Armées Navales, & de Marie-Louise-Nicole de la Rochefoucauld, est morte ici, le 7, dans la vingtieme année de son âge.

On a appris que la Baronne de Breteuil, épouse de l'Ambassadeur du Roi à la Cour de Suede, étoit morte de la petite vérole, à Stockolm, le 14 du mois dernier, dans la vingt-huitieme année de son âge. Elle étoit dans le huitieme mois de sa grossesse; le jour de sa mort elle est accouchée d'une fille qui est venue au monde sans accident.

Le sieur Allard, de l'Académie Royale d'Angers & de la Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Auxerre, ouvrira, le 20 de ce mois, un cours de Physique Expérimentale. Les personnes qui voudront le suivre se feront inscrire chez lui, rue des Maçons, en entrant par celle des Mathurins.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 12 Avril 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 15 AVRIL 1765.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 18 Mars 1765.

CEs jours derniers, le Roi prit le divertissement d'une course de bague : le cheval sur lequel il étoit monté tomba & se cassa la jambe en passant sur un petit Pont : heureusement Sa Majesté ne s'est fait aucun mal.

Les Juifs font travailler avec beaucoup d'activité à la fabrique des coins & des instrumens propres à battre monnoie. Les especes d'or & d'argent & celles de bas aloi seront frappées en cette Ville, ainsi qu'à Thorn, à Elbingue & à Bromberg.

Le Baron de Sacken est arrivé de Dresde en cette Ville d'où il doit se rendre bientôt à Petersbourg.

De Stockolm, le 22 Mars 1765.

Deux Employés de la Banque du Royaume viennent d'être mis aux arrêts pour des malversations commises dans l'exercice de leur emploi.

On mande de Carlscrona que la femme d'un Bas-Officier au service de l'Amirauté est accouchée, le 26 Février, de trois garçons qui ont été nommés Gustave, Charles & Frédéric-Adolphe, du nom de chacun des trois Princes Royaux de Suede. Ces trois jumeaux ont été inscrits sur le champ pour la Marine Militaire.

De Vienne, le 3 Avril 1765.

Le 24 du mois dernier, l'Empereur, le Roi des Romains & l'Archiduc Léopold, ainsi que le Cardinal Migazzi, assisterent à l'Office Divin dans la Maison Professe des Jésuites. Ils entendirent, le même jour, les Vêpres que l'Ordre de la Toison d'Or fit chanter dans la Chapelle de la Cour à l'occasion de la Fête de l'Annonciation. Le lendemain, le même Ordre fit célébrer le Service Divin dans la Chapelle de Lorette.

Le 30, jour anniversaire de la Reine des Romains, l'Empereur & l'Impératrice-Reine, accompagnés de la Famille Impériale, ainsi que du Prince Charles & de la Princesse Charlotte de Lorraine, & précédés des Grands Officiers, de leurs Ministres, des Conseillers d'Etat & de leurs Chambellans, se rendirent de leurs appartemens à celui de Sa Majesté & revinrent avec Elle dîner en public dans le grand Sallon : le soir, il y eut grand appartement au Palais.

Lundi dernier, le Comte de Hoenshroeck, Chanoine de la Cathédrale de Liege & Chancelier du Prince-Evêque de cette Ville, se rendit à la Cour pour y prendre, au nom du Prince son Maître, l'investiture de cette Principauté. Il fut introduit dans le grand Sallon, avec les cérémonies accoutumées, & prononça, au pied du Trône, un Discours Latin auquel le Comte de Colloredo répondit au nom de l'Empereur. Ce Chanoine étoit accompagné du sieur de Suanasini, Conseiller du Prince-Evêque de Liege & son second Ministre Plénipotentiaire. Tous deux prononcerent à haute voix le serment accoutumé; & le sieur Suanasini fit le Discours de remercîment.

Ces jours derniers, il arriva ici de Naples un exp. c chargé d'apporter le portrait du Roi d. s Deux Siciles : cette circonstance fait présumer qu'il se négocie un prochain mariage entre Sa Majesté Sicilienne & l'une des Archiduchesses.

Le Comte Léopold de Palfy, Feld-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine, & le Comte Jean Czacki, Commissaire Provincial, ayant été proposés par Sa Majesté Impériale & Royale & acceptés par les Etats de Hongrie pour Conservateurs de la Couronne, prêterent, le 15 du mois dernier, le serment accoutumé entre les mains du Comte François Esterhasi, Chancelier du Royaume & Commissaire Royal à Presbourg. Cette cérémonie se fit avec beaucoup d'éclat en présence de l'Archevêque de Colocza, des Evêques de Raab & d'Erlau, & des Grands Officiers & principaux Seigneurs de Hongrie. L'Impératrice-Reine a confirmé de son seing les quarante-sept Articles de la Diete de Presbourg dont les séances sont par ce moyen terminées.

Le Prince-Evêque d'Olmutz est arrivé ici il y a quelques jours pour demander à l'Empereur l'investiture du Temporel de son Evêché. Le Baron de Penckler, Ministre de cette Cour auprès de la Porte, a, dit-on, demandé son rappel à Leurs Majestés Impériales & Royale.

On mande de Bohême que plusieurs Corps de troupes Prussiennes défilent des frontieres de Silésie vers la Forteresse de Glatz : il y a apparence que cette marche est relative à la revue générale qui doit se faire de ces troupes aux environs de cette Forteresse.

Jean-Laurent Gasser, Conseiller de la Régence & Professeur d'Anatomie en l'Université de cette Ville, est mort hier, dans la quarante-deuxieme année de son âge.

La nommée veuve Bichler est morte ici, le 30 du mois dernier, âgée de cent trois ans.

De Hambourg, le 29 Mars 1765.

On mande de Stockolm qu'un Gentilhomme Suédois, nommé Gronhagen, a présenté aux Ordres du Royaume un Mémoire par lequel il expose l'état de misere dans lequel se trouve un grand nombre de Manufacturiers qu'on a fait venir à grands frais des Pays étrangers, lesquels se trouvent sans travail & ne peuvent subsister à cause de la cherté des vivres & des matieres dont ils ont besoin pour entretenir des Manufactures. La Députation Secrete du Commerce & des Manufactures a été chargée d'examiner ce Mémoire & de faire son rapport des arrangemens qu'elle aura trouvés les plus capables de remédier aux inconvéniens dont on se plaint.

De Cadix, le 26 Mars 1765.

Les deux Vaisseaux Suédois de la Compagnie de Gothenbourg, qui sont destinés pour Canton & qui étoient de relâche en ce Port, ont mis à la voile, le 12, pour continuer leur route : ils ont embarqué ici 646, 000 piastres fortes pour le compte de ladite Compagnie.

Suivant des lettres de Gibraltar, en date du 23 de ce mois, les Hollandois ont obtenu, par leurs sollicitations & au moyen des riches présens qu'ils ont faits au Roi de Maroc & à ses Ministres, le rappel du sieur Demetrio Coletty à la Cour de ce Prince, où il résidoit en qualité de Consul des Etats Généraux & d'où il avoit eu ordre de sortir dans l'espace de trois jours sous peine de la vie. Ce Consul qui, en vertu de son rappel, sera pleinement rétabli dans les fonctions de son Consulat, étoit encore le 23 à Gibraltar d'où il se préparoit à partir pour Tetuan : lorsqu'il y sera arrivé, il se rendra sur le champ à Maroc pour se remettre dans les bonnes graces du Prince Maure à qui il offrira de nouveaux présens. Les mêmes avis ajoutent que le Navire François *la Syrene*, pris au mois de Septembre dernier par une Galiote de Tetuan & conduit à Larache, est actuellement armé & doit sortir de ce dernier Port au mois de Mai prochain. Il sera monté de vingt-quatre canons & aura deux cents hommes d'équipage.

De Naples, le 23 Mars 1765.

La Frégate de guerre & les deux Chebecs destinés à aller croiser dans le Golfe Adriatique ont mis à la voile le 19 de ce mois ; les deux autres Chebecs qui doivent établir leur croisiere sur les côtes de la Sicile sont partis hier.

On assure que la Cour va réformer les Galeres, & qu'elle fera construire six nouveaux Chebecs pour aller croiser contre les Barbaresques dans la Méditerranée.

Ces jours derniers, le feu prit à une petite Galiote dans le bassin où mouillent les Galeres. On eut heureusement le temps de la séparer des autres Bâtimens, & d'éviter par ce moyen que l'incendie ne se communiquât à l'Arsenal au milieu duquel ce bassin est situé.

De Rome, le 27 Mars 1765.

Le Souverain Pontife se rendit, le 24 de ce mois, à la Chapelle Pauline du Quirinal où il assista, avec le Sacré College, à la Grand'-Messe qui fut célébrée par le Prélat Pirelli, Evêque-Assistant du Trône Apostolique, ainsi qu'au Sermon que prononça ensuite le Procureur Général de l'Ordre des Servites. Le lendemain, jour de l'Annonciation, Sa Sainteté, ayant dans son carrosse les Cardinaux Antonelli & Negroni, alla en grand cortege à l'Eglise de la Minerve où Elle entendit l'Office Divin célébré par le Cardinal Ganganelli. Les filles que la Confrairie de l'Annonciation est dans l'usage de doter ce jour-là firent la Procession après laquelle elles furent admises à baiser les pieds du Saint Pere.

De Florence, le 29 Mars 1765.

La Reine d'Espagne, qui a bien voulu être la marreine de l'enfant dont l'épouse du Marquis de Viviani, chargé des affaires du Roi des Deux-Siciles auprès de cette Régence, est accouchée il y a quelque temps & qui a eu pour parrein le Duc de Parme, a envoyé à cette Dame une magnifique montre à répétition enrichie de rubis & de diamans.

De Londres, le 5 Avril 1765.

Avant-hier, le Roi, dont la santé est parfaitement rétablie, assista à un Grand Conseil.

Le 2 de ce mois, les Seigneurs approuverent quelques arrangemens relatifs au procès du Lord Byron. Ils résolurent aussi de supplier le Roi par une Adresse de vouloir bien faire mettre des Gardes & des Sentinelles auprès du lieu où se rendra le jugement. On présenta ensuite à la Chambre, de la part de ce Lord, une Requête dans laquelle il prie qu'on lui donne des Avocats & un Procureur pour plaider sa cause; qu'on permette l'admission de ses témoins & qu'on lui délivre une copie de l'Acte d'accusation portée contre lui: on lui a accordé sur le champ toutes ces demandes.

Le même jour, les Communes, délibérant en Comité sur le subside, résolurent d'accorder 248, 259 liv. 17 s. 1 d. & demi st. pour aider à liquider les dépenses faites pour des provisions fournies à l'armée alliée, en Allemagne, pendant la derniere guerre; & elles ordonnerent que la somme de 251, 740 liv. 2 s. 7 d. trois quarts st. restituée au Gouvernement par ceux qui avoient fait des marchés avec l'armée, seroit appliquée au payement des mêmes dépenses: cette Chambre destina en même temps 38, 000 liv. st. pour l'entretien de l'Hôpital des Enfans-Trouvés pendant l'année 1765.

De la Haye, le 9 Avril 1765.

Les Etats Généraux ont nommé au Gouvernement de Tournay, vacant par la promotion du Lieutenant-Général Lewe à celui de Bergopsom, le sieur George de Villegas, Lieutenant-Général d'Infanterie, qui vient de prêter serment en cette qualité.

Ces jours derniers, les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales tinrent leur assemblée générale de dix-sept dans laquelle ils résolurent de distribuer aux Intéressés, le 13 Mai prochain, une répartition de 17 & demi pour 100.

Plusieurs personnes étant arrivées en cette Ville ou sur le point de s'y rendre pour faire inoculer leurs enfans, le Magistrat a craint que la petite vérole, qui n'y est point répandue, ne s'y communiquât par le moyen de l'inoculation. En conséquence, il a été défendu par une Ordonnance, datée du 2 de ce mois, à tous Médecins & Chirurgiens établis dans cette Ville d'inoculer qui que ce soit sans en avoir préalablement donné connoissance audit Magistrat.

De Versailles, le 13 Avril 1765.

Le Duc de Rohan, étant revenu de Bretagne, a été présenté au Roi, le 8, ainsi que la Duchesse de Rohan, par le Maréchal Duc de Richelieu.

Le sieur d'Acarq, des Académies d'Arras & de la Rochelle, eut l'honneur de présenter, le 10, à Monseigneur le Duc de Berry, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois le premier Tome des *Vies des Hommes & des Fem-*

mes Illustres d'Italie, depuis le rétablissement des Sciences & des Beaux Arts, traduites d'après un Manuscrit Italien du sieur Sanseverino. Cet Ouvrage est dédié à Monseigneur le Duc de Berry.

De Paris, le 15 Avril 1765.

Le sieur d'Enneval, Gentilhomme de Normandie, très-exercé à la chasse du loup, est parti il y a quelque temps, avec des chiens dressés à cette chasse, pour se rendre dans le Gevaudan. On a eu avis qu'il avoit vu la bête féroce & l'avoit suivie plusieurs fois : ses chiens ont donné dessus avec beaucoup d'ardeur, mais il n'a pu encore l'approcher d'assez près pour l'attaquer. Cet animal marche sans cesse, n'a point de retraite connue & disparoît quelquefois pendant huit ou dix jours sans qu'on en entende parler ; ces circonstances, jointes au mauvais temps & aux difficultés des chemins, en rendent la chasse difficile ; cependant, il y a tout lieu de croire que le sieur d'Enneval, secondé par tous les Gentilshommes du voisinage, parviendra enfin à délivrer le Pays de ce fléau redoutable. On n'a cessé de faire des chasses particulieres : plusieurs étrangers se sont rendus dans le Gevaudan & ont joint leurs efforts à ceux des habitans de la Province pour concourir à cette expédition.

Il a été fait, dans l'Hôtel de Ville, en présence des Prévôt des Marchands & Echevins, les 18, 19 & 20 Mars dernier, un second tirage des N^os des reconnoissances de l'emprunt de cinquante millions. Les coupons & les reconnoissances dudit emprunt, échus par ce deuxieme tirage, seront acquittés à la Caisse des Amortissemens, chez le sieur Blondel de Gagny, Trésorier de ladite Caisse, tous les Lundis de chaque semaine. Le 22 de ce mois, on y acquittera depuis le N° 1^r jusqu'au N° 5000 ; le 29, depuis le N° 5001 jusqu'au N° 10000 ; le 6 Mai suivant, depuis le N° 10001 jusqu'au N° 15000 ; le 13, depuis le N° 15001 jusqu'au N° 20000 ; le 20, depuis le N° 20001 jusqu'au N° 25000 ; le 3 Juin, depuis le N° 25001 jusqu'au N° 30000 ; & enfin, le 10, depuis le N° 30001 jusqu'au N° 34859. Le total de ce remboursement est de 3, 571, 260 liv. Le Bureau sera ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à midi, Place de Louis le Grand.

Catherine-Nicole Gruyn, veuve de Louis Dominique de Cambis de Velleron, Comte de Cambis, Chevalier Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & son Ambassadeur à la Cour d'Angleterre & à celle de Sardaigne, Gouverneur de Sisteron & de Villeneuve-lès-Avignon, & Commandant pour le Roi dans la Province du Dauphiné, est morte ici, le 10 de ce mois, dans la soixante-troisieme année de son âge.

Louis-René Picon, Comte d'Andrezel, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint Louis & de Saint Lazare, est mort, âgé de cinquante-deux ans, au Fort Blins sur Salins dont il étoit Commandant pour le Roi. Il étoit fils cadet du feu Vicomte d'Andrezel, Conseiller d'Etat, mort Ambassadeur à la Porte, & de Françoise-Therese de Bassompierre.

COURS DES EFFETS COMMERÇABLES.

Du Samedi 13 Avril 1765.

	Livres.
ACTIONS des Indes remplies de 400 liv. . .	1200
Billets d'Emprunt . . .	440
Promesses au denier 20 .	$10\frac{1}{4}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
Idem. à 4 pour cent. . .	33. $\frac{1}{2}$. 33 p. $\frac{0}{0}$ p.
Actions des Fermes . .	985
Annuités.	440
Coupons.	87
Duplicata	75
50 millions	$14\frac{1}{2}$. 14. $14\frac{1}{2}$. $14\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$. p.
Canada	33 $32\frac{1}{2}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
Colonies extraordinaires 1759	$15\frac{1}{2}$. p. $\frac{0}{0}$. p.

Les autres Effets, sans prix fixe.

On trouve chez G. Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques, *l'Esprit de M. Nicole.* Le prix est de 2 liv. 10 s. en feuille avec le portrait qui se vend aussi séparément.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 15 Avril 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 19 AVRIL 1765.

De Petersbourg, le 12 Mars 1765.

L'IMPÉRATRICE se propose de former l'été prochain un Camp à Czarsko Zelo où l'on commence à transporter le Palais de bois qu'occupoit l'Impératrice Elisabeth.

Le Baron de Knigge, Maréchal de la Cour du Duc de Biren, eut, le 9 de ce mois, son audience de congé de l'Impératrice.

Le Marquis de Bausset, qui vient résider en cette Cour en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien, est retenu à Memel où la Marquise son épouse est tombée malade.

De Coppenhague, le 30 Mars 1765.

On a mis aujourd'hui en vente par enchere les Terres appartenantes au Roi & dépendantes du Château de Frédérichsberg.

Sa Majesté a créé dans le Régiment de ses Gardes deux nouvelles Compagnies, dont l'une a été donnée au Comte de Molke, Major dans le même Régiment, & l'autre au Comte de Schmettau, actuellement au service de France.

La prime que l'on a eu à payer, relativement à la Caisse d'Assurance Générale contre le feu établie par l'Ordonnance du 13 Janvier 1761 pour les Villes de Province & les possessions de campagne, n'a monté qu'à environ 8 schelings par année. On peut juger par-là de l'utilité de cet établissement.

De Vienne, le 6 Avril 1765.

Leurs Majestés Impériales & Royale Apostolique, ainsi que le Roi & la Reine des Romains, les Archiducs & les Archiduchesses, ont assisté pendant cette semaine aux cérémonies consacrées par l'Eglise. Le Jeudi Saint, après le Service Divin, l'Empereur, accompagné des Archiducs, lava les pieds à douze pauvres vieillards qui furent servis à table par Sa Majesté Impériale & par Leurs Altesses Royales. L'Impératrice, accompagnée des Archiduchesses & de la Princesse Charlotte de Lorraine, fit la même cérémonie pour douze vieilles femmes. Le Roi & la Reine des Romains laverent aussi les pieds à douze vieillards & à douze vieilles femmes après les avoir servis à table.

Le Comte Antoine Szeckeni, Feld-Maréchal-Lieutenant & Colonel Propriétaire d'un Régiment de Houssards, vient d'être nommé Conseiller-Intime-Actuel.

On fait de grands préparatifs pour le voyage d'Inspruck. Trois Bateaux chargés de meubles & d'effets sont prêts à partir pour cette Ville.

D'Eisenach, le 30 Mars 1765.

On a eu avis ici le 27 de ce mois que le feu avoit pris dans la Ville de Creutzbourg : on y envoya inutilement du secours : un vent du Sud Est donna tant d'activité aux flammes qu'en très-peu d'heures cette Place fut presqu'entierement réduite en cendres. Les habitans n'ont pu sauver qu'une très-petite partie de leurs effets.

De Lisbonne, le 26 Mars 1765.

Le Roi partit, le 21 de ce mois, pour

Villa-Nova de Raynha pour aller voir ses haras, & revint ici le 23.

Hier, Sa Majesté reçut, avec les cérémonies accoutumées, les faucons que lui a envoyés le Grand Maître de Malte : le Chevalier qui a eu l'honneur de les lui présenter, & qui est Portugais, a reçu de Sa Majesté le présent ordinaire de dix mille livres.

On a répandu ici il y a quelques jours, sous le nom de la Mere Prieure du Monastere du Saint Sacrement une lettre pleine de visions & de prédictions funestes, & propre à exciter parmi le Peuple des terreurs dangereuses; on y annonçoit que la nuit du 24 de ce mois, étant l'époque anniversaire de l'institution de l'Eucharistie, il étoit nécessaire d'ouvrir toutes les Eglises & d'y exposer le Saint Sacrement, & que tous les Fideles devroient s'y rendre pour fléchir la justice de Dieu dont la main étoit prête à s'appesantir sur cette malheureuse Ville. Plusieurs Couvens avoient en conséquence résolu d'exposer pour ce temps-là le Saint Sacrement & avoient annoncé des Prieres publiques, ce qui fit une si grande impression sur les esprits, que la plus grande partie du Peuple paroissoit déjà disposée à abandonner Lisbonne. Le Provincial de l'Ordre de Saint Dominique se hâta d'envoyer, le 20, aux Supérieurs de toutes les Maisons de son Ordre une lettre circulaire par laquelle il leur défendit de rien innover dans le Service Divin. Le lendemain, le Comte d'Oeyras fit venir chez lui les Supérieurs des autres Maisons Religieuses à qui il intima les mêmes ordres; &, le même jour, la Cour fit arrêter les Peres Jean des-Neiges & Jean de Saint-Paul, l'un Missionnaire, & l'autre Confesseur des Religieuses du Saint Sacrement, lesquels ont tenu une conduite suspecte. La Supérieure de ce Couvent s'est déclarée auteur de la lettre en question, mais en a désavoué l'impression. Le 24 & le 25, les troupes ont été sous les armes pour prévenir les désordres qui pourroient arriver.

De Madrid, le 5 Avril 1765.

Le Dimanche des Rameaux, le Roi, accompagné des Grands de son Royaume & des principales personnes de sa Cour, assista à la Bénédiction des Palmes qui fut faite dans la Chapelle du Palais par le Cardinal Patriarche, & y entendit la Messe de la Passion qui fut chantée par la Musique de Sa Majesté.

Avant-hier, la Cour fut en gala à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Reine de Portugal.

Sa Majesté a ordonné que l'on distribuât, pour cette année, aux créanciers de la Couronne un quart pour cent des sommes qui leur sont dues, & que ce payement se fit dans la forme accoutumée.

Dona Ursule Truxillo est morte dans la Ville d'Antequera âgée de quatre-vingt-dix-neuf ans : elle a vu ses descendans jusqu'à la quatrieme génération.

De Cadix, le 28 Mars 1765.

Le Vaisseau de guerre Hollandois *le Saint-Martin Dick*, commandé par le sieur Cornelius Vis, est parti de ce Port le 17 pour la Zéelande.

La Barque, qui étoit sortie d'ici le 24 du mois dernier avec la Flotte Espagnole & qui l'a suivie jusqu'aux Isles Canaries, est rentrée ici il y a quelques jours. Suivant son rapport, la Flotte a doublé ces Isles le onzieme jour de sa navigation & a fait route pour la Vera-Cruz avec un vent favorable.

Il est arrivé des ordres de la Cour pour l'expédition des Vaisseaux des *Assogues* qu'on a coutume de faire partir pour la Vera-Cruz quelques mois après le départ de la Flotte : ils seront au nombre de cinq.

On a appris de Gibraltar les nouvelles suivantes. D'après les ordres que le Roi de Maroc avoit fait donner au Consul Danois résidant à Salé de sortir de ses Etats avant la fin du mois de Mai, ce Consul partit pour Maroc où il fut introduit à l'audience du Prince Maure qui d'abord ne le reçut pas favorablement : cependant les démêlés qui avoient donné lieu à la résolution du Roi de Maroc furent appaisés par l'entremise de Muley Dris, premier Ministre de la Cour de ce Prince, moyennant la condition imposée aux Danois de faire bâtir une Maison de Commerce à Mogador & de s'y établir. Le Roi de Maroc a promis que tous les étrangers qui voudront aller charger à Mogador toute autre denrée que du bled y jouiroient des franchises des droits de sortie & de ceux d'encrage pour

les Bâtimens. Reis Mahomet, Envoyé de ce Prince, est arrivé de Londres à Gibraltar. Il étoit d'abord venu dans cette derniere Ville demander au Gouverneur, de la part de son Maître, le secours de quelques Vaisseaux Anglois pour relever un Chebec Maure que les François ou les Espagnols firent échouer l'année derniere sur la côte de Tetuan. Le Gouverneur le renvoya à la Cour de Londres qui le renvoya elle-même au Gouverneur de Gibraltar; mais celui-ci ne paroît pas disposé, dit-on, à lui accorder sa demande. Il y a depuis deux mois dans le Port de Gibraltar un Navire Suédois chargé de munitions & d'agrêts pour le Roi de Maroc, lequel a, dit-on, été retenu jusqu'à présent dans ce Port par la crainte d'être intercepté par les Gardes-Côtes Espagnoles.

De Turin, le 6 Avril 1765.

Aujourd'hui, à cinq heures du matin, la Duchesse de Savoie est accouchée très-heureusement d'un Prince. Les Ambassadeurs & Ministres Etrangers ont assisté à la cérémonie du baptême qui s'est faite à dix heures en présence de toute la Cour; le Prince nouveau né a été tenu sur les Fonts par le Prince de Piémont & par Madame Félicité, troisieme fille du Roi; il a été nommé Charles-Félix-Joseph-Marie & portera le nom de Duc de Genevois.

De Londres, le 12 Avril 1765.

Avant-hier, le Roi revint de Richmond au Palais Saint-James où la Cour fut nombreuse & brillante; Sa Majesté retourna le même jour à Richmond.

Suivant les dernieres nouvelles qu'on a reçues de l'Amérique Septentrionale, il s'est élevé à Quebec & à Montréal des querelles très-vives entre les troupes & les habitans, & l'on craint que ces démêlés n'occasionnent des troubles dont les suites pourroient être dangereuses.

La Littérature Angloise vient de faire une perte considérable par la mort du Docteur Edouard Young, Secrétaire du Cabinet de la Princesse Douairiere de Galles & Auteur de plusieurs Poésies célebres & estimées.

Lady Vicomtesse de Molineux est morte ici le 1er de ce mois.

Le sieur Deere, qui avoit été Chapelain de la Marine Royale sous le regne de la Reine Anne, est mort, ces jours derniers, âgé de cent deux ans.

Actions. Indes, 151 ½. Banque & Annuités à 3 pour 100 *sans prix fixe.* Annuités à 4 pour 100, consolidées, 101. Souscription, 86 ½.

De la Haye, le 11 Avril 1765.

Il est arrivé ce matin en cette Ville un courier dépêché de Leeuwaerde, qui a apporté au Prince Stadhouder la nouvelle de la mort de la Princesse Douairiere de Nassau-Dietz son ayeule, qui y est décédée, le 9 de ce mois, âgée de soixante-dix-sept ans. Son Altesse a reçu à cette occasion les complimens des différens Corps de l'Etat & des principales personnes de la Noblesse. Elle prendra Dimanche prochain le deuil pour six mois.

De Versailles, le 17 Avril 1765.

Leurs Majestés & la Famille Royale signerent, le 13 de ce mois, le contrat de mariage du sieur Senac de Meilhan, Maître des Requêtes, fils du premier Médecin du Roi, avec Demoiselle Marchand de Varennes, fille du sieur Marchand de Varennes, Maître d'Hôtel du Roi. Le lendemain, Elles signerent aussi celui du Comte de Mailly, premier Ecuyer de Madame la Dauphine en survivance, avec Demoiselle d'Hautefort; & celui du Marquis de Genlis avec Demoiselle de Villemeur.

La Princesse de Guemené est accouchée, le 13, d'une fille.

Le Duc & la Duchesse d'Aiguillon, étant de retour de Bretagne, ont été présentés, le 13, à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

De Paris, le 19 Avril 1765.

Le Roi, touché de la situation de la malheureuse Famille Calas, vient de lui accorder trente-six mille livres qui seront distribués de la maniere suivante: six mille livres à la veuve Calas en forme de gratification; six mille pour les dépenses de son voyage & autant pour les frais du procès; six mille livres à chacune de ses filles, mille écus à son fils & autant à sa servante.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres tint, le 16, sa séance publique d'après Pâques. Le sieur le Beau, Secrétaire Perpétuel, annonça que le Prix qui avoit été

proposé pour cette année seroit remis pour l'assemblée publique de Pâques 1767 ; parce que les Mémoires qui ont été envoyés à l'Académie ne lui avoient pas paru remplir toute l'étendue du Sujet. Elle propose d'examiner cette question : *Par quelles causes & par quels degrés les Loix de Licurgue se sont-elles altérées chez les Lacédémoniens, jusqu'à ce qu'elles aient été anéanties ?* Le Prix sera double & consistera en deux Médailles d'or chacune de la valeur de quatre cents livres. Le sieur le Beau proposa ensuite pour le Prix de la Saint Martin 1766 l'examen de ces questions : *Quels étoient en Egypte, avant le regne des Ptolemées, les habillemens des deux sexes ? Y avoit-il quelques marques extérieures pour distinguer les Magistrats des autres Citoyens ? Quelle étoit la forme des Temples & des autres Edifices ? De quels Bateaux se servoit-on sur le Nil ? Quelles étoient les cérémonies usitées dans les fêtes publiques & dans les funérailles ? Quels sont les animaux, les plantes & les autres objets que les Artistes peuvent employer pour caractériser l'Egypte ?* Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres. Après ces annonces, on lut les Mémoires suivans : 1°. *La Préface qui doit être mise à la tête de la Traduction des différens Ouvrages de Zoroastre ;* par le sieur Anquetil. 2°. *Un Mémoire qui tend à prouver que les Nations Payennes civilisées n'ont jamais ignoré le vrai Dieu ;* par l'Abbé Batteux. 3°. *Des Recherches sur l'origine de l'ancien Culte Religieux des Grecs ;* par l'Abbé Foucher. 4°. *La Traduction de la cinquieme Ode Pythique de Pindare ;* par le sieur Chabanon.

Dans la nuit du 8 au 9 de ce mois, vers les dix heures du soir, on a ressenti à Limoges une légere secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un bruit sourd semblable à celui d'une voiture qui roule dans l'éloignement ; ce bruit paroissoit venir du côté de l'Orient & a duré près de quatre minutes.

Mademoiselle de Sens, Princesse du Sang, est morte en cette Ville, le 15 de ce mois, vers les huit heures du matin, âgée de cinquante neuf ans, sept mois. Cette Princesse, qui se nommoit Elisabeth-Alexandrine de Bourbon-Condé, étoit fille de Louis, Duc de Bourbon-Condé, Prince du Sang, Grand-Maître de la Maison du Roi & Gouverneur du Duché de Bourgogne, mort le 4 Mars 1710 ; & de Louise-Françoise de Bourbon, légitimée de France, fille du feu Roi, morte le 16 Juin 1743. Le Roi prendra le deuil à cette occasion, Samedi 20 de ce mois, pour douze jours.

COURS DES EFFETS COMMERÇABLES.
Du Mercredi 17 Avril 1765.

	Livres.
ACTIONS des Indes remplies de 200 liv. . . .	1197. 10 f. 1200
Idem. remplies de 400 liv.	1397. 10 f.
Promesses au denier 20 .	$10\frac{1}{4}$ p.
Idem. à 4 pour cent . .	33 p.
Actions des Fermes . .	985
Annuités	440. 41
Coupons	87
Lot de la troisieme Loterie Royale	8e tirage 16 p.
Quatrieme Loterie Royale. Epoques	4e à 6. 12. 16 p.
Duplicata	70
Amortissemens	$9\frac{1}{4}$ p.
Deux sols pour livre . .	9 p.
50 millions	$14\frac{1}{4}$. $14\frac{1}{4}$. p.
Canada	$3\frac{1}{2}$.
Colonies extraordinaires 1759	15 p.

Le sieur Brisson, de l'Académie Royale des Sciences, commencera, vers la fin de ce mois, un nouveau Cours de Physique Expérimentale : ceux qui voudront y assister se feront inscrire chez lui, au College de Navarre, rue & Montagne Sainte-Genevieve.

On trouve chez Ganeau, rue & près l'Eglise Saint Severin, & chez Panckoucke, rue & à côté de la Comédie Françoise, *l'Histoire Civile, Ecclésiastique & Littéraire de la Ville & du Doyenné de Mondidier, par le P. Daire, Célestin, de l'Académie de Rouen*

Cours de Mathématiques à l'usage des Gardes du Pavillon & de la Marine, par M. Bézout, de l'Académie Royale des Sciences, Examinateur des Gardes du Pavillon & de la Marine, & Censeur Royal. Seconde Partie, chez Musier fils, Quai des Augustins, à Saint-Etienne.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 19 Avril 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 22 AVRIL 1765.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 27 Mars 1765.

ON continue de retrancher, d'après les ordres du Roi, les dépenses superflues de sa Maison & de sa table.

Ces jours derniers, le Comte de Brühl, Staroste de cette Ville, prêta de nouveau, conformément à la nouvelle constitution, son serment en cette qualité, entre les mains du Comte Opolinski, Palatin de Masovie, & en présence du Chambellan du Palatinat & d'un grand nombre de Gentilshommes.

Le Comte Moczinski, chargé de la direction des monnoies, a fait avec le Négociant Töpper & un Juif une convention par laquelle ces deux derniers se sont engagés à fournir, l'un la quantité d'argent, & l'autre celle de cuivre nécessaires pour frapper deux sortes d'especes.

Un courier expédié de Constantinople par le sieur Stankiewitz a été arrêté à Kaminieck & conduit ici; il étoit chargé de plusieurs dépêches pour le Comte Branicki, Grand Général de la Couronne, & entr'autres d'une lettre du Grand Visir à ce Sénateur.

De Stockolm, le 29 Mars 1765.

La Cour continue de séjourner à Ulrihcsdal. La Reine a été indisposée pendant quelques jours, mais la santé de Sa Majesté commence à se rétablir. Le Prince Gustave, ainsi que le Prince Frédéric son frere & la Princesse leur sœur, ont la rougeole, & le Prince Charles est attaqué de la fievre. Les maladies sont très-multipliées dans cette Capitale.

Il y a eu, le 23 de ce mois, un *Plenum* dans lequel on a résolu de former une grande Députation composée de deux cents cinquante personnes. Elle differe du Comité Secret auquel on ajoutera par ce moyen cent cinquante personnes, en ce que les Paysans, exclus de ce Comité, seront admis au nombre de cinquante au nouveau Tribunal. On a arrêté, le 27, dans un autre *Plenum*, les instructions qui doivent servir de regle à cette grande Députation. Le même jour, le Clergé a envoyé aux trois autres Ordres assemblés des Députés chargés de les engager à abolir les Prieres publiques qui se disent tous les ans en actions de graces de la découverte de la conspiration de 1756 : on n'a point encore répondu à cette proposition.

Depuis que les Etats ont fait arrêter deux riches Négocians, qui ont conclu avec la Couronne des marchés dont ils ont eu des décharges & sur lesquels on a jugé à propos de faire des recherches, toutes les opérations du commerce avec l'étranger sont suspendues dans ce Royaume.

De Hambourg, le 5 Avril 1765.

On a cru devoir annoncer l'avis suivant dont l'utilité paroît mériter l'attention du Public. Une femme de la Ville d'Altona, successivement mere de quinze enfans, avoit perdu les neuf premiers dans le temps où leurs dents étoient prêtes à sortir; elle sauva les six derniers dans ces momens critiques en imaginant de faire usage du miel vierge : elle s'en servoit de la maniere suivante. Aux approches des dents & à la premiere marque de douleur qui les annonce, elle frottoit plusieurs fois le jour les gencives de l'enfant avec le doigt enduit de miel ou avec un linge qui en étoit imbibé, & elle répétoit ce procédé chaque fois que les mêmes douleurs faisoient

crier l'enfant. Le miel, en amolissant les gencives, calmoit ces douleurs, appaisoit l'enfant & donnoit enfin aux dents un passage libre & aisé. Ce remede simple & facile a été expérimenté avec le plus grand succès sur un grand nombre d'autres enfans.

De Ratisbonne, le 1er Avril 1765.

Le Comte de Tattenbach, Envoyé de l'Electorat de Baviere, est ici depuis le 25 du mois dernier. Aussi-tôt après son arrivée, il a fait remettre aux autres Ministres Electoraux un exemplaire d'un Mémoire imprimé, concernant le différend de cérémonial qui s'est élevé entre les Ambassadeurs Etrangers résidans à Vienne & le Comte de Konigsfeld, revêtu du caractere d'Ambassadeur de la part de l'Electeur de Baviere, pour la célébration du mariage du Roi des Romains avec la Princesse Josephe de Baviere.

Le Baron de Widman, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur auprès des Cercles de Franconie & de Suabe, a passé hier par cette Ville, retournant à Vienne: on présume qu'il fera au Conseil Aulique son rapport sur l'état actuel des différends du Duc de Würtemberg avec les Etats de ce Duché.

De Naples, le 29 Mars 1765.

Le Roi est revenu ce soir avec toute sa Cour de Caserte en cette Capitale, pour assister aux cérémonies de la Semaine Sainte; Sa Majesté retournera demain à Caserte où Elle séjournera sans interruption jusqu'à la fin de Mai.

Le Marquis de Turbilly, Brigadier des Armées de Sa Majesté, vient d'être nommé Gouverneur Général des Présides de Toscane.

Le sieur Wilkes est ici depuis quelques jours. Son dessein est, dit-on, de s'y fixer pour quelque temps.

De Rome, le 3 Avril 1765.

Dans le Consistoire que le Souverain Pontife tint Mercredi dernier, Sa Sainteté proposa pour l'Archevêché d'Edesse *in partibus*, Emmanuel Ferrer-y-Figueredo, Prêtre Espagnol & Abbé de l'Eglise Collégiale de la Trinité; pour l'Evêché d'Aversa, dans le Royaume de Naples, Nicolas Borgia, Evêque de la Cava; pour la Coadjutorerie à l'Evêché d'Ausbourg, Son Altesse Royale le Prince Clement de Saxe, Evêque & Administrateur de Freysingen & de Ratisbonne; pour l'Evêché d'Humidia *in partibus*, Severin Marie Castelli, Vicaire Général du Diocèse de Cefalu en Sicile; pour l'Evêché de Sinaï *in partibus*, Dieudonné de Chaumont de Mareil, Prevôt de l'Eglise Collégiale de Saint Dieudonné près de Treves; pour l'Evêché de Hicaragna, autrement dit de Léon, dans l'Amérique Espagnole, Jean-Charles de Wilehes-y-Cavrera, Doyen de la Cathédrale de Hicaragna. Le Cardinal Rezzonico, suppléant le Cardinal Colonna de Sciarra, Protecteur des Eglises de France, proposa pour l'Evêché de Lavaur en Languedoc, Jean de Dieu Raimond de Boisgelin de Cucé, Vicaire Général du Diocèse de Rouen, & préconisa à l'Abbaye Commendataire de Saint Pierre de Conches, Ordre de Saint Benoît, Diocèse d'Evreux, Gabriel Cortois de Quincey, Evêque de Belley, & à celle de Notre-Dame de Faize, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bordeaux, Gedefroy Guyonnet de Montbalen, Doyen de la Cathédrale de Bordeaux. Le Cardinal Alexandre Albani, Protecteur des Eglises d'Allemagne, préconisa à l'Evêché de Fogaras en Transylvanie, Athanase Rednik, Religieux de l'Ordre de Saint Basile; à l'Abbaye de Notre-Dame de Wettingen, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Constance, Gaspard Burgisser, Religieux de cette Abbaye, & à celle de Saint Maurice, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Sion, George Schiner, Chanoine Régulier du même Ordre.

Le Prince Czartoriski, chargé de notifier au Pape l'Election du Comte Poniatowski au Trône de Pologne, est arrivé depuis quelques jours en cette Capitale: il a été admis à l'audience de Sa Sainteté & s'est acquitté de sa commission.

Le 31 du mois dernier, le Saint Pere, précédé du Sacré College, se rendit à la Chapelle Pauline du Quirinal où Sa Sainteté fit la cérémonie de la bénédiction des Rameaux qu'Elle distribua ensuite aux Cardinaux, ainsi qu'aux différens Ordres de la Prélature Romaine; Elle assista à la Procession qui fut faite dans l'enceinte de ladite Chapelle, de même qu'à la Grand'Messe que le Cardinal Rezzonico y célébra: Elle est allée aujourd'hui au Vatican pour y faire les fonctions relatives à la Semaine Sainte & reviendra Dimanche prochain au Quirinal après avoir donné la bénédiction au Peuple.

De Gênes, le 6 Avril 1765.

Le 2 de ce mois, le Gouvernement fit arrêter le Lieutenant-Colonel Cottoni, Corse, ainsi que six autres Officiers & cinq Soldats

de la même Nation. On ne sçait pas encore le motif de leur détention.

Il est entré ces jours derniers dans ce Port six Vaisseaux marchands Anglois & Hollandois chargés de diverses marchandises.

On a arrêté la semaine derniere un grand nombre de voleurs qui s'introduisoient par subtilité dans les maisons des particuliers de cette Ville, & l'on continue de prendre les mesures les plus convenables pour rétablir à cet égard la sûreté publique.

Suivant les dernieres nouvelles de la Riviere, on est sur le point de terminer entierement le différend qui est survenu entre les habitans d'Albenga & ceux de Cériale.

De Londres, le 16 Avril 1765.

On remit, le 3 de ce mois, à la Chambre des Communes une Requête signée de plusieurs Négocians du Comté de Dorset, représentans que les François, employés l'année derniere à la pêche de Terre-Neuve, étoient sortis des limites qui leur étoient assignées par les Traités, qu'ils exerçoient sur les côtes de ladite Isle un commerce illicite, & qu'il étoit nécessaire de prendre des mesures convenables pour faire cesser ces abus & conserver à la Nation Angloise une branche de commerce qui lui est si avantageuse. En conséquence, la Chambre, après avoir examiné les Traités de paix & les Actes du Parlement relatifs à la pêche de Terre-Neuve, fit venir à la Barre la Capitaine Paliser, qui avoit été chargé l'année derniere du soin de veiller à la sûreté de cette pêche, pour rendre compte de sa conduite & répondre sur les plaintes contenues dans ladite Requête contre les Pêcheurs François. Après avoir entendu la déposition de ce Capitaine, la Chambre décida, à la pluralité, que sa conduite méritoit des éloges, que les plaintes des Négocians du Comté de Dorset étoient dénués de fondement & que leur Requête n'étoit point admissible.

Le procès du Lord Byron a commencé ce matin; les Pairs se sont assemblés dans la Salle de Westminster qui est beaucoup plus grande que la grande Salle du Palais qui précede la grande Chambre. On y a construit des échaffauds & une galerie qui régnoit le long de trois côtés. Le quatrieme côté est occupé par le dais du Roi & des especes de loges pour les Maisons du Roi, de la Reine & de la Princesse de Galles. Il y en a une aussi pour les Ministres Etrangers. Les Pairs, après s'être assemblés dans leur Chambre, se sont rendus en Corps deux à deux à cette Salle. Ils étoient au nombre d'environ cent quarante, Les Barons marchoient les premiers, & étoient suivis des Evêques, des Vicomtes, des Comtes, du seul Marquis qui existe ici, des Ducs, & des Ducs de Glocester & d'Yorck : le Grand Chancelier fermoit la marche. Tout le monde ayant pris séance, on a lu la Patente du Roi qui crée de nouveau le Lord Steward ou Grand Sénéchal pour présider à cette Chambre de Justice : c'est le Grand Chancelier qui a été nommé, suivant l'usage ordinaire en pareil cas ; il n'avoit pas sa robe & portoit ce jour-là l'habit de Pair. Il s'est placé en vertu de sa nouvelle dignité dans un fauteuil sous le dais du Roi à deux marches plus bas que la place où l'on met un fauteuil pour Sa Majesté, comme si Elle y devoit venir. Le Grand Sénéchal a pris la parole pour annoncer l'objet de cette assemblée, & a ordonné qu'on fit entrer le Lord Byron, que le Lieutenant de la Tour avoit tiré de sa prison pour le conduire avec une garde. Il est resté en-dehors de la barre qui ferme l'enceinte des Pairs, & s'y est mis à genoux. Le Grand Sénéchal lui a adressé la parole pour lui dire ce dont on l'accusoit; il est convenu qu'il étoit coupable de mort d'homme, & a eu la permission de se lever. Dès ce moment-là, il s'est toujours tenu debout jusqu'à la fin de la séance, ayant son Avocat à côté de lui : cet Avocat est le sieur Yorck, fils du feu Chancelier, & ci-devant Procureur Général. Celui qui remplit aujourd'hui cette charge a rendu compte des dépositions de tous les témoins : on les a fait entrer successivement; &, après avoir prêté serment sur l'Evangile, il ont répété leurs dépositions que le Greffier de la Chambre écrivoit à mesure. Plusieurs Pairs leur ont fait des questions sur le détail de ce qui s'étoit passé; on a inscrit également leurs réponses : ces témoins étoient les sept convives qui ont soupé avec le Lord Byron le jour qu'il s'est battu, le Maître de la Taverne & les deux Chirurgiens qui ont pansé le mort, lequel a vécu douze heures après le combat. Le Lord Byron a eu la permission de faire à ces témoins les questions qu'il a jugées nécessaires d'après le conseil de son Avocat. Toutes ces formalités ont duré depuis onze heures & demie jusqu'à cinq heures que le Grand Sénéchal a fait finir la séance en annonçant qu'on la reprendroit demain à la même heure.

Actions. Banque, *sans prix fixe*. Indes, 153 $\frac{1}{4}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{7}{8}$ à $\frac{1}{8}$. Annuités à 4 pour 100, consolidées, 100 $\frac{7}{8}$ à $\frac{1}{4}$. Souscription, *sans prix fixe*.

D'Amsterdam, *le* 16 *Avril* 1765.

La Princesse Douairiere de Nassau-Dietz, dont on a déjà annoncé la mort, se nommoit Marie-Louise de Hesse-Cassel. Elle étoit née le 7 Février 1688 : elle se maria le 20 Février 1709 au Prince Jean-Guillaume Friso, mort le 14 Juillet 1711. Elle eut de ce mariage deux enfans, sçavoir, la Margrave Anne-Charlotte-Amelie-Louise, Douairiere de Bade-Dourlach, mere du Margrave régnant de ce nom, née le 13 Octobre 1710, & le Prince Guillaume Charles-Henry Friso, né le 1^r Septembre 1711, mort le 22 Octobre 1751, & pere du Prince Stadhouder actuel.

De Paris, *le* 22 *Avril* 1765.

Le corps de Mademoiselle de Sens, après avoir été embaumé, a été exposé dans son Hôtel sur une estrade éclairée par un grand nombre de lumieres & tendue de blanc. Il fut porté, le 19, au Couvent des Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques pour y être inhumé. Le cortege du convoi étoit composé de cent Pauvres couverts de drap blanc & tenant chacun un flambeau ; des Officiers, des Suisses & des Valets de Chambre de la Princesse, à cheval ; de cent quatre-vingt Valets de Pied ; de trois carrosses drapés à six chevaux, harnachés & caparaçonnés de blanc, qui étoient remplis par les Ecuyers, les Gentilshommes & les Femmes de Chambre, & de trois carrosses à huit chevaux : dans le premier de ces carrosses étoient l'Evêque de Sidon, portant le cœur, le Curé de Saint Sulpice, le Confesseur & les Aumôniers de la Princesse ; dans le second étoit le corps de la Princesse ; la Comtesse de la Marche étoit dans le troisieme avec la Maréchale d'Estrées, la Dame d'Honneur de la Comtesse de la Marche & les Dames attachées à la Princesse défunte. Lorsqu'on fut arrivé aux Carmelites, le corps fut descendu du carrosse par huit Valets de Chambre, & porté sous le portique intérieur de l'Eglise, où les Religieuses, tenant chacune un cierge à la main, étoient rangées à droite & à gauche, avec trente Ecclésiastiques, le Supérieur de la Maison à leur tête. L'Evêque de Sidon en camail & en rochet, accompagné du Curé de Saint Sulpice en étole, présenta le corps & le cœur de la Princesse aux Carmelites, en leur adressant un Discours auquel le Supérieur répondit : ensuite les Religieuses commencerent l'Office des Morts. Ces Prieres finies, les huit Valets de Chambre porterent le corps près de la fosse, & l'y ayant descendu, le cœur fut posé sur la croix du cercueil. La Comtesse de la Marche, qui menoit le deuil, étoit en longue mante, dont la queue étoit portée par son Ecuyer ; la Maréchale d'Estrées, la Dame d'Honneur de la Comtesse de la Marche, & les Dames de la Princesse défunte, étoient aussi en mante.

L'Académie Royale des Sciences tint, le 17 de ce mois, son assemblée publique. Le sieur de Fouchy, Secrétaire Perpétuel, ouvrit la séance par annoncer que le Prix de deux mille livres, proposé d'abord pour 1763, remis à 1765 & par conséquent double, avoit été partagé également entre l'Abbé Bossut, Professeur de l'Ecole Royale du Génie à Mézieres & Correspondant de l'Académie ; le sieur Bourdé de Vilhuette, Officier des Vaisseaux de la Compagnie des Indes ; le sieur Grognard, Constructeur des Vaisseaux du Roi, & une quatrieme personne qui ne s'est pas fait connoître. Le Sujet étoit *d'indiquer la meilleure maniere d'arrimer les Vaisseaux*. Cette Académie propose pour Sujet du Prix de 1767 *la meilleure maniere de mesurer le temps à la mer*. Le sieur de Fouchy annonça ensuite que le Prix de mille livres, proposé *pour la meilleure maniere d'éclairer pendant la nuit les rues d'une grande Ville*, avoit été remis à 1766 & porté à deux mille livres ; après quoi il rendit compte des trois Descriptions d'Arts publiées depuis Pâques 1764, qui sont *l'Art du Tanneur*, par le sieur de la Lande ; *l'Art de convertir le cuivre rouge en laiton* ; par le sieur Gallon, & *l'Art du Drapier*, par le sieur Duhamel. Il lut aussi l'Eloge du Marquis de Poleni & celui du Marquis de Montmirail. Le Chevalier d'Arcy lut ensuite un Mémoire intitulé : *Tentatives pour reconnoître par des expériences la durée de la sensation de la vue* ; après quoi, le sieur le Monnier en lut un *sur l'utilité des observations des Eclipses de Soleil totales & annulaires & sur l'usage qu'on peut faire de celle de l'Eclipse de Soleil partielle que nous attendons le 16 Août prochain*. Le sieur Duhamel termina la séance par la lecture d'un Mémoire *sur la conservation des grains par une méthode plus simple & moins coûteuse que celle qu'il avoit proposée en* 1745.

Jubert du Thil, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de la Vernuce, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Bourges, est mort ici, le 15 de ce mois, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Il s'est glissé dans la Gazette en petit caractere, du Lundi 15 de ce mois, une faute à l'Article des Effets Commerçables. On lit : *Actions des Indes remplies de* 400 *liv*. lisez : *remplies de* 200 *liv*.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 22 *Avril* 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 26 AVRIL 1765.

De Constantinople, le 16 Mars 1765.

ON a eu avis de Bagdad que Kerim Kan s'étoit avancé avec une armée de vingt mille hommes pour attaquer les Arabes qu'on nomme *Kabs* & qui habitent à l'embouchure de la riviere de Baſſora, où ils ont une Forteresse qu'on regarde comme imprenable. Kerim Kan, ne pouvant arriver sur leur Territoire sans toucher celui de l'Empire Ottoman, a fait, dit-on, demander la liberté du passage au Gouverneur de Bagdad qui la lui a accordée, & l'armée Persanne a défilé du côté de Medelli, petite Ville frontiere de la Perse.

Le Kasnadar du Kan des Tartares, qui avoit été envoyé à la Porte pour y traiter quelques affaires, est parti depuis peu de jours pour retourner auprès de son Maître à qui il porte de très-beaux présens de la part du Grand Seigneur, entr'autres plusieurs harnois de chevaux très-riches.

Le feu a pris la nuit derniere dans le quartier de Balata; le Grand Seigneur & tous les Ministres de la Porte s'y sont rendus; mais malgré la promptitude des secours qu'on y a portés l'incendie a duré plusieurs heures & a consumé quelques maisons.

De Petersbourg, le 22 Mars 1765.

L'Impératrice est revenue en cette Capitale Samedi dernier.

Sa Majesté Impériale vient de permettre au sieur de Roslewlew, son Chambellan & Capitaine au Régiment d'Ismaelow, de se démettre de tous les emplois: Elle lui a accordé en même temps le grade de Lieutenant-Général.

Le Roi de Pologne a envoyé ici il y a quelque temps les marques de l'Ordre de l'Aigle Blanc pour le Comte de Bruce, Lieutenant-Général; le Prince Trubetskoi & le sieur Olsouffiew, Sénateurs; le Prince Wesemskoi, Procureur Général; le sieur Jelagin, Conseiller d'Etat & Secrétaire du Cabinet, & le sieur Zalderen, Conseiller-Intime du Duché de Holstein.

Le sieur Osten, Envoyé de cette Cour à celle de Danemarck, est rappellé: il aura pour successeur le sieur d'Assebourg, Gentilhomme de la Chambre. Sa Majesté Impériale a conféré l'Ordre de Sainte Anne au Baron de Knigge, Ministre & Maréchal de la Cour de Courlande, avant son départ pour Mittau.

La Chambre de Commerce de cet Empire, ayant été informée que plusieurs Négocians n'osoient faire venir des marchandises des Pays étrangers depuis qu'on a répandu le bruit d'une prochaine augmentation sur les droits d'entrée, vient de faire publier que pendant l'été prochain & tout le temps que la navigation restera ouverte cette année, il n'y aura aucun changement au tarif actuel.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie le 3 Avril 1765.*

Le Roi avoit indiqué le 18 du mois dernier pour régler l'administration des droits de Courlande; mais les chemins que les pluies ont rendus impraticables ayant vraisemblablement empêché les Nobles de ce Duché de se rendre ici, Sa Majesté a jugé à propos de remettre cette affaire au 18 Octobre prochain.

Il est défendu, par une Ordonnance de la Commission du Grand Maréchal de la Couronne, en date du 11 du mois dernier, de recevoir en payement aucune espece de monnoie qui n'auroit pas la valeur intrinseque fixée par l'Ordonnance du Grand Trésorier de la Couronne. La même Commission en-

joint à tous les Commis de Douane de visiter exactement, sous peine d'être cassés, les voitures de toute sorte qui passeront par les divers endroits de leur département, & de saisir toutes les especes dont elles pourroient être chargées en contravention de l'Ordonnance ci-dessus.

Le Baron de Medem, Chevalier de l'Ordre de Sainte Anne & Envoyé du Duc de Biren, vient d'être nommé Conseiller Actuel de Sa Majesté.

Le sieur Alexandrowitz est encore sur la frontiere de Turquie où il attend un passeport de la Porte pour se rendre à Constantinople en qualité de Ministre du Roi & de la République. On assure que s'il ne l'obtient pas, le Prince Auguste Sulkowski, Grand Notaire de la Couronne, ira résider en cette Cour avec le caractere d'Ambassadeur.

De Coppenhague, le 6 Avril 1765.

Le 31 du mois dernier, le Prince Royal reçut la Confirmation par les mains de l'Evêque de cette Ville, en présence de Leurs Majestés & de la Famille Royale, ainsi que des Ministres Etrangers & de plusieurs personnes de la premiere distinction. Cette cérémonie avoit été immédiatement précédée d'un examen sur la Religion, & quelques jours auparavant d'un autre examen sur l'idée que donne de la grandeur de l'Etre Suprême la connoissance des merveilles de la Nature, ainsi que sur l'Histoire ancienne & sur la Langue Latine. Son Altesse Royale a mérité dans ces deux examens l'admiration de tous les assistans par l'étendue de ses connoissances & la justesse de ses réponses. Le même jour, on devoit célébrer l'anniversaire de la naissance du Roi, mais la solemnité en fut remise au lendemain où Sa Majesté reçut à cette occasion les complimens des principales personnes de la Cour.

La Reine-Mere a conféré l'Ordre de la Fidélité à l'épouse du Comte de Moltke, Général-Major; à la Chambellane de Woida; à l'épouse du Général-Major de Gahler; aux Chambellanes de Staffeldt, de Rosenorn & de Krogen, & à la Demoiselle de Krag, ainsi qu'au sieur d'Adeler, Conseiller-Privé, au Comte d'Hochberg & aux Chambellans de Berchentin & de Bernstorff.

De Wismar, le 10 Avril 1765.

La Régence de cette Ville a nommé les sieurs Dahlman & Carthaus pour aller de sa part à Stockolm assister à la Diete Générale des Etats de Suede. On écrit de Stralsund que le Docteur Hasselberg sera nommé par la Noblesse du Pays pour aller aussi de sa part assister à cette même Diete.

De Vienne, le 10 Avril 1765.

Leurs Majestés Impériales & Royale, accompagnées du Roi & de la Reine des Romains, ainsi que des Archiducs & des Archiduchesses, se rendirent le jour de Pâques à l'Eglise Métropolitaine de Saint Etienne où Elles assisterent à l'Office Divin. Le même jour, Elles reçurent, à l'occasion des Fêtes, les complimens de leurs Ministres & ceux des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, & dînerent en public dans le grand Sallon. Le lendemain, il y eut encore appartement à la Cour, à l'occasion de la cérémonie des fiançailles du Feld-Maréchal Comte de Palfy avec la Comtesse d'Ogilvi, Dame de la Clé d'Or.

Ce matin, l'Empereur est parti pour Hollitsch où Sa Majesté Impériale se propose de passer quelques jours.

De Coblentz, le 8 Avril 1765.

La Tunique de notre Seigneur, dont l'Archevêché de Treves est en possession & qui pendant la derniere guerre avoit été tirée de la Forteresse d'Ehrenbreitstein pour être gardée dans la Ville de Treves, a été transportée dans cette Forteresse, le 6 de ce mois, par ordre de notre Electeur, avec la plus grande solemnité. Le Mercredi Saint, elle fut apportée ici; Son Altesse Electorale alla à sa rencontre & l'accompagna jusqu'à la Chapelle du Palais où elle fut déposée. Le lendemain & le surlendemain, la Relique resta exposée à la vénération des Fideles, & le Samedi Saint, elle fut reportée à Ehrenbreitstein en Procession solemnelle. L'Electeur, accompagné de sa Cour, suivit à pied la Procession depuis le Palais Archiépiscopal jusqu'à la Forteresse: le Clergé Séculier & Régulier, & tous les Tribunaux, ainsi qu'une foule innombrable de Peuple, précéderent ou suivirent la Procession: la Garnison & la Milice Bourgeoise étoient sous les armes. Au départ de la Procession, on tira tous les canons de la Ville; & à son arrivée dans la Forteresse où le *Te Deum* fut chanté, on fit trois décharges de cent cinquante pieces de canon. La sainteté du temps dans lequel cette cérémonie s'est faite, ajoutoit encore à la vénération qu'on a universellement dans le Pays pour la Tunique de notre Seigneur.

De Lisbonne, le 26 Mars 1765.

Hier, le Marquis d'Almodovar, Ambassadeur d'Espagne auprès de cette Cour, s'embarqua à Aldea-Gallega avec son Secrétaire

l'Ambassade Don François-Xavier de Lardizaval & descendit au Mole de Belem où le Comte de San-Vicente, Introducteur des Ambassadeurs, l'attendoit avec les carrosses du Roi dans lesquels cet Ambassadeur fut conduit au Palais de Pallavan. La Marquise d'Almodovar s'y rendit peu de temps après par une autre route.

De Madrid, le 9 Avril 1765.

Le Jeudi Saint, le Roi se rendit publiquement à la Chapelle Royale, accompagné des Grands, des Majardomes, & des Gentilshommes de Bouche & de Chambre, & y entendit l'Office Divin qui fut célébré par le Nonce du Pape & auquel assisterent aussi le Prince des Asturies, l'Infante Archiducheffe, les Infants & Infantes & la Reine-Mere. Sa Majesté retourna ensuite dans ses appartemens où Elle lava les pieds à treize Pauvres qu'Elle servit à table en présence de Leurs Altesses Royales. Le soir, le Roi fit à pied les stations, accompagné des Grands & des Officiers de sa Maison.

De Londres, le 19 Avril 1765.

Les Pairs s'assemblerent, le 17, dans la Salle de Westminster pour continuer le procès du Lord Byron : on entendit deux nouveaux témoins; après quoi ce Lord demanda la permission de faire lire le Mémoire qu'il avoit composé pour sa défense, dans lequel il exposoit les détails de ce qui s'étoit passé entre lui & le sieur Chaworth. Cette lecture étant finie, il se retira. Les Pairs proposerent de passer dans la Chambre du Parlement où, étant rassemblés, l'Archevêque de Cantorbery, tant en son nom qu'en celui des autres Evêques, donna la protestation d'usage en pareil cas. Les Seigneurs rentrerent ensuite dans la Salle du Jugement : le Grand Sénéchal recueillit les voix & demanda à chacun des Pairs successivement, si le Lord Byron étoit coupable ou non du meurtre dont il étoit accusé : ils répondirent unanimement que ce Lord étoit coupable d'homicide, mais non de meurtre. L'accusé fut ramené à la barre, & ayant été informé de ce qui venoit de se passer, il réclama le Privilege accordé aux Pairs du Royaume par un Acte du Parlement passé dans la sixieme année du regne d'Edouard VI; & en vertu de ce Privilege, il n'y eut point de sentence portée contre lui & il fut acquitté & élargi sur le champ, à la charge de payer les frais du procès; après quoi le Grand Sénéchal rompit sa baguette & se démit de sa charge. Les Pairs retournerent alors une seconde fois à la Chambre du Parlement & ordonnerent que le Grand Chancelier feroit imprimer toute la procédure.

Les cinq Régimens destinés à passer en Amérique sont actuellement en marche vers les Ports où ils doivent s'embarquer : ils seront suivis d'une certaine quantité de recrues qui serviront à compléter, conformément au nombre réglé par l'Etat Militaire pour l'année courante, les Corps qui se trouvent déjà en Amérique.

La Frégate *la Venus*, arrivée de la Jamaïque à Portsmouth le 9 de ce mois, a apporté la nouvelle de la révolte des Negres employés dans les Plantations de cette Isle, du projet qu'ils avoient formé de massacrer tous les habitans Anglois, de la découverte de cette conspiration, & des arrangemens qu'on a proposé de prendre pour la sûreté de l'Isle.

On assure que le sieur Grenville, Ministre de cette Cour à celle de Constantinople, a eu ordre de demander à la Porte que les Corsaires Barbaresques ne commissent désormais aucun acte d'hostilité contre les Navires portant Pavillon Anglois.

Suivant des lettres de l'Amérique, quatre Vaisseaux de guerre, arrivés en dernier lieu d'Angleterre à la Jamaïque, ont eu ordre de prendre à bord, le 26 de ce mois, cinq cents hommes de troupes qui doivent se rendre à la Baye de Honduras pour y protéger notre commerce.

Il est arrivé le 1er de ce mois un accident terrible dans une mine de charbon à une lieue & demie de Newcastle. Par quelque imprudence des ouvriers qui la fouilloient à cent brasses de profondeur, l'air s'y est embrasé tout à coup & la vapeur enflammée a produit une explosion qui a rendu à l'ouverture un bruit semblable à un grand coup de tonnerre. On a retiré le plutôt qu'il a été possible les malheureux qui étoient restés au fond de cet abyme : aucun d'eux n'étoit mort, mais l'ardeur du feu les avoit mis dans l'état le plus déplorable. Le lendemain, plusieurs personnes, & entr'autres quelques Inspecteurs, s'étant rendus à l'ouverture de la mine pour examiner les effets de ce désastre, la vapeur sulfureuse s'est enflammée de nouveau, & éclatant avec plus de violence que la premiere fois, elle a tué huit personnes & dix-sept chevaux.

Actions. Banque, *sans prix fixe.* Indes, 153. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$. Souscription, 86 $\frac{1}{4}$.

De la Haye, le 17 Avril 1765.

Les Etats de Hollande & de Westfrise se sont assemblés hier & continuent aujourd'hui leurs délibérations.

Le Duc de Brunswick, représentant le Prince Stadhouder, Capitaine Général de ces Provinces, vient de donner, avec l'agrément de Leurs Nobles Puissances, au Prince Charles-Chrétien de Nassau-Weilbourg, le Régiment des Gardes à cheval, vacant par la mort du Général Comte de Hompesch. Le Prince Guillaume-Louis-Charles de Nassau-Weilbourg a été nommé en même temps, avec l'agrément des Etats d'Over-Yssel, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de ces Etats & Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers du même Corps.

On a appris ici de Berlin que le Roi de Prusse a été fort incommodé d'une attaque de goutte qui a même causé de vives inquiétudes sur son état parce qu'elle étoit remontée dans les entrailles; mais l'humeur ayant repris son cours ordinaire, ce Prince est heureusement hors de tout danger & en parfaite convalescence.

De Paris, le 26 Avril 1765.

Le 18 de ce mois, le sieur Poissonnier, Médecin-Consultant du Roi, a fait chez lui, en présence du Duc d'Orléans, du Duc de Chartres & du Prince de Condé, une épreuve de la méthode qu'il a inventée pour dessaler l'eau de mer & la rendre potable & saine; l'opération s'est faite avec succès & de la même maniere dont elle a été exécutée à bord des Vaisseaux du Roi.

Le 18 de ce mois, l'Académie Royale de Chirurgie tint son assemblée publique; le sieur Louis, Secrétaire Perpétuel, ouvrit la séance par un Discours sur la question du Prix qui n'a pas été accordé & dont le Sujet étoit de *déterminer le caractere essentiel des tumeurs connues sous le nom de loupes, d'exposer leurs différences, & quels sont les moyens que la Chirurgie doit employer de préférence dans chaque espece, & relativement à la partie qu'elles occupent.* Ce Prix sera double pour l'année 1767. Le Prix d'Emulation fut adjugé au sieur Trécourt, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire à Rocroy, & les cinq petites Médailles furent partagées entre les sieurs Valentin & Ferrand, Académiciens Libres; Robin, Maître en Chirurgie à Reims; Piersch, Chirurgien à Altkirch en Haute-Alsace, & d'Olhagaraye, Eleve de l'Hôtel-Dieu de Paris. Le sieur Louis lut ensuite l'Eloge du sieur Roëderer, Associé Etranger de l'Académie, Professeur à Gottingue. On lut aussi pour le sieur de la Martiniere un Mémoire *sur le traitement des plaies d'armes à feu*, & un autre *sur les hernies de l'estomac*, par le sieur Pipelet le jeune. Le sieur David termina la séance par la lecture d'un Mémoire *contre l'opération césarienne dans les conceptions ventrales.*

Le tremblement de terre qu'on a ressenti à Limoges le 9 de ce mois, & dont on a précédemment donné avis, s'est fait sentir aussi à Belac, au Dorat, à Rancon & dans toute la Province de la Basse-Marche. La premiere secousse, qui a duré quelques secondes, a été peu considérable. Après un intervalle de cinq à six minutes, il y en a eu deux autres qui se sont succédées rapidement, & qui ont été assez violentes pour obliger plusieurs personnes à sortir de leurs maisons. Dans le temps des deux dernieres secousses, on a entendu un bruit sourd semblable à celui d'un grand vent ou d'un tonnerre éloigné: l'air pour lors étoit très-calme, le ciel serain & sans nuages.

Cours des Effets Commerçables du 24.

ACTIONS des Indes remplies de 200 liv. . .	1200 liv.
Billets d'emprunt . . .	440
Actions des Fermes . .	987 $\frac{1}{2}$. 85
Annuités	440
Coupons	87. 87 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Loterie Royale, 8e tirage. .	16 p. % p.
4e Lot. R. Ep. 11e. 12e. .	16. 16 $\frac{1}{2}$. p. % p.
Duplicata	59. 60. 59
Amortissemens	8 $\frac{3}{4}$. p. % p.
Deux sols pour livre . .	8 $\frac{3}{4}$ p. % p.
50 millions	14 $\frac{1}{4}$. 14 $\frac{1}{2}$. 14 $\frac{3}{4}$. p. % p.
Canada	33 $\frac{1}{2}$. p. % p.
Colon. extraord. 1759 . .	15 $\frac{1}{2}$. p. % p.

Les autres Effets sans prix fixe.

Le sieur Darles de Linieres, qui a inventé il y a déjà quelque temps de nouvelles Pompes qu'on a annoncées dans la Gazette du 16 Novembre dernier, a travaillé depuis à perfectionner ces machines, & vient de publier un Mémoire instructif & très-étendu, servant de supplément au *Prospectus* qui a paru sur cet objet.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 26 Avril 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 29 AVRIL 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 4 Avril 1765.

Ces jours derniers, le Chancelier de la Couronne fit signifier, par ordre du Roi, aux personnes immatriculées au Tribunal de la Cour que, dès à-présent, il n'y auroit plus de Commissaires pour l'examen des limites entre les Terres de la Couronne & celles des Nobles, à moins que ceux des Gentilshommes qui solliciteront une Commission à ce sujet ne prouvent avoir préalablement requis le Fermier des Biens Royaux de leur permettre de régler leurs limites; qu'ils n'aient prié en même temps les Commissaires d'y consentir, ou, qu'en cas de refus, ils ne représentent les raisons de la diversité d'avis entre les Commissaires & le Fermier, & qu'enfin ils ne démontrent qu'en cette occasion ils n'ont d'autre vue que d'empêcher que l'affaire ne devienne contentieuse.

De Stockolm, le 5 Avril 1765.

On mande de Carlstadt, Ville située dans la Province de Wermelandie, que le 21 du mois dernier, à sept heures quarante minutes du matin, on y sentit de légeres secousses de tremblement de terre accompagnées d'un bruit souterrain semblable à celui d'un grand charriot qui roule avec rapidité sur le pavé. Les meubles des maisons ont été un peu ébranlés; mais ces secousses n'ont causé d'ailleurs aucun dommage.

Le Baron de Sprengporten, Envoyé Extraordinaire de cette Cour à celle de Coppenhague, à qui le Roi avoit permis de se rendre ici pour assister à la Diete, a reçu ordre des Etats de retourner au lieu de sa résidence, & a pris congé, le 31 du mois dernier, de Leurs Majestés & de toute la Famille Royale à Ulrichsdahl.

L'Ordre des Bourgeois & celui des Paysans ont adopté dans leur *Plenum* du 2 de ce mois l'avis proposé par le Clergé d'anéantir toutes les procédures relatives à la conspiration de 1756, & de permettre à tous ceux qui y ont eu part de rentrer dans le Royaume. La Noblesse n'a point encore déterminé si elle adhérera à cette opinion des trois autres Ordres.

Les Etats ont pris une vacance de dix ou douze jours à l'occasion des Fêtes de Pâques.

On vient de donner la premiere feuille de la Gazette particuliere qui ne s'imprime que pour la Diete. On y trouve les instructions dressées par les Etats pour le Comité Secret: en voici la teneur.

Article Ier. Le Comité Secret doit vaquer à toutes les affaires mentionnées dans le Paragraphe XVIII de l'Ordonnance de la Diete de l'année 1723. Il ne pourra se charger d'aucune affaire particuliere, ni s'intéresser à procurer aucun emploi, à moins qu'il n'en soit requis dans les formes par le Roi ou par les *Plena*.

Art. II. Le Comité Secret sera seul chargé de la connoissance & de la décision de toutes les affaires qui, soit à cause des Puissances Etrangeres, soit pour l'intérêt particulier du Royaume, doivent être tenues secretes; & les résolutions prises à ce sujet passeront immédiatement au Roi. Ledit Comité sera seulement obligé de les annoncer aux *Plena*: il pourra même s'en dispenser, si les objets qui auront donné lieu à ces délibérations sont de nature à être ensevelis dans un profond silence,

Quant aux autres matieres qui, sans nuire au bien de l'Etat, peuvent être traitées publiquement, elles passeront du Comité Secret aux *Plena* pour y être ultérieurement discutées & décidées. On recommande principalement au Comité Secret de porter aux *Plena* tout ce qui a rapport aux changemens survenus dans les affaires intérieures de l'Etat, au payement des dettes de la Couronne, aux moyens de faire tomber le Change, aux résolutions prises relativement aux emprunts de la Banque, & en général à tout ce qui fait partie de l'administration publique, & de joindre à ces différens objets un Mémoire contenant le résultat de ses délibérations.

Art. III. Les quatre divisions * du Comité Secret ne seront nullement autorisées à prononcer définitivement sur aucune affaire quelle qu'elle soit; mais elles remettront leurs avis particuliers au *Plenum* dudit Comité pour y être agréés. Il est expressément défendu à la Députation qui aura l'inspection de la Banque de procurer aucun emploi ou pension dans ladite Banque; il lui est au contraire enjoint de rendre un compte exact de la manutention des Employés ou Députés à la Banque, & d'examiner s'ils n'ont pas abusé du pouvoir & de la confiance des Etats.

Art. IV. S'il arrivoit que quelqu'un des Membres du Comité Secret osât proposer de délibérer sur d'autres matieres que celles qui sont mentionnées dans l'Art. XVIII de l'Ordonnance de la Diete, & qui sont permises par cette instruction; dès-lors, chacun des autres Membres se trouvera relevé du serment qu'il aura fait de ne rien révéler de ce qui se dit ou s'exécute, & sera même autorisé à dénoncer à son Ordre cette infraction aux loix; le transgresseur accusé & convaincu sera condamné à perdre non-seulement voix & séance dans le Comité Secret, mais aussi son droit d'assister à la Diete, à moins qu'il ne retire sa proposition.

Art. V. Le Comité Secret aura le droit de se faire apporter tous les Protocoles ou Régistres du Sénat de la Chancellerie, ainsi que la correspondance des Ministres dans les Cours étrangeres; &, s'il n'y trouve pas tous les éclaircissemens dont il aura besoin, il pourra faire comparoître & entendre les Sénateurs & autres qui auront été employés dans les affaires dont il sera question.

* Nommées : *la petite Députation Secrete*, *la Députation pour la défense du Royaume*, *la Députation de l'Etat* & *la Députation de la Banque*.

De Gothenbourg, le 4 Avril 1765.

Le Magistrat de cette Ville, ayant été informé qu'on s'étoit plaint de la mauvaise qualité de la saumure des harengs qui ont été exportés l'année derniere chez l'étranger, & voulant prévenir le tort qu'une pareille négligence pourroit apporter à une branche de commerce si considérable, a rendu une Ordonnance par laquelle il est enjoint à l'Inspecteur de la Pêche & aux Emballeurs commis par la Ville, de veiller à ce que les harengs qui seront mis en caque soient bien arrangés & convenablement salés; de visiter en conséquence les caques, de marquer & arrêter celles qui se trouveroient défectueuses à quelques égards & de les emballer de nouveau: suivant la même Ordonnance, aucun Navire chargé de harengs ne pourra sortir de ce Port sans avoir produit à la Chambre des Douanes de la Marine des certificats des Inspecteurs & Emballeurs, qui attestent le bon état de cette denrée.

De Hambourg, le 15 Avril 1765.

Hier, la Société nouvellement établie dans cette Ville, sous le nom de *Société Patriotique*, dont l'objet est de travailler au progrès du Commerce & des Arts, tint sa premiere assemblée dans laquelle elle fit choix de six Directeurs. Avant son ouverture, on produisit les modeles d'un nouveau rouet au moyen duquel on peut filer dans le même espace de temps une fois plus de lin qu'on ne peut en filer avec les rouets ordinaires; d'une machine qui remédie entierement à la fumée dans toutes sortes de cheminées, & d'une pompe qui, par le moyen d'un moulin à vent, peut tarir les petites rivieres & les remplir d'eau en cas de besoin.

De Berlin, le 13 Avril 1765.

Le Roi est parfaitement rétabli de son indisposition. Sa Majesté vient de donner la Clé de Chambellan au Comte Alexandre de Golowkin & l'a nommé Directeur des Spectacles: Elle a en même temps accordé une pension annuelle de quinze cents écus à la veuve du Lieutenant-Général de Forcade.

Le Colonel de Bohlen, qui réside ici en qualité de Ministre de Suede & qui étoit allé à Stralsund il y a quelques jours, est revenu le 10 en cette Ville.

Le Baron de Quadt & le sieur de Goor, Conseillers Provinciaux, l'un du Cercle de Wesel & l'autre de celui d'Emmeric, ont obs

tenu du Roi la permission de se démettre de ces charges dans lesquelles ils ont été remplacés, le premier par le sieur d'Elsner, & le second par le Baron de Sonsfeld de Wittenhorst. La charge de Conseiller Provincial du Cercle de Cleves, dont étoit pourvu le sieur d'Elsner, a été conférée au Comte de Byland-Halt.

Un Paysan, nommé Greger Jarrand, est mort à Klein-Pomeiske dans le Bailliage de Butow, le 23 du mois dernier, âgé de cent treize ans : il avoit perdu, l'année derniere, sa femme qui étoit âgée de quatre-vingt-trois ans.

De Lisbonne, le 2 Avril 1765.

Il y eut gala à la Cour, le 31 du mois dernier, à l'occasion de l'anniversaire de la Reine : Leurs Majestés reçurent les complimens des Ministres Etrangers & de la principale Noblesse.

Le Marquis d'Almodovar, Ambassadeur de Sa Majesté Catholique en cette Cour, a eu, le 30 du même mois, ses premieres audiences de Leurs Majestés & de la Famille Royale.

Le 27, la Flotte de Rio-Janeiro mit à la voile avec un vent favorable : elle est escortée par deux Vaisseaux de guerre & composée de vingt Navires marchands. Le même jour, Don Jean d'Alem Castro, qui va relever le Comte da Ega dans la Vice Royauté de Goa, reçut des Lettres-Patentes du Roi par lesquelles Sa Majesté le crée Comte de Lozan. Don Verissimo, son frere, Chevalier de Malte, a été nommé Brigadier des Troupes du Roi dans les Indes Orientales.

De Cadix, le 5 Avril 1765.

Suivant des lettres de Gibraltar, il est arrivé de Tetuan en ce Port, le 29 du mois dernier, un petit Bâtiment Anglois par lequel on a appris que le 28, à minuit, il étoit entré dans la riviere de Tetuan une Barque Espagnole bien armée qui avoit mis le feu à une grande Galiote, ainsi qu'à la demi-Galere que les Anglois avoient prise sur les Espagnols pendant la derniere guerre & qu'ils avoient donnée au Roi de Maroc. Ces deux Bâtimens ont été entierement consumés, & les habitans de Tetuan craignent beaucoup que leur Souverain ne leur en fasse payer la valeur & ne les condamne de plus à une amende considérable : cet événement ne pourra manquer d'allarmer les Capitaines des autres Galiotes qui sont prêtes à sortir pour aller en course. On dit que la Barque Espagnole, dont on vient de parler, avoit été expédiée à Ceuta.

De Rome, le 10 Avril 1765.

Le Souverain Pontife se rendit au Vatican le 3 de ce mois, & y assista avec le Sacré College aux Ténebres qui furent chantées à la Chapelle Sixtine par les Musiciens du Palais Apostolique. Le lendemain, Sa Sainteté, précédée des Cardinaux, des différens Ordres de la Prélature Romaine & des Princes Assistans du Trône, se rendit dans la même Chapelle où le Cardinal Cavalchini célébra la Grand'Messe après laquelle le Saint Pere alla exposer le Saint Sacrement à la Chapelle Pauline : delà Sa Sainteté fut portée sous le Dais au grand Balcon de l'Eglise de Saint Pierre d'où Elle donna la bénédiction au Peuple : il se fit alors une décharge générale de l'artillerie du Château Saint-Ange, au bruit des tambours & au son des instrumens des troupes qui étoient rangées sur la Place. Le Souverain Pontife alla ensuite laver les pieds à treize pauvres Prêtres de différentes Nations : il leur donna à chacun une Médaille d'or & une d'argent & les servit à table. Sa Sainteté a assisté successivement à toutes les autres cérémonies qui ont précédé celles de la solemnité de Pâques : ce jour-là, Elle célébra pontificalement la Grand'Messe au Maître-Autel de Saint Pierre & donna de nouveau sa bénédiction au Peuple. Elle revint le soir au Quirinal où Elle a assisté depuis avec le Sacré College aux différentes Chapelles qui se sont tenues.

Avant-hier, la Princesse Lante est accouchée d'un enfant mort.

Le Cardinal Monti-Caprara mourut subitement au Vatican, le 5 de ce mois, d'une attaque d'apoplexie ; il étoit âgé de soixante-deux ans. Ce matin, on a fait à l'Eglise des Saints Apôtres ses obseques auxquelles le Pape & la plûpart des Cardinaux ont assisté : la Messe de *Requiem* a été chantée par le Cardinal de Rossi. Cette mort fait vaquer dans le Sacré College un treizieme Chapeau y compris celui qui est réservé à la nomination du Roi de Portugal.

De Florence, le 8 Avril 1765.

Il y a quelque temps qu'il s'est élevé quelques différends entre le Marquis Corredo Malaspina & le Marquis Galeazzo Malaspina, qui à cette occasion se faisoient une petite guerre. Le Roi de Sardaigne leur a d'abord ordonné de suspendre tout acte d'hostilité & de venir à Turin rendre compte de leur conduite : ils ont refusé d'obéir en protestant qu'ils ne relevoient que de l'Empire qui en effet a pris leur

parti. Le Comte de Firmian, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale à Milan, a demandé la permission de faire passer par le Plaisantin quatre-vingt hommes de troupes qui devoient se rendre vers les Fiefs d'Oriolo & de Pregola; mais il a eu avis que le Roi de Sardaigne l'avoit prévenu en y envoyant quatre cents hommes d'Infanterie & cent de Cavalerie; de sorte que l'on présume que le Comte de Firmian sera obligé, pour tenir tête à ces cinq cents hommes, de demander au Maréchal Botta un plus grand nombre de troupes.

De Parme, le 6 Avril 1765.

On fait ici tous les préparatifs nécessaires pour le prochain voyage de la Princesse Louise. Les principales personnes qui auront l'honneur d'accompagner cette Princesse sont, la Dame de Gonzales, Gouvernante; la Marquise de Malaspina della Bastia, la Comtesse Linati, la Comtesse San-Vitali, le Comte San-Vitali, Chevalier des Ordres du Roi & Grand-Maître de la Maison de Son Altesse Royale; le Marquis Malaspina di Malazzo, premier Ecuyer de l'Infant & Gentilhomme de la Chambre; le Marquis Uberto Pallavicini, le Prince Melilupi & le Comte Rossi de San Secondo, Gentilshommes de la Chambre; le Comte Peroli, Majordome de semaine, & les Exempts des Gardes du Corps.

De Gênes, le 15 Avril 1765.

Le Grand Conseil tint, le 11 de ce mois, une assemblée dans laquelle il fut question de renouveller quelques loix dont le terme venoit d'expirer.

On prépare ici des Bâtimens de transport pour faire passer à Bonifacio, sous l'escorte de deux Galeres, un renfort de troupes & de munitions.

Ces jours derniers, la Frégate Angloise *la Tamise*, commandée par le Capitaine Jean Eliott, armée de trente-deux pieces de canon & montée de cent quatre-vingt hommes d'équipage, est arrivée ici de Toulon chargée d'especes.

On mande de Livourne que la Régence de Tunis a déclaré la guerre au Pavillon Toscan, & qu'en conséquence il étoit venu croiser dans les Mers de Toscane un grand nombre de Corsaires Barbaresques dont un s'étoit emparé de plusieurs Bâtimens portant Pavillon Impérial, entr'autres d'un Bateau Corse de Bonifacio, un de Toscane & un de Procida dans le Royaume de Naples. Le Bateau Corse a été obligé par un vent très-violent de se réfugier dans le Port même de Livourne, ayant à bord six Algériens revêtus des habits des Matelots Corses, & il a été conduit au Lazaret, exactement gardé par un détachement de Grenadiers.

De Leyde, le 23 Avril 1765.

On mande de Batavia qu'il y a régné beaucoup de maladies parmi les Européens & les Chinois: elles ont enlevé dans nos seuls Hôpitaux, depuis le 1^r^ Septembre 1763 jusqu'au 31 Août 1764, dix-neuf cents trente-deux Européens dont huit cents trente-deux sont morts pendant le cours des quatre derniers mois. Ces calamités, précédées du prochain départ des Flottes qui doivent retourner en Europe, ont engagé la Régence de cette Colonie à indiquer, par une lettre circulaire publiée le 9 Octobre dernier, un jour de Prieres publiques & solemnelles, qui a été célébré le 17 du même mois.

De Versailles, le 27 Avril 1765.

Le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, chassa le vol le 25 de ce mois.

De Paris, le 29 Avril 1765.

Les nouveaux Drapeaux du Régiment des Gardes Françoises & de celui des Gardes Suisses furent portés, le 24 de ce mois, à l'Eglise de Notre-Dame où ils furent bénis par l'Archevêque de cette Capitale.

Le cinquante-deuxieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 25 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 83515; celui de vingt mille livres au numéro 95172, & les deux de dix mille livres aux numéros 81678 & 97777.

L'Abbé de Burle de Curban, ayant fait présenter à l'Impératrice-Reine l'Ouvrage intitulé: *De la Science du Gouvernement*, a reçu de la part de Sa Majesté Impériale & Royale, des mains du Comte de Starhemberg, Ambassadeur de Vienne en cette Cour, une Médaille enchâssée dans une magnifique tabatiere.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 29 Avril 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 3 MAI 1765.

De Constantinople, le 16 Mars 1765.

LA Porte vient de nommer un Visir Agassi pour reconduire jusques sur les frontieres de cet Empire le Colonel Stankiewitz qui pendant l'interregne de la République de Pologne a résidé ici en qualité de Ministre du Grand Général de cette République. Depuis l'Election & le Couronnement du nouveau Roi, on avoit cessé de payer à ce Colonel la somme que la Porte accorde par jour aux Ministres Etrangers; mais le Grand Seigneur a ordonné qu'on lui en tînt compte.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 9 Avril 1765.

Le Jeudi Saint, le Roi lava les pieds à douze Pauvres vieillards qu'il servit ensuite à table. Les plats furent portés par les personnes les plus distinguées de la Cour. Après le repas, Sa Majesté fit distribuer à chacun de ces Pauvres, qu'Elle avoit fait habiller de neuf, une bourse pleine d'argent.

Sa Majesté a ordonné à la Grande Chancellerie de dresser les Statuts du nouvel Ordre de Saint Stanislas. Les personnes qui y seront reçues ne sont pas encore désignées: on assure que chaque Chevalier sera tenu de payer d'abord vingt cinq ducats lors de sa réception, & quatre ducats par an pour l'entretien de l'Hôpital de l'Enfant-Jesus. On travaille à réformer les Médailles de l'Ordre de l'Aigle Blanc, que le Roi se propose de distribuer le jour de la Fête de Saint Stanislas; on y substituera à l'Aigle une effigie, & toutes les Médailles seront de même valeur & n'excéderont pas cinquante ducats.

Le Maréchal Comte de Biberstein, qui sous le regne précédent étoit Maître Général des Postes de Pologne & de Lithuanie, vient d'être confirmé dans cette charge & a obtenu en même temps de Sa Majesté la réunion de celle de Maître Général des Postes de la Prusse Polonoise, qui étoit beaucoup plus ancienne de création que les deux autres & de laquelle le Comte Serguth-Stanislawski vient de donner sa démission.

On a envoyé les ordres nécessaires pour faire battre à Thorn trois millions de florins de la valeur de trente gros de Pologne chacun.

Les Compagnies Polonoises dont étoient pourvus les Princes de la Maison de Saxe viennent d'être données à des Gentilshommes du Royaume.

On est occupé ici du projet de faire tracer pour le mois prochain un camp considérable dans les environs de cette Capitale: il sera composé de toutes les Compagnies des troupes de la République.

La construction d'un nouveau Château dans cette Ville rencontre beaucoup de difficulté eu égard au prix excessif que les Bourgeois exigent des maisons dont ils sont propriétaires & dont l'emplacement est nécessaire pour cet édifice.

Ces jours derniers, on transporta du Couvent de Podkaminiec en cette Capitale les Archives du Prince de Radziwill, ci-devant Palatin de Wilna: elles étoient renfermées dans deux grandes caisses qui furent déposées au Grod

Le Baron de Golz, Staroste de Walcz dans la Grande-Pologne, est mort âgé de quatre-vingt ans. Il étoit le dernier Noble Polonois de la Religion Protestante qui eût possédé une Starostie avec le droit de Jurisdiction. Il laisse plusieurs enfans mâles dont deux sont Généraux au service de la Cou-

ronne & possedent chacun une Starostie, celle de Tuchet & celle de Graudentz, mais sans Jurisdiction. Le premier de ces Gentilshommes avoit été envoyé à Berlin peu de temps avant la mort d'Auguste III, en qualité de Ministre de ce Monarque.

De Ratisbonne, le 11 Avril 1765.

Il paroît ici une Résolution Impériale sur un *Conclusum* du Conseil Aulique pris le 11 Mars dernier : en voici la teneur.

L'Empereur, en conformité de l'humble avis du Conseil Aulique, a résolu que les parties du Fief d'Embs incontestablement dévolues à Sa Majesté Impériale & à l'Empire, en vertu de leurs Hautes-Régales, seront accordées par les présentes à l'Impératrice-Reine & à sa Maison Héréditaire avec cession du droit de séparer les terres féodales d'avec les allodiales, & de recouvrer à l'aide du Fisc ce qui en a été démembré. Si en conséquence il arrive que l'on requiert une investiture effective de ce Fief, Sa Majesté Impériale rendra une Ordonnance ultérieure, tant à cette occasion que relativement aux lettres de Fief qui devront être expédiées.

De Londres, le 26 Avril 1765.

Le Grand Chancelier, l'Archevêque de Cantorbery, le Duc de Bedford & les Lords Marchmont & Weymouth, en vertu d'une Commission expédiée sous le Grand Sceau, ont donné pour le Roi, le 19 de ce mois, le consentement Royal à différens Bils particuliers.

Le même jour, la Chambre des Communes s'étant assemblée en Comité, & délibérant sur le subside & sur les moyens de le lever, résolut d'accorder 13, 000 liv. st. pour l'entretien des Forts & Etablissemens Britanniques sur la côte d'Afrique ; 7000 liv. st. pour la construction d'un Fort proche le Cap d'Apolonie ; 6491 liv. 17 s. 4 d. & demi st. pour la dépense de trois Compagnies franches sur la côte d'Afrique ; & 5500 liv. st. pour l'entretien de l'établissement civil entre le Port de Salé & le Cap Rouge sur la côte d'Afrique. La Chambre arrêta ensuite qu'on feroit un emprunt de 800, 000 liv. st. sur des billets de l'Echiquier assignés sur les premiers subsides qui seront accordés dans la prochaine séance du Parlement; qu'on employeroit au payement des troupes dans l'Amérique Septentrionale le somme de 60,000 l. st. perçue ou à percevoir des deniers provenans des droits imposés par l'Acte passé dans la derniere séance du Parlement sur les marchandises portées dans les Plantations ou qui en ont été tirées ; qu'il seroit imposé un droit additionnel de 6 s. par chaque quintal de gomme du Sénégal ou d'Arabie, apportée dans ce Royaume, & un droit additionnel de 30 chelins sur chaque quintal de ces mêmes gommes transportées hors de ce Royaume. Le 20, la même Chambre approuva les résolutions de la veille ; &, délibérant en Comité sur l'affaire des soieries, elle arrêta que les droits actuels imposés sur les soies écrues apportées dans ce Royaume seroient supprimés, & remplacés par une imposition d'un chelin 3 s. d'entrée sur chaque livre pesant de cette marchandise ; qu'il seroit mis un droit additionnel de 6 s. par livre pesant sur la soie torse apportée dans ce Royaume ; qu'on diminueroit sur ce droit 6 s. d'entrée par livre de cette soie lorsqu'elle seroit transportée en Irlande, & 1 s. sur chaque livre de soie écrue transportée dans le même Royaume ; & enfin que l'entrée des bas, gands & mitaines de soie des Manufactures étrangeres seroit prohibées dans les Etats de la Grande-Bretagne.

Le Roi se rendit, le 24, à la Chambre des Pairs; &, après y avoir mandé les Communes, Sa Majesté donna son consentement Royal à deux Bills particuliers ; après quoi Elle prononça le Discours suivant adressé aux deux Chambres.

« MYLORDS ET MESSIEURS.

» La tendre affection que je ressens pour mes » fideles Sujets me rend attentif à prévenir tous les » événemens qui peuvent intéresser leur sûreté & » leur bonheur futurs.

» Quoique ma derniere indisposition n'ait pas été » dangereuse, elle m'a fait réfléchir sur la situation » dans laquelle se trouveroient mes Etats & ma Fa- » mille s'il plaisoit à Dieu de terminer ma vie pen- » dant l'enfance de mon successeur.

» L'importance de cet objet pour la sûreté, le bon » ordre & la traquillité publics, l'affection pater- » nelle que je porte à mes enfans & à tout mon Peu- » ple, le desir ardent que j'ai de prendre toutes » les mesures qui peuvent conserver la constitu- » tion de la Grande-Bretagne sans trouble, & la di- » gnité & le lustre de la Couronne sans altération, » sont les motifs qui m'ont déterminé à mettre cette » grande affaire sous les yeux de mon Parlement ; » &, comme ma santé, graces à la Providence, est » actuellement rétablie, je saisis la plus prompte » occasion pour vous recommander de concerter » avec la plus sérieuse attention l'arrangement qu'il » conviendroit de faire dans le cas où quelqu'un de » mes enfans succéderoit au Trône avant d'avoir » atteint l'âge de dix-huit ans.

» A cet effet, je vous propose d'examiner si dans » les circonstances actuelles il ne seroit pas à propos » de me revêtir du pouvoir de faire, de temps à au- » tre, des Actes par écrit, signés de ma main, par » lesquels je nommerois ou la Reine ou quelqu'au-

» tre personne de ma Famille Royale, faisant sa » résidence ordinaire dans la Grande-Bretagne, » pour lui confier la tutelle de mon successeur & la » Régence de mon Royaume jusqu'à ce que ce suc- » cesseur eût atteint l'âge de dix-huit ans; me sou- » mettant aux restrictions & réglemens qui sont » spécifiés & contenus dans un Acte passé pour le » même objet dans la vingt-quatrieme année du re- » gne du feu Roi mon ayeul. La personne qui seroit » ainsi revêtue de la Régence seroit secondée par un » Conseil composé de différentes personnes qui, à » raison de leurs dignités & de leurs charges, sont » constituées Membres du Conseil établi par ledit » Acte & de celles que vous auriez jugé à propos de » laisser à ma nomination. »

Le Roi s'étant ensuite retiré, les Communes retournerent dans leur Chambre, & les Pairs ordonnerent qu'il seroit présenté une Adresse au Roi pour remercier Sa Majesté de la bonté avec laquelle Elle a bien voulu instruire son Parlement de ses intentions. L'Adresse ayant été rédigée, elle fut communiquée à la Chambre des Communes qui y donna son approbation, & elle fut présentée le lendemain au Roi au nom des deux Chambres. On en donne ici la traduction.

« Tre's-Gracieux Souverain.

» Nous, les très-soumis & très-fideles Sujets de » Votre Majesté, les Lords Ecclésiastiques & Sécu- » liers, & les Communes, assemblés en Parle- » ment, venons témoigner à votre Personne Sacrée » notre vive reconnoissance de la bonté particuliere » qu'Elle a témoignée à son Peuple par son gra- » cieux Discours émané du Trône.

» Nous supplions très-humblement Votre Majesté » de recevoir nos sinceres félicitations sur le réta- » blissement de sa santé. L'absence de Votre Majesté » avoit fait naître des inquiétudes que nous voyons » heureusement dissipées. Comme l'affermissement » de votre santé précieuse est un sujet de joie & » d'allégresse pour vos fideles Sujets, Votre Majesté, » sensible aux démonstrations de leur amour, a bien » voulu profiter de la premiere occasion pour leur » en donner une preuve si satisfaisante.

» Nous ne pouvons nous empêcher de faire à Vo- » tre Majesté nos très-humbles & très-sinceres re- » mercimens de cette marque d'attention; mais nous » avons devant les yeux un exemple plus frappant » encore des soins tendres & prévoyans que vous » prenez pour pourvoir à notre sûreté & à notre bon- » heur futurs.

» Nos cœurs étoient déjà pénétrés de la plus vive » reconnoissance pour la maniere dont Votre Ma- » jesté affermit la base solide de la constitution Bri- » tannique en veillant avec un zele infatigable à » l'avancement, à l'intérêt & à la prospérité de votre » Royaume; mais la nouvelle assurance que Votre » Majesté vient de nous donner de sa tendresse vrai- » ment paternelle en portant ses vues sur la stabi- » lité, l'éclat & la dignité de sa Couronne, jointe » aux heureux effets de son amour pour ses enfans & » de son affection pour ses fideles Sujets, sentimens » que Votre Majesté semble étendre au-delà de sa » propre existence, ne peut que nous inspirer, s'il » est possible, des sentimens plus touchans encore » d'amour & de vénération.

» En admirant la grandeur d'ame & la fermeté ré- » fléchie avec laquelle Votre Majesté envisage un » événement qui, lorsqu'il plaira à Dieu qu'il arrive, » accablera vos fideles Sujets de la plus amere dou- » leur, nous sommes en même temps vivement pé- » nétrés du sentiment de compassion dont votre cœur » est touché & qui inspire à Votre Majesté la résolu- » tion de pourvoir au soulagement de votre Peuple » s'il éprouvoit ce malheur.

» Puisse la Providence Divine nous préserver de » la fatale nécessité d'une telle consolation! Votre » Majesté a montré dès le premier moment de son » regne heureux une attention si scrupuleuse à main- » tenir les loix, les libertés & les droits civils & re- » ligieux de vos Royaumes, que nous serions indi- » gnes du bonheur dont nous jouissons, si nous ne » formions les vœux les plus ardens pour qu'il soit » transmis sous les mêmes auspices à nos descendans.

» Convaincus cependant de la nécessité indispen- » sable de prendre toutes les mesures convenables » pour perpétuer à tout événement notre heureuse » constitution, nous allons nous occuper du grand » & important objet qu'il a plu à Votre Majesté de » nous recommander. Nous remplirons en cela les » vues de Votre Majesté, qui n'a été guidée sans » doute dans cette démarche que par l'intention la » plus droite & la prudence la plus consommée.

» Nos délibérations sur cet objet seront dictées » par le desir que nous avons d'assurer à notre pos- » térité, sous les auspices de la Providence & de » concert avec les vues salutaires de Votre Majesté, » le bien inestimable d'une légitime succession Pro- » testante à la Couronne de ces Royaumes, telle » qu'elle existe dans votre Famille Royale; & nous » serons animés par une juste confiance dans la » sagesse qui caractérise Votre Majesté & dans l'atta- » chement paternel qu'Elle a pour ses Peuples.

» Nous traiterons cette affaire avec toute l'atten- » tion & la prudence qu'elle exige, & nous assu- » rons Votre Majesté que nous la terminerons avec » toute la promptitude que son importance mérite. » Nous redoublons en même temps nos Prieres les » plus ardentes pour que le Ciel daigne répandre ses » graces sur notre Nation & notre Eglise Protes- » tante, & accorder à Votre Majesté une vie assez » longue pour qu'Elle puisse former par ses pré- » ceptes & par l'exemple de ses vertus un successeur » digne d'hériter de la fidélité & de l'amour d'un » Peuple libre. Nous verrions alors avec satisfaction » la précaution, que nous jugeons aujourd'hui si » nécessaire, devenir inutile par l'événement. »

Le Roi a fait à cette Adresse la Réponse suivante.

« Mylords et Messieurs.

» Je reçois avec la plus grande satisfaction vos » félicitations pleines d'attachement sur le rétablis- » sement de ma santé, & la reconnoissance que » vous me témoignez pour le bonheur dont vous » jouissez sous mon regne. Soyez persuadés que je » n'ai rien de plus à cœur que d'assurer à mes fideles » Sujets les droits civils & religieux de notre inesti- » mable constitution. »

Actions. Banque, 127 $\frac{1}{2}$. Indes, 153. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{1}{8}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$. Souscription, 86 $\frac{1}{4}$.

De Versailles, le 1er Mai 1765.

Aujourd'hui, les Hautbois de la Chambre, réunis aux Musiciens du Roi, ont exécuté au lever de Sa Majesté, suivant l'usage, plusieurs morceaux de Symphonie de différens Auteurs, sous la direction du sieur de Bury, Surintendant de la Musique en survivance du sieur Rebel.

Demain, le Roi passera en revue le Régiment des Gardes Françoises & celui des Gardes Suisses, après quoi Sa Majesté ira coucher à Marly, ainsi que la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Adelaide, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise.

L'Abbé Beliardi, chargé des affaires de la Marine & du Commerce de France en Espagne, prit congé du Roi, le 27 du mois dernier, pour se rendre à la Cour de Madrid.

Le Marquis de la Tour-du-Pin de la Charce, Maréchal de Camp, prêta serment, le 28, entre les mains de Sa Majesté, pour la Lieutenance-Générale de Bourgogne au Comté de Charolois, & vient d'obtenir le Commandement en chef des Provinces de Bourgogne, Bresse, Valromey & Pays de Gex.

Le même jour, Leurs Majestés & la Famille Royale signerent le contrat de mariage du Comte de Duras avec Demoiselle Rigaud de Vaudreuil.

La Comtesse de Barbansoye, la Marquise de Vintimille & la Marquise de Seran furent présentées, le même jour, à Leurs Majestés & à la Famille Royale; la premiere par la Comtesse d'Egmont, la seconde par la Marquise du Luc, & la troisieme par la Marquise de Ranty.

De Paris, le 3 Mai 1765.

Le Roi a ordonné, par un Arrêt de son Conseil d'Etat, du 5 Février dernier, que les mouchoirs & autres ouvrages de soie fabriqués dans la Manufacture du sieur Chederau à Tours & qui seront revêtus du plomb de cette Fabrique, seront exempts de tous droits d'entrée & de sortie dans les différentes Villes du Royaume, & à la sortie du Royaume.

Il paroît trois autres Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

Par le premier, du 18 Mars dernier, Sa Majesté ordonne que les soies blanches de la Chine, dites de *Nankin*, qui seront apportées de l'étranger, pourront, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, entrer par le Port de Rouen pour delà être directement conduites, par acquit à caution, dans les Bureaux des Fermes de Paris ou de Lyon, dans lesquels elles payeront un droit de cinq pour cent de leur valeur, fixé sur l'évaluation de 30 liv. par livre pesant, indépendamment de celui de 14 s. qui a été attribué à la Ville de Lyon.

Suivant le second Arrêt, du 26 du même mois, les droits d'entrée de l'amidon sont fixés à 30 s. par quintal, & ceux de toutes sortes de poudres à poudrer, à 50 s. les droits de sortie, à 9 s. pour le premier objet, & à 2 s. 6 d. pour le second.

Le troisieme Arrêt, du 29 du même mois, concerne le payement des reconnoissances délivrées par les Trésoriers des Colonies, en exécution de l'Arrêt du 15 Juillet 1763.

Il paroît aussi une Déclaration du Roi par laquelle Sa Majesté ordonne que le droit de frêt, qui se perçoit sur tous Vaisseaux étrangers dans la communication d'un Port de France situé dans l'Océan avec un autre Port du même Royaume situé dans la Méditerranée, à raison de 5 liv. par tonneau, conformément à la Déclaration du 24 Novembre 1750, sera désormais perçu à raison de 10 liv. par tonneau, à commencer du 1er Juillet prochain.

Cours des Effets Commerçables du 30 Avril.

Actions des Indes remplies de 400 liv. . . .	1395 liv.
Promesses au denier 20 .	10 p. $\frac{5}{8}$ p.
Actions des Fermes . .	990. 987 $\frac{1}{2}$.
Annuités	440
Coupons	87. 87 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Loterie R. 8. 9. 10e tir. . .	16 $\frac{1}{2}$.
4e Lot. R. Ep. 5e. . . .	11. p. $\frac{5}{8}$. p.
Deux sols pour livre . .	9 de 2 mil. 8 $\frac{1}{4}$ de mil.
50 millions	15. 14 $\frac{1}{4}$. 14 $\frac{3}{4}$.
Colon. extraord. 1759 . .	15. p. $\frac{5}{8}$. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

Le Voyageur François, ou la Connoissance de l'Ancien & du Nouveau Monde. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin. 2 Vol. in-12.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 3 Mai 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 6 MAI 1765.

De Petersbourg, le 2 Avril 1765.

LE sieur de Korff, Général en chef des Armées de l'Impératrice, & l'Amiral Talysin ont obtenu la permission de se démettre de leurs emplois en conservant la jouissance des appointemens qui y étoient attachés.

Sa Majesté Impériale a nommé Président du College Œconomique & Membre du sixieme Département du Sénat dirigent, le Prince Gargarin, son Grand Ecuyer; Elle a en même temps accordé au Conseiller Tolstoy le grade de Brigadier & la charge de Lieutenant-Général de Police à Moscou.

On croit que le Traité d'alliance défensive entre cette Cour & celle de Coppenhague a été renouvellé le 22 du mois dernier & signé par les Ministres Plénipotentiaires des deux Couronnes.

De Dantzick, le 13 Avril 1765.

La Vistule est actuellement dégagée des glaces, & la navigation est ouverte depuis environ quinze jours: il est déjà arrivé ici plusieurs Bateaux Polonois chargés de grains, & il y a lieu d'espérer que l'affluence de cette denrée sera aussi grande cette année qu'elle l'a été l'année derniere.

Les troupes Russes, que commande le Prince Dolgorouki & qui étoient en quartier dans le Palatinat de Marienbourg & dans les environs de cette Ville, se sont mises en marche pour regagner les frontieres de la Russie. Il en est parti trois Escadrons qui étoient à Meve & qui ont pris leur route par la Prusse Brandebourgeoise: on a envoyé ordre à cette Province de leur vendre les provisions & autres choses dont elles auront besoin, ainsi qu'au reste de ces troupes qui doivent y passer successivement par pelotons, afin de ne pas fatiguer le Pays. On assure que les provisions qui restent dans leurs magasins seront vendues par les ordres du Résident de Russie.

De Stockolm, le 12 Avril 1765.

Toute la Famille Royale jouit actuellement de la plus parfaite santé.

Le Roi a fait publier la Déclaration suivante.

« Nous, Adolphe-Frédéric, par la grace » de Dieu, Roi de Suede, des Goths & des » Vandales, &c. sçavoir faisons, qu'il nous a » été très-humblement remontré par les Che- » valiers & Nobles, assemblés pour la présente » Diete, qu'ils avoient appris que, malgré » notre très-gracieuse Déclaration du 10 Août » 1762, plusieurs Familles de Chevaliers & » Nobles avoient négligé d'envoyer dans le » temps prescrit par ladite Ordonnance, leurs » Généalogies au Directoire de la Chambre » des Nobles; qu'ils avoient observé que, » quoique ces Familles eussent été par cette » négligence exclues de leur droit de suffrage » & de séance à la présente Diete, cependant » cette omission ne leur faisoit pas perdre » entierement le droit acquis à chaque Fa- » mille Noble par le moyen de son introduc- » tion, mais que ce droit devoit demeurer » incontestable à l'avenir & pour les Dietes » futures, à toutes les Familles qui se légi- » timeront par l'envoi de leurs Généalogies; » qu'ainsi ils jugeoient nécessaire que Sa Ma- » jesté prolongeât encore le terme prescrit » par la Déclaration du 10 Août 1762, & » qu'Elle en fixât un irrévocable auquel les » Familles Nobles de Suede, tant celles qui » demeurent dans le Royaume que celles qui

» sont dehors & qui jusqu'aujourd'hui ont né-
» gligé d'envoyer leurs Généalogies au Di-
» rectoire de la Chambre des Nobles, puissent satisfaire à ce devoir. A ces causes, & » ayant égard aux très-humbles demandes à » nous faites à ce sujet de la part des Chevaliers & Nobles, nous avons prolongé le » terme en question jusqu'au 25 Décembre » de la présente année 1765, pour les Nobles qui sont dans le Royaume; & jusqu'au » 25 Décembre de l'année 1766, pour ceux » qui se trouvent dans le Pays étranger; &, » afin que chacun s'y conforme, nous avons » fait publier la présente Déclaration signée de » notre main & munie de notre Sceau Royal.

» *A Stockolm au Sénat, le 25 Février 1765.*

» *Signé*, ADOLPHE-FRÉDÉRIC. »

De Coppenhague, le 13 Avril 1765.

Le Roi, la Reine & les Princesses sont partis d'ici le 11 pour Friedensbourg où Leurs Majestés résideront pendant la belle saison.

Le Prince Charles de Hesse-Cassel est de retour en cette Ville depuis quelques jours.

Sa Majesté vient d'accorder le grade de Général-Major de Cavalerie au Chambellan Cesar Lœsar de Lyttichau, Colonel au Régiment des Dragons de Jutland.

Suivant une Ordonnance rendue le 2 de ce mois, les pauvres Paysans de Norwege [illegible] exempts, à compter du 1er Septembre dernier, de la capitation imposée le 23 Septembre 1762, & les autres Paysans de la même Province ne seront pas tenus de la payer pour ceux de leurs enfans ou autres dont les gages seroient au-dessous de dix rixdales par an.

Le Lieutenant-Général de Lyttichau est mort en Jutland dans ses Terres.

De Vienne, le 24 Avril 1765.

L'Impératrice-Reine, accompagnée du Prince Charles & de la Princesse Charlotte de Lorraine, est allée le 22 de ce mois à Presbourg. Sa Majesté Impériale y a dîné chez le Comte de Palfy & est revenue le même soir en cette Capitale.

L'Archiduc Ferdinand est attaqué de la rougeole: l'éruption s'est faite le 22 & a continué le 23: la fievre, qui accompagne cette maladie, n'a pas été violente. Son Altesse Royale s'est trouvée assez bien ce matin & avoit moins de fievre.

Le 17 de ce mois, le Comte d'Arco, Suffragant & Chanoine de Passau, & le sieur de Molitor, Prevôt des Fiefs de cet Evêché, ont pris, au pied du Trône Impérial, en qualité de Plénipotentiaires du nouvel Evêque, l'investiture du Temporel de cette Eglise. Ils étoient accompagnés d'un grand nombre de Vassaux de cet Evêché, & entr'autres des Princes de Lamberg, de Trautson, de Bathyani & de Kevenhuller. Le lendemain, on célébra à la Cour, en présence de Leurs Majestés Impériales & Royale, le mariage du Comte de Hohenfeld, Lieutenant-Colonel, avec la Comtesse de Kinski, sœur du Prince de ce nom & Dame de Cour: il y eut appartement le soir à cette occasion.

On mande de Presbourg que les Etats s'assemblerent le 21 dans la Salle des Magnats & procéderent à la publication de la confirmation accordée par l'Impératrice-Reine, comme Roi de Hongrie, aux Articles arrêtés par la Diete. Le Comte de Bathyani lut ensuite le Décret Impérial qui lui enjoignoit de terminer la Diete: alors la Noblesse & les Députés s'étant rendus à leur Chambre, ils envoyerent des Commissaires pour prendre congé de la premiere Table, & celle-ci leur en envoya aussi de son côté pour le même objet.

Suivant des lettres d'Inspruck, le Magistrat de cette Ville a fait abattre les portes & les murailles de l'ancienne enceinte pour faciliter la communication avec les Fauxbourgs: il y fait ériger un arc de triomphe afin de perpétuer la mémoire de l'événement qui sera célébré dans cette Ville: cet arc servira de porte & sera construit en pierres de taille revêtues de marbre. La premiere pierre en a été posée le 23 du mois dernier par le Baron d'Ensenberg, Président du Conseil de représentation.

François-Antoine Comte de Lamberg-Sprinzenstein, Conseiller Privé & Chambellan de Leurs Majestés Impériales & Royale, est mort, le 17 de ce mois, âgé de cinquante-neuf ans.

De Berlin, le 18 Avril 1765.

Le Roi a nommé Gentilhomme de Cour & son Agent à Bareith le sieur Jean-Godefroy Gross, Professeur en Histoire à Erlang.

Le Comte de Finkenstein, Ministre Actuel de Guerre & de Cabinet, partit d'ici le 11 avec le Comte Branicki, Ambassadeur de Pologne, pour Potsdam où ce dernier a eu son audience de congé de Sa Majesté.

De Bade-Dourlach, le 16 Avril 1765.

Le Margrave, à l'exemple de plusieurs autres Princes, a résolu d'établir à Carlsruhe

une Académie dont les travaux auront pour objets, la recherche des productions du Pays, l'œconomie & l'Agriculture, les Mathématiques-Pratiques relatives à l'œconomie, l'avancement des Arts, Métiers & Manufactures, le Commerce & la Police. Cette Société s'assemblera toujours en présence du Margrave devant qui elle fera ses opérations.

De Madrid, le 16 Avril 1765.

Le Prince des Asturies, l'Infante Archiduchesse & les Infants sont partis, le 10 de ce mois, ainsi que la Reine-Mere & l'Infant Don Louis, pour Aranjuez où s'étoient déjà rendues Leurs Majestés.

Le Comte de Mora a eu l'honneur de se couvrir devant le Roi, le 1er de ce mois, en qualité de Grand d'Espagne de la premiere Classe: il a eu pour Parrein dans cette cérémonie le Marquis d'Astorga y Posa, Comte d'Altamira.

De Cadix, le 5 Avril 1765.

Nous sommes informés par des lettres écrites de Mequinez, le 19 du mois dernier, que le grand Corsaire de Salé, commandé par Raës Sala, qui n'étoit rentré dans aucun des Ports de Maroc depuis la derniere campagne, & que, par cette raison, l'on croyoit avoir péri à la mer, se trouve actuellement dans le Port d'Alger. Suivant les mêmes lettres, le grand Vaisseau de Salé, de cinquante canons, est sur le point de sortir de ce Port.

La Frégate de guerre Angloise *la Guadeloupe* est arrivée ici le 3 de ce mois.

De Naples, le 13 Avril 1765.

Le Roi est revenu, le 30 du mois dernier, de Caserte en cette Capitale pour y assister aux cérémonies de l'Eglise pendant la Semaine Sainte & le jour de Pâques. Sa Majesté est retournée le 8 de ce mois à Caserte. Le 31, on célébra à la Cour l'anniversaire de la naissance de la Reine de Portugal; le Roi reçut à cette occasion les complimens de la Noblesse & des Ministres Etrangers. Le même jour, le Vaisseau de guerre Espagnol *le Velasco*, de soixante-dix canons, entra dans ce Port ayant à bord le sieur Saa y Mello qui vient résider en cette Cour en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi de Portugal. Ce Vaisseau doit embarquer les équipages de la Princesse de Francavilla qui se propose de partir incessamment pour Gênes où il ira la prendre & la transportera en Espagne.

Hier, il est tombé de la neige & il a gelé pendant la nuit: le temps continue d'être très-froid, ce qui donne beaucoup d'inquiétude pour la récolte des fruits qui sont ici d'une ressource très-nécessaire.

De Rome, le 17 Avril 1765.

Le Souverain Pontife se rendit, le 13 de ce mois, à la Chapelle Pauline du Quirinal où il assista avec le Sacré College à la Grand'Messe qui fut célébrée par le Cardinal de Rossi.

Le Prince Czartoriski, qui, comme on l'a déjà annoncé, a notifié au Pape l'Election du Comte Poniatowski au Trône de Pologne, a commencé avant-hier à s'acquitter de la même commission auprès des Cardinaux en commençant par le Cardinal Cavalchini, Doyen du Sacré College.

Depuis quelques jours, le temps est plus froid qu'il ne l'a été pendant tout l'hiver, & une grande partie des vignes a été gelée.

De Gênes, le 22 Avril 1765.

On fait ici tous les préparatifs nécessaires pour y recevoir les Princesses Infantes. L'Entrepreneur des Spectacles est parti par ordre du Gouvernement pour faire venir en cette Ville les meilleurs Musiciens d'Italie.

Samedi dernier, le Grand Conseil tint une assemblée dans laquelle on donna aux Coadjuteurs de la Chambre la faculté de modérer la taxe imposée sur les Artisans.

Ce matin, on a ressenti ici, entre cinq & six heures, trois secousses de tremblement de terre, dont la premiere a été assez violente.

On prépare, avec toute la diligence possible, deux de nos Galeres que l'on fera partir pour Bonifacio d'où elles iront croiser contre les Barbaresques. La Barque *la Notre-Dame de Bon-Secours*, destinée pour le même objet, est partie de ce Port: elle établira sa croisiere dans les Mers de Toscane qui, suivant les nouvelles de Livourne, continuent d'être infestées par ces Corsaires. Indépendamment de trois Chebecs Algériens & quatre Galiotes de la même Nation qui y font la course, on est informé que trois autres gros Chebecs doivent être partis d'Alger depuis peu de jours, & que plusieurs autres Bâtimens avoient également appareillé de Tunis. Ces nouvelles ont jetté l'allarme parmi tous les Navigateurs de la côte d'Italie.

Plusieurs Officiers Corses réformés du service de la République se sont embarqués à Livourne pour retourner dans leur Patrie.

Le Gouvernement a fait arrêter, ces jours derniers, un Religieux Observantin, Corse

de Nation, qui, en vertu d'un Bref qu'il avoit obtenu de la Cour de Rome, s'étoit habillé en Ecclésiastique Séculier. Ce Religieux a été remis à ses Supérieurs qui l'ont relégué dans un Couvent du même Ordre à Moniglia, Bourg de la Riviere du Levant.

De Londres, le 30 Avril 1765.

Les Communes, délibérant en Comité, le 23, sur les moyens de lever le subside, résolurent que les sommes qui ont été ou seront payées à la Banque, en vertu des résolutions du 14 Mars dernier & du 4 de ce mois, seront employées pour aider à acquitter les billets de Marine, &c. faits avant le 30 Juin 1764. Le même jour, la Chambre approuva les résolutions prises, le 22, touchant les Manufactures de soie & ordonna un Bill en conséquence. Hier, elle approuva aussi la résolution prise la veille sur les moyens de lever le subside. Elle ordonna en même temps qu'aucun de ses Membres ne pourroit s'absenter du service de la Chambre sans en avoir obtenu la permission; enfin, elle examina le Bill pour donner à la Couronne l'investiture de l'Isle de Man, y fit des changemens & ordonna qu'on en feroit le rapport le lendemain.

Le sieur Elie de Beaumont, Avocat au Parlement de Paris, a été élu unanimement Membre de la Société Royale de Londres, dans l'assemblée tenue le 25. Le 15 Octobre dernier, l'Université d'Oxford lui avoit conféré dans une assemblée extraordinaire le titre de Docteur Honoraire en Droit.

Les cinq Vaisseaux de guerre *le Guernezey, la Tamise, le Niger, la Perle & le Merle*, formant l'Escadre de Terre-Neuve, ont mis à la voile le 25 de Portsmouth pour leurs stations respectives de Saint-Pierre, de Miquelon & du Golfe de Saint-Laurent.

Le sieur Roussel, Ministre de l'Evêque de Liege, eut, le 26, une audience particuliere du Roi à qui il remit ses lettres de créance.

Sa Majesté se rendit, le même jour, à la Chambre des Pairs & donna son consentement Royal à deux Bills particuliers.

Actions. Banque, *sans prix fixe.* Indes, 154 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$. Souscription, *sans prix fixe.*

De Bruxelles, le 25 Avril 1765.

Suivant une Ordonnance du Conseil des Domaines & Finances de l'Impératrice Reine, en date du 9 de ce mois, il est défendu, sous peine de confiscation, de transporter à l'avenir d'un endroit à l'autre, dans l'étendue de quatre lieues des frontieres de Tournay, Courtray, Ypres & Nieuport, aucune partie de laine non cardée, sans un acquit à caution levé au Bureau le plus voisin de l'endroit où la laine aura été enlevée. Cette Ordonnance défend aussi, sous la même peine, de transporter de semblable laine dans ladite étendue de la frontiere avant le lever & après le coucher du Soleil.

De Versailles, le 4 Mai 1765.

Le 1er de ce mois, la Marquise de Chambray & la Marquise de Foucauld furent présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la premiere par la Marquise de Raffetot, & la seconde par la Comtesse de Saint-Exupery.

Avant-hier, l'Evêque de Lavaur prêta serment entre les mains de Sa Majesté.

De Paris, le 6 Mai 1765.

Le 2 de ce mois, le Roi fit dans la Plaine des Sablons la revue des Gardes Françoises & des Gardes Suisses. Sa Majesté passa dans les rangs, & les deux Régimens défilerent devant Elle après avoir fait l'exercice. Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois, Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise, ont assisté à cette revue, ainsi que le Duc de Chartres, le Prince de Condé & le Prince de Lamballe.

Il paroît des Lettres-Patentes du Roi concernant le second don gratuit de la Ville de la Charite-sur-Loire, datées du 7 Mars dernier.

Le 1er de ce mois, on baptisa dans l'Eglise Paroissiale de Saint André des Arcs quatre enfans jumeaux, deux garçons & deux filles, mis au monde le même jour par Louise-Françoise Laurent, épouse de François-Michel Telliers, Maître Fondeur. Ils sont morts le lendemain au soir presque dans le même instant & pendant l'orage qu'on a essuyé ici.

Histoire du Regne de la Reine Anne d'Angleterre, chez Durand neveu, Libraire, rue Saint-Jacques, à la Sagesse: le prix est de 50 f. relié.

Nota. Dans la derniere Gazette, Article de Versailles, on lit: *la Comtesse de Barbansoye*, lisez: *Barbançois.*

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 6 Mai 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 10 MAI 1765.

De Tunis, le 26 Janvier 1765.

LEs Corsaires de cette Régence sont rentrés dans ce Port sans avoir fait aucune prise. Un d'eux avoit tenté une descente en Sardaigne ; mais ayant été surpris par un ouragan, il fut contraint de s'éloigner promptement des côtes & de laisser à terre vingt hommes de son équipage, qui, ne retrouvant plus le Bâtiment au rivage, s'embarquerent dans leurs Chaloupes : ils y étoient depuis huit jours sans nourriture & sans espoir, lorsqu'ils rencontrerent un Bâtiment François qu'ils aborderent & dont ils contraignirent le Capitaine de les ramener ici. Le Consul de France, ayant appris qu'à leur débarquement ils avoient enlevé à terre un Chrétien, a demandé & obtenu du Bey la liberté de ce Captif qu'il a renvoyé à Marseille sur un Bâtiment de sa Nation.

On ne sçait point encore les motifs qui ont engagé cette Régence à déclarer la guerre aux Impériaux. Hier, la rupture fut notifiée au Consul de cette Nation qui doit, à ce qu'on assure, s'embarquer sur le premier Bâtiment destiné pour Livourne.

De Petersbourg, le 5 Avril 1765.

L'Impératrice a conféré le Commandement du Corps d'Artillerie & de Génie au Général Comte Orlow à la place du Chevalier de Villebois, Grand-Maître d'Artillerie, que Sa Majesté Impériale a bien voulu dispenser des fonctions de ses charges pour le mettre en état de rétablir sa santé.

Le Comte Malakowski, Grand Référendaire de la Couronne de Pologne, envoyé ici pour notifier l'Election & le Couronnement de Stanislas-Auguste, eut, le 31 du mois dernier, son audience de congé de l'Impératrice & du Grand Duc.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie le 15 Avril 1765.*

La Commission du Trésor de la Couronne a envoyé aux Mines d'argent situées aux environs d'Olkutz des Experts qui ont ordre de les examiner & d'en faire leur rapport. La même Chambre fait faire le dénombrement des habitans du Royaume & du Grand Duché, ainsi que de la Prusse Royale.

Le Tribunal du Maréchal de la Couronne a fait publier que tous les jeux de hasard étoient défendus en cette Ville.

Le Général Malkronowski, Staroste de Janow, est arrivé en cette Ville chargé, dit-on, de la part du Comte Branicki, Grand Général de la Couronne, d'une commission dont on ignore l'objet.

De Wilna, le 5 Avril 1765.

Le Tribunal de la Confédération Générale ouvrira ses assemblées le 29 de ce mois : le Comte Brzostowski, qui en est le Maréchal, a fait publier des Universaux par lesquels il invite à ces assemblées tous ceux qui prétendent être lésés dans leurs droits & leur promet une prompte justice.

Quelques détachemens de troupes Russes ont fait une irruption dans différens Districts voisins de ce Grand Duché & en ont enlevé un certain nombre d'habitans, Russes de Nation, mais qui y étoient domiciliés depuis plusieurs années.

De Stockolm, le 19 Avril 1765.

Le Roi avoit nommé en 1763 une Commission particuliere, composée de trois personnes chargées d'aller rétablir l'ordre dans l'administration œconomique de la Poméra-

nie Suédoise; mais différentes circonstances les ayant empêchées de partir avant la Diete, les Etats viennent de se réserver le droit de décider si cette Commission doit avoir lieu & d'en choisir les Membres. En attendant, ils ont ordonné à ceux que Sa Majesté avoit nommés de rendre la somme qui leur avoit été accordée pour les frais de leur voyage.

Le Colonel Rudbeck, Maréchal de la Diete, prononça, le 29 du mois dernier, à l'ouverture de la grande Députation, un Discours dont on donne ici la traduction.

« Messieurs,

» Dans les deux dernieres Dietes, les Etats » ont eu des raisons essentielles pour nommer » une grande Députation semblable à celle-ci » dont le but est d'examiner des objets d'où » dépend le salut de la Patrie. Tout Suédois » doit voir avec douleur que les mêmes mo» tifs qui les avoient engagés à cette nomina» tion les y forcent encore aujourd'hui. Si d'un » côté nous nous rendions trop coupables en » voyant plus longtemps les droits de la Cou» ronne violés publiquement, sans remplir à » cet égard les devoirs que la Patrie impose à » chaque Citoyen; d'un autre côté nous de» vons sentir aussi qu'il est nécessaire de combi» ner & de concilier la sévérité des loix avec » la bienfaisance des Etats. L'amour de la Pa» trie est une vertu qui dans tous les temps » a rendu les plus petites Républiques puis» santes, respectables & heureuses; nous » avons l'amertume d'éprouver des effets con» traires à ce principe incontestable, & de » trouver même des traces de cet intérêt » personnel qui a souvent éteint parmi nous » l'amour du bien public. Les matieres qui » seront soumises à votre discussion ne vous » convaincront que trop de cette vérité. Il est » donc, Messieurs, d'une nécessité absolue » de nous livrer avec prudence aux recher» ches de ces matieres qui sont toutes de la » plus grande importance. Tâchons, sur-tout, » de les approfondir de maniere qu'en vou» lant remédier à des maux anciens, notre zele » ne nous égare pas au point d'en préparer » d'autres pour l'avenir. Afin de parvenir à un » but si salutaire, je souhaite que l'union & la » tranquillité soient la base des délibérations » de cette grande Députation; que l'unique » objet de ses recherches soit la connoissance » de l'exacte vérité; qu'enfin l'honneur & » l'utilité publique deviennent la récompense » & le fruit de ses travaux patriotiques. C'est » ce que tout Suédois honnête & bien inten» tionné doit également souhaiter du fond de » son cœur. »

De Vienne, le 27 Avril 1765.

Hier, la rougeole dont l'Archiduc Ferdinand étoit attaqué a disparu sans qu'il y ait eu aucun symptôme dangereux. Son Altesse Royale a passé la nuit fort tranquillement, & aujourd'hui elle se porte parfaitement bien.

De Berlin, le 23 Avril 1765.

Dimanche dernier, la Cour prit le deuil pour quatorze jours à l'occasion de la mort de la Princesse Douairiere de Nassau-Dietz, née Princesse de Hesse-Cassel.

Ces jours derniers, le Comte Branicki, Sous-Panetier de la Couronne de Pologne & Ambassadeur du Roi & de la République, a pris congé de la Reine.

On a eu avis que le 14 de ce mois il y avoit eu à Konigsberg un nouvel incendie qui a réduit en cendres vingt maisons & huit granges ou écuries.

De Hambourg, le 26 Avril 1765.

Le sieur de Hecht, Conseiller Intime du Roi de Prusse & son Ministre auprès du Cercle de la Basse-Saxe, a reçu, le 21, un courier de Berlin qui lui a apporté l'ordre de revenir incessamment à sa Cour: en conséquence, il est parti le lendemain pour Potsdam.

De Naples, le 13 Avril 1765.

Aujourd'hui, le Prince Sant-Angelo Imperiali est parti pour ses Terres où Sa Majesté l'a exilé pour avoir fait jouer chez lui à des jeux défendus. Cette contravention aux réglemens de Police a été découverte à l'occasion de deux joueurs qui ont eu querelle ensemble chez ce Prince: l'un d'eux a été banni du Royaume, & l'autre condamné à plusieurs années de prison.

On a lancé à l'eau, le 1er de ce mois, dans le Canal de la Darse, le Vaisseau *le Saint-Ferdinand*, percé pour cinquante-quatre canons, lequel doit remplacer *le Saint-Charles*, actuellement hors d'état de servir. Les cables qui devoient l'arrêter se rompirent & il alla toucher le parapet qui est vis-à-vis du Chantier: plusieurs ouvriers ont été grievement blessés; mais le Bâtiment n'a reçu aucun dommage.

Les deux Chebecs destinés à aller croiser dans les parages de Toscane ont mis à la voile le 3 pour Palerme: ils y embarqueront la Princesse d'Yacci qu'ils rameneront en cette Ville avant de se rendre à leur destination.

De Rome, le 17 Avril 1765.

Ces jours derniers, le Gouverneur de Vicovaro, Fief du Comte Bolognetti, a été assassiné par un malfaiteur qu'il avoit fait condamner aux Galeres d'où ce scélérat avoit trouvé moyen de s'échapper pour aller commettre ce meurtre. Le criminel a été arrêté sur les frontieres du Royaume de Naples.

De Londres, le 30 Avril 1765.

Hier, le Lord Halifax présenta à la Chambre des Pairs un Bill intitulé : *Acte pour pourvoir à l'administration du Gouvernement dans le cas où quelqu'un des enfans de Sa Majesté succéderoit au Trône avant d'avoir atteint l'âge de dix-huit ans & concernant la tutelle de sa Personne.* On y lut ce Bill pour la premiere fois ; après quoi le même Lord présenta le Message suivant de la part du Roi.

« George Roi,

» La Chambre des Pairs ayant à délibérer » sur le Discours du Roi émané du Trône » par lequel Sa Majesté recommande de pour- » voir aux moyens convenables d'établir une » administration réguliere dans le Gouver- » nement, dans le cas où le successeur de Sa » Majesté n'auroit pas atteint l'âge de dix- » huit ans, Sa Majesté juge à propos de pro- » poser aux Pairs que le Conseil, formé pour » assister la personne nommée, par Acte signé » de la main de Sa Majesté, à la tutelle du » successeur & à la Régence de ses Royaumes » pendant la minorité de ce successeur, soit » composé des chers freres de Sa Majesté Leurs » Altesses Royales Edouard-Auguste, Duc » d'Yorck & d'Albanie ; Guillaume-Henry, » Duc de Glocester & d'Edimbourg ; des » Princes Henry-Frédéric & Frédéric-Guil- » laume, & du cher oncle de Sa Majesté Guil- » laume Duc de Cumberland, au cas qu'aucun » d'eux ne fût nommé Régent & que chacun » d'eux eût atteint l'âge de vingt-cinq ans ; & » enfin des différentes personnes qui, à raison » de leurs dignités & de leurs emplois, furent » constituées Membres du Conseil établi par » Acte passé en pareille circonstance dans la » vingt-quatrieme année du regne du feu Roi. » Et dans le cas du décès de quelqu'un des » Princes du Sang Royal désignés ci-dessus, » Sa Majesté propose aussi qu'il lui soit per- » mis de nommer telles personnes qu'Elle ju- » gera à propos pour remplir les places qui » pourroient vaquer dans ledit Conseil par » ces événemens fâcheux. »

La même Chambre ordonna ensuite que le Bill en question seroit lu aujourd'hui pour la seconde fois & que les Seigneurs seroient sommés de s'y trouver ; après quoi l'on renvoya à deux mois l'examen du Bill touchant le Privilege du Parlement.

De Versailles, le 8 Mai 1765.

Madame la Dauphine a nommé le sieur Dedelay de la Garde de Blancmenil à la charge d'Intendant de sa Maison & Général de ses Finances, vacante par la démission du sieur de la Porte.

De Paris, le 10 Mai 1765.

Le Lieutenant-Général de Police, attentif à tout ce qui intéresse la sûreté publique dans cette Capitale, a formé un établissement qui a paru le plus propre à arrêter les progrès du feu dans les cas d'incendie. Ce Magistrat a établi en différens quartiers de Paris huit Corps-de-Garde dans lesquels on trouve toutes les nuits des Garde-Pompes de veille, prêts à partir au premier avertissement. Le premier de ces Corps-de-Garde est placé au petit Hôtel du Lieutenant-Général de Police par l'entrée des Bureaux ; le second, rue de la Jussienne, chez le Directeur des Pompes, où il y aura toujours des voitures d'eau ; le troisieme, à côté de la Fontaine des Capucins de la rue Saint-Honoré ; le quatrieme, rue de Paradis, attenant la porte de l'Hôtel de Soubise ; le cinquieme, au Marché-Neuf, près le Corps-de-Garde du Guet ; le sixieme, rue Saint-Etienne des Grecs ; le septieme, rue des Mauvais-Garçons, vis-à-vis de la petite porte de la Comédie Françoise, & le huitieme au Couvent des Cordeliers, à la porte en face de la rue Haute Feuille. Indépendamment de ces huit Corps-de-Garde, dont le nombre sera augmenté par la suite, il y a dans Paris plusieurs dépôts de Pompes & de voitures d'eau près desquels logent au moins deux Garde-Pompes. Les secours les plus prompts sont portés dans les maisons surprises par le feu, & ces secours sont absolument gratuits. On a déjà éprouvé les avantages de cet établissement. Le 20 du mois dernier, le feu prit pendant la nuit dans la boutique d'un Epicier, au coin de la rue de Richelieu & de celle des Petits-Champs ; les Pompiers des Corps-de-Garde s'y transporterent aussi-tôt, & leurs soins furent si prompts & si efficaces que le feu ne causa d'autre dommage que de consumer les épiceries & autres approvisionnemens qui se trouvoient dans la boutique.

Le 6, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale

Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, 42, 86, 11, 17, 64. Le prochain tirage se fera le 5 Juin.

On a essuyé, le 28 du mois dernier, à Landernau en Bretagne un orage très-violent, pendant lequel il est tombé une grande quantité de grêle dont les grains étoient d'une grosseur extraordinaire & ont causé beaucoup de dégât dans la campagne. Les arbres en plein vent, ainsi que les toîts des maisons de la Ville, ont été extrêmement endommagés.

De Montpellier, le 29 Avril 1765.

Le bruit s'est répandu ici & dans les environs qu'on avoit enfin tué la bête féroce du Gevaudan; mais ce bruit ne paroît être fondé que sur une méprise. Voici les dernieres nouvelles positives que l'on ait eues au sujet de ce redoutable animal. Il a dévoré, le 18, dans la Paroisse de Paulhac un enfant de douze à treize ans; le 21, le sieur d'Enneval fit faire une battue sur plusieurs Paroisses: un des Chasseurs rencontra la bête sous un rocher; elle tint ferme, & sa contenance effraya si fort cet homme qu'il appella à son secours: le Curé d'Aumont accourut armé d'un pistolet, mais la bête s'enfuit à son approche. Le 22, elle attaqua un jeune garçon & une fille qui furent secourus à temps. Le 23, elle parut à huit heures du matin sur la Paroisse des Prunieres. Le sieur d'Enneval se mit en marche pour lui donner la chasse: le soir, un homme de la Paroisse de la Panouze se rendit chez le Subdélégué de l'Intendant du Languedoc, & lui dit qu'il avoit tué la bête le matin de ce même jour, du côté de la Panouze, & qu'elle lui avoit été enlevée par des Paysans qui la lui apportoient. Le Subdélégué monta sur le champ à cheval & trouva à deux lieues de Mende ces Paysans avec un animal qu'il reconnut pour être une louve. Il la fit porter à Mende où il arriva sur les onze heures du soir. On ouvrit cet animal & on trouva dans les intestins plusieurs os de lievres ou d'agneaux, & d'autres qui étoient si fort rongés qu'on n'a pu reconnoître s'ils appartenoient à des corps humains ou à quelque animal. On y a trouvé aussi trois morceaux d'un linge très-grossier qu'on a reconnus pour être des lambeaux du collet d'une chemise de femme, & deux morceaux d'une étoffe rouge semblable à celle dont on fait des tabliers dans le Canton. Ces indices avoient d'abord fait croire que cet animal étoit la bête féroce du Gevaudan, mais différens Chasseurs, présens à l'ouverture du cadavre, ont assuré qu'il étoit assez ordinaire de trouver dans les excrémens des loups, des morceaux d'étoffe, de linge, de cuir & de cordes. D'ailleurs une lettre du sieur d'Enneval, qui assure qu'on a vu la bête, le 23, à huit heures du matin, dans la Communauté des Prunieres, contredit le rapport des Paysans qui ont apporté la louve & qui assurent qu'elle a été tuée à la même heure dans la Paroisse de la Panouze, éloignée de cinq lieues des Prunieres. Cette louve avoit été lancée au lever du Soleil par les habitans de la Paroisse d'Arzene qui la poursuivirent pendant deux heures entieres avec leurs mâtins sans la perdre de vue: elle s'étoit battue à diverses reprises avec les chiens, & en avoit mis deux hors de combat. On lui avoit tiré dans la poursuite plusieurs coups de fusil; elle arriva presque forcée à la Panouze où elle fut enveloppée & percée d'un grand nombre de coups de bayonnette. Le Chirurgien a reconnu que c'étoit une jeune louve qui n'avoit point encore porté. Sa mâchoire est très forte quoique petite, & elle a des défenses très-longues & très-aigues. Son cadavre répandoit une odeur insupportable; on l'a fait embaumer. En attendant que l'on sçache si cette louve est ou n'est pas la bête féroce du Gevaudan, les Commissaires du Diocèse de Mende ont fait donner aux Paysans la gratification accordée à ceux qui détruisent les loups, & les ont défrayés de leur voyage.

Cours des Effets Commerçables du 8 Mai.

Actions des Indes remplies de 200 liv.	1192 liv. $\frac{1}{2}$.
Billets d'Emprunt	444
Promesses au denier 20	10 $\frac{1}{2}$.
Actions des Fermes	990
Annuités	440
Coupons	87. 87 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Loterie Royale, 10e tirage	16 $\frac{1}{2}$. p. % p.
4e Lot. R. Ep. 5e. 11e.	11 $\frac{1}{2}$. 16 p. % p.
Amortissemens	9 p. % p.
Deux sols pour livre	9 p. % p.
50 millions	15. 15 $\frac{1}{4}$. de 4 & 5 mil.
Canada	34. 34 $\frac{1}{2}$. 35 p. % p.
Colon. extraord. 1759	16 p. % p.

Les autres Effets sans Prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 10 Mai 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 13 MAI 1765.

De Constantinople, le 1er Avril 1765.

LE 22 du mois dernier, jour du Beyram, le Grand Visir, le Mufti & tous les Grands de l'Etat se rendirent au Serrail avant le lever du Soleil & eurent l'honneur de présenter leurs respects au Grand Seigneur ; après quoi ils l'accompagnerent à la Mosquée de Sultan Ahmet où Sa Hautesse fit sa premiere Priere du matin.

On déclara, le 25, les changemens suivans faits dans les Gouvernemens de Province & dans les places du Ministere. Kupurlu Ahmet, Pacha de Bender, a été fait Beylerbey de Romelie à la place de Mhuzun Oglou Pacha, nommé au Gouvernement de Bender. Capoudan Mehemet Pacha a été déclaré Beylerbey de Natolie : Selictar Mehemet Pacha, qui étoit pourvu de ce Gouvernement, a obtenu celui de Salonique. Bosnac Mehemet Pacha remplace en Bosnie Moldavandgi Aly Pacha, & celui-ci releve le premier à Widin. Resmi Ahmet Effendi, ci-devant Envoyé à Berlin, a été nommé Tchaouch Bachi à la place d'Aly Aga qui a été déclaré Emini ou Intendant des Fourrages. Radjai Mehemet Effendi a été fait Terrana Emini ou Surintendant de la Marine.

Le 27, Ahmet Effendi fut destitué de l'emploi de Kyaya Bey & pourvu de celui de Tefter Emini à la place de Mehemet Emin Effendi qui fut déclaré Kyaya-Bey pour la seconde fois.

Le lendemain, le Grand Visir fut mandé au Serrail, & Sa Hautesse, après lui avoir fait demander le Sceau de l'Empire, ordonna que ce Ministre fût arrêté dans un appartement. Capoudan Mehemet Pacha fut aussi-tôt déclaré Caimacan, & peu de temps après on apprit que le Kyaya, un ancien Teskeredgi & un Kyaya Kiatibi, déposés, le premier le 27, les autres pendant le Ramazan, avoient été arrêtés, ainsi que plusieurs Officiers du Grand Visir, & faits prisonniers dans le Château des Sept-Tours.

Le 30, Sa Hautesse a permis que Moustapha Pacha fût embarqué sur une Galere pour être, dit-on, conduit en exil à Mettelin. Elle a consenti en même temps à ce que les autres prisonniers fussent élargis, avec défense cependant de sortir de leurs maisons. Le Kyaya déposé a été privé de la charge de Tefter Emini, laquelle a été conférée à Abdoulla Effendi. Le Grand Seigneur n'a pas encore déclaré la personne à qui il veut remettre le Sceau de l'Empire : on présume cependant que son choix tombera sur Mhuzun Ogly Pacha, l'un de ses beaux-freres, & que Selictar Aga, qui a été envoyé en Romelie le 29, lui porte l'ordre de se rendre en cette Capitale.

De Petersbourg, le 9 Avril 1765.

L'Impératrice a nommé le Comte de Soltikow, fils du Feld-Maréchal de ce nom & Lieutenant-Général de ses Armées, pour aller féliciter, de la part de Sa Majesté Impériale, le Roi de Pologne sur son Election & son Couronnement.

On assure que le Comte de Woronzow, Grand Chancelier de cet Empire, a obtenu de l'Impératrice la permission de se démettre de toutes ses charges, & que Sa Majesté Impériale lui a accordé, en forme de pension viagere, la continuation des appointemens de celle de Grand Chancelier qui sont de sept mille roubles.

Sa Majesté Impériale donna, en dernier lieu, une gratification de trente mille roubles au Général Panin, frere du Comte de ce nom.

La Chancellerie de Guerre a fait expédier aux troupes de l'Impératrice qui sont dans la

Prusse Polonoise l'ordre de se mettre en marche pour rentrer dans l'Empire & de se rendre aux quartiers qui leur ont été assignés.

Le Marquis de Beausset, Ministre Plénipotentiaire de France en cette Cour, ayant été arrêté dans sa route par les mauvais chemins & par la maladie de la Marquise de Beausset, n'est pas encore arrivé ici.

Le Comte d'Hamilton, Secrétaire de Légation de Sa Majesté Suédoise, est mort ici ces jours derniers. Son corps a été transporté à Abo en Finlande.

De Coppenhague, le 20 Avril 1765.

Le Roi a nommé Lieutenant-Général d'Infanterie le sieur Pierre Elie de Gahler, l'un des Députés du Directoire de la Guerre. Le Baron de Finck, Général d'Infanterie, & le sieur Ernest le Brecht d'Arnstedt, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, ont pris séance au Directoire Général de la Guerre en qualité de Députés.

On a fait partir il y a quelques jours un détachement de la garnison de cette Ville pour Elseneur où il sera employé à la continuation des travaux du Port qu'on y construit. On a fait aussi partir, le 15, un autre détachement pour les travaux du grand chemin commencé l'année derniere entre cette Capitale & le Château de Friedensbourg où la Cour réside pendant l'été.

Ces jours derniers, on a arrêté vingt quatre voleurs aux environs de Sleswick.

Le sieur Jean-Henry Windtz, Général-Major d'Infanterie, est mort dans ses Terres en Fionie le 1er de ce mois.

De Madrid, le 23 Avril 1765.

Don Manuel de Roda, ci-devant Ministre du Roi à Rome, & actuellement son Secrétaire d'Etat & des Dépêches de Grace & de Justice, arriva, le 14 de ce mois, au Palais Royal d'Aranjuez, & eut l'honneur le lendemain de baiser la main de Sa Majesté qui lui fit l'accueil le plus gracieux.

Ces jours derniers, le Comte Rubion, Ambassadeur du Roi de Sardaigne, reçut de sa Cour un courier qui lui apporta la nouvelle de la naissance du Prince Duc de Génevois, fils de la Duchesse de Savoie. Cet Ambassadeur se rendit sur le champ à Aranjuez où il fit part de cette nouvelle à Sa Majesté & à la Famille Royale.

De Cadix, le 16 Avril 1765.

La Saetie *le Saint-Joseph* & la Frégate *la Marguerite* sont arrivées en ce Port, le 14 de ce mois, l'une de la Vera-Cruz, l'autre de Cartagene des Indes. Le premier de ces Bâtimens est chargé, pour le compte du Roi, de 400 quintaux de bois de Campêche, &, pour le compte des particuliers, de 1300 écus en argent, de 1409 arrobes de jalape, 471 de cascarille, 129 d'écarlate fine, 1262 cuirs tannés & de quelques autres marchandises. La cargaison du second consiste en 545 surons & 2725 arrobes de cacao, 582 caisses & 9313 arrobes de sucre, 74 caissons & 740 arrobes de tabac en poudre, 30 quintaux de bois de Campêche & 164 grandes planches & morceaux de bois de menuiserie. Suivant le rapport de ces Bâtimens, la désertion est très-considérable parmi les troupes Espagnoles qui se sont embarquées ici le 4 Septembre dernier pour la Vera-Cruz sous les ordres du sieur de Villalva. Les Vaisseaux de guerre de la même Nation, commandés par le Marquis de Cassinas, devoient appareiller vers la fin de Février ou au commencement de Mars dernier pour revenir ici avec une riche cargaison que l'on fait monter à dix ou douze millions de piastres fortes, tant en or qu'en argent, indépendamment de différentes productions du Pays parmi lesquelles on assure qu'il y aura 2500 surons de cochenille. Ces Vaisseaux doivent relâcher à la Havane pour s'y radouber.

De Rome, le 24 Avril 1765.

La Cour a envoyé ordre au Commandant des deux Frégates du Saint Pere d'aller croiser contre les Barbaresques dans le Golfe Adriatique de concert avec les Galeres de Naples.

Le Souverain Pontife tint, le 22 de ce mois, un Consistoire dans lequel il donna part à ceux des Cardinaux qui s'y trouvoient assemblés de l'Election du Comte Poniatowski au Trône de Pologne; après quoi Sa Sainteté proposa Jean Pergolini, Chanoine de la Cathédrale d'Anagni, pour l'Evêché de Montefeltro dans la Romagne; Sauveur Andreani, Procureur Général des Barnabites, pour celui de Lodi en Lombardie; Michel de Zilieza-y-Velasco, Ecolâtre de la Cathédrale de Guatimala aux Indes Occidentales Espagnoles, pour celui de Laudramiti *in partibus;* François-Xavier-Antoine de Scheben, Doyen de la Collégiale de Sainte Croix de Mayence, pour celui d'Assuro *in partibus* & pour le Suffraganat de Worms; Bernard Velarde, Chanoine de la Cathédrale de Seville, pour celui de Tortose en Catalogne; Emmanuel de Sosa Betancourt, Evêque de Cartagene, pour celui de Santa-Fé dans la Nouvelle Grenade; Michel-Anselme Albarez d'Abreu-y-Valdes, Evêque

de Chisamo *in partibus*, pour celui d'Antéquera aux Indes Occidentales Espagnoles ; Valentin Wezych, Evêque de Chelma, pour celui de Presmilie dans le Palatinat de Russie ; Etienne Gredoyk, Evêque d'Uranopoli *in partibus*, pour celui de Livonie en Courlande ; Candide Offolinski, Religieux Franciscain, pour celui de Dardanie *in partibus* & pour la Coadjutorerie de Bacchovie en Moldavie ; Félix Paul Turski, Chanoine de la Cathédrale de Gnesne, pour celui de Chelma dans la Russie Rouge ; Charles de Zehmen, Prevôt de la Cathédrale de Worms, pour celui de Lita *in partibus* & pour le Suffraganat de l'Evêché de Worms ; Gabriel Cortois de Quincey, Evêque de Belley, pour l'Abbaye Commendataire de Saint Pierre de Conches, Ordre de Saint Benoît, Diocèse d'Evreux ; Godefroy Guyonnet de Montbalen, Doyen de la Cathédrale de Bordeaux, pour celle de Notre-Dame de Faize, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bordeaux, & Michel Affin-y-Ximenez, Trésorier de la Cathédrale d'Osma, pour celle de Monte-Aragone en Espagne. Le Cardinal Rezzonico préconisa dans le même Consistoire l'Evêché de Ripatransone, dans la Marche d'Ancone, pour Barthelemy Bitozzi, Vicaire Général du Diocèse de Rieti. Le Cardinal Jean-François Albani, suppléant le Cardinal Alexandre Albani, proposa ensuite Athanase Rednik, Religieux de l'Ordre de Saint Basile, pour l'Evêché de Fogaras, de Rit Grec, en Transylvanie ; Jean-George Schines, Religieux de l'Abbaye de Saint Maurice en Valois, pour la même Abbaye, & Gaspard Burgisser, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, pour celle de Wettingen, même Ordre, Diocèse de Constance ; après quoi il fut fait instance pour le *Pallium* en faveur du nouvel Evêque de Santa-Fé.

Le Cardinal Colonna de Sciarra, Protecteur des Eglises de France, est mort le 20 de ce mois, âgé de cinquante-huit ans. Hier au matin, on fit ses obseques dans l'Eglise de Saint Marcel. Le Souverain Pontife s'y rendit en grand cortege & assista avec vingt-deux Cardinaux à la Grand'Messe de *Requiem* qui fut célébrée par le Cardinal de Rossi. Cette mort fait vaquer dans le Sacré College un quatorzieme Chapeau, en comptant celui qui est réservé à la nomination du Roi de Portugal. Le Cardinal de Sciarra étoit Abbé Commendataire de l'Abbaye de Cercamp, Diocèse d'Amiens, en France.

De Florence, le 26 Avril 1765.

On a publié en cette Ville un Edit de l'Empereur, en date du 28 du mois dernier, suivant lequel Sa Majesté Impériale, informée que la peine du fouet, de la marque & du bannissement, infligée aux criminels, ne produisoit pas tout l'effet qu'on avoit lieu d'en attendre, a jugé nécessaire de substituer à cette peine celle d'être condamné aux travaux publics.

La nuit du 13 au 14 de ce mois, le froid a repris & continue avec autant de violence qu'au plus fort de l'hiver. Les fruits de la campagne, & particulierement les vignes, en ont beaucoup souffert.

De Londres, le 3 Mai 1765.

Les Communes arrêterent, le 29 du mois dernier, que, moyennant certains droits, il seroit permis de porter du riz, de la Caroline Septentrionale dans les parties de l'Amérique situées au Midi de la Caroline Méridionale & de la Georgie, & que pendant neuf ans on accorderoit des gratifications pour l'exportation des sapins, planches & bois de charpente de l'Amérique Septentrionale. Cette Chambre, voulant aussi encourager l'exportation du sucre rafiné, résolut d'accorder une gratification de 6 chelins 4 f. par quintal de sucre rafiné, soit pilé & en poudre, soit en pain ou cassé en morceaux, soit de celui qu'on appelle sucre bâtard.

Le lendemain, les Communes ordonnerent qu'il seroit porté un Bill pour permettre, en de certains cas & sous de certaines restrictions, l'entrée libre & franche du bled & de la farine de froment.

Hier, les Pairs ordonnerent que les Juges se rendroient aujourd'hui à la Chambre pour y donner leur avis sur les deux questions suivantes. « 1°. Une étrangere mariée à un Roi de » la Grande-Bretagne est-elle, selon les loix » ordinaires, naturalisée de droit & en forme ? » 2°. Etant ainsi naturalisée par les loix ordi- » naires, pourroit-elle être déboutée en vertu » de l'Acte de la douzieme année du regne » du Roi Guillaume III, intitulé : *Acte pour » déterminer les limites des droits de la Cou- » ronne & garantir les privileges & libertés des » Sujets* ; ou y a-t'il quelqu'autre Acte qui » puisse empêcher une étrangere, Reine de la » Grande-Bretagne, de posséder & exercer » toute charge ou place de confiance, & de » recevoir à titre de don quelques terres, » possessions ou héritages émanans de la Cou- » ronne ? » Les Communes passerent, le même jour, le nouveau Bill touchant les mariages clandestins.

On assure que le Duc d'Yorck se dispose à

s'embarquer pour Hanovre d'où, après quelque séjour, son Altesse Royale visitera différentes Cours d'Allemagne.

Le 26 du mois dernier, le Chevalier Hawkins, nommé Roi d'Armes d'Irlande, fut admis en cette qualité à baiser la main du Roi.

On a appris par un courier arrivé hier de Falmouth que la caisse d'argent qui étoit à bord du Paquebot *le Hanovre*, échoué le 2 Décembre 1763 devant Padstow, avoit été retrouvée & qu'elle avoit été heureusement rapportée à terre Vendredi dernier. On dit qu'elle contient 40,000 livres sterlings.

La République des Lettres vient de perdre le sieur David Mallet, connu par plusieurs Ouvrages de Poésie & de Littérature.

Actions. Banque, 127 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$. Indes, 154 $\frac{1}{2}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$. Souscription, 86 $\frac{1}{4}$.

De Bruxelles, le 4 Mai 1765.

Maximilien-Jerôme Comte de Poitiers, Grand Prevôt & Archidiacre du Chapitre de Liege, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Cheminon en Champagne, Prevôt de Saint Barthelemy, &c. est mort à Liege le 26 Avril dernier.

De Versailles, le 11 Mai 1765.

Monseigneur le Dauphin & Madame Adelaïde tinrent, le 29 du mois dernier, sur les Fonts de Baptême la fille du Baron de Lieuray, Maréchal de Camp & Gentilhomme de la Manche de Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois. Elle fut nommée Philippine-Louise-Christophe. La cérémonie fut faite dans la Chapelle du Château par l'Abbé de Chabannes, Comte de Lyon & Aumônier du Roi, en présence du sieur Allart, Curé de la Paroisse de Notre-Dame.

Le 7 de ce mois, Monseigneur le Comte de Provence & Madame tinrent aussi sur les Fonts de Baptême le fils du sieur Pomiés, Porte-Manteau Ordinaire de ce Prince : il a été nommé Louis-Xavier & a été baptisé dans la Chapelle du Château, en présence du sieur Allart, Curé de la Paroisse, par l'Abbé de Sainte-Aldegonde, Aumônier Ordinaire du Roi.

De Paris, le 13 Mai 1765.

Le 8 de ce mois, jour de la Fête de l'Apparition de Saint Michel, le Duc d'Ayen, Pair de France, Chevalier Commandeur des Ordres du Roi & Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du Corps de Sa Majesté, revêtu du Manteau & du Collier des Ordres du Roi, se rendit au Couvent des Cordeliers pour y présider, en qualité de Commissaire de Sa Majesté, au Chapitre de l'Ordre de Saint Michel. Il reçut avant la Grand'Messe le sieur du Parc Poulain, Bâtonnier des Avocats du Parlement de Bretagne & Professeur Royal en Droit François à Rennes; le sieur Rossignol, Consul Général de France en Russie; le sieur Francœur, Surintendant de la Musique du Roi; le sieur Blanchard, l'un des Maîtres de la Musique de la Chapelle du Roi & de Mesdames de France; le sieur le Roi de Joinville, Receveur Général des Domaines & Bois, & Trésorier des Ponts & Chaussées de Bordeaux, & le sieur le Noir, Trésorier Général des Offrandes, Aumônes, Dévotions & bonnes Œuvres du Roi.

Le Roi étant informé que, contre ses Ordonnances, il s'est établi un grand nombre de jeux de hasard dans différens quartiers de la Ville & Fauxbourgs de Paris & même aux environs, & qu'il est de la derniere importance d'y pourvoir pour faire cesser les désordres qui s'y commettent & qui sont également contraires aux bonnes mœurs, à la sûreté publique & à la conservation des biens des Citoyens; Sa Majesté a rendu une Ordonnance, en date du 21 Avril dernier, par laquelle Elle défend expressément à toutes personnes, de quelque rang, dignité & condition qu'elles soient, de donner à jouer ni jouer aux jeux déjà prohibés par ses Ordonnances, sous peine de désobéissance & de prison.

Il paroît aussi un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, daté le même jour, par lequel Sa Majesté étant informée de la situation fâcheuse où se trouve réduit l'Hôpital de Saint Joseph de la Grave de la Ville de Toulouse, par l'impossibilité de payer annuellement les arrérages des rentes viageres dont il est chargé, & de subvenir à l'entretien des personnes qui y sont renfermées, a ordonné que dans un mois, pour tout délai, les Administrateurs dudit Hôpital enverroient au Contrôleur Général des Finances un état détaillé & par eux certifié véritable des revenus & des charges annuelles de cette Maison.

Sa Majesté vient de créer par un Edit du mois d'Avril dernier trente-quatre charges de Barbiers, Perruquiers, Baigneurs & Etuvistes dans cette Capitale.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 13 Mai 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 17 MAI 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Bassora, le 10 Février 1765.

« Vous aurez sans doute appris que le Nabad de Bengale massacra l'année derniere quatre cents Anglois, & qu'il s'empara de tous leurs Etablissemens dans ce Royaume, de sorte qu'il ne leur restoit que Calcutta, leur principal Fort. Nous avons sçu depuis que l'héritier de la Couronne de l'Indostan, qui est le Chah Sadé, Teymour Chah, avoit envoyé de Delhi de grands secours à ce même Nabab; nous sçavons aussi que les Anglois ont envoyé toutes leurs forces de Bombay pour secourir Bengale; nous sommes impatients d'apprendre le résultat de tant de troubles qui intéressent essentiellement le commerce de ce Pays-ci.

» Tout est tranquille en Perse depuis deux ans, sous le sage Gouvernement de Kerim Kan; il n'y a eu que deux révoltes peu considérables qu'il a appaisées dans leur naissance. Toute la Perse lui est soumise, excepté le Corassan qui obéit à Ahmet Chah, Roi Agvan qui possede paisiblement, depuis environ dix ans, un Pays immense de l'Inde & de la Perse, sans compter la Province de Candahar, sa Patrie: on peut avancer, sans craindre de se tromper, que c'est le Roi de l'Asie le plus riche, car tous les trésors de Nader Chah, de Tamas Kouli Kan & de Delhi lui sont tombés entre les mains. Quant à Kerim Kan, il est aujourd'hui dans notre voisinage, à Kormava dans le Loristan, avec une armée considérable qu'on dit être de soixante mille hommes. Il doit aller, à ce qu'on prétend, dès que la saison le permettra, châtier quelques Pirates qui croisent sur le Golfe Persique & dont les principaux sont Mirmana de Banderiq & Chek Soliman Chaab. Kerim Kan se propose aussi de venir mettre ordre aux affaires des Provinces de Fars & du Loristan.

De Constantinople, le 1er Avril 1765.

On a expédié, le 17 du mois dernier, un Capidgy Bachi chargé, à ce qu'on assure, d'inviter le Kan des Tartares à se rendre dans cette Capitale où il doit le conduire.

Avant-hier, le feu prit pendant la nuit dans le quartier de Topkana avec tant de violence que, malgré la promptitude & l'abondance des secours, l'incendie a duré plus de douze heures & a réduit en cendres environ cinq cents maisons.

On a fait partir, il y a quelques jours, un Vaisseau de guerre & quelques Saïques, chargés de munitions de bouche & de guerre pour Trebisonde & pour les Ports de la Mingrelie où la Porte fait assembler une armée d'environ cinquante mille hommes destinés à marcher contre les Géorgiens qui ont discontinué de payer le tribut au Grand Seigneur.

La peste continue de faire des ravages dans cette Ville: elle s'est manifestée, ces jours derniers, dans le Palais de France où deux Domestiques en sont morts en peu de jours.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 10 Avril 1765.

Le sieur Krajewski, Grand Instigateur de la Couronne, a fait remettre aux Actes une réponse au Manifeste que la Province de Prusse a fait publier contre l'établissement d'une Douane générale.

On assure que le Prince Czartoriski, Grand Chancelier de Lithuanie, partira pour Wolitzin vers le milieu du mois prochain. Le Roi, qui paroissoit avoir dessein de s'y rendre

immédiatement après Pâques, ne s'éloignera pas, dit-on, de si-tôt de cette Capitale.

De Stockolm, le 26 Avril 1765.

Le Roi se rendit d'Ulrischdahl en cette Ville le 23 de ce mois pour assister au Sénat. Le même jour, le Maréchal de la Diete & les trois autres Orateurs de chaque Ordre vinrent en Députation annoncer à Sa Majesté que les Etats n'ayant pu terminer, dans les trois mois fixés par la loi pour la tenue de la Diete, toutes les affaires qui devoient y être décidées, ils se trouvoient obligés d'en prolonger la durée. Cette Députation envoyée au nom des Etats est une formalité dont on n'avoit point encore vu d'exemple.

De Vienne, le 4 Mai 1765.

L'Archiduc Ferdinand continue de jouir de la plus heureuse convalescence.

Hier, jour de la Fête de l'Invention de la Sainte Croix, l'Impératrice-Reine reçut dans l'Ordre de la Croix Etoilée, la Comtesse de Staray, Dame de la Cour de Sa Majesté Impériale; la Comtesse de Zinzendorff, née Princesse de Schwarzenberg; la Comtesse de Blumegen, née Baronne Korinsky-Lezke; la Comtesse d'Andlern-Witten, née Comtesse de Clam; la Comtesse Visconti, née Comtesse de Fagnana; la Comtesse de Sart de Bonloee, née Comtesse de Cobenzel; la Comtesse d'Erdody, née Comtesse de Scezeny; la Comtesse Krackowsky de Kollowrath, née Comtesse de Breunner; la Comtesse de Callenberg, née Marquise de Ville; la Comtesse de Sporck, née Comtesse de Clary & Altringen; la Princesse de Monte-Rotundi; la Comtesse Esterhazi, née Comtesse de Lymbourg-Styrum; la Comtesse Kokorzowa, née Comtesse Kokorzowa; la Comtesse Klebelsberg, née Comtesse de Laschansky; la Baronne de Mittrowsky, née Comtesse Kohari; la Comtesse de Clary & Altringen, née Comtesse de Funfkirchen; la Comtesse d'Athembs, née Comtesse de Strassaldo; la Comtesse de Keglowich, née Comtesse de Petazzi; la Comtesse de Michna, née Comtesse de Zbubna; la Comtesse de Harrach, née Comtesse de Hohenembs; la Comtesse de Clem, née Comtesse Desfours; la Comtesse de Lerchenfeld, née Comtesse de Nesselrode; la Baronne de Skrhensky, née Comtesse de Potstazky; la Comtesse de Lodron, née Baronne de Kotulinsky; la Comtesse d'Edlingen, née Baronne de Lanthiery; la Baronne de Wanzura Rzchnitz, née Baronne de Henigar; la Comtesse d'Orlick, née le Brune de Dinteville; la Comtesse Gardani, née Comtesse Busetti; la Princesse d'Armagnac; la Baronne d'Egkher & Hungersbach, née Baronne d'Ofteln; la Comtesse de Forgacs, née Comtesse de Nadast; la Comtesse de Fiqulemont, née Comtesse de Buttler; la Princesse de San-Severino Bisignano, née Capece Duchesse de Saint-Angelo Galeota; la Comtesse de Hartig, née Comtesse de Weissenwolff; la Comtesse de Hochenfeld, née Baronne de Stain; la Baronne de Petazzi, née Comtesse de Lymbourg-Styrum; la Comtesse Douairiere de Peroni, nee Comtesse de Heissler de Heytersheim; la Comtesse de Porzia, née Comtesse d'Athembs; la Comtesse de Rappach, née Comtesse de Lamberg; la Comtesse de Rindsmaul, née Comtesse de Regal; la Baronne de Schirnding, née Baronne de Haugwitz; la Comtesse de Sprinzenstein, née Comtesse de Fornemont; la Comtesse de Thurn, née Comtesse Colonna de Vells; la Comtesse Szlucha, née Comtesse de Zinzendorff; la Comtesse de Preysing, née Comtesse de Seinsheim; la Comtesse de Wratislaw, née Comtesse Desfours; la Baronne de Gemming, née Comtesse d'Althann; la Baronne de Frenz de Schlenderhann, née Baronne de Warsberg; la Baronne Mittrowsky de Namischl, née Comtesse de Pergen; la Marquise de Peroni, née Marquise de Strozzi; la Comtesse Guiciardini, née Marquise de Feroni, & la Baronne de Berlichingen, née Baronne de Racknitz.

Le même jour, Leurs Majestés Impériales & Royale & le Roi & la Reine des Romains sont partis pour Laxembourg, ainsi que l'Archiduc, les quatre Archiduchesses aînées, le Prince Charles & la Princesse Charlotte de Lorraine.

De Magdebourg, le 27 Avril 1765.

Le Roi se propose, dit-on, de passer en revue dans le cours du mois prochain les Régimens qui sont en quartiers à Berlin, Potsdam, Spandau & autres Places voisines.

Nous attendons incessamment ici le Feld-Maréchal Prince de Brunswick notre Gouverneur.

On va établir, par ordre du Roi, un Bureau de Douane auprès de Marienwerder sur la Vistule. Tous les Navires qui passeront devant la Ville, soit qu'ils descendent ou qu'ils remontent la riviere, seront obligés de payer de certains droits pour les marchandises dont ils seront chargés. On assure que les productions de Pologne seront à cet égard sujettes à

des droits plus forts que ceux qui seront perçus sur celles des autres Pays étrangers. Les Officiers qui doivent être employés dans cette Douane sont déjà arrivés à Marienwerder où l'on attend un détachement de Soldats pour soutenir cet établissement.

De Cadix, le 23 Avril 1765.

Les trois Vaisseaux de guerre *le Puissant*, *le Guerrier* & *l'Arrogant*, qu'on avoit armés dernierement au Ferrol, en sont partis le 11 de ce mois & sont arrivés le 15 en ce Port sous les ordres de Don Louis de Cordova : ils viennent se joindre ici aux Bâtimens qui doivent composer avec eux l'Escadre destinée à transporter en Italie l'Infante Archiduchesse & ramener d'Italie en Espagne l'Infante de Parme, future épouse du Prince des Asturies. Cette Escadre sera commandée par le Marquis de la Victoire.

La Frégate de guerre Angloise *le Montréal* & deux autres Frégates Hollandoises relâcherent ici le 20 : le lendemain, le Vaisseau de la Compagnie des Indes de France *le Comte d'Argenson* entra aussi de relâche en ce Port, allant de l'Orient à la Chine : il doit embarquer ici 300, 000 piastres.

Le Régiment de Lisbonne, Infanterie, composé de deux bataillons, est arrivé en ce Port : il s'embarquera incessamment pour la Havane où il relevera le Régiment de Cordoue qui y est en garnison depuis deux ans & qui reviendra en Espagne sur les mêmes Vaisseaux qui transporteront celui de Lisbonne.

En conséquence des ordres de la Cour, on fait ici depuis quelques jours d'exactes recherches de tous les vagabonds & gens sans aveu pour les renfermer jusqu'à ce qu'on les ait incorporés dans différens Régimens. On prétend que le Gouvernement a envoyé de pareils ordres dans tous les autres Départemens du Royaume.

Suivant des lettres de Gibraltar, du 19 de ce mois, le grand Vaisseau de Salé, de cinquante canons, mettra à la mer avant le 15 du mois prochain, ainsi qu'une Barque de Tetuan & le Vaisseau *la Sirene* que les Barbaresques ont enlevé aux François & qu'ils ont conduit à Larrache.

De Naples, le 20 Avril 1765.

Ces jours derniers, les Corsaires Barbaresques ont enlevé, à la hauteur de l'Isle d'Elbe, sur la côte de Toscane, deux Bâtimens Génois & deux Napolitains assez richement chargés.

Aujourd'hui, vers les quatre heures après-midi, il s'est élevé du côté de la terre un tourbillon de vent si furieux qu'il a enfoncé deux très-grosses portes d'un jardin du Prince de Francavilla, situé au bord de la mer, en a arraché une de ses gonds & l'a jettée à une distance assez considérable. Cet ouragan n'a heureusement duré qu'un instant.

Le Prince de Valle Piccolomini, un des plus riches Seigneurs de cette Capitale, est mort subitement pendant la nuit du 18 au 19 de ce mois.

De Florence, le 26 Avril 1765.

A l'occasion de l'arrivée de l'Archiduc Léopold & de l'Infante Archiduchesse en cette Ville, l'Empereur a ordonné que le nombre des Gardes-Nobles qui sont ici fût porté à cinquante.

On ressentit ici, le 20, dans l'après-midi, une très-légere secousse de tremblement de terre.

De Gênes, le 29 Avril 1765.

Le Gouvernement a nommé six Dames & six Nobles qui seront députés pour complimenter, à son arrivée en cette Ville, l'Infante d'Espagne ; & un pareil nombre pour complimenter la Princesse Louise de Parme. La Dame Septimiette Grimaldi & le sieur Pierre-François Grimaldi seront à la tête de la premiere Députation ; la Dame Lilla Pallavicini & le sieur Jean-Luc de Fornari seront à la tête de la seconde. Ces Princesses seront logées, à ce qu'on assure, dans le Palais du Prince Doria.

De Londres, le 9 Mai 1765.

Il y a quelques jours que le Duc d'Yorck & le Duc de Glocester visiterent l'Hôpital des Enfans-Trouvés & furent très-satisfaits de l'état où ils trouverent cet établissement. Le Duc d'Yorck ordonna qu'on mît deux enfans en apprentissage à ses frais. Les Administrateurs de cet Hôpital ont résolu de faire apprendre la Langue Françoise aux garçons & aux filles qui paroîtroient y avoir quelque disposition. Leur intention est de mettre celles-ci en état d'entrer au service des femmes de qualité, & de rendre les garçons propres à faire l'office de Secrétaire dans nos Colonies, particulierement sur la côte d'Afrique où l'on manque de Sujets.

La Milice du Comté de Bedford a été incorporée, le 3 de ce mois, & formera un Régiment dont le Marquis de Tavistock, fils du Duc de Bedford, a été nommé Colonel.

Le sieur Hans Stanley, Commissaire de l'Amirauté & Membre du Conseil Privé du Roi, a prêté serment, le 6, au Tribunal du

Banc du Roi pour entrer en possession du Gouvernement de l'Isle de Man.

Actions. Banque, 127. Indes, *sans prix fixe*. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{5}{8}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$. Souscription, *sans prix fixe*.

De Versailles, le 15 Mai 1765.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Fontevrault, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Poitiers, la Dame de Pardaillan d'Antin, Grande Prieure de la même Abbaye, à la place de la Dame de Thimbronne de Valence, morte, le 7 de ce mois, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Sa Majesté vient d'accorder des Lettres de Noblesse au sieur Briansiaux de Milleville, Négociant-Armateur de Dunkerque.

Le 12, les treize Secrétaires du Roi de la Grande Chancellerie eurent l'honneur de présenter à Sa Majesté, suivant l'usage, la Bourse de Saint Jean Porte-Latine. Le sieur le Begue, premier Syndic de cette Compagnie, porta la parole.

On célébra, le 14, dans la Paroisse de Notre-Dame de cette Ville un Service en mémoire de Louis XIII.

De Paris, le 17 Mai 1765.

Le 4 de ce mois, les Chanoines Réguliers de l'Ordre de la Sainte Trinité pour la Rédemption des Captifs tinrent à Cerfroid, Chef de leur Ordre, Diocèse de Meaux, un Chapitre Général dans lequel ils élurent pour leur Général François-Maurice Pichault, Docteur de Sorbonne & Ministre de la Maison de Saint Mathurin de Paris.

On a appris les détails suivans par une lettre écrite de Mende le 3 de ce mois. Le 1er Mai, à six heures & demie du soir, le sieur Martel de la Chaumette, demeurant à la Chaumette, Paroisse de Saint Alban, apperçut d'une de ses fenêtres, dans un pâturage éloigné de sa maison d'environ deux cents cinquante pas, un animal qu'il jugea être la bête féroce du Gevaudan : elle étoit assise sur le derriere, regardant fixement un jeune Berger d'environ quinze ans qui gardoit des bêtes à cornes. Le sieur de la Chaumette avertit deux de ses freres : ils s'armerent tous les trois & allerent à la poursuite de l'animal qui s'enfuit à leur approche. Deux des freres allerent s'embusquer sur une hauteur au-dessus du pâturage, tandis que le troisieme, marchant droit vers la bête, la poussa vers le lieu de l'embuscade. Le sieur de la Chaumette le cadet la tira à soixante-sept pas de distance : elle tomba sous le coup & se roula deux ou trois fois, ce qui donna le temps au frere aîné de s'approcher & de la tirer à cinquante-deux pas : elle tomba une seconde fois, puis se releva brusquement & s'enfuit en répandant beaucoup de sang. Les trois freres la suivirent pendant quelque temps ; mais la nuit les obligea de cesser leur poursuite. Le lendemain, ils furent joints par les sieurs d'Enneval, pere & fils, & par une troupe de Chasseurs : ils trouverent la piste & les traces du sang. Le sieur d'Enneval jugea que cette bête étoit la même que celle qu'il chassoit ; mais il ne leur fut pas possible de la rencontrer. Le sieur de la Chaumette, qui a vu & tué une grande quantité de loups, assure que cet animal n'a qu'une ressemblance très-imparfaite avec ceux-ci : selon son rapport, il est plus gros qu'un veau d'un an, fort du devant & levretté sur le derriere, avec un museau pointu & allongé, les oreilles droites & plus petites que celles d'un loup, la gueule béante & énorme, & une raie noire tout le long du dos jusqu'à la naissance de la queue ; enfin sa description est semblable à celle que le sieur Duhamel a déjà donnée. Ce récit avoit fait espérer d'abord qu'on alloit être enfin délivré de la bête qui depuis si longtemps désole le Pays ; mais on a appris que le lendemain, vers les cinq heures du soir, une fille âgée d'environ quarante ans avoit été dévorée à cinq lieues de la Chaumette. Ce nouveau malheur fait craindre que l'animal qui a attaqué cette fille ne soit différent de celui qui avoit été blessé la veille.

Cours des Effets Commerçables du 15 Mai.

ACTIONS des Indes remplies de 400 liv. . . .	1390 liv.
Billets d'Emprunt . . .	444
Promesse à 4 pour cent .	35 p. $\frac{0}{0}$. p.
Actions des Fermes . .	992 $\frac{1}{2}$. 95
Annuités	442
Coupons	87
Lot de la troisieme Lot. Royale, 5e. 13e tirages.	16 $\frac{1}{2}$. 26 $\frac{1}{2}$.
4e Lot. R. E. 5e. 11e . .	11 $\frac{1}{2}$. 16 p. $\frac{0}{0}$. p.
Deux sols pour liv. . .	de 4 m. 9 $\frac{3}{4}$. & de m. 8 $\frac{3}{4}$. p. $\frac{0}{0}$ p.
50 millions	15. 15 $\frac{1}{4}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
Canada	54 $\frac{1}{2}$. 55 p. $\frac{0}{0}$. p.
Colonies extraord. 1759.	16 p. $\frac{0}{0}$. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 13 Mai 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 20 MAI 1765.

De Petersbourg, le 16 Avril 1765.

AVANT-HIER, jour de Pâques, l'Impératrice reçut, selon l'usage, les complimens du Grand Duc & ceux des Ministres d'Etat, ainsi que des Ambassadeurs & Ministres Etrangers. Sa Majesté accorda, le lendemain, au Comte de Woronzow, Grand Chancelier de l'Empire, qui, comme on l'a annoncé, a obtenu la permission de se démettre de ses emplois, une gratification de cinquante mille roubles, & une de trente mille au Conseiller Intime Panin, au Sénateur Schachowskoi, au Général en chef Comte Zachar Czernichew & au Général Panin.

Sa Majesté Impériale a, dit-on, déjà donné les ordres nécessaires pour les préparatifs du camp qui doit être formé à Crasnoi & non à Czarsko-Zelo, comme on l'avoit annoncé. On ajoute qu'Elle a fait distribuer à chaque Colonel des Régimens qui doivent camper, mille roubles, & six cents à chaque Capitaine du Régiment des Gardes; de sorte qu'on prétend que les dépenses du camp & d'un carrousel dont il sera suivi monteront à plus de quinze cents mille roubles.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie le 27 Avril 1765.*

Le Roi se rendit, le 23 de ce mois, aux Casernes où il examina plusieurs pieces de canon de bronze dont le Comte Potocki, Staroste de Cezan, lui a fait présent: on fit voir en même temps à Sa Majesté une centaine de Soldats qu'Elle ordonna d'incorporer dans sa Milice. Le lendemain, cette Milice fit ses évolutions & monta la garde en présence du Roi.

Sa Majesté, voulant connoître le nombre de ses Sujets, a ordonné aux Archevêques & Evêques de la République de faire faire le dénombrement de tous les Chrétiens de leurs Diocèses & d'en envoyer la liste au Prince Abbé de Czercoinski son frere. On formera celle des Juifs d'après les Régistres de la Capitation à laquelle ils sont imposés.

La Commission de la Trésorerie va faire publier incessamment le tarif des Douanes, ainsi qu'une certaine imposition sur le luxe & des réglemens somptuaires sur les habillemens de l'un & l'autre sexe. On publiera aussi la taxe qui sera imposée sur toutes les marchandises en général, & l'on fixera le salaire des Artisans & des Ouvriers.

Les Commissaires de la Trésorerie du Grand Duché ont résolu de faire lever deux cents hommes de troupes, qui seront destinés à la garde du Trésor de Wilna.

On mande du Palatinat de Syradie que différens Officiers, emmenant de ce Palatinat les recrues qu'ils y avoient levées par ordre du Roi, avoient été attaqués par des Nobles qui leur en avoient enlevé plusieurs.

De Stockolm, le 26 Avril 1765.

Les Bouchers de cette Ville ont demandé une augmentation sur le prix de la viande dont la cherté est déjà très-considérable. On voit avec douleur que cette cherté, dont on se plaignoit avant l'assemblée des Etats, augmente de jour en jour par la quantité de monde que la Diete attire dans cette Capitale & par la gêne que le commerce éprouve depuis qu'on a arrêté deux des principaux Négocians de cette Ville.

De Coppenhague, le 27 Avril 1765.

Sa Majesté a nommé Conseiller Privé le

Baron de Cheusses, son Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire auprès des Etats Généraux : Elle a décoré en même temps des marques de l'Ordre de Dannebrog le Baron d'Assebourg, son Chambellan & son Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Stuttgard.

La nouvelle Ecole d'Artillerie établie en cette Capitale a été ouverte le 15 de ce mois. On y donnera trois fois par semaine aux Officiers de ce Corps des leçons de Mathématiques.

Le dividende de la Compagnie Générale de Commerce est cette année de six pour cent. Cette Compagnie n'a pas été heureuse dans l'exploitation de celui d'Islande qui lui a été remis il y a environ un an : elle a perdu deux Vaisseaux qui revenoient de cette Province : une partie du capital étoit heureusement assurée. Elle a ordonné un nouvel appel de cent rixdales. Le Baron de Rosenkrantz, Conseiller Privé & Secrétaire d'Etat de la Marine, vient d'être nommé Président de cette Compagnie. Celle, qui se forma l'année derniere à Bergen pour la pêche de la baleine dans les Mers du Groenland, a armé, ce printemps, trois Vaisseaux pour sa premiere expédition.

Ces jours derniers, le sieur Cosby, Résident d'Angleterre, est parti pour aller faire un voyage à Londres.

De Madrid, le 30 Avril 1765.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Plaisance Don Francisco-Antonio de Lorenzana, Chanoine & Dignitaire de l'Eglise de Tolede ; à celui de Palencia Don Joseph Cayetano Loaces, Chanoine Pénitencier de l'Eglise Cathédrale de Valladolid, & à celui de Ségovie Don Juan-Joseph Escalzo, Inquisiteur de Cordoue. Sa Majesté a aussi nommé Ministre Honoraire des Finances Don Pedro-Francisco Goosens, & a conféré la place de Secrétaire du Bureau des Affaires Etrangeres à Don Philippe Ordoñez.

La Cour vient de recevoir une lettre du Gouverneur de Ceuta par laquelle il mande qu'ayant été informé de l'endroit où hivernoient les Chebecs & les Galiotes de Tetuan, il avoit envoyé, dans le dessein d'y faire mettre le feu, quatre Bâtimens sur lesquels il avoit fait embarquer les Grenadiers du Régiment fixe de Ceuta & d'autres troupes sous les ordres de Don Manuel Bocarro, Major de ce Régiment, Don Gonzales Piris & Don Martin de Zebollino, Lieutenans du même Corps, & Don Antonio Santos, Sous-Lieutenant de la Marine de ce Département. Etant arrivés à la riviere où ils étoient assurés qu'il y avoit à trois quarts de lieue en-dedans deux Galiotes, montées chacune par deux cents Turcs, & un autre petit Bâtiment, ils envoyerent par terre le Sous-Maître & un Matelot pour les reconnoître : pendant ce temps, Don Gonzales Piris partit pour aller mettre le feu aux Galiotes Barbaresques, tandis que Don Manuel Bocarro étoit allé se poster à l'endroit opposé du débarquement pour y attirer les ennemis & faciliter la retraite des Espagnols. Cette expédition eut le plus grand succès : les Maures se sauverent à la nage, leurs Bâtimens furent réduits en cendres, & nos gens revinrent à Ceuta sans avoir fait la moindre perte ni reçu aucune blessure. Sa Majesté, voulant récompenser une action si couraguse, a accordé à Don Manuel Bocarro le grade de Lieutenant-Colonel ; à Don Gonzales Piris & à Don Martin de Zebollino celui de Capitaine, & à Don Antonio Santos celui de Lieutenant, & Elle a fait donner des gratifications aux Soldats & aux Matelots.

De Cadix, le 23 Avril 1765.

Le Régiment de Lisbonne, Infanterie, a été embarqué il y a deux ou trois jours sur des Vaisseaux qui doivent le transporter à la Havane & qui n'attendent qu'un temps favorable pour mettre à la mer. Le nombre des vagabonds qui ont été arrêtés en dernier lieu, tant en cette Ville que dans les environs, a suffi pour compléter ce Régiment auquel il manquoit beaucoup de Soldats.

De Rome, le 1er Mai 1765.

Dimanche dernier, le Pape, précédé du Sacré College & des différens Ordres de la Prélature Romaine, se rendit à la Chapelle Pauline du Quirinal. Sa Sainteté y assista à la Grand'Messe qui fut célébrée solemnellement par le Cardinal Jean-François Albani, à l'occasion de l'Election du Comte Poniatowski au Trône de Pologne : après l'Ablution, les Musiciens du Palais chanterent, en actions de graces de cet événement, le *Te Deum* pendant lequel les troupes qui étoient rangées sur la Place Montecavallo firent une décharge de leur mousqueterie.

Le Souverain Pontife vient de disposer, en faveur des Cardinaux Buonaccorsi & Negroni, de la pension de mille écus Romains qu'avoit le feu Cardinal Caprara sur l'Abbaye de la

Staffarde, située en Piémont, pension dont Sa Sainteté s'est réservée la collation à perpétuité.

Le Cardinal Cavalchini est malade : on l'a saigné deux fois, & il se trouve beaucoup mieux ce matin.

Ces jours derniers, le Prélat Gallo, Evêque de Tivoli, est mort en cette Capitale, ainsi que le Pere Snarini, Général de l'Ordre des Minimes.

De Florence, le 3 Mai 1765.

Le Pere Molina, Général des Cordeliers, arriva en cette Ville le 27 du mois dernier avec un cortege de plus de vingt carrosses que plusieurs Nobles avoient envoyés à sa rencontre. Il descendit à la premiere Eglise qui étoit sur son chemin & où il trouva les Religieux de son Ordre & ceux de Saint Dominique avec lesquels il se rendit à son Couvent à pied & en Procession. Le Maréchal Botta, Chef de ce Gouvernement, lui envoya, par une personne chargée de le complimenter de sa part, un présent de comestibles & le fit prier à dîner pour le lendemain avec six de ses Religieux. Avant-hier, ce Général partit pour aller visiter quelques-uns des Couvens de son Ordre : il se rendra ensuite à l'Alvergna, auprès de cette Ville, & y tiendra un Chapitre.

Le 30, le Prince de Nassau-Usingen, Général-Major dans les troupes de l'Impératrice-Reine, arriva ici de Rome d'où le Duc d'Aremberg, avec qui il étoit parti de Vienne pour faire le voyage d'Italie, retournera seul à Bruxelles.

Il y a ici un grand nombre d'étrangers de la premiere distinction, qui vont à la Foire de Reggio & à Venise, à l'occasion des cérémonies de la Fête de l'Ascension.

Le retour du froid & de la gelée a causé de grands dommages aux productions de la terre : les mûriers ont sur-tout beaucoup souffert ; ce qui a mis dans la nécessité d'employer l'ortie pour la nourriture des vers à soie dont une grande quantité à péri.

De Gênes, le 6 Mai 1765.

Le Gouvernement a donné ordre de faire accommoder le chemin qui conduit depuis Novi jusqu'à cette Ville ; on a fait partir en conséquence un grand nombre d'ouvriers qui sont actuellement occupés à mettre le chemin de la Louquette dans le meilleur état possible.

Le Prince de San-Severino est arrivé ici de Lisbonne où il résidoit en qualité de Ministre de Sa Majesté Sicilienne & d'où il retourne à Naples avec la Princesse son épouse.

Suivant les dernieres lettres qu'on a reçues de Corse, Paschal Paoli fait préparer plusieurs Bâtimens armés en guerre. Il paroît aussi qu'il regne une parfaite intelligence entre les Corses & les troupes Françoises dont les Officiers vont librement dans l'intérieur des terres sans que les Paysans leur fassent la moindre insulte.

De Londres, le 14 Mai 1765.

Les Juges du Tribunal des Plaids-Communs, qui avoient eu ordre de se rendre à la Chambre des Pairs pour y donner leur avis au sujet des deux questions de droit qui leur avoient été proposées, s'y rendirent le 3, & leur Président remit leur décision à la Chambre. Elle porte qu'une étrangere, mariée à un Roi de la Grande-Bretagne, est, selon les loix de la Couronne qui font partie des loix ordinaires, regardée comme née dans ce Royaume depuis l'époque de son mariage ; & qu'ainsi l'Acte de la douzieme année du regne du Roi Guillaume III ni aucun autre Acte ne peuvent la rendre incapable de posséder & exercer quelque charge ou place de confiance que ce soit, & de recevoir à titre de don des terres, possessions ou héritages émanans de la Couronne.

Le 5, les Pairs passerent le Bill de Régence & envoyerent un Message aux Communes pour les inviter à y donner leur approbation.

Le même jour, la Chambre des Communes, assemblée en Comité sur le subside, résolut d'accorder au Roi la somme de 2401 liv. st. en remboursement d'une pareille somme que Sa Majesté a déboursée en conséquence des assignations de cette Chambre ; & 10,000 l. st. pour les habitans de l'Isle des Barbades, à titre de récompense pour les troupes qu'ils ont levées dans la derniere guerre & qui ont été employées à l'expédition de la Martinique. La même Chambre ordonna que les 300,000 l. st. que la Cour de France est convenue de donner pour l'entretien des prisonniers François dans la derniere guerre seroient appliquées aux dépenses de l'année courante. Elle résolut en même temps qu'il ne seroit accordé aucune gratification sur la sortie du froment ou de la farine de froment avant le 24 Août prochain.

On proposa, le 8, dans la Chambre des Pairs de mettre en Comité le Bill concernant les mariages clandestins : cette proposition ne fut point admise & le Bill fut rejetté.

Le Grand Chancelier, le Comte de Sandwich & le Comte Gower, en vertu d'une commission de Sa Majesté, donnerent, le 10, le consentement Royal aux Bills suivans: 1°. pour annexer l'Isle de Man à la Couronne; 2°. pour encourager la culture de la garence en Angleterre; 3°. pour établir de nouveaux droits sur la soie écrue; 4°. pour punir la désobéissance & la désertion dans les Colonies d'Amérique; 5°. pour assurer une récompense publique à ceux qui découvriront la longitude à la mer; 6°. pour encourager la pêche des harengs blancs; 7°. pour imposer de nouveaux droits sur l'importation des soieries & velours travaillés & pour encourager les Manufactures de soie du Royaume; & à plusieurs autres Bills particuliers.

Le Roi a donné au Lieutenant-Colonel Robert Pigot le Gouvernement du Château de Saint-Mawes dans le Comté de Cornouailles, vacant par la mort du Général Duroure.

Le Comte de Brühl, Ministre de l'Electeur de Saxe en cette Cour, est tombé de cheval, à la derniere course de Newmarket. Il a eu le bras cassé & tout le corps froissé par cette chûte.

Actions. Banque, 126 $\frac{1}{4}$. Indes, 153 $\frac{1}{2}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{7}{8}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{2}$. Souscription, *sans prix fixe*.

De la Haye, le 12 Mai 1765.

Les Etats Généraux ont nommé pour leur Commissaire dans la partie Septentrionale de la Grande-Bretagne le sieur Thomas Gordon, Négociant à Edimbourg.

Suivant les lettres qu'on a reçues, le différend survenu dernierement entre les Danois & la Régence de Maroc a été entierement accommodé, & le 2 Mars dernier le Roi de Maroc a déclaré au Consul Danois que le Traité de paix conclu ci-devant subsisteroit dans toute sa force.

De Bruxelles, le 14 Mai 1765.

Hier, il y a eu grand gala ici à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Impératrice-Reine. On a chanté à l'Eglise principale le *Te Deum* auquel le Comte de Cobenzel a assisté, ainsi que les Conseils & autres Corps de cette Ville. Ce Ministre a donné un dîner splendide aux Ministres Etrangers & aux personnes de la premiere distinction. La fête a été terminée par un bal donné *gratis* dans la Salle des Spectacles.

De Marly, le 18 Mai 1765.

Le Roi partit d'ici le 12 pour aller coucher à Bellevue d'où il se rendit le lendemain, vers les cinq heures du soir, aux Atteliers de la Ville de Paris pour y voir la Statue que la Ville de Rheims doit ériger à Sa Majesté. L'Archevêque Duc de Rheims, le Duc de Chevreuse, le Comte de Saint-Florentin & plusieurs Seigneurs de la Cour, ainsi que les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, y attendoient le Roi. Le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, présenta à Sa Majesté, à la descente de son carrosse, le sieur Rouillé d'Orfeuil, Intendant de la Province de Champagne, & le sieur Clicquot Blervache, Député de la Ville de Rheims. Le Roi examina avec attention la Statue, en loua la composition & l'exécution & parut aussi très-satisfait des plans & élévations de la Place où cette Statue doit être érigée: ces plans furent présentés à Sa Majesté par le sieur Legendre, Inspecteur Général des Ponts & Chaussées, sur les dessins duquel la Place a été construite. La Statue est du sieur Pigalle, Sculpteur du Roi, déjà connu par plus d'un chef-d'œuvre. Ce monument restera encore dans les Atteliers de la Ville de Paris jusqu'au commencement de Juin: il sera ensuite transporté à Rheims pour y être incessamment élevé.

De Paris, le 20 Mai 1765.

Pierre de Thomé, Chevalier de Saint Louis & Lieutenant-Général des Armées du Roi, est mort à Chaillot, le 13 de ce mois, dans la soixante-dix-septieme année de son âge.

Alexis-Claude Clairaut, Pensionnaire de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Membre de la Société Royale de Londres, des Académies d'Edimbourg, d'Upsal, de Berlin, de Petersbourg & de l'Institut de Bologne, est mort en cette Ville, le 17, âgé de cinquante-trois ans. La réputation de ce grand Géometre est connue de toute l'Europe & son nom n'a pas besoin d'éloges.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 20 Mai 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 24 MAI 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 1er Mai 1765.

LA nuit du 29 au 30 du mois dernier, le feu prit ici dans une maison de la rue des Sénateurs avec tant de violence que, malgré la promptitude des secours, près de trente maisons furent réduites en cendres. Sa Majesté se rendit au lieu de l'incendie qui dura quatre heures, & encouragea par sa présence le zele de ceux qui travailloient à arrêter le progrès des flammes.

De Stockolm, le 3 Mai 1765.

Le Maréchal de la Diete, le sieur Serenius, Evêque de Strengnès, le Grand Aumônier de la Cour, ainsi que plusieurs Sénateurs, furent mandés, le 19 du mois dernier, à Ulrichsdahl, où résident actuellement Leurs Majestés & la Famille Royale, pour y assister à la cérémonie de la profession de foi du Prince Charles, second fils du Roi, qui est entré dans sa quinzieme année. Sa Majesté fut présente à cette profession après laquelle Son Altesse Royale fut bénie & fit ensuite sa premiere Communion.

Malgré le consentement des Ordres des Bourgeois & des Paysans sur la demande que celui du Clergé avoit faite de rappeller sur le champ dans le Royaume tous ceux qui avoient été exilés & proscrits relativement à la conspiration de 1756, cette affaire a été agitée de nouveau le 24 du mois dernier dans un *Plenum*, à la Chambre des Nobles; & il y a été arrêté qu'aucun de ces exilés ne pourroit reparoître dans la Patrie ni rentrer dans la possession de ses biens & de ses droits qu'après la Diete actuelle. On est convenu en même temps de communiquer cette résolution aux trois autres Ordres; &, dans le cas où elle n'y seroit pas acceptée, de remettre cet objet en délibération pour la troisieme fois dans la Chambre des Nobles. On proposa aussi à cette occasion de rétablir la mémoire du feu Maréchal de la Cour, Baron de Horn, & celle du Comte de Brahé, son neveu, qui perdirent la vie & l'honneur pour avoir trempé dans la conspiration de 1756. Cet avis passa à la pluralité des voix, & l'on résolut aussi de réhabiliter tous ceux qui eurent quelque part aux jugemens décernés alors contre les conjurés.

L'anniversaire de la Fête de tous les Ordres de ce Royaume étant tombé le Dimanche, 28 du mois dernier, on remit au lendemain la célébration de cette Fête. Le Roi, suivi de ses Grands Officiers & des Chevaliers de tous les Ordres, se rendit à la Chapelle de la Cour revêtu de l'habit de l'Ordre des Séraphins, & y entendit la Messe & un Sermon prononcé par l'Aumônier de l'Ordre. Le Prince Charles assista pour la premiere fois à cette cérémonie où le Prince Royal ne se trouva point étant retenu par la fievre qui l'empêchoit de sortir depuis quelques jours. Le même soir, Leurs Majestés allerent à la Comédie Françoise & retournerent ensuite à Ulrichsdahl.

De Coppenhague, le 4 Mai 1765.

Sa Majesté a accordé la Clé de Chambellan au Comte Frédéric-Ulric de Lynar, & le grade de Major d'Infanterie au sieur de Scheel, Lieutenant-Colonel du Corps des Ingénieurs.

On a lancé à l'eau dans ce Port, le 30 du mois dernier, un Vaisseau de soixante-dix canons qui a été nommé *le Lion du Nord*.

Divers Matelots arrivés au Sund ont rapporté qu'un grand Navire nouvellement construit à Archangel pour le compte de notre Ville a péri dans la Mer du Nord par une tem-

pète violente qu'il a essuyée à peu de distance de l'Isle de Lucques.

De Marienwerder, le 27 Avril 1765.

La nouvelle Douane que le Roi a fait établir sur la Vistule a commencé, le 24, ses opérations sous la direction du sieur Domhard, Président de la Chambre des Domaines à Konigsberg. Les Receveurs, Commis & autres Employés sont actuellement installés & ont déjà perçu les nouveaux droits sur les marchandises qui ont passé sur la riviere. On ne tardera pas à publier le tarif de ces droits. On sçait déjà qu'ils seront de 3 écus 67 gros & demi pour le last de froment; de 2 écus 45 gros pour celui de seigle; de 2 écus pour celui d'orge; d'un écu 22 gros & demi pour celui d'avoine; d'un écu 30 gros pour une barrique de vin; de 6 écus 22 gros & demi pour une d'eau-de-vie; d'un écu pour un * schippon de fer; de 50 gros pour une tonne de harengs d'Hollande; de 45 gros pour une de harengs de Drontheim, & de 40 gros pour une de harengs d'Aalbourg. Le payement doit se faire en nouvelles monnoies de Prusse, ou en ducats de 2 écus 18 gros, ou enfin en d'autres especes dont la valeur a été fixée par le dernier Edit.

On craint que cette nouvelle Douane ne produise une révolution désavantageuse au commerce de ce Pays-ci; mais on croit qu'elle sera supprimée si le Gouvernement de Pologne se désiste de la résolution qu'il a prise d'établir des nouveaux droits sur toutes les marchandises qui entreront dans le Royaume ou qui en sortiront.

De Vienne, le 11 Mai 1765.

La Cour a été en gala à Laxembourg, le 5 de ce mois, jour anniversaire de la naissance de l'Archiduc Léopold qui est entré dans la dix-neuvieme année de son âge. Les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers se rendirent au Château pour féliciter à cette occasion Son Altesse Royale. Il y eut grand dîner, & le soir on joua *l'Ecueil du Sage*, Comédie Françoise. La Cour est revenue ce matin en cette Capitale où elle célébrera Lundi prochain le jour anniversaire de la naissance de l'Impératrice-Reine.

Avant-hier, les fiançailles du Comte François de Thurn, Lieutenant-Général & Grand Chambellan désigné de l'Archiduc Léopold, avec la Baronne Gabrielle de Reischach, Dame de Cour & désignée Grande-Maîtresse de l'Archiduchesse Infante, épouse de l'Archiduc Léopold, furent célébrées à Laxembourg où il y eut appartement à cette occasion.

Le Comte Joseph de Meshazy ayant donné sa démission de la charge *de Judex Curiæ Regiæ* dans le Royaume de Hongrie, pour cause d'infirmité, l'Impératrice-Reine a, de son propre mouvement, conféré cette importante charge au Comte Nicolas Palfy, ci-devant Chancelier de Hongrie.

La nuit du 25 au 26 du mois dernier, un Chasseur, demeurant auprès de Wildberg dans la Basse-Autriche, a été assassiné, ainsi que sa femme, ses enfans, un domestique & une pauvre femme qu'il avoit retirée chez lui par charité. On n'a pu encore découvrir les auteurs d'une action si horrible.

On apprend que la nuit du 19 au 20 du même mois il y eut un incendie si violent à Belgrade que près de la moitié de la Ville a été réduite en cendres.

De Ratisbonne, le 8 Mai 1765.

Le Ministre de Saxe porta, le 3 de ce mois, à la Dictature de l'assemblée des Ministres Protestans une Lettre & un long Mémoire de tous les Pasteurs du Comté de Wied-Runckel contre les Capucins établis à Dierdoff. Les premiers soutiennent dans ces deux Ecrits que la concession faite aux Capucins par le feu Comte de Wied a été illégale & par conséquent nulle, & que ces Religieux ont enfreint de plus d'une façon les clauses de la convention faite lors de leur établissement.

La Diete commence de nouveau à se disperser; ce qui fait présumer qu'elle n'aura pas beaucoup d'activité avant les grandes vacances. Le sieur de Wulknitz est parti il y a quelque temps pour Cassel: il ira delà aux eaux de Carlsbad où le sieur de Teuffel doit aussi se rendre incessamment. Le Comte de Bunau est allé en Saxe pour quelques arrangemens de famille. Le sieur de Bachoff est parti pour le Pays d'Altenbourg. Le Comte de Saurau, qui est dans ses Terres, n'est pas venu ici depuis les vacances de Pâques. Le sieur de Karg part aujourd'hui pour la campagne, & le Comte de Tattenbach est parti hier pour Munich.

De Madrid, le 7 Mai 1765.

Il y eut gala au Palais Royal d'Aranjuez, le 1er de ce mois, pour l'anniversaire de la naissance de l'Infant Duc de Parme.

Le Lieutenant-Général Don Christophe de Cordova, Gouverneur de Saragosse, a été nommé Commandant Général des Places d'Oran à la place de Don Juan-Martin Cermeño. Sa Majesté a donné en même temps à

* Poids de 300 livres.

Don Alonſo Fuenlabrada, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Eſpagnoles, Infanterie, le Gouvernement de la Citadelle de Barcelone ; & celui du Port de Sainte-Marie, vaçant par la mort de Jean-Baptiſte Panigo, au Maréchal de Camp Don Juan Montero de Eſpinoſa, Lieutenant de Roi de la Place de Cadix ; ce dernier a été remplacé par le Brigadier Don Thomas Hurtado de Mendoza, Colonel du Régiment fixe de Ceuta.

Le Roi a été informé par une lettre du 5 Juillet 1764, écrite par Don François-Xavier de la Torre, Lieutenant de Roi & Gouverneur par *interim* des Iſles Philippines, que cet Officier Général ayant préſenté aux Commandans Anglois qui étoient encore à Manille & à Cabite, l'ordre de Sa Majeſté & de la Cour de Londres, par lequel il leur étoit enjoint de laiſſer prendre poſſeſſion de ces Places aux troupes Eſpagnoles, ils avoient exécuté ponctuellement cet ordre & s'étoient retirés les 31 Mars & 9 Avril de la même année.

De Cadix, le 30 *Avril* 1765.

Le convoi deſtiné pour la Havane mit à la voile le 26 de ce mois. Il eſt compoſé des deux Frégates de guerre *l'Aſtrée & le Jaſon*, d'une Tartane chargée de diverſes marchandiſes, & de cinq Vaiſſeaux de tranſport, dont deux Génois, deux Hollandois & un Suédois, ſur leſquels on a embarqué le Régiment de Liſbonne avec pluſieurs munitions de guerre. Don Manriquez, Maréchal de Camp, qui va remplacer à la Havane le Comte de Ricla en qualité de Gouverneur de cette Place, eſt embarqué ſur une des Frégates qui, après y avoir laiſſé les effets qu'elles ont pris à bord ici, doivent ſe rendre à la Vera-Cruz. Le convoi eſt eſcorté par le Vaiſſeau de guerre Eſpagnol *la Galice*, commandé par le ſieur de Soto Aguilar : ce Bâtiment ira juſqu'aux Iſles Canaries d'où, à ce qu'on aſſure, il a ordre de ſe rendre à Cartagene du Levant pour ſe joindre à l'Eſcadre qui doit paſſer delà en Italie avec l'Infante Archiducheſſe. Parmi les munitions de guerre qui ont été embarquées ici ſur les Vaiſſeaux du convoi on compte ſix mille fuſils.

De Naples, le 27 *Avril* 1765.

La neige, qui eſt tombée il y a quinze jours dans la Pouille, y avoit fait hauſſer le prix du grain ; mais les pluies, qui ſont ſurvenues depuis, l'ont diminué au point qu'on ne l'a pas vu plus bas depuis bien des années : il ſe vend entre huit & neuf liv. le ſeptier. Quant à la Province nommée *Terre de Labour*, qui eſt l'ancienne Campanie, la neige & la grêle qui y ſont tombées la ſemaine derniere ont brûlé les vignes & gâté preſque tous les fruits, productions qui ſont les ſeules richeſſes de cette Province.

On arme actuellement une petite Galiote qui fut priſe il y a deux ans ſur les Barbareſques & qui eſt très-propre à la courſe. Elle ira croiſer avec deux groſſes Galiottes qui ſont déjà ſorties de l'Arſenal & à l'armement deſquelles on travaille avec beaucoup d'activité.

De Londres, le 17 *Mai* 1765.

Le 9, les Communes délibérerent en grand Comité ſur le Bill de Régence. On propoſa de nommer la Reine unique Régente de ces Royaumes ; mais après de longs débâts, cette propoſition fut rejettée à la pluralité de deux cents cinquante-huit voix contre ſoixante-ſept. On propoſa enſuite d'inſérer après ces mots : *la Reine*, ceux-ci : *ou Son Alteſſe Royale Auguſtine, Princeſſe Douairiere de Galles, ou &c.* Cette propoſition paſſa à l'affirmative ſans aller aux voix. Le lendemain, les Communes reprirent le Bill de Régence en délibération & approuverent le changement qui avoit été propoſé la veille ; après quoi on ajouta à ce Bill une clauſe par laquelle toute perſonne qui ne feroit pas ſa réſidence ordinaire dans la Grande-Bretagne étoit déclarée incapable d'être chargée de la Régence de ces Royaumes. On propoſa enſuite une autre clauſe pour exclure de la Régence toute femme qui ſe marieroit ſans le conſentement du Parlement : cette propoſition, après quelques bébâts, fut rejettée à la pluralité de cent quarante-neuf voix contre trente-ſept. La Chambre fit enſuite la troiſieme lecture du même Bill & le paſſa. Le 13, les Pairs ayant reçu ce même Bill approuverent les changemens que les Communes y avoient faits. Le même jour, les Communes ont paſſé un Bill pour le ſoulagement des débiteurs inſolvables.

On aſſure que la Compagnie des Indes Orientales vient de recevoir la nouvelle d'une grande bataille qui s'eſt donnée le 23 Octobre dernier entre l'armée Angloiſe, commandée par le Colonel Monro, & l'armée Indienne, commandée par Koſſim Ali Kan. Après neuf heures d'un combat très-opiniâtre & très-meurtrier, nos troupes ont, dit-on, mis les ennemis en déroute & ſe ſont emparées de leur camp.

Avant-hier, le Roi ſe rendit à la Chambre des Pairs & donna ſon conſentement Royal au Bill de Régence & à différens autres Bills.

Le 3 de ce mois, environ soixante hommes qui avoient aidé à agréer & à amener le *Thunderer* à Spithéad où ils l'avoient heureusement amarré, furent embarqués dans une grande Chaloupe pour être transportés aux différens Vaisseaux dont ils avoient été détachés pour cet objet. A peine la Chaloupe avoit quitté le Vaisseau qu'elle tourna & fut engloutie. Tous les Vaisseaux qui étoient à Spithéad mirent aussi-tôt leurs Chaloupes à la mer; mais, malgré tous ces secours, on ne put sauver que seize personnes. Les autres, au nombre de trente-huit hommes, cinq femmes & un enfant, furent perdues sans ressource. On attribue cet accident à la surcharge du Bateau où, par une imprudence assez ordinaire, on avoit laissé descendre trop de monde. Il n'y avoit pas alors le moindre souffle de vent & la mer étoit dans le plus grand calme.

Actions. Banque, 127 ½. Indes, 154. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 ½. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 ½. Souscription, *sans prix fixe*.

De Limoges, le 7 Mai 1765.

On a découvert, le mois dernier, dans cette Généralité deux mines de charbon de terre, l'une au Village de Las-Mais, Paroisse de Bas-Moreau, dépendant de l'Ordre de Malte, à une lieue de Bourganeu; l'autre dans les Paroisses de Varest, Mansac & Saint Pantaléon à deux lieues de Brive. Le charbon qu'on a tiré de la derniere est, dit-on, comparable aux meilleurs charbons d'Angleterre. La découverte de la premiere mine est due au sieur Morin, Fondeur de la Monnoie de cette Ville; & la seconde au sieur de Massac, Receveur des Fermes à Brive.

Jeanne de la Fosse, dite de Saint-Joseph, Religieuse au Couvent des Ursulines, est morte hier en cette Ville, dans la cent cinquieme année de son âge.

De Marly, le 22 Mai 1765.

Le Roi part d'ici aujourd'hui pour aller coucher au Château de Saint-Hubert où Sa Majesté se propose de rester jusqu'au 25. La Reine est partie aussi aujourd'hui pour retourner au Château de Versailles, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Loise.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Guistres, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Bordeaux, à l'Abbé de la Roche-Aymon, Vicaire Général du Diocèse d'Arras; celle de la Vernuce, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Bourges, à l'Abbé de Paleme, Vicaire Général du Diocèse d'Orléans; celle de Preuilly, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Tours, à l'Abbé de Galles, Vicaire Général du Diocèse de Troyes, & celle de Clausonne, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Gap, à l'Abbé de la Villette, Vicaire Général du même Diocèse.

De Paris, le 24 Mai 1765.

Le Roi étant instruit des avantages qui résultent de l'exécution de son Edit du mois d'Août 1764, concernant l'administration municipale des Villes & Bourgs de son Royaume où il se trouve quatre mille cinq cents habitans & plus, a résolu d'étendre les dispositions de cet Edit à toutes les Villes & Bourgs de France indistinctement: en conséquence, Sa Majesté en a rendu un nouveau, daté de ce mois, dont les différens objets sont contenus en cinquante-huit Articles.

L'Académie des Jeux Floraux a proposé pour le Sujet du Prix d'Eloquence qu'elle distribuera le 3 Mars 1766, de *déterminer quels avantages il y a pour un Etat d'être éclairé sur les objets de sa politique*.

Charles-François Marquis de Folleville, Maréchal de Camp, est mort, le 9 de ce mois, au Château de Manancourt en Picardie, âgé de cinquante-quatre ans.

Cours des Effets Commerçables du 22 Mai.

ACTIONS des Indes remplies de 200 liv. . .	1182 liv. ½.
Actions des Fermes . .	997 ½.
Annuités	442
Coupons	87, 87 ½.
Lot de la troisieme Lot. Royale, 8e. 9e. 13e tir.	16 ½. 26 ½. p. g. pi
4e Lot. R. Ep. 11e. . .	15 ½.
Deux sols pour liv. . .	8 ½.
50 millions.	14 ½ 15. 15 ¼. p. g. p.
Canada	34 ½.
Les autres Effets sans prix fixe.	

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 24 Mai 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 27 MAI 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Benderbucher, le 11 Février 1765.

IL est entré dans ce Port depuis quelques jours plusieurs Vaisseaux Anglois, entr'autres un d'Europe de cinquante-cinq pieces de canon qui, après avoir touché à Bombay & à Surate, a apporté ici une grande quantité de ballots de draps pour la Perse & pour Bassora; ce Bâtiment a débarqué ici un sçavant Danois qui compte passer à Alep pour se rendre à Bagdad & à Diarbekir; ce Sçavant est le seul qui soit resté des cinq qui ont été envoyés il y a quatre ans par Sa Majesté Danoise pour aller faire des recherches sur la côte d'Arabie dans la Mer Rouge.

Le bruit court ici que vers la fin de Septembre la petite armée Angloise, consistant en trois mille Européens, a remporté une victoire complette sur celle du Grand Mogol & du Nabab de Bengale, composée de plus de cent vingt mille Indiens; celle-ci, à ce qu'on assure, a été contrainte d'abandonner son camp, ses canons, ses tentes & ses bagages, & a laissé aux vainqueurs des richesses immenses.

Nous sommes à la veille de sçavoir le succès des entreprises de Kerim Kan contre Mirmana. Deux ou trois Kans, chacun avec un Corps de troupes, sont déjà arrivés dans ces environs & ils n'attendent que la jonction de la grande armée commandée par Kerim Kan en personne; on assure que ce dernier se rendra ici après le Ramazan.

De Constantinople, le 15 Avril 1765.

Les prisonniers que le Grand Seigneur avoit remis en liberté n'ont pas joui longtemps de cette grace: Sa Hautesse a exilé le Kyaya déposé & l'ancien Bayuck Teskeredgi à Lemnos; & le Kyaya Kiatibi, ainsi qu'un des principaux Officiers du Grand Visir Moustapha Pacha, à Famagouste en Chypre.

Le Chevalier Correro, Ambassadeur de la République de Venise, s'est embarqué le 2 de ce mois sur un Vaisseau marchand de sa Nation, pour aller joindre les Vaisseaux de guerre de la République qui attendent cet Ambassadeur dans le Golfe de Smirne.

Ces jours derniers, le Colonel Stankieviz, qui résidoit ici en qualité de Chargé des Affaires de Pologne, & plus spécialement de celles du Grand Général de la Couronne, est parti le 7 pour retourner dans sa Patrie.

Il y a actuellement en rade un Vaisseau de guerre qui doit escorter quelques Saïques destinées à transporter à Battum en Mingrelie des munitions de guerre & environ mille hommes de troupes qu'on a levés dans cette Capitale. Celles qui s'assemblent en Romelie, au nombre d'environ quinze mille hommes, doivent, à ce qu'on assure, se rendre à Varna où elles s'embarqueront pour la Géorgie.

Il est peu de quartiers dans cette Capitale où la peste ne fasse actuellement des ravages; mais le quartier des Francs est celui où elle s'est manifestée avec le plus de violence: cependant les accidens commencent à devenir moins fréquens: quelques-unes même des personnes qui ont eu le malheur d'être attaquées de cette contagion ont échappé à la mort.

De Petersbourg, le 23 Avril 1765.

L'Impératrice continue de faire sa résidence en cette Capitale, & l'on ne croit pas qu'Elle aille, cette année, dans aucune des Provinces de son Empire.

Sa Majesté Impériale donna audience, le 15 de ce mois, aux Députés des Zaparogues, Nation de Calmouks qui habitent entre l'Ukraine & la Tartarie. On ne sçait pas positivement le motif de cette Députation.

Indépendamment des gratifications que l'Impératrice a accordées dernierement à différentes personnes, Elle en a fait donner une de dix mille roubles au Prince Wasemskoi, Procureur Général du Sénat.

Avant-hier, le Comte Rzewski, Envoyé Extraordinaire du Roi & de la République de Pologne, prit congé de Sa Majesté Impériale pour retourner à Warsovie : on assure qu'il reviendra ici au bout de quelques mois.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 4 Mai 1765.

Avant-hier, la Cour fut en gala à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Impératrice de Russie.

Le Comte Malakowski, Référendaire de la Couronne, qui avoit été envoyé à la Cour de Petersbourg pour notifier l'avénement du Roi au Trône, est de retour en cette Ville, ainsi que le Comte Branicki, Sous-Panetier de la Couronne, qui étoit allé remplir la même commission à la Cour de Berlin.

De Dantzick, le 9 Mai 1765.

Toutes les troupes Russes qui étoient cantonnées dans ce Pays-ci se sont mises en marche & prennent, dit-on, la route de Livonie.

Le sieur Reimer, Résident de Prusse, est mort hier en cette Ville.

De Stockolm, le 3 Mai 1765.

Les Etats ont établi une nouvelle forme dans la perception des droits de Douane qui sont déja très-considérables & qui par-là se trouvent encore doublés. Parmi ces droits il y en a un principal, proprement dit *Taxe de la Douane*, qui se paye en rixdahlers. On le payoit ci-devant en billets de Banque, monnoie actuelle de la Suede, à raison de sept dahlers & demi de cuivre par rixdahler, avec une augmentation de vingt pour cent. Suivant le nouveau réglement, on payera cette taxe en billets de Banque, sur le pied de dix-huit dahlers de cuivre par rixdahler, jusqu'au 1^r Octobre prochain; &, à cette époque, on ne recevra plus pour cet objet que des rixdahlers en espece, qu'on sera obligé d'acheter de l'étranger & qui, suivant le cours du change, coûteront plus de vingt dahlers de cuivre chacun.

L'affaire qui concerne les Négocians de cette Ville dont on a recherché la conduite, relativement aux opérations du Bureau du Change, fixe toujours l'attention publique. Leurs accusateurs prétendent, d'après le taux du Change actuel, que ces Négocians sont redevables à l'Etat de vingt-neuf millions de dahlers de cuivre : ceux-ci ont répondu à cette accusation par un Mémoire appuyé de pieces justificatives & ont demandé la permission de le faire imprimer : les Etats n'ont encore rien décidé à ce sujet ; mais la Grande Députation a ordonné dans sa derniere assemblée que le sieur Kermann, ci-devant Bourguemaître de cette Ville & l'un des deux Négocians qui sont arrêtés, fût transféré dans une des prisons publiques.

De Vienne, le 11 Mai 1765.

Un détachement du Régiment de Leopold-Daun monta, ces jours derniers, la garde suivant les nouveaux réglemens établis pour l'Infanterie. Les Soldats avoient la bayonnette au bout du fusil & portoient un petit sabre. Les Bas-Officiers, au lieu de hallebardes, portoient aussi un fusil avec la bayonnette ; & les Officiers, au lieu d'esponton, avoient l'épée nue à la main & un pistolet à la ceinture du côté gauche.

Le Comte de Stahremberg, fils du Général de ce nom, doit aller à Constantinople pour s'instruire des affaires de l'Empire Ottoman, sous les yeux du Baron de Penckler, Internonce de Leurs Majestés Impériales & Royale à la Porte.

Le Comte de Newperg, ci-devant Ministre de cette Cour à celle de Naples, se dispose à aller relever à Coppenhague le Comte de Wurmbrand, nommé Envoyé Extraordinaire de Leurs Majestés Impériales & Royale auprès de l'Electeur de Saxe.

Ces jours derniers, le sieur Dedel, Ambassadeur des Etats Généraux auprès du Grand Seigneur, a pris congé de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, ainsi que du Roi & de la Reine des Romains & de la Famille Royale, & il est parti avant-hier par eau pour Belgrade où il est attendu par un Visir Agassi qui le conduira à Constantinople.

De Madrid, le 7 Mai 1765.

Sa Majesté, voulant témoigner sa satisfaction à Don Simon d'Anda Salazar qui, après la prise de la Place de Manille & du Port de Cabite, s'est donné tous les soins & a pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher que les Anglois ne s'emparassent des autres Places des Isles Philippines, vient de lui ac-

corder une place vacante dans le Conseil de Castille.

De Cadix, le 30 Avril 1765.

Hier, la Frégate Angloise *la Guadeloupe*, commandée par le sieur Retthven, partit de ce Port pour Gibraltar. Aujourd'hui, la Frégate Hollandoise *le Loo* a appareillé pour Lisbonne.

On mande de Gibraltar que le grand Vaisseau de Salé de cinquante canons doit mettre à la mer avant la fin de ce mois, ainsi qu'une Frégate & un Chebec du même Port. Suivant les mêmes avis, il doit sortir de Larrache, à peu près dans le même temps, une Frégate & quelques autres Corsaires.

De Naples, le 4 Mai 1765.

Le Conseil de Régence, ayant été informé que des Corsaires Barbaresques avoient exercé plusieurs actes de piraterie dans les Mers de Toscane, a ordonné aussi-tôt qu'on armât deux Chebecs & deux Galiotes pour aller leur donner la chasse : ce petit armement est parti le 1[r] de ce mois : il n'a pu être plus considérable, tous les autres Bâtimens du Roi étant actuellement en course dans la Mer Adriatique.

Il est entré dans ce Port, le 28 du mois dernier, un Bâtiment Toscan chargé de blé, que le Capitaine & son équipage avoient abandonné au Cap d'Anse pendant une violente tempête qui les avoit mis en danger de périr. Des Pêcheurs de l'Isle de Caprée ont rencontré ce Bâtiment qu'ils ont heureusement conduit ici & qui y est sous le sequestre du Conseil Impérial.

De Rome, le 8 Mai 1765.

Ces jours derniers, le Souverain Pontife fit dans sa Chapelle particuliere la cérémonie du Sacre du nouvel Evêque de Lodi qui eut pour Evêques Assistans le Prélat Bufalini, Majordome de Sa Sainteté, & le Prélat Simonetti, Secrétaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers.

Le Saint Pere a nommé à l'Evêché de Tivoli l'Abbé de-Angelis, Suffragant du Cardinal Jean-François Albani pour l'Evêché de Sabine : il a nommé à ce Suffraganat le Pere Bruni, Religieux des Ecoles Pies & Recteur de l'Hospice Apostolique de Saint Michel.

Jeudi dernier, les Théatins s'assemblerent au Couvent de Saint Silvestre à Montecavallo & élurent pour Général de leur Ordre le Pere Ignace Sambiani, Napolitain.

Le Prince Czartoriski partit d'ici ces jours derniers pour Naples après avoir pris congé de Sa Sainteté : il se propose de revenir incessamment en cette Ville d'où il retournera ensuite en Pologne.

Le Cardinal Cavalchini a toujours la fievre.

On vit dans l'air, il y a quelques jours, vers les dix heures du soir, un globe de feu d'un très-grand diametre qui répandoit beaucoup de lumiere, mais qui disparut en très-peu de temps.

De Londres, le 21 Mai 1765.

Les Pairs ayant été informés, le 16, que le Peuple étoit assemblé tumultueusement dans la cour du vieux Palais & à la Porte de la Chambre, & que le jour précédent plusieurs Membres de cette Chambre avoient été insultés par la populace qui s'y étoit déjà assemblée ce jour-là, résolurent de faire venir sur le champ à la Chambre le Grand Bailli de Westminster, le Grand Connétable, ainsi que plusieurs autres Connétables & quelques Juges de paix : on les interrogea sur ces assemblées tumultueuses & on leur demanda pourquoi ils n'avoient pas pris des mesures convenables pour éviter de semblables désordres ; après quoi on leur enjoignit expressément de disperser à l'heure même la populace & de veiller à ce que la tranquillité ne soit troublée en rien dans cette Ville, soit pour le moment actuel, soit pour l'avenir, sous peine d'en être responsables envers la Chambre.

Le lendemain, les Pairs arrêterent unanimement que c'étoit une infraction des plus graves & des plus dangereuses contre les Privileges de la Chambre que d'insulter ou de menacer aucun de ses Membres lorsqu'il s'y rend ou qu'il en sort, ou à l'occasion de sa conduite dans le Parlement ; que c'est violer les Privileges des Pairs & attenter aux libertés & à la constitution du Parlement que de s'attrouper en nombre & de venir tumultueusement à cette Chambre dans l'intention d'empêcher ou de contraindre les délibérations de la Chambre dans aucune affaire de son ressort ; & que c'est se rendre coupable du même crime que d'exciter ou d'encourager de semblables attroupemens & assemblées tumultueuses ; après quoi la Chambre ordonna qu'on feroit imprimer cet arrêté & qu'il en seroit envoyé copie au Lord Maire de la Cité, aux Cherifs du Comté de Middlesex & au Grand Bailli de Westminster, pour qu'ils eussent à y tenir la main. On nomma ensuite un Comité, composé de cinq Membres de la Chambre, qui s'assemblerent aussi-tôt pour délibérer sur l'assemblée tumultueuse d'une nombreuse

populace qui se trouvoit alors à la porte de la Chambre, ainsi que sur les attroupemens qu'il y avoit eu les deux jours précédens.

Hier, les Pairs ordonnerent qu'il seroit présenté au Roi une Adresse pour exposer à Sa Majesté qu'une populace tumultueuse composée de plusieurs milliers de personnes oisives portant des bannieres, & commandée par des Chefs, s'étoit assemblée le 15, le 16 & le 17, près de la Chambre Haute, au grand péril des Membres de cette Chambre; qu'une grande partie de cette populace avoit assailli le Duc de Bedford lorsqu'il sortoit de la Chambre & avoit mis sa vie en danger; qu'elle avoit ensuite investi la maison de ce Seigneur & y auroit vraisemblablement commis les plus grandes violences, si elle n'en eût été empêchée par une troupe militaire aidée des Magistrats. Sa Majesté devoit être suppliée en même temps, dans cette Adresse, de donner ordre à tous les Officiers Civils de la Cité du Comté de Middlesex & de Westminster, de tenir la main à l'exécution des loix de ce Royaume contre les assemblées illicites & tumultueuses.

Ces attroupemens sont composés pour la plus grande partie d'ouvriers en soie qui se plaignent du défaut de travail dans les Manufactures de soie du Royaume, occasionné par l'introduction des soieries étrangeres. On a vu jusqu'à dix mille de ces séditieux marcher, tambour battant & avec drapeaux noirs, au Palais Saint James. Le 17, ils briserent toutes les vitres d'un fameux Marchand de soie & auroient commis de plus grands dommages dans sa maison s'ils n'en avoient été empêchés par l'arrivée du Lord Maire. On a fait prendre les armes à la Milice de la Ville, & les Gardes à pied & à cheval ont été distribués dans les différens quartiers pour prévenir les désordres qui pourroient arriver & pour disperser les mutins.

Actions. Banque, 127 $\frac{1}{2}$. Indes, 154 $\frac{1}{4}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 $\frac{1}{4}$. Souscription, 86 $\frac{1}{2}$.

De l'Orient, le 8 Mai 1765.

Le Vaisseau de la Compagnie des Indes *le Duc de Praslin* est parti de ce Port au commencement de l'année derniere pour l'Isle de France, ayant à bord une machine propre à dessaler & rendre potable l'eau de la mer, suivant la méthode proposée par le sieur Poissonnier; la navigation de ce Vaisseau a été de cinq mois, & l'eau y auroit manqué sans la ressource de cette machine dont on s'est servi avec le plus grand succès; elle a fourni environ soixante barriques d'eau douce dont on a bu pendant près de deux mois sans que personne en ait ressenti la moindre incommodité. Ces détails ont été apportés par le Vaisseau *l'Ajax* qui est arrivé ici le 6 de ce mois.

De Versailles, le 25 Mai 1765.

Le Roi vient de rendre une Ordonnance concernant la Marine, en date du 25 Mars dernier, & divisée en seize livres qui sont subdivisés en plusieurs titres; Sa Majesté, en conservant, quant au fond du service, les principes établis par l'Ordonnance de 1689, a changé & éclairci plusieurs dispositions de cette Ordonnance, & en a ajouté de nouvelles sur des arrangemens d'une utilité & d'une nécessité reconnues par une plus longue expérience. Cette Ordonnance rassemble, en un seul code, toutes les regles du service, tant militaire que d'administration, dans les Ports & à la mer.

Sa Majesté a, en même temps, rendu deux Ordonnances particulieres de même date; l'une concernant les Officiers d'administration de la Marine, dans la constitution desquels Elle a fait quelques changemens; l'autre concernant l'état & les fonctions des Constructeurs de ses Vaisseaux, qu'Elle a établis sous le titre d'Ingénieurs-Constructeurs de la Marine.

De Paris, le 27 Mai 1765.

Le Prince Camille de Rohan, désigné Général de Galeres pour l'année 1767, a fait l'émission de ses vœux dans l'Ordre de Malte entre les mains du Bailli de Saint-Germain-Beaupré, Grand Prieur d'Aquitaine. Cette cérémonie s'est faite dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Panthemont.

N. Sublet, Marquis de Lenoncourt & d'Heudicour, Brigadier des Armées du Roi, est mort, le 10 de ce mois, à Montreuil-sur-Mer, âgé de quatre-vingt-six ans.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 27 Mai 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 31 MAI 1765.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 8 Mai 1765.

AUJOURD'HUI, Fête de Saint Stanislas dont le Roi porte le nom, Sa Majesté a reçu les complimens des Sénateurs & des Grands Officiers de la Couronne, ainsi que des Ambassadeurs & Ministres Etrangers & de la principale Noblesse. Le Roi s'est rendu vers les dix heures à l'Eglise de Sainte Croix où, après le Service Divin, Sa Majesté a institué le nouvel Ordre de Saint Stanislas.

On fit, le 2 de ce mois, avec les formalités ordinaires, l'ouverture du nouveau Tribunal des Assesseurs. Les deux Chanceliers y parurent avec les Assesseurs & les Avocats. Le sieur Slominski prononça un Discours à cette occasion.

Sa Majesté, voulant établir en cette Ville un Hôtel de Monnoie, vient de destiner à cet usage le Palais de l'Evêque d'Ermeland dont Elle a fait l'acquisition moyennant dix mille ducats. On frappera aussi des monnoies de cuivre dans un Moulin qui est situé au-delà de la Vistule, & dont le Grand Maréchal a fait présent au Roi.

Quelques personnes présument que notre Cour & celle de Berlin se détermineront réciproquement à abolir les nouveaux droits de péage, qu'elles ont établis de part & d'autre & qui ne peuvent que porter un grand préjudice au commerce des deux Puissances,

De Stockolm, le 10 Mai 1765.

Les entraves que les circonstances actuelles ont mises au commerce du Royaume, faisant craindre que cette Capitale ne manque de bled cette année, faute de traites suffisantes pour les payemens du dehors, le Roi & le Sénat ont invité les Etats à leur indiquer les moyens de prévenir ce malheur. Pour toute réponse, le Comité Secret a dit que Sa Majesté seroit autorisée dans cette fatale conjoncture à agir selon les loix & à tirer sur les subsides étrangers.

Le sieur Kierman, Négociant, a été transféré, par ordre du Roi, la nuit du 4 au 5, dans la prison de la Grande Garde du Château de Sa Majesté. Cet emprisonnement a occasionné une espece d'émeute qui cependant n'a eu aucune suite par la vigilance du Régiment des Gardes.

De Vienne, le 18 Mai 1765.

Il y eut gala à la Cour le 13 de ce mois, jour anniversaire de la naissance de l'Impératrice-Reine qui est entrée dans la quarante-neuvieme année de son âge. Sa Majesté Impériale & Royale reçut à cette occasion les complimens de ses Grands Officiers, ainsi que des Ministres Etrangers & de la principale Noblesse. L'Empereur & l'Impératrice-Reine dînerent dans le grand Sallon avec le Roi & la Reine des Romains & la Famille Royale, à l'exception de l'Archiduchesse Antoinette qu'une légere indisposition obligea de garder la chambre. Le lendemain, la Cour alla voir sur l'esplanade le Régiment de Lacy qui vient relever ici celui de l'Archiduc Ferdinand. Leurs Majestés Impériales & Royale, le Roi & la Reine des Romains, l'Archiduc & l'Archiduchesse Marie-Anne, ainsi que le Prince Charles & la Princesse Charlotte de Lorraine, se rendirent ensuite au Château Royal de Saint-Veit où l'on célébra le mariage du Comte de Thurn avec la Baronne de Reischach. Leurs Majestés Impériales & Royale y dînerent & admirent à leur table les nouveaux époux : le soir, la Cour partit pour Laxembourg. On y a célébré hier l'anniversaire de la naissance de la Princesse Charlotte de Lorraine. Le même

jour, l'Impératrice-Reine a revêtu du grand Collier de l'Ordre de Saint Etienne le Comte Bathyani, Archevêque de Colocza.

Le Prince Charles de Lorraine est parti ce matin pour la Bohême où il va déterminer l'emplacement d'une Forteresse.

On mande de Trieste que quelques Patriotes zélés ont formé le projet d'une Compagnie d'Assurance, à l'imitation de celles qui subsistent à Anvers & à Gand. Les fonds seront de six cents mille florins, divisés en douze cents actions de cinq cents florins chacune. On n'admettra à y souscrire que des Négocians accrédités, & des particuliers propriétaires de capitaux dans les fonds publics; ces Associés originaires ne pourront pas se libérer de leurs engagemens envers la Société en cédant ou en rendant leurs actions. Tout ce qui concerne l'administration & les principes de cet établissement sera réglé préliminairement, & les engagemens des Souscripteurs ne commenceront à exister que du moment que tout ce qui concerne cette entreprise aura été réglé par le consentement unanime de l'assemblée générale à laquelle on n'admettra que les propriétaires de vingt actions, ou les députés de cinquante propriétaires d'un moindre nombre des mêmes actions.

De Berlin, le 24 Mai 1765.

Aujourd'hui, la Cour a pris le deuil pour six jours à l'occasion de la mort de la Princesse Dorothée Sophie, Douairiere de Mecklenbourg-Strelitz, née Princesse de Holstein-Ploen.

Samedi dernier, le Roi, accompagné du Prince Ferdinand de Brunswick, se rendit de Charlottenbourg à la grande Place d'exercice dans le Parc, & passa en revue les Régimens d'Infanterie de Forcade, de Bulow, de Ramin & de Steinkeller. Le lendemain, Sa Majesté vit manœuvrer les Régimens de Gendarmes, celui des Houssards de Ziethen, celui du Prince Frédéric de Brunswick, & ceux de Zeunert & de Lottum, qui composent le reste de la Garnison de cette Capitale. Le Roi se rendit ensuite à Potsdam, tandis que le Prince Ferdinand de Brunswick arriva de Charlottenbourg en cette Ville d'où il se propose de partir incessamment pour Magdebourg.

De Naples, le 4 Mai 1765.

Avant-hier, le Vaisseau de guerre Anglois *le Centurion*, de cinquante canons, & la Frégate *la Tamise*, de trente quatre, sont arrivés de Messine en ce Port après quatre jours de navigation. Le même jour, les deux Chebecs qui étoient partis d'ici le 3 du mois dernier pour Palerme & que le mauvais temps avoit forcés, trois jours après, de rentrer dans le Port, ont remis à la voile avec trois Galiotes. L'un d'eux va à Palerme d'où il ramenera ici la Princesse d'Yacci; après quoi il ira rejoindre l'autre dans les Mers de Toscane.

De Turin, le 18 Mai 1765.

Le Roi donna hier le Régiment des Dragons de Piémont au Duc de Chablais, son second fils.

De Londres, le 24 Mai 1765.

Aujourd'hui, on a célébré à la Cour l'anniversaire du Prince Frédéric-Guillaume, frere du Roi, qui est entré dans sa seizieme année. Leurs Majestés ont reçu à cette occasion les complimens de la Noblesse.

Le 17 de ce mois, les Pairs passerent le Bill pour empêcher la sortie du bled & celui pour en permettre l'entrée franche dans ce Royaume: ils ordonnerent ensuite qu'il en seroit donné avis aux Communes.

Le Roi a rendu, le 21, une Ordonnance par laquelle ayant égard à l'Adresse de la Chambre des Pairs concernant les dernieres assemblées tumultueuses de la populace, Sa Majesté charge le Lord Maire, ainsi que les Juges de Paix de la Ville de Londres & ceux de Westminster, du Comté de Middlesex, &c. de tenir la main à l'exécution des loix & réglemens faits pour empêcher les tumultes, les séditions & les assemblées illégales.

Les Ouvriers en soie restent tranquilles depuis quelques jours: on a distribué en différens postes plusieurs détachemens tant de Cavalerie que des Régimens des Gardes qui par une vigilance continuelle ont empêché les attroupemens des mutins. On a eu avis que plusieurs milliers de ces Ouvriers étoient partis de Norwich pour venir se joindre à ceux de Londres; mais on a empêché cette réunion en envoyant sur la route plusieurs partis de différens Régimens.

Le Chef d'Escadre Palliser est parti le 20 pour Terre-Neuve à bord du Vaisseau de guerre *le Guernezey*. Il est accompagné de deux Vaisseaux de provisions.

Les moyens de lever les subsides accordés pour le service de l'année 1765 montent à 6, 496,953 l. 7 f. 8 d. st.; & les subsides à 6, 263, 090 liv. 12 f. 11 d. & demi st.; ainsi les moyens excedent les subsides de 233, 862 liv. 14 f. 8 d. un quart. On ne comprend point dans ces sommes les 1, 500,000 liv. st., les billets de

Marine, de fret & d'avitaillement, parce que cette somme ayant été convertie en Annuités à trois pour cent au bénéfice des Propriétaires de ces billets, le Parlement qui par ce moyen n'a pas été dans le cas de la débourser n'a à payer que les intérêts de ce capital; mais d'un autre côté la dette Nationale se trouve augmentée d'un million & demi sterling.

Actions. Banque, 128 ¼ à ½. Indes, 154 ½. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 ½ à ⅝. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 ⅞ à ¼.

De Bruxelles, le 23 Mai 1765.

Il vient de paroître une Ordonnance du Conseil des Finances de l'Impératrice-Reine, par laquelle il sera désormais perçu dans les Départemens de Chimay, Mons, Tournay, Courtray & Ypres vingt-quatre sols par chaque benne de charbon de bois qui sera exporté chez l'étranger.

De Versailles, le 29 Mai 1765.

Le 26 de ce mois, jour de la Pentecôte, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté sortit de son appartement pour aller à la Chapelle. Elle étoit accompagnée de Monseigneur le Dauphin, du Duc d'Orléans, du Duc de Chartres, du Prince de Condé, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, du Comte d'Eu, du Duc de Penthievre & du Prince de Lamballe, ainsi que des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Sa Majesté, devant qui les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en Manteau, ayant le Collier de l'Ordre par-dessus, ainsi que celui de la Toison d'Or. L'Evêque Duc de Langres, Commandeur de l'Ordre, officia. Après la Messe qui fut chantée par la Musique du Roi, Sa Majesté fut reconduite à son appartement en la maniere accoutumée. La Reine entendit l'Office dans la Tribune, ainsi que Madame la Dauphine, Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois, Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise. Après-midi, Leurs Majestés & la Famille Royale entendirent le Sermon du Pere Villars, Carme, & ensuite les Vêpres pendant lesquelles la Duchesse de Picquigny fit la quête.

Le Roi a accordé au Marquis d'Hendreville la charge d'Ecuyer Ordinaire de Sa Majesté, vacante par la démission du Marquis de Calviere.

Sa Majesté a disposé de l'Intendance de Bretagne, vacante par la retraite du sieur le Bret, en faveur du sieur de Flesselles, Intendant de Moulins. Elle a donné en même temps l'Abbaye de Gastines, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Tours, à l'Abbé de Beine, Chanoine de l'Eglise Royale de Saint-Quentin & Chapelain Ordinaire du Roi; celle de Miseray, même Ordre, Diocèse de Bourges, à l'Abbé de Fraigne, & celle de Saint Polycarpe, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Narbonne, à l'Abbé Gohin, Vicaire Général du Diocèse d'Agde.

Le 17, la Comtesse de Mailly fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse de Coalin. Le sieur Pichault fut aussi présenté au Roi en qualité de Général des Mathurins.

Leurs Majestés & la Famille Royale signerent, le même jour, le contrat de mariage du Comte de Maupeou d'Ableiges avec Demoiselle le Bas de Courmont.

L'Abbé de Mangin a eu l'honneur de présenter à la Reine un nouvel Ouvrage de sa composition qui a pour titre : *Histoire Ecclésiastique du Diocèse de Langres & de Dijon*.*

De Paris, le 31 Mai 1765.

L'Edit du Roi, daté de ce mois & annoncé dans la Gazette du 24, méritant d'être connu plus particulierement, on en donnera ici la substance.

Sa Majesté a étendu par cet Edit à toutes les Villes & Bourgs du Royaume, sans distinction du nombre d'habitans que chacune peut contenir, les dispositions de celui du mois d'Août dernier, portant réglement pour l'administration des Villes & principaux Bourgs du Royaume où il se trouve quatre mille cinq cents habitans & plus. En conséquence, Elle a supprimé les Officiers Municipaux créés en titre dans tous les lieux où il y en avoit d'établis, & Elle a ordonné que tous ces Officiers seroient remplacés par des Sujets choisis librement par les habitans de chaque Ville & Bourg; Sa Majesté a établi un réglement uniforme pour l'ordre politique de toutes les Villes & Bourgs en proportion de leur étendue. Les Corps des Villes où il se trouvera quatre mille cinq cents habitans & plus seront composés d'un Maire, de quatre Echevins, de six Conseillers de Ville, d'un Syndic-Receveur & d'un Secrétaire-Greffier; ceux des

* Cet Ouvrage en 3 Vol. in-12. se vend chez Bauche, Libraire, Quai des Augustins.

Villes & Bourgs où il y aura depuis deux mille jusqu'à quatre mille cinq cents habitans seront composés d'un Maire, de deux Echevins, de quatre Conseillers, d'un Syndic-Receveur & d'un Secrétaire-Greffier; & dans toutes les autres Villes & lieux où il n'y aura pas deux mille habitans, le Corps de Ville sera composé de deux Echevins, de trois Conseillers de Ville, d'un Syndic Receveur & d'un Secrétaire-Greffier. Tous ces Officiers seront élus par la voie du scrutin à la pluralité des suffrages des Notables desdites Villes, & ceux-ci seront eux-mêmes élus par la voie du scrutin par un Député de chaque Corps & Communauté établis dans les Villes ou Bourgs. Le nouvel Edit paroît avoir obvié à toutes les difficultés qui auroient pu se rencontrer à l'élection des Officiers Municipaux; suivant les regles qu'il contient, les Corps Municipaux vont se trouver si bien composés qu'il y a lieu de penser que les personnes les plus distinguées dans les Villes désireront d'y être admises, & qu'il n'y aura point de famille dans les temps à venir qui ne cite comme un titre honorable l'Echevinage de ses ancêtres. En effet, le Maire ne pourra être choisi que parmi les Echevins, les Echevins que parmi les Conseillers de Ville, les Conseillers de Ville que parmi les Notables, & les Notables n'auront acquis cette qualité que par la réunion du plus grand nombre des suffrages des Députés de tous les Corps de leur Ville. On remarque que le Législateur, par cet ordre graduel, a eu en vue de vaincre le sentiment primitif de répugnance qui auroit pu faire dédaigner les Places Municipales. Personne, sans contredit, ne refusera l'honneur d'être élu Notable de son Corps, moins encore Conseiller de Ville, & par conséquent Echevin; & les Maires, choisis nécessairement parmi les Echevins, se trouveront ainsi l'élite des Citoyens les plus distingués & reconnus tels par un choix libre & soutenu pendant un long cours d'années. Il ne paroît pas possible de douter qu'avec le secours de Corps ainsi composés, on ne parvienne au but que la sagesse du Législateur s'est proposé, sçavoir, le rétablissement de l'ordre dans l'administration des biens des Villes & le soulagement des Peuples par la diminution des octrois dont ils sont maintenant chargés. Le Législateur paroît avoir regardé comme la regle d'œconomie la plus certaine, la nécessité de faire délibérer les Notables sur toutes les dépenses & d'en faire compter devant eux les Receveurs, afin qu'ils puissent rayer toutes celles qui n'auront pas été arrêtées entr'eux ou légitimement ordonnées. Cet Edit a été enrégistré au Parlement le 17 de ce mois.

Le cinquante-troisieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 25 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 11349; celui de vingt mille livres au numéro 5829, & les deux de dix mille livres aux numéros 6453 & 12885.

On mande du Pays de Foix que le 19 Mai, à dix heures quarante-cinq minutes du matin, on ressentit dans toute la Province un tremblement de terre qui dura deux minutes. Il a été suivi à dix ou douze minutes de distance de deux autres secousses légeres.

Cardin-François-Xavier le Bret, ci-devant Avocat Général du Parlement de Paris & Intendant de Bretagne, est mort en cette Ville le 26 de ce mois.

Marguerite-Louise-Gabrielle-Marie de Grossoles de Flamarens est morte dans son Château de Buzet en Guyenne, âgée de quarante-huit ans.

Cours des Effets Commerçables du 29 Mai.

ACTIONS des Indes non remplies	880 liv.
Idem. remplies de 200 liv.	1195
Idem. remplies de 400 liv.	1392 ½.
Billets d'Emprunt . . .	444
Actions des Fermes . .	995
Annuités	444
Coupons de 1760 . . .	90
4e Lot. R. Ep. 11e. . .	16 p. % p.
Amortissemens	9. 8 ½. p. % p.
Deux sols pour liv. . .	8 ½.
50 millions.	14 ¾. 15 ½. p. %. p.
Canada	34 ½. 35. 36 p. % p.

Les autres Effets sans prix fixe.

La Carte d'Allemagne, contenant les Camps des différentes années pendant la derniere guerre & que le sieur de Beaurain fils, Géographe Ordinaire du Roi, présenta dernierement à Sa Majesté, se vend chez l'Auteur, rue Gillecœur. Le prix est de 18 liv. Cette Carte contient soixante-quatorze Plans.

Traité de Peinture, suivi d'un Essai sur la Sculpture, pour servir d'Introduction à une Histoire Universelle relative à ces Beaux-Arts. Par le sieur Dandré Bardon, *l'un des Professeurs de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, &c.* Chez Desaint, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 31 Mai 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 3 JUIN 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 12 Mai 1765.

Les Chevaliers que le Roi créa lorsqu'il institua le nouvel Ordre de Saint Stanislas sont le Prince Czartoriski, Palatin de Russie; le Comte Sapieha, Palatin de Poloczko & Sous-Maréchal de Lithuanie; les sieurs Morski, Dembinski & Karas, Castellans de Lemberg, de Woynitz & de Wisk; le Comte Malakowski, Sous-Chancelier & Référendaire de la Couronne; le Prince Poniatowski, le Panetier Mosżynski; le Sous-Panetier Branicki; le Porte-Epée du Grand Duché Oginski; le Prince Lubomirski, Maréchal des Logis de la Couronne; le Grand Echanson Oldxcki; le sieur Sosnowski, Notaire Militaire de Lithuanie; le Prince Sulkowski Ogradzki, Grand Notaire de la Couronne; le Prince Czartorinski, Général de Podolie; le sieur Radzinski, Staroste de Czernowogrod, & le Prince Poniatowski, Abbé de Czerwinsk. Sa Majesté reçut, à son retour au Palais, les complimens des Dames qui s'y étoient rendues; après quoi Elle admit à sa table les nouveaux Chevaliers. Le Prince Primat, le Comte Oginski, Palatin de Wilna, & le Comte Przebendowski, Staroste de Mirachau, sont aussi créés Chevaliers du même Ordre; mais, comme ils étoient absens, le Roi leur enverra les marques de l'Ordre.

Mardi dernier, le Comte de Soltikow, Général-Major des troupes de Russie, chargé de la part de l'Impératrice sa Souveraine de féliciter le Roi sur son avénement au Trône, eut de Sa Majesté une audience dans laquelle il s'acquitta de cette commission.

Ces jours derniers, on expédia au Comte Rzewski, Ministre de la République à Petersbourg, un exprès chargé de dépêches relatives à la nouvelle Douane que le Roi de Prusse a établie sur la Vistule auprès de Marienwerder.

De Dantzick, le 15 Mai 1765.

Depuis le 24 du mois dernier, jour de l'ouverture de la Douane établie sur la Vistule, nous n'avons pas reçu ici la vingtieme partie des grains & autres productions qui devoient arriver de la Pologne, encore n'a-t'on pris en échange que très-peu de nos marchandises. Dans les actes qui émanent de cette Douane, elle est désignée sous le nom de *Douane de représailles* pour faire connoître sans doute qu'elle n'a eu lieu que d'après celle qu'on a établie cette année en Pologne où l'on a exigé des droits sur les chevaux que le Roi de Prusse a tirés de ce Royaume. Ces circonstances causent au commerce un préjudice d'autant plus grand que jamais les eaux de la Vistule n'ont été plus favorables qu'elles le sont aujourd'hui à la navigation: quelque changement qui survienne à l'état présent des choses il ne pourra réparer le mal, parce que dans le temps des chaleurs dont nous approchons, les eaux baissent considérablement; de sorte que plusieurs Navires étrangers seront forcés de s'en retourner à vuide faute de trouver leur chargement.

Les troupes Russes ne font plus de mouvemens pour quitter ce Pays-ci: leur quartier général est toujours à Marienbourg où la Commission Royale, à la tête de laquelle est l'Evêque de Cujavie, doit s'assembler le 18 de ce mois. L'objet de cette Commission est de régler tout ce qui concerne les objets

d'œconomie qui font une partie des revenus de Sa Majesté Prussienne.

De Stockolm, le 10 Mai 1765.

Les Etats ne jugeant pas à propos de faire réparer la Forteresse de Cajanebourg, située en Finlande sur les confins de la Russie, laquelle est tombée en ruine & dont le Château est devenu absolument inhabitable, le Capitaine Bronikowsky, qui y commandoit, a obtenu la permission d'en sortir pour être employé ailleurs.

De Coppenhague, le 11 Mai 1765.

Dimanche dernier, la Cour a pris le deuil pour quatorze jours, à l'occasion de la mort de la Princesse Douairiere de Nassau-Dietz.

Par une Ordonnance du 11 Février dernier, le Roi interdit pour l'avenir tout mariage avec la veuve de l'oncle paternel ou maternel, dans le Comté d'Oldembourg. Sa Majesté, par une autre Ordonnance du 19 Avril, confirme la convention de la Compagnie des Arbalêtriers de cette Capitale. Le sieur Von der Luhe, Conseiller Privé & Président de cette Ville, a été nommé par le Roi Président & Chef de cette Compagnie.

Marie Comtesse de Knuth, née Numsen, épouse du Comte de Knuth, Conseiller Privé & Grand Bailli de Zélande, est morte, le 4 de ce mois, âgé de trente & un ans.

De Berlin, le 16 Mai 1765.

Le Prince Ferdinand de Brunswick, Feld-Maréchal des Armées du Roi, vient de partir pour Magdebourg dont il est Gouverneur.

Le Colonel de Heyden, Commandant de Colberg, est mort ces jours derniers. Cet Officier s'est distingué pendant la derniere guerre par la belle défense qu'il a faite dans cette Forteresse contre les Russes.

De Madrid, le 14 Mai 1765.

Il y eut gala, le 11 de ce mois, au Palais Royal d'Aranjuez à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Infant Don Gabriel.

Don Isidore-Gilles de Jaz, Ministre des Conseils Suprêmes de Castille & de Guerre, Assesseur des Régimens des Gardes Espagnoles & Wallones, Infanterie, Président de la Chambre de la Compagnie de la Havane, Auditeur du Conseil de Navarre & Régent de l'Audience de la Principauté des Asturies, est mort en cette Ville, le 13 de ce mois, âgé de soixante & un ans.

De Rome, le 15 Mai 1765.

Le Souverain Pontife a fixé au 8 du mois prochain son départ pour sa Villegiature à Castel-Gandolphe.

Sa Sainteté a conféré la Protectorerie de l'Eglise & du Monastere de Sainte Marthe au Cardinal Ferroni ; celle de la Ville de Ferrare au Cardinal Jean-François Albani, & Elle a donné au Cardinal André Corsini une place à la Congrégation du Concile, vacante, ainsi que ces deux Protectoreries, par la mort du Cardinal Colonna de Sciarra.

Les Religieuses du Monastere de *Tor di Specchi* sont parties avant-hier, avec la permission du SaintPere, au nombre de vingt-cinq, pour aller en pélerinage à Lorette : elles sont accompagnées des Marquis Sagripanti & Cenci, Députés par Sa Sainteté pour avoir soin de cette Communauté jusqu'à son retour en cette Ville.

On a célébré pendant trois jours dans les deux Eglises Nationales Polonoises des Fêtes solemnelles à l'occasion de l'Election du Comte Poniatowski au Trône de Pologne. Le Souverain Pontife est allé faire sa Priere dans chacune de ces Eglises où le Saint Sacrement étoit exposé.

Il a paru ici, le 30 du mois dernier, une Lettre, en forme de Bref du Pape, par laquelle Sa Sainteté annulle le prétendu Synode de l'Eglise d'Utrecht tenu le 13 Septembre 1763, & condamne le Livre intitulé : *Actes & Décrets du second Synode d'Utrecht, &c.*

Le Cardinal Calvalchini, Dataire, est actuellement sans fievre : mais le Général Cavalchini, son frere, est très-dangereusement malade.

De Florence, le 17 Mai 1765.

On a célébré ici, selon l'usage, le 13 de ce mois, l'anniversaire de la naissance de l'Impératrice-Reine.

Le Prince de Nassau-Usingen est parti d'ici le 6 pour Bologne d'où il se rendra à Venise pour les fêtes de l'Ascension.

Le Comte de Hessenstein, fils légitimé du feu Roi de Suede, Lieutenant-Général, Gouverneur de Gothenbourg & Chevalier des Ordres de Sa Majesté Suédoise, arriva le 3 de Rome en cette Ville d'où il est parti avant-hier pour Parme : il se rendra ensuite à Venise pour la Fête de l'Ascension, & se propose, ainsi que le Prince de Nassau, de se trouver ici à l'arrivée de la nouvelle Cour.

Le 10, le Comte & la Comtesse Hamilton, ainsi que le Lord Beauchamp, fils de l'Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de

France, sont partis aussi pour Venise d'où ce dernier se propose de passer à Rome.

De Londres, le 28 Mai 1765.

Le 21 de ce mois, les Seigneurs passerent le Bill concernant le Fonds d'Amortissement & celui qui concerne l'augmentation du produit des Douanes, ainsi que les Bills pour encourager le commerce en Amérique; pour le soulagement des débiteurs insolvables, & pour réunir à la Couronne le Fort Sénégal & tous les autres Forts & Etablissemens Britanniques sur la côte d'Afrique.

Le 22, les Pairs approuverent différentes résolutions prises par le Comité, relativement aux dernieres émeutes de la populace, & ordonnerent qu'elles seroient imprimées. La Chambre arrêta ensuite que les Magistrats qui avoient comparu devant elle le 16 s'y rendroient de nouveau le 24. En conséquence, les sieurs Fielding, Keeling & Kynaston, Juges de Paix, comparurent au jour assigné devant les Pairs; ils se mirent à genoux, & le Grand Chancelier les réprimanda de ce qu'ils ne s'étoient point acquitté du devoir de leurs charges pour empêcher les attroupemens tumultueux.

Les sieurs Woodfall, Baldwin & Say, Imprimeurs, ont été mandés à la Chambre des Pairs qui les a condamnés à une amende de cent livres sterlings chacun, pour avoir imprimé dans des Papiers Publics de faux rapports concernant les délibérations de la Chambre: le sieur Baldwin a été condamné en outre à une seconde amende de cent livres sterlings pour avoir pareillement imprimé dans un Papier Public une Paragraphe injurieux à la personne du Duc de Bedford.

Le 25, le Roi se rendit, avec l'appareil ordinaire, à la Chambre des Pairs; &, y ayant mandé les Communes, Sa Majesté donna le consentement Royal aux Bills concernant le Fonds d'Amortissement; à celui qui concerne l'augmentation du produit des Douanes; à celui qui défend l'importation des bas, gands & mitaines de soie de Manufacture étrangere; à celui qui autorise Sa Majesté à empêcher, pendant la prochaine vacance du Parlement, l'exportation du bled, de la fleur de froment, de la fleur de farine, du biscuit & de l'amidon; à celui qui permet l'entrée franche du bled & suspend jusqu'au 24 du mois d'Août prochain la gratification accordée sur la sortie de cette denrée, & à différens autres Bills. Sa Majesté termina ensuite la séance par le Discours suivant.

« Mylords et Messieurs,

» La diligence que vous avez employée » avec tant de zele & de sagesse à l'expédition » des affaires publiques me met en état de » terminer cette session du Parlement.

» Depuis votre rentrée il n'est arrivé dans l'é» tat des affaires aucun changement qui puisse » troubler la paix générale, & c'est avec plai» sir que je vous informe que les dispositions » actuelles des différentes Puissances de l'Eu» rope promettent la continuation de ce bon» heur.

» J'ai vu, avec l'approbation la plus en» tiere, que vous avez employé cette saison » de tranquillité à vous occuper des objets que » j'avois recommandés à votre attention, à » former les réglemens les plus convenables » pour affermir la juste autorité de la législa» tion, à assurer & étendre le commerce, & » en même temps à concilier les intérêts de » chaque partie de mes Etats.

» Messieurs de la Chambre des Communes.

» L'empressement & la prudence avec les» quels vous avez pourvu aux dépenses né» cessaires pour la présente année méritent, » de ma part, des remercîmens particuliers. » Les différens Bills que vous avez faits pour » augmenter les revenus publics dans toutes » ses branches & le soin que vous avez pris » d'acquitter de bonne heure une partie de » la dette Nationale, sont les moyens les » plus efficaces pour établir le crédit public » sur les plus solides fondemens & pour allé» ger par degré le fardeau de mon Peuple.

» Mylords et Messieurs,

» Les arrangemens qui ont été faits pour » l'administration du Gouvernement, dans le » cas où la Couronne passeroit à l'un de mes » enfans avant qu'il eût atteint sa dix-huitieme » année, ajoutent un surcroît de force & de » sûreté à notre constitution actuelle & me » donnent en même temps la preuve la plus » flatteuse & la plus convaincante de votre » confiance. Le sentiment que j'ai de l'impor» tance du dépôt que vous avez remis en mes » mains & le desir de répondre à cette marque » de votre affection, en satisfaisant à vos vues » de la maniere la plus avantageuse à mon » Peuple, m'ont engagé à mettre sans délai » en exécution les pouvoirs que vous m'avez » confiés. Cet objet est déjà terminé, & vous » pouvez être assurés, qu'autant qu'il dépen» dra de moi, ces mesures salutaires ne seront » jamais sans effet. Je desire ardemment, &

» je tâcherai toujours, dans cette occasion » comme dans toute autre, de perpétuer le » bonheur de mes Sujets & de transmettre à » la postérité les avantages de notre inestimable constitution. »

Le Grand Chancelier, par ordre du Roi, prorogea ensuite le Parlement au Jeudi 11 Juillet prochain.

Actions. Banque, 128. Indes, 154. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$.

D'Amsterdam, le 28 Mai 1765.

On mande d'Alger les nouvelles suivantes. Le 23 du mois dernier, le Dey destitua son frere de l'emploi d'Aga ou de Général en chef & nomma à sa place le Chiaoux Bachi. L'Ambassadeur de Venise est parti le 26 pour Maroc dans le dessein de faire au Roi des propositions de paix. Il est sorti du Port d'Alger, vers le milieu du même mois, deux Chebecs de trente-deux canons chacun; un, de vingt-six; un autre, de seize, ainsi que quatre Pinques & un Chebec Saletin qui étoit venu ici prendre des agrêts.

De Luneville, le 28 Mai 1765.

Dieu-Donné de Chaumont, premier Aumônier du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, Grand Prevôt Comte de Saint-Diey & nommé Evêque de Sion, a été sacré, le 26 du mois dernier, dans la Chapelle du Château, en présence de Sa Majesté Polonoise, par le Cardinal de Choiseul, assisté des Evêques de Metz & de Rozzy.

De Versailles, le 1er Juin 1765.

Le 28 du mois dernier, le Comte de Buzançois, petit-fils puîné du Duc de Saint-Aignan, Pair de France, fut mis par le Roi en possession des honneurs attachés au titre de Grand d'Espagne de la premiere Classe que lui assure la possession de la Terre de Buzançois sur laquelle ce titre est placé.

Le sieur Pupil de Myons, premier Président de la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Présidial de Lyon, fut présenté au Roi, le 27, en cette qualité, par le Vice-Chancelier.

De Paris, le 3 Juin 1765.

Le Comte de Maupeou d'Ableiges a été marié, le 30 du mois dernier, dans l'Eglise de Saint Roch avec Demoiselle le Bas de Courmont. L'Abbé de Bouville, Grand Vicaire de Chartres & Commandeur de l'Ordre de Saint Lazare, leur a donné la bénédiction nuptiale.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Clermont en Auvergne, le 18 Mai 1765.*

L'inaction de la bête féroce du Gevaudan avoit fait croire pendant quelque temps qu'elle étoit morte dans quelque ravin ou sous quelque rocher des blessures qu'on prétend qu'elle a reçues le 1er & le 6 de ce mois; mais cette espérance vient de s'évanouir, & l'on apprend qu'elle continue ses ravages avec autant de fureur que jamais. Le 19, elle dévora une fille dans les bois de Servilanges. Le sieur d'Enneval, étant informé de ce nouveau malheur, se transporta aussi-tôt sur les lieux & empoisonna le cadavre; mais il marque qu'il ne compte plus sur l'effet de ce moyen, parce que les habitans du Pays font des loges dans les environs & se postent en trop grand nombre, malgré tout ce qu'on peut faire pour les en empêcher, ce qui épouvante la bête féroce & l'empêche de revenir sur sa proie. On a fait plusieurs battues depuis le 16 de ce mois sans pouvoir la trouver : on en a dû faire deux autres, l'une indiquée pour le 24, & l'autre pour aujourd'hui. Dans celle du 16 on tua une louve & huit louveteaux, & le 19 un loup. La bête féroce fut apperçue le 22 sur les quatre heures du soir auprès du Malesieux; plus de cinquante personnes la poursuivirent & lui firent passer la riviere: un Chasseur la tira à vingt pas & crut la toucher, mais elle gagna la montagne & il ne fut plus possible de la retrouver. Le 24, elle dévora une fille à Mazelle & une autre à Saint-Privat en Auvergne. Le même jour, elle attaqua à Marsilla une fille à qui elle ne fit aucun mal; un jeune garçon de quatorze ans vint au secours de cette fille & enfonça dans le flanc de la bête une bayonnette qu'il retira ensanglantée. Ce terrible animal rentra dans les bois de Clavieres; on sonna le tocsin dans la Paroisse qui s'assembla & fit l'enceinte du bois; mais on ne put ni rencontrer la bête ni découvrir par où elle s'étoit échappée.

Saugrain le jeune, Libraire, Quai des Augustins, distribue le second Plan de *l'Histoire Abrégée de la Ville de Dunkerque, proposée par Souscription en douze Plans.*

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 3 Juin 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 7 JUIN 1765.

De Petersbourg, le 3 Mai 1765.

HIER, on célébra à Czarsko-Zelo l'anniversaire de la naissance de l'Impératrice qui reçut à cette occasion les complimens des Ambassadeurs & Ministres Etrangers & de la principale Noblesse. Sa Majesté Impériale dîna à une table de soixante-douze couverts dans la Galerie des Peintures dont les appartemens voisins étoient garnis de deux autres tables de quarante-cinq couverts chacune.

Il paroît ici une Ordonnance par laquelle il est défendu à toutes personnes de porter aucune espece de fourrure teinte, & d'en introduire dans les Etats de l'Impératrice.

Depuis le départ du sieur Rzewski, ci-devant Ministre de Pologne en cette Cour, le sieur Pzaski, Secrétaire de Légation, demeure chargé des Affaires de la République.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 15 Mai 1765.

Le Roi assiste très-souvent aux carrousels & tournois qui se donnent au Jardin de Brühl, ainsi qu'aux évolutions journalieres des troupes de la Couronne & de sa Maison.

Les marques du nouvel Ordre que le Roi a créé le jour de sa Fête consistent en un ruban ponceau, bordé de blanc, que les Chevaliers portent de droite à gauche & auquel pend une Croix d'or émaillée en rouge. Aux deux côtés de la Médaille paroît l'Aigle Blanc de Pologne dont le milieu décoré d'une Croix verte représente d'un côté l'effigie du Patron de l'Ordre en habits Pontificaux, entouré des lettres initiales des mots *Sanctus Stanislaus*, & de l'autre le nom du Roi en chiffre. L'étoile de l'Ordre qui se porte à la boutonniere gauche est d'argent, garnie d'un cercle d'or au milieu, & entourée d'une guirlande d'or de couleur verte, sur laquelle sont gravées ces paroles : *præmiando incitat.* Le tour est enchâssé dans une lance d'argent où paroît en rouge le chiffre du Roi.

Sa Majesté ayant résolu, pour cette fois-ci, que les petites Villes de la Prusse Polonoise lui prêteroient foi & hommage d'une maniere particuliere, a nommé le sieur Schmidt, son Conseiller Intime, pour aller, en qualité de Commissaire, recevoir le serment de fidélité à Marienbourg qui est la premiere d'entre ces petites Villes : les Députés de toutes les autres Villes de la Province s'y rendront pour prêter le même serment entre les mains de ce Commissaire.

De Coppenhague, le 18 Mai 1765.

La Reine-Mere est partie le 15 de ce mois pour le Château d'Hirscholm où cette Princesse se propose de passer l'été. Le même jour, le Prince Royal & le Prince Frédéric sont allés établir leur résidence au Château de Frédérichsberg auprès de cette Capitale.

Sa Majesté a nommé Général-Major le Chambellan Owe Frédéric de Brockenhuus, Colonel du quatrieme Régiment National de Soundenfield.

Charles-Rodolphe de Berthough, Chambellan & Colonel, est mort ici ces jours derniers.

De Vienne, le 22 Mai 1765.

Leurs Majestés Impériales & Royale ayant jugé à propos, pour le bien de leur service, d'unir plus étroitement la régie de leurs Finances & d'en confier l'administration entiere à une seule personne, Elles ont nommé Président de la Chambre Impériale & de la Chambre Impériale & Royale des Finances le Comte Charles-Frédéric de Hatzfeld, leur Chambellan, Conseiller d'Etat Actuel, Pré-

sident du Crédit des Pays Héréditaires d'Allemagne, de la Députation Ministériale de la Banque & de la Direction Générale de la Caisse, & Grand'Croix de l'Ordre de Saint Etienne. Le 19, ce Président a prêté le serment d'usage entre les mains de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine; & a été installé dans son nouvel emploi, avec les cérémonies accoutumées, par le Comte d'Uhlefeld, premier Grand-Maître de Leurs Majestés Impériales & Royale, & présenté par lui à tous les Conseillers & autres Membres de la Chambre.

Leurs Majestés Impériales & Royale ont aussi réuni leur Conseil de Commerce à la Chancellerie Royale & Archiducale de Bohême & d'Autriche, chargée d'ailleurs de veiller à ce qui peut procurer l'avantage intérieur du Pays.

De Berlin, le 21 Mai 1765.

Demain & le jour suivant, le Roi fera la revue générale des troupes qui sont rassemblées dans cette Ville & dans les environs.

Sa Majesté a rendu, concernant les marchandises provenant des Manufactures de l'Electorat de Saxe, un Edit dont on donne ici la substance.

« Nous Frédéric, par la grace de Dieu, » Roi de Prusse, &c. sçavoir faisons qu'ayant » appris que par une Ordonnance rendue à » Dresde, le 27 Mars dernier, on avoit interdit, sous des peines très-rigoureuses, l'entrée, le débit & l'usage de toutes les marchandises fabriquées dans les Pays de notre » Domination, nous avons jugé à propos, en » faveur des Manufactures & Fabriques de notre Pays, de défendre l'entrée de toutes marchandises de Saxe, & notamment de toute » porcelaine fine & grosse, interdisant par le » présent Edit non-seulement la consommation dans notre Royaume, mais aussi le » débit de cette marchandise en gros & en détail. Permettons néanmoins aux Marchands » qui en ont apporté à la Foire de Francfort-sur-l'Oder de la vendre en gros aux étrangers pour être transportée hors de nos Etats. » Ordonnons aux Marchands, qui en ont dans » leurs boutiques ou magasins, de la faire » passer chez l'étranger dans l'espace de trois » mois, sous peine de forte amende. Voulons » que le présent Edit soit publié, &c.

» *Donné à Berlin, le 7 Mai 1765.*

» *Signé*, FRÉDÉRIC. »

De Ratisbonne, le 16 Mai 1765

Le Ministre Directorial de Mayence annonça à la Diete assemblée le 9 de ce mois que le sieur de Schmidt, Général-Major & Vice-Commandant de Philisbourg, avoit joint au rapport qu'il a fait de l'état actuel de cette Forteresse des Mémoires qui certifient qu'il a employé les dix mille florins fournis par l'Impératrice-Reine & les quatre mille qui avoient été tirés de la Caisse d'Opération, & qu'il demande une nouvelle remise & une gratification pour les peines qu'il s'est données depuis huit ans pour mettre cette Place en bon état. Le même Ministre donna aussi avis à la Diete que le sieur de Wetzlar, Facteur de la Cour Impériale, avoit fait présenter une assignation de sept mille deux florins sur la même Caisse d'Opération. En conséquence, la Diete arrêta, quant au premier objet, qu'on feroit tenir au Général-Major de Schmidt la somme de cinq mille florins pour être employée à la continuation des ouvrages de la Forteresse de Philisbourg, & qu'on lui laisseroit, par forme de gratification, les cinq cents florins qui, suivant ses comptes, lui restoient entre les mains. Il fut résolu, pour le second objet, qu'on feroit acquitter l'assignation des sept mille deux florins tirés par le sieur de Wetzlar. La Diete convint ensuite qu'il n'y auroit point d'assemblée le 13 de ce mois, jour des Rogations, non plus qu'aujourd'hui, Fête de l'Ascension.

La Cour de Baviere a fait présenter au Magistrat de cette Ville un exemplaire de l'Edit rendu par l'Electeur & portant établissement d'une taxe générale dans tous les Pays de sa Domination. Cette taxe, qui s'étend sur les denrées nécessaires à la vie, est fort modique.

De Bernbourg, le 21 Mai 1765.

Victor-Frédéric, le plus ancien des Princes-Régnans d'Anhalt, Duc de Saxe, d'Angrie & de Westphalie, Comte d'Ascagne, Seigneur de Bernbourg & de Zerbst, &c. mourut ici le 18 de ce mois, dans la soixante-cinquieme année de son âge. Il nâquit le 20 Septembre 1700, succéda au Prince Charles-Frédéric son pere le 22 Avril 1721, & épousa, le 15 Novembre 1724, la Princesse Louise, fille de Léopold Prince d'Anhalt-Dessau, morte le 29 Juillet 1732; il eut de ce mariage la Princesse Sophie-Louise, née le 29 Juin 1732 & mariée au Comte de Solms. Il épousa en secondes nôces, le 23 Mai 1733, la Princesse Sophie Frédérique Albertine, fille d'Albert-Frédéric, Margrave de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean à Sonnebourg: il a eu de ce mariage le Prince Frédéric-Albert, aujourd'hui notre Prince régnant, né le 15 Août 1735: la Princesse Charlotte-Wilhelmine, née le 25 Août 1737,

& mariée le 4 Mars 1760 avec le Prince Christien Gunther de Schwartzbourg-Sondersshausen; la Princesse Frédérique-Auguste-Sophie, née le 28 Août 1744 & mariée au Prince d'Anhalt-Zerbst, & la Princesse Christine-Elisabeth-Albertine, née le 14 Novembre 1746 & mariée au Prince de Schwartzbourg-Sondershausen.

De Madrid, le 21 Mai 1765.

Don Juan Ascensio de Ezterripa, Alcalde de la Cour Suprême du Royaume de Navarre, a été nommé par le Roi Auditeur du Conseil de ce Royaume.

La Compagnie Royale de l'Hôpital Général & de celui de la Passion de cette Ville fit, le 5 de ce mois, la distribution des trois Prix d'Anatomie accordés chaque année à ceux qui se distinguent le plus dans les différentes parties de cette Science. Le premier a été donné à Juan-Manuel de Santa-Coloma, le second à Prudent de Ayala, & le troisieme à Joachin Ramon.

Don Francisco-Fernandez Molinillo, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, du Conseil de la Chambre des Indes, Secretaire du Commandement Général du Royaume de Mayorque & de la Nouvelle-Espagne, & Grand Officier du Secrétariat des Dépêches des Indes, est mort en cette Ville, âgé de soixante-dix-huit ans.

De Cadix, le 14 Mai 1765.

La Bombarde Françoise *la Salamandre*, commandée par le sieur du Bourguet, & la Barque *l'Hirondelle*, autre Bâtiment François commandé par le sieur de Beaussier, faisant partie de l'Escadre de Toulon, sont arrivées ici de cette Ville en treize jours de traversée & ont mouillé, le 9 de ce mois, à l'entrée de cette Baye: elles ont été escortées jusqu'ici par la *Topaze*, Frégate de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui vira de bord sur le champ pour aller à la découverte d'un autre Bombarde de sa Nation, nommée *l'Etna*, que la violence du vent d'Est faisoit courir au large vers le Cap Saint-Vincent. Cette Frégate arriva ici le lendemain avec ladite Bombarde & les Frégates Françoises *la Chimere*, *la Gracieuse* & *la Pleyade*, commandées par les sieurs de Beaucouse, d'Achon & de Semerville. Ces trois derniers Bâtimens, qui n'avoient plus d'eau que pour six jours, étoient en station depuis le 15 du mois dernier sur la côte de Salé où ils ont été relevés le 7 de ce mois par l'Escadre Françoise commandée par le sieur du Chaffaut, & composée du Vaisseau *l'Utile* & des Frégates *la Terpsicore*, *la Licorne*, *la Thétis* & *la Biche*. Des quatre Frégates du Département de Toulon qui sont ici pour y faire de l'eau, trois remettront à la voile incessamment pour aller reprendre leur croisiere sur la côte de Barbarie, & la *Terpsicore* ira croiser dans la Méditerranée avec deux Chebecs de sa Nation.

De Naples, le 11 Mai 1765.

Mercredi dernier, le Roi est venu de Caserte en cette Capitale à l'occasion de la Fête de Saint Janvier; la liquefaction du Sang de ce Saint s'est faite, selon l'usage, en présence du Peuple. Sa Majesté est retournée le même jour à Caserte.

Malgré la résolution que le Ministere avoit, dit-on, prise de réformer les Galeres, on travaille avec activité à l'armement de quatre de ces Bâtimens qui seront prêts à sortir la semaine prochaine. On attribue ce changement de disposition aux avis qu'on a reçus que plusieurs Corsaires Barbaresques infestoient encore la Mer Adriatique & pourroient incommoder beaucoup les côtes de la Pouille & de la Calabre.

Le 8 de ce mois, le Vaisseau de guerre Espagnol *le Velasco* a mis à la voile pour retourner en Espagne.

Un des Chebecs, partis le 2 de ce mois pour les parages de Toscane, a essuyé à la hauteur des Isles de Ponce un coup de vent qui lui a rompu un mât: il est rentré avant-hier dans ce Port pour s'y radouber.

Il parut du côté du Sud le 29 du mois dernier, vers les huit heures du soir, un météore dont la forme étoit semblable à celle d'une fusée fort lumineuse: il dirigeoit sa course assez lentement vers le Nord-Ouest & traversa ainsi toute la Ville.

De Florence, le 17 Mai 1765.

Le Maréchal Botta, Chef de ce Gouvernement, a écrit ces jours derniers une lettre circulaire aux Marquises Riccardi Capponi, Albizzi, Medici & Tempi; à la Comtesse Pecori, & aux Dames Antinori & Aldobrandini, pour leur notifier que l'Empereur les a nommées Dames de la Cour Impériale, pour être de service auprès de l'Infante Archiduchesse. On a publié en même temps plusieurs nominations aux charges de la nouvelle Cour; le Sénateur Mannelli a obtenu celle de Premier Maître d'Hôtel de l'Archiduc.

De Gênes, le 18 Mai 1765.

Le sieur Marcel Durazzo a été élu Gouverneur de Savone: il ne se rendra à son Gouver-

nement qu'après que l'Infante d'Espagne & la Princesse Louise de Parme seront arrivées : on a déjà envoyé ici de Vienne & de Parme des Fourriers chargés de faire les arrangemens nécessaires pour l'arrivée de ces Princesses.

Hier, il est parti une de nos Galeres, qui transporte à Sarzane le sieur Octavien Giustiniani, nouveau Gouverneur de la République. Une Pinque & deux Galeres ont mis à la voile le même jour pour la Corse : elles ont à bord trois cents Soldats destinés à relever les Garnisons de l'Isle de Capraia & de la Place de Bonifaccio.

Suivant les dernieres nouvelles de Corse, le Général Paoli a indiqué une assemblée générale pour le 20 de ce mois : il est parti le 4 de Patrimonio pour Corte où cette assemblée doit se tenir.

De Versailles, le 5 Juin 1765.

Leurs Majestés & la Famille Royale signerent, le 2 de ce mois, le contrat de mariage du Marquis de l'Escure avec Demoiselle de Durfort, & celui du Marquis de Bussy avec la Comtesse de Messey, Chanoinesse de Mons.

Le Prince Palatin de Deux Ponts est arrivé à la Cour & a été présenté au Roi par le Maréchal Duc de Richelieu, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté.

L'assemblée générale du Clergé de France se rendit ici, le 2, & eut du Roi une audience à laquelle elle fut conduite par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, & par le sieur Desgranges, Maître des Cérémonies. Le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, chargé des affaires du Clergé, présenta à Sa Majesté les Députés des Provinces du premier & du second Ordre. L'Archevêque de Rheims porta la parole; après son Discours, l'assemblée fut conduite à l'audience de la Reine & à celles de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

De Paris, le 7 Juin 1765.

Le Parlement s'étant fait rendre compte des inconvéniens qui résultent de l'usage actuel d'enterrer les corps des défunts dans l'intérieur de cette Capitale, usage qui ne doit son origine qu'à l'aggrandissement de la Ville qui, en s'étendant, a renfermé la plûpart des Cimetieres dans l'enceinte de ses limites; considérant d'ailleurs que, par l'élévation des maisons, le nombre des habitans de chaque Paroisse s'est si fort augmenté que les lieux destinés aux inhumations se sont trouvés trop resserrés, & par-là sont devenus à charge à tout leur voisinage; & qu'enfin dans la plûpart des grandes Paroisses, & sur-tout de celles qui sont au centre de la Ville, on se plaint journellement de l'infection que répandent, aux environs, les Cimetieres, principalement dans les grandes chaleurs, temps où la putréfaction est telle que les alimens les plus nécessaires à la vie ne peuvent se conserver quelques heures dans les maisons voisines sans s'y corrompre; le Parlement a rendu en conséquence un Arrêt suivant lequel, à compter du 1er Janvier prochain, aucunes inhumations ne pourront être faites à l'avenir, sous quelque prétexte que ce puisse être, dans les Cimetieres actuellement existans dans cette Ville; en conséquence, il sera fait choix de sept à huit terreins différens propres à recevoir & consommer les corps, & situés hors de la Ville au sortir des Fauxbourgs, aux endroits les plus élevés & assez étendus pour l'usage des différentes Paroisses. Les détails de ce nouveau réglement sont compris en dix-neuf Articles dont cet Arrêt est composé.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, 54, 15, 3, 51, 85. Le prochain tirage se fera le 5 Juillet.

Cours des Effets Commerçables du 5 Juin.

ACTIONS des Indes remplies de 200 liv. . . .	1190 liv.
Idem. remplies de 400 liv.	1390
Billets d'Emprunt . . .	444
Actions des Fermes . .	995
Annuités	445
Coupons	88 ½.
Lot de la troisieme Lot. Royale, 5e. 6e. tir. . .	16. 16 ½. p. 8/0. p.
4e Lot. R. Ep. 5e. 10e. .	11 ½. 16 p. 8/0 p.
50 millions.	15. 15 ½. 14 ¾. 14 ½. p.
Colonies extraord. 1759.	16 p. 8/0. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 7 Juin 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 10 JUIN 1765.

De Constantinople, le 2 Mai 1765.

MHuzun Ogly Mehemet Pacha, nommé Grand Visir, est arrivé ici le 28. Le Kyaya Bey de l'Empire & le Reis Effendi étoient allés la veille à sa rencontre, à Daout Pacha d'où ils l'ont conduit à Baharié, l'une des Maisons de plaisance du Grand Seigneur, située au fond du Port. Ce premier Ministre y a trouvé le Caïmacan Pacha & le Muphti qui ont dîné avec lui & l'ont accompagné au Serrail où il a reçu le Sceau de l'Empire, des mains de Sa Hautesse.

Moustapha Aga, Topidgi Bachi, ou Chef de l'Artillerie, a été déposé & remplacé par Hadgi Emin Aga qui ci-devant avoit été déjà pourvu de cette charge.

La nuit du 24 au 25 du mois dernier, le feu prit au quartier de Jehan-Ghir auprès de Tophana sur le bord du Bosphore. Un vent de Nord qui souffloit avec violence donna tant d'activité aux flammes que, malgré la promptitude des secours, plus de cent cinquante maisons furent réduites en cendres dans un intervalle de sept heures. La nuit suivante, le feu prit encore dans le voisinage de Tophana & consuma une maison.

De Petersbourg, le [illegible] Mai 1765.

L'Impératrice est partie pour Czarsko-Zelo le 27 du mois dernier. Le retour de Sa Majesté Impériale dans cette Capitale n'est pas encore fixé.

En conséquence des ordres de l'Impératrice, on va tracer le camp qui sera formé aux environs de cette Ville, & l'on travaille aux préparatifs du carrousel dont il sera suivi. L'intention de Sa Majesté Impériale est que l'on suive en tout point dans ce carrousel, soit pour la maniere de se vêtir & de s'armer, soit pour les cérémonies & les formalités, la méthode dont on se servoit anciennement. Il y aura des courses de bagues, des joutes, des lances rompues, & enfin tous les autres exercices usités autrefois dans de semblables fêtes.

Le Comte de Razomoski, Hetman des Cosaques d'Ukraine, est parti, le 30 du mois dernier, pour aller voyager dans les Pays étrangers.

Le Comte de Rzewski a reçu, au moment de son départ, un courier de Pologne, qui l'a obligé de prolonger son séjour en cette Capitale.

De Stockolm, le 17 Mai 1765.

On célébra, le 14 de ce mois, à Ulrichsdahl l'anniversaire de la naissance du Roi. Vingt-quatre Députés de chaque Ordre avec leurs Orateurs eurent l'honneur de saluer Sa Majesté qui fut complimentée par le Maréchal de la Diete, au nom de tous, & ils dînerent ensuite à la Cour : les appartemens du Château n'étant pas assez vastes pour contenir près de quatre cents personnes qui devoient y dîner, on dressa des tentes sous lesquelles on plaça plusieurs tables. Le soir, il y eut Spectacle au Théâtre particulier du Château. Leurs Majestés y assisterent, ainsi que les Ambassadeurs & Ministres Etrangers & les Etats : on avoit assigné dans cette Salle une place distinguée pour l'Ordre des Paysans. Après le Spectacle, les Ministres Etrangers eurent l'honneur de souper avec Leurs Majestés & la Famille Royale.

Les Etats, étant obligés par la multiplicité des affaires de prolonger la Diete au-delà du terme de trois mois, fixé par la loi, ont supplié le Roi de rendre à ce sujet un Edit qui obligeât les Provinces à pourvoir de nouveau à la subsistance de leurs Députés jusqu'à la fin

des assemblées de la Diete ; & Sa Majesté a rendu cet Edit le 22 du mois dernier.

Il a été décidé par les Etats que Laurent-Guillaume Comte de Creutz qui, dans l'avant-derniere Diete, fut élevé au grade de Colonel pour avoir contribué à la découverte de la conspiration de 1756, ne pourroit prétendre à celui de Général-Major qu'après l'avancement de tous les Capitaines qui étoient plus anciens que lui, dans le temps où il a été fait Colonel.

Le sieur Stockenstrom, Conseiller de la Chambre, & le sieur Berger, Commissaire de la Guerre, avoient été nommés par le Roi pour aller en Poméranie recevoir les comptes des sieurs Ætoff & Giese, Directeurs de la Monnoie à Stralsund ; mais ces Directeurs ont été mandés par les Etats pour venir ici rendre compte de leur administration pendant le cours de l'année derniere.

De Vienne, le 29 Mai 1765.

La Cour est partie hier au soir de Schonbrun pour retourner à Laxembourg où elle séjournera huit jours. Le voyage d'Inspruck est fixé au commencement de Juillet prochain.

Le Comte d'Aspremont Linden, Feld-Maréchal-Général, fit dernierement la revue de la Noble Garde Hongroise en présence du Comte Esterhazy, Chancelier de Hongrie.

Le Prince Charles de Lorraine partit d'ici, le 18, pour aller visiter les Places fortes de la Bohême.

De Berlin, le 28 Mai 1765.

Ces jours derniers, le Roi fit la revue générale des troupes qui sont en garnison dans cette Ville & dans les environs ; après quoi ces troupes se rendirent dans leurs différens quartiers.

Il y eut, le 24, une Cour nombreuse au Château de Charlottenbourg : Sa Majesté y dîna en public avec les Princes de la Maison Royale & ceux de Brunswick : après le repas, Elle donna une audience de congé au fils aîné du Duc de Biren. Sa Majesté, accompagnée des deux Princes de Brunswick, est partie pour Custrin & Stargard où Elle va passer en revue les Régimens qui y sont en garnison.

Le Colonel de Kleist, ci-devant Aide de Camp du Roi, a obtenu le Gouvernement de la Forteresse de Colberg, vacant par la mort du Colonel de Heyden ; le Colonel de Putkamer, Commandant du Régiment d'Infanterie du Lieutenant-Général de Tauenzien, a été nommé Chef de celui qui étoit vacant par la mort du Général de Forcade & qui étoit en garnison dans cette Capitale.

De Cadix, le 14 Mai 1765.

L'Intendant de Marine a reçu de Melille les nouvelles suivantes. Le 12 du mois dernier, à deux heures & demie du matin, trois Bâtimens d'une grandeur extraordinaire, qui paroissoient hors de route, s'approcherent jusqu'à une portée de pistolet de la Place de Melille : on en donna avis au Gouverneur qui, ne sçachant si ces Bâtimens étoient Espagnols ou de Nation amie, fit faire des signaux auxquels ils ne répondirent point ; ce qui le détermina à faire préparer les batteries de canon : alors on s'apperçut qu'un de ces Bâtimens éteignoit ou cachoit ses fanaux, & tous les trois virerent de bord & disparurent. A la pointe du jour, on vit trois Chebecs échoués à terre près du chemin, à deux lieues de Melille, & un quatrieme qui louvoyoit dans l'anse de cette Place & qui ne parvint qu'avec beaucoup de peine à doubler le Cap Tresfolc & à éviter le sort des trois autres : le plus grand de ceux-ci prit feu vers les quatre heures après midi : l'incendie dura jusqu'au lendemain au matin & le consuma entierement. Le 13, vers les onze heures du matin, on vit passer les gens de l'équipage de ces trois Bâtimens, en habits à la Turque : ils traverserent la campagne en bon ordre ayant à leur tête deux drapeaux ou pavillons rouges déployés, & marchant vers l'habitation de l'Alcayde de ce District. Le Chebec échappé au naufrage fut obligé par la violence du vent d'abandonner le Cap Tresfolc, le 14 après-midi, & ayant découvert les autres Chebecs qui avoient péri il vira de bord & cingla du côté de l'Espagne. Le jour suivant, il reparut faisant route vers le même Cap de Tresfolc. Le 15, le Gouverneur de Melille donna ordre d'aller la nuit, avec des Chaloupes bien armées, brûler les deux autres Chebecs échoués & enclouer leur artillerie ; mais le feu que les Maures y mirent eux-mêmes, ou qui s'y communiqua d'une autre maniere, prévint l'exécution de ces ordres. La même nuit, un Transfuge des équipages de ce Bâtiment vint se réfugier à Melille : c'étoit un Capitaine Espagnol, esclave depuis huit ans à Alger, qui étoit embarqué sur un des Chebecs de l'Escadre Algérienne. On apprit de lui les détails suivans. Cette Escadre, destinée à faire la course dans l'Océan, avoit appareillé d'Alger le 6 Avril : elle étoit composée de quatre Chebecs, dont deux de trente-deux pieces de canon de douze livres de balle

chacun & de trois cents cinquante hommes d'équipage, y compris seize Chrétiens; & les deux autres chacun de vingt-quatre canons de six livres de balle & de deux cents hommes d'équipage, indépendamment de huit Chrétiens. Hachi Mahamet, qui commandoit cette Escadre, en avoit d'abord dirigé la route vers la côte de Barbarie dans l'intention de s'y pourvoir d'eau & de bois du côté des *Chafarinas ;* mais ces Bâtimens furent surpris le 12 au matin d'un coup de vent qui les jetta pendant la nuit dans l'anse de Melille, ce qu'ils ne reconnurent que par les signaux qu'on leur fit de la Place : alors il voulurent gagner le large; mais, malgré les plus grands efforts, ils furent forcés d'échouer à la plage voisine. Le Chebec du Commandant Hachi Mahamet parvint seul, malgré la violence du vent, à doubler le Cap Tresfolc & à se mettre à l'abri dans un endroit appellé *la Cale Tras Montana.* Il a péri dans ce naufrage soixante-dix Maures & un Chrétien; le reste, au nombre de huit cents trente Maures & Turcs & trente-neuf Chrétiens, après avoir emporté une partie de leurs armes, hardes & autres effets, abandonnerent leurs Bâtimens au pillage des Maures voisins du District de Melille & se mirent en marche le lendemain pour Alger, à l'exception de six Chrétiens qui avoient déserté avec le Transfuge Espagnol. Le Capitaine Farnachi, Commandant de l'un de ces Chebecs, prit la route de Miquenez dans la crainte d'être puni par le Dey d'Alger pour la conduite qu'il a tenue en cette occasion.

On a appris par le même Transfuge qu'il étoit aussi parti d'Alger, le 6, deux Chebecs de huit canons chacun & une Barque de six, pour faire la course dans la Méditerranée; que le 4 il est sorti du même Port un Chebec Saletin de vingt-huit canons & de cent cinquante hommes d'équipage avec huit Chrétiens, commandé par Arraez Ali qui s'étoit joint le 8 à l'Escadre Algérienne & s'en étoit séparé le même jour en continuant sa route vers le Détroit, & que ce Chebec s'étoit mis à l'abri de la bourasque du 12 dans l'endroit où s'étoit retiré celui que commandoit Hachi Mahamet. Les lettres de Gibraltar portent qu'on a eu avis que ce Commandant est rentré à Alger, extrêmement maltraité par la tempête, & qu'une partie des équipages des Chebecs qui ont fait naufrage est arrivée par terre à Tétuan. Suivant les mêmes avis, d'autres Corsaires de la même Nation ont conduit à Mahon deux prises, l'une Portugaise & l'autre Espagnole, chargées de sucre, de cacao & de poisson.

Extrait d'une Lettre écrite de Gibraltar, le 10 Mai 1765.

Il est entré de relâche en ce Port, le 7 de ce mois, deux Chebecs François qui y sont encore aujourd'hui. Le lendemain, il est arrivé de Venise un Bâtiment Anglois venant d'Alger & ayant sur son bord un Ambassadeur Vénitien qui doit se rendre auprès du Roi de Maroc, avec qui cette République a conclu la paix moyennant cinquante mille sequins Vénitiens qu'elle donnera au Prince Maure, indépendamment d'une autre somme de dix mille sequins par année. Hier, ce Navire Anglois appareilla pour Mogador où l'Ambassadeur de Venise doit débarquer. La paix que celui-ci va conclure a été négociée par la médiation du Dey d'Alger.

Le Consul de Danemarck en Barbarie a eu ordre du Roi de Maroc d'établir sa maison à Mogador; mais cet ordre n'a encore été donné à aucun Négociant. On ne payera dans ce Port, pour les droits d'entrée sur les marchandises, que huit pour cent au lieu de dix pour cent qu'on perçoit dans les autres Ports du Royaume de Maroc. Les droits de sortie sur la cire, le cuivre, les gommes, &c. seront les mêmes qu'à Sainte-Croix & à Saffy : les effets de peu de valeur seront exempts de tous droits. Au reste, on assure que Mogador n'est qu'une Montagne de sable où l'on ne trouve point d'eau dans l'espace de cinq ou six lieues.

Le Vaisseau de quarante-six canons nouvellement construit à Salé & deux autres Corsaires plus petits, ainsi que quelques Chebecs, mettront à la mer aussi-tôt que la bonne marée leur permettra de passer la barre; mais les deux Chebecs François qui sont ici suffisent pour les couler tous à fond.

De Londres, le 4 Juin 1765.

Le Vicomte de Weymouth, premier Ecuyer de la Reine, vient d'être nommé Vice-Roi d'Irlande à la place du Comte de Northumberland. Le sieur Charles Townshend a obtenu la place de Trésorier Géneral des Guerres qu'avoit le Lord Holland, & le Lord Frédéric Campbell, fils du Duc d'Argyl, est nommé Garde du Sceau Privé d'Ecosse à la place du sieur Stuard Mackensie, frere du Comte de Bute. Le Vicomte de Weymouth & le Lord Frédéric Campbell ont été admis au Conseil Privé du Roi & y ont pris séance le 29 du mois dernier.

Le Baron de Dewitz, Envoyé Extraordi-

naire du Duc de Mecklenbourg-Schwerin & du Duc de Mecklenbourg-Strelitz, eut, le 22 Mai, son audience de congé du Roi.

Le sieur Dudley Cosbi, Ministre du Roi à la Cour de Danemarck, est de retour de Copenhague : il a été présenté à Sa Majesté le 28.

L'Archevêché de Dublin, auquel est uni l'Evêché de Glandelagh, vient d'être conféré à l'Evêque de Meath, qui est remplacé par l'Evêque d'Elphin ; & le Docteur Charles Dogson a obtenu l'Evêché d'Elphin.

Actions. Indes, 153 ½. Banque & Annuités à 3 pour 100 consolidées, *sans prix fixe*. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 ¾ à ⅞.

De Versailles, le 8 Juin 1765.

Les Députés des Etats d'Artois eurent, le 6 de ce mois, une audience du Roi à qui ils furent présentés par le Marquis de Lévis, Gouverneur de la Province, & par le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant les Départements de la Guerre & de la Marine ; ils étoient conduits par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Saint-Omer qui porta la parole ; pour la Noblesse, du Comte de Marle ; & pour le Tiers-Etat, du sieur Camp, Ecuyer.

Le même jour, la Comtesse de Bournonville fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Duras. Ces jours derniers, l'Abbé de Veri, Auditeur de Rote, fut aussi présenté au Roi par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres.

Sa Majesté vient de nommer Conseillers d'Etat l'Abbé de la Luzerne & l'Abbé de Cicé, nouveaux Agens Généraux du Clergé de France.

Le sieur Depont, Maître des Requêtes, Conseiller Honoraire du Parlement de Paris, a été nommé Intendant de Moulins à la place du sieur de Flesselles qui passe à l'Intendance de Rennes.

Le Roi étant informé que la bête féroce dont on espéroit être délivré, continue de faire des ravages dans l'Auvergne & le Gevaudan, s'est déterminé à envoyer dans ces Provinces le sieur Antoine, Lieutenant des Chasses de Sa Majesté, avec plusieurs bons Tireurs & des limiers, pour donner la chasse à ce redoutable animal.

De Paris, le 10 Juin 1765.

Il paroît quatre Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

Le premier, du 26 Mars dernier, concerne les Villes & Bourgs du Royaume qui sont en retard sur le payement de leur don gratuit.

Le second, du 28 Avril suivant, ordonne le remboursement sur le pied du denier vingt-cinq des contrats à trois pour cent sur les cuirs, créés par les Edits de Mai 1760 & Juillet 1761, dans les cas où il y aura lieu à indemnité.

Par le troisieme, du 1er Mai, Sa Majesté ordonne le payement des décomptes expédiés par les Trésoriers de l'Extraordinaire des Guerres, en exécution des Arrêts du Conseil des 2 Avril & 23 Octobre 1763.

Il est ordonné par le quatrieme, du 10 du même mois, que les demandes & contestations nées & à naître concernant la perception des droits rétablis & prorogés par les Edits & Déclaration des mois de Décembre 1743, Juillet 1756 & Février 1760 seront portées devant les Juges qui en doivent connoître nonobstant tous Arrêts à ce contraires.

Par un Edit du même mois, Sa Majesté supprime les Offices de Trésoriers particuliers des Ponts & Chaussées dans les Provinces, & augmente la finance des Offices de Trésoriers Généraux desdits Ponts & Chaussées.

Il paroît aussi un Arrêt de la Cour des Monnoies de cette Ville, qui ordonne que l'Edit du mois de Février 1726 sera exécuté selon sa forme & teneur ; en conséquence, fait défenses à tous Serruriers, Forgerons, & autres Ouvriers travaillant en fer, de faire aucuns ustensiles, machines, balanciers, engins & outils, servant aux monnoies ou dont l'usage ne leur est point connu, qu'ils n'en aient préalablement obtenu la permission de la Cour, &c. à peine d'être déclarés complices des faux Fabricateurs, & comme tels punis de mort.

Le Roi a accordé au sieur Dominique-Honoré Lemére, ancien Négociant de Marseille, le Privilege exclusif de fabriquer des étoffes, tant en or, argent, soie, laine, coton & fil, à petits points étoilés, sans envers & d'un tissu nouveau, de son invention. Cette Fabrique a été reconnue très-utile par les Députés du Commerce & par le sieur de Vaucanson, de l'Académie Royale des Sciences, Commissaire nommé pour en faire l'examen. La Manufacture est établie à Amboise : le débit de ces nouvelles étoffes se fait à Paris, chez le sieur le Dreux, Marchand, rue Saint-Honoré, près de Saint Roch.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 10 Juin 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 14 JUIN 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 22 Mai 1765.

LE Roi a envoyé à Petersbourg plusieurs beaux chevaux dont il fait présent à l'Impératrice de Russie : Sa Majesté en a fait partir en même temps quelques uns destinés pour les Ministres de Sa Majesté Impériale.

Ces jours derniers, le Pere Gerard Thomas, Général de l'Ordre de Saint Paul l'Anachorete, & Conseiller des Dietes des Etats de Hongrie, arriva dans cette Ville accompagné de quelques Prêtres. Il fut admis le 13 à l'audience du Roi & recommanda son Ordre à la protection de Sa Majesté qui l'assura de sa bienveillance. Le Comte Krasinski, Evêque de Kaminieck, a aussi été admis à l'audience du Roi & a fait présent à Sa Majesté de plusieurs outils & ustensiles nécessaires pour frapper de la monnoie & qui étoient de temps immémorial dans le Palais Krasinski en cette Ville : on en fait monter le prix à plus de mille ducats.

Le 15, dernier jour de l'Octave de la Fête de Saint Stanislas, le Prince Lubomirski, Palatin de Braclaw, donna un repas splendide qui fut suivi d'un bal que le Roi honora de sa présence. Les troupes domestiques de ce Palatin monterent la parade & firent les évolutions militaires vis-à-vis de son Hôtel & en présence de Sa Majesté qui en parut très-satisfaite.

La Commission de la Trésorerie de la Couronne a interdit le cours de toutes les nouvelles especes étrangeres & a fait confisquer une somme considérable de vieux dahlers Polonois qu'on avoit tenté de faire sortir du Pays.

On mande de Courlande que les Nobles de ce Duché, assemblés en Diete, ont cité ici au Tribunal de Relation le Duc de Biren, malgré les ordres précis qu'ils avoient reçus d'obéir en tout à ce Prince comme à leur Souverain & malgré la déclaration par écrit que le sieur Simolin, Résident de la Cour de Petersbourg, avoit remise à l'assemblée des Etats, au nom de l'Impératrice sa Souveraine, écrit par lequel il déclaroit que Sa Majesté Impériale tenoit la Diete pour nulle & de nulle valeur ; qu'il n'appartenoit point aux Nobles de limiter ou de reprendre leurs séances ; qu'ainsi toutes leurs délibérations devoient être sans effet, & qu'ils étoient par conséquent obligés de prêter sans retard foi & hommage au Duc Jean-Ernest, s'ils vouloient prévenir les suites fâcheuses que leur attireroit un plus long délai.

On apprend de Thorn que, le 20, cette Ville, la plus ancienne des trois grandes Villes de la Prusse Royale, rendit foi & hommage au Roi.

De Stockolm, le 24 Mai 1765.

Les impôts, qu'on établit extraordinairement dans ce Royaume, ne durent que pendant l'espace d'une Diete à l'autre, & ils ne peuvent être fixés que par le consentement libre & unanime des Etats qui choisissent pour cet effet des Membres de chaque Ordre, chargés d'examiner les différens projets formés à ce sujet & d'en rendre compte aux Etats assemblés. La Noblesse vient de procéder à l'élection de ceux de ses Membres qui doivent être chargés de cette Députation, & a fait part aux autres Ordres de cette résolution, afin qu'en s'y conformant les Députés de tous les Ordres pussent s'assembler & commencer

A 2

cette opération d'où dépend en grande partie l'accélération du travail de la Diete. Les Etats ont pris plusieurs résolutions qui paroissent tendre en effet à abréger la durée de cette Diete.

Ils ont décidé, 1°. que l'on s'occuperoit d'abord à terminer les affaires générales & les plus essentielles, & qu'on traiteroit ensuite celles des particuliers.

2°. Qu'on exécuteroit à la rigueur l'instruction donnée à la Députation de distribution, c'est-à-dire, à celle qui est chargée d'examiner & de rapporter les différens Mémoires présentés aux Etats, ainsi que l'Ordonnance qui défend de prolonger la Diete.

3°. Que la belle saison ayant ramené le long jour, les *Plena* & les Députations s'assembleront régulierement à huit heures du matin, & qu'on mettra aussi-tôt en délibération les objets qui devront y être traités, soit que les Membres s'y trouvent, soit qu'il n'y en ait qu'une partie. On enjoint en même temps à tous les Colleges Royaux, Consistoires & Gens en place, sous les peines prescrites par les loix, de procurer incessamment aux Députations tous les éclaircissemens que demandent les affaires sur lesquelles on doit délibérer.

4°. Que toutes les Députations, excepté celles qui traitent des matieres secretes, feront, chaque semaine, le rapport des affaires qu'elles auront décidées.

5°. Que les délibérations ne seront plus interrompues par des Députations envoyées d'un Ordre à l'autre pour convenir des points sur lesquels il faut prononcer; mais que les propositions & les résolutions se communiqueront par des Extraits des Protocoles qui seront au plutôt renvoyés & apostillés.

6°. Que l'expédition de toutes les résolutions se fera sous les yeux des Etats & qu'on ne laissera plus, comme dans les Dietes précédentes, le soin de cette rédaction à une Députation particuliere, ce qui obviera à l'inconvénient de donner aux résolutions une interprétation différente de celle des Etats, comme cela est arrivé quelquefois par la difficulté de concilier, après la séparation des Etats, l'avis de différens Ordres sur les mêmes objets. Cette précaution a toujours été ordonnée dans les Dietes précédentes; mais la multiplicité des affaires en a constamment empêché l'exécution.

De Coppenhague, le 25 Mai 1765.

Le Roi arriva le 20 de ce mois en cette Capitale d'où il retourna le lendemain à Friedensbourg.

Sa Majesté a élevé au grade de Colonel de Cavalerie le Chambellan Jean Adolphe d'Ahlefeldt, Député du Directoire Général de la Guerre. Elle a donné le Commandement de la Forteresse de Frédérichstein en Norwege au Général-Major d'Eppingen, Chef du Régiment National de Drontheim, & a nommé Conseiller d'Etat le sieur Jean-Daniel Baur, ancien Bourguemestre.

Le Régiment du Prince Royal fit, le 22 de ce mois, aux environs de cette Ville, un exercice général dans lequel il fut commandé pour la premiere fois par ce Prince.

De Berlin, le 28 Mai 1765.

Le Roi a accordé, le 17 de ce mois, au sieur Philippe-Clement & Compagnie un Privilege pour faire pendant vingt années le commerce exclusif dans le Levant. Le fonds capital de cet établissement a été fixé à un million d'écus à partager en quatre mille actions de deux cents cinquante écus chacune : la moitié de ces actions est déjà sur le point d'être remplie.

Le fils aîné du Duc de Biren est parti de cette Ville & a pris la route de Hambourg.

D'Erfort, le 22 Mai 1765.

La nuit du 18 au 19 de ce mois, il y eut au Village de Kranichhorn, appartenant à l'Electeur de Saxe, un incendie qui a réduit en cendres l'Eglise, l'Ecole & trente maisons. Le feu avoit pris dans une grange.

De Cadix, le 21 Mai 1765.

Le Vaisseau de guerre Espagnol *le Terrible*, destiné à aller en croisiere, partit le 18 de ce mois, ainsi que la Frégate Françoise *la Topaze*, commandée par le sieur de Bargetton, qui avoit conduit depuis Toulon jusqu'à ce Port les Bombardes de sa Nation *la Salamandre* & *l'Etna* & la Barque *l'Hirondelle*; elle retourne en croisiere dans la Méditerranée. Le Vaisseau de Sa Majesté Très-Chrétienne *l'Utile*, commandé par le sieur du Chaffaut, Chef d'Escadre, & qui vient de croiser sur la côte de Salé, relâcha le même jour en cette Baye pour y faire de l'eau : il remettra incessamment à la voile avec la Frégate *la Gracieuse*, les Bombardes *la Salamandre* & *l'Etna*, & la Barque *l'Hirondelle*, pour aller remplir l'objet de sa mission sur la côte de Barbarie. Le départ de ces Bâtimens sera précédé de celui des Frégates de la même Nation *la Chimere* & *la Pleyade* qui sont depuis quelque temps dans ce Port d'où elles appareille-

tont aujourd'hui & iront relever sur la même côte les Frégates *la Terpsicore*, *la Thétis* & *la Biche* qui y sont en station & qui viendront ici pour y faire de l'eau : ces dernieres retourneront vers la côte d'Afrique pour s'y joindre à l'Escadre du sieur du Chaffaut : la Frégate *la Licorne*, qui a dû croiser pendant quelque temps sur Mogador & qui doit bientôt arriver dans ce Port, ira s'incorporer aussi dans la même Escadre.

Le Gallion Espagnol *le Saint-Joseph*, venant de Cartagene des Indes, est arrivé de la Havane le 19 de ce mois : il est chargé, pour le compte du Roi, de 8 petaques de quina ; &, pour le compte des particuliers, de 601, 032 piastres, tant en or & en argent monnoyé qu'en barretons & lingots d'or ; 45 marcs d'argent travaillé ; 4 masses & un rang de perles ; 8 caissons d'écaille ; 820 surons & un sac de cacao de la Magdeleine, & 390 de Guayaquil ; 195 cuirs en poil, 6 petaques de quina & 516 caisses de sucre.

De la Corogne, le 8 Mai 1765.

L'Académie d'Agriculture établie ici tint une assemblée publique le 5 de ce mois. Le Marquis de Piedrabuena, Président de cette Académie, ouvrit la séance par un Discours *sur l'utilité de la culture du lin & du chanvre*, dans lequel il observa combien la situation de ce Royaume est avantageuse pour cette production & proposa les moyens de perfectionner la méthode de filer. Don Pierre Burriel, Conseiller du Tribunal de l'Audience de cette Ville, lut une Dissertation *sur les principes de l'Agriculture ancienne & moderne & sur la culture du safran.* Don Juan de Torres, Commissaire des Guerres, en lut une *sur la nécessité des prés naturels dans le Royaume de Galice & sur les moyens de perfectionner leur culture.* Ces Dissertations furent suivies de deux autres, la premiere par Don Joseph Moscoso, *sur les moyens d'améliorer & d'augmenter la culture du froment*, & la seconde, par Don Joseph Cornide, *sur la maniere la plus facile de rompre la terre.* Don Charles Lemaur, Lieutenant-Colonel des Ingénieurs, démontra ensuite *que les progrès de l'Agriculture dépendent plus de la politique que des connoissances physiques*, & termina la séance par expliquer *l'utilité & l'épreuve de la tourbe qui a été nouvellement découverte & qui peut suppléer le bois & le charbon.*

De Naples, le 18 Mai 1765.

Le Marquis de Montevergine, Maréchal de Camp, vient d'être nommé Gouverneur de la Province *del Principato Ultra*, & le Comte de Guidi, premier Lieutenant des Gardes Italiennes, a obtenu la place d'Intendant du Palais Royal de Capodimonte.

Suivant de nouveaux changemens que le Conseil de Régence a résolu de faire aux réglemens établis pour les troupes du Roi, les douze Régimens de Province, qui ne sont que d'un bataillon, ne formeront dorénavant que six Corps de deux bataillons chacun. Celui de *Terra di Lavoro* sera réuni à celui de *Principato Citra*, sous le nom de *Campania ;* celui de *Capinata* à celui de *Contado di Molise*, sous le nom d'*Apuglia ;* celui d'*Abruzzo Ultra* à celui d'*Abruzzo Citra*, sous le nom de *Sannio ;* celui de *Principato Ultra* à celui de *Basilicata*, sous le nom de *Lucanio ;* celui de *Bavi* à celui d'*Otranto*, sous le nom de *Messapio ;* & celui de *Calabria Citra* à celui de *Calabria Ultra*, sous le nom de *Brutio.*

La Frégate Angloise *la Tamise*, qui étoit ici depuis le 2 de ce mois, vient de remettre à la voile.

Ces jours derniers, le Prince Czartoriski, qui a été chargé de notifier au Pape l'Election du nouveau Roi de Pologne, est arrivé en cette Capitale : il ne s'y est arrêté que pendant quelques jours & y a gardé l'*incognito.*

De Rome, le 22 Mai 1765.

Le mauvais temps ayant empêché le Sacré College de se rendre, Jeudi dernier, à la Basilique de Saint Jean, la Chapelle Papale qui devoit s'y tenir, selon l'usage, à l'occasion de la Fête de l'Ascension, se tint à la Chapelle Pauline du Quirinal : la Grand'-Messe, à laquelle assisterent dix-neuf Cardinaux & les différens Ordres de la Prélature Romaine, fut célébrée par le Cardinal Serbelloni : une légere fluxion, dont le Saint Pere est actuellement délivré, ne lui permit pas d'assister à cette Chapelle.

Dona Eleonore Collalto, veuve du Chevalier Capello, Ambassadeur de la République de Venise auprès du feu Pape Benoît XIV, est arrivée ici il y a quelques jours & s'est retirée au Couvent des Religieuses Ursulines.

La santé du Cardinal Cavalchini est parfaitement rétablie : il alla hier à l'audience du Souverain Pontife ; mais le Général Cavalchini, son frere, est toujours dangereusement malade, ainsi que le Comte de Bielke, Sénateur de Rome, à qui on a administré les Sacremens ce matin.

De Londres, le 7 Juin 1765.

On a célébré à la Cour, le 4, l'annivers

faire de la naissance du Roi : il y eut le soir un bal très-brillant & des illuminations dans les différens quartiers de la Ville.

Le Duc d'Ancaster a été nommé premier Ecuyer de la Reine à la place du Lord Weymouth.

Le Roi a donné au Général Keppel le Régiment vacant par la mort du Général Jeffery. Sa Majesté a nommé Contre Amiral du Pavillon Bleu le sieur Jean Amherst, frere du Chevalier Jeffery Amherst.

Les Vaisseaux de la Compagnie des Indes *l'Anson* & *le Boscawen* sont arrivés ici il y a quelques jours, l'un de Bombay & l'autre de Bengale, chargés d'une grande quantité de toiles, de caffé, de bois rouge, de salpêtre & autres marchandises. Le Vaisseau *l'Amiral Pocock*, dont cette Compagnie n'avoit point eu de nouvelles depuis longtemps, doit arriver vers le milieu du mois prochain.

Le pain est toujours à un prix très-haut dans cette Capitale : on espere que l'arrivée de plusieurs Vaisseaux Hollandois & Flamands, qui sont chargés de bled & qu'on attend incessamment, fera baisser le prix de cette denrée.

On mande d'Edimbourg que la Faculté de Médecine de cette Ville a pris la résolution de ne plus recevoir à l'avenir au nombre de ses Membres aucune personne qui aura pratiqué la Chirurgie, soit en général, soit dans quelques-unes de ses parties, comme l'Art d'accoucher, la Lithotomie, l'Inoculation, &c. : elle a arrêté en même temps que tout Membre de cette Faculté qui exerceroit dorénavant quelqu'une de ces parties de la Chirurgie seroit rayé du Tableau des Médecins.

Actions. Banque, 128. Indes, 157 $\frac{1}{4}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 $\frac{1}{4}$ à $\frac{7}{8}$.

D'Utrecht, le 5 Juin 1765.

Le Prince Stadhouder, accompagné du Feld-Maréchal Duc de Brunswick, arriva ici de la Haye Lundi dernier & partit le lendemain pour se rendre à Loo.

Les Commandeurs & Officiers de l'Ordre Teutonique firent, le 3 de ce mois, l'ouverture de leur Chapitre auquel assista le Comte de Wassenaer, Grand Commandeur de cet Ordre.

De Versailles, le 12 Juin 1765.

Le sieur Boyer de Fons-Colombe, Envoyé Extraordinaire du Roi auprès de la République de Gênes & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel de Cologne, fut présenté à Sa Majesté, le 6 de ce mois, par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres.

De Paris, le 14 Juin 1765.

On essuya, le 3 de ce mois, à Châteaudun un orage si furieux que deux maisons du Fauxbourg de Saint-Jean de cette Ville, un grand nombre de poinçons de vin & une grande quantité de meubles furent emportés par les torrens ; toutes les vignes ont été déracinées & les prés inondés : la grêle & la pluie ont ravagé un Bourg & deux Villages à un quart de lieue de la même Ville. Cet orage a duré depuis trois heures du soir jusqu'à six : on fait monter à plus de cinquante mille livres les dommages qu'il a causés dans le seul Fauxbourg de Saint-Jean.

Il est utile d'instruire le Public que les Administrateurs de l'Hôpital des Enfans-Trouvés ont arrêté, par un réglement daté du 7 Janvier 1761 & très-peu connu jusqu'à présent, qu'il seroit accordé aux Laboureurs qui voudront se charger de l'entretien & de l'instruction de ceux de ces enfans qu'on destinera à la culture des terres, une somme annuelle de quarante liv. pour chacun, indépendamment de plusieurs autres avantages, jusqu'à ce que ces enfans eussent atteint l'âge de vingt-cinq ans.

N. de Saint-Vallier, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame d'Ardenne, Ordre de Prémontré, Diocèse de Bayeux, est mort à Paris aux Missions Etrangeres le 6 de ce mois, dans la cinquantieme année de son âge.

Cours des Effets Commerçables du 12 Juin.

ACTIONS des Indes remplies de 200 liv.	1192. 10 liv.
Idem. remplies de 400 liv.	1395
Billets d'Emprunt	444
Promesse à 4 pour cent	35 p. % p.
Actions des Fermes	997. 10
Annuités	444
Coupons	88. 10
Lot de la troisieme Lot. Royale, 5ᵉ tir.	16 p. % p.
Amortissemens	7 p. % p.
Deux sols pour liv.	7 $\frac{1}{2}$.
50 millions	15 $\frac{1}{4}$. 14 $\frac{3}{4}$. 14
Canada	33-34 p. % p.
Colonies extraord. 1759.	16 p. % p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 14 Juin 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 17 JUIN 1765.

De Petersbourg, le 17 Mai 1765.

L'Impératrice arriva le 10 de ce mois de Czarsko-Zelo en cette Capitale où Elle assista aux délibérations du Sénat. Sa Majesté Impériale dîna ensuite chez le Chambellan Betzkoi & retourna vers le soir à Czarsko-Zelo.

Le Marquis de Beausset, Ministre Plénipotentiaire de France en cette Cour, est arrivé ici la semaine derniere : on croit qu'il n'aura sa premiere audience qu'après le retour de l'Impératrice qui doit se rendre ici vers les Fêtes de la Pentecôte.

Sa Majesté Impériale a envoyé au sieur Simolin, son Résident à Mittau, de nouvelles instructions précises sur la conduite qu'il doit tenir relativement au refus qu'une partie de la Noblesse de Courlande a fait de se soumettre au Duc de Biren & de le reconnoître pour son Souverain.

On n'entend point parler du second Vaisseau qui, en conséquence de l'établissement de commerce avec Livourne qui a été commencé l'année derniere, devroit déjà avoir mis à la voile. On sçait seulement qu'on a perdu plus de moitié sur les marchandises & denrées qu'on avoit chargées sur le premier Navire.

Les ratifications du Traité, conclu dernierement entre notre Cour & celle de Danemarck & signé par les Ministres respectifs des deux Puissances, ont été échangées il y a quelques jours à l'Hôtel du Conseiller Privé Panin.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 25 Mai 1765.

Les Commissaires de la Tresorerie ont supprimé les Douanes particulieres usurpées par plusieurs Starostes & désapprouvées par la Diete Générale de Convocation ; mais, pour dédommager ces Starostes de la perte de ce revenu, la Commission leur a assigné une pension viagere sur le Trésor de la Couronne.

Les Ministres de Sa Majesté ont de fréquentes conférences avec le Résident du Roi de Prusse relativement aux droits de Douane nouvellement établis par les deux Puissances ; mais l'on ne croit pas que cette affaire puisse être promptement terminée.

On est informé que le sieur Alexandrowitz, Ministre du Roi & de la République auprès du Grand Seigneur, est encore à Zale-Zeyk, sur la frontiere de Turquie, & qu'il y attend un passeport de Sa Hautesse ou un Visir-Agassi pour se rendre à Constantinople.

Le Comte Branicki, Sous-Panetier de la Couronne, est parti pour la Lithuanie où il va faire la revue de quelques Compagnies des troupes du Roi. Le Prince Czartoriski, Palatin de Russie, se propose de partir au commencement du mois prochain pour Palaw. On assure que Sa Majesté s'y rendra aussi pour y passer une partie de la belle saison.

Le Comte Charles de Brühl est parti pour Dresde où il doit être joint incessamment par le Grand-Maître d'Artillerie, son frere.

De Dantzick, le 29 Mai 1765.

Le froid long & rigoureux qu'on a éprouvé l'hiver dernier dans ces climats jusqu'à la fin d'Avril, a causé de si grands dommages aux bleds & aux arbres fruitiers que, suivant plusieurs lettres des Provinces de la Pologne les plus fertiles, on ne doit presque rien attendre

de la récolte prochaine. Ces circonstances, jointes à la très-petite quantité de grains que nous avons reçus de ces Provinces depuis l'établissement de la Douane que le Roi de Prusse a établie sur la Vistule, ont fait monter le prix du last * de froment à trois cents cinquante florins de Prusse & celui du seigle à deux cents quarante.

Vendredi dernier, le Comte Razomowski, Hetman des Cosaques d'Ukraine, est arrivé de Petersbourg en cette Ville, accompagné de son fils aîné : il est parti le surlendemain pour Berlin d'où il se rendra à Hanovre & delà aux bains d'Aix-la-Chapelle.

Ces jours derniers, un gros Bâtiment, venant de Bordeaux & chargé de plus de neuf cents pieces de vin, a échoué sur la côte voisine de l'Abbaye d'Olive, & le choc a été si violent que le Navire s'est entr'ouvert : l'équipage a eu le bonheur de se sauver ; &, par le secours des habitans voisins du lieu du naufrage, on a recueilli sept cents cinquante tonneaux. L'Abbé d'Olive a fait la remise de ses droits aux propriétaires du Bâtiment.

De Berlin, le 1er Juin 1765.

Hier, le Roi arriva de Custrin & de Stargard à Potsdam.

A l'issue de la derniere revue que Sa Majesté a faite aux environs de cette Capitale, Elle a élevé quatorze Lieutenans-Colonels au grade de Colonel d'Infanterie.

De Schwetzingen, le 8 Juin 1765.

Demain, l'Electeur partira pour les eaux de Schlangenbad ; son absence ne sera que de dix jours.

Le grand âge du Comte d'Efferen l'a déterminé à se démettre de sa charge de Président de la Régence Electorale : il est remplacé par le Baron de Venningen.

De Madrid, le 28 Mai 1765.

Le Roi vient d'accorder au Duc d'Offuna la Compagnie des Hallebardiers de sa Garde, vacante par la promotion du Duc de Santistevan à la charge de Grand-Maître de la Maison de la future Princesse des Asturies, dont le Prince de Francavilla a donné sa démission.

Sa Majesté a été informée par une lettre du Président de la Contractation de Cadix que le Gallion *le Saint Joseph* est arrivé dans ce Port le 19 de ce mois.

* Le last contient dix-neuf septiers, mesure de Paris.

Le Comte de Peñon, Marquis de Rafal, Colonel des Armées du Roi & Enseigne de la Compagnie Espagnole des Gardes du Corps de Sa Majesté, est mort le 19 de ce mois, dans la vingt-quatrieme année de son âge.

De Cadix, le 21 Mai 1765.

L'Escadre Espagnole, commandée par le Marquis de la Victoire, Commandant Général de la Marine d'Espagne & qui doit transporter en Italie l'Infante Archiduchesse, mit à la voile de cette Baye le 18 de ce mois. Elle est composée des sept Vaisseaux de ligne *le Foudre*, de quatre-vingt canons, commandé par le sieur de Cordova, Chef d'Escadre, & sur lequel est embarqué le Marquis de la Victoire ; *la Princesse*, commandé par le sieur de Spinola ; *le Puissant*, par le sieur Lastaria ; *l'Arrogant*, par le sieur Ponze ; *le Guerrier*, par le sieur de Saint-Vincent ; *le Monarque*, par le sieur Arambula, & *le Sérieux*, par le sieur Rubalcava. Cette Escadre, qui a une Tartane d'Ordonnance à sa suite, ira d'abord à Cartagene du Levant, où elle se réunira à quelques autres Vaisseaux.

Ces jours derniers, la Frégate Angloise *le Dealcastle* & la Frégate Hollandoise *le Van der Craght* appareillerent de ce Port, l'une pour Gibraltar & l'autre pour la Méditerranée.

Suivant une lettre d'Ayamonte, on apperçut de ce Port le 11 un Corsaire Maure de douze à quatorze canons, qui avoit l'apparence d'une Barque & qui donna la chasse aux Bateaux pêcheurs du même Port à la vue duquel il s'empara d'un grand Chebec Portugais qui venoit de Malaga : il ne se sauva de ce dernier Bâtiment que quatre Matelots ; tous les autres, ainsi que plusieurs passagers qu'il avoit sur son bord, furent faits Esclaves. Le Corsaire se tint sur la barre d'Ayamonte jusqu'à la nuit : c'est le même qui débarqua l'année derniere dans la même plage & y enleva quelques Matelots ; on croit qu'il est Algérien.

Il arriva ici, le 15, un Bâtiment Catalan qui s'étoit battu la veille pendant plus de deux heures de nuit contre un Corsaire Maure qui, selon les indications du Patron Catalan, est le même qui parut le 11 devant Ayamonte. Ce Patron s'est vigoureusement défendu & a tué beaucoup de monde au Corsaire : quant à lui, il n'a eu que cinq hommes blessés & l'a été lui-même.

Le Marquis de Crillon, Lieutenant-Géné-

ral des Armées du Roi, est parti d'ici la semaine derniere pour se rendre au camp des Lignes de Saint-Roch dont Sa Majesté lui a donné le Commandement à la place du Marquis de Vanmarck.

De Rome, le 29 Mai 1765.

Samedi dernier, le Souverain Pontife assista, ainsi que les Cardinaux Rezzonico, Negroni, Ganganelli & Chigi, au Chapitre que tinrent les Religieux Mineurs Conventuels & dans lequel ils élurent pour Général de leur Ordre le Pere Dominique de Rossi, ci-devant leur Vicaire Général. Le même jour, Sa Sainteté, précédée du Sacré College, se rendit à la Chapelle Pauline du Quirinal où Elle entendit les premieres Vêpres de la Pentecôte qui furent chantées par les Musiciens du Palais Apostolique. Le lendemain, le Saint Pere assista à la Grand'Messe qui fut célébrée par le Cardinal Stoppani & à laquelle se trouverent vingt quatre Cardinaux & les différens Ordres de la Prélature Romaine: Sa Sainteté monta ensuite au balcon du Palais Apostolique d'où Elle donna sa Bénédiction au Peuple assemblé: cette cérémonie devoit se faire Jeudi dernier; mais le mauvais temps avoit obligé de la différer. Le lendemain, le Pape tint Chapelle à l'Eglise de Saint Philippe de Néri à l'occasion de la Fête de ce Saint: il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, & la Grand'Messe fut chantée par le Cardinal Fantuzzi.

Le Baron de Werpur, fils du Grand Maréchal de l'Electorat d'Hanovre, étant parti d'ici le 24 pour aller en France, fut renversé de sa chaise le soir du même jour à trois postes de cette Ville & écrasé sous le poids de la voiture, ainsi que son Valet-de-Chambre. Son corps a été transporté ici & inhumé près du tombeau de Cajus Sextius: celui de son Valet-de-Chambre a été enterré sous un arc antique près du lieu où la voiture avoit versé.

De Gênes, le 1^r Juin 1765.

Le Couronnement du Doge est fixé au 23 de ce mois: on fait tous les préparatifs nécessaires pour le banquet que Sa Sérénité doit donner ce jour-là aux Dames & aux Nobles de cette Ville.

Les Fourriers, que la Cour de Vienne avoit envoyés ici pour y préparer les logemens destinés à l'Infante Archiduchesse & pour sa suite, sont partis le 29 du mois dernier. On travaille à monter les canons qui doivent saluer, à son arrivée en cette Ville, l'Escadre Espagnole sur laquelle cette Princesse est embarquée.

On a eu avis que les deux Galeres qui sont parties dernierement pour la Corse & qui transportent des Soldats pour relever les Garnisons de Bonifaccio & de l'Isle de Capraya, ont été obligées par le vent contraire de relâcher au Golfe de la Spezia.

Les lettres de Livourne portent que trois Galeres & deux Chebecs de la Religion de Malte qui croisent contre les Barbaresques ont relâché à Portofino.

De Turin, le 5 Juin 1765.

Demain, le Duc & la Duchesse de Savoie partiront pour *la Vigne de la Reine*, Maison de plaisance située à une demi-lieue de cette Ville, où ils séjourneront pendant quelques mois. On espere que l'air de la campagne contribuera à rétablir entierement la Duchesse dont la santé est altérée par les suites de ses couches.

De Londres, le 11 Juin 1765.

Avant-hier, la Cour prit le deuil pour la Duchesse Douairiere de Mecklenbourg Strelitz, veuve du feu Duc-Régnant, oncle de la Reine.

Le Duc d'Yorck, frere du Roi, est parti d'ici le 8 pour aller s'embarquer à Harwich; il passe d'abord en Hollande d'où il se rendra en différentes Cours d'Allemagne, & ensuite à Coppenhague. On croit que ce Prince sera de retour vers le mois de Novembre prochain.

Depuis quelques jours, il est arrivé ici, au grand contentement du Peuple, plusieurs Navires étrangers chargés de bled.

Le nombre des nouvelles loix passées au Parlement dans la derniere session est de deux cents vingt-trois.

Le Major Scherlock est arrivé de l'Inde il y a quelques jours: cet Officier a remis, le 4, au Roi une lettre de Meer Jaffier, Nabab actuel de Bengale, écrite en caracteres Indiens & adressée à Sa Majesté.

Le 1^r de ce mois, le feu prit au quartier de Rotherhite dans un chantier où l'on faisoit fondre du goudron: l'incendie y fit tant de progrès que les flammes se communiquerent à deux rues voisines & y réduisirent en cendres près de deux cents maisons; un Navire, chargé pour l'étranger & qui se trouvoit à sec, eut le même sort, ainsi que deux autres Bâtimens. On évalue à 100, 000 liv. sterl. le dommage que cet incendie a occasionné.

On mande de la Nouvelle-Yorck que l'Amiral Burnaby, Commandant de l'Escadre du Roi aux Indes Occidentales, est parti pour le Golfe de Honduras, le 8 Février dernier, avec quatre Vaisseaux de guerre & plusieurs autres Bâtimens, ainsi qu'un Corps de troupes réglées & un grand nombre de Colons.

Actions. Banque, 128. Indes, 156 ½. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 88 ¾ à ⅞. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101 ¼ à ⅜.

EXTRAIT d'une Lettre de Philadelphie du 15 Mars 1765.

Le Chevalier Johnson a fait acheter il y a quelque temps, aux frais de la Couronne, une grande quantité de marchandises pour en faire présent aux Indiens nos Alliés & à d'autres Nations Sauvages, à la conclusion de la paix. Elles étoient, ainsi que quelques autres que nos Négocians destinoient à la traite, chargées sur quatre-vingt chevaux qui les conduisoient au Fort Pitt; mais des brigands du Comté de Cumberland se sont jettés les armes à la main sur ce convoi, ont tué plusieurs chevaux & ont pris tous les effets dont ils ont brûlé soixante charges. Un petit Parti des troupes du Roi, qui étoit en garnison au Fort Loudon, se saisit de trois de ces brigands qu'ils emmenerent dans la Place; bientôt après le Fort fut investi par une multitude de ces vagabonds qui menacerent de donner l'assaut & de passer toute la Garnison au fil de l'épée si on refusoit de leur rendre les trois prisonniers. La Garnison se trouvant trop foible pour défendre la Place, on fut contraint de leur accorder leur demande, à condition que les trois prisonniers comparoîtroient à la prochaine séance de la Cour de Justice. Les Indiens, qu'on avoit invités au Congrès, s'assembloient dans le même temps au Fort Pitt où le Colonel Croghan attendoit les marchandises pour leur en faire présent & les disposer à conclure un Traité de paix avantageux; mais on craint beaucoup que l'accident qui vient d'arriver ne nuise au succès de cette négociation.

De la Haye, le 9 Juin 1765.

Le Comte de Rechteren-Gramsbergen, nommé Envoyé Extraordinaire de la République auprès de l'Impératrice de Russie, a pris congé des Etats Généraux pour se rendre à sa destination : on croit qu'il partira la semaine prochaine.

On est informé que le Prince Stadhouder est arrivé le 4 à Loo.

Les Commandeurs & Officiers de l'Ordre Teutonique, qui avoient ouvert le 3 leur Chapitre à Utrecht, se sont séparés le 8. Ils ont élu pour Commandeur de Schoonhoven le Comte de Rechteren de Westerveld, & pour Commandeur de Middelbourg le Baron de Haarzzolte.

De Versailles, le 15 Juin 1765.

Le Duc de Chartres présenta, le 13 de ce mois, au Roi le Vicomte d'Adémar que Sa Majesté a bien voulu agréer en qualité de Colonel-Lieutenant dans le Régiment de Chartres, Infanterie.

Le 15, le Comte de Colbert, Officier dans le Régiment des Gardes Françoises, prêta serment entre les mains de Sa Majesté en qualité de Lieutenant de Roi des Ville, Comté & Evêché de Nantes & Comté de Nantois.

Le Comte de Messey, Aide-Major des Gardes du Corps & ci-devant Capitaine au Régiment de Berry, Cavalerie, vient d'être nommé Enseigne des Gardes du Corps, Compagnie de Beauvau, à la place du sieur de Boisdenemetz qui a passé à la Lieutenance vacante par la démission du Marquis d'Auger, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Dom René-Prosper Tassin, Religieux de la Congrégation de Saint Maur, connu par ses travaux dans la République des Lettres, a eu l'honneur d'offrir au Roi, le 14 de ce mois, les six Volumes du nouveau Traité de Diplômatique : ce Religieux a été présenté à Sa Majesté par le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'État ayant dans son Département les Dépôts & la Collection des Chartres & les Travaux ordonnés en différens temps à ce sujet par le Roi. Dom Mabillon & Dom Montfaucon avoient reçu autrefois le même honneur.

L'Abbé de Foy a eu l'honneur de présenter, le 13, au Roi & à Monseigneur le Dauphin, le premier Volume des *Notices des Diplômes & des Chartres*, Ouvrage dont Sa Majesté a agréé la Dédicace.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 17 Juin 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 21 JUIN 1765.

De Constantinople, le 15 Mai 1765.

LE Grand Seigneur, le Grand Visir & le Muphti se rendirent, le 6 de ce mois, à l'Arsenal où ils virent lancer à la mer un Vaisseau de cinquante-six pieces de canon.

Sa Hautesse a accordé la troisieme Queue à Ussein Pacha qui exerçoit la charge de Capitan Pacha avec deux Queues seulement. Le lendemain, Elle a nommé Pacha d'Aydin, Capoudan Mehemet Pacha qui a fait les fonctions de Caïmacan jusqu'à l'arrivée du Grand Visir; Ghul Ali Pacha, qui étoit pourvu de ce Gouvernement, a été déclaré Beyglerbey de Romelie.

En conséquence de l'usage où sont les Ambassadeurs & Ministres Etrangers d'aller rendre visite au Grand Visir nouvellement élu, l'Ambassadeur de France fit sa visite le 8 de ce mois, celui d'Angleterre le 9, & les autres Ministres selon leur rang.

Moustapha Pacha, ci-devant Grand Visir, qui avoit été exilé à Metelin, y a été mis à mort par ordre de Sa Hautesse. Sa tête a été apportée ici & exposée le 10 devant la porte intérieure du Serrail où elle est demeurée trois jours avec un écriteau portant que ce Ministre avoit perdu la vie pour avoir occasionné, par son avidité & ses extorsions, la mort d'un grand nombre de personnes dans l'Isle de Chypre & pour avoir trahi la Loi & l'Etat.

Selictar Hamzey Pacha, qui avoit été privé des Queues il y a quelque temps, est rentré en grace & a obtenu le Gouvernement de Salonique dont étoit pourvu Selictar Mehemet Pacha: celui-ci passe au Gouvernement de Silistra & d'Oczakou à la place de Redjeb Pacha qui est nommé à celui de Bender.

Le Capitan Pacha a arboré, le 13, son Pavillon, & l'on croit qu'il sortira demain de ce Port pour se rendre dans la Mer Blanche. Sa Flotte est composée de quatre Vaisseaux & de quatre Galeres.

La peste continue de faire des ravages dans cette Capitale; la contagion s'est répandue à Smyrne d'où l'on écrit qu'elle y fait de grands progrès.

De Petersbourg, le 17 Mai 1765.

On mande de Sibérie qu'on y a ressenti en différens endroits le long de l'Irtisch des secousses de tremblement de terre assez violentes: il y en eut une entr'autres, le 9 Février dernier, qui ébranla considérablement la Forteresse de Jampschew & sur-tout les murs du magasin à poudre, & qui fut accompagnée d'un bruit épouvantable. Il s'étoit formé, pendant la nuit précédente, un orage pendant lequel il étoit tombé de la neige. Suivant les mêmes nouvelles, le 3 Janvier, vers les deux heures après-midi, on apperçut à Cusnezk un rayon de feu qui prit sa direction du Midi à l'Occident & qui s'étendit ensuite sur tout l'horison: il changea de couleur dans l'espace de deux minutes & se dissipa entierement une demi-heure après.

De Coppenhague, le 1r Juin 1765.

Le Comte de Wurmbrand, Envoyé Extraordinaire de Leurs Majestés Impériales & Royale en cette Cour, ayant obtenu ses lettres de rappel, a eu ses audiences de congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale. Ce Ministre est parti dernierement avec la Comtesse son épouse. Le Baron de Sprengporten, Ministre de Suede, est de retour de Stockolm où il avoit eu la permission d'aller faire un voyage.

Il paroît une Ordonnance de la Chambre des Finances, du 21 du mois dernier, par laquelle il est défendu, sous peine de six mois d'esclavage, de causer volontairement quelque dommage aux arbres plantés sur les places, promenades & routes publiques. La même Ordonnance promet une récompense de dix rixdales à quiconque dénoncera ceux qui y contreviendront.

Dans le dessein de prévenir les suites dangereuses de l'ignorance des Sages-Femmes, on vient d'établir deux Ecoles, l'une à Flensbourg & l'autre à Altona : les femmes qui voudront s'adonner à l'art d'accoucher & l'exercer dans les Duchés de Sleswick & de Holstein seront obligées d'aller s'instruire & de se faire recevoir dans l'une de ces Ecoles.

De Vienne, le 8 Juin 1765.

Jeudi dernier, jour de la Fête-Dieu, Leurs Majestés Impériales & Royale, ainsi que le Roi des Romains, se rendirent de Laxembourg en cette Capitale pour assister à la Procession. La Reine des Romains s'étant trouvée indisposée ce jour-là resta à Laxembourg, ainsi que l'Archiduc & les Archiduchesses. Demain, toute la Cour se rendra à Schonbrun.

Le 6 de ce mois, le Comte François de Thurn & Valsassine, Chambellan de Leurs Majestés Impériales & Royale, Conseiller Intime & Lieutenant-Général, & le Comte Charles de Calenberg, Chambellan & Général-Major, prêterent serment, le premier entre les mains de l'Empereur, en qualité de Grand Chambellan Impérial en Toscane, & le second entre les mains de Leurs Majestés Impériales & Royale, en qualité de *Vice-Ajo* des Archiducs Ferdinand & Maximilien.

Le Baron de Sincere, Général d'Infanterie, Grand'Croix de l'Ordre Militaire de Marie-Thérese & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mourut, le 5 de ce mois, aux eaux de Baden.

Le Baron de Steinberg, Ministre Plénipotentiaire de l'Electorat d'Hanovre auprès de Leurs Majestés Impériales & Royale, est mort hier en cette Ville.

De Berlin, le 4 Juin 1765.

Dimanche dernier, le Roi, accompagné des deux Princes de Prusse & des Princes de Brunswick, ainsi que de plusieurs Officiers Généraux, partit de Potsdam pour Magdebourg où Sa Majesté se propose de faire la revue de plusieurs Régimens.

Le même jour, le Prince Dolgoroucki, Ministre de la Cour de Russie, eut une audience particuliere de la Princesse, épouse du Prince Henry, & lui remit, de la part de l'Impératrice sa Souveraine, les marques de l'Ordre de Sainte Catherine enrichies de brillans.

Le Comte Razomowski, Hetman des Cosaques d'Ukraine, est arrivé de Petersbourg en cette Capitale, accompagné de son fils, Capitaine aux Gardes à cheval de Sa Majesté Impériale. Ils sont partis aujourd'hui pour se rendre à Aix-la-Chapelle.

De Hambourg, le 4 Juin 1765.

La capitation annuelle, établie depuis deux ans dans tous les Etats du Roi de Danemarck sur tous les Sujets sans exception, a rencontré bien des oppositions, particulierement parmi les Paysans & les Ouvriers chargés de famille, qui sont obligés de payer pour eux, pour leurs femmes & pour chacun de leurs enfans. Les Norwégiens ont marqué dès le commencement la plus grande répugnance à se soumettre à ce nouvel impôt ; ils ont même joint les menaces aux représentations qu'ils ont faites sur l'impossibilité où ils étoient d'y satisfaire ; mais, contraints par la force, ils sont demeurés tranquilles & ont dissimulé leur ressentiment. Enfin, on a appris qu'il y avoit eu un complot formé par un Parti nombreux & assez fort pour se faire craindre. Quatre mille Paysans, conduits par quelques Bourgeois, se sont attroupés à Bergen & ont entouré la maison du Grand Bailli, en protestant contre la capitation & déclarant que non-seulement ils ne la vouloient plus payer, mais

qu'ils prétendoient même qu'on leur rendît ce qu'ils avoient payé depuis son établissement. Sur le refus qui leur en a été fait, ils sont entrés de force dans la maison, ont brisé les portes, les fenêtres & les meubles; &, non contens d'emporter une somme de huit mille écus qu'ils ont trouvés dans la Caisse, ils ont forcé le Grand Bailli de s'engager par écrit à leur en payer une de deux mille. On vient d'apprendre que cette émeute avoit été calmée; cependant on a fait partir de Coppenhague pour Bergen un Vaisseau de guerre & une Frégate avec trois cents Grenadiers des Régimens nouvellement levés. Le Vice-Amiral Romling & deux autres personnes de l'Etat Civil ont dû s'embarquer sur ces Vaisseaux pour aller former une commission qui constatera les faits & qui en rendra compte à Sa Majesté Danoise.

De Hanovre, le 7 Juin 1765.

La Cour fut en gala, le 4 de ce mois, à l'occasion de l'anniversaire du Roi notre Souverain. Il y eut le soir un grand repas qui fut suivi d'un bal.

Le Comte de Moltke, Maréchal de la Cour du Roi de Danemarck, arriva le 2 de Coppenhague en cette Ville d'où il est parti avant-hier pour Aix-la-Chapelle. Le Comte de la Lippe-Buckebourg est aussi arrivé ici le 3.

De Madrid, le 4 Juin 1765.

On célébra, le 30 du mois dernier, au Palais Royal d'Aranjuez l'anniversaire de la naissance du Roi des Deux Siciles.

Le Duc de Santistevan, qui vient d'être nommé Grand-Maître de la Maison de la future Princesse des Asturies à la place du Prince de Francavilla & qui étoit Capitaine des Hallebardiers de la Garde Royale, a obtenu en dernier lieu de Sa Majesté le grade de Maréchal de Camp de ses Armées.

Sa Majesté a donné au Marquis de Prado, Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi, le Régiment de l'Infant, Cavalerie.

Don Juan Navarro, Evêque d'Albarracin, mourut dans son Diocèse le 12 du mois dernier, âgé de quatre-vingt-un ans. Le 25 du même mois, Don Augustin Pablo de Hordeñana, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, du Conseil de Guerre du Roi, Secrétaire du Conseil d'Etat & Ministre de celui des Finances, est mort ici dans la cinquante-quatrieme année de son âge.

De Cadix, le 28 Mai 1765.

Le Vaisseau *l'Utile*, la Frégate *la Gracieuse*, la Barque *l'Hirondelle*, & les Bombardes *la Salamandre* & *l'Etna*, composant l'Escadre Françoise commandée par le sieur du Chaffaut, Chef d'Escadre, sont partis de ce Port, le 26, pour la côte de Barbarie. Ils y seront joints incessamment par la Frégate *la Licorne* qui est arrivée hier de relâche en cette Baye pour y faire de l'eau & qui revient de Mogador qu'elle étoit allée visiter.

Hier, le Vaisseau de guerre Hollandois *le Swieten* est parti pour Amsterdam. Ces jours derniers, il est arrivé de la Havane un *Aviso* Espagnol qui revient de la Vera-Cruz.

Suivant les lettres de Gibraltar, il n'est encore sorti aucun Corsaire de Salé, de Larrache ni d'aucun autre Port de Barbarie.

On mande de Saffy que le sieur Salva, Négociant François, a conclu le rachat de quatre-vingt-un Esclaves de sa Nation, à raison de sept cents piastres fortes pour chacun. Cette somme, jointe à quelques autres frais considérables relatifs à cet objet, formera la totalité des fonds qui étoient entre les mains des Députés que les deux Ordres de la Rédemption ont envoyés ici depuis plus d'un an. Ces Esclaves sont le reste des équipages du Capitaine Cailhol & des Capitaines la Maignere, Dupuis, Barguin & Bonnifay.

De Florence, le 31 Mai 1765.

On a publié ici, avec la permission de l'Empereur, une Ordonnance de Police, datée du 25 de ce mois, qui établit une nouvelle forme pour le payement des eaux de riviere qui servent aux Manufactures de papier & autres.

Le Prince Czartoriski est arrivé de Rome en cette Ville le 26 de ce mois; il se propose de partir demain.

De Turin, le 12 Juin 1765.

Dimanche dernier, la Cour prit le deuil pour neuf jours, à l'occasion de la mort de la Princesse Dorothée-Sophie, Duchesse Douairiere de Mecklenbourg Strelitz.

De Londres, le 14 Juin 1765.

Hier au matin, le Roi revint de Richmont

& passa en revue à Hide-Park le Régiment des Gardes à cheval bleues, commandé par le Marquis de Granby. Le Duc de Glocester, les Ambassadeurs de France & d'Espagne & plusieurs autres personnes de distinction assisterent à cette revue.

Le Vicomte de Weymouth, nouveau Vice-Roi d'Irlande, doit partir pour Dublin vers la fin de Juillet. On assure qu'il sera créé Comte à cette occasion & que le Conseil a décidé que ce Seigneur, ainsi que ceux qui lui succéderont dans la place de Vice-Roi d'Irlande, exerceront cette place pendant cinq ans & jouiront de vingt mille livres sterlings d'appointemens.

Les Lords-Régens d'Ecosse ont rendu, au nom du Roi, une Ordonnance par laquelle ils permettent l'importation du bled dans les Ports de ce Royaume.

Actions. Banque, 128 $\frac{3}{4}$. Indes, *sans prix fixe*. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{7}{8}$ à 88. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101 $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$.

De la Haye, le 13 Juin 1765.

Hier, le Duc d'Yorck, frere du Roi d'Angleterre, arriva de Londres en cette Ville avec les personnes de sa suite. Son Altesse Royale étoit accompagnée du Général Yorck, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Britannique en cette Cour, qui étoit allé à sa rencontre jusqu'à Helvoet-Sluys.

Les lettres de convocation pour l'assemblée des Etats de Hollande, fixée au 19 de ce mois, ont été envoyées ces jours derniers aux différentes Villes de la Province.

Le Comte de Rechteren-Gramsbergen, Envoyé Extraordinaire de Leurs Hautes Puissances auprès de l'Impératrice de Russie, partit d'ici avant hier pour Petersbourg.

Les deux Frégates de guerre Hollandoises *le Pollux & le Hof-Souburg*, qui faisoient voile pour aller se joindre à l'Escadre envoyée par la République pour croiser sur la côte d'Alger, ont échoué sur la côte de Zélande. La premiere n'a fait que toucher sur un banc de sable qui à la vérité l'a fort endommagée, mais dont elle a réussi à se dégager : elle est entrée dans le petit Port de Bronwersohaven où l'on assure qu'elle pourra être réparée dans trois semaines. La seconde a péri sans ressource. L'équipage a été sauvé & l'on espere pouvoir retirer une partie des agrès. Les Etats Généraux ont aussi-tôt donné des ordres pour l'équipement d'une autre Frégate qui remplacera le *Pollux*; ainsi le départ de cette Escadre ne sera retardé par-là que de très-peu de temps.

De Paris, le 21 Juin 1765.

Le Roi a accordé par un Arrêt de son Conseil d'Etat, du 23 Avril dernier, au sieur Macary, Méchanicien Privilégié de Sa Majesté, la permission d'établir des Moulins à scie d'une nouvelle construction & de cinquante à soixante scies chacun, ainsi que des Moulins à farine, dans les différens Ports de mer du Royaume, où l'on construit des Vaisseaux. Ces Moulins seront mis en action par le flux & le reflux de la mer. Le premier établissement se fera à Rochefort.

On mande d'Ardres en Picardie que le feu prit le 12 dans un des Fauxbourgs de cette Ville, & réduisit en cendres dans l'espace de dix minutes neuf maisons & une grange. La promptitude des secours arrêta les progrès de l'incendie ; mais on n'a pu rien sauver de ce qui se trouvoit dans les bâtimens qui ont été la proie des flammes.

Cours des Effets Commerçables du 19 Juin.

ACTIONS des Indes remplies de 200 liv. . .	1200 liv.
Idem. remplies de 400 liv.	1400
Promesse au denier 20 . .	de 1000 à 12 p. $\frac{0}{0}$ p. 11 de 600
Actions des Fermes . .	1000
Annuités	441
Coupons	88 $\frac{1}{2}$. 88
4e Lot. R. Ep. 6e. 7e. 10e.	11 p. $\frac{0}{0}$ p. 16 p. $\frac{0}{0}$ p.
50 millions.	15. 14 $\frac{3}{4}$.
Canada	34. 35 de 10000

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 21 Juin 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 24 JUIN 1765.

De Petersbourg, le 27 Mai 1765.

L'Impératrice est revenue de Czarsko-Zelo le 22 de ce mois. Le Marquis de Beausset, Ministre Plénipotentiaire de France, qui étoit arrivé depuis quelques jours, a eu, hier au matin, sa premiere audience de Sa Majesté Impériale; &, immédiatement après, celle du Grand Duc.

Il y a eu, le jour de l'Ascension, une nombreuse promotion dans le Régiment des Gardes. Les Officiers qui y ont été compris ont eu l'honneur de baiser la main de L'Impératrice.

Sa Majesté Impériale a donné au Comte Orloff la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, vacante par la démission du Général de Villebois.

Le sieur de Rzewski, Ministre de Pologne en cette Cour, s'est embarqué, le 23 au soir, pour se rendre à Warsovie par Dantzick.

Ces jours derniers, les Généraux Weymarn & Bibicoff sont partis pour aller tracer, conjointement avec des Commissaires Polonois, la ligne de démarcation entre la Russie & la Pologne.

Le Marquis de Conflans, Maréchal de Camp des Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, est parti aujourd'hui pour Moscou.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 1er Juin 1765.

Dimanche dernier, le Roi, accompagné d'une suite nombreuse, partit pour Mlocin, endroit situé à un mille de cette Ville: le Comte de Bruhl, Grand-Maître de l'Artillerie de la Couronne, donna un somptueux repas à Sa Majesté qui se rendit ensuite à Bislan où le sieur Raskowski, Staroste de Raszczno, lui fit servir sous des tentes une magnifique collation.

Avant-hier, les Commissaires de la Trésorerie firent publier, à son de trompe, une Ordonnance datée du 20 du mois dernier, par laquelle toute personne, pourvue d'especes en argent ou autres réduites à leur valeur intrinseque, est avertie de les porter à l'Hôtel Royal des Monnoies pour y être échangées contre des ducats, sur le pied de la valeur de ces especes hors du Pays & à Dantzick. On établira, pour le même objet, dans les Villes du Royaume les plus éloignées, des Bureaux où l'on recevra ces monnoies au même prix, c'est-à-dire, les tymfs usés pour 35 gros de Pologne; les 58 tymfs pour 30 gros, & les batz de Breslau pour 15 gros, en échange de ducats de 22 florins argent du Pays. Quant aux szostaks, il seront mis au billon.

On mande d'Ukraine qu'une bande de Juifs, qui étoit entrée de nuit dans la maison d'un Noble située près de Latychzew, l'avoit égorgé lui & ses domestiques: ces misérables se disposoient à mettre le feu à la maison; mais ils ont été arrêtés & traduits au Tribunal de Kaminieck.

De Vienne, le 12 Juin 1765.

Toute la Cour est depuis le 9 de ce mois à Schonbrun.

Le 30 du mois dernier, l'Empereur & l'Impératrice-Reine, ainsi que le Roi & la Reine des Romains, se rendirent de Laxembourg à l'Académie des Cadets Nobles établie en cette Ville. Leurs Majestés Impériales & Royale parurent très-satisfaites du bon

ordre de cet établiſſement, du ſoin qu'on y prend des Eleves & des progrès qu'ils font dans les différentes études de l'Art Militaire. L'Impératrice Reine en choiſit pluſieurs parmi eux pour remplir des places d'Officiers dans ſes troupes. Le Feld-Maréchal Comte de Daun, Préſident du Conſeil de Guerre & Directeur de cette Académie, eut l'honneur d'y donner un repas ſplendide à Leurs Majeſtés Impériales & Royale, ainſi qu'au Roi & à la Reine des Romains.

Le Colonel Comte de Collonitſch, un Major & trois Capitaines, à la tête de quarante Maîtres de la Garde Noble Hongroiſe, partirent, le 7, pour le Tyrol où ils vont au-devant de l'Infante Archiducheſſe: douze autres perſonnes ont ordre de s'avancer juſqu'à Gênes pour y recevoir cette Princeſſe à ſon débarquement au Port de cette Ville.

Le Général Baron de Sincere n'eſt point mort, comme on l'a annoncé dernierement ſur de faux avis. Ce Général prend les eaux de Baden, & l'on eſpere même que leur uſage procurera le rétabliſſement de ſa ſanté.

On a reçu avis, par une lettre du 20 Mai dernier, que le ſieur Dedel, Ambaſſadeur des Etats Généraux auprès du Grand Seigneur, étant ſur le point de paſſer de Semblin à Belgrade, le Kyaya Agaſſi, chargé de le conduire & de l'accompagner dans ſon voyage, y a envoyé une Eſtafette pour annoncer la prochaine arrivée de ce Miniſtre. En conſéquence, le ſieur Teſta, Drogman de l'Ambaſſade Hollandoiſe, s'eſt tranſporté à Belgrade où il a attendu & complimenté le ſieur Dedel. Cet Ambaſſadeur, ayant été informé que la peſte ne regne point dans les différens endroits où il devoit paſſer pour ſe rendre à Conſtantinople, a dû pourſuivre ſa route avec toute la diligence poſſible.

De Berlin, le 8 Juin 1765.

Le Roi eſt revenu de Magdebourg à Potſdam après y avoir paſſé en revue les troupes qui étoient en garniſon dans les environs de cette Ville. On aſſure que d'ici à deux mois Sa Majeſté n'entreprendra aucun voyage & qu'Elle ne s'occupera pendant cet intervalle que des ſoins relatifs au futur mariage du Prince de Pruſſe, fixé au milieu de Juillet prochain.

Sa Majeſté a donné au ſieur de Bendemer, Capitaine au Régiment de Munchow, Infanterie, la place de Commandant du Fort la Pruſſe, ſitué près de Neiſs en Siléſie, vacante par la mort du Major de Wieſe.

Le Prince Henry partit le 3 de ce mois pour Carlſbad en Bohême. Le lendemain, le Comte Razomowski, Feld-Maréchal des troupes de Ruſſie & Hetman des Coſaques d'Ukraine, ſe mit en route pour ſe rendre aux bains d'Aix-la-Chapelle.

Avant-hier, l'Académie Royale des Arts & des Sciences tint ſon aſſemblée publique. Le Profeſſeur Formey, Secrétaire Perpétuel, ouvrit la ſéance par un Diſcours relatif à l'anniverſaire de l'avénement de Sa Majeſté au Trône.

De Naples, le 1er Juin 1765.

Le Roi eſt revenu de Caſerte en cette Capitale le 29 du mois dernier vers les ſept heures du ſoir. Le lendemain, la Cour fut en gala à l'occaſion de la Fête de Saint Ferdinand dont Sa Majeſté porte le nom. La principale Nobleſſe & les premiers Magiſtrats furent admis à baiſer la main du Roi: le ſoir, Sa Majeſté aſſiſta à la repréſentation d'un nouvel Opéra.

Don Leandro Lariolle, Lieutenant-Colonel du Régiment d'*Abruzzo Ultra*, vient d'être nommé Lieutenant de Roi de la Place de Capoue.

On a annoncé au mois d'Avril dernier qu'on avoit arrêté deux joueurs qui avoient eu querelle enſemble chez le Prince Sant-Angelo Imperiali. L'un, qui étoit l'aggreſſeur & étranger, a été banni du Royaume, & l'autre a été condamné à un exil de deux ans à Syracuſe. Celui ci, au lieu d'obéir aux ordres du Roi, ayant préféré de s'évader pour aller chercher ſon adverſaire & ſe venger de lui, s'eſt déguiſé en Marinier & s'eſt embarqué ſur une Felouque qui l'a tranſporté à Rome; mais on vient d'apprendre qu'il y a été arrêté à la réquiſition de Sa Majeſté.

Ces jours derniers, un jeune Seigneur, qu'on dit être des premieres familles de Parme & qui avoit ſuivi ici une Danſeuſe, ſe préſenta, ſous un nom emprunté, au Directeur de l'Opéra de cette Capitale pour figurer dans les Ballets; mais, ayant été reconnu, le Magiſtrat, chargé de la police du Théâtre, l'a mandé chez lui & l'a mis ſous la garde d'un Officier: il y reſtera juſqu'à ce qu'on ait informé ſa famille de cet événement & concerté avec elle les moyens ſûrs de le faire paſſer à Parme.

De Rome, le 5 Juin 1765.

Samedi dernier, veille de la Trinité, le

Pape, précédé du Sacré College, se rendit à la Chapelle Pauline du Quirinal où il entendit les premieres Vêpres. Le lendemain, Sa Sainteté assista, ainsi que vingt-deux Cardinaux, à la Grand'Messe qui fut célébrée par le Cardinal Buonaccorsi.

Ce matin, le Saint Pere a tenu un Consistoire pour l'expédition de différens Sieges vacans.

Le Prélat Calcagnini, Nonce du Souverain Pontife auprès du Roi des Deux-Siciles, est parti dernierement pour se rendre à sa destination.

Le Cardinal Chigi se rendit, le 30 du mois dernier, en grand cortege, au Monastere des Religieuses de l'Incarnation, dites les *Barberines*, & y prit possession de la Protectorerie que Sa Sainteté lui a conférée.

De Florence, le 7 Juin 1765.

Le sieur Santini, Résident de la République de Lucques auprès du Conseil de Régence de cet Etat, est parti d'ici le 2 de ce mois pour sa Patrie où ses affaires particulieres le retiendront quelques jours.

Demain, le Marquis Viviani, chargé des affaires du Roi des Deux-Siciles auprès de ce même Conseil de Régence, partira pour aller à Parme faire sa cour à l'Infant & à la Princesse, future épouse du Prince des Asturies. Il se propose de se rendre ensuite à Gênes auprès de l'Infante Archiduchesse.

De Gênes, le 10 Juin 1765.

On attend incessamment le Fourrier que la Cour d'Espagne doit envoyer ici pour y fixer les logemens de l'Infante Archiduchesse & des personnes de sa suite. Il est arrivé aujourd'hui de Cartagene dans ce Port un Vaisseau Danois sur lequel sont embarqués les équipages de cette Princesse : suivant le rapport de ce Bâtiment, elle doit partir d'Aranjuez le 14 de ce mois & arriver le 22 à Cartagene d'où, après un court séjour, elle s'embarquera pour Gênes sur l'Escadre qui doit l'y conduire. Les Dames & Nobles, chargés par la Cour de Vienne de la recevoir ici, doivent arriver vers la fin de ce mois.

Le sieur Ferrari, ci-devant Ministre de la République à la Cour de Vienne, alla, le 4 de ce mois, à l'audience publique du Sénat à qui il remit ses lettres de créance & les présens qu'il avoit reçus de Leurs Majestés Impériales & Royale. Ces présens lui furent rendus.

Le Prince de Francavilla, qui est parti de Madrid le 25 du mois dernier & qui va à Naples pour y rétablir sa santé, passera ici dans le courant de la semaine prochaine.

Les Ministres du Magistrat de la Consigne ont reçu ordre de veiller avec la plus grande exactitude sur tous les étrangers, sans aveu, qui arrivent en cette Capitale. Il y en vint un ces jours derniers qui fut arrêté aux portes de la Ville & conduit en prison avec deux prétendus Laquais qui lui donnoient le titre d'Excellence.

De Londres, le 15 Juin 1765.

Le sieur d'Eon qui, au dernier terme de la Trinité, a été trouvé coupable d'avoir imprimé un Libelle faux & scandaleux qui attaquoit de la maniere la plus injurieuse l'honneur du Comte de Guerchy, Ambassadeur Extraordinaire de la Cour de France dans ce Royaume, s'étant caché pour éviter les poursuites de la Justice, & ne s'étant pas rendu à la Cour du Banc du Roi pour y subir son jugement, a été, le 13, déclaré *ex Lex* (hors de Loi) par le Jugement des Jurés du Comté de Middlesex.

Actions. Banque, 128 ½. Indes & Annuités à 3 pour 100 consolidées, *sans prix fixe.* Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101 ½ à ¾. Souscription, 86 ¾.

De la Haye, le 16 Juin 1765.

Les Etats de Hollande ouvriront leur assemblée le 19 de ce mois.

Le Duc d'Yorck soupa le jour de son arrivée en cette Ville chez le Général Yorck, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Britannique en cette Cour, & fut complimenté le lendemain par les Seigneurs de la Régence, par les Ambassadeurs & Ministres Etrangers & par la principale Noblesse. Son Altesse Royale, accompagnée du Prince de Nassau-Weilbourg, vit ensuite monter & descendre la garde dont elle reçut le salut de l'esponton & du drapeau ; après quoi elle dîna chez ce Prince : le soir, elle assista à un festin que donna le Général Yorck & qui fut suivi d'un bal. Hier, le Marquis d'Havrincour, Ambassadeur de France, donna à Son Altesse Royale un souper splendide où se trouva aussi le Prince de Nassau-Weilbourg, ainsi que plusieurs Ministres Etrangers & d'autres personnes de la premiere distinction. On dit que Son Altesse Royale se rendra incessamment à Loo auprès du Prince Stadhouder.

Guillaume-Ferdinand Carry, Lord Hund-

son, Pair d'Angleterre & le plus ancien des Membres du Parlement de la Grande-Bretagne, est mort avant-hier dans sa maison de campagne auprès d'Alphen, âgé de quatre-vingt-deux ans.

De Versailles, le 22 Juin 1765.

La célébration du mariage du Marquis de Lescure avec Demoiselle de Durfort s'est faite le 17 de ce mois. L'Evêque de Lescar leur a donné la bénédiction nuptiale dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de cette Ville, en présence du sieur Allart, Curé de cette Paroisse. La Marquise de Lescure fut présentée, le 20, à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Comtesse de Lescure.

Le 11 de ce mois, le Prince de Nassau-Saarbruck prit congé de Leurs Majestés, ainsi que de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de toute la Famille Royale.

Hier, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Buzançois & de Demoiselle de Mailly, fille du feu Comte de Mailly; & celui du Marquis de Toulonjon, Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, avec Demoiselle d'Aubigné.

De Paris, le 24 Juin 1765.

L'Académie des Sciences avoit proposé extraordinairement pour 1765 un Prix fondé par le sieur de Sartine, Maître des Requêtes & Lieutenant-Général de Police, *sur la meilleure maniere d'éclairer pendant la nuit les rues d'une grande Ville en combinant ensemble la clarté, la facilité du service & l'œconomie.* Aucune des Pieces qui ont concouru, au nombre de sept, n'ayant rempli toutes les conditions requises, cette Académie propose le même Sujet pour le Prix de 1767 qui sera de deux mille livres. Les Pieces qui ont déjà été présentées à l'Académie concourront avec celles qui seront données dans la suite, & il sera permis en conséquence aux Auteurs d'y faire les additions qu'ils jugeront nécessaires. Le sieur Goujon, Vitrier, Auteur de la Piece N°. 1er, ayant corrigé, au jugement de l'Académie, plusieurs défauts aux lanternes qui sont présentement en usage dans Paris, tant en diminuant leurs ombres & les frais de leur construction, qu'en garantissant mieux les chandelles de l'action du vent, le Lieutenant de Police lui a accordé une gratification de deux cents livres. Cet encouragement en doit faire espérer de plus considérables, à raison du travail & des dépenses que les recherches sur cette matiere auront occasionnés, s'il en résulte quelque avantage pour le Public.

L'Académie avoit proposé pour le Sujet du Prix de 1763, fondé par le sieur Rouillé de Meslay, *la Description de différentes méthodes qu'on emploie, tant pour l'arrimage des Vaisseaux de guerre, que pour celui des Vaisseaux marchands; la discussion de ces méthodes & l'examen de ce qu'on peut faire pour les perfectionner*; n'ayant pas été satisfaite des Pieces qui lui furent alors envoyées, elle proposa le même Sujet pour 1765 avec un Prix double, c'est-à-dire, de quatre mille livres, & elle demanda qu'on examinât *quels sont les méthodes usitées dans les Ports, pour lester & arrimer les Vaisseaux de toutes sortes de grandeurs & de différentes especes, le poids & la distribution des matieres qu'on y emploie, l'effet qu'elles produisent sur le sillage, sur les lignes d'eau, sur les propriétés de bien porter la voile, de bien gouverner, d'être doux à la mer, & sur les autres qualités des Vaisseaux, les inconvéniens dont ces méthodes sont susceptibles & les remedes qu'on pourroit y apporter.* L'Académie n'ayant trouvé aucune des Pieces qui lui ont été envoyées qui satisfît seule aux différens objets de cette question, a cru devoir partager ce Prix par portions égales entre les Ouvrages qui lui ont paru concourir également à remplir tous ces objets, & dont les Auteurs sont, l'Abbé Bossut, Professeur de l'Ecole Royale du Génie à Mezieres & Correspondant de l'Académie; le sieur Bourdé de Vilhuette, Officier des Vaisseaux de la Compagnie des Indes; le sieur Groignard, Constructeur des Vaisseaux du Roi, & une personne qui ne s'est pas fait connoître, & dont la Piece N°. 8 a pour devise *Amoris Patriæ pignus.* L'Académie propose pour le Sujet du Prix de 1767 *de déterminer la meilleure maniere de mesurer le temps à la mer.* Les conditions imposées aux concurrens, tant pour ce Prix que pour celui de 1766, sont détaillées dans deux Programmes que l'Académie a distribués à ce sujet.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 24 Juin 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 28 JUIN 1765.

De Dantzick, le 5 Juin 1765.

ON ne se souvient point d'avoir vu ici un aussi grand nombre de Navires qu'il en est arrivé cette année, tant de Suede que de Danemarck & de Hollande, pour enlever des bleds. Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 1er de ce mois, il est parti pour ces différens Pays deux cents soixante-cinq Bâtimens chargés de cette denrée : il s'en présente encore tant d'autres pour prendre de pareils chargemens que, comme depuis l'établissement de la nouvelle Douane de Prusse il n'arrive pas à beaucoup près de la Pologne une quantité de bled proportionnée à celle des demandes, nos magasins seront bientôt épuisés, si la crainte d'exposer cette Ville à la disette ne fait prendre le parti de les fermer incessamment. Cette disette est d'autant plus à appréhender que les bleds d'hiver ont manqué dans les Provinces les plus fertiles, & que les orges & les avoines manqueront pareillement s'il n'y a point de pluies pendant ce mois-ci. La sécheresse & les vents du Nord, qui continuent de régner depuis plus de six semaines, ont rendu les terres d'une aridité dont on voit peu d'exemples. Ces malheureuses circonstances renchérissent chaque jour les grains & les denrées que les gens de la campagne apportent ici. Le beurre qui cet hiver ne valoit que 12 à 13 gros de Prusse est actuellement de 21 à 22.

La Princesse née Sapieha, veuve du Prince Jablonowski, Palatin de Rawa, est arrivée hier en cette Ville où elle se propose de séjourner pendant quelque temps.

De Stockolm, le 7 Juin 1765.

Leurs Majestés ont réglé que pendant leur séjour à Ulrichsdahl, les Ministres Etrangers seront admis tous les Mercredis de chaque semaine à leur y faire leur cour : ils assisteront ce jour-là au Spectacle & souperont avec Leurs Majestés.

La Société Royale des Sciences, fondée à Upsal en 1720 par le sçavant Archevêque Eric Benzelius, * vient d'élire pour son Président, à la place du feu Sénateur Comte de Bonde, le Prince Charles, second fils du Roi. Sa Majesté ayant agréé ce choix, a reçu, le 25 du mois dernier, à Ulrichsdahl une Députation chargée de la remercier de cette faveur & de la protection que le Roi & le Prince Charles accordent aux Lettres.

Le Comte de Barck, Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté auprès de la Cour de Vienne, a obtenu de cette Cour la révocation de l'Edit rendu à Bruxelles l'année derniere, & portant défense de laisser entrer dans les Pays-Bas les harengs exportés de Suede. En conséquence, le Gouverneur de Gothenbourg vient d'en faire publier une qui autorise de nouveau les Vaisseaux Suédois à faire le commerce des harengs dans les Ports des Pays-Bas Autrichiens.

On mande de la petite Ville de Gartz dans la Poméranie Suédoise que le 11 du mois der-

* Cette Académie forme un Corps absolument distinct de l'Académie Royale des Sciences établie à Stockolm en 1739 par les soins du Sénateur Comte de Hopcken & du célebre Naturaliste Linnæus.

nier il y eut un incendie qui consuma cinquante maisons.

De Vienne, le 15 Juin 1765.

Les personnes destinées à aller à Gênes recevoir l'Archiduchesse sont parties de cette Capitale hier & aujourd'hui; sçavoir, le Comte de Thurn, Grand-Maître Impérial en Toscane; le Comte de Paar, Grand Maître Héréditaire des Postes; les Comtes de Dietrichstein, de Buoil, de Taff & de Thunn, Chambellans de la Cour Impériale & Royale, & les Comtes de Colloredo, Général-Major, & d'Auersperg, Colonel-Lieutenant & Lieutenant en second de la Garde Noble Allemande; la Comtesse de Thurn, née Baronne de Reischach, Grande-Maîtresse de la Maison de l'Archiduchesse, & les Comtesses de Daun, d'Inzagy & de Wallis, Dames de Cour de Sa Majesté Impériale & Royale; un Secrétaire du Cabinet de l'Archiduc, un Confesseur, un Médecin & un Chirurgien ordinaire, & plusieurs autres personnes subalternes, &c. Le Comte de Sternberg, Chambellan, Conseiller Impérial Aulique & fils du Grand-Maître de la Maison de la Reine des Romains, est parti il y a quelques jours pour aller complimenter à Gênes l'Archiduchesse, de la part de Leurs Majestés Impériales & Royale.

De Ratisbonne, le 12 Juin 1765.

Ces jours derniers, le Con-Commissaire Impérial a déclaré aux Ministres des Electeurs & Princes de l'Empire à la Diete que l'Empereur avoit été supplié par le Cercle du Haut-Rhin de vouloir bien engager les Cercles de Baviere, de Suabe & de Franconie à souscrire aux réglemens qui ont été faits relativement aux monnoies; que Sa Majesté Impériale leur avoit en conséquence adressé des avis, & que plusieurs Etats de ces trois Cercles avoient déjà souscrit aux réglemens: le Con-Commissaire a ajouté que l'Empereur, désirant qu'un pareil exemple soit imité par tous les autres Etats de l'Empire, exhorte les Ministres à seconder auprès de leur Cour les intentions de Sa Majesté Impériale. On a commencé, le 1er de ce mois, à mettre ces réglemens en exécution; mais l'Electeur de Baviere & plusieurs autres Princes de l'Empire n'ont pas encore jugé à propos de s'y conformer.

Le Baron de Gemmingen, Ministre Electoral de Brunswick, a remis au Directoire de la Diete un Ecrit, de dix feuilles d'impression, intitulé: *Réfutation de l'examen fait & publié par le Chapitre d'Osnabruck pour servir de supplément à l'Exposé des Principes sur lesquels sont fondées les mesures prises par le Roi de la Grande-Bretagne, Electeur de Brunswick-Lunebourg, dans l'affaire d'Osnabruck.* Cet Ecrit a pour objet de démontrer que le Chapitre n'est point en droit d'exercer l'administration indépendante du temporel de l'Evêché, pendant la minorité du Prince-Evêque.

On mande de Kirn dans le Palatinat que la Princesse régnante de Hohenlohe y est morte le 10 de ce mois des suites d'une fausse couche.

De Madrid, le 11 Juin 1765.

Le Prince de Mecklenbourg Strelitz, frere de la Reine d'Angleterre, qui voyage en Europe sous le nom de Comte de Stargard, est arrivé ici il y a quelques jours: il s'est rendu, le 6, au Palais Royal d'Aranjuez où il a été présenté au Roi & à la Famille Royale par le Comte de Rosemberg, Ambassadeur Extraordinaire de Leurs Majestés Impériales & Royale.

Don Antonio del Aguila, Lieutenant-Colonel du Régiment fixe de Ceuta, Infanterie, vient d'être pourvu de ce même Régiment, vacant par la retraite de Don Thomas Hurtado de Mendoza.

De Cadix, le 4 Juin 1765.

La Frégate Françoise *la Licorne*, commandée par le sieur de Brugnon, après avoir fait ici de l'eau, mit à la voile le 31 du mois dernier pour aller rejoindre, sur la côte de Salé, l'Escadre que commande le sieur du Chaffaut. Le même jour, le Paquebot de guerre Anglois *le Vautour* arriva en cette Baye allant de Lisbonne en Italie; & le *Montréal*, Frégate de guerre de la même Nation, appareilla le 2 de ce mois pour Gibraltar.

De Londres, le 21 Juin 1765.

Sa Majesté assista, le 13 de ce mois, à une conférence qui avoit pour objet de prévenir les suites dangereuses de la répugnance que témoignent les Provinces de l'Amérique à se soumettre aux impositions nouvellement établies par le Parlement. On arrêta dans cette conférence qu'il seroit envoyé aux Gouverneurs & Commandans de nouvelles instructions sur cet objet. Les trois Régimens d'Infanterie, nommés pour passer d'Irlande dans

tes Provinces, viennent d'être augmentés & portés jusqu'à mille hommes chacun : ils doivent être actuellement embarqués à Cork d'où ils seront transportés à la Nouvelle-Yorck sous l'escorte de trois Vaisseaux de guerre.

En conséquence des résolutions prises dans les dernieres séances du Parlement, le Département du Commerce travaille depuis quelque temps à dresser les actes nécessaires pour la perception des droits créés en Amérique, & à former des réglemens propres à y encourager & accroître le commerce.

Le 15, le Comte de Sandwich, Secrétaire d'Etat, a reçu du Major Hector Munro, Commandant en chef des troupes du Roi & de la Compagnie des Indes Orientales dans le Bengale, une lettre datée du Camp à Buxar, le 26 Octobre 1764, par laquelle cet Officier l'informe que ces troupes ont remporté, le 23 de ce mois, une victoire complete sur le Roi & le Visir d'Hindoston. L'armée des ennemis étoit composée de cinquante mille hommes au moins. Ils ont eu six mille hommes tués sur le champ de bataille, & on leur a pris cent trente pieces de canon, outre des munitions de différentes especes. L'armée Angloise étoit composée du 84e, du 89e & du 69e Régimens, des troupes de marine, du bataillon de Bengale, d'un détachement de Bombay composé d'environ huit cents hommes, de huit bataillons de Sipays, de mille hommes de Cavalerie Maure & d'environ cinquante de Cavalerie Européenne. Nous avons eu dans cette affaire trente-deux Anglois tués & quarante sept blessés; six cents soixante-dix-sept Sipays & cent quatre-vingt-un hommes de Cavalerie Mogole, tant tués que blessés ou manquans.

Le Président & le Conseil de Calcutta ont écrit au Major Munro à l'occasion de cette victoire une lettre dont on donnera ici la traduction.

Du Fort Guillaume, le 6 Novembre 1764.

« Monsieur,

» Nous avons appris avec un grand plaisir, » par la note que vous avez envoyée au Président & écrite du champ de bataille, les » premieres nouvelles de l'avantage que vous » avez remporté le 23 Octobre dernier sur » Sujah Doulah. Nous reçûmes hier votre lettre du 26 contenant le détail de cette action » qui, attendu les forces considérables de » l'ennemi & sa nombreuse artillerie, est une » des plus importantes qu'il y ait jamais eu » dans l'Inde.

» La victoire signalée que vous avez remportée & qui d'un seul coup détruit entierement les desseins de l'ennemi contre ces » Provinces est un événement très-honorable » pour vous en particulier, Monsieur, & en » général pour tous les Officiers & les Soldats » qui ont combattu sous vos ordres : elle » est en même temps suivie d'avantages si importans pour la Compagnie, que nous nous » croyons obligés de vous en faire nos sinceres remercîmens.

» Nous nous ferons un plaisir & un devoir » de faire connoître à l'assemblée des Directeurs de la Compagnie tout ce qu'ils doivent, tant à l'habileté & à l'activité que vous » avez montrées dans la discipline de l'armée » avant l'ouverture de la campagne, qu'au jugement que vous avez fait voir, en mettant » de bonne heure les troupes en campagne, & » à votre conduite dans les dispositions que » vous avez faites pour recevoir ou attaquer » l'ennemi. Nous vous prions de présenter nos » remercîmens aux autres Officiers qui commandoient sous vous, pour le soin & la vigilance qu'ils ont mis à conserver vos dispositions & à en tirer avantage contre l'ennemi, » ainsi qu'à tous les Officiers & Soldats en général, pour leur bravoure & leur bonne » conduite en cette importante occasion.

» Les Officiers & les personnes qui, selon » la lettre que vous avez écrite au Président, » se sont distingués dans cette affaire peuvent » être assurés que votre recommandation ne » sera pas oubliée & qu'ils recevront dans » toutes les occasions les encouragemens que » les regles du service permettront.

» Quant aux opérations ultérieures de » l'armée, nous vous renvoyons à notre lettre particuliere d'instruction & sommes » avec beaucoup d'estime, &c. »

Trois Compagnies du Régiment Royal Artillerie s'embarquerent, le 18, à Woolwich pour aller relever à la Nouvelle-Yorck une partie du même Régiment qui y est en station.

Actions. Banque & Indes, *sans prix fixe.* Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101.

D'Amsterdam, le 19 Juin 1765.

Le sieur Henry-Jacob Schomaker, Co-

seiller Privé du Roi de Prusse & son Résident en cette Ville, pourvu de pleins pouvoirs de la part du Pays de Cleves, de Meurs & de Marck, a présenté aujourd'hui ses lettres de créance à la Régence qui l'a reconnu en cette qualité.

De la Haye, le 20 Juin 1765.

Le Duc d'Yorck se propose de partir d'ici demain au matin. Son Altesse Royale se rendra par Amsterdam & Utrecht à Loo où Elle compte s'arrêter deux jours auprès du Prince Stadhouder; après quoi Elle continuera sa route pour l'Allemagne.

De Versailles, le 26 Juin 1765.

Le Roi voulant récompenser les services distingués que le sieur Quevanne, Essayeur Général des Monnoies de France, a rendus à l'Etat, Sa Majesté vient de lui accorder des Lettres de Noblesse.

La Dame de Maisonneuve, Auteur du *Journal* * *des Dames*, a eu l'honneur de présenter ce Journal au Roi le 21 de ce mois.

De Paris, le 28 Juin 1765.

Il paroît quatre Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

Par le premier, du 28 Avril 1765, Sa Majesté ordonne le payement des reconnoissances au-dessous de mille livres données par les Trésoriers des Colonies, en exécution de l'Arrêt du 12 Décembre 1761, en échange des lettres de change de l'exercice 1759.

Le second, du 24 Mai suivant, concerne les droits de sortie du Royaume, sur les vaisselles d'or & d'argent & autres ouvrages d'orfévrerie, qui seront destinés pour les Colonies.

Sa Majesté fixe par le troisieme, du 10 Juin, le délai pour l'échange des Annuités de 1757, ordonné par l'Arrêt du 19 Juin 1763.

Suivant le quatrieme, du 14 du même mois, Sa Majesté ordonne que tous ceux qui pourront se trouver intéressés au payement des dettes des Départemens du Comte de Saint-Florentin & du Contrôleur Général des Finances, pour objets dus depuis & compris l'année 1756 seulement jusques & compris l'année 1764, remettront, dans trois mois pour tout délai, à compter du 1[er] Juillet prochain, au Contrôleur Général des Finances, des états certifiés par eux véritables, & par distinction d'années des différentes sommes qui peuvent leur être dues; faute de quoi & ledit terme expiré les sommes dues seront éteintes & amorties.

Il paroît aussi des Lettres-Patentes du Roi, datées du 17 Mai dernier & enrégistrées en la Chambre des Comptes, par lesquelles Sa Majesté a nommé des Commissaires de ladite Chambre des Comptes pour veiller à la gestion du Trésorier de la Caisse d'Amortissement, établie par l'Edit du mois de Décembre 1764.

Par une Déclaration du 24 du même mois, Sa Majesté dispense les Agens Généraux du Clergé de fournir à l'Adjudicataire des Fermes Génerales ou autres un état des remboursemens faits par le Clergé sur les emprunts pour les dons graduits.

On mande de Laon que la nuit du 12 au 13 de ce mois des voleurs se sont introduits dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville, ont détaché le Ciboire qui renfermoit le Saint Sacrement, &, après l'avoir transporté derriere l'Autel, en ont enlevé trente-huit pierres précieuses dont une seule est évaluée deux mille écus.

Cours des Effets Commerçables du 26 Juin.

ACTIONS des Indes non remplies	890 liv.
Idem. remplies de 400 liv.	1417 $\frac{1}{2}$.
Promesses au denier 20 .	12 $\frac{1}{2}$. p. 8 p.
Actions des Fermes . .	1000
Annuités	440. 442
Coupons	88. 88 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Lot. Royale, 5[e] tir.. . .	16
4[e] Lot. R. Ep. 6[e]. 7[e]. 12[e].	11 $\frac{1}{2}$. 16 p. 8. p.
50 millions.	14 $\frac{3}{4}$. 15 $\frac{1}{2}$. de 5000
Canada	34 $\frac{1}{2}$. p. 8. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 28 Juin 1765.

* On souscrit pour ce Journal chez le sieur Laurent, Inspecteur des Postes, rue des Vieux Augustins. Le prix de l'abonnement est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, franc de port.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 1er JUILLET 1765.

De Petersbourg, le 28 Mai 1765.

LE Marquis de Beausset, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, a été admis, le 26 de ce mois, à l'audience de l'Impératrice à qui il a remis ses lettres de créance, ainsi qu'à celle du Grand Duc.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 9 Juin 1765.

Le Comte de Soltikow, Général-Major des troupes de Russie, qui étoit venu ici il y a quelque temps pour complimenter le Roi, au nom de l'Impératrice, sur son avénement au Trône, s'est acquitté de cette commission & a repris la route de Petersbourg.

Hier, le sieur Benoît, Résident de Prusse, eut une audience particuliere du Roi à qui, dit-on, il a déclaré, de la part du Roi son Maître, que, par considération & par amitié pour Sa Majesté & pour la République, Sa Majesté Prussienne avoit donné ordre de suspendre la perception des nouveaux droits de Douane, établis à Marienwerder. On a lieu d'espérer que cette affaire se terminera à l'amiable, & qu'en même temps le péage général établi par la derniere Diete sera, si non tout-à-fait annullé, du moins restraint à plusieurs égards.

De Vienne, le 19 Juin 1765.

Les bagages de la Cour ont commencé aujourd'hui à défiler vers le Tyrol : le départ de Leurs Majestés Impériales & Royale pour cette Province est fixé au 4 du mois prochain.

Suivant les dernieres nouvelles d'Espagne, l'Infante Archiduchesse doit arriver à Gênes au commencement du mois prochain : elle y sera précédée par le Comte de Thurn, Grand Chambellan Impérial en Toscane, qui fera les fonctions de Grand-Maître pendant le reste du voyage de cette Princesse.

De Berlin, le 15 Juin 1765.

La Compagnie à qui le Roi a accordé un Privilege exclusif pour le commerce du Levant est presqu'entierement formée : on assure qu'on a déjà souscrit pour plus de trois mille actions. Il est dit dans un des Articles de ce Privilege que tous les Sujets de Sa Majesté, de quelque rang & condition qu'ils soient, peuvent s'intéresser dans ce commerce sans déroger à leur Noblesse ou aux dignités dont ils sont revêtus ; & cette clause a beaucoup contribué à accélérer les Souscriptions. On ne sçait pas encore la teneur de la Capitulation que notre Cour a conclue avec la Porte relativement à ce commerce.

De Naples, le 8 Juin 1765.

Avant-hier, jour de la Fête-Dieu, le Roi assista à la Procession du Saint Sacrement.

Le sieur de Cavalchini, Nonce du Saint Siege près de cette Cour, est arrivé ici le 1er de ce mois & a eu, le 5, sa premiere audience de Sa Majesté.

Il va paroître incessamment quelques Ordonnances rendues par le Conseil de Régence concernant le nouveau plan qu'il a adopté pour les troupes du Roi. La réforme, qui en est une suite, a déjà occasionné plusieurs changemens dans les Gouvernemens de Places & dans d'autres Emplois Militaires.

Le Capitaine Harrison, Chef d'Escadre

Anglois, Commandant le Vaisseau de guerre *le Centurion*, a donné sur son bord, le 4, jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté Britannique, un dîner splendide auquel il avoit invité les Ministres Etrangers & plusieurs personnes de la premiere distinction. Il a mis à la voile hier au matin pour Livourne.

Tous les Bâtimens de ce Port, armés contre les Barbaresques, continuent de croiser; mais nous n'apprenons point qu'ils aient fait encore aucune prise.

De Rome, le 12 Juin 1765.

Dans le Consistoire que le Souverain Pontife tint le 5 de ce mois, Sa Sainteté proposa, pour l'Archevêché de Spalatro, en Dalmatie, Jean-Luc Garagnini, Evêque d'Arbe; pour l'Archevêché de Théodosie *in partibus*, Scipion Borghese, Secrétaire de la Congrégation des Rits; pour les Evêchés unis de Civita-Castellana & d'Orte, dans l'Etat Ecclésiastique, François-Marie Forlani, Evêque de San-Severino; pour l'Evêché de Tivoli, près de Rome, Jules-Mathieu Natali, Evêque d'Abdera *in partibus* & ci-devant Suffragant de Sabine; pour l'Evêché de Palenza, en Espagne, Joseph Gaëtan a Loazes y Somoza, Chanoine Pénitencier de la Cathédrale de Valladolid; pour l'Evêché de Placenzia, dans l'Estramadure, François-Antoine de Lorenzana, Chanoine de la Métropole de Tolede; pour l'Evêché de Segovie, dans la Vieille-Castille, Joseph-Martinez Escalzo, Inquisiteur à Cordoue. Le Cardinal Rezzonico, proposa pour l'Evêché de Ripatransone, dans la Marche d'Ancone, Barthelemy Bitozzi, Vicaire Général du Diocèse de Rieti. Le Cardinal Negroni se démit du titre de Sainte Marie *in Aquiro* & opta celui de Saint Vit & de Saint Modeste: ensuite il y eut instance pour le *Pallium* en faveur du nouvel Archevêque de Spalatro.

Le Saint Pere est depuis le 10 à Castel-Gandolfe où Sa Sainteté jouit de la meilleure santé. Son départ avoit été différé de deux jours à cause d'une légere fluxion sur les yeux, qui l'empêcha de porter le Saint Sacrement Jeudi dernier à la Procession de la Fête-Dieu.

De Civita-Vecchia, le 10 Juin 1765.

Ce matin, les deux Galeres du Pape ont mis à la voile pour le Port d'Anse où elles transportent un détachement de Soldats; elles sont accompagnées d'une Chiourme de Galériens destinés à nétoyer le Port qui est presque entierement rempli de sable.

Nous sommes informés par une Pinque nouvellement arrivée de Palerme que le Capitaine Peppe Martinez, qui commande les Chebecs de Sa Majesté Sicilienne, a amené dans ce Port une Pinque de Tripoli dont il s'est emparé sur les côtes de la Dalmatie.

Les pluies continuelles font un tort considérable aux grains & aux autres productions de la campagne qui ont besoin de chaleur, de sorte qu'on désespere de pouvoir exporter cette année aucune espece de ces denrées. On a reçu ici tous les bleds qu'on attendoit d'Ancone, excepté la cargaison entiere d'un Bâtiment Génois qui a été pris par les Barbaresques, & une partie de celle d'un Navire Suédois qui a échoué au Fare de Messine.

De Londres, le 25 Juin 1765.

Le Roi a donné au Général Monckton le Gouvernement de Berwick, vacant par la mort du Général Guise; le 6e Régiment d'Infanterie, qu'avoit celui-ci, a été donné au Major-Général James Rufane, & le 14e Régiment d'Infanterie, vacant par la mort du Lieutenant-Général Charles Jefferys, au Major-Général Keppel qui est remplacé, en qualité de Colonel du 56e Régiment, par le Major-Général James Durand.

Un Prince Noir a été présenté au Roi, le 21 de ce mois, au Palais Saint-James. Le même jour, Sa Majesté passa en revue le Régiment de Cavalerie légere du Général Elliot.

Un exprès dépêché par le Chevalier Burnaby, Amiral & Commandant en chef des Vaisseaux du Roi qui sont en station à la Jamaique, apporta, le 14, à l'Amirauté une lettre de cet Amiral adressée au Secrétaire de l'Amirauté & dont on donnera ici la traduction.

Du 26 Mars 1765, sur la riviere de Balise, dans la Baye de Honduras, à bord du Vaisseau de guerre l'Actif.

« Monsieur,

» J'ai reçu aujourd'hui la réponse du Gou-
» verneur du Jucatan aux dépêches que je lui
» avois adressées & qui renfermoient une co-
» pie des ordres de la Cour d'Espagne: je
» joins ici cette réponse en vous priant de la
» communiquer à Leurs Excellences & de les
» informer que, conformément à l'ordre de

» ce Gouverneur, les coupeurs de bois de » teinture dans la Baye de Honduras ont été » rétablis par le Commandant de Baccalar » dans la jouissance de leurs droits, tant » sur le bord de la nouvelle-riviere que sur » celui de Rio-Hondo, d'où ils avoient été » chassés. J'ai en même temps le plaisir de » mander à Leurs Excellences qu'en me conformant à leurs instructions, j'ai ponctuellement exécuté les ordres du Roi & que les » habitans de la Baye sont très-contens. Don » Philippe Ramirez de Estenoz, ci-devant Gou» verneur du Jucatan, auteur des difficultés » survenues, est mort, & sa conduite a été » hautement désapprouvée par son successeur. » Celui-ci témoigne beaucoup d'estime & » d'attention pour les Sujets de Sa Majesté, & » il assure qu'il s'efforcera de donner en toute » occasion des preuves de la sincérité de ses » sentimens, en vivant avec nous dans l'u» nion la plus étroite & l'intelligence la plus » parfaite. J'ai renvoyé à la Jamaïque les » Vaisseaux & les troupes que j'avois amenées » ici, & je vais me rendre à Pensacola pour y » exécuter les ordres de Leurs Excellences. » Je suis, &c. »

Voici la traduction de la Lettre du Gouverneur du Jucatan à l'Amiral Burnaby.

De Mérida dans le Jucatan, le 5 Mars 1765.

« Monsieur,

» J'ai reçu des mains du Lieutenant Jac» ques Coote la lettre que Votre Excellence » m'a fait l'honneur de m'écrire le 16 Janvier » dernier. J'y ai trouvé joint le double de » l'ordre du Roi mon Maître, par lequel Sa » Majesté, en désapprouvant que mon prédé» cesseur Don Ramirez de Estenoz ait troublé » les coupeurs de bois de teinture à Rio» Hondo, veut qu'ils soient rétablis dans les » lieux où ils faisoient cette coupe. Votre Ex» cellence m'assure que l'intention de Sa Ma» jesté Britannique est d'entretenir une ami» tié & une intelligence parfaites avec le Roi » mon Maître. D'après cette déclaration & » en conséquence des ordres du Roi, j'ai écrit » au Commandant de Baccalar qu'il ait a ré» tablir, sans le moindre retard, les Sujets » de Sa Majesté Britannique en possession de » la coupe du bois de teinture à Rio-Hondo, » de leur permettre le libre exercice de cette » branche de commerce, & de les traiter avec » la politesse due aux Sujets d'une Puissance » amie de l'Espagne. Quant à moi, j'ai l'hon» neur de vous assurer, Monsieur, que je ne » permettrai jamais, sous quelque prétexte » que ce soit, qu'il se fasse la moindre exaction » envers les Sujets de Sa Majesté Britannique » employés à la coupe du bois de teinture, » dans la persuasion où je suis que le Roi mon » Maître seroit indigné de toute démarche ca» pable d'interrompre la bonne harmonie » qui subsiste entre les deux Couronnes. Je » suis, &c.

» *Signé*, ALVARES. »

Actions. Banque, 129. Indes, 159 ¼. Annuités à 3 pour 100 consolidées, *sans prix fixe*. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 ⅞ à 101.

D'Amsterdam, le 24 Juin 1765.

Samedi dernier, le Duc d'Yorck est arrivé ici de la Haye avec une nombreuse suite: Son Altesse Royale partira aujourd'hui pour Utrecht d'où Elle se rendra à Loo.

Daniel de Dieu, ancien Bourguemaître, Conseiller & Député au College de l'Amirauté en cette Ville, Grand Bailli du Pays de Blois & Grand Officier de la Ville de Beverwick, est mort hier à sa Maison de campagne, âgé de soixante-neuf ans. Ce Magistrat avoit résidé en 1730 à Petersbourg en qualité d'Envoyé Extraordinaire de la République, & en 1744 il mit, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, la derniere main au Traité de Commerce fait entre la République & cette Couronne.

De Versailles, le 29 Juin 1765.

Le Roi, accompagné de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Berry, de Monseigneur le Comte de Provence, de Monseigneur le Comte d'Artois, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, fit, le 26, la revue des Mousquetaires de sa Garde. Après avoir passé dans les rangs, Sa Majesté vit faire l'exercice aux deux Compagnies qui défilerent ensuite devant Elle.

Sa Majesté vient d'accorder au Duc de Villequier la survivance du Gouvernement des Ville & Château de Compiegne, & la place de Capitaine des Chasses, dont le Duc d'Aumont son pere est pourvu.

De Paris, le 1er Juillet 1765.

On a inséré, dans la Gazette du 14 du mois

dernier, un Avis particulier concernant un réglement fait en faveur des Enfans Trouvés : cet Avis n'est pas énoncé d'une maniere exacte & mérite d'être rectifié. Le réglement en question a été arrêté au Bureau de l'Administration de l'Hôpital Général tenu à l'Archevêché & a été imprimé. Il y est dit que l'Hôpital Général payera aux Bourgeois, Laboureurs, Marchands ou Artisans qui se chargeront d'élever quelques-uns des Enfans-Trouvés, depuis l'âge de six ans jusqu'à vingt-cinq, sçavoir, pour les garçons, une somme annuelle de quarante livres jusqu'à douze ans, & de trente livres depuis douze ans jusqu'à quatorze accomplis ; &, pour les filles, une pareille somme de quarante livres par an jusqu'à l'âge de seize ans accomplis. La Caisse de l'Hôpital des Enfans-Trouvés fera les avances desdites pensions dont elle sera remboursée par celle de l'Hôpital Général ; &, outre ces pensions, il sera payé par la Caisse de l'Hôpital des Enfans-Trouvés, sans recours sur celle de l'Hôpital Général, trente livres pour chaque Enfant lorsqu'il fera sa premiere Communion. Les Enfans demeureront sous l'autorité du Bureau de l'Administration de l'Hôpital Général jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans ; ainsi ceux qui seront chargés de leur conduite ne pourront leur faire contracter aucun engagement par mariage ou autrement, & lesdits Enfans eux-mêmes ne pourront en contracter, sans le consentement dudit Bureau. En conséquence de ce réglement, & sur la demande que les Administrateurs firent alors au Roi de l'exemption de la Milice pour les Enfans propres des particuliers qui se chargeroient d'élever des Enfans-Trouvés, Sa Majesté ordonna que ceux de ces derniers Enfans, parvenus à l'âge de seize ans & en état de porter les armes, seroient admis à tirer au sort de la Milice, à la place de ceux des Enfans propres, freres ou neveux de tout Chef de famille qui les auroit élevés dans sa maison. Sa Majesté régla en même temps que cette exemption auroit lieu, non-seulement par rapport aux Enfans-Trouvés sortant de l'Hôpital Général de Paris, mais encore par rapport à tous ceux qui, étant à la charge des autres Hôpitaux, Communautés ou Seigneurs dans les Provinces du Royaume, auroient été confiés par eux à des Chefs de famille sous les mêmes conditions. Les intentions du Roi sur ces différens objets ont été notifiées aux Intendans des Provinces par une lettre circulaire du Duc de Choiseul, datée de Versailles le 5 Avril 1761, & dont la copie est annexée au réglement ci-dessus du Bureau de l'Administration de l'Hôpital Général.

Le cinquante-quatrieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 25 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 29964 ; celui de vingt mille livres au numéro 30531, & les deux de dix mille livres aux numéros 31005 & 39672.

Le 20 du mois dernier, il y eut dans la Province du Lyonnois un orage très-considérable : la pluie, accompagnée de grêle & de tonnerre, tomba pendant huit à neuf heures de suite avec une abondance prodigieuse. Les eaux ont renversé plusieurs maisons & entraîné les meubles, les bestiaux & les marchandises au Village de Pont-Charra & au Bourg de Tarrare à six ou sept lieues de Lyon : douze personnes ont été écrasées ou noyées & le pont de Tarrare a été entierement emporté. Dans les Paroisses voisines, les arbres & les ceps de vigne ont été arrachés, & les récoltes en foin, chanvre, froment & seigle absolument perdues. Le même orage a causé de semblable dégâts entre Lyon & Villefranche. La riviere de l'Azergue, naturellement très-rapide, a été grossie par les torrens & dans son cours elle a emporté quarante toises de la levée du grand chemin, détruit plusieurs maisons, déraciné & entraîné les arbres & ravagé les récoltes : neuf personnes ont été noyées dans ce canton. Les pertes que cet orage a occasionnées sont d'autant plus considérables que la campagne promettoit la récolte la plus abondante.

Jacques-François-René de la Tour-du-Pin, Vicaire Général du Diocèse de Riez, Prédicateur du Roi, Chanoine de Tournay, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale d'Ambournay, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Lyon, est mort ici, le 26 du mois dernier, à l'Abbaye de Saint Victor, âgé de quarante-quatre ans.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 1er Juillet 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 5 JUILLET 1765.

De Petersbourg, le 4 Juin 1765.

VENDREDI dernier, l'Impératrice & le Grand Duc quitterent le Palais d'hiver & se rendirent à celui d'été avec toute la Cour, au bruit du canon des Forteresses & de l'Amirauté.

Le Comte Czernichew, Général en chef des Armées de Sa Majesté Impériale, & plusieurs autres Officiers Généraux qui doivent commander le Camp qui va se former aux environs de cette Ville, font travailler aux préparatifs nécessaires pour les festins qui s'y donneront jusqu'à la séparation des troupes. Ils y font dresser un Pavillon sous lequel le repas, que l'Impératrice honorera de sa présence, sera servi à une table de quatre cents couverts & dont on fait monter la dépense à vingt ou vingt-cinq mille roubles. Il y a apparence que le Carrousel précédera l'arrivée des troupes & qu'il aura lieu au commencement du mois prochain. Le premier quadrille s'exécutera, dit-on, à la maniere des Esclavons, le second à la maniere des anciens Romains, le troisieme à celle des Indiens & le quatrieme à celle des Turcs. Ils s'assembleront au jour fixé, chacun séparément, & se rendront en parade au lieu du Carrousel. Chaque Chevalier sera suivi de son Porte-Lance, de son Porte-Ecusson & de son Ecuyer. Les quadrilles seront formés chacun d'un Chef, de quatre Chevaliers & de deux Dames qui seront dans des phaëtons. Il y a plusieurs prix assignés : une Dame qui aura remporté le premier distribuera aux Chevaliers ceux que le principal Juge & les douze autres établis pour cet effet leur auront adjugés à la pluralité des suffrages. On admettra aux joutes les Gentilshommes Etrangers qui, s'ils veulent cacher leur nom, porteront celui de *Chevaliers inconnus ;* mais ils seront obligés auparavant de se faire connoître au principal Juge ou à quelqu'un des Seigneurs de la Cour les plus distingués qui se rendra garant de leurs personnes. Ces Chevaliers inconnus pourront prétendre aux prix, ainsi que les autres.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie le 12 Juin 1765.*

Hier, le Roi se rendit au College des Ecoles Pies : Sa Majesté y assista aux leçons qui se firent sur la Politique & l'Eloquence & en parut très-satisfaite.

La Noblesse de Courlande, qui a fait ajourner le Duc de Biren au Tribunal de Relation qui siege en cette Ville, produit à sa charge huit griefs ou chefs d'accusation. On croit qu'elle fera citer au même Tribunal ceux des Gentilshommes qui sont du parti de ce Prince.

De Coppenhague, le 15 Juin 1765.

La Reine-Mere a donné les marques de l'Ordre de l'Union Parfaite à la Chambellane épouse du Général-Major Von der Osten.

Le Chambellan de Scheel, Général-Major, vient d'obtenir le Commandement de la Forteresse de Frédérichstadt en Norwege, vacant par la démission du Général Ulrichsdahl.

Dans les assemblées tenues à Colding en Jutlande pour la vente des terres appartenantes au Roi, on a vendu 2000 tonneaux *

* Cette mesure revient à environ trente arpents de France.

de hartkorn 340,000 rixdales; & la totalité de la vente s'est montée à 981,800 rixdales.

On est informé que le seul des Sçavans envoyés par le Roi en Arabie, qui ait résisté aux fatigues de ce voyage, s'est embarqué en Perse sur un Vaisseau Anglois qui va à Surate, & que delà il repassera en Europe.

De Temeswar, dans la Haute-Hongrie, le 26 Mai 1765.

On a achevé de bâtir sur la Marisch, non loin de cette Ville & auprès d'Arad, une Forteresse à la construction de laquelle plusieurs centaines d'ouvriers travailloient depuis le mois de Mars dernier. On s'occupe actuellement à réparer les fortifications de Brodt & de Gradisca, & l'on se prépare à mettre en état de défense les postes de Peterwaradin & d'Esseck, ainsi que la Ville de Segedin.

De Berlin, le 18 Juin 1765.

Avant-hier, la Cour prit le deuil pour douze jours à l'occasion de la mort du Prince Victor-Frédéric d'Anhalt-Bernbourg.

Sa Majesté a nommé Commissaire Général au cinquieme Département du Directoire Général des Finances, des Guerres & du Domaine, le Baron de Kniphausen qui a pris aujourd'hui possession de sa nouvelle charge.

De Hambourg, le 11 Juin 1765.

Le Vice-Stadthouder de la Norwege a été nommé Chef & Président de la Commission que le Roi a nommée pour prendre connoissance & rendre compte au Roi de Danemarck des faits relatifs à la révolte des habitans de Norwege qui ont refusé de payer la capitation annuelle établie dans tous les États de Sa Majesté Danoise. Le Vaisseau de guerre qui, à cette occasion, est parti de Coppenhague pour se rendre à Bergen, est de cinquante canons, & la Frégate qui l'accompagne, de vingt-quatre: ces deux Bâtimens ont ordre de s'emparer du Port de Bergen & de l'occuper. Les troupes qu'ils ont à bord, & qui sont commandées par le Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince Royal sont destinées à garder deux petits Forts construits près de la Ville. La Frégate se rendra à Christiania où elle prendra sur son bord le Vice-Stadthouder de Norwege.

De Hanovre, le 14 Juin 1765.

Suivant une Ordonnance du Gouvernement, datée du 6 de ce mois, il est défendu, sous de très-fortes amendes & même sous peine de punition corporelle, à tous distillateurs de se servir de grains du Pays pour faire leur eau-de-vie. Cette défense concerne également les Couvens & Communautés, ainsi que les Terres Nobles & autres Biens de campagne.

De Madrid, le 18 Juin 1765.

Le 13 de ce mois, la Cour fut en gala au Palais Royal d'Aranjuez à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Infant Don Antoine & de l'Infante Duchesse de Savoie. Le même jour, l'Infante Archiduchesse fit, le soir, ses adieux à Leurs Majestés & à toute la Famille Royale. Le lendemain, cette Princesse partit avec sa suite à cinq heures du matin: elle alla coucher à Almaguer; &, le 15, à Hinojosos d'où elle est partie en très-bonne santé.

De Civita-Vecchia, le 10 Juin 1765.

Les deux Frégates de Sa Sainteté ont reçu ordre de revenir d'Ancone: elles se rendront ici après avoir croisé pendant quelques jours sur le Cap Sainte-Marie par où elles doivent passer.

Ces jours derniers, l'Escadre de Malte, commandée par le Bailli de Belmont & composée de trois Galeres & de deux Chebecs, est entrée dans ce Port pour y prendre des provisions. Cette Escadre arrive de Sardaigne & retourne à Malte.

Les Galiotes de Naples ont passé dernierement à la vue de ce Port pour aller croiser du côté de la Toscane.

Il arrive ici de temps en temps des Bâtimens chargés pour le Port de Toulon de bois de construction que les Fournisseurs de Rome y font passer. La permission de couper ce bois qui se trouve dans nos forêts dépendoit autrefois d'une Compagnie; aujourd'hui on ne l'obtient que du Pape à qui les Ministres Etrangers qui résident à Rome peuvent seuls la demander.

La pêche du corail n'est pas abondante cette année dans nos parages; ce qui porte un grand préjudice à quelques Négocians Juifs de Livourne qui ont entrepris cette branche de commerce.

De Florence, le 14 Juin 1765.

Hier, le Duc Sforza Cesarini arriva de Rome en cette Ville. Il vient prendre l'investiture du Fief de Santa Fiora dont il hérite

par la mort de son frere & qui est le plus considérable de tous ceux qui sont en Toscane. Comme l'Empereur a ordonné que jusqu'à l'arrivée de l'Archiduc Léopold on suspendît cette investiture, afin que ce Prince pût la donner en son nom, le Duc Cesarini se propose d'aller, en attendant, à Parme & de visiter quelques autres Villes de l'Italie.

De Turin, le 22 Juin 1765.

Le Duc & la Duchesse de Savoie doivent partir le 27 de ce mois pour se rendre à Tortone où se rendront aussi l'Infant Duc de Parme & la Princesse Louise sa fille. Après y avoir resté pendant le séjour de la Princesse Louise qui partira pour Gênes, le Duc & la Duchesse de Savoie, ainsi que l'Infant, reviendront ensemble à Alexandrie & retourneront à Tortone pour s'y trouver au passage de l'Infante Archiduchesse. On fait ici tous les préparatifs nécessaires pour ces entrevues. Quoique Leurs Altesses Royales soient censées y être sans représentation extérieure, les ordres sont donnés pour qu'elles y paroissent avec la magnificence qu'exige une circonstance si éclatante. Le Roi a chargé le Comte Deshayes, Gentilhomme de sa Chambre, d'aller complimenter, de sa part, la Princesse Louise à son entrée dans les Etats de Sa Majesté, de l'accompagner jusqu'à la frontiere de ceux de la République de Gênes & de remplir ensuite la même commission auprès de l'Infante Archiduchesse lorsqu'elle se rendra, par la même route, de Gênes à Inspruck où le Duc de Chablais, second fils du Roi, ira joindre la Cour Impériale. Ce Prince y paroîtra *incognito* sous le nom de Comte de Tende : il ne menera avec lui que son Gouverneur, son premier & son second Ecuyers : il y a apparence que son départ sera fixé au 10 ou au 12 du mois prochain. Son Altesse Royale entreprend ce voyage pour répondre, à ce qu'on assure, à l'empressement que l'Empereur, son oncle, & l'Impératrice-Reine ont témoigné de le voir.

Ces jours derniers, le sieur Yaria, nouveau Résident de Venise, a eu ses audiences du Roi & de la Famille Royale. Il remplace le sieur Imberty qui se dispose à partir incessamment.

Le Comte de Torrepalma, Ambassadeur d'Espagne en cette Cour, est parti hier avec la Comtesse son épouse pour se rendre à Parme auprès de l'Infant : il s'y arrêtera jusqu'au 25 & partira ensuite pour Gênes où il se propose d'arriver le 27.

De Londres, le 28 Juin 1765.

Le Roi a donné au sieur John Wood le Gouvernement de l'Isle de Man.

Le Lieutenant-Général Hudson a été nommé Lieutenant-Colonel du premier Régiment des Gardes à la place du Lieutenant-Général Durand.

On écrit de Corck, en Irlande, que le 29e, le 52e & le 59e Régimens étoient embarqués à bord du Vaisseau de guerre *le Foudroyant* & de quatre Vaisseaux de transport : cette petite Escadre est destinée pour l'Amérique Septentrionale & n'attend qu'un vent favorable pour mettre à la voile.

Actions. Banque, 129. Indes & Annuités à 3 pour 100 consolidées, *sans prix fixe.* Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{2}$.

De la Haye, le 27 Juin 1765.

On mande de Loo que le Duc D'Yorck y est arrivé le 25 de ce mois & qu'il en est parti le même jour pour l'Allemagne après avoir dîné avec le Prince Stadthouder.

De Versailles, le 3 Juillet 1765.

Le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin, se rendit, le 29 du mois dernier, à la Maison Royale de Saint Cyr. Sa Majesté y fut reçue, à la descente de son carrosse, par la Dame de Mornay, Supérieure, suivie des Religieuses de cette Maison. Le Roi monta dans les Classes ; &, à son entrée, les jeunes Eleves exprimerent, par un chant très-court, la joie que leur inspiroit la présence de Sa Majesté. Ce chant fut suivi d'un Dialogue composé par la Dame Dumont. Sa Majesté se rendit ensuite au Réfectoire qui retentit de *Vive le Roi* chantés en Chœur de Musique par les jeunes Eleves, & parut très-satisfaite de l'ordre qui regne dans cette Maison.

Hier, le Roi est parti de la Meute pour se rendre à Compiegne, accompagné de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise. Aujourd'hui, la Reine est partie d'ici pour se rendre dans la même Ville, ainsi que Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois. Mesdames, filles de Monseigneur le

Dauphin, resteront ici pendant le séjour de la Cour à Compiegne.

La Ville de Paris ayant demandé au Roi la permission de présenter à Monseigneur le Duc de Berry les premieres armes de ce Prince, ainsi qu'elle avoit présenté celles de Monseigneur le Dauphin en 1734, conformément à un ancien usage qui avoit été interrompu pendant quelque temps, le Corps de Ville, en robes de cérémonie, se rendit ici le 26 du mois dernier; &, le Duc de Chevreuse, Gouverneur de Paris, étant à la tête, il fut conduit à l'audience de Monseigneur le Duc de Berry & présenté par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat. Le Corps de Ville eut l'honneur de présenter à ce Prince une épée, un fusil & deux pistolets d'un très-beau travail. Le sieur Bignon, Prevôt des Marchands, porta la parole & complimenta Monseigneur le Duc de Berry qui reçut avec beaucoup de bonté cette marque que la Ville de Paris s'est empressée de lui donner de son respect & de son zele.

La Comtesse de Buzançois a été présentée, le 29 du mois dernier, à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Duchesse de Saint-Aignan. Le lendemain, le Duc de Penthievre a présenté au Roi le Marquis de Bezeville en qualité de premier Ecuyer du Prince de Lamballe, son fils. Le même jour, les sieurs de Cassini, Camus & de Montigny ont présenté à Sa Majesté la 75[e] Feuille, N°. 66, de la *Carte de la France;* cette Feuille comprend les Villes de Saumur, Richelieu & Chinon.

L'Abbé Charles, Chanoine de la Cathédrale de Langres, ayant donné sa démission de la charge d'Aumônier Ordinaire de la Maison du Roi, elle a été accordée à l'Abbé Rompler, Chanoine d'Haguenau en Alsace.

De Paris, le 5 Juillet 1765.

Il paroît quatre Déclarations du Roi.

Par la premiere, du 16 Mai dernier, Sa Majesté défend de construire aucun bâtiment, en quelque maniere & sous quelque prétexte que ce soit, au-delà des maisons qui sont actuellement construites à l'extrémité de chaque rue des Fauxbourgs de cette Capitale du côté de la campagne, de proche en proche, soit que lesdites maisons soient sur les Paroisses des Fauxbourgs, soient qu'elles soient sur celles de la campagne. Par la même Ordonnance, Sa Majesté défend d'ouvrir de nouvelles rues dans lesdits Fauxbourgs, & veut que celles qui y sont actuellement ouvertes & qui ont moins de trente pieds de large soient toutes portées à cette largeur de trente pieds, à mesure que les propriétaires des terreins voudront bâtir ou reconstruire dessus, ou simplement les clorre en maçonnerie.

La seconde Déclaration, du 3 Juin suivant, accorde aux Officiers du Canada & de l'Isle Royale les mêmes Privileges dont jouissent les Officiers Honoraires des Cours Souveraines en France.

Sa Majesté fixe par la troisieme, du 21 du même mois, la nature des augmentations de gages & objets employés dans les Etats du Roi, qui doivent être compris dans le remboursement ordonné par l'Edit de Décembre 1764.

Par la quatrieme, du même jour, le Roi proroge jusqu'au 1[er] Avril 1766 les délais fixés par l'Edit du mois de Décembre 1764, concernant la libération des dettes de l'Etat.

Le sieur Hanin, Syndic de Saint Romain, dans le Pays de Caux, a présenté à l'Académie Royale des Sciences un peson à ressort de son invention, auquel est adaptée une aiguille qui indique le poids des matieres dont il est chargé. Les Commissaires nommés par l'Académie pour examiner cet instrument l'ont jugé très-ingénieux, exécuté avec précision & propre à être employé par les particuliers qui voudront juger du poids des matieres qu'ils ont achetées ou qu'ils auroient à vendre.

Cours des Effets Commerçables du 3 Juillet.

ACTIONS des Indes remplies de 400 liv. . .	1352 liv. $\frac{1}{2}$.
Billets d'Emprunt . . .	444
Promesses au denier 20 .	12 $\frac{1}{2}$. p. 8 p.
Idem. à 4 pour cent. . .	36 p. 8. p.
Actions des Fermes . .	1000. 997 $\frac{1}{2}$. 1000
Annuités	442. 443
Coupons	88 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Lot. R. 6[e]. 11[e]. 10[e]. 11[e]. tir.	17. 17 $\frac{1}{2}$. p. 8. p.
4[e] Lot. R. Ep. 6[e].	16
Deux sols pour liv. . .	7 $\frac{1}{2}$. p. 8. p.
50 millions.	15 14 $\frac{3}{4}$. p. 8. p.
Canada	33. 33 $\frac{1}{2}$. 34 p. 8. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 5 Juillet 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 8 JUILLET 1765.

De Petersbourg, le 4 Juin 1765.

L'IMPÉRATRICE a dîné avec les Officiers des Gardes Ismaeloski le jour de la Pentecôte qui est celui de la Fête de ce Régiment. Le même jour, le Prince Pierre Galitzin, Chambellan Actuel de Sa Majesté Impériale & frere du Ministre Plénipotentiaire de cette Cour auprès de celle de France, a été nommé Major de ce Corps, ainsi que le sieur Chipoff.

Les eaux de la Moska se sont prodigieusement accrues dans les derniers jours du mois de Mai & ont inondé une partie de la Ville de Moscou. Le pont de pierre qui est sur cette riviere en a été endommagé. On ne se souvient pas d'avoir vu une pareille inondation, sur-tout dans cette saison ou les glaces & les neiges sont fondues depuis longtemps. On mande des bords du Volga que ce fleuve a aussi inondé les Provinces qu'il traverse.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 15 Juin 1765.

D'après les représentations de la Commission Royale des Monnoies, le Grand Maréchal de la Couronne a fait défendre, sous de rigoureuses peines, aux Juifs & autres de fondre & d'affiner l'argent dans l'enceinte de la Ville, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, au risque d'y mettre le feu : ils ont ordre en même temps de porter leurs lingots à l'Hôtel des Monnoies pour y être affinés en toute sûreté. Ces jours derniers, il est arrivé de Hongrie quelques voitures chargées de cuivre dont on frappera des pieces de bas-aloi.

On mande de Saxe que les biens du feu Comte de Bruhl ont été mis en sequestre & que le produit de leur vente serviroit à payer les dettes qu'il avoit contractées.

Suivant des lettres de Wilna, le Clergé de cette Ville s'est assemblé au Palais Episcopal pendant plusieurs jours consécutifs, mais on ignore l'objet de ces assemblées.

Hier, on a transporté d'ici en Lithuanie le corps du feu Comte Massalski, qui est remplacé en qualité de Trésorier du Grand Duché par le Comte de Thiessenhausen, & à qui le Prince Lubomirski succede dans la Starostie de Wichlic.

Le Prince Radziwill, ci-devant Palatin de Wilna, continue de séjourner à Eperies en Hongrie : il a demandé au Bureau des Postes de cette Ville de lui faire parvenir les lettres qui lui seront adressées.

De Stockolm, le 14 Juin 1765.

Les *Plena* s'assemblerent le 8 de ce mois, & le Maréchal de la Diete les informa que la Grande Députation avoit condamné quatre Négocians qui ont eu des affaires avec la Couronne, à rembourser à l'Etat soixante-quatre tonnes d'or. L'Ordre du Clergé & celui des Paysans ont été de l'avis de la Grande Députation. Les Bourgeois ont pris du temps pour se décider, & les Nobles ont aussi suspendu leur résolution; de sorte que jusqu'à ce jour l'affaire reste indécise. Les *Plena* ont été indiqués de nouveau pour le 12. Les Bourgeois ont déterminé de renvoyer le jugement de ces Négocians à un Tribunal plus légalement autorisé pour en connoître que ne l'est la Grande Députation : le Parti National parmi les Nobles a ouvert le même avis & l'a soutenu avec force. Enfin, après de longs débats entre les deux Partis, on s'est déterminé à aller aux voix. L'assemblée de la Noblesse, composée de sept cents vingt-huit personnes,

a duré depuis huit heures du matin jusqu'à dix du soir; & les voix, données suivant l'usage dans des billets fermés, se sont trouvées partagées également entre l'avis qui renvoie la décision de l'affaire à la résolution de la Grande Députation, & celui qui la remet à la Députation de Justice formée pour cet objet, très-important en lui-même, puisqu'il intéresse des Citoyens à l'égard desquels il paroît que l'on s'est écarté des formes qui sont la base du repos & de la sûreté publics. On dit que la Noblesse se rassemblera demain pour décider ce qu'on doit faire dans un cas aussi singulier que celui-ci où sept cents vingt-huit personnes, donnant leur voix séparément, se trouvent partagées en nombre égal entre deux Partis d'un avis différent.

Le sieur Sebald, Talman ou Orateur de la Bourgeoisie, se trouvant, par le mauvais état de sa santé, hors d'état de suivre avec l'activité nécessaire le travail qu'exigent les affaires, les Bourgeois ont pris, dans leur *Plenum* du 8, la résolution d'élire un Vice-Talman, & leur choix est tombé sur le sieur Malmstein, Député de la petite Ville de Saethur en Vermeland. Il n'y avoit point encore eu d'exemple d'une semblable nomination dans aucune Diete.

On lança hier à l'eau, en présence de Leurs Majestés & des Ministres Etrangers, un Vaisseau de notre Compagnie des Indes, de soixante-dix pieces de canon, qui a été nommé *Adolphe-Frédéric*.

De Vienne, le 26 Juin 1765.

Le 17 de ce mois, l'Impératrice-Reine, accompagnée du Roi des Romains, se rendit en cette Capitale & y assista au Conseil d'Etat. Sa Majesté Impériale retourna le même jour à Schonbrun où Elle rejoignit l'Empereur, l'Archiduc Léopold & le Duc de Lorraine qui étoient revenus de Hollitsch.

Hier, l'Archiduc a soutenu un examen sur le Droit des Gens & la Jurisprudence Universelle, en présence de plusieurs Ministres & Conseillers d'Etat. Le sieur de Martini, Conseiller Actuel Aulique de la Suprême Justice, qui a dirigé ce Prince dans ce genre d'étude, a été décoré du titre de Chevalier par Leurs Majestés Impériales & Royale.

Le départ de la Cour pour Inspruck a été fixé au 4 du mois prochain: on célébrera ce jour-là, de très-grand matin, dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville, une Messe à laquelle toute la Cour assistera. Les Bourgeois seront rangés sous les armes. La Cour ira le même soir à Gratz où elle restera quatre jours: elle se rendra, le 9, à Leoben & y prendra, le 10, le divertissement de la chasse des chamois; le 11, à Klagenfurt, Capitale de la Carinthie, où elle séjournera le 12; le 13, à Luenz en Tyrol; le 14, à Brixen, & le 15, à Inspruck.

Le Prince Charles & la Princesse Charlotte de Lorraine partiront d'ici le 5 du même mois pour Gratz d'où ils se rendront à Insprück.

Il y a dans le Jardin de l'Empereur à Schonbrun un Palmier que les Japonois appellent *Soteesjsjoe* & qui est nommé par Boerhaave, Ind. Alt. 2. 180, *Palma Japonica*. Ce Palmier est d'une espece singuliere; on en trouve la description dans le *Hort. Malab.* 3. 14. En 1684, il fut apporté des Indes en Europe par le sieur Kegelaer pour Guillaume III, alors Prince d'Orange & Stadthouder de Hollande, & depuis Roi de la Grande-Bretagne, qui le fit placer dans son Jardin de Honslaerdyk: on croit que dans ce temps il étoit déjà vieux d'environ trente ans. Il passa en 1701 à Frédéric I, Roi de Prusse. En 1739, le sieur Stekhoven, maintenant Inspecteur du Jardin de l'Empereur, l'eut de Frédéric-Guillaume, aussi Roi de Prusse; & enfin il est depuis l'an 1753 dans le Jardin de Sa Majesté Impériale où il fleurit actuellement & où il commence même à montrer quelques fruits.

On vient d'être informé que le Comte François Barcoczy de Szala, Primat du Royaume de Hongrie & Archevêque de Gran, est mort à Presbourg.

De Carlstadt, le 19 Juin 1765.

Le Prince Henry de Prusse arriva ici le 8 de ce mois. La Régence avoit envoyé au-devant de lui un Maître de Poste & quarante Dragons commandés par un Officier: les Corps des Artisans & des Bourgeois étoient sous les armes hors de la Porte de la Ville. Ce Prince entra au bruit d'une triple décharge de canon, & trouva à la descente de son carrosse & vis-à-vis de l'Hôtel qu'il alloit occuper une compagnie de Grenadiers, qui le reçut tambour battant & le drapeau déployé. Le lendemain, le Comte de Harrach vint complimenter Son Altesse Royale de la part de Leurs Majestés Impériales & Royale.

De Berlin, le 25 Juin 1765.

Le Duc & la Duchesse de Brunswick arriveront le 10 du mois prochain à Potsdam & se rendront le 13 à Charlottembourg où se fera, le lendemain, la célébration du mariage

du Prince de Prusse avec la Princesse Elisabeth de Brunswick-Wolfenbuttel. Les fêtes qu'il y aura à cette occasion dureront jusqu'au 21 du même mois. On assure que le Duc d'Yorck, frere du Roi d'Angleterre, arrivera aussi vers le même temps à Charlottembourg.

On assure que Sa Majesté vient d'affermer les revenus du tabac, & qu'Elle en permettra l'exportation dans ses Etats, sans aucun droit d'accise, moyennant la somme annuelle de 1, 100, 000 rixdales.

La femme d'un Charbonnier du Village de Fitzenroda auprès de Torgau est accouchée, au bout de sept mois de mariage, de cinq filles qui toutes ont reçu le Baptême, & dont deux sont mortes immédiatement après : les trois autres ont encore vécu quelques jours.

De Hambourg, le 25 Juin 1765.

Les Colonies que la Cour a envoyées à ses frais en Jutlande, il y a environ deux ans, travaillent avec succès à la culture des terres qu'on leur a assignées & qui jusqu'à présent avoient été incultes. On y construit, par ordre du Roi de Danemarck, une Eglise dans laquelle les Luthériens & les Réformés feront alternativement leur service : ces Colonies, qui sont en grande partie composées des Emigrans du Palatinat & du Pays de Wurtemberg, consistent en cent cinquante familles. Le nombre en étoit d'abord plus considérable; mais plusieurs d'entr'elles, n'ayant pu supporter l'air du Pays, sont revenues en Allemagne & se sont répandues dans le Mecklenbourg, le Brandebourg & autres Provinces.

Les Ordres du Royaume de Suede travaillent avec beaucoup de soin à remettre en activité la pêche de la morue & des maquereaux, qui avoit été fort négligée depuis que celle du hareng attiroit presque toute l'attention des Pêcheurs. On vient d'établir, pour cet effet, une Commission qui sera en même temps chargée de veiller à l'exécution des réglemens concernant la salaison des harengs dans les différens Ports du Royaume.

De Madrid, le 18 Juin 1765.

Sa Majesté a nommé Don Joseph Herreros à une place du Conseil de Castille, vacante par la mort de Don Thomas Maldonado : Elle a accordé le grade de Colonel de Cavalerie à Don François Chacon, Lieutenant-Colonel de Cavalerie de la Côte de Grenade, en considération du zele avec lequel cet Officier a exécuté les ordres du Roi pour mettre cette côte à l'abri des Corsaires dont elle étoit continuellement infestée. Le Gouvernement d'Oribuela, vacant par la mort de Don Lope d'Avellaneda, a été donné au Colonel Don Philippe Caballero, Lieutenant de Roi de la Place de Cartagene. Sa Majesté a en même temps accordé un titre de Castille à Don Laurent de Montalvo & à Don Juan-Joseph Velez de Guevara, Madriz y Arrieta, pour eux, leurs héritiers & successeurs, avec exemption du droit de lances & de demi-annate pendant leur vie. Le premier a reçu ce titre sous le nom de Comte de Macuriges ; & le second, sous celui de Comte de Guevara.

Don Thomas de Maldonado, des Conseils Suprêmes de Castille & de Guerre, Fiscal & Auditeur de la Chancellerie de Grenade & Fiscal de la Chambre de la Cour, ainsi que du Conseil de la Chambre des Indes, est mort en cette Ville le 17 du mois dernier, dans la soixante-dix-huitieme année de son âge.

On mande de la Ville de la Roca dans la Province d'Estramadure qu'une femme, âgée de trente ans, y a mis au monde, dans le cours d'une année, six enfans en deux accouchemens : sçavoir, dans le premier, quatre filles dont une seule, venue huit jours après les trois autres, ne put recevoir le Baptême ; & dans le second, une fille & un garçon qui vivent encore : les trois premieres filles sont mortes à vingt-quatre heures d'intervalle l'une de l'autre.

De Cadix, le 11 Juin 1765.

Il est arrivé ici ces jours derniers un ordre de la Cour pour faire caréner incessamment tous les Vaisseaux, Frégates & autres Bâtimens de guerre qui se trouvent actuellement dans ce Département.

On mande de Gibraltar que le Chebec Saletin, de vingt-huit canons, commandé par Raes Sala, s'est emparé peu de temps après son départ de Larrache de deux Bâtimens François. Le premier, de quinze hommes d'équipage, étoit chargé de cinquante barriques de sucre, de caffé & autres productions de l'Amérique : le second avoit neuf hommes sur son bord, & sa cargaison consistoit en sel & en huile. On assure que l'un de ces Bâtimens dont on ignore les noms, a été repris par les Frégates Françoises qui croisent sur la côte de Barbarie : celles-ci ont si fort intimidé par leur présence les Corsaires des différens Ports de cette côte, qu'ils ont résolu de ne point sortir qu'ils ne soient tous prêts pour aller en course.

Le sieur Despinossa de los Monteros, qui avoit été successivement Major & Lieutenant

de Roi de cette Place, est mort le 7 de ce mois au Port Sainte-Marie dont il avoit été nommé Gouverneur en dernier lieu à la place du sieur Panigo.

De Naples, le 15 Juin 1765.

Jeudi dernier, la Cour fut en gala à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Duc de Parme, & pour la Fête du cinquieme Infant d'Espagne & de la Duchesse de Savoie.

La Régence vient de faire de nouveaux réglemens œconomiques pour les troupes. Les compagnies ont été mises toutes sur le pied de trente-huit hommes; les Régimens réformés ont servi à compléter les autres, & le surplus a été renvoyé : la diminution à laquelle ces différens arrangemens ont donné lieu est de près de trois mille hommes.

Les Officiers Napolitains, qui s'étoient embarqués sur deux Galeres de Naples dont l'équipage s'étoit révolté en 1755 & les avoit conduits à Alger, ont été enfin rachetés par le Roi; & ils sont arrivés ici il y a quelques jours. Un d'entr'eux s'étoit, dit on, tellement attiré les bonnes graces du Dey dont il étoit Esclave, que ce Dey, après lui avoir fait inutilement les offres les plus généreuses pour l'engager à rester auprès de lui, l'a renvoyé comblé de présens considérables & lui a remis un passeport pour trafiquer librement dans les Etats d'Alger.

De Gênes, le 22 Juin 1765.

Le sieur Rainiere Grimaldi fait préparer dans le Palais Impérial, situé dans le Fauxbourg de Saint Pierre-d'Arene, une fête magnifique à l'occasion de la prochaine arrivée de l'Infante d'Espagne & de la Princesse de Parme. Pendant le séjour de ces deux Princesses en cette Ville, il y aura Opéra-Comique, indépendamment du grand Opéra. Ces jours derniers, il est arrivé ici plusieurs chariots chargés d'une partie des équipages destinés pour la Princesse Louise. Il paroît que le Prince de Francavilla, au lieu de prendre sa route par cette Ville pour se rendre à Naples, passera par Turin.

Il vient de paroître une Ordonnance par laquelle le Gouvernement renouvelle les défenses de jouer aux jeux de hasard. Le Magistrat des Inquisiteurs d'Etat est chargé de veiller à l'exécution de ce nouveau réglement.

De Turin, le 26 Juin 1765.

Le Comte de Belgioioso, d'une des familles les plus considérables de la Lombardie, est arrivé hier en cette Ville. Il y a été envoyé par le Duc de Modene & par l'Administration de la Lombardie, pour complimenter le Duc de Chablais & le prier de s'arrêter quelque temps à Milan & d'y recevoir les divertissemens qu'on s'empressera de lui procurer; mais ce Prince a répondu qu'il voyageroit avec la plus grande célérité & qu'il passeroit *incognito* à Milan où il ne s'arrêteroit que pour y prendre des relais.

EXTRAIT d'une Lettre de Philadelphie, du 18 Avril 1765.

Ces jours derniers, on s'apperçut que la grosse artillerie du Fort de cette Ville étoit enclouée, ainsi que celle des Barraques, & cet événement a répandu beaucoup d'inquiétude parmi les habitans. Un Forgeron est venu déposer qu'il avoit fourni une partie des clous dont on s'étoit servi pour cette opération & a nommé celui qui les lui avoit commandés. On s'est saisi du coupable & on lui a déjà fait subir plusieurs interrogatoires. On espere être bientôt informé de ses desseins ou de ceux des autres personnes qui l'ont employé.

De Paris, le 8 Juillet 1765.

Il paroît un Edit du Roi, daté du mois de Mai dernier, par lequel Sa Majesté supprime les Offices de Trésoriers Particuliers des Ponts & Chaussées dans les Provinces, & augmente la finance des Offices de Trésoriers Généraux desdits Ponts & Chaussées.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 23 Juin, il est permis aux Officiers, qui ont été autorisés à emprunter avec exemption de retenue pour fournir leurs finances & augmentation de finance, de faire payer à ceux qui leur ont prêté, la retenue du dixieme établi par l'Edit de Décembre 1764.

Le Bureau des Finances de la Généralité de cette Ville a rendu une Ordonnance, datée du 18 Juin, concernant la police sur les grands chemins dans toute l'étendue de ladite Généralité.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, 24, 87, 77, 88, 17. Le prochain tirage se fera le 5 Août.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 8 Juillet 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 12 JUILLET 1765.

De Constantinople, le 1r Juin 1765.

LE Grand Seigneur se rendit, le 15 du mois dernier, à un de ses Kiosks de la Marine, & le Capitan Pacha & les Commandans des Vaisseaux & des Galeres eurent l'honneur de lui être présentés. La Flotte alla ensuite mouiller dans la rade de Besicktache d'où elle est partie le 20 pour la Mer Blanche.

Sa Hautesse, voulant témoigner à Hadgi Emin Mehemet Effendi la satisfaction qu'Elle a de ses services dans la charge de Reis Effendi, vient de le déclarer Pacha à trois Queues : Elle lui a conféré en même temps la charge de Nidchangi & lui a donné pour appanage le Gouvernement de Morée : il y succede à Imrahor Aly Pacha qui a obtenu celui d'Adena, & il est remplacé lui-même dans la charge de Reis Effendi par Ulmer Effendi, ci-devant Yanisseri Effendissi & Cheer Emini, ou Intendant de Constantinople.

Avant-hier, jour du Bayram ou *du Sacrifice*, Sa Hautesse, après avoir reçu les hommages de tous les Chefs des différens Ordres de l'Etat, se rendit à la Mosquée de Sultan Ahmet pour y faire la Priere du matin.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie le 19 Juin 1765.*

Ce matin, à trois heures, le feu a pris au quartier d'Olbornie & y a réduit en cendres soixante-dix maisons ou écuries. Le Roi s'est rendu sur les lieux & a beaucoup contribué à arrêter le progrès des flammes, par les conseils & les ordres qu'il a donnés, & pour l'exécution desquels les Grands de l'Etat qui l'entouroient ont montré le plus grand zele & la plus grande activité.

On écrit de Mittau que seize des Nobles qui jusqu'à présent avoient refusé de se soumettre au Duc de Biren & de le reconnoître en qualité de Duc de Courlande, allerent, le 14 de ce mois, lui prêter foi & hommage, & que ce Prince leur fit, après la cérémonie, l'accueil le plus gracieux. Quelques autres lui ont rendu le même hommage par écrit, se prévalant d'un ancien Privilege qui les dispense de comparoître en personne.

De Dantzick, le 19 Juin 1765.

On a reçu ici avec la plus grande joie les premiers avis de la suspension des droits de la Douane établie auprès de Marienwerder : les conditions que le Roi de Prusse attache à la suppression totale de ces droits seront négociées par les Cours de Berlin & de Warsovie, sous la médiation de l'Impératrice de Russie, & l'on a lieu de croire qu'elles seront de nature à être acceptées. Depuis ces avis, tout est en mouvement pour accélérer l'importation des différentes marchandises que les Polonois sont dans l'usage de tirer de cette Ville par la voie de la Vistule, importation qui avoit été suspendue depuis l'établissement de la nouvelle Douane.

Nous espérons recevoir de Pologne une grande quantité de bleds pour remplacer ici ceux qu'on a déjà exportés : les demandes de cette denrée continuent d'être si considérables que le prix en est encore augmenté : cette cherté a toujours pour cause la sécheresse qui regne dans les Pays du Nord & qui ne laisse que très-peu d'espoir pour le produit des récoltes prochaines en tout genre.

Les Commissaires du Roi de Pologne arriveront incessamment ici pour y recevoir, au nom de Sa Majesté, l'hommage de la Ville : cette cérémonie se fera avec beaucoup de pompe & de magnificence.

Le Prince Jablonowski, Palatin de Nowo-

grod, est ici depuis quelques jours : il vient exécuter le projet qu'il a formé de mettre la Société des Beaux Arts, établie en cette Ville, en état de proposer & de distribuer des Prix chaque année.

De Stockolm, le 21 Juin 1765.

L'avis de la Grande Députation contre les quatre Négocians du Bureau de Change, adopté par l'Ordre du Clergé & par celui des Paysans, & au sujet duquel les voix de la Noblesse se sont trouvées partagées également, comme on l'a déjà dit, entre deux Partis d'un avis différent, a été débattu de nouveau le 15 dans un *Plenum* de la Chambre des Nobles; mais l'Ordre de la Bourgeoisie, qui avoit suspendu jusqu'à ce jour sa décision, s'étant réuni à ceux du Clergé & des Paysans, celui de la Noblesse a consenti de laisser sa voix indécise; & il est resté décidé, par la pluralité des trois autres Ordres, que les quatre Négocians en question sont redevables à la Couronne & à l'Etat de la somme de soixante-quatre tonnes d'or (4, 800, 000 livres argent de France). En conséquence, le Roi a fait notifier aux Gouverneurs des Provinces où les possessions de ces Négocians sont situées, qu'ils devoient les regarder comme saisies par la Couronne. On dit que les Etats ont désigné en même temps les Curateurs qui doivent être chargés de la gestion de ces biens.

Quelques personnes, qui ont été pourvues d'une partie du grand nombre des emplois qui se trouvoient vacans, ayant donné lieu à des plaintes très-graves contre elles, les Etats ont prié le Roi de n'en donner aucun avant qu'ils aient examiné les Mémoires qu'on leur a présentés à ce sujet.

Les Fabricans de fer & d'acier ont demandé aux Etats de jouir, ainsi que tous les autres Fabricans, de l'exemption de la Capitation; mais les circonstances embarrassantes où se trouve le Royaume ne permettant pas aux Etats de se priver de cette partie du revenu public, ils ont rejetté cette demande.

De Vienne, le 29 Juin 1765.

Tous les Officiers des Régimens qui composent la Garnison de cette Ville se rendirent au Palais hier au matin & eurent l'honneur d'y prendre congé de l'Archiduc. L'Université se rendit en Corps auprès de ce Prince & le complimenta sur son prochain départ. Elle avoit à sa tête le Recteur en habit de cérémonie & précédé de ses Massiers. Il fit à l'Archiduc une Harangue en Latin à laquelle Son Altesse Royale répondit dans la même Langue. Lorsque l'Université traversa la grande Cour du Palais en allant & en retournant, les Gardes se mirent sous les armes & les Officiers saluerent du chapeau.

De Berlin, le 25 Juin 1765.

Le Roi a fait acheter à Konigsberg trois cents soixante mille boisseaux de grains qu'il a ordonné de faire passer dans le Duché de Magdebourg & dans la Nouvelle Marche de Brandebourg où la cherté regne depuis quelques semaines.

De Madrid, le 25 Juin 1765.

Le Roi, le Prince des Asturies, les Infants & l'Infante, ainsi que la Reine-Mere & l'Infant Don Louis, sont revenus Jeudi dernier du Palais d'Aranjuez en cette Ville.

Sa Majesté est informée que l'Infante Archiduchesse Dona Marie-Louise est arrivée le 21 au soir à Murcie & devoit être rendue le lendemain à Cartagene où tout est préparé pour l'embarquement de cette Princesse.

Le Marquis de Real-Tesoro, Président de l'Audience de la Contractation de Cadix, a écrit une lettre par laquelle il informe Sa Majesté que le Vaisseau de registre *la Sainte-Croix*, parti le 2 Mars dernier de Buenos-Ayres, est arrivé dans la Baye de Cadix le 17 du courant. Sa cargaison consiste en 108, 200 écus forts; 1525 arrobes de tabac; 300 quintaux de cuivre & 32, 053 cuirs en poil.

Le Marquis de Velamazan y Gramosa, Grand d'Espagne de la premiere Classe, est mort dans la Ville d'Agreda, dans la soixante-huitieme année de son âge.

De Cadix, le 18 Juin 1765.

Le Vaisseau de guerre *le Terrible*, commandé par le sieur de Garganta, qui étoit en croisiere depuis un mois, est rentré hier en cette Baye avec le Navire marchand *la Sainte-Croix* qu'il a escorté depuis une certaine hauteur. Suivant les nouvelles que ce Navire a rapportées, il est arrivé du Ferrol à Buenos-Ayres un Vaisseau de guerre nommé *le Magnanime* & deux Balandres, qui y ont débarqué environ huit cents hommes de troupes & une assez grande quantité de munitions de guerre : on y attendoit incessamment un autre convoi avec le Vaisseau de guerre *le Monarque*, du même Département, qui y transportoit le Régiment d'Infanterie de Mayorque & d'autres munitions. Immédiatement après l'arrivée du *Magnanime* à Montevideo, on a suspendu la cargaison de la Frégate *la Venus*, qui étoit déjà fort avancée & qui consistoit en une certaine quantité de piastres, ce qui faisoit croire qu'elles devoient être transportées à bord du *Magna-*

nime qui prendroit pour retourner incessamment en Europe le registre de cette Frégate, laquelle resteroit à Buenos-Ayres pour le service de cette Colonie. Le *Point-Fixe*, autre Frégate, a dû partir de Montevideo à peu près en même temps que la *Sainte Croix*, & doit arriver ici avec un registre d'un million de piastres & une certaine quantité de cuirs : indépendamment de cette Frégate, deux Navires marchands *la Sainte-Gertrude* & *la Vierge du Mont-Carmel*, étoient prêts à appareiller de Buenos-Ayres pour l'Europe. On apprend par des lettres particulieres écrites de cette Colonie qu'on a fait passer trois cents Anglois ou Portugais dans l'intérieur du Pays sans qu'on en sçache encore les motifs, & qu'on en a embarqué dix ou douze sur la Frégate *le Point-Fixe*.

On mande de Gibraltar que la petite Escadre Françoise, commandée par le sieur du Chaffaut, a entrepris le bombardement de Salé : elle a déjà, dit-on, jetté environ cent soixante bombes qui ont détruit une Mosquée & sept maisons, & a canonné la Ville & les Forts, mais sans beaucoup d'effet : on dit aussi que le Roi de Maroc a envoyé ordre de faire sortir incessamment de Larrache *la Syrene*, petite Frégate armée en course, pour aller en croisiere malgré les Frégates Françoises qui sont sur cette côte. On ajoute qu'il a donné les mêmes ordres dans les autres Ports de ses Etats à tous les Corsaires, dont les équipages sont extrêmement intimidés, sur-tout ceux de Salé qui depuis le bombardement avoient abandonné leurs Bâtimens & s'étoient sauvés dans les montagnes. On est cependant persuadé qu'aucun des Corsaires Saletins ne sortira cette année de leurs Ports de l'Océan, si l'Escadre du sieur du Chaffaut continue de croiser sur ces côtes. Aucune lettre ne fait encore mention du nom des deux Bâtimens François pris par Raes Salah : on écrit seulement que l'un d'eux alloit de la Martinique à Marseille, & que l'autre, sorti de Cadix, étoit destiné pour la côte de Galice.

De Rome, le 19 Juin 1765.

Le Souverain Pontife continue de jouir à Castel-Gandolfe d'une parfaite santé.

Le Comte de Bielke, Seigneur Suédois, & Chevalier de Saint Jean de Jérusalem, de Saint Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, est mort ici ces jours derniers. Il étoit Sénateur de Rome depuis le Pontificat de Clément XII entre les mains de qui il avoit fait abjuration. Le Marquis Muti Bussi, premier Conservateur de Rome, fait les fonctions de cette place de Sénateur, en attendant que le Saint Pere y ait nommé.

De Florence, le 21 Juin 1765.

Par un Mandement de l'Archevêque de cette Ville il a été ordonné à tous les Prêtres de ce Diocèse de dire à la Messe l'Oraison pour les Voyageurs, à commencer du 15 de ce mois, jour de l'embarquement de l'Infante Archiduchesse, Princesse Héréditaire de Toscane.

Le 16, la Ville de Pise a été illuminée, suivant un usage qui se renouvelle tous les trois ans, à l'occasion de la Fête de Saint Ranieri, Patron de la Ville. Cette circonstance y avoit attiré près de quinze mille personnes, tant des Villes voisines que de la campagne.

Le Capitaine Harrison, Chef d'Escadre, commandant la Flotte Angloise dans la Méditerranée, & Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique, arriva ici le 17 ; il se propose de retourner à Gênes pour se trouver à l'arrivée des deux Princesses qui doivent y passer.

De Livourne, le 12 Juin 1765.

On mande de Corse que les Rebelles ont tenu une assemblée Nationale dans laquelle ils ont résolu 1°. que tous les Districts de leur dépendance contribueroient, suivant leurs facultés, à l'entretien de la nouvelle Université établie à Corte. 2°. Qu'on affermeroit à deux Négocians étrangers le droit exclusif d'exporter de ces Districts les denrées & autres productions de leur crû. 3°. Que les François auroient la liberté de faire passer par terre leurs Garnisons d'une Place à l'autre, de celles desdites Places que les Génois leur ont remises. 4°. Qu'on nommeroit plusieurs Sujets pour aller résider de la part de la Nation auprès des différentes Puissances de l'Europe qui la protegent.

De Turin, le 3 Juillet 1765.

Le Duc & la Duchesse de Savoie se sont rendus d'Alexandrie à Tortone le 29 du mois dernier. La Duchesse y a ressenti, le même jour, un accès de fievre qui n'a eu aucune suite. L'Infant Duc de Parme est arrivé dans la même Ville le lendemain à une heure après-midi & la Princesse Louise sa fille à trois heures. L'entrevue s'est passée avec les démonstrations les plus vives de tendresse & de satisfaction réciproques. La Princesse Louise est partie le 1er de ce mois pour Novi d'où elle a dû arriver à Gênes aujourd'hui ; & l'Infant, le Duc & la Duchesse de Savoie pour Alexan-

drie où ils s'arrêteront jusqu'au passage de l'Infante Archiduchesse par Tortone.

Le Comte de Rochechouart, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de l'Infant, a suivi ce Prince & est avec lui à Alexandrie.

De Londres, le 5 Juillet 1765.

Le Roi vient de nommer pour son Envoyé Extraordinaire à la Cour de Danemarck le Chevalier Guillaume Gordon.

Il vient de paroître une Ordonnance du Roi par laquelle Sa Majesté déclare que tous les Officiers Civils & Militaires, possédant actuellement des postes ou emplois dans quelques-uns des Forts, Etablissemens, Territoires, Factories, &c. appartenans à la Grande-Bretagne sur la côte d'Afrique, depuis le Port de Salé jusqu'au Cap Rouge inclusivement, continueront l'exercice de leurs emplois jusqu'à ce que Sa Majesté leur ait fait connoître ses intentions ultérieures; lesdits Forts, Etablissemens, &c. ayant été cédés à Sa Majesté & à ses héritiers & successeurs le 24 Juin dernier, en vertu d'un Acte passé dans la derniere séance du Parlement.

Le Prince Arabe qui est arrivé ici dernierement & a été présenté au Roi, a fait présent à Sa Majesté d'un Manuscrit curieux écrit & orné avec beaucoup de soin & contenant une Histoire d'Arabie. Ce Prince est, dit-on, chargé d'une commission très-importante.

Sa Majesté a passé en revue avant-hier le premier Régiment & hier le second Régiment de ses Gardes à pied.

Le 22 de ce mois, le feu prit dans le quartier de Wapping chez un Marchand Voilier: l'incendie fit de si grands ravages qu'il réduisit en cendres trente maisons & consuma plusieurs magasins.

On écrit d'Amérique qu'en fouillant une mine de charbon au commencement d'Avril dernier dans l'Isle du Cap Breton, on a découvert une veine de mine de plomb dont on a envoyé des échantillons à Boston où l'on prend des mesures pour mettre à profit cette découverte.

Les Actions sont sans prix fixe.

EXTRAIT *d'une Lettre de Brailles, dans le Comté de Warwick, du 11 Juin 1765.*

Nous avons essuyé, hier, un orage affreux qui a duré une heure: la grêle a coupé la plus grande partie des bleds des environs, les arbres ont été dépouillés de toutes leurs feuilles & toutes les plantes des jardins ont péri. Les eaux se sont enflées au point que toute la Ville a été inondée: elles ont détruit une partie des Quais & ont monté jusqu'à six ou sept pieds dans les maisons adjacentes. La grêle a couvert de quatorze pouces les différens endroits où elle a tombé. On évalue à 3000 livres sterlings les dommages que cet accident a causés.

De Compiegne, le 10 Juillet 1765.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre au Comte de Pons Saint-Maurice, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans & ci-devant Gouverneur du Duc de Chartres.

Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois, en venant de Versailles ici, se sont arrêtés & ont dîné à l'Abbaye de Saint Vincent de Senlis. L'Abbé de Mostueges, Titulaire de l'Abbaye & Sous-Précepteur de ces Princes, a eu l'honneur de les haranguer à la tête des Chanoines Réguliers: ils ont été ensuite complimentés au nom de tous les Pensionnaires du College, attaché à l'Abbaye sous la direction desdits Chanoines, par le sieur de Noyel, l'un de ces Pensionnaires.

Cours des Effets Commerçables du 10 Juillet.

ACTIONS des Indes remplies de 400 liv.	1340. 1337 liv. ½.
Billets d'Emprunt	444
Promesses à 4 pour cent.	36 p. $\frac{0}{0}$. p.
Actions des Fermes	1000
Annuités	442
Coupons	89
Lot de la troisieme Lot. Royale, 6ᵉ. à 11ᵉ. tir.	17 p. $\frac{0}{0}$. p.
4ᵉ Lot. R. Ep. 7ᵉ. 10ᵉ.	16 ½. 21 p. $\frac{0}{0}$. p.
Amortissemens	8 p. $\frac{0}{0}$. p.
50 millions	14 ¾. 14 ½.
Canada	34 ¼. 35. 32. ½.

Les autres Effets sans prix fixe.

L'Abbé Soumille, Auteur du *Semoir-à-bras*, vient de publier une troisieme suite des expériences qu'on a faites de cet utile instrument: il en distribue *gratis* la description & les expériences à ceux qui les lui demandent. Son adresse est à Ville-Neuve-lès-Avignon. Il donne aussi le dessin & l'explication d'une machine à briser les mottes, qui a été approuvée des Etats de Languedoc au mois de Mars 1764.

Nota. Gazette N°. 53, Art. de Versailles, la *Meute*, lisez la *Muette*; ibid. le *Marquis de Bezeville*, lisez *de Beuzeville.*

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 12 Juillet 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 15 JUILLET 1765.

De Petersbourg, le 14 Juin 1765.

L'Impératrice a fixé au 26 du mois prochain le campement des troupes dans le voisinage de cette Ville. Hier, Sa Majesté Impériale se rendit à Crasnoi-Zelo pour examiner le terrein sur lequel on a déjà commencé à tracer le camp.

Ces jours derniers, le Comte de Woronzow, ci-devant Grand Chancelier de cet Empire, partit pour Moscou. La Comtesse son épouse ne l'a pas suivi dans ce voyage & continue les fonctions de Dame d'Honneur de l'Impératrice.

Le sieur Berenger, qui a été chargé ici des affaires de la Cour de France depuis le départ du Baron de Breteuil jusqu'à l'arrivée du Marquis de Beausset, est parti ces jours derniers pour retourner en France. Il a eu avant son départ son audience de congé de l'Impératrice & a reçu le présent ordinaire.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 22 Juin 1765.

Depuis le commencement de l'été, le Roi donne deux bals par semaine, lesquels auront lieu pendant toute la belle saison : les rafraîchissemens y seront fournis aux dépens de Sa Majesté.

Le Colonel Stankiewitz, qui avoit été envoyé à la Porte pendant l'interregne en qualité de Résident de la République, est arrivé ici de Constantinople le 14 de ce mois & a été admis à l'audience du Roi à qui il a rendu compte de ses négociations. On ne sçait point en quel endroit se trouve actuellement le sieur Alexandrowitz, Ministre de Sa Majesté & de la République auprès de la même Cour ; mais on est informé que le sieur Boscamp, ci-devant au service du Roi de Prusse, a pris la route de Constantinople & qu'il est chargé d'y faire les démarches nécessaires pour que ce Ministre soit reconnu en sa qualité & reçu en conséquence sur la frontiere de Turquie avec les formalités accoutumées.

Il vient de paroître une Ordonnance du Grand Maréchal de la Couronne, suivant laquelle tous Potiers, Forgerons, Maréchaux-Ferrans, Serruriers & Distillateurs, domiciliés dans cette Ville, ont ordre d'en sortir incessamment pour aller s'établir dans les Fauxbourgs. Cette Ordonnance a pour objet de prévenir les incendies.

De Coppenhague, le 29 Juin 1765.

Le Roi a accordé, le 13 de ce mois, une compagnie dans la seconde division des Matelots au sieur Pierre Gunthelberg, Capitaine des Vaisseaux de Sa Majesté.

Les deux Vaisseaux de la Compagnie Asiatique, *le Prince Royal*, commandé par le Capitaine Suane, & *le Prince Frédéric*, Capitaine Elphinston, sont arrivés ici le 20 de la Chine en très-bon état : ils en étoient partis le 30 Décembre 1764.

Le sieur Kaa, Négociant, mort depuis peu de tems à Bergue, a légué par son testament une somme de seize mille rixdales pour l'établissement d'une maison destinée à recevoir & entretenir des personnes indigentes que leur bonne conduite & leurs malheurs rendront dignes d'y être admises.

Il a péri, le 14 de ce mois, à deux milles de Helsinbourg une Pinque Angloise partie de Londres & richement chargée pour Riga. Quoiqu'elle soit presqu'entierement sous l'eau on espere retirer la plus grande partie de sa

cargaison. Tous les gens de l'équipage ont eu le bonheur de se sauver.

De Vienne, le 3 Juillet 1765.

Hier, la Cour se rendit de Schonbrun dans cette Capitale : il y eut le soir appartement au Palais où la Noblesse prit de nouveau congé de l'Archiduc.

Le Prince de Kaunitz-Rittberg partira aujourd'hui pour Inspruck par Saltzbourg. Les Ambassadeurs de France & d'Espagne, & les Ministres de Naples, de Sardaigne & de Modene, qui sont du voyage de la Cour, prendront la même route.

Ces jours derniers, le Comte de Konigsfeld, Ambassadeur de l'Electeur de Baviere, a reçu en cette qualité ses audiences de congé de Leurs Majestés Impériales & Royale & du Roi & de la Reine des Romains, ainsi que de la Famille Royale. Ce Ministre a présenté en même temps, en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Electorale, ses nouvelles lettres de créance à l'Empereur & à l'Impératrice-Reine qui lui ont fait présent l'un & l'autre de leurs portraits enrichis de brillans.

De Berlin, le 30 Juin 1765.

La Princesse Guillelmine, épouse du Prince Henry de Prusse, a fait présent d'une tabatiere d'or, enrichie de brillans, au Prince Dolgorouki qui lui a remis, de la part de l'Impératrice de Russie, les Marques de l'Ordre de Sainte Catherine. Son Altesse Royale a fait aussi présent d'une boëte d'or au Capitaine Krook, Secrétaire de Légation de la même Souveraine.

Hier, la Princesse Emilie, Abbesse de Quedlinbourg, est partie pour Schwed où elle va se rendre auprès de la Margrave de Schwedt sa sœur.

On assure que les quatre mille actions de la nouvelle Compagnie établie pour le Commerce du Levant sont entierement remplies.

La Classe de Philosophie de l'Académie Royale des Sciences & des Beaux-Arts a proposé pour le Prix de 1767 les deux Sujets suivans. 1°. *Si l'on peut déraciner les inclinations que l'homme tient de la nature & exciter en lui d'autres penchans qui ne lui sont pas naturels.* 2°. *Quels sont les moyens de fortifier en lui les bonnes inclinations & d'affoiblir les mauvaises dans les cas où l'on ne pourroit pas réussir à les extirper?* Le Sujet proposé par la Classe de Mathématiques pour le Prix de 1766 est de démontrer *de quelle maniere la machine de l'invention* d'Archimede *fait monter l'eau & comment on pourroit porter cette machine à un plus grand degré de perfection?*

Le Prix proposé pour cette année par le Directoire Général des Finances Militaires & des Domaines du Roi a été remis au 24 Janvier prochain : il avoit pour objet de désigner *les meilleurs moyens de construire des fourneaux à brûler de la chaux, à cuire des tuiles & pots de terre en épargnant le bois, & d'y entretenir un même degré de chaleur qui se communiquât également par-tout.*

De Hambourg, le 2 Juillet 1765.

La cherté des grains augmente journellement en Suede, & le Comité Secret s'occupe des moyens les plus prompts & les plus capables de la faire cesser. Comme le changement survenu dans le Change a fait suspendre les envois de grains qui se faisoient des Ports de la Baltique, le Comité a proposé aux Etats de permettre à tous Négocians de faire venir toutes sortes de grains & des effets de l'étranger en payant l'entrée en telles especes qu'ils jugeront à propos, & de payer en billets de Banque les droits de sortie des productions du Pays, lesquels, selon l'ancien usage & les diverses Ordonnances, ont toujours été payés en plaques de cuivre, ou en argent comptant. Les Etats ont approuvé ces nouveaux arrangemens qui cependant n'auront lieu que jusqu'à la fin de cette année.

De Naples, le 22 Juin 1765.

Le 19 de ce mois, la Cour a pris le deuil pour dix jours à l'occasion de la mort de Mademoiselle de Sens.

Les Officiers de Marine & les autres personnes libres, dont on a déjà annoncé le retour d'Alger où ils avoient été faits esclaves en 1755, ont été admis le 15, au nombre de trente-deux, dans l'appartement de Sa Majesté & ont eu l'honneur de lui baiser la main. Leur rachat a coûté environ trente cinq mille sequins dont les Monts de Piété de cette Capitale ont fourni la plus grande partie. Celui d'entre ces esclaves qui, comme on l'a dit, s'étoit attiré les bonnes graces du Dey d'Alger, étoit fils d'un Matelot & n'avoit que cinq ans lorsqu'il arriva à Alger : on assure qu'il n'a dû sa faveur qu'à la ressemblance de sa figure avec celle d'un fils que le Dey venoit de perdre. Il a reçu de ce Prince, au moment de son départ, une bourse de mille sequins, des bijoux & des habits magnifiques, indépendamment de deux chevaux Arabes richement harnachés qu'il a présentés au Roi & que Sa Majesté a acceptés.

De Florence, le 28 Juin 1765.

Le 24 de ce mois, Fête de Saint Jean, les différens Membres de cet Etat ont renouvellé, suivant l'usage, le serment de fidélité entre les mains du Maréchal Botta, représentant l'Empereur. Il y a eu à cette occasion des fêtes publiques qui ont attiré ici un grand nombre d'étrangers.

Le Duc d'Aliano est arrivé ce matin de Naples en cette Ville où il n'a resté que trois ou quatre heures : il se rend à Vienne pour y complimenter, de la part du Roi des Deux-Siciles, l'Infante Archiduchesse & la Princesse Louise de Parme, à qui Sa Majesté Sicilienne envoie par la même occasion des présens évalués à soixante mille ducats.

Ces jours derniers, le Capitaine Harrison, Chef d'Escadre & Commandant des Vaisseaux Anglois qui sont dans la Méditerranée, est parti à bord du Vaisseau de guerre *le Centurion* pour Livourne d'où il passera à Gênes.

De Gênes, le 29 Juin 1765.

Il est déjà arrivé en cette Ville une grande partie des personnes que la Cour de Vienne envoie pour y recevoir l'Infante Archiduchesse : plusieurs autres étrangers de distinction se sont aussi déjà rendus ici pour y voir les fêtes qui se donneront à l'occasion du séjour des deux Princesses.

Hier, le Chef d'Escadre Harrison est arrivé de Livourne en ce Port avec trois des Vaisseaux de guerre Anglois qu'il commande.

De Turin, le 3 Juillet 1765.

Le sieur de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, qui voyage en Italie pour y faire différentes observations, eut l'honneur d'être présenté au Roi, le 19 de ce mois, par le Marquis de Chauvelin, Ambassadeur de France en cette Cour : le lendemain, il présenta à Sa Majesté un nouvel Ouvrage de sa composition.

De Londres, le 9 Juillet 1765.

Le Roi a ordonné que le Parlement, qui avoit été prorogé au 11 de ce mois, seroit prorogé de nouveau jusqu'au 17 Septembre prochain.

Hier, le Général Irwine, qui a été nommé Gouverneur de Gibraltar à la place du Général Cornwallis, partit pour se rendre à son Gouvernement.

Sa Majesté a passé en revue, le 5, à Hide-Park le second Régiment de ses Gardes à pied commandé par le Lord Tyrawley.

Dans la Proclamation du Roi concernant l'Isle de Man, il est dit que conformément au Contrat fait par un Acte du Parlement dans la derniere session, entre les Commissaires de la Trésorerie de Sa Majesté & le Duc & la Duchesse d'Athol, Propriétaires de l'Isle de Man, pour investir le Roi, ses héritiers & successeurs de toutes les Isles, Seigneuries, &c. dépendantes de ladite Isle, Sa Majesté a fait payer, le 17 Mai dernier, la somme de soixante-dix mille livres sterlings au Duc & à la Duchesse d'Athol par la Banque d'Angleterre ; que par ce Contrat l'administration immédiate de ladite Isle est à présent dévolue à Sa Majesté ; qu'il a plu à Sadite Majesté de nommer le Chevalier Jean Wood pour être Gouverneur en chef & Capitaine-Général de ladite Isle, & de maintenir par cette Proclamation dans leurs places & emplois respectifs tous les Officiers & Ministres de Justice, & toutes les personnes qui occupent des charges civiles, excepté seulement ceux qui étoient employés par les derniers Propriétaires à la recette des revenus ; qu'il est enjoint aux premiers de prêter le serment de fidélité au Roi dans l'espace d'un mois, à compter du jour de la publication de la Proclamation de Sa Majesté dans ladite Isle, & que toute espece de Jurisdiction, Autorité, formes de Loi, Actes publics, &c. émanera à l'avenir & sera exécutée au nom de Sa Majesté, à commencer du 21 dudit mois de Juin. Le 1er de ce même mois, le Pavillon Anglois a été arboré sur le Château de l'Isle. On a accordé aux habitans un délai qui a dû être prolongé jusqu'au 20 pour faire sortir leurs effets, & seulement depuis le 20 jusqu'au 1er Juillet pour faire enrégistrer sur les Livres de Douane tous les effets qu'ils avoient sur les côtes de l'Isle, en payant les mêmes droits qui sont imposés sur les marchandises importées en Angleterre, sous peine de confiscation de toutes celles qu'ils n'auroient pas fait entrer dans ce même délai. On dit qu'il est sorti de l'Isle plus de soixante-dix tonnes de différentes sortes de thé pour la Grande-Bretagne & pour l'Irlande : les Officiers des Douanes y ont été fort occupés pendant quelque temps & on prétend qu'ils ont saisi près de Wexford deux Bateaux chargés de thé.

Le Duc de Bolton, Marquis de Winchester & premier Marquis d'Angleterre, est mort ici le 5. Ses biens & son titre passent au Lord Henry Pawlett, son frere.

Actions. Banque, *sans prix fixe.* Indes, 160 ½. Annuités à 3 pour 100 consolidées,

87 $\frac{1}{2}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 100 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de la Caroline Méridionale, le 24 Avril 1765.

Tous les Vaisseaux Anglois, qui sont en station dans l'Amérique Septentrionale, doivent se rendre à Hallifax pour y recevoir les ordres du Lord Colville.

On mande de Charles-Town qu'en conséquence de la demande du Lieutenant-Gouverneur de cette Colonie, l'assemblée Provinciale a accordé neuf cents livres sterlings à l'Indien Ossasite & à ses gens qui en conséquence des ordres du Surintendant ont fait une course en remontant le fleuve Missisipi pour y intercepter les secours que recevoient les Indiens du Détroit; & sept mille livres sterlings pour la construction d'un nouveau Fort à la place du Fort More sur la riviere de Savannah. Ce Fort, dont la situation contribuera beaucoup à la sûreté du Pays, sera, dit-on, très-avantageux aux trois nouveaux établissemens de Protestans. Suivant les mêmes avis, on a permis de porter à l'assemblée Provinciale un Bill pour la fondation d'un College destiné à l'éducation de la jeunesse de cette Province. On ajoute que les Creeks n'ont point voulu se prêter à l'invitation que le Surintendant leur a faite de se rendre à Pensacola pour y conclure avec lui un Traité de paix, d'amitié & de commerce.

On écrit de la Dominique que les tremblemens de terre qu'on a ressentis dans cette Isle y ont répandu une consternation générale. On n'y a jamais éprouvé de secousses aussi violentes que celles qui s'y firent sentir le 15 du mois dernier & la nuit suivante.

De Compiegne, le 13 Juillet 1765.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre au Prince Palatin Frédéric de Deux-Ponts.

De Paris, le 15 Juillet 1765.

Il a été rendu, au mois de Juin dernier, des Lettres-Patentes en forme d'Edit, qui tiennent pour regnicoles dans le Royaume de France les Sujets de la Religion de Saint Jean de Jérusalem habitans des Isles qui sont sous la domination du Grand-Maître de l'Ordre de Malte. En conséquence, il est permis à tous Sujets desdites Isles, de quelque qualité & condition qu'ils soient, nés & à naître, de s'établir en France, d'y acquérir des biens, meubles & immeubles, rentes sur l'Hôtel-de Ville de Paris, ainsi que sur les Corps, Communautés & Particuliers; de pouvoir disposer desdits biens, tant entre vifs que par testament, codicile & tout autre acte de derniere volonté, en faveur de leurs enfans, parens & autres, nés dans lesdites Isles & qui y feront leur demeure, tout ainsi & de la même maniere que les Sujets du Royaume ont droit de le faire; en se conformant cependant aux Loix & Coutumes des lieux de leur domicile, ou à celles qui se trouveront régir les lieux où les biens immeubles seront situés, ainsi qu'il en a été usé jusqu'à présent dans lesdites Isles à l'égard des François. A cet effet, Sa Majesté renonce, tant pour Elle que pour ses successeurs, à tous droits d'aubaine, de deshérence & à tous autres qui lui appartiennent sur la succession des étrangers qui décedent en France: il est défendu aux Officiers du Domaine de prétendre lesdits droits sur les successions des Sujets dans les Isles de Malte, du Gore, du Cumin & de Cuminot & qui habiteront lesdites Isles, de la même maniere que s'ils étoient établis en France, attendu que réciproquement les François continueront de recueillir dans lesdites Isles les successions, tant en meubles qu'immeubles qui leur écherront, à la charge par lesdits Sujets de ladite Religion de ne s'entremettre pour aucun étranger & de ne pouvoir porter les armes, tant par mer que par terre, pour le service d'aucune autre Puissance contre laquelle le Royaume de France pourroit être, pour le présent ou pour l'avenir, en guerre, à peine contre les contrevenans d'être privés par le seul fait du bénéfice desdites Lettres-Patentes.

Louise Gaucher, épouse d'Antoine de Ricouart, Comte d'Herouville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur Général d'Infanterie & Gouverneur du Fort Barrault, est morte ici le 9 de ce mois.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 15 Juillet 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 19 JUILLET 1765.

De Dantzick, le 29 Juin 1765.

LE sieur Ostrowski, Evêque de Cujavie, nommé par le Roi pour recevoir, au nom de Sa Majesté, l'hommage du Magistrat & des Ordres de cette Ville, fit ici son entrée publique le 25 de ce mois au bruit du canon des remparts. A son passage par la haute porte, il fut salué par la Grand-Garde qui lui rendit tous les honneurs militaires, tambours battans & drapeau déployé. Il fut reçu à la descente de son carrosse par un Bourguemaître & un Conseiller qui avoient été députés par le Magistrat pour le complimenter. Le lendemain, les trois Ordres s'assemblerent à l'Hôtel de Ville où le Prélat fut conduit à pied, ainsi que tout son cortege, par deux Députés du Magistrat qui s'étoient rendus chez lui à dix heures du matin. A son arrivée dans la Salle, où le Magistrat & les Echevins de l'ancienne & de la nouvelle Ville l'attendoient, il se plaça dans un fauteuil sous un dais richement orné au-dessous duquel étoit le portrait du Roi; après quoi il annonça l'objet de sa commission par une Harangue Latine à laquelle le Syndic répondit par un Discours dans lequel il exprima les sentimens d'amour, de zele & d'admiration dont les habitans de la Ville étoient pénétrés pour Sa Majesté. Alors, les Echevins des deux Villes s'étant réunis en Corps avec les Magistrats, un Secrétaire lut le serment qui fut répété à haute voix par tous les Membres des deux Ordres & par le troisieme Ordre réuni au milieu de la Salle. Le même serment fut ensuite annoncé au Peuple & lu à haute voix d'une des fenêtres de la Salle. Après cette cérémonie, le Prélat témoigna au Magistrat ses bonnes intentions pour la Ville & sortit dans le même ordre, au son des tymbales & des trompettes & au bruit du canon des remparts. Le lendemain, il fut conduit sur la Barque de la Ville à la Forteresse de la Munde: il y fut reçu avec tous les honneurs militaires & traité à une table de cinquante couverts à laquelle furent admises les différentes personnes de distinction qui l'avoient accompagné. Ce Prélat se propose de rester ici environ trois semaines, mais il a déclaré qu'il n'entendoit pas que ce séjour fût à charge à la Ville, & en conséquence on ne lui rendra plus que les honneurs dus à l'Evêque Diocésain.

De Vienne, le 6 Juillet 1765.

L'Empereur, l'Impératrice-Reine, le Roi des Romains, l'Archiduc & les deux Archiduchesses aînées sont partis le 4 de ce mois à cinq heures & demie du matin pour Inspruck au bruit d'une triple décharge du canon de nos remparts. Avant de partir, Leurs Majestés & Leurs Altesses Royales se rendirent à la Métropole de Saint Etienne où Elles entendirent une Messe basse célébrée par le sieur Marxer, Suffragant du Cardinal Archevêque de Vienne: Elles y trouverent les Ministres, Conseillers d'État & Chambellans, ainsi que l'Université & le Corps de Ville qui vinrent avec le Chapitre les recevoir à la porte de l'Eglise & les reconduisirent: toutes les rues par où la Cour passa étoient bordées de Bourgeois sous les armes, & les troupes, qui forment la Garnison de cette Capitale, étoient rangées sur le glacis. Le lendemain, le Prince Charles & la Princesse Charlotte de Lorraine partirent aussi pour Inspruck.

On a appris de Gratz que la Cour y est arrivée en parfaite santé le 4 vers les dix heures du soir.

De Munich, le 6 Juillet 1765.

Hier, le Prince Albert de Saxe arriva de Vienne en cette Ville : il doit partir incessamment pour Inspruck avec le Prince Clément, son frere, qui fera la bénédiction des deux mariages qui y seront célébrés.

De Bareuth, le 7 Juillet 1765.

La Duchesse de Wurtemberg est de retour de Carlsbad où elle étoit allée voir le Prince Henry de Prusse, son oncle : ce Prince est retourné à Berlin pour assister aux fêtes qui se donneront à l'occasion du mariage du Prince Royal de Prusse, son neveu.

De Madrid, le 2 Juillet 1765.

L'Infante Dona Marie-Louise est arrivée à Cartagene le 22 du mois dernier vers le soir aux acclamations d'un peuple nombreux & au bruit d'une triple décharge de l'artillerie de la Place & de l'Escadre destinée à conduire Son Altesse Royale. Cette Escadre est composée des neuf Vaisseaux de guerre, *le Foudre*, de quatre-vingt canons, *le Triomphant*, *l'Atlante*, *la Galice*, *la Princesse*, *l'Arrogant*, *le Guerrier*, *le Velasco* & *le Puissant*, de soixante dix canons; des deux Chebecs *le Héron* & *l'Andalous*, & de cinq autres Bâtimens plus petits ; elle est commandée par le Marquis de la Victoire, Capitaine Général, & sous ses ordres par le Lieutenant-Général Don Blas de Barreda & par le Chef d'Escadre Don Louis de Cordova. Le même soir, les Généraux & les Officiers de Marine eurent l'honneur de baiser la main de la Princesse qui alla voir les illuminations qu'on avoit faites à l'occasion de son arrivée. Le lendemain, les Magistrats de la Ville & les personnes de la premiere distinction furent admis aussi à l'honneur de lui baiser la main; le soir, elle assista à un combat de taureaux : le 24, la Princesse s'embarqua, au bruit d'une triple décharge de l'artillerie, sur l'esquif du Vaisseau *le Foudre*, conduit par le Marquis de la Victoire même, & monta à bord de ce Vaisseau dont la chambre principale étoit magnifiquement parée. Le lendemain au matin, les Vaisseaux *la Princesse*, *la Galice*, *le Guerrier*, *le Velasco*, *l'Arrogant* & *le Puissant*, les deux Chebecs & un des autres petits Bâtimens de l'Escadre sortirent pour aller se former en ligne à l'entrée du Port & furent suivis du *Triomphant* & de *l'Atlante* qu'ils avoient laissés pour accompagner le *Foudre*. A la sortie de ce dernier, sur lequel on arbora le Pavillon Royal, tous les autres firent une triple décharge de leur artillerie, & les gens des équipages crierent neuf fois *Vive le Roi*. Lorsque toute l'Escadre fut réunie, elle se forma en deux colonnes & poursuivit sa route ; mais ce jour-là le calme ne lui permit pas de s'éloigner de la vue du Port : le 26, il s'éleva vers les cinq heures du matin un vent favorable qui la fit perdre de vue le 27.

Don Joseph de Solis Gante Rodriguez de las Varillas, Osorio y Sarmiento, Duc de Montellano, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Grand Sénéchal de Jucatan, le plus ancien des Gentilshommes de la Chambre de Sa Majesté, Majordome & Grand Ecuyer de l'Infant Don Louis, est mort en cette Ville, le 23 du mois dernier, âgé de quatre-vingt-deux ans.

De Cadix, le 25 Juin 1765.

Suivant des lettres de Salé, en date du 14 de ce mois, l'Escadre Françoise, commandée par le sieur du Chaffaut & composée de dix Vaisseaux de guerre, arriva devant ce Port le 31 Mai dernier. Le surlendemain, elle commença à bombarder le vieux & le nouveau Salé, ainsi que les Forts, & jetta depuis le matin jusqu'au soir environ cent quarante bombes qui ne renverserent qu'une partie de sept maisons & du toît d'une Mosquée. Le 8 de ce mois, il y eut un second bombardement, & un troisieme dans l'intervalle du 8 au 14; mais l'un & l'autre ne firent pas beaucoup d'effet: le nombre des bombes qu'on a tirées depuis le 2 jusqu'au 14 est, dit-on, d'environ quatre cents : ce jour-là l'Escadre se trouvoit encore devant Salé. Quelques autres lettres de cette Place, sans s'expliquer sur le bombardement, font assez connoître qu'on n'ose pas écrire tout ce qui se passe à cette occasion. Les avis de Gibraltar contiennent à peu près les mêmes détails que ceux qui sont rapportés dans les premieres lettres de Salé. On y apprend de plus qu'une Frégate Françoise, sous Pavillon Anglois, a paru devant le Port de Safy & a visité tous les Bâtimens étrangers qui mouilloient dans ce Port, sans leur avoir cependant causé aucun dommage : on ajoute que, malgré les ordres du Roi de Maroc, on est persuadé qu'aucun de ses Corsaires n'osera mettre à la mer, tant que les Frégates Françoises croiseront sur la côte de Barbarie.

On ne sçait point encore le nom des deux Bâtimens pris par le Corsaire Raes Salah ; mais on mande de Gibraltar qu'il n'y en a qu'un de François, lequel venoit de la Martinique avec une cargaison de sucre & de caffé, & que l'autre est Espagnol.

De la Corogne, le 19 Juin 1765.

Le Brigantin Espagnol *le Grimaldi* est arrivé, le 15 de ce mois, en cinquante-trois

jours de navigation, de la Havane en ce Port: il y vient remplacer le second Paquebot d'Amérique parti d'ici le 1er Décembre dernier pour cette Colonie où il est arrivé en très-mauvais état & a été obligé de désarmer. Le *Grimaldi* étoit chargé de plusieurs paquets pour la Cour & de deux caisses de lettres pour les particuliers. Suivant le rapport du Capitaine qui le commande, il y avoit à son départ sur les Chantiers de la Havane deux Vaisseaux de quatre-vingt canons prêts à être lancés à l'eau; les fortifications du Fort Moro sont presqu'entierement rétablies; tout est assez tranquille dans la Place, mais les vivres n'y sont pas fort abondans. Le même Capitaine ajoute que le premier Paquebot, parti d'ici le 1er Novembre dernier, n'est point arrivé à la Havane, & qu'ayant touché sur un banc de sable à l'attérage d'Amérique, il a été obligé de relâcher à Campêche d'où l'on a expédié à leurs différentes destinations les lettres dont il étoit chargé.

On a armé au Ferrol la Frégate *le Lievre*, de vingt-six canons, destinée, à ce qu'on assure, pour la Louisiane & sur laquelle doivent s'embarquer un Officier que Sa Majesté a nommé Gouverneur de cette Colonie, un Commissaire des Guerres qui fera les fonctions d'Intendant, un Vicaire Général & quelques Officiers de Justice. On y embarquera aussi un détachement de cent hommes commandés par quatre Officiers & tirés des différens Régimens d'Infanterie qui sont en garnison dans cette Province.

De Naples, le 22 Juin 1765.

On travaille avec beaucoup d'activité à mettre la nouvelle Frégate en état d'être armée: on assure qu'elle fera sa premiere campagne avant l'automne prochain.

Don Nicolas de Carro, Médecin Napolitain attaché depuis longtemps au service du Grand Seigneur, est parti le 16 pour Vienne d'où il se rendra à Constantinople.

Le Prince de Striano est mort en cette Ville le 19 de ce mois, âgé de soixante-cinq ans.

De Rome, le 26 Juin 1765.

Le Souverain Pontife est revenu aujourd'hui de Castel-Gandolfe en cette Ville. Sa Sainteté a été saluée à son entrée par le canon du Château Saint-Ange: Elle a été reçue à la descente de son carosse par plusieurs Cardinaux & autres personnes de la premiere distinction qui l'ont accompagnée à son appartement d'été. Vendredi prochain, Elle ira coucher au Palais du Vatican pour officier le lendemain, selon l'usage, dans l'Eglise de Saint Pierre dont on célébrera la Fête.

On est informé que le Prélat Herreros, Auditeur de Rote Espagnol en cette Cour, a été nommé Conseiller de Sa Majesté Catholique au Conseil de Castille; mais on ne sçait pas encore par qui il sera remplacé auprès du Saint Siege.

Ces jours derniers, le Prince Borghese & la Princesse de Viano, sa sœur, sont partis pour Gênes où le Connétable Colonne & plusieurs autres Seigneurs Romains se rendront incessamment. Leur objet est d'assister aux fêtes qu'on y prépare à l'occasion du séjour que l'Infante Archiduchesse & la Princesse Louise de Parme feront dans cette Ville.

De Venise, le 27 Juin 1765.

Le Chevalier Pierre Correro, ci-devant Ambassadeur de cette République auprès de la Porte, est arrivé ici à bord d'un Vaisseau de guerre.

De Turin, le 10 Juillet 1765.

Le Comte d'Anhalt, Colonel au service du Roi de Prusse, son Aide de Camp Général & Chef de sa Chambre des Guerres, est arrivé ici ces jours derniers avec deux Aides de Camp Ordinaires de Sa Majesté Prussienne, & a été présenté au Roi, au Duc de Chablais & aux Princesses. Il est allé visiter les Places de Piémont, & faire, à ce qu'on dit, des observations sur la position militaire des Alpes; il reviendra après sa tournée passer quelques jours ici pour continuer ensuite son voyage d'Italie.

De Londres, le 12 Juillet 1765.

Le Roi vient de faire les changemens suivans dans son Ministere: le Comte de Winchelsea a été déclaré Président du Conseil à la place du Duc de Bedford; le Duc de Grafton est fait Secrétaire d'Etat au Département du Nord, à la place du Comte de Sandwich; le Colonel Seymour Conway, frere du Comte d'Hertford, Ambassadeur de cette Cour auprès de celle de France, est Secrétaire d'Etat au Département du Sud, à la place du Comte d'Halifax; le Marquis de Rockingham succede au sieur George Grenville dans la place de premier Lord de la Trésorerie; celle de Chancelier de l'Echiquier, dont celui-ci étoit aussi pourvu, est donnée au sieur Guillaume Dowdeswell, Membre du Parlement. Le Duc de Portland a été nommé en même temps Grand Chambellan du Roi à la place du Comte Gower; & le Lord Ashburnham à celle de Maître de la Garde-Robe, que remplissoit le Lord Despencer,

Les deux places de Surintendant des Postes, dont étoient pourvus le Lord Trevor & le Lord Hyde, ont été données, l'une au Lord Grantham, ci-devant Secrétaire d'Etat sous le nom de Robinson, & l'autre au Lord Besborough, beau-frere du feu Duc de Devonshire. Le Lord Villers a eu la place de Vice-Chambellan du Roi & le Lord Scarborough celle de Trésorier de sa Maison qu'avoit le Lord Thomond. Le Duc de Marlborough doit donner sa démission de la place de Garde du Sceau Privé qui est destinée au Duc de Newcastle.

Le Roi a nommé le Docteur Richard Pococke, Evêque d'Offory, à l'Evêché de Meath, vacant par la nomination du Docteur William Carmichael à l'Archevêché de Dublin; le Docteur Charles Dodgson remplace le Docteur Pococke dans celui d'Offory.

On prépare une maison pour loger le Prince Arabe qui est arrivé ici dernierement & il aura un équipage entretenu aux frais du Roi.

Suivant des lettres de Petersbourg, le Docteur Dumaresque, Anglois, est parti pour Moscou dans le dessein d'y établir des Ecoles publiques pour l'éducation de la jeunesse sur le plan de celles qui ont été fondées depuis peu à Petersbourg. Les mêmes lettres portent que le Colonel Blenmer, qui avoit été envoyé pour faire des découvertes du côté de la Tartarie, est mort dans l'Isle de Beering, ainsi que plusieurs de ceux qui l'accompagnoient.

George Forbes, Comte & Vicomte de Granard, Baron de Clamhugt, Chevalier Baronet, Membre du Conseil Privé du Roi & le plus ancien des Amiraux, est mort ces jours derniers.

De Newport, dans l'Isle de Rhode en Amérique, le 6 Mai 1765.

Le Maître d'un Vaisseau, arrivé ici avant-hier de la Dominique, a rapporté qu'il y avoit relâché le 5 du mois dernier & qu'à peine y avoit-il mouillé qu'il éprouva une violente secousse qu'il jugea être un tremblement de terre. En effet, le lendemain il apprit d'un François que depuis deux mois les habitans de cette Isle étoient dans de continuelles allarmes à cause des secousses réitérées qu'ils avoient ressenties: il en a éprouvé plus de cent cinquante pendant le peu de temps qu'il y a séjourné.

De Compiegne, le 17 Juillet 1765.

Le Roi a donné l'Abbaye d'Ardennes, Ordre de Prémontré, Diocèse de Bayeux, à l'Abbé de Boothe, Vicaire Général du Diocèse de Narbonne.

L'Abbé Carlier, Prieur d'Andrezy, présenta à Sa Majesté, le 13 de ce mois, *l'Histoire du Duché de Valois*, en trois Volumes.

De Paris, le 19 Juillet 1765.

Il paroît un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 24 Mai dernier, auquel sont jointes des Lettres-Patentes enrégistrées à la Chambre des Comptes, par lequel Sa Majesté ordonne que les arrérages des rentes à quatre pour cent créées par l'Edit du mois d'Avril 1758, continueront d'être acquittés par les Payeurs des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris.

La Cour des Monnoies de cette Ville a rendu deux Arrêts datés, l'un du 22 Mai & l'autre du 8 Juin derniers. Par le premier, il est défendu à tous les Officiers des Monnoies de son ressort de mettre à exécution aucuns Edits, Arrêts, Déclarations & Lettres-Patentes qu'ils n'aient été enrégistrés à la Cour. Le second fixe le délai dans lequel les Essayeurs & les Communautés des Orfevres seront tenus de se pourvoir des poids de semelle.

Marie-Thérese d'Albert d'Ally, veuve de Louis de Rougé, Marquis de Plessis-Bellière, Colonel du Régiment de Vexin, est morte le 11 de ce mois à Livry, dans la cinquante-sixieme année de son âge.

Carle Vanloo, premier Peintre du Roi, Chevalier de son Ordre, Directeur & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & Directeur de l'Ecole Royale des Eleves protégés par le Roi, est mort en cette Ville le 15, âgé de soixante-trois ans. Son nom & ses ouvrages font honneur à l'Ecole Françoise.

Cours des Effets Commerçables du 17 Juillet.

ACTIONS des Indes remplies de 400 l. . . .	1335 liv.
Billets d'Emprunt . . .	444
Actions des Fermes . .	1005
Annuités	444
Coupons	89 $\frac{1}{2}$.
4e Loterie Royale Epoq. 6e. à 11e. 12e. 13e. .	17. 22 $\frac{1}{2}$. 27
Duplicata 5e.	16 p. $\frac{5}{8}$. p.
Amortissemens	8 $\frac{1}{4}$.
Deux sols pour livre . .	8 $\frac{1}{4}$.
50 millions	14 $\frac{1}{2}$. 15. 14 $\frac{3}{4}$. p. $\frac{5}{8}$. p.
Canada	32 $\frac{1}{2}$. 35.

Les autres Effets sans prix fixe.

Nouveaux Trophées ou Cartouches représentant les Arts & les Sciences, composés avec les Attributs qui les caractérisent. Par Marillier. A Paris, chez Mondhare, rue Saint-Jacques, à l'Hôtel Saumur. Treize Planches, y compris le Frontispice.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France.

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 22 JUILLET 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 29 Juin 1765.

SA MAJESTÉ, voulant entrer dans les détails de tout ce qui concerne les affaires de ce Royaume, a visité Elle même les Archives & s'est fait rendre compte de tout ce qui y appartient, ainsi que de l'ordre qui y est observé.

Ces jours derniers, le Comte Rzewski, Grand Commissaire de Guerre de la Couronne, est arrivé ici de Petersbourg où il a résidé pendant quelque temps en qualité d'Ambassadeur du Roi & de la République. En passant par Mittau, ce Ministre a remis, de la part de l'Impératrice de Russie, les Marques de l'Ordre de Sainte Anne au Général de Vietinghof, Chambellan du Roi.

Le sieur Benoît, Résident de Prusse, présenta il y a quelques jours au Grand Chancelier un Mémoire adressé à la République & contenant trois Articles relatifs à la suppression de la Douane établie près de Marienwerder. Il a été décidé qu'on délibéreroit sur ce Mémoire en présence du Prince Primat : cependant on n'a point encore tenu de conférence sur cet objet, quoique le Primat soit de retour depuis avant-hier.

Les incendiaires se multiplient de jour en jour & ont mis de nouveau le feu en différens endroits de cette Ville. On en a arrêté & emprisonné quatre ; ce qui n'a pas empêché quelques-uns de ces scélérats d'oser mettre le feu au Théâtre de la Comédie pendant que Sa Majesté assistoit à la représentation d'une Piece. Heureusement les secours ont été si prompts qu'ils ont arrêté le progrès des flammes.

De Coppenhague, le 6 Juillet 1765.

Sa Majesté a annoncé par un Rescrit, daté du 13 Mai & adressé au sieur de Cicignon, Conseiller Privé & Grand Bailli de Bergen, qu'Elle avoit nommé une Commission pour prendre connoissance des circonstances de l'émeute excitée dans cette Ville, le 18 Avril dernier & les jours suivans, par une partie des habitans des Cantons du Sud de ce Grand Bailliage.

L'entrée des fromens & seigles étrangers vient d'être permise ici jusqu'au mois d'Octobre, moyennant le payement des droits de Douane.

On célébra, le 3 de ce mois, au Château de Friedensbourg, l'anniversaire de la naissance de la Princesse Royale Sophie-Magdeleine qui est entrée dans sa vingtieme année.

De Vienne, le 10 Juillet 1765.

Suivant les nouvelles qu'on a reçues de la Cour, Leurs Majestés Impériales & Royale ont dû partir hier de Gratz pour Leuben en Styrie. Le Prince de Colloredo est parti hier au matin pour Inspruck, & l'Ambassadeur de France a pris le soir la même route.

Le Comte de Wurmbrand, revenu ici de Coppenhague où il résidoit en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale, partira avec la même qualité pour Dresde, dès qu'on aura reçu avis que le Comte de Vitzthum, Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de Saxe auprès de notre Cour, se sera mis en chemin pour se rendre ici. Le Comte de Wurmbrand sera remplacé à Coppenhague par le Comte de Neuperg, fils du Feld-Maréchal de ce nom.

Leurs Majestés Impériales & Royale ont désigné le jeune Comte d'Erdodi pour aller

porter à la Cour de Madrid, immédiatement après le mariage de l'Archiduc avec l'Infante d'Espagne, la nouvelle de cette cérémonie.

On mande de Presbourg que le corps du feu Primat de Hongrie a été transporté de cette Ville à Gran où il restera exposé dans l'Eglise Métropolitaine jusqu'au jour de ses obseques qui se feront le 25 du mois prochain.

Suivant des lettres de Constantinople, le sieur Dedel, Ambassadeur des Etats Généraux auprès du Grand Seigneur, est arrivé heureusement le 10 du mois dernier à Nizza avec toute sa suite.

De Berlin, le 9 Juillet 1765.

Avant-hier, on publia au Prône dans les Eglises de cette Ville le prochain mariage du Prince de Prusse avec la Princesse de Brunswick. Sa Majesté a réglé les fêtes qui seront données, à l'occasion de ce mariage, depuis le 14 de ce mois jusqu'au 21 inclusivement.

Le Comte de Reuss, Grand Maréchal de la Cour, le Comte Henckel de Donnesmarck, Grand Echanson, le Baron de Polnitz, premier Gentilhomme de la Chambre, ainsi que le Comte de Carnitz & le sieur de Bredow, Chambellans, partirent, le 5, pour Magdebourg afin d'y recevoir, au nom du Roi, la Princesse de Brunswick.

On vient de publier l'Edit du Roi concernant la nouvelle Compagnie que Sa Majesté a établie pour le commerce du Levant. Le Comte de Reuss, Ministre d'Etat & Grand Maréchal de la Cour, en a été nommé Président, & le Négociant Jean-Julien Janssen premier Directeur. Sa Majesté a déclaré qu'Elle placeroit dans la Banque un capital de six milions d'écus de son trésor pour le faire circuler dans les Départemens de l'Escompte & du Lombard.

Le Comte de Rechteren, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux auprès de l'Impératrice de Russie, arriva ici le 1er de ce mois : il a été présenté à la Reine, ainsi qu'à la Princesse Douairiere de Prusse & à la Princesse épouse du Prince Henry, par le sieur Verelst, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Hautes Puissances auprès de cette Cour.

Le sieur Coninx, ci-devant Président du College de Justice en Gueldre, vient d'être nommé Chancellier & Stadthouder des Fiefs de Gueldre, à la place du feu sieur Freneau dont le fils a été nommé en même temps Conseiller au même College. Sa Majesté a aussi nommé pour son Adjudant Général le Général-Major Freitag.

De Cologne, le 8 Juillet 1765.

Aujourd'hui, les sieurs François-Joseph de Herrestorff & François-Gaspard Baron de Wymar de Pesch, Bourguemaîtres-Régens de cette Ville, ont achevé leur année de Régence. En conséquence, le Corps du Magistrat a élu à leur place les sieurs Jean-Gaspard Zum Putz & Marie-François de Groote qui ont été installés dans cette dignité avec les cérémonies accoutumées.

De Cadix, le 25 Juin 1765.

Les trois Navires marchands *le Saint-François*, de la Compagnie de Carraque, *le Diamant & le Saint-Etienne*, de la Compagnie de Barcelone, appareillerent de cette Baye le 20 de ce mois, le premier pour Guayra, le second pour Cartagene des Indes & le troisieme pour Saint-Domingue : ils seront escortés jusqu'à une certaine hauteur par le Vaisseau de guerre *le Terrible*.

Ce matin, le Paquebot de guerre Anglois *le Vautour*, commandé par le sieur Robinson, est parti pour Gênes après avoir embarqué ici plus de quatre cents mille piastres dont environ la moitié forme une partie du reste de la dot de l'Infante Archiduchesse.

Un Navire Anglois, parti de la Havane au commencement du mois de Mai, est arrivé dernierement à Gibraltar & a rapporté que les Vaisseaux Espagnols de registre *le Saint-François d'Assise & la Portobelena* avoient relâché à la Havane, retournant l'un & l'autre de Cartagene des Indes à Cadix : le premier est chargé de deux cents mille piastres, & le second de trois cents cinquante-cinq mille. On est informé par le même Navire que les Vaisseaux commandés par le Marquis de Cassinas ne sont pas encore arrivés de la Vera-Cruz à la Havane.

De Naples, le 29 Juin 1765.

Les deux Chebecs qui croisoient dans les parages de la Toscane ont été assaillis d'un violent coup de vent qui les a séparés : l'un d'eux s'est réfugié dans ce Port le 24 de ce mois, & l'on n'a encore aucune nouvelle de l'autre.

De Rome, le 3 Juillet 1765.

Le 28 du mois dernier, le Souverain Pontife célébra la Messe dans l'Eglise de Saint Philippe de Neri. Sa Sainteté se rendit ensuite au Palais du Vatican & l'après-midi à la Basilique de Saint Pierre où Elle assista avec le Sacré College aux premieres Vêpres de la

Fête de cet Apôtre. Après l'Office, le Connétable Colonne, Ambassadeur Extraordinaire du Roi des Deux-Siciles, vint, en grand cortege, présenter, selon l'usage, la haquenée au Saint Pere. On tira le soir des feux d'artifice au Château Saint-Ange & à la Place Farnese. Le lendemain, Sa Sainteté célébra au Maître-Autel de la Basilique de Saint Pierre, avec toute la pompe Pontificale, la Grand'Messe à laquelle assisterent vingt-deux Cardinaux & les différens Ordres de la Prélature Romaine. Il y eut encore ce soir-là des feux d'artifice au Château Saint-Ange & à la Place Farnese.

Don Abondio Rezzonico, troisieme neveu du Pape, vient d'être déclaré, par le Saint Pere, Sénateur de Rome à la place du feu Comte de Bielke.

De Florence, le 5 Juillet 1765.

Avant-hier, la Régence a reçu des lettres de l'Empereur par lesquelles elle a été informée que Leurs Majestés Impériales & Royale avoient nommé pour leurs Chambellans sept Gentilshommes de cette Ville, sçavoir, le Baron de Riccasoli, les Marquis Niccolini, Capponi, Rinuccini & Tempi, le Comte Pellegrini & le Chevalier Martelli.

Ces jours derniers, le Connétable Colonne, la Princesse Altieri, les deux Princes Borghese ses freres, le Prince Grillo & plusieurs autres personnes de distinction arriverent de Rome en cette Ville d'où ils vont à Gênes pour y faire leur cour aux deux Princesses qu'on y attend incessamment.

De Gênes, le 8 Juillet 1765.

Il est encore arrivé ici, dans le courant de cette semaine, quelques personnes de distinction chargées, de la part de la Cour de Vienne, de recevoir l'Infante Archiduchesse.

La Princesse Louise de Parme arriva en cette Ville le 3 de ce mois vers les sept heures du soir. Son Altesse Royale fut saluée par l'artillerie de la Place & par celle des Vaisseaux de guerre Anglois qui sont dans ce Port. Elle descendit au Palais du Duc Tursis que le Gouvernement avoit fait préparer, & fut complimentée à son arrivée, au nom de la République, par les personnes qui avoient été députées pour cet effet : le lendemain, cette Princesse, accompagnée de sa suite & d'un grand nombre d'autres personnes de distinction, prit le divertissement d'une promenade sur mer : on avoit préparé pour cet effet deux Galeres de la République magnifiquement ornées. Elle fit donner quatre cents piastres pour le rafraîchissement de la Chiourme de ces deux Galeres. Hier, Son Altesse Royale assista à la premiere représentation du grand Opéra & en parut très-satisfaite.

De Londres, le 16 Juillet 1765.

Hier, le Duc de Newcastle remercia le Roi pour la place de Garde du Sceau Privé que Sa Majesté lui a conférée & qu'avoit le Duc de Marlborough. Le Comte de Powis a donné sa démission de la place de Trésorier de la Maison du Roi.

Le sieur Charles, Agent des habitans de la Nouvelle-Yorck, a remis au Ministere, de la part de l'assemblée de cette Province, un Mémoire contenant des plaintes sur les nouveaux droits qu'on y a imposés, ainsi que dans les autres Colonies de l'Amérique. L'assemblée demande sur-tout qu'on accorde quelque modification dans la maniere de percevoir ces droits & qu'on en exempte certaines denrées & marchandises. Ces Provinces paroissent disposées à subvenir à l'entretien de dix mille hommes de troupes pour leur défense; mais elles désirent que les sommes nécessaires à l'entretien de ces troupes soient levées par une taxe sur les terres, proportionnée à la valeur & au produit annuel desdites terres.

Depuis quelque temps, il y a eu en différens endroits de ce Royaume plusieurs incendies qui ne paroissent pas l'effet du hasard seul. Une grande Hôtellerie & huit maisons ont été dernierement brûlées à Birmingham. Le feu a aussi consumé à Marybourg vingt-cinq maisons : un autre incendie, arrivé à Heytersbury dans le Comté de Wiltz, a réduit en cendres soixante-cinq maisons, indépendamment de l'Hôpital, de la Chapelle & de plusieurs étables, écuries & granges remplies de grains & de foin. Enfin, on en a essuyé un à Ottery-Sainte-Marie, au Comté de Devon, qui a consumé, le 18 du mois dernier, vingt-trois maisons.

On mande de Charles-Town, dans la Caroline Méridionale, que, suivant les lettres d'Augusta, les Creeks ont allégué pour motif de leur répugnance à entrer en conférence avec les Blancs la crainte de gagner quelques maladies par cette communication. Ils prétendent que ceux-ci leur ont apporté la petite vérole qui a fait depuis peu de temps de grands ravages parmi les Chicachas & les Chactaws; quelques Négocians, revenus du Pays des

Creeks, rapportent que cette maladie a emporté récemment trois cents Chicachas & quinze cents Chactaws.

Actions. Banque, 131. Indes, 157 $\frac{1}{4}$. Annuités à 3 & à 4 pour 100 consolidées, *sans prix fixe*.

D'Amsterdam, le 15 Juillet 1765.

Samedi dernier, le Prince & la Princesse de Nassau-Weilbourg arriverent ici & descendirent à l'Hôtel de Ville, vis-à-vis duquel la Garnison étoit rangée sous les armes & où ils furent reçus à la descente de leur carrosse par le Secrétaire Calkoen qui les conduisit jusqu'au haut de l'escalier de la Salle du Magistrat. Le Grand Officier & les Bourguemaîtres-Régens, après avoir eu l'honneur de complimenter Leurs Altesses Sérénissimes, les introduisirent dans la Salle : on leur y offrit des rafraîchissemens; après quoi elles visiterent les appartemens les plus remarquables de ce superbe édifice & passerent à la Chambre des Echevins où on leur servit un déjeûné splendide à l'issue duquel elles furent reconduites à leur carrosse par le Grand Officier & les Bourguemaîtres. Leurs Altesses Sérénissimes se promenerent dans les principaux quartiers de la Ville & examinerent le College de l'Amirauté: le Secrétaire Backer leur fit servir ensuite un repas magnifique à bord du Yacht de ce College. Tous les Vaisseaux qui étoient sur l'Y avoient arboré leurs Pavillons & étoient ornés de leurs banderolles.

Le sieur de Kempanaer & le Baron d'Alberda, Députés au Conseil d'Etat de la République de la part des Provinces de Frise & de Groningue, partiront après-demain de la Haye pour Mastricht; ils vont examiner, en qualité de Commissaires, l'état des fortifications & des magasins de cette Place.

De Compiegne, le 20 Juillet 1765.

Le Roi ayant voulu voir manœuvrer les Régimens de Cavalerie de *Royal*, *Royal-Etranger*, *Royal-Navarre* & *Bourgogne*, ces Régimens arriverent le 10 dans la Plaine de Royal-Lieu pour y camper. Monseigneur le Dauphin les a vu entrer dans leur Camp.

Le 13, le Roi & la Reine, accompagnés de la Famille Royale, se sont rendus au Camp. Les quatre Régimens, après avoir exécuté avec le plus grand succès les manœuvres prescrites par la derniere Ordonnance, sous les ordres du Marquis de Beuvron, Maréchal de Camp & Commissaire Général de la Cavalerie, ont défilé devant Sa Majesté qui a paru aussi satisfaite de la beauté de ces Régimens que de la précision avec laquelle ils ont exécuté les différentes évolutions. Le Régiment de *Condé*, Infanterie, s'est rendu, le même jour 13, au Camp de Venette; il a passé en revue le 16, devant Sa Majesté qui étoit accompagnée de la Famille Royale & a exécuté en sa présence le maniement des armes & les manœuvres prescrites par les Ordonnances. Ce Régiment, commandé par le Prince de Condé, a défilé devant le Roi qui a témoigné à ce Prince beaucoup de satisfaction sur la beauté de ce Corps & sur la maniere dont il est tenu & discipliné.

Le sieur le Noir, Lieutenant-Criminel au Châtelet, vient d'obtenir une charge de Maître des Requêtes : Sa Majesté a nommé pour le remplacer le sieur Dulys, Conseiller au Châtelet.

De Paris, le 22 Juillet 1765.

Le Dimanche, 14 de ce mois, le feu prit, à une heure après-midi, au Bourg de Bolbec au Pays de Caux, dans la maison d'un Boucher. L'incendie fit de si grands progrès qu'en trois heures de temps tout le Bourg fut embrasé. De cinq cents maisons qui composoient ce Bourg, qui étoit très-florissant avant ce désastre, quatre cents ont été réduites en cendres, ainsi que l'Eglise qui étoit extrêmement riche, & il n'en reste pas dix qui n'aient été endommagées. Un vieillard, & sa fille qui étoit allée le secourir, ont péri dans les flammes, & plus de trois mille personnes sont réduites à la derniere misere par la perte de leurs maisons & de leurs effets : la quantité des marchandises brûlées est immense.

Cours des Effets Commerçables du 20 Juillet.

ACTIONS des Indes remplies de 400 l. . . .	1342 liv. 10. 1345
Promesses au denier 20 .	12 $\frac{1}{2}$.
Idem à 4 pour cent . . .	37 $\frac{1}{2}$.
Actions des Fermes . .	1005. 1002 $\frac{1}{2}$. 1005
Annuités	444. 445
Coupons	89 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Lot. Royale 6e. 11e. 12e. t.	16. $\frac{1}{2}$. 22
Amortissemens	8
Deux sols pour livre . .	8
50 millions	14 $\frac{1}{2}$. 14 $\frac{3}{4}$. 15 $\frac{3}{4}$.
Canada	33 & 34

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 22 Juillet 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 26 JUILLET 1765.

De Constantinople, le 15 Juin 1765.

LA peste continue de faire ici de très-grands ravages. Le Mectoupgy Effendi est mort de cette maladie contagieuse. Sa place a été donnée à Abdulrasac Effendi qui exerçoit la charge de Reis Effendi à la paix de Belgrade.

De Petersbourg, le 28 Juin 1765.

Le 17, l'Impératrice partit dans un Yacht pour Cronstadt où Elle s'embarqua sur sa Flotte qui l'attendoit & qui mit sur le champ à la voile : le lendemain, à cinq heures du matin, la Flotte, se trouvant hors du Golfe, fit différentes évolutions devant le Vaisseau de Sa Majesté Impériale. Après-midi, elle canonna un Fort qui avoit été construit sur une petite Isle & les Galiotes le bombarderent en même temps. A dix heures du soir, l'Impératrice quitta la Flotte & revint à Petersbourg.

La division de Finlande, commandée par le Général Panin, traversa cette Ville le 24 : elle étoit composée d'un Régiment de Houssards, d'un de Carabiniers & de cinq d'Infanterie, ainsi que de deux bataillons de Chasseurs. Sa Majesté Impériale & le Grand Duc s'étoient rendus à l'ancien Palais d'hiver pour les voir défiler. Le lendemain, le Régiment des Gardes à cheval, commandé par le Comte Orloff, & les trois Régimens des Gardes à pied de Preobragenski, de Somonowski & d'Ismaelowski, défilerent également devant l'Impératrice & le Grand Duc par le chemin de Catherine-Hoff. Ces troupes se réunirent avec les autres colonnes de l'armée qui se remit en marche & entra le même jour dans le Camp qui avoit été tracé.

De Berlin, le 9 Juillet 1765.

Le Roi a nommé pour Grande-Maîtresse de la Maison de la future Princesse de Prusse la Baronne Douairiere de Morian & pour ses Dames de Cour les Freles de Wackenitz & de Strauz. Sa Majesté a nommé en même temps pour son Résident à Dantzick le sieur Jean-André Junk à la place du feu sieur Reimers.

De Ratisbonne, le 13 Juillet 1765.

Le sieur Gordon, Ministre d'Angleterre auprès de la Diete, vient de recevoir ses lettres de rappel avec ses lettres de créance pour la place d'Envoyé Extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour de Danemarck.

La Chambre Impériale de Wetzlar a écrit à la Diete une lettre par laquelle elle lui donne avis de l'avancement du nouvel Hôtel qu'elle fait construire pour y tenir ses assemblées. Cet Hôtel est aussi destiné à la garde de ses Archives qui, quoique non encore complettes, sont déjà très-volumineuses & le deviennent tous les jours davantage. On n'a encore employé jusqu'à présent à la construction de ce bâtiment que le produit d'un mois Romain accordé pour cet objet en 1729 & qui n'ayant pas encore été payé par tous les Etats n'a procuré que vingt mille neuf cents trente-deux florins. La Chambre demande le payement du reste, & en outre l'octroi d'un ou de deux mois Romains pour achever cet édifice dont la construction intéresse l'honneur du Corps Germanique, & même la fortune d'un grand nombre de Citoyens, par l'importance dont il est de rassembler ses Archives dans un lieu sûr & spacieux.

Cette lettre, avec les pieces qui y sont jointes, a été dictée le 8 de ce mois.

De Munich, le 8 Juillet 1765.

Il paroît ici des Lettres-Patentes de l'Electeur en interprétation de certains Articles de la Loi Pragmatique que Son Altesse Electorale a fait publier le 13 Octobre dernier concernant les legs & donations faits ou à faire aux Couvens & Communautés Religieuses de ses Etats. Suivant ces Lettres-Patentes, l'Electeur ordonne que, lorsqu'il naîtra sur le vrai sens de la Loi quelque doute fondé, on lui exposera le cas, sur lequel on attendra sa propre décision; que les fondations qui surpasseront deux mille florins & qui auront été faites après la publication de la Loi Pragmatique seront de nulle valeur; que celles de ce genre qui auroient été créées avant ladite publication ne seront pas entierement abolies, mais cesseront à l'égard des Communautés, moyennant certaines restrictions; & qu'enfin si une Communauté Religieuse étoit en possession d'une semblable fondation avant la publication de la Loi Pragmatique, la somme fondée ne souffrira aucune altération. Son Altesse Electorale déclare d'ailleurs que si quelques Couvens ou Communautés Religieuses se trouvoient par des événemens imprévus dans la nécessité de ne pouvoir se maintenir par d'autres moyens que ceux qu'elle accorde en quelque sorte aux Etats Civils, elle consentiroit alors à leur assigner des sommes plus fortes par donations entre vifs, ou pour cause de mort; se réservant de faire connoître en pareil cas ses intentions & sa volonté.

De Brunswick, le 9 Juillet 1765.

Le Duc d'Yorck est parti d'ici avant-hier pour se rendre à Berlin par Magdebourg.

De Lisbonne, le 2 Juillet 1765.

Leurs Majestés & la Famille Royale se rendirent, le 24 du mois dernier, jour de la Saint Jean, à Quelus, maison de plaisance de l'Infant Dom Pierre qui leur donna une fête magnifique. On commença vers les trois heures après midi un combat de taureaux qui dura jusqu'au coucher du Soleil: on avoit construit sur une des faces de l'arène une loge pour le Roi & la Famille Royale, ainsi que pour les personnes de la suite de la Cour, & une autre sur une des autres faces pour les Ambassadeurs & Ministres Etrangers. Le combat fini, on rentra dans les appartemens du Château, qui étoient illuminés. Le Roi soupa seul; pendant le souper de Sa Majesté, on en servit un aux Ministres Etrangers & aux autres personnes qui avoient été invitées à cette fête: il y eut ensuite un concert exécuté par la Musique du Roi. La Reine & les Infantes jouerent successivement quelques morceaux de Musique sur le clavecin & chanterent plusieurs airs. La fête fut terminée par un feu d'artifice tiré dans le jardin en face de l'appartement & par le souper de la Reine, de l'Infant Dom Pierre & des Infantes. Leurs Majestés & la Famille Royale retournerent, la même nuit, au Palais de Belem. L'Infant Dom Pierre donna une seconde fête semblable à la premiere le 29 du même mois, jour de Saint Pierre.

De Madrid, le 9 Juillet 1765.

Le Roi a reçu plusieurs lettres de l'Infante Archiduchesse par lesquelles Sa Majesté est informée que cette Princesse continue de jouir dans son voyage de la meilleure santé: l'Escadre qui la transporte a eu les vents contraires depuis le 27 du mois dernier; de sorte que le 3 du courant elle étoit encore à la vue d'Alicante.

Ces jours derniers, les Eleves des Ecoles Pies de Lavapies s'assemblerent pour la seconde fois pendant deux jours consécutifs au College de Saint Thomas pour y être examinés publiquement sur le Latin & les premiers élémens de l'Histoire, de la Chronologie, de la Réthorique, de la Poésie, &c. Le Comte d'Aguilar, Gentilhomme de la Chambre du Prince des Asturies, assista à ces exercices, au nom de ce Prince, sous les auspices duquel ils se faisoient.

De Cadix, le 2 Juillet 1765.

Trois Chebecs de guerre, commandés par Don Antonio Barcelo & venant du Détroit, relâcherent dernierement à l'entrée de cette Baye où ils ne mouillerent que vingt-quatre heures; après quoi ils remirent à la voile pour retourner, dit-on, dans la Méditerranée.

Hier, la Frégate de guerre Françoise *la Terpsicore*, commandée par le sieur de Marchainville & faisant partie de l'Escadre du sieur du Chaffaut, mouilla aussi à l'entrée de cette Baye. On a reçu par cette Frégate, ainsi que par les dernieres lettres de Gibraltar, la confirmation de ce que nous avons déjà appris touchant le bombardement de Salé, que la grosse mer & le mauvais temps n'ont pas permis de continuer; mais elle ajoute que le 26 & le 27 le sieur du Chaf-

faut a bombardé Larrache avec tant de succès qu'il a presqu'entierement réduit en cendres cette Place, tant par l'effet des bombes que par le feu de son artillerie, & a détruit de fond en comble les fortifications défendues par dix-huit pieces de canon qui ont cessé de tirer dès le 26 à midi : cet Officier a fait mettre aussi le feu par les Chaloupes & les Canots de son Escadre à trois Corsaires Saletins qui étoient dans la riviere de Larrache & qui sont la Frégate *la Syrene*, de vingt-quatre canons, un petit Chebec armé depuis peu & le Corsaire de Raes Salah : les deux premiers ont été consumés par les flammes, & le troisieme, après avoir brûlé pendant une demi-heure, a été secouru par les Maures qui ont arrêté les progrès de l'incendie. Les François ont eu plusieurs personnes tuées ou blessées par la mousqueterie de trois ou quatre mille Maures qui faisoient feu sur eux de dessus le rivage. Le sieur du Chaffaut s'est emparé en même temps d'un Vaisseau Danois chargé pour le Roi de Maroc de plusieurs pieces de canon, de cinq cents quintaux de poudre, de quinze cents boulets, de plusieurs mâts & d'autres munitions de guerre ; après l'avoir amarriné, il l'a envoyé au premier Port de France sous l'escorte d'une de ses Frégates ; il en a laissé quelques-unes à l'entrée des différens Ports de Barbarie ; après quoi il est allé, avec le Vaisseau *l'Utile* qu'il commande, reconnoître l'état & les fortifications de l'Isle de Mogador. Comme il y a à bord des Bombardes quatre mortiers hors de service, il a renvoyé à Toulon ces Bombardes & la Barque *l'Hyrondelle* avec la Frégate *la Gracieuse* qui a sur son bord beaucoup de malades attaqués de la fievre.

De Turin, le 17 Juillet 1765.

Le Duc de Chablais est parti le 12 de ce mois, à quatre heures du matin, pour se rendre en cinq jours à Inspruck où la Cour Impériale doit arriver le 15.

Le Comte Pignatelli, Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Sicilienne auprès du Roi, est parti, le 13, pour Gênes où il a obtenu la permission d'aller faire sa cour aux deux Princesses. Avant-hier, le Comte de Kevenhuller, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale en cette Cour, est aussi parti pour Inspruck avec la Comtesse son épouse.

Sa Majesté a donné au Chevalier Guibert, ci-devant Gouverneur de Sassari, le Gouvernement de Ville-Franche ; le Chevalier de Costiole, ci-devant Gouverneur du Château de la Brunette, le remplace au Gouvernement de Sassari, & le Chevalier de Blonay, ci-devant commandant l'Escadre des Galeres, passe à celui de la Brunette. Sa Majesté a donné en même temps le Gouvernement de Chivas au Chevalier Caqueran qui est remplacé dans celui d'Algher par le sieur d'Estrade, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment de Nice ; le Marquis Maccarani, ci-devant Capitaine de la Galere *Patrone*, a été fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Nice.

Il est arrivé ce matin une Estafette, que le Comte de Nangis a expédiée au Roi, pour informer Sa Majesté que le 14 on avoit apperçu de Montalban à la hauteur du Cap Corse l'Escadre Espagnole qui transporte l'Infante Archiduchesse à Gênes.

De Londres, le 18 Juillet 1765.

Le Comte de Darmouth est nommé premier Lord du Commerce & des Plantations à la place du Comte de Hilsborough ; le Lord Edgecombe a eu la place de Trésorier de la Chambre du Roi, vacante par la démission du Comte Powis.

Hier au matin, le Roi a fait à Hyde Park la revue des 4e & 43e Régimens d'Infanterie commandés par le Colonel Brudenel & le Général Bennet. Sa Majesté étoit accompagnée du Duc de Glocester, du Prince Henry-Frédéric, des Ambassadeurs de France & d'Espagne, & de plusieurs Officiers Généraux.

L'Acte du Parlement, qui réunit l'Isle de Man à la Couronne, réserve au Duc d'Athol & à ses héritiers le droit de présenter des Sujets pour l'Evêché de l'Isle de Man ou pour ceux de Sador & de Man, & d'en percevoir le temporel pendant les vacances de Siege. Le même Acte leur réserve aussi tous autres droits de patronage & de bénéfices Ecclesiastiques dans cette Isle, ainsi que la Seigneurie du Sol avec tous les droits honorifiques & autres appartenant au Lord du Manoir, & enfin le service honorifique, lequel consiste à présenter, par forme de tribut, aux successeurs de Sa Majesté, les Rois & Reines d'Angleterre, deux faucons le jour de leur Couronnement.

Ces jours derniers, on a embarqué à Dublin pour l'Isle de Man, sur cinq bâtimens, deux compagnies de Dragons du Régiment commandé par le Colonel Hale & le Régi-

ment d'Infanterie de la Reine, dont le Général Montagu est Colonel.

Suivant une lettre écrite de l'Amérique le 5 Mars dernier, quelques-uns des principaux habitans de Bermudes ont formé entr'eux une Société pour l'encouragement des Manufactures & du commerce, sur le plan de la Société établie pour le même objet à Londres : on fait dans ces Isles deux récoltes par an, l'une au mois de Juillet & l'autre au mois de Décembre. Le principal commerce y consiste en oranges, en cochenille, en perles & ambre gris.

De Compiegne, le 24 Juillet 1765.

Un courier, dépêché de Turin le 18 au soir, a rapporté la triste nouvelle de la mort de Son Altesse Royale, l'Infant Don Philippe Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla. Ce Prince a été attaqué à Alexandrie de la petite vérole dont l'éruption s'étoit faite le 11 & dont il est mort le 18 à sept heures du matin. Leurs Majestés & la Famille Royale ont entendu aujourd'hui une Messe de *Requiem* pour ce Prince ; la Musique du Roi y a chanté un *De profundis ;* les Ambassadeurs & Ministres Etrangers ont assisté à cette cérémonie. Le même courier a rapporté que l'Escadre d'Espagne sur laquelle l'Infante Archiduchesse étoit embarquée a paru à la vue du Port de Gênes le 17 à deux heures après-midi, & qu'elle devoit entrer le soir même dans le Port.

Les Régimens d'Infanterie Allemande d'Alsace & d'Anhalt arriverent le 15 de ce mois au Camp de la Croix à deux lieux de cette Ville. Monseigneur le Dauphin les fit manœuvrer le 18 & témoigna aux deux Commandans sa satisfaction de la précision avec laquelle les différentes évolutions furent exécutées. Le lendemain, ces mêmes Régimens firent, l'un après l'autre, devant Leurs Majestés & la Famille Royale, le maniement des armes & différentes évolutions, ainsi que la plus grande partie des manœuvres prescrites par les Ordonnances. Le Baron de Wurmser, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre du Mérite, Inspecteur Général de l'Infanterie Allemande au service de Sa Majesté, commanda les manœuvres qui furent exécutées par le Régiment d'Alsace dont il est Colonel en second ; celles du Régiment d'Anhalt furent commandées par le Prince d'Anhalt-Coethen, Maréchal de Camp. Leurs Majestés parurent très-satisfaites de la composition de ces deux Régimens, ainsi que de l'ordre & de la précision avec lesquels tous les mouvemens furent exécutés.

Sa Majesté a accordé le grade de Lieutenant-Général au Prince d'Anhalt, & celui de Brigadier au Comte de Maillé-la-Tour-Landry, Colonel du Régiment de Condé & premier Gentilhomme du Prince de Condé.

Le sieur Brisson, Conseiller au Parlement, vient d'être nommé par Sa Majesté Président à la premiere Chambre des Enquêtes, à la place du feu sieur de Chavaudon.

Le sieur Fessard, Graveur Ordinaire du Cabinet du Roi, eut l'honneur de présenter, le 21, à Leurs Majestés & à la Famille Royale une nouvelle Edition des Fables choisies de la Fontaine, avec des gravures en taille-douce. L'Abbé la Cassagne présenta, ces jours derniers, à Monseigneur le Duc de Berry & à Madame Adelaïde *l'Alphabet Musical ou Gamme de la Musique mis en Dialogues*, dédié à ce Prince.

De Paris, le 26 Juillet 1765.

Il paroît des Lettres-Patentes du Roi, datées du 20 Juin dernier, par lesquelles Sa Majesté confirme, moyennant quelques changemens & modifications, l'établissement des Colleges d'Auxerre, de Blois, de Mauriac, d'Aurillac & de Billom.

Cours des Effets Commerçables du 24 Juillet.

ACTIONS des Indes remplies de 400 l. . . .	1335 liv. 1332 ½.
Promesse à 4 pour cent. .	37 p. % p.
Actions des Fermes . .	1002 ½. 1005
Annuités	448.
Coupons	89 ½.
Lot de la troisieme Lot. Royale 12ᵉ. 13ᵉ. tir. .	22. 26 ½. p. % p.
4ᵉ Lot. R. Ep. 9ᵉ. . . .	21 p. % p.
Deux sols pour livre . .	7 ½. 7 ¼.
50 millions	14 ½. 14 ¾. 15 p. % p.
Canada	34 ½. p. % p.
Colon. extraord. 1759. .	18 ½. p. % p.

Les autres Effets sans prix fixe.

Essais Historiques sur les Régimens d'Infanterie, Cavalerie & Dragons. Par M. de Roussel. A Paris, chez Guillyn, Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'Or. Ce premier Volume traite du Régiment de Picardie.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 26 Juillet 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 29 JUILLET 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 4 Juillet 1765.

CEs jours derniers, le Roi fit la revue des troupes de sa Maison: Sa Majesté ordonna qu'on en tirât trente jeunes Gentilshommes pour en former un Corps de Cadets Nobles dont le nombre sera porté à cent. Ils seront instruits dans les Langues, la Géométrie, la Géographie & les autres Sciences relatives à leur état. Cet établissement sera le premier fondement d'une Ecole Militaire qu'on désire depuis longtemps en Pologne & pour l'entretien de laquelle on juge que la République assignera les fonds nécessaires.

De Stockolm, le 5 Juillet 1765.

Hier, la Cour prit le deuil pour trois jours à l'occasion de la mort du Prince d'Anhalt-Bernbourg.

Le Colonel Rudbeck, Maréchal de la Diete, est toujours malade. Le Parti Patriotique a cru que ce motif ne devoit ni ne pouvoit suspendre l'activité des Etats, & que, suivant les loix, lorsque le Maréchal de la Diete est absent ou hors d'état de remplir ses fonctions, le premier Comte doit prendre sa place. En conséquence, comme le Comte de Lewenhaupt, second Comte du Royaume, est dans ce moment le premier à cette Diete, parce que personne ne représente pour la Maison de Brahé, le Parti Patriotique lui a envoyé, le 26 du mois dernier, trois Députés pour l'inviter à assembler les Orateurs des trois autres Ordres & à leur exposer la nécessité de suivre les affaires & d'indiquer un *Plenum*. Le Comte de Lewenhaupt s'est porté avec zele à cette démarche; mais le Parti contraire en a détourné l'effet en représentant que les affaires n'avoient rien d'assez instant pour qu'il ne fût pas possible de différer les *Plena* & d'attendre le parfait rétablissement de la santé du Maréchal de la Diete, qui, à ce qu'on espere, sera en état de se transporter à la Chambre des Nobles dans le courant de la semaine prochaine.

De Berlin, le 16 Juillet 1765.

Le Duc & la Duchesse de Brunswick-Wolfenbuttel, la Princesse Elisabeth, aujourd'hui épouse du Prince de Prusse, le Prince & la Princesse Auguste de Brunswick, arriverent le 10 de ce mois à Potsdam & furent reçus au bas de l'escalier par le Roi & les deux Princes de Prusse. Le même jour, il y eut au Palais un bal magnifique qui fut ouvert par le Prince de Prusse & la Princesse Elisabeth, & suivi d'un beau feu d'artifice après lequel on servit un souper splendide.

Avant-hier, le Prince Frédéric-Guillaume de Prusse & la Princesse Elisabeth-Christine-Ulrique de Brunswick reçurent dans le Château de Charlottembourg la bénédiction nuptiale vers les huit heures du soir. Après cette cérémonie, qui se fit avec beaucoup d'éclat, on servit quatre tables; la premiere pour le Roi, la Famille Royale & les Princes Etrangers; la seconde pour les Ministres d'Etat & les Ambassadeurs & Ministres Etrangers; la troisieme pour les différentes personnes de la Cour, & la quatrieme pour les Généraux & Officiers de l'Etat-Major. A onze heures, les nouveaux époux ouvrirent un bal & le Roi y dansa. Hier, ils reçurent les complimens de la Cour sur leur mariage. Le Duc d'Yorck,

qui est arrivé ici depuis quelques jours, s'est trouvé à ces fêtes.

D'Anhalt-Bernbourg, le 6 Juillet 1765.

L'Impératrice de Russie a envoyé au Prince notre Souverain, qui est de la même Maison que Sa Majesté Impériale, les Marques de l'Ordre de Saint André.

De Stutgard, le 12 Juillet 1765.

Le Comte de Schulembourg, Ministre de Prusse, est allé aux eaux d'Embs, & le Baron d'Eyben, Ministre de Danemarck, se propose d'aller à celles de Deinach.

De Manheim, le 14 Juillet 1765.

Le Comte de Cruquenbourg, à qui l'Electeur a accordé un congé, se rendit, le 4 de ce mois, à Schwetzingen où Leurs Altesses Electorales lui ont fait un accueil plein de bonté. Le Comte de Perghen y est arrivé le 11 & en est parti aujourd'hui pour Insprück : il compte être de retour dans quinze jours.

De Cadix, le 2 Juillet 1765.

Les dernieres lettres de Gibraltar varient encore sur les deux Bâtimens pris par le Corsaire Raes Salah : on prétend qu'ils sont tous deux François ; que l'un, qui se nomme *l'Union*, Capitaine Duchesne Goet, & qu'on croit être de Morlaix, alloit de Faro à Bilbao avec une cargaison de sel & d'huile ; & que l'autre, qui est une Goelette nommée *la Prévoyance*, Capitaine Joseph-Antoine Fabre, de Marseille, retournoit dans ce dernier Port venant de la Martinique avec un chargement de sucre, de caffé & de cuirs.

De Naples, le 6 Juillet 1765.

Le Roi est entré Lundi dernier pour la premiere fois au Conseil de Régence. Sa Majesté y assistera désormais les jours destinés au Département des Affaires Etrangeres, à celui de la Guerre & à celui des Affaires de sa Maison. Le Roi d'Espagne a désiré que ce jeune Prince commençât à s'instruire dans l'art de gouverner. Le même jour, on fit l'ouverture de la Foire qui se tient chaque année pendant cette saison devant le Palais de Sa Majesté : elle durera jusqu'à la fin de ce mois.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Chietti, Capitale de l'Abruzze, le 1er Juillet 1765.*

Le 22 du mois dernier, vers les deux heures après-minuit, il commença à pleuvoir dans cette Ville & aux environs, & la pluie devint par degré très-abondante. Le lendemain, à dix heures du matin, elle augmenta extraordinairement & se soutint au même point jusqu'à dix heures du soir. Le même jour, on ressentit quelques secousses de tremblement de terre à *Rocca Montepiano*, Village situé sur la pente de la Montagne appellée *Maietta* au-dessous d'un rocher énorme. On s'apperçut que le sol étoit entr'ouvert en plusieurs endroits ; cependant les habitans ne prirent point d'allarme. Le 24, vers les dix heures, le rocher se détacha tout-à-coup, sa chûte donna passage à un torrent impétueux, & dans l'instant le Village fut écrasé & inondé, & les eaux couvrirent la campagne jusqu'à trois milles de circuit. De huit cents personnes qui habitoient cet endroit, à peine vingt ont-elles pu se sauver. Le Tribunal de cette Ville n'eut pas plutôt été informé de ce désastre qu'il envoya des Officiers de Justice avec des Soldats & des Paysans pour tâcher de secourir les malheureux habitans de ce Village ; mais cette précaution fut absolument inutile : on ne découvrit que des cadavres portés par les eaux ou engagés dans la fange & la plupart mutilés : la putréfaction s'y étoit déjà mise & ils répandoient une odeur si infecte qu'on a lieu de craindre que l'air n'en ait été corrompu. Une riviere qui est à deux milles de cet endroit est arrêtée dans son cours par les vignes, les arbres & les terres que le torrent y a entraînés. Ses eaux sont devenues vertes & infectes, & il est très-essentiel pour la salubrité de l'air de détruire promptement l'obstacle qui les retient.

D'Alexandrie, le 19 Juillet 1765.

Le Duc & la Duchesse de Savoie partirent hier à deux heures pour aller coucher à Asti. Ils se rendront aujourd'hui à Turin.

Ce matin, on a fait l'ouverture du corps de l'Infant, &, après l'avoir embaumé, on l'a mis dans un cercueil. Les entrailles ont été portées à onze heures au Dôme où elles ont été inhumées après un Service solemnel. Toute l'Infanterie de la Garnison étoit sous les armes autour de la Place. Le Chapitre est venu recevoir les entrailles à la porte de l'Eglise dans laquelle on avoit élevé un grand catafalque. L'Evêque a assisté à la cérémonie, &, après la Messe, il a récité les Prieres ordinaires autour du catafalque. Pendant cette cérémonie, les troupes ont fait une triple décharge de mousqueterie, & on a tiré le canon des remparts.

Demain le corps de Son Alteſſe Royale partira pour Parme, & ſera eſcorté par un détachement des Gardes du Corps du Roi de Sardaigne, commandé par un Exempt; ce détachement ira juſqu'aux frontieres des Etats de Sa Majeſté Sarde où il ſera relevé par un pareil détachement des Gardes de l'Infant.

De Gênes, le 21 Juillet 1765.

La Flotte Eſpagnole ſur laquelle étoit embarquée l'Infante Archiducheſſe parut à la hauteur de cette Ville le 17 de ce mois à cinq heures du matin, & entra dans le Port à trois heures après-midi. Le Chef d'Eſcadre Harriſon, commandant deux Vaiſſeaux Anglois qui ſont dans ce même Port, ſalua de vingt & un coups de canon cette Princeſſe, & à peine le Vaiſſeau Amiral fut-il entré que la Ville fit un ſalut de cent un coups de canon, que l'Eſcadre ne rendit point, parce que ce ſalut étoit pour Son Alteſſe Royale. Le Maître des Cérémonies de la République ſe rendit ſur le champ à bord de l'Amiral pour demander les ordres de l'Infante, relativement à ſon entrée dans la Ville, mais elle fit répondre qu'elle paſſeroit la nuit ſur mer, & qu'elle ne mettroit pied à terre que le lendemain dans la matinée, parce qu'il falloit attendre que ſes équipages & ceux des Dames de ſa Cour fuſſent déballés.

Le lendemain, l'Infante Archiducheſſe deſcendit avec ſa ſuite dans la Chaloupe du Vaiſſeau Amiral dans laquelle elle arriva au Pont Royal, eſcortée des autres Chaloupes des Vaiſſeaux de l'Eſcadre. Lorſque cette Princeſſe fut à une certaine diſtance du Vaiſſeau où elle étoit embarquée, l'Eſcadre fit une décharge de toute ſon artillerie; la Ville ſalua, pour la ſeconde fois, Son Alteſſe Royale de cent un coups de canon & ſalua enſuite l'Eſcadre de vingt & un coups qui lui furent rendus coup pour coup.

L'Infante Archiducheſſe, étant deſcendue à terre, ſe rendit, ſuivie de toute la Cour Eſpagnole, au Palais Turſis où étoit logée la Princeſſe Louiſe de Parme qui vint la recevoir dans la Salle des Gardes, ſuivie elle-même de toute la Cour de Parme. Les deux Princeſſes s'embraſſerent avec beaucoup de cordialité; elles entrerent enſuite dans l'appartement, ſe tenant par la main, & ſe préſenterent mutuellement les Dames & les principales perſonnes de leur ſuite. Après environ un quart d'heure, elles ſe retirerent en particulier. L'Infante Archiducheſſe, qui n'étoit que coëffée, s'habilla & fut prête vers les onze heures. Alors, les deux Ambaſſadrices de France & d'Eſpagne lui furent préſentées à ce qu'on appelle le *Toccador*, qui eſt l'inſtant qui ſuit immédiatement la toilette. C'eſt une diſtinction dont les Ambaſſadrices & les Dames du Palais jouiſſent en Eſpagne, excluſivement à toute autre Dame.

L'Infante Archiducheſſe ſe mit enſuite en marche, ſuivie de toute la Cour Eſpagnole, pour ſe rendre au Palais Doria, préparé pour la conſigner au Commiſſaire de la Cour de Vienne nommé à cet effet. La Salle deſtinée à la cérémonie étoit ſpacieuſe & très-ornée, & ſe trouvoit placée entre deux appartemens fort vaſtes qui y aboutiſſoient par deux entrées différentes. Toute la Cour d'Eſpagne occupoit un des appartemens, & la Cour Impériale l'autre. Une table, couverte d'un tapis de velours cramoiſi galonné d'or, ſéparoit la Salle en deux parties égales. L'Infante Archiducheſſe entra d'un côté, ſuivie de toute la Cour Eſpagnole, & dans le même inſtant le Comte de Roſemberg, Ambaſſadeur de Leurs Majeſtés Impériales & Royale auprès de Sa Majeſté Catholique, & nommé Commiſſaire Impérial pour cette fonction, parut de l'autre côté, ſuivi de tout le cortege de Vienne.

Lorſque tout le monde fut placé, le Secrétaire de la Cour d'Eſpagne lut à haute voix les Actes néceſſaires; le Secrétaire Impérial en fit de même, enſuite le Duc de San-Iſtevan, Grand-Maître de la Maiſon de l'Infante Archiducheſſe, placé à côté d'elle à ſa gauche, fit un Diſcours au Comte de Roſemberg, qui lui répondit; après quoi le Duc de San-Iſtevan préſenta la main à l'Infante Archiducheſſe: elle tourna autour de la table qui ſéparoit les deux Cours. Le Comte de Roſemberg s'avança à la hauteur de la moitié de la table; alors le Duc de San-Iſtevan lui céda la main de la Princeſſe qui paſſa ſans s'arrêter du côté de la Cour de Vienne. Dans ce moment, les Dames, les Grands Officiers & tous les Cavaliers de la Cour d'Eſpagne prirent congé de l'Infante Archiducheſſe, lui baiſerent la main & ſe retirerent. Les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne auprès du Roi de Sardaigne, qui ſe trouvoient à Gênes & qui avoient été admis à faire leur cour à cette Princeſſe à bord de ſon Vaiſſeau, lui furent de nouveau préſentés.

Dès que cette cérémonie fut finie, l'Infante Archiducheſſe fut conduite au Palais Spinola, deſtiné pour la recevoir. Elle s'y repoſa juſqu'à midi, & en ſortit enſuite pour aller dîner avec la future Princeſſe des Aſturies. Après le repas, elle retourna à ſon Palais pour recevoir les Dames & les Cavaliers députés de la part du Gouvernement & à qui elle avoit fixé l'heure de leur viſite : le ſoir elle aſſiſta avec la Princeſſe Louiſe à une repréſentation du grand Opéra.

La République ſe diſpoſoit à continuer le lendemain les fêtes qu'on avoit préparées pour le ſéjour de ces Princeſſes à Gênes; mais la fatale nouvelle de la mort de Son Alteſſe Royale l'Infant Don Philippe Duc de Parme & de Plaiſance, fit ceſſer toute ſorte d'amuſemens.

On croit que l'Infante Archiducheſſe partira avec ſa ſuite le 23 ou le 24 de ce mois pour ſe rendre à Inſpruck; & on ajoute que la future Princeſſe des Aſturies s'embarquera dans le courant de cette ſemaine ſur l'Eſcadre qui doit la conduire en Eſpagne.

De Nice, le 10 Juillet 1765.

Le Roi, qui avoit ſubſtitué deux Frégates à ſes Galeres, a fait un changement conſidérable dans ſa Marine : de tous les Officiers qui la compoſoient il ne reſte que le Chevalier Balbiani qui en a le commandement : les autres Officiers ont été placés dans divers Régimens d'Infanterie chacun ſelon ſon grade. On croit qu'ils ſeront remplacés par des Officiers Anglois & que l'on formera un Corps de Gardes-Marine.

Les deux Galeres Françoiſes, deſtinées à protéger la Foire de Beaucaire & à éloigner les Barbareſques des côtes de Provence, ſont depuis deux jours à Antibes.

De Londres, le 18 Juillet 1765.

On mande de Boſton en Amérique que les principaux habitans de cette Ville, voulant encourager la Manufacture de laine qu'ils ont établie, ont pris la réſolution de ne point tuer de brebis dans leurs terres pendant quelques années afin d'en multiplier l'eſpece. Il y a dans les chantiers de la Ville quatorze Bâtimens de deux à trois cents tonneaux, conſtruits pour être vendus à l'étranger & qu'on eſt ſur le point de lancer à l'eau. On conſtruit auſſi quelques gros Navires ſur la riviere des Poutres dans la Colonie de Maryland. Les habitans de ce Continent ont fait la pêche de la baleine avec le plus grand ſuccès.

Suivant une lettre de la Virginie, il exiſte à Peterſborough, dans le Comté de Cheſterfield, un vieillard, nommé Thomas Vance, âgé de cent vingt-cinq ans, qui n'a d'autre marque d'infirmité que la perte de la vue. On ajoute que le nommé Edglebert Hoff, natif de Norwege, eſt mort des ſuites d'une chûte à Fishkins dans le Dutcheſs-County, le 12 Mars dernier, âgé de cent vingt-huit ans : il s'étoit marié en Amérique à ſoixante-dix & avoit eu douze enfans depuis.

De Compiegne, le 27 Juillet 1765.

Le Comte de Stainville, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Colonel des Grenadiers de France, préſenta, le 25 de ce mois, à Sa Majeſté & à la Famille Royale les Officiers de ce Corps, lequel arrive de Soiſſons où il a ſéjourné pluſieurs jours, ainſi que les quatre Régimens de Cavalerie qui ont campé ces jours derniers près de Compiegne & les quatre Régimens de Dragons qui y ſont actuellement.

Dom Spirley, Abbé de Saint Hubert des Ardennes, eut, le même jour, une audience particuliere du Roi après laquelle il eut l'honneur d'offrir à Sa Majeſté un préſent de chiens de chaſſe & de faucons. Ce préſent, qu'il eſt dans l'uſage de faire à Sa Majeſté, fut reçu par le Comte d'Antragues, Maréchal de Camp & Grand Fauconnier de France en ſurvivance du Duc de la Valliere. Dom Spirley fut conduit à l'audience du Roi, ainſi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale par le ſieur la Live de la Briche, Introducteur des Ambaſſadeurs.

De Paris, le 29 Juillet 1765.

Le cinquante-cinquieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'eſt fait le 24 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres eſt échu au numéro 47122; celui de vingt mille livres au numéro 53628, & les deux de dix mille livres aux numéros 46188 & 59332.

Antoinette le Gouz-Maillard, veuve de Louis le Bouthillier de Chavigny, Marquis de Pons-ſur-Seine, eſt morte ici le 20 de ce mois, dans la ſoixante-dix-neuvieme année de ſon âge.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 29 Juillet 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 2 AOUST 1765.

De Petersbourg, le 28 Juin 1765.

DIMANCHE dernier, le Grand Duc chargea le Colonel Poroschin de remettre à l'Académie des Sciences un Ecrit en Langue Russe, accompagné du Billet suivant signé de la main de Son Altesse Impériale.

« Messieurs,

» La protection que vous accorde l'Impératrice, ma gracieuse mere, excite & redouble mon attachement & mon amour pour votre illustre Corps & le desir que j'ai d'être aggrégé au nombre de ses Membres. Recevez donc le premier essai de mes études comme une marque de la satisfaction particuliere que je ressens des soins que vous vous donnez pour l'utilité publique, & comme un gage assuré de l'envie que j'ai de contribuer en tout temps au lustre & aux progrès de votre établissement.

» *Signé*, PAUL-PETROWITZ. »

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie le 4 Juillet 1765.*

Sa Majesté entendit, le 28 du mois dernier, la Messe dans la Chapelle de la Cour ; &, après l'Office Divin, Elle revêtit des Marques de l'Ordre de Saint Stanislas le Primat, le Comte Rzewski, Commissaire de Guerre de la Couronne, & le Comte Zamoyski, Starostе de Lublin. Cette réception s'est faite avec les mêmes cérémonies qui furent observées dans la premiere, avec cette différence que le Primat n'a pas été obligé de se mettre à genoux. Ce Prince retournera incessamment à Skierniewitz d'où il ne tardera pas à revenir ici pour assister à un Conseil du Sénat.

La Commission du Trésor Royal a fait partir pour quelques Palatinats de la Prusse Royale différentes personnes chargées d'y percevoir les droits imposés sur les chevaux qu'on vend aux Foires ordinaires ; cette taxe est de huit florins de Pologne, dont une moitié est payée par le vendeur & l'autre par l'acheteur.

Le Comte de Czembeck, Palatin de Livonie, est mort dans ce Palatinat le 25 du mois dernier. La charge d'Echanson de la Couronne, dont il étoit pourvu, a été donnée par Sa Majesté au Comte Dziedușzycki, Chambellan Provincial de Halicz.

De Dantzick, le 10 Juillet 1765.

Il est tombé depuis quelques jours des pluies douces qui ont fait beaucoup de bien à nos campagnes ; mais les bleds d'hiver se ressentiront de la longue sécheresse qui a précédé ces pluies, & l'on n'espere pour cette année qu'un tiers de la récolte ordinaire des seigles, des fromens & des orges, dont le prix augmente de jour en jour sans que leur exportation dans les Pays étrangers en soit rallentie : on a chargé de cette denrée cent cinquante-trois Navires dans le courant du mois dernier.

La suspension de la Douane établie à Marienwerder a déterminé le transport des denrées de toute espece que la Pologne étoit disposée à envoyer ici par la Vistule : il en arrivera une quantité suffisante pour fournir aux demandes du dehors & à la consommation du dedans, si la hauteur des eaux de ce fleuve se soutient encore quelque temps. Le rétablissement de la Douane pourroit seul prévenir cette affluence & le bruit court que la perception des droits doit être remise en vigueur le 15 de ce mois.

Un Corps de troupes Ruſſes de dix-ſept à dix-huit cents hommes, qui étoit dans le Pays de Marienbourg, eſt venu depuis deux jours occuper des quartiers dans les environs de cette Ville : on allegue pour motif de ce mouvement la difficulté de faire ſubſiſter ces troupes dans le territoire qu'elles occupoient; cependant la proximité des deux Pays donnoit la plus grande facilité pour faire paſſer des vivres d'un endroit à l'autre.

L'Evêque de Cujavie, qui eſt allé faire la viſite de pluſieurs Maiſons Religieuſes dans les environs de cette Ville, reviendra ici demain. Après avoir rempli quelques fonctions Eccléſiaſtiques, & béni la nouvelle Egliſe du College des Jéſuites établie dans un de nos Fauxbourgs, il ſe rendra à Warſovie.

De Stockolm, le 12 Juillet 1765.

Les *Plena* ſe ſont aſſemblés le 8, & le Comte de Lewenhaupt, en l'abſence du Colonel Rudbeck, a pris le Bâton dans la Chambre des Nobles où il a été réſolu qu'on s'aſſembleroit le Mardi & le Jeudi de chaque ſemaine. On ſera informé demain ſi les autres Ordres auront donné leur conſentement à cette délibération.

Mercredi dernier, le Chevalier de Ternay, Capitaine de Vaiſſeau, & le Chevalier d'Oraiſon, Officier de Marine, tous deux au ſervice de France, & qui voyagent pour connoître les différens Ports du Nord, ont été préſentés à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale au Château d'Ulrichſdahl; le ſieur Berenger, ci-devant chargé des Affaires de Sa Majeſté Très-Chrétienne à Peterſbourg, a eu le même honneur : il continuera demain ſa route pour ſe rendre en France.

La pratique de l'inoculation ſe répand de plus en plus en Suede; elle a eu cette année des ſuccès multipliés dans l'Hôpital des Enfans-Trouvés de cette Ville. Le Général Comte d'Hamilton a fait inoculer très-heureuſement deux de ſes enfans dans la Province de Scanie.

Martin Kalling, Gouverneur de l'Iſle de Gothland, eſt mort dans cette Capitale où il s'étoit rendu pour aſſiſter à la Diete.

De Liſbonne, le 9 Juillet 1765.

On célébra, le 5 de ce mois, à la Cour, l'anniverſaire de la naiſſance de l'Infant Dom Pierre. Leurs Majeſtés, ainſi que ce Prince, reçurent à cette occaſion les complimens accoutumés.

De Rome, le 10 Juillet 1765.

Le 6 de ce mois, le Pape tint Chapelle au Quirinal à l'occaſion de l'anniverſaire de ſon élévation au Pontificat. Pluſieurs Cardinaux & les différens Ordres de la Prélature Romaine y aſſiſterent. Après la Grand'Meſſe, qui fut célébrée par le Cardinal Rezzonico, Sa Sainteté reçut, de la part du Cardinal Doyen, les complimens du Sacré College.

Don Abondio Rezzonico, troiſieme neveu du Saint Pere, prêta ſerment, le 8 de ce mois, entre les mains du Cardinal Camerlingue, pour la charge de Sénateur de Rome que Sa Sainteté lui a conférée, & il en prit poſſeſſion le même jour au Capitole, *privatâ formâ*, aſſiſté des Conſervateurs & de leurs principaux Officiers : la cérémonie publique de poſſeſſion eſt remiſe au 16 Novembre prochain.

Sa Sainteté a admis au nombre de ſes Camériers d'Honneur Don Ignace Buoncompagni, ſecond fils du Prince de Piombino. Ce jeune Seigneur Romain ne tardera pas à prendre l'habit Prélatice, en qualité de Protonotaire Apoſtolique Participant.

Le Général Cavalchini, frere du Cardinal de ce nom, eſt mort ici ces jours derniers.

De Florence, le 12 Juillet 1765.

Le Sénateur de Ricci, Surintendant Général des Communautés de cet Etat & frere du Général des Jéſuites, eſt mort en cette Ville le 9 de ce mois.

De Turin, le 24 Juillet 1765.

La mort de l'Infant Duc de Parme a répandu dans cette Cour la plus grande conſternation. Le Duc & la Ducheſſe de Savoie, qui ſont arrivés ici le 8 au ſoir, ont été accablés de ce coup funeſte & paroiſſent inconſolables. On a appris que l'Infant avoit commencé à ſentir le 9 un mouvement de fievre qui ſe décida le lendemain : le 13 au ſoir, il parut une expulſion qui ſembloit annoncer la petite vérole volante; mais le lendemain, la petite vérole ſe montra d'une maniere qui ne laiſſoit plus aucun doute; la maladie ſuivit ſon cours auſſi heureuſement qu'on pouvoit le déſirer juſqu'au Mercredi 17 que Son Alteſſe Royale ſe ſentit plus agitée. Sa piété lui fit déſirer les ſecours de l'Egliſe, quoique ſon état ne parût pas encore dangereux; mais peu de temps après avoir reçu les Sacremens, le mal empira & alla toujours en augmentant juſqu'au lendemain au matin que ce Prince expira.

Le Roi a pris, le 20, à cette occaſion, le deuil pour trois ſemaines. Le Duc & la Ducheſſe de Savoie le porteront trois mois.

Hier, l'Infante Archiducheſſe eſt arrivée à Tortone, à quatre heures du ſoir; elle y a

passé la nuit & a dû partir aujourd'hui pour Pavie d'où elle se rendra à Inspruck.

Le Prince de Francavilla est arrivé avant-hier en cette Ville où il s'arrêtera pendant quelque temps : il a été présenté ce matin au Roi & au Duc de Savoie.

De Londres, le 23 Juillet 1765.

Hier, Leurs Majestés ont reçu les complimens de la Noblesse & des Ministres Etrangers à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Princesse Caroline-Mathilde, sœur cadette du Roi & future épouse du Prince Royal de Danemarck. Cette Princesse est entrée dans sa quinzieme année.

La Reine avance très-heureusement dans sa grossesse : on dit qu'Elle est dans son septieme mois, & jusqu'ici Elle n'a ressenti aucune incommodité.

Le Chevalier Guillaume Pratt, Président du Tribunal des Plaids-Communs, a été fait Pair de la Grande-Bretagne sous le titre de Baron Cambden de Chislehurst dans le Comté de Kent.

Le sieur Thomas Pelham, Membre du Parlement, a été nommé Contrôleur de la Maison du Roi à la place du Lord Charles Spencer.

Il y eut, le 21, à l'Amirauté une assemblée des Commissaires de la Longitude : on y examina la Table-Marine inventée par le sieur Witchell pour trouver la longitude en mer, par le moyen des observations de la Lune. On approuva cette invention, & il fut décidé qu'on en feroit l'épreuve avec le plus de diligence qu'il seroit possible. Les Commissaires ont accordé pour cet effet une somme de mille livres sterlings.

La Compagnie des Indes tint, le 17 de ce mois, une assemblée dans laquelle elle résolut d'employer cette année à son service vingt & un Vaisseaux qui seront répartis de la maniere suivante, sçavoir, deux pour la Chine en particulier, deux pour Sainte-Helene & la Chine, deux pour Bencole & la Chine, six pour la Côte de Coromandel & la Chine, deux pour la Côte & la Baye, deux pour Madere, la Côte & la Baye, un pour Bombay & la Chine, & quatre pour Bombay.

Suivant une lettre de Charles-Town dans la Caroline Méridionale, en date du 15 Mai dernier, on y a appris qu'il y avoit eu un soulevement dans le Mexique & que le Viceroi avoit été obligé de se retirer à la Vera-Cruz.

On écrit de Livourne, du 28 du mois dernier, qu'un Bâtiment Génois, muni d'un passeport Anglois, a été pris & conduit à Tripoli par un Corsaire de cette Régence : trois hommes de l'équipage ont reçu la bastonnade, & un quatrieme s'est réfugié chez le Consul d'Angleterre pour éviter un pareil traitement ; mais il en a été enlevé de force, le Consul lui-même a été traîné en prison, & l'on a porté l'insolence au point d'arracher de la façade de l'Hôtel de ce Consul les Armes d'Angleterre. Le Bey a envoyé ici par Gibraltar un détail de cette affaire, pour justifier auprès de notre Cour sa conduite en cette occasion : le Chef d'Escadre Harrison a dépêché à Tripoli la Frégate *le Deal-Castle* pour prendre des informations sur la vérité du fait ; & un Bâtiment, arrivé dernierement de Portsmouth, vient d'en apporter les détails ; mais ils ne sont pas encore rendus publics.

Actions. Banque, *sans prix fixe*. Indes, 158. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 88 à 87 $\frac{1}{2}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$.

De Compiegne, le 31 Juillet 1765.

Monseigneur le Dauphin se rendit, le 24 de ce mois, à Jausy où étoient campés les Régimens de Dragons du *Colonel-Général*, *Mestre-de-Camp-Général*, *Dauphin* & *Schomberg*, ainsi que le Corps des Grenadiers de France. Le lendemain, ce Prince fut au-devant de la Colonne des Dragons & se mit à la tête de son Régiment qu'il conduisit dans le Camp. Le 27, Monseigneur le Dauphin fit manœuvrer devant lui le Corps des Grenadiers de France, qui manœuvra le lendemain & passa en revue devant le Roi & la Famille Royale. Sa Majesté donna des éloges à la maniere dont ce Corps est tenu & composé, & à la précision avec laquelle il exécuta les différentes manœuvres. Le même jour, Monseigneur le Dauphin fit exercer, à pied, les Régimens de Dragons. Le 29, ils passerent, à pied, en revue devant le Roi, après avoir exécuté le maniement des armes ; Monseigneur le Dauphin salua le Roi & la Reine à la tête de son Régiment. Le soir, les Dragons manœuvrerent, à cheval, devant ce Prince. Le 30, ils manœuvrerent séparément devant le Roi ; Monseigneur le Dauphin commanda la manœuvre de son Régiment avec une précision & une légereté qui furent applaudies par Leurs Majestés. Après les manœuvres particulieres, les quatre Régimens manœu-

vrerent ensemble & défilerent devant le Roi & la Famille Royale; Monseigneur le Dauphin, à la tête de son Régiment, salua Leurs Majestés. Le soir, ce Prince fit l'honneur au Duc de Coigny, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Mestre de Camp Général des Dragons & Commandant du Camp, de souper chez lui avec les Officiers de Dragons des quatre Régimens.

Sa Majesté a marqué sa satisfaction aux troupes qui ont paru devant Elle cette année à Compiegne, & a accordé différentes graces aux Officiers, du zele & de l'application desquels on lui a rendu compte.

Monseigneur le Dauphin & toute la Cour ont pris le deuil aujourd'hui pour deux mois, à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale l'Infant Duc de Parme. Philippe, Infant d'Espagne & frere de Sa Majesté Catholique, étoit né le 15 Mars 1720: il avoit été marié le 20 Août 1739 avec Louise-Elisabeth de France, morte de la petite vérole à Versailles le 6 Décembre 1759, & avoit eu le Duché de Parme, Plaisance & Guastalla en 1749.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre au Prince d'Anhalt, Lieutenant-Général des ses Armées.

De Paris, le 2 Août 1765.

Le Roi a résolu de faire connoître ses intentions relativement à l'exécution de son Edit du mois de Décembre 1764, par rapport aux rentes dues par l'Etat, que possedoient au 1^r Janvier dernier les Bénéficiers, Corps & Communautés Ecclésiastiques & autres Etablissemens faisant partie du Clergé Général du Royaume; & en faisant verser à la Caisse d'Amortissement établie par ledit Edit quatre millions, faisant partie de ce qui a été offert à Sa Majesté par le Clergé, Elle a trouvé juste d'affranchir lesdites rentes de la retenue du quinzieme du droit de mutation, du droit représentatif d'icelui, & autres ordonnés par le même Edit: Sa Majesté a fait publier en conséquence sur cet objet des Lettres-Patentes, datées du 21 de ce mois, par lesquelles Elle ordonne en même temps que la totalité des arrérages de ce qui sera remboursé avec lesdits quatre millions soit versé chaque année dans ladite Caisse d'Amortissement jusqu'à l'entiere extinction de toutes les dettes de l'Etat. Les mêmes Lettres-Patentes font connoître les intentions de Sa Majesté relativement aux rentes possédées au 1^r Janvier dernier par les Hôpitaux, Colleges & Fabriques des Paroisses du Royaume.

Il vient de paroître aussi une Déclaration du Roi, datée du 2 de ce mois, par laquelle les Propriétaires des contrats & titres nouvels passés en exécution de l'Edit du Roi, du mois de Décembre 1764, pourront en transmettre la propriété par la voie de la réconstitution: Sa Majesté a considéré qu'en leur accordant cette faveur, d'un côté Elle diminueroit les frais qu'occasionnent nécessairement les transports & les lettres de ratification qui doivent les suivre, & de l'autre Elle simplifieroit les titres de propriété desdites rentes, dont le volume, augmentant encore de jour en jour, rendroit plus difficile pour les rentiers l'effet des remboursemens que Sa Majesté a ordonnés par ledit Edit du mois de Décembre dernier. Suivant la même Déclaration, les étrangers non naturalisés, même ceux qui demeurent hors du Royaume, pourront acquérir par la même voie de la réconstitution & posséder, ainsi que les autres Sujets de Sa Majesté, lesdites rentes contenues auxdits titres nouvels & contrats, & en disposer en principaux & arrérages entre vifs ou par testament.

On a annoncé, d'après les premiers détails de l'incendie arrivé à Bolbec le 14 du mois dernier, qu'il n'y avoit eu que quatre cents maisons réduites en cendres: on vient de recevoir de nouveaux avis qui portent que, suivant les procès-verbaux du Subdélégué de l'Intendance, le nombre des maisons brûlées est de huit cents soixante-quatre.

Cours des Effets Commerçables du 31 Juillet.

ACTIONS des Indes non remplies	1330 liv.
Promesses au denier 20 .	$12\frac{1}{2}$. 13.
Idem à 4 pour cent . . .	57
Actions des Fermes . .	1005
Annuités	447
Coupons	90. $89\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Lot. Royale 8e. 12e. 13e. .t.	$16\frac{1}{2}$. $22\frac{1}{2}$. $26\frac{1}{2}$.
4e Lot. R. E. 5e 7e. & 8e.	17
Deux sols pour livre . .	7
50 millions	$14\frac{1}{4}$. $14\frac{3}{8}$.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 2 Août 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 5 AOUST 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie, le 14 Juillet 1765.

Mercredi dernier & le jour suivant, la Cour fut en gala à l'occasion de l'avénement de l'Impératrice Catherine-Alexiewna au Trône de Russie, & pour la Fête de Saint Paul dont le Grand Duc porte le nom. Il y eut au Palais de Brühl un souper splendide & un bal masqué que le Roi honora de sa présence.

On vient de publier, à son de trompe, dans les Fauxbourgs de cette Ville, que tous ceux qui désormais entretiendront ou loueront des voitures seront tenus de payer tous les trois mois un droit de sept timphes. Le produit de cette taxe est destiné à la réparation des Ponts de la Ville.

De Vienne, le 15 Juillet 1765.

Avant-hier, on célébra dans l'Eglise des Augustins Déchaussés de cette Ville la Fête de Saint Henry, Patron de la Nation Bavaroise. Cette solemnité, établie par le feu Empereur Charles VI dans ses Etats héréditaires, n'avoit pas eu lieu depuis plusieurs années.

On vient de publier & d'envoyer à tous les Régimens de Cavalerie le réglement du nouvel exercice qui doit être pratiqué dans ces Corps.

D'Inspruck, le 15 Juillet 1765.

Aujourd'hui, vers les cinq heures après-midi, Leurs Majestés Impériales & Royale, le Roi des Romains, l'Archiduc Léopold & les Archiduchesses Marie-Anne & Marie-Christine ont fait leur entrée en cette Ville au bruit d'une triple décharge du canon de nos remparts.

De Berlin, le 20 Juillet 1765.

La cérémonie des fiançailles de Léopold-Frédéric-François, Prince régnant d'Anhalt-Dessau, avec la Princesse Louise-Henriette-Guillelmine, seconde fille de Frédéric-Henry, Prince de Prusse, Margrave de Brandebourg & Grand-Prevôt du Chapitre de Halberstadt, s'est faite le 15 de ce mois à Charlottembourg en présence de Leurs Majestés, des Princes & Princesses de la Famille Royale, du Duc & de la Duchesse de Brunswick & des personnes de leur famille, ainsi que de plusieurs Ministres & Généraux. Il y eut, le 16, un grand dîner à l'issue duquel la Cour vint ici pour assister à la représentation d'un Opéra. Elle soupa ensuite & prit le divertissement d'une redoute après laquelle elle retourna à Charlottembourg.

Ces jours derniers, le sieur de Junk, Conseiller du Roi, est parti pour se rendre à Dantzick en qualité de Résident de Sa Majesté.

Le sieur Mitchel, Ministre de Sa Majesté Britannique auprès de cette Cour, ayant pris congé du Roi par lettre, Sa Majesté lui a fait une réponse très-gracieuse, & lui a envoyé en présent une boëte d'or garnie de diamans & ornée du portrait de Sa Majesté. Le sieur Burnet, Secrétaire de Légation, reste chargé des Affaires de la Cour de Londres.

De Madrid, le 16 Juillet 1765.

Le Roi vient de nommer à la place de Grand-Maître de la Maison de l'Infant Don Louis, vacante par la mort du Duc de Montellano, le Comte de Fuenclara, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté & son Gentilhomme de Chambre en exercice.

Don Juan-Francisco de Lujan y Arce Aftete y Zuñiga, Seigneur d'Elipa y Canalega, Doyen du Conseil Royal des Finances, Intendant de la Ville & de la Province de Madrid, Surintendant Général des Maisons Royales & Municipales de cette Ville, Corrégidor des Villes de Plaisance, de Cuenca & de Murcie, Directeur & Surintendant Général des Revenus du Tabac, &c. est mort ici le 9 de ce mois, dans la soixante-dix-septieme année de son âge.

De Cadix, le 9 Juillet 1765.

Avant-hier, le Navire François *la Parfaite Union*, que l'on croyoit être un des deux Bâtimens dont le Corsaire Raes Salah s'est emparé dernierement, est entré dans cette Baye d'où il étoit parti pour la côte de Galice au commencement du mois de Mai dernier. Le Capitaine Coudaigue, qui le commande, a rapporté que, le 30 Juin, se trouvant à deux lieues à l'Ouest du Cap Sainte-Marie, il fut chassé par un Chebec Maure de vingt à vingt-quatre pieces de canon qu'il soupçonna être Algérien & qui, à une lieue sous le vent, détacha sa Chaloupe avec une vingtaine d'hommes pour venir le reconnoître. Cette Chaloupe s'approcha du Bâtiment François à une demi-portée de fusil; mais la bonne contenance du Capitaine & des gens de l'équipage, qui étoient sous les armes à bord du Navire sur lequel ils avoient arboré le Pavillon François, en ayant imposé à la Chaloupe, elle se retira & courut sur une Galiote Portugaise dont les Maures s'emparerent malgré les coups de canon qu'on leur tiroit de dessus le rivage, où il y avoit beaucoup de monde rassemblé. Dans cet intervalle, le Capitaine Coudaigue fit mettre son Canot à la mer pour s'en faire remorquer, & mouilla à Albasares, à huit heures du soir, sous une batterie de quatre canons: il s'y tint jusqu'au lendemain, & à deux heures après-midi il perdit tout-à-fait de vue le Corsaire & la Galiote Portugaise. Cette nouvelle confirme les indices qu'on avoit déjà de la croisiere de quelques Corsaires Algériens dans l'Océan, & inquiete beaucoup les Négocians de cette Place relativement à cinq Vaisseaux marchands qui sont prêts à en sortir pour différentes Colonies de l'Amérique. Les inquiétudes sont d'autant mieux fondées que nous n'avons actuellement d'autre Vaisseau de guerre armé que *le Terrible* qui croise sur les Caps: il y attend la Frégate *le Point-Fixe* qui vient de Cartagène des Indes & de la Havane avec un trésor considérable.

On mande de Gibraltar que l'Ingénieur François qui a passé auprès du Roi de Maroc a été envoyé par ce Prince à Mogador, où il a élevé trois nouvelles batteries & continue à y en faire établir d'autres.

De Naples, le 13 Juillet 1765.

Dimanche dernier, le Roi commença à prendre le divertissement de la promenade sur mer. Sa Majesté alla jusqu'à la pointe de Posilippe, accompagnée d'une Galiote & de plusieurs Barques; Elle fut escortée au large par deux Chebecs nouvellement revenus des Présides de Toscane & qui étoient à la rade. Ces deux Bâtimens ont remis à la voile Mardi pour retourner à leur croisiere.

On a été informé par des lettres de la Pouille que la Frégate Napolitaine *la Conception* & les deux Chebecs qui croisent dans le Golfe Adriatique ont rencontré, à la hauteur du Mont Saint-Ange, un Vaisseau Vénitien qu'ils ont visité après quelque résistance, & que, s'étant assurés qu'il étoit chargé de munitions de guerre pour Alger, ils l'ont conduit à Manfredonia.

De Florence, le 19 Juillet 1765.

L'Envoyé de Tripoli, qui fait sa résidence à Livourne, doit arriver aujourd'hui de Pise en cette Ville: il y attendra la permission qu'il a fait demander par le Maréchal Botta d'aller faire à Leurs Majestés Impériales & Royale, ainsi qu'au Roi des Romains & à l'Archiduc Léopold, les complimens du Bey son Maître: cet Envoyé, qui a négocié la paix que la République de Venise a faite avec la Régence, se propose aussi d'aller complimenter cette République. Il a amené avec lui trente-quatre chevaux & d'autres animaux rares que le Bey son Maître envoie en présent, tant pour Leurs Majestés Impériales & Royale, pour le Roi des Romains & l'Archiduc Léopold, que pour la République de Venise. On prépare ici un logement pour lui & pour sa suite qui est composée de seize personnes, & il sera entretenu aux frais de cet Etat.

De Gênes, le 22 Juillet 1765.

L'embarquement de la future Princesse des Asturies est décidé pour le 24 de ce mois, à moins que les vents & la mer ne s'y opposent. Cette Princesse se rendra à bord du Vaisseau

qui doit la transporter, quand même le temps seroit calme, attendu qu'il s'éleve communément le soir un vent de terre qui, selon les apparences, fera sortir l'Escadre du Port.

De Londres, le 26 Juillet 1765.

Le Roi a été légerement incommodé pendant quelques jours; mais sa santé est parfaitement rétablie.

Sa Majesté a nommé Secrétaire de la Guerre, à la place du sieur Welbore Ellis qui a été fait Vice-Trésorier d'Irlande, le Vicomte Barrington à qui le Lord Howe succede dans la place de Trésorier de la Marine. Le Lord Gage a obtenu l'emploi de Trésorier Général des Pensions attachées à la Couronne, dans lequel il remplace le sieur Neville. Le sieur Guillaume Tryon a été fait Capitaine Général & Gouverneur en chef de la partie Septentrionale de la Caroline, à la place du feu Gouverneur Dobbs, & le Chevalier Henry Moore a obtenu la place de Capitaine Général & Gouverneur de la Province de la Nouvelle-Yorck, à la place du Général Monckton. Le Vicomte Bolingbrocke a donné sa démission de la place de Gentilhomme de la Chambre du Roi, & le Chevalier Fletcher Norton s'est démis de celle de Procureur Général de Sa Majesté.

Le sieur Robert Colebrooke vient d'être nommé Ambassadeur du Roi à Constantinople à la place du sieur Henry Greuville, troisieme frere du Lord Temple, qui revient ici pour occuper, dit-on, une place importante.

Il y a eu en plusieurs endroits de cette Capitale des réjouissances publiques à l'occasion des changemens arrivés dans le Ministere.

Le Prince Arabe, qui est ici depuis quelque temps, s'est engagé avec quelques-uns de nos Négocians à leur fournir une quantité considérable de drogues & autres productions de l'Orient à un prix beaucoup au-dessous de celui qu'elles ont dans l'Inde & au Levant.

Neuf Negres d'Afrique, du nombre de ceux qui ont étudié dans nos Universités, ont été faits Ministres du Saint Evangile & sont prêts à partir pour aller prêcher les Dogmes du Christianisme parmi leurs Compatriotes Idolâtres.

Suivant une lettre de Pensacola, dans la Floride Occidentale, en date du 4 Mai dernier, les conférences que le sieur John Stuart a eues avec différentes Nations de Sauvages ont été enfin terminées à la satisfaction des deux Parties. Ces Nations ont consenti à ce que les Anglois pussent s'établir dans telle partie de leur Pays qu'ils jugeront à propos, à la distance de quarante lieues de la mer.

Actions. Banque, 133. Indes, 158. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{7}{8}$ à 88. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101 $\frac{1}{2}$.

D'Amsterdam, le 30 Juillet 1765.

On a publié ici l'extrait suivant d'une lettre écrite d'Alger le 27 Juin dernier.

Le 24 Mai, le frere du Bey, ci-devant Aga, & l'ancien Vizil Hadge ou Intendant de la Marine, ainsi que quatorze des principaux Officiers de la Régence, reçurent ordre de s'embarquer le lendemain sur un Bâtiment Anglois & un Navire François, qui étoient sur le point de mettre à la voile pour Smyrne: tous leurs biens, jusqu'aux Esclaves & aux bestiaux, furent en même temps confisqués. Le frere du Bey a cependant obtenu seul la permission de rester en cette Ville.

Le sieur Kirk, nouveau Consul d'Angleterre, arriva ici le 16 avec son épouse & sa famille, à bord d'un Vaisseau de guerre de sa Nation. Il a été suivi de l'arrivée d'un Senaut Danois chargé des présens que la Cour de Coppenhague a coutume de faire tous les ans à la Régence & qui consistent sur-tout en poudre à canon.

Nous manquons de bois de construction & d'autres matériaux pour renforcer notre Marine qui depuis quelque temps est considérablement affoiblie: elle consiste à peine en vingt Vaisseaux, tant gros que petits, sçavoir, sept appartenant au Bailik, un Vaisseau de guerre de soixante-quatre canons & un autre de cinquante-deux; une Frégate de vingt-quatre, un Chebec de vingt-six, un de vingt-quatre, un de vingt-deux & une Galiote de deux. Les sept autres Chebecs & Barques, depuis six jusqu'à douze canons, appartiennent à des particuliers.

De Paris, le 5 Août 1765.

On a reçu les détails suivans des opérations de l'Escadre Françoise qui croise sur les côtes de Salé sous les ordres du sieur du Chaffaut.

Le Chevalier d'Apchon, commandant la Frégate *la Gracieuse*, de Toulon, croisant sur la Mamore, y a donné chasse à un Corsaire Saletin de dix canons qui n'a eu d'autre ressource que celle de s'échouer sous le Fort où il a été brûlé par un détachement de cette Frégate dont l'artillerie a promptement dissipé la multitude de Maures accourus pour empêcher l'incendie.

Le Comte de Grasse, commandant l'*Hé-*

roïne, de Breſt, a fait auſſi échouer & brûler près de la Mamore le Navire *l'Union*, de Saint-Malo, chargé de ſel & de quelques autres articles de peu de valeur, lequel avoit été pris par un Saletin qui rentroit.

Le 31 Mai, le ſieur du Chaffaut, Chef d'Eſcadre, commandant le Vaiſſeau *l'Utile*, de cinquante-ſix canons, mouilla devant Salé avec la plûpart des Bâtimens ſervant ſous ſes ordres. Les 2, 8 & 11 Juin, il a canonné & bombardé le Fort neuf & la Ville. On a détruit une Moſquée & pluſieurs maiſons. Les Maures ont eu beaucoup de gens tués ou bleſſés. Ils ont tiré ſur l'Eſcadre Françoiſe quatre cents coups de canon qui n'ont produit aucun effet.

Le ſieur du Chaffaut joignit, le 22, un Navire Danois, nommé *le Bon Succès*, de deux cents vingt tonneaux, expédié de Conſtantinople au commencement de Mai avec un chargement de dix canons de bronze, cinq cents quintaux de poudre à feu, quinze cents boulets, trois cents cinquante rames & pluſieurs mâts que le Capitaine avoua qu'il portoit à Salé. La deſtination de ces munitions de guerre étant pour les Ports bloqués de nos ennemis, ce Navire eſt évidemment dans le cas de la confiſcation auſſi-bien que ſon chargement. En conſéquence, il a été envoyé au premier Port de France ſous l'eſcorte de la Frégate *la Biche*.

Le 25, le ſieur du Chaffaut mouilla devant Larrache. Le même jour, après avoir attiré les Maures à la partie du Sud de la Ville par une canonnade qui annonçoit une deſcente, il détacha neuf Chaloupes pour brûler une Frégate de vingt-quatre canons, nommée *la Syrene*, mouillée en-dedans de la barre. La mer s'y trouva ſi groſſe qu'il fallut revenir. Le 26, il canonna & bombarda avec tant de ſuccès qu'il démonta une batterie de dix-huit canons qui défendoit l'entrée du Port. A dix heures du ſoir, il envoya trois Chaloupes & un Canot commandés par le ſieur Kergariou, Lieutenant de Vaiſſeau, pour brûler ladite Frégate. Après y avoir mis le feu, le détachement fit ſa retraite & n'eut que quatre hommes bleſſés. On s'apperçut deux heures après que le feu étoit éteint. La journée du 27 fut encore employée à canonner & bombarder avec tant de vivacité que le Fort, le Gouvernement & la Ville ſe trouvent entierement renverſés, ou conſumés & abandonnés. Vers les cinq heures du ſoir, le ſieur du Chaffaut fit partir quatorze Chaloupes ou Canots armés, commandés par le ſieur de la Touche de Beauregard, Capitaine de Vaiſſeau, pour aller de nouveau mettre le feu à la *Syrene*. Elle fut bientôt embraſée & conſumée. Le détachement chargé de cette expédition ayant enſuite apperçu, fort avant dans la riviere, & dans un enfoncement étroit, un Chebec de vingt-quatre canons, le zele & l'ardeur des Officiers les emporterent au point qu'ils voulurent y aller mettre le feu, ce qu'ils exécuterent malgré la réſiſtance des Maures. Mais le nombre de ceux-ci ayant augmenté ſucceſſivement juſqu'à près de trois mille hommes, le détachement fut coupé dans ſon retour par le feu de cette multitude. Six Chaloupes ou Canots échouerent étant contrariés par le flot; & les coups de fuſils qu'on tiroit ſur eux de deſſus les deux rives ayant fait périr la plus grande partie de leurs équipages, ces Bâtimens, avec ce qui leur reſtoit de monde, ſont tombés au pouvoir des Maures qui de leur côté ont perdu, tant dans cette expédition que par le bombardement, environ deux mille hommes. Larrache eſt abſolument détruit. Nous avons eu trente Officiers, Gardes de la Marine, ou Volontaires, & cent ſoixante-quatorze Matelots ou Soldats tués ou pris.

Le ſieur du Chaffaut ſe diſpoſe à aller avec les Frégates *l'Héroïne* & *la Licorne* reconnoître le Port de Mogador, que le Roi de Maroc travaille à fortifier, & il relâchera au commencement d'Août à Cadix pour y attendre les nouveaux ordres du Roi. Il envoie les Chebecs *le Singe* & *le Caméléon* croiſer devant les Ports que les Saletins ont ſur le Détroit de Gibraltar.

Les Ports de Salé, de Larrache & de la Mamore demeureront bloqués par un certain nombre de nos Frégates juſqu'à ce que la ſaiſon de tenir la mer ſoit paſſée. Ainſi il ne ſortira aucun Corſaire Saletin, & notre commerce jouira de la ſûreté & de la liberté qu'on peut déſirer.

On vient d'apprendre que le Navire Danois *le Bon Succès*, qui alloit à Salé, chargé de munitions de guerre & que le ſieur du Chaffaut a arrêté, eſt entré dernierement à la rade de Breſt avec la Frégate *la Biche* qui l'eſcortoit.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 5 Août 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 9 AOUST 1765.

De Petersbourg, le 5 Juillet 1765.

L'IMPÉRATRICE se rendit, le 22 du mois dernier, à la maison de campagne du Comte de Sievers, Grand-Maréchal de la Cour, pour y voir passer le Régiment d'Artillerie & de Bombardiers. Le jour suivant, celui de Finlande passa par cette Ville, conduit par le Général Panin. Le 25, le Régiment des Gardes à cheval, commandé par le Comte d'Orlow, Lieutenant-Colonel de ce Corps, & celui des Gardes à pied, par le Général-Feld Maréchal de Butturlin, prirent la route du Camp & défilerent devant Sa Majesté Impériale qui s'y rendit le 30. Le Grand Duc s'y mit, pour la premiere fois, à la tête de son Régiment rangé en parade. Après la revue & l'exercice des troupes, les différens Corps se partagerent & se rendirent à quelque distance de Crasnoi-Zelo pour y exécuter un combat simulé. La division de Finlande, qui représentoit l'ennemi, quitta sa position & en prit une autre comme pour se disposer à une attaque. L'Impératrice se retira au nouveau Camp, éloigné de l'autre d'environ quinze werstes, & soupa avec le Général Panin au Quartier Général. Le lendemain, Sa Majesté Impériale, escortée de ses Gardes à cheval, d'un Régiment d'Infanterie & de quelques escadrons de Houssards & de Dragons, alla reconnoître le Camp ennemi : les postes avancés furent attaqués & défendus ; on escarmoucha pendant quelque temps, on s'empara des hauteurs, & cette opération termina l'attaque : l'Impératrice parut très-satisfaite des manœuvres de ses troupes.

Le Baron de Bilistein, connu par quelques Ecrits Militaires, & particulierement par son projet de joindre les eaux du Rhin à celles de la Meuse, projet qu'il avoit présenté au Roi de Prusse, est entré au service de l'Impératrice qui l'a nommé Conseiller de Commerce avec rang de Colonel & deux mille roubles d'appointemens annuels. Il a obtenu en même temps en propriété une maison toute meublée & une pension de mille roubles pour son épouse dans le cas où elle lui survivroit. L'intention de Sa Majesté Impériale est, dit-on, d'employer les talens du Baron de Bilistein à l'exécution du projet qu'Elle a formé de réunir le cours de quelques rivieres pour faciliter & augmenter le commerce dans son Empire.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 15 Juillet 1765.

Hier, le Roi se rendit par eau à l'Isle située sur la Vistule où Sa Majesté vit couper les buissons & halliers dont on construit les fascines. Les Ouvriers occupés à ce travail seront employés, après l'avoir achevé, à élever des digues sur les deux bords du fleuve pour en contenir les eaux, d'un côté depuis la petite Ville de Prag, & de l'autre depuis Schultz, jusqu'aux Casernes des Gardes de la Couronne. Cet ouvrage se fera aux frais de la Trésorerie, & cette Capitale y contribuera de quelque somme.

Le Comte Rzewski, Grand Notaire de Guerre de la Couronne & Envoyé Extraordinaire du Roi & de la République en Russie, lequel étoit ici depuis quelque temps pour ses affaires particulieres, se dispose à retourner incessamment à Petersbourg.

De Stockolm, le 19 Juillet 1765.

Les *Plena* se sont assemblés le 16 de ce mois. Le Parti dominant a renouvellé dans la Chambre des Nobles ses démarches en faveur des personnes proscrites & absentes, à l'occasion de la conspiration de 1756, & il a encore

tenté de les faire rentrer sur le champ dans le Royaume ; mais le Parti Patriotique a persisté dans son avis sur la nécessité de les tenir éloignées jusqu'à la fin de la Diete. Cette opinion l'a emporté & a été de nouveau communiquée aux autres Ordres qui n'y ont pas encore répondu. Demain il y aura un *Plenum*.

De Coppenhague, le 20 Juillet 1765.

Le Roi ayant été informé qu'il se faisoit des attroupemens illicites dans certains Cantons de la Norwege, a rendu, le 5 de ce mois, une Ordonnance par laquelle Sa Majesté les défend sous peine de mort ou d'esclavage perpétuel, selon les circonstances.

Sa Majesté est arrivée en cette Ville le 16 & en est partie le lendemain.

Le sieur Christian de Scholler, qui avoit un Brevet de Colonel au Régiment des Dragons de Fionie, vient d'obtenir, avec le grade de Général-Major, la permission de quitter le service.

On procede à Bergen à l'estimation des maisons de la Ville pour pouvoir y établir, ainsi que dans les autres Places de Norwege, une Caisse d'Assurance contre le feu.

Christian Gontier de Stolberg, Comte de l'Empire, Chevalier de l'Ordre de Dannebrog, Conseiller Privé & Chambellan, & Grand-Maître de la Maison de la Reine Douairiere, est mort le 26 du mois dernier à Aix-la-Chapelle, dans la cinquante & unieme année de son âge.

De Vienne, le 27 Juillet 1765.

Jeudi dernier, il y eut cercle à Schonbrun chez la Reine des Romains qui y tient sa Cour. Hier, on y célébra la Fête de Sainte Anne dont l'Archiduchesse aînée porte le nom : il y eut gala à cette occasion & le soir appartement.

D'Inspruck, le 22 Juillet 1765.

L'Empereur & l'Impératrice-Reine, le Roi des Romains, l'Archiduc, & les Archiduchesses Marie-Anne & Marie-Christine, sont arrivés ici le 15 de ce mois à cinq heures du soir. Les compagnies des Milices de l'Inthal, & plusieurs compagnies de Tireurs & de Paysans s'y étoient rendues le matin à midi. Les troupes réglées & la Milice allerent prendre leurs differens postes. Les Nobles Archers Allemands & la Garde Noble Hongroise occuperent le Château : un escadron de Chevaux-Legers de Lowenstein & un détachement de la Garde Noble Hongroise se rangerent à Wilten à un quart de lieue de cette Ville. Leurs Majestés Impériales & Royale entrerent ici au bruit de l'artillerie & au son de toutes les cloches de la Ville. A leur arrivée à un arc de triomphe nouvellement érigé dans la Ville neuve, le Magistrat, en Corps & en habit de cérémonie, leur présenta les clefs de la Ville & les accompagna jusqu'au Château où s'étoient rendus le Cardinal Migazzi, Archevêque de Vienne, les Ministres, les Conseillers Intimes & les Chambellans de la Cour, les Ambassadeurs de France & d'Espagne, & autres Ministres Etrangers, ainsi que le Prince Clement de Saxe, Evêque de Freysing & de Ratisbonne & Coadjuteur d'Augsbourg, & le Prince Albert de Saxe, son frere. Leurs Majestés Impériales & Royale furent reçues à la descente de leurs carrosses par tous les Tribunaux ayant leurs Chefs à leur tête, ainsi que par les personnes de distinction qui s'étoient rendues au Château. Elles donnerent leur main à baiser aux Membres des différens Tribunaux, ainsi qu'aux Dames de la Ville qui leur furent présentées par la Comtesse d'Enzenberg, à la Noblesse du Pays & au Officiers des deux Régimens qui sont ici. Le lendemain, l'Université alla en Corps complimenter l'Empereur & l'Impératrice Reine. Le Duc de Chablais, fils puîné du Roi de Sardaigne, arriva ici le 17 & se rendit le même soir à la Cour. Le lendemain, il dîna avec Leurs Majestés Impériales & Royale. Le même jour, le Prince Charles & la Princesse Charlotte de Lorraine arriverent de Vienne en cette Ville précédés & suivis depuis Wilten par un détachement de Lowenstein.

Avant-hier, l'Impératrice-Reine & les deux Archiduchesses allerent voir l'Eglise Paroissiale nouvellement bâtie à Wiltau près de cette Ville & y entendirent la Messe qui fut célébrée par le Prince Clement de Saxe. Le Roi des Romains & le Prince Albert de Saxe, & quelques Cavaliers, avoient accompagné à cheval Sa Majesté Impériale & Royale.

Aujourd'hui, le Roi des Romains est parti pour faire une tournée dans le Tyrol du côté qui confine aux Etats de Venise. Sa Majesté est accompagnée du Comte de Schaffgetsch & du Baron de Reischach, ses Chambellans, ainsi que du Comte Léopold Kinigl, Conseiller Intime & premier Conseiller du Gouvernement du Tyrol, lequel est chargé de la direction de ce voyage.

On apprend de Trieste qu'on y a ressenti, le 29 du mois dernier, trois secousses de tremblement de terre qui heureusement n'ont causé aucun dommage.

De Hambourg, *le* 23 *Juillet* 1765.

On n'a encore aucune nouvelle de l'arrivée des troupes qu'on a envoyées de Coppenhague à Bergen à l'occasion de la révolte qu'il y a eu dans cette derniere Ville au sujet de la Capitation. On espere que ces troupes en imposeront aux mutins qui paroissent avoir été soutenus par les troupes Nationales, attendu que celles-ci ont refusé de tirer sur eux dans le moment de l'émeute.

De Ratisbonne, *le* 25 *Juillet* 1765.

Ce matin, il est encore parti de cette Ville plusieurs familles qui vont s'établir en Russie. Elles se rendront à Lubeck par Magdebourg, & delà dans les différens endroits de leur destination.

De Madrid, *le* 23 *Juillet* 1765.

Il y eut gala à la Cour, le 16 de ce mois, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Infante Dona Marie-Josephe.

Sa Majesté a été informée par une lettre de Don Francisco Nuñez Ibañez, Ministre de Marine à Saint-Sébastien, que la Frégate *Saint-Judes-Thadée*, de la Compagnie de Caraque, étoit arrivée, le 14 de ce mois, de Guayra au Port de Pasage avec un chargement de 5652 mesures de cacao, 5236 cuirs en poil, 6599 arrobes de tabac & 3949 piastres fortes.

L'Evêque de Cartagene consacra, le 14 de ce mois, dans l'Eglise des Peres *Mostenses* de cette Ville, l'Archevêque d'Edesa, Abbé de Saint Ildephonse, & l'Evêque de Tortose. Ils eurent pour parreins à cette cérémonie le Comte de Baños, Grand-Maître de la Maison de la Reine-Mere, & le Comte de Fuenclara, Grand-Maître de la Maison & Ecuyer de l'Infant Don Louis.

De Rome, *le* 17 *Juillet* 1765.

Hier, il y eut Chapelle au Palais Apostolique à l'occasion de l'anniversaire du Couronnement du Pape. Sa Sainteté y assista, accompagnée du Sacré College, & la Grand'-Messe fut célébrée par le Cardinal Rezzonico. Tous les Pauvres de l'un & de l'autre sexe, qui se trouvent dans cette Ville, s'étant rassemblés dans les cours du Vatican, on leur distribua à chacun, selon l'usage, une piece de cinq bajoques. Les différens quartiers de la Ville qui avoient été illuminés le 15 le furent encore hier au soir, & on tira sur le Château Saint-Ange les feux d'artifice connus sous le nom de *girandole*.

L'Abbé Fiori, ci-devant Substitut de la Secrétairerie des Brefs, lequel étoit détenu en prison depuis l'année derniere pour avoir falsifié des Brefs Apostoliques, vient d'être condamné à être dégradé & à avoir la tête tranchée. Le même Arrêt porte confiscation de tous ses biens. On croit cependant que le Souverain Pontife commuera la peine de mort en une prison perpétuelle dans la Forteresse de Saint-Léon.

Ces jours derniers, le Tribunal de l'Inquisition a fait brûler par la main du Bourreau la Traduction Italienne d'un Ouvrage intitulé : *l'Esprit de Gerson, ou Instructions Catholiques touchant le Saint Siege*.

De Londres, *le* 2 *Août* 1765.

Le Comte de Dartmouth, le Vicomte Howe & le Lord Edgecombe ont été admis au Conseil Privé du Roi & y ont pris séance le 26. Le même jour, le Prince de Nassau est arrivé de Hollande en cette Capitale & a été présenté au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le Comte de Hertford, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté auprès de la Cour de France, est arrivé ici & a été présenté au Roi le 29. Hier, il y eut un Conseil au Palais Saint-James dans lequel Sa Majesté nomma ce Lord Viceroi d'Irlande à la place du Vicomte de Weymouth.

On est depuis quelques jours très-inquiet sur le sort du Vaisseau *le Norfolk*, de la Compagnie des Indes, & l'on craint qu'il n'ait péri dans son retour de l'Inde en Angleterre. On prétend qu'un exprès, arrivé par terre, a apporté de fâcheuses nouvelles de ses Etablissemens & en particulier de son armée dans le Bengale : ce bruit a fait baisser les fonds de cette Compagnie de deux à trois pour cent.

Le Vaisseau de guerre *la Panthere*, qui est de retour de l'Inde depuis quelque temps, a rapporté qu'à son départ il y avoit à Bombay vingt-cinq Vaisseaux sur les Chantiers pour le service de la Compagnie, & que le nouveau Chantier qu'elle fait construire dans le Port de cette Ville étoit presqu'entierement achevé.

Le Magistrat de Konigsberg a fait présenter au Lord-Maire un Mémoire dans lequel il expose la triste situation où les habitans de cette Ville ont été réduits par l'incendie qui y arriva l'année derniere, & demande quelques secours pour les malheureux qui ont été ruinés par cet accident. Ce Mémoire a été lu dans le Conseil de la Cité, & il y a été arrêté qu'on feroit une quête générale pour cet objet.

On mande d'Amérique que le 17 Juin dernier il y a eu à Montréal un incendie qui a consumé cent quinze maisons & a fait périr six personnes.

Actions. Banque, *sans prix fixe*. Indes, 156. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 87 $\frac{7}{8}$ à 88. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101 $\frac{1}{2}$.

D'Amsterdam, le 29 Juillet 1765.

L'Amirauté a reconnu que l'accident des deux Frégates de guerre qui donnerent au mois de Juin dernier sur un banc de sable à la côte de Zélande avoit été occasionné par la faute des Pilotes; cependant ce Tribunal a condamné les Capitaines de ces Frégates à une amende de six mille florins & aux frais du Conseil de Guerre tenu à cette occasion, parce qu'ils doivent répondre des Pilotes dont le choix leur est confié. Au reste, le jugement de l'Amirauté n'attaque en rien l'honneur & la capacité de ces Officiers auxquels elle a laissé le commandement de leurs Vaisseaux. Cet événement a suspendu le départ des six Frégates destinées pour la Méditerranée; mais on compte qu'elles pourront mettre à la voile vers la fin du mois prochain.

De Compiegne, le 7 Août 1765.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre au Comte d'Egmont Pignatelli, Grand d'Espagne & Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, ainsi qu'au Duc de Coigny, Maréchal de Camp & Mestre de Camp Général des Dragons.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Migette, Ordre de Sainte Claire, Diocèse de Besançon, à la Dame Franchel de Ranchot, Chanoinesse de la même Abbaye; & celle de Bénisson-Dieux, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Lyon, à la Dame Damian de Vernegue, Religieuse Ursuline du Monastere de Salon en Provence.

De Paris, le 9 Août 1765.

Le Roi a rendu une Ordonnance, en date du 5 du mois dernier, concernant le logement des Officiers Généraux employés dans les Provinces & des Officiers supérieurs des Régimens, suivant laquelle le logement leur sera payé à raison de 150 liv. par mois pour un Lieutenant-Général, 100 liv. pour un Maréchal de Camp, 75 liv. pour un Brigadier, 50 liv. pour les Colonels & Mestres de Camp, 40 liv. pour les Lieutenans-Colonels, & 30 l. pour les Majors. Lorsqu'un Lieutenant-Général employé aura ordre pour commander dans une Province en l'absence du Commandant, son logement sera augmenté jusqu'à 300 liv. par mois pendant tout le temps qu'il exercera ledit Commandement. Ces sommes seront payées par les Villes où lesdits Officiers feront leur résidence, lorsqu'elles se trouveront en état de supporter cette dépense; sinon il y sera pourvu en tout ou en partie par imposition au marc la livre sur tous les contribuables de la Province.

Il paroît aussi trois Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

Par le premier, du 18 Mai dernier, auquel sont annexées des Lettres-Patentes du 26 Juin suivant, Sa Majesté ordonne que Julien Alaterre sera mis en possession de la régie & perception, pour le compte du Roi, des droits réunis.

Le second, du 24 Mai, sert de réglement pour les droits d'entrée & de la vente en détail des vins amenés dans la partie des Fauxbourgs de Paris, située hors les barrieres; sur l'entrée dans la Paroisse de Chaillot ou Fauxbourg de la Conférence.

Suivant le troisieme, du 25 Juin, Sa Majesté exempte des droits de contrôle les autorisations des maris à leurs femmes, lorsque ces autorisations seront insérées dans les actes à l'occasion desquels elles seront données.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, 10, 17, 29, 66, 76. Le prochain tirage se fera le 5 Septembre.

Paul-Jacques Marquis de Lordat, Baron des Etats de Languedoc & Gouverneur de Carcassonne, est mort le 3 de ce mois, dans la quatre-vingt-septieme année de son âge.

Cours des Effets Commerçables du 7 Août.

ACTIONS des Indes remplies de 400 l. . . .	1335 liv.
Promesse à 4 pour cent . .	37 $\frac{1}{2}$. 38 p. 8. p.
Annuités	447
Coupons	89 $\frac{1}{2}$. 89. 90
Lot de la troisieme Lot. Royale 13e. 8e. tir. .	26 $\frac{1}{2}$. 17. p. 8. p.
Amortissemens	6 $\frac{1}{2}$.
Deux sols pour livre . .	6 $\frac{1}{2}$.
50 millions	15. 14 $\frac{3}{4}$. p. 8. p.
Canada	35. 35 $\frac{1}{2}$. 34 $\frac{1}{2}$. p. 8. p.
Colon. extraord. 1759. .	20 p. 8. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 9 Août 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 12 AOUST 1765.

De Constantinople, le 1r Juillet 1765.

LE Grand Seigneur s'est transporté, le 23 du mois dernier, à son Serrail de Karagatch, situé au fond du Port, pour y passer la saison des grandes chaleurs.

Le 16 du même mois, les Députés de Raguse sont arrivés dans cette Capitale avec le tribut que leur République est obligée de payer à Sa Hautesse. Le sieur Boskam, Conseiller de Légation de la Cour de Warsovie, est pareillement arrivé ici le 18 : il vient d'Yassi où il s'étoit arrêté plusieurs mois. Le 26, il a remis au Reis Effendi les lettres dont il étoit chargé pour le Grand Visir & qu'on dit être du Prince Palatin de Russie & de quelques autres Ministres d'Etat.

Le Kan des Tartares a fait le 29 son entrée dans cette Capitale. On donnera l'Ordinaire prochain les détails de cette cérémonie.

De Petersbourg, le 12 Juillet 1765.

Le 9 de ce mois, les troupes qui forment le Camp de Crasnoi-Zelo bombarderent un Fort construit de planches & le firent sauter en l'air par le moyen d'une mine. On célébra le même jour dans ce Camp l'anniversaire de l'avénement de l'Impératrice au Trône. Sa Majesté Impériale donna un dîner splendide auquel Elle avoit invité les Généraux & autres Officiers distingués, ainsi que les Ministres Etrangers & plusieurs personnes de la premiere distinction. Les Généraux donnerent à souper le soir à l'Impératrice & au Grand Duc. Le lendemain, on célébra aussi dans le même Camp la Fête de ce Prince, mais il ne parut point ce jour-là en public à cause d'un mal de tête qui donna lieu de craindre que ce ne fût un symptome de petite vérole.

Hier, Sa Majesté Impériale & le Grand Duc revinrent en cette Ville : la plûpart des troupes qui formoient le Camp retournent à leurs quartiers. On assure que Sa Majesté Impériale a fait donner deux roubles à chacun des Soldats, tant des différens Régimens que des Gardes.

Ces jours derniers, le sieur de Prasse, Ministre-Résident de la Cour de Saxe, a présenté ses lettres de rappel à l'Impératrice qui lui a fait remettre mille roubles, indépendamment du présent ordinaire de deux mille. Ce Ministre se dispose à partir incessamment pour Dresde.

Les Comtes de Soltikow, l'un Général-Feld-Maréchal des Armées de l'Impératrice, & l'autre Lieutenant-Général, sont de retour en cette Ville. Le premier étoit à Moscou, & le second à Warsovie où il étoit allé complimenter, de la part de Sa Majesté Impériale, le Roi de Pologne sur son Election & son Couronnement.

Il est arrivé ici depuis quelques jours de très-beaux chevaux que Sa Majesté Polonoise envoie en présent à l'Impératrice.

De Trente, le 23 Juillet 1765.

Aujourd'hui, le Roi des Romains est arrivé ici *incognito* ; Sa Majesté s'est rendue dans l'Eglise Paroissiale de Sainte Marie-Majeure où Elle a été reçue par le Prince-Evêque de cette Ville, accompagnée du Chapitre de cette Cathédrale, de la Noblesse & du Magistrat. Après avoir vu ce qu'il y a de plus remarquable ici, Sa Majesté a continué sa route pour le Lac de Garde.

De Vienne, *le* 31 *Juillet* 1765.

On mande d'Insprück que le Roi des Romains y est de retour du voyage qu'il a fait dans le Tyrol. Suivant les mêmes avis, l'Empereur & l'Archiduc doivent être partis hier de cette Ville pour aller à la rencontre de l'Archiduchesse Infante.

De Berlin, *le* 30 *Juillet* 1765.

Hier, le Roi, accompagné du Prince Henry de Prusse & des deux Princes de Brunswick, partit de Potsdam pour la Silésie.

Ce matin, le Comte de Rechteren, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux auprès de l'Impératrice de Russie, a continué sa route pour Petersbourg.

De Madrid, *le* 23 *Juillet* 1765.

Dona Isabelle Ramirez de Arrellano, Comtesse Douairiere de Puñonrostro, mourut ici le 11 de ce mois, dans la quatre-vingt-dix-septieme année de son âge.

Don Francisco del Rallo y Calderon, Marquis de Fuente-Hermosa, du Conseil & de la Chambre du Roi, est mort le 13, âgé de quatre-vingt-sept ans.

De Cadix, *le* 16 *Juillet* 1765.

Les Bâtimens François la Frégate *la Gracieuse*, commandée par le Chevalier d'Apchon, la Bombarde *l'Etna*, & la Barque *l'Hirondelle*, qui s'étoient séparés devant Larrache de l'Escadre commandée par le sieur du Chaffaut, pour retourner à Toulon, n'ayant pu passer le Détroit à cause d'un vent d'Est qui les a constamment contrariés, ont été obligés de relâcher, le 10, en cette Baye: ils s'y sont pourvus de rafraîchissemens & de médicamens pour les blessés & les malades qu'ils ont à bord, & sont partis aujourd'hui pour Toulon en même temps que trois Vaisseaux marchands de leur Nation qui ont fait voile pour Marseille. La Bombarde *la Salamandre*, qui devoit se rendre aussi à Toulon avec la division du Chevalier d'Apchon, & les deux Chebecs *le Singe* & *le Caméléon*, qui retournoient en croisiere dans la Méditerranée, n'ont également pas pu parvenir au Détroit à cause des coups de vent d'Est & ont mouillé sous le Cap Spartel en attendant le vent favorable. La Frégate *la Chimere*, commandée par le Chevalier de Beaucousse, relâcha aussi le 10 en cette Baye pour y faire de l'eau & y prendre quelques rafraîchissemens. La Frégate *la Terpsicore*, aux ordres du sieur de Marchainville, après avoir pris également des rafraîchissemens pour ses blessés & fait quelques réparations nécessaires, partit le 12 pour retourner en croisiere sur la côte de Barbarie où doit aller aussi la Frégate *la Topase* qui croisoit dans la Méditerranée.

Le Vaisseau de guerre Espagnol *le Terrible*, commandé par le sieur de Garganta, & qui a croisé pendant vingt-deux jours sur les Caps, revint ici le 12: les coups de vent qu'il a essuyés pendant cette croisiere l'ont démâté de son petit mât de hune, lui ont cassé sa grande vergue & causé quelques autres dommages.

De la Coregne, *le* 17 *Juillet* 1765.

La Frégate de guerre Espagnole *l'Aigle* est entrée de relâche en ce Port le 13 de ce mois: elle revient de Porto-Rico d'où elle est partie le 20 Mai dernier, ayant à bord le sieur O-Reilly, Maréchal de Camp, & une vingtaine d'Officiers & de Soldats qui ont débarqués ici. La Frégate a fait voile ce matin pour le Ferrol où l'on dit qu'elle désarmera; le sieur O-Reilly se propose de partir demain pour Madrid avec quelques-uns des Officiers qui l'accompagnent. Le Paquebot ou Courier d'Amérique *le Corters*, parti d'ici le 1er Novembre dernier, est aussi entré de relâche en ce Port le 14 du courant avec des lettres des Colonies Espagnoles.

Ces jours derniers, le détachement de cent hommes & de quatre Officiers, formé des différens Régimens d'Infanterie qui sont en garnison dans cette Province & destiné pour la Louisiane, est parti d'ici pour le Ferrol: il s'y embarquera sur la Frégate de guerre *la Licorne* avec un Gouverneur, deux Peres Capucins, un Commissaire des Guerres & quelques Officiers Civils que la Cour envoie dans cette Colonie.

De Naples, *le* 20 *Juillet* 1765.

Il y eut gala à la Cour, le 16, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Infante d'Espagne Marie-Josephe.

Le Roi s'est promené sur la mer, le 7 & le 14 de ce mois, depuis cinq heures du soir jusqu'à sept & demie. Sa Majesté s'est embarquée, selon l'usage, dans le Bassin de la Darse & est allée jusqu'à moitié chemin de la côte de Posilippe avec un cortege aussi nombreux que brillant.

De Rome, *le* 24 *Juillet* 1765.

Ces jours derniers, le Saint Pere a été incommodé d'une fluxion sur les yeux pour laquelle il a été saigné: Sa Sainteté jouit actuellement d'une très-bonne santé.

La peine de mort prononcée contre l'Abbé Fiori a été commuée en une prison perpétuelle dans le Château Saint-Ange, & on lui a assigné sept écus Romains par mois pour sa subsistance. La place de Substitut de la Secrétairerie des Brefs a été donnée à l'Abbé Gelavotti, Auditeur du Cardinal Antonelli.

On n'a pas fait dans ce Pays-ci une aussi bonne récolte qu'on l'espéroit. Cet événement a engagé la Congrégation établie pour veiller à l'approvisionnement de cette Capitale à chercher tous les moyens possibles de prévenir une nouvelle disette.

Il y aura, dit-on, un Consistoire Lundi prochain relativement aux différens Sieges vacans.

De Florence, le 26 Juillet 1765.

Le 21 de ce mois, l'Envoyé de Tripoli, qui doit se rendre à Vienne, a eu une audience publique du Maréchal Botta, Commissaire Plénipotentiaire Impérial en Italie & Chef de ce Gouvernement, à qui il a donné les assurances les plus fortes des dispositions du Bey son Maître à maintenir les engagemens qu'il a contractés avec l'Empereur. Cette audience a duré environ une heure pendant laquelle on a servi des rafraîchissemens. L'Envoyé, en se retirant, a assuré le Maréchal qu'il auroit l'honneur de le voir encore avant de partir pour Vienne.

Le Prince Dolgoroucki & le sieur Stanley sont depuis quelques jours en cette Ville où se trouvent aussi plusieurs autres Etrangers de la premiere distinction.

De Parme, le 27 Juillet 1765.

Le corps de l'Infant avoit été mis dans une caisse le 20 pour être transporté le même jour d'Alexandrie à Château-Saint-Jean, escorté par les Gardes du Corps du Roi de Sardaigne qui furent relevés à leur arrivée par ceux de l'Infant. Le lendemain, le convoi continua sa route vers Plaisance où l'on avoit élevé, à quelque distance de la Ville, un Pavillon sous lequel il étoit attendu par les Corps & Communautés & par les personnes qui étoient accoutumes pour rendre leurs derniers devoirs à leur Souverain. A l'arrivée du carrosse qui renfermoit l'auguste dépôt, l'Evêque de cette Ville lui jetta de l'eau bénite, & le convoi continua sa marche dans l'ordre suivant. Les Confrairies marchoient à la tête & précédoient immédiatement le Clergé Régulier & le Clergé Séculier, portant tous des cierges: la Noblesse, en habits de grand deuil, le Corps de Ville & le Corps des Officiers marchoient ensuite & précédoient un carrosse drapé de noir qui étoit suivi de celui où étoit le corps escorté par les Gardes du Corps & quelques Officiers de la Chambre portant des cierges: les autres carrosses & les troupes de Milices fermoient la marche. Ce convoi entra ainsi dans la Ville au bruit du canon & au son des cloches, & alla déposer le corps dans l'Eglise des Capucins où l'on avoit élevé un magnifique catafalque & où il resta jusqu'à cinq heures du soir. Alors le convoi funebre se mit en marche dans le même ordre pour se rendre le même soir à Fiorenzuola. Enfin, le 22, à neuf heures du soir, à la lumiere d'un grand nombre de flambeaux, il entra à Parme par la porte de Sainte-Croix, au bruit du canon & au son des cloches; les rues étoient bordées par les troupes de la Garnison. Le convoi marcha à pas lents vers l'Eglise des Capucins dans l'ordre suivant. Un carrosse occupé par le Marquis Calcagnini, Colonel du Régiment des Gardes à pied: quatre Gardes du Corps à cheval: le carrosse où étoit le corps avec deux Aumôniers: un carrosse où étoit le Comte del Verme, Capitaine des Gardes du Corps, & le Bailli de Rohan, Grand Ecuyer: tous les gens de livrée de la Cour, formant les aîles du convoi, portant des flambeaux: le reste des Gardes du Corps: enfin, le Régiment des Gardes à pied, une partie du Régiment de Plaisance, les Grenadiers des Milices & le Régiment de Parme. On arriva dans cet ordre aux Capucins, lieu de la sépulture des Ducs de Parme, où les cachets de la caisse furent reconnus devant plusieurs témoins, & le corps fut remis au Pere Gardien qui le fit transporter immédiatement après au lieu destiné. Le lendemain, on célébra dans cette Eglise un Service solemnel auquel assista toute la Cour, ainsi que les Ministres Etrangers & la Noblesse de cette Ville; on continue dans plusieurs Eglises à faire des Services & des Prieres pour le repos de l'ame de ce Prince dont la perte sera toujours pour cet Etat un sujet de douleur & de larmes.

De Gênes, le 29 Juillet 1765.

L'Infante Archiduchesse est partie d'ici pour Inspruck le 28 de ce mois. A son départ, la Ville l'a saluée de cent un coups de canon. La Princesse Louise de Parme s'est embarquée le lendemain sur l'Escadre Espagnole. A peine a-t'elle été sur le Vaisseau Amiral que la Ville

l'a pareillement saluée de cent un coups de canon qui ont été suivis de trois décharges de l'artillerie de tous les Vaisseaux de l'Escadre & de celle de deux Navires Anglois & d'un Hollandois qui sont dans ce Port. L'Escadre a fait voile, la même nuit, pour Cartagene; mais les vents contraires l'ont retenue pendant deux jours, & on ne l'a perdue de vue qu'avant-hier. Ces Princesses ont fait, avant leur départ, de très beaux présens aux différentes personnes des deux sexes qui leur avoient été députées de la part du Gouvernement: les Cavaliers ont reçu chacun une bague de diamans de six à sept mille livres, & chacune des Dames a eu une fleur aussi de diamans, à peu près de la même valeur.

De Turin, le 27 Juillet 1765.

Le Marquis de Boïl, Chambellan de Leurs Majestés Impériales & Royale, a été envoyé ici par l'Infante Archiduchesse pour remercier le Roi de la réception qui lui a été faite dans les Etats de Sa Majesté. Ce Chambellan a été présenté hier au Roi & au Duc de Savoie.

De Londres, le 2 Août 1765.

Le Roi nomma, le 26 du mois dernier, Gentilhomme de sa Chambre le Lord Cornwallis, à la place du Lord Bolingbrocke, & déclara Grand Veneur, à la place du Lord Byron, le Lord Galway. On assure que le Lord Cambden remplacera le Lord Nortington dans la dignité de Chancelier.

Le Comte de Guerchy, Ambassadeur de la Cour de France auprès du Roi, prit congé de Sa Majesté le 31 & partit hier pour se rendre à Paris.

La Duchesse d'Ancaster vient d'être choisie pour accompagner en Angleterre la Princesse Sophie de Mecklenbourg.

D'Amsterdam, le 29 Juillet 1765.

Le fils du Duc de Biren, qui voyage sous le nom de Comte de Goschutz, après avoir fait quelque séjour dans cette Ville, en est parti hier pour la Haye.

De Compiegne, le 10 Août 1765.

Monseigneur le Dauphin a eu dans la nuit du 8 au 9 un accès de fievre occasionné par un rhume; la derniere nuit a été très-bonne, ce qui fait espérer que cette indisposition n'aura point de suite.

Il s'est fait avant-hier au College Royal de cette Ville un exercice pour la distribution solemnelle des Prix accordés par Sa Majesté. Le sieur Mathieu, Principal du College, eut l'honneur de présenter la veille le Programme de l'exercice au Roi & à Monseigneur le Dauphin, ainsi qu'à Monseigneur le Duc de Berry, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois. Ces jeunes Princes daignerent assister à cet exercice dont ils furent très-satisfaits; les Ecoliers qui remporterent les Prix eurent l'honneur d'être couronnés des mains de Monseigneur le Duc de Berry. Ce Prince eut la bonté d'accorder un Prix particulier au sieur de Crouy, fils du Procureur du Roi de la Maîtrise de Laigne, qui, par les soins du sieur le Comte, Professeur de Seconde, soutint l'exercice. Le sieur de Lancry, fils du Lieutenant de Roi de cette Ville, termina la séance par un remercîment au Roi. Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois furent reçus, à leur arrivée, par les Administrateurs du Bureau ayant à leur tête l'Évêque de Soissons. Hier, le Principal & les Ecoliers couronnés furent présentés aux Princes pendant leur dîner.

Ces jours derniers, le Pere Boissier, Supérieur des Célestins de Sens, a eu l'honneur de faire devant le Roi l'essai d'une nouvelle machine de sa composition avec laquelle, en tournant simplement une manivelle, on exécute promptement différens portraits en bas-relief.

De Paris, le 12 Août 1765.

Philippe-Claude de Montboissier-Beaufort-Cannilliac, Marquis de Montboissier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ancien Commandant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde de Sa Majesté & Gouverneur des Isles Sainte-Marguerite & Saint-Honorat, est mort le 31 du mois dernier, dans sa Terre du Pont-du-Château en Auvergne, âgé de quatre-vingt-onze ans.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 12 Août 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 16 AOUST 1765.

De Constantinople, le 1er Juillet 1765.

L'Entrée du Kan des Tartares en cette Capitale s'est faite de la maniere suivante. Ce Prince, s'étant arrêté la veille dans un Village peu éloigné de cette Ville, y fut salué par le Kyaya Bey, le Reis Effendi & le Tefterdar, qui s'y étoient rendus avec une suite nombreuse. Le lendemain, le Grand Visir, le Kaïmacan Pacha & le Nidschangi Pacha se transporterent à Daoud-Pacha, Maison de plaisance située à une lieue de cette Capitale sur la grande route d'Andrinople: le Kan des Tartares y arriva peu de temps après eux & y dîna avec toute sa suite. Vers les neuf heures du matin, la marche commença dans l'ordre suivant.

Le Hassas Bachi & le Koulagous Tchaouch étoient à cheval à la tête de deux cents Janissaires marchant deux à deux: ceux-ci étoient suivis de cent Courriers Tartares de la Maison du Grand Visir & de soixante Delibachs de sa Garde à cheval deux à deux; de soixante Tchaouchs du Divan avec le plumet en tête; de cent vingt Zaïms montés sur des chevaux richement harnachés & environnés chacun de quatre Tchohadars; de quarante Capidgi Bachi magnifiquement montés & accompagnés chacun de dix Tchohadars. Vingt Alay Tchaouchs, en habits de velours ciselé à fond d'or & leur bâton d'argent à la main, parcouroient les rangs pour y maintenir l'ordre. Vingt Tchaouchs de l'Arsenal & un plus grand nombre de Soldats de Marine précédoient le Terzana Emini & le Terzana Kyayassi; trente des principaux Officiers des Finances à cheval marchoient deux à deux & entourés de leurs Tchohadars: il étoient suivis du Tefterdar seul, environné d'une quarantaine de Tchohadars; de quatre chevaux de main de Nidschangi Pacha magnifiquement harnachés; des Officiers de sa Maison à cheval, accompagnés de plusieurs Tchohadars, & du Pacha lui-même à cheval au milieu de soixante Tchohadars; de quatre chevaux de main, des Officiers du Kaïmacan Pacha & du Pacha lui-même dans le même ordre que le Nidschangi Pacha; de quatre chevaux de main du Grand Visir, six du Kan des Tartares & sept du Grand Seigneur: ceux de Sa Hautesse portoient des boucliers de vermeil. Plusieurs Officiers de Plume des Bureaux de la Porte paroissoient à cheval entourés de leurs Tchohadars: ensuite le Reis Effendi, & un Aga tenant la place du Tchaouch Bachi qui étoit malade, marchoient sur une même ligne entourés chacun d'environ soixante Tchohadars: ils précédoient le Kan des Tartares qui étoit à droite & le Grand Visir étoit à gauche. Le premier, revêtu d'une robe à la Turque, fourrée d'une superbe martre de zibeline que le Grand Seigneur lui avoit envoyée, & d'un bonnet à la Tartare aussi garni de zibeline, étoit environné de quelques Solacks de la Garde de Sa Hautesse, & entouré, ainsi que le Grand Visir, d'environ deux cents Tchohadars. Il étoit suivi de ses deux fils, âgés d'environ dix ans, revêtus de fourrures de zibeline; après eux venoient une troupe d'environ deux cents Tartares à cheval, deux cents Itchaga ou jeunes Officiers de la Maison du Grand Visir, à cheval deux à deux, ayant chacun un Tchohadar à leur côté, & suivis du Kyaya de l'Empire qui paroissoit au

T 2

milieu de soixante Tchohadars. La marche étoit terminée par la Musique de Guerre & par quelques carrosses de la suite du Kan. Ce Prince arriva dans cet ordre chez le Grand Visir vers les onze heures du matin. Après s'être reposé quelque temps dans les appartemens de ce premier Ministre, il fut conduit par les Officiers destinés à son service au Palais qu'on lui a fait préparer vers l'Hypodrome.

De Petersbourg, le 16 Juillet 1765.

L'Impératrice vient de céder, par un Ukrase, ou Ordonnance, signée de sa main & enrégistrée au Sénat, la propriété du Bourg de Parchomowkou & du Village de Gouti avec toutes leurs dépendances, en faveur du Brigadier Podgoritjani, natif de Servie, pour lui & ses descendans à perpétuité. Ce Bourg & ce Village sont situés dans le Gouvernement de Belogrod : le premier contient cent cinquante maisons & cinq cents cinquante habitans ; le second vingt-deux maisons & cent trente-deux personnes.

Le Grand Duc a conféré, avec l'agrément de Sa Majesté Impériale, les Marques de l'Ordre de Sainte Anne au Vice-Amiral Nagajew.

De Riga, le 16 Juillet 1765.

On célébra ici, le 28 du mois dernier, avec beaucoup de solemnité, l'anniversaire de l'avénement de l'Impératrice au Trône de Russie. Tous les quartiers de la Ville furent illuminés : le lendemain, on célébra aussi la Fête de Saint Paul dont le Grand Duc porte le nom.

D'Inspruck, le 5 Août 1765.

L'Archiduchesse Infante est arrivée ici le 2 de ce mois. L'Empereur & l'Archiduc Léopold étoient allés au-devant d'elle jusqu'à Bautzen, à plus de vingt-quatre milles d'Allemagne d'ici ; c'est dans cette Ville que s'est faite la premiere entrevue des deux époux : le Prince Clement de Saxe a fait hier la célébration du mariage.

De Berlin, le 27 Juillet 1765.

Le Roi partira pour la Silésie plutôt qu'il ne se l'étoit proposé : on croit qu'il se rendra de Potsdam à Breslau sans passer par cette Capitale.

Mercredi dernier, Sa Majesté donna une très-belle fête au Duc d'Yorck. Ce Prince soupa hier chez le Prince Ferdinand, & se rendit le même jour dans le Parc où il vit faire l'exercice à huit bataillons. Son Altesse Royale prendra demain congé du Roi à Potsdam & reviendra ici où elle se propose de passer encore quelques jours.

Le Comte de Rechteren, Ambassadeur des Etats Généraux auprès de l'Impératrice de Russie, est parti ce matin pour Petersbourg.

De Munich, le 28 Juillet 1765.

L'Electeur notre Souverain, s'étant apperçu que la Langue Allemande, qui est la Langue naturelle de ses Etats, dégénéroit beaucoup de sa premiere pureté, sur-tout dans les environs de cette Capitale, a rendu une Ordonnance, datée du 1er de ce mois, par laquelle Son Altesse Electorale, qui avoit déjà proposé à l'Académie des Sciences établie dans cette Ville d'ériger ici une Chaire publique de Professeur de Langue & d'Eloquence Allemande, ordonne que l'introduction aux principes de cette Langue, rédigée en dernier lieu par ladite Académie, servira désormais de regle & d'instruction dans toutes les Ecoles de l'Electorat, non-seulement pour ceux qui aspirent aux dignités Ecclésiastiques, mais encore pour toutes les autres personnes qui voudront se consacrer auxdites Ecoles.

De Hanovre, le 30 Juillet 1765.

Le Duc régnant de Mecklenbourg-Strelitz arriva de Pirmont en cette Ville, le 26 de ce mois, avec le Prince Ernest son frere, & partit le lendemain pour Strelitz.

De Cadix, le 23 Juillet 1765.

La Frégate Françoise *la Chimere*, commandée par le sieur de Beaucousse, après avoir pris ici les rafraîchissemens dont elle avoit besoin, partit avant-hier pour retourner en croisiere sur la côte de Salé.

On mande de Gibraltar qu'environ quarante-huit prisonniers François, qui ont été pris à Larrache & que l'on conduit à Maroc, ont passé par Salé presque tous blessés & entierement dépouillés ; & que les quatre-vingt-sept prisonniers de la même Nation dont on a dernierement conclu le rachat devoient être remis incessamment, à Safy, aux Députés des deux Ordres de la Rédemption, afin de leur éviter le voyage de Mogador. On ajoute que, malgré les hostilités exercées à Larrache, le Roi de Maroc continue de donner les plus grandes marques de protection aux François qui sont établis ou qui commercent dans ses Etats. Ce Prince a fait, dit-on, donner ordre à tous ses Corsaires de mettre incessamment à la mer ; mais on croit qu'ils ne sortiront que lorsqu'ils ne verront plus de Frégates

Françoises sur leurs côtes. Suivant les mêmes lettres, on a vendu à Gibraltar, moyennant quinze cents piastres & plus, une Barque Espagnole chargée de jonc propre à faire des cordages & des nattes. Elle avoit été prise par un Corsaire Algérien qui l'avoit envoyée en ce Port. Ces lettres confirment le bruit qui s'étoit répandu ici depuis huit jours que les Algériens avoient tué leur Dey & déclaré la guerre à toutes les Puissances de l'Europe, à l'exception de la France & de l'Angleterre.

De Naples, le 20 Juillet 1765.

La nouvelle Ordonnance concernant l'Infanterie a paru il y a quelques jours. Elle est datée du 23 Mai dernier & contient vingt-trois Articles dont voici le précis. Tous les anciens Régimens Italiens & Wallons, à l'exception de celui des Gardes Italiennes, continueront d'être de deux bataillons, chacun de neuf compagnies, y compris celle des Grenadiers; les compagnies seront composées du Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Sous-Lieutenant, de deux Sergens, d'un Tambour, de deux Caporaux, d'un Carabinier (Soldat faisant l'office de Caporal) & de trente-sept Soldats. Les douze Régimens de Province, qui ne sont que d'un bataillon, ne formeront que six Corps de deux bataillons qui seront sur le même pied que ceux dont on vient de parler. Celui de *Terra di Lavoro* se réunira à de celui de *Principato Citrà*, sous le nom de *Real Campania;* celui de *Principato Ultrà*, à celui de *Basilicata*, sous le nom de *Lucania;* celui de *Calabria Citrà*, à celui de *Calabria Ultrà*, sous le nom de *Calabria;* celui d'*Otranto*, à celui de *Bari*, sous le nom de *Messapia;* celui d'*Abruzzo Citrà*, à celui d'*Abruzzo Ultrà*, sous le nom de *Sannio;* celui de *Contato di Molisa*, à celui de *Capitanata*, sous le nom de *Puglia*. Les trois Régimens de Sicile de *Valdenoto*, de *Valdemone* & de *Valdemazzara*, qui ne sont que d'un bataillon, seront réduits à deux de deux bataillons chacun. Celui de *Valdemazzara* sera incorporé dans les deux autres; celui de *Valdenoto* prendra le nom de *Syracuse*, & celui de *Valdemone*, le nom d'*Agrigente*. La composition de ces deux Régimens sera la même que celle qu'on a rapportée plus haut. L'Etat-Major de tous ces Corps sera composé, pour le premier bataillon, du Colonel, d'un Sergent-Major, d'un Aide-Major, d'un Aumônier, d'un Chirurgien, d'un Tambour-Major & de deux Fifres; &, pour le second bataillon, du Lieutenant-Colonel, d'un Aide-Major, d'un Aumônier, d'un Chirurgien & de deux Fifres. Les emplois de Commandans sont supprimés. Le Sergent-Major commandera le Régiment, en l'absence du Colonel & du Lieutenant-Colonel, & dans ce cas, le plus ancien des Aides-Majors remplira les fonctions du Sergent-Major. Quand même les deux bataillons se trouveroient séparés, le Colonel venant à manquer sera toujours remplacé par le Lieutenant-Colonel, celui-ci par le Sergent-Major, & ce dernier par l'Aide-Major le plus ancien. Chaque Régiment aura deux drapeaux par bataillon, celui du Colonel & celui du Lieutenant-Colonel. Le premier sera distingué par les Armes du Roi. La paie sera continuée aux Officiers réformés jusqu'à ce qu'ils soient remplacés. Pour engager les Capitaines à entretenir leurs compagnies de gens choisis, on leur passera chaque mois, à la revue, vingt-huit grains * & un *cavallo* par chacune des personnes dont elles seront composées, à l'exception des fils d'Officiers qui auront obtenu une dispense d'âge. On allouera tous les mois à chaque compagnie, pour l'entretien des armes, un ducat cinquante-cinq grains & un *cavallo*, & à chaque bataillon le montant de la solde de douze Soldats, pour l'indemniser des dépenses extraordinaires auxquelles il est sujet.

De Londres, le 8 Août 1765.

Il s'est tenu hier au Palais Saint James un Chapitre de l'Ordre du Chardon, auquel le Roi a présidé; Sa Majesté a nommé le Duc d'Argyl pour remplir la place vacante dans cet Ordre par la mort du feu Duc d'Athol.

Le Lord Orwell a donné sa démission de la place de Lord Commissaire du Commerce & des Plantations.

Ces jours derniers, le sieur Vansittart, Gouverneur des Etablissemens de la Compagnie des Indes Orientales, est arrivé en cette Ville & a eu l'honneur d'être présenté, le 2, au Roi avec qui il a eu une conférence particuliere.

Le même jour, le Comte de Hertford a prêté serment en qualité de Vice-Roi d'Irlande. On assure que les appointemens attachés à cette place seront portés à vingt-cinq mille livres sterlings par an. On dit aussi que ce Seigneur a nommé le Lord Beauchamp,

* Le ducat est composé de cent grains & le grain de douze *cavalli*. Vingt-quatre grains reviennent à vingt sols tournois.

son fils, pour l'accompagner en Irlande en qualité de son Secrétaire.

Le Roi a nommé pour son Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de France le Duc de Richmond qui a remercié hier Sa Majesté à cette occasion.

Actions. Banque, 133 $\frac{1}{8}$. Indes, 156 $\frac{1}{2}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 88 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101 $\frac{7}{8}$.

De la Haye, le 7 Août 1765.

Dimanche dernier, le fils aîné du Duc de Biren arriva *incognito* d'Amsterdam en cette Ville d'où il est parti aujourd'hui pour Roterdam.

On mande d'Andrinople que le sieur Dedel, Ambassadeur de Leurs Hautes Puissances auprès du Grand Seigneur, étoit arrivé, le 2 Juillet, en cette Ville avec toute sa suite, sans avoir remarqué sur sa route la moindre apparence de maladie contagieuse. On ajoute que ce Ministre comptoit arriver à Constantinople le 18 ou le 19 du même mois.

De Compiegne, le 14 Août 1765.

La Reine se propose de partir de cette Ville le 17 de ce mois pour Commercy où Elle va se rendre auprès du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar. Sa Majesté, après y avoir passé trois semaines, reviendra à Versailles.

Le 10, l'Archevêque de Rheims, le sieur Rouillé d'Orfeuil, Intendant de Champagne, & le sieur Cliquot de Blervache, Député de la Ville de Rheims, ont eu l'honneur de présenter au Roi la Médaille frappée à l'occasion de la Statue qui doit être érigée dans cette Ville à Sa Majesté, ainsi que les Plans relatifs à ce Monument. Ils ont été conduits à cette audience par le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Province de Champagne.

Le sieur Hocquart, Conseiller d'Etat, ci-devant Intendant de la Marine à Brest & actuellement Inspecteur Général des Classes, a été présenté le même jour à Sa Majesté par le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre & de la Marine.

Le sieur Moreau de Beaumont, Intendant des Finances, ayant été nommé Conseiller d'Etat, a été en cette qualité présenté au Roi, le 9, par le Vice-Chancelier.

De Paris, le 16 Août 1765.

Le sieur Law, Commissaire du Roi pour la reprise de possession des Etablissemens François aux Indes Orientales, a informé la Compagnie des Indes qu'il étoit arrivé, le 28 Janvier dernier, devant Madrass & y avoit eu une entrevue avec le Gouverneur Anglois sur l'objet de sa mission. Suivant les mêmes avis, ce Commissaire devoit partir, la nuit du 30 au 31, pour Trinquebar, & delà se rendre à Karikal aussi-tôt qu'il auroit reçu une réponse du Roi de Tanjaor, relativement à la restitution de cet Etablissement, au sujet de laquelle le Conseil de Madrass envoyoit un Commissaire. Pendant cette opération, le sieur Law devoit entrer en négociation avec Mahmet-Ali-Khan, &, après les conventions faites entr'eux, se rendre sur le terrein de Pondichery où il étoit attendu par un Commissaire Anglois. La lettre du sieur Law, qui est datée de Saint-Thomé le 2 Janvier, est venue ici par la voie d'Angleterre.

Catherine-Louise, née Comtesse de Fiequelmont, veuve de François Comte des Salles & de Rorté, Marquis de Bulgneville, Conseiller d'Etat & premier Capitaine des Gardes du Corps de Son Altesse Royale Léopold, Duc de Lorraine & de Bar, Grand Bailli de Pont-à-Mousson & Conservateur des Privileges de l'Université de cette Ville, est morte à Nancy le 5 de ce mois, âgée de quatre-vingt-deux ans.

Pierre Poulletier, Conseiller d'Etat Ordinaire, est mort en cette Ville le 9, dans la quatre-vingt-cinquieme année de son âge.

Cours des Effets Commerçables du 14 Août.

ACTIONS des Indes remplies de 400 l. . . .	1340 liv.
Actions des Fermes . .	1015
Annuités	446
Coupons	89. 89 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Lot. Royale 6e. au 11e. tir.	17. p. %. p.
4e Lot. R. Ep. 4e. 7e. .	17. 17 $\frac{1}{2}$. p. %. p.
Deux sols pour livre . .	6 $\frac{1}{2}$. 6 $\frac{3}{4}$. p. %. p.
30 millions	14 $\frac{1}{2}$. 15. 14 $\frac{3}{4}$. p. %. p.
Canada	35 $\frac{1}{2}$. p. %. p.
Colon. extraord. 1759. .	23 p. %. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

On trouve chez Dufour, Libraire, Quai de Gêvres, au Bon Pasteur, *la Pharsale de Lucain, traduite par M. Masson, Trésorier de France*. 2 Vol. in-12.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 16 Août 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 19 AOUST 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Surate, le 16 Novembre 1764.

LE 26 Juillet dernier, vers les trois heures après-midi, on ressentit à Laknau, Ville située à cinq journées de Benarez sur une des rivieres qui se déchargent dans le Gange, de violentes secousses de tremblement de terre qui reverserent un grand nombre de maisons & de Mosquées, ainsi que le Palais du Nabab nouvellement bâti. Plusieurs personnes & une grande quantité d'animaux périrent par cet accident. Les mêmes secousses se firent sentir au Camp du Mogol qui étoit sur le Jemma, à plus de neuf journées de Laknau, mais elles n'y causerent que peu de dommages.

De Petersbourg, le 16 Juillet 1765.

On assure que l'Impératrice se propose de partir dans quelques jours pour aller visiter la Forteresse de Schusselbourg & le canal de Ladoga.

Après-demain, Sa Majesté Impériale & le Grand Duc assisteront à la premiere assemblée publique de l'Académie des Beaux Arts établie en cette Ville. Il y aura à cette occasion un très-beau festin, & la façade du bâtiment de l'Académie sera illuminée. On croit que le Grand Duc, qui est parfaitement rétabli de son indisposition, sera reçu ce jour-là au nombre des Membres de cette Académie.

Tous les Régimens de notre Garnison, qui s'étoient rendus au Camp de Crasnoi-Zelo, en sont arrivés ici le 12: la division de Finlande traversera aujourd'hui cette Capitale pour se rendre dans ses différens quartiers.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 27 Juillet 1765.

Dimanche dernier, le Roi donna audience au sieur Kierski, Grand Secrétaire de la Couronne, & y admit le lendemain le sieur Benoît, Résident de la Cour de Berlin.

Avant-hier, Sa Majesté, accompagnée des Chambellans de la Couronne & de quelques Officiers Généraux de l'Impératrice-Reine, vit faire les évolutions au Régiment nouvellement créé.

Le Roi, occupé du soin d'entretenir la propreté dans cette Capitale, vient d'établir une compagnie de trente Voituriers qui seront chargés du soin de lever les immondices des places & des rues. Indépendamment d'un certain Privilege, Sa Majesté a accordé à chacun d'eux un salaire annuel de mille florins, monnoie du Pays.

De Stockolm, le 26 Juillet 1765.

Les *Plena* se sont assemblés le 20 de ce mois & aujourd'hui. On n'y a traité que des affaires œconomiques sur l'arrangement desquels on a été aux voix. L'avis qui a été formé dans la Chambre des Nobles n'a prévalu qu'à la pluralité de cinq voix: les autres Ordres n'ont point encore donné le leur. Demain, il y aura un autre *Plenum*.

Les recherches que les Etats ont faites contre plusieurs des Négocians les plus accrédités du Royaume & les nouvelles opérations relatives aux finances & au commerce ont considérablement augmenté le discrédit & haussé le change.

Ces jours derniers, le Vaisseau de la Compagnie des Indes *le Château Royal de Stockolm*, qui étoit parti de Canton dans la Chine le 18

Janvier dernier, est arrivé ici de Gothenbourg.

De Coppenhague, le 27 Juillet 1765.

Le 22 de ce mois, la Cour fut en gala à Friedensbourg à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Princesse Caroline-Mathilde d'Angleterre, future épouse du Prince Royal, qui est entrée dans sa quinzieme année.

La vente des marchandises de la Compagnie Asiatique de cette Ville est fixée au 28 du mois prochain.

De Berlin, le 3 Août 1765.

Hier, le Baron de Golz, Colonel au service du Roi & ci-devant son Envoyé à la Cour de Russie, est parti pour Warsovie, ainsi que le sieur Gregory, Secrétaire de Légation. On prétend qu'ils sont chargés d'une négociation relative à la nouvelle Douane établie sur la Vistule.

De Madrid, le 30 Juillet 1765.

On célébra à la Cour, le 25 & le 26 de ce mois, l'anniversaire de la naissance de l'Infant Don Louis & la Fête de la Reine de Portugal.

Avant-hier, la Cour prit le deuil pour trois mois à l'occasion de la mort de l'Infant Don Philippe Duc de Parme.

Don Alonso Perez Delgado, ci-devant Intendant de l'Armée & du Royaume de Castille, vient d'être nommé Corrégidor & Surintendant des Taxes de cette Ville; & le Gouvernement du Château de Bonasque, vacant par la promotion de Don Ortencio Domicio, a été donné à Don Benigno Gallo, Lieutenant-Colonel gradué.

De Cadix, le 23 Juillet 1765.

Le 21, l'Escadre Espagnole, commandée par le Marquis de Cassinas, est arrivée en cette Baye au son de toutes les cloches de la Ville: elle est composée des Vaisseaux de guerre *le Dragon, le Rusé* & *le Glorieux*, des Frégates *la Soledad, la Junon* & *le Point-Fixe*, des deux Vaisseaux marchands *le Portobileña* & *le Saint-François d'Assise*, & d'un Vaisseau Danois qui avoit été freté pour le compte du Roi. Les cinq premiers Bâtimens & le Vaisseau Danois reviennent de la Vera-Cruz, le *Point-Fixe*, de Buenos-Ayres, & les deux Vaisseaux marchands, de Cartagene des Indes; ils ont tous relâché à la Havane d'où ils sont partis le 29 Mai dernier. La cargaison de cette Escadre consiste en 8, 880, 138 piastres fortes, tant en or qu'en argent; en 3806 quintaux de cuivre & 5127 de bois de Campêche; en 16, 861 arrobes de laine fine & 1202 de sauvage; 744 de granille & de poudre; 1758 d'anil, 16, 635 de tabac en poudre, en feuilles & en rouleaux, 5945 de cacao, 4385 de jalap, 42, 574 de sucre, 1301 de cevadille & 870 de coton; en 206, 300 banilles; 17, 179 cuirs tannés & en poil, & autres marchandises & productions du Mexique.

Les lettres de Gibraltar, du dernier Ordinaire, avoient confirmé le bruit déjà répandu que les Algériens avoient tué leur Dey & déclaré la guerre à toutes les Puissances de l'Europe, à l'exception de la France & de l'Angleterre; mais on est informé, par des nouvelles postérieures & authentiques, que ce bruit n'étoit nullement fondé & qu'il n'y a eu aucune révolution à Alger.

Le sieur Bigodet, Major de cette Place & neveu du feu sieur de Varennes, Consul de France en la même Ville, est mort ces jours derniers, âgé de cinquante ans.

De Naples, le 27 Juillet 1765.

Dimanche dernier, le Roi se rendit vers le soir, avec une suite nombreuse, à la Banque de Saint Elegir pour voir les feux d'artifice que différens Corps de Métiers sont dans l'usage de faire tirer chaque année à pareil jour sur le Marché des Carmes.

Avant-hier & hier, la Cour fut en gala à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Infant Don Louis, frere du Roi d'Espagne, & de la Fête de Sainte Anne dont la Reine de Portugal porte le nom.

Une Frégate du Roi a arrêté, le 28 du mois dernier, sur le Golfe Adriatique, un Bâtiment Vénitien qui faisoit route pour Tripoli de Barbarie: elle l'a conduit dans un des Ports de la Pouille & l'a remis en liberté après avoir obligé le Patron à débarquer quelques caissons d'acier & de clous, comme marchandises de contrebande.

La récolte des bleds ayant totalement manqué dans deux des plus fertiles Provinces de ce Royaume, la Cour vient de faire acheter en Sicile, où la moisson a été extrêmement abondante, cinq cents mille tomoli de cette denrée, qui seront renfermés ici dans des magasins publics. Quoique l'été soit déjà fort avancé, on n'a pas encore ressenti ici de grandes chaleurs: il y a même, depuis quinze jours, autant de fraîcheur dans l'air qu'il y en avoit au commencement du printemps, & l'on craint que cela n'occasionne des maladies.

De Rome, le 31 Juillet 1765.

Le Souverain Pontife a été en dernier lieu

obligé de garder la chambre pendant plusieurs jours à cause d'une nouvelle fluxion qui lui est survenue aux yeux. Sa Sainteté sort depuis Dimanche, mais Elle ne descend point de son carrosse dans la crainte que l'humidité de l'air ne lui soit nuisible.

Il continue de pleuvoir abondamment dans ces Cantons, ce qui augmente la cherté du bled & fait germer celui qui n'est pas encore renfermé dans les greniers. La Congrégation, députée pour l'approvisionnement de Rome, vient de permettre le commerce intérieur de cette denrée dans l'Etat Ecclésiastique, afin qu'elle parvienne plus facilement dans la Capitale où le pain commence à se gâter.

On est informé que le débordement des eaux vient de causer des dommages considérables dans les Villes & Territoires de Fano, Cagli, Fossombrone & Sinigaglia, & que plusieurs ponts en ont été renversés, ainsi qu'un grand nombre de maisons, sous les ruines desquelles il a péri beaucoup de monde.

Sa Sainteté a remis au 5 du mois prochain le Consistoire qui devoit se tenir Lundi dernier.

De Florence, le 2 Août 1765.

Le Duc & la Duchesse Salviati sont arrivés, le 26, en cette Ville où ils se proposent de passer quelques mois & de faire leur cour à l'Archiduc & à l'Archiduchesse. Le Lord Beauchamp, fils du Comte de Hertford, est de retour du voyage qu'il a fait en Lombardie.

Hier, l'Envoyé de Tripoli est parti d'ici pour Venise où il va complimenter la République de la part du Bey son Maître.

Aujourd'hui, le Marquis des Albizzi, Grand Connétable de l'Ordre de Saint Etienne, s'est rendu, à pied, à l'Eglise du Patron de cet Ordre, dont on a célébré la Fête. Il étoit accompagné des Chevaliers de l'Ordre qui tous s'étoient rendus chez lui & à qui il avoit fait servir une magnifique collation.

De Parme, le 3 Août 1765.

Le Prince Ferdinand, aujourd'hui notre Souverain, est revenu Dimanche dernier de Colorno où il étoit allé passer quelques jours, après la mort de l'Infant son pere. Les acclamations du Peuple, à l'arrivée de Son Altesse Royale, marquerent bien l'amour & la confiance que ses Sujets ont fondés sur les qualités distinguées qu'on a reconnues depuis plusieurs années dans ce jeune Prince. Il s'est occupé les jours suivans à donner différens ordres, relativement aux circonstances présentes, tant dans l'intérieur de sa Cour que dans son Gouvernement; &, le 31 du mois dernier, il a tenu un Conseil auquel ont assisté les Ministres du feu Infant son pere.

De Gênes, le 5 Août 1765.

Le Doge, accompagné de six Sénateurs & du Corps des Officiers des Régimens qui sont dans cette Ville, s'est rendu, le 30 du mois dernier, au Théatre de Saint-Augustin où il a assisté à la représentation de l'Opéra d'*Artaxerce*. Le même jour, la Princesse Altieri, le Prince Borghese, le Connétable Colonna, le Duc & la Duchesse de Los Balbases partirent d'ici pour Rome sur une Galere de la République qui doit les transporter jusqu'à Viareggio.

Les Ambassadeurs de France & d'Espagne auprès du Roi de Sardaigne sont partis, quelques jours après le départ de l'Infante Archiduchesse, pour retourner à Turin.

On vient d'ordonner des Prieres publiques dans tout l'Etat pour faire cesser la pluie qui continue de tomber depuis plus d'un mois avec beaucoup d'abondance & qui est très-nuisible aux vignes & aux oliviers.

Il est entré dans ce Port, pendant le cours de cette semaine, plusieurs Bâtimens, tant Anglois que Hollandois & Danois, chargés de différentes marchandises. On a appris par l'un d'eux que la Religion de Malte avoit mis à la mer quatre Galeres & deux Chebecs pour faire la course contre les Barbaresques, & qu'un Bâtiment Maltois s'étoit emparé d'une Chaloupe Barbaresque, ayant à bord vingt-sept Maures qui ont été mis à la chaîne.

De Turin, le 7 Août 1765.

Le Marquis Landy, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Parme, a été envoyé ici par ce Prince pour remercier le Roi de tous les soins & de tous les témoignages d'amitié qu'a reçus dans ses Etats le feu Infant son pere, avant & pendant sa maladie.

De Londres, le 8 Août 1765.

La Cour a envoyé ordre aux Gouverneurs & Commandans du Roi en Amérique de recevoir amicalement dans les Ports Anglois tous les Bâtimens François & Espagnols qui voudront y entrer pour se pourvoir de provisions ou pour y exercer un commerce légitime.

Suivant des lettres de Mobile, dans la Floride Occidentale, datées du 6 Mai dernier, les Anglois, après avoir pris possession de l'Illinois & de ses dépendances, y ont cons-

truit un Fort & ont fait des Traités d'amitié avec les Sauvages qui habitent les environs.

De Compiegne, le 17 Août 1765.

Avant-hier, Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, Leurs Majestés, accompagnées de Madame la Dauphine, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, se rendirent à l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Corneille. Elles y assisterent aux Vêpres & ensuite à la Procession qui se fait chaque année le même jour dans tout le Royaume pour l'accomplissement du Vœu de Louis XIII. Dom Devis, Grand Prieur de l'Abbaye, y officia. Le Chapitre de Saint Clement & le Clergé des deux Paroisses furent placés dans le Sanctuaire. Après la Procession, Leurs Majestés entendirent le Salut: Elles furent reçues & reconduites, avec les cérémonies ordinaires, par le Grand Prieur de l'Abbaye, accompagné de ses Religieux.

Le 21 du mois dernier, le Bureau d'Administration du College de Louis le Grand a fait présenter au Roi un jetton d'or, qui est le modele de ceux que les Administrateurs ont fait frapper pour distribuer aux Membres du Bureau de Discipline, ainsi qu'il est ordonné par l'Article XIV des Lettres-Patentes du 16 Août 1764. Ce jetton, en forme de médaille, représente allégoriquement la réunion des Boursiers des petits Colleges faite dans celui de Louis le Grand par les Lettres-Patentes du 21 Novembre 1763. On voit d'un côté un fleuve dont les eaux sont grossies par nombre de petits ruisseaux qui sortent du sein d'une montagne. La Légende est *Major è confluvio ubertas.* Dans l'Exergue on lit: *Collegium Ludovici Magni Academicum ex munificentiâ Ludovici Dilectissimi.* 1763. Sur le revers sont représentés Louis XIV & Louis XV, & pour Légende: *Collegii Fundatores Augusti.* Sa Majesté a paru très-satisfaite de ce jetton & a fait assurer le Bureau de sa protection & de sa bienveillance: Elle lui en avoit déjà donné des marques en lui accordant au mois d'Octobre dernier son Portrait pour être placé dans la Salle où se tiennent les assemblées du Bureau d'Administration.

De Paris, le 19 Août 1765.

Le 15 de ce mois, Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, la Procession solemnelle qui se fait tous les ans à pareil jour en exécution du Vœu de Louis XIII, se fit avec les cérémonies ordinaires. L'Archevêque de Paris y officia; & le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville y assisterent.

Le lendemain, le Corps de Ville tint une assemblée générale dans laquelle le sieur Larsonnier, Conseiller de Ville, & le sieur Merlet, Avocat au Parlement, furent élus Echevins.

Sa Majesté, voulant mettre les habitans du Bourg de Bolbec en état de reconstruire leurs maisons incendiées & de rétablir leur commerce, vient de leur accorder la remise de tout ce qui restoit dû de leur taille & des impositions accessoires pour cette année. Elle a ordonné en même temps que pendant vingtcinq ans, à commencer du mois d'Octobre prochain, chaque habitant de ce Bourg ne seroit taxé qu'à cinq sols par an pour toute nature d'impositions, même pour les vingtiemes. Enfin, Sa Majesté leur a fait distribuer deux cents metiers & quatre cents rouets à l'usage de leurs Fabriques, & l'on espere que la bonté de Sa Majesté ne se bornera pas à ces bienfaits.

Il paroît un Edit du Roi, enrégistré au Parlement, par lequel les Syndics & Directeurs de la Compagnie des Indes sont autorisés à vendre & aliéner quatre cents soixante-dix-sept mille liv. de rentes viageres, à neuf pour cent, sur toute tête indistinctement, & à créer une Loterie de vingt mille billets de trois cents livres chacun. Cet Edit ordonne en même temps l'extinction de toutes les actions & de tous les billets d'emprunt qui avoient été cédés par Sa Majesté à ladite Compagnie, ainsi que de toutes les actions qui étoient demeurées en propriété à la Compagnie par le non-payement de l'appel de quatre cents livres exigé par chaque action.

Par des Lettres-Patentes du Roi, datées du 20 Avril dernier, Sa Majesté accorde au sieur Gau un Privilege de trente années pour l'entreprise de la Manufacture d'armes blanches d'Alsace.

Il paroît deux Arrêts de la Cour du Parlement, du 19 Juillet dernier, portant envoi en possession du College Anglois de Saint-Omer & du College d'Eu, des biens qui leur appartiennent, en exécution des Lettres-Patentes des 14 Juin & 21 Novembre 1763, & 30 Mars 1764.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 19 Août 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 23 AOUST 1765.

De Petersbourg, le 20 Juillet 1765.

LE 16 de ce mois, la Cour a pris le deuil pour quinze jours à l'occasion de la mort du Prince d'Anhalt-Berbourg.

Hier, l'Impératrice a posé la premiere pierre de l'Eglise de l'Académie des Beaux Arts. La bénédiction a été faite par l'Archevêque de Novogrod, assisté de plusieurs Evêques & Archimandrites. Après cette cérémonie, Sa Majesté Impériale est entrée dans les Salles de l'Académie où étoient rassemblés plusieurs Tableaux François, Italiens & Flamans, ainsi qu'un grand nombre d'ouvrages des Académiciens & des Eleves. A l'arrivée de Sa Majesté Impériale, on a fait la lecture des réglemens. Le Général Bestki avoit invité toute la Cour & les Ministres Etrangers à l'inauguration de cette Académie dont il est le Président.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie, le 31 Juillet 1765.*

Le Colonel de Sauerzab est occupé à introduire dans les troupes de la Maison du Roi, qu'il commande en l'absence du Comte de Brühl, l'exercice & les manœuvres qui s'observent dans les troupes Prussiennes.

Ces jours derniers, le Prince Czartoriski, Sous-Panetier de Lithuanie, est arrivé ici de Rome où il étoit allé notifier au Pape l'Election & le Couronnement de Sa Majesté.

De Stockolm, le 2 Août 1765.

La charge de Chancelier de Poméranie, dont étoit pourvu le feu Baron de Klinkowstroem, étant de nature à pouvoir être exercée par un des Membres de la Régence de Stralsund, le Roi a résolu de ne point y nommer de successeur, & cette résolution vient d'être approuvée par les Etats.

Sa Majesté a été priée par le Comité Secret de rendre une Ordonnance par laquelle il fût enjoint à tous les Régimens de Cavalerie & de Dragons de porter des uniformes distingués, à l'exemple de l'Infanterie, de laquelle la Cavalerie n'a été distinguée jusqu'à présent que par le nombre & la forme des boutons : il demande en même temps que ce changement ne se fasse qu'à mesure que les Régimens auront besoin de nouveaux uniformes. Le même Comité ayant reconnu que les mesures prises par les Etats pour faire baisser le change ne servent qu'à le faire hausser de jour en jour, ainsi que le prix du bled, a supplié aussi Sa Majesté d'ordonner au College Royal de Commerce d'enjoindre, sans délai, aux Banquiers de cette Capitale & à ceux des autres Villes Maritimes de ce Royaume qui commercent avec l'étranger, de travailler à faire baisser le change, & de leur déclarer que, s'ils ne le ramenent pas à un taux raisonnable, ils subiront les peines qu'encourent les Citoyens mal-intentionnés envers leur Patrie & le bien public.

De Coppenhague, le 3 Août 1765.

Le Roi a accordé pour trois années aux Négocians de cette Capitale la permission d'établir des entrepôts de froment & de seigle étrangers, sous la condition de les faire exporter & de n'en vendre ici qu'avec une permission spéciale.

Frédéric Von Koss, Colonel du second Régiment National de Bergenhuus, a été nommé Commandant de la Citadelle de Bergen.

On est informé que le Vaisseau de guerre, qui étoit parti pour Bergen, ayant à bord les Commissaires que Sa Majesté y a envoyés, étoit arrivé dans cette Ville le 13 du mois dernier après six semaines de navigation.

La nommée Dorothée Lars-Dotter est

morte il y a quelques jours dans la même Ville de Bergen, âgée de cent huit ans.

De Dresde, le 6 Août 1765.

Le Prince Henry de Prusse arriva de Toplitz en cette Ville le 29 du mois dernier. Il fut reçu, à la descente de son carrosse, par le sieur Schomberg, Maréchal de la Cour, qui l'introduisit dans l'appartement qu'on lui avoit préparé au Château Electoral. Son Altesse Royale, après y avoir reçu les complimens du Prince Administrateur, se rendit auprès de l'Electeur & de l'Electrice Douairiere. Elle assista ensuite à la représentation d'une Comédie Françoise & soupa, avec les personnes de sa suite, à une table de trente-sept couverts. Hier, ce Prince reçut la visite des Princes Charles, Antoine & Maximilien, & dîna avec toute la Maison de Saxe. Il y eut, le même jour, vers les six heures du soir, assemblée & concert dans les appartemens de l'Electrice Douairiere.

Les Commissaires nommés pour la liquidation des dettes & arrérages de la Saxe ont rédigé un projet, signé par eux le 29 du mois dernier, par lequel on propose de constituer, pour le remboursement desdites dettes & arrérages, qui n'ont pas été compris dans les arrangemens faits pour celles de la Steuer, un fonds annuel de trois cents mille écus, monnoie courante du Pays, qui sera levé sur le revenu le plus sûr de la Chambre du Domaine de l'Electeur, à compter du 1er Janvier prochain; de créer en conséquence des billets au porteur de 1000, de 500, de 100 & de 50 écus, sous le nom de billets de crédit, lesquels porteront intérêt, à compter de la même date, & d'employer à l'extinction successive du principal ce qui restera de surplus dudit fonds d'amortissement, après le payement des intérêts; de maniere que l'on tirera au sort, deux fois dans l'année, les numéros des billets qui sortiront & qui seront payés comptant à Dresde six mois après le tirage. Suivant le même projet, toutes créances, soit arrérages ou autres, appartenant à celles qu'on a désignées ci-dessus, seront acquittées en pareils billets. Les arrangemens qui doivent être pris pour parvenir à ces opérations sont indiqués dans l'énoncé du projet qui contient six Articles.

De Cadix, le 30 Juillet 1765.

On mande de Gibraltar que des quarante-cinq prisonniers François qui ont été conduits de Larrache à Maroc, dix sont morts en chemin: les autres ont été présentés au Roi de Maroc qui a fait donner à un Officier d'entre eux une maison particuliere avec le pouvoir de commander à tous les autres prisonniers. Les mêmes avis portent que tous les Corsaires Saletins ont ordre, ainsi qu'on l'a déjà annoncé, de se tenir prêts à mettre à la mer au premier moment favorable.

De Naples, le 27 Juillet 1765.

Il vient de paroître une Ordonnance concernant la Cavalerie & les Dragons, datée du 23 du mois dernier, & contenant vingt-huit Articles dont voici le précis.

Les deux Régimens de *Roussillon*, Cavalerie, & de *Tarragone*, Dragon, continueront d'être de trois escadrons, chacun de quatre compagnies: chaque compagnie sera composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Sous-Lieutenant, d'un Sergent, de trois Caporaux, (de trois Carabiniers & un Trompette), pour *Roussillon*, (de trois Grenadiers & un Tambour), pour *Tarragone*, & de vingt-neuf Soldats tous montes. Les trois Régimens Italiens de Cavalerie, du *Roi*, de *Naples & de Sicile*; & les trois de Dragons, de la *Reine*, de *Bourbon* & du *Prince*, qui sont aujourd'hui sur le même pied que ceux de *Roussillon* & de *Tarragone*, ne seront désormais que de deux escadrons, chacun de quatre compagnies. Chaque compagnie sera composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Sous-Lieutenant, d'un Sergent, de trois Caporaux, (de quatre Carabiniers & un Trompette), pour la Cavalerie, (de quatre Grenadiers & un Tambour), pour les Dragons, & de trente Soldats tous montés. L'Etat-Major sera composé du Colonel, du Lieutenant-Colonel, d'un Sergent-Major, d'un Aide-Major, d'un Aumônier, d'un Chirurgien, (d'un Tymbalier), pour la Cavalerie; (d'un Tambour & de quatre Musiciens), pour les Dragons. On ne comprendra pas dans le nombre des Soldats les fils d'Officiers, qui ont obtenu des dispenses d'âge: ils continueront d'être regardés comme Surnuméraires jusqu'à ce qu'ils soient en état de faire le service, & ce ne sera qu'alors qu'ils seront mis au nombre des Soldats & que leur ancienneté commencera à courir. Le troisieme escadron de *Roussillon* & de *Tarragone* sera commandé par le Capitaine le plus ancien. La paie sera continuée aux Officiers qui se trouveront réformés. Afin que les compagnies soient toujours bien entretenues, on accordera tous les mois aux Régimens de *Roussillon* & de *Tarragone* les gratifications dont ils ont joui jusqu'à présent, & aux six Régimens Italiens, des gratifications proportionnées à celles qu'ils recevoient & qui consisteront, pour chaque compagnie, en qua-

cante-neuf grains par cheval, à l'exception de ceux des Officiers & des Sergens ; en quatre ducats trois grains trois *cavalli* pour les armes, & quatre ducats soixante-six grains trois *cavalli* pour l'équipage du cheval. Ces gratifications seront fixées d'après l'état de revue, & formeront une masse dans chaque Régiment sur l'administration de laquelle le Roi expliquera ses intentions. Tous les Sergens, Caporaux, Carabiniers & Grenadiers, excédans, dans les Régimens Italiens, seront placés dans les compagnies avec la solde qu'ils avoient : les premiers auront le titre de seconds Sergens, mais ils tiendront lieu chacun d'un Soldat, & les autres seront mis au rang des Soldats : les uns & les autres seront rétablis dans leur premier état, à mesure qu'il y aura des places vacantes. On expédiera des congés à tous les Soldats des six Régimens Italiens, dont l'engagement sera expiré. On choisira ensuite dans chacun de ces Régimens les meilleurs Soldats pour en former les huit compagnies dont ils seront composés; & tous les excédans auront les Invalides ou seront renvoyés. Les malades seront mis à l'Hôpital aux dépens du Roi. Les Capitaines des compagnies supprimées rendront tous les chevaux dont elles doivent être fournies, & l'Inspecteur Général fera choisir les meilleurs pour suppléer à l'augmentation des huit compagnies de chaque Régiment. Ceux qui excéderont le nombre requis seront vendus pour le compte du Roi. S'il en manque quelques-uns, les Capitaines payeront pour chacun quarante ducats qu'on retiendra sur leurs appointemens.

De Civita-Vecchia, le 15 Juillet 1765.

Les deux Frégates du Pape, qui ont croisé pendant six mois dans les parages de la Sicile & dans le Golfe de Venise, sont rentrées ici dernierement sans avoir rencontré pendant leur croisiere d'autres Bâtimens Barbaresques qu'une Galiote de Tripoli qu'elles ont canonnée & maltraitée, mais qui s'est sauvée en ramant, à la faveur du calme. On est convaincu que les Frégates ne sont pas propres à faire la course dans la Mer Adriatique où les attérages sont aussi fréquens que dangereux, & où d'ailleurs la navigation est d'autant plus difficile pour les Armateurs du Pape qu'il leur est défendu de mouiller dans les Ports qui appartiennent à la République de Venise. En conséquence, on a projetté de faire construire dans nos Chantiers trois Galiotes qui seront destinées à cette croisiere; on suivra en cela l'exemple de la Cour de Naples qui n'emploie que des Chebecs & autres Bâtimens légers pour la garde de ses côtes.

De Florence, le 2 Août 1765.

On a publié ici, le 27 du mois dernier, un Edit de l'Empereur par lequel Sa Majesté Impériale ordonne qu'attendu que les monnoies d'argent fabriquées à Rome sont fort usées & ont perdu de leur poids, leur valeur sera diminuée de sept & demi pour cent, à commencer du jour de la publication dudit Edit. Celles qui ont été frappées depuis 1700 jusqu'à 1740 n'y sont point comprises; &, afin de les reconnoître, on a fait imprimer dans un papier à part les Armes des Papes Albani, Conti, Orsini & Corsini qui ont occupé le Saint Siege pendant cet intervalle.

De Turin, le 14 Août 1765.

Le Comte de Solar, Gentilhomme de la Chambre du Roi, vient d'être nommé pour aller, de la part de Sa Majesté, complimenter le Duc de Parme sur la mort du feu Infant son pere.

De Londres, le 13 Août 1765.

Hier, on a célébré à la Cour l'anniversaire de la naissance du Prince de Galles. Leurs Majestés ont reçu à cette occasion les complimens des Ministres Etrangers & de la Noblesse.

On attend ici, pour la fin de ce mois, le Prince Héréditaire de Brunswick & la Princesse son épouse, & l'on prépare au Palais Saint-James des appartemens pour les recevoir.

Le sieur Charles Yorck a été nommé Procureur Général du Roi à la place du Chevalier Fletcher Norton.

La Compagnie des Indes vient de recevoir la nouvelle de l'arrivée de son Vaisseau *le Lord Holland*, qui a relâché au Port de Kinsale en Irlande. Le Vaisseau de guerre *l'Edgard*, de retour de la côte d'Afrique, est aussi arrivé à Portsmouth.

Ces jours derniers, le Bureau du Commerce & des Colonies a admis une Requête de la Province de New-Jersey, en Amérique, sur laquelle il délibérera dans sa prochaine assemblée.

On dit que la Chambre des Bourgeois de la Virginie a pris diverses résolutions très vives, relativement au nouveau droit de contrôle établi dans les Colonies d'Amérique, & qu'elle a arrêté que, comme les différentes Chartres accordées à la Province ne permettoient point qu'on l'assujettît à aucun droit, sans le consentement de l'assemblée générale, quiconque, de parole ou par écrit, oseroit soutenir

qu'à l'exception de ladite assemblée, il fût au pouvoir de qui que ce soit d'imposer des taxes sur les peuples qui l'habitent, seroit réputé ennemi du Roi & de la Province de Virginie.

Actions. Banque, 133 $\frac{1}{4}$. Indes, 156 $\frac{1}{4}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 88 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101 $\frac{7}{8}$ à 102.

De la Haye, le 15 Août 1765.

Le Marquis d'Havrincour, Ambassadeur de France auprès des Etats Généraux, ayant obtenu la permission d'aller faire un voyage à Paris, prit congé, le 12, du sieur Emmen, Président à l'assemblée de Leurs Hautes Puissances, qui lui rendit sa visite deux heures après. Le sieur Desrivaux, premier Secrétaire de l'Ambassade, a été présenté & accrédité auprès des Etats Généraux en qualité de Chargé des Affaires de France pendant l'absence de l'Ambassadeur qui a fixé son départ au 17.

On mande d'Utrecht que le fils aîné du Duc de Biren est arrivé le 12 en cette Ville *incognito*, accompagné du Baron de Klopman, & en est parti le lendemain pour retourner en Allemagne.

De Compiegne, le 23 Août 1765.

Le Roi a donné au sieur Perrier, Lieutenant-Général de ses Armées Navales, la place de Grand'Croix de l'Ordre de Saint Louis, vacante par la mort du Comte Dubois de la Motte, Vice-Amiral.

Le 15 de ce mois, le sieur Pelletier, ci-devant Premier Président du Parlement de Paris, a présenté au Roi le sieur de Rosambault, son petit fils, qui a succédé à son pere dans la charge de Président à Mortier.

De Paris, le 23 Août 1765.

L'Université s'assembla, le 8 de ce mois, dans les Ecoles de Sorbonne pour la distribution de ses Prix. Cette cérémonie, à laquelle le Parlement assista, fut précédée d'un Discours Latin que prononça le sieur Coupé, Professeur d'Humanités au College de Navarre. Le Prix d'Eloquence de 1764, fondé pour les Maîtres ès-Arts, par le sieur Coignard, Secrétaire du Roi & Conservateur des Hypotheques, & qui avoit été remis à cette année, a été adjugé au sieur Guyot, Professeur au College de Mazarin, lequel a aussi remporté celui qui avoit été proposé pour la présente année.

Le Parlement de Rouen a rendu un Arrêt par lequel il a été ordonné qu'il seroit fait, en faveur des habitans de Bolbec, une quête générale dans chaque maison de la Ville & des Fauxbourgs de Rouen par des Commissaires députés pour cet effet par ledit Parlement; il a été enjoint par le même Arrêt aux Juges Royaux du Bailliage de Caen d'en ordonner de pareilles dans les Villes & Bourgs de leur ressort. En conséquence, ces quêtes ont été faites après avoir été annoncées aux Prônes.

On a reçu les détails suivans par une lettre particuliere. Le 4 de ce mois, le tonnerre tomba pendant les Vêpres sur le clocher de l'Eglise de l'Abbaye d'Aunay en Normandie; après en avoir brisé la fleche & transporté la charpente sur les couvertures de l'Eglise, du Cloître & du Dortoir, il parut se diviser en plusieurs parties dont une fondit les tuyaux de l'orgue, brisa le buffet & blessa plusieurs personnes. Une autre partie se porta au haut du pignon du portail de l'Eglise d'où elle détacha plusieurs grosses pierres, & en ébranla quantité d'autres. Une troisieme suivit le fil de léton de l'horloge, gagna & démolit en partie le pignon de la Sacristie dans laquelle elle s'introduisit par-dessous la porte & où elle ne fit que casser l'anse d'une cruche d'huile. Les autres parties enfin prirent leur route vers la Bibliotheque, le Corridor du Dortoir, le Chauffoir & le Chartrier, & ravagerent plusieurs chambres dont elles rompirent les lambris, les vitres & les croisées.

Dom Frédéric Colonne, frere de l'Archevêque de Colosse, Nonce Ordinaire du Pape auprès du Roi, & du Connétable Colonne, est mort en cette Ville le 18 de ce mois, âgé de vingt-sept ans.

Cours des Effets Commerçables du 21 Août.

ACTIONS des Indes . .	1350 liv.
Billets d'Emprunt . . .	444
Promesses au denier 20 .	15 p. $\frac{0}{0}$. p.
Idem à 4 pour cent . .	37 p. $\frac{0}{0}$. p.
Actions des Fermes . .	1012 $\frac{1}{2}$.
Annuités	442
Coupons	89. 88 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Lot. Royale, 5e. 12e. 13e. tir.	17. 22 $\frac{1}{2}$. 26 p. $\frac{0}{0}$. p.
Deux sols pour liv. . .	6 $\frac{1}{2}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
50 millions.	14 $\frac{3}{4}$. 15 p. $\frac{0}{0}$. p.
Canada	34 $\frac{1}{2}$. 35. 36. 37 p. $\frac{0}{0}$. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 23 Août 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 26 AOUST 1765.

De Stockolm, le 5 Août 1765.

LE Comte d'Eckeblad, Senateur du Royaume & Président de la Chancellerie, a donné la démission de sa place, ainsi que le Sénateur Baron de Scheffer.

On a trouvé, en fouillant la terre à Jun, Paroisse située près de Lidkoping en Westrogothie, une urne sépulchrale de cuivre dont la partie supérieure est détruite, mais dont l'inférieure s'est conservée dans son entier. Il y avoit des os dans cette urne, & parmi les cendres dont ils étoient couverts on a trouvé trois bagues d'or pesant chacune trois ducats. D'un côté de l'urne étoit une lance longue d'une aulne & demie, & de l'autre une épée très-large dont la lame est à deux tranchans. Ces attributs militaires paroissent avoir appartenu à quelque guerrier du temps où la Suede n'avoit pas encore embrassé le Christianisme.

Le tonnerre est tombé, le 11 du mois dernier, sur le clocher de l'Eglise Cathédrale d'Abo en Finlande, & s'est glissé le long d'un fil d'archal qui aboutissoit de l'horloge de la tour à une petite cloche suspendue au-dessus des orgues où il est entré après avoir percé quelques barres de fer; il a fracassé les soufflets, fondu plusieurs tuyaux & brisé la galerie.

On mande de Pitea, Ville de Westrobothnie, que, le 14 du même mois, on y a ressenti une secousse de tremblement de terre qui n'a duré que quelques minutes, mais qui a été si violente que la plûpart des fenêtres de la Ville ont été brisées : cette secousse est venue du côté de l'Occident.

D'Inspruck, le 8 Août 1765.

On donne ici les détails de la cérémonie du mariage de l'Archiduc avec l'Archiduchesse Infante. Lorsque cette Princesse fut arrivée à la porte principale de l'Eglise de Saint Jacques, l'Archiduc, vêtu de drap d'argent, alla la recevoir à la descente du carrosse, & la conduisit dans l'Eglise où Leurs Majestés Impériales & Royale, le Roi des Romains & Leurs Altesses Royales s'étoient rendus avec toute leur Cour & un grand nombre de Dames de la Ville. Dès que les nouveaux époux furent entrés dans l'Eglise, ils se mirent à genoux, & le Prince Clement de Saxe, Evêque de Freysing & de Ratisbonne & Coadjuteur d'Augsbourg, assisté de sept Abbés mitrés du Tyrol, en habits pontificaux, du Maître des Cérémonies, des Aumôniers de la Cour & d'un Clergé nombreux, leur donna la paix à baiser & leur présenta l'eau-benite. L'Empereur & l'Impératrice-Reine, ainsi que leur auguste Famille, accompagnés de toute la Cour & du Clergé, se rendirent alors au Chœur où Sa Majesté Impériale & Royale conduisit l'Archiduchesse Infante à qui Elle présenta la main, ce qu'Elle fit également en retournant au Palais après la célébration du mariage. Leurs Majestés Impériales & Royale & leur auguste Famille se placerent sur des Prie-Dieu, ainsi que les nouveaux époux qui étoient en face du grand Autel. La Musique de la Chapelle de la Cour chanta ensuite les Litanies de la Vierge, après lesquelles le Prince Clement de Saxe donna la bénédiction nuptiale & entonna le *Te Deum* qui fut chanté par la même Musique & au bruit du canon.

Leurs Majestés Impériales & Royale & leur auguste Famille, étant ensuite retournées au Palais par la Galerie qui y communique, s'arrêterent quelques momens dans leurs ap-

partemens; après quoi Elles se rendirent au Sallon des Géans : Elles s'y placerent sous un dais & donnerent leurs mains à baiser aux Conseillers du Gouvernement, à ceux de la Chambre des Finances, à ceux de la Régence & aux Députés des Etats du Tyrol, ainsi qu'aux Gardes Nobles Allemandes & Hongroises & aux Officiers des troupes qui sont dans ce Pays. A neuf heures, il y eut Banquet Royal auquel assisterent les Princes & les Ministres Etrangers, ainsi que la principale Noblesse. La table fut servie en vaisselle d'or, & il y eut pendant le repas une très-belle Musique. Pendant ce temps, l'artillerie se fit entendre & ne discontinua point jusqu'à ce que Leurs Majestés Impériales & Royale fussent sortis de table. Le lendemain, vers les onze heures du matin, l'Empereur, l'Impératrice-Reine, le Roi des Romains, l'Archiduc & l'Archiduchesse Infante, & les deux Archiduchesses aînées, suivis de toute la Cour, allerent entendre dans l'Eglise Paroissiale de Saint Jacques une Messe votive pour implorer la bénédiction du Ciel sur les nouveaux époux; après cette Messe, qui fut célébrée par le Cardinal Archevêque de Vienne, on retourna au Château & la Cour y dîna encore en public. Le soir, elle se rendit à la Salle des Spectacles & y assista à la représentation de *Romulus & Hersilie*, Opéra Italien dont les Paroles sont de l'Abbé Metastasio & la Musique du sieur Hasse, connu sous le nom de Sassone. Cet Opéra fut suivi d'un grand Ballet intitulé: *Enée en Italie*, de la composition du sieur Helfredin. Le même jour, les Comtes de Thun, de Taff & d'Erdody, Chambellans de Leurs Majestés Impériales & Royale, sont partis, le premier pour Vienne, le second pour Naples, & le troisieme pour Madrid, où ils vont porter la nouvelle de la célébration du mariage de l'Archiduc. La Dame Magdeleine Morelli Fernandez, connue dans l'Académie des Arcades sous le nom de Corilla, a été présentée à Leurs Majestés Impériales & Royale, à l'issue de leur dîner, par le Comte Montecuculli, Conseiller d'Etat & Ministre de Modene. Cette Académicienne, connue pour habile Improvisatrice, fit usage de son talent en présence de Leurs Majestés Impériales & Royale; elle chanta, avec une rapidité étonnante, un très-grand nombre de Vers sur différens sujets.

Hier, il y a eu bal en *domino*. Leurs Majestés Impériales & Royale & leur auguste Famille y sont restées jusqu'à dix heures du soir; après quoi Elles ont soupé à une table de vingt-quatre couverts.

Aujourd'hui, on jouera la Comédie Italienne. Tous les quartiers de la Ville sont illuminés, & il y a des réjouissances publiques.

De Vienne, le 14 Août 1765

Dimanche dernier, la Cour fut en gala à Schonbrun à l'occasion du mariage de l'Archiduc & de l'Infante Archiduchesse.

Vers les onze heures du matin, la Reine des Romains, accompagnée des Archiducs & des Archiduchesses & suivie de toute sa Cour, se rendit à la Métropole de Saint Etienne & y assista au Service Divin, ainsi qu'au *Te Deum* qui fut chanté au bruit du canon de nos remparts en actions de graces de cet heureux événement. Sa Majesté revint ensuite à Schonbrun où Elle dîna en public dans le grand Sallon de ses appartemens avec Leurs Altesses Royales. Le soir, il y eut cercle & appartement au Château.

Hier, la Cour fut encore en gala à l'occasion du jour anniversaire de la naissance des Archiduchesses Elisabeth & Charlotte : la premiere de ces Princesses est entrée ce jour-là dans sa vingt-troisieme année; & la seconde dans sa quatorzieme. Leurs Altesses Royales ont reçu à cette occasion les complimens des Ministres & de la Noblesse des deux sexes, & le soir il y a eu appartement.

De Berlin, le 14 Août 1765.

Le Prince Henry reçut, le 6 de ce mois, les complimens des Ministres de la Cour & ceux des Ministres Etrangers & des personnes de la premiere distinction sur son heureux retour de Carlsbad. Ce Prince donna le lendemain à la Reine, aux Princes & Princesses de la Maison Royale, & à la principale Noblesse, un souper splendide qui fut suivi d'un bal paré. Le 8, Son Altesse Royale partit avec sa suite pour le Château de Reinsberg où elle se propose de passer le reste de la belle saison. Elle y donnera, à ce qu'on assure, une fête à l'occasion du mariage de la Frele Forcade, Dame de Cour de la Princesse son épouse, avec le Capitaine Lattorf.

On mande de Silésie que le Roi, qui est à Laneeck dans le Comté de Glatz, continue d'y jouir d'une bonne santé.

Samedi dernier, le Duc d'Yorck se rendit par Potsdam à la Cour de Brunswick où il se propose de rester huit ou dix jours. On assure que ce Prince ira ensuite à Hanovre d'où il retournera à Londres par la Hollande.

De Madrid, le 6 Août 1765.

Le Roi a nommé Exempt de la Compagnie Flamande des Gardes du Corps, le Marquis Roben, premier Lieutenant du Régiment des Gardes Wallones, & a accordé le grade de Colonel à Don Francisco Salcedo, Brigadier de la même Compagnie. Sa Majesté a nommé en même temps Colonels d'Artillerie Don Francisco Colas & Don Manuel de Quintana, Officiers dans le même Corps. Don Pedro Ruiz de Olano & Don Louis Diez Navarro, Colonels & Ingénieurs en chef, ont obtenu les places d'Ingénieurs-Directeurs, & Don Juan Diaz de la Guerra a été nommé Auditeur de Rote pour le Royaume de Castille.

De Cadix, le 30 Juillet 1765.

Avant-hier, le Vaisseau François *l'Utile*, commandé par le sieur du Chaffaut, Chef d'Escadre, est entré ici de relâche, ainsi que la Frégate *la Licorne*, de la même Nation, commandée par le sieur de Brugnon : ces deux Bâtimens arrivent de Mogador & des côtes de Barbarie. La *Pleyade*, autre Frégate Françoise, sous les ordres du sieur de Somerville, a aussi relâché ce soir en cette Baye : elle vient de croiser sur la côte de Salé où elle retournera après avoir pris ici les rafraîchissemens dont elle a besoin.

Un Matelot Génois, arrivé dernierement de Gibraltar & actuellement embarqué sur un Bâtiment François, a rapporté qu'il étoit parti de ce dernier Port, vers le 10 de ce mois, une Barque de sa Nation, portant Pavillon Anglois & commandée par le Patron Paul Conia, dit Marquesin, laquelle étoit chargée de trois cents cinquante barrils de poudre, destinés pour Salé. Ces barrils étoient dans la rade de Gibraltar depuis près de quatre mois sur deux Bâtimens portant Pavillon Anglois ; les Capitaines n'avoient pas voulu s'exposer à les transporter en Barbarie ; le Patron Génois s'en est chargé, moyennant l'escorte du Paquebot qui va de Gibraltar à Londres, & qui est un Sénaut de quatorze canons.

De Naples, le 3 Août 1765.

Le 29 du mois dernier, la Cour prit le deuil pour quatre mois à l'occasion de la mort de l'Infant Duc de Parme.

On est informé que la Galiote Barbaresque qui a été canonnée dernierement par les Frégates du Pape s'est retirée à Corfou, & qu'elle est hors d'état de remettre à la mer : elle a perdu dans cette rencontre son Rais & dix hommes.

Les quatre Galeres de la Religion sont parties de Malte le 7 du mois dernier : on y travaille à l'armement des Galiotes du Grand-Maître.

De Rome, le 7 Août 1765.

Il y eut, le 5 de ce mois, un Consistoire dans lequel le Souverain Pontife proposa Jérôme Palermo, Evêque de Mazzara, pour l'Archevêché de Laodicée *in partibus* ; Paul de Saint-Jean-Chrisostome, Noble Vénitien & Procureur Général des Carmes Déchaussés, pour celui de Corfou ; Pierre de Gennaro, Chanoine de la Cathédrale de Naples, pour l'Evêché de la Cava, dans le Royaume de Naples ; Don Michel Tafuri, pour les deux Evêchés unis de Ravello & de Scala, dans le Royaume de Naples ; François-Xavier Romanelli, Vicaire Général du Diocèse de Melfi, pour celui de Lavello, pareillement dans le Royaume de Naples ; Nicolas Lindi, pour celui de Sappa, en Albanie, dont il étoit Vicaire Capitulaire ; Philippe de Sainte-Catherine, Religieux des Ecoles Pies & Recteur de l'Hospice Apostolique de Saint Michel à Rome, pour celui de Lidda *in partibus* avec le Suffraganat de Sabine ; & Michel Chominski, Custode de la Cathédrale de Wilna, à celui d'Eleusa *in partibus* avec le Suffraganat de Samogitie en Pologne. Le Cardinal Orsini proposa, pour la Coadjutorerie de l'Abbaye de Saint Bertin, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Saint Omer, Albert de la Croix, Prêtre du Diocèse de Boulogne & Religieux de la même Abbaye. Ensuite, il fut fait instance pour le *Pallium* en faveur du nouvel Archevêque de Corfou.

Le Pape vient d'ordonner des Prieres publiques à l'occasion des fréquens désastres qu'éprouvent depuis quelque temps les Etats de Sa Sainteté qui s'étendent le long du Golfe Adriatique.

De Civita-Vecchia, le 15 Juillet 1765.

On vient de publier ici un Edit de la Consulte de Rome par lequel on accorde la libre entrée dans ce Port aux Bâtimens Vénitiens venant de certains Ports de la République. Les Bâtimens de cette Nation, qu'on voyoit autrefois rarement ici, commencent à y paroître depuis la paix que la République de Venise a contractée avec les Régences de Barbarie.

La récolte des grains est très-peu abondante : le prix de cette denrée est déjà haussé d'un tiers, & l'on a tout lieu de craindre une seconde famine. Si la Marche d'Ancone n'est pas en état de nous fournir du bled, on sera

obligé de recourir à la Sicile ; mais il est douteux que la Cour de Naples, à qui celle d'Espagne en a demandé une grande quantité, en permette l'exportation dans les Etats du Pape. On appréhende aussi que la continuation des pluies n'occasionne ici, ou dans les environs, quelque maladie épidémique : elle a produit, dans nos marais qui ne sont pas encore desséchés, une quantité prodigieuse d'insectes.

De Florence, le 9 Août 1765.

L'Archevêque de cette Ville vient d'ordonner des Prieres publiques pour neuf jours à l'occasion des pluies qui n'ont pas encore cessé depuis dix mois & qui ont détruit la plus grande partie des fruits de la campagne.

Ces jours derniers, la Princesse Altieri & ses freres, retournant à Rome, ont passé de Gênes en cette Ville, ainsi que le Connétable Colonne, qui est parti hier pour les eaux de Pise. Il y va joindre la Marquise de Los Balbases, sa sœur, son époux & leur fils. Ces jours derniers, le Baron Walmoden, Général des Troupes de l'Electorat d'Hanovre, est arrivé ici d'où il se rendra à Rome.

De Londres, le 16 Août 1765.

Aujourd'hui, Leurs Majestés ont reçu à Saint-James les complimens de la Noblesse à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prince Frédéric, Evêque d'Osnabruck.

Henry Digby, Lord du Royaume d'Irlande, vient d'obtenir, pour lui & ses héritiers mâles, la dignité de Baron de la Grande-Bretagne.

La Cour a donné ordre de tenir les Yachts *la Marie, l'Auguste & le Fubbs* en état de mettre à la voile au premier jour pour aller prendre à Helwoetz-Sluys le Prince & la Princesse de Brunswick, & les transporter en Angleterre.

Le Marquis de Lorn aura, dit-on, le premier Régiment d'Infanterie vacant par la mort du Chevalier Henry Erskine.

On assure que le Commandant de l'Escadre que nous avons sur les côtes d'Afrique sera chargé par la Cour de traiter, avec les différentes Régences Barbaresques, du rachat de tous les Sujets Anglois qui s'y trouvent en esclavage.

La grande affaire du Vaisseau de Manille, appellé *la Très Sainte-Trinité*, a été jugée avant hier par les Commissaires des Prises. Les prétentions des Espagnols ont été rejettées, & la prise a été déclarée légitime.

Le Chef d'Escadre Graves, arrivé de la côte d'Afrique à Plimouth, a rapporté que tout étoit disposé & réglé le long de cette côte, à la satisfaction des Gouverneurs du Roi & à l'avantage des Sujets commerçans de Sa Majesté, & que les autres Nations n'ont cherché en aucune façon à y troubler le commerce de la Grande-Bretagne ou à usurper sur elle aucune de ses possessions.

Actions. Banque, 133. Indes, 157. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 88 $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 101 $\frac{1}{2}$.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Dublin, le 10 Août 1765.

Une troupe de Soldats, faisant partie de la Garnison de cette Ville, s'assembla en tumulte Mercredi dernier, entra par force dans la prison du Roi de Neugate & mit en liberté tous les prisonniers qui s'y trouvoient renfermés au nombre de plus de cent. On a déjà arrêté dix des principaux auteurs de cette violence, & l'on fait les plus exactes recherches pour découvrir tous leurs complices.

Cours des Effets Commerçables du 23 Août.

ACTIONS des Indes . .	1345. 47 liv. $\frac{1}{2}$.
Promesses au denier 20 .	15 p. % p.
Idem à 4 pour cent . .	37 p. % p.
Actions des Fermes . .	1012 $\frac{1}{2}$.
Annuités	440
Coupons	88. 88 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Lot. R. 13ᵉ. 10ᵉ. 5ᵉ. & 6ᵉ. tir.	27 $\frac{1}{2}$. 18 $\frac{1}{2}$. 18 p. % p.
4ᵉ Loterie Royale. Epoq. 8ᵉ. 9ᵉ.	18 $\frac{1}{2}$. 23 $\frac{1}{2}$. p. % p.
Deux sols pour liv. . .	6 $\frac{3}{4}$. p. % p.
50 millions.	15. 14 $\frac{3}{4}$. p. % p.
Canada	36. 37 p. % p.
Colonies de 42 mille liv.	30 p. % p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 26 Août 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 30 AOUST 1765.

De Constantinople, le 15 Juillet 1765.

LE 4 de ce mois, le Kan des Tartares, accompagné d'une nombreuse suite, a été conduit à l'audience du Grand Seigneur, dans le Serrail de Karagatsch, par le Grand Visir. On assure qu'il a été longtemps en conférence avec Sa Hautesse, & qu'Elle lui a fait, ainsi qu'aux deux jeunes Princes ses fils, de riches présens en argent & en bijoux.

Le lendemain, le Grand Visir a fait sa visite de cérémonie au Kan, & le 8 il lui a donné un repas splendide à Jockzui, maison de plaisance de Sa Hautesse située dans le Canal de la Mer Noire : on y avoit rassemblé des divertissemens de toute espece. Ce Prince a été traité le 11 par le Kaïmacan Pacha à Dolma-Backche & le 13 à Sadiabath. par le Nidschangi Pacha On croit qu'il partira de cette Capitale le 18 de ce mois.

Akiskalu Mehemet Pacha a obtenu le Gouvernement de Conia, vacant par la mort de Tchelick Mehemet Pacha, & a été remplacé dans celui de Seyde par Sadeddin Pacha.

Le sieur Dedel, Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies auprès du Grand Seigneur, est arrivé ici le 12 avec une nombreuse suite.

Le sieur Grenville, Ambassadeur de Sa Majesté Britannique, ayant reçu la permission de faire un voyage en Angleterre, se propose de partir immédiatement après l'arrivée du Vaisseau de guerre de sa Nation, sur lequel il doit s'embarquer.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 4 Août 1765.

Le sieur Koningski, Evêque de Mohilow, le seul qui reste de tous les Prélats de l'ancienne Eglise Grecque en Pologne, s'est rendu ici & a remis au Roi une lettre de l'Impératrice de Russie, dans laquelle Sa Majesté Impériale témoigne combien Elle désireroit que les Evêchés, les Eglises & les Libertés de cette Communion, de laquelle il ne reste dans le Royaume qu'environ cent cinquante familles, fussent rétablis & confirmés. Le Prince Repnin, Ambassadeur de la Cour de Russie, eut, le même jour, une audience du Roi.

Le Baron de Gartenberg est arrivé de Saxe en cette Ville où il va se livrer aux objets relatifs aux mines, à l'œconomie dans les finances & à l'extension du commerce.

Ces jours derniers, la Milice du Roi fit, en sa présence & devant plusieurs Grands du Royaume, différentes évolutions. Ces troupes se rendirent pour cet effet dans une plaine située entre les casernes de Wielopolsky & Wola : elles se partagerent en deux Corps, dont l'un attaqua & l'autre défendit une redoute. Cette manœuvre mérita les éloges de Sa Majesté.

Le Prince Czartoriski, Grand Panetier de Lithuanie, est arrivé de Rome avec un Bref du Pape, suivant lequel il est permis aux Ecclésiastiques du Royaume d'échanger leurs biens contre d'autres plus voisins des lieux de leur résidence. Ce Bref confirme en même temps le Décret qui prive de la jouissance des immunités des Eglises les homicides volontaires, & qui ordonne aux Supérieurs des Monasteres & Couvens de livrer sur le champ à la Justice les coupables qui, dans ce cas, se feroient réfugiés chez eux.

Comme la Direction Militaire d'Ostrog a été cédée par le Prince Sangusko au Prince Lubomirski, Palatin de Bracklaw, celui-ci se

propose d'augmenter & de mettre sur un meilleur pied la Milice du Pays, d'en réformer deux compagnies de Houssards Polonois & deux de Houssards Panzers : les biens qui leur tenoient lieu de solde leur seront ôtés ; on levera quelques compagnies d'Infanterie qui remplaceront ces troupes & la Milice sera portée à mille hommes.

Les Députés de la Noblesse de Courlande persistent constamment dans la résolution de soutenir juridiquement leurs prétentions contre le Duc de Biren. Ils ont déjà choisi les Jurisconsultes qui doivent être chargés de cette affaire, & ceux-ci ont demandé à la Cour si elle pouvoit être plaidée au Tribunal de Relation.

Suivant des lettres de Grodno, la Commission de Guerre établie dans cette Ville s'occupe des arrangemens relatifs aux troupes de Lithuanie ; elle se propose d'augmenter le Régiment d'Artillerie jusqu'à six cents hommes, de le pourvoir de vingt-quatre pieces de canon & d'engager le Général de ce Corps à céder une partie de ses appointemens pour l'exécution de ce dessein.

D'Insprurck, le 14 Août 1765.

Le 9 de ce mois, on suspendit devant le grand Autel de l'Eglise Paroissiale de la Cour une lampe d'argent surmontée d'un double cœur d'or, laquelle a été donnée à cette Eglise par l'Impératrice.

Leurs Majestés Impériales & Royale se rendirent, le 10, au College des Jésuites & y virent jouer une Comédie représentée par les Pensionnaires de ce College : Elles assisterent le soir à la Comédie Italienne dans la Salle de l'Opéra. Le lendemain, on donna une seconde représentation de l'Opéra de *Romulus* & *Hersilie.*

Hier, la Cour fut en gala à l'occasion de l'anniversaire de la naissance des Archiduchesses Elisabeth & Charlotte. Leurs Majestés Impériales & Royale reçurent à cette occasion les complimens des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, ainsi que des principales personnes de la Cour & de la Noblesse du Tyrol.

Le même jour, avant midi, l'Empereur donna, avec les cérémonies accoutumées, les Marques de l'Ordre de la Toison d'Or au Comte de Rosemberg, Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales & Royale à la Cour d'Espagne ; ce Ministre étoit déjà nommé depuis quelque temps Chevalier de cet Ordre. La Comtesse d'Uhlefeld, fille du Comte d'Uhlefeld, premier Grand-Maître de la Maison de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, fut fiancée devant Leurs Majestés Impériales & Royale avec le Comte de Waldstein, leur Chambellan : les nouveaux époux eurent l'honneur d'être admis à la table de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine. Le soir, il y eut appartement à la Cour & ensuite un feu d'artifice.

De Madrid, le 13 Août 1765.

Le Roi, le Prince des Asturies, les Infants & l'Infante sont partis Mercredi dernier pour Saint-Ildephonse où ils sont arrivés en parfaite santé. La Reine-Mere & l'Infant Don Louis y étoient dès le 7.

Avant-hier, il est arrivé d'Alicante à Saint-Ildephonse un courier par lequel le Gouverneur Don Juan Ladron donne avis au Roi que, suivant le rapport d'un Chebec de Mayorque, l'Escadre qui transporte la future Princesse des Asturies a doublé le 7 le Cap Martin.

On a célébré avant-hier & hier dans la Chapelle Royale du Palais le Service qui se fait tous les ans pour le repos de l'ame du Roi Don Fernand VI. Les Grands du Royaume y ont assisté, ainsi que les Majordomes de semaine, & les Gentilshommes de la Bouche & de la Chambre de Sa Majesté. L'Archevêque de Pharsale, Inquisiteur Général du Royaume, y a officié pontificalement, & l'Oraison Funebre a été prononcée par le Pere Bazile de Santa Justa y Rafina, des Ecoles Pies, Prédicateur du Roi.

De Cadix, le 6 Août 1765.

Le Vaisseau de guerre Espagnol *le Terrible* mit à la voile le 2 de ce mois avec deux Hourques Hollandoises fretées pour le compte du Roi & chargées de vif-argent pour la Vera-Cruz & de briques pour la Havane : ces deux Bâtimens seront escortés jusqu'à une certaine hauteur par le *Terrible.*

Le même jour, le Vaisseau François *l'Utile,* commandé par le sieur du Chaffaut, Chef d'Escadre, & qui avoit relâché ici le 28 du mois dernier, appareilla de cette Baye : la Frégate de guerre *la Licorne*, de la même Nation, aux ordres du sieur de Brugnon, partit le lendemain. La *Pleyade,* autre Frégate Françoise, commandée par le sieur de Somerville, doit aussi mettre à la voile demain pour aller rejoindre le sieur du Chaffaut sur la côte de Barbarie. Hier, le Navire *le Superbe*, de

la même Nation ; qui a sur son bord les Députés des deux Ordres de la Rédemption, est parti pour Safy où doivent s'embarquer les quatre-vingt-un Esclaves François dont on a conclu le rachat depuis peu.

Un Navire marchand François, nommé *l'Américain*, Capitaine Jean-Baptiste Villecollet Nicolas, venant de Saint-Malo avec une riche cargaison de toiles pour Cadix & d'autres marchandises pour l'Amérique, a touché, le 29 du mois dernier, sur un banc de sable en entrant dans cette Baye ; mais s'étant remis à flot en pleine mer, il a mouillé heureusement, vers les onze heures du soir, sans avoir reçu aucun dommagne.

Suivant les lettres de Gibraltar, du 3 de ce mois, il est entré de relâche en ce Port une Frégate de guerre Françoise, & l'on croit que c'est la *Topase*, laquelle n'attendoit que le vent d'Est pour passer dans l'Océan avec quatre Bâtimens marchands de sa Nation qu'elle doit escorter jusqu'en-deçà du Détroit.

De Venise, le 9 Août 1765.

L'Envoyé de Tripoli est arrivé en cette Ville : il a amené avec lui dix chevaux de son Pays, dont deux sont destinés pour le Doge, un pour le Député qui doit conférer avec lui, & cinq pour les Conseillers du Commerce.

De Turin, le 17 Août 1765.

Le Duc de Parme vient de faire présent au Duc de Savoie de huit chevaux de selle Anglois & Normands & de cent chiens de chasse. Le Duc de Savoie a été très-sensible, ainsi que le Roi, à cette marque d'attention.

De Londres, le 22 Août 1765.

Hier, à quatre heures du matin, la Reine accoucha très-heureusement d'un Prince. Cet événement fut annoncé au Public par une décharge de l'artillerie de la Tour, & le soir il y eut illuminations & feux de joie dans la Ville. Le Roi reçut à cette occasion les complimens des Ministres Etrangers & de la Noblesse. Comme il est d'usage que la Reine soit présente au Baptême, cette cérémonie ne se fera que dans un mois.

Le Marquis de Rockingham vient d'être nommé Lord-Lieutenant & Garde des Rôles du Comté d'Yorck. Le Roi a donné en même temps au Vicomte How la place de Trésorier de sa Marine.

Le Chevalier Henry Moore, Gouverneur de la Nouvelle-Yorck, partit d'ici, le 19, pour Portsmouth où il s'embarquera pour se rendre à son Gouvernement.

Le même jour, le Bureau du Commerce s'est assemblé pour délibérer sur les moyens les plus efficaces d'arrêter les progrès de la contrebande qui se fait aux Isles Sorlingues au grand préjudice des revenus de la Couronne.

Actions. Banque, 133 $\frac{1}{4}$ à 134. Indes, 159. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 88 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 102 $\frac{1}{8}$.

De Versailles, le 28 Août 1765.

Le 25 de ce mois, Fête de Saint Louis, les Hautbois de la Chambre jouerent, au lever du Roi, plusieurs morceaux de Symphonie de la composition du sieur Dard, Ordinaire de la Musique : le soir, Sa Majesté soupa à son grand couvert : les Musiciens du Roi exécuterent pendant le souper plusieurs morceaux de Symphonie de différens Auteurs, sous la direction du sieur Dauvergne, Surintendant de la Musique de Sa Majesté, en survivance du sieur Francœur.

Le même jour, le Corps de Ville de Paris, ayant à sa tête le Duc de Chevreuse, Gouverneur de cette Capitale, eut audience du Roi : il fut présenté à Sa Majesté par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies. Le sieur Larsonnier, Conseiller de Ville, & le sieur Merlet, ancien Avocat au Parlement, ci-devant Bâtonnier de l'Ordre des Avocats & Administrateur de l'Hôpital Général, prêterent entre les mains du Roi, en qualité de nouveaux Echevins, le serment de fidélité dont le Comte de Saint-Florentin fit la lecture, ainsi que du scrutin qui fut présenté par le sieur Deslandre de Brunville, Avocat du Roi au Châtelet. Après cette audience, le Corps de Ville rendit ses respects à toute la Famille Royale.

Le sieur Boucher, Membre de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, a été nommé à la place de premier Peintre du Roi, vacante par la mort de Carle Vanloo, &, en cette qualité, a été présenté, le 24, à Sa Majesté & à la Famille Royale par le Marquis de Marigny, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, Jardins, Arts, Académies & Manufactures Royales.

De Paris, le 30 Août 1765.

Avant-hier, Fête de Saint Louis, la Procession des Carmes du Grand Couvent, à laquelle le Corps de Ville assista, se rendit, selon la coutume, à la Chapelle du Palais des Thuilleries où ces Religieux chanterent la Messe.

L'Académie Françoise célébra cette Fête dans la Chapelle du Louvre où l'Abbé le Cren, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & Grand Chantre de l'Eglise Collégiale & Sainte Chapelle Royale de Mortain, prononça le Panégyrique de Saint Louis; on y exécuta un Motet à grand Chœur de la composition du sieur Berton. La même Fête fut célébrée par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres & par celle des Sciences, dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire: l'Abbé de Gourcy prononça le Panégyrique du Saint. On exécuta aussi un Motet de la composition du sieur Dugué, Maître de Musique de l'Eglise Royale & Paroissiale de Saint Germain-l'Auxerrois.

Après-midi, l'Académie Françoise tint son assemblée publique. Le sieur la Curne de Sainte-Palaye, Directeur de l'Académie, annonça que le Prix d'Eloquence, dont le Sujet étoit *l'Eloge de René Descartes*, avoit été partagé entre le sieur Thomas & le sieur Gaillard, Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. L'*Accessit* a été adjugé à un Discours composé par le sieur Deslandes. Le sieur Watelet lut un Extrait du Discours du sieur Gaillard: le sieur Marmontel lut ensuite l'Extrait de celui du sieur Thomas; après quoi le Duc de Nivernois fit la lecture de trois Fables en Vers de sa composition. Le sieur Duclos, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, termina la séance en annonçant que le Prix de Poésie de l'année prochaine sera donné à un Poëme, de cent Vers Alexandrins au moins, dont le Sujet est laissé au choix des Auteurs.

Le Roi ayant ordonné qu'il y eût cette année au Louvre une exposition des Ouvrages de son Académie de Peinture & de Sculpture, l'ouverture du Sallon où ils sont placés s'est faite, selon l'usage, le 25, Fête de Saint Louis.

Le 22 de ce mois, on a coulé à la Manufacture des Glaces de Saint-Gobin près de la Fere, pour le coulage des glaces, une table de cuivre de cent vingt pouces de longueur sur soixante-dix huit de largeur & cinq d'épaisseur. Le fourneau a été chargé de vingt-cinq mille huit cents cinquante livres de cuivre. Lorsque la matiere a été trouvée dans l'état convenable pour la fusion, on a enfoncé le tampon & elle a coulé avec un entier succès pendant deux minutes & demie. Les deux tables qui furent faites il y a ving-cinq ans dans cette Manufacture avoient été coulées à plat; mais on a coulé celle-ci de champ, afin d'avoir une maselote qui comprimât la matiere inférieure; pour cet effet on lui a donné près de cent vingt pouces de largeur pour la réduire à soixante-dix-huit en sortant du moule où elle restera pendant huit jours; elle doit peser seize mille neuf cents cinquante-six livres. Cette table, ainsi qu'une qui avoit avoit été faite sur les mêmes proportions, le 20 Décembre 1764, a été coulée par les sieurs Poisson pere & fils, habiles Fondeurs de Rouen, sous la direction du sieur de Launay des Landes, Directeur de la Manufacture.

Le cinquante-sixieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 23 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 62651; celui de vingt mille livres au numéro 74538, & les deux de dix mille livres aux numéros 60004 & 74754.

On a appris, par un courier extraordinaire arrivé de Madrid, que la future Princesse des Asturies étoit arrivée en parfaite santé à Cartagene le 11 de ce mois, & qu'elle étoit attendue le 25 à Saint-Ildephonse où Sa Majesté Catholique & la Famille Royale se trouvent actuellement.

François-Joseph de Brunes de Montlouet, Evêque de Saint Omer, est mort à Compiegne, le 23 de ce mois, dans la cinquante-troisieme année de son âge. Il s'étoit rendu à la Cour en qualité de Député des Etats d'Artois auprès du Roi pour l'Ordre du Clergé, fonction dans laquelle il avoit été continué pendant trois ans, sur la demande réunie de tous les Ordres de la Province.

Cours des Effets Commerçables du 28 Août.

ACTIONS des Indes. .	1942. liv. ½. 40
Billets d'Emprunt . . .	444
Promesses au denier 20 .	15 p. 0/0. p.
Idem à 4 pour cent . . .	37 p. 0/0. p.
Actions des Fermes . .	1015
Annuités	440
Coupons	88. 89 ½.
Lot de la 3e Loterie . .	
Royale. 12e. tir. . .	25 p. 0/0. p.
4e Lot. R. Ep. 8e. 10e. .	18 ½. 23 ½. p. 0/0. p.
Deux sols pour livre . .	7. 7 ¾. p. 0/0. p.
50 millions	15. 14 ¾. 15 ¼. p. 0/0. p.
Canada	36. 35. 37 p. 0/0. p.
Billets de la Loterie de la	
Compagnie des Indes.	315
Les autres Effets sans prix fixe.	

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 30 Août 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 2 SEPTEMBRE 1765.

De Petersbourg, le 2 Août 1765.

DEMAIN, l'Impératrice doit revenir ici d'Oranienbaum où Elle est depuis quelques jours.

On continue de travailler avec beaucoup d'activité aux préparatifs du prochain carrousel qui s'exécutera vis-à-vis du nouveau Palais contre la façade duquel on a construit un Amphitéatre qui par la beauté de son architecture répondra à la magnificence du spectacle.

De Dantzick, le 10 Août 1765.

Les troupes Russes, qui ont pris leurs quartiers dans les environs de cette Ville, n'ont fait encore aucunes dispositions pour les quitter. Elles ont commis différens excès dont on a porté plainte au Prince Dolgorouki, leur Commandant. Cet Officier Général arriva ici le 5 de ce mois pour y voir la Foire : avant-hier, le Conseil de la Ville lui fit servir un repas splendide dans le Château de Weichselmunde.

Le Comte de Rechteren, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux auprès de l'Impératrice de Russie, est parti d'ici le 4 de ce mois pour Petersbourg.

De Coppenhague, le 17 Août 1765.

Lundi dernier, le Roi revint ici de la Terre de Bregentved qui appartient au Comte de Moltke, Grand Maréchal de la Cour, & où Sa Majesté avoit passé la semaine précédente, ainsi qu'Elle est dans l'usage de le faire chaque année : Elle est partie d'ici le lendemain pour Friedensbourg.

Le 15 du mois dernier, le second Régiment National de Bergenhuus, qui étoit en garnison à Bergen, fut relevé par le détachement de Grenadiers qu'on y avoit envoyé d'ici. Le même jour, la Commission établie dans la même Ville fit avertir, par un Placard, les habitans de la Prévôté de Ryefolge, dans le Bailliage de Christiansandt, qu'ils eussent à députer, dans l'espace de quatre semaines, quatre ou six d'entr'eux pour comparoître devant elle & lui faire connoître le sujet de leurs plaintes. Le même avertissement fut donné, le 12, aux Cantons de Herloe, Radoe, Mielde & Arne, dans la Prévôté de Nordhord, de la partie Méridionale du Bailliage de Bergen.

D'Inspruck, le 19 Août 1765.

Hier, la Cour & la Ville éprouverent la plus grande consternation par la mort inopinée de l'Empereur François, premier du nom, décédé à neuf heures du soir. Ce Prince, né le 8 Décembre 1708, avoit été Duc de Lorraine & de Bar le 27 Mars 1729, Grand Duc de Toscane le 9 Juillet 1737, marié le 12 Février 1736 avec Marie-Therese Archiduchesse d'Autriche, déclaré Cor-Régent du Pays Héréditaire d'Autriche en 1741, élu

Empereur le 13 Septembre 1745 & couronné en cette qualité le 4 Octobre suivant. Il laisse de son mariage quatre Archiducs, dont l'aîné, comme Roi des Romains, succede à la Couronne Impériale, & sept Archiduchesses.

De Ratisbonne, le 12 Août 1765.

Avant-hier, plusieurs familles de différens Cantons de l'Allemagne arriverent ici où elles furent présentées au Commissaire Russe : celui-ci les fera partir incessamment par eau pour Magdebourg & pour Lubeck d'où elles seront conduites en Russie.

De Naples, le 10 Août 1765.

Il est arrivé, le 3, de Marseille en ce Port deux Galiotes de Sa Majesté à bord desquelles étoit un Sicilien, Faux-Monnoyeur, qui, dit-on, a été arrêté en France où il s'étoit refugié.

Le Prélat Herreros, ci-devant Auditeur de Rote Espagnol à Rome & nommé en dernier lieu Membre du Conseil de Castille, est venu passer quelques jours dans cette Capitale, d'où il partira incessamment pour retourner à Madrid.

Suivant des lettres d'Ancone, deux Chebecs du Roi, qui avoient fait voile de la Dalmatie pour croiser encore pendant quelque temps sur les côtes de l'Italie, ont été surpris par l'ouragan qui a ravagé, le mois dernier, la Ville & le District de Senigaglia, & se sont vus sur le point d'être submergés. L'un d'eux a été obligé de jetter à la mer seize canons & ses boulets, & ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'ils ont gagné le Port d'Ancone où l'on travaille à les remettre en état de se rendre ici.

De Rome, le 14 Août 1765.

Dimanche dernier, le Cardinal Jean-François Albani fit, dans l'Eglise de Saint Pantaléon, la cérémonie du Sacre du nouvel Evêque de Lidda, Suffragant de Sabine; celle du Sacre des nouveaux Evêques de la Cava & de Lavello fut faite par le Cardinal de Rossi dans l'Eglise de Saint Ignace, & le nouvel Archevêque de Corfou fut sacré dans l'Eglise des Carmes Déchaussés par le Cardinal Lante.

Le Commandeur Scarlatti, ci-devant Ministre de l'Electeur de Baviere en cette Cour, y est remplacé par l'Abbé Cordieri.

Ces jours derniers, l'Abbé Brunati, ci-devant Secrétaire du Prélat Visconti, Nonce en Pologne, est arrivé en cette Ville où l'on assure qu'il exercera l'emploi d'Agent de Pologne.

D'Ancone, le 6 Août 1765.

Suivant le rapport d'un Bâtiment arrivé dans ce Port il y a quelques jours, une Galiote Barbaresque, avec Pavillon noir, s'étoit emparée d'une de nos Tartanes qui passoit en Dalmatie chargée d'huile & d'autres marchandises. Le sieur Sorenzo, qui commandoit une Tartane Vénitienne, en ayant été averti, alla sur le champ à la poursuite du Corsaire & lui enleva sa prise. Une partie des Pirates de l'équipage se jetta à la mer, sept furent noyés & l'on en sauva deux qu'on fit prisonniers.

De Florence, le 16 Août 1765.

Il vient de paroître un Edit de l'Empereur, du 14 de ce mois, par lequel il est ordonné à tous les habitans de cette Ville de remettre au Greffe du Tribunal de la Conciergerie la note de l'arrivée, du nom, de la Patrie & du départ de tous les étrangers qu'ils logeront chez eux, à quelque titre que ce soit, sous peine, en cas de désobéissance, d'être responsables de tous les désordres que lesdits étrangers pourroient commettre.

Avant-hier, le Prieur de l'Ordre Militaire de Saint Etienne de cette Ville a convoqué une assemblée des Chevaliers de cet Ordre pour leur communiquer une nouvelle Ordonnance de l'Empereur, par laquelle Sa Majesté Impériale voulant, en qualité de Grand-Maître, augmenter, pour l'utilité de sa Marine, le nombre des Chevaliers Caravanistes, abolit toutes les charges de Receveurs de l'Ordre de Saint Etienne, excepté celle de Florence : ces charges, achetées par les Chevaliers, les exemptoient des Caravanes; mais, suivant le plan de la nouvelle Ordonnance, tous les nouveaux Chevaliers, tant ceux de cet Etat que les étrangers, seront obligés de faire leurs Caravanes sur les Vaisseaux de l'Empereur; on choisira huit ou dix jeunes

Gentilshommes qui feront employés sur les mêmes Vaisseaux en qualité de Gardes-Marine, & on leur assignera sur le Trésor de l'Ordre des appointemens suffisans jusqu'à ce qu'ils soient capables d'exercer d'autres emplois militaires : ceux de ces derniers qui auront donné des preuves de leur zele & de leur bonne conduite, mais qui, par quelques circonstances, ne feront pas dans le cas d'obtenir lesdits emplois militaires, feront récompensés par une augmentation d'appointemens, ou on leur accordera des Commanderies; dans ce dernier cas, ils feront obligés de produire leurs preuves de Noblesse, & de remplir les autres conditions prescrites par les Statuts de l'Ordre.

Il est arrivé ici, la nuit du 9 au 10 de ce mois, un courier extraordinaire qui a été dépêché d'Inspruck pour aller à Rome & à Naples porter la nouvelle de la célébration du mariage de l'Archiduc & de l'Infante Archiduchesse : il avoit aussi des lettres des Princes de Kaunitz & de Colloredo adressées à ce sujet au Maréchal Botta, Chef de ce Gouvernement. Hier, le Comte de Taff, Chambellan de l'Archiduc, chargé de sa part de notifier à Sa Majesté Sicilienne le mariage de ce Prince, s'est aussi rendu en cette Ville d'où il a continué ce matin son voyage pour Naples.

Ces jours derniers, il est arrivé un grand nombre de personnes attachées à la nouvelle Cour qui va se former ici.

De Gênes, le 17 Août 1765.

Le Doge, accompagné des Colleges, s'est rendu, le 15 de ce mois, Fête de l'Assomption, à l'Eglise Cathédrale de cette Ville où il a assisté à la Grand'Messe.

On continue les Prieres publiques qui ont été ordonnées pour obtenir la cessation de la pluie. Le 22 de ce mois, on doit faire, pour le même objet, une Procession générale à laquelle assisteront le Sénat & le Clergé Séculier & Régulier.

Il est arrivé ici pendant cette semaine sept Vaisseaux marchands de différentes Nations chargés de diverses marchandises & de poisson sec.

De Londres, le 22 Août 1765.

On a distribué à la Cour, ces jours derniers, des Médailles d'or & d'argent frappées à l'occasion de l'Election du Prince Frédéric à l'Evêché d'Osnabruck. On voit sur la face de ces Médailles la figure de l'Espérance reposant sur un bouclier avec les Armes de Son Altesse Royale & le Coronet Royal : la mitre, la crosse & l'épée sont sur un piedestal, & on lit autour, SPES PUBLICA. Sur le revers est l'Inscription suivante :

FRIDERICUS M. BRIT. PR. EPISCOPUS
OSNABRUG. D. BR. ET LUN.
ANNUENTE
GEORGIO TERTIO
M. BRIT. FR. H. R. F. D.
D. BRUNSW. ET LUNEB.
S. R. J. A. ET ELECT.
PATRE ET REGE OPT.
POSTULATUS EPISC.
XXVII FEBRUARII
M. DCC. LXIV.

On croit que le Prince dont la Reine est accouchée le 19 de ce mois aura le nom d'*Edouard-Frédéric*, avec le titre de *Duc de Lancastre*, & qu'il sera tenu sur les Fonts de Baptême par le Prince Héréditaire de Brunswick & la Princesse son épouse.

On mande de la Virginie que la sécheresse a été si forte & si longue qu'elle y a brûlé presque toutes les productions de la campagne: les plantations de tabac en ont été endommagées au point qu'on n'espere pas en retirer plus du quart de la récolte ordinaire.

De Portsmouth, le 17 Août 1765.

Le 12 de ce mois, le Duc de Glocester est arrivé *incognito* de Southampton ici pour voir les fortifications de cette Place.

Ces jours derniers, le Lord William Campbell, troisieme fils du Duc d'Argyll & Capitaine de Vaisseau, étant avec plusieurs Dames à une partie de pêche auprès de Henley sur la Tamise, entendit quelqu'un qui crioit au secours & demandoit un Bateau. Plusieurs de

ces Bâtimens passerent assez près de l'endroit d'où partoient les cris ; mais aucun ne s'y arrêta : il parut un homme à la pointe de l'Isle qui avertit que quelqu'un se noyoit. Le Lord Campbell s'avança de ce côté-là avec son Bateau & apperçut effectivement un homme qui se débattoit au fond de l'eau. Il ôta son habit, &, en présence des Dames avec lesquelles il se trouvoit, il se jetta à l'eau & alla chercher à seize pieds de profondeur l'homme qui se noyoit & qui étoit embarrassé sous un gros tronc d'arbre. Le Lord l'en retira après beaucoup de peine, remonta avec lui & le conduisit à la nage jusques sur le bord de la riviere : il le fit saigner sur le champ, & les soins qu'il ordonna qu'on en prît rappellerent à la vie ce malheureux qui étoit un des domestiques du Lord Palmerston, & qui actuellement est en parfaite santé.

De la Haye, le 25 Août 1765.

Avant-hier au soir, le Prince Stadhouder est revenu de Loo en cette Ville avec le Feld-Maréchal Duc de Brunswick. Ces Princes ont reçu à cette occasion les complimens du Prince & de la Princesse de Nassau-Weilbourg, ainsi que ceux des Ambassadeurs & Ministres Etrangers & de la principale Noblesse.

De Versailles, le 31 Août 1765.

On a appris que la Reine, à son arrivée à Bar, avoit été reçue par le Duc de Fleury, Lieutenant-Général, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi & Gouverneur de la Lorraine : il a présenté à la Reine le Commandant & les Officiers Municipaux. Sa Majesté a été escortée, à son entrée dans la Ville, ainsi qu'à sa sortie, par le Régiment Mestre-de-Camp Général, Dragons, qui y est en garnison : les Dragons à pied formoient la haie dans la Ville basse.

De Paris, le 2 Septembre 1765.

Le 28 du mois dernier, l'assemblée générale du Clergé a célébré la Fête de Saint Augustin dans l'Eglise des Grands Augustins. La Grand'Messe été chantée par l'Archevêque de Bourges, & l'Abbé de Beauvais a prononcé le Panégyrique du Saint.

Il paroît un Edit du Roi, daté du mois dernier, concernant la Faculté de Droit de Poitiers, par lequel Sa Majesté réduit à cinq le nombre des six Professeurs de cette Faculté en supprimant la place de Professeur des Instituts, créée en 1598, & en comprenant dans le nombre des cinq qui subsisteront celle de Professeur du Droit François. Suivant le même Edit, le Roi, voulant rapprocher le plus qu'il est possible la Faculté de Poitiers de l'état des autres Facultés du Royaume, a créé quatre places de Docteurs Agrégés qui feront du Corps de ladite Faculté, & y auront séance & voix délibérative après les Professeurs.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite du Fort Saint-Pierre de la Martinique, en date du 30 Juin 1765.*

« Depuis quelque temps, il s'est ouvert » à l'Isle de la Dominique, située à sept lieues » d'ici & appartenante aux Anglois, un grand » trou dont on n'a jamais pu trouver le fond. » Les tremblemens de terre y sont si fréquens » que les François qui y habitoient sont tous » revenus dans notre Isle, & que les Anglois » prennent la précaution d'aller coucher toutes » les nuits à bord de leurs Vaisseaux. »

Cours des Effets Commerçables du 31 Août.

ACTIONS des Indes . .	1545 42 liv. ½. 25
Billets d'Emprunt . . .	444
Promesses au denier 20 .	15 p. 8. p.
Idem à 4 pour cent . .	37 p. 8. p.
Actions des Fermes . .	1015. 12 ½.
Annuités	441
Coupons	88
Lot de la troisieme Lot. R. 6ᵉ à 11ᵉ.. 13ᵉ. tir. .	18 ½. 27 p. 8. p.
4ᵉ Loterie Royale. Epoq. 4ᵉ. 10ᵉ.	18 ½. 23 ½. p. 8. p.
Deux sols pour liv. . .	7 ½. p. 8. p.
50 millions.	14 ½. 14 ¾. 15. 15 ¼ p. 8. p.
Canada	36 ½. 35. 34 ½. p. 8. p.
Colonies.	23 p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes .	315

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 2 Septembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie, le 8 Août 1765.

Le 3 de ce mois, le Roi revêtit des Marques de l'Ordre de Saint Stanislas le Prince Czartoriski, Grand Panetier de Lithuanie, & le sieur Choskiewicz, Aide de Camp Général de Sa Majesté.

On croit que le Baron de Goltz, Colonel au service du Roi de Prusse & son Ministre auprès de cette Cour, sera chargé de demander avec instance que les Dissidens soient rétablis dans leurs privileges, & l'on pense qu'il sera secondé sur cet objet par le Prince Repnin, Ambassadeur Extraordinaire de l'Impératrice de Russie.

De Cracovie, le 31 Juillet 1765.

La Commission établie par le Roi, & composée du Prince-Evêque de cette Ville, qui en est le Président, du Comte Jaklinski, Castellan d'Oswiecim, & du Comte Michalowski, Panetier de Cracovie, vient de faire transporter d'ici à Warsovie, sous l'escorte d'un détachement de Dragons, les Archives de la Couronne.

De Stockolm, le 16 Août 1765.

On donnera ici la traduction des Requêtes que les Sénateurs Comte d'Eckeblad & Baron de Scheffer ont présentées au Roi en se démettant de leurs charges & emplois. Celle du Comte d'Eckeblad est conçue ainsi.

« Sire,

» Ma santé, ma vue & ma mémoire étant » très-affoiblies, je supplie Votre Majesté de » vouloir bien permettre que je remette en ses » augustes mains les charges importantes de » Sénateur & de Président du College de la » Chancellerie, & autres que j'ai remplies pendant dix-neuf ans, sinon avec toute l'habileté & le succès que j'aurois souhaités, » du moins avec autant d'application que de » désintéressement, & toujours avec des intentions pleines de zele & de droiture pour le » bien de Votre Majesté & le salut de ma chere » Patrie. Je dépose, Sire, à vos pieds, & renouvelle dans cette occasion les sentimens de » vénération & de reconnoissance que je dois » à Votre Majesté. Je la remercie très-humblement des faveurs dont il a plu à sa bienveillance Royale de me combler. Je fais les » vœux les plus sinceres & les plus ardens pour » que la personne de Votre Majesté, la Reine, » le Prince & toute la Maison Royale, ainsi que » les Etats, le Royaume & tous mes chers compatriotes soient constamment heureux, protégés & bénis du Très-Haut, & je proteste, » Sire, que je serai jusqu'au dernier moment » de ma vie, de Votre Majesté,

» Le Serviteur & Sujet le plus soumis & le » plus fidele.

» *Signé*, Claude d'Eckeblad. »

Le Baron de Scheffer s'est exprimé de la maniere suivante.

« Sire,

» Je supplie Votre Majesté de vouloir bien » agréer que je me démette de la charge de » Sénateur du Royaume que j'ai remplie » pendant quatorze ans dans des temps & » des conjonctures très-difficiles. Mon zele » pour Votre Majesté & pour la Patrie a été » pur, ardent & désintéressé, & toutes mes » actions attestent que je n'ai rien eu tant à » cœur que de mériter & de me conserver la » bienveillance de Votre Majesté, la confiance » des Etats & l'amitié solide de mes chers » compatriotes. Je suis homme, & par con-

» ſéquent ſujet à des imperfections ; mais j'oſe » me flatter, Sire, de n'avoir jamais montré » que des intentions droites & des deſirs louables. Dans la vie tranquille que me promet » dorenavant la démiſſion de ma charge, » mes momens les plus chers ſeront ceux que » j'employerai à faire des vœux pour que le » Tout-Puiſſant daigne combler de ſes bénédictions la perſonne de Votre Majeſté, la » Reine, le Prince & toute la Famille Royale, » & faire proſpérer les délibérations de l'aſſemblée des Etats, deſquelles le Royaume » attend ſon bonheur & ſa conſidération. J'oſe » d'ailleurs vous proteſter, Sire, que je ſerai » juſqu'au dernier moment de ma vie, de Votre Majeſté,

» Le Serviteur & Sujet le plus fidele & le » plus ſoumis.

» *Signé*, CHARLES FRÉDÉRIC SCHEFFER. »

Ces Requêtes ayant été lues devant le Roi en plein Sénat, Sa Majeſté a témoigné qu'Elle verroit avec grand plaiſir que ces deux Sénateurs vouluſſent continuer leurs fonctions auprès d'Elle ; mais ils ont perſiſté dans leur demande & ont ſupplié verbalement le Roi d'accepter leur démiſſion. Sa Majeſté a daigné alors y conſentir, & les autres Sénateurs s'étant trouvés de ſon avis, Elle a envoyé les deux Requêtes au Comité Secret, déſirant que les Etats accordaſſent au Comte d'Ekeblad & au Baron de Scheffer la penſion de trois mille pelottes qu'obtiennent ordinairement les Sénateurs qui demandent leur retraite.

La démiſſion de ces Sénateurs a été reçue par tous les Ordres dans le *Plenum* du 10, & le Comité Secret en a informé le Roi.

De Vienne, le 24 Août 1765.

On a appris ici le 21 de ce mois la triſte nouvelle de la mort de l'Empereur. Le corps de feu Sa Majeſté Impériale a été embaumé à Inſpruck : il ſera embarqué ſur l'Inn à Hall & il a dû partir aujourd'hui pour être tranſporté ici où l'on compte qu'il arrivera la nuit du 27 au 28 : il ſera enſuite expoſé publiquement dans le Palais avec les cérémonies accoutumées.

Le Prince de Colloredo, Vice Chancelier de l'Empire, a remis au Conſeil Impérial Aulique l'ordre par lequel l'Empereur régnant enjoint à ce Conſeil de continuer proviſionnellement ſes fonctions.

De Konigſberg, le 12 Août 1765.

Ces jours derniers, le Baron de Blumenthal, Miniſtre d'Etat du Roi, eſt arrivé dans cette Ville, ainſi que le Comte de Rechteren, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux à la Cour de Ruſſie, & le ſieur de Praſſe, ci-devant Miniſtre Réſident de Saxe à la même Cour. Le premier reſtera quelque temps dans le Royaume, le ſecond va à Peterſbourg & le troiſieme retourne à Dreſde.

De Cadix, le 13 Août 1765.

Le Vaiſſeau François *l'Utile*, commandé par le ſieur du Chaffaut, Chef d'Eſcadre, relâcha le 10 de ce mois en cette Baye : il en étoit ſorti le 2 en conſéquence de l'avis qu'il avoit eu la veille qu'une Hourque Danoiſe, chargée de munitions de guerre pour le Roi de Maroc, étoit de relâche à Gibraltar & devoit paſſer inceſſamment à Salé. Cet Officier ſe propoſoit d'attendre cette Hourque ſur le Cap Spartel & de l'intercepter ; mais la Frégate *la Topaſe*, commandée par le ſieur de Bargeton & faiſant partie de l'Eſcadre du ſieur du Chaffaut, ayant reçu le même avis, avoit appareillé de Gibraltar le 6 & s'étoit emparée le même jour du Bâtiment Danois. Le ſieur de Bargeton le conduiſit ſur le champ au ſieur du Chaffaut qui ſe trouvoit ſur le Cap Spartel ; celui ci, après avoir vérifié que la plus grande partie de la cargaiſon conſiſtoit en munitions de guerre, fit partir cette Hourque pour Toulon ſous l'eſcorte de la *Topaſe* qui eut ordre de la convoyer juſqu'à ce qu'elle rencontrât quelques-uns des Chebecs François qui croiſent dans la Méditerranée, de la leur remettre & de revenir dans l'Océan pour croiſer ſur les côtes de Barbarie. Indépendamment des munitions de guerre qui ont été trouvées ſur le Bâtiment Danois, il avoit à bord pluſieurs tonneaux dont le Capitaine n'a pas voulu déclarer le contenu : on préſume qu'ils renferment des armes blanches & à feu & des préſens pour le Roi de Maroc : on croit auſſi que les préſens devoient être offerts par un Ecuyer de la Cour de Danemarck & un autre Officier Danois qui ſont embarqués ſur ce même Navire, dont la priſe eſt d'autant plus importante que la plûpart des mâtures dont il eſt chargé étoient deſtinées pour les Bâtimens qui ſont ſur le Chantier de Salé, & particulierement pour deux Frégates de ce Port nouvellement conſtruites & pour un petit Chebec de Larrache.

Le ſieur du Chaffaut eſt actuellement occupé à prendre ici les rafraîchiſſemens dont il avoit beſoin & dont ſon départ précipité ne lui avoit pas permis d'achever l'embarque-

ment. Cet Officier se propose de remettre incessamment à la voile pour la côte de Barbarie où se trouvent actuellement quatre Frégates Françoises, *la Terpsicore* & *la Licorne*, qui croisent auprès de Larrache, & *la Chimere* & *la Pleyade*, parties d'ici le 7 pour Salé & la Mamora.

On a reçu des nouvelles des prisonniers François qui sont à Maroc & qui ont été pris à Larrache. Le sieur de Merville, Brigadier des Gardes de la Marine, qui est du nombre des prisonniers, est blessé d'un coup de feu à la joue & à la mâchoire, d'un autre au col & d'un coup de sabre sur la tête; mais ces blessures ne sont pas mortelles: cet Officier & les autres prisonniers, qui tous sont couverts de blessures à l'exception de deux, ont été obligés de faire une route de huit jours sans être pansés. Heureusement ils ont trouvé des Chirurgiens à Maroc parmi des Esclaves François qui y sont depuis longtemps: les Religieux Espagnols de la Rédemption établis dans la même Ville leur ont fourni des médicamens, & ils ont reçu des secours de la part du sieur Salva, Négociant François à Safy, qui s'est transporté à Maroc par ordre du Prince Maure pour prendre soin de ces prisonniers jusqu'à leur guérison: il en est mort deux: on espere que la plûpart des autres guériront de leurs blessures.

De Cartagene, le 20 Août 1765.

La future Princesse des Asturies arriva dans cette Ville le 11 de ce mois, après dix-huit jours de navigation, sans avoir éprouvé d'autres incommodités que celles qui sont ordinaires sur mer. Le soir & pendant la nuit, il y eut des illuminations dans tous les quartiers de la Ville. Le lendemain au matin, l'Officialité, ayant à sa tête le Comte d'Aranda qui étoit arrivé ici de Valence, fut admise à l'honneur de baiser la main de la Princesse qui reçut le 13 les personnes que la Ville lui députa pour la féliciter sur son heureuse arrivée. Le soir, Son Altesse Royale alla voir les Arsenaux, & il y eut la nuit, ainsi que les deux nuits précédentes, des divertissemens publics. Le 14, cette Princesse partit d'ici pour Saint-Ildephonse.

De Turin, le 24 Août 1765.

Hier au matin, il est arrivé ici un courier dépêché par le Duc de Chablais & qui a apporté au Roi la triste nouvelle de la mort de l'Empereur. Sa Majesté prendra demain le deuil à cette occasion pour trois mois.

De Londres, le 30 Août 1765.

Le Lord Robert Manners vient d'être nommé Colonel du 3e. Régiment des Gardes, Dragons, à la place du feu Chevalier Charles Howard.

Avant-hier, le Lord-Maire & les Echevins se rendirent en cérémonie au Palais Saint-James pour faire leur compliment au Roi, au nom de la Cité, sur l'heureux accouchement de la Reine & la naissance d'un Prince.

Les Officiers de la Douane de Portsmouth ont fait sur le Vaisseau de guerre *le Medway*, arrivé depuis peu des Indes Orientales dans ce Port, une saisie très-considérable, consistant en une quantité prodigieuse de diamans & autres bijoux de prix.

Le dernier Vaisseau arrivé de l'Inde à Portsmouth en a rapporté un cheval, âgé de cinq ans, qui n'a que vingt-huit pouces de hauteur & dont toutes les parties du corps sont très-bien proportionnées. Il est venu de Portsmouth dans une chaise de poste & a été placé dans les Ecuries du Roi.

Ces jours derniers, le feu prit dans le Bois de Greno auprès de Scheffield & consuma plusieurs acres de taillis. On a aussi appris qu'un incendie avoit réduit en cendres une partie du Bourg de Honiton dans le Comté de Devon.

Actions. Banque, 136. Indes, 159. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 89 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 103 $\frac{1}{2}$.

De la Haye, le 29 Août 1765.

Les Etats de cette Province feront, le 4 du mois prochain, l'ouverture de leur assemblée ordinaire.

Avant-hier, le Prince Stathouder assista à l'assemblée des Etats Généraux & ensuite aux délibérations du Conseil d'Etat.

Le Baron de Reischach, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Vienne, s'est rendu chez le Président & autres Membres du Gouvernement pour leur donner avis de la mort inopinée de l'Empereur François I^r^. Le sieur Van Byemont alla complimenter ensuite ce Ministre, au nom de la République, sur ce triste événement.

De Versailles, le 4 Septembre 1765.

On a célébré, le 2 de ce mois, dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame un Service pour Louis XIV. Le sieur Allart, Curé de la Paroisse, y a officié.

Le Roi ayant décidé que le cérémonial de l'audience de congé de la Comtesse d'Hert-

ford, Ambaſſadrice d'Angleterre, ſe feroit chez Madame la Dauphine, attendu l'abſence de la Reine, & Sa Majeſté ayant fixé le Lundi 2 de ce mois pour cette cérémonie, le ſieur la Live de la Briche, Introducteur des Ambaſſadeurs, alla en conſéquence dans le carroſſe de Madame la Dauphine prendre la Comteſſe d'Hertford qui étoit arrivée ici dès la veille, & il la mena à la Salle des Ambaſſadeurs ſuivant l'ordre & les formalités accoutumés.

A midi & demi, le ſieur la Live de la Briche & le ſieur de Sequeville, Secrétaire Ordinaire du Roi à la conduite des Ambaſſadeurs, conduiſirent l'Ambaſſadrice chez Madame la Dauphine qui étoit aſſiſe dans ſon grand Cabinet & tenoit cercle de Dames; la Ducheſſe de Brancas, Dame d'Honneur de cette Princeſſe, vint recevoir à la porte du Cabinet la Comteſſe d'Hertford à qui elle donna la main & qu'elle fit entrer dans le cercle, où l'Ambaſſadrice prit le Tabouret qui fut placé derriere elle. L'Introducteur alla alors avertir le Roi que la Comteſſe d'Hertford étoit chez Madame la Dauphine; Sa Majeſté arriva & donna audience de congé à l'Ambaſſadrice; le Roi étant rentré chez lui, l'Introducteur alla avertir Monſeigneur le Dauphin, Monſeigneur le Duc de Berry, Monſeigneur le Comte de Provence & Monſeigneur le Comte d'Artois: ces Princes arriverent ſucceſſivement & donnerent l'audience de congé à l'Ambaſſadrice qui fut conduite enſuite par l'Introducteur à l'audience de Meſdames, filles de Monſeigneur le Dauphin, & enſuite à celles de Madame Adelaïde, & de Meſdames Victoire, Sophie & Louiſe.

Ces audiences étant terminées, l'Introducteur conduiſit à la Salle du Traitement la Comteſſe d'Hertford pour laquelle on ſervit, à la table de Madame la Dauphine, chez le Marquis du Muy, ſon premier Maître d'Hôtel, un repas de ſoixante-huit couverts, dont la Ducheſſe de Brancas, Dame d'Honneur, & le Marquis du Muy firent les honneurs; après le dîner, l'Introducteur des Ambaſſadeurs reconduiſit l'Ambaſſadrice chez elle avec le même cérémonial qui avoit été obſervé le matin.

Le même jour, les Etats de Languedoc ont eu audience de Sa Majeſté: ils ont été préſentés par le Comte d'Eu & par le Comte de Saint-Florentin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & conduits par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies. La Députation étoit compoſée, pour le Clergé, de l'Evêque de Montauban qui porta la parole: pour la Nobleſſe, du Marquis de Calviſſon; pour le Tiers-Etat, du ſieur Bezaucelle, Député de la Ville de Carcaſſonne, & du ſieur Dammartin, Député de celle d'Uzès, & du Marquis de Montferrier, Syndic Général de la Province. Après l'audience du Roi, ils ont été conduits à celles de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & des autres perſonnes de la Famille Royale.

Le Duc de Lorges, Lieutenant-Général des Armées du Roi & ci-devant Menin de Monſeigneur le Dauphin, a prêté ſerment entre les mains de Sa Majeſté pour la ſurvivance de la Lieutenance-Générale du Comté de Bourgogne dont le Duc de Randan ſon frere eſt pourvu.

Le ſieur Gautier, Penſionnaire du Roi, a eu l'honneur de préſenter à Sa Majeſté les Tableaux qu'il a peints d'après nature pour la ſeconde Edition de ſon Cours d'Anatomie.

De Paris, le 6 Septembre 1765.

On célébra, le 2 de ce mois, dans l'Egliſe de l'Abbaye Royale de Saint Denis, le Service annuel pour le repos de l'ame de Louis XIV. L'Evêque de Tulle y officia. Le Duc de Penthievre & le Prince de Lamballe y aſſiſterent.

Cours des Effets Commerçables du 4 Septembre.

ACTIONS des Indes . .	1340 liv.
Promeſſes au denier 20 . .	15 p. % p.
Idem à 4 pour cent . .	37 p. % p.
Actions des Fermes . .	1015
Annuités	440
Coupons	88. 88 ½.
Lot de la troiſieme Lot. Royale, 6e. 13e. tir. .	18 ½. 27 p. % p.
4e Loterie Royale. Epoq. 12e.	23 p. % p.
Amortiſſemens	8 p. % p.
Deux ſols pour liv. . .	8 p. % p.
50 millions.	14 ¾. p. % p.
Colonies.	22. 23 p. % p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes .	312. 10

Les autres Effets ſans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 6 Septembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 9 SEPTEMBRE 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie, le 17 Août 1765.

LE Roi vient de charger le sieur Gudowski, Chambellan de Schoczew, & le Castellan Sabolewski, du soin d'empêcher qu'il ne se fasse aucun gain exorbitant & illicite dans le commerce, de faire exécuter la loi somptuaire contre le luxe, & de former des réglemens sur la maniere dont les Bourgeois doivent être vêtus chacun selon son état. Ces deux Commissaires s'assembleront pour cet effet au Palais d'Altstadt où le Magistrat a ordre de se trouver pour leur rendre compte, tant des revenus dont il jouissoit sous le regne précédent, que des sommes qui ont été avancées par la Bourgeoisie à l'occasion du dernier Couronnement.

Ces jours derniers, le Baron de Goltz, qui est arrivé ici en qualité d'Ambassadeur de la Cour de Berlin, eut son audience du Roi & complimenta Sa Majesté, de la part du Roi de Prusse, sur son avénement au Trône.

Sa Majesté a accordé aux Comtes de Brühl la permission de vendre leurs Régimens Saxons, l'un des Gardes du Corps, & l'autre des Carabiniers.

On a expédié en Courlande, avec les formalités usitées, les décrets d'ajournement pardevant le Tribunal de Relation qui doit s'ouvrir au mois d'Octobre prochain. Les discussions & les décisions de ce Tribunal auront pour objet les différends qui subsistent entre le Duc de Biren & les Nobles du Duché de Courlande.

De Stockolm, le 19 Août 1765.

Le Comité Secret, ayant été informé que des esprits mal-intentionnés avoient répandu différens bruits contraires à la sûreté publique, a ordonné au Sénat de faire faire toutes les nuits par les Bourgeois des patrouilles à cheval, ce qu'ils ont commencé dès la nuit derniere.

On a imaginé un nouveau moyen de guérir le mal de dents en appliquant l'aimant sur la partie douloureuse. On en a, dit-on, fait à Oerobro, Ville de Nericie, l'expérience sur trente personnes. Dix-huit ont été guéries radicalement en trois minutes, & les autres, après l'application réitérée de cette pierre.

De Coppenhague, le 23 Août 1765.

La Société des Belles-Lettres de cette Ville propose quatre nouveaux Prix pour ceux qui réussiront le mieux à composer, pour le premier, une Comédie en cinq Actes; pour le second, un Poëme sur l'amour qu'on doit à la Patrie; pour le troisieme, un Eloge de quelque Danois célebre, & pour le quatrieme, un Traité de Morale au choix de l'Auteur.

De Vienne, le 28 Août 1765.

On travaille avec beaucoup d'activité aux préparatifs des obsèques de feu l'Empereur. Le corps de ce Monarque a été ouvert & embaumé à Inspruck le 20; le lendemain, il a été exposé publiquement sous un dais de velours noir dans un Sallon tendu de noir & éclairé par un grand nombre de cierges; ce soir, il doit être transporté ici. On l'exposera publiquement pendant trois jours consécutifs: le troisieme, l'enterrement se fera avec toute la pompe accoutumée.

La Cour partira d'Inspruck le 1er ou le 2 du mois prochain pour revenir en cette Capitale. Le voyage se fera en grande partie par eau.

De Berlin, le 27 Août 1765.

Il paroît un Edit, du 10 du mois dernier,

par lequel le Roi, en révoquant tous les droits qu'il avoit accordés à la Compagnie formée pour le Commerce de la Chine & du Bengale, établit à Embden une nouvelle Compagnie qui aura le Privilege de trafiquer dans toutes les parties des Indes Orientales, & à qui Sa Majesté transfere les prérogatives & libertés dont l'autre jouissoit. Le Comte de Rodern, ci-devant Grand Maréchal de la Cour de feu la Reine-Mere, est nommé Directeur de cet Etablissement : il est chargé, en sa qualité de Directeur Président, d'effectuer la réunion de cette nouvelle Compagnie avec celle de la Chine & du Bengale.

Sa Majesté, ayant été informée que les Patrons de Navire & leurs Matelots, lorsqu'ils transportent les bleds, non-seulement détournent une partie de cette denrée, mais encore y versent de l'eau pour en augmenter le volume, a ordonné que ceux de ses Sujets, qui dorénavant acheteroient des bleds de quelque Maître de Navire ou de ses gens, seroient tenus de les porter en nature à ses magasins publics sans aucun délai, sous peine aux contrevenans de payer deux écus d'amende au profit de la Caisse des Magasins, & d'être condamnés aux travaux des fortifications; Sa Majesté ordonne en même temps que les Patrons ou Matelots, qui auroient vendu ces denrées, seront obligés d'en restituer la valeur reçue, & subiront, indépendamment d'une amende d'un dahler par boisseau, la même punition que les acheteurs.

De Wisent près de Ratisbonne, le 27 Août 1765.

Avant-hier, Fête de Saint Louis, Louis-Gabriel Comte du Buat, Seigneur du Buat & des Fontaines, Ministre de la Cour de France auprès de la Diete Générale de l'Empire & ci-devant Chevalier Novice de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, a déclaré son mariage avec Thérese née Baronne de Crasse, Baronne Douairiere de Falckemberg, Dame de Wisent, Heilsberg & Ettersdorff. La bénédiction nuptiale leur fut donnée, le 1er de ce mois, dans l'Eglise Paroissiale, en présence du Curé de ce lieu.

De Madrid, le 20 Août 1765.

Le Roi a été informé par une lettre du Marquis de Real-Tesoro, Président de la Contractation de Cadix, que les Vaisseaux de registre *l'Aventure* & *les Plaisirs* étoient arrivés du Port de Callao de Lima en cette Baye, les 11 & 12 de ce mois. Leur cargaison, pour le compte du Roi & pour celui des Négocians, consiste, tant en argent qu'en marchandises, en cinq millions sept cents piastres fortes.

Sa Majesté a nommé Conseiller du Conseil de l'Inquisition Don Christophe de Bustamante, qui est remplacé dans l'Office de Procureur Fiscal du même Conseil par Don Joseph Louis de Mollinedo.

De Cadix, le 13 Août 1765.

Les Vaisseaux Espagnols *le Glorieux* & *le Rusé*, ainsi que la Frégate *la Junon*, du Département de Cartagene, qui arriverent de la Vera-Cruz il y a environ un mois, partirent de cette Baye le 11 pour retourner à leur Département.

Il est arrivé ici le 9 un Navire Espagnol, nommé *l'Américain*, venant de Cumana d'où il a apporté des productions de cette Colonie. Le même jour, la Frégate de guerre Angloise *la Junon*, commandée par le Capitaine Guillaume Allen, relâcha en cette Baye : elle arrive de Gibraltar & transporte à Londres le Lord Cornwallis, Gouverneur de Gibraltar, qui va y passer quelque temps : on dit qu'elle doit embarquer ici pour l'Angleterre une certaine quantité de piastres.

De Rome, le 21 Août 1765.

Le 15 de ce mois, Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, le Souverain Pontife, ayant dans son carrosse les Cardinaux Torrigiani & Antonelli, se rendit en grand cortege à la Basilique de Sainte Marie-Majeure. Après y avoir assisté, avec le Sacré College, à la Grand'-Messe qui fut célébrée par le Cardinal Colonna, le Saint Pere monta au balcon du Portique d'où il donna sa bénédiction au Peuple.

Sa Sainteté alla, le 19, faire sa Priere dans l'Eglise de Saint Roch où le Saint Sacrement étoit exposé pour les Quarante Heures. A son retour au Palais, Elle eut une suffocation d'asthme qui lui ôta la parole, & ce ne fut qu'après plusieurs saignées qu'Elle la recouvra : on lui administra le Viatique & l'Extrême-Onction. Sa Sainteté se trouva fort soulagée quelques heures après & reposa tranquillement la nuit : son état a été depuis de mieux en mieux, & dès hier Elle étoit hors de danger : ce matin, Elle a travaillé avec ses Ministres comme à l'ordinaire, il ne lui reste actuellement qu'un peu de foiblesse.

On mande d'Anagni qu'on y a ressenti dernierement une secousse de tremblement de terre qui a jetté l'épouvante parmi les habitans, mais qui n'a causé aucun dommage.

De Florence, le 23 Août 1765.

Il est arrivé, la nuit derniere, un courier

extraordinaire dépêché d'Inspruck au Maréchal Botta, Chef de ce Gouvernement, par lequel il a appris la nouvelle de la mort de l'Empereur. On lui a envoyé, par le même courier, en conséquence de cet événement, l'ordre de faire proclamer Grand Duc de Toscane l'Archiduc Léopold, ce qui a été exécuté aujourd'hui.

De Parme, le 23 Août 1765.

Notre nouveau Souverain ayant fixé au 19 de ce mois la cérémonie du serment de fidélité qu'il devoit recevoir des Communautés, Vassaux & principaux Ordres de ses Etats, elle se fit ce jour-là, avec beaucoup d'appareil, dans une grande Salle disposée pour cet effet.

Le Chevalier de Solar, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, qui étoit venu pour complimenter Son Altesse Royale au nom de Sa Majesté Sarde, est parti de cette Ville ce matin.

Le Comte de Baschi, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de la République de Venise, est arrivé ici il y a quelques jours & a eu l'honneur d'être présenté à Son Altesse Royale, ainsi que la Comtesse son épouse & sa fille. Ce Ministre est parti aujourd'hui pour retourner en France.

De Londres, le 3 Septembre 1765.

L'Adresse que le Lord-Maire & les Echevins présenterent au Roi, au nom de la Cité, le 28 du mois dernier, étoit conçue en ces termes.

« Très-Gracieux Souverain,

» Nous, les très-fideles Sujets de Votre » Majesté les Lord-Maire, Echevins & Com» munes de la Cité de Londres, assemblés en » Conseil-Commun, supplions humblement » Votre Majesté de recevoir nos très-sinceres » & très-respectueuses félicitations sur l'heu» reux accouchement de la Reine & la nais» sance favorable d'un nouveau Prince.

» L'accroissement de l'Illustre Famille de » Votre Majesté ne peut être regardé par nous » que comme un événement heureux qui as» sure encore davantage les droits civils & » religieux de ce Pays libre, la Patrie de » Votre Majesté.

» Tout ce qui peut augmenter le bonheur » domestique de Votre Majesté pénetre nos » cœurs de la plus vive satisfaction ; &, dans » la pleine confiance où nous sommes que les » sentimens de Votre Majesté s'accordent » toujours avec les vœux réunis de votre fidele » Peuple, nous saisissons avec empressement » toutes les occasions de témoigner notre joie » à Votre Majesté & de déposer à ses pieds » nos félicitations.

» Permettez-nous donc, Sire, d'assurer » Votre Majesté que vos fideles Citoyens de » la Ville de Londres, pleins de zele & d'at» tachement pour votre Royale Maison & » pour la véritable dignité de votre Couronne, » seront toujours disposés, toutes les fois » qu'un heureux établissement de mesures pu» bliques leur en offrira une occasion favora» ble, à soutenir de tous leurs efforts les sages » conseils qui tendront à accroître la prospé» rité & la gloire du regne de Votre Majesté. »

Le Roi a fait à cette Adresse la réponse suivante.

« Je vous remercie de cette respectueuse » Adresse. Vos félicitations sur l'accroisse» ment de ma Famille, & les assurances que » vous me donnez de votre zele & de votre » attachement pour elle, ne peuvent que m'ê» tre très-agréables. Je n'ai rien tant à cœur » que le bien-être & le bonheur de mon Peu» ple, & je vois avec la plus grande satisfac» tion tous les événemens qui peuvent assurer » davantage les droits civils & religieux dont » dépend la prospérité de ces Royaumes. »

Le 29 du mois dernier, les Commissaires de l'Artillerie firent marché pour embarquer sur un Navire différentes especes de munitions de guerre pour les Garnisons de Gibraltar & de Minorque. Une compagnie d'Artillerie & quelques compagnies franches d'Infanterie passeront sur le même Navire pour aller renforcer ces Garnisons.

Actions. Banque, 136 $\frac{1}{2}$. Indes, 160 $\frac{1}{2}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 89 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 103 $\frac{1}{8}$.

De Newport, dans l'Isle de Rhode en Amérique, le 18 Juin 1765.

La Chaloupe du Vaisseau du Roi *le Maidstone* fut enlevée le 4 de ce mois par une troupe de cinq cents Matelots & Negres qui la traînerent, par la rue de la Reine, à la Commune au haut de la Ville, où ils la brûlerent, sans que la Police eût le temps de s'y opposer. Il paroît qu'ils se sont portés à cette violence parce que les Officiers du Vaisseau *le Maidstone* avoient enrôlé de force tout l'équipage d'un Brigantin arrivé des côtes d'Afrique, ce qui avoit donné lieu à une petite escarmouche.

De la Haye, le 1er Septembre 1765.

Avant-hier, le Feld-Maréchal Duc de Brunswick partit de cette Ville pour Utrecht où arriverent le même jour le Prince Héréditaire de Brunswick & la Princesse son épouse ;

venant de Loo : le Duc d'Yorck y arriva aussi quelques heures après ; ils sont tous actuellement de retour ici.

De Versailles, le 7 Septembre 1765.

Aujourd'hui, le Comte de Starhemberg, Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales & Royale, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il remit à Sa Majesté une lettre de notification de la mort de l'Empereur. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Famille Royale, par le sieur la Live de la Briche, Introducteur des Ambassadeurs. Sa Majesté prendra demain le deuil à cette occasion pour trois semaines.

De Paris, le 9 Septembre 1765.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, n'ayant pas trouvé ses vues entierement remplies dans les Ouvrages qui ont concouru pour le Prix proposé pour 1765, l'a réservé, ainsi que celui de 1764, pour l'année prochaine : le Sujet étoit, *la meilleure maniere d'assurer, par quelque moyen que ce soit, le flottage des bois destinés au chauffage de la Ville de Besançon?* Indépendamment de ces Prix, elle propose pour celui qui a été fondé par le feu Duc de Tallard, un Discours d'Eloquence sur ce Sujet : *il importe autant aux Nations qu'aux Particuliers d'avoir une bonne réputation?* Le Sujet du second, pareillement fondé par le Duc de Tallard, doit consister en une Dissertation sur *ce qu'étoient les anciens Preux?* Le troisieme, destiné pour les Arts & fondé par la Ville de Besançon, doit avoir pour Sujet, *la maniere la moins onéreuse de fabriquer du salpêtre en Franche-Comté?*

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, 44, 88, 45, 16, 51. Le prochain tirage se fera le 5 Octobre.

Anne-Claude-Philippe de Thubieres, de Grimoard, de Pestel, de Levy, de Caylus, Chevalier Comte de Caylus, &c. Conseiller-né d'Honneur au Parlement de Toulouse, & Membre Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres & de celle de Peinture & Sculpture, est mort en cette Ville le 5 de ce mois, âgé de soixante-treize ans.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite du Château de Rieu'ai en Flandres, le 1er Septembre 1765.*

Le 29 du mois dernier, entre six & sept heures du matin, le tonnerre tomba sur ce Château, demeure actuelle du Comte de Sainte-Aldegonde. Le temps n'annonçoit pas d'orage considérable : un brouillard épais, tel qu'il s'en éleve en automne dans ces Cantons, remplissoit l'atmosphere. Depuis une heure, on entendoit, mais fort au loin, le tonnerre gronder : tout-à-coup un nuage poussé par un vent d'Orient fondit & creva sur le Château. La foudre tomba dans le parterre tout auprès du bâtiment & à deux pas de la cuisine qui est un souterrain voûté : elle y descendit, s'y promena, se rassembla pourtant vers la cheminée, en souleva & dispersa les cendres, n'endommagea rien, se fit jour à travers la voûte, entra dans la Salle à manger qui est immédiatement au-dessus, y causa quelque fracas, gagna le mouvemennt d'une sonnette & glissa le long des fils d'archal qui y répondent. Ce conducteur prolongé par d'autres de même nature qui aboutissoient au lit de la Comtesse de Sainte-Aldegonde dans une chambre au-dessus de la cuisine & de la Salle à manger, y amena le tonnerre qui, à la faveur de ce guide, se soutint dans la partie supérieure de l'appartement jusqu'à ce que n'ayant plus de soutien, il éclata aussi-tôt à la gauche du lit, par la droite duquel il étoit entré : il tomba sur le parquet qu'il enfonça d'une ligne & de la largeur d'un écu ; delà, par son élasticité, il se releva & alla percer le plafond, gagna le grenier & sortit par le toit en brisant quelques combles & quelques ardoises. Heureusement il n'a blessé personne & n'a mis le feu en aucun endroit. A la route que le tonnerre a suivie en cette occasion on seroit tenté de croire que c'étoit, en grand, une expérience d'électricité.

Cours des Effets Commerçables du 7 Septembre.

ACTIONS des Indes . .	1355 liv.
Promesses au denier 20.	15 p. %. p.
Idem. à 4 pour cent . .	38 p. %. p.
Actions des Fermes . .	1012. 10. 15
Annuités	440
Coupons	88. 88 ½.
Lot de la troisieme Lot. R. 12e. 8e. à 10e. tir. .	23. 18 p. %. p.
4e Loterie Royale. Epoq. 11e. 5e.	23 ½. 18 p. %. p.
Deux sols pour liv. . .	7 ½.
50 millions.	15. 14 ¾. p. %. p.
Canada	35. 37 ½. p. %. p.
Colonies.	22 p. %. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes .	304

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 9 Septembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1765.

De Petersbourg, le 9 Août 1765.

L'Impératrice a passé dernierement quelques jours à Oranienbaum.

Sa Majesté Impériale donna, le 4 de ce mois, au Comte de Solms, Ministre Plénipotentiaire du Roi de Prusse en cette Cour, une audience dans laquelle il notifia le mariage du Prince Royal de Prusse avec la Princesse de Brunswick. Immédiatement après cette audience, l'Impératrice le nomma Chevalier de l'Ordre de Saint Alexandre-Newski, & lui en donna les Marques.

Le même jour, le Marquis de Conflans, Maréchal de Camp au service de France, prit congé de Sa Majesté Impériale. Il partira aujourd'hui & prendra la route de Breslau.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 21 Août 1765.

Le Roi assista, le 17 de ce mois, hors de la Ville, aux manœuvres qu'exécuta à cheval, selon la nouvelle méthode, le Régiment des Gardes de la Couronne, commandé par le Prince Poniatowski, frere de Sa Majesté & Grand Chambellan de la Couronne. Le Roi parut extrêmement satisfait de la précision & de la dextérité que ces troupes firent paroître en cette occasion, & éleva sur le champ au grade de Général-Major de ses Armées le sieur de Jordan, Colonel-Commandant de ce Corps.

L'assemblée du Clergé Grec a été indiquée à Bresz en Lithuanie & fixée au 26 de ce mois; mais le Nonce du Pape n'y assistera point, comme il se l'étoit, dit-on, proposé, & l'on ne croit pas même qu'elle ait lieu. On a imprimé & publié le Discours Latin que le Prélat George Konigski, Evêque Grec de la Russie-Blanche, a adressé au Roi dans l'audience qu'il a eue de Sa Majesté.

On ne connoît pas encore dans le Public les objets de négociation dont est chargé le Colonel de Goltz, Ministre de Berlin : le bruit court qu'il a ordre de proposer au Roi un Traité de commerce entre la Pologne & la Prusse : la conclusion de ce Traité feroit cesser toutes les craintes qui subsistent encore relativement à la Douane de Marienwerder.

De Stockolm, le 23 Août 1765.

Les Etats se sont assemblés le 10 & le 11 de ce mois. Le Maréchal de la Diete, leur ayant rendu compte du desir qu'avoient le Comte d'Eckeblad & le Baron de Scheffer, Sénateurs, d'obtenir la démission de leurs charges, les Etats leur permirent de se retirer, & en conséquence ces deux Sénateurs prirent congé du Sénat le 12. Depuis leur retraite, le Comité Secret a résolu de faire sortir du Sénat quatre Membres du Parti Patriotique : il a trouvé la conduite de trois autres également répréhensible; mais comme ils ne sont dans le Sénat que depuis la derniere Diete, le Comité Secret leur a fait grace en considération de leur peu d'expérience dans les affaires. Quant aux quatre premiers, le Parti Dominant soutint que pour les déposer il suffisoit que le Comité Secret informât les *Plena*, *ad notitiam*, qu'il jugeoit ces Sénateurs indignes de la confiance des Etats; mais le Parti Patriotique, ne voulant pas reconnoître une volonté si arbitraire, demanda que cette résolution fût prise *ad referendum*: en conséquence, le Maréchal de la Diete indiqua un *Plenum* pour le 17 à huit heures du matin. Les Etats furent assemblés

ce jour-là jusqu'au lendemain 18 à deux heures après-minuit. Chaque Parti soutint son opinion avec beaucoup de vivacité & de chaleur dans la Chambre des Nobles : on alla enfin aux voix sur cette proposition : *si les Etats qui font les Sénateurs n'ont pas seuls le droit de les déposer ?* Dans l'Ordre de la Noblesse, le Parti Patriotique l'emporta de soixante-sept voix sur le Parti Dominant : l'Ordre du Clergé se trouva partagé en deux partis égaux ; celui de la Bourgeoisie, après de vifs débats, envoya une Députation à la Noblesse pour lui annoncer que le Parti Dominant l'avoit emporté de deux voix, & l'Ordre des Paysans laissa l'affaire sur la table ; de sorte que l'avis du Clergé, se trouvant nul par l'égalité des voix, & les Paysans n'ayant pris aucune résolution, cette affaire resta indécise. Le Maréchal de la Diete indiqua un nouveau *Plenum* pour le 19 à neuf heures du matin. On y vota dans la Chambre des Nobles pour sçavoir : *si les Sénateurs que le Comité Secret vouloit faire sortir du Sénat resteroient ou non?* Le Parti Patriotique l'emporta encore de vingt-deux voix ; mais le Parti Dominant gagna de dix dans l'Ordre du Clergé, & eut une supériorité considérable dans celui des Paysans. L'Ordre des Bourgeois se sépara sans avoir rien statué sur cet objet, de sorte qu'il se rassemblera de nouveau ; si son avis se trouve conforme à celui de la Noblesse, les Sénateurs dont il est question conserveront leurs places.

Hier, le Sénateur Comte de Horn, Grand Maréchal de la Cour, a été nommé par le Comité Secret pour remplir la place de Président de la Chancellerie dont étoit pourvu le Comte d'Eckebiad ; mais on ne croit pas qu'il accepte cette nouvelle marque de confiance de la part des Etats.

Le sieur Hallonquist, Capitaine de Cavalerie au service de Suede, a trouvé une méthode au moyen de laquelle tout homme se peut soutenir sur l'eau sans sçavoir nager : il en fit l'épreuve le 10 de ce mois en présence d'un grand nombre de spectateurs. Après s'être fait conduire dans un Bateau à quelque distance de l'Isle nommée *Stresmsbourg*, il s'élança dans l'eau & s'y soutint dans une attitude verticale, de maniere qu'il avoit la tête, les épaules & les mains hors de l'eau. Il traversa dans cette situation avec succès & malgré le vent qui ne lui étoit pas favorable, le courant de la riviere jusqu'au bord appellé *Rosenbade*.

De Vienne, *le* 31 *Août* 1765.

Avant-hier, le corps du feu Empereur est arrivé dans cette Capitale : quatre cents hommes d'Infanterie & un détachement de Cavalerie étoient placés sur la rive droite du Danube au Fauxbourg du Rossau où le corps arriva vers les neuf heures trois quarts du soir & fut reçu par le Prince de Kevenhuller, Grand Chambellan, & par le Prince d'Auersperg, Grand Ecuyer, accompagnés des Capitaines des Gardes, de plusieurs Chambellans, &c. On le transporta du Bateau à terre, ainsi que les urnes qui renferment le cœur & les entrailles. Le convoi arriva au Palais à dix heures & demie. Le corps fut déposé au pied du grand escalier d'où on le porta dans la *Salle des Chevaliers*. Le cercueil, ainsi que les urnes qui contiennent le cœur & les entrailles, furent posés sur un lit de parade tendu sous un dais de velours noir & sur une estrade élevée de quatre marches. Il y a eu constamment aux côtés de l'estrade deux Gardes-Nobles Allemands & deux Gardes-Nobles Hongrois portant leurs armes renversées. Depuis que le corps est dans cette Salle, on a célébré chaque matinée des Messes à quatre Autels qui y sont érigés. La Cour a pris aujourd'hui le grand deuil.

De Berlin, *le* 27 *Août* 1765.

Avant-hier au matin, le Prince de Prusse arriva de Potsdam en cette Ville, & partit sur le champ, avec les autres Princes & Princesses de la Maison Royale qui étoient ici, pour Schonhausen où ils dînerent chez la Reine. Le soir, la Reine & toute la Cour se rendirent chez la Princesse Douairiere de Prusse où il y eut grand souper. Hier, le Prince de Prusse est parti pour aller joindre le Roi en Silésie.

De Hambourg, *le* 17 *Août* 1765.

On mande des Isles de Fero que, le 12 Mars dernier, de grands amas de neige se détacherent des montagnes du Nordersoe & reverserent deux maisons de Paysans qui en furent totalement couvertes. Après trois jours employés à retirer la neige, on trouva vingt-six personnes qui y avoient été ensevelies ; dix-neuf avoient été étouffées, & sept étoient encore vivantes.

De Lisbonne, *le* 20 *Août* 1765.

Les Spectacles, qui ont été fermés ici pendant huit jours à l'occasion de la mort de l'Infant Duc de Parme, ont été rouverts le 15 de ce mois ; &, le 17, Leurs Majestés ont reçu les complimens des Ministres Etrangers & de la principale Noblesse sur le même événement.

De Madrid, le 27 Août 1765.

Avant-hier, la Cour fut en gala au Château de Saint-Ildephonse à l'occasion de la Fête de l'Infante Archiduchesse & de celle de l'Infant Don Louis.

On est informé que la future Princesse des Asturies est arrivée le 23 de ce mois à Villaverde. Les fatigues du voyage & les grandes chaleurs que cette Princesse a éprouvées, ayant occasionné quelque dérangement dans sa santé, elle ne partira de cette Ville pour Saint-Ildephonse que lorsqu'elle sera entierement rétablie. Le soir de son arrivée à Villaverde, Son Altesse Royale admit plusieurs personnes de distinction, qui s'y étoient rendues de Madrid, à l'honneur de lui baiser la main. Parmi les différens endroits où cette Princesse a passé & reçu des démonstrations de joie & de respect, les Villes de Murcie, d'Albacete, de Corral, d'Almaguer & d'Ocaña se sont particulierement distinguées. Le Comte d'Aranda eut l'honneur d'accompagner Son Altesse Royale jusqu'à Albacete d'où il est retourné à Valence: elle a été escortée par les différentes troupes d'Infanterie & de Cavalerie qui étoient en quartiers dans les lieux de son passage & aux environs.

Sa Majesté a été informée, par une lettre du Marquis de Real-Tesoro, que, le 19 de ce mois, la Frégate *le Cœur*, de la Compagnie de Carraque, étoit arrivée à Cadix, venant de Guayra d'où elle étoit partie le 22 Juin dernier. Elle étoit chargée de 6355 mesures de cacao; 3734 cuirs en poil; 6245 arrobes de tabac en feuilles, & 8944 piastres fortes.

De Florence, le 23 Août 1765.

Il paroît ici une Ordonnance de l'Empereur, datée du 16 de ce mois, suivant laquelle, à commencer du 1er Septembre prochain, les pauvres, estropiés, qui se font transporter dans les rues & y demandent l'aumône, seront renfermés dans l'Hôpital qui leur est destiné, s'ils ne sont pas mariés; &, s'ils le sont, le même Hôpital leur fournira de quoi subsister pour leur ôter par ce moyen tout prétexte d'exposer aux yeux du Public leurs plaies & leurs infirmités. La même Ordonnance défend aux pauvres, sous peine d'emprisonnement, de mendier dans les rues pendant la nuit.

De Turin, le 4 Septembre 1765.

Le Duc de Chablais a dû arriver hier au matin à Colorno où le Duc de Parme l'attendoit à dîner; ces Princes devoient se rendre à Parme le même jour, & le Duc de Chablais se proposoit de s'y arrêter aujourd'hui & de retourner ensuite à Turin par Tortone & Alexandrie dont il visitera les fortifications.

Le Comte de Baschi, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de la République de Venise, est arrivé ici Vendredi dernier; il a été présenté au Roi & à la Famille Royale par le Marquis de Chauvelin, Ambassadeur de France; la Comtesse son épouse fut présentée avant-hier au soir, & ils sont partis ce matin pour se rendre en France.

De Londres, le 3 Septembre 1765.

Une légere indisposition, occasionnée par un rhume, n'a pas permis au Roi de tenir appartement hier: Sa Majesté se trouve mieux aujourd'hui, & l'on espere que demain Elle paroîtra en public.

Le sieur William Gordon, ci-devant Ministre du Roi auprès de la Diete de l'Empire, est arrivé ici ces jours derniers: il doit partir incessamment pour aller à la Cour de Danemarck en qualité de Résident de Sa Majesté. Il sera, dit-on, chargé de renouveller certains Traités de commerce qui subsistoient autrefois entre les deux Couronnes.

On assure que la Cour se propose de nommer incessamment un Capitaine Général & Commandant en Chef des Etablissemens Britanniques sur la côte d'Afrique, lequel sera obligé de résider sur les lieux & aura un traitement égal à celui du Gouverneur de la Jamaïque.

Le terme fixé par le Parlement pour l'importation libre du bled est expiré le 24 du mois dernier, & l'on ne croit pas que la permission en soit renouvellée.

Il y a eu, le 26, une chaleur si excessive qu'à la marée descendante on a trouvé sur les bords de la Tamise, au dessus du pont de Londres, une quantité prodigieuse de poissons morts.

Le sieur Dingwall, célebre Mathématicien Ecossois, a composé des Tables Astronomiques au moyen desquelles on peut découvrir, sans avoir recours aux anciennes méthodes, les variations de la boussole dans toutes les latitudes.

L'incendie qu'on essuya le 21 du mois dernier à Honiton, dans le Comté de Devon, a réduit en cendres cent quarante maisons, deux Eglises & quelques autres édifices publics. La perte est très-considérable & cet accident a réduit à la derniere misere un grand nombre de familles. Une seule personne y a perdu la vie.

Un Capitaine de Vaisseau, nouvellement arrivé de Surinam, a rapporté que les Negres

rebelles de cette Colonie continuoient d'y faire beaucoup de ravage & qu'ils avoient depuis peu detruit plusieurs Plantations.

Suivant des lettres de la Nouvelle Yorck, du 20 Juin, le Chevalier William Johnson a mis, le 3 du même mois, la derniere main au Traité de paix conclu avec neuf cents Indiens : sa maison étoit alors remplie d'Ottawas & de Chippiwas, & les Indiens d'Ohio, de Sanduski, &c. étoient en route pour venir traiter avec lui.

On mande de Niagara qu'on y a reçu du Détroit, le 29 Mars dernier, la lettre suivante, écrite par l'Officier qui y commande en chef.

« J'apprends que Pondiac souleve un grand » nombre de Nations Indiennes qui doivent » rassembler dans notre voisinage, au com» mencement du mois prochain, toutes leurs » forces contre les Anglois. Quoique je n'a» joute pas grande foi à cet avis, je crois ce» pendant devoir me tenir sur mes gardes. Ceux » de qui je le tiens ajoutent que six Anglois, » un François, un Huron, un Mohawk & » un Delaware s'étoient rendus depuis peu du » Fort Pitt vers l'Illinois, y avoient été arrêtés » par ordre de Pondiac & conduits à Owella» nan où tous avoient été brûlés à l'exception » de deux que le même Pondiac a pris avec » lui pour en faire présent aux Miamis. Je ne » vous assurerai pas positivement la vérité de » ce fait. »

Le Lord Lindore, Colonel du 31e Régiment d'Infanterie, est mort ici le 30 du mois dernier.

De Bruxelles, le 2 Septembre 1765.

Il paroît ici une Ordonnance du Conseil des Domaines & des Finances de l'Impératrice-Reine, datée du 26 du mois dernier, suivant laquelle il ne sera désormais levé que douze florins, pour droit de sortie, sur chaque last de graine de navette qu'on transportera de ces Provinces chez l'étranger, par eau ou par terre.

De Versailles, le 11 Septembre 1765.

L'assemblée du Clergé de France eut, le 2 de ce mois, une audience du Roi à qui elle fut présentée par le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, en l'absence du Comte de Saint-Florentin : elle fut conduite par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, & par le sieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies. L'Archevêque de Toulouse porta la parole.

Sa Majesté & la Famille Royale signerent, le même jour, le contrat de mariage du sieur de Seré, Exempt des Gardes du Corps, Compagnie de Villeroy, avec Demoiselle Savary.

Ces jours derniers, le Marquis d'Havrincour, Ambassadeur du Roi auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, qui a obtenu un congé pour se rendre à la Cour, eut l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres.

Le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, étant le 7 à la chasse, le canon de son fusil a crevé & lui a fracassé la main gauche, de maniere que les Chirurgiens ont jugé nécessaire de lui faire sur le champ l'amputation du poignet.

De Paris, le 13 Septembre 1765.

La Société Royale d'Agriculture a adjugé, dans son assemblée du 16 Mai dernier, au sieur Barberet, Médecin pensionné de la Ville de Bourg en Bresse, le Prix qu'elle avoit proposé pour le meilleur Mémoire contenant *la description, les causes, les effets & la curation des maladies épidémiques & contagieuses des bestiaux; les moyens de les prévenir & d'en empêcher les progrès ?* La même Société propose pour Sujet du Prix de 1766, qui sera distribué en 1767, *l'Histoire de toutes les maladies épidémiques des bestiaux & des animaux de toute espece, qui se trouvent décrites dans les Auteurs anciens & modernes ; celle des causes qui ont pu les produire & des remedes qui ont paru les plus efficaces pour les combattre ?* Les Pieces qui seront envoyées pour concourir doivent être remises, dans les trois premiers mois de 1767, au sieur de Palerne, Secrétaire Perpétuel de la Société.

Cours des Effets Commerçables du 11 Septembre.

ACTIONS des Indes. .	1330 liv.
Billets d'Emprunt . . .	444
Promesses au denier 20 .	15 p. §. p.
Idem à 4 pour cent . . .	38 p. §. p.
Actions des Fermes . .	1012 ½. 15
Annuités	440
Coupons	88. 89
Lot de la 3e Loterie . .	
Royale 13e. 8e. tir. .	27. 18 ½. p. §. p.
4e Lot. R. Ep. 6e. 10e. .	18 ½. 23 ½. p. §. p.
50 millions	14 ½. 15 p. §. p.
Canada	37 ½. 35. 36 ½. p. §. p.
Colonies	22 p. §. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	305
Les autres Effets sans prix fixe.	

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 13 Septembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 1765.

De Constantinople, le 1er Août 1765.

LE Kan des Tartares, conduit par le Grand Visir, se rendit, le 20 du mois dernier, au Serrail de Karagatch où il eut son audience de congé du Grand Seigneur. Sa Hautesse, après l'avoir fait revêtir de la Robe Impériale, dite Cabanissa, garnie d'agraffes de diamans, lui donna un bonnet à la Tartare, surmonté de deux aigrettes, avec un sabre & un carquois, le tout enrichi de pierreries. Elle fit en même temps revêtir de robes fourrées d'hermine, de kerekés & de caffetans les Ministres, les Mirsa & tous les Officiers de ce Prince, chacun selon son grade. Le 27, le Kan se rendit à la Porte où il reçut du Muphti les souhaits de bon voyage; il monta ensuite à cheval & sortit de cette Capitale avec le même cortege & dans le même ordre qu'il y étoit entré. Il a été reconduit jusqu'à Daout Pacha par le Grand Visir qui lui a donné là un magnifique dîner. Le Kyaya Bey & le Reis Effendi l'ont accompagné jusqu'au Schifflie de Mollagy Oglou : ce Prince y a passé la premiere nuit & en est parti le lendemain pour retourner dans ses Etats.

Damad Hamsey, Pacha de Salonique, vient d'obtenir le Gouvernement d'Egypte, à la place de Hassan Pacha qui lui succede dans celui de Salonique.

Hier, les Députés de Raguse ont été admis à l'audience du Grand Visir.

On assure que la Porte a expédié au Pacha de Chotzim l'ordre de faire conduire ici le sieur Alexandrowitz, Internonce de Pologne, qui attend depuis plusieurs mois, sur la frontiere, des passeports pour entrer dans les terres de cet Empire.

On a mis aux arrêts, chez le Bostangi Bacchi, divers Officiers du ci-devant Grand Visir Moustapha Pacha pour leur faire rendre compte des biens de feu leur Maître.

Il y eut, la nuit du 23 au 24 du mois dernier, à Cassem Pacha, près de l'Arsenal des Vaisseaux, un incendie qui réduisit en cendres quinze maisons. Le 28, le feu prit aussi dans cette Capitale, au quartier de Gigal Oglou, & consuma plusieurs maisons.

La peste fait moins de ravage depuis quelque temps, & un grand nombre de personnes qui en sont actuellement attaquées échappent à la mort.

De Stockolm, le 23 Août 1765.

Malgré l'opposition que le Parti Patriotique avoit faite le 16 de ce mois au rappel des personnes proscrites & absentes à l'occasion de la conspiration de 1756, la Diete est convenue de leur accorder, avec l'approbation du Roi, une amnistie générale. En conséquence, les quatre Ordres viennent de présenter à Sa Majesté la Requête suivante.

« TRÈS-PUISSANT ET GRACIEUX SOUVERAIN.

» Les Etats du Royaume s'étant rappellé » le souvenir des temps antérieurs ont considéré avec amertume l'époque malheureuse » depuis laquelle un grand nombre de Citoyens, ci-devant respectables par leur rang, » se trouvent éloignés de leur chere Patrie : » ils ont vu aussi qu'au renouvellement de » la Fête de Saint Jean, jour où le Roi Gustave Erichson fit sa premiere entrée dans » cette Ville, on n'éprouve plus depuis quelques années que des regrets au lieu de ces démonstrations de joie qui signaloient ce grand » jour. La douleur que nous causent de si tristes » changemens & le desir d'en effacer la mémoire nous ont fait un devoir de proposer

» très-humblement à Votre Majesté de les » abolir en rétablissant dans leur honneur, » leurs dignités & leurs biens les personnes » qui en ont été privées à la Diete de 1756; » de leur rendre le droit de disposer de leurs » successions, conformément aux loix; de réin- » tégrer dans leurs prérogatives naturelles & » dans leur bonne réputation tous les autres » particuliers qui ont été enveloppés dans la » proscription; de permettre qu'ils revien- » nent dans le Royaume & y jouissent des » privileges attachés à leur naissance, de ma- » niere que tous reçoivent un pardon général » au moyen duquel la liberté soit rendue, non- » seulement à ceux qui se sont sauvés de la » prison à laquelle ils étoient condamnés pour » le reste de leurs jours, mais encore à ceux » de leurs complices qui sont allés chercher » leur sûreté dans le Pays étranger; que leurs » noms soient rayés de dessus les échaffauts; » & qu'enfin ceux d'entr'eux qui ont été con- » damnés par contumace, ou déclarés déchus » de leurs facultés, puissent être choisis Mem- » bres de la Diete & y assister.

» Tel est, Sire, l'humble sentiment des » Etats du Royaume: ils désirent que l'objet » de leurs demandes soit rempli sur le champ, » pour faire renaître tout à la fois la concorde » générale, l'amour de la Patrie & la liberté, » & afin que chacun dans son état s'acquitte » utilement des devoirs de concitoyen,

» *Signé*, T. G. Rudbeck, Maréchal-Pro- » vincial, au nom de l'Ordre des Nobles.

» M. Baronius, Orateur pour l'Ordre du » Clergé.

» C. F. Sebaldt, Orateur pour l'Ordre » des Bourgeois.

» *Et* Jos. Hanson, Orateur pour l'Or- » dre des Paysans. »

De Coppenhague, le 31 *Août* 1765.

Le Roi a accordé des lettres de naturalisation au Baron Philippe-Henry de Stenglin, par lesquelles il est reconnu Baron Danois.

Sa Majesté a donné au Général Finck, Membre du Directoire Général de la Guerre, le Régiment de Holstein, Infanterie; & le Général-Major Charles Von Wilster, Colonel du second Régiment National de Sondenfield, Dragons, a été nommé Député du Directoire de la Guerre de Norwege.

Le Patron de Navire Peter Dirchsen, parti de Rouen pour Dantzick, a été rencontré par un Corsaire Anglois qui a forcé les écoutilles de ce Navire, brisé des caisses & pillé ce qu'elles contenoient: le Corsaire avoit renfermé pendant ce temps le Capitaine & les gens de l'équipage.

La Frégate *l'Aigle-Blanc*, commandée par le Capitaine Kaas, est revenue de Bergen, & doit aller croiser pendant quelques mois dans la Mer Baltique.

Il paroît une Ordonnance, du 16 de ce mois, qui détermine, non-seulement la quantité de grains qui doit être délivrée en nature aux magasins Royaux pour l'année 1766, mais celle qui sera payée en argent, ainsi que le pied sur lequel elle le sera.

On a commencé, le 28, la vente de la Compagnie Asiatique.

Le mariage du Comte de Knuth, Conseiller Privé & Grand Bailli de Séelande, avec Demoiselle Louise de Moltke, fille du Ministre du Roi à la Diete de l'Empire, vient d'être déclaré à la Cour.

De Vienne, le 4 *Septembre* 1765.

L'enterrement de l'Empereur, ayant été fixé au 31 du mois dernier, le Curé de la Cour se rendit ce jour-là, à trois heures après-midi, dans la *Salle des Chevaliers* où le corps, ainsi que le cœur & les entrailles de Sa Majesté Impériale, étoit exposé. On transporta d'abord le cœur dans l'Eglise des Peres Augustins, & on le déposa, après les Prieres accoutumées, dans le caveau pratiqué derriere l'Autel de la Chapelle de Notre-Dame de Lorette. Les entrailles furent ensuite transportées, avec les mêmes cérémonies, dans la Métropole de Saint Etienne, à la porte principale de laquelle l'Evêque Suffragant s'étoit rendu, revêtu de ses habits pontificaux, accompagné du Chapitre & précédé de la Croix: après les Prieres accoutumées, elle furent déposées dans le caveau. A sept heures, on transporta le corps dans l'Eglise des Peres Augustins avec toute la pompe & le cortege qu'exigeoit cette triste circonstance. Lorsqu'il y fut arrivé, il fut placé sur un brancard & porté, au son de toutes les cloches de la Ville & des Fauxbourgs, à l'Eglise des Capucins où il fut déposé dans le caveau qui sert de tombe aux Princes & Princesses de la Maison d'Autriche. Les quatre Grands Officiers qui ont mené le deuil sont le Comte d'Uhlefeld & les Princes de Kevenhuller, de Schwartzemberg & d'Auersperg. Lorsque le corps fut déposé, le Comte d'Uhlefeld certifia au Pere Gardien que le corps de Sa Majesté Impériale avoit été mis à Inspruck dans le cercueil qu'il voyoit, en présence de témoins qualifiés, qu'il y étoit encore, & que cependant le cercueil ne devoit pas être ouvert. Il lui remit ensuite une

des deux clefs du même cercueil, & l'autre fut envoyée, sous cachet, au Trésor de la Cour pour y être gardée par le Trésorier qui en donna un reçu.

De Stutgard, le 2 Septembre 1765.

Dans la nuit du 24 au 25 du mois dernier, le feu prit dans la petite Ville de Murhard & réduisit en cendres cent cinquante-trois maisons. On n'a pu sauver que l'Eglise, le Presbytere, un magasin du Duc de Würtemberg & les Fauxbourgs. Cinq enfans ont péri dans cet incendie & deux hommes ont été blessés.

De Rome, le 28 Août 1765.

Le Souverain Pontife est entierement rétabli de l'accident qu'il a éprouvé le 19 de ce mois. Sa Sainteté sort depuis trois jours & a repris sa maniere de vivre ordinaire.

On a célébré, le 25 de ce mois, la Fête de Saint Louis dans l'Eglise Nationale des François : cette cérémonie s'est faite avec les formalités accoutumées. Vingt-trois Cardinaux y ont assisté, & la Grand'Messe a été chantée par le Prélat Borghese. Les honneurs de cette Fête ont été faits par le Cardinal Orsini, Protecteur des Eglises d'Espagne & des Deux-Siciles, lequel supplée, depuis la mort du Cardinal Colonna de Sciarra, les fonctions de Protecteur des Eglises de France.

De Civita-Vecchia, le 19 Août 1765.

Avant-hier, les deux Frégates du Pape sont sorties de ce Port pour aller croiser sur les parages de Sardaigne.

Suivant des lettres de Corse, le Comte de Marbeuf a demandé à Paschal Paoli qu'il fût permis à quelques Charpentiers François de couper du bois de construction dans les forêts de l'Isle. En conséquence, Paoli a fait tenir un Conseil National dont le résultat a été d'accorder cette demande à condition que ce bois seroit employé pour la Marine de France & non pour celle de la République de Gênes.

De Florence, le 30 Août 1765.

L'Acte par lequel le Conseil de Régence notifie la mort de l'Empereur & l'avénement de l'Archiduc Léopold au Grand Duché de Toscane, déclare que Son Altesse Royale a confirmé le Maréchal Botta dans la place de Chef de ce Gouvernement, & que les autres personnes nommées par le feu Empereur à différens emplois les conserveront aussi jusqu'à ce qu'il plaise à Son Altesse Royale d'en ordonner autrement. Le Maréchal Botta a reçu du nouvel Empereur une lettre qui le confirme dans la charge de Commissaire-Plénipotentiaire Impérial en Italie.

Le Grand Duc a aussi écrit au même Maréchal que son intention étoit de faire, le 12 du mois prochain, son entrée dans cette Ville sans aucun appareil public. En conséquence, les illuminations qui avoient été ordonnées n'auront pas lieu.

De Parme, le 31 Août 1765.

Son Altesse Royale se propose d'aller, le 2 du mois prochain, à Colorno à la rencontre du Duc de Chablais qu'on attend ici le même jour. Le Comte de Pontual, Gentilhomme de la Chambre, est parti ce matin pour aller complimenter à Mantoue le Duc de Chablais de la part de notre Souverain.

De Londres, le 10 Septembre 1765.

Hier, le sieur Thomas Pelham a été admis au Conseil Privé du Roi & y a pris séance après avoir prêté le serment accoutumé.

Le Prince & la Princesse de Brunswick sont arrivés ici le même jour; & ce matin, la Princesse Douairiere de Galles & les Princesses Louise & Caroline leur ont rendu visite.

On dit que le Gouvernement a résolu de former quelques Colonies sur la côte du vaste Territoire de Labrador dans l'Amérique Septentrionale. Le Capitaine William s'y est rendu pour commencer cet Etablissement avec deux Compagnies de Canonniers, leurs femmes & leurs enfans. Suivant le rapport qu'on en a fait, le sol y est très-fertile, le Pays abonde en gibier, les rivieres sont très-poissonneuses & il y a de bons havres le long de la côte.

Le Brigatin *l'Endeavour*, qui avoit été employé au commerce des Negres sur le fleuve de Sénégal, est arrivé à Liverpool. Suivant le rapport du Capitaine qui le commande, Cedi Hamet, l'un des Princes du Pays, a déclaré la guerre aux Anglois & à ceux qui font pour eux la traite des Negres; les Africains, ayant enlevé deux petits Bâtimens qui appartiennent à des Négocians de Londres, ont mis à mort vingt-huit hommes des équipages. Le même Capitaine ajoute que les habitans de la petite Ville de Vydore, au nombre de cinq cents, l'ont abandonnée au moment qu'ils devoient faire la récolte des grains & ont emporté avec eux leurs effets. Cent cinquante de ces fugitifs ont descendu le fleuve dans une Chaloupe, malgré le feu continuel qu'ont fait sur eux les Africains pendant l'espace de dix-huit lieues.

Ces jours derniers, le Vaisseau de la Compagnie des Indes *le Vansittart* est arrivé de la Chine au Port de Falmouth. On a appris

par ce Bâtiment que Mir Jaffier Ali Kan, Nabab de Bengale, étoit mort dans le mois de Janvier dernier.

Actions. Banque, 140. Indes, 161 $\frac{1}{4}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 90 $\frac{7}{8}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 103 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.

De la Haye, le 8 Septembre 1765.

Avant-hier, le Général Yorck, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Britannique auprès des Etats Généraux, est revenu ici de Helvoet-Sluys où il avoit accompagné le Duc d'Yorck. On est informé que ce Prince a mis à la mer le même jour, ainsi que le Prince & la Princesse de Brunswick.

Le Conseil d'Etat a résolu, le 3 de ce mois, d'établir une nouvelle loterie de 2, 619, 000 florins, consistant en 45, 000 billets, dont 2310 prix & 502 primes. Les mises sont de 5 florins dans la premiere classe; de 10, dans la seconde; de 14, dans la troisieme; de 16, dans la quatrieme; de 20, dans la cinquieme, & de dix, dans la sixieme, indépendamment de deux florins de prime pour l'Etat. Les billets pour lesquels on aura d'abord payé la somme de 75 florins pour toutes les classes, seront exempts du payement de cette prime. La collecte commencera le 28 Octobre prochain & finira le 30 Novembre suivant, jour où l'on ouvrira le tirage de la premiere classe. Il y aura cinq semaines d'intervalle entre chaque tirage des autres classes.

De Versailles, le 14 Septembre 1765.

Hier au matin, Madame la Dauphine, Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise partirent d'ici pour aller au-devant de la Reine qui revenoit de Commercy. Ces Princesses dînerent à Bondis avec Sa Majesté qui arriva ici le même jour vers les six heures du soir.

De Paris, le 16 Septembre 1765.

Il paroît trois Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

Le premier, du 25 Août, concerne la liquidation & le payement des dettes à la charge de l'Extraordinaire des Guerres, de l'Artillerie & du Génie. Le second, du 27 du même mois, concerne le payement des dettes des Colonies pour fournitures, affrétemens & autres dépenses en général qui ont été faites en France depuis le 1er Janvier 1760 jusqu'à pareil jour de la présente année. Et le troisieme, du 1er Septembre suivant, concerne le payement des décomptes des dettes de la Marine, des exercices 1758 & 1759.

Il paroît aussi deux Ordonnances du Roi, du 1er Août, par lesquelles Sa Majesté regle le nombre des Officiers de ses troupes, tant d'Infanterie & de troupes légeres, que de Cavalerie, Houssards & Dragons, qui auront des congés par semestre.

On a appris par un courier extraordinaire que la célébration du mariage du Prince des Asturies avec la Princesse Louise-Marie-Therese de Parme a été faite le 4 de ce mois à Saint-Ildephonse, & que le Cardinal de Lacerda, Patriarche des Indes, leur a donné la bénédiction nuptiale.

Robert-Ignace de Solar de Breille, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, ci-devant Capitaine des Galeres de la Religion & Ambassadeur Extraordinaire de Malte à Rome, Commandeur des Commanderies de Sainte Marie de Salice, de Saint Jean & Nazario & de Saint Jean del Morturvo du Grand Prieuré de Lombardie, Grand Bailli d'Arménie, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint Jean des Vignes, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Soissons, en France, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne & son Ambassadeur auprès du Roi, est mort en cette Capitale le 11 de ce mois, dans la cinquante & unieme année de son âge. Il a été enterré, le 13, dans l'Eglise de Sainte Marie du Temple, lieu de la sépulture des Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, avec la pompe convenable à son caractere.

Cours des Effets Commerçables du 14 Septembre.

ACTIONS des Indes. . .	1317 liv. $\frac{1}{2}$.
Billets d'Emprunt . . .	444
Promesses au denier 20 .	15 p. $\frac{0}{0}$. p.
Idem à 4 pour cent. . .	38 $\frac{1}{2}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
Actions des Fermes . .	1015
Annuités	440
Coupons	88.
Lot de la 3e Loterie . .	
Royale 9e. 10e. 12e t.	19. 24 p. $\frac{0}{0}$. p.
4e Lot. R. Ep. 5e. 6e. .	18 $\frac{1}{2}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
50 millions	14 $\frac{3}{4}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
Canada	36. 38 p. $\frac{0}{0}$ p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	304

Les autres Effets sans prix fixe.

Q. Horacii Flacci Carmina, cum annotationibus Joannis Bond, ad usum Scholarum. A Paris, chez Quillau, rue du Fouarre.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 16 Septembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1765.

De Constantinople, le 12 Août 1765.

LE 6 de ce mois, les Députés de la République de Raguse ont eu l'honneur d'être présentés au Grand Seigneur.

Hier, le Janissaire Aga a été déposé, & sa place a été donnée au Koul Kyayassi, Lieutenant-Général du Corps des Janissaires.

De Vienne, le 7 Septembre 1765.

Hier au soir, le nouvel Empereur & l'Impératrice-Reine arriverent dans cette Capitale *incognito*, ainsi que les Archiduchesses Marie-Anne & Marie-Christine.

De Berlin, le 7 Septembre 1765.

Il y eut, le 4 de ce mois, grande Cour & souper chez la Reine à Schonhausen.

On est informé que le Roi a cessé l'usage des bains de Landeck, & qu'il a dû arriver à Breslau le 4 ou le 5. Les différens Corps de troupes, répandus dans ce Duché, ont eu ordre de se tenir prêts pour passer en revûe devant Sa Majesté.

Hier, le Baron de Hagen, Ministre d'Etat & de Guerre au Directoire Général, partit d'ici pour se rendre à Halberstadt & dans les Provinces de Westphalie qui sont de son Département.

De Dresde, le 29 Août 1765.

Ces jours derniers, le sieur Prasse, Conseiller de Légation de cette Cour, est revenu de Petersbourg où il avoit été envoyé en qualité de Résident. Comme il n'y a actuellement que très peu de relation entre cet Electorat & la Russie, on ne croit pas que le sieur Prasse soit remplacé.

De Hambourg, le 27 Août 1765.

Il est arrivé ici, le 9 de ce mois, un incident qui a manqué d'avoir des suites funestes. Quelques gens, apparemment chargés d'enrôler ici secrétement des hommes pour les envoyer dans les Pays déserts de la Russie, avoient enlevé plusieurs enfans sans que les parens eussent pu parvenir à découvrir leur retraite. Un jeune garçon de seize ans, qu'un de ces enrôleurs avoit engagé à porter un paquet à la maison où ils logeoient, y fut retenu de force : pour échapper de leurs mains, il prit le parti de sauter dans la rue par la fenêtre de la chambre où il étoit enfermé, au premier étage. Sa chûte attira beaucoup de monde à son secours; il déclara la violence qu'on venoit de lui faire, & dans l'instant la cour de cette maison & le cimetiere de Saint Pierre, qui en est voisin, furent remplis de gens de la populace; la maison auroit peut être été détruite, & les enrôleurs, qui y étoient, auroient été massacrés, si la Garde, qui vint sur le champ, n'eût dissipé cette foule tumultueuse. Cependant le Magistrat, voulant prévenir une seconde émeute, a ordonné que la Garde se tînt nuit & jour dans cette maison d'où vraisemblablement on a fait disparoître les enrôleurs.

Le Duc régnant de Mecklenbourg Schwerin paroît décidé à former une Ville du Village de Ludwigslul, connu ci devant sous le nom de Kleinau : on y construit actuellement une Eglise.

Les deux Vaisseaux, sur lesquels étoient embarqués les Commissaires & les troupes qui ont été envoyés à Bergen pour appaiser le tumulte survenu en Norwege, sont revenus à

la rade de Coppenhague selon les ordres qu'ils avoient reçus. Les Commissaires ont fait publier, le 15 Juillet dernier, dans le Gouvernement de Christiansand, un Placard, par lequel il est enjoint à différentes Communautés de nommer quatre ou six personnes pour comparoître devant eux dans l'espace de quatre semaines, & leur exposer les représentations & sujets de plaintes de leurs Paroisses. La même Commission a envoyé, dans le Bailliage de Sondre Bergenhuus, un autre Placard, du 18, par lequel elle ordonne aux habitans de Herioe, Rodoe, Milde & Aroe de lui envoyer, pour le même objet, dans trois semaines au plus tard, deux ou trois Députés par Diocèse.

Le Magistrat de Bergen a fait assembler, le 23, les Officiers de la Bourgeoisie & quelques-uns des principaux Bourgeois qui, au commencement du tumulte, ont monté la garde dans la Ville jusqu'à l'arrivée d'un Régiment National, & ont occupé la rade avec un Vaisseau marchand qu'ils avoient armé. Les Commissaires se sont rendus dans cette assemblée & y ont lu une lettre par laquelle la Chancellerie de Danemarck les chargeoit de témoigner aux Bourgeois combien le Roi étoit satisfait & même reconnoissant des marques qu'ils avoient données de leur zele & de leur fidélité dans cette occasion. Le Magistrat a remis en même temps les quittances de Sa Majesté pour les comptes rendus par le College, des impôts extraordinaires payés par la Ville pour les années 1762 & 1763. On se flatte toujours à Coppenhague qu'il ne sera pas nécessaire d'employer la rigueur pour appaiser les émeutes & rétablir la tranquillité dans la Norwege.

De Ratisbonne, le 2 Septembre 1765.

Comme la Diete est en vacance & qu'on n'a pas encore reçu le Décret de Commission Impérial par lequel Sa Majesté Impériale actuellement régnante doit notifier la mort de l'Empereur, il n'y a encore rien de statué par rapport au deuil que doivent porter à cette occasion les Envoyés des Electeurs, Princes & Etats de l'Empire. Il y a apparence que ce deuil sera réglé sur celui qu'on prit en 1740 pour Charles VI.

L'Impératrice-Reine a fait écrire, par le Prince de Kaunitz Rittberg, une lettre au Baron de Buchenberg, Ministre Directorial d'Autriche, pour lui enjoindre, de la part de Sa Majesté Impériale & Royale, d'engager les Ministres Comitiaux à mander à leurs Cours respectives que la consternation générale & l'éloignement de la Chancellerie Impériale, où l'on doit signer les lettres de notification de la mort de l'Empereur, occasionnent seuls le retard de ces lettres.

De Cadix, le 27 Août 1765.

Le Vaisseau François *l'Utile*, commandé par le sieur du Chaffaut, Chef d'Escadre, partit d'ici le 18 de ce mois pour retourner en croisiere sur la côte de Barbarie où il avoit laissé *la Terpsicore* & *la Licorne*, qui sont actuellement devant Larrache, & la *Chimere* & la *Pleyade*, qui se trouvent devant Salé & la Mamora. La Frégate de guerre Angloise *la Junon*, dont on a dernierement annoncé l'arrivée, a fait voile aussi de ce Port, le 21, pour l'Angleterre. La veille, la Frégate de guerre Françoise *la Topase*, commandée par le Chevalier de Bargeton, revint ici de la Méditerranée après avoir remis aux Chebecs de sa Nation, qui y croisoient, la Hourque Danoise dont elle s'étoit emparée le 6.

Aujourd'hui, le Vaisseau de guerre Espagnol *le Terrible* est rentré dans cette Baye d'où il étoit parti pour escorter jusqu'à la hauteur des Canaries deux Hourques Hollandoises chargées de vif argent pour la Vera-Cruz & de briques pour la Havane.

Le 25 de ce mois, Fête de Saint Louis dont Sa Majesté Très-Chrétienne porte le nom, les François célébrerent cette Fête, avec les cérémonies accoutumées, dans l'Eglise de Saint François, au bruit du canon de la Frégate *la Topase* & des autres Bâtimens François qui se trouvoient dans le Port.

On mande de Gibraltar qu'il y est arrivé un Ambassadeur de Tripoli, en Barbarie, qui doit se rendre à la Cour de Londres où on y en attend aussi un du Roi de Maroc : ce dernier est, dit on, chargé de présens considérables que le Prince Maure envoie à Sa Majesté Britannique & qui consistent principalement en chevaux, tigres & lions.

Il paroît ici une lettre d'un Esclave Espagnol actuellement embarqué sur le grand Corsaire de Salé. Suivant son rapport, ce Corsaire, sur lequel il est déja depuis quelque temps avec d'autres Esclaves Chrétiens qu'on y a mis par force, a ordre, ainsi que

quelques autres de divers Ports de Maroc, de mettre inceſſamment à la mer.

Le ſieur de Meller, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi de France, & ci-devant embarqué ſur la Fregate *la Licorne*, eſt mort ici, le 21, des ſuites de la bleſſure qu'il reçut, le 27 Juin dernier, à l'affaire de Larrache. Il a été enterré le 24 dans la Chapelle Nationale des François. Le Gouverneur de cette Ville lui a fait rendre les honneurs militaires par un détachement de la Garniſon de cette Place.

De Naples, le 24 Août 1765

Il eſt parti de ce Port, le 20 de ce mois, deux Chebecs du Roi qui y étoient dernierement arrivés des Preſides de Toſcane pour embarquer de nouveaux rafraîchiſſemens.

Avant-hier, le Comte de Taff eſt arrivé d'Inſpruck en cette Capitale pour notifier au Roi, de la part de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, la célébration du mariage de l'Archiduc Léopold. Ce matin, il a eu ſa premiere audience de Sa Majeſté.

Samedi dernier, on a condamné à mort un Soldat de marine qui avoit tué ſon Caporal. Comme c'étoit la premiere ſentence de mort que Sa Majeſté avoit ſignée depuis ſon entrée au Conſeil, les parens du criminel ont profité de cette circonſtance pour ſolliciter ſa grace, & ils l'ont obtenue.

Suivant une lettre de Palerme, du 29 du mois dernier, un Bâtiment François, qui conduiſoit de cette Ville à Meſſine un Officier Napolitain avec ſon épouſe, âgée de quinze ans, a été rencontré par un Corſaire de Tunis qui l'a obligé de lui remettre ſes paſſagers & tous leurs effets. Ce Capitaine eſt revenu à Palerme, y a embarqué le pere de la jeune Dame, & a mis à la voile pour Tunis où il va demander les paſſagers & la réparation qui lui eſt due.

De Civita-Vecchia, le 19 Août 1765.

Il arrive dans ce Port différens Bâtimens fretés pour y charger de la pouzolane rouge de Rome : ils la tranſportent à Trieſte où l'Impératrice Reine ſe propoſe de faire bâtir un Lazaret pour l'établiſſement du commerce du Levant.

Nous attendons inceſſamment l'Eſcadre de Malte qui viendra, dit on, caréner ici.

La Cour de Rome a envoyé ordre d'acheter tout le bled que les Navires marchands pourroient apporter dans ce Port. Elle a auſſi ordonné de freter toutes ſortes de Navires, de Pavillon franc, pour aller en Sicile charger les grains qu'on y a achetés & les tranſporter ici. Un Commis de l'Abondance de Rome, qui a été envoyé dans ce Royaume, en a déjà acheté trente-cinq mille charges, leſquelles cependant ne forment pas la moitie de la quantité néceſſaire pour l'approviſionnement de cette Capitale. On avoit auſſi envoyé en Sardaigne un autre Commis de l'Abondance pour le même objet; mais il n'a pu encore y faire aucun achat, attendu la défenſe que Sa Majeſté Sarde a faite de laiſſer ſortir aucune eſpece de grains de ſes Etats, défenſe occaſionnée par la diſette qui regne dans le Piémont & en Lombardie où les pluies ont été continuelles, & ſi conſidérables qu'elles ont emporté une petite partie des grains même renfermés dans les granges.

On a ſuſpendu ici tous les travaux qui avoient été ordonnés par la Chambre Apoſtolique. Cette Chambre a jugé plus utile d'employer l'argent qu'elle avoit deſtiné pour cet objet à l'achat des grains dont elle a beſoin. Les récoltes diminuent tous les ans dans cet Etat. Quoique les terres y ſoient très-propres à produire du bled, la culture y eſt ſi négligée, faute de Laboureurs & de bons réglemens, que même dans les années fertiles nous ſerons obligés de tirer des grains de l'étranger.

De Turin, le 11 Septembre 1765.

Avant-hier au matin, le Duc de Chablais arriva dans cette Ville en parfaite ſanté.

Le Duc de la Rochefoucault, qui eſt ici depuis quelques jours, a été préſenté hier au Roi & à toute la Famille Royale.

De Geneve, le 12 Septembre 1765.

Le Baron de Montperoux, Réſident de Sa Majeſté Très-Chrétienne auprès de cette République, eſt mort ici le 9 à la ſuite d'une maladie peu longue, mais très-aigue, cauſée par un ulcere au diafragme. Ses funerailles ont été faites hier avec toute la décence convenable au caractere dont il étoit revêtu. Le corps a été tranſporté au Village de Saconney ſur le Territoire de France, à une lieue d'ici : il y a été inhumé dans l'Egliſe, à côté du Chevalier Tiepolo, Ambaſſadeur de la République de Veniſe auprès du Roi de France, qui mourut ici l'année derniere. Les Comtes d'Harcourt & de la Bourdonnois ont mené le convoi qui étoit accompagné de tous ceux des Officiers Génevois au ſervice de France qui

se trouvent ici. L'Etat y a envoyé cinq carrosses de deuil avec une Députation qui a complimenté la famille sur la frontiere.

De Londres, le 12 Septembre 1765.

Il y eut hier une Cour brillante & nombreuse au Palais Saint-James Le Prince de Brunswick y reçut les complimens des Ministres Etrangers & d'une partie de la Noblesse, sur son arrivée en Angleterre.

La pratique de l'inoculation de la petite vérole est devenue presque générale dans les Comtés de Norfolk, de Suffolk & d'Essex. Un Particulier d'Ingatestone a inoculé depuis cinq ans plus de quatre mille personnes dont une seule est morte. Son pere & son frere ont fait cette opération avec le même succès à près de trente-six mille habitans de ces mêmes Provinces.

Suivant une lettre de Madrid, le nommé Dominique Antoine Casalmorto, principal auteur d'un complot formé pour perdre le Vaisseau Espagnol commandé par le Capitaine Loredo & échoué près d'Exeter, a été arrêté par ordre de Sa Majesté Catholique à la Corogne où il s'étoit réfugié, & a été condamné à une prison perpétuelle.

Le Général Cornwallis, Gouverneur de Gibraltar, est arrivé ici ces jours derniers & a été présenté hier au Roi.

Actions. Banque, *sans prix fixe.* Indes, 163. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 91 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 103 $\frac{7}{8}$ à $\frac{1}{2}$.

De Bruxelles, le 9 Septembre 1765.

Avant-hier, le Prince Charles de Lorraine, notre Gouverneur & Capitaine Général, arriva d'Inspruck en cette Ville vers les onze heures du soir. Son Altesse Royale fut reçue par le Comte de Cobenzel, Ministre Plénipotentiaire, & par les Grands Officiers de la Cour. Hier, elle reçut les complimens de la principale Noblesse à l'occasion de son retour & de la mort de l'Empereur, son frere.

De Versailles, le 18 Septembre 1765.

Le Roi a nommé à l'Abbaye Royale & Réguliere de Beaubecq, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rouen, Dom d'Ortigue, Religieux du même Ordre.

Monseigneur le Dauphin a été attaqué, ces jours derniers, d'une légere dissenterie, accompagnée cependant de fievre & de douleurs qui ont été assez vives pendant deux jours; mais la saignée les a promptement calmées. Ce Prince a pris hier un purgatif qui a emporté les restes de la maladie : tout annonce un prochain & entier rétablissement.

De Paris, le 20 Septembre 1765.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse a adjugé à l'Abbé Bossut, Professeur Royal de Mathématiques aux Ecoles du Génie à Mezieres & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, le Prix qu'elle avoit proposé pour cette année & dont le Sujet étoit, *de donner les loix du frottement des fluides en mouvement.* L'importance & l'utilité d'une theorie complette sur cette matiere a engagé l'Académie à proposer pour Sujet du Prix de 1768, *de déterminer les loix du retardement qu'éprouvent les fluides dans les conduits de toute espece.* Le Sujet du Prix de 1767, qui sera double, est, comme on l'a annoncé l'année derniere, *de déterminer l'origine & le caractere des Tectosages, l'étendue & l'état de la partie de la Celtique qu'ils occuperent jusqu'à l'entrée des Romains dans leur Pays, & les excursions qu'ils firent avant cette époque.* L'Académie annonça, il y a deux ans, que le Prix de 1766 seroit triple, & qu'il devoit avoir pour Sujet, *les moyens de reconnoitre les contrecoups dans le corps humain & d'en prévenir les suite.*

Cours des Effets Commerçables du 18 Septembre.

ACTIONS des Indes . .	1330 liv.
Billets d'Emprunt . . .	443
Actions des Fermes . .	1017 $\frac{1}{2}$. 15
Annuités	440
Coupons	88. 89
Lot de la troisieme Lot. Royale, 8e. & 10e. tir.	19 p. $\frac{0}{0}$. p.
4e Loterie Royale. Epoq. 4e.	18 $\frac{1}{2}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
50 millions.	14 $\frac{3}{4}$. 15 p. $\frac{0}{0}$. p.
Canada	36. 38 p. $\frac{0}{0}$. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	303
Les autres Effets sans prix fixe.	

On trouve chez Bauche, Libraire, Quai des Augustins, une *Table Générale des Pieces contenues dans les cent huit Volumes du Choix des Journaux, rangées par ordre des matieres & des Volumes, &c.*

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 20 Septembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE, DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 1765.

De Petersbourg, le 23 Août 1765.

L'Impératrice est arrivée ici, la nuit du 20 au 21 de ce mois, de Schlusselbourg & du Canal de Ladoga, & s'est trouvée un peu indisposée des fatigues du voyage. On dit que Sa Majesté Impériale se propose d'aller l'année prochaine à Moscou, & l'année suivante à Casan & à Astracan.

Le Comte de Rechteren, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux des Provinces-Unies, arriva le 16 en cette Capitale : il notifia sur le champ son arrivée au Vice-Chancelier & au sieur Panin, Conseiller Intime & premier Ministre au Département des Affaires Etrangeres. Il y a apparence que cet Envoyé aura, le 25, sa premiere audience de l'Impératrice.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie le 30 Août 1765.

Le 27 de ce mois, jour anniversaire de l'Election du Roi au Trône, Sa Majesté, accompagnée de tous les Seigneurs de la Cour, ainsi que des Ministres Etrangers, se rendit dans une plaine entre Mlodum & Tarchomin. Le Comte Mosynski, Grand Panetier de la Couronne, y donna, sous plusieurs tentes, de somptueux repas, suivis de spectacles, & de feux d'artifice qui furent tirés dans l'Isle située au milieu de la Vistule. Entr'autres réjouissances, il y eut deux nôces villageoises. Cette fête dura jusqu'à trois heures du matin; après quoi le Roi retourna à son Palais.

Ces jours derniers, le Baron de Goltz, Ministre de Berlin, & le sieur Benoît, Résident de la même Cour, entamerent avec les Ministres du Roi leurs conférences sur les moyens de lever les difficultés survenues à l'occasion de la Douane de Marienwerder. Le Primat & le Grand Chancelier, que leur indisposition empêche d'assister à ces conférences, donneront par écrit leur avis sur les propositions qui y seront faites de la part de Sa Majesté Prussienne.

Conformément à la Constitution établie dans la derniere Diete Générale, on commencera à prendre ici, le 28 du mois prochain, les arrangemens propres à prévenir les contestations qui pourroient encore naître à l'avenir entre les Ordres Ecclésiastique & Séculier, par rapport aux dixmes ou aux sommations pardevant des Tribunaux incompétens.

On voit déjà circuler une grande quantité d'especes en cuivre frappées dans les Hôtels des Monnoies du Roi.

La Commission de la Tréforerie, attentive à maintenir les intérêts du commerce & à empêcher qu'il ne se commette aucune injustice à l'égard des Négocians, vient de condamner les Greffiers des Douanes de Lissa, d'Oladie & de Zockim à la restitution du double de ce qu'ils ont perçu sur quelques particuliers, au-delà des droits fixés par le tarif.

De Stockolm, le 31 Août 1765.

Le Roi a accordé au Colonel de Lillieberg le Régiment d'Infanterie du Comte Spen, qui est en garnison à Stralsund.

Lundi dernier, les quatre Sénateurs qui ont perdu la confiance des Etats prirent le parti de supplier le Roi de leur accorder leur démission. Sa Majesté, après y avoir consenti,

renvoya cette affaire, suivant l'usage, au Comité Secret : le Comité en fit part aux *Plena*, & cette démission fut approuvée à la pluralité des suffrages. L'Ordre des Paysans a ôté à cinq de ses Députés la prérogative d'assister dorénavant aux délibérations ; celui des Bourgeois est sur le point d'exclure quelques-uns de ses Membres qui dans les délibérations se sont fait constamment distinguer par des sentimens contraires à la façon dont on pense & dont on agit actuellement dans l'assemblée générale des Etats du Royaume.

Les Députés de la Pêche ont informé la Diete que le Colonel Wolfrath avoit beaucoup contribué au progrès de la pêche du hareng ; ils ont en même temps proposé d'examiner si, pour le mettre en état d'être utile en plusieurs autres endroits, il ne seroit pas avantageux de lui accorder pendant tout l'été un Bâtiment avec seize ou vingt Matelots enrôlés au service de la Couronne. Comme cet objet concerne l'Amirauté, les Etats en ont renvoyé l'examen au Comité Secret qui doit en faire le rapport.

De Vienne, le 11 Septembre 1765.

L'Empereur régnant ayant résolu, en qualité de Grand-Maître de l'Ordre Militaire de Marie-Therese, de faire faire des obseques à feu Sa Majesté Impériale, premier Grand-Maître de cet Ordre, le Comte de Kaunitz-Rittberg, qui en est Chancelier, notifia le 7 aux Grands-Croix & aux Chevaliers la volonté de l'Empereur. En conséquence, ils se rendirent le lendemain, vers les six heures du soir, dans l'antichambre de Sa Majesté Impériale, qu'ils accompagnerent en cérémonie à l'Eglise des Peres Augustins. Les deux Gardes Nobles étoient rangées en haie dans les appartemens : la Galerie qui conduit à l'Eglise étoit bordée de Grenadiers, & on avoit posté la Garde Suisse dans la Salle attenante à la Galerie & dans le Chœur de l'Eglise même où l'on chanta les Vigiles auxquelles assisterent le Cardinal Archevêque de cette Ville, sept Abbés & Prélats mitrés, & plusieurs Membres du Clergé Séculier. Le lendemain, l'Empereur se rendit encore, avec le même cortege & les mêmes cérémonies, à l'Eglise des Augustins. Le Cardinal Archevêque de cette Ville y célébra pontificalement un Service solemnel qui fut suivi d'une Messe votive chantée par un Abbé mitré. Sa Majesté Impériale étoit vêtue en grand deuil militaire, ainsi que les Grands-Croix & les Chevaliers. Le catafalque fut illuminé pendant les Vigiles & le Service par sept mille sept cents soixante-cinq cierges & douze cents cinquante lampes.

Sa Majesté Impériale a confirmé provisionnellement dans l'exercice de leurs charges toutes les personnes employées dans la Chancellerie de l'Empire.

On a accordé au Patron du Bâtiment sur lequel le corps du feu Empereur a été transporté ici une gratification de cent ducats, indépendamment du payement du fret.

Le Comte de Haugwitz, Chambellan & Conseiller Privé de la Cour Impériale, est mort subitement dans une de ses Terres en Moravie.

De Berlin, le 9 Septembre 1765.

Le Baron de Blumenthal, Ministre d'Etat & de Guerre au Directoire Général des Domaines & des Finances, est de retour ici du voyage qu'il étoit allé faire dans le Royaume de Prusse.

On mande de Breslau que le Roi y est arrivé de Neiss le 3 de ce mois, accompagné du Prince de Prusse, du Prince Henry, des deux Princes de Brunswick & de quelques Généraux. Les troupes qui y sont en garnison se disposent à passer en revue devant Sa Majesté qui ne fera pas un long séjour dans cette Ville.

De Hambourg, le 10 Septembre 1765.

Samedi dernier, on afficha un Réglement concernant la forme du deuil qu'on doit porter à l'occasion de la mort de l'Empereur. Avant-hier, ce Réglement fut lu au Prône dans toutes les Eglises de cette Ville.

On parle beaucoup ici du prochain établissement d'une Banque courante en faveur du commerce.

D'Arolsen, le 12 Septembre 1765.

Les négociations dont le Baron Klopman étoit chargé relativement au mariage du fils aîné du Duc de Biren avec la Princesse Caroline de Waldeck ont eu tout le succès qu'on en attendoit. Les fiançailles des futurs époux se sont faites le 8, & ils ont reçu à cette occasion les complimens d'usage.

De Cologne, le 13 Septembre 1765.

Il paroît une Ordonnance du Magistrat de cette Ville, en vertu de laquelle tous les Spectacles publics sont interdits, ainsi que les assemblées de divertissemens, les danses & les fêtes publiques de toute espece. Les mê-

mes défenses existent à Francfort & à Ratisbonne.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Malte, le 12 Août 1765.

Une des Galiotes du Grand-Maître entra hier dans ce Port avec un Corsaire de Tripoli dont elle s'est emparée & une Tartane Napolitaine qu'elle a reprise sur ce Corsaire. Quoique cette prise ne soit pas importante par elle-même, les circonstances qui l'ont accompagnée paroissent mériter d'être rendues publiques.

Parmi l'équipage du Corsaire Barbaresque se trouvoient vingt-huit Dulcignotes, lesquels avoient fait serment d'aborder le premier Bâtiment de la Religion qu'ils rencontreroient, & de périr plutôt que de se rendre. En effet, se voyant poursuivis de près & sans espoir d'échapper, ils virerent tout-à-coup de bord & se jetterent par la proue dans la Galiote du Grand-Maître, avec tant d'impétuosité, que l'équipage Maltois, étonné & surpris, recula d'abord jusqu'au grand mât. Le Capitaine de la Galiote est précisément le chef de ceux qui se rendirent maîtres de la *Couronne Ottomane*, & qui l'année derniere, sur les côtes de Sardaigne, avec trois Galiotes du Grand-Maître, en attaqua quatre de Tunis, en aborda trois qu'il enleva l'épée à la main & mit la quatrieme en fuite; ce brave Officier accourut, à la tête de tous les Officiers de l'arriere, & fondit sur les Dulcignotes qui soutinrent le choc avec une intrépidité mêlée de fureur. Ceux-ci tinrent leur serment: tous furent tués ou tomberent sous les blessures dont ils étoient couverts: leur Rais, qui se trouve parmi ces derniers, en a onze. Les Maltois ont eu de leur côté seize hommes tant tués que grievement blessés. Ces forcenés étoient encore convenus entr'eux, par serment, que dans le cas où ils ne pourroient vaincre ils mettroient le feu à un barril de poudre qu'ils avoient placé au pied du mât de trinquet. Heureusement ils furent hors d'état d'exécuter leur résolution, ayant tous sauté dans la Galiote Maltoise; les Maures, qui formoient le reste de l'équipage du Corsaire n'avoient eu aucune part à ce projet.

De Rome, le 4 Septembre 1765.

Le Souverain Pontife continue de jouir d'une très-bonne santé, & sort régulierement tous les jours. Sa Sainteté se propose d'aller, le 27 de ce mois, à Castel-Gandolfo & d'y passer quelque temps.

Ces jours derniers, les Galeres du Saint Pere partirent de Civita-Vecchia pour se rendre en Sicile & y embarquer la provision de grains que la Chambre Apostolique y a fait acheter.

Le Cardinal Bussi a été dernierement à toute extrémité: mais il se trouve beaucoup mieux depuis hier.

De Florence, le 6 Septembre 1765.

Il est parti d'ici, le 2 de ce mois, un détachement de la Garde Noble du Grand Duc: ce détachement va se rendre à Bologne où les personnes attachées à la Cour de Toscane doivent commencer leur service auprès de Leurs Altesses Royales. Le Maréchal Botta, Grand-Maître du Grand Duc, se propose de partir demain pour la même Ville où se rendront aussi, le 9, le Duc de Strozzi, Grand-Maître de la Grande-Duchesse, & le Grand Prieur Corsini, Premier Ecuyer du Grand-Duc. Leurs Altesses Royales arriveront le 10 au soir à Pratolino, Maison de plaisance située à deux lieues d'ici.

De Parme, le 7 Septembre 1765.

Le Prince Ferdinand, notre Souverain, ayant été informé que le Duc de Chablais se proposoit de venir le voir à son retour d'Inspruck & qu'il prenoit pour cet effet la route de Casal-Magiore, Son Altesse Royale, accompagnée de toute sa Cour, se rendit à Colorno le 2 de ce mois. On fit avancer les carrosses de la Cour & un détachement des Gardes du Corps jusqu'à la rive du Pô pour recevoir & conduire le Duc de Chablais, qui y fut complimenté à son arrivée par le Comte de Pontual, Gentilhomme de la Chambre, nommé pour l'accompagner pandant son séjour dans ces Etats & le suivre à son départ jusqu'aux frontieres. Le Duc de Chablais fut reçu à Colorno par Son Altesse Royale qui lui rendit tous les honneurs: ces Princes n'en partirent que le soir & se rendirent ici au bruit du canon de la Citadelle. Le Duc de Chablais a resté dans cette Ville les deux jours suivans, pendant lesquels il a visité plusieurs Eglises & a vu les peintures les plus rares & les plus curieuses: il s'est aussi rendu à l'Académie où le Pere Pacciaudi, Théatin, Bibliothécaire de Son Altesse Royale, lui a fait remarquer de très-beaux morceaux antiques qui ont été trouvés à Velleïa. Ce Prince est parti avant-hier au matin pour se rendre à Turin. La circonstance du deuil de la Cour n'a pas

permis qu'on se livrât en cette occasion à des démonstrations publiques de joie ; mais on a remarqué dans le Prince Ferdinand une satisfaction particuliere pendant le séjour du Duc de Chablais en cette Ville, & Leurs Altesses Royales se sont données les témoignages réciproques de l'amitié la plus sincere.

Hier au matin, le Duc de Modene passa par cette Ville. Ce Prince revient de Milan & retourne dans ses États pour y recevoir à leur passage le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Toscane qui vont se rendre incessamment à Florence.

De la Haye, le 15 Septembre 1765.

Hier, les Etats de Hollande & de West-Frise se sont séparés jusqu'à une nouvelle convocation : les Députés des Colleges d'Amirauté sont aussi retournés chez eux.

De Bruxelles, le 16 Septembre 1765.

La Princesse Charlotte de Lorraine arriva le 11 en cette Ville & en est partie Jeudi dernier pour Mons. Le lendemain, le Prince Charles s'est rendu à Tervueren d'où il est revenu ici Samedi au soir. Ce Prince partira aujourd'hui pour Marimont où la Princesse sa sœur est attendue incessamment.

Il paroît ici une Ordonnance, datée du 31 du mois dernier, par laquelle il est défendu à tous domestiques de porter à l'avenir des aiguillettes en or, marques distinctives des Officiers attachés au service de l'Impératrice-Reine. La même Ordonnance enjoint à toutes personnes qui font porter leurs livrées d'en faire ôter ces aiguillettes dans l'espace de quatre semaines, à compter du jour de la publication de ladite Ordonnance, sous peine, pour les contrevenans, de trois cents florins d'amende.

De Paris, le 23 Septembre 1765.

Suivant une Déclaration du Roi, du 13 Août dernier, enrégistrée à la Cour des Aides le 4 Septembre suivant, Sa Majesté ordonne que la taille & les autres impositions accessoires continueront d'être imposées pendant trois années seulement, dans la Généralité de Châlons, conformément aux regles du tarif exécuté dans cette Généralité depuis 1738. Ces regles sont contenues dans une instruction annexée à ladite Déclaration & contenant dix Articles qui ont pour objet l'industrie, le commerce, les biens-fonds, les exceptions particulieres, les rentes actives, les rentes passives, les grains, les bestiaux, la capitation & le quartier d'hiver.

Il paroît aussi deux Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.

Par le premier, daté du 6 Novembre 1764, & accompagné de Lettres-Patentes, enrégistrées à la Cour des Aides le 4 Septembre 1765, il est ordonné qu'aucun Taillable du Duché de Bourgogne ne sera reçu à se plaindre en surtaux pendant l'année 1765 & les deux suivantes, si sa cote de taille n'est augmentée de plus d'un douzieme.

Sa Majesté déclare par le second, du 14 Août dernier, qu'Elle n'a point entendu comprendre dans celui du 27 Février précédent les papiers dorés, argentés & marbrés : en conséquence, Elle ordonne que, conformément au tarif du 20 Juin 1724, les papiers dorés & argentés payeront comme ci-devant aux Officiers Contrôleurs des papiers, aux entrées de Paris, 4 liv. par rame, & les papiers marbrés 1 liv 5. f.

On a appris par une lettre particuliere qu'un Vaisseau d'Ostende, dernierement arrivé à Nantes, allant de concert avec un autre, a découvert dans sa traversée, sous le Méridien de Ténériffe, une Isle engloutie, près de laquelle il s'est arrêté quelque temps. Le Capitaine en a levé le plan qu'il a envoyé à Ostende pour servir à ceux qui dans la suite auront occasion de diriger leur course vers cet endroit.

Nicolas Magon, Marquis de la Gervasair, Lieutenant-Général des Armées du Roi, est mort, le 6 du mois dernier, dans son Château de la Gielair en Bretagne, âgé de quatre-vingt-six ans.

Cours des Effets Commerçables du 20 Septembre.

ACTIONS des Indes remplies de 400 liv.	1335 liv.
Billets d'Emprunt	438
Actions des Fermes	1015. 17 ½.
Annuités	438
Coupons	87 ½. 88.
Lot de la 3e Loterie Royale 8e. 12e. tir.	19. 24 p. %. p.
4e. Lot. R. Ep. 4e. 5e.	18 p. %. p
Deux sols pour livre	10 p. %. p.
50 millions	14 ¾. p. %. p.
Canada	36. 36 ½. 38 p. %. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	303

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 23 Septembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1765.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie le 4 Septembre 1765.

CEs jours derniers, le Roi a donné ordre à la Commission du Trésor de faire un nouveau Réglement sur la maniere de percevoir les droits de péage. Sa Majesté, voulant encourager le commerce & y donner plus d'activité, a ordonné en même temps qu'on diminuât les droits imposés sur les marchandises.

Les Généraux Granowski & Mokronowski, Inspecteurs Généraux des Troupes de la Couronne, ont reçu du Roi l'ordre de faire incessamment aux Commissaires des Guerres un rapport détaillé de l'état actuel de chaque Régiment d'Infanterie & de Cavalerie.

Sa Majesté a donné au sieur Malachowski, Staroste d'Opoczin, l'Etendard des Pancernes, vacant depuis la mort du sieur Humiecki, Castellan de Kaminieck. Le sieur Dzierbicki, Député de la Petite-Pologne au Tribunal de la Couronne, vient d'être nommé Echanson d'Inowlodz; & le sieur Joseph Ledachowski, fils du Panetier de Volhinie, a été fait Chambellan de Sa Majesté.

Il est décidé que les monnoies d'argent seront désormais frappées ici, & celles de cuivre à Cracovie.

De Stockolm, le 6 Septembre 1765.

Le Comte de Horn, Sénateur & Grand Maréchal de la Cour, ayant refusé d'accepter la place de Président de la Chancellerie des Affaires Etrangeres dont s'est démis le Sénateur Comte d'Eckeblad, les Etats ont choisi pour le remplacer le Sénateur Comte de Lowenhielm.

Les quatre Sénateurs qui, comme on l'a annoncé, ont demandé au Roi la permission de se démettre de leurs places, sont les Comtes Rosen, Seth, & les Barons Hamilton & Flemming: le Mémoire qu'ils ont présenté pour cet effet à Sa Majesté étoit conçu dans les termes suivans.

« SIRE,

» Considérant la situation inquiétante où » les Etats se trouvent réduits par la diversité d'avis qui se rencontre dans leurs délibérations sur la conduite de plusieurs Sénateurs; ne pouvant d'ailleurs, ni ne devant oublier le principe inséparable de nos conseils & de nos vues dont l'objet principal a toujours été le bien du Royaume & l'union des Etats, nous nous croyons, dans cette circonstance, obligés, par la plus intime conviction de nos devoirs de Citoyens, de nous démettre de nos places de Sénateurs, afin de n'être pas la cause innocente d'une division parmi nos Concitoyens. Nous espérons, Sire, de votre bonté Royale, dont nous avons eu jusqu'à présent des marques si éclatantes & dont nous conservons la plus respectueuse reconnoissance, que Votre Majesté voudra bien consentir à notre demande, d'autant plus que les intentions les plus pures de procurer le bien de son service & celui du Royaume nous ont portés à cette démarche.

» Nous sommes, avec le plus profond respect,

» SIRE,

» De Votre Majesté,

» Les, &c. »

H 2

Suivant les nouvelles de toutes nos Provinces, la moisson y sera très-abondante, malgré le temps froid & pluvieux dont on s'est plaint tout l'été. Comme la Scanie, qui est la plus fertile Province du Royaume, a déjà eu une récolte heureuse, on se flatte que la cherté excessive du bled diminuera considérablement.

On mande de Karis en Finlande que le tonnerre est tombé dans le Village de Smedby : il a brisé une pierre qui avoit onze pieds dix pouces de diametre, mesure de France, & en a jetté les morceaux à une distance de vingt-deux pieds. La foudre a passé delà dans une écurie, y a fracassé un traîneau, d'où elle s'est élevée, en sortant, sur un arbre dont elle a enlevé l'écorse & coupé les branches dans une forme arondie, comme auroit pu faire un Jardinier avec des ciseaux : elle s'est éloignée ensuite, en laissant des traces sur la terre, jusqu'à une montagne voisine où elle s'est dissipée. Ces effets sont remarquables, sur-tout par la force & la durée du tonnerre.

De Coppenhague, le 7 Septembre 1765.

Le Roi arriva le 2 en cette Capitale où il ne s'arrêta que jusqu'au lendemain.

On célébra, le 4, à Friedensbourg, l'anniversaire de la naissance de la Reine qui est entrée dans sa trente-septieme année. Sa Majesté reçut à cette occasion les complimens des Ministres Etrangers & de la Noblesse.

Ces jours derniers, le Navire *la Debora* est arrivé de Trinquebar en ce Port.

Suivant les lettres arrivées de Bergen, les opérations de la Commission qu'on y a envoyée ont eu tout le succès qu'on pouvoit en attendre : la sagesse & la modération des mesures qu'elle a prises ont inspiré une confiance générale.

Le temps ayant été couvert le 16 du mois dernier, il n'a pas été possible d'observer avec exactitude l'éclipse de Soleil qu'il y a eu ce jour-là. Elle a commencé à quatre heures vingt-sept minutes du soir : trois minutes après, la dixieme partie du Soleil a été couverte, & l'étoit encore à cinq heures vingt-six minutes : les nuages n'ont pas permis de revoir le Soleil avant la fin de l'éclipse.

Le Baron Guillaume d'Ulrichsthal, Chevalier de l'Ordre de Danebrog & Général d'Infanterie, est mort en Norwege à Friedericshstad dont il avoit eu le Commandement.

De Lisbonne, le 20 Août 1765.

Le Vaisseau qui part chaque année de la Baye de Tous-les-Saints pour cette Ville est entré dans ce Port la semaine derniere avec une cargaison de 5000 rouleaux de tabac pour le compte des particuliers. Il est aussi arrivé ces jours derniers deux Vaisseaux de Fernambuc, chargés de 600 caisses de sucre & d'une grande quantité de cuirs.

On équipe ici avec beaucoup de diligence une Frégate de guerre destinée pour Rio-Janeïro.

Le Marquis de Fonteira, Ecuyer de la Reine, est mort en cette Ville le 14 de ce mois, âgé de quarante-huit ans.

De Madrid, le 10 Septembre 1765.

Le Roi a été informé par une lettre du Marquis de Real-Tesoro, Président de la Contractation de Cadix, que, le 2 de ce mois, le Vaisseau de guerre *l'Aigle* & la Frégate *l'Astrée* étoient arrivés de la Vera-Cruz & de la Havane dans le Port de Cadix. Indépendamment de 280, 338 piastres fortes que le Navire marchand *le Saint-Nicolas* avoit apportées de Honduras & qu'on a transbordées à la Havane sur *l'Aigle*, la cargaison du Vaisseau de guerre & de la Frégate consiste, pour le compte du Roi, en 842, 456 piastres fortes, argent monnoyé ; 38, 050 marcs d'argent en barre ; 200 d'or en lingots ; un lingot d'argent, un caisson de monnoie ; 2232 quintaux de cuivre en planches ; 1110 de bois de teinture ; 100 de cacao soconusque, & 39, 880 piastres fortes en argent pour le Refuge de Madrid. Ils étoient chargés, pour le comptes des Négocians, de 839, 005 piastres fortes en argent monnoyé & 27, 941 en doublons ; de 1000 marcs d'argent travaillé & 17 onces d'or ; de 3378 arrobes, tant de cochenille fine & champêtre, que d'indigo, de jalap & d'achiote ; de 252, 425 vanilles ; de 243 cuirs en poil ; de 10, 910 arrobes de sucre ; de 489 livres de tabac en poudre & 46 en feuilles, & de quelques autres marchandises. La Frégate *l'Astrée* a transporté à Cadix le Comte de Ricla, ci-devant Gouverneur de la Havane.

On fit, le 13 du mois dernier, dans la Ville d'Azpeytia, la distribution des Prix que la Province de Guipuscoa & le Consulat de Saint-Sébastien ont fondés pour le progrès des Sciences & des Arts utiles. L'un de ces Prix, qui

consistent en deux Médailles d'or, fut adjugé à Don Antoine Ameztoy, habitant de la Ville de Saint-Sébastien, qui a donné la meilleure méthode d'armer un Vaisseau ; & l'autre à Joseph Montañac, Maître Coutellier de la même Ville, lequel a fabriqué une lame de couteau qui imite parfaitement celles de Châtellerault en France.

De Cadix, le 3 Septembre 1765.

Il est entré de relâche en cette Baye, le 27 du mois dernier, un Paquebot Anglois revenant de la Havane avec une cargaison de sucre & de cuirs pour Gênes. La Frégate de guerre de la même Nation, *le Phénix*, Capitaine Archibald Clewland, y a relâché avant-hier : elle revient d'Alger & avoit mouillé à Gibraltar.

La Frégate Françoise *la Terpsicore*, commandée par le Chevalier de Marchainville, & qui croisoit depuis cinquante-trois jours sur les côtes de Barbarie, est aussi entrée de relâche en cette Baye, le 30, pour y prendre les paquets adressés au sieur du Chaffaut, Chef d'Escadre ; mais la Frégate *la Topase*, qui appareilloit pour aller joindre cet Officier, s'étant chargée des paquets, *la Terpsicore* est restée ici pour y faire de l'eau & espalmer : la violence du vent d'Est ne lui a pas permis de remettre à la voile ce matin, comme elle se le proposoit, attendu que ce Bâtiment n'a pu lever ses ancres, opération d'autant plus difficile qu'il n'a point de Chaloupe & que son Canot ne peut y suppléer dans un gros temps.

Aujourd'hui, les deux Vaisseaux marchands Espagnols *l'Espérance* & *le Saint-Christophe* ont appareillé de ce Port chargés de diverses marchandises pour Buenos-Ayres & pour la Havane.

Les Vaisseaux de ce Département & de celui du Ferrol, lesquels faisoient partie de l'Escadre qui a transporté en Italie l'Infante Archiduchesse & en a ramené à Cartagene la Princesse des Asturies, sont à la vue de ce Port.

Suivant des lettres de la Vera-Cruz, le Vaisseau marchand Espagnol, *Nuestra Señora de la Luz*, un de ceux de la Flotte qui étoit partie d'ici le 9 Mars dernier, a été brûlé dans le Port même de la Vera-Cruz par la négligence de quelques Matelots : on a sauvé de sa cargaison quatre mille barrils d'eau-de-vie & environ cent ballots de marchandises ; le reste a été consumé ; &, pour empêcher que les flammes ne se communiquassent aux autres Bâtimens de la Flotte, au milieu de laquelle celui-ci mouilloit, on a été obligé de le faire couler bas à coups de canon.

Nous venons d'apprendre que le sieur Manriquez, qui étoit allé remplacer à la Havane le Comte de Ricla en qualité de Gouverneur, y est mort quinze jours après son arrivée.

De Londres, le 17 Septembre 1765.

Le Roi a ordonné que le Parlement, qui avoit été prorogé au 17 de ce mois, seroit prorogé de nouveau jusqu'au 24 du mois prochain.

Sa Majesté a donné au sieur John Parker, Général-Major de ses troupes, le 41e Régiment d'Infanterie, vacant par la mort du Lord Lindores.

Le Bureau du Commerce s'assembla, le 12 de ce mois, & prit, à ce qu'on assure, la résolution de solliciter, auprès de la Cour de Lisbonne, quelques concessions considérables pour les intérêts de notre commerce.

Indépendamment des plaintes que les Sujets des Colonies d'Amérique ont formées relativement aux tailles, ils demandent qu'on leur accorde une diminution sur les ports de lettres, & le droit de s'imposer eux-mêmes, ou la permission d'avoir au Parlement des Représentans qui veillent à leurs intérêts & empêchent qu'ils ne soient surchargés d'impositions trop onéreuses.

Actions. Banque, 138 $\frac{1}{2}$. Indes, 163 $\frac{1}{2}$ à 164. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 91 $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 103 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.

De la Haye, le 18 Septembre 1765.

Le Comte Razomowski, Hetman des Cosaques d'Ukraine & Chambellan de l'Impératrice de Russie, est arrivé ici d'Amsterdam, accompagné de son fils, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté Impériale. Il se propose de partir incessamment pour se rendre à Paris.

Suivant une lettre de Tunis, du 10 Août dernier, un Corsaire de cette Régence y a amené, le 5 de ce mois, un Bâtiment François dont il s'est emparé à la hauteur de Palerme (c'est celui dont on a parlé, à l'Article de Na-

ples, dans l'avant-derniere Gazette, N°. 75, & à bord duquel étoit un Officier Napolitain avec son épouse, âgée de quinze ans). Sous prétexte que cet Officier n'avoit point de passeports, le Corsaire s'est saisi de tous ses effets, & prétendoit même le faire Esclave, ainsi que sa femme. Le Consul de France a demandé au Bey la permission de les loger chez lui jusqu'à ce que leur sort fût décidé, ce qui ne lui a été accordé qu'après plusieurs refus: le Bey a fait prendre en même temps la note de leurs effets par deux Notaires, & l'on ne sçait pas encore comment se terminera cette affaire.

De Bruxelles, le 16 Septembre 1765.

Il paroît un Réglement du Conseil des Domaines & Finances de l'Impératrice-Reine, qui fixe les droits d'entrée que payeront les marchandises dans les différentes Villes de la Province de Luxembourg.

Le sieur de Lesseps, Ministre de France en cette Ville, a obtenu son rappel. Il a eu dernierement son audience de congé du Prince Charles qui lui a donné de grandes marques d'estime.

De Versailles, le 25 Septembre 1765.

Hier, le Roi & la Reine, accompagnés de la Famille Royale, tinrent sur les Fonts de Baptême, dans la Chapelle du Château, le Duc de Bourbon à qui Leurs Majestés donnerent les noms de Louis-Henry-Joseph. Les cérémonies du Baptême furent suppléées, en présence du Curé de la Paroisse, par l'Archevêque de Reims, Grand Aumônier de France. Les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses devant le Roi.

Le même jour, la Princesse de Kinski a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Praslin; la Comtesse de Blangy, par la Marquise de Valbelle, & la Vicomtesse de Bearn, par la Comtesse de Périgord.

Le Roi a nommé pour son Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur de Mayence le Marquis d'Entraigues qui a eu à cette occasion l'honneur d'être présenté hier à Sa Majesté par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres.

Dimanche dernier, le Marquis de Santa-Cruz, Grand d'Espagne, qui est arrivé dans cette Cour pour y notifier le mariage du Prince des Asturies avec la Princesse de Parme, s'est rendu à Choisy, accompagné du sieur de Magallon, Chargé des Affaires de la Cour d'Espagne, & a été introduit à l'audience du Roi par le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre & de la Marine. Le Marquis de Santa-Cruz a été présenté ici, le 23, à la Reine, à Monseigneur le Dauphin & à la Famille Royale par le Comte de Cantillana, Ambassadeur de Naples. Ce même Ambassadeur a présenté, le lendemain, au Roi le quatrieme Volume des Antiquités d'Herculanum.

Ces jours derniers, le sieur Basset de la Marrelle, Avocat Général du Parlement de Dombes, a eu l'honneur de présenter au Roi, ainsi qu'à la Reine & à la Famille Royale, un Ouvrage de sa composition, intitulé: *la différence du Patriotisme National chez les François & chez les Anglois.*

De Paris, le 27 Septembre 1765.

Anne-Marie de Montmorency, fils unique du Marquis de Fosseuse, Maréchal de Camp, & Menin de Monseigneur le Dauphin; & de feu Marie-Judith de Champagne, est mort le 20 de ce mois au Château de la Brosse en Brie, âgé de trois ans.

Marie-Genevieve de la Roche-Aymon, Abbesse d'Andecy, Diocèse de Châlons-sur-Marne, est morte le 16, âgée de soixante-seize ans.

Cours des Effets Commerçables du 25 Septembre.

ACTIONS des Indes . . .	1332 liv.
Billets d'Emprunt . . .	458
Promesse à 4 pour cent. .	38 p. 8. pi.
Actions des Fermes . . .	1015.
Annuités	440
Coupons	87 ½.
4e. Lot. R. Ep. 6e. . . .	18 ½. p. 8. p.
2 sols pour liv. . de 2000.	10 p. 8. p.
50 millions	14 ¾. 15. 15 ½. p. 8. pi.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	305.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 27 Septembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 1765.

De Petersbourg, le 30 Août 1765.

L'Impératrice est parfaitement rétablie de l'indisposition que lui avoient occasionnée les fatigues de son voyage. Sa Majesté Impériale est partie hier pour Czarsko-Zelo où Elle se propose de passer quelques jours.

Le Comte de Rechteren, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux des Provinces-Unies, a eu, le 25, sa premiere audience de Sa Majesté Impériale à qui il a présenté ses lettres de créance. Ce Ministre a été conduit aujourd'hui à celle du Grand Duc.

On a reçu avant-hier la fâcheuse nouvelle d'un incendie qui a consumé la plus grande partie de la Ville de Casan, Capitale du Royaume de ce nom : cette Ville étoit très-commerçante ; on y a perdu beaucoup de marchandises, de pelleteries & une grande quantité de grains.

Le carrousel, qui devoit avoir lieu ce mois-ci, a été remis au mois de Juin de l'année prochaine à cause des mauvais temps.

Ces jours derniers, l'Académie de Peinture, de Sculpture & d'Architecture admit au nombre de ses Membres Honoraires le Comte d'Orlow & le Général Panin, comme ceux des Amateurs qui s'intéressent le plus aux progrès des Beaux-Arts.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie, le 8 Septembre 1765.

Hier, au point du jour, on annonça au public l'anniversaire de l'Election du Roi par une décharge de cent coups de canon. Sa Majesté reçut à cette occasion les complimens des Sénateurs, ainsi que des Ministres Etrangers & de la principale Noblesse.

On assure que le Roi a fait expédier aux Nobles de chaque Palatinat un ordre par lequel ils seront tenus désormais d'entrer en campagne lorsque Sa Majesté le jugera à propos, sans quoi ils ne seront plus reconnus pour Gentilshommes Polonois & perdront le droit de donner leurs suffrages dans les Dietes générales & particulieres.

De Stockolm, le 9 Septembre 1765.

Les Capitaines Bilberg & Leionsten ont remis chacun aux Etats un Mémoire concernant la direction du sieur d'Enhrenschwerd, Général des Galeres. Le premier a pour objet de prouver qu'il seroit utile de remettre les Galeres sous la Direction de l'Amirauté ; le second propose aux Etats de nommer une Députation qui discute dans les formes l'arrangement pris dans la Diete en 1756, relativement à cette partie, & fasse déposer, sous serment, les différentes personnes qui ont travaillé sous les ordres du sieur d'Enbrenschwerd. Ce Commandant, de son côté, a donné des Mémoires pour justifier sa conduite.

De Coppenhague, le 14 Septembre 1765.

Il est arrivé depuis quelques jours à la rade de cette Ville quatre Vaisseaux de guerre Russes, nouvellement construits à Archangel, & l'on y en attend encore un pareil nombre.

I 3

Cette Escadre, qui est commandée par l'Amiral Michenski, doit se rendre à Cronstadt.

Sa Majesté a donné au Colonel Mathias Von Leth la permission de se retirer du Régiment des Cuirassiers de Holstein auquel il étoit attaché, & lui a accordé le grade de Général-Major. Le sieur Christian-Frédéric Von Giese, Colonel & Commandant du second Régiment National d'Oplande, Infanterie, a aussi obtenu sa démission, & ce Régiment a été donné au sieur Henry de Schlangbusch, ci-devant premier Major du Régiment des troupes levées de Nordenfield.

On a fait afficher ici un Placard, daté du 5 de ce mois, par lequel Sa Majesté renouvelle les peines portées par les Ordonnances contre ceux qui se rendront coupables d'une chasse illicite dans les Bailliages de cette Ville & dans ceux de Frédérichsbourg & de Cronenbourg.

La Chambre des Finances des Indes Occidentales & de Guinée a notifié, le 8 du mois dernier, à la Douane de cette Ville, qu'en conséquence de l'Ordonnance du Roi, du 19 Avril 1764, il seroit permis à toutes personnes de faire entrer librement dans les Etats de Sa Majesté le rum provenant des Colonies de l'Amérique.

De Vienne, le 18 Septembre 1765.

On célébra ici, le 15 de ce mois, suivant l'usage, l'anniversaire de la délivrance de Vienne assiégée par les Turcs en 1683. L'Empereur & l'Impératrice, ainsi que les Archiduchesses Elisabeth, Amelie & Josephe, assisterent à la Procession qui se fit à cette occasion, de même qu'au Service Divin & au *Te Deum* qui fut chanté à la Métropole de Saint Etienne au bruit du canon des remparts de la Ville.

De Breslau, le 10 Septembre 1765.

Le 7 de ce mois, il y eut chez le Roi une Cour nombreuse, grand souper & bal : le Prince Henry de Prusse & les deux Princes de Brunswick y assisterent, ainsi que le Duc & la Duchesse d'Oels, la Princesse leur fille & plusieurs autres personnes de la premiere distinction.

Sa Majesté a rendu un Edit, daté du 1^r Août, par lequel Elle accorde à ceux de ses Vassaux & Sujets qui possedent des biens-fonds dans la Silésie & dans le Comté de Glatz un répit de trois ans pour l'acquittement de leurs dettes : Elle a statué, par le même Edit, que les intérêts de ces dettes ne pourront être portés au-delà de six pour cent.

De Berlin, le 17 Septembre 1765.

Samedi dernier, le Roi revint de Silésie en cette Ville & partit le lendemain pour Potsdam où la Princesse de Prusse s'étoit rendue dès le 9. Le 10, le Prince Ferdinand & la Princesse son épouse partirent pour Schwedt, & le lendemain, le Prince Henry & la Princesse son épouse arriverent ici de Reinsberg.

Charles François de Reinhart, Conseiller Privé de Guerre, des Finances & des Domaines, est mort avant-hier en cette Ville, âgé de soixante-dix-huit ans.

De Ratisbonne, le 12 Septembre 1765.

Nous sommes informés que le Roi d'Angleterre a nommé pour son Ministre à la Diete de l'Empire le Chevalier de Greville qui sera en même temps accrédité en cette qualité auprès de l'Electeur de Baviere.

On vient d'apprendre ici que le Prince-Evêque de Passau est mort ces jours derniers dans sa résidence.

De Naples, le 7 Septembre 1765.

Aujourd'hui, la Cour a pris le deuil pour six semaines à l'occasion de la mort de l'Empereur.

Le Roi eut, le 5 de ce mois, une légere incommodité à la jambe gauche, ce qui l'empêcha de dîner en public ; aujourd'hui, Sa Majesté n'y ressent plus aucun mal.

Le jeune homme qui se trouvoit parmi les esclaves revenus d'Alger au mois de Juin dernier, & qui s'étoit attiré les bonnes graces du Dey * de cette Régence, a reçu dernierement une lettre de ce Prince qui l'invite dans les termes les plus pressans & les plus affectueux à retourner auprès de sa personne : en conséquence, il se propose de s'embarquer incessamment pour Livourne d'où il passera à Alger.

De Rome, le 11 Septembre 1765.

Dimanche dernier, Fête de la Nativité de la Sainte Vierge, le Sacré College se rendit à l'Eglise de Notre-Dame du Peuple où il y a tous les ans Chapelle Papale à l'occasion de

* Voyez les Gazettes N°. 54 & 56, Articles de Naples.

cette Fête, & assista à la Grand'Messe qui fut chantée par le Cardinal de Rossi. Le Souverain Pontife n'y alla point par ménagement pour sa santé.

Le Saint Pere a fixé au 26 de ce mois son départ pour la Villegiature de Castel-Gandolfo.

Le sieur Quarantotti, un des principaux Banquiers de cette Ville, a fait dernierement une banqueroute de près de deux cents mille écus Romains.

Hier, le Cardinal Bussi est mort après une longue agonie. Cet événement fait vaquer, dans le Sacré College, un quinzieme Chapeau, y compris celui qui est réservé à la nomination du Roi de Portugal.

De Florence, le 13 *Septembre* 1765.

L'Archiduc & l'Archiduchesse arriverent le 11 de ce mois dans leur Maison de plaisance de Pratolino; Leurs Altesses Royales se sont rendues ici aujourd'hui, vers les huit heures du matin, sans avoir fait annoncer leur arrivée, dont on n'a été instruit que par le bruit du canon des deux Citadelles & par les acclamations d'une foule de Peuple qui s'étoit trouvée sur leur passage. Les Archevêques & Evêques de cet Etat, qui tous ont été mandés, sont arrivés ici pour rendre foi & hommage à l'Archiduc qui vraisemblablement ne tardera pas à faire l'Acte solemnel de sa prise de possession de cet Etat. On avoit ordonné, à l'occasion de l'arrivée de Leurs Altesses Royales, une distribution de pain aux pauvres, & elle a été faite quelques jours auparavant.

La Cour de Rome a rendu, le 29 du mois dernier, un Edit, au sujet des monnoies, par lequel elle interdit le cours de tous les *paules* & *testons* usés, tant Romains qu'étrangers; & comme il y a lieu de craindre que ces monnoies défectueuses ne tombent dans ce Grand Duché, le Maréchal Botta a fait publier, le 4 de ce mois, une Ordonnance par laquelle il est enjoint à tous les Officiers des Douanes d'empêcher l'entrée desdites monnoies étrangeres lorsqu'elles excéderont la somme de cinq écus.

De Gênes, le 14 *Septembre* 1765.

Ces jours derniers, le Comte Scharnasigi est arrivé de Turin en cette Ville: il va relever à Lisbonne le Comte de Lavrian, Ministre Plénipotentiaire du Roi de Sardaigne auprès de Sa Majesté Très-Fidele.

Le Chef d'Escadre Harrison se dispose à partir pour Livourne sur le Vaisseau Amiral de l'Escadre Angloise qu'il commande.

Il est entré dans ce Port, le 7 de ce mois, une Frégate de guerre Angloise venant de Tripoli & conduisant une Pinque de sa Nation qui avoit été prise par un Corsaire Tripolitain qui l'a relâchée ensuite; le lendemain, la Frégate a mis à la voile, suivie de cette Pinque, & a fait route pour Mahon.

Le sieur Michel Zoagli, Sénateur, est mort le 11 de ce ce mois, après trois semaines de maladie, âgé de quatre-vingt-huit ans.

De Londres, le 20 *Septembre* 1765.

Avant-hier, le Prince, dont la Reine est accouchée dernierement, fut baptisé par l'Archevêque de Cantorbery, en présence de Leurs Majestés & de la Famille Royale, & d'une assemblée très-brillante des Ministres Etrangers & de la Noblesse. Le Duc de Cumberland & le Prince & la Princesse Héréditaires de Brunswick tinrent sur les Fonts le Prince nouveau né qui fut nommé Guillaume-Henry. Il y eut, le soir, à cette occasion, des feux de joie & des réjouissances publiques dans les différentes Maisons Royales. Hier, la Reine a paru pour la premiere fois à la Cour & a reçu à cette occasion les complimens de la Noblesse.

Le Lord Allen a été nommé Colonel d'une Compagnie dans les Gardes à pied, vacante par la nomination du Colonel Hotham au Commandement du 63e Régiment d'Infanterie qu'avoit le Major-Général Richard Pierson, & ce dernier a été fait Colonel du 36e Régiment d'Infanterie à la place du Lord Robert Manners. Le Marquis de Lorne, Lieutenant-Général, a obtenu le 1^r^ Régiment d'Infanterie, vacant par la mort du Chevalier Henry Erskine, & le Colonel Fitzroy, le 14e Régiment de Dragons qu'avoit le Marquis de Lorne.

Le Régiment de Dragons des Gardes, que commandoit le feu Chevalier Charles Howard & qui a été donné, depuis sa mort, au Lord Robert Manners, portera dorénavant le nom de Régiment des Gardes à cheval du Prince de Galles.

Le Lieutenant-Général Studholme Hodg-

son a été nommé au Gouvernement du Fort George & du Fort Auguste près d'Invernefs, vacant par la mort du Chevalier Charles Howard.

Les Commissaires de la Longitude tinrent, le 12 de ce mois, une assemblée dans laquelle ils résolurent d'accorder au sieur Harrison un certificat en vertu duquel il pourra toucher la somme de 7500 liv. sterlings qui, avec ce qu'il a déjà reçu, remplit celle de 10, 000, moitié de la récompense qui a été promise pour la découverte de la longitude en mer.

On écrit de Corke en Irlande que le Vaisseau de guerre *le Belle-Isle* est arrivé dans ce Port avec le 45[e] Régiment d'Infanterie qu'il ramene de Louisbourg & de Saint-Jean de Terre-Neuve, & qui est remplacé par un autre Régiment qui s'étoit embarqué à Corke sur le même Vaisseau. Ce Bâtiment n'a mis que quatorze jours dans sa route jusqu'aux Bancs de Terre-neuve, & il en est revenu en treize jours.

On mande de la Virginie que les habitans de cette Province, s'étant apperçus que la culture du tabac épuisoit leur sol, avoient pris le parti de l'abandonner & d'y en substituer une autre plus propre à la nature du terrein & d'une utilité plus générale. On fait monter à près de deux cents mille liv. sterlings la perte annuelle que l'exécution de ce projet occasionneroit aux Douanes de Sa Majesté. Les mêmes avis ajoutent que la sécheresse a été si excessive depuis trois mois que l'on ne s'attend qu'à la moitié de la récolte ordinaire du tabac, & que l'on craint que celle de bled ne manque entierement, ce qui causeroit la ruine d'une grande partie des habitans du Pays.

Actions. Banque, 137 ¼. Indes, 166. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 91 ⅞. Annuités à 4 pour 100 consolidées, *sans prix fixe.*

De Versailles, le 28 Septembre 1765.

Le Comte de Baschy, Ambassadeur du Roi auprès de la République de Venise, est arrivé ici ces jours derniers & a été présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat au Détement des Affaires Etrangeres.

Sa Majesté a nommé pour son Ministre Plénipotentiaire auprès de Son Altesse Royale l'Infant Don Ferdinand, le Baron de la Houze, ci-devant Chargé des Affaires du Roi auprès des Cours de Naples & de Rome.

Leurs Majestés & la Famille Royale signerent, le 27 de ce mois, le contrat de mariage du sieur de Villeneuve, Marquis de Villevielle, avec Demoiselle d'Havrincour, & celui du Marquis d'Auréville, Exempt-Sous-Aide-Major des Gardes du Corps dans la Compagnie de Noailles, avec Demoiselle Leon de Nolnens.

De Paris, le 30 Septembre 1765.

Il paroît une Déclaration du Roi, du 11 Juillet dernier, par laquelle Sa Majesté regle la Présidence des Lieutenans-Généraux Civils, Lieutenans-Criminels, ou autres Officiers des Bailliages ou Sénéchaussées du Royaume, par rapport à la suppression des Offices de Présidens des Présidiaux.

Le cinquante-septieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 25 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 85081; celui de vingt mille livres au numéro 89431, & les deux de dix mille livres aux numéros 83033 & 89849.

Cours des Effets Commerçables du 28 Septembre.

ACTIONS des Indes . .	1335 liv.
Billets d'Emprunt. . .	438
Actions des Fermes . .	1010
Annuités	440
Coupons	87 ½. 87
4[e] Loterie Royale. Epoq. 4[e].	18 ½. p. %. p.
Deux sols pour liv. . .	9 ½. p. %. p.
50 millions.	15. 15 ¼. 15 ½.
	14 ¾. p. %. p.
Canada	37 ½. p. %. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	303. 304

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 30 Septembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 4 OCTOBRE 1765.

De Stockolm, le 13 Septembre 1765.

LA Cour, qui depuis le commencement de la belle saison résidoit à Ulrichsdahl, est allée établir son séjour à Drottningholm.

Il n'est pas encore décidé si les six Sénateurs qui se sont retirés auront des pensions. Le Parti qui leur est opposé dans le Sénat paroît vouloir les exclure de cette grace malgré l'ancienneté de leurs services. Deux d'entr'eux, les Comtes de Rosen & de Seth, ont servi sous le regne de Charles XII, le premier en qualité de Colonel, & le second en qualité de Conseiller de Chancellerie : le Comte de Rosen a de plus commandé trois fois les armées du Roi, en Finlande, en Norwege, &, dans la derniere guerre, en Poméranie. Sa Majesté, en acceptant sa démission, lui a répondu dans les termes suivans.

« Nous Adolphe-Frédéric, &c. Nous » avons appris, avec beaucoup de peine, la » résolution que vous avez prise de remettre » entre nos mains votre charge de Sénateur de » ce Royaume. Les preuves éclatantes de bra- » voure & de vertu qui ont distingué si long- » temps vos services militaires, jointes à la » fidélité & au zele qui depuis ont toujours di- » rigé vos conseils dans le Sénat, tant sous le » regne de notre prédécesseur, de glorieuse » mémoire, que sous le nôtre, vous ont ac- » quis de notre part la plus grande considéra- » tion, & c'est avec regret que nous ne vous » verrons plus assister aux délibérations du » Sénat. Mais, ayant égard à votre demande » & au consentement que les Etats ont jugé » à propos d'y donner, nous voulons bien » vous accorder votre retraite & vous dis- » penser, par ces lettres, de la fonction de » Sénateur du Royaume en place. Nous vous » souhaitons pour une longue suite d'années » toutes sortes de satisfactions & de bon- » heur.

» *A Stockolm, le 2 Septembre 1765.* »

Les Etats se sont assemblés le 7 & le 10 de ce mois, & ont élu trois Sujets pour chacune des six places vacantes dans le Sénat. Parmi les trois qui ont été présentés au Roi pour remplir les deux places militaires, Sa Majesté a fait choix du Baron Charles Funck, Colonel & Chevalier de l'Ordre de l'Epée, & de Hothon Guillaume de Géer, Chevalier du même Ordre & Gouverneur de Province, à Louise en Finlande. Elle a nommé aux quatre places Civiles Charles Hermelin, Conseiller dans le College de Guerre & Chevalier de l'Ordre de l'Etoile du Nord ; le Comte George Gyllenstierna ; Jean de Walwyk, Chevalier dudit Ordre de l'Etoile du Nord & Commissaire d'Etat, & le Baron Esbisern-Reuterholm.

Suivant le compte que le College de Commerce & le Bureau de la Grande Douane ont rendu aux Etats, de tout ce qui a rapport à la liberté qu'ont les Ministres Etrangers de faire entrer, en payant les droits, toutes les denrées du dehors, dont en grande partie l'introduction est prohibée dans le Royaume, le Comité Secret a jugé que cette affaire devoit être traitée avec beaucoup de ménagement & d'attention, attendu que d'un côté toutes les Ordonnances rendues contre le luxe & les Réglemens faits pour l'encouragement des

Fabriques du Royaume sont nulles, si l'on permet, en faveur de qui que ce soit, l'entrée libre & franche de toutes marchandises sans exception, & que, d'une autre part, les Ministres Etrangers ont joui de tout temps de la liberté de faire venir du dehors, en payant les droits, tout ce qui peut leur convenir. En attendant une décision sur cet important objet, le Comité Secret a été d'avis qu'il suffiroit de faire revivre, dans une forme convenable aux circonstances présentes, l'Ordonnance de 1671 & les Lettres Patentes du Roi à ce sujet, du 22 Mai 1739. En conséquence, les Etats ont adressé au Roi une lettre par laquelle ils supplient Sa Majesté d'ordonner le renouvellement & la publication de l'Ordonnance de 1671, suivant le plan du Comité Secret, de la faire enrégistrer au nombre des Réglemens du Bureau de la Grande Douane, & d'enjoindre au Grand-Maître des Cérémonies de la communiquer à tous les Ministres Etrangers.

De Coppenhague, le 14 Septembre 1765.

Le Roi & le Grand Duc de Russie, en leur qualité de Ducs de Holstein, ont rendu conjointement une Ordonnance, datée de Gluckstad le 18 Juillet dernier, par laquelle ils prescrivent plusieurs Réglemens qui ont pour objet d'abréger les procédures juridiques. Sa Majesté & Son Altesse Impériale enjoignent en conséquence à tous les Juges, ainsi qu'aux Avocats, Procureurs & autres, de s'y conformer exactement.

De Vienne, le 21 Septembre 1765.

L'Empereur & l'Impératrice-Reine ont jugé à propos de réunir leurs Cours de maniere qu'elles n'en formeront plus à l'avenir qu'une seule : le Comte d'Ulefeld a été en conséquence confirmé dans l'emploi de Grand Maître de leur Maison & dans celui de Ministre des Conférences, & on lui a donné pour Adjoint en la même qualité, mais en second, le Prince de Kevenhuller-Metsch, ci-devant Grand Chambellan, lequel est remplacé dans cette derniere charge par le Comte Antoine de Salm, ci-devant Grand-Maître de la Maison du Roi des Romains. Leurs Majestés Impériales & Royale ont en même temps accordé au Prince d'Auersperg la permission de se démettre de l'emploi de Grand Ecuyer, en considération de son âge avancé, mais Elles ont voulu qu'il conservât tous les honneurs & les prérogatives de cette place à laquelle Elles ont nommé le Comte de Dietrichstein, ci-devant Grand Ecuyer du Roi des Romains. Ces différentes nominations ont été publiées le 14 de ce mois dans la Salle du Conseil par le Comte d'Ulefeld, avec les cérémonies accoutumées. Hier, ces Grands Officiers ont prêté serment entre les mains de l'Empereur; après quoi le Comte d'Ulefeld les a présentés, selon l'usage, à toutes les personnes de leurs Départemens respectifs.

De Berlin, le 17 Septembre 1765.

On a appris, avec la plus grande joie, combien les eaux de Landeck ont été salutaires au Roi. Sa Majesté, qui ne pouvoit qu'avec peine monter & descendre à pied les montagnes qui sont aux environs de cet endroit, les parcouroit, sans aide, au bout de vingt & un jours, temps pendant lequel Elle a fait usage de ces eaux.

Ces jours derniers, les Princes de la Maison Royale, les Officiers Généraux, les Ministres d'Etat & ceux des Cours Etrangeres, ainsi que la principale Noblesse, se rendirent au Palais & eurent l'honneur de complimenter le Roi sur son heureux retour. Toute l'assemblée assista ensuite à des repas magnifiques qui furent servis à plusieurs tables, tant dans les appartemens de la Reine que dans ceux du Prince Henry.

De Hambourg, le 17 Septembre 1765.

On mande de Warsovie qu'on y a appris que le sieur Alexandrowitz, Ministre du Roi de Pologne auprès de la Porte, étoit arrivé sur le Territoire de Turquie & poursuivoit sa route vers Constantinople.

Suivant des lettres de Petersbourg, l'Impératrice de Russie a ratifié dernierement un Traité de commerce entre cet Empire & la Grande-Bretagne, négocié à Londres par le Baron de Grofs, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale.

De Madrid, le 17 Septembre 1765.

Sa Majesté a nommé à l'Evêché d'Abarracin le Docteur Don Joseph Molina, Chanoine Magistral de Teruel.

Le 4 de ce mois, le Comte d'Erdodi, Chambellan de l'Impératrice-Reine, est arrivé d'Inspruck au Palais Royal de Saint-Ildephonse pour y notifier au Roi, de la part de Leurs Majestés Impériales & Royale, la

célébration du mariage de l'Archiduc Léopold avec l'Infante Dona Marie Louise. Il s'est acquitté le même jour de cette commission & a remis à Sa Majesté ses lettres de créance. Les jours suivans, il a été présenté aux différentes personnes de la Famille Royale.

Don Antonio Lopez de Zuniga-Abellaneda Bazan y Ayala, Comte de Miranda & Duc de Peñaranda, est mort en cette Ville le 29 du mois dernier, âgé de soixante-six ans.

De Cadix, le 10 Septembre 1765.

Hier & aujourd'hui, les Vaisseaux de guerre Espagnols *la Foudre*, *la Princesse*, *la Galice* & *le Guerrier*, commandés par le sieur de Cordova, Chef d'Escadre, sont revenus ici de Cartagene où ils avoient débarqué la Princesse des Asturies. La violence du vent les a retenus à l'entrée de la Baye depuis six jours.

Ce soir, la Frégate de guerre Françoise *la Chimere*, commandée par le Chevalier de Beaucousse & revenant de la côte de Barbarie, a relâché dans ce Port où elle vient prendre des rafraîchissemens & embarquer des piastres du commerce pour Gênes & la Provence. Suivant le rapport des Officiers de ce Bâtiment, les Saletins continuent d'être bloqués dans leur Port.

Ces jours derniers, il est aussi entré de relâche en cette Baye une Frégate de guerre Hollandoise, nommée *le Dankbaarhayd*, venant de Malaga & commandée par le sieur Van Limbouch Vander Craght, & le Paquebot de guerre Anglois *le Vautour*, commandé par le sieur Robinson & revenant de Gibraltar.

De Londres, le 24 Septembre 1765.

Le 19 de ce mois, le Roi, accompagné des Princes ses freres & du Prince Héréditaire de Brunswick, fit dans Hyde-Park la revue de la seconde Compagnie des Grenadiers de sa Garde à cheval.

Sa Majesté a donné au sieur John Leigh le Commandement du Château de Carrisbrook dans l'Isle de Wight.

Le sieur Landriani, Ministre du Duc de Modene, a eu, le 20, sa premiere audience du Roi à qui il a présenté ses lettres de créance.

Le Parlement d'Irlande, dont l'assemblée étoit fixée au 10 du mois d'Octobre prochain, a été prorogé, par ordre de Sa Majesté, au 22 du même mois.

C'est le Duc de Glocester, le Prince Henry-Frédéric & la Princesse Héréditaire de Brunswick qui ont tenu sur les Fonts de Baptême le dernier fils du Roi, & non le Duc de Cumberland & le Prince & la Princesse de Brunswick, comme on l'avoit annoncé dans quelques Papiers publics.

Il y a eu une révolte parmi les Mineurs de charbon qui a occasionné une grande cherté de cette denrée. On fut obligé d'envoyer le 12 à Newcastle un détachement de troupes pour réprimer ces mutins.

Il regne depuis la paix, dans la plûpart de nos Colonies d'Amérique, un esprit d'émulation & de jalousie qui les porte à encourager chez elles toutes les Manufactures dont les productions leur sont nécessaires, afin d'être en état de se passer, autant qu'elles pourront, des secours de la Métropole. Les habitans de Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, se sont imposé, il y a déjà quelque temps, la loi de supprimer toutes les cérémonies qu'on observoit auparavant aux enterremens & suivant lesquelles il étoit d'usage de prendre le deuil & de faire présent de gants d'Angleterre. L'exécution de cette loi a épargné à cette seule Ville près de 10,000 liv. sterlings pendant le cours de l'année derniere, & cet exemple d'œconomie a été imité par plusieurs autres Villes de l'Amérique.

Actions. Banque, *sans prix fixe*. Indes, 165 ½. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 91 ⅞ à ¼. Annuités à 4 pour 100 consolidées, *sans prix fixe*.

De Versailles, le 2 Octobre 1765.

Le Roi a nommé le sieur Hennin, ci-devant son Résident auprès du Roi & de la République de Pologne, pour remplacer, en la même qualité, le feu Baron de Montperoux auprès de la République de Geneve.

Hier, le Baron de la Houze, qui vient d'être nommé Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de Son Altesse Royale l'Infant Don Ferdinand Duc de Parme, a été présenté à cette occasion à Sa Majesté par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres.

Le même jour la Marquise de Toulonjon a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse de Toulonjon.

Le Roi a donné l'Abbaye des Clairets,

Ordre de Cîteaux, Diocèse de Chartres, à la Dame de la Baume des Achards, Religieuse de Sainte Claire à Avignon; celle d'Andezy, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Châlons sur-Marne, à la Dame d'Hacqueville, Religieuse à Gomer-Fontaine; & celle de Beauvoir, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bourges, à la Dame de Montigny, Religieuse de la même Abbaye.

Sa Majesté vient d'accorder une pension de douze cents livres à la Demoiselle Clairaut, sœur du célebre Géometre de ce nom, mort il y a environ deux mois.

De Paris, le 4 Octobre 1765.

On est enfin heureusement délivré de la bête féroce qui pendant si longtemps a désolé le Gevaudan & l'Auvergne. Le sieur Antoine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis & Lieutenant des Chasses du Roi, qui est parti au mois de Juin dernier, par ordre de Sa Majesté, pour aller donner la chasse à ce redoutable animal, s'étoit d'abord rendu à l'Abbaye Royale des Chazes en Auvergne où les loups faisoient depuis quelque temps beaucoup de ravage. Le 19 du mois dernier, des Gardes-Chasse qu'il avoit envoyés avec leurs limiers pour reconnoître le terrein l'avertirent qu'ils avoient vu un très- grand loup dans un bois voisin, & qu'ils y avoient eu aussi pleine connoissance d'une louve avec des louveteaux assez forts. En conséquence, le sieur Antoine se transporta sur les lieux, & le lendemain, 20 Septembre, ayant eu avis que ce grand loup, ainsi que la louve & les louveteaux, avoient été détournés dans les bois de Pommieres, de la Réserve de l'Abbaye Royale des Chazes, il s'y transporta avec tous les Gardes-Chasse qu'il avoit amenés & quarante Tireurs, habitans de la Ville de Langeac & des Paroisses voisines. Tous ces Chasseurs ayant entouré le bois, les Valets de limiers y entrerent avec les chiens de la Louveterie pour le fouler. Le sieur Antoine, qui s'étoit placé dans un détroit, vit venir à lui, par un sentier, à la distance de cinquante pas, le grand loup qui lui présentoit le côté droit & qui tourna la tête pour le regarder. Sur le champ le sieur Antoine lui tira un coup de derriere, d'une canardiere chargée de cinq coups de poudre, de trente-cinq postes à loup & d'une bale de calibre; le loup reçut la bale dans l'œil droit & toutes les postes dans le côté, tout près de l'épaule : il tomba sous le coup, mais il se releva promptement & revint en tournant sur le sieur Antoine qui, n'ayant pas le temps de recharger sa canardiere, appella à lui le nommé Reinchard, Garde à cheval du Duc d'Orléans : celui ci tira la bête qui reçut le coup dans le derriere & qui s'enfuit à vingt-cinq pas dans la plaine où elle tomba morte. On reconnut que c'étoit un loup : il avoit trente-deux pouces de hauteur après sa mort & cinq pieds sept pouces & demi de longueur, & pesoit cent trente livres. Le même jour, plusieurs habitans des Villages voisins, qui avoient été attaqués en différens temps par la bête féroce qui ravageoit le Pays, furent appellés sur les lieux pour reconnoître le loup qu'on venoit de tuer : ils déclarerent tous que c'étoit le même animal qui les avoit attaqués ou qu'ils avoient vu précédemment. Le sieur Antoine de Beauterme, qui avoit accompagné le sieur Antoine son pere, est arrivé en poste avec le corps de ce loup & a eu l'honneur de le présenter au Roi le 1[r] de ce mois. Les Chasseurs les plus expérimentés ont jugé que c'étoit un véritable loup qui n'avoit rien d'extraordinaire ni pour la taille ni pour la conformation.

Cours des Effets Commerçables du 2 Octobre.

ACTIONS des Indes . .	1332 liv. ½.
Billets d'Emprunt . . .	438
Promesse à 4 pour cent .	38 p. ⅜. p.
Actions des Fermes . .	985. 87 ½.
Annuités	414
Coupons	82
Lot de la troisieme Lot. Royale, 6[e]. 12[e]. tir. .	18. 23 p. ⅜. p.
4[e] Loterie Royale. Epoq. 10[e].	23 p. ⅜. p.
50 millions.	14 ½. 15 ¼. 15 ½. p. ⅜. p.
Canada	37 p. ⅜. p.
Colonies.	25 p. ⅜. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes .	303

Les autres Effets sans prix fixe.

Nota. Dans la derniere Gazette, Article de Versailles, on lit : *le contrat de mariage du sieur de Villeneuve, Marquis de Villevielle*, lisez : *du Marquis de Villages de Villevielle.*

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 4 Octobre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 7 OCTOBRE 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie, le 14 Septembre 1765.

L'Impératrice de Russie a renouvellé ses instances auprès du Roi en faveur des Dissidens du Rit Grec qui se trouvent en Pologne.

Les Ministres de Russie tiennent assidument leurs conférences en présence du Primat sur les points proposés par le Baron de Goltz, relativement à la Douane générale & aux délibérations de la derniere Diete de Convocation.

On assure que le Sénat tiendra après la Saint Michel un Conseil extraordinaire dans lequel on décidera si les affaires exigent ou non une assemblée générale des Etats du Royaume.

Le Comte Zaluski, ci-devant Suffragant de Ploczko & actuellement Jésuite, est revenu d'Italie dans ses Terres à Zobitta, dont il a abandonné la propriété après sa mort à la Compagnie dans laquelle il est entré. Ces jours derniers, il eut l'honneur de rendre ses respects au Roi, qui confirma l'Indult par lequel le Pape lui a accordé la permission de jouir de ses revenus, qui montent à trente mille florins, monnoie du Pays.

Suivant des lettres d'Ukraine, la peste s'est répandue au-delà des frontieres de Tartarie & s'est manifestée dans les Terres du Prince Lubomirski, Palatin de Braclaw : on a posté dans plusieurs endroits des Gardes avancées pour empêcher le passage de tout ce qui pourroit occasionner le progrés de la contagion.

De Stockolm, le 20 Septembre 1765.

Le Sénateur Comte de Lowenhielm a pris possession, le 17 de ce mois, de la place de Président de la Chancellerie. Tout ce College, qui est composé d'environ deux cents personnes, l'a reçu à la descente de son carrosse & l'a conduit dans la Chancellerie.

Le 18, le Comte de Lacy, Ministre Plénipotentiaire de la Cour d'Espagne, a eu à Drottningholm une audience de Leurs Majestés, dans laquelle il leur a notifié la mort de Son Altesse Royale l'Infant Duc de Parme.

De Vienne, le 21 Septembre 1765.

L'Empereur régnant & l'Impératrice son épouse ont reçu ces jours derniers les complimens de condoléance des Ambassadeurs & Ministres Etrangers sur la mort de feu Sa Majesté Impériale. Les quatre Magnats, Députés du Royaume de Hongrie, ont eu aussi à cette occasion une audience publique de l'Empereur.

L'Impératrice-Reine, ayant considéré que par la mort de feu l'Empereur, son auguste époux & Co-Régent de ses Royaumes & Pays Héréditaires, tout le poids du Gouvernement retomboit sur Elle seule, Sa Majesté Impériale & Royale a résolu, pour le bien-être de ses fideles Sujets, de se décharger d'une partie de ce pesant fardeau, en nommant à la même Co-Régence son auguste & très-cher fils aîné, aujourd'hui Empereur des Romains & son Héritier & Successeur futur, tant en vertu de son droit naturel qu'en conséquence de la Pragmatique-Sanction. Sa Majesté Impériale n'entend cependant déroger en rien à la Souveraineté indivisible qu'Elle conserve sur tous ses Etats, conformément à la même Pragmatique-Sanction. L'Empereur ayant accepté la Co-Régence & donné pour cet effet les Re-

verfales requifes, cet événement a été notifié à tous les Départemens de la Cour & aux autres Départemens & Tribunaux fupérieurs & inférieurs des différens Etats de Sa Majefté Impériale & Royale, auxquels on a rappellé le ferment qu'ils ont prêté en même temps à Sa Majefté & à fon Succeffeur.

De Berlin, le 21 Septembre 1765.

Demain, la Cour prendra le deuil pour fix femaines à l'occafion de la mort de l'Empereur.

Le Prince Frédéric-Henry, frere du Prince de Pruffe, eft malade depuis quelques jours de la fievre tierce.

Il y a eu, le 15 de ce mois, à Nauen, petite Ville fituée à quelques lieues de cette Capitale, un incendie qui a confumé en très-peu de temps un grand nombre de maifons & de granges.

De la Corogne, le 11 Septembre 1765.

Il eft arrivé ici, dans le courant du mois dernier, trois Paquebots Efpagnols, venant d'Amérique, qui ont apporté de la Havane les paquets & lettres des Colonies, ainfi qu'une petite cargaifon de fucre, de cacao, de cuirs en poil & de bois des Indes pour le compte du Roi.

Hier, la Pinque *la Notre-Dame de Caderau*, de Marfeille, Capitaine Vincent Decare, entra de relâche en ce Port, chargée de vin, d'eau-de-vie, d'huile, de favon & autres denrées deftinées pour l'Orient. Elle remettra à la mer dès que les vents, qui font actuellement contraires, deviendront favorables.

Le 5 de ce mois, la Frégate de guerre *le Lievre*, de vingt-fix canons, partit du Ferrol pour la Louifiane où elle tranfporte un détachement de cent hommes de troupes, quatre Officiers, deux Peres Capucins, dont l'un eft nommé Evêque, & l'autre Vicaire Général de la Colonie, un Commiffaire de Guerre & trois autres Officiers de Plume. Un Navire de Nantes, qui étoit de relâche dans le même Port, a profité de l'efcorte de cette Frégate pour fe rendre à l'Ifle de Madere avec une cargaifon de froment.

De Naples, le 14 Septembre 1765.

On célébra ici, le 8 de ce mois, fuivant l'ufage, la Fête de la Nativité de la Vierge dans l'Eglife de Notre-Dame de *Piedigrota*. A une heure après-midi, toutes les troupes d'Infanterie & de Cavalerie qui font dans cette Ville fe réunirent dans le quartier de Chiaja & fe rangérent en haie jufqu'à l'Eglife de *Piedigrota*. Le Roi, qui paroît toujours, dans cette occafion, avec le cortege le plus brillant, s'y rendit vers les cinq heures pour faire fa Priere.

Sa Majefté eft partie, le 11, pour Portici où la Cour féjournera jufqu'à la fin de l'automne.

Suivant des lettres de Malte, l'Officier Sicilien & fa femme, ainfi que trois autres paffagers, qu'un Corfaire avoit enlevés fur le Bâtiment François qui alloit de Palerme à Meffine, ont été remis en liberté, à la réquifition du Conful de France à Tunis où ils avoient été conduits. On ajoute que le Commandant du Corfaire a été arrêté & fera féverement puni.

De Rome, le 18 Septembre 1765.

Le Saint Pere, qui continue de jouir d'une bonne fanté, fe difpofe à partir à la fin de ce mois pour Caftel-Gandolfe où il reftera pendant tout le mois d'Octobre. Il doit y avoir un Confiftoire le 23 de ce mois.

Le Cardinal Fantuzzi vient de partir pour Ravenne, fa Patrie, où il compte paffer deux mois.

On eft informé que le Prélat de Angelis, Evêque de Segni, qui avoit été envoyé en Corfe par Sa Sainteté, en qualité de Vifiteur Apoftolique, eft mort dans fon Evêché.

De Florence, le 20 Septembre 1765.

Le 14 de ce mois, le Grand-Duc nomma pour Capitaine de fa Garde Noble le Comte de Thurn, Général dans les troupes de l'Impératrice-Reine. Le lendemain, Son Alteffe Royale déclara pour fon Grand Ecuyer le Grand Prieur Corfini, ci-devant fon premier Ecuyer, & ces deux Grands Officiers prêterent entre fes mains le ferment accoutumé, ainfi que le Maréchal Botta & le Comte de Thurn, frere aîné du Capitaine actuel de la Garde Noble, l'un en qualité de Grand-Maître, & l'autre en qualité de Grand Chambellan. Le même jour, les Archevêques & Evêques de cet Etat eurent audience de Leurs Alteffes Royales, & le lendemain, le premier Magiftrat eut le même honneur & fut confirmé dans fes privileges par le Grand-Duc. Les jours fuivans, les autres Magiftrats furent auffi admis à l'audience de Leurs Alteffes Royales.

Le Comte de Paar, Grand-Maître des Poftes Autrichiennes, qui a accompagné ici la

Grande-Duchesse; a reçu de cette Princesse une tabatiere d'or émaillée & une bague très-riche. Son Altesse Royale a fait aussi un présent à l'Officier des douze Gardes Hongroises qui l'avoient également accompagnée.

Le Prince d'Aliano est arrivé ici le 3 de ce mois : il retourne à la Cour de Naples d'où Sa Majesté Sicilienne l'avoit envoyé à Inspruck auprès de la Princesse des Asturies & de l'Infante Archiduchesse. Avant-hier, il a dîné avec Leurs Altesses Royales. Hier, le sieur François Grimaldi, Génois, a eu le même honneur : il étoit un de ceux que la République avoit nommés pour servir l'Achiduchesse Infante pendant son séjour à Gênes.

De Livourne, le 9 Septembre 1765.

Ces jours derniers, le Prince George-Auguste de Mecklenbourg-Strelitz, le plus jeune des freres de la Reine d'Angleterre, est arrivé de Londres en cette Ville, sous le titre de Comte de Stargard. Ce Prince, qui va prendre les eaux de Pise pour le rétablissement de sa santé, a refusé les honneurs que le Gouverneur de cette Place vouloit lui faire rendre.

De Parme, le 21 Septembre 1765.

Le Duc de la Rochefoucault arriva ici Lundi dernier & eut l'honneur d'être présenté le lendemain à l'Infant Don Ferdinand. Il se propose de partir dans quelques jours pour continuer son voyage d'Italie.

Le Comte de Rochechouart, Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien en cette Cour, est parti Jeudi dernier pour retourner en France.

Un courier, expédié de Saint-Ildephonse, nous a apporté la nouvelle de la célébration du mariage de la Princesse Louise avec le Prince des Asturies, qui s'est faite le 4 de ce mois; il a apporté en même temps au Marquis de Felino, Ministre & Secrétaire d'Etat de l'Infant, le Portrait de Sa Majesté Catholique enrichi de diamans.

De Gênes, le 21 Septembre 1765.

Le Doge & les Colleges se sont rendus, le 8 de ce mois, Fête de la Nativité de la Sainte Vierge, à la Cathédrale où ils ont assisté à la Grand'Messe. Pendant l'élévation, on a fait une décharge de toute l'artillerie de cette Place.

Il est arrivé depuis quelques jours cinq Navires marchands de différentes Nations, dont les cargaisons consistent principalement en grains.

Le Chef d'Escadre Harrison est parti cette semaine pour Livourne, sur le Vaisseau Amiral de l'Escadre Angloise qu'il commande.

De Turin, le 25 Septembre 1765.

Le Roi, accompagné du Duc de Savoie & du Duc de Chablais, est parti le 23 de ce mois pour aller visiter le Château d'Aglié qu'il a acheté depuis peu pour le Duc de Chablais. A son retour, Sa Majesté a passé par Ivrée d'où Elle est revenue aujourd'hui dans cette Capitale.

Samedi dernier, le Marquis de Chauvelin, Ambassadeur de France, présenta au Roi & à la Famille Royale le Comte de Rochechouart, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès du Duc de Parme, & le Comte de Blot, Maréchal de Camp au service de France. Le Comte de Rochechouart est parti hier pour Paris, & le Comte de Blot pour Briançon où il commande.

De Londres, le 27 Septembre 1765.

La Cour célébra, le 22 de ce mois, au Palais Saint-James l'anniversaire du Couronnement de Leurs Majestés. Le Roi reçut à cette occasion les complimens d'une assemblée nombreuse & brillante : la Reine ne parut point ce jour-là en public. On tira à une heure après-midi les canons du Parc & de la Tour, & le soir, il y eut des réjouissances publiques dans les différens quartiers de la Ville.

Le 29, la Cour prendra le deuil pour six semaines à l'occasion de la mort de l'Empereur.

Hier, la Compagnie des Indes tint une assemblée générale dans laquelle elle arrêta unanimement que les intérêts à quatre pour cent des obligations qu'elle a contractées seront réduits à trois pour cent, à compter du 31 Mars 1766. Les Propriétaires de ces obligations qui voudront accepter cette réduction doivent le déclarer avant le 20 Fevrier prochain; ceux qui ne voudront pas s'y soumettre seront remboursés de leurs capitaux. On autorisa, en même temps, les Directeurs à prononcer sur la propriété de quelques diamans apportés de l'Inde sur un des Vaisseaux de la Compagnie, pour le compte de Négocians particuliers. L'assemblée n'étoit pas encore séparée lorsqu'on vint l'informer que le Vaisseau de la Compagnie *le Roi Breton*, revenant de la Chine, étoit arrivé à l'Isle de

Wight, après avoir relâché à Lisbonne pour s'y réparer de quelques dommages qu'il avoit reçus dans son trajet.

Le mécontentement est général parmi les habitans de nos Colonies d'Amérique. Voici l'Extrait d'une lettre écrite de celle de la Virginie à un Correspondant de Bristol & datée du mois de Juin dernier.

« Dans l'assemblée de la Province, les » Bourgeois ont parlé avec beaucoup de chaleur à l'occasion du joug qu'on impose aux » Colonies d'Amérique par l'établissement du » droit de timbre & par d'autres actes d'autorité qui tendent également à la ruine des » Colons. Le Gouverneur, offensé de leur conduite, a rompu l'assemblée le 1^{r} de ce mois. » On ne peut pas encore prévoir les suites de » cet événement, mais il cause une grande fermentation dans tous les esprits. Votre Chancelier de l'Echiquier qui, avec le sieur Nugent, votre Député, auroit été brûlé dans » la Place du Marché de cette Ville, si on ne » se fût pas opposé à la fureur du Peuple, sera » sans doute obligé d'avoir recours à la force » militaire, s'il persiste à vouloir que son projet soit exécuté. Enfin, les choses sont portées au point que nous n'avons plus de commerce, que nos Marchands sont prêts à faire » banqueroute, & que nos Tribunaux cesseront bientôt leurs fonctions. »

Le Comte Offaley, fils aîné du Marquis de Kildare, est mort hier, âgé de dix-huit ans. Le Docteur Richard Pococke, Evêque de Meath en Irlande, est mort aussi ces jours derniers.

Actions. Banque, *sans prix fixe*. Indes, 163 $\frac{1}{2}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 91 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, *sans prix fixe*.

De la Haye, le 29 Septembre 1765.

Hier au soir, entre six & sept heures, la Princesse de Nassau-Weilbourg est accouchée heureusement d'une fille. Le Stathouder & le Prince de Nassau-Weilbourg ont reçu à cette occasion les complimens de félicitation des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, & de la principale Noblesse.

De Bruxelles, le 26 Septembre 1765.

Il paroît une Ordonnance du Conseil des Domaines & Finances, du 9 de ce mois, par laquelle il est défendu de faire sortir de la Province de Luxembourg, tant par eau que par terre, aucune espece de fumier, sous peine de confiscation de cette matiere, ainsi que des chevaux, charrettes & Bateaux sur lesquels elle seroit transportée. Cette Ordonnance ne concerne en rien le transport du fumier destiné pour l'engrais des terres limitrophes.

On apprend que, vers la fin du mois dernier, la petite Ville de Muhrard, située dans le Duché de Wirtemberg, a été entierement consumée par un incendie.

De Versailles, le 5 Octobre 1765.

Le sieur Passemant, Ingénieur du Roi, & le sieur Bellart, Avocat au Conseil, ont eu l'honneur de présenter au Roi, le 2, un Plan en relief & un Mémoire contenant des moyens de la plus grande simplicité pour faire arriver les Vaisseaux à Paris.

De Paris, le 7 Octobre 1765.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, 36, 51, 35, 37, 62. Le prochain tirage se fera le 5 Novembre.

Anne-Claude de Thiard, Marquis de Bissy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne & ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de Sa Majesté Sicilienne, est mort, le 2 de ce mois, dans son Château de Pierre en Bourgogne, dans la quatre-vingt-quatrieme année de son âge.

Cours des Effets Commerçables du 5 Octobre.

ACTIONS des Indes . .	1332 liv. $\frac{1}{2}$. 30
Actions des Fermes . .	987 $\frac{1}{2}$.
Annuités	410
Coupons	81 $\frac{1}{2}$.
Lot de la 3e Loterie . . Royale 9e. 13e. tir.	18. 27 p. % p.
4e. Lot. R. Ep. 10e. . .	23 p. % p
Deux sols pour livre . .	9 $\frac{1}{2}$. p. % p.
50 millions	15. 15 $\frac{1}{4}$. 15 $\frac{1}{2}$. p. % p.
Canada	36. 37 $\frac{1}{2}$. p. % p.
Colonies	22 p. % p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	303

Les autres Effets sans prix fixe.

Les Œuvres d'*Architecture de Marie-Joseph Peyre, Architecte, ancien Pensionnaire du Roi à Rome, Inspecteur des Bâtimens de Sa Majesté*, se trouvent chez *Prault*, Libraire, Quai de Gesvres, & chez *Jombert*, Libraire, rue Dauphine, *in-folio*.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 7 Octobre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 11 OCTOBRE 1765.

De Constantinople, le 2 Septembre 1765.

LE Grand Seigneur a quitté, le 26, son Serrail de Karagatch pour revenir dans celui de cette Ville. Le 29, jour du *Mevelud*, ou anniversaire de la naissance de Mahomet, Sa Hautesse, après avoir reçu les hommages de tous les Grands Officiers de l'Empire, s'est rendue à la Mosquée du Sultan Ahmet pour y faire sa Priere du matin.

La Porte ayant été informée que Stephanissa Rakovitza, Palatin de Valachie, exerçoit de grandes vexations contre les Sujets qu'il gouvernoit, l'a dépouillé de cette Principauté qu'Elle a conférée à Constantin Scarlato qui en avoit déjà été pourvu. Yorgaki, fils de Stavraki, premier Agent du Prince déposé, fut arrêté, le 23 du mois dernier, & constitué prisonnier chez le Bostangi Bachi: le 28, il fut étranglé, & l'on attacha son corps à une potence élevée devant sa maison de campagne, située au Village d'Arnaout-Keüil sur le Canal de la Mer Noire, avec un écriteau qui le déclaroit coupable de tous les excès commis en Valachie. Tous les biens de ce Grec, le plus riche & le plus accrédité de sa Nation, ont été confisqués.

On apprend de Scio que Crim Gheray, ci-devant Kan des Tartares, qui y étoit exilé, en étoit parti pour Rhodes où le Grand Seigneur a transféré le lieu de son exil.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie, le 19 Septembre 1765.

On assure que le Roi a fait faire de nouvelles instances auprès du Comte Branicki, Grand Général de la Couronne, pour l'engager à revenir en cette Capitale, & l'on ajoute que ce Seigneur ne tardera pas à s'y rendre.

Sa Majesté écrivit, le 24 du mois dernier, une lettre adressée aux Commissaires de la Trésorerie & dont voici le contenu.

« Depuis le commencement de notre regne, nous avons toujours eu pour objet principal de faire goûter à chacun des Etats du Royaume que Dieu nous a confié, les douceurs de la paix & de leur procurer une félicité parfaite. En conséquence, étant informé que, suivant la résolution de la Diete de Convocation, il s'agit aujourd'hui d'établir dans le Pays une Douane générale, & que cet établissement, quoique fondé sur les loix anciennes, ne peut qu'exciter le mécontentement & les plaintes de nos Sujets de toute condition, nous attendons de vous, amés & féaux Commissaires, que dans le tarif que les Etats assemblés de la République vous ont autorisés à dresser, vous aurez égard aux facultés d'un chacun & modérerez les droits, de maniere à faire connoître clairement avec quelle ardeur nous désirons que nos Sujets puissent les acquitter sans violence & en retirer de grands avantages. Nous devons aussi vous avertir que si notre Chambre de la Trésorerie à qui, en vertu de plusieurs loix anciennes, la création de cette Douane appartient autant qu'à la République, vient à souffrir une diminution dans ses revenus par la modification des droits, cette diminution ne peut que nous être agréable; mais nous ne doutons

» pas que les Etats, ayant égard aux dépenses » que nous retranchons de notre table Royale, » malgré tant de loix qui en défendent l'épargne, ne trouvent moyen de suppléer, sans » que personne en souffre, au vuide qui se » trouveroit par-là dans la Caisse de notredite » Chambre de la Tréforerie. Tels sont nos » vœux, nos sentimens & notre bon plaisir, » que nous vous invitons, amés & féaux Commissaires, de ne pas perdre de vue dans le » réglement de la Douane générale, &c. »

Le Comte Sapieha, Sous-Chancelier de Lithuanie, chargé de la Curatelle du Prince Radziwill, Palatin déposé de Wilna, a fait transporter à l'Hôtel Royal des Monnoies de cette Ville, avec l'approbation de ses Collegues, toute la vaisselle d'argent qui appartenoit à ce Prince, & que les Russes, qui s'en étoient emparés à la prise du Fort Olyka, avoient remise entre les mains du Comte Sapieha. Les Archevêques & Evêques du Royaume sont convenus d'engager tous les Ecclésiastiques de leurs Diocèses à envoyer aussi au même Hôtel des Monnoies l'argenterie superflue des Eglises, en échange de laquelle on leur donnera de l'argent monnoyé, suivant le taux du métal qu'ils apporteront.

De Dantzick, le 21 Septembre 1765.

On voit ici l'Extrait suivant d'une Requête que deux Gentilshommes, du nombre des Dissidens en Pologne, ont présentée à Sa Majesté Polonoise, à l'appui des sollicitations de l'Evêque de Mohilow & au nom du plus grand nombre de la Noblesse Protestante.

« Dès le jour même de l'avénement de Votre Majesté au Trône, la Pologne a recouvré sa premiere liberté & la plus grande » partie de son ancienne splendeur. Nous, » qui respectons un même Souverain & servons une même Patrie, serions-nous les » seuls qui n'aurions aucune part à ce bonheur commun? La Religion que nous professons ne peut pas nous en rendre indignes; » si elle nous est imputée à crime chez quelques autres Souverains, elle ne peut, sous » le regne de *Stanislas Auguste*, être un obstacle à la jouissance des droits que notre » qualité d'habitans naturels nous autorise à » réclamer. Quelque peu de temps qu'ait encore duré le glorieux Gouvernement de » Votre Majesté, il est long si on en mesure » la durée sur les effets, qui prouvent à vos » Sujets qu'ils sont gouvernés par un Prince » dont la maxime n'est point de suivre la » coutume, mais de régler sa conduite sur » la sagesse & la justice. Vous êtes, Sire, un » Monarque Catholique; mais la Pologne & » toute l'Europe sçavent que vous l'êtes sans » préjugés, & nous ne pourrions qu'offenser » votre auguste Personne si nous lui supposions d'autres sentimens.

» Lobsenz, dont le Temple étoit fermé » ci-devant, en voit les portes ouvertes par la » main de Votre Majesté; les Chrétiens Grecs » établis en Lithuanie ont lieu d'espérer que » leurs anciens droits & privileges leur seront » bientôt rendus. D'ailleurs, Votre Majesté » Elle-même, consultant sa magnanimité naturelle, a déclaré nul & de nulle valeur » l'obstacle qui nous fermoit l'entrée aux emplois de l'Etat; ainsi nous osons attendre que » dans les nominations aux charges honorables Elle daignera se souvenir de nous comme » autrefois. On ne pratiquera envers nous rien » de nouveau, rien d'extraordinaire, lorsqu'on nous élevera, ainsi que des Sujets » Catholiques du Royaume, à des postes distingués. Vos ancêtres, Sire, ne se sont fait » aucun scrupule d'appeller nos peres aux places de l'administration; l'Etat s'en est bien » trouvé; & Votre Majesté ne l'ignore pas; » Elle à qui les événemens remarquables de » la Patrie sont connus. Si cette faveur leur a » été accordée dans des temps où le zele aveugle & la superstition égaroient les esprits, » que ne doit-on pas se promettre aujourd'hui » que l'on est plus attaché au culte Divin & » plus ardent à travailler à sa propagation!

» La différence de sentimens sur quelques » points de Religion parmi les Chrétiens ne » doit entrer en aucune considération par rapport aux emplois de l'Etat. Les diverses sectes qui divisent l'Eglise de Jesus-Christ, » quelqu'opposées qu'elles puissent être entr'elles, relativement à la Doctrine, s'accordent toutes en un point, celui d'être fidele à » leur Souverain & d'obéir à ses ordres. Les » Cours Chrétiennes connoissent ce devoir; » fondées sur ce principe, & sans égard à la » Religion qu'on professe, elles doivent rechercher uniquement ceux qui par leur mérite & leurs talens se sont rendus les plus » propres à servir utilement la Patrie. »

De Stockolm, le 20 Septembre 1765.

On vient de déclarer Président du Bureau d'Etat le Baron Jean de Löven, Président de

la Chambre Royale de Révision & Commandeur de l'Ordre de l'Etoile Polaire.

La Députation du Subside a proposé aux Etats de tirer de la Caisse de la Pêche une certaine somme pour les besoins publics ; mais, les Députés de la Pêche ayant demandé qu'on suspendît les résolutions à ce sujet jusqu'à ce qu'ils eussent produit leurs raisons, les Etats ont renvoyé cette affaire au jugement du Comité Secret.

On a découvert depuis peu une route secrete qui conduit d'un endroit de la côte jusqu'à la partie Septentrionale de la Ville. Les Etats, ayant pensé que cette route pouvoit favoriser la contrebande, ont chargé le Magistrat d'y veiller de près & de prendre à cet égard toutes les précautions nécessaires.

De Vienne, le 28 Septembre 1765.

Le sieur de Bosch, ci-devant Conseiller pour les affaires particulieres de feu Sa Majesté Impériale, est revêtu de la même qualité auprès de l'Empereur régnant, & vient d'être nommé Résident du Grand Duc de Toscane en cette Cour où le Comte de Piccolomini fera, dit-on, les fonctions de Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Royale.

On a fait une Chapelle de la chambre dans laquelle le feu Empereur est mort à Inspruck. Les Récollets se sont engagés à y dire trois Messes chaque jour, à commencer du 4 du mois prochain.

Sa Majesté Impériale, actuellement régnante, écrivit, le lendemain de la mort de l'Empereur son pere, la lettre suivante aux Archiduchesses ses sœurs qui étoient restées à Schonbrun.

« Pardonnez, très-cheres sœurs, si, dans » l'excès de la douleur qui m'accable & au » milieu des occupations dont je me trouve » chargé, je m'adresse à vous toutes à la fois. » Nous venons d'être frappés du coup le plus » funeste qui pût nous menacer. Nous perdons le plus tendre des peres & notre meilleur ami. Soumettez-vous aux décrets de » la Providence. Prions sans cesse pour le » repos de son ame, & redoublons d'attache» ment pour notre auguste mere, le seul bien » qui nous reste. Sa conservation fait mon » unique soin dans ces affreux momens. Si » toute l'amitié d'un frere, qui ne sçauroit » plus vous l'offrir puisque vous la possédez » depuis longtemps, peut vous être de quel» que utilité, ordonnez-en ; je trouverai du » soulagement à vous servir. Je vous em» brasse toutes & ne demande que de la com» passion pour le plus malheureux des fils.

» Votre très-humble Serviteur & Frere,

» JOSEPH. »

De Hanovre, le 27 Septembre 1765.

Le Roi notre Souverain a nommé premier Ministre d'Etat pour les Affaires de cet Electorat le Baron de Munchhausen, Conseiller Privé & Président de la Chambre des Finances.

De Nice, le 25 Septembre 1765.

Ce matin, les deux Frégates du Roi sont sorties du Port de Villefranche pour aller croiser sur les côtes de Sardaigne contre les Barbaresques qui y ont paru ; elles sont commandées par les Officiers Anglois que Sa Majesté a pris à son service. Le Comte de Constiol, qui va commander à Sassery, s'est embarqué sur une de ces Frégates qui rameneront le sieur de Guibert, nommé Gouverneur du Château de Villefranche.

De Londres, le 1er Octobre 1765.

Le Prince Frédéric-Guillaume, frere cadet de Sa Majesté, qui est attaqué depuis quelque temps d'une maladie qu'on regardoit comme désespérée, se trouve beaucoup mieux depuis qu'il habite le Palais de Kensington où l'air est très-salubre.

Hier, la Comtesse de Hertford parut à la Cour pour la premiere fois depuis son retour de France & fut présentée à Leurs Majestés.

La Compagnie des Indes a reçu avis que le Major Monro avoit défait entierement l'armée du Nabab, & que les affaires de la Compagnie dans l'Inde y étoient, par ce nouvel avantage, dans la meilleure situation.

On écrit de Lisbonne qu'il y est arrivé dernierement de la côte d'Angola un Prince Africain qui, après être convenu avec le Ministere de Portugal de quelques articles de commerce, se propose de passer en Angleterre pour le même objet.

Actions. Banque & Indes, *sans prix fixe.*
Annuités à 3 pour 100 consolidées, 92 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$.
Annuités à 4 pour 100 consolidées, 105 $\frac{1}{2}$.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Sénégal, le 8 Juillet 1765.

« Je reviens de Galam où j'ai trouvé les » affaires du commerce dans le plus grand » désordre. L'argent y est extraordinairement » rare : les Commerçans, qui avoient coutume » de payer moitié en argent, moitié en mar-

» chandises, ne payent plus qu'en marchandises, & ils ont porté le prix des Esclaves à » un taux exorbitant. Nous avons eu aussi cette » année plusieurs de nos compatriotes tués » dans une guerre avec les Maures. Enfin, » Podore est entierement détruit & abandonné. »

D'Amsterdam, le 4 Octobre 1765.

On apprend par une lettre de Saint-Eustache, en date du 17 Août dernier, que le 31 Juillet on essuya un ouragan furieux qui s'annonça cependant de façon qu'on eut le temps de mettre à la mer les petits Bâtimens pour les garantir du danger. Le même ouragan se fit sentir avec plus de violence encore à la Martinique, à la Guadeloupe & à la Dominique. On assure qu'il a fait périr dans la premiere de ces Isles trente-trois Navires, tant François qu'Espagnols & Anglois; dans la seconde, six Vaisseaux & dix ou douze Barques, & dans la troisieme, neuf Bâtimens; il a détruit en même temps dans celle-ci toutes les plantations de caffé. Il y eut encore à Saint-Eustache, le 7 du mois suivant, un second ouragan qui fit périr trois Barques & un Sénaut dans la rade où tous les autres Bâtimens auroient éprouvé le même sort si le vent n'eût changé de direction. On ne sçait pas encore si les autres Isles en ont souffert quelques dommages.

De la Haye, le 3 Octobre 1765.

Hier au soir, la fille dont la Princesse de Nassau-Weilbourg accoucha le 28 du mois dernier, a été baptisée dans la grande Eglise. Elle a eu pour parrains le Prince Héréditaire de Nassau-Usingue & le Prince Héréditaire de Nassau-Saarbruck, & pour marraine la Princesse Héréditaire de Hesse-Cassel: elle a été nommée Guillelmine-Louise.

De Bruxelles, le 30 Septembre 1765.

Suivant une Ordonnance du Conseil des Domaines & Finances, datée du 9 de ce mois, on payera désormais pour droits d'entrée sur l'eau forte & l'huile de vitriol, venant de l'étranger, 10 pour 100 de la valeur; sur le salpêtre rafiné, 50 f. par cent pesant, & sur le salpêtre brut, 20 f. par quintal, indépendamment des droits de convoi & de tonlieu auxquels ils seront assujettis. Cette Ordonnance sera exécutée dans le Département de cette Ville & dans ceux de Tirlemont, Turnhout, Anvers, Saint-Philippe, Saint-Nicolas, Gand, Bruges, Ostende, Nieuport, Ypres, Courtray, Tournay, Mons, Chimay, Namur & Charleroy.

De Fontainebleau, le 9 Octobre 1765.

Le Roi, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Madame Adelaïde sont partis de Versailles le 3 pour aller à Choisy, & sont arrivés en cette Ville le 5. La Reine & Mesdames Victoire, Sophie & Louise s'y sont rendues de Versailles le même jour. Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois y étoient arrivés le 4.

De Paris, le 11 Octobre 1765.

On a trouvé dans un champ auprès de Saint-Junien, Diocèse & Election de Limoges, trente pieces d'argent qu'on a reconnues pour être des Médailles Romaines Consulaires: elles ont été partagées entre plusieurs habitans de Saint-Junien.

Gabrielle-Françoise d'O, Marquise de Clermont-Gallerande, Dame d'Atours de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, veuve de Pierre-Gaspard de Clermont, Marquis de Gallerande, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & Commandant pour Sa Majesté à la Rochelle & dans les Provinces de Saintonge & Aunis, est morte en cette Ville, le 30 du mois dernier, âgée de soixante-seize ans.

Cours des Effets Commerçables du 8 Octobre.

ACTIONS des Indes . .	1330 liv.
Promesse à 4 pour cent. .	38 p. % p.
Actions des Fermes . .	987 ½.
Annuités	415. 412
Coupons	81 ½. 81
Lot de la 3ᵉ Loterie . . Royale 6ᵉ. 12ᵉ. tir.	18. ½. 23 p. % p.
4ᵉ. Lot. R. Ep. 12ᵉ. . .	23 p. % p.
Amortissemens	9 p. % p.
Deux sols pour livre . .	9 p. % p.
50 millions	15 p. % p.
Canada	37 p. % p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	303
Les autres Effets sans prix fixe.	

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 11 Octobre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 14 OCTOBRE 1765.

De Peterſbourg, le 13 Septembre 1765.

LUNDI dernier, l'Impératrice revint de Czarsko-Zelo en cette Ville & aſſiſta le lendemain aux ſolemnités de la Fête de l'Ordre de Saint Alexandre-Newski & au bal qui ſe donna à cette occaſion.

Avant-hier, Sa Majeſté Impériale retourna à Czarsko-Zelo, après avoir ratifié le Traité de commerce que le Baron de Groſs, ſon Miniſtre à Londres, a conclu entre cet Empire & la Grande-Bretagne. On croit qu'Elle ne reviendra dans cette Capitale que le 1er du mois prochain, jour anniverſaire de la naiſſance du Grand Duc.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warſovie le 21 Septembre 1765.

Le Prince Czartoriski, Grand Veneur, eſt de retour en cette Ville & aſſiſte exactement aux conférences qui ſe tiennent chez le Prince Primat entre les Ambaſſadeurs de Berlin & de Peterſbourg, relativement à la Douane générale. Le réſultat de ces conférences ne ſera ſigné & publié qu'après l'arrivée de pluſieurs Sénateurs qui ſont mandés pour y donner leur approbation.

Suivant un projet dreſſé par les Commiſſaires de l'Hôtel des Monnoies de cette Ville, on propoſe de mettre au billon, avec l'approbation des Commiſſaires de la Tréſorerie, les eſpeces étrangeres, telles que les tymphes de Saxe & de Breſlau, les bakes & les pieces de quinze & de ſix gros, & de ne donner cours dorénavant qu'aux monnoies frappées dans le Royaume. On aſſure que la Direction de l'Hôtel des Monnoies a été ôtée au Comte Moſzinski, Grand Panetier de la Couronne, & qu'on l'a confiée au Comte de Flemming, ci-devant Tréſorier de Lithuanie.

La Commiſſion de Guerre a retranché au Comte Potocki les revenus conſidérables attachés à la place de Grand-Maître de l'Artillerie de Lithuanie, dont il eſt revêtu, & a réduit ſes appointemens à quinze mille florins par an, monnoie du Pays.

On ouvrira le mois prochain les aſſemblées du Tribunal Royal de Relation. Le différend qui ſubſiſte entre le Duc de Biren & la Nobleſſe du Duché de Courlande y ſera décidé, ainſi qu'un procès intenté par les Académies de Cracovie & de Zamoſcie contre les Jéſuites de Lemberg.

Les Avocats ont obtenu de la Cour la permiſſion de défendre la cauſe des Courlandois mécontens.

Jean-Frédéric Weiſs, Echevin de la Ville de Thorn, eut l'honneur de préſenter dernierement au Roi pluſieurs Ouvrages de Méchanique de ſon invention, entr'autres un mortier qu'on peut tirer à la main & qui, pour faire ſon effet, n'exige qu'une quantité de poudre moins forte que la charge ordinaire d'un fuſil. Il en fit l'épreuve devant Sa Majeſté qui en parut très-ſatisfaite.

De Stockolm, le 20 Septembre 1765.

La Commiſſion du College de la Santé obtint du Roi, il y a environ deux ans, que trois Etudians des Facultés de Médecine & de Chirurgie allaſſent à Lyon pour faire pendant deux années un cours d'étude dans l'Ecole

N 3

Vétérinaire qui y est établie, & qu'il leur fût payé six mille livres, tant pour leur entretien que pour les livres & instrumens qui leur seroient nécessaires. Le terme de leur cours étant sur le point d'expirer, ladite Commission a représenté à Sa Majesté, qu'à juger des progrès qu'ils avoient faits dans l'art de guérir les maladies des bestiaux, ils acquérroient encore de nouvelles connoissances sur cet objet & se rendroient plus utiles à leur Patrie, si on les laissoit suivre les cours de l'École de Lyon pendant une troisieme année. Le Roi a renvoyé l'examen de cette proposition au Comité Secret qui l'a rejettée, attendu que l'état actuel des finances ne permet pas de supporter des dépenses extraordinaires.

De Vienne, le 2 Octobre 1765.

Les six premieres semaines du deuil étant écoulées, l'Impératrice-Reine donna Lundi dernier une audience à l'Ambassadrice d'Angleterre, & quelque temps après, les Dames de la Ville eurent l'honneur de baiser la main de Sa Majesté Impériale & Royale. Aujourd'hui, les Ambassadeurs ont eu également leur premiere audience depuis la mort de l'Empereur.

Sa Majesté Impériale & Royale a jugé à propos de se démettre de la Grande-Maîtrise de l'Ordre de Saint Etienne en faveur de l'Empereur son fils, Co-Régent de ses Etats. Cette démission a été notifiée aux Grands-Croix, Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre, lesquels sont venus à la Cour le 16 du mois dernier pour rendre leurs hommages au nouveau Grand-Maître.

La Cour a congédié les Comédiens François & Italiens, après leur avoir accordé une gratification de trois mois de leurs gages. Le Théatre sur lequel ils représentoient sera fermé pendant une année entiere. Les Comédiens Allemands sont restés, mais ils ne pourront rouvrir leur Théatre qu'après les Fêtes de Pâques. Quant à la Musique, elle est actuellement permise, mais seulement parmi les troupes & dans les endroits où se font les enrôlemens.

De Berlin, le 1er Octobre 1765.

Mardi dernier, les bataillons du Régiment d'Itzenplitz, qui étoient répartis dans les environs de cette Ville, vinrent y remplacer les Régimens d'Infanterie de Lottum & de Zeunert. Ceux-ci sont partis avec les Gendarmes, les Gardes du Corps & les Houssards de Ziethen pour se rendre aux environs de Potsdam où se trouveront aussi les Garnisons de cette Place, celles de Brandebourg, de Treuenbritzen & Ratenow, indépendamment de celles qui sont cantonnés dans le voisinage de Magdebourg. Sa Majesté se propose d'aller, dans le courant de cette semaine, faire la revue de ces troupes qui exécuteront devant Elle différentes évolutions. Le Prince Ferdinand de Brunswick, Feld-Maréchal & Gouverneur de Magdeboug, y est déjà arrivé pour donner les ordres nécessaires.

On mande que le Comte Malachowski, Général-Major de Cavalerie & Chef d'un Régiment de Houssards, étant à la chasse auprès de Konigsberg, a été tué d'un coup de fusil lâché par l'imprudence d'un Chasseur. On apprend aussi de Silésie que le Baron de Seidlitz, Lieutenant-Général de Cavalerie & Chef d'un Régiment de Cuirassiers, étant allé voir les manœuvres des troupes & voulant traverser près de Leuthen le champ de bataille où elles ont remporté une victoire en 1757, son cheval s'est abattu sous lui; que cet Officier s'est rompu une côte, & que huit jours après il est mort des suites de cet accident.

De Ratisbonne, le 24 Septembre 1765.

Le Prince-Evêque de Passau, dont les papiers publics avoient faussement annoncé la mort, est parfaitement rétabli de la dangereuse maladie dont il avoit été attaqué & qui avoit donné lieu à cette nouvelle.

De Lisbonne, le 10 Septembre 1765.

Samedi dernier, on célébra à la Cour l'anniversaire de l'avénement du Roi au Trône. Leurs Majestés reçurent à cette occasion les complimens des Ministres d'Etat, & des Ambassadeurs & Ministres Etrangers.

Le Comte de Saint-Vincent est arrivé ici de sa croisiere sur les côtes de Salé où il n'a rencontré aucun Corsaire. Comme on conserve les équipages du Vaisseau de guerre & de la Frégate qu'il commandoit, on présume qu'ils seront destinés pour un Vaisseau de soixante-quatre canons qu'on équipe & qu'on avitaille actuellement ainsi que deux autres.

Un Bâtiment arrivé dernierement de la Baye de Tous-les-Saints a rapporté que le Vaisseau de la Compagnie des Indes Orientales, qui étoit parti il y a quelque temps

avec le Vice-Roi de Goa, avoit relâché au Brésil & continué heureusement sa route.

De Naples, le 21 Septembre 1765.

Jeudi dernier, Fête de Saint Janvier, Patron de ce Royaume, le miracle de la liquefaction du Sang de ce Martyr s'est fait, suivant l'usage, aux acclamations du Peuple.

Le même jour, quatre Galeres de Malte ont relâché à Pouzzoles, & le lendemain, il est aussi entré de relâche dans le même Port deux Chebecs de cette Religion. Comme ces Bâtimens ont à bord un certain nombre de malades, la Députation de Santé fait difficulté de les admettre.

Depuis la réforme que le Roi a faite dans ses troupes, on entend parler de plusieurs brigadages commis de nuit dans les rues de cette Capitale & sur les grands chemins. On arrêta Dimanche dernier sur la route de Portici le carrosse d'une des premieres Dames de la Cour : elle échappa au danger qui la menaçoit par l'activité de son cocher & de son postillon qui firent prendre le grand galop aux chevaux de la voiture.

Le sieur de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, fut présenté au Roi, le 8 de ce mois, par le Marquis de Durfort, Ambassadeur Extraordinaire de France en cette Cour. Le 15, cet Académicien eut l'honneur de présenter à Sa Majesté un Ouvrage de sa composition; &, le même jour, le Pere Boscowich eut aussi l'honneur de présenter au Roi le Poëme qu'il a composé sur l'Astronomie.

De Rome, le 25 Septembre 1765.

Sa Sainteté continue de jouir d'une bonne santé. Elle est partie aujourd'hui pour Castel-Gandolfe, accompagnée des Cardinaux Rezzonico & Cavalchini.

La mort du Prélat Filingeri, Gouverneur de Viterbe, a occasionné les changemens suivans. Le Prélat Lopresti, qui avoit le Gouvernement de Frosinone, passe à celui de Viterbe; le Prélat Gallo, passe de Civita-Vecchia à Frosinone; le Prélat de Pretis, d'Ancone à Civita-Vecchia; le Prélat Baldassini, de Fermo à Ancone; le Prélat d'Aragona, d'Ascoli à Fermo; le Prélat Airoldi, de Fano à Ascoli; le Prélat Nicolai, de Collevecchio, Province de Sabine, à Fano, & le Prélat Cacherano, de Todi à Collevecchio.

De Florence, le 27 Septembre 1765.

Il paroît un Edit du Grand Duc, en date du 19 de ce mois, par lequel Son Altesse Royale déclare que toutes les Ordonnances, les Réglemens & Rescrits qu'il lui plaira de faire publier pour le bon Gouvernement de ses Etats seront signés de sa main, visés par le Maréchal Botta, Conseiller Intime Actuel d'Etat & Grand-Maître de Son Altesse Royale, & contresignés par le Secrétaire compétent. Le Grand Duc ordonne en même temps que tous les Rescrits expédiés en son nom & par son ordre, qui seront munis du *visa* du Maréchal Botta & contresignés par le Secrétaire compétent, seront reconnus par tous les Tribunaux & Ministrés chargés de leur exécution, comme s'ils étoient signés de la propre main de Son Altesse Royale.

Le même jour, le Grand Duc fit publier un autre Edit par lequel il accorde une amnistie générale à tous les déserteurs & à ceux qui ont favorisé leur désertion.

Ce matin, Son Altesse Royale a commencé à donner des audiences : il est réglé qu'Elle en donnera les Vendredi & Dimanche au matin de chaque semaine.

Le Comte & la Comtesse Caprara sont arrivés ici le 22 de Bologne leur Patrie où ils avoient eu l'honneur de recevoir dans leur maison le Grand Duc & la Grande-Duchesse. Le lendemain, le Prince de Mecklenbourg-Strelitz, frere de la Reine d'Angleterre, est aussi arrivé dans cette Ville sous le nom de Comte de Stargard; ce Prince est retourné à Pise : il a eu, ainsi que le Comte & la Comtesse Caprara, une audience particuliere de Leurs Altesses Royales qui les ont admis à leur table. Le Comte de Toff, qui avoit été envoyé à Naples par la Cour de Vienne pour notifier au Roi des Deux-Siciles la célébration du mariage de l'Archiduc avec l'Infante Archiduchesse, est revenu ici le 23, ainsi que le Comte de Paar, Grand-Maître des Postes Autrichiennes, qui étoit allé faire une tournée à Pise, Livourne & Luques avec la Comtesse son épouse.

Le Ministre de Tripoli est revenu de Venise ici avant-hier au soir.

De Gênes, le 28 Septembre 1765.

Ces jours derniers, il est entré dans ce Port quatre Vaisseaux marchands de diverses Nations venant du Levant avec des cargaisons de grains.

Le Duc Riario & la Duchesse son épouse sont arrivés de Naples en cette Ville d'où ils se rendront à Turin après avoir passé ici quelques jours.

On est informé que le Chef d'Escadre Harrison est entré dans le Golfe della Spezzia & qu'il y restera quelques jours ; après quoi il continuera sa route.

De Londres, le 3 Octobre 1765.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Méath, en Irlande, le Docteur Arthur Smith, Evêque des deux Evêchés réunis de Down & de Connor, lesquels ont été conférés au Docteur James Trail.

Ces jours derniers, le Prince Héréditaire de Brunswick est allé à Portsmouth pour visiter les fortifications de la Place & examiner le Port & tout ce qui concerne la Marine.

Samedi dernier, le sieur Nelson, Echevin, fut élu Lord-Maire de cette Ville pour l'année prochaine.

Il a été résolu dans le Conseil d'Etat que désormais on entretiendra toujours une Escadre de Vaisseaux de guerre dans le Golfe du Mexique, tant pour y protéger le commerce des Sujets du Roi, que pour veiller à la conservation des nouvelles acquisitions que nous avons faites aux environs de ce Golfe.

De Fontainebleau, le 12 Octobre 1765.

Le Comte de Rochechouart, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Infant Don Philippe Duc de Parme, a été présenté au Roi, le 9, par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres.

De Paris, le 14 Octobre 1765.

Le 4 de ce mois, un violent ouragan a renversé à Bolbec la plûpart des cheminées & des pignons qui étoient restés isolés depuis l'incendie arrivé dans ce Bourg le 14 Juillet dernier. La voûte de la Chapelle de la Vierge, qui avoit résisté aux flammes, a été enfoncée par la chûte d'un pignon. Heureusement personne n'a péri sous ses ruines ni sous celles de plusieurs autres voûtes qui servoient de refuge aux habitans du Bourg.

Le même jour, un ouragan semblable s'est fait sentir à Saint-Lo en Normandie : il a découvert les toits entiers de plusieurs maisons & de quelques Eglises, & a renversé un grand nombre de cheminées. La belle Eglise de Notre-Dame a été la plus endommagée. Deux des pyramides qui flanquoient les tours de cet édifice ont été abattues par le vent. L'une est tombée dans une des rues qui bordent l'Eglise, & l'autre a été jettée avec violence sur l'Eglise même dont elle a brisé le toit & la charpente & enfoncé la voûte. Le ravage a été encore plus considérable dans les campagnes des environs ; les pommiers les plus forts & les plus fertiles ont été presque tous déracinés, ainsi que les arbres de haute-futaie : les chênes mêmes les plus forts ont été rompus à cinq ou six pieds de hauteur au-dessus du niveau de la terre, & la plûpart des autres ont été dépouillés de leurs branches. Les maisons des Laboureurs sont presque toutes découvertes, de sorte que les moissons, qui étoient renfermées dans les granges, sont exposées aux injures de la saison qui n'a cessé d'être pluvieuse depuis ce fâcheux accident.

Marie-Anne Dubruelh, veuve d'Emeric-Emanuel de Timbrune, Marquis de Valence, Brigadier des Armées du Roi & Colonel-Mestre-de-Camp du Régiment du Maine, Infanterie, est morte à Agen, le 1er de ce mois, dans sa quatre-vingt-sixieme année.

Cours des Effets Commerçables du 12 Octobre.

ACTIONS des Indes . .	1352 liv. ½.
Promesses au denier 20 .	15. 15 ¼. 15 p. % p.
Actions des Fermes . .	985. 82 ½.
Annuités	414
Coupons	81
Lot de la 3e Loterie . .	
Royale 8e. tir.	18 p. % p.
4e. Lot. R. Ep. 11e. . .	23 p. % p.
Deux sols pour livre . .	9 p. % p.
50 millions	15. 14 ¾. p. % p.
Canada	36 p. % p.
Colonies	24 p. % p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	301. 300

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 14 Octobre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 18 OCTOBRE 1765.

De Peterſbourg, le 17 Septembre 1765.

LE 10 de ce mois, Fête de l'Ordre de Saint Alexandre-Newski, l'Impératrice revêtit des Marques de cet Ordre le Lieutenant-Général Zinowioff, Commandant de la Citadelle de cette Ville.

Demain, la Cour prendra le deuil pour ſix ſemaines à l'occaſion de la mort de l'Empereur.

Le Comte de Woronzow, ci-devant Grand Chancelier de l'Empire, eſt revenu, depuis quelques jours, de ſes Terres où il a paſſé une partie de l'été.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warſovie, le 25 Septembre 1765.*

Les Commiſſaires de la Tréſorerie ont fait une réponſe par écrit à la lettre que le Roi leur avoit adreſſée pour les engager à modérer le tarif des droits de la Douane générale qu'on doit établir dans le Royaume. Ils repréſentent à Sa Majeſté qu'ils ne peuvent en cela que ſuivre les loix établies ci-devant & récemment confirmées par la derniere Diete de Convocation; que cependant ils feront leur poſſible, en réglant le nouveau tarif, pour concilier l'intérêt commun avec l'exécution des loix qui leur ſont preſcrites, & qu'ils eſperent parvenir, par le bon ordre qu'on établira dans les opérations mêmes de la Douane, à pouvoir modérer les droits & à remplir ainſi le vœu de Sa Majeſté.

De Stockolm, le 27 Septembre 1765.

Le Roi a nommé pour ſon Miniſtre Plénipotentiaire auprès de Sa Majeſté Très-Chrétienne, à la place du Baron de Scheffer, le Comte de Creutz qui réſide actuellement à Madrid avec la même qualité. Le Sénateur Friſendorff a obtenu la place de Vice-Préſident de la Chancellerie des Affaires Etrangeres, vacante par la retraite du Sénateur Baron d'Hamilton.

Le 22 de ce mois, la Cour prit le deuil pour quinze jours à l'occaſion de la mort de l'Infant Don Philippe Duc de Parme.

Il y eut, le 21, un *Plenum* dans lequel on délibéra d'abord ſur une affaire d'œconomie. On alla aux voix ſur cet objet dans la Chambre des Nobles: le Parti Patriotique l'emporta de trente-ſept voix ſur le Parti oppoſé dont l'avis a cependant eu la pluralité dans les trois autres Ordres. Le même jour, l'Ordre des Bourgeois ſe réunit à ceux des Payſans & du Clergé pour autoriſer la Grande Députation à faire des recherches ſur la ſource des bruits ſéditieux qui ont donné lieu à la Patrouille Bourgeoiſe. L'Ordre de la Nobleſſe n'a point encore pris de réſolution à cet égard, & il paroît qu'il ne ſera pas de l'avis des trois autres.

La Grande Députation a décidé que tous les biens des Marchands arrêtés pour l'affaire du Bureau du Change ſeront confiſqués au profit de la Couronne pour la dédommager

des marchés onéreux qu'elle a faits avec eux : les Etats n'ont encore rien statué sur la maniere dont on remboursera les créanciers de ces Marchands.

Dans la précédente Diete, on avoit jugé à propos, pour prévenir la disette & la cherté du sel, d'engager le Roi à abolir, à commencer de l'année 1750, le droit d'un thaler qui étoit imposé sur chaque tonne de sel. La Diete avoit en même temps délibéré que, dans le cas où l'on ne pourroit parvenir à procurer au Royaume une quantité suffisante de cette denrée, Sa Majesté seroit suppliée d'en permettre l'entrée dans ses Ports avec exemption de tout droit. Enfin, l'on avoit fait entendre alors au Roi que s'il arrivoit que ces moyens ne répondissent point à ce qu'on en attendoit, il conviendroit d'assigner à l'importation du sel des encouragemens proportionnés aux besoins & aux circonstances. Aujourd'hui, les Etats sont informés que ce dernier arrangement, résolu le 5 Août 1762, n'a été ni communiqué à Sa Majesté ni mis à exécution. En conséquence, ils en ont adressé une copie au Roi, en le suppliant de vouloir bien ordonner, non-seulement qu'il soit exécuté, mais que la Députation actuelle d'expédition travaille avec soin à la recherche des motifs de ce retardement ; qu'elle en fasse le rapport à l'assemblée, & que ceux qui se trouveront coupables à cet égard contre l'Ordonnance de la Diete, la forme du Gouvernement & l'autorité des Loix, soient punis comme ils le méritent.

De Coppenhague, le 28 Septembre 1765.

Le 22 de ce mois, la Cour a pris le deuil pour quatorze jours à l'occasion de la mort de l'Infant Duc de Parme.

Il a paru, le 18 Juillet dernier, à Gluckstadt une Ordonnance du Roi & du Grand Duc de Russie qui a pour objet d'abréger les procédures dans la partie du Holstein, qui appartient en commun à Sa Majesté & à Son Altesse Impériale.

La Chambre des Indes Occidentales & de Guinée vient de former une nouvelle taxe pour le tabac, à laquelle il est ordonné au Régisseur Général du Tabac de se conformer lorsqu'il en livrera aux Commerçans.

Le Baron d'Harthausen, Gentilhomme de la Chambre du Roi & Capitaine au Régiment des Gardes, a épousé, le 20, Demoiselle Charlotte-Amelie Baronne de Wedel.

Avant-hier, le Vaisseau de guerre *la Sainte-Croix* arriva à la rade de ce Port. Le lendemain, quarante hommes de l'équipage, qui avoient eu la permission d'aller à terre, se mirent tous dans une petite Barque. Le Capitaine s'étant apperçu qu'elle étoit trop chargée, leur cria envain de se rapprocher du Vaisseau ; ils s'en éloignerent de plus en plus & eurent même l'imprudence de hausser la voile : alors la Barque chavira, & ils périrent tous à l'exception de dix ou douze personnes qui furent assez promptement secourues.

De Hambourg, le 3 Octobre 1765.

Dimanche dernier, le Comte de Raab présenta au Conseil de cette Ville les lettres de créance par lesquelles l'Empereur régnant le confirme dans la qualité de Ministre Plénipotentiaire Impérial auprès du Cercle de la Basse-Saxe, fonction qu'il remplit depuis vingt ans.

On ressentit à Lulea en Bohême, le 14 Juillet dernier, une très-légere secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un bruit souterrain qui se fit entendre du Couchant au Levant. Le 23 du même mois, on y essuya un orage pendant lequel l'eau s'agita avec tant de violence & de célérité qu'en deux minutes de temps elle s'éleva & s'abaissa perpendiculairement plus de vingt fois à la hauteur & à la profondeur de trois ou quatre pieds au dessus & au-dessous de sa surface ordinaire. Ces mouvemens furent remarqués en plusieurs endroits par les Pêcheurs qui se virent sur le point de périr.

De Lisbonne, le 24 Septembre 1765.

L'expérience ayant démontré qu'il résultoit de très-grands inconvéniens de la maniere dont se faisoit le commerce de la Baye de Tous-les-Saints & de Rio-Janeïro, où les Vaisseaux ne pouvoient se rendre qu'escortés par des Flottes & des Escadres, Sa Majesté a entierement aboli cet usage & a permis à ses Sujets, par une Déclaration qui aura force de loi, de naviguer librement ou d'envoyer leurs

Vaisseaux & marchandises, quand bon leur semblera, tant dans lesdits Ports que dans ses autres Domaines où le commerce n'est point défendu par des Privileges exclusifs; Sa Majesté leur permet de plus de naviguer d'un Port à l'autre dans les Pays où la défense n'a pas lieu, & d'en transporter les marchandises dont le commerce est permis. La même Déclaration porte qu'afin que ces Bâtimens ne soient point insultés par les Pirates, ils seront toujours escortés par des Gardes-Côtes, soit en allant, soit en revenant. Cette loi n'apportera aucun changement aux marchés qui peuvent avoir été faits ou qui se feront pour la Flotte qui doit partir incessamment pour la Baye de Tous-les-Saints, ainsi que pour celle qui est attendue de Rio-Janeiro, & cette liberté de navigation n'aura lieu que du jour que les deux Flottes seront rentrées dans le Port de cette Ville.

Sa Majesté, voulant prévenir, autant qu'il étoit en Elle, les progrès de la désertion, vient de renouveller les Réglemens de 1708 & de 1763, auxquels Elle a donné plus d'étendue. La peine de mort est décernée contre ceux qui, dans leur désertion, auront passé chez l'étranger, & les Ecclésiastiques & les Religieux qui auront caché des déserteurs ou les auront favorisés dans leur fuite seront condamnés au bannissement. Le Roi accorde en même temps une amnistie en faveur de tous les déserteurs qui se trouvent actuellement dans le Royaume.

De Madrid, le 1r Octobre 1765.

Le Roi a pris le deuil pour six semaines à l'occasion de la mort de l'Empereur.

On célébra à la Cour, le 27 du mois dernier, dans la Chapelle Royale du Palais, le Service annuel pour le repos de l'ame de la feue Reine Dona Marie-Amelie de Saxe. L'Archevêque de Pharsale, Inquisiteur Général du Royaume, officia pontificalement, & l'Oraison Funébre fut prononcée par le Pere Joseph Diaz Briones, Religieux de la Trinité. Les Grands du Royaume & les principales personnes de la Cour assisterent à cette cérémonie.

Sa Majesté a nommé Don Nicolas Blasco de Orosio à une place du Conseil, vacante par la mort du Marquis de Fuente-Hermosa; & Don Bernard de Roxas, Intendant de la Province de Cordoue, a obtenu la place de Ministre de Cape & d'Epée, vacante dans le Conseil des Finances par la mort de Don Jean-François de Lujan y Arce.

On a appris par un *Aviso* extraordinaire, dépêché à la Cour par Don François Muñez Ibañez, Juge établi pour les affaires du commerce des Indes à Saint-Sébastien, que le Vaisseau de la Compagnie de Carraque *le Saint-Pierre & Saint-Paul* est entré dans ce Port le 22 du mois dernier, revenant de la Guayra d'où il est parti le 13 Juillet précédent. Sa cargaison consiste en 5745 charges de cacao, 7823 arrobes de tabac & 2000 cuirs en poil.

De Cadix, le 24 Septembre 1765.

Les Frégates Françoises *la Licorne*, commandée par le sieur de Brugnon, & *la Terpsicore*, par le sieur de Marchainville, ont appareillé de cette Baye pour se rendre dans les différens endroits que le sieur du Chaffaut, Chef d'Escadre, leur a désignés: cet Officier doit partir demain pour la côte de Barbarie.

Suivant les lettres de Gibraltar, du 20 de ce mois, les Corsaires de Maroc, & principalement ceux de Salé, ont représenté à leur Souverain que le peu d'eau qu'il y avoit sur les barres à l'entrée de leurs rivieres les avoit empêchés jusqu'à présent de sortir de leurs Ports; mais les grandes marées de Septembre ne leur laissant aucune excuse à cet égard, le Roi de Maroc leur a ordonné, sous peine de la vie, de mettre à la mer pendant le cours de ce mois. On ne croit cependant pas que, malgré la rigueur de ces ordres, ils puissent sortir tant que les Frégates de guerre Françoises les tiendront bloqués à Salé, à Larrache & à la Mamora. On mande aussi de Gibraltar qu'un Corsaire Algérien y est entré de relâche avec un Bateau Portugais, chargé de bois, dont il s'est emparé: l'équipage avoit eu le bonheur de se sauver à terre. Un Corsaire de la même Régence, qui peut être est celui dont on vient de parler, s'est rendu maître, le 19, à la vue de notre Port, d'un de-

nos Bateaux Pêcheurs dans lequel il y avoit cinq hommes qui ont été faits esclaves. Comme ce Corsaire étoit encore le lendemain à la vue de cette Ville, on a envoyé contre lui le soir la Frégate de guerre *la Sole dad*, &, le 22, on a fait partir aussi pour aller croiser dans ces parages le Vaisseau de guerre *la Princesse*, de soixante-dix canons, commandé par le sieur de Spinola.

On a reçu d'Afrique différens avis qui portent que les Barbaresques, au nombre de vingt ou vingt-cinq mille hommes, ont mis le siege devant Mazagan, Place appartenante aux Portugais. Le sieur du Chaffaut rencontra, quelques jours avant sa derniere relâche en ce Port, un petit Bâtiment Portugais qui alloit à Lisbonne demander du secours contre l'entreprise des Maures.

De Londres, le 8 Octobre 1765.

Le 2 de ce mois, le Comte de Seilern se rendit en grand deuil au Palais de Saint-James, & eut une audience particuliere du Roi à qui il remit ses nouvelles lettres de créance en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur.

Le Roi vient d'accorder au Vicomte Spencer, pour lui & ses héritiers mâles, les dignités de Vicomte & Comte de la Grande-Bretagne, sous le titre de Vicomte Althorp & de Comte Spencer. Sa Majesté a aussi accordé au Lord Vicomte de Folkstone le titre de Comte de Radnor.

Le sieur Johnston, Gouverneur de la Floride Occidentale, est arrivé ici le 3, & a laissé le soin de la Colonie pendant son absence au Lieutenant-Général Brown.

Il est arrivé dernierement de l'Amérique à Portsmouth une grande quantité de bois de construction pour la Marine du Roi. On en attend aussi du fer pour la même destination.

On est informé que le Capitaine Hudson, qui avoit été envoyé en Barbarie par le Chef d'Escadre Harrison pour demander justice d'un Corsaire Algérien qui avoit pris & brûlé un Navire portant Pavillon Anglois, a obtenu du Dey d'Alger trois mille sequins d'indemnité & un Bâtiment à son choix à la place de celui qui avoit été pris.

Actions. Banque, 140 $\frac{1}{2}$. Indes, 164 $\frac{3}{4}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 92 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 105 $\frac{3}{4}$.

De Fontainebleau, le 16 Octobre 1765.

Le Comte de Clermont-Tonnerre, Lieutenant-Général des Armées du Roi, prêta serment, le 13, entre les mains de Sa Majesté, pour la Lieutenance-Générale du Dauphiné, dont il a obtenu la survivance, ainsi que le Commandement de cette Province, en l'absence du Maréchal de Clermont-Tonnerre, son pere.

Le Comte de la Marmora, Ministre du Roi de Sardaigne à la Cour de Londres, a été nommé par ce Prince pour venir remplacer le feu Bailli de Solar en qualité de son Ambassadeur auprès du Roi.

De Paris, le 18 Octobre 1765.

Louis-Antoine-François de Durfort, Vicaire Général du Diocèse d'Evreux, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Fontaine-les-Blanches, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Tours, est mort en cette Ville le 14 de ce mois, âgé de quarante ans.

Cours des Effets Commerçables du 16 Octobre.

ACTIONS des Indes . .	1332 liv. $\frac{1}{2}$.
Promesses à 4 pour cent .	37 $\frac{1}{2}$. p. 8. p.
Actions des Fermes . .	985
Annuités	413 .
Coupons	81 $\frac{1}{2}$.
4e Loterie Royale. Epoq. 5e. 11e.	18. 23 p. 8. p.
Deux sols pour liv. . .	8 $\frac{1}{2}$. p. 8. p.
50 millions	14 $\frac{1}{2}$. p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes .	300

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 18 Octobre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 21 OCTOBRE 1765.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie, le 28 Septembre 1765.*

LE Roi vient de donner la Clef de Chambellan au sieur Herbnicki, premier Gentilhomme de la Cour.

Jeudi dernier, le sieur Klopman, Chancelier du Duc de Biren, est arrivé ici, accompagné du sieur Koskiel, & a eu, ainsi que ce dernier, une audience particuliere de Sa Majesté. Ils viennent ici pour veiller aux intérêts de leur Maître, relativement aux différends qui subsistent entre lui & une partie de la Noblesse de Courlande, & qui doivent être plaidés & jugés pardevant le Tribunal de Relation.

Il est arrivé ici un grand nombre de Prélats & de Chanoines pour assister aujourd'hui à l'assemblée dont l'ouverture a été fixée à ce jour par la derniere Diete Générale, & dans laquelle on délibérera sur les moyens de parvenir à un accommodement entre les Ordres Ecclésiastiques & Laïcs du Royaume. Le Prince Evêque de Cujavie, qui est revenu de la Prusse-Polonoise où il a reçu, au nom du Roi, l'hommage de la Province, présidera à cette assemblée.

Les conférences avec le Ministre & le Résident de Prusse se tiennent toujours à l'Hôtel du Chancelier de la Couronne. Le Prince Repnin, Ambassadeur de l'Impératrice de Russie, y a assisté régulierement; mais, comme ce Ministre vient d'apprendre par une Estafette la nouvelle de la mort de la Princesse sa mere, il se propose de retourner incessamment à Petersbourg.

De Stockolm, le 27 Septembre 1765.

Les *Plena* ont été assemblés avant-hier & hier, & leurs délibérations ont roulé, ainsi que le 21, sur des affaires œconomiques dont le principal objet a été le cours du change. Le Parti Dominant s'étoit flatté, dès le commencement de la Diete, de parvenir à faire baisser le change au bout de trois mois, ainsi que le prix courant de toutes les denrées; mais, loin que ce projet ait réussi, le désordre n'a fait qu'augmenter. En conséquence, le Comité Secret a été obligé de déclarer *in Plenis* qu'il reconnoissoit l'impossibilité & le danger de presser cette opération, à laquelle on ne devoit dorénavant chercher à parvenir que par des voies lentes & des mesures capables d'exciter la confiance du Public, telles enfin qu'elles doivent être pour éviter ces secousses violentes qui tendent toujours à la destruction de la fortune d'un grand nombre de particuliers. Ce systême avoit été adopté par le Parti Patriotique qui en faisoit la regle de son administration avant l'ouverture de la Diete; aujourd'hui, on en revient à ses principes après les avoir condamnés, & après avoir altéré une partie des ressources qu'il s'étoit ménagées pour travailler d'une maniere également juste & solide au rétablissement du crédit.

Les Etats ont envoyé au Sénat le projet d'une Ordonnance contre le luxe pour en faire l'examen & leur en donner son avis. Cette Ordonnance a pour objet de restreindre le luxe, non-seulement dans les habillemens, mais encore dans les tables, & en général de supprimer toute espece de superfluité qui favorise la consommation des marchandises étrangeres.

De Coppenhague, le 5 Octobre 1765.

Ces jours derniers, le Baron d'Assebourg est parti pour Petersbourg où il va résider en qualité d'Envoyé Extraordinaire du Roi auprès de l'Impératrice de Russie.

Suivant des lettres d'Alep, le sieur Niebuhr, l'un des Sçavans que Sa Majesté avoit envoyés en Arabie & le seul d'entr'eux qui ait survécu aux fatigues de ce voyage, étoit attendu à Bagdad, au commencement d'Août dernier: il devoit, avant de s'y rendre, passer par Schiras & Ispahan & visiter les ruines de Persepolis.

De Vienne, le 2 Octobre 1765.

Hier, le Chevalier d'Erizzo, Ambassadeur de la République de Venise, eut son audience de congé de l'Empereur à qui il présenta le Chevalier Rineri qui remplace ici cet Ambassadeur avec la même qualité. Sa Majesté Impériale reçut ensuite le serment de fidélité du Feld Maréchal Comte de Daun, en qualité de Président du Conseil de Guerre; du Feld-Maréchal Comte de Linden-d'Aspremont, en qualité de Capitaine de la Garde Noble Impériale; du Feld-Maréchal Comte Antoine Colloredo, en qualité de Capitaine des Trabans & Colonel de la Garde Suisse, & du Comte de Hatzfeld, en qualité de Président de la Députation de la Banque & de la Chambre Aulique.

Le Comte de Wurmbrand, qui avoit été nommé Envoyé Extraordinaire de la Cour Impériale auprès de l'Electeur de Saxe, vient d'être confirmé dans cette qualité par l'Empereur & se propose de partir incessamment pour sa destination.

Les détachemens des Gardes Nobles Hongroises & Allemandes, qui s'étoient rendus à Inspruck, en sont revenus le 28 du mois dernier: les Navires sur lesquels ils étoient embarqués ont aussi rapporté le reste des équipages de la Cour.

Ces jours derniers, le Comte de Firmian, Chancelier du Duché de Milan, est arrivé dans cette Ville, ainsi que le Prélat Borromeo, Nonce du Pape, qui étoit allé prendre les eaux de Spa. Le Comte de Rosemberg, ci devant Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales & Royale auprès de Sa Majesté Catholique, est aussi arrivé de Madrid en cette Capitale où l'on attend incessamment le retour des Barons de Loudon & de Beck & de quelques autres Généraux. On assure qu'après leur arrivée, il y aura une grande délibération sur les affaires militaires, à laquelle présidera le Feld-Maréchal Comte de Daun.

De Cadix, le 1er Octobre 1765.

Nous sommes informés qu'il est arrivé à Ceuta un Envoyé du Roi de Maroc chargé de remettre au sieur d'Osforio, Gouverneur de cette Place, une lettre que le Prince Maure écrit au Roi, & qui, dit-on, a pour objet une négociation de paix entre l'Espagne & le Royaume de Maroc. Le sieur d'Osforio a envoyé cette lettre à la Cour par un exprès qu'il a fait partir aussi-tôt après l'avoir reçue.

Suivant une lettre particuliere de Salé, une Galiote, qui étoit sortie de Larrache le 10 du mois dernier pendant la nuit, fut apperçue par la *Pleyade* & la *Topase*, deux des Frégates Françoises qui croisent continuellement sur cette côte: ces Frégates la poursuivirent & lui firent manquer l'entrée du Port de la Mamora, de sorte qu'elle prit sa route vers Salé; mais, comme elle en étoit éloignée d'un mille & qu'elle étoit vivement pressée par les deux Frégates, elle se refugia presqu'à terre, derriere un gros rocher qui la mettoit en partie à couvert de leur artillerie. Les Frégates continuerent à faire feu sur elle & tirerent cinq cents quatre vingt quinze coups de canon sans lui causer aucun dommage. Dans la nuit, la Galiote fit route vers la Mamora; mais le vent ayant cessé au jour, elle alla échouer à terre. Les Frégates lui tirerent encore trois cents cinquante coups de canon & envoyerent ensuite des Chaloupes dans le dessein de la brûler; mais les Maures

les repoussèrent par le feu de leur mousqueterie. Enfin elle a reçu hier huit coups de canon à fleur d'eau. Elle se trouve actuellement remplie de sable, & il y a apparence qu'elle ne sera pas en état de reparoître.

De Naples, le 28 Septembre 1765.

Sa Majesté s'est rendue, cet après-midi, au Pont de la Magdeleine, à l'extrémité de cette Ville, pour y voir faire l'exercice au Régiment de Royal-Macedoine. Elle a paru très-satisfaite de la précision avec laquelle les troupes ont manœuvré.

Le Vaisseau neuf, qu'on a lancé, il y a quelques mois, à la mer, est presqu'entierement fini; aussi-tôt qu'il sera achevé, on l'armera, ainsi que la Frégate *l'Amélie* qu'on a radoubée. On assure que ces deux Bâtimens iront en croisiere, lorsque la saison ne permettra plus aux armemens légers de tenir la mer.

De Rome, le 2 Octobre 1765.

Le Souverain Pontife continue de jouir d'une bonne santé à Castel-Gandolfe.

Hier, Sa Sainteté alla dîner à Belvedere, Maison de plaisance située près de Frescati: Elle y fut reçue par le Cardinal Duc d'Yorck qui étoit à la tête de plusieurs Prélats & autres personnes de distinction.

Le Marquis Orrigo & le Comte Panimoble ont été nommés Conservateurs de Rome à la place du Chevalier Bussi & du Marquis Nunes de Totis qui viennent d'achever le temps de leur Magistrature.

Ces jours derniers, les Religieux Minimes ont tenu ici un Chapitre dans lequel ils ont élu, pour Général de leur Ordre, le Pere Ceremina, de Palerme.

L'Abbé Winkelman, Prussien, Bibliothécaire du Cardinal Albani & l'un des Gardes du Cabinet des Antiquités de cette Ville, a quitté ses emplois pour retourner à la Cour du Roi son Maître qui l'a nommé son Bibliothécaire avec des appointemens considérables.

De Florence, le 4 Octobre 1765.

Dimanche dernier, le Maréchal Botta a eu l'honneur de donner à dîner chez lui au Grand-Duc & à la Grande-Duchesse.

Le Duc de la Rochefoucault, qui voyage en Italie, est arrivé ici dans le courant de cette semaine, ainsi que le Comte Montecuculli, Ministre du Duc de Modene à la Cour de Vienne, le Chef d'Escadre Harrison, le Prélat Rinuccini, Vice-Légat de Bologne, & quelques autres Etrangers de distinction.

De Londres, le 11 Octobre 1765.

Avant-hier, le Roi revint au Palais de Saint-James où il reçut les complimens des Ministres Etrangers & de la Noblesse pour l'anniversaire de la naissance du Prince de Brunswick.

Le Comte d'Hertford, nouveau Vice-Roi d'Irlande, est parti d'ici, le 9, avec le Lord Beauchamp, son fils aîné, & une suite nombreuse, pour se rendre en Irlande.

Le Vaisseau *le Lion* est arrivé de Gibraltar à Portsmouth ayant à bord l'Ambassadeur de Tripoli qui apporte avec lui une collection de Manuscrits Arabes anciens & curieux, qu'il est chargé, dit-on, d'offrir en présent à Sa Majesté de la part du Roi son Maître.

On apprend par des lettres particulieres, arrivées ici par la voie de Bristol, que la populace de Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, s'est soulevée & a commis de grands excès à l'occasion des nouveaux impôts établis dans la derniere séance du Parlement. Dans l'intervalle du 26 Août au 1er Septembre, elle a détruit les meubles du Contrôleur du Juge d'Amirauté, & déchiré les papiers timbrés; elle est entrée dans l'Hôtel du Gouverneur-Lieutenant, y a brûlé les Archives, lui a enlevé ses hardes & a emporté en especes neuf cents liv. sterlings qui s'y trouvoient. Les mêmes lettres ajoutent qu'il y a eu à Newport, dans l'Isle de Rhodes, une émeute semblable, occasionnée par les mêmes motifs & poussée au point que les principaux habitans du lieu se sont vus contraints de se sauver à bord d'une Frégate du Roi, qui se trouvoit à l'ancre dans le Port.

Suivant une lettre de la Nouvelle-Yorck, en date du 3 Septembre dernier, on y attendoit chaque jour des Commissaires nommés par l'assemblée générale de la Caroline Méridionale & de quelques autres Provinces pour assister à un Congrès qui doit se tenir le 1er de ce mois, & où l'on délibérera sur la situation

où se trouvent les Colonies, relativement aux droits de timbre & aux autres taxes nouvellement établies.

Les lettres que l'on reçoit de la Baye de Honduras sont remplies de plaintes sur le peu d'avantage qu'on retire actuellement à y aller couper du bois de teinture, qui est devenu si rare que les Navires sont obligés d'attendre souvent neuf à dix mois pour achever leur chargement & sont exposés à être détruits par les vers. Les bois qui se trouvoient sur les bords de la riviere ont été entierement détruits, & il est difficile & dispendieux de faire transporter sur les Navires les bois qui se trouvent éloignés de la côte. Les Anglois établis sur cette Baye se plaignent aussi que leurs Negres désertent souvent pour passer chez les Espagnols; aussi la plûpart d'entr'eux se proposent de revenir avec leurs Negres, les uns à Mosquito, les autres à Pensacola.

Lionel Cranfield, Lord Sackville, Duc de Dorset, Comte de Middlesex, est mort, le 9 de ce mois, à sa Terre de Knowle dans le Comté de Kent, âgé de soixante-dix huit ans. Ce Seigneur étoit Lord Gardien & Amiral des cinq Ports, Gouverneur du Château de Douvres, Vice-Amiral, Lord-Lieutenant & Garde des Rôles du Comté de Kent & de la Ville de Cantorbery, Grand Sénéchal de Stratford sur l'Avon, l'un des Gouverneurs de l'Hôpital de Charter-House, Docteur en Droit, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere & Membre du Conseil Privé. Le Comte de Middlesex, son fils aîné, prend le titre de Duc de Dorset & passe à la Chambre-Haute, ce qui laisse une nouvelle place vacante dans celle des Communes.

Actions. Banque, *sans prix fixe.* Indes, 165. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 92 $\frac{1}{8}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 104 $\frac{7}{8}$.

De Fontainebleau, le 19 Octobre 1765.

Le Comte de Guerchy, Ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté Britannique, qui avoit obtenu la permission de venir passer quelque temps en France, a pris congé, le 16, de Leurs Majestés & de la Famille Royale pour retourner à Londres.

De Paris, le 21 Octobre 1765.

On a reçu les détails suivans par une lettre écrite de Confolens dans le Limousin, en date du 2 de ce mois.

« Aujourd'hui, après une abondante pluie » dans un pâcage fangeux de la Paroisse de » Brilhac, Diocèse de Limoges, on a vu, entre » les 9 & 10 heures du matin, sortir de terre » un globe de feu d'un volume considérable, » qui a desséché l'herbe de ce champ & celle » des prés voisins; au même instant, il s'est » élevé un tourbillon des plus impétueux qui » en moins d'un quart-d'heure s'est porté jus» qu'à la Paroisse de Nouit: dans toute cette » étendue, qui est de plus de deux lieues, & » sur une largeur de cinquante pas, il a arra» ché ou abattu les arbres les plus gros, les » buissons, les vignes & les arbrisseaux, en» levé les couvertures des bâtimens & renversé » le coin d'une grange: une femme, qui s'est » trouvée sur son passage, a été dans un instant » emportée à une très-grande distance, &c. »

Cours des Effets Commerçables du 19 Octobre.

ACTIONS des Indes . .	1330 liv.
Promesses au denier 20 .	15 p. % p.
Actions des Fermes . .	985
Annuités	413
Coupons	81 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Lot. R. 13e. 8e. 12e tir. . .	27. 17. 22 p. % p.
4e Loterie Royale. Epoq. 6e. 8e.	18 p. % p.
50 millions	14 $\frac{1}{2}$. p. % p.
Canada	36. 35 p. % p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes .	300

Les autres Effets sans prix fixe.

Traité des Couleurs pour la Peinture en émail & sur la porcelaine, précédé de l'Art de peindre sur l'émail, &c. Ouvrage posthume de M. d'Arclais de Montamy, premier Maître d'Hôtel de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. Chez G. Cavelier, Libraire, rue Saint-Jacques, au Lys d'Or. 1 Vol. in-12.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 21 Octobre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 25 OCTOBRE 1765.

De Constantinople, le 16 Septembre 1765.

CONSTANTIN Scarlato, nommé Palatin de Valachie à la place de Stephanissa Rakowitza, a été présenté au Grand Seigneur qui lui a donné l'investiture de cette Principauté. Sa Hautesse l'a fait revêtir de la Robe fourrée de zibeline & lui a donné le Bonnet qu'on nomme *Kouka* & qui est une espece de casque surmonté de panaches.

Le feu a pris, le 10 de ce mois, dans le quartier de Tophana auprès des casernes des Topigi; mais les secours ont été si prompts qu'il n'a causé que peu de dommage.

On est informé que le Kan des Tartares est arrivé, le 15 du mois dernier, à Kauchan dans la Bessarabie, & qu'il en est parti le 31 pour la Crimée.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie, le 2 Octobre 1765.

Le 16 du mois dernier, le Roi donna audience à l'Evêque d'Hermopolite, Grand Vicaire de Chelm, & à l'Evêque de Ptolémaïs; le 27, les Evêques de Cujavie, de Plocko & de Kiow eurent aussi une audience de Sa Majesté.

Les sieurs Osiecki & Pinski, Députés du Tribunal Judiciaire de Wilna, ont été présentés, le 16, au Roi & lui ont adressé un Discours auquel le Comte Przezdziecki, Vice-Chancelier de Lithuanie, a répondu.

De Vienne, le 5 Octobre 1765.

Mercredi dernier, l'Empereur admit les Gardes-Nobles Hongroises à l'honneur de lui baiser la main, & l'Impératrice accorda la même faveur à tous les Officiers de la Garnison de cette Ville.

Hier, Fête de Saint François, dont le feu Empereur portoit le nom, plusieurs des principaux Officiers de la Cour se rendirent à l'Église des Capucins pour y faire leurs prieres sur la tombe de la Maison d'Autriche.

Sa Majesté Impériale & Royale a résolu, dit-on, de n'avoir désormais qu'une petite Cour & de se réserver seulement, pour son service particulier, trente hommes des Gardes-Nobles Hongroises & trente des Gardes-Nobles Allemandes, lesquels porteront un uniforme gris à paremens de velours noir.

On assure que l'Empereur, désirant que l'Etat Militaire se trouve toujours aussi complet qu'il l'est actuellement, se propose de faire lui-même tous les ans la revue de ses troupes.

Il vient de paroître une Ordonnance qui défend, sous de rigoureuses peines, toute espece de jeux de hasard.

On a reçu de Rome l'Indult par lequel le Pape permet que la Chambre où l'Empereur est mort à Inspruck soit convertie en Chapelle.

De Lisbonne, le 1er Octobre 1765.

Avant-hier, Leurs Majestés, accompagnées de la Princesse du Brésil & de l'Infant Don Pierre, allerent voir le combat des tau-

reaux & se rendirent ensuite au Théatre Public où Elles assisterent à la représentation d'un Opéra-Comique.

Aujourd'hui, la Cour est partie pour Mafra. Sa Majesté, ainsi que la Famille Royale, y restera sept ou huit jours pour y prendre le divertissement de la chasse.

Le Comte de Velsperg, Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Vienne, eut, le 22 du mois dernier, une audience du Roi, à qui il notifia la mort de l'Empereur: Sa Majesté a pris le deuil à cette occasion pour six semaines.

On a fait investir, dans la nuit du 27 au 28, par quelques détachemens de Cavalerie, le Régiment Royal-Etranger, & on a arrêté, par ordre du Roi, le Colonel, le Lieutenant-Colonel, le Major, le premier Capitaine & l'Auditeur de ce Régiment. Ces Officiers, qu'on a remplacés sur le champ par *interim*, ont été enfermés à la Tour de Belem: on ignore encore la cause de leur détention.

Samedi dernier, la Frégate Françoise *la Terpsicore*, commandée par le sieur de Marchainville, est entrée dans ce Port; & *l'Héroïne*, autre Frégate Françoise, commandée par le Comte de Grasse, en est sortie le lendemain pour se rendre à Brest.

Hier, il est arrivé ici de Rio-Janeïro un Vaisseau de guerre qui apporte, à ce qu'on assure, trois millions de crusades dont un tiers est pour le compte des particuliers.

Le sieur Preston, Ecossois, Lieutenant-Général au service du Roi, a quitté le service de Sa Majesté pour se retirer en Angleterre.

L'Archevêque d'Evora a fait traduire en Portugais le Cathéchisme de Montpellier: cette traduction ne tardera pas à paroître dans le Public.

De Cadix, le 2 Octobre 1765.

La Cour a envoyé ordre au Commandant Général de la Marine, qui réside ici, d'enjoindre à tous les Capitaines de Vaisseaux & autres Bâtimens Espagnols de ne point poursuivre les Corsaires de Maroc, mais de les traiter au contraire, lorsqu'ils en rencontreront en mer, avec tous les égards possibles, & de prendre d'eux des certificats de la maniere dont ils se seront comportés.

Hier, la Frégate Françoise *la Pleyade* est entrée de relâche en ce Port. Le sieur de Sommerville, qui la commande, a confirmé la nouvelle de la destruction totale de la Galiote Maure qu'elle a canonnée le 11 Septembre, ainsi qu'on l'a annoncé dans l'Ordinaire dernier. Le sieur de Tressemane, second Capitaine de la *Pleyade*, qui commandoit les Chaloupes qu'on avoit envoyées pour brûler le Corsaire, a seul été blessé d'un coup de feu à la tête. Quant aux Maures, on croit qu'ils ont eu beaucoup de gens tués ou blessés, tant par le canon de la Frégate que par la mousqueterie des Chaloupes.

La Frégate de guerre Espagnole *la Soledad*, qui étoit sortie de ce Port il y a quelques jours pour aller à la poursuite d'un Corsaire Algérien, rentra dans cette Baye le 27 du mois dernier. Le même jour, il arriva ici un petit Bâtiment François venant de Nantes: il avoit été rencontré la veille sur le Cap Saint-Vincent par un autre Corsaire d'Alger, qui l'a visité & lui a enlevé un octant & quelques cartes de route.

Ces jours derniers, la Frégate de guerre Angloise *l'Aquilon*, commandée par le sieur de Perceval, est arrivée de Portsmouth en ce Port après treize jours de traversée.

Suivant une lettre particuliere écrite de Mogador, le 30 Août dernier, le Port de cette Place est peu sûr pour les Bâtimens pendant l'hiver. On y travaille avec beaucoup d'activité à former les batteries; on croit cependant que le mauvais temps détruira tous ces ouvrages que l'on construit sur des écueils: il y a environ soixante-douze canons montés, & tous sont en très-mauvais état.

De Turin, le 16 Octobre 1765.

Le Baron de la Periere, Ministre du Roi auprès des Etats Généraux, vient d'être nommé pour aller remplacer à Londres le Comte de la Marmora en qualité de Ministre Plénipotentiaire.

De Londres, le 18 Octobre 1765.

Le Lord Holdernesse succede au feu Duc de Dorset dans la place de Lord-Gardien & Amiral des cinq Ports, dont il avoit l'expectative.

Le 14 de ce mois, le Général Jonhson, Gouverneur de Minorque, prit congé de

Leurs Majestés pour se rendre en France d'où il passera à son Gouvernement.

On mande de Minorque qu'un certain nombre des principaux habitans de Mahon ont formé une Société, à la tête de laquelle est le Général Townshend, & qui a pour objet l'encouragement de l'Agriculture & du Commerce. On a envoyé ici en conséquence des ordres pour faire frapper des Médailles d'or & d'argent.

Suivant des lettres de Charles-Town, dans la Caroline Méridionale, l'Indien Pondiac a recommencé les hostilités sur les Lacs, & a soulevé contre les Anglois plusieurs Nations puissantes. On ajoute que les Shawanois, malgré le dernier Traité, paroissent fort mécontens & disposés à reprendre les armes contre nous.

Actions. Banque & Sud, *sans prix fixe.* Annuités à 3 pour 100 consolidées, 91 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 103 $\frac{1}{4}$.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Portsmouth, le 13 Octobre 1765.*

Il y a quelques jours qu'à huit heures du soir, le Ciel étant très-serein, il se répandit sur tout l'hémisphere une lumiere prodigieuse qui éclairoit comme en plein jour. Environ une minute après, on découvrit un grand globe de feu qui passa avec rapidité de l'Est au Sud-Est & éclata ensuite avec un bruit très-considérable.

EXTRAIT *d'une lettre écrite de Philadelphie, le 4 Août 1765.*

Lorsque le Général Bouquet défit les Indiens de l'Ohio, il leur imposa entr'autres conditions, celle de restituer tous les Anglois qu'ils avoient encore parmi eux. Cette restitution s'est faite enfin au camp de Muskingam dans le mois de Juillet dernier. Un grand nombre de ces captifs, & entr'autres les jeunes gens qui avoient vécu dès leur bas âge avec les Indiens & en avoient reçu les plus grandes marques de tendresse, n'ont pu les quitter sans regrets. Plusieurs mêmes, qui avoient été faits prisonniers dans un âge plus avancé, ont témoigné tant de répugnance à revenir, que les Shawanois ont été obligés de les garrotter & de les faire marcher de force au Camp des Anglois : quelques femmes & filles, aussi prisonnieres, ont trouvé moyen de s'évader du Camp où elles avoient été rendues aux Anglois & sont retournées dans les Villages Indiens ; d'autres ont été plusieurs jours sans vouloir prendre aucune nourriture. Les Indiens de leur côté n'ont pas paru moins sensibles à cette séparation, & ont donné à leurs captifs, jusqu'au moment où ils s'en sont séparés, les preuves d'affection les plus tendres. Lorsque l'armée du Général Bouquet s'est mise en marche, plusieurs d'entr'eux ont demandé avec instance & ont obtenu la permission d'accompagner leurs captifs jusqu'au Fort ; &, pendant toute la marche, ils alloient à la chasse & leur apportoient des provisions. Voici un trait du Discours que le Chef des Shawanois a adressé aux Anglois en leur livrant ces prisonniers.

« Peres, ces prisonniers sont votre chair » & votre sang. Ils nous ont été unis par adop- » tion ; &, quoique nous vous les remettions » à présent, nous les regarderons toujours » comme nos freres toutes les fois qu'il plaira » au grand Esprit que nous puissions les visi- » ter. Nous avons eu autant de soin d'eux » que s'ils eussent été notre propre chair & » notre propre sang. Ils ont perdu l'habitude » de vos usages & de vos mœurs ; nous vous » prions de les traiter avec douceur & bonté, » afin qu'ils puissent vivre contens avec vous. »

De la Haye, le 16 Octobre 1765.

On a envoyé aux différentes Villes de la Province les lettres de convocation en conséquence desquelles les Etats de Hollande & de Westfrise doivent reprendre, le 23 de ce mois, le cours de leurs délibérations.

Hier, le Prince Héréditaire de Nassau-Saarbruck, qui étoit ici depuis quelque temps, est parti pour le Danemarck.

De Bruxelles, le 14 Octobre 1765.

Le Prince Charles de Lorraine, Gouverneur Général de cet Etat, séjournera à Marimont jusqu'au 28 de ce mois.

Il est réglé que le deuil qu'on portera à l'occasion de la mort de l'Empereur sera d'un an & six semaines : les obseques de feu Sa Majesté Impériale se feront dans le courant du mois prochain ; & les cloches sonneront pendant six semaines, à compter du jour de cette cérémonie.

De Paris, le 25 Octobre 1765.

Le 21 de ce mois, le Marquis de Paulmy, Protecteur de l'Académie de Saint Luc, y a fait la distribution ordinaire de trois Médailles à ceux des Eleves de ladite Académie qui ont remporté les Prix. La premiere a été donnée au sieur de Muynch, Peintre, la seconde au sieur Barbron le jeune, Peintre aussi, & la troisieme au sieur Fernande, Sculpteur.

Un Particulier a fait tenir l'année derniere à la Faculté de Médecine une somme de trois cents livres qu'il destinoit à former un Prix pour celui qui, au jugement de la Compagnie, auroit le mieux exposé, dans un Eloge Historique, *la Vie & la Doctrine de Jean Gonthier d'Andernach, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin de François I.* Il désiroit aussi qu'on y fît entrer *l'état des différentes parties de la Médecine dans ce siecle fameux par la renaissance des Lettres.* Suivant le rapport des Commissaires nommés pour examiner les pieces qui ont concouru, le Prix a été adjugé, dans l'assemblée générale qui s'est tenue le jour de Saint Luc, à Louis-Antoine-Prosper Hérissant, Etudiant en Médecine dans l'Université de cette Ville.

Depuis la destruction du loup, tué le 20 Septembre dernier par le sieur Antoine, Porte-Arquebuse du Roi & Lieutenant de ses Chasses, personne n'a été attaqué par aucune bête carnassiere dans le Gevaudan ni dans l'Auvergne; ce qui fait juger que c'est ce même loup qui a fait les ravages dont ces Provinces ont été affligées. Il étoit resté une louve & deux louveteaux: deux des Gardes dont le sieur Antoine est accompagné ont blessé, il y a quelque temps, un grand loup qu'ils avoient pris pour la louve & que l'on croit être mort, attendu la quantité de sang qu'il a laissée sur ses traces en fuyant, mais dont on n'a pu reprendre la voie. On tira dans la même chasse l'un des deux louveteaux, qui est allé mourir sous une carriere de rochers; mais on ne voulut pas tirer l'autre afin de ne pas perdre de vue la mere. Le sieur Antoine ayant été averti, le 13 de ce mois, que cette louve & son louveteau avoient dévoré six moutons, il se rendit à l'Abbaye des Chases où les Gardes les avoient déjà détournés dans une même enceinte. Au premier coup de trompe, la louve a débuché: le nommé Regnaut, Garde-Chasse, l'a chassée pendant près de deux heures avec les chiens, & enfin l'a tirée & l'a blessée: elle s'est enfuie dans l'enceinte & à vingt pas ou environ de l'endroit où le sieur Antoine tua le loup il y a un mois; & là, elle a été tuée par deux Paysans de Langeac. Elle a vingt six pouces de hauteur: on espere, que le louveteau qui reste ne tardera pas à être détruit. Les neiges commencent à tomber avec abondance.

Pierre de Durfort, Marquis de Durfort, est mort dans ses Terres en Languedoc, le 6 de ce mois, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Le Chevalier de Contades, Brigadier des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, est mort en cette Ville, le 12, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Jules-Antoine de la Ville de Ferolles des Dorides, Prieur Commendataire du Prieuré Royal de Montjean, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Luçon & Vicaire Général du même Diocèse, est mort à Luçon, le 15, dans la cinquante-sixieme année de son âge.

Cours des Effets Commerçables du 23 Octobre.

ACTIONS des Indes . .	1330 liv.
Billets d'Emprunt . . .	440
Promesses au denier 20 .	14 $\frac{1}{2}$. p. % p.
Actions des Fermes . .	985. 87 $\frac{1}{2}$. 90
Annuités	413
Coupons	81 $\frac{1}{2}$.
Lot de la 3e Loterie . .	
Royale 8e. 12e. 13e. tir.	17. 22. 27 p. % p.
4e. Lot. R. Ep. 8e. 11e. .	18. 23 p. % p.
Deux sols pour livre . . .	8 p. % p.
50 millions	14 $\frac{1}{2}$. 14 $\frac{3}{4}$. 15 p. % p.
Canada	35 p. % p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	300

Les autres Effets sans prix fixe.

On trouve chez Prault le jeune, Libraire, Quai de Conti, une Collection nombreuse & choisie de Livres, tant Grecs & Latins, qu'Italiens, Espagnols, Allemands & Anglois.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 25 Octobre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 28 OCTOBRE 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie, le 5 Octobre 1765.

LE 29 du mois dernier, Fête de Saint Michel dont le Prince Abbé de Czerminsk, troisieme frere de Sa Majesté, porte le nom, le Primat donna un splendide repas auquel le Roi assista, ainsi que son auguste Famille.

Sa Majesté a nommé Sous-Echanson du Grand Duché de Lithuanie le Général Ronicker.

Il a été résolu ci-devant dans la Diete du Couronnement que les poids & mesures, que chacun avoit réglés jusqu'alors à son gré, seroient désormais déterminés & réduits à une même capacité, & que tous ceux qui se serviroient des poids arbitraires, seroient condamnés à une amende de mille marcs, que les Magistrats perdroient leur emploi, & que les gens du commun seroient mis en prison pour trois mois. En conséquence, les Commissaires du Trésor ont fait publier ici au son de trompe l'Ordonnance de la Diete & ont enjoint aux Commis des Douanes dans toutes les Provinces de veiller à son exécution.

De Dantzick, le 5 Octobre 1765.

Le Prince Dolgoroucki, Général-Commandant des Troupes Russes qui sont en quartier dans la Prusse-Polonoise, a donné ici, le 3 de ce mois, une magnifique fête à l'occasion de l'anniversaire du Couronnement de l'Impératrice sa Souveraine. Ce Prince y avoit invité par billet les principales personnes de cette Ville, qui s'y sont rendues au nombre de plus de trois cents. Le Comte d'Asseboug, qui va résider en Russie en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Danoise, se trouvant ici le jour de cette fête, y a assisté & n'est parti que le lendemain pour se rendre à sa destination.

De Stockolm, le 4 Octobre 1765.

Hier, le Sénateur Comte d'Eckeblad est parti pour se retirer dans ses Terres en Westrogothie avec la Comtesse son épouse. Il est regretté de tous ceux qui l'ont connu particulierement.

De Vienne, le 16 Octobre 1765.

Hier, Fête de Sainte Therese dont l'Impératrice-Reine porte le nom, les Ministres, les Conseillers d'Etat & les Chambellans quitterent les pleureuses, & les Officiers le grand crêpe qu'ils portent en écharpe, mais Sa Majesté Impériale & Royale se renferma dans son appartement & ne voulut voir personne.

Les différens Départemens des Etats Héréditaires ont reçu leurs ordres pour venir prêter le serment de fidélité à l'Empereur en vertu de l'Acte de Co-Régence. Les Régimens qui composent les troupes de l'Impératrice-Reine prêteront le même serment chacun en particulier.

Le Comte de Neuperg, nommé Ministre de cette Cour auprès de celle de Danemarck, partira incessamment pour se rendre à sa destination.

On dit que le Comte de Firmian, Chancelier du Duché de Milan, & le Comte de Cobenzel, Ministre Plénipotentiaire au Gouvernement des Pays-Bas, seront déclarés

Ministres des Conférences, & qu'on va nommer Ministres au Département de la Guerre le Prince Wenceslas de Lichtenstein, le Prince de Bathiany & le Comte de Nadasti, Feld-Maréchaux, ainsi que le Baron de Laudon, Lieutenant-Général.

De Dresde, le 7 Octobre 1765.

Nous attendons incessamment l'arrivée du Comte de Wurmbrand qui vient résider ici en qualité de Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Vienne.

Le Prince Xavier, Administrateur de cet Electorat, se proposant d'exécuter les projets salutaires qu'avoit entamés le feu Electeur, fit annoncer, par un Avertissement publié le 29 Juillet dernier, les principes d'un plan tendant à acquitter les dettes de l'Etat contractées sous le regne d'Auguste III & non comprises dans les arrangemens de la Steuër. Les Commissaires nommés alors pour cet objet étant parvenus à concerter les détails du plan d'amortissement d'après les principes annoncés au Public, & ces détails étant aujourd'hui définitivement réglés par Son Altesse Royale, elle leur a ordonné de faire publier, de sa part, un Avertissement ultérieur qui vient d'être imprimé & rendu public. Ils y déclarent que Son Altesse Royale a nommé Commissaires pour la Direction de la nouvelle Caisse de Crédit le sieur Lindemann, Vice-Président de la Chambre des Finances; le sieur Gutschmid, Conseiller Privé Assistant, Conseiller de la Cour de Justice & premier Archivaire; le sieur Borcke, Conseiller Privé de Guerre; le sieur Gottlob de Berlepsch, & le sieur de Bomsdorf, Conseillers Privés de la Chambre des Finances & des Mines, & le sieur Koehler, Conseiller des Accises. Suivant la même Déclaration, il sera rabattu 10 pour 100 sur les loyers arriérés des maisons ou appartemens loués pour le compte de la Cour, & 20 pour 100 sur les arrérages des rentes données en équivalens pour des biens-fonds ou revenus cédés ci-devant à la Cour: le reste sera converti en billets à 2 pour 100 d'intérêt. Il sera rabattu aussi sur tous les arrérages d'appointemens civils ou militaires, sçavoir, 5 pour 100 sur tous appointemens annuels de 1000 écus & au-dessous; 10 pour 100 sur les appointemens au-dessus de 1000 écus jusqu'à 2000 écus; 15 pour 100 au-dessus de 2000 jusqu'à 3000; 20 pour 100 au-dessus de 3000 jusqu'à 4000, & 25 pour 100 sur tous appointemens au-dessus de 4000 écus. On rabattra pareillement sur les bonifications qui seront accordées pour arrérages de pensions, gratifications annuelles ou autres quelconques, ainsi que sur tous autres émolumens attribués à titre de grace, 10 pour 100 de 500 écus par an & au-dessous; 20 pour 100 au-dessus de 500 jusqu'à 1000; 30 pour 100 au-dessus de 1000 jusqu'à 2000; 40 pour 100 au-dessus de 2000 jusqu'à 3000; 50 pour 100 au-dessus de 3000 jusqu'à 4000, & 60 pour 100 sur ce qui excede 4000 écus. Il en sera de même des gratifications accordées ci-devant sur la Caisse des Accises à ceux qui auront construit des bâtimens neufs dans les Villes de cet Electorat. Le surplus de la Déclaration contient les arrangemens qu'il conviendra de prendre relativement aux billets à créer sur la nouvelle Caisse de Crédit, & elle indique la maniere dont les intérêts en seront payés & les capitaux remboursés, &c.

De la Corogne, le 2 Octobre 1765.

Avant-hier, il est arrivé de Cadix au Ferrol deux Vaisseaux de guerre qui seront, dit-on, destinés ou à transporter à Porto-Rico le Régiment d'Infanterie de Léon qui est en garnison au Ferrol, ou à convoyer sept ou huit Bâtimens particuliers, tant Espagnols que Hollandois, qu'on a fretés ces jours derniers pour ce transport.

De Naples, le 5 Octobre 1765.

Le Régiment de *Royal-Italien* & celui de *Samnio* ont fait plusieurs fois, cette semaine & la précédente, l'exercice à feu dans le quartier de Chiaja; ce dernier a manœuvré aujourd'hui, en présence du Roi, sur la Place près du Pont de la Magdeleine.

Le Vaisseau de guerre Espagnol *le Triomphant*, de soixante-dix canons, est arrivé en ce Port le 2 de ce mois, ayant à bord trois cent soixante-quinze mille piastres pour le payement des grains que ce Royaume a fournis en dernier lieu à l'Espagne. Il a été suivi le lendemain de l'arrivée du *Fulminant*, autre Vaisseau de guerre Espagnol de soixante-quatorze canons, qui apporte pour le même objet deux cents mille piastres, ainsi que des présens pour le Roi & pour quelques autres personnes de la Cour.

Les Galiotes, qui étoient en croisiere sur les côtes de Sicile, sont rentrées dans ce Port le 29 du mois dernier sans avoir fait aucune prise : il y a apparence qu'elles ne remettront pas à la mer avant le printemps prochain.

On travaille avec beaucoup d'activité à équiper le Vaisseau neuf *le Saint-Ferdinand* qui sera en état de mettre à la voile à la fin de ce mois. On se propose de le faire voyager pendant un mois pour l'éprouver. On fait passer sur son bord l'équipage de la Frégate *La Conception* qui est arrivée ici le 30 & qu'on désarme actuellement.

L'un des Chebecs qui ont été si maltraités par le mauvais temps dans le Golfe Adriatique est radoubé & ne tardera pas à remettre à la mer.

De Rome, le 9 Octobre 1765.

Le Souverain Pontife continue de jouir, à Castel-Gandolfe, d'une bonne santé.

Sa Sainteté a conféré au Marquis Abbé Antici, Agent du Prince-Evêque de Liege en cette Cour, le Bénéfice de Saint Antoine de Parme qu'avoit le feu Cardinal Bussi, mais Elle a retenu sur ce Bénéfice une pension de deux cents écus Romains pour les personnes qu'Elle jugera à propos d'en gratifier.

La Cour de Naples ayant permis qu'on fît venir des grains de la Sicile, il est déjà arrivé à Civita-Vecchia une partie de ceux que la Chambre Apostolique y a achetés pour l'approvisionnement de l'Etat Ecclésiastique pendant cette année.

Le Comte de Valmoden, Colonel du Régiment des Gardes Electorales d'Hanovre & Général-Major au service de Sa Majesté Britannique, est arrivé ici il y a quelques jours.

De Florence, le 11 Octobre 1765.

Le Grand-Duc a augmenté de trois cents écus par an (monnoie du Pays) les appointemens du Grand Prieur Corsini, son Grand Ecuyer, & ceux du Prince Strozzi, Grand-Maître de la Grande-Duchesse. Son Altesse Royale a aussi augmenté de six mille florins les appointemens du Maréchal Botta, & lui a envoyé, à cette occasion, par son Grand Chambellan, un billet conçu dans les termes les plus honorables.

Dimanche dernier, le Duc de la Rochefoucault fut présenté au Grand-Duc & à la Grande-Duchesse. Il eut l'honneur de dîner ce jour-là, ainsi qu'avant-hier, avec Leurs Altesses Royales. Hier, il est parti pour aller voir quelques Villes de la Toscane & il reviendra par Luques en cette Ville.

Le Chevalier Montecuculli, Ministre du Duc de Modene, est parti d'ici le 7 pour retourner à Vienne.

Avant-hier, le Duc & la Duchesse de Bracciano sont arrivés de Rome en cette Ville pour y faire leur cour au Grand-Duc & à la Grande-Duchesse.

De Gênes, le 14 Octobre 1765.

Ces jours derniers, il est entré dans ce Port un Vaisseau de guerre Anglois qui vient de Marseille & de Mahon. Il a été suivi d'un Navire marchand venant de la Mer Adriatique. On a été informé par ce dernier qu'un Vaisseau marchand de Raguse, chargé de grains, & un autre de Venise, chargé de différentes marchandises, destinés l'un & l'autre pour Gênes, ont fait naufrage, la nuit du 21 au 22 du mois dernier, dans le Golfe de Venise : on n'a pu que sauver les équipages de ces deux Bâtimens.

Il est arrivé ici, pendant le cours de cette semaine, sept Vaisseaux Anglois, deux Hollandois, un Danois, un Suédois & un Vénitien, chargés de grains & autres marchandises. Le Vaisseau Danois a été visité dans le Détroit par un Chebec de guerre François, & les deux Hollandois l'ont été aussi à la hauteur de Cartagene par un Vaisseau de guerre & un Chebec Espagnols qui croisoient dans ces parages contre les Barbaresques.

De Londres, le 18 Octobre 1765.

Hamet Aga Joya Effendi, Ambassadeur du Bey de Tripoli, est arrivé ici le 11 de ce mois & a déjà communiqué au Ministere l'objet de sa mission, qui est de renouveller le Traité de paix conclu entre les deux Nations. Il ne tardera pas à avoir son audience du Roi. Les présens qu'il doit offrir à Sa Majesté, de la part du Bey son Maître, consistent, indépendamment des Manuscrits Arabes dont on a déjà parlé, en douze chevaux Barbes, une selle ornée à la mode du Pays, six lions, deux tigres, quatre autruches & un aigle. Ce Ministre sera entretenu, ainsi que sa suite, jusqu'à son départ, aux frais de la Couronne.

Hier, le Major Rogers, qui commandoit le Corps des Chasseurs dans l'Amérique Sep-

tentrionale pendant la derniere guerre, a remercié le Roi pour le Commandement qu'il vient d'obtenir dans la partie intérieure de l'Amérique.

On mande de Plymouth que le Lord Edgecumbe, qui est à bord du Vaisseau de guerre *le Héros*, de soixante quatre canons, se dispose à partir incessamment de ce Port avec une Escadre destinée à relever celle que commande le Chef d'Escadre Harrison, laquelle a fini ses trois années de croisiere dans la Méditerranée. On croit qu'on fera partir sur les Vaisseaux de l'Escadre du Lord Edgecumbe le détachement du Corps d'Artillerie que le Gouvernement se propose d'envoyer à Gibraltar.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes ont appris, par une lettre qui leur a été communiquée & qui étoit adressée à l'un des Capitaines des Vaisseaux de la Compagnie à Tellechery, que le Lord Clive est arrivé heureusement à Madrass.

Une autre lettre qu'on a reçue par le Vaisseau *le Valentin*, en date du mois de Juin dernier, porte que les marées ont extraordinairement remonté à Canton dans le mois de Mai précédent. Elles ont entraîné, tant dans les environs de cette Ville que dans la Province voisine, plus de quatre mille maisons : la crue des eaux de cette Province a été de plus de trente pieds, & une Ville entiere y a été engloutie avec plus de dix mille habitans.

Suivant toutes les nouvelles qu'on reçoit de l'Amérique, l'esprit de révolte prend tous les jours de nouvelles forces & semble prêt à se porter aux plus grands excès. L'assemblée générale de la Caroline & les autres Gouvernemens des Colonies ont nommé des Commissaires, qui ont dû s'assembler à la Nouvelle-Yorck le 1^r de ce mois, pour délibérer sur la situation présente des affaires & sur les effets du droit de timbre, & des autres taxes nouvellement établies, qui excitent une fermentation si dangereuse. La plûpart des Officiers, nommés par la Cour pour délivrer le papier timbré & pour en percevoir les droits, ont refusé d'accepter cette commission ou s'en sont démis sur le champ, dans la crainte de voir leurs personnes & leurs maisons exposées aux plus grandes violences de la part de la populace : quelques-uns d'entre ces Officiers sont partis pour retourner en Angleterre.

On a imprimé à Boston dans la Nouvelle-Angleterre une Gazette extraordinaire, portant sur le Frontispice ces mots : *la voix du Peuple est la voix de Dieu*. Et au-dessous ce passage de Saint Paul : *là où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la liberté*.

De Fontainebleau, le 26 Octobre 1765.

Le 21 de ce mois, la Reine est allée au Couvent des Carmes des Basses-Loges où Elle a entendu la Messe & a assisté à la Bénédiction du Saint Sacrement : Sa Majesté a ensuite visité les cellules des Religieux.

De Paris, le 28 Octobre 1765.

Le cinquante-huitieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 24 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 5621 ; celui de vingt mille livres au numéro 19375, & les deux de dix mille livres aux numéros 2749 & 3294.

Cours des Effets Commerçables du 26 Octobre.

ACTIONS des Indes . .	1337 liv. ½.
Promesses au denier 20 .	14 p. %. p.
Actions des Fermes . .	987 ½. 85
Annuités	413
Coupons	81 ½.
Lot de la troisieme Lot. Royale, 13e. tir. . .	27 p. %. p.
Amortissemens	8 p. %. p.
50 millions.	14 ¾. 14 ½. p. %. p.
Canada	34. 34 ½. 33. ½. p. %. p.
Colonies.	22 p. %. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	300

Les autres Effets sans prix fixe.

Le sieur Allard, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers & de celle d'Auxerre, commencera, dans le courant de Novembre, deux cours de Physique Expérimentale ; il continuera l'un trois fois la semaine, l'autre, dans lequel il fera de plus fréquentes applications aux Arts & qui lui a été demandé par des Artistes, n'aura lieu que les Dimanches & les Fêtes. Les personnes qui voudront suivre ces cours se feront inscrire chez lui, rue des Maçons, quartier de la Sorbonne.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 28 Octobre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 1er NOVEMBRE 1765.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie, le 9 Octobre 1765.

LE Roi, ayant jugé nécessaire de convoquer un *Senatus Consilium*, les Sénateurs & Ministres des deux Nations ouvrirent leurs assemblées, le 5 de ce mois, pour délibérer, en présence de Sa Majesté, sur les points qui leur seront proposés.

Ces jours derniers, le sieur Pawlowski, Porte-Enseigne de Michelovie, a fait remettre au Grod une protestation contre ceux des Ecclésiastiques qui, contre le droit commun & contre deux constitutions, l'une de 1607 & l'autre de 1633, s'arrogent le droit de prendre à ferme les biens Royaux ou de se charger de leur régie.

Le Prince Jablonowski, Palatin de Posnanie, & le sieur Raczinski, Maréchal de la Confédération des Palatinats de la Grande-Pologne, sont partis d'ici pour Petrikau où ils vont assister à l'ouverture du Tribunal de la Couronne. On assure que le premier y sera élu Maréchal.

Le Prince Czartoriski, Grand Chancelier de Lithuanie, qui a dû passer de Wolczyn à Pulawy, est attendu aujourd'hui en cette Capitale, ainsi que le Prince Palatin de Russie.

De Stockolm, le 11 Octobre 1765.

Le 8 de ce mois, on célébra à la Cour l'anniversaire de la naissance de la Princesse de Suede Sophie-Albertine. On représenta à cette occasion dans l'intérieur du Château de Drottningholm un petit Opéra François.

La grande Députation, qui avoit décidé que les biens saisis des trois Négocians associés au Bureau du Change demeureroient confisqués au profit de la Couronne, a repris de nouveau le jugement de cette affaire : il a été proposé de condamner ces Négocians, seulement à la restitution de quarante tonnes d'or envers la Couronne & de leur accorder du temps pour le payement. L'Ordre de la Noblesse & celui de la Bourgeoisie ont consenti à cet arrangement ; mais l'Ordre du Clergé & celui des Paysans n'ont point voulu y souscrire, de sorte qu'après de longs débats, le Maréchal de la Diete a rompu la séance & remis à un autre jour la décision de cette affaire.

De Coppenhague, le 12 Octobre 1765.

Le 6 de ce mois, la Cour célébra à Friedensbourg l'anniversaire de la naissance de la Princesse Charlotte-Amelie qui est entrée dans sa soixantieme année ; & hier, celui de la naissance du Prince Frédéric qui a eu ce jour là douze ans accomplis. La veille, on prit le deuil pour six semaines à l'occasion de la mort de l'Empereur.

On conduisit ici, il y a quelques jours, deux Navires Pêcheurs de Dunkerque, *le Saint-Charles* & *l'Isabelle*, qu'on avoit saisis sous prétexte que quelques gens des équipages avoient fait un commerce illicite avec les Islandois. Le Président Ogier, Ambassadeur de France en cette Cour, en ayant été informé, représenta au Roi l'irrégularité de

S 3

cette saisie & le dommage qui en résulteroit pour les Armateurs de ces Bâtimens, lesquels n'avoient aucune part au commerce illicite dont on se plaignoit. En conséquence, Sa Majesté ordonna que les deux Navires fussent remis au pouvoir de l'Ambassadeur, & ils viennent de mettre à la voile pour Dunkerque.

Le 19 de ce mois, la Comtesse de Moltke, épouse du Chambellan de ce nom, Général-Major, & Colonel du Régiment Royal, Dragons, accoucha d'une fille; &, le 28, la Duchesse de Holstein-Augustenbourg accoucha d'un garçon qui fut nommé Frédéric-Christian.

Le nommé Jorgen Nielsen, de la Paroisse de Raklev près de Callundebourg en Zélande, y est mort ces jours derniers, dans la cent vingtieme année de son âge.

De Vienne, le 19 Octobre 1765.

L'Empereur, en sa qualité de Grand-Maître de l'Ordre Militaire de Marie-Thérese, a résolu de faire porter à l'avenir aux Grands-Croix de cet Ordre une broderie attachée sur le côté gauche de leur habit & représentant la la grande Croix sur une Couronne de lauriers entrelassée de fils d'or: Sa Majesté Impériale a aussi résolu de créer, entre les Grands-Croix & les Chevaliers, une classe intermédiaire sous le nom de Commandeurs, lesquels porteront la grande Croix pendue au col & attachée à un ruban un peu moins large que celui des premiers. En conséquence de cette derniere résolution, l'Empereur, revêtu des Marques de l'Ordre & ayant l'uniforme de Feld-Maréchal, se rendit hier au matin dans une Salle de ses appartemens où étoient sept Grands-Croix & tous les Chevaliers qui se trouvoient ici, & Sa Majesté Impériale y reçut Commandeurs le Prince Esterhasy, Général d'Infanterie; le Prince Kinsky, Lieutenant-Général; le Comte d'Ayasasa, Lieutenant-Général; le Prince Poniatowski, Général-Major; le Baron Siskowitz, Lieutenant-Général; le Baron de Rouvroy, Général-Major; le Comte Pellegrini, Lieutenant-Général; le Comte Draskowitz, & le Baron O-Kelly, Généraux d'Infanterie. Après cette cérémonie, Sa Majesté Impériale, précédée de toute sa Cour, ainsi que des Chevaliers, Commandeurs & Grands-Croix, se rendit à la grande Chapelle où Elle assista au Service Divin. Elle dîna ensuite en public dans le grand Sallon à une table, placée sous le dais, en face & à peu de distance d'une autre table de sept couverts pour les sept Grands-Croix. Pendant le repas de l'Empereur, cinq Commandeurs, & les Chevaliers au nombre de vingt-trois, dînerent à une même table dans la *Salle des Chevaliers*.

Sa Majesté Impériale a ordonné à toutes les personnes de la Cour & aux Membres des différens Colleges de lui remettre une Notice qui contienne leurs noms, leur état, leur condition, leurs appointemens & leurs pensions.

Mercredi dernier, il y eut une grande chasse au sanglier dans laquelle l'Impératrice & les Archiduchesses tuerent environ quarante de ces animaux. Il y en eut une seconde hier auprès de Schonbrun, mais on n'y tira pas un coup de fusil, dans la crainte de blesser quelques-uns des spectateurs qui étoient en trop grand nombre & trop près des toiles.

Le Comte du Châtelet-Lomont, Ambassadeur de France en cette Cour, est revenu ces jours derniers du voyage qu'il a fait en Hongrie pour y voir les mines. Le Marquis de Conflans, Maréchal de Camp au service de France, qui voyage dans les principaux Pays de l'Europe, est arrivé à Chemnitz dans le temps où le Comte du Châtelet-Lomont s'y trouvoit, & en est parti pour aller voir les principales Villes de Hongrie & la Place de Belgrade.

On a formé un détachement de six cents hommes, tous jeunes & tirés de différens Régimens, qui vient de remplacer les Invalides qui ont fait le service dans les lignes de cette Capitale: ceux-ci partiront successivement pour le Bannat de Temeswar où on leur donnera en propriété des terreins qu'ils défricheront.

De Berlin, le 15 Octobre 1765.

Hier, le Roi arriva de Potsdam en cette Capitale. Sa Majesté alla d'abord visiter la Manufacture de porcelaine dont Elle parut fort satisfaite, & se rendit ensuite au Château où Elle reçut les complimens des Princes de la Famille Royale, ainsi que des Ministres d'Etat, des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, & des principales personnes de la Cour.

Le Roi donna ensuite au Comte de Nugent de Valdosotto, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Vienne, une audience dans laquelle ce Ministre notifia formellement à Sa Majesté la mort de l'Empereur François Ir & l'avénement du Roi des Romains au Trône Impérial.

Le Baron de Lichtenstein, Ministre Electoral de Brunswick en cette Cour, est revenu ici d'Hanovre où il étoit allé pour ses affaires particulieres.

La plantation des mûriers & la culture des vers à soie font beaucoup de progrès en différens endroits de ce Royaume. Sa Majesté a promis de nouvelles récompenses pour ceux qui s'appliqueront le plus à ces objets & qui feront à cet égard quelques découvertes utiles.

De Ratisbonne, le 14 Octobre 1765.

Le Baron de Gemmingen, Ministre Electoral de Brunswick, a reçu de sa Cour un Rescrit relatif au différend qui subsiste entre la Régence Electorale de Brunswick & le Grand Chapitre d'Osnabruck : il le communiquera dans les formes après le retour du Ministre Electoral de Mayence. On dit que, suivant ce Rescrit, le Roi de la Grande-Bretagne pense que le différend en question ne doit point interrompre les opérations de la Diete, & qu'il allegue à cet égard l'affaire de *modération* de la Ville de Cologne en 1717 & 1733, dans laquelle il y eut des suffrages arrêtés de concert & division de partis, sans que les délibérations sur tout autre objet eussent cessé. Sa Majesté déclare néanmoins que pour ôter tout prétexte, Elle suspendra la légitimation de son Envoyé pour le suffrage d'Osnabruck, pourvu que le Chapitre ne fasse, de son côté, aucune démarche.

De Hanovre, le 17 Octobre 1765.

On mande d'Arolsen que le mariage du fils aîné du Duc de Biren avec la Princesse Caroline-Louise de Waldeck y a été célébré le 14 de ce mois ; que les nouveaux époux partiront incessamment pour Berlin, & qu'après s'y être arrêtés pendant quelques jours, ils se rendront à Mittau.

De Madrid, le 15 Octobre 1765.

Sa Majesté & la Famille Royale sont parties, le 9 de ce mois, du Palais de Saint-Ildephonse pour venir habiter celui de Saint-Laurent de l'Escurial.

Le Comte d'Erdodi, qui étoit venu ici pour annoncer au Roi la célébration du mariage de l'Infante Marie-Louise avec l'Archiduc Léopold, Grand Duc de Toscane, eut, le 6, son audience de congé de Sa Majesté & vient de partir pour retourner à Vienne.

De Cadix, le 8 Octobre 1765.

Aujourd'hui, le Vaisseau de guerre Espagnol *le Guerrier* a fait voile de cette Baye pour retourner à son Département du Ferrol ; la Frégate Françoise *la Chimere*, commandée par le Chevalier de Beaucousse, doit partir demain pour Gênes & Marseille d'où elle se rendra à Toulon. Le Vaisseau de guerre Anglois *le Phénix* & la Frégate de guerre Hollandoise *le Dankbaareydt*, appareillerent le 2 de ce mois, l'un pour l'Angleterre & l'autre pour Amsterdam.

Avant-hier, la Flûte Françoise *le Danube*, commandée par le sieur de Bombelle, arriva ici de Rochefort après douze jours de traversée : elle apporte des vivres pour les Frégates de la même Nation qui doivent rester encore quelque temps sur les côtes de Barbarie. Le lendemain, la Frégate de guerre Angloise *le Montréal* entra de relâche en cette Baye revenant de Lisbonne.

De Turin, le 23 Octobre 1765.

Le Marquis de Chauvelin, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès du Roi, ayant obtenu son rappel, eut, Vendredi & Samedi derniers, ses audiences de congé du Roi & de la Famille Royale, & il se propose de partir demain. Sa Majesté lui a fait présent de son portrait enrichi de diamans. La Marquise de Chauvelin eut l'honneur de prendre aussi congé du Roi & de la Famille Royale. Le sieur Sabatier de Cabre, qui a déjà été chargé plusieurs fois des affaires de Sa Majesté Très Chrétienne auprès du Roi, remplira les mêmes fonctions jusqu'à l'arrivée d'un nouvel Ambassadeur : le Marquis de Chauvelin le présenta de nouveau à Sa Majesté en cette qualité après avoir reçu ses audiences de congé.

De Nice, le 13 Octobre 1765.

Le Navire Anglois *le Pélerin* est arrivé ces jours derniers à Villefranche où il a commencé

à débarquer les marchandises destinées pour notre Ville : après cette opération il se rendra à Gênes & reviendra ici pour prendre des denrées du Pays. C'est le second Navire Anglois que nous voyons arriver depuis que le commerce d'Angleterre se fait directement avec cette Ville. Il y en aura désormais quatre qui feront, deux fois l'année, le voyage de Londres à Nice & de Nice à Londres.

De Londres, le 18 Octobre 1765.

Le Parlement, qui avoit été prorogé au 24 de ce mois, vient d'être prorogé de nouveau, par une Ordonnance du Roi, jusqu'au 17 Décembre prochain.

Il y eut, le 16 & le 17, un Grand Conseil à Saint-James où l'on prétend qu'il a été délibéré sur le mécontentement de nos Colonies de l'Amérique à l'occasion des nouveaux droits qui leur ont été imposés par un Acte du Parlement.

On se propose, dit-on, de demander au Parlement que tous les Vaisseaux Anglois chargés de gommes de l'Afrique soient tenus de les transporter directement d'Afrique en Angleterre, afin d'empêcher que l'étranger soit fourni de ces gommes avant nous.

Le Comte de Breadalbane vient d'être nommé Garde du Sceau Privé d'Ecosse.

Ces jours derniers, l'assemblée du Conseil Commun de la Cité a arrêté, d'une voix unanime, que la franchise de la Cité de Londres seroit présentée à Son Altesse Sérénissime le Prince Héréditaire de Brunswick-Lunebourg, comme un gage de la fidélité des Membres du Conseil-Commun envers leur très-gracieux Souverain & de leur respectueux attachement pour toutes les branches de l'illustre Maison de Brunswick sous laquelle notre Religion, nos Loix & nos Libertés ont été maintenues & conservées ; & comme une marque de leur haute estime pour un Prince qui s'est distingué en toute occasion par sa valeur héroïque & par ses vertus privées.

Une compagnie du Régiment de Royal-Artillerie a été embarquée, le 18, à Woolwich pour Gibraltar.

De la Haye, le 23 Octobre 1765.

Ces jours derniers, le Baron de Viry de la Periere, Ministre de Sardaigne auprès des Etats Généraux, reçut la nouvelle que le Roi son Maître l'avoit nommé Conseiller d'Etat, Gentilhomme de sa Chambre & son Envoyé Extraordinaire à la Cour de Londres à la place du Comte de la Marmora qui va remplacer, en qualité d'Ambassadeur à la Cour de France, le feu Bailli de Solar de Breille.

De Fontainebleau, le 30 Octobre 1765.

Le Roi a déclaré Ministre d'Etat le sieur de l'Averdy, Contrôleur Général des Finances, qui a pris séance, le 27, au Conseil d'Etat de Sa Majesté.

Le même jour, la Comtesse de Montchenu a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Marquise de Talaru.

De Paris, le 1r Novembre 1765.

Le premier tirage de la Loterie de la Compagnie des Indes s'est fait, le 29 du mois dernier, à l'Hôtel de la Compagnie, en présence des deux Commissaires du Parlement nommés pour cet objet. Le premier lot, de quatre-vingt mille livres, est échu au numéro 39, & le second lot, de cinquante mille livres, au numéro 755.

Le louveteau qui étoit resté dans les bois de l'Abbaye des Chases en Auvergne après la destruction de la louve & du premier louveteau, a été enfin tué le 17 du mois dernier. Le sieur Antoine, ayant rempli l'objet de son expédition, s'est mis en route pour revenir ici avec tout l'équipage de chasse qu'il avoit amené avec lui & les Gardes dont il étoit accompagné.

Cours des Effets Commerçables du 30 Octobre.

ACTIONS des Indes . .	1337 liv. ½.
Promesses à 4 pour cent. .	36 p. 8. p.
Actions des Fermes . .	987 ½. 90
Annuités	413
Coupons	81 ½. 81
Lot de la 3e Loterie . .	
Royale 9e. tir. . . .	17 p. 8. p.
50 millions	14 ½. 14 ¾. 15 p. 8. p.
Canada	33 ½. 33 p. 8. p.
Colonies	21. 21 ½. p. 8. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 1r Novembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 4 NOVEMBRE 1765.

De Petersbourg, le 17 Septembre 1765.

LE sieur Macartney, Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande-Bretagne auprès de l'Impératrice, eut, le 22 de ce mois, une audience particuliere de Sa Majesté Impériale à qui il remit une lettre par laquelle le Roi son Maître notifie à cette Princesse que la Reine d'Angleterre est heureusement accouchée d'un troisieme Prince.

Le 5 du mois prochain, jour anniversaire du Couronnement de l'Impératrice, l'Ecole de l'Eglise de Saint Pierre fera exécuter à cette occasion, dans la Salle ordinaire, un Dialogue en Vers & en Musique.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie, le 12 Octobre 1765.*

Le Comte Kierski, Grand Secrétaire de la Couronne, a lu en plein Sénat les résultats des délibérations du *Senatus Consilium* qui s'est tenu le 5 & le 6 de ce mois. Après cette lecture, le Comte Zamoiski, Grand Chancelier, a déclaré, au nom & de la part du Roi, que Sa Majesté vouloit que les anciens Réglemens fussent désormais exactement observés, & qu'en conséquence Elle entendoit que personne ne fût plus admis aux assemblées que le Sénat tiendroit le Jeudi de chaque semaine.

Sa Majesté, voulant témoigner au sieur de Tomatis combien Elle étoit satisfaite du succès des commissions qu'il a remplies dans son voyage d'Italie, l'a rétabli dans la place de Directeur Général des Spectacles, & lui a donné en même temps le titre de Comte avec une pension de quinze cents ducats, indépendomment d'une gratification de cinq mille en dédammagement des frais de ses voyages.

L'ouverture du Tribunal de la Couronne s'est faite à Lublin, & le Comte Jablonowski a été élu Maréchal.

De Coppenhague, le 19 Octobre 1765.

Le Roi arriva le 15 en cette Capitale & en partit le lendemain.

Sa Majesté vient d'accorder une permission qui aura lieu jusqu'au dernier Mars prochain inclusivement, pour l'entrée de quatre ou cinq mille schippunds * de fer étranger, moyennant le payement des droits imposés sur cette marchandise.

De Vienne, le 23 Octobre 1765.

Le Feld-Maréchal Prince de Deux-Ponts est arrivé ici il y a quelques jours.

Dimanche dernier, on a commencé les obseques solemnelles que le Magistrat de cette Ville a fait célébrer pour le feu Empereur & auxquelles il a assisté, pendant trois jours consécutifs, dans l'Eglise Métropolitaine de Saint Etienne: on avoit élevé un mausolée qui étoit éclairé par un grand nombre de cierges. L'Université a aussi assisté à cette cérémonie à laquelle elle avoit été invitée.

De Berlin, le 19 Octobre 1765.

Le Roi a fait présent d'une tabatiere d'or ornée de son portrait & garnie de brillans au sieur Verelst, Ministre Extraordinaire & Plénipotentiaire des Etats Généraux des Provinces-Unies.

Sa Majesté a résolu, pour l'encouragement du commerce, de créer de ses propres fonds,

* Environ 1, 600, 000 livres pesant.

dans la nouvelle Banque, une caiffe d'argent comptant, qui fera ouverte le 21 de ce mois. Les propriétaires des effets de la Banque d'emprunt auront la liberté d'échanger ces effets contre de l'argent comptant à raison d'un & demi pour cent. On a fait publier dernierement qu'on ne recevroit désormais à la Banque Royale que des Frédérics d'or en especes.

Lundi dernier, le fils nouveau né du fieur de Ziethen, Général de Cavalerie, fut baptifé en préfence de Leurs Majeftés & des Princes & Princeffes de la Famille Royale. Il fut nommé Frédéric-Chrétien-Louis-Emile. Après cette cérémonie, le Roi fit expédier pour cet enfant un brevet de Cornette dans le Régiment de Houffards dont fon pere eft pourvu. Le lendemain, Sa Majesté retourna à Poifdam.

De Lisbonne, le 1er Octobre 1765.

Le Gouverneur de Mazagan a dépêché ici un Officier chargé de demander à la Cour un renfort de troupes & des munitions de guerre pour foutenir l'attaque des Maures qui fe font mis en marche, à ce qu'on affure, au nombre de trente mille hommes & qui fe propofent d'affiéger la Place de Mazagan. Malgré les preffantes follicitations du Gouverneur, il ne paroît pas que la Cour ait encore donné des ordres à ce fujet.

De la Corogne, le 9 Octobre 1765.

Les deux Vaiffeaux de guerre Efpagnols, dont on a annoncé dernierement l'arrivée au Ferrol, font *l'Arrogant* & *le Puiffant*. On défarme le premier & l'on affure que le fecond remettra bientôt à la mer pour croifer fur cette côte.

Il eft entré ici, le 6 de ce mois, un Paquebot d'Amérique qui eft venu de la Havane en cinquante & un jours de navigation: il a apporté les malles & les lettres des Colonies, indépendamment d'une petite cargaifon de fucre, de cacao, de bois de Caoba & de quelques cuirs en poil, pour le compte du Roi.

Ces jours derniers, le Marquis de Croix, Gouverneur Général de cette Province, a reçu ordre de fe rendre à la Cour, & il fe difpofe à partir d'ici demain ou après-demain. On ne fçait pas encore dans le Public quel eft l'objet de fon voyage. Le Comte de Croix, fon neveu, qui eft arrivé ici le 5, eft nommé Commandant, par *interim*, de la Province de Tuy: on attend l'arrivée du Comte Vaillancourt, Maréchal de Camp, nommé Gouverneur de cette Place: on croit qu'il commandera en Galice pendant l'abfence du Marquis de Croix.

De Malte, le 10 Septembre 1765.

Le fecond fiecle depuis l'époque de la levée du fiege de cette Ville a été révolu le 8 de ce mois. La fête de *la Victoire*, qu'on célebre tous les ans en mémoire de cet événement, a été beaucoup plus brillante qu'à l'ordinaire, & l'on a fuivi en cela l'intention de nos ancêtres qui ont établi qu'à chaque centenaire elle auroit quelque chofe de plus marqué que les autres années. La veille & le jour de la fête, il y eut des illuminations publiques dans tous les quartiers de la Ville & une décharge de l'artillerie des Forterefles de la Place. Toutes les Milices de la campagne envoyerent ici des détachemens qui borderent la haie dans les rues où la Proceffion paffa, & le foir, on donna au Peuple le divertiffement de la courfe des chevaux. L'Entrepreneur de l'Opéra fit conftruire une efpece de Galiote traînée fur quatre roues qu'il fit avancer le foir fous le balcon du Grand-Maître: elle étoit illuminée & remplie de Muficiens qui exécuterent une Cantate au milieu d'un Peuple nombreux. Les portes de la Ville furent ouvertes pendant toute la nuit, & il y eut une fi grande affluence de fpectateurs que la plûpart des habitans de l'Ifle de Goze & des gens de la campagne, que la curiofité avoit attirés à cette fête, ne pouvant trouver de logement, furent obligés de coucher dans les rues. On a obfervé que pendant toutes ces réjouiffances il n'y a pas eu le moindre défordre. On a préfenté au Grand-Maître un homme qui a vu la fête du fiecle dernier & qui pour lors étoit âgé de huit ans.

De Rome, le 16 Octobre 1765.

Le Souverain Pontife continue de jouir à Caftel-Gandolfe d'une bonne fanté. Sa Sainteté a fixé fon retour au 25 de ce mois.

Le Baron de Dietrichftein, Chambellan de l'Empereur, & douze Gentilshommes Hongrois de la Garde-Noble de l'Impératrice-Reine, font arrivés ici depuis quelques jours. Ces derniers ont accompagné jufqu'à Florence le Grand-Duc & la Grande-Ducheffe de Tofcane.

De Florence, le 18 Octobre 1765.

Les Villes de la Tofcane ont envoyé quatre Députés chacune, pour rendre leurs hommages au Grand-Duc. Ce Prince a commencé,

le 14, à leur donner audience & les a reçus avec les plus grandes marques de bonté. Un des quatre Députés de Livourne, en montant l'escalier de la Cour pour aller à l'audience, est mort subitement d'une attaque d'apoplexie.

Le 15, jour de Sainte Thérese dont l'Impératrice-Reine porte le nom, Leurs Altesses Royales assisterent à une Grand'Messe qui fut chantée dans leur Paroisse par la Musique de la Cour. Le soir, la Grande-Duchesse tint pour la premiere fois appartement, & admit les principales Dames de la Ville à l'honneur de lui baiser la main.

De Livourne, le 6 Octobre 1765.

On mande de Corse que, quoique les mécontens s'abstiennent de toute hostilité dans les Territoires où les habitans vivent sous la domination de la République de Gênes & sous la protection des troupes Françoises, ils ne laissent pas de troubler la navigation des Génois à qui un de leurs Armateurs vient d'enlever deux Navires qui ont été vendus sur le champ, ainsi que la cargaison. On ajoute qu'ils établissent de jour en jour de nouvelles Manufactures & y donnent toute leur attention, particulierement à cette de la poudre à tirer. Suivant les mêmes avis, la récolte des olives dans l'Isle a été très-abondante cette année: en conséquence, on y permet sans restriction l'exportation de l'huile chez l'étranger; mais celle du bled est absolument défendue.

La Régence de Tunis vient d'accorder au Pavillon de Toscane une treve de dix mois, pendant laquelle on espere conclure un Traité de paix avec cette Régence & celles d'Alger & de Tripoli.

De Gênes, le 19 Octobre 1765.

Une des deux Galeres qui avoient eu ordre d'aller croiser contre les Bâtimens Corses qu'on avoit apperçus dans ces mers est rentrée dans ce Port, dans le courant de la semaine derniere, sans avoir pu rencontrer aucun de ces Bâtimens.

Six Vaisseaux marchands de différentes Nations, chargés de grains, de tabac & autres marchandises, sont aussi entrés dans ce Port ces jours derniers.

La Dame Mocenigo, épouse de l'Ambassadeur de Venise auprès de Sa Majesté Catholique, est arrivée ici aujourd'hui; elle retourne dans sa Patrie avec son fils pour y respirer l'air natal, celui de Madrid n'ayant pas été favorable à sa santé.

Le Trésorier d'Espagne à Gênes vient de faire partir quarante mulets qui sont route pour le Tirol, chargés d'une somme d'argent que la Cour de Madrid fait passer à celle de Vienne.

De Londres, le 25 Octobre 1765.

Hier, on célébra au Palais de Saint-James l'anniversaire de l'avénement du Roi au Trône de la Grande-Bretagne. Sa Majesté reçut à cette occasion les complimens des Ministres Etrangers & de la Noblesse. L'Ambassadeur de Tripoli parut à la Cour, ce jour-là, pour la premiere fois. On dit qu'il est chargé de conclure avec notre Ministere un Traité pour l'établissement d'une Factorerie Angloise dans l'Isle de Fédal sur la côte d'Afrique, établissement qui seroit très-avantageux à notre commerce. Cette Isle, qui appartient au Roi de Maroc, a un très-bon Port.

Sa Majesté a conféré au Marquis de Rockingham, premier Lord de la Trésorerie, le Gouvernement du District Occidental du Comté & de la Ville d'Yorck, & a nommé Chevalier Baronet de ce Royaume le sieur Charles Knowles, Amiral du Pavillon Bleu.

Les Agens de nos Colonies d'Amérique ont engagé d'habiles Jurisconsultes à appuyer & défendre auprès du Ministere & du Parlement les représentations de ces Colonies, relativement aux nouveaux droits de timbre.

On a reçu avis que le Comte d'Hertford, Vice-Roi d'Irlande, avoit débarqué à Dublin, le 18 de ce mois, avec la Comtesse son épouse & le Lord Beauchamp son fils aîné, Secrétaire de la Vice Royauté. Ce Seigneur fut reçu au son des instrumens & au bruit du canon; le Lord Maire, accompagné des Echevins & des Chérifs, vint lui présenter les clefs de la Ville, & il reçut à son arrivée les complimens de la Noblesse & des personnes les plus considérables de la Ville. Il fut ensuite conduit en grande pompe au Château, & là il prêta le serment accoutumé entre les mains des Lords-Juges & du Conseil Privé; après quoi on fit plusieurs décharges d'artillerie, toutes les cloches de la Ville sonnerent, & il y eut tout le jour des réjouissances & des démonstrations publiques de joie. On assure que le Comte & la Comtesse d'Hertford ont déclaré l'intention où ils étoient d'encourager,

autant qu'il feroit en eux, les Manufactures d'Irlande, & qu'ils ont donné sur le champ leurs ordres pour faire habiller leurs Pages & leurs Domestiques d'étoffes fabriquées dans ce Royaume.

On apprend d'Hanovre que la Comtesse d'Yarmouth, née Baronne de Steinberg, y est morte, le 19 de ce mois, dans la cinquante-sixieme année de son âge.

Actions. Banque, 136. Indes, *sans prix fixe.* Annuités à 3 pour 100 consolidées, 92 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 103 $\frac{1}{4}$.

D'Amsterdam, le 28 Octobre 1765.

Suivant des lettres particulieres, arrivées de Madrass par la voie d'Angleterre, on est informé que le sieur Van Eck, Gouverneur de Colombo, s'est emparé de la Garnison & du Palais de Candy, dans l'Isle de Ceylan, d'où le Souverain avoit pris le parti de se retirer à la hâte quelques jours auparavant avec ses principaux Officiers. Le Gouverneur a dû se rendre, trois semaines après cette expédition, à Colombo où l'on se préparoit à le recevoir avec beaucoup de magnificence. Le sieur Martin Rein, premier Marchand, a été chargé du Commandement de Candy, & on lui a donné pour Adjoint & sous ses ordres le Sous-Marchand Storck, qui sera chargé de tenir le livre de consommation. Le Lieutenant-Colonel Feber a été fait en même temps Colonel effectif; le Major Van Wezel, Lieutenant-Colonel; le Capitaine Francema, Major, & le Secrétaire Van Agelbeck, premier Marchand.

De Fontainebleau, le 2 Novembre 1765.

Hier, Fête de la Toussaint, le Pere Cesaire, Carme Déchaussé, a prêché devant Leurs Majestés & la Famille Royale dans la Chapelle du Château. Leurs Majestés ont assisté ensuite aux Vêpres chantées par la Musique du Roi; l'Archevêque de Tours a officié, & la quête a été faite par la Marquise de Roncherolles.

Le Roi a donné l'Abbaye de Cercamp, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Amiens, à l'Archevêque de Rheims; celle de Cheminon, même Ordre, Diocèse de Châlons-sur-Marne, au Comte de Welbruck, Chanoine des Eglises de Liege & de Munster, & celle de Longvilliers, même Ordre, Diocèse de Boulogne, à l'Abbé d'Arvillars.

Aujourd'hui, le Marquis de Levy a pris congé de Sa Majesté pour aller tenir les Etats d'Artois.

De Paris, le 4 Novembre 1765.

Le sieur Diest, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, mort ici au commencement de l'année derniere, a laissé par son testament à ladite Faculté une somme de soixante cinq mille livres, à condition qu'elle admettroit gratuitement, tous les deux ans, à la Licence & à la Régence le Candidat qui en sera jugé le plus digne parmi ceux qui se présenteront pour jouir de ce bénéfice. La Faculté a accepté cette fondation qui a été homologuée au Parlement le 13 Août 1764. En conséquence, elle annonce qu'elle ouvrira son cours de Licence l'année prochaine 1766, conformément à l'Article VI de ses Statuts, & que préalablement elle admettra au concours les Candidats qui voudront profiter de l'établissement du sieur Diest: ils se présenteront pour cet effet, dans les derniers jours de Janvier prochain, aux Ecoles de la Faculté, rue de la Bucherie, & seront tenus d'apporter, 1°. leur Extrait Baptistaire pour constater qu'ils ont au moins vingt-trois ans; 2°. un Certificat en bonne forme de quelques personnes notables qui rendent témoignage de leurs bonnes mœurs & certifient qu'ils font profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine; 3°. des Lettres de Docteur en quelque Université, ou des Lettres de Maître-ès-Arts & des Certificats d'étude en l'Université de Paris; 4°. s'ils sont étrangers, des Lettres de naturalisation. Ceux qui seront admis au concours subiront un examen sur toutes les parties de la Médecine, en présence de toute la Faculté assemblée qui admettra à faire gratuitement la Licence celui qu'elle en jugera le plus digne.

Cours des Effets Commerçables du 31 Octobre.

Actions des Fermes. .	987 $\frac{1}{2}$. 90. 87 $\frac{1}{2}$.
Annuités	415
Coupons	81 $\frac{1}{2}$.
Lot de la 3e Loterie . .	
Royale 6e. à 11e. tir. .	17 p. §. p.
50 millions	14 $\frac{1}{2}$. 14 $\frac{1}{4}$. p. §. p.
Canada	13 p. §. p.
Colonies	21 p. §. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 4 Novembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 8 NOVEMBRE 1765.

De Petersbourg, le 4 Octobre 1765.

L'IMPÉRATRICE, accompagnée du Grand-Duc, a passé du Palais d'été à celui d'hiver avec les cérémonies accoutumées.

On célébra, le 1er de ce mois, l'anniversaire de la naissance du Grand-Duc qui est entré dans la douzieme année de son âge. Il y eut, ce jour-là, appartement & grand repas le matin, & le soir, un bal auquel assista Son Altesse Impériale. Les différens quartiers de la Ville furent illuminés.

Hier, jour anniversaire de l'avénement de l'Impératrice au Trône, il y eut encore appartement à la Cour & de magnifiques illuminations dans la Ville. Sa Majesté Impériale & le Grand-Duc dînerent en public. Le même jour, l'Impératrice éleva à la place de Chambellan le Major-Général Palman qui conserve son rang d'ancienneté dans les troupes de l'Empire. Le Grand-Duc a aussi créé Chevaliers de l'Ordre de Sainte Anne de Holstein le Prince de Gallitzin & le sieur Koslou, Gouverneur de Smolensko.

Le Chevalier de Ternay, Capitaine de Vaisseau, & le Chevalier d'Oraison, Officier de Marine, tous deux au service de France, sont arrivés ici de Suede.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie, le 15 Octobre 1765.

Le Résident de la Cour de Coppenhague eut, le 9 de ce mois, une audience particuliere du Roi.

Dans la premiere assemblée hebdomadaire du *Senatus Consilium* qui se tint, Samedi dernier, il fut arrête qu'on accorderoit au sieur Alexandrowitz une somme de 3000 ducats pour les frais de sa mission à la Porte Ottomane; 1200 d'appointemens annuels au Résident de la République auprès du Saint Siege & aux Ministres qu'elle y enverroit dans la suite; 600 à ses Résidens dans les Cours étrangeres; 400 aux Secrétaires de Légation & 200 aux Interpretes. Cette assemblée, à laquelle assisterent le Primat, les Evêques de Cujavie, de Plocko, de Masovie & de Livonie, le Grand Chancelier de la Couronne, le Sous-Chancelier de Lithuanie, & les Castellans de Kalisch & de Lewryc, dura plus de deux heures.

Le sieur Krasinski, Evêque de Kaminieck, qui s'étoit éloigné de la Cour depuis quelque temps, est arrivé ici pour coopérer à l'accommodement des Etats Ecclésiastiques & Civils du Royaume. On avoit arrêté, le 5 de ce mois, qu'il seroit délibéré sur cet objet, mais la tenue du *Senatus-Consilium* y a mis obstacle. Cependant le Clergé s'est assemblé deux fois dans le Couvent des Capucins & a dressé huit Articles dont il a envoyé des copies, & qui consistent, 1°. à régler les appels; 2°. à abolir l'usage d'envoyer à Rome les annates ou les revenus de la premiere année de jouissance des Evêchés; 3°. à examiner les titres des Abbayes & les rentes de leur fondation; 4°. à payer en argent les produits des dixmes; 5°. à engager le Clergé à donner un don gratuit pour l'avantage de la Tréforerie de la Couronne; 6°. à exclure les Ecclésiastiques des fermes ou de l'administration de tous biens Royaux ou héréditaires; 7°. à défendre aux Ecclésiastiques, & sur-tout aux Réguliers,

de se mêler d'affaires temporelles ; 8°. à fixer la compétence des Jurisdictions pardevant lesquelles les affaires contentieuses doivent être discutées & jugées.

De Coppenhague, le 19 Octobre 1765.

Le Roi a nommé Maréchal de la Maison du Prince Frédéric le sieur Christian Detlew de Ranzace, ci-devant Gentilhomme de la Chambre de Son Altesse Royale ; Sa Majesté a conféré en même temps au Capitaine-Lieutenant Gaspard-Mathias Bachmaier une compagnie, vacante dans le Régiment du Prince Christian par la démission du sieur Louis Gunther. Le sieur Henry Borckenstein a été déclaré Conseiller Effectif de Commerce.

Sa Majesté a rendu une Ordonnance, datée du 4 de ce mois, par laquelle Elle a jugé à propos d'imposer un droit sur le savon fabriqué en Fionie & transporté ici ou en Zélande : ce droit est fixé à quarante escalins, monnoie courante, pour chaque mesure évaluée à cinquante six livres pesant de savon pur.

Suivant un Edit du 11, rendu public le 16 par un Placard du Magistrat, il est défendu à qui que ce soit de faire aucune espece de trafic avec les Esclaves, soit par vente ou par achat, si ce n'est pour les denrées absolument nécessaires à leur subsistance. Il est sur tout défendu de leur donner de la petite monnoie en échange de grosses pieces d'argent ou d'acheter d'eux des billets de Banque. Les personnes qui contreviendront à cette Ordonnance encourront la punition portée contre ceux qui commercent illégitimement avec les Soldats. Suivant le même Arrêt, les particuliers qui ont des Esclaves mercenaires à leur service ne pourront les charger de faire aucun achat.

Les Commissaires établis à Bergen ont fait afficher dans la Prévôté de Ryefolge, Bailliage de Slavanger, un Placard du 23 du mois dernier. Ils y déclarent que quoiqu'ils n'aient trouvé aucune raison qui pût autoriser l'assemblée extraordinaire que quelques-uns des habitans de cette Prévôté tinrent le 4 Juin précédent, ils vouloient bien ne la pas prendre en mauvaise part pourvu que la Prévôté satisfît promptement aux promesses qu'elle a fait faire par ses Députés de ne plus s'écarter dorénavant du respect qu'elle doit à ses supérieurs & de payer promptement les impôts que le Roi jugeroit à propos d'établir. Les Commissaires assurent par le même Placard que Sa Majesté fera connoître ses intentions à l'égard des représentations de ladite Prévôté ; & que quant à eux ils n'oublieront rien pour remplir la promesse qu'ils ont faite verbalement de statuer par une Ordonnance imprimée ce que chacun des habitans devra payer pour l'imposition extraordinaire.

De Vienne, le 26 Octobre 1765.

On mande de Presbourg que le 15 de ce mois, Fête de Sainte Thérese dont l'Impératrice Reine porte le nom, on a posé au haut d'une tour nouvellement construite à l'Eglise Collégiale & Paroissiale de cette Ville la Couronne Royale de Hongrie : cette Couronne, qui a quatre pieds de diametre, est posée sur un carreau de cuivre doré. La cérémonie s'est faite avec beaucoup de pompe, au son des tymbales & des trompettes, & au bruit d'un grand nombre de boîtes.

Suivant des lettres de Chemnitz, on a achevé dans les mines de cette Ville une galerie à laquelle on travailloit depuis dix-huit ans, & qui a sept mille quatre cents soixante-sept toises & demie de longueur.

De Leipsick, le 19 Octobre 1765.

Mardi dernier, la Société Œconomique de cette Ville tint son assemblée publique au Château de Pleissenbourg. Elle y reçut quelques nouveaux Membres & fit la lecture de plusieurs Mémoires & Projets utiles ; après quoi elle résolut de renvoyer à l'année prochaine la distribution des deux Prix proposés pour celle-ci, n'ayant pas été satisfaite des Ouvrages qui avoient concouru. Le Sujet de l'un étoit d'indiquer *comment, en épargnant le bois autant qu'il est possible, on parviendroit en très peu de temps à donner aux toiles le plus grand degré de blancheur.* L'autre avoit pour objet de démontrer *quelle quantité de potasse ou de gravelée on pourroit tirer de certaines especes de bois dénommées.* Indépendamment de ces Prix, la Société promet une récompense de cent dahlers qui sera payée à la Foire de Saint Michel de l'année 1767, pour quiconque d'entre les gens de campagne prouvera, par un certificat du Magistrat, avoir cultivé la plus grande quantité de tabac, au-dessus de vingt quintaux.

De Hambourg, le 21 Octobre 1765.

Les motifs qui ont engagé le Roi de Pologne à convoquer l'assemblée extraordinaire que les Ministres & les Sénateurs ont ouverte

le 5 de ce mois, ne sont pas encore connus du Public; on croit seulement qu'elle a pour objet des affaires de la plus grande importance, dont on ne tardera pas à être instruit.

On a envoyé à Cracovie la nouvelle Ordonnance rendue en conséquence de la constitution par laquelle la derniere Diete de Couronnement a jugé nécessaire de régler les mesures, les poids & les aunages dans tout le Royaume de Pologne. Cette Ordonnance y a été reçue & publiée à son de trompe; elle doit déjà être établie dans toutes les Villes, Territoires & Districts du Palatinat de Cracovie, & il y a apparence qu'elle sera également reçue dans les autres Palatinats du Royaume.

On mande de Holstein que la Princesse Sophie-Louise de Holstein-Sonderbourg, tante du Duc régnant, est morte à Augustebourg, le 16 de ce mois, âgée de soixante-sept ans.

De Ratisbonne, le 21 Octobre 1765.

Le Con-Commissaire Impérial a fait part aux Envoyés & Ministres des Electeurs & Princes de l'Empire auprès de la Diete, des plaintes qu'il a reçues de sa Cour, à l'occasion du deuil qu'ils ont pris diversement pour la mort de l'Empereur. Ceux-ci se sont excusés sur l'absence du Principal Commissaire & du Ministre Directorial de Mayence qu'ils n'avoient pu consulter sur la forme du deuil général. Le Baron de Jodoci, Envoyé de l'Evêché de Passau, a reçu ordre, depuis, de paroître en grand deuil avec sa suite & de faire draper de noir ses équipages. On croit que les autres Ministres ne tarderont pas à recevoir de leurs Cours les mêmes ordres.

De Hanovre, le 25 Octobre 1765.

Suivant une nouvelle Ordonnance du Roi notre Electeur, les Régimens de Cavalerie de l'Electorat porteront désormais des uniformes bleus, au lieu des blancs qu'ils ont actuellement, & les troupes légeres de Dragons, ainsi que le Régiment d'Estorff dans lequel sera incorporé celui des Gardes, Dragons, auront des paremens rouges à leur uniforme bleu. Le Régiment des Gardes n'est point compris dans cette Ordonnance, & il conservera son uniforme écarlate à galons d'or & d'argent.

De Madrid, le 22 Octobre 1765.

Le Roi vient de nommer Vice-Roi & Capitaine-Général du Royaume de Navarre, à la place du feu Marquis de Cayro, le Comte de Ricla, Lieutenant-Général; &, pour son Agent Général à la Cour de Rome, Don Joseph-Nicolas d'Azara, attaché au premier Secrétariat d'Etat & des Affaires Etrangeres. Sa Majesté a donné le Gouvernement de Lerida, vacant par la mort du Baron de Mavals, à Don François Crespo Ortiz, Maréchal de Camp, & celui du Port Sainte-Marie, vacant aussi par la mort de Don Juan Montero de Espinosa, au Comte Brigona, Brigadier. Elle a en même temps nommé Intendant de l'Armée & du Royaume de Castille & Corrégidor de Zamora Don Pierre-François de Goyeneche, à la place de Don Alonse Perez Delgado; & Intendant de la Province de Burgos & Corrégidor de la même Ville Don Michel Bañuelos, Commissaire Ordonnateur de ses Armées. Don Michel Darredondo Carmona, Anditeur de la Chancellerie de Grenade, a aussi été nommé Intendant de la Province de Cordoue & Corrégidor de la même Ville, à la place de Don Bernard de Roxas y Contreras qui a été fait Ministre du Conseil des Finances.

Le College Militaire des Chevaliers Cadets du Corps Royal d'Artillerie, établi par Sa Majesté dans le Château Royal de Ségovie, a fait, le 10 de ce mois, un exercice public de Mathématiques après lequel s'est faite la promotion de seize d'entre ces Gentilshommes que Sa Majesté a élevés au grade de Sous-Lieutenans. L'Evêque de Ségovie, la principale Noblesse de la Ville & plusieurs Officiers ont assisté à cet exercice, qui a été terminé par un Discours prononcé par un des Eleves, au nom de tous ses camarades, & dans lequel il a exprimé les sentimens de respect & de reconnoissance dont ils sont tous pénétrés pour les bienfaits de Sa Majesté.

De Turin, le 30 Octobre 1765.

Le Comte de Paar, Conseiller d'Etat de Leurs Majestés Impériales & Royale, Grand-Maître des Postes des Etats Héréditaires d'Autriche & Grand'Croix de l'Ordre de Saint Etienne de Hongrie, est arrivé depuis quelques jours en cette Ville; il a été présenté au Roi & à la Famille Royale, & il est parti aujourd'hui pour se rendre en France.

La Comtesse de Villaregia & la Comtesse Maffei, ci-devant Dames de la feue Princesse Victoire de Savoie, ont été nommées Dames du Palais des Princesses filles du Roi.

De Londres, le 1er Novembre 1765.

Le sieur O'Hara, Capitaine des Gardes à pied, vient d'être nommé Gouverneur du Sénégal & de tous les Forts & Etablissemens Britanniques qui se trouvent depuis le Port de Salé jusqu'au Cap Rouge. Le Comte de Scarborough succede au Comte de Suffolk dans la place de Vice-Grand-Maréchal d'Angleterre.

Sa Majesté a admis, le 23 du mois dernier, à son Conseil Privé le Duc de Richmond qui y a pris séance le même jour. Ce Seigneur est parti, le 27, pour se rendre en France.

Le Comte de Guerchy, Ambassadeur de S. M. T. C. est de retour ici depuis hier.

On assure que, l'été dernier, les Commissions de l'Amérique pour l'envoi des marchandises Britanniques ont été d'environ 600,000 liv. sterlings au dessous de la somme à laquelle elles avoient toujours monté depuis trente ans.

Le Vaisseau du Roi *le Phénix* est arrivé de Cadix à Douvre ayant à bord 900,000 pieces de huit pour le compte de nos Négocians.

On dit que la Cour de Portugal a demandé au Roi du secours pour la défense du Fort de Mazagan sur la côte d'Afrique, que le Roi de Maroc se propose d'attaquer. On ajoute que Sa Majesté est disposée à envoyer ce secours, s'il est nécessaire, & qu'on armera plusieurs Vaisseaux de guerre pour cet objet.

Le Lord Beauchamp, principal Secrétaire du Comte d'Hertford, son pere, a été admis, à son arrivée à Dublin, au Conseil Privé du Roi en Irlande & y a pris séance.

Son Altesse Royale Guillaume-Auguste Duc de Cumberland, oncle du Roi régnant, Marquis de Berkhamstead, Comte de Kensington, Vicomte de Tremanton, Baron de l'Isle d'Alderney, premier & principal Chevalier de l'Ordre du Bain, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Membre de la Société Royale, Capitaine des Chasses du grand Parc de Windsor, & Chancelier des Universités de Dublin & de Saint André, est mort subitement hier au soir. Ce Prince étoit né le 15 Avril 1721. Leurs Majestés ont reçu aujourd'hui les complimens de la Noblesse & des Ministres Etrangers sur ce triste événement.

Actions. Banque 136 ¼. Indes, 164. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 92. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 103 ½ à ¼.

De Bruxelles, le 24 Octobre 1765.

La cérémonie des obseques de l'Empereur François Ier a été fixée au 8 & au 9 du mois prochain. On portera le deuil jusqu'au 1er du même mois de l'année 1766.

De Marseille, le 21 Octobre 1765.

Les Peres Forestz, Mamet & Montour, Députés de l'Ordre de la Sainte Trinité, & le Pere Pays, Député de la Congrégation de Paris de l'Ordre de la Mercy, sont arrivés à la rade de cette Ville avec quatre-vingt-douze Captifs qu'ils ont rachetés dans le Royaume de Maroc : ils étoient partis le 3 Septembre du Port de Mogador où ces Captifs avoient été conduits pour s'embarquer : il y a parmi eux quatre-vingt François & douze Allemands : ces derniers ont été rachetés aux frais des Pays qui sont sous la domination de la Cour de Vienne.

De Fontainebleau, le 6 Novembre 1765.

Le Roi a nommé l'Abbé Verrier de Ligneri à la place de Chapelain de Sa Majesté, vacante par la démission de l'Abbé Geilée ; l'Abbé du Pont de Compiegne succede à l'Abbé de Ligneri dans la place de Clerc de Chapelle.

De Paris, le 8 Novembre 1765.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la roue de fortune, sont, 53, 79, 18, 6, 12. Le prochain tirage se fera le 5 Décembre.

Cours des Effets Commerçables du 6 Novembre.

ACTIONS des Indes . .	1340 liv.
Billets d'Emprunt . . .	440
Promesses au denier 20 .	14 p. % p.
Idem. à 4 pour cent . .	35 ½. 35 p. % p.
Actions des Fermes . .	987 ½.
Annuités	414
Coupons	81 ½.
4e Loterie Royale. Epoq. 11e.	23 p. % p.
Amortissemens	7 ½. p. % p.
Deux sols pour liv. . .	8 p. % p.
50 millions	14 ½. 14 ¼. p. % p.
Canada	31. 32. 30 ½. p. % p.
Colonies.	19 p. % p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 8 Novembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 11 NOVEMBRE 1765.

De Constantinople, le 1er Octobre 1765.

HIER, le nouveau Palatin de Valachie a fait sa sortie publique pour se rendre dans sa Principauté d'où l'on assure que son prédécesseur sera conduit en exil à Metelin.

Osman Mollah, le plus ancien de l'Ulhema, vient d'être nommé pour succéder au Kaziesker de Romelie qui a fini son année d'exercice.

Le Baron de Penckler, Internonce de Leurs Majestés Impériales & Royale auprès de la Porte, a notifié à cette Cour & à tous les Ministres Etrangers la mort de l'Empereur François Ier.

Le sieur Henry Grenville, Ambassadeur d'Angleterre, ayant obtenu la permission d'aller faire un voyage à Londres, le sieur Kinlock, Consul d'Angleterre à Alep, est arrivé ici chargé des Affaires de sa Nation pendant l'absence de l'Ambassadeur.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie, le 19 Octobre 1765.

On n'a pas annoncé exactement, l'Ordinaire dernier, le résultat des délibérations du *Senatus-Consilium* touchant les appointemens annuels qu'on accordera aux Ministres que le Roi & la République entretiendront dorénavant dans les Cours étrangeres. Il a été résolu que les Ministres du second rang recevront 3000 ducats; les Résidens 1200; les Chargés d'Affaires & les Agens 600; les Secrétaires de Légation 400, & les Interpretes 200. Mais Sa Majesté aura le pouvoir d'augmenter ou de diminuer ces appointemens à proportion de l'éloignement des lieux où ces Ministres résideront & des dépenses qu'ils seront obligés d'y faire: enfin les deux tiers de ces différentes sommes seront payés par le Trésor Royal & l'autre tiers par celui du Grand Duché de Lithuanie.

Le sieur Klopman, Chancelier de Courlande, & le sieur Tothieu, Conseiller & Fiscal de la Cour, sont arrivés dans cette Ville, ainsi que plusieurs Nobles du Duché de Livonie & du Cercle de Pilten, pour y assister au Tribunal de Relation dont l'ouverture doit se faire incessamment.

De Vienne, le 30 Octobre 1765.

Ces jours derniers, il y eut plusieurs chasses au sanglier, dans lesquelles on détruisit un grand nombre de ces animaux: on en tua cent dix hier.

Le Général Prince Poniatowski est arrivé depuis quelques jours en cette Ville. Le Comte de Kinski en est parti chargé, dit-on, de porter au Grand-Duc de Toscane la grande Croix de l'Ordre de Marie-Thérese. Le Chevalier Erizzo, qui a résidé pendant près de quatre ans en cette Cour en qualité d'Ambassadeur de la République de Venise, est aussi parti, le 18, pour retourner dans sa Patrie.

Le Baron de Kavanack, Général-Major des Armées de l'Impératrice-Reine, a été nommé Commandant de Prague: il se dispose à se rendre incessamment dans cette Ville.

On mande de Croatie que le Comte de Draskowitz, Général d'Infanterie, y est mort

fubitement. Il étoit du nombre des neuf Chevaliers de l'Ordre de Marie-Thérefe qui ont été créés Commandeurs.

Louis Comte de Bathyan, Chevalier de la Toifon d'Or & Palatin du Royaume de Hongrie, eft mort dernierement à Presbourg.

Jean-George Muller, Docteur en Droit & Syndic de cette Ville, eft mort, le 26 de ce mois, dans la cent unieme année de fon âge.

De Ratisbonne, le 28 Octobre 1765.

Le Prince de la Tour-&-Taxis, ci-devant Principal Commiffaire de feu Sa Majefté Impériale, arriva ici de fes Terres en Suabe le 24 de ce mois. Le jour fuivant, fes nouvelles lettres de créance & fon plein-pouvoir furent remis au Directoire de Mayence qui fit dicter les lettres de créance le 26 & dépofa le plein-pouvoir aux Actes de l'Empire. Demain, il y aura une affemblée extraordinaire pour voter un compliment de condoléance à l'Empereur régnant fur la mort de l'Empereur François Ier, & un compliment de félicitation fur fon avénement à la Régence. La légitimation du Con-Commiffaire fe fera immédiatement après. La Diete ne reprendra qu'au commencement du mois prochain fes délibérations, qui ne doivent plus être gênées par l'affaire d'Ofnabruck, fi le Chapitre acquiefce à la fufpenfion du fuffrage Epifcopal que le Baron de Gemmingen, Miniftre Electoral de Brunfwick, eft chargé de propofer.

Les Miniftres Comitiaux reviennent ici fucceffivement, mais on ne croit pas qu'ils foient tous raffemblés avant quinze jours.

On a célébré, pendant trois jours confécutifs, dans la Cathédrale de cette Ville, les obfeques de feu Sa Majefté Impériale. Le Comte de Seydewitz, Con-Commiffaire Impérial, y a repréfenté en grand deuil la perfonne du Principal Commiffaire qui étoit abfent. Les Miniftres & Envoyés des Electeurs & Princes de l'Empire auprès de la Diete ont affifté, auffi en grand deuil, à cette cérémonie, ainfi que les Députés du Confeil.

De Manheim, le 18 Octobre 1765.

Hier, l'Académie Electorale Palatine des Sciences & Belles-Lettres fit fa rentrée publique. Les Queftions que cette Académie a propofées pour l'année 1766, font, 1°. *Quels étoient la réfidence, les terres & les droits des Comtes Palatins du Rhin depuis le partage de la Monarchie des Francs fait l'an 843 juqu'au temps où Heidelberg devint la Capitale du Palatinat ?* 2°. *Peut-on fe fervir du charbon de terre dans les opérations métallurgiques, ou du moins dans la fonte des mines de fer ? Et comment ? On demande un échantillon du charbon de terre dont on fe fera fervi avec fuccès dans les effais qu'exige ce Problême, & l'indication du lieu où on le trouve.* L'Académie a publié en même temps les Sujets qu'elle propofe pour les Prix qu'elle diftribuera l'année 1767. Ils fe réduifent aux deux Queftions fuivantes. 1°. *Y a-t'il des fubftances qu'on puiffe fubftituer au cobalt pour en faire la belle couleur bleue de fafre ? Quelles font-elles & comment faut-il les préparer ?* 2°. *Quel étoit l'état Géographique & Politique du Duché de la France Orientale fur le Rhin dans le douzieme fiecle ? Quels font les droits & les terres qui en font revenus au Palatinat du Rhin d'aujourd'hui ?*

De Lisbonne, le 15 Octobre 1765.

Vendredi dernier, la Cour revint de Mafra au Palais de l'Ajuda, & le lendemain, Leurs Majeftés reçurent à cette occafion les complimens de la principale Nobleffe & des Miniftres Etrangers.

Avant-hier, le Comte de Lavrian, Miniftre Plénipotentiaire de la Cour de Turin, eut fon audience de congé du Roi à qui il remit fes lettres de recréance : il fut enfuite admis à l'audience de la Reine & à celle de la Famille Royale. Ce Miniftre, qui fe propofe de paffer en France pour fe rendre à Turin, s'embarquera ce foir fur la Frégate Françoife *La Terpficore* qui doit appareiller demain & qui eft commandée par le fieur de Marchainville.

Le même jour, Leurs Majeftés prirent le divertiffement d'un combat de taureaux.

Suivant les dernieres lettres de l'Algarve, les Algériens fe font emparés dernierement d'un Yacht Portugais, à la pointe du Carvoeiro & du Val-Longo. Le 21 du mois dernier, ils ont enlevé, à la barre même de Villa-Nova de Port-Mahon, une Barque de Pêcheurs où il n'y avoit que trois hommes.

De Naples, le 19 Octobre 1765.

Depuis quelque temps le Roi fe rend tous les matins au bord de la mer du côté du Pont

de la Magdeleine pour y prendre le divertissement de la chasse & assiste le Samedi de chaque semaine aux manœuvres de quelques Régimens d'Infanterie. Le 15 de ce mois, Sa Majesté fit, pour la premiere fois, une promenade à cheval.

Le Marquis de Durfort Civrac, Ambassadeur Extraordinaire de France auprès du Roi, ayant reçu de sa Cour la permission d'aller faire un voyage à Paris, prit congé de Sa Majesté le 17 au matin. Ce Ministre se propose de partir la nuit prochaine. Le sieur Dumas, premier Secrétaire du Marquis de Durfort, qui sera chargé des affaires de France pendant l'absence de cet Ambassadeur, a été présenté au Roi en cette qualité.

Hier, les deux Chebecs Napolitains, qui croisoient dans les parages de Toscane, sont rentrés dans ce Port. Après avoir pris des rafraschissemens, ils iront relever les deux autres Chebecs qui croisent dans la Mer Adriatique.

Le Vaisseau neuf *le Ferdinand* doit mettre incessamment à la voile avec des provisions pour six semaines seulement : on ignore encore sa destination.

Ce soir, le Vaisseau de guerre Espagnol *le Fulminant* a mis à la voile pour Palerme où il va remplir une commission particuliere : il reviendra ici sans délai & partira ensuite pour Cartagene.

Le 13 de ce mois, le tonnerre tomba sur une maison de Portici & tua un enfant qui étoit sur un balcon entre les bras de son pere.

De Rome, le 23 Octobre 1765.

Le Souverain Pontife continue de jouir d'une bonne santé à Castel-Gandolfe. Les douze Gentilshommes Hongrois de la Garde-Noble de l'Impératrice-Reine, qui ont accompagné à Florence le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Toscane, furent présentés dernierement à Sa Sainteté par le Cardinal Alexandre Albani, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale en cette Cour; le Saint Pere les accueillit avec bonté & fit à chacun un présent. L'un d'eux a abjuré le Calvinisme aux pieds de Sa Sainteté. Ils sont partis il y a quelques jours pour se rendre à Vienne.

Le Prélat Azpuru, Auditeur de Rote pour le Royaume d'Aragon & Ministre de Sa Majesté Catholique en cette Cour, vient d'être confirmé dans le Ministere qu'il exerce ici depuis le départ de Don Emanuel de Roda, & pour lequel le Roi d'Espagne lui accorde le traitement annuel de deux mille doublons; ainsi que la permission d'occuper le Palais que ce Prince possede à Rome.

On a ressenti il y a quelques jours à Spoleto plusieurs secousses très-vives de tremblement de terre qui ont fort effrayé les habitans, mais qui n'ont causé aucun dommage.

De Florence, le 25 Octobre 1765.

Le Grand-Duc a reçu, le 21 de ce mois, un courier de Vienne par lequel il a été informé que l'Impératrice-Reine, sa mere, l'a fait Grand'Croix de l'Ordre de Marie-Thérese. Le Comte de Kinski, que l'on attend incessamment ici, est chargé d'en apporter les Marques à Son Altesse Royale.

Ces jours derniers, le Marquis de Viviani eut ses premieres audiences du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse en qualité d'Envoyé Ordinaire du Roi d'Espagne en cette Cour & remit ses lettres de créance au Grand-Duc. Le Marquis Santini eut aussi ses premieres audiences de Leurs Altesses Royales en qualité d'Envoyé Extraordinaire de la République de Luques & présenta ses lettres de créance au Grand-Duc.

L'Empereur a nommé pour ses Conseillers d'Etat Intimes Actuels le Duc Strozzi, Grand-Maître de la Grande-Duchesse, le Grand Prieur Corsini, Grand Ecuyer, & le Sénateur Riccardi, Grand-Maître de la Garde-Robe du Grand-Duc.

De Livourne, le 13 Octobre 1765.

Suivant des lettres de Smyrne, les troubles survenus en Géorgie y subsistent encore: on en attribue la cause à la résolution où étoient les Géorgiens attachés à la Religion Grecque, de ne plus envoyer en tribut leurs filles au Serrail du Grand Seigneur. Un Prince de Géorgie, prévoyant que la Porte renonceroit difficilement à cette prétention, envoya, quelques années avant le commencement des hostilités, une cinquantaine de ses Vassaux les plus intelligens dans un certain endroit du Nord pour y apprendre l'Art de la guerre; ceux-ci, à leur retour, instruisirent si bien

leurs compatriotes à la discipline militaire; que le Prince crut qu'il étoit temps de se déclarer ouvertement. Dans ce dessein, il se mit à la tête d'un parti considérable auquel se joignirent plusieurs autres Princes voisins avec leurs troupes. Il remporta de grands avantages sur les Turcs, &, suivant les dernieres lettres qu'on a reçues, il vient de gagner une bataille rangée dans laquelle les Turcs ont eu plus de six mille hommes tués & un grand nombre de blessés & de prisonniers.

De Parme, le 26 Octobre 1765.

Il est arrivé ici, le 20 de ce mois, un courier extraordinaire dépêché de Madrid pour informer le Prince Ferdinand que Sa Majesté Catholique l'a déclaré Infant d'Espagne: cette marque éclatante de la tendresse de ce Monarque pour Son Altesse Royale a répandu ici la joie la plus vive & la plus générale.

Le Prince de Francavilla, qui étoit dans cette Ville depuis trois jours, a éprouvé, de la part de l'Infant, l'accueil le plus distingué. Il est parti hier pour suivre sa route vers Naples.

Pierre Cristiani, Evêque de Plaisance, est mort dans son Diocèse, le 23 de ce mois, dans la soixante-deuxieme année de son âge.

De Gênes, le 26 Octobre 1765.

Mardi dernier, le Chef d'Escadre Harrison, est rentré dans ce Port d'où il étoit parti pour Livourne sur le Vaisseau Anglois *le Centurion*: il se propose, dit-on, de se rendre incessamment à Alger pour y demander satisfaction de l'enlevement de quelques Génois qui étoient sur un Bâtiment portant Pavillon Anglois.

Il est entré dernierement dans ce Port cinq Vaisseaux marchands de différentes Nations chargés de sucre, de cacao & de poisson salé.

On essuya ici, la nuit du 23 au 24, un ouragan, accompagné de pluie, de grêle & de tonnerre, qui a causé de grands dommages dans les jardins situés hors des portes de la Ville.

De la Haye, le 3 Novembre 1765.

Les Etats de Hollande & de Westfrise ont terminé hier leur assemblée extraordinaire: ils se proposent d'ouvrir, le 6 de ce mois, leur assemblée ordinaire.

Aujourd'hui, le Baron de Viry de la Perriere, Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne, est parti pour Londres où il va relever, ainsi qu'on l'a déjà annoncé, le Comte de la Marmora en qualité de Ministre Plénipotentiaire.

De Fontainebleau, le 9 Novembre 1765.

Le Roi a nommé pour son Ambassadeur auprès du Roi de Sardaigne le Baron de Choiseul, Capitaine de Gendarmerie; il a eu l'honneur de faire à cette occasion sa révérence à Sa Majesté à qui il a été présenté, le 8 de ce mois, par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres.

De Paris, le 11 Novembre 1765.

On écrit de Thionville que, le 4 de ce mois, le Régiment Dauphin, Dragons, qui est en garnison dans cette Place, fit célébrer dans l'Eglise Paroissiale une Grand'Messe solemnelle pour demander au Ciel le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Le Comte de Vaux, qui commande dans la Province en l'absence du Marquis d'Armentieres, assista à cette cérémonie, ainsi que l'Etat-Major de la Place, tous les Militaires qui se trouvoient dans la Ville & un grand nombre d'autres personnes. Les Dragons se sont d'eux-mêmes imposé un jeûne solemnel à cette occasion, & la plûpart d'entr'eux ont distribué aux pauvres leur paie de ce jour-là.

Cours des Effets Commerçables du 9 Novembre.

Promesses à 4 pour cent. .	35 ½. p. % p.
Actions des Fermes . .	990
Annuités.	415
Coupons	81 ½. 81
Deux sols pour livre. .	8 p. % p.
50 millions.	14 ½. 14 ¼. 15 p. % p.
Canada	31. 30. 33 p. % p.
Colonies	17 p. % p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	265

Les autres Effets sans prix fixe.

Dictionnaire du Vieux Langage François, dédié à Monseigneur le Duc d'Aiguillon, par M. la Combe. A Paris, chez Panckoucke, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1 Vol. in-8°.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 11 Novembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 1765.

De Petersbourg, le 9 Octobre 1765.

L'ACADÉMIE des Beaux Arts de cette Ville tint, le 2 de ce mois, sa premiere séance publique dans laquelle présida le Général Betzki, son Directeur. Le Grand-Duc y fut assis au rand des Membres Honoraires, ainsi que le Comte de Panin, Grand-Maître de Son Altesse Impériale, & le Comte Orloff. Le même jour, le Vice-Chancelier, le Comte Yvan Czernichew & le sieur Teploff furent admis à l'Académie: après la séance, on alla voir les différens Ouvrages que les Professeurs & les Eleves avoient exposés dans les Salles de l'Académie.

Le 6, le Prince de Lobkowitz eut de l'Impératrice une audience particuliere dans laquelle il notifia à Sa Majesté Impériale la mort de l'Empereur François Ier, & lui remit ses nouvelles lettres de créance.

Indépendamment du Prince de Gallitzin que le Grand-Duc a créé le 3 Chevalier de l'Ordre de Sainte Anne, ainsi qu'on l'a annoncé l'Ordinaire dernier, Son Altesse Impériale a accordé, le même jour, le Cordon de cet Ordre au Général-Major Tchischerin, Gouverneur de Tobolsk, au Lieutenant-Général Katzlowski, Gouverneur de Smolensko, & au Conseiller Privé Actuel Teploff.

Le Vaisseau qu'on fit partir d'ici pour Livourne il y a plus d'un an est de retour ici avec une riche cargaison d'huile, de caffé, de sucre, de cochenille, de bois de Campêche, de bois de Mahoni & de bois de Brésil.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie, le 23 Octobre 1765.*

Il y eut, le 17 de ce mois, un *Senatus-Consilium* à l'issue duquel le Roi donna une audience particuliere au Comte Oginski, Palatin de Wilna.

Les conférences qui se sont tenues jusqu'ici au sujet de l'accommodement entre les Etats Ecclésiastiques & Civils du Royaume n'ayant été suivies d'aucun succès, les deux Parties sont convenues de prendre pour Arbitre de cette affaire le Prince Czartoriski, Grand Chancelier de Lithuanie.

Le Prince Czartoriski, Palatin de Russie, & le Comte Bielinski, Grand Maréchal de la Couronne, sont arrivés ici de leurs Terres.

De Stockolm, le 18 Octobre 1765.

Hier, la Cour est revenue de Drottningholm au Château de cette Ville.

Le 12 de ce mois, le Comte de Bellejoioso, Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Vienne, eut à Drottmingholm une audience de Leurs Majestés dans laquelle il notifia la mort de l'Empereur François Ier. Le 14, la Cour a pris le deuil à cette occasion pour six semaines.

Les *Plena* ont été assemblés le 14 & le 15. Dans la premiere de ces assemblées, il fut principalement question du jugement définitif des Négocians qui ont été arrêtés pour l'affaire du Bureau de Change. Le Parti Dominant étoit d'avis qu'indépendamment de la perte de leurs biens à laquelle la Députation de

Justice les a condamnés, on infligeât à l'un d'eux des peines afflictives; mais le Parti Patriotique en a pris la défense. Après de vifs débâts, qui ont duré depuis huit heures du matin jusqu'à cinq du soir, l'Ordre de la Noblesse a été aux voix & ne s'est séparé qu'à onze heures. L'avis du Parti Patriotique y a prévalu de cent trente voix. Les autres Ordres ne se sont pas décidés ce jour-là. Le lendemain, la Chambres des Nobles est encore allée aux voix sur une affaire particuliere qui intéresse un Colonel du Parti Patriotique : il a emporté de trente voix les suffrages de la Chambre. Le même jour, les Paysans ont envoyé à cette Chambre une Députation pour notifier qu'ils se conformoient, à l'égard des Négocians, à l'avis du Parti Dominant : l'Ordre du Clergé a été du même sentiment, & celui des Bourgeois a encore gardé le silence. Enfin, les Etats s'étant hier assemblés de nouveau *in Plenis*, l'Ordre des Bourgeois a été de l'avis modéré de la Noblesse, de sorte qu'il a été arrêté qu'aucun des Négocians en question ne subiroit des peines diffamantes. Quant à leurs biens, quoique la confiscation en soit décidée, il paroît que les Chefs du Parti Dominant sentent qu'en les faisant vendre ou régir, il pourroit arriver qu'on n'en retirât pas les quarante tonnes d'or que lesdits Négocians ont offert de payer pour demeurer en possession de leurs biens & effets ; de sorte qu'il est encore question de décider si l'on s'en tiendra à la confiscation, ou si l'on acceptera l'offre des quarante tonnes d'or.

On mande de Medelpad, Province du Nord, qu'une femme de la Paroisse de Stoede, y est morte âgée de cent douze ans. On ajoute qu'elle ne s'est trouvée hors d'état de travailler que trois jours avant sa mort.

De Coppenhague, *le* 25 *Octobre* 1765.

Suivant des Lettres-Patentes du Roi, datées du 18 de ce mois, il est ordonné aux habitans du Duché de Sleswick, & à ceux du Holstein Danois & de la Seigneurie de Penneberg, de payer en argent, pour l'année prochaine, le montant du bled, du foin & de la paille qu'ils sont obligés de fournir chaque année aux Magasins Royaux.

Jean Wolfgang Moller, Soldat Invalide, est mort ici âgé de cent cinq ans.

De Berlin, *le* 29 *Octobre* 1765.

Le Roi a fait publier deux Ordonnances qui défendent, l'une toute espece de transport de bled hors du Royaume, & l'autre tous les jeux de hasard.

Sa Majesté a nommé Conseiller de Guerre dans le Duché de Magdebourg le Major d'Arnstadt.

On mande de Brieg en Silésie qu'on y a posé depuis peu avec beaucoup de solemnité la premiere pierre de reconstruction de l'ancienne Eglise Polonoise Protestante qui étoit tombée en ruine depuis 1741.

De Lisbonne, *le* 22 *Octobre* 1765.

Hier, on acheva d'équiper une Frégate de trente-quatre pieces de canon : elle transportera à Bissao, par ordre du Roi, de l'artillerie & d'autres munitions de guerre destinées pour un Fort qu'on avoit commencé à élever & dont on va continuer la construction. Cette Frégate, qui sera commandée par le Chevalier Louis de Castro, escortera quelques Navires de la Compagnie de Fernambuc chargés de matériaux pour cette Ville. Il est arrivé, le 15, deux Vaisseaux de cette Compagnie, chargés de sucre.

Le Vaisseau de guerre *le Rio-Janeiro*, qu'on avoit envoyé croiser contre les Maures sur les côtes de l'Algarve, est rentré dans le Tage le 18 sans avoir apperçu aucun de ces Corsaires.

La Frégate Françoise *la Terpsicore* est sortie de ce Port le 17, &, ce jour-même, elle a donné la chasse à un Bâtiment Barbaresque qui étoit sur le point de se saisir d'un Brigantin Espagnol & d'un Yacht Portugais : ces deux petits Navires sont rentrés dans le Tage.

De Madrid, *le* 29 *Octobre* 1765.

On célébra à la Cour, le 25 de ce mois, l'anniversaire de la naissance de la Reine-Mere. Leurs Majestés reçurent à cette occasion les complimens des Grands & des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, ainsi que de la principale Noblesse.

Sa Majesté a nommé Corrégidor de la Ville de Salamanque Don Manuel-Joachim de Vega Melendez : Don François Moriones y Marco a obtenu la même place à Bujalance, & Don Augustin de Cortaneda, à Betanzos.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Turin, le 6 Novembre 1765.

La piété de Madame Louise, seconde fille du Roi, lui faisoit désirer depuis longtemps de pouvoir s'y livrer uniquement & de n'avoir plus à s'occuper que des exercices de Religion auxquels elle vouloit consacrer tous ses momens; elle a supplié le Roi de lui permettre de se retirer dans un Couvent, & Sa Majesté, quoiqu'il ait pu en coûter à sa tendresse paternelle, a bien voulu céder à ses vives instances; en conséquence, les ordres ont été donnés pour qu'on fit au Monastere des Religieuses de Saint André de Quiers les préparatifs nécessaires pour recevoir cette Princesse d'une maniere convenable à son rang & à sa naissance: elle est partie ce matin pour s'y rendre avec toute sa Maison; la Marquise de Balbian, Dame du Palais des Princesses filles du Roi, & la Comtesse de Villareggia l'accompagnent & sont destinées à rester auprès d'elle.

De Londres, le 5 Novembre 1765.

La Cour prendra le deuil, le 10 de ce mois, pour la mort du Duc de Cumberland. Les deux Théatres de cette Ville sont fermés à cette occasion depuis le 1er. Ce Prince jouissoit d'une pension de quinze mille livres sterlings qui lui avoit été assignée par un Acte du Parlement, & qui, par sa mort, rentre dans la liste civile au bénéfice du Roi. Le Parlement lui avoit assigné aussi, par un autre Acte, la somme annuelle de vingt-cinq mille livres sterlings pour lui & ses descendans mâles, en considération des services signalés qu'il avoit rendus à son Pays. Ce Prince n'ayant pas été marié, cette pension se trouve éteinte par sa mort. On croit qu'il ne tardera pas à paroître des Lettres-Patentes du Roi, pour conférer le titre de Duc de Cumberland au Prince Frédéric, Evêque d'Osnabruck.

On a toujours des inquiétudes sur l'état du Prince Frédéric-Guillaume, frere cadet de Sa Majesté. Sa maladie, qui avoit d'abord été jugée une pulmonie, s'est changée en hydropisie. On lui a fait la ponction ces jours derniers: cette opération a été heureuse, & ce Prince se trouve aujourd'hui beaucoup mieux.

Le sieur James Robertson, Lieutenant-Colonel du 15e Régiment d'Infanterie, vient d'être nommé Maréchal-Général-des-Logis de toutes les troupes du Roi employées dans l'Amérique Septentrionale.

Le sieur Thomas Pitt vient de donner sa démission d'une des places de Lord de l'Amirauté.

On assure qu'il y a cinq compagnies de troupes de Marine prêtes à être embarquées pour la Baye de Honduras où l'on se propose, dit-on, d'entretenir un Corps de troupes assez considérable.

On écrit de Dublin que la Comtesse d'Hertford & deux de ses filles ont paru en public, vêtues d'étoffes de soie fabriquées en Irlande. Le Comte d'Hertford fit venir il y a quelque temps le Chef de la Communauté des Tisserans, & lui remit une somme de cent liv. sterl. pour commencer l'établissement d'une maison destinée à recevoir ceux des Membres de cette Communauté qui se trouveroient hors d'état de travailler.

Le Colonel Cosley, Gouverneur-Lieutenant de l'Hôpital de Chelsea, est mort hier à Chelsea.

Actions. Banque, 136. Indes, 164. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 91 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 102 $\frac{1}{8}$.

De la Haye, le 7 Novembre 1765.

Hier, le Marquis d'Havrincour, Ambassadeur de France auprès des Etats Généraux, est arrivé ici de Paris où il avoit obtenu de sa Cour la permission de faire un voyage.

Le Prince Stathouder ayant reçu la nouvelle de la mort du Duc de Cumberland, Son Altesse a ordonné à cette occasion un deuil de six semaines qui commencera Dimanche prochain.

De Fontainebleau, le 13 Novembre 1765.

La maladie dont Monseigneur le Dauphin est attaqué depuis quelque temps ayant fait des progrès, son état est devenu fort inquiétant à l'entrée de la nuit du 11 au 12 de ce mois; ce Prince a encore été fort agité la nuit derniere; ce matin il s'est trouvé plus tranquille: sa piété l'a engagé à demander le Saint Viatique qui lui a été administré. Le Roi a ordonné qu'on découvrît la Châsse de Sainte Genevieve & qu'on fît des Prieres publiques pour demander au Ciel la conservation des jours précieux de ce Prince.

Le Marquis de Chauvelin, ci-devant Ambassadeur du Roi auprès du Roi de Sardaigne,

fut présenté, le 10 de ce mois, à Sa Majesté par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres. Hier, il prêta serment entre les mains du Roi pour la charge de Maître de la Garde-Robe, dont Sa Majesté l'avoit pourvu avant son départ pour Turin.

De Paris, le 15 Novembre 1765.

Le 12 de ce mois, l'ouverture du Parlement se fit, avec les cérémonies accoutumées, par une Messe solemnelle à laquelle le sieur de Maupeou, Premier Président, & les Chambres assisterent, & qui fut célébrée par l'Abbé de Saiili, Chantre de la Sainte Chapelle & Aumônier de Madame la Dauphine.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres tint, le 12 de ce mois, son assemblée publique d'après les vacances. Le sieur le Beau, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, ouvrit la séance en annonçant que le Prix proposé pour cette année avoit été adjugé au sieur Frédéric-Samuel de Schmidt, de Berne, Conseiller-Intime de Légation du Margrave de Bade-Dourlach: c'est pour la dixieme fois que ce Sçavant est couronné par la même Académie. L'objet étoit d'examiner, 1°. *quels étoient les marques extérieures, les ornemens & l'appareil de la Royauté chez les Egyptiens?* 2°. *Quel étoit l'état de la Milice Egyptienne, les grades, les habillemens, les armes & l'exercice de l'Ordre Militaire?* Le sieur le Beau annonça ensuite que les Mémoires qui ont concouru pour le Prix que l'Académie devoit distribuer cette année, à la rentrée de Pâques, ne lui ayant pas paru remplir toute l'étendue de ce Sujet, elle avoit jugé à propos de remettre le Prix, qui sera double, & de proposer la même Question pour l'assemblée publique de Pâques en 1767. Le Sujet est d'examiner *par quelles causes & par quels degrés les Loix de Licurgue se sont altérées chez les Lacédémoniens jusqu'à ce qu'elles aient été anéanties?* Cette annonce fut suivie de la lecture de quatre Mémoires: le premier, *sur la lecture des anciens Actes & sur la nécessité de consulter les Originaux*, par le sieur Bonamy; le second, *sur l'utilité qu'on peut tirer de la lecture des livres Orientaux*, par le sieur Anquetil; le troisieme, *sur l'introduction des accords dans la Musique des anciens*, par le sieur Chabanon, & le dernier, *sur les Phéniciens*, par l'Abbé Mignot, lequel y donne la description de la côte de Phénicie & des Monumens qui s'y trouvent.

La Compagnie des Indes a reçu dernierement par la voie d'Angleterre des lettres du sieur Law, en date du 25 Mars dernier, par lesquelles il mande qu'après avoir conclu avec Mahamet Ali Kan, Nabab de Carnate, un Traité avantageux pour le commerce de la Compagnie & pour la sûreté de Pondichery, il devoit prendre possession de cette Place dix jours après le départ de sa lettre. Il ajoute que dans le temps où il écrivoit, le Pavillon François étoit déjà arboré à Karikal, Comptoir de la Nation à deux lieues au Sud de Pondichery.

On mande par une lettre particuliere du Cap François, dans l'Isle de Saint-Domingue, en date du 8 Juillet, que depuis le commencement de cette année jusqu'audit jour il est arrivé dans les différens Ports de l'Isle vingt-deux Navires venant d'Afrique & qui avoient à bord plus de six mille deux cents Noirs. Quatorze de ces Navires ont fait leur vente au Cap.

Cours des Effets Commerçables du 13 Novembre.

ACTIONS des Indes . .	1350 liv.
Billets d'Emprunt . . .	440
Promesses à 4 pour cent. .	36 p. 8. p.
Actions des Fermes . .	990. 87 ½.
Annuités	414
Coupons	81 ½. 81
Lot de la 3e Loterie . .	
Royale 10e. tir. . .	16 ½. p. 8. p.
4e. Lot. R. Ep. 6e. 11e. .	18. 23 p. 8. p.
Deux sols pour livre . .	8 p. 8. p.
50 millions	14 ½. 14 ¾. 15 p. 8. [illegible]
Canada	30 p. 8. p.
Colonies	18 p. 8. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes.	280
Récépissé Nouette. . .	25 p. 8. p.
Les autres Effets sans prix fixe.	

Le sieur Sigaud de la Fond, Démonstrateur de l'Université de Paris, ouvrira un nouveau cours de Physique Expérimentale dans les premiers jours du mois de Décembre. Sa demeure est rue des Fossés Saint-Jacques, près de l'Estrapade.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 15 Novembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 18 NOVEMBRE 1765.

De Petersbourg, le 15 Octobre 1765.

LE bruit court que l'Impératrice se propose d'aller passer l'hiver à Moscou, & que Sa Majesté Impériale partira pour cette Ville aussi-tôt que le temps lui permettra de faire ce voyage en traîneaux.

On évalue à soixante mille roubles la cargaison de la Frégate de guerre qu'on avoit fait partir pour Livourne & qui est de retour au Port de Cronstadt. La Compagnie de Commerce à qui ce Bâtiment appartient attend que cette cargaison soit vendue pour juger, d'après le produit, s'il est de son intérêt d'envoyer à Livourne une seconde Frégate.

De Stockolm, le 25 Octobre 1765.

La Députation nommée par les Etats pour régler la perception des impôts, après avoir examiné la masse de leurs revenus & comparé celle des frais qu'exige le soutien de la Couronne, a trouvé qu'il manquoit environ cent tonnes d'or pour faire face aux dépenses publiques des années 1765 & 1766. Elle a déclaré en même temps qu'elle pourroit subvenir aux besoins de ces deux années, sans charger le Peuple de nouveaux impôts, si les Etats vouloient, 1°. supprimer toutes les pensions & tous les bénéfices accordés extraordinairement en différentes occasions; 2°. retirer, au profit de la Couronne, tous les droits & privileges qui en ont été aliénés; 3°. faire rapporter toutes les sommes que la Députation prétend avoir été avancées par la Couronne sans utilité pour l'Etat & au préjudice des constitutions du Royaume.

Les Etats ont annullé, à l'expiration de cette année, le bail dont les Fermiers, qui sont depuis longtemps en possession des Douanes de ce Royaume, devoient jouir jusqu'en 1771, conformément aux résolutions des Dietes de 1756 & 1762.

Il a été ordonné par le Comité Secret que les Patrouilles Bourgeoises seroient dorénavant supprimées.

Ce matin, le Comte de Lacy, Ministre Plénipotentiaire de la Cour d'Espagne, a eu une audience du Roi & de la Reine dans laquelle il a notifié à Leurs Majestés le mariage du Prince des Asturies avec la Princesse Louise de Parme.

De Vienne, le 30 Octobre 1765.

L'Impératrice-Reine vient de remettre entre les mains du Comte de Hatzfeld, Président de la Banque, la somme d'argent que le feu Empereur son époux lui a laissée par testament, & ne s'est réservée que quelques millions qu'Elle a constitués en Banque, à raison de quatre pour cent, & dont Elle se propose de gratifier ceux de ses enfans qui ne sont pas encore pourvus. Le reste de la somme léguée a été reversé dans la caisse, au bénéfice de la Banque. L'Empereur a suivi cet exemple & a ordonné que tout ce que feu Sa Majesté Impériale lui avoit laissé, tant en capitaux qu'en autres effets, seroit employé à la diminution des dettes de l'Etat.

Sa Majesté Impériale & Royale reparoît depuis quelques jours en public & se livre actuellement aux soins du Gouvernement de ses Etats. L'Empereur continue, de son côté, à s'appliquer aux affaires & assiste regulierement aux Conseils.

Samedi dernier, le Général-Major Prince Poniatowski, frere du Roi de Pologne, est arrivé ici de Warsovie : il vient en cette Cour en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire pour y notifier solemnellement l'Election & le Couronnement de Sa Majesté Polonoise. Il aura incessamment ses audiences de Leurs Majestés Impériales & Royale.

De Ratisbonne, le 31 Octobre 1765.

Samedi dernier, le Prince de la Tour-&-Taxis, Principal Commissaire Impérial, fit porter à la Dictature ses nouvelles lettres de créance par le Ministre Directorial de Mayence.

De Cadix, le 25 Octobre 1765.

En conséquence des ordres de la Cour & d'une délibération du Corps de Ville, on a suspendu ici pendant trois jours le deuil qu'on porte pour le feu Infant Duc de Parme, & tous les quartiers de cette Place ont été illuminés pendant ces trois jours depuis sept jusqu'à dix heures du soir.

Le 20 de ce mois, la Frégate de guerre Angloise *la Guadeloupe* est entrée ici de relâche venant de Gibraltar. Le 22, la Frégate de guerre Françoise *la Chimere*, commandée par le Chevalier de Beaucousse & qui étoit partie de cette Baye le 9, y relâcha aussi pour remplacer son grand hunier qu'elle a perdu par un coup de vent. Le mauvais temps & les vents contraires qu'elle a essuyés depuis son départ ne lui ont pas permis de passer le Détroit : elle partira aujourd'hui pour Gênes, Marseille & Toulon. La *Topase*, autre Frégate Françoise commandée par le sieur de Bargeton & qui étoit en station depuis près de deux mois sur la côte de Salé, a relâché ici ce matin pour y prendre des vivres qui lui seront fournis par la Flûte Françoise *le Danube*, aux ordres du Baron de Bombelle, laquelle en a apporté de Rochefort, le 5 de ce mois, pour les Frégates de sa Nation qui croisent sur les côtes de Maroc. La *Topase* retournera à sa croisiere & y restera jusqu'à ce qu'elle soit relevée, ainsi que la *Pleyade*, par d'autres Frégates.

Le Vaisseau de guerre Espagnol *le Guerrier*, commandé par le sieur de Saint Vincent, partit le 8 de cette Baye pour retourner à son Département du Ferrol. Le même jour, le Paquebot de guerre Anglois *le Vautour*, Capitaine Robinson, fit voile pour la Méditerranée.

Hier, il est arrivé ici de Nantes un petit Bâtiment François chargé de bled & de marchandises. Il a essuyé dans sa traversée de si violentes tempêtes qu'il a été sur le point de périr à la mer. Le Capitaine qui le commande faisoit route pour Cadix avec deux Bâtimens du même Port, & il craint beaucoup qu'ils n'aient été submergés.

Le même jour, le Navire Espagnol *le Saint-Charles* arriva ici de la Havane d'où il étoit parti le 26 du mois dernier, dix-neuf jours après le convoi commandé par le sieur Sapiain : ce convoi est entré ce matin en cette Baye : il est composé du Vaisseau de guerre *l'Hector*, des Frégates *l'Emeraude* & *le Jupiter*, & de trois Bâtimens de transport, l'un Suédois & les deux autres Génois ; le Régiment de Cordoue, Infanterie, est embarqué sur ces trois Bâtimens, à l'exception de deux compagnies qui sont déjà arrivées ici depuis quelque temps. On attend encore deux Navires Hollandois qui font partie du convoi.

Le Vaisseau de régistre *le Saint-Nicolas* est aussi entré ce matin dans ce Port, venant de Honduras.

La Frégate de guerre Angloise *le Montréal*, commandé par le sieur Stewart, a mis hier à la voile pour Marseille après avoir embarqué des piastres : elle étoit arrivée de Lisbonne en ce Port le 7.

De Berne, le 8 Novembre 1765.

Une Société de Citoyens s'est formée en Suisse il y a quelques années pour concourir à répandre la connoissance des vérités les plus utiles aux hommes & pour proposer des questions relatives à ce but. Parmi les Mémoires adressés à la Société, il s'en est trouvé plusieurs qui avoient un certain mérite Académique, mais aucun qui par la précision de la forme & l'étendue des vues satisfît aux desirs de la Société. Dans ces circonstances, elle prit en

1763 la résolution d'adjuger son Prix à l'Auteur des *Entretiens de Phocion*, qu'on a sçu depuis être l'Abbé de Mably. Les mêmes motifs l'ont déterminée aujourd'hui à offrir une Médaille de vingt ducats à l'Auteur Anonyme d'un Traité publié en Italien *sur les Délits & les Peines* : elle invite cet Auteur à se faire connoître & à agréer une marque d'estime due à un bon Citoyen qui ose élever sa voix en faveur de l'humanité contre les préjugés les plus affermis. L'Auteur est prié de faire parvenir sa déclaration à la Société des Citoyens sous l'adresse de la Société Typographique de Berne. La Société déclare en même temps qu'en renonçant au dessein de proposer de nouvelles questions, elle se contentera d'encourager l'esprit Philosophique & la Philantropie par des témoignages d'approbation, donnés publiquement à des ouvrages véritablement utiles à la grande Société des hommes.

De Londres, le 8 Novembre 1765.

Les Communes de la Ville de Dublin se sont assemblées & ont nommé un Comité chargé de dresser des instructions pour les représentans de cette Ville au Parlement d'Irlande, auxquels il sera recommandé d'employer tous leurs efforts pour obtenir un Acte qui limite la durée des Parlemens dans ce Royaume. Jusqu'à présent les Membres de ce Parlement ont conservé leurs places pendant toute la vie du Roi ou aussi longtemps qu'il a plu à Sa Majesté.

Hier, le Roi reçut les complimens de la Noblesse pour l'anniversaire de la naissance du Prince Henry-Frédéric, troisieme frere de Sa Majesté. Le même jour, le sieur George Nelson, Lord-Maire de cette Ville nouvellement élu, prêta serment pour cette Place, à Guildhall, avec les cérémonies accoutumées.

Le Roi a nommé le sieur Gunning pour remplacer en qualité de Résident à la Cour de Danemarck le sieur Sidney Cosby qui a obtenu son rappel. Sa Majesté a donné au Chevalier Charles Knowles la place de Contre-Amiral de la Grande Bretagne & celle de l'Amirauté, qui vaquoient par la promotion du Chevalier Edouard Hawke, Chevalier du Bain, qui vient d'être nommé Vice-Amiral de la Grande-Bretagne & Lieutenant de l'Amirauté, à la place du sieur Henry Osborn.

Le sieur Nataniel Smith a obtenu la place de Gouverneur-Lieutenant de l'Hôpital de Chelsea, vacante par la mort du Colonel Cosley.

On a, dit-on, envoyé ces jours derniers à la Cour de Lisbonne un Mémoire contenant des plaintes sur certains procédés des Gouverneurs Portugais du Cap Verd & des Isles Canaries, à l'égard des Anglois qui y font le commerce.

Le feu prit hier chez un Perruquier, & le vent étant fort, les flammes se communiquerent bientôt aux maisons voisines & firent un ravage prodigieux. On compte plus de quarante maisons entierement détruites & plusieurs autres fort endommagées. Dix à douze personnes ont péri dans les flammes ou sous les débris & un grand nombre d'autres ont été blessées. L'activité du feu a été si rapide que les malheureux habitans des maisons qui ont été la proie des flammes n'ont pu sauver qu'une très-petite partie de leurs effets.

Suivant les dernieres lettres qu'on a reçues de la Jamaïque, on s'y occupe d'un plan pour réduire à quatre pour cent les différens intérêts hypothéqués sur les fonds de terre, attendu les fâcheuses circonstances où se trouve actuellement le commerce de cette Isle.

Le Baron de Gross, Ambassadeur de l'Impératrice de Russie auprès du Roi, est mort hier en cette Ville.

Actions. Banque, *sans prix fixe.* Indes, 164. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 91 $\frac{1}{8}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 102 $\frac{1}{4}$.

EXTRAIT *d'une Lettre de la Nouvelle-Yorck, en date du 30 Septembre 1765.*

Suivant le rapport d'un Capitaine de Navire, arrivé dernierement ici de la Baye de Honduras, les Negres déserteurs des Anglois occupés à la coupe du bois de teinture, se sont emparés d'une grande partie de la nouvelle riviere & se trouvent actuellement au nombre de soixante-dix bien déterminés & bien armés. Ils ont envoyé un exprès aux Espagnols pour sçavoir s'ils pouvoient espérer de la protection en cas que les Anglois vinssent à les chasser de leur poste. On leur a répondu qu'ils n'avoient aucune protection à attendre & qu'ils eussent à se retirer hors du Territoire Espagnol. Ces Negres ont déjà pris & massa-

eté plusieurs Anglois & même un Espagnol qui étoit venu pour traiter avec eux d'un accommodement. Ils sont devenus si redoutables que plusieurs des Anglois qui ont des Etablissemens sur la côte ont été obligés d'abandonner leurs travaux & se sont trouvés fort embarrassés pour trouver un asyle sûr.

De Bruxelles, le 11 Novembre 1765.

Vendredi & Samedi derniers, on fit les obseques du feu Empereur, à l'Eglise Collégiale de Sainte Gudule, dans laquelle on avoit élevé un superbe catafalque. Le Vendredi, le Prince Charles, Gouverneur Général des Pays-Bas, se rendit à l'Eglise en manteau traînant, décoré de la grande Croix de l'Ordre Teutonique dont il est Grand-Maître & du Grand Collier de la Toison d'Or, & entendit les Vigiles auxquelles l'Archevêque de Malines officia pontificalement. Le Prince de Gavre, vêtu du Collier du même Ordre, les autres Grands Officiers de la Cour, les Chambellans, les Membres des différens Conseils, la Chambre des Comptes & le Magistrat de la Ville assisterent à cette cérémonie, ainsi qu'à celle des obseques. Il y eut trois Messes solemnelles, la premiere chantée par l'Evêque d'Ypres, la seconde par l'Evêque de Namur & la troisieme par l'Archevêque de Malines. Le Prince Charles assista, ainsi que toute la Cour, à cette derniere, après laquelle le sieur Nelis, Chanoine de la Cathédrale de Tournay, prononça l'Oraison Funebre.

De Fontainebleau, le 16 Novembre 1765.

Depuis Mercredi dernier, Monseigneur le Dauphin a eu des nuits plus tranquilles; la fievre a été moins forte; mais elle n'a pas encore discontinué.

De Paris, le 18 Novembre 1765.

L'Académie Royale des Sciences tint, le 13 de ce mois, son assemblée publique d'après les vacances. Le sieur de Fouchy, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, ouvrit la séance par l'Eloge du sieur Clairaut. Cet Eloge fut suivi de la lecture de trois Mémoires: le premier, intitulé: *Histoire de la découverte faite en France de matieres semblables à celles qui entrent dans la composition de la porcelaine de la Chine*, par le sieur Guettard; le second, *sur un Anevrisme de la Carotide qui a produit les effets les plus singuliers*, par le sieur Petit; & le troisieme, *sur les differentes méthodes qui ont été employées pour fonder les ouvrages de Maçonnerie dans l'eau, & sur tout celles qui tendent à supprimer les batardeaux & les épuisemens dans la construction des Ponts*, par le sieur Perronnet *.

Suivant une lettre de Moulins, le 20 du mois dernier, à six heures & demie du soir, on apperçut dans l'air, auprès de la Ville de Luzy, un globe de feu d'environ six pieds de diametre, qui jettoit des flammes très-vives dont tout l'horison étoit éclairé: il passa pardessus l'Eglise Paroissiale de Luzy prenant sa direction du Midi au Nord: lorsqu'il eut ainsi traversé la Ville, il s'éteignit & en même temps on entendit en l'air un bruit semblable à celui de cinq coups de canon tirés de suite: cette explosion fut immédiatement suivie d'un bourdonnement tel qu'on en entend dans un grand orage, & qui dura environ quatre minutes. Le temps étoit alors très serein.

Cours des Effets Commerçables du 16 Novembre.

Promesses au denier 20 .	14 $\frac{1}{2}$. p. % p.
Idem à 4 pour cent . .	36 p. % p.
Annuités	416
Coupons	81 $\frac{1}{2}$.
Lot de la troisieme Lot. Royale, 8e. 13e. tir. .	16. $\frac{1}{2}$. 26 p. % p.
4e Loterie Royale. Epoq. 6e.	18 p. % p.
50 millions	14 $\frac{1}{2}$. 14 $\frac{1}{4}$. p. % p.
Colonies.	19. 18 p. % p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes .	275
Récépissé Nouette. . . .	25 p. % p.

Les autres Effets sans prix fixe.

Le Génie d'Alfonse V, Roi d'Aragon & de Sicile, ou ses Pensées, avec les traits remarquables de sa vie; par M. l'Abbé M. . . . de la Can. . . Prêtre & Licencié en Théologie. A Paris, chez H. C. de Hansy, Libraire, rue Saint-Jacques, près les Mathurins.

* Le sieur de la Condamine s'étoit proposé de lire un nouveau Mémoire *sur l'Histoire de l'Inoculation depuis* 1758; mais le temps fixé pour la séance & l'étendue du Mémoire n'ont pas permis cette lecture. L'Ouvrage ne tardera pas à être imprimé.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 18 Novembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 22 NOVEMBRE 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie, le 26 Octobre 1765.

LE Comte Przebendowski, Lieutenant-Général de l'Armée de la Couronne & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, s'est démis, entre les mains du Roi, de la charge d'Enseigne de Poméranie dont il étoit pourvu.

Les différends qui se sont élevés entre les États Ecclésiastiques & Civils du Royaume subsistent toujours, & il ne paroît pas que cette affaire puisse se concilier de si-tôt; on dit que la décision en sera renvoyée à un autre temps.

Le Comte Krasinski, Evêque de Kaminieck, est retourné dans son Diocèse sans avoir pris congé du Roi.

De Dantzick, le 30 Octobre 1765.

On transporta, le 20 de ce mois, à Graudentz les provisions que les troupes Russes avoient à Elbing : à peine furent-elles tirées des magasins qui les renfermoient, qu'un ouragan renversa ces magasins. On assure que le Corps de ces troupes, qui est à Elbing, doit retourner incessamment en Russie, à l'exception d'un petit détachement, & que celles qui sont cantonnées dans notre voisinage se mettront bientôt en marche du côté de Warsovie.

De Vienne, le 6 Novembre 1765.

Les difficultés qui subsistoient, au sujet de l'Election du Roi de Pologne, entre la Cour Impériale & Royale & les Cours alliées d'une part, & celle de Warsovie de l'autre, ayant été applanies à leur commune satisfaction, le Prince Poniatowski, dont on a dernierement annoncé l'arrivée en cette Ville, a eu ces jours derniers une audience de Leurs Majestés Impériales & Royale en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi de Pologne, & leur a notifié formellement l'Election de Sa Majesté Polonoise. Il a été nommé depuis Lieutenant-Général des Armées de l'Impératrice-Reine.

Hier, Fête de Saint Emeric, Prince du Sang Royal de Hongrie, les Chevaliers de l'Ordre de Saint Etienne s'assemblerent au Palais, vers les onze heures du matin, dans la seconde antichambre des appartemens de l'Empereur. Sa Majesté Impériale, en sa qualité de Grand-Maître, nomma huit nouveaux Grands-Croix, huit Commandeurs & treize Chevaliers, & les revêtit ensuite des Marques de l'Ordre. Elle se rendit delà à la Chapelle de la Cour, précédée de tous les Chevaliers, Commandeurs & Grands-Croix, portant le Grand Collier de l'Ordre pardessus leur habit, & après le Service Divin Elle revint dans le même ordre à ses appartemens. Voici la liste de la nouvelle promotion.

Grands Croix. L'Archiduc Ferdinand; le Prince de Lichtenstein; le Prince de Colloredo; le Prince de Bathyani; le Prince de Kaunitz-Rittberg; le Cardinal de Roth, Prince Evêque de Constance, & le Comte d'Illeshazi, Grand Juge du Royaume de Hongrie : le huitieme n'est pas désigné. *Commandeurs.* Le Baron de Grosschlag, Conseiller Intime de Leurs Majestés Impériales & Royale & de l'Electeur de Mayence; le Comte de Seylern, Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales & Royale à la Cour de Londres; François Thauszi, Evêque d'Agram, Conseiller Intime actuel; le Comte d'Andlern-Witten, Conseil-

ler Intime actuel; le Comte de Wolckenstein, Capitaine du Comté de Tyrol; le Comte d'Enzenberg, Conseiller Intime actuel & Président du Gouvernement du Tyrol; le Comte de Thurn, Conseiller Intime actuel & Grand Chambellan de l'Archiduc, Grand-Duc de Toscane, & le Comte de Kevenhuller-Metsch, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale à la Cour de Sardaigne. *Chevaliers.* Le Comte de Kinigl, Conseiller Intime actuel & du Gouvernement du Tyrol; le sieur de Nenni, Président du Conseil Privé aux Pays-Bas; le Comte de Wurmbrand-Stupach, Conseiller Intime actuel & du Gouvernement de Styrie: les sieurs de Szvetics, Représentant de la Personne du Roi dans les Tribunaux de Hongrie; de Cazier, Trésorier Général de Domaines & Finances aux Pays-Bas; Szalbeck, Suffragant de Waitzen; de Gundel, Conseiller Aulique & Référendaire de l'Empire; de Nagy, Référendaire de la Chambre Aulique des Finances; de Pichler, Conseiller Aulique & Secrétaire Intime; de Niczky, Conseiller Aulique de Hongrie; Balogh, Conseiller Royal à Presbourg; Trsztyanski, Administrateur du Comitat de Gran, & Sagki, Vicomte du Comitat de Hevess.

De Dresde, le 4 Novembre 1765.

Le Prince Administrateur de cet Electorat vient d'accorder au Général Prince Lubomirski le Régiment des Grenadiers Gardes du Corps de Son Altesse Electorale, qui étoit vacant par la démission du Comte de Brühl, Grand Maître d'Artillerie en Pologne & Général-Major des Troupes de l'Electorat.

Le Prince Clement de Saxe, Evêque de Ratisbonne & de Freysingue, est arrivé ici le 25 du mois dernier.

De Berlin, le 5 Novembre 1765.

Le sieur Rexin, Envoyé de cette Cour auprès de la Porte Ottomane, ayant demandé son rappel, le sieur Francopolo, Interprete du Roi, est parti d'ici le 26 du mois dernier pour aller lui porter les lettres de Sa Majesté. On ne sçait pas encore par qui ce Ministre sera remplacé à Constantinople.

Gustave-Albert de Schlaberndorf, Général-Major de Cavalerie & Chef d'un Régiment de Cuirassiers, est mort à Breslau la nuit du 26 au 27 du mois dernier.

De Hambourg, le 8 Novembre 1765.

Notre Société Œconomique vient de proposer deux Prix: l'un de cent rixdahlers, pour quiconque trouvera le moyen de purifier le sucre sans se servir de blanc d'œuf & de sang de bœuf, de maniere cependant que la nouvelle préparation ne soit pas plus coûteuse que celle qui est actuellement en usage; l'autre de cent ducats, pour celui qui ayant réussi à teindre, à un prix raisonnable, le fil de coton en rouge aussi foncé que celui de Turquie, viendra s'établir en cette Ville.

De Saltzbourg, le 28 Octobre 1765.

Le 20 de ce mois, entre onze heures & midi, il s'est détaché du Monnikeberg, à côté de l'Eglise de Saint François de Paule de cette Ville, une pierre de six à sept cents quintaux: elle a écrasé par sa chûte deux maisons où cinq personnes ont été tuées & huit blessées.

De Ratisbonne, le 4 Novembre 1765.

La Diete assemblée extraordinairement, le 29 du mois dernier, suivant l'invitation qui lui en avoit été faite par le Baron de Lyncker, Envoyé Directorial de Mayence, a résolu, d'une voix unanime, de faire complimenter le Prince de la Tour-&-Taxis, 1°. sur la mort de l'Empereur François I[r]; 2°. sur l'avénement du Roi des Romains au Trône Impérial; 3°. sur la confirmation de Son Altesse Sérénissime dans la place de Principal Commissaire de Sa Majesté Impériale à la Diete de l'Empire.

Ce matin, les trois Colleges ont rouvert leurs séances, dans lesquelles, suivant l'annonce du Directoire de Mayence, ils délibéreront sur les mêmes objets qui leur avoient été proposés par le feu Empereur, sçavoir, sur la Visitation de la Chambre Impériale de Wetzlar, sur la Capitulation Perpétuelle, sur l'affaire des monnoies, & sur le recours de Hesse-Darmstadt par rapport au Fief de Michelfeld.

Le Comte de Seidwitz a été continué par l'Empereur régnant dans la place de Con-Commissaire Impérial & s'est fait légitimer en cette qualité.

De Cadix, le 29 Octobre 1765.

Hier, il est entré dans cette Baye l'une des deux Hourques Hollandoises qui font partie du convoi arrivé ici de la Havane le 25; l'autre, qu'on attend incessamment, a sur son bord une compagnie du Régiment de Cordoue. Le Vaisseau de guerre *l'Hector*, que montoit le sieur de Sapiain, est ouvert & fait eau de toutes parts. La cargaison du convoi consiste, pour le compte du Roi, en 146

piastres fortes d'argent monnoyé, 209 surons de tabac en poudre, & 358 caisses de sucre; pour le compte du commerce, en 53, 488 piastres fortes, tant en or qu'en argent monnoyé, 575 marcs d'argent travaillé, 1232 caisses de sucre, 1740 surons d'indigo & 12 de cacao, 300 cuirs en poil, 610 quintaux de bois de Campêche, 13 ballots d'achiote, 47 de beaume, 10 de cochenille & deux caissons de vanilles.

Ces jours derniers, les Frégates Françoises *la Topase, la Pleyade* & *la Licorne* sont entrées dans ce Port: les deux premieres viennent de croiser sur la côte de Salé, & la troisieme revient de Saffy. Suivant le rapport de cette derniere, la treve que le Roi de Maroc avoit fait proposer à Sa Majesté Très-Chrétienne a été conclue & signée pour un an, à commencer du 1^r^ Octobre de la présente année. On espere que pendant cet intervalle on négociera une paix solide. Le Consul de France, qui réside ici, a notifié par une lettre circulaire la nouvelle de cette treve à tous les Consuls de sa Nation qui sont dans les Ports d'Espagne & de Portugal.

De Naples, le 26 Octobre 1765.

Hier, la Cour célébra à Portici l'anniversaire de la naissance de la Reine d'Espagne, ayeule de Sa Majesté. Le Prince della Riccia donna à cette occasion un splendide repas aux Ministres Etrangers & à plusieurs autres personnes de distinction.

Le Conseil de Régence ayant suspendu, il y a quelques mois, la permission d'exporter des grains de la Sicile, les Barons de cette Isle ont envoyé ici un Député pour représenter le préjudice que cette suspension leur causoit, ainsi qu'à tout le Pays. Le Gouvernement, ayant égard à leurs représentations, a ordonné en conséquence au Vice-Roi de Sicile de ne plus s'opposer à la libre sortie des grains.

De Rome, le 30 Octobre 1765.

Vendredi dernier, le Souverain Pontife revint de Castel-Gandolfe en cette Capitale. A son entrée, il fut salué par le canon du Château Saint-Ange: plusieurs Cardinaux & Prélats & un grand nombre d'autres personnes de la premiere distinction se rendirent au Palais Apostolique pour y féliciter Sa Sainteté sur son retour.

Ce Gouvernement vient de rendre une Ordonnance par laquelle il est enjoint aux propriétaires des biens-fonds de payer, dans le terme de huit jours, la taxe établie l'année derniere pour subvenir aux dépenses extraordinaires relatives à l'approvisionnement de grains dont l'Etat Ecclésiastique a eu besoin.

Le Duc de la Rochefoucault est arrivé ici il y a quelques jours.

De Civita-Vecchia, le 28 Octobre 1765.

Les deux Galeres du Pape, qui ont transporté à Palerme l'argent qui doit être employé à l'achat des grains destinés pour les magasins de l'Abondance de Rome, sont revenues ici où elles ont été désarmées sur le champ. On attend actuellement les ordres de Sa Sainteté pour caréner & mettre en état de partir les deux Frégates qui doivent croiser pendant l'hiver contre les Barbaresques.

Le Gouvernement ayant voulu imposer aux Bâtimens qui apporteroient des grains de Sicile la condition de les décharger à l'embouchure du Tibre, & cet endroit étant très-dangereux pendant cette saison, les Pavillons Francs n'ont pas voulu se charger de ce transport, & il a été entrepris par les seules Tartanes Napolitaines qui sont accoutumées à faire la pêche du poisson dans nos parages.

Le prix du tabac de Dunkerque est augmenté, au grand regret de nos Négocians & de ceux de Rome, qui en font un débit considérable.

De Gênes, le 4 Novembre 1765.

Le 28 de ce mois, le Chef d'Escadre Harrison mit à la voile pour Alger où il va, dit-on, faire relâcher un Bâtiment de sa Nation dont les Corsaires de cette Régence se sont emparés.

Nous venons d'être informés par un Bâtiment venant du Levant qu'un Chebec François a fait échouer une Galiote Dulcignote dont il a envoyé l'équipage à Constantinople. La Galiote a été conduite à Corone.

On vient d'apprendre que le Souverain Pontife a nommé à l'Evêché de Vintimille l'Abbé de Franchi, Chanoine Archiprêtre de la Cathédrale de cette Ville.

N. Tatis, Evêque de Brugnato, dans les Etats de la République, & frere du Secrétaire d'Etat de ce nom, est mort dernierement dans son Diocèse.

De Londres, le 12 Novembre 1765.

L'enterrement du Duc de Cumberland se fit Samedi dernier avec beaucoup de solemnité. Le corps de ce Prince avoit été, dès la veille, transporté de son Hôtel de Grosvenor

dans une des Salles du Parlement, attenant la Chambre des Pairs; cette Salle étoit illuminée d'un grand nombre de flambeaux funéraires. C'est delà que partit le convoi pour aller à l'Abbaye de Westminster. Les rues étoient garnies de troupes bordant la haie. Huit Officiers Généraux soutenoient un dais au-dessus du cercueil qui étoit couvert d'un poële porté par quatre Barons du Royaume. Le Duc de Grafton menoit le deuil, accompagné des Ducs de Manchester & d'Ancaster. Le corps fût reçu à la porte de l'Abbaye par le Doyen du Chapitre de Westminster, à la tête de son Chapitre, & après les Prieres accoutumées, on l'inhuma dans la Chapelle où le Roi, pere du Prince défunt, a été enterré. Trois bataillons des Gardes firent une décharge de mousqueterie lorsqu'on descendit le corps dans le caveau; pendant la marche du convoi, le canon de la Tour & celui du Parc tirerent vingt & un coups, de distance en distance, & l'on sonna les cloches dans toutes les Eglises de la Ville.

L'Evêque de Londres a adressé des lettres à chaque Ecclésiastique de son Diocèse pour leur enjoindre de lui envoyer un compte exact du nombre des Catholiques qui se trouvent dans les différentes Paroisses & des Chapelles particulieres où l'on dit la Messe.

Actions. Banque, $136\frac{1}{4}$. Indes, $164\frac{1}{4}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, $91\frac{1}{4}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, $102\frac{7}{8}$ à 103.

De Fontainebleau, le 20 Novembre 1765.

Monseigneur le Dauphin se trouve beaucoup mieux depuis quelques jours; l'oppression a entierement cessé, & les dernieres nuits ont été fort tranquilles.

Le 8 de ce mois, le Roi a envoyé des ordres pour arrêter cinq Officiers du Parlement de Bretagne, & Sa Majesté a fait expédier des Lettres-Patentes adressées au même Parlement pour lui enjoindre d'instruire le procès desdits Officiers. Sa Majesté a expédié, le même jour, des ordres pour que les Officiers de ce Parlement se rendissent au Palais le 12 & y procédassent à l'enrégistrement d'une Déclaration qui regle les suites de l'abonnement accordé aux Etats, & par laquelle les Officiers du Parlement, qui avoient donné leur démission, étoient autorisés à continuer leur service ordinaire après qu'ils auroient enrégistré ladite Déclaration. L'assemblée se tint en conséquence le 12 & fut terminée par un Acte, signé de presque tous ces Officiers, par lequel ils ont déclaré qu'ils ne pouvoient enrégistrer la Déclaration & qu'ils persistoient dans leur Acte de démission du 22 Mai précédent. Sa Majesté leur a fait sçavoir que son intention étant de disposer de leurs Offices, ils eussent à se retirer de la Ville de Rennes.

Le 15, le Roi a nommé trois Conseillers d'Etat & douze Maîtres des Requêtes pour tenir le Parlement de Bretagne & y administrer la Justice jusqu'à ce qu'il ait été pourvu aux Offices vacans. Ils ont été présentés le 16 à Sa Majesté par le Vice-Chancelier, & ils se rendront à Rennes à la fin de cette semaine pour y ouvrir leurs séances.

Hier, la Cour prit le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort du Duc de Cumberland.

De Paris, le 22 Novembre 1765.

Les Etats d'Artois, assemblés à Arras, arrêterent, dans leur premiere séance du 11 de ce mois, qu'ils feroient élever, à leurs frais, un Monument dans la Paroisse de Compiegne, à la mémoire du feu sieur de Brunes de Montlouet, Evêque de Saint-Omer & Député des mêmes Etats à la Cour, & qu'on chanteroit, le Vendredi suivant, en l'Eglise des Récollets un Service solemnel. Le Marquis de Levis, Gouverneur Général de la Province; le sieur de Caumartin, Intendant, & le sieur Briois, premier Président du Conseil d'Artois, Commissaires de Sa Majesté aux Etats, assisterent à ce Service, ainsi que les trois Ordres du Clergé, de la Noblesse & du Tiers-Etat. L'Evêque d'Arras y officia pontificalement.

Cours des Effets Commerçables du 20 Novembre.

Promesses au denier 20 .	15. $14\frac{1}{2}$. p. 0/0. p.
Idem à 4 pour cent . .	36 p. 0/0 p.
Actions des Fermes . .	995. $97\frac{1}{2}$.
Coupons	$81\frac{1}{2}$.
4e Loterie Royale. Epoq. 5e.	18 p. 0/0. p.
50 millions	$14\frac{1}{2}$. 15 p. 0/0. p.
Canada	$32\frac{1}{2}$. p. 0/0. p.
Colonies.	18 p. 0/0. p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes .	275
Récépissé Nouette . . .	25 p. 0/0. p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 22 Novembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU LUNDI 25 NOVEMBRE 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie, le 2 Novembre 1765.

Mardi dernier, les Ministres de la Cour de Danemarck & du Duché de Courlande furent admis à l'audience du Roi.

Les Comtes Joseph & Michel Mnifzeck, l'un Starofte de Sanock & Chef d'un Régiment de Dragons, l'autre Colonel du même Corps, sont de retour du voyage qu'ils ont fait dans différentes Cours étrangeres. Ils ont eu l'honneur d'être présentés au Roi qui leur a fait l'accueil le plus gracieux.

De Dantzick, le 30 Octobre 1765.

Le Prince Jablonowski, Palatin de Novogrod, Chevalier-Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, de ceux de Saint Michel & de Saint Hubert, Membre de l'Académie Royale des Sciences & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, &c. a résolu de faire élever dans la Ville de Thorn une Statue en bronze en l'honneur du célebre Copernic qui y est né le 19 Février 1473. Ce Prince, désirant de concourir aux progrès des Arts & des Sciences dans sa Patrie, a fait remettre à notre Société Littéraire & Physique la somme de quatre-vingt-dix ducats qui seront partagés en trois Prix, de trente ducats chacun, pour les Auteurs des trois meilleures Dissertations sur les Problêmes suivans. I. *Ne pourroit-on pas prouver ou réfuter l'arrivée de Lecchus en Pologne, vers l'an 550 ou 560, par des témoignages des Auteurs contemporains ou vivans peu après ces époques, plus solides que ceux qu'on a donnés jusqu'à présent ?* Les passages des Auteurs les plus rares, ou des Manuscrits, doivent être transcrits en entier & l'on doit indiquer la Bibliotheque où ils se trouvent : il faut y ajouter un jugement solide sur le degré de foi qu'ils méritent. II. *Mesurer & partager, de la meilleure maniere possible, en parties égales ou d'une proportion donnée, une forêt & un marais inaccessibles & impénétrables à la vue ; & faire voir en même temps jusqu'à quelle étendue la chose est praticable & de combien, même par le calcul le plus achevé, on pourroit s'écarter du vrai dans cette opération avec ou sans instrumens Géométriques.* III. *Par quelle méthode plus solide & plus durable que celle dont on fait usage ordinairement peut-on construire une digue contre l'impétuosité du courant des eaux & des glaces qui s'amoncelent dans les lits étroits & tortueux des rivieres, de sorte que, par les dépenses les moins considérables, la glace soit détournée & la force de l'eau rompue.* Les Dissertations qu'on présentera sur ces trois différens objets peuvent être écrites en Latin, en François ou en Allemand.

De Stockolm, le 1er Novembre 1765.

La Grande Députation a nommé, le 28 du mois dernier, une Commission qui, sous le titre d'un Parlement extraordinaire, sera chargée d'instruire & de juger toutes les affaires qui auront rapport à la liquidation des créances réclamées au-dedans ou au-dehors du Royaume contre les Négocians du Bureau du Change. Cette résolution de la Grande Députation a été portée dans les *Plena* du 31, & elle est restée sur le Bureau dans la Chambre des Nobles.

Le même jour, les Nobles ont arrêté que la nouvelle régie des Douanes, au profit de la Couronne, seroit confiée à cinq Directeurs, à compter du 1er Janvier prochain.

La Ville de Calmar, Capitale de la Province de Smolande, très-bien fortifiée & célebre dans l'Histoire par le Traité qui porte son nom, a été presqu'entierement réduite en cendres par un incendie arrivé la nuit du 18 Octobre & qui a duré jusqu'au 20. La Cathédrale & la Résidence du Gouverneur ont seules échappé au ravage des flammes.

On mande de la Laponie que le tonnerre est tombé à Folinge le 23 Juillet dernier & a fait périr d'un seul coup un troupeau de cent vingt Rennes. On a observé qu'un quart-d'heure auparavant, toutes les Rennes qui se trouvoient dispersées dans le même pâturage s'étoient réunies dans un seul endroit, ainsi qu'elles ont coutume de le faire lorsque la peur les saisit, & que presque toutes sont tombées mortes sur la place & quelques-unes à sept ou huit pas plus loin. On en a ouvert plusieurs, mais on n'a découvert aucun symptôme qui pût servir à expliquer leur mort par les effets naturels du tonnerre. Les propriétaires de ce troupeau ont été ruinés par cette perte; les Rennes sont toute la richesse des Lapons qui se nourrissent de la chair de ces animaux, se vêtissent de leurs peaux, & les employent à tirer les traîneaux & à plusieurs autres usages.

De Vienne, le 9 Novembre 1765.

Les présens que la Régence de Tripoli envoyoit au feu Empereur ayant été transportés d'abord à Florence, le Grand-Duc les a fait partir pour la Cour sous la conduite du sieur Thomas Gordigiani, Vice Contrôleur de ses Ecuries, qui est arrivé ici le 2 de ce mois. Ces présens consistent en dix chevaux & quatre jumens Turcs, une autruche, cinq perroquets & deux gazelles. Le Grand-Duc a envoyé en même temps à l'Empereur, son frere, quatre chevaux des haras de Toscane, six mulets & deux magnifiques tableaux en mosaïque. Le 6, Sa Majesté Impériale a ordonné au sieur Gordigiani de se rendre aux grandes Ecuries & de monter cinq chevaux qu'Elle envoie en présent à Son Altesse Royale avec deux autres chevaux attelés à un phaéton.

On a frappé depuis peu une Médaille à l'occasion de la mort de l'Empereur: elle représente d'un côté l'effigie de feu Sa Majesté Impériale avec cette Légende: FRANCISCUS D. G. R. I. S. A. G. H. R. L. B. ET M. H. D. De l'autre côté, on voit un tombeau surmonté d'une pyramide à l'Egyptienne ornée de guirlandes, au faîte de laquelle est un Médaillon entouré de lauriers & d'oliviers avec le buste de Sa Majesté Impériale. La Religion & la Justice, dans une attitude qui exprime leur douleur, sont aux deux côtés du tombeau au bas duquel on lit: *Nat.* 8 *Dec.* 1708. *Obiit Œniponti* 18 *Aug.* 1765. Le revers de la Médaille a pour Légende: ÆTERNITATI AUGUST. PRINCIPIS OPTIMI PATRIS PATRIÆ.

Les Etats de la Basse-Autriche sont actuellement occupés à délibérer sur les demandes qui leur ont été faites de la part de l'Impératrice-Reine.

Le Général Lascy & le Lieutenant-Général Ayassasa viennent d'être déclarés Inspecteurs Généraux, l'un d'Infanterie & l'autre de Cavalerie.

De Berlin, le 9 Novembre 1765.

Hier, la Cour célébra l'anniversaire de la naissance de la Reine. On s'assembla d'abord dans les appartemens de Sa Majesté qui reçut à cette occasion les complimens des Ministres d'Etat, des Ambassadeurs & Ministres Etrangers & des personnes de la premiere distinction. La Reine se rendit ensuite avec toute l'assemblée chez la Princesse Douairiere de Prusse qui donna un magnifique repas suivi d'un bal.

Le fils aîné du Duc de Biren & la Princesse de Waldeck son épouse, qui sont arrivés ici depuis quelques jours, se disposent à partir pour Mittau.

La Chambre de Guerre & de Domaine de la Marche Electorale a rendu, par ordre du Roi, une Ordonnance qui renouvelle, sous peine de confiscation, la défense d'exporter chez l'étranger les grains d'aucune des Provinces qui composent les Etats de Sa Majesté.

Jean-Christophe de Gorne, Conseiller Privé de Justice & des Appels, Président du Tribunal de la Cour & de la Chambre, Doyen du Chapitre de l'Eglise de Brandebourg & Chevalier de l'Ordre de Saint Jean, est mort le 23 du mois dernier, dans une de ses Terres, âgé de soixante-huit ans.

De Lisbonne, le 29 Octobre 1765.

Hier, plusieurs Seigneurs de la Cour ont donné au Roi le divertissement d'une course de chevaux & d'une espece de joûte: le Duc de Cadaval, qui étoit du nombre, est tombé de cheval & s'est blessé aux jambes.

L'Inquisition a donné, le 27 de ce mois, le spectacle d'un *Auto da Fe* où elle a fait paroître quarante coupables, parmi lesquels il y avoit plusieurs Prêtres & Moines convain-

cus d'irreligion & d'impiété, & une Religieuse hypocrite qui s'attribuoit le don des miracles & qui avoit répandu dans des Ecrits mystiques qu'on devoit attribuer les malheurs du Portugal au commerce de ce Royaume avec les étrangers. Il y avoit aussi parmi ces criminels des gens mariés en secondes & en troisiemes nôces du vivant de leurs premiers conjoints ; un Paysan & quatre vieilles femmes qui prétendoient guérir les maladies par des voies surnaturelles ; quelques Juifs, un Faussaire & un Blasphémateur. Aucun d'eux n'a été condamné au feu. Les Ministres Etrangers ont été invités à cette cérémonie & y ont assisté dans une loge qui leur avoit été préparée : les Secrétaires d'Etat s'y sont trouvés : le Roi & la Famille Royale n'y ont pas paru. Cinq mille hommes de troupes étoient rangés sur deux files dans les rues où la Procession a passé.

Ces jours derniers, il est entré dans ce Port cinq Vaisseaux de la Compagnie de Maragnon, chargés de cacao, de cuirs, de coton, de caffé & d'autres marchandises de l'Amérique.

Demain, la Compagnie de Fernambuc vendra à l'enchere deux cents quatre-vingt-dix-huit caisses & trente & un fardeaux de sucre blanc, & cent dix-sept caisses & un fardeau de sucre brun ; douze mille neuf cents vingt-sept cuirs en poil, deux mille sept cents soixante-neuf tannés & deux barriques d'ipecacuanha.

De Madrid, le 5 Novembre 1765.

Hier, on célébra à la Cour la Fête de Saint Charles dont le Roi & le Prince des Asturies portent le nom. Leurs Majestés & Son Altesse Royale reçurent à cette occasion les complimens des Grands du Royaume, ainsi que des Ambassadeurs & Ministres Etrangers & des autres personnes de la premiere distinction.

Don François-Xavier de Lanzos, Andrade, Henriquez de Castro Comte de Mazeda & de Taboada, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Membre du Conseil d'Etat du Roi & Lieutenant-Général de ses Armées, est mort ici le 29 Septembre dernier, dans la soixante-sixieme année de son âge.

De Cadix, le 29 Octobre 1765.

Les Vaisseaux de guerre *la Castille*, commandé par le sieur de Rubalcava, & *la Galice*, par le sieur Arrigouy, appareillerent de cette Baye le 26 : le premier transporte à Cartagene des Indes des munitions de guerre, & le second va croiser contre les Barbaresques. Le même jour, la Frégate de guerre Angloise *l'Aquilon*, qui étoit ici depuis un mois, a fait voile pour retourner en Angleterre.

Suivant des lettres de Gibraltar, du 26 de ce mois, le Roi de Maroc a chargé le Juif Samuel Sumbel de nouveaux ordres pour faire accélérer le départ des Facteurs de la Compagnie Danoise pour Mogador : il leur sera enjoint, de la part de ce Prince, de laisser leurs effets entre les mains du Vice-Consul de Hollande qui les fera embarquer pour leur destination.

Augustin Gallardo, Grec de Nation, est mort ces jours derniers à Chiclane, Bourg de ce Département, dans la cent sixieme année de son âge.

De Naples, le 26 Octobre 1765.

Trois Galeres & quatre Galiotes du Roi, qui croisoient depuis longtemps contre les Barbaresques, sont rentrées dans ce Port le 20 & le 24 de ce mois.

Le Vaisseau de guerre Espagnol *le Triomphant* a mis à la voile, le 19, pour Palermo où il doit débarquer les trois cents soixante-quinze mille piastres qu'il a sur son bord.

On assure que les deux Chebecs François *le Renard* & *le Rusé*, qui croisoient sur les côtes de la Morée sous les ordres du sieur de Champoursin, ont fait couler à fond dans le bras de Mayna un Chebec & une Galiote Barbaresques, & leur ont enlevé une Polacre Françoise dont ceux-ci s'étoient emparés. On ajoute que le sieur de Champoursin a resté dans sa croisiere, & que sa conserve est allée donner la chasse à un autre Corsaire dans l'Archipel.

De Florence, le 1er Novembre 1765.

Avant-hier, le Ministre du Bey de Tripoli est parti pour Livourne après avoir, la veille, pris congé du Maréchal Botta, Grand-Maître du Grand Duc & Commissaire Plénipotentiaire Impérial en Italie. Ce Ministre désiroit avoir une audience du Grand-Duc ; mais on lui a fait entendre qu'il ne pouvoit pas l'obtenir n'ayant point de lettres de créance pour Son Altesse Royale.

De Turin, le 13 Novembre 1765.

Le Roi a rendu un Edit, en date du 19 du mois dernier, par lequel Sa Majesté fixe d'une maniere invariable le prix des différentes especes de papier timbré suivant sa qualité, sa forme & sa grandeur. En vertu du nouveau Réglement, tous les Actes, tant privés que

publics, même les obligations particulieres qui excéderont la somme de 50 livres, seront écrits sur le papier timbré. Sa Majesté en excepte les dispositions relatives à son service immédiat ou à son patrimoine, dans les cas où il ne seroit pas question de l'intérêt d'un tiers, ainsi que les Patentes des Offices, les Regiſtres des Cours Souveraines, les affaires Militaires, celles des Gabelles, les expéditions des Tréſoriers, Receveurs, Œconomes & Exacteurs pour la perception des droits Royaux dans les Villes & Communautés, les ordonnances des Médecins, Chirurgiens, &c. les lettres de change, les livres des Négocians, qui cependant pourront être tenus sur du papier timbré, les pieces des procès criminels & tout ce qui concerne les affaires civiles ou criminelles des personnes admises au bénéfice des pauvres. Cet Edit doit être exécuté, non seulement dans les Etats de Sa Majesté, où le papier timbré étoit déjà en usage, mais encore dans les lieux & terres réunis à son Domaine en vertu des Traités conclus avec la République de Gêneve en 1754 & avec la Cour de France en 1760. Il contient vingt Articles très étendus & a été enrégistré au Sénat & à la Chambre des Comptes de cette Ville, ainsi qu'au Sénat de Nice.

De Londres, le 15 Novembre 1765.

Le Roi a nommé le sieur William Gordon pour remplacer, en qualité de Ministre de Sa Majesté à la Cour de Bruxelles, le Chevalier James Porter qui a obtenu son rappel.

Deux Gouverneurs de nos Colonies d'Amérique ont envoyé dernierement à la Cour des dépêches dans lesquelles ils représentent fortement la nécessité de suspendre, pour un temps, la perception du droit de timbre jusqu'à ce que les sentimens réunis des différentes Colonies aient été proposés au Parlement de la Grande-Bretagne.

De Fontainebleau, le 23 Novembre 1765.

Monseigneur le Dauphin s'étoit trouvé moins bien dans la journée du 21, mais il est mieux depuis hier. Les deux dernieres nuits ont été assez tranquilles; la toux est diminuée & l'expectoration est facile. La fievre n'a pas discontinué, mais elle est peu considérable.

Le 17 de ce mois, le Duc de Richmont, Ambassadeur de la Grande-Bretagne en cette Cour, eut une audience particuliere de Leurs Majestés & de la Famille Royale, dans laquelle, après avoir remis au Roi ses lettres de créance, il notifia la mort du Duc de Cumberland.

De Paris, le 25 Novembre 1765.

On a répété il y a quelque temps à Toulon, avec succès, les épreuves de la méthode proposée par le sieur Poissonnier pour dessaler l'eau de la mer. En annonçant dans les Gazettes étrangeres ces nouvelles expériences, on y a joint de longs détails sur les procédés indiqués par l'Auteur : comme ils ont été publiés sans sa participation & qu'ils sont remplis d'explications erronées, on croit devoir prévenir ceux que cette découverte intéresse qu'ils ne doivent avoir confiance que dans l'instruction que le sieur Poissonnier se propose de donner lui-même.

On a trouvé, en fouillant la terre dans les environs de Limoges, deux petites pieces d'or qui paroissent être des monnoies Françoises frappées dans le cinquieme ou le sixieme siecle. On y voit d'un côté une tête de Prince & de l'autre une croix. L'une a pour inscription, d'un côté, DOMNIMAR, & sur le revers, DOMOLIO MON. L'autre porte, d'un côté, OCCA REX ONTOR; & sur le revers, GAUDOLETIO MON.

Jean Lary, habitant de la Paroisse de Saint Christophe de Limoges, y est mort âgé de cent quatre ans.

Cours des Effets Commerçables du 23 Novembre.

ACTIONS des Indes . .	1357 liv. ½.
Promesses au denier 20 .	14 p. % p.
Idem à 4 pour cent . .	36 p. % p.
Actions des Fermes . .	997 ½.
Annuités	417. 418
Coupons	81 ½.
Lot de la troisieme Lot. R. 6e. à 11e. 13e. tir. .	16 ½. 26 p. % p.
50 millions	14 ¾. 15 p. % p.
Canada	32 ½. 34 p. % p.
Colonies.	19 ½. p. % p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes .	283
Récépissé Nouette . . .	25 p. % p.

Les autres Effets sans prix fixe.

Histoire, Antiquités & Description de la Ville & du Port du Havre-de-Grace; par l'Abbé Pleuvri. Au Palais, chez Ch. Est. Chenault, Imprimeur-Libraire, Grand'Salle, au Lion d'or.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 25 Novembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 1765.

De Constantinople, le 16 Octobre 1765.

LE sieur Grenville, Ambassadeur de Sa Majesté Britannique, a eu, le 5 de ce mois, une audience particuliere du Grand Visir, dans laquelle il a pris congé de ce premier Ministre & lui a présenté le sieur Kinlock, Consul à Alep, qui sera chargé des affaires de sa Nation pendant son absence. Cet Ambassadeur s'est embarqué, le 13, avec toute sa famille, à bord de la Frégate de guerre Angloise *la Tamise*, montée de trente-deux pieces de canon & commandée par le Capitaine Elliot, qui a fait voile le même jour pour se rendre sur les côtes de France où le sieur Grenville se propose de faire sa quarantaine.

Le 8, il y a eu Divan au Serrail du Grand Seigneur pour la distribution de la paye de la Milice.

Ahmet Effendi, ci-devant Kyaya Bey, qui avoit été exilé à Lemnos & depuis transféré à Brousse, a obtenu la permission de revenir dans cette Capitale.

Le Pacha de Gedda étant mort, la Porte a disposé de ce Gouvernement en faveur de Seyd Ahmet Pacha qui étoit pourvu de celui de Negrepont.

De Petersbourg, le 25 Octobre 1765.

Le 15 de ce mois, le Prince Lobkowitz, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale, fit célébrer un Service pour feu l'Empereur François Ier, dans l'Eglise Catholique de cette Ville, où l'on avoit élevé un catafalque. Les Ministres Etrangers & les principales personnes de la Cour, que ce Ministre avoit invités à cette cérémonie, y assisterent.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie, le 3 Novembre 1765.*

Mercredi dernier, on fit l'ouverture du Tribunal de Relation auquel le Roi présida. On y exposa les griefs de la Noblesse de Courlande contre le Duc de Biren; &, après quelques discussions, l'affaire fut renvoyée à un autre jour.

Le *Senatus-Consilium* continue régulierement le Jeudi de chaque semaine ses délibérations, en présence du Roi, à portes fermées. Ce Conseil n'est composé que des Sénateurs & Ministres d'Etat, ainsi que du Grand Secrétaire de la Couronne. Aucune autre personne n'a le droit d'y être admise.

On parle beaucoup du départ du Comte de Krasinski, Evêque de Kaminieck, qui, comme on l'a annoncé, s'est rendu précipitamment dans son Diocèse sans prendre congé du Roi. Ce Prélat n'a pas voulu assister à l'ouverture des délibérations relatives aux différends qui subsistent entre les Etats Ecclésiastiques & Civils, & a même refusé d'envoyer des Députés. Il a déclaré, dans sa réponse à la lettre que le Primat lui avoit adressée à ce sujet, qu'il ignoroit les résultats de la Diete du Couronnement, & que les moyens qu'on avoit choisis pour parvenir à l'accommodement qu'on se propose ne feroient qu'augmenter les troubles, loin de les terminer.

De Vienne, le 16 Novembre 1765.

Hier, Fête de Saint Léopold, l'Empereur se rendit au Monastere de Closter-Neubourg

où repose le corps de ce Saint. Sa Majesté Impériale y assista à l'Office Divin, après quoi Elle revint dîner dans cette Capitale.

L'Université de cette Ville a fait célébrer, les 12, 13 & 14 de ce mois, dans l'Eglise Métropolitaine de Saint Etienne, des obseques solemnelles pour feu Sa Majesté Impériale. Le premier jour, le Doyen de la Faculté de Théologie prononça en Latin l'Oraison Funebre, & la Grand'Messe fut célébrée pontificalement par l'Evêque Suffragant de cet Archevêché, Chancelier de l'Université. Le 13, le Pere Ignace Wurtz, Jésuite, Docteur en Théologie & Professeur d'Eloquence, prononça en Allemand l'Oraison Funebre. Le Chapitre en Corps & tout le Clergé de la Métropole ont assisté à ces cérémonies, ainsi que les Députés de la Régence du Maréchalat de la Basse-Autriche & ceux du Magistrat de cette Ville.

Mercredi dernier, le Comte de Vitzdom, Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Saxe, arrivé ici depuis quelques jours, a eu ses audiences de Leurs Majestés Impériales & Royale & de toute leur auguste Famille.

De Berlin, le 12 Novembre 1765.

Samedi dernier, jour anniversaire de la naissance de la Princesse Amelie, sœur du Roi & Abbesse de Quedlinbourg, la Reine donna dans ses appartemens un dîner splendide & le soir un concert.

Le 8 de ce mois, la Cour fut en gala à Potsdam à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Princesse épouse du Prince de Prusse. Son Altesse Royale reçut à cette occasion les complimens de la Noblesse, & le soir le Roi donna un magnifique souper qui fut suivi d'un bal paré.

Sa Majesté vient de faire distribuer de nouvelles gratifications à ceux des habitans de la Marche Electorale qui ont le mieux réussi dans la culture des mûriers & des vers à soie.

De Ratisbonne, le 9 Novembre 1765.

On voit ici une Médaille frappée en mémoire de la postulation de l'Evêque d'Osnabruck : elle représente d'un côté une femme appuyée sur l'Ecusson Britannique, le bras gauche élevé au dessus d'un autel sur lequel reposent un crosse, une mitre & une épée, avec cette Légende : *Spes publica :* on lit sur le revers : *annuente Georgio Tertio M. Brit. Fr. H. R. F. D. D. Brunf. & Luneb. S. R. J. A. Th. & Elect. Patre & Rege opti postulatus Epis. 27 Februarii 1764 ;* & autour : *Fridericus M. Brit. Pr. Episcopus Osnabrug. D. Br. & Lun.*

De Nuremberg, le 9 Novembre 1765.

On vient d'être informé que le courier de Vienne, qui devoit arriver ici hier, a été attaqué, entre Baukersdorf & Sigartskirchen, par trois brigands qui lui ont enlevé sa valise.

De Naples, le 2 Novembre 1765.

Il s'est élevé, la nuit du 28 au 29 du mois dernier, un coup de vent de Sud-Est si violent que presque tous les Bâtimens qui étoient dans le Port en ont été endommagés. Peu de personnes se ressouviennent d'avoir vu la mer aussi grosse qu'elle l'a été pendant ce mauvais temps qui a duré jusqu'au 30, & n'a cessé que par une pluie très-abondante. Comme on n'a vu que peu de Bâtimens se réfugier ici & sur la côte pendant & depuis cet ouragan, on craint que plusieurs de ceux qui étoient en route n'aient péri.

De Rome, le 7 Novembre 1765.

Jeudi dernier, le Souverain Pontife célébra la Messe dans son appartement & donna ensuite lui-même la Communion aux principaux Officiers de sa Maison. Après-midi, Sa Sainteté se rendit à la Chapelle Pauline du Quirinal où Elle assista, avec le Sacré College & les différens Ordres de la Prélature Romaine, aux premieres Vêpres de la Toussaints. Le Saint Pere assista, le lendemain, à la Grand'Messe qui fut célébrée par le Cardinal Jean-François Albani : Sa Sainteté s'est trouvée à presque tous les Offices qu'il y a eu depuis au Palais Apostolique à l'occasion de la Commémoration des Trépassés. Lundi dernier Elle tint Chapelle dans l'Eglise de Saint Charles Borromée dont on célébroit la Fête.

Hier, le Prince de Mecklenbourg-Strelitz, frere de la Reine d'Angleterre, est arrivé dans cette Capitale où il garde l'*incognito*.

L'Abbé Sozzi Fanti, Gentilhomme de Pistoïe, vient d'être nommé pour occuper auprès du Nonce de Sa Sainteté à Paris la place d'Auditeur de cette Nonciature.

De Civita-Vecchia, le 28 Octobre 1765.

Depuis que les Régences d'Alger & de Tunis ont déclaré la guerre au Pavillon de Toscane, on ne voit ici aucun Bâtiment de cet

Etat, si ce n'est quelques petits Bateaux qui vont monter le Tibre & qui passent à Rome; de sorte que les Navigateurs François font la plus grande partie de notre commerce.

Il y a sur le tapis différens projets pour le rétablissement de l'Agriculture dans l'Etat du Pape: les Cultivateurs y sont devenus très-rares & la plupart des terres restent en friche. On en attribue la cause à la rigueur qu'on a exercée contre les Cultivateurs à qui le Tribunal de l'Abondance de Rome est dans l'usage de prêter de l'argent; on les a forcés de rembourser promptement les avances qu'on leur avoit faites, ce qui les a déterminés à abandonner le labourage. Il paroît que pour les y ramener il ne reste d'autre moyen que de leur accorder des gratifications proportionnées à la quantité de terrein qu'ils cultiveront. Il est démontré que pour satisfaire actuellement aux besoins de nos Provinces, il faudroit que les terres rendissent seize pour un sur la quantité des grains qu'on y seme.

Le Gouvernement s'étoit flatté qu'en envoyant en Sicile de l'argent comptant pour le payement des grains qu'on y a achetés; on auroit épargné les frais de Banque & empêché le change de monter; mais on assure que la Chambre Apostolique a perdu sur cet argent près de trois pour cent; d'ailleurs le change de Naples continue d'être sur un pied très-haut, au grand désavantage de nos Négocians.

De Florence, le 8 Novembre 1765.

Il y eut gala en cette Cour, le 4 de ce mois, à l'occasion de la Fête de Saint Charles dont le Roi d'Espagne porte le nom. Ce jour-là, le Grand Duc & la Grande-Duchesse admirent la Noblesse à l'honneur de leur baiser la main.

On a fait, le 5 de ce mois, dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville les obseques solemnelles du feu Empereur, auxquelles Leurs Altesses Royales ont assisté. La République de Luques les a célébrées le 14 du mois dernier, & a nommé deux Sénateurs pour aller à Vienne, avec le caractere d'Ambassadeur, complimenter l'Empereur régnant sur la mort de l'Empereur son pere & sur son avénement au Trône Impérial.

Le Comte de Kinski, envoyé en cette Ville pour porter au Grand-Duc, de la part de l'Impératrice-Reine, l'Ordre de Marie-Therese, est arrivé ici le 3.

Le Prince de Francavilla est parti, le 5, pour retourner à Naples.

Mardi dernier, le Duc & la Duchesse de Bracciano ont repris la route de Rome. Ils ont reçu pendant leur séjour en cette Ville l'accueil le plus gracieux de la part de Leurs Altesses Royales.

De Parme, le 9 Novembre 1765.

Il y eut grand gala à la Cour le 4 de ce mois, Fête de Saint Charles dont le Roi d'Espagne porte le nom. Le même jour, l'Infant admit publiquement ses Sujets à l'honneur de lui baiser la main & reçut les complimens des Chefs des Corps de la Noblesse & du Militaire, & des Ordres Religieux, sur son heureux avénement à la Souveraineté de ces Etats & sur le titre d'Infant d'Espagne que Sa Majesté Catholique lui a conféré. Cette Fête fut annoncée la veille par une salve du canon de la Citadelle, & fut terminée le soir à la Cour par une nombreuse & brillante assemblée de la Noblesse.

De Gênes, le 9 Novembre 1765.

Une Pinque de Langueglia, venant de Calabre avec un chargement d'huile destiné pour cette Ville, a essuyé la nuit du Jeudi au Vendredi derniers un coup de vent qui l'a fait échouer auprès de la plage de Saint-Pierre d'Arena: l'équipage a eu le bonheur de se sauver; mais le Bâtiment, ayant donné contre des rochers, a été mis en pieces & la cargaison a été perdue, à l'exception de quelques tonneaux d'huile qu'on a retirés de la mer. Cette perte est évaluée à 100,000 liv.

Il est entré ici, pendant le cours de cette semaine, six Vaisseaux marchands, tant Anglois que Suédois, Ragusois & Vénitiens, venant du Levant avec des cargaison de grains.

De Londres, le 19 Novembre 1765.

Le Comte de la Marmora, Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne en cette Cour, eut, le 13, son audience de congé du Roi; après quoi le Baron de la Perriere, qui le remplace avec la même qualité, eut une audience particuliere de Sa Majesté à qui il remit ses lettres de créance.

Hamet Aga, Ambassadeur de Tripoli, fut conduit, le 15, dans les carrosses du Roi au Palais Saint-James où il eut sa premiere audience de Sa Majesté à qui il présenta ses lettres de créance.

L'incendie du 7 de ce mois a fait plus de ravages qu'on ne l'avoit annoncé d'abord : on compte environ cent maisons totalement détruites par le feu. On a ouvert une Souscription en faveur des malheureux qui se trouvent ruinés par ce désastre. Tout le monde s'est empressé de concourir par des contributions volontaires à cet acte de bienfaisance & d'humanité. Le Roi a ordonné au Marquis de Rockingham, premier Lord de la Trésorerie, d'envoyer au Bureau de la Souscription une somme de mille livres sterlings. Les Quakres, dans une de leurs dernieres assemblées, ont assigné pour le même objet une somme de cinq cents livres sterlings à prendre sur les fonds de leur Communauté.

On a expédié des ordres à Woolwich pour y rassembler une certaine quantité de provisions militaires qui seront envoyées au Sénégal avec un Corps de troupes nouvellement levé.

Lady Marie Bentink, tante du Duc de Portland & sœur du Comte Bentink, est morte ici le 15.

Jeanne Hogarth est morte à Newbrough, dans le Comté de Northumberland, âgée de cent six ans, sans avoir jamais été malade.

Actions. Banque, 137 $\frac{1}{4}$. Indes, 164 $\frac{1}{4}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 90 $\frac{7}{8}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 102 $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{2}$.

De Fontainebleau, le 27 Novembre 1765.

Quoique Monseigneur le Dauphin se sentît, le 24, beaucoup mieux qu'il n'étoit auparavant, sa piété lui a fait désirer de recevoir encore le Saint Viatique. En conséquence, l'Archevêque de Rheims a dit la Messe dans l'appartement de ce Prince & lui a donné la Communion. Depuis ce jour-là l'état de la maladie est à peu près le même : les accidens ont diminué, mais ils subsistent encore.

Le Roi a donné l'Abbaye de Notre-Dame des Colonnes, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Vienne en Dauphiné, à la Dame de Virieu, Religieuse de la même Abbaye, & celle de Poulangy, même Ordre, Diocèse de Langres, à la Dame de Scepeaux, Prieure de Ronceray.

De Paris, le 29 Novembre 1765.

La Compagnie des Arquebusiers de Châlons en Champagne, créée en 1357 par Charles V, alors Dauphin & Régent du Royaume, pour la garde de sa personne, a fait célébrer, le 21 de ce mois, dans l'Eglise des Peres Augustins de la même Ville une Messe solemnelle pour demander à Dieu le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin.

Le cinquante-neuvieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 25 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 38909 ; celui de vingt mille livres au numéro 34823, & les deux de dix mille livres aux numéros 22237 & 22501.

Jean-Louis Lelong, Concierge du Duc de Penthievre, est mort à Versailles, le 13 de ce mois, dans sa cent unieme année.

Nota. On a annoncé par erreur, dans la Gazette du 4 de ce mois, Art. de Paris, que la somme léguée à la Faculté de Médecine par le feu sieur Diest étoit de 65, 000 livres : ce legs n'est que de 60, 000 liv.

Cours des Effets Commerçables du 27 Novembre.

ACTIONS des Indes . .	1357 liv. $\frac{1}{2}$.
Billets d'Emprunt . . .	440
Promesses au denier 20 .	14 p. $\frac{0}{0}$. p.
Idem à 4 pour cent . . .	36 p. $\frac{0}{0}$. p.
Actions des Fermes . .	997 $\frac{1}{2}$. 95
Annuités	417. 18. 17
Coupons	81 $\frac{1}{2}$.
Lot de la 3e Loterie . . Royale 9e. tir. . . .	17 p. $\frac{0}{0}$. p.
4e. L. R. E. 6e. 11e. 12e.	18 $\frac{1}{2}$. 18. 23 p. $\frac{0}{0}$. p.
Deux sols pour livre . .	9 p. $\frac{0}{0}$. p.
50 millions	14 $\frac{3}{4}$. 15. 14 $\frac{1}{2}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
Canada	32. 34 p. $\frac{0}{0}$. p.
Bill. de la L. de la Comp. des Indes non sortis. .	283
Autres sortis avec Duplicata	206
Récépissé Nouette. . .	26 p. $\frac{0}{0}$. p.
Les autres Effets sans prix fixe.	

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 29 Novembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 2 DÉCEMBRE 1765.

De Constantinople, le 16 Octobre 1765.

LE Grand Seigneur a fait annoncer au sieur Dedel, Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies, qu'il auroit sa premiere audience publique du Grand Visir le 19 & celle de Sa Hautesse le 22 de ce mois. En conséquence, ce Ministre s'est rendu ici & se dispose à cette cérémonie. Il remettra en même temps les présens que Leurs Hautes Puissances envoient, tant à Sa Hautesse qu'au Grand Visir & aux autres principaux Officiers de la Porte.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie, le 9 Novembre 1765.*

Le Roi vient de créer un Corps de Cadets composé de jeunes Gentilshommes de Pologne & de Lithuanie. Sa Majesté, qui s'est réservé le titre de Capitaine de ce Corps, en a donné le commandement au Prince Adam Czartoriski, Général des Gardes Lithuaniennes, Infanterie. Ces Eleves seront instruits dans les Langues étrangeres, l'Histoire & les Loix du Pays, la Géométrie, le Dessin, &c.

Sa Majesté conféra, le 1^r^ de ce mois, les Marques de l'Ordre de Saint Stanislas aux Comtes Oginski & Opalinski, Palatins de Wilna & de Masovie, & au Comte Flemming, ci-devant Grand Trésorier de Lithuanie. Le lendemain, Elle assista aux obseques du Comte Potocki, Grand Echanson de la Couronne.

On fit, le 5, l'ouverture du Tribunal-Assessorial qui continuera ses séances jusqu'au mois de Mars prochain. Le Tribunal de la Trésorerie a repris ses délibérations.

De Stockolm, le 8 Novembre 1765.

Les Etats ont trouvé, dans les recherches qu'ils ont faites sur les finances, que les avis qui furent donnés relativement aux opérations de la Banque, avant la Diete de 1746, par le Sénateur Baron Samuel Akerhielm lorsqu'il étoit en fonction, méritoient des témoignages authentiques de leur approbation; en conséquence, il a été résolu qu'on frapperoit une Médaille, aux frais de la Banque, à l'honneur de ce Sénateur. Les Etats lui ont aussi envoyé une Députation à Margretelun, lieu de sa retraite, pour l'engager à rentrer dans le Sénat d'où il est sorti en 1746.

On a représenté, le même jour, au Comité Secret la situation du Sénateur Rosen qui, en donnant sa démission de la charge de Sénateur, se trouve réduit à n'avoir pas de quoi subsister si les Etats ne lui accordent une pension. Le 5, il y eut un *Plenum* dans lequel on résolut de laisser à la nomination du Roi le choix des Membres qui doivent composer le Parlement extraordinaire établi par les Etats pour décider les affaires relatives aux créances réclamées contre les Négocians du Change.

Le Baron de Funck, Gouverneur à Upsal, a donné, au nom du Roi, en présence des habitans d'une Banlieue convoqués dans leur Jurisdiction, deux Médailles à deux hommes de campagne qui ont reconstruit en pierre des

ponts qui étoient bâtis en bois sur de petites rivieres.

De Dresde, le 9 Novembre 1765.

Avant-hier, le Comte de Wurmbrand, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale en cette Cour, est arrivé ici : hier, il a eu ses premieres audiences de l'Electeur & de l'Electrice Douairiere, ainsi que du Prince Administrateur & des autres personnes de la Famille Electorale.

De Berlin, le 16 Novembre 1765.

Le fils aîné du Duc de Biren & la Princesse de Waldeck son épouse se proposent de partir d'ici demain & de se rendre à Dantzick, à Konigsberg & à Mittau.

Sophie-Dorothée-Marie, Princesse de Prusse, sœur du Roi & épouse de Frédéric-Guillaume Prince de Prusse & Margrave de Brandebourg-Schwedt, est morte à Schwedt, le 13 de ce mois, dans la quarante-septieme année de son âge. Hier, la Cour a pris le deuil à cette occasion pour trois mois.

De Ratisbonne, le 14 Novembre 1765.

Le 8 de ce mois, le Baron de Schniedt, Envoyé de Baviere, déclara aux autres Ministres auprès de la Diete que sa Cour avoit fait un Réglement, suivant lequel les passeports des Envoyés pour le bois de chauffage seroient respectés, & que ce bois passeroit ainsi sans être sujet à aucun droit de péage ; mais que, comme ces passeports avoient donné lieu ci-devant à divers abus, ils seroient envoyés à Munich pour y être contresignés. Les Ministres à la Diete ont répondu à cette déclaration que l'exemption dont il s'agissoit devoit moins avoir pour but un avantage œconomique que le maintien des prérogatives attachées à leurs places.

De Lisbonne, le 5 Novembre 1765.

Leurs Majestés & la Famille Royale se rendirent, le 3 de ce mois, au Théatre public du *Bairro Alto* où Elles virent la représentation de *Sémiramis*, Opéra de l'Abbé Metastasio. La Cour fut en gala le lendemain, Fête de Saint Charles dont le Roi d'Espagne porte le nom. L'Ambassadeur d'Espagne donna à cette occasion un dîner splendide aux Ministres du Roi, ainsi qu'aux Ministres Etrangers & aux principales personnes de la Cour. Le soir, il y eut Opéra au Palais de Notre-Dame de Bon-Secours. Le même jour, Leurs Majestés & la Famille Royale étoient allé voir les bâtimens du College que le Roi a fait construire dans l'emplacement qu'occupoit le Noviciat des Jésuites : ce College est destiné à l'éducation des jeunes Gentilshommes du Royaume : ceux qui y placeront leurs enfans payeront six cents livres de pension pour chacun & seront obligés d'hypothéquer cette somme sur leurs biens.

Il vient de paroître un nouveau Réglement, en forme de loi, daté du 26 du mois dernier, par lequel Sa Majesté ordonne que dans l'espace de trois mois toutes les vignes, plantées dans les plaines & sur les bords du Tage, du Mondego & du Vouga, soient arrachées, & que le terrein en soit converti en terres labourables, sous peine, pour les propriétaires, d'être dépossédés de ces terreins, lesquels seront accordés pour neuf ans aux dénonciateurs. Sa Majesté excepte de cette loi les vignes des Territoires de Lisbonne, d'Oeyras, de Carcavellos, de Lavradio, de Torres-Vedras, d'Alamquer, d'Anadia & de Mogofores. La même Ordonnance porte que le vin ne pourra être vendu à Lisbonne au dessous de dix sols le pot, & qu'à commencer du 1^r^ Janvier prochain, on ne pourra y introduire aucun vin foible ou de mauvaise qualité, sous prétexte de le convertir en eau-de-vie : Sa Majesté a eu pour objet à cet égard d'empêcher les distillations qui non-seulement consument & rendent fort rare ici le bois dont on a besoin pour les fours & les cuisines, mais qui exposent encore la Capitale à de fréquens incendies. Le même Réglement contient les différens arrangemens à prendre pour l'établissement d'un Bureau destiné à la perception des droits d'entrée, de vente & de sortie des vins des différentes Provinces de ce Royaume.

De Cadix, le 8 Novembre 1765.

On a fait subir ici, le 31 du mois dernier, le dernier supplice à quatre forbans qui étoient détenus depuis douze ans dans les prisons de cette Ville aux environs de laquelle ils avoient exercé leurs pirateries. Ces prisonniers avoient tenté différentes fois de s'évader. Leur Capitaine, Portugais de Nation, a été étranglé & son corps coupé en quatre : ses membres ont été exposés hors de la porte de la Ville sur les bords de la mer & sa tête à la pointe du Quai.

Les trois autres, dont l'un étoit Espagnol, le second Italien & le troisieme Anglois, ont été enterrés avec un convoi funebre ; le dernier avoit abjuré le Protestantisme.

Il est entré dans cette Baye, le 5 de ce mois, une Tartane Françoise venant de Salé d'où elle étoit partie le 1^r^. Suivant le rapport de son Patron, le Grand Corsaire Saletin *l'Amiral*, de cinquante canons, devoit mettre à la mer ce jour-là, ainsi qu'un Chebec Corsaire. Comme les François & les Espagnols ont conclu une treve avec le Roi de Maroc, il y a apparence que le projet de ces Corsaires est d'aller croiser contre les Pavillons Portugais, Génois, Hambourgeois & Toscan.

De Naples, le 9 Novembre 1765.

Le Roi est revenu de Portici en cette Capitale le 3 de ce mois & y est resté jusqu'au 5.

Il y eut, le 4, à la Cour grand gala à l'occasion de la Fête de Saint Charles dont le Roi d'Espagne & le Prince des Asturies portent le nom. Sa Majesté admit les principales personnes de la Cour à l'honneur de lui baiser la main & assista, le soir, à la premiere représentation de l'Opéra de *Cresus*, au Théatre de Saint Charles dont la Salle étoit magnifiquement illuminée.

Le Vaisseau de guerre Espagnol *le Fulminant* est rentré le 3 dans ce Port d'où il étoit parti pour Palerme : il profitera du premier vent favorable pour retourner à Cartagene.

Le Vaisseau neuf *le Saint-Ferdinand* est sorti de ce Port le 6. L'Officier qui le commande a eu ordre de le faire manœuvrer tout le temps qu'il croira nécessaire pour l'éprouver. Le même jour, deux Chebecs du Roi sont partis pour aller en croisiere sur les côtes de Toscane.

De Rome, le 13 Novembre 1765.

Le Souverain Pontife continue de jouir d'une bonne santé. Hier, le Marquis d'Auberterre, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de France auprès du Saint Siege, eut l'honneur de faire sa cour à Sa Sainteté, & lui présenta le Duc de la Rochefoucault qui voyage en Italie & qui est parti ce matin pour Naples.

Le Cardinal Alexandre Albani, qui depuis la mort du Cardinal de Troijer exerçoit par *interim* les fonctions de la Protectorerie des Eglises d'Allemagne, vient d'être nommé en titre à cette place par l'Empereur. Celle des Eglises de Pologne, que le Cardinal Jean-François Albani exerçoit avant la mort du Roi Frédéric-Auguste, vient de lui être confirmée par Sa Majesté Polonoise.

Depuis quinze jours, il n'a pas cessé de pleuvoir ici très-abondamment, & le Tibre a débordé dans plusieurs endroits de cette Capitale.

De Parme, le 16 Novembre 1765.

Le 11 de ce mois, la Cour a pris le deuil pour trois mois à l'occasion de la mort de l'Empereur François I^r^.

Le Pô ayant rompu une digue il y a quelque temps, a inondé les campagnes de Gualtieri, de Poviglio & de quelques endroits du Guastallais. La Ville de Guastalla est menacée du même malheur, si les pluies, qui sont très-abondantes, continuent encore. Le Ministere & le Gouvernement de Parme y envoient des secours continuels, & l'on a commencé dans cette Cathédrale, ainsi que dans les Eglises des Villes & autres Lieux de cet Etat, des Prieres publiques pour implorer l'assistance du Ciel.

De Gênes, le 16 Novembre 1765.

Mercredi au matin, on a fait l'extraction de l'Urne du Séminaire pour remplacer le Sénateur François Zoagli, mort il y a quelques mois : le sort est tombé sur le sieur Camillo Mainiero.

Ce matin, le Grand Conseil a tenu une assemblée dans laquelle il a résolu de défendre tous les jeux de hasard, & a renouvellé certaines loix prêtes à expirer.

Il est entré dans ce Port, pendant le cours de cette semaine, douze Vaisseaux marchands de différentes Nations chargés de grains & de différentes marchandises.

De Turin, le 20 Novembre 1765.

Le Prince Dolgoroucki, Officier du Régiment des Gardes Russes d'Ismaeloski, a été présenté, ces jours derniers, au Roi & à la Famille Royale. Il se propose de partir incessamment pour se rendre en France.

La Comtesse de Villareggia, qui avoit accompagné Madame Louise & qui étoit destinée à rester auprès d'elle à Quiers, y est

morte, le 14 de ce mois, d'une fluxion de poitrine.

De Londres, le 25 Novembre 1765.

Le Roi a admis à son Conseil Privé le Comte Verney qui en conséquence y a pris séance le 22.

Sa Majesté a nommé le sieur Fulk Greville pour son Envoyé Extraordinaire auprès de l'Electeur de Baviere & son Ministre à la Diete de Ratisbonne.

L'Université de Dublin a nommé le Duc de Bedford pour son Chancelier à la place du Duc de Cumberland.

Depuis quelques jours les vents ont causé de grands ravages sur quelques-unes de nos côtes. On mande de Berwick que le 4 de ce mois, un ouragan renversa six Barques de Pêcheurs, ayant à bord vingt-quatre hommes qui ont tous péri. Le même ouragan s'est fait sentir le long des côtes de Newcastle, & a renversé ou coulé à fond & jetté sur le rivage quinze ou seize Bâtimens qui étoient à la rade de Sunderland: de plusieurs hommes qui avoient été jettés à la même rade il en est mort cinq.

Actions. Banque, 134 $\frac{1}{4}$ à 135. Indes, 163 $\frac{1}{8}$. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 90 $\frac{1}{4}$ à $\frac{7}{8}$. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 102 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{8}$.

De Paris, le 2 Décembre 1765.

Tous les habitans de la Ville de Cambray ont assisté, le 24 du mois dernier, avec beaucoup de ferveur, aux Prieres des Quarante-Heures qui ont été ordonnées pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Les troupes qui composent la Garnison de cette Ville & l'Ecole d'Equitation des Dragons, commandée par le sieur de la Porterie, y ont aussi assisté très-régulierement, ayant à leur tête les différens Officiers de leurs Corps. Le même jour, le sieur de la Porterie a fait célébrer dans la Cathédrale une Messe solemnelle à laquelle cet Officier Général, à la tête de toute la Garnison, a assisté, ainsi que les différens Corps de la Ville.

Le second tirage de la Loterie de la Compagnie des Indes s'est fait, le 29 du mois dernier, à l'Hôtel de la Compagnie, en présence des Commissaires du Parlement nommés pour cet objet. Le premier lot, de cent vingt mille livres, est échu au numéro 464, le lot, de soixante mille livres, au numero 3642, & celui de quarante mille livres, au numero 6767.

N. Lesquen, Chanoine de Rennes, Commissaire Provincial de la Chambre des Décimes & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Langonet, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Quimper, mourut à Rennes, le 10 du mois dernier, âgé de soixante-six ans.

Marie-Josephe d'Amanzé, Marquise de la Queüille, veuve du Marquis de la Queüille, Lieutenant de la Province de Bourgogne & Gouverneur de Bourbon-Lancy, est morte, le 20, dans son Château d'Amanzé en Bourgogne, âgée de quatre-vingt-sept ans.

René-Ismidon-Nicolas de Prunier, Comte de Saint-André, Marquis de Virieu, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, est mort à Grenoble, la nuit du 24 au 25, dans la soixante-huitieme année de son âge.

Cours des Effets Commerçables du 29 Novembre.

ACTIONS des Indes . .	1360. 57 liv. $\frac{1}{2}$.
Promesses au denier 20 .	14 p. % p.
Idem à 4 pour cent . . .	36 p. % p.
Actions des Fermes . .	995
Coupons	81 $\frac{1}{2}$. 81
Lot de la troisieme Lot. R. 10e. 12e. 13e. tir. .	17. 23. 26 p. % p.
4e Loterie Royale. Epoq. 12e.	23 p. % p.
Amortissemens. . . .	9 p. % p.
Deux sols pour liv. . .	9 p. % p.
50 millions	15 de 2 & 3 mil. p. % p.
Canada	32. 34. 34 $\frac{1}{2}$. p. % p.
Colonies.	19 p. % p.
Récépissé Nouette . . .	25 $\frac{1}{2}$. p. % p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 2 Décembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1765.

Extrait d'une Lettre écrite de Warsovie, le 13 Novembre 1765.

Sa Majesté ayant été informée que plusieurs de ses Sujets étoient obligés d'abandonner leurs droits & leurs prétentions en justice, faute de moyens pour payer les Jurisconsultes chargés de leurs causes, a ordonné qu'il seroit choisi dans les Tribunaux un certain nombre d'Assesseurs & d'Avocats qui seroient obligés d'examiner *gratis* & de défendre les intérêts des personnes qui se trouveroient dans ce cas.

Le 29 du mois dernier, le Prince Poniatowski, frere du Roi & Grand Chambellan de la Couronne, accompagnant Sa Majesté à la chasse, tomba de son cheval qui s'abattit sous lui : ce Prince fut grievement blessé & il n'est pas encore rétabli.

Le 6 de ce mois, le Tribunal de Relation reprit l'examen des différends qui subsistent entre le Duc de Biren & une partie de la Noblesse du Duché de Courlande. A l'ouverture des séances, le Baron de Hoven, ci-devant Surintendant de ce Duché & actuellement Ministre du Cabinet de l'Electeur de Saxe, adressa au Roi un Discours pour le remercier de ce qu'il lui avoit plu de convoquer ce Tribunal & pour recommander à la Justice de Sa Majesté la cause de la Noblesse.

Voici la réponse que le Comte Krasinski, Evêque de Kaminieck, fit à la lettre par laquelle le Primat le requéroit d'envoyer une Députation de son Chapitre à l'assemblée du Clergé & de l'Etat Séculier.

« Votre Altesse m'adresse une lettre, au » sein de ma retraite, pour obtenir une Dé» putation de mon Chapitre à l'assemblée que » la République a agréée en vertu des Arrêtés » des Dietes de Convocation & de Couron» nement. Vous sçavez que je n'ai point assisté » à celle de Convocation, parce qu'il a plu à » Votre Altesse & à la République de garnir » de troupes Russes tous les quartiers de War» sovie, & que j'ai été obligé moi-même de » m'éloigner pour éviter le coup que l'on » vouloit porter à nos libertés & à ceux qui » ne cherchoient qu'à les défendre. D'ailleurs » je n'ai pu sçavoir les résultats de cette » Diete & quel bien les armes Russes ont pro» curé dans le Conseil. Votre Altesse peut se » rappeller que plusieurs attaques de goutte » m'ont empêché de me rendre au Sénat pen» dant la Diete de Couronnement, de sorte » que j'ignore absolument ce qui s'est passé » dans l'une & dans l'autre Diete. D'un autre » côté, je ne puis donner ma confiance aux » Journaux de ces Dietes puisqu'en matiere » de Religion il y est parlé de Votre Altesse » d'une maniere peu avantageuse pour elle. » D'où pourrois-je donc avoir appris le résul» tat des Dietes & de l'assemblée du Clergé ? » Depuis que je suis à la tête du Diocèse qui » m'est confié, j'en ai porté les habitans à » entretenir cette bonne harmonie déjà établie » par mes prédécesseurs. Je rends graces à » Dieu de ce qu'on n'a aucune plainte à for» mer contre moi ni contre mon Clergé pour » causes de persécution ou de bannissement » dans les Tribunaux Consistoriaux. Quelle » figure feroient donc les Députés de mon » Chapitre dans l'assemblée qu'on a convo» quée, n'ayant ni à répondre en qualité d'Ac» cusés, ni à se plaindre contre qui que ce soit » de mon Diocèse ? Pendant que je présidois » au Tribunal du Cercle de Warsovie, je n'ai » pas, il est vrai, ignoré absolument le juge» ment qui y a été prononcé au sujet des

» dixmes & de quelques autres difficultés qui » y avoient rapport; mais un différend furvenu » entre quelques particuliers & le feul Arrêt » d'un jugement du Cercle peuvent-ils être re- » gardés comme un différend entre les Etats, » différend que, dans ce cas, la République » feule auroit droit de juger ? Votre Alteffe » me permettra donc de dire librement ma » penfée fur cette affaire. Je connois les an- » ciens démêlés de l'Etat Eccléfiaftique avec » l'Etat Séculier : l'Hiftoire m'apprend auffi » comment ils ont été terminés. Votre mé- » thode n'eft pas celle de l'accommodement; » j'en attendrois plutôt un Schifme dans le » Royaume. Je me rappelle l'époque de la » dixme qu'on paye au Clergé & les fuites » qu'elle a eues. Que n'arriveroit-il pas au- » jourd'hui fi l'on vouloit forcer le Clergé à » verfer cette dixme dans le Tréfor Royal ? Je » ne puis m'expliquer en termes plus clairs. » Connoiffant mon zele pour le bien général » du Clergé, comme Votre Alteffe a daigné » m'en affurer par fa lettre, elle n'auroit pas » dû me confulter fur des objets qui nous jet- » teroient dans de plus grands embarras. »

La Commiffion du Tréfor de la Républi- que, voulant faire fleurir le commerce en ce Royaume, prend les mefures néceffaires non- feulement pour procurer aux Négocians ou Fabricans du Pays toutes les facilités dont ils ont befoin, mais encore pour accélérer le rem- bourfement des fommes qu'eux ou d'autres Créanciers de ce Royaume doivent aux Né- gocians étrangers. En conféquence, elle vient de juger le procès intenté par les fieurs Claude & Antoine du Sain, Négocians de Lyon, con- tre le fieur Baftien Emeling, Marchand de Warfovie, & a ordonné à celui-ci de payer, dans l'efpace de huit jours, la fomme dont il leur eft redevable, ce qui a été exécuté.

De Stockolm, le 8 Novembre 1765.

Le Baron Akerhielm a fait la réponfe fui- vante aux Députés que les Etats lui ont en- voyés pour l'engager à rentrer dans le Sénat.

« Meffieurs,

» Je fuis pénétré de la plus vive reconnoif- » fance de ce qu'il a plu aux Etats de me faire » connoître, par une Députation, qu'ils » étoient fatisfaits de la conduite que j'ai tenue » pendant que j'exerçois la charge de Séna- » teur du Royaume; mes démarches en effet » & mes avis ont toujours eu pour but le bien » folide de la Patrie; mais en cela je n'ai fait » que mon devoir & ce qu'on doit attendre » d'un Sujet fidele; &, fi mes confeils n'ont » pas toujours eu l'avantage d'être approuvés, » je puis du moins protefter que la conviction » intime de l'utilité qui devoit en réfulter » pour l'Etat me les a feule infpirés; j'ai pu » manquer de lumieres, mais mon zele & ma » fidélité ne fe font jamais démentis. L'unique » objet de mes vœux & de mon efpoir dans » cette conduite étoit le témoignage d'une » confcience pure & la retraite paifible dont » je jouis. J'ai obtenu, avec mon congé, ce » prix que j'attendois de mes travaux, & les » Etats ont bien voulu y ajouter des fecours » confolans pour ma vieilleffe; jugez, Mef- » fieurs, de ma furprife en recevant l'offre qu'ils » daignent encore me faire de rentrer dans le » Sénat; les expreffions me manquent pour » vous rendre toute ma fenfibilité à cet égard. » Je n'héfiterois point à accepter cette nouvelle » marque de leur confiance, fi mon grand âge & » les forces qui m'abandonnent me rendoient » encore propre au fervice de l'Etat. La vie » tranquille, à laquelle je me fuis accoutumé, » & ma fanté trop affoiblie ne laiffent à mon » zele que le mérite de la volonté & s'oppo- » fent totalement au travail actif d'un Sénateur » en fonction. Je fupplie cependant les Etats » de m'accorder quelque temps pour réfléchir » & répondre définitivement à une propofition » fi flatteufe. J'ai l'honneur de les affurer d'a- » vance que rien au monde ne me fatisferoit » autant que de confacrer le refte de mes jours » aux exercices d'un emploi fi éminent, & que » je fouhaiterois ardemment de me trouver » encore en état de le remplir à leur fatisfac- » tion & avec avantage pour le bien public. » Je vous prie donc, Meffieurs, de témoi- » gner, de ma part, aux Etats le profond » refpect avec lequel j'ai reçu leurs ordres, » auxquels je répondrai par écrit, & de me » recommander, en attendant ma réponfe, à » leur bienveillance. »

De Vienne, le 23 Novembre 1765.

On célébra, le 19, la Fête de Sainte Elifa- beth dont la troifieme Archiducheffe porte le nom; il n'y a point eu de gala à la Cour à caufe du deuil.

Le 10 de ce mois, le Comte Charles Gai- frugg a prêté ferment entre les mains de Leurs Majeftés Impériales & Royale en qualité de Confeiller Intime.

Jufqu'à préfent la Famille Impériale étoit dans l'ufage d'aller dîner, le jour de la Fête de Saint Lépoold, chez les Chanoines de l'Ab- baye de Clofter-Neubourg. Cet ufage n'a pas eu lieu cette année, & l'on dit que la fomme

employée annuellement pour cette dépense sera appliquée à quelqu'usage pieux.

Sa Majesté Impériale & Royale a rendu une Ordonnance par laquelle Elle défend dans ses Etats de la Haute & Basse-Autriche tous les jeux de hasard sans exception.

Hier, le Comte Joseph de Colloredo, Général-Major & Lieutenant de la Garde Noble Allemande, est parti pour Warsovie où il va complimenter, de la part de Leurs Majestés Impériales & Royale, le Roi de Pologne sur son Election & son Couronnement.

De Dresde, le 17 Novembre 1765.

Mardi dernier, l'Electeur & l'Electrice Douairiere, ainsi que le Prince-Administrateur, le Prince Charles, le Prince Clément, Evêque de Ratisbonne & de Freysingue, & les Princesses Marie-Elisabeth & Marie-Cunegonde, accompagnés de plusieurs personnes de la Cour, se rendirent à Freyberg pour en examiner les Mines, & y furent reçus par plus de douze cents Mineurs. Le lendemain, les Directeurs & les principaux Employés de ces Mines se rendirent au Château à sept heures du matin, & conduisirent les Princes & les Princesses, qui s'étoient vêtus à la mode des Mineurs, aux Mines de Gegendrohm & de Freudenstein dont les entrées étoient illuminées. Le soir, Leurs Altesses Royales revinrent en cette Ville.

De Londres, le 26 Novembre 1765.

On est informé que la Cour a fait expédier à l'Amiral Tyrrel, qui est en station aux Barbades, des dépêches par lesquelles il lui est enjoint d'envoyer quelques Vaisseaux de guerre aux Triangles; on lui marque en même temps que tous les Navires Anglois qui seront saisis ayant à bord des marchandises de France seront condamnés légalement par tous les Tribunaux d'Amirauté de l'Amérique.

Suivant des lettres qu'on vient de recevoir de Gibraltar, les Maures ont levé le siege de Mazagan.

On écrit de Charles-Town que tous les Gens de Loi des deux Carolines & de la Géorgie ont résolu unanimement de suivre l'exemple de leurs confreres dans les autres Colonies, & de ne se servir de papier timbré, malgré le Bill du Parlement, dans aucun acte de leur profession.

Isaac Townsend, Amiral du Pavillon Blanc & Gouverneur de l'Hôpital de Greenwich, est mort ici le 22 de ce mois.

De Bruxelles, le 28 Novembre 1765.

Il paroît ici une Ordonnance de l'Impératrice-Reine, en date du 20 de ce mois, par laquelle Sa Majesté Impériale & Royale défend à chacun de ses Sujets des Provinces des Pays-Bas, de quelque état, rang ou condition qu'ils soient, de sortir de leur Patrie, dans la vue de s'établir dans les Pays étrangers, sans une permission par écrit de Sa Majesté Impériale & Royale ou du Gouverneur Général de ces Provinces, sous peine, pour les contrevenans, de confiscation de leurs biens, de bannissement perpétuel & d'être déclarés déchus de toute espece de successions dans ces Provinces.

Par une autre Ordonnance du Conseil des Domaines & Finances de l'Impératrice-Reine aux Pays-Bas, du 15 du même mois, Sa Majesté Impériale & Royale permet l'exportation des écorces de chêne, tant par eau que par terre, moyennant le payement d'un droit de 8 sols pour la sortie de chaque rasiere du poids de 250 livres. Cette permission n'aura lieu que dans les Départemens de Courtray, Tournay, Ypres & Mons.

De Fontainebleau, le 4 Décembre 1765.

Le Roi vient de nommer Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis le sieur du Chaffaut, Chef d'Escadre, qui commandoit l'Escadre de Sa Majesté employée sur la côte de Salé, & a accordé différentes graces aux Officiers qui ont servi sous les ordres du sieur du Chaffaut, & particulierement à ceux qui ont été blessés à l'expédition de Larrache.

Sa Majesté a fait en même temps une promotion dans sa Marine: Elle a élevé huit Capitaines de Frégates au grade de Capitaines de Vaisseaux, sçavoir, le sieur du Vergier-Ker Horlay, le Chevalier de Gouandour, le sieur Thoranc, le sieur Mauclerc, le sieur Bigot, le Marquis de Vaudreuil, le sieur de Grasse-Briançon & le sieur Quelen. Le grade de Capitaine de Frégate a été donné à douze Lieutenans de Vaisseaux, sçavoir, au sieur Goubert, au Chevalier de Semerville, au sieur de Barjetton, au sieur Lort de Serignan, au Chevalier de Roussel-Preville l'aîné, au Chevalier de Glandeves, au Chevalier de Courcy, au sieur Prevôt de Traversais, au sieur Belleville-l'Etendart, au Chevalier de Tressemanes-Chateuil, au sieur Beauregard de Telincourt, & au sieur Ker Earney. Cinquante Enseignes de Vaisseaux ont obtenu le grade de Lieutenans & soixante-huit Gardes de la Marine ont été faits Enseignes de Vaisseaux. Sa Majesté a nommé aussi quatre-vingt-sept Gardes de la Marine.

Le 1er de ce mois, le Comte de la Marmora,

Ambaſſadeur du Roi de Sardaigne, eut ſa premiere audience du Roi à qui il préſenta ſes lettres de créance : il fut conduit enſuite à celles de la Reine & de la Famille Royale. Le même jour, le Baron de Gleicken, Envoyé Extraordinaire de Danemarck, préſenta au Roi, de la part de Sa Majeſté Danoiſe, trente gerfaulx d'Iſlande.

Leurs Majeſtés & la Famille Royale ſignerent, le même jour, le contrat de mariage du Comte de Cernay, Guidon des Gendarmes de la Garde Ordinaire du Roi & petit-fils du Maréchal de Camp de ce nom, avec Demoiſelle de la Tour du Pin, fille du Marquis de la Tour du Pin de la Charce, Maréchal de Camp & Lieutenant-Général & Commandant en chef pour le Roi dans les Provinces de Bourgogne, Breſſe, Bugey, Valromois & Pays de Gex.

Guillaume Caſtanier d'Auriac, Conſeiller d'Etat & Premier Préſident du Grand Conſeil, eſt mort hier en cette Ville, dans la ſoixante-troiſieme année de ſon âge.

De Paris, le 6 Décembre 1765.

Le Roi étant informé qu'il ſe fait de temps à autre diverſes émigrations d'Artiſtes & Ouvriers François qui ſe laiſſent ſéduire par le faux appas d'une fortune plus aſſurée qu'on leur offre dans les Pays étrangers, & jugeant convenable au bien de ſes Sujets d'en arrêter le cours, Sa Majeſté a rendu une Ordonnance, en date du 19 Novembre dernier, par laquelle Elle défend très-expreſſément à tous Artiſtes & Ouvriers établis dans l'étendue de ſon Royaume d'en ſortir, pour quelque cauſe & ſous quelque prétexte que ce ſoit, ſans être munis de paſſeports en bonne forme qui limitent le temps de leur abſence & en déduiſent les motifs, à peine d'être pourſuivis extraordinairement & punis ſuivant la rigueur des Ordonnances. Les contrevenans ſeront en outre & demeureront déchus pour toujours de la Maîtriſe à l'égard de ceux qui ſeront Membres de Communautés d'Arts & de Métiers, & ſeront irrévocablement privés, eux & leurs femmes, de tous les privileges dont jouiſſent & ont droit de jouir les Regnicoles & autres qui leur ſont aſſimilés.

L'Univerſité & le Préſidial, ainſi que les autres Corps de la Ville de Caen, ont fait célébrer des Meſſes ſolemnelles pour le rétabliſſement de la ſanté de Monſeigneur le Dauphin. Le Marquis de Tilly-Blaru, Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons de Languedoc, & tous les Officiers de ce Corps en ont fait célébrer une auſſi dans l'Egliſe des Peres de l'Oratoire. Tous les Militaires, qui ſe trouvoient dans la Ville, y ont aſſiſté, ainſi qu'une partie de la Nobleſſe qui y avoit été invitée. Les Cours Souveraines, le Corps Municipal de la Ville de Grenoble & celui de la Nobleſſe & de la Garniſon ont fait célébrer auſſi, par l'Evêque de cette Ville, des Meſſes ſolemnelles pour le même objet. Le Maréchal de Clermont-Tonnerre, Lieutenant-Général & Commandant en chef de la Province, y a aſſiſté.

Le Marquis de Souvré, Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi, ſe rendit, le 2 de ce mois, au Couvent des Peres Cordeliers, où, revêtu du Manteau & du Collier de l'Ordre de Saint Michel, il préſida au Chapitre des Chevaliers de cet Ordre, en qualité de Commiſſaire des Ordres du Saint Eſprit & de Saint Michel, & aſſiſta avec eux au Service qu'on célebre tous les ans, le premier Lundi de l'Avent, pour le repos de l'ame des Rois, des Chevaliers & Officiers de l'Ordre, défunts. Avant l'Office Divin, le Marquis de Souvré reçut Chevaliers le ſieur Marion, Député de la Ville de Saint-Malo & ancien Député du Tiers-Etat de Bretagne ; le ſieur Brianciaux, Négociant Armateur de Dunkerque, & le ſieur Quevane, Conſeiller du Roi, Eſſayeur-Général des Monnoies de France.

Cours des Effets Commerçables du 4 Décembre.

ACTIONS des Indes . . .	1360 liv.
Actions des Fermes . .	997 ½.
Annuités	416
Coupons	81 ½.
Lot de la troiſieme Lot. Royale, 10e. 12e. tir.	17. 25 p. % p.
4e Loterie Royale. Epoq. 6e. 10e.	18. 21 p. % p.
Amortiſſemens. . . .	9. 9 ½. p. % p.
50 millions	14 ¼. 15 p. % p.
Canada	32. 33. 33 ½. 34 p. % p.

Les autres Effets ſans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 6 Décembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 9 DÉCEMBRE 1765.

De Peterſbourg, le 5 Novembre 1765.

LE Chevalier Macartney, Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande-Bretagne en cette Cour, reçut il y a quelques jours, par un courier, la ratification du Traité de commerce conclu entre les deux Couronnes. Depuis ce temps, le Gouvernement travaille à dreſſer un nouveau tarif & à former un réglement relatif aux banqueroutes. Le 1^r de ce mois, on fit venir au Bureau du Commerce quelques uns des plus habiles Négocians de cette Ville pour les conſulter ſur ces deux objets.

Sa Majeſté Impériale vient d'aſſigner à l'Académie des Beaux-Arts, nouvellement fondée dans cette Capitale, des fonds ſur leſquels il ſera levé annuellement deux mille roubles pour les honoraires du Préſident de l'Académie, mille pour le Recteur, huit cents pour ſon Adjoint & ſept cents pour chaque Profeſſeur. L'exemple du Grand-Duc, qui a bien voulu être admis au nombre des Membres Honoraires de cette Académie, a engagé pluſieurs Sénateurs, Miniſtres & Généraux à demander d'y être reçus en la même qualité.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warſovie, le 16 Novembre 1765.*

Il y eut, le 10 de ce mois, grand appartement à la Cour, & le Roi y parut, pour la premiere fois, avec l'uniforme du nouveau Corps des Cadets.

Le *Senatus Conſilium* continue réguliérement ſes aſſemblées en préſence de Sa Majeſté.

Il eſt arrivé de Hollande à l'Hôtel des Monnoies de cette Ville plus de vingt mille marcs d'argent fin : on y en a apporté d'un autre Pays environ ſoixante-deux quintaux, & il y a apparence qu'on y frappera inceſſamment des eſpeces.

De Stockolm, le 15 Novembre 1765.

Le Roi a nommé Préſident de la Chambre Royale de la Réviſion le Baron d'Hermanſon, ci-devant Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangeres. Sa Majeſté a accordé en même temps le Gouvernement de l'Iſle de Gottlande au Colonel de Segbaden, Chevalier de l'Ordre de l'Epée, & celui de Louiſe en Finlande, au Colonel Ramſai, Chevalier du même Ordre.

Le ſieur Fermer, Profeſſeur de Mathématiques à l'Ecole Militaire de Carlskrona, Membre de l'Académie Royale des Sciences de cette Ville & Correſpondant de celle de Paris, remplace le feu ſieur de Klingenſtierna pour diriger le Prince Royal dans l'étude des Mathématiques.

Il paroît un Edit du Roi par lequel Sa Majeſté, conformément aux réſolutions des Etats actuels, annulle tous les titres accordés par les Etats aſſemblés en 1762, & en vertu deſquels pluſieurs particuliers pouvoient prétendre à différens emplois, par ſurvivance ou en achetant certaines charges. Le Roi, pour complaire aux Etats actuels, déclare auſſi dans cet Edit que ceux qui ſe trouvent, par la Diete de 1762, élevés à quelques grades, ou qui les poſſedent au préjudice de leurs anciens, ne paſſeront plus avant eux, & reſteront dans leurs emplois juſqu'à ce que les anciens aient repris leur rang.

On a lu, dans quelques nouvelles publiques, qu'on avoit apporté directement de la Chine en France un arbre de thé, déſigné comme le premier arbre de cette eſpece qu'on ait vu en Europe : cette annonce a donné occaſion au Baron de Linné de publier ici qu'il y a dans ſon Jardin Botanique à Upſal deux arbres de thé qu'on lui a apportés des Indes en 1763.

que ces arbres sont en bon état, & qu'ils croissent tous les ans & sont sûrement les premiers qui aient paru en Europe.

De Coppenhague, le 28 Novembre 1765.

Sa Majesté a nommé Conseiller Privé des Conférences le Comte George de Scheel.

Ces jours derniers, le Vaisseau de la Compagnie Asiatique *le Château de Friedensbourg*, Capitaine Swane, est parti pour la Chine : le *Prince Royal*, autre Vaisseau de la même Compagnie, est en rade & partira incessamment pour le Bengale.

La Pinque Russe *le Hochland*, de vingt-quatre canons & de cent dix hommes d'équipage, a été obligée par le mauvais temps qu'il y a eu au commencement du mois dernier de relâcher à Bergue pour y réparer sa mâture : il y avoit six semaines qu'elle étoit partie d'Archangel & elle avoit été séparée d'un autre Bâtiment Russe avec lequel elle faisoit route. On croit que ce dernier est entré dans quelque Port au Nord de Bergue.

On a appris par une lettre du sieur Niebuhr, l'un des Sçavans que Sa Majesté a envoyés en Arabie, & le seul qui ait survécu aux fatigues de ce voyage, qu'après bien des dangers & des difficultés, il étoit arrivé le 13 Mars dernier à Persepolis où il s'occupoit depuis quatorze jours à parcourir & examiner ce qui reste des monumens de cette célebre Ville de l'antiquité. Suivant la même lettre, il devoit partir vers le 15 Avril suivant pour Schiras & Ispahan.

Pendant le cours de l'année 1764, il est né dans le Diocèse de Skalholt en Islande 1355 personnes, & il en est mort 827.

De Berlin, le 23 Novembre 1765.

Le Roi vient d'accorder au sieur Detschau la place de Président de la Chambre des Domaines & Finances à Meurs, & a rétabli le sieur Reinhardt dans celle de Directeur de la même Chambre. Sa Majesté a aussi nommé pour son Consul à Hambourg le sieur Wurmb, Conseiller Privé de Commerce.

De Ratisbonne, le 21 Novembre 1765.

Les Ministres Protestans tinrent, le 13 de ce mois, une assemblée dans laquelle il fut question des contingens du troisieme quartier de cette année, dont ils ont les deniers en caisse sous leur direction. Comme les sommes qu'ils ont déjà reçues forment un capital de onze mille cinquante & un florins & trente-deux kreutzers, ils se proposent de le constituer à intérêt avec sûreté. On croit que la Communauté de Cunsberg remettra incessamment quatre mille florins à compte de ce qu'elle doit.

De Madrid, le 19 Novembre 1765.

Le Roi a ordonné que les fêtes, à l'occasion du mariage du Prince des Asturies, commenceroient ici le 1^r^ du mois prochain.

La Cour célébra, le 13 de ce mois, au Palais de Saint-Laurent de l'Escurial l'anniversaire de la naissance du Prince des Asturies. Leurs Majestés & Son Altesse Royale reçurent à cette occasion les complimens des Grands du Royaume, des Ambassadeurs & Ministres Etrangers & des principales personnes de la Cour. Avant-hier, on célébra aussi l'anniversaire de la naissance de l'Infante Duchesse de Savoie.

Sa Majesté a accordé le Gouvernement de Malaga, vacant par la mort de Don Michel de Salcedo, au Marquis de Villel, Maréchal de Camp & Gouverneur de Badajoz : celui-ci a été remplacé par le Maréchal de Camp Don Diegue Oxburg. Don Juan Boca, Brigadier de la Compagnie Flamande des Gardes du Corps, a obtenu le grade de Colonel de Cavalerie & a été fait en même temps Corrégidor de la Ville de Huesca, dans le Royaume d'Aragon.

De Cadix, le 15 Novembre 1765.

Ces jours derniers, il est arrivé de Cartagene du Levant en cette Baye plusieurs Navires Catalans chargés de 4000 quintaux de poudre à canon qui ont été déposés dans les magasins de l'Isle de Léon. La Frégate Françoise *l'Infidelle*, commandée par le sieur Dorves, & arrivée ici du Havre-de-Grace, le 10 de ce mois, en dix-sept jours de traversée, a aussi apporté, pour le Roi, 1878 quintaux de poudre qui seront déchargés aujourd'hui dans les magasins de Sa Majesté. On attend encore ici, avec le même chargement, la *Légere*, autre Frégate Françoise, & deux Bâtimens marchands de la même Nation, l'un de Brest & l'autre du Havre.

De Naples, le 16 Novembre 1765.

Il y eut gala à la Cour, le 12 de ce mois; à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prince des Asturies.

Hier au matin, le Vaisseau de guerre Espagnol *le Triomphant* appareilla de ce Port pour Cartagene.

Le 13 de ce mois, le tonnerre tomba sur la maison du Chevalier de Pignatelli, Receveur de Malte; il blessa grievement une femme & endommagea quelques meubles.

De Florence, le 22 Novembre 1765.

Le 15 de ce mois, on célébra à la Cour la

Fête du Grand-Duc. Le matin, il y eut au Palais un grand concours des différentes personnes de la Noblesse que Leurs Altesses Royales admirent à l'honneur de leur baiser la main. Le Grand-Duc & la Grande-Duchesse dînerent en public sous le dais, il y eut concert pendant le repas, & appartement le soir.

Leurs Altesses Royales assisterent, le 14, à un Exercice public que les Eleves de l'Institut, établi ici pour l'éducation de la Noblesse, firent sur le grand Théatre de cette Ville; les Ministres Etrangers y eurent une place particuliere. On y exécuta une Cantate composée par le Marquis Alamanni, Secrétaire de l'Institut, & relative à l'arrivée du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse en Toscane : elle étoit intitulée : *l'Arrivée d'Ænée dans le Pays des Latins*. Après cet Exercice, dont Leurs Altesses Royales parurent très-satisfaites, elles donnerent leur main à baiser aux Eleves & aux Professeurs.

De Parme, le 23 Novembre 1765.

Mardi dernier, la Cour célébra la Fête de Sainte Elisabeth dont la Reine Douairiere d'Espagne porte le nom. L'Infant reçut à cette occasion les complimens des premiers Officiers de sa Cour & ceux de la principale Noblesse. Le soir, toute la Cour s'assembla au Palais de Son Altesse Royale. Cette Fête avoit été annoncée la veille par une salve du canon de la Citadelle.

Les eaux du Pô, qui avoient inondé une partie du Guastallais & du Plaisantin, commencent à se retirer : les pluies ont cessé depuis quelques jours, & l'on espere être bientôt délivré de cette calamité : on continue cependant les Prieres publiques.

De Turin, le 27 Novembre 1765.

Dimanche dernier, le Roi prit le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort du Duc de Cumberland.

Le Comte de Kevenhuller, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale auprès du Roi, est arrivé ici, le 22, avec la Comtesse son épouse : ils ont été présentés le lendemain au Roi & à la Famille Royale.

Don Ignace-René Rovero de Revel, Lieutenant-Général de Cavalerie, Chevalier-Grand'Croix des Ordres Militaires de Saint Maurice & de Saint Lazare, Chevalier de l'Ordre Suprême de l'Annonciade, Gouverneur de Saluces & ci-devant Capitaine de la Compagnie Piémontoise des Gardes du Corps de Sa Majesté, est mort ce matin en cette Ville, à la suite d'une maladie de langueur, dans la quatre-vingt-deuxieme année de son âge.

De Londres, le 29 Novembre 1765.

Le Docteur Richard, Evêque de Londres, a été nommé Gouverneur de l'Hôpital de Charter-House à la place du feu Duc de Dorset.

Le Chevalier George Brydges Rodney, Vice-Amiral du Pavillon Bleu, a eu le Gouvernement de l'Hôpital de Greenwich, vacant par la mort de l'Amiral Isaac Townshend.

Le Parlement d'Irlande a fait remettre au Roi une Adresse dans laquelle il fait à Sa Majesté des complimens de condoléance sur la mort du Duc de Cumberland. Ce Parlement délibere actuellement sur l'état des finances de l'Irlande dont les dettes publiques montoient, le 25 Mars dernier, à la somme de 615, 100 livres sterlings portant intérêts : on est occupé à prendre des mesures pour en faire le remboursement successif.

Suivant des lettres de la Nouvelle-Yorck, du 14 de ce mois, on mande de la Virginie qu'à l'arrivée du Directeur des papiers timbrés, les principaux habitans l'inviterent à un bal qu'ils donnerent le même soir & l'y traiterent avec beaucoup de politesse. A l'issue de cette assemblée, ils lui annoncerent que ses bagages avoient été embarqués sur un Vaisseau qui devoit partir pour Londres le lendemain au matin, & lui conseillerent de s'y embarquer aussi sans délai, de crainte que sa vie ne fût en danger, s'il s'arrêtoit encore un jour. On ajoute qu'il a suivi ce conseil.

D'Amsterdam, le 3 Décembre 1765.

Une lettre de Tunis, du 26 du mois dernier, porte que le sieur Camatia, Ambassadeur de la République de Venise, qui par la médiation du Bey d'Alger a conclu un Traité de paix avec le Roi de Maroc, est revenu en cette Ville & s'embarquera incessamment pour Livourne avec les présens qu'il a reçus du Prince Maure, ainsi que du Bey de Tunis & de celui d'Alger. Ces présens consistent en dix-huit Esclaves Chrétiens, seize chevaux, quelques animaux du Pays, un caffetan de velours doublé d'hermine & différens habits Moresques. Suivant les mêmes nouvelles, un Matelot de l'équipage d'un Bâtiment Grec, chargé de bois de construction, entreprit ces jours derniers, pour une somme d'argent, de mettre en liberté quelques Esclaves Chrétiens qui étoient à bord sur ce Bâtiment; mais son entreprise ayant été découverte, le Navire fut confisqué avec sa car-

gaifon ; & l'équipage, au nombre de dix-huit hommes, fut mis à la chaîne.

De Fontainebleau, le 7 Décembre 1765.

Le Roi a accordé une place de Commandeur dans l'Ordre de Saint Louis au Comte d'Ennery, Maréchal de Camp & Gouverneur de la Martinique, & le grade de Maréchal de Camp, au fieur de Saint-Vaft, Brigadier & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Couronne.

Le Marquis de Nicolay d'Ofny ayant donné fa démiffion de la charge de Colonel de la Légion Royale, elle a été accordée au Comte de Coigny, Meftre de Camp d'un Régiment de Dragons, qui a été donné au Comte de Damas d'Anlezy, Colonel dans le Corps des Grenadiers de France. Le Comte de Bethify, Colonel dans le même Corps, a obtenu le Régiment d'Infanterie de Cambrefis, vacant par la démiffion du fieur de Gauville. Le Chevalier de la Ferronnays ayant été nommé à une place de Comman[illegible] en fecond à Saint-Domingue, le Régi[illegible]Infanterie de Foreft, dont il étoit [illegible], a été donné au Comte de Maulde, Colonel dans le Corps des [illegible]enadiers de France. [illegible] Marquis Davaray, le [illegible]omte de Cruffol [illegible] Prince de Chimay [illegible] obtenu des pla[illegible] Colonels dans le même Corps.

Le Roi a accordé la place de Confeiller d'Etat, vacante par la mort du fieur d'Auriac, au fieur Méliand, Intendant de Soiffons, qui a été préfenté à cette occafion à Sa Majefté, le 5 de ce mois, par le Vice-Chancelier.

L'état de Monfeigneur le Dauphin eft à peu près le même depuis quelque temps : avant-hier, ce Prince a eu un peu d'oppreffion ; hier, la fievre étoit légere & l'expectoration facile : cette nuit a été affez tranquille, & Monfeigneur le Dauphin a dormi fept heures, à plufieurs reprifes.

De Paris, le 9 Décembre 1765.

Les Prieres de Quarante-Heures, qui avoient été ordonnées à Arras par un Mandement de l'Evêque de ce Diocèfe, pour le rétabliffement de la fanté de Monfeigneur le Dauphin, ont commencé, dans la Cathédrale, par une Grand'Meffe à laquelle ce Prélat a officié. Les jours fuivans, les différens Corps de la Ville, ainfi que les Corps Militaires qui compofent la Garnifon, ont fait célébrer, chacun en particulier, des Meffes folemnelles pour le même objet. Les Grenadiers de France, ainfi que les Cavaliers des Régimens de Berry & de Noailles, ont donné le même exemple de zele & de piété.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, fortis de la roue de fortune, font, 20, 73, 26, 62, 80. Le prochain tirage fe fera le 4 Janvier 1766.

François-Florent, Marquis du Châtelet, Baron de Cirey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Gouverneur de Semur & de Toul, Grand Bailli de la Marche & Grand Chambellan du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, eft mort dans fon Château de Loirez en Barrois le 28 du mois dernier. Il étoit Chef d'une des branches de l'ancienne Maifon du Châtelet, fortie de la Maifon de Lorraine par Ferri I[er], dit *d'Enfer*, qui, dans le douzieme fiecle, eut pour appanage la Tour du Châtelet & fes dépendances dont il prit le nom.

Marie Guerault, veuve de Matthieu Cooke, Maréchal des Camps & Armées du Roi, eft morte ici le 3 de ce mois, âgée de foixante-feize ans.

Nota. Dans la derniere Gazette, Art. de Fontainebleau, dernier Paragraphe, on lit : *Comte de Cernay*, lifez : *Comte de Crenay*.

Cours des Effets Comm[illegible]ables du 7 Décem[illegible]

ACTIONS des Indes . .	1360[illegible]
Promeffes à 4 pour cent. .	56 $\frac{1}{2}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
Actions des Fermes . .	995. 12 $\frac{1}{2}$.
Annuités	417
Coupons	81 $\frac{1}{2}$.
Lot de la 3[e] Loterie . . R. 6[e]. à 11[e]. 12[e]. tir. .	17. 23 p. $\frac{0}{0}$. p.
4[e]. Loterie Royale Epoq. 5. 6. 7[e]. 11. 12[e]. . .	18. 23 p. $\frac{0}{0}$. p.
50 millions	14 $\frac{3}{4}$. p. $\frac{3}{8}$. p.
Canada	33. 33 $\frac{1}{2}$. p. $\frac{0}{0}$. p.
Colonies . de 10 mil.	20 p. $\frac{0}{0}$. p.
Duplic. des Bill. de la Lot. de la Comp. des Indes.	208
Lots viagers de la même Loterie	28 p. $\frac{0}{0}$. p.
Récépiffé Nouette. . .	25 $\frac{1}{2}$. p. $\frac{0}{0}$. p.

Les autres Effets fans prix fixe.

On trouve chez Saillant & Defaint, rue Saint-Jean-de-Beauvais, & Vicent, rue Saint-Severin, *le Traité de la formation méchanique des Langues & des Principes Phyfiques de l'Etymologie*, 2 Vol. in-12. & chez Vincent & de Hanfy, *les Préjugés des anciens & nouveaux Philofophes fur la nature de l'ame*, ou Examen du Matérialifme. 2 Vol. in-12.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 9 Décembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 1765.

De Constantinople, le 2 Novembre 1765.

LE sieur Dedel, Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies, a eu, le 20 du mois dernier, sa premiere audience du Grand Visir, &, le 22, celle de Sa Hautesse.

Le 20 & le 31 du même mois, la Flotte du Capitan Pacha, composée de trois Vaisseaux de ligne & de quatre Galeres, est venue mouiller à l'entrée de ce Port où elle attend les ordres du Grand Seigneur pour aller désarmer à l'Arsenal.

Jaffer Bey, commandant un Chebec de vingt-quatre pieces de canon, a conduit ici un Forban qu'il a enlevé dans les parages de la Caramanie avec un petit Bâtiment Anglois qu'il a repris sur lui: on assure que ce Forban est le même Esclave qui, en 1760, avoit soulevé l'équipage du Vaisseau Ottoman *la Capitane* dont il s'étoit emparé.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Warsovie, le 20 Novembre 1765.

On continue d'agiter vivement dans le Sénat, en présence de Sa Majesté, la cause des Nobles de Courlande contre le Duc de Biren, mais on ne prévoit pas encore quelle en sera la décision.

La Commission nommée pour établir le bon ordre dans cette Ville a fait sommer les Supérieurs de tous les Couvens de comparoître au Sénat pour y constater la propriété des biens-fonds dont ils jouissent. On assure que plusieurs de ces Couvens n'ont aucun titre & ne sont pas sans inquiétude à cet égard.

Le péage du Pont de pierre construit sur la Vistule ne suffisant pas pour l'entretien de ce Pont, on a annoncé aux habitans de cette Ville qu'ils donneroient dorénavant le double de ce qu'ils ont payé jusqu'à présent pour cet objet.

De Vienne, le 30 Novembre 1765.

On célebre aujourd'hui la Fête de Saint André, Patron de l'Ordre de la Toison d'Or, & l'Empereur se propose de faire une promotion de Chevaliers de cet Ordre.

Sa Majesté Impériale, s'occupant des moyens de perfectionner son Etat Militaire & d'augmenter particulierement le bien-être de ses Soldats, a résolu de leur faire faire des habits & des chaussures qui les gênent moins & les garantissent mieux des injures du temps. Elle s'est fait donner en conséquence plusieurs modeles, &, après y avoir fait les changemens qu'Elle a jugés nécessaires, Elle les a fait éprouver par quelques Soldats à qui Elle a ordonné de dire librement ce qu'ils en pensoient & dont Elle a écouté les avis avec la plus grande bonté.

Le Comte de Wallis, fils du feu Comte de Wallis, Feld-Maréchal, a épousé, le 27 de ce mois, la Comtesse Françoise de Colloredo, fille du Prince de Colloredo, Chancelier de l'Empire.

De Hambourg, le 29 Novembre 1765.

Le Colonel Chevalier Zöge de Manteuffel & le sieur Gustrick, Conseiller Aulique, qui résidoient en cette Ville, le premier en

qualité de Miniſtre de Suede, & le ſecond en qualité de Secrétaire de Commiſſion de la même Cour auprès du Cercle de la Baſſe-Saxe, ont obtenu leur rappel de Sa Majeſté Suédoiſe.

De Ratiſbonne, le 25 Novembre 1765.

Tous les Envoyés des Princes & Electeurs ſont de retour en cette Ville, excepté le Comte de Tattenbach, Miniſtre Electoral de Baviere; mais il ne ſe paſſe encore rien de conſidérable à la Diete.

Pluſieurs Cercles d'Allemagne ont pris chacun des réſolutions différentes ſur le taux des monnoies d'or & d'argent, ce qui paroît devoir retarder la déciſion de cette affaire importante.

Le College des Villes Impériales & le Magiſtrat de notre Ville ont adreſſé chacun au Prince de la Tour-&-Taxis, Principal Commiſſaire Impérial auprès de la Diete, une lettre concernant pluſieurs déſordres ſurvenus dans l'adminiſtration des Poſtes.

De Cadix, le 19 Novembre 1765.

Les Frégates de Sa Majeſté Très-Chrétienne *la Licorne*, *la Pleyade* & *la Topaſe* appareillerent de cette Baye le 8, le 9 & le 12 de ce mois, la premiere pour Breſt, la ſeconde pour Liſbonne, & la troiſieme pour Marſeille & Toulon. La Flûte Françoiſe *le Danube*, commandée par le Baron de Bombelle, mit auſſi à la voile le 12 pour Sainte-Croix de Ténériffe d'où elle retournera à Rochefort

Le Régiment de Seville, Infanterie, qui étoit en garniſon dans cette Ville, en eſt parti le 15 pour le Camp des Lignes de Saint-Roch.

On eſt inſtruit que les munitions de guerre que le Vaiſſeau de guerre Eſpagnol *la Caſtille* tranſporte à Cartagene des Indes conſiſtent en 1500 quintaux de poudre, 1500 fuſils & un pareil nombre d'épées. On attend encore ici de Catalogne une grande quantité de piſtolets deſtinés auſſi pour nos Colonies d'Amérique.

La Frégate Françoiſe *l'Infidelle* a achevé, le 16, de décharger au Puntal la poudre qu'elle avoit à bord & ſe prépare à revenir en cette Baye.

On a eſſuyé ici un violent coup de vent qui a duré plus de vingt-quatre heures & a fait échouer ſur la côte à la pointe de Rota un petit Bâtiment Anglois après lui avoir caſſé ſes cables.

Ces jours derniers, le ſieur Duſaulx, de Bayonne, Machiniſte, entretenu par la Cour, eſt arrivé de Madrid en cette Ville: il s'embarquera inceſſamment pour la Havane où il va entreprendre de relever les Vaiſſeaux qui, pendant le ſiege de cette Place, ont été coulés à fond à la paſſe du Port.

Le ſieur de Gaver, Maréchal de Camp & Ingénieur en chef de cette Place, eſt parti d'ici, par ordre de la Cour, pour aller viſiter les Places & les fortifications de la côte d'Andalouſie depuis Santi-Petri juſqu'à Ayamonte.

Suivant une lettre écrite de Ceuta, le 9 de ce mois, les préſens qui étoient dans ce Port & que Sa Majeſté envoie au Roi de Maroc & aux principales perſonnes de ſa Cour ont dû partir le 10: ils conſiſtent en draps, en étoffes d'or & d'argent, en quatre cents livres de chocolat, en pluſieurs montres d'or garnies de diamans & en bourſes d'argent. Tous ces effets ſont embarqués ſur le Chebec du Roi *le Saint-François de Paule* qui doit les tranſporter à Tanger d'où on les fera paſſer par terre à Maroc.

On mande de Gibraltar que le Roi de Maroc ſe prépare à ſe mettre en campagne pour aller viſiter toutes les Places Maritimes de ſon Royaume, qu'il paroît être dans l'intention de fortifier. Les mêmes avis portent que les Corſaires de Salé n'attendent plus qu'un vent favorable pour mettre à la mer.

De Rome, le 20 Novembre 1765.

Le Souverain Pontife vient de nommer le Prélat Coſtanzi au Gouvernement d'Orvieto, vacant par la mort du Prélat Albicini. Celui de Citta di-Caſtello, dont le premier étoit pourvu, a été donné au Prélat Gazzoli, l'un des Camériers Secrets du Pape & Chanoine de la Baſilique de Saint Jean de Latran.

Hier au matin, le Duc Sforza Ceſarini s'eſt rendu en grand cortege au Palais Apoſtolique pour faire part à Sa Sainteté du mariage qu'il a conclu avec la fille du Marquis de Brienza, Seigneur Napolitain.

Le Cardinal Orſini fait faire une figure d'argent, du poids de douze livres, qui repréſente un enfant. Il ſe propoſe de l'envoyer à l'Egliſe de Notre-Dame de Lorette & de la

placer dans le Sanctuaire, en reconnoissance du garçon dont la Duchesse de Gravina, sa belle-fille, est accouchée heureusement.

De Florence, le 22 Novembre 1765.

Le Grand-Duc vient d'augmenter la paie de ses Gardes Nobles & de leur accorder plusieurs autres graces. Trois d'entr'eux ont obtenu leur retraite avec leur paie, à titre de pension, & le grade de Lieutenant de Cavalerie. Son Altesse Royale a fait présent d'une boëte d'or, enrichie de son portrait & ornée de pierreries, au Comte de Kinski qui lui a apporté, de la part de l'Impératrice-Reine, les Marques de l'Ordre de Marie-Thérese. Elle a donné une montre d'or enrichie de diamans au Sénateur Luci qui avoit été chargé d'ordonner les obseques qu'on a célébrées pour le feu Empereur. Le Religieux qui a prononcé l'Oraison Funebre a aussi reçu une montre d'or & une caisse de chocolat.

Le 18 de ce mois, l'Archevêque de cette Ville a administré le Baptême à un Juif dont le Grand-Duc a bien voulu être le parrein. Son Altesse Royale a été représentée par le Marquis Incontri.

Sa Majesté Impériale, qui a nommé Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Saint Etienne le Comte de Thurn, Grand Chambellan de Son Altesse Royale, lui a écrit à ce sujet pour lui annoncer cette faveur.

De Parme, le 23 Novembre 1765.

Cette Cour & celle de Turin ont fait partir des Députés qui se rassembleront tous à Stradella, sur les confins des deux Etats, pour y reconnoître les limites qui doivent séparer les Etats de l'Infant & ceux de Sa Majesté Sarde. Les Députés de notre Cour sont le Marquis Tedaldi, Commissaire Général des Confins; le Comte Sacco, Membre de la *Junte* des Confins; le sieur Riga, Avocat Fiscal de la même *Junte*, & le sieur Boldrini, Ingénieur. La Députation de la Cour de Turin est composée du Président Foncet, Baron de Montallieu; du Comte d'Hauteville, Intendant de Voghera, & du sieur du Rieux, Ingénieur.

De Londres, le 3 Décembre 1765.

Leurs Majestés reçurent, le 30 du mois dernier, les complimens des Ministres Etrangers & de la Noblesse, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Princesse Douairiere de Galles: il y eut le soir, à la Cour, un bal qui fut ouvert par le Duc d'Yorck & la Princesse Caroline-Mathilde.

Le même jour, la Société Royale de Londres a tenu une assemblée générale dans laquelle le Comte de Morton a présenté la Médaille du Prix au sieur Canton comme une marque d'approbation des expériences qu'il a faites pour prouver, contre le sentiment adopté jusqu'ici, que l'eau est compressible.

Extrait d'une lettre écrite de Philadelphie, le 10 Octobre 1765.

Le Vaisseau *la Royale-Charlotte*, commandé par le Capitaine Holland, arriva ici Samedi dernier avec le Navire du Roi *la Sardine*. Le Capitaine Holland, qui avoit à bord les papiers timbrés pour cette Province, pour Maryland & pour la Nouvelle-Jersey, avoit relâché quelque temps à Newcastle sous l'escorte d'un Vaisseau de guerre. A leur arrivée à la pointe de Glocester, tous les Bâtimens qui se trouverent dans le Havre hisserent leur Pavillon à mi-mât, les choches sonnerent d'un ton lugubre jusqu'au soir, & le mécontentement du Public fut annoncé par plusieurs autres démonstrations de douleur. Il s'assembla un grand nombre d'habitans à l'Hôtel de Ville vers les quatre heures du soir, pour délibérer sur les moyens d'empêcher l'exécution du nouvel acte du timbre. Sept d'entr'eux furent envoyés au sieur Hughes, Distributeur du Papier Timbré, alors dangereusement malade, pour lui demander s'il vouloit résigner son emploi. Ils rapporterent à l'assemblée que cet Officier les avoit assurés qu'il ne feroit rien qui pût tendre à l'exécution du nouvel acte, jusqu'à ce que les autres Colonies y eussent généralement acquiescé. La multitude furieuse s'apprêtoit à aller lui demander une réponse plus positive, mais les Députés représenterent si vivement l'état de maladie où se trouvoit le sieur Hughes qu'il fut arrêté qu'on lui feroit la demande par écrit & qu'on lui donneroit deux jours pour y faire une réponse, laquelle il envoya aussi par écrit: elle portoit en substance qu'étant commis pour la distribution du papier timbré, il s'engageoit à n'exécuter l'acte du timbre qu'après qu'il auroit été reçu dans les autres Colonies.

De Fontainebleau, le 11 Décembre 1765.

Monseigneur le Dauphin a eu un redoublement de fievre plus marqué, la nuit du 9 au

10 ; la toux a été assez fréquenté, mais l'expectoration s'est faite aisément. Cette nuit, la toux a été plus incommode, le sommeil fort interrompu & l'expectoration moins facile ; ce matin, le Prince s'est senti un peu fatigué.

Demain, la Cour prendra le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de la Princesse Sophie Dorothée, Margrave de Brandebourg Schwedt & sœur du Roi de Prusse.

Le Roi a accordé, le 4 de ce mois, deux brevets de Conseillers d'Etat, l'un au sieur Felix, Contrôleur Général de la Maison de Sa Majesté, l'autre au Marquis de Roux, Négociant Armateur de la Ville de Marseille.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Bertaucourt, Ordre de Saint Benoît, Diocèse d'Amiens, à la Dame de Carondelet, Religieuse de la même Abbaye.

La Comtesse de Baschy & la Marquise de Chauvelin ont été présentées, le 8, à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la premiere par la Duchesse de Praslin, & la seconde par la Comtesse de la Suze.

Le même jour, le sieur de l'Averdy, Ministre d'Etat & Contrôleur Général des Finances, a présenté au Roi un Livre intitulé : *La Population de la France*, par l'Abbé Expilly, Chanoine Trésorier en dignité du Chapitre Royal de Tarrascon, & des Académies des Sciences & Belles-Lettres de Lorraine & de Prusse.

De Paris, le 13 Décembre 1765.

On a ordonné dans tout le Royaume des Prieres publiques pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Les différens Corps de toutes les Villes ont donné dans cette occasion, chacun à l'envi, les marques les plus édifiantes de leur attachement pour la Famille Royale, & en particulier de leur zele pour la conservation des jours précieux de Monseignenr le Dauphin.

Le 11, jour indiqué par le sieur le Bel, Recteur de l'Université de cette Ville, pour l'assemblée générale de ladite Université & pour la Procession qui se fait annuellement, il a été arrêté, d'une voix unanime, que tous les Membres, actuellement assemblés au nombre de plus de six cents, se rendroient sur le champ en Procession dans l'Eglise de Sainte Genevieve & se prosterneroient aux pieds des Autels pour y demander à Dieu la conservation des jours précieux de Monseigneur le Dauphin : il a été arrêté en même temps que les Facultés Supérieures & les Quatre Nations feroient célébrer chacune une Messe solemnelle ; que pendant neuf jours on diroit dans tous les Colleges une Messe & un Salut, auxquels assisteroient les Maîtres & les Ecoliers ; & que, pour joindre les bonnes œuvres à la Priere, on feroit une quête générale dont les deniers seroient remis entre les mains du Recteur pour être distribués aux pauvres Etudians.

Il paroît des Lettres-Patentes du Roi, en forme de Déclaration, datées du 19 Novembre dernier, concernant le premier tirage du remboursement des dettes de l'Etat, ordonné par l'Edit de Décembre 1764.

La Dame de Montmorin, Abbesse de l'Abbaye de la Scauve, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Puy, est morte âgée de soixante-quinze ans.

Cours des Effets Commerçables du 11 Décembre.

ACTIONS des Indes . .	1357 liv. $\frac{1}{2}$.
Actions des Fermes . .	987 $\frac{1}{2}$. 85. 87 $\frac{1}{2}$.
Annuités	418
Coupons	81 $\frac{1}{2}$.
Lot de la 3e Loterie . . R. 6e. 12e. 13e. tir. .	17. 23. 26 p. % p.
4e. Loterie Royale Epoq. 7e.	18 p. % p.
50 millions	14 $\frac{3}{4}$. 15 p. % p.
Canada	32. 33 $\frac{1}{2}$. 34 p. % p.
Colonies	19 $\frac{1}{2}$. p. % p.
Duplic. des Bill. de la Lot. de la Comp. des Indes.	209. 210
Lots viagers de la même Loterie	28 p. % p.
Récépissé Nouette. . .	26 p. % p.

Les autres Effets sans prix fixe.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 13 Décembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 1765.

De Peterſbourg, le 8 Novembre 1765.

L'Impératrice ſe propoſe, dit-on, de ſe rendre inceſſamment à Czarsko-Zelo & d'y ſejourner juſqu'au 25 de ce mois, Fête de Sainte Catherine dont Sa Majeſté Impériale porte le nom.

Dimanche prochain, le ſieur d'Aſſebourg, qui vient remplacer ici le ſieur Oſten en qualité de Miniſtre du Roi de Danemarck, aura ſa premiere audience de l'Impératrice; après quoi ſon prédéceſſeur prendra congé de Sa Majeſté Impériale pour retourner à Coppenhague.

De Naples, le 23 Novembre 1765.

Il y eut gala à la Cour, le 19 de ce mois, à l'occaſion de la Fête de la Reine Douairiere d'Eſpagne.

Le Vaiſſeau de guerre *le Ferdinand* eſt entré le 20 dans ce Port: il doit inceſſamment remettre à la voile pour ſe rendre à Palerme.

Le 18, le Duc de la Rochefoucault eſt arrivé dans cette Capitale où il ſe propoſe de ſéjourner quelque temps.

De Rome, le 27 Novembre 1765.

Le Souverain Pontife continue de jouir d'une bonne ſanté.

Ces jours derniers, l'Architecte Ingénieur qui dirige les ouvrages ordonnés pour l'amélioration du Port d'Ancone, s'eſt rendu auprès de Sa Sainteté & lui a rendu compte de ces travaux qui, ſuivant ſon rapport, ne tarderont pas à être achevés.

Le Prélat Gazzoli, qui a obtenu le Gouvernement de Citta di Caſtello, vient d'être pourvu de l'Abbaye de Saint Criſpolde dans le Diocèſe d'Aſſiſe: Sa Sainteté la lui a accordée en dédommagement du Canonicat de Saint Jean de Latran dont ſa place de Gouverneur l'a obligé de ſe démettre. L'Abbé Sintés, ci-devant Auditeur du Nonce du Pape auprès du Roi de France, vient d'obtenir en même temps une place de Bénéficier, vacante dans la Baſilique de Saint Pierre par la mort de l'Abbé Falſacappa.

Dimanche dernier, le Prélat Laſcaris conſacra l'Egliſe de Sainte Lucie que la Confrairie *del Confalone* a fait reconſtruire. Le même jour, on fit dans le quartier de cette Egliſe une Proceſſion à laquelle aſſiſterent le Cardinal Chigi & pluſieurs Prélats.

De Florence, le 29 Novembre 1765.

On célébra ici, le 24 de ce mois, l'anniverſaire de la naiſſance de la Grande-Ducheſſe. Leurs Alteſſes Royales reçurent à cette occaſion les complimens des principaux Officiers de la Cour & des perſonnes de la premiere diſtinction qu'elles admirent à l'honneur de leur baiſer la main.

Le Grand-Duc, ſatisfait de l'Exercice Public que les Eleves de l'Inſtitut établi pour l'éducation de la jeune Nobleſſe firent en ſa préſence, le 21, ſur le grand Théatre de cette Ville, a déſiré que cet Exercice fût répété le

23, & Leurs Altesses Royales y assisterent encore ce jour-là.

Son Altesse Royale, ayant été informée que le vin du Pays étoit extrêmement cher, attendu la mauvaise récolte de cette année, a rendu une Ordonnance par laquelle elle permet de faire venir des vins étrangers qui ne seront assujettis à aucuns droits que ceux qui sont établis sur les vins du Pays. Ce nouveau Réglement aura lieu jusqu'au mois de Septembre prochain inclusivement.

De Gênes, le 30 Novembre 1765.

Le Gouvernement vient d'ordonner à toutes les Communautés Religieuses de cette Ville de donner un état exact & détaillé des revenus dont elles jouissent.

Le nouvel Auditeur de Rote, envoyé par la Cour d'Espagne pour relever à Rome le sieur Herrero, est arrivé ici il y a quelques jours.

Il est entré dans ce Port, pendant le cours de cette semaine, un Bâtiment Anglois, chargé de diverses marchandises, qui a relâché à Livourne, & plusieurs Pinques & Tartanes arrivées du Levant avec des cargaisons de grains.

De Londres, le 6 Décembre 1765.

Le Roi a nommé le Chevalier Robert Colnbroke pour son Résident à Venise, à la place du Chevalier Murray qui va se rendre à Constantinople pour y résider en qualité d'Ambassadeur de la Grande-Bretagne.

Sa Majesté a envoyé au sieur Hay, son Ministre à la Cour de Lisbonne, & au sieur Frankland, Consul Général d'Angleterre en Portugal, des dépêches concernant les plaintes de nos Négocians sur les difficultés qu'ils éprouvent depuis quelque temps, sur-tout dans le commerce des vins d'Opporto, difficultés auxquelles ils prétendent que les autres étrangers ne sont point exposés.

Il se tint à Whitehall, le 28 du mois dernier, une grande conférence à laquelle furent mandés les Agens des Colonies de l'Amérique Septentrionale. On y délibéra sur les moyens de faire cesser les troubles survenus dans ces Colonies à l'occasion de l'acte du timbre.

Ceux des Négocians de cette Ville qui ont reçu des commissions pour des envois de marchandises dans les mêmes Colonies ont tenu, le 4 de ce mois, une assemblée générale pour délibérer sur la maniere dont ils agiront à cet égard.

On assure que le Gouvernement fait préparer pour la côte d'Afrique une Escadre qui sera composée de trois Vaisseaux de ligne, d'une Frégate & de deux Bâtimens de transport, & dont le Contre-Amiral Graves aura le commandement. On ajoute que cet Officier travaillera avec le Général O-Hara à la négociation d'un Traité d'amitié & de commerce avec Sidi Hamet & deux autres Princes Africains dont les Etats confinent à une partie des deux rives du Sénégal.

Le Chef d'Escadre Palliser, qui monte le Vaisseau de guerre *le Guernesey*, est arrivé de Terre-Neuve à Portsmouth d'où il s'est rendu ici. Les autres Vaisseaux de son Escadre sont allés escorter plusieurs Bâtimens Anglois chargés de morue pour le Portugal, l'Espagne & l'Italie. On a appris qu'il s'étoit formé dans l'Isle de Saint-Jean une nombreuse Colonie composée d'Anglois, d'Ecossois & d'Irlandois.

La Compagnie des Indes a reçu des lettres par lesquelles elle est informée que le Major Monro a quitté le commandement des troupes dans le Bengale pour repasser en Europe, & que le Chevalier Fletcher, qui lui a succédé en l'absence du Major Carnac, a pris une Forteresse, réduit une Ville considérable & remporté d'autres avantages au profit de la Compagnie,

Suivant des lettres de Dublin, le Parlement d'Irlande a déjà accordé au Roi pour les subsides de l'année prochaine une somme de 1, 092, 736 liv. sterlings.

Des lettres de la Mobile dans la Floride Occidentale, en date du 3 Septembre dernier, portent qu'on y a fait des efforts inutiles pour y faire venir de l'indigo & même du riz; ce qui, joint à la mortalité qui s'est mise parmi les Negres & à la stagnation actuelle du commerce de l'Amérique, a engagé un grand nombre des Colons, qui étoient allés s'établir dans cette Province, à prendre des mesures pour passer dans une autre Colonie.

Actions. Banque, 134 ½. Indes, *sans prix fixe*. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 91 ⅞. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 102 ¼.

De Philadelphie, le 26 Septembre 1765.

L'assemblée générale de la Province a pris en considération, le 21 de ce mois, l'acte du Parlement de la Grande-Bretagne qui impose un droit de timbre & d'autres nouveaux droits sur les Sujets du Roi en Amérique ; les Membres de l'assemblée, regardant leurs droits les plus essentiels, en qualité de Sujets de la Grande-Bretagne, comme ouvertement attaqués par cet acte, ont cru devoir à eux-mêmes & à leur postérité de prendre les résolutions suivantes.

La Chambre a déclaré unanimement, 1°. que les assemblées de cette Province se sont empressées de fournir des hommes & de l'argent pour le service & la défense des Colonies de l'Amérique lorsqu'elles en ont été requises par le Roi ; 2°. que toutes les fois que le service du Roi exigera les secours des habitans de cette Province & qu'ils en seront requis d'une maniere conforme à la constitution, ils regarderont comme un devoir indispensable, dont ils s'acquitteront avec empressement, d'accorder à Sa Majesté leur contingent d'hommes & d'argent pour le service des Colonies d'Amérique ; 3°. que les habitans de cette Province ont droit à tous les privileges des autres Sujets de Sa Majesté, & que la constitution du Gouvernement de Pensilvanie, étant fondée sur les droits de l'humanité & sur les nobles principes de la liberté Angloise, est par conséquent ou doit être parfaitement libre ; 4°. que tout Sujet Britannique a, par sa naissance, un droit inhérent & incontestable de n'être soumis à aucun impôt que de son propre consentement ou de celui de ses représentans légitimes, de concert avec le Roi ou ses Substituts ; 5°. que les seuls représentans légitimes des habitans de cette Province sont les personnes qu'ils élisent annuellement pour faire le service en qualité de Membres de l'assemblée générale ; 6°. que toute imposition, mise sur les habitans de cette Province par toute autre personne que par ses représentans à l'assemblée, est contraire à la constitution & destructive des droits essentiels du Peuple ; 7°. que toute taxe établie d'une autre maniere attaquant manifestement la liberté publique, doit être par conséquent entierement destructive du bonheur public ; 8°. que le pouvoir accordé aux Tribunaux de l'Amirauté de juger des discussions relatives au droit de timbre & d'autres affaires étrangeres à leur Jurisdiction propre est très-dangereux pour les libertés des Sujets du Roi en Amérique, contraire aux principes de la grande Charte, source sacrée de la liberté Angloise, & destructif d'un des privileges les plus chers aux Anglois, celui d'être jugé par des Jurés ; 9°. que les gênes imposées par différens actes du Parlement sur le commerce de cette Province dans un temps où elle est accablée sous le poids d'une dette énorme, doit nécessairement entraîner les conséquences les plus funestes non-seulement pour cette Province, mais encore pour le commerce de la Métropole ; 10°. enfin que les Membres de cette Chambre se croyent engagés par leur devoir à défendre avec fermeté, mais avec modestie & décence, leurs droits essentiels, afin que leur postérité sçache que ce n'est pas de leur consentement qu'aucune taxe aura été imposée sur eux par d'autres que par leurs représentans, & ils ont voulu que ces résolutions fussent inscrites sur leurs Régistres comme un témoignage du zele de l'assemblée présente & pour conserver & transmettre à la postérité les droits inestimables dont les habitans de cette Province ont toujours joui depuis son établissement.

De Versailles, le 13 Décembre 1765.

On célébra, le 6 de ce mois, dans l'Eglise Paroissiale de cette Ville un Service pour le repos de l'ame de feu Madame, Infante, Duchesse de Parme. Le sieur Allart, Curé de la Paroisse, y officia.

De Fontainebleau, le 14 Décembre 1765.

Monseigneur le Dauphin a été assez tranquille la nuit du 11 au 12 ; avant-hier, la fievre n'a pas augmenté & l'état de la poitrine est resté à peu près le même. Une tumeur qui étoit survenue depuis quelques jours à l'anus ayant paru en état d'être ouverte, on en a fait l'opération hier au soir. La derniere nuit a été fort agitée ; la fievre a diminué, mais la toux a été plus fréquente & l'expectoration plus difficile. Monseigneur le Dauphin s'est trouvé foible & fatigué ce matin.

Le Marquis de Bloffet, ci-devant Miniftre du Roi à la Cour de Londres, vient d'être nommé Miniftre Plénipotentiaire auprès du Grand-Duc le Tofcane : il a eu l'honneur de remercier à cette occafion Sa Majefté à qui il a été préfenté, le 12, par le Duc de Praflin, Miniftre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangeres.

De Paris, le 16 Décembre 1765.

L'affemblée de l'Univerfité ayant délibéré, le 11 de ce mois, que toutes les Compagnies dont l'Univerfité eft compofée feroient célébrer une Meffe pour la confervation des jours précieux de Monfeigneur le Dauphin, l'Abbé Xaupi, Doyen de la Faculté de Théologie, a indiqué cette Meffe pour le 14 du même mois : elle a été célébrée le matin à la Chapelle de Sorbonne avec la plus grande folemnité & un concours extraordinaire de Docteurs.

Les Six Corps des Marchands de cette Ville font célébrer en l'Eglife des Prêtres de l'Oratoire une neuvaine pour le rétabliffement de la fanté de Monfeigneur le Dauphin. Elle a commencé, le 12, par une Grand'Meffe folemnelle, à laquelle le Lieutenant-Général de Police, l'Avocat du Roi & le Procureur du Roi ont affifté.

Il paroît des Lettres-Patentes du Roi, du 29 Juillet dernier, concernant le don gratuit de la Ville de Boulogne-fur-Mer ; & d'autres, du 28 Août fuivant, par lefquelles Sa Majefté confirme la réunion du Prieuré de Saint Aventin-des-Deffens au College de la Ville de Fontenay-le-Comte.

Par d'autres Lettres-Patentes, du 21 Octobre dernier, Sa Majefté, en conféquence de la Déclaration du 16 Mai précédent, concernant les limites de Paris, nomme les fieurs Fermé, Mayneaud de la Tour & Blondeau, Confeillers en la Grand'Chambre du Parlement, pour, avec le Procureur Général dudit Parlement, ou l'un de fes Subftituts, & conjointement avec le fieur Moron de Valence, Préfident, Tréforier de France au Bureau des Finances de Paris, & le Prevôt des Marchands, ou, en fon abfence, le plus ancien des Echevins de ladite Ville, faire en leur préfence pofer une nouvelle borne dans le mur de la derniere maifon exiftante à l'extrémité de chaque rue des Fauxbourgs de cette Ville du côté de la campagne.

Il paroît auffi un Edit du Roi, daté du mois de Septembre dernier, qui fupprime plufieurs Offices de Notaires de la Ville de Chinon.

La nommée Lumeret eft morte à Villers-Cotterets, le 8 de ce mois, âgée de cent trois ans : elle lifoit encore fans lunettes, & elle a confervé toute fa préfence d'efprit jufqu'au dernier moment de fa vie.

Cours des Effets Commerçables du 14 Décembre.

ACTIONS des Indes . .	1357 liv. ½.
Billets d'Emprunt . . .	440
Promeffes au denier 20 .	15 p. % p.
Idem à 4 pour cent . . .	36 p. % p.
Actions des Fermes . .	995. 92 ½.
Annuités	418
Coupons	81 ½.
Lot de la 3ᵉ Loterie . . R. 8ᵉ. & 11ᵉ. 12ᵉ. tir.	17. 23 p. % p.
4ᵉ. Loterie Royale Epoq. 6ᵉ. & 8ᵉ. 9ᵉ.	18 ½. 23 p. % p.
Deux fols pour livre . .	10 p. % p.
50 millions	14 ¾. 15 p. % p.
Canada	34 ½. 34. 33 p. % p.
Duplic. des Bill. de la Lot. de la Comp. des Indes.	210
Lots viagers de la même Loterie	27 p. % p.
Récépiffé Nouette. . .	26 ½. 26 p. % p.
Les autres Effets fans prix fixe.	

On trouve chez Lattré, Graveur, rue Saint-Jacques, *les Evolutions & le nouvel Exercice de l'Infanterie Françoife*, dédiés au Maréchal Duc de Biron. *in*-8°. en 69 planches gravées. Prix 6 liv. brochées & 15 liv. colorées, avec le nouvel Uniforme des Gardes Françoifes.

Defnos, Ingénieur-Géographe, rue Saint-Jacques, débite auffi un Ouvrage intitulé : *Coup d'Œil Général fur la France avec le Tableau Analitique de ce Royaume :* en 60 Cartes lavées & enluminées ; précédées d'un Frontifpice qui repréfente la Statue Equeftre du Roi & d'un Almanach pour l'année 1766. Vol. *in*-4°. Prix 31 liv en carton.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 16 Décembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 20 DÉCEMBRE 1765.

De Petersbourg, le 12 Novembre 1765.

L'Impératrice a revêtu du Collier de l'Ordre de Saint Alexandre-Newski le Baron de Furstenberg, Lieutenant-Général au service de l'Electeur Palatin.

Ces jours derniers, le sieur d'Assebourg, Chambellan du Roi de Danemarck & son Ministre auprès de cette Cour, a eu une audience particuliere de l'Impératrice à qui il a remis ses lettres de créance : le sieur d'Osten, qu'il remplace, a eu en même temps son audience de congé de Sa Majesté Impériale.

Les Majors Popow & Borsakow viennent d'être condamnés aux arrêts pendant sept jours pour avoir osé, contre l'Ordonnance du 30 Janvier dernier, présenter directement des Requêtes à l'Impératrice. Le Sénat a fait publier en même temps que quiconque oseroit dorénavant présenter ainsi à Sa Majesté Impériale des Placets ou Mémoires subiroit la punition énoncée dans ladite Ordonnance.

De Stockolm, le 29 Novembre 1765.

Le Roi a tenu, le 25 de ce mois, un Chapitre dans lequel il a nommé Chancelier de tous ses Ordres le Sénateur Comte de Lowenhielm, Président de la Chancellerie. Sa Majesté a créé Chevaliers de l'Ordre du Séraphin le Comte Axel Fersen, Colonel des Gardes & Général en chef, & le Baron Schwerin, Président au Tribunal de Wismar. Le Sénateur de Géer a été fait Commandeur de l'Ordre de l'Epée, & le Sénateur Hermelin, Commandeur de celui de l'Etoile Polaire, dont Sa Majesté a en même temps nommé Chevaliers le Sénateur Comte de Gillenstierne, le sieur Filfwerschoeld, Gouverneur de Province, & le sieur d'Appelbom, Conseiller de Chancellerie.

Les Etats se sont assemblés, le 23, & ont nommé pour Directeurs de la Douane le Comte de Rudbeck, Maréchal de la Diete, le Baron Sederhielm, le sieur Sebald, Orateur de l'Ordre de la Bourgeoisie, & le sieur Cock, Secrétaire de l'Ordre des Paysans. Le cinquieme Directeur n'est pas encore nommé. Dans la même assemblée, les Etats ont défendu la sortie du bois de construction des Vaisseaux de guerre, tant de la Suede que de la Poméranie. Il a été ordonné en même temps que les Prix accordés pour l'encouragement de la pêche ne seront payés que lorsque les Etats auront pris de nouveaux arrangemens à cet égard.

Il s'est élevé, dans la Chambre des Nobles, quelques débâts à l'occasion d'un Mémoire présenté aux Etats en faveur de ceux des Négocians du Bureau du Change dont les biens ont été confisqués. L'Ordre du Clergé, réuni à ceux de la Bourgeoisie & des Paysans, ayant

déclaré que l'Auteur de ce Mémoire devoit être jugé par la Grande Députation comme ayant attaqué les résolutions du Comité Secret, le Parti Patriotique, dans la Chambre des Nobles, a été d'avis que quelles que fussent les délibérations définitives des trois autres Ordres à ce sujet, la Députation d'Expédition ne pourroit les faire exécuter qu'après la décision de la Chambre des Nobles, & que ceux de cette Chambre qui font partie de cette Députation seroient responsables envers leur Ordre de l'exécution de leurs résolutions à cet égard. Cet avis a été approuvé dans le *Plenum* du 18 de ce mois.

La Diete de 1756 avoit assigné une somme annuelle pour commencer les travaux d'un Canal que depuis longtemps on avoit projetté d'ouvrir en Ostrogothie pour la communication de la Mer Baltique avec le grand Lac de Wetern; mais on a été obligé par les circonstances d'employer ailleurs le fonds destiné pour cet objet. Comme l'exécution de ce projet faciliteroit beaucoup le commerce intérieur des Provinces d'Ostrogothie, de Smmalaude & de Westrogothie, les Etats ont permis à ceux qui voudront l'entreprendre à leurs frais de former pour cet effet une Compagnie à laquelle ils ont résolu d'accorder pour le remboursement de ses avances le produit des droits qui seront établis sur ce Canal.

Quelques Membres des Députations particulieres ayant emporté chez eux des Papiers & Mémoires relatifs aux affaires de la Diete, dans l'intention de les examiner à loisir pour en donner ensuite leurs avis, il est arrivé que quelques-unes de ces pieces ont été égarées ou perdues, ou qu'on en a négligé l'examen, de sorte que les objets dont elles traitoient n'ont point été décidés. Les Etats, voulant obvier dorénavant à cet inconvénient, ont supplié le Roi d'ordonner par un Edit que tout Membre de la Diete, qui aura égaré ou perdu quelques Papiers de cette nature, ou qui par sa négligence sera cause du retard de l'expédition des affaires, sera destitué de sa place & perdra sa voix à la Diete.

Le tirage de la Loterie établie pour la construction des Ecluses de Trollehaeta se fera ici le 20 du mois prochain. Le premier lot sera d'une tonne d'or : il n'y en a encore point eu de si fort dans les Loteries qui ont été établies en Suede.

On a renouvellé, il y a déjà quelque temps, en Ostrogothie l'exploitation d'une mine de cuivre, appellée *Atwidaberg* & abandonnée depuis quatre cents ans. Cette mine donne les plus grandes espérances; elle a déjà produit, l'année derniere, plus de cent schipfonds *.

De Coppenhague, le 30 Novembre 1765.

Leurs Majestés revinrent de Friedensbourg en cette Capitale le 22 de ce mois.

Avant-hier, la Cour célébra l'anniversaire de la Reine-Mere qui est entrée dans sa soixante-sixieme année.

Le Roi vient d'accorder au sieur Thomas Holmsted des lettres de Noblesse avec le surnom de Hielmskiold.

L'épidémie des bêtes à cornes commence à faire de nouveaux ravages dans les Provinces de ce Royaume, particulierement en Fionie.

De Vienne, le 4 Décembre 1765.

Mercredi dernier, Fête de Saint André, l'Empereur se rendit à l'Eglise des Peres Augustins de cette Ville, accompagné des Archiducs Ferdinand & Maximilien, & précédé de ses Grands Officiers & des Officiers & Chevaliers de la Toison d'Or, portant tous le grand habit de l'Ordre, ainsi que des Conseillers d'Etat & des Chambellans. Ceux des Seigneurs à qui Sa Majesté Impériale avoit résolu, dans le Chapitre qu'Elle tint la veille, de conférer l'Ordre de la Toison d'Or, & qui se trouvoient ici, y attendoient l'Empereur qui les revêtit du grand Collier avec les cérémonies accoutumées. Sa Majesté Impériale assista ensuite à la Grand'Messe; après quoi Elle revint au Palais où les Chevaliers, au nombre de trente, eurent l'honneur de lui donner à dîner sous le dais où Elle étoit placée avec les Archiducs Ferdinand & Maximilien. Les Che-

* Un schipfond contient 20 lisbons, & un lisbon, 20 livres de France.

valiers nouvellement créés sont le Prince Nicolas d'Esterhasy, le Comte Antoine de Salm, le Maréchal Comte de Wallis, le Maréchal Comte de Serbelloni, le Comte Camille de Colloredo, le Comte François Norbert de Trautmannsdorff, le Marquis Litta, le Comte de Bethlem & le Marquis de Deynse.

De Ratisbonne, le 29 Novembre 1765.

Suivant des lettres de Vienne, l'Empereur a, dit-on, établi une Commission composée de Conseillers Auliques, laquelle s'assemblera trois fois la semaine & sera chargée d'interpréter le vrai sens de la Capitulation de Sa Majesté Impériale.

De Lisbonne, le 19 Novembre 1765.

Le 17 de ce mois, on a chanté, dans la Chapelle du Palais de l'Ajuda un *Te Deum* en actions de graces du rétablissement de la santé de l'Infant Don Pierre.

Hier, la Frégate Françoise *la Pleyade*, commandée par le sieur de Sommerville, est entrée dans le Port, & aujourd'hui elle a monté la riviere.

On a ressenti ici le 13, vers les six heures & demie du soir, une secousse de tremblement de terre, qui heureusement n'a causé aucun dommage & dont la durée a été très-courte.

Le 15, on soutint chez les Peres de l'Oratoire de cette Ville des Theses, concernant le suprême pouvoir des Rois sur leurs Sujets Ecclésiastiques, dédiées à Sa Majesté par le Pere Antoine Pereira qui en étoit le Président. On établit dans ces Theses que le pouvoir des Rois vient de Dieu qui est leur seul Supérieur dans l'administration du Civil & du Temporel; que le Pape ne peut, ni directement ni indirectement, les priver du droit, de l'autorité, de la possession & de l'administration du Temporel; qu'ils peuvent employer l'autorité & la sévérité de leurs loix non-seulement pour la conservation de l'Etat, mais encore pour le maintien de la Religion, pour l'exécution des Sacrés Canons, l'extirpation & le châtiment des abus même Ecclésiastiques; qu'on peut, quand on est opprimé par les Juges Ecclésiastiques, recourir aux Souverains, & que c'est ce qu'on a appellé dès les premiers siecles de l'Eglise *recours au Prince*, en Espagne, & *appel comme d'abus*, en France; qu'il est défendu par la Loi Divine de rien entreprendre ni exécuter contre les Rois les plus pervers, sous quelque prétexte que ce soit; que c'est un sacrilege d'oser violer leurs personnes sacrées; que tous les biens des Ecclésiastiques sont sujets aux contributions, & que l'exemption dont ils jouissent n'est pas de Droit Divin. L'Auteur a joint à la fin de ces Theses, qui forment un Volume de 57 pages, une protestation par laquelle il les soumet à la décision de l'Eglise Romaine, & désavoue de cœur & d'esprit tout ce qu'elle y trouveroit de contraire à la Foi Orthodoxe.

De Madrid, le 3 Décembre 1765.

Le Roi & le Prince des Asturies, ainsi que les autres personnes de la Famille Royale, sont revenus ici du Palais de Saint Laurent de l'Escurial, le 28 du mois dernier.

Dona Albertine Serclaes de Tilly, Bacq, Montmorency, Sucre, Robecq & Asturie, Princesse de Serclaes, Comtesse de Tilly & du Saint Empire Romain, est morte à Grenade, le 15 Octobre dernier, dans la soixante-quatrieme année de son âge.

De Londres, le 10 Décembre 1765.

Le Lord Vicomte Palmerston vient d'être nommé l'un des Lords Commissaires du Bureau du Commerce à la place du sieur Jean Yorck qui a été nommé Lord de l'Amirauté.

On écrit de Charles-Town, dans la Caroline Méridionale, que le Général Gage, Gouverneur de la Province, a donné ordre au Capitaine Thomas Stirling de partir du Fort Pitt avec cent hommes des Montagnards Royaux pour aller prendre possession de l'Ilinois, suivant la convention qui a été faite avec les Indiens. Les mêmes lettres portent qu'on y a eu avis que les séditieux qui se sont attroupés & ont déjà commis plusieurs vio-

le ces à Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, s'étoient emparés dernierement du Fort Guillaume & de la Garnison qui s'y trouvoit.

Les restes du 25e & du 35e Régimens d'Infanterie sont arrivés ces jours derniers de Pensacola à Portsmouth. D'environ mille hommes dont chacun de ces Régimens étoit composé, le premier en a à peine trente-deux & le second n'en a pas cent en état de servir.

On mande du Sénégal que les Negres y ont depuis quelque temps empoisonné beaucoup d'Anglois. Le poison dont ils se servent est une décoction de racine de bambou.

Le Chevalier John Lindsay, Capitaine du Vaisseau de guerre *le Tartare*, aura, dit-on, le commandement d'une petite Escadre destinée à protéger notre commerce & nos Etablissemens sur la riviere Noire à Mosquito.

Actions. Banque, 135 ¼ à 136. Indes, *sans prix fixe*. Annuités à 3 pour 100 consolidées, 91 ¼ à ⅞. Annuités à 4 pour 100 consolidées, 103 ⅛ à ¼.

De Fontainebleau, le 18 Décembre 1765.

Depuis quatre jours, l'état de Monseigneur le Dauphin est devenu plus inquiétant & plus dangereux. La fievre a été plus forte, la toux plus fréquente & l'expectoration plus gênée. Ces accidens avoient diminué dans la nuit du 16 au 17, & Monseigneur le Dauphin avoit été plus tranquille pendant la journée d'hier; mais le soir le redoublement a été violent & l'oppression très-forte. Heureusement l'expectoration, qui avoit été interceptée pendant quelques heures, s'est rétablie dans la nuit. La poitrine s'est dégagée, mais les crachats sont toujours de mauvaise nature.

Le sieur de Roussel a eu l'honneur de présenter au Roi, le 15, la huitieme Edition de l'*Etat* * *Militaire de France pour l'année 1766*.

De Paris, le 20 Décembre 1765.

L'Académie Royale des Belles-Lettres de la Ville de Caen tint, le 5 de ce mois, sa premiere séance publique dans laquelle l'Académie proposa pour Sujet du Prix qui sera distribué le 4 Décembre 1766 cette question: *quelles sont dans un Etat Monarchique les qualités distinctives qui doivent caractériser le bon Sujet, relativement à l'ordre public?* Ce Prix consiste en une Médaille de trois cents livres, que donne le sieur de Fontette, Intendant de la Province & Vice-Protecteur de cette Académie.

Eleonore Fioe, veuve de Jean-Pierre Bes, habitant de Clausyes, Diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, est morte, âgée de cent trois ans, sans avoir eu pendant le cours de sa vie aucune maladie considérable.

* Ce Livre se vend chez Guillyn, Libraire, Quai des Augustins. Prix 3 liv. relié.

Cours des Effets Commerçables du 18 Décembre.

Actions des Indes . .	1355 liv.
Billets d'Emprunt . . .	440
Promesses au denier 20 .	15 p. ℥. p.
Actions des Fermes . .	991 ½.
Annuités	410
Coupons	82
Lot de la troisieme Lot. Royale, 6e. 12e. tir. .	17. 23 p. ℥. p.
4e Loterie Royale. Epoq. 5e. & 6e. 10e. 11e. . .	18 ½. 23 p. ℥. p.
50 millions	14 ½. p. ℥. p.
Canada	32 ½. 34 ½. 35 p. ℥. p.
Duplic. des Bill. de la Lot. de la Comp. des Indes.	211
Lots viagers de la même Loterie	27 p. ℥. p.
Récépissé Nouette . . .	22. 23 p. ℥. p.
Les autres Effets sans prix fixe.	

Vente, Libraire, au bas de la Montagne Sainte-Genevieve, débite un Livre intitulé: *Essais Historiques sur les Loix, traduits de l'Anglois, par M. Bouchaud, Censeur Royal & Docteur Agrégé de la Faculté de Droit*. On trouve chez le même Libraire: *Artaxerce, Tragédie en trois Actes, en Vers, imitée de l'Italien de l'Abbé Metastasio, par M. Bursay.*

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 20 Décembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU LUNDI 23 DÉCEMBRE 1765.

D'Alger, le 22 Octobre 1765.

LE Dey avoit résolu d'envoyer à la Cour de Madrid le Consul de la République de Venise pour y convenir d'un échange de prisonniers Maures contre des Esclaves Espagnols & pour y faire des propositions de paix : il se proposoit en même temps d'envoyer pour cet objet des présens qui devoient consister en cinquante Esclaves Chrétiens avec leurs enfans, en riches harnois, en chevaux, en lions & en d'autres animaux du Pays. On avoit déjà ôté les fers à ces Esclaves & ils étoient sur le point d'être embarqués, lorsqu'ils furent remis tout-à-coup à la chaîne : on ne sçait pas encore les motifs de cet événement.

Ces jours derniers, l'Ambassadeur de la République de Venise auprès du Roi de Maroc a passé par cette Ville & retourne en Italie. On assure qu'il reviendra le printemps prochain. Les présens que ce Ministre avoit apportés consistoient en services de porcelaine estimés quatre mille sequins, & ceux que le Roi de Maroc envoie à la République en dix-sept Esclaves Chrétiens, indépendamment de huit autres qu'il a cédés à l'Ambassadeur. Le Prince Maure a été si satisfait des premiers présens, qu'il a demandé un autre service en or.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie, le 30 Novembre 1765.*

Ces jours derniers, on célébra à la Cour avec beaucoup de solemnité la Fête de Sainte Elisabeth dont la Comtesse Branicka, sœur du Roi, & les Princesses Lubomirska & Czartoginska portent le nom. Le Prince Palatin de Russie & le Grand Chancelier de Lithuanie donnerent à cette occasion un splendide repas. Le soir, on représenta au Théatre de Saxe une nouvelle Comédie qui fut jouée par des personnes de la premiere distinction ; après ce Spectacle, il y eut chez le Prince Lubomirski, Palatin de Lublin, un bal masqué que le Roi honora de sa présence. Le Comte Branicki, Castellan de Cracovie & Grand Général de la Couronne, célébra aussi à Bialystoc la Fête de la Comtesse son épouse, & donna à cette occasion un festin magnifique suivi d'un Spectacle & d'un bal.

Les Députés du Tribunal de Petrikau & ceux de la Petite-Pologne ont eu séparément, il y a quelques jours, leurs audiences du Roi. Ces derniers ont représenté à Sa Majesté qu'attendu la cherté des vivres à Lublin leurs appointemens ne suffisoient pas pour leur subsistance, & l'ont suppliée de vouloir bien leur accorder une augmentation proportionnée à leurs besoins : le Roi les a assurés de sa bienveillance & leur a promis qu'à la prochaine Diete il feroit en sorte qu'ils obtinssent de la République l'augmentation qu'ils demandoient.

Les troupes de Sa Majesté, qui sont réparties dans les environs de cette Ville, sous les ordres du Prince Radziwill, ayant manqué de vivres, se sont révoltées & répandues dans la Pologne où, après avoir commis plusieurs excès, elles se sont emparées de la Forteresse de *Byckx*. Le Général Branicki y a envoyé sur le champ quelques détachemens qui se sont saisis des mutins & les ont désarmés.

K 4

On vient d'accorder la place de Porte-Enseigne de Petyborsk, dans l'armée de Lithuanie, au Chambellan de Wiok, qui y succede au feu Castellan de Novogrod.

De Cadix, le 3 Décembre 1765.

Ces jours derniers, le sieur de Trigoni, Maréchal de Camp des Armées du Roi, ayant été nommé Gouverneur du Port Sainte-Marie, s'est rendu ici pour prêter serment en cette qualité entre les mains du Gouverneur de cette Ville qui fait les fonctions de Capitaine Général de la Province en l'absence du sieur de Villalva.

Le 30 du mois dernier, la Frégate Françoise *la Légere* est entrée dans cette Baye revenant de Brest avec un chargement de poudre pour le compte de Sa Majesté, & escortant la Corvette *l'Hirondelle* & le Navire *le Mercure*, de la même Nation, chargés aussi de poudre pour la même destination.

De Naples, le 30 Novembre 1765.

Hier, le Roi revint avec toute sa Cour de Portici en cette Capitale.

Le Duc de la Rochefoucault est ici depuis quelques jours. Il eut l'honneur d'être présenté, Dimanche dernier, au Roi qui lui fit l'accueil le plus distingué.

Le Vaisseau neuf *le Saint-Ferdinand* rentra dans ce Port le 21 après quinze jours de navigation. Il est aussi revenu de Messine un des Chebecs de Sa Majesté : on ne sçait pas encore s'il désarmera.

La Frégate de guerre Angloise *le Château de Dill*, Capitaine Guillaume Blair, de vingt canons & de cent trente hommes d'équipage, arriva hier de Marseille en ce Port ayant à bord un Seigneur Anglois avec sa famille.

De Rome, le 4 Décembre 1765.

Dimanche dernier, le Souverain Pontife s'abstint, par ménagement pour sa santé, d'aller exposer le Saint Sacrement dans la Chapelle Pauline du Vatican, ainsi qu'il est d'usage le premier Dimanche de l'Avent. Sa Sainteté fut suppléée dans cette fonction par le Prélat Gaucci, Patriarche de Constantinople, qui chanta la Grand'Messe. Vingt-quatre Cardinaux y assisterent, ainsi que les différens Ordres de la Prélature Romaine.

Le Cardinal Conti a été dangereusement malade ces jours derniers, mais il est actuellement rétabli.

Le Mont de Piété & la Banque du Saint Esprit de cette Ville ont eu ordre d'acheter les *Lieux de Mont* créés à Rome depuis quelques mois.

De Gênes, le 7 Décembre 1765.

On attend incessamment ici l'arrivée de la Frégate Françoise *la Chimere* qui a chargé à Cadix une quantité considérable de piastres pour divers Négocians de cette Ville.

Le Grand Conseil s'est assemblé ce matin pour déclarer que, si dans la prochaine élection des Sénateurs le sort vient à tomber sur le sieur Angelo Asdente, l'on procédera à l'élection d'un autre Membre du Gouvernement pour remplacer ce Noble Génois qui est actuellement Commissaire de la Forteresse de Savone.

Le sieur Luc de Fornari vient d'être nommé Envoyé Extraordinaire de la République pour aller complimenter l'Empereur sur son avénement au Trône Impérial.

Il est entré dans ce Port, pendant le cours de cette semaine, neuf Vaisseaux marchands de diverses Nations chargés de grains, & de marchandises, du nombre desquels se trouve une Frégate de guerre Angloise qui vient de Cadix & qui avoit à bord des piastres pour plusieurs particuliers de cette Place.

De Turin, le 11 Décembre 1765.

Le Comte de Lavrian, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de Sa Majesté Très-Fidelle, est arrivé le 7 de ce mois en cette Ville ; il eut le lendemain ses audiences particulieres de Sa Majesté.

De Londres, le 13 Décembre 1765.

Le Marquis de Sainte-Croix, Grand d'Espagne & Gouverneur du Mexique, est arrivé ici dernierement & a été présenté hier au Roi par l'Ambassadeur de Sa Majesté Catholique.

On assure que le Lord Vicomte Townshend doit partir incessamment pour l'Amérique Septentrionale, chargé d'une commission importante relative à l'état actuel des affaires publiques dans cette partie du monde.

Plusieurs Négocians se rendirent hier chez les Secrétaires d'Etat & leur remirent une grande quantité de lettres qu'ils ont reçues des différentes Colonies de l'Amérique Septen-

trionale & par lesquelles on leur marque de n'y plus envoyer aucunes marchandises.

Actions. Banque, 135. Indes, *sans prix fixe.* Annuités à 3 pour 100 consolidées, *fermé.* Annuités à 4 pour 100 consolidées, 103 $\frac{1}{8}$.

D'Amsterdam, le 17 Décembre 1765.

On a reçu de Constantinople une lettre qui contient les détails suivans des cérémonies qui ont été observées dans les audiences que le sieur Dedel, Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies, a eues du Grand Visir & de Sa Hautesse.

Le jour de la premiere audience, l'Ambassadeur arriva en petite Barque à Constantinople & se rendit à cheval, avec un nombreux cortege, au Palais du Grand Visir. A son arrivée, il fut conduit à la Salle d'audience, & s'étant approché du sopha du Grand Visir, on le pria de s'asseoir sur un tabouret placé vis-à-vis de ce sopha. Quelques minutes après, le Grand Visir arriva environné d'un grand nombre des principaux Officiers de la Porte : il se plaça sur le sopha en même temps que le sieur Dedel se mit sur le tabouret, fit une profonde révérence à l'Ambassadeur & lui dit en langage Turc : *soyez le bien venu : je vous salue.* L'Ambassadeur prononça alors une Harangue en Hollandois dont le sens fut rendu au Grand Visir par l'Interprete de la Porte. En même temps, le Secrétaire de l'Ambassade alla poser les lettres de créance près du sopha. Après ces cérémonies, le Grand Visir s'entretint avec le sieur Dedel; on leur servit du caffé & des confitures, & on revêtit de caffetans l'Ambassadeur & sa suite qui retournerent dans le même ordre à leur Hôtel où les Musiciens du Grand Visir vinrent exécuter une symphonie. On observa les mêmes formalités pour l'audience que l'Ambassadeur eut ensuite du Grand Seigneur. Il se rendit, avec le même cortege, au Palais du Grand Visir & delà au Serrail du Sultan. Il traversa un avant-cour très-spacieuse dans laquelle un grand nombre de Janissaires étoient disposés sur plusieurs lignes; il entra ensuite dans une seconde cour, entre deux portes autour desquelles étoit suspendue une grande quantité de boucliers & de haches; c'est le lieu destiné aux exécutions des criminels d'Etat. Le cortege s'y arrêta jusqu'à ce que l'Introducteur vînt prendre l'Ambassadeur pour le mener au Divan. A quelque distance delà environ mille Janissaires étoient rangés en haie, & il y avoit devant chacun d'eux un plat couvert posé à terre & éloigné de chaque Janissaire d'environ quarante pas : on leur fit un signal, & tous alors coururent à ces plats dont chacun enleva ce qu'il put emporter. Après cette cérémonie, qui se fit en l'honneur de l'Ambassadeur, le cortege s'approcha lentement du Divan, conduit par deux principaux Officiers portant chacun à la main un bâton d'argent dont ils frappoient alternativement le pavé. Lorsqu'on fut entré au Divan, le Grand Visir y arriva & envoya au Grand Seigneur par l'un des principaux Officiers de la Porte un écrit qui fut rapporté sur le champ avec les ordres de Sa Hautesse : le Grand Visir sortit du Divan pour aller le recevoir, se l'appliqua au-dessus de la joue gauche, &, s'étant remis à sa place, il le glissa dans son sein. On servit ensuite un repas sur trois tables, dont la premiere étoit pour le Grand Visir & l'Ambassadeur, & les deux autres pour deux Grands Officiers de la Porte & les principales personnes attachées à l'Ambassade. Les gens de l'Ambassadeur furent servis dans la Galerie du Divan. Après le repas, l'Introducteur des Ambassadeurs vint prendre le sieur Dedel & le conduisit près de la Salle d'audience du Grand Seigneur. L'Ambassadeur attendit que le Grand Visir & les autres Officiers de la Porte y fussent entrés : on le revêtit alors du caffetan, ainsi que les principales personnes qui l'accompagnoient; après quoi il entra dans la Salle d'audience où il fut suivi par les gens de sa suite ayant chacun un Chiaoux qui les tenoit par leur habit. Le Sultan étoit assis sous un Trône, ayant le Visir à sa droite; il y avoit à sa gauche un tabouret sur lequel étoient deux turbans & une écritoire d'or. L'Ambassadeur prononça sa Harangue en Hollandois. L'Interprete de la Porte en ayant expliqué le sens au Grand Seigneur, Sa Hautesse y répondit gracieusement en assurant qu'Elle étoit disposée à se conformer aux articles du Traité conclu entre son Empire & la République des Provinces-Unies, & que l'Ambassadeur & sa suite jouiroient dans ses Etats de toutes les sûretés possibles. L'Ambassadeur, ainsi que sa suite, fit alors une profonde révérence; il sortit de la Salle & retourna à son Hôtel dans le même ordre & avec

les mêmes cérémonies qui avoient été observées à son arrivée.

On vient d'apprendre par le Vaisseau de notre Compagnie des Indes *la West-Frise* que le tonnerre est tombé sur le *Pylswaert*, Vaisseau du Département de la Chambre d'Enkhuysen, dans le moment où il alloit entrer dans le Port de Batavia; il a été consumé par la foudre, & de cent quatre-vingt-trois hommes dont l'équipage étoit composé il n'en est échappé que quarante-trois qui ont eu le bonheur de se sauver à terre. Le même Vaisseau a apporté la confirmation de la bataille que le sieur Van Eck, Gouverneur de Ceylan, a gagnée contre le Roi de l'Isle, qui a été forcé d'abandonner Candy, lieu de sa résidence, & de se retirer dans l'intérieur de ses Etats.

De Versailles, le 21 Décembre 1765.

L'état de Monseigneur le Dauphin étant devenu, depuis la nuit du 18 de ce mois, à chaque instant plus dangereux, ce Prince a succombé enfin à la longueur & à la violence de la maladie; il est mort à Fontainebleau le 20, vers les huit heures du matin, âgé de trente-six ans, quatre mois & seize jours, étant né à Versailles le 4 Septembre 1729. Il avoit épousé, le 25 Février 1745, Marie-Therese, Infante d'Espagne, morte en couche le 22 Juillet 1746, après avoir mis au monde une Princesse qui n'a vécu que jusqu'au 27 Avril 1748. Le 9 Février 1747, il épousa en secondes nôces Marie-Josephe de Saxe, & il laisse de ce mariage Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois & deux Princesses. Il avoit accompagné le Roi à la campagne de 1745, & s'étoit trouvé à la bataille de Fontenoy où il avoit donné les plus grandes marques de valeur & d'intrépidité. Ce Prince, qui avoit toujours été d'une piété exemplaire, a reçu plusieurs fois pendant sa maladie les Sacremens de l'Eglise. Il joignoit à beaucoup de talens naturels des connoissances très étendues. Les qualités de son cœur, son attachement & son respect pour Leurs Majestés, sa tendresse pour Madame la Dauphine, pour les Princes ses enfans & les Princesses ses sœurs, sa douceur & son affabilité envers toutes les personnes qui avoient l'honneur de le servir ou de l'approcher, son humanité, sa charité, son application constante à tous ses devoirs, la fermeté inaltérable qu'il a montrée pendant tout le cours de sa maladie & qui s'est soutenue jusqu'au moment de sa mort, ont fait naître dans tous les cœurs les regrets les plus vifs & les plus justes sur la perte d'un Prince si digne du rang auquel il étoit destiné. Toute la Nation a donné, à l'occasion de sa maladie, les témoignages les plus universels & les plus touchans de son amour & de son zele pour le sang de ses Rois.

Le Roi a donné à Monseigneur le Duc de Berry le titre de Dauphin.

Leurs Majestés & la Famille Royale sont revenues ici de Fontainebleau.

De Paris, le 23 Décembre 1765.

François-Raphael de Sheldon, Brigadier des Armées du Roi & Colonel du Régiment d'Infanterie Irlandoise de Dillon, est mort le 19 de ce mois, âgé de quarante & un ans.

Cours des Effets Commerçables du 20 Décembre.

ACTIONS des Indes . .	1347 liv. $\frac{1}{2}$.
Promesses au denier 20 .	15 p. %. p.
Idem à 4 pour cent . .	37 p. % p.
Actions des Fermes . .	992 $\frac{1}{2}$. 92
Annuités	422
Coupons	82
Lot de la troisieme Lot. Royale, 6e. 7e. 8e. tir.	16 $\frac{1}{2}$. 17 p. %. p.
Deux sols pour liv. . .	10 p. %. p.
50 millions.	14 $\frac{1}{2}$. 14 $\frac{3}{4}$. 15 p. %. p.
Canada	32. 34. 35 $\frac{1}{2}$. 36 p. %. p.
Colonies.	20. 19 p. %. p.
Duplic. des Bill. de la Lot. de la Comp. des Indes	210
Récépissé Nouveau. . .	22 $\frac{1}{2}$. 23 p. %. p.
Les autres Effets sans prix fixe.	

Almanach Iconologique pour l'année 1766. Premiere Partie des Sciences, ornées de figures avec leurs explications, par M. Gravelot. Chez Lattré, Graveur, rue Saint-Jacques, *à la Ville de Bordeaux.* Le même Graveur débite des Ecrans Géographiques & Elémentaires, présentant sur douze Cartes une Mappemonde, les quatre Parties du Monde & les principaux Etats de l'Europe. Prix 1 liv. chacun.

On trouve chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie, un Livre intitulé : *Observations sur différens Points d'Harmonie, par M. l'Abbé Roussier.*

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 23 Décembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE,

DU VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1765.

De Constantinople, le 16 Novembre 1765.

LE Grand Seigneur se rendit, le 4 de ce mois, à son Kiosk de la Marine pour voir défiler son armée navale qui alloit désarmer à l'Arsenal : le Capitan Pacha eut l'honneur de lui être présenté.

Sa Hautesse ayant été informée qu'un Vaisseau Ragusois, qui achevoit de décharger du bled pour les magasins de cette Capitale, n'ayant pas pris une quantité suffisante de lest, avoit eu le malheur de couler bas, Elle a ordonné qu'on employât deux Vaisseaux de guerre pour le retirer : ils y ont réussi, & le Bâtiment Ragusois est actuellement à l'Arsenal où on lui fournira tout ce qui lui est nécessaire pour le mettre en état de reprendre sa navigation.

Ces jours derniers, le sieur Boskam est parti de cette Capitale où il étoit venu pour remplir une commission de la part du Prince Palatin de Russie. Quelques jours auparavant, on a fait partir un Officier Turc qui a ordre de conduire le sieur Alexandrowitz, Internonce de la République de Pologne auprès de la Porte.

Le Forban, * dont on a déjà annoncé la prise, a été pendu à l'antenne de son Bâtiment vis-à-vis du Kiosk. Ce Chef de Pirates étoit Candiote de Nation. Après l'enlevement du Vaisseau de guerre *la Capitane* qui fut conduit à Malte, enlevement auquel, comme on l'a dit, il avoit eu la principale part, il s'étoit retiré à Magna & exerçoit la piraterie avec la cruauté la plus atroce, faisant égorger tous ceux qui avoient le malheur de tomber entre ses mains. L'équipage du Bâtiment dont il s'étoit emparé auroit éprouvé le même sort s'il n'avoit pas été délivré par le Chebec Turc, au moment où le Pirate le faisoit aborder à un écueil désert où il se proposoit de le piller & l'égorger. Le Chargé des Affaires d'Angleterre réclame ce Bâtiment, & il y a apparence qu'il lui sera rendu.

* Voyez la Gazette du 13 Décembre, N°. 99.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warsovie, le 2 Décembre 1765.*

Il y eut, Lundi dernier, gala à la Cour à l'occasion de l'anniversaire du Couronnement du Roi qui reçut les complimens des Magnats & des Ministres Etrangers. Sa Majesté se rendit ce jour-là à l'Eglise Paroissiale où Elle assista au Service Divin & au Sermon, ainsi qu'au *Te Deum* qui fut chanté au bruit du canon. A son retour au Palais, Elle fut complimentée par les Dames de la premiere distinction ; après quoi le Prince Primat eut l'honneur de lui donner un splendide repas auquel tous les Magnats furent invités, ainsi que les Ministres Etrangers. Le soir, il y eut Opéra à l'issue duquel le Prince Czartoriski donna un bal masqué que le Roi honora de sa présence.

Ces jours derniers, le Colonel Corticelli est arrivé de Vienne en cette Ville avec deux lettres, l'une de l'Empereur & l'autre de l'Impératrice-Reine, par lesquelles Leurs Majestés Impériales & Royale reconnoissent l'Election & le Couronnement du Roi.

Tous les Départemens établis ici continuent à travailler avec beaucoup d'assiduité à

l'expédition des affaires dont ils sont chargés. Le Tribunal de Relation tient aussi régulierement ses séances pour examiner & discuter les griefs que la Noblesse de Courlande expose à la charge du Duc de Biren.

On ne sçait encore rien de positif au sujet des conférences qui se tiennent entre les Ministres de la Couronne & ceux du Roi de Prusse : il y a apparence que l'abolition de la Douane de Marienwerder n'en est pas le seul objet.

De Coppenhague, le 7 Décembre 1765.

Le 1er de ce mois, la Cour a pris le deuil pour quatre semaines, à l'occasion de la mort du Duc de Cumberland.

Il paroît ici une Ordonnance du Roi, en date du 15 du mois dernier, par laquelle Sa Majesté regle la police qui doit être observée aux Ponts d'Arroeskiobing, sur l'Isle d'Arroe, par les Bâtimens qui y chargeront ou y déchargeront des marchandises.

Un Navire de Dragoe, Capitaine Præst, a échoué à cinq milles d'Helsingbourg en allant d'ici à Amsterdam chargé de marchandises de la Chine pour le compte de la Hollande. L'équipage a eu le bonheur de se sauver. Un autre Bâtiment, de Flensbourg, Capitaine Thomas Boyesen, chargé de semblables marchandises pour Dunkerque, a essuyé une tempête qui lui a causé beaucoup de dommage & l'a obligé de relâcher à Christianstadt pour s'y réparer.

Brigitte-Marguerite Comtesse de Schack, née de Kroghen, est morte ici le 26 du mois dernier, dans la vingt-cinquieme année de son âge.

De Vienne, le 7 Décembre 1765.

Les Gardes-Nobles Hongrois ayant présenté une Requête qui contient des plaintes contre leurs Officiers Commandans, & s'y étant servi d'expressions trop fortes & peu mesurées, ils ont tous été mis aux arrêts chez eux.

Ces jours derniers, le Conseil de Guerre Impérial & Royal a fait expédier à tous les Régimens l'ordre de se tenir prêts à camper au printemps prochain. L'Empereur se propose d'en faire la revue dans les Pays Héréditaires où ils sont en quartiers d'hiver.

Le Comte da Cunha, désigné Ministre Plénipotentiaire du Roi de Portugal auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, se propose de partir incessamment de cette Ville où il étoit depuis quelques mois, & de se rendre à sa destination.

De Berlin, le 10 Décembre 1765.

Le Roi a donné au sieur de Mulde, ci-devant Colonel-Commandant du Régiment d'Infanterie de Sybourg, le Régiment d'Infanterie vacant par la mort du sieur de Blankensée.

Vendredi dernier, le Prince Henry de Prusse & la Princesse son épouse qui sont revenus ici de Reinsberg, reçurent à cette occasion les complimens de la principale Noblesse.

De Ratisbonne, le 14 Décembre 1765.

Les vacances de Noel commenceront le 21 de ce mois & ne finiront que le 10 Janvier 1766 ; ainsi il ne paroît pas que jusqu'alors la Diete puisse reprendre son activité qui est toujours suspendue par l'affaire d'Osnabruck.

Chrétien-Frédéric, Baron de Kniestedt, Seigneur de Burgdorff & Kniestedt, Conseiller Intime du Duc de Brunswick-Wolffenbutel & son Ministre Plénipotentiaire à la Diete de l'Empire, mourut ici, le 12 de ce mois, d'une attaque d'apoplexie.

De Buckebourg, le 15 Décembre 1765.

Le Comte de la Lippe-Schaumbourg, notre Souverain, a été marié le 12 de ce mois avec Marie-Eléonore, Comtesse de l'Empire, de la Maison de la Lippe-Sternberg. La bénédiction nuptiale leur a été donnée au Château de Stadthague, résidence de la Princesse, mere du Comte, par le sieur Cramer, Chapelain de la Cour.

De Cadix, le 3 Décembre 1765.

Le sieur Bucarely, Maréchal de Camp des Armées du Roi, est arrivé ici ces jours derniers & s'embarquera incessamment pour la Havane dont il a obtenu le Gouvernement.

Hier, les Vaisseaux marchands Espagnols *l'Achille & la Conception*, qui faisoient partie de la Flotte sortie de cette Baye le 24 Février dernier, sont arrivés ici de la Vera Cruz en quarante-cinq jours de traversée. Leur cargaison consiste, pour le compte du Roi, en 4178 arrobes de tabac en feuilles, 18 en rouleaux, 270 en poudre, & en 600 quintaux de bois de Campêche ; &, pour le compte des Négocians, en 22, 152 piastres ; 816 arrobes de jalap, 42 d'achiote, 4 de vanille,

105 d'algodon; 73; 143 de sucre; 18 de carey; 70 de cacao & 32 de copal, & en 3510 cuirs. Ces Bâtimens ont touché à la Havane d'où il est aussi arrivé en cette Baye la Tartane *le Grand-Pouvoir*, chargée de 2433 arrobes de sucre, de 100 cuirs en poil & de 75 arrobes de cacao.

Suivant des lettres de Ceuta, il est parti de ce Port pour Tanger un Chebec de guerre Espagnol, commandé par un Capitaine des troupes de la Marine: deux Religieux & un Officier de la Garnison de Ceuta se sont embarqués sur ce Bâtiment avec des présens que Sa Majesté envoie au Roi de Maroc. Ils ont eu ordre de le prévenir que ces présens ne sont pour le moment qu'un simple témoignage d'amitié, & qu'à la conclusion de la paix il en recevra de plus considérables. L'un de ces Religieux, nommé le Pere Giron, Ex-Provincial de son Ordre, est chargé de la négociation de cette paix auprès du Prince Maure. Le Chebec est arrivé à Tanger le 12 du mois dernier. Les Religieux & le Capitaine ont été reçus par le Bacha, Gouverneur de cette Place, lequel est allé au-devant d'eux à la tête des principaux habitans de la Ville & de quelques troupes réglées, & on a tiré le canon à leur débarquement. Le Roi de Maroc a eu l'attention de les faire prévenir que pour leur éviter la longueur & la fatigue du voyage de Maroc, il se rendroit lui-même à Mequinez pour y recevoir les présens qui lui sont destinés. Ils ont été logés chez le Gouverneur de Tanger qui leur a fait l'accueil le plus distingué & leur a remis plusieurs présens, tant pour eux que pour leur suite & pour le Gouverneur de Ceuta.

De Londres, le 17 Décembre 1765.

Le Duc de Newcastle a été nommé par le Roi Lord-Lieutenant de la Ville & du Comté de Nottingham.

Sa Majesté a nommé le sieur Mitchell, ci-devant son Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi de Prusse, pour remplir une des places vacantes dans l'Ordre Militaire du Bain. Sa Majesté a reçu le nouveau Chevalier, dans son Cabinet, le 13, avec les cérémonies usitées.

Aujourd'hui, le Roi s'est rendu, avec l'appareil ordinaire, dans la Chambre des Pairs où Sa Majesté a fait l'ouverture du Parlement par le Discours suivant, adressé aux deux Chambres.

« Mylords et Messieurs,

» L'état de tranquillité générale dont jouit » actuellement l'Europe m'avoit fait espérer » qu'il ne seroit pas nécessaire, en temps de » paix, d'assembler mon Parlement avant le » terme ordinaire.

» Mais comme il s'est passé depuis peu, dans » quelques-unes de mes Colonies en Amérique, des événemens assez importans pour » exiger la plus sérieuse attention du Parlement, & qu'on attend journellement des » différentes parties de ce Pays des informations ultérieures dont je vous communiquerai les détails les plus circonstanciés, » j'ai jugé à propos de vous assembler aujourd'hui afin de vous mettre en état d'expédier » les ordres nécessaires pour remplir les diverses places qui se sont trouvées vacantes » dans la Chambre des Communes depuis la » derniere session, afin que le Parlement se » trouve complet & soit prêt à procéder, » après le terme ordinaire des vacances, à » l'examen des affaires importantes qui seront » soumises à sa délibération. »

Plusieurs Négocians de cette Ville & de quelques autres ont représenté aux Commissaires de la Trésorerie que la Compagnie des Indes ne pouvoit fournir une quantité suffisante de thé pour la consommation de ces Royaumes & des Colonies qui en dépendent: en conséquence, ils ont demandé la permission de tirer cette denrée de l'étranger. Les Commissaires leur ont répondu que le Parlement seul pouvoit autoriser ces sortes de permissions.

On écrit de Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, que les Juges de Westmoreland ont présenté dans le mois de Septembre au Gouverneur & au Conseil de la Virginie un Mémoire par lequel ils déclarent qu'ils se trouvoient forcés par les motifs les plus puissans d'honneur & de vertu de cesser, à commencer du premier jour de Novembre, toutes leurs fonctions de Juges, attendu que ce jour étant l'époque de l'établissement du droit de timbre en Amérique, ils ne pourroient, sans manquer au serment qu'ils avoient prêté, se dispenser de se conformer à l'Acte du Parlement par lequel ce droit est établi, & que d'un autre côté ils ne pouvoient se charger de son exécution sans devenir par-là les instrumens d'un acte d'oppression contraire aux libertés & aux droits essentiels de leurs compatriotes.

De Bruxelles, le 16 Décembre 1765.

Jeudi dernier, jour anniverſaire de la naiſſance du Prince Charles, Gouverneur Général de cette Ville, Son Alteſſe Royale reçut à cette occaſion les complimens des Miniſtres Etrangers & de la principale Nobleſſe. Le même jour, le Comte de Cobenzel, Miniſtre Plénipotentiaire, eut l'honneur de donner au Prince Charles & à la Princeſſe ſa ſœur un ſplendide repas. Hier, Leurs Alteſſes Royales partirent pour Mons.

Le Chevalier Gordon, Miniſtre de la Grande-Bretagne, arriva ici avant-hier : il vient remplacer le Chevalier Porter qui a eu ſon audience de congé & qui ſe propoſe de retourner à Londres.

De Verſailles, le 25 Décembre 1765.

Aujourd'hui, la Cour a pris le deuil pour ſix mois à l'occaſion de la mort de Monſeigneur le Dauphin.

De Paris, le 27 Décembre 1765.

Il paroît trois Arrêts du Conſeil d'Etat du Roi.

Par le premier, du 30 Novembre, Sa Majeſté ordonne que les reconnoiſſances délivrées par le ſieur Nouette, en exécution des Arrêts des 25 & 29 Août & 1^r^ Septembre 1765, ſeront rapportées au ſieur Blondel de Gagny qui en délivrera de nouvelles garnies de coupons d'intérêt à cinq pour cent.

Suivant le ſecond, du 6 de ce mois, le Roi ayant jugé à propos d'envoyer dans ſes Provinces, pour le bien de ſon ſervice, pluſieurs Conſeillers d'Etat & Maîtres des Requêtes Ordinaires de ſon Hôtel, & ne voulant pas que leur abſence puiſſe nuire à l'expédition des affaires qui ſont pendantes dans les Commiſſions extraordinaires de ſon Conſeil dont ils ſont partie, Sa Majeſté autoriſe le plus ancien de chacune de ces Commiſſions à appeller au jugement des affaires qui y ſont renvoyées tels des Maîtres des Requêtes Ordinaires de ſon Hôtel, étant actuellement à la ſuite de ſon Conſeil, qu'il jugera à propos, à la place de ceux qui ſont abſens & ſeulement juſqu'à la concurrence du nombre qui ſe trouvera néceſſaire pour le jugement deſdites affaires.

Par le troiſieme, du 17 du même mois, le Roi s'étant fait rendre compte des ſommes actuellement exiſtantes & de celles qui doivent être verſées pour l'année prochaine, dans la Caiſſe d'Amortiſſement établie par ſon Edit du mois de Décembre 1764, Sa Majeſté a fixé à la ſomme de vingt millions de livres les fonds qui ſeront employés au premier des rembourſemens à faire par le Tréſorier de ladite Caiſſe, & dont il ſera appliqué deux millions vingt mille livres aux effets de la premiere des trois claſſes énoncées dans les Lettres-Patentes en forme de Déclaration du 19 Novembre dernier ; un million ſix cents ſoixante-douze mille livres aux effets de la ſeconde claſſe, & dix-neuf millions trois cents huit mille à ceux de la troiſieme claſſe.

L'Académie Royale d'Architecture s'eſt aſſemblée, le 14 de ce mois, pour la diſtribution de ſes Prix, & a adjugé le Prix à l'Ouvrage du ſieur Hurtier, Eleve du ſieur Lecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. Le Sujet qu'elle avoit propoſé aux concurrens étoit un Dôme de Cathédrale.

Pierrette Riviere, veuve de Gratien Flichet, eſt morte à Vourles dans le Lionnois, âgée de cent ſix ans & ſept mois.

Cours des Effets Commerçables du 24 Décembre.

ACTIONS des Indes . .	1355 liv.
Promeſſes au denier 20 .	25 p. 8. p.
Actions des Fermes . .	987 ½. 90.
Annuités	423
Coupons	84
Lot de la 3e Loterie . . Royale. 5e. à 11e. tir.	16 ½. p. 8. p.
4e. Loterie Royale Epoq. 5e. 7e.	18 ½. p. 8. p.
Deux ſols pour livre . .	10 p. 8. p.
50 millions.	14 ½. 14 ¾. p. 8. p.
Canada	32 ½. 33. 35. 35 ½. p. 8. p.
Colonies . . de 14 mille conſtitué.	24 p. 8. p.
Duplic. des Bill. de la Lot. de la Comp. des Indes.	211. 212. 212
Lots viagers de la même Loterie	27 p. 8. p.
Récépiſſé Nouette. . .	23 ½. p. 8. p.

Les autres Effets ſans prix fixe.

On trouve chez Auguſtin-Martin Lottin, l'aîné, Libraire, rue Saint-Jacques, l'*Inſtruction Chrétienne des Pauvres*, nouvelle Edition augmentée ; & le *Tome V^e^ de l'Almanach des Centenaires pour l'année 1766.*

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 27 Décembre 1765.

GAZETTE DE FRANCE, DU LUNDI 30 DÉCEMBRE 1765.

De Peterſbourg, le 26 Novembre 1765.

L'IMPÉRATRICE ſe propoſe d'aller inceſſamment paſſer quelques jours à Czarsko-Zelo.

La Commiſſion chargée de dreſſer le nouveau tarif & le réglement relatif aux banqueroutes à venir continue de s'aſſembler réguliérement. On aſſure que l'un ou l'autre de ces nouveaux arrangemens ſera rendu public avant le 1er Janvier prochain, & qu'actuellement on travaille dans les différens Colleges du Sénat à un troiſieme réglement dont on ignore l'objet.

Il s'eſt formé il y a déjà quelque temps une troupe de brigands qui infeſtent les grands chemins aux environs de cette Capitale: on y fait actuellement roder les patrouilles, ce qui y rend moins fréquens qu'auparavant les aſſaſſinats & les vols auxquels les voyageurs étoient expoſés.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Warſovie, le 7 Décembre 1765.*

Le Comte de Colloredo, Général-Major des Armées d'Autriche, Lieutenant de la Garde-Noble Allemande de l'Impératrice-Reine, & envoyé en cette Cour pour complimenter le Roi, de la part de Leurs Majeſtés Impériales & Royale, ſur ſon Election & ſon Couronnement, s'eſt acquitté de cette commiſſion, le 2 de ce mois, dans une audience particuliere qu'il a eue du Roi. Le lendemain, le Baron de Goltz, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi de Pruſſe, eut ſon audience de congé de Sa Majeſté & partit le jour ſuivant pour ſe rendre à Berlin.

Ces jours derniers, le Prince Charles, ſecond fils du Duc de Biren, eſt arrivé dans cette Ville & a été préſenté au Roi qui lui a fait l'accueil le plus diſtingué: ce Prince ſe propoſe de voyager dans les principaux Etats de l'Europe, & il eſt parti d'ici pour ſe rendre, dit-on, à Dantzick & delà à Berlin.

Le Comte de Chodkiewitz, Caſtellan de Samogitie & Staroſte Général de ce Duché, eſt de retour en cette Ville & a eu l'honneur de rendre ſes reſpects à Sa Majeſté qui l'a reçu avec beaucoup de bienveillance.

De Vienne, le 11 Décembre 1765.

Dimanche dernier, Fête de la Conception, l'Empereur, accompagné du Nonce du Pape & de tous les Chevaliers de l'Ordre de la Toiſon d'Or, ſe rendit à l'Egliſe Cathédrale de cette Ville & y entendit l'Office Divin qui fut célébré par le Cardinal Archevêque. Le Recteur de l'Univerſité, à la tête de tous les Membres de ce Corps, y renouvella ſon ſerment ſuivant l'uſage annuel. Le même jour, Leurs Majeſtés Impériales & Royale, accompagnées des Archiducheſſes Marie-Eliſabeth & Marie-Amelie, ainſi que du Nonce de Sa Sainteté, aſſiſterent dans l'Egliſe de la Maiſon Profeſſe des Jéſuites au Litanies de Notre-Dame de Lorette. Le lendemain, il y eut le ſoir grand appartement chez l'Impératrice-Reine.

Le bruit ſe répand que le Prince Albert de Saxe eſt déſigné Lieutenant de l'Impératrice-Reine en Hongrie & qu'il épouſera inceſſamment l'Archiducheſſe Chriſtine. On ajoute même que Sa Majeſté Impériale & Royale les

conduira à Presbourg pour l'installer dans sa nouvelle dignité en présence des principaux Seigneurs du Royaume, & que peu de temps après on célébrera au Château de Laxembourg le mariage de ce Prince.

De Dresde, le 15 Décembre 1765.

Ces jours derniers, la Cour partit pour Meissen où elle fut reçue avec beaucoup d'éclat & de magnificence. L'Electeur & l'Electrice Douairiere, ainsi que le Prince Administrateur & les autres personnes de la Famille Electorale, allerent, immédiatement après leur arrivée, visiter les Manufactures de porcelaine; après avoir examiné les ouvrages qui s'y fabriquent, ils revinrent le soir en cette Capitale.

Le Prince Administrateur a fait publier un Avertissement, daté du 30 du mois dernier, & relatif à la direction de la nouvelle Caisse de Crédit établie pour la liquidation des dettes de l'Etat & leurs arrérages.

De Berlin, le 14 Décembre 1765.

Le sieur Rexin, Envoyé du Roi auprès de la Porte Ottomane, ayant obtenu son rappel, Sa Majesté a nommé pour le remplacer le sieur de Zegelin, Major dans ses troupes, lequel est parti le 10 de ce mois pour se rendre à sa destination.

Ces jours derniers, le Baron de Goltz est revenu de Warsovie où il avoit été envoyé par Sa Majesté en qualité de son Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi & de la République de Pologne.

L'Abbé Landi, que le Roi a appellé d'Italie auprès de sa Personne, est arrivé en cette Ville où il a le titre de Poëte de la Cour.

De Lisbonne, le 3 Décembre 1765.

La Cour fut en gala, le 1^r de ce mois, à l'occasion de l'anniversaire de l'avénement de Don Jean IV, Duc de Bragance, au Trône de Portugal en 1640: il y eut Opéra le soir.

Le Comte de Welsperg, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales & Royale en cette Cour, ayant obtenu son rappel, eut Samedi dernier ses audiences de congé du Roi & de toute la Famille Royale. Le sieur de Kail reste ici chargé des affaires de la Cour de Vienne. Le sieur Hay, Envoyé Extraordinaire de la Grande-Bretagne, eut, le lendemain, une audience particuliere du Roi à qui il remit une lettre par laquelle le Roi son Maître notifie à Sa Majesté la mort du Duc de Cumberland. La Cour a pris le deuil à cette occasion pour quinze jours.

Une partie de la Flotte de la Baye de Tous-les-Saints a mis à la voile le 29 du mois dernier, & l'on équipe, avec toute la diligence possible, un Vaisseau de guerre pour convoyer le reste de cette Flotte, dont le départ est fixé à Samedi prochain.

La nuit du 28 au 29 du mois dernier, le Comte d'Oeyras a eu une espece d'attaque d'apoplexie qui lui avoit fait perdre la parole. Deux saignées qu'on lui a faites, l'une au bras & l'autre à la gorge, lui ont rendu l'usage de la parole & l'ont beaucoup soulagé; mais il lui est survenu une fievre tierce qui laisse encore de grandes inquiétudes sur son état.

De Cadix, le 3 Décembre 1765.

Il est arrivé ici, depuis le 1^r de ce mois, cinquante Bâtimens marchands de différentes Nations, ainsi qu'une Frégate de guerre Angloise nommée *la Perle*, commandée par le sieur Santon & qui est revenue de Terre-Neuve en vingt-cinq jours de traversée.

On est informé par une lettre écrite de San-Lucar de Barrameda, le 29 du mois dernier, qu'il y a ordre d'y préparer des logemens pour douze ou treize cents hommes de troupes Suisses au service du Roi & pour les bataillons de Milices de Carmona & d'Ezija. D'autres lettres portent que les mêmes ordres sont envoyés pour les logemens de trois Régimens de Cavalerie & d'un de Dragons, & l'on ajoute que trois autres Régimens de Cavalerie, du nombre desquels est celui de Farnese, ont ordre de se rendre à Seville.

On mande de Gibraltar que deux Corsaires Algériens ont été forcés par les vents contraires d'entrer de relâche en ce Port d'où ils remettront à la mer au premier vent favorable pour continuer leur croisiere. En conséquence de cette nouvelle, on doit faire sortir d'ici, demain ou après-demain, le Vaisseau de guerre Espagnol *la Galice* qui étoit allé croiser sur les Caps & qui est rentré dans ce Port le 1^r de ce mois.

De Naples, le 7 Décembre 1765.

Lundi dernier, le Roi se rendit au Lac d'Agnano, à quatre milles de cette Capitale, & Sa Majesté chassa pour la premiere fois au sanglier. Après avoir suivi un de ces animaux pendant quelque temps, Elle le tira & le tua.

Il y eut gala à la Cour, le 3 de ce mois, à

l'occasion de la Fête de Saint François-Xavier dont l'un des Infants d'Espagne porte le nom.

Avant-hier, le sieur Hamilton, Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande-Bretagne en cette Cour, eut une audience de Sa Majesté à qui il notifia la mort du Duc de Cumberland. Aujourd'hui, la Cour a pris le deuil à cette occasion pour dix jours.

De Turin, le 18 Décembre 1765.

Dimanche dernier, le Roi prit le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort de la Margrave de Brandebourg-Schwedt, sœur du Roi de Prusse.

La Marquise de Saint-Germain, Dame du Palais de la Duchesse de Savoie & veuve du Marquis de Saint-Germain, Ministre des Affaires Etrangeres, est morte subitement, hier au soir, d'une attaque d'apoplexie.

De Londres, le 20 Décembre 1765.

La Chambre des Pairs présenta au Roi, le 18 de ce mois, l'Adresse suivante.

« Tre's-Gracieux Souverain,

» Nous, les très-soumis & très-fideles Sujets de Votre Majesté, les Lords Ecclésiastiques & Séculiers, assemblés en Parlement, prenons la liberté de faire nos très-humbles remercîmens à Votre Majesté de son très-gracieux Discours émané du Trône.

» Nous croirions manquer à notre devoir, si nous n'assurions à Votre Majesté qu'aussi-tôt qu'Elle aura bien voulu communiquer à son Parlement les avis & les informations qu'Elle a eus & qu'Elle attend des Colonies de l'Amérique, nous nous occuperons sérieusement de ces affaires importantes & y mettrons toute l'attention & toute la fermeté qu'elles exigent.

» Attentifs à tous les événemens qui peuvent intéresser Votre Majesté, nous avons l'honneur de la féliciter sur la naissance de son dernier fils. Les fideles Sujets de Votre Majesté verront toujours avec la plus grande satisfaction tout ce qui pourra contribuer à augmenter son bonheur & affermir son illustre Maison à qui ces Royaumes sont déjà redevables des plus grands avantages.

» Animés par le même sentiment de zele & de soumission pour Votre Majesté, nous prenons la liberté d'apporter aux pieds du Trône les marques de douleur les plus vives & nos sinceres complimens de condoléance sur la mort de feu Son Altesse Royale le Duc de Cumberland. Les vertus tant publiques que privées qui distinguoient ce Prince, son mérite personnel, sa magnanimité, l'attachement qu'il a toujours montré pour Votre Majesté & les services éminens qu'il a rendus à sa Patrie, éterniseront sa mémoire dans le cœur de vos fideles Sujets comme dans celui de Votre Majesté. »

Le Roi a fait à cette Adresse la Réponse suivante.

« Les assurances que vous me donnez de votre fidélité & de votre affection me sont vraiment agréables. J'ai la plus grande confiance dans la résolution où vous êtes de faire tout ce qui sera convenable, relativement à la situation présente de mes Colonies en Amérique.

» Je reçois aussi avec beaucoup de plaisir les sentimens de zele & de soumission que vous me témoignez, ainsi qu'à ma Famille, à l'occasion de la naissance de mon troisieme fils, & la part que vous prenez à la perte que j'ai faite par la mort du Duc de Cumberland. »

Le Roi vient de nommer pour son Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Berlin le Chevalier André Mitchell, & pour son Ministre Plénipotentiaire auprès de la République de Venise le sieur Jacques Wright, l'un des Gentilshommes de sa Chambre & neveu du Grand Chancelier de ce Royaume.

Le Lord-Maire & le Corps de la Bourgeoisie de cette Ville présenterent, le 18 de ce mois, au Prince Héréditaire de Brunswick les lettres de franchise de la Cité dans une boîte d'or très-riche.

Le Comte de Bothmar, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Danemarck, est arrivé ici le 16.

Trois compagnies d'Infanterie sont prêtes à s'embarquer à Portsmouth pour la côte de Guinée, à bord du Vaisseau de guerre *l'Afrique*.

D'Amsterdam, le 23 Décembre 1765.

On a reçu à Batavia les détails suivans de l'avantage remporté dans l'Isle de Ceylan par le sieur Van Eck, Gouverneur de l'Isle & Commandant en Chef des troupes de notre Compagnie des Indes.

Le 19 Février, les troupes que commandoit ce Gouverneur s'emparerent de la Ville de Candy : le Roi se sauva avec les principaux Seigneurs de sa Cour & alla, à ce qu'on croit, se refugier dans les montagnes d'Oeva, éloignées d'environ douze lieues de sa résidence. Il n'emporta que sa Couronne & les ornemens de la Royauté, & laissa dans son Palais une quantité considérable de vaisselle d'or & d'argent & un grand nombre de meubles précieux. Le sieur Van Eck entra aussi-tôt dans ce Palais & trouva tous les habitans de la Ville disposés à se ranger sous l'obéissance de la Compagnie. Il laissa quelques bataillons dans la Place dont il créa Commandant le premier Marchand Martin Reyn, & où il y avoit des munitions de bouche pour un an. Il y laissa aussi quarante pieces de canon de différens calibres dont il s'étoit emparé, & se détermina à retourner à Colombo avant de prendre de nouvelles mesures pour la conquête d'autres Provinces dont l'acquisition peut être avantageuse à la Compagnie.

De Bruxelles, le 23 Décembre 1765.

Avant-hier, le sieur Gordon, Ministre Plénipotentiaire de la Grande-Bretagne auprès de cette Cour, eut sa premiere audience du Prince Charles, notre Gouverneur Général, à qui il remit ses lettres de créance.

Il paroît des Lettres-Patentes de l'Impératrice-Reine, datées du 28 Novembre dernier, par lesquelles Sa Majesté Impériale & Royale a résolu d'ouvrir dans cette Ville, le 15 Janvier prochain, chez la Dame veuve de Nettine & fils, Banquiers de la Cour, un emprunt de 3,600,000 florins en trois mille obligations de mille florins de change chacune, lesquelles porteront intérêt à quatre pour cent pendant les quatre premieres années ; après quoi le remboursement s'en fera dans l'espace de six années, moyennant un sixieme par an, avec les intérêts en proportion du capital restant.

De Versailles, le 28 Décembre 1765.

Leurs Majestés, Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise, ainsi que le Prince de Lamballe, assisterent, le 25 de ce mois, Fête de Noel, à la Grand'Messe qui fut chantée par la Musique du Roi dans la Chapelle du Château & à laquelle l'Evêque de Troyes officia. Elles entendirent après-midi, dans la même Chapelle, le Sermon prononcé par le Pere Cesaire, Carme Déchaussé, Prédicateur de l'Avent, & assisterent aux Vêpres, pendant lesquelles la Duchesse de la Rochefoucault fit la quête. Monseigneur la Dauphin & Monseigneur le Comte de Provence entendirent l'Office dans la Tribune de la Chapelle.

Feu Monseigneur le Dauphin ayant désiré que son cœur fût déposé à l'Abbaye Royale de Saint Denis, on l'y a transporté, le Jeudi 26 de ce mois, avec les cérémonies ordinaires. Le Prince de Condé & le Duc de Coigny ont été nommés par le Roi pour l'accompagner.

Le sieur Feydeau de Marville, Conseiller d'Etat, & le sieur Dupleix de Bacquencourt, Maître des Requêtes, s'étant acquittés de la commission importante dont ils ont été chargés par le Roi auprès de son Parlement de Navarre, sont revenus depuis quelques jours & ont rendu compte de leurs opérations à Sa Majesté dans le Conseil des Dépêches qui s'est tenu hier. Le Roi, content de leur conduite, a bien voulu leur en témoigner sa satisfaction, & a accordé sur le champ au sieur de Marville l'entrée en son Conseil Royal, & au sieur de Bacquencourt l'Intendance de la Rochelle actuellement vacante, avec l'expectative de la premiere Intendance importante qui viendra à vaquer.

De Paris, le 30 Décembre 1765.

En rendant compte, dans la Gazette du 27 de ce mois, à l'Art. de Paris, des dispositions de l'Arrêt du Conseil d'Etat concernant les remboursemens à faire en 1766, on s'est mépris en ne fixant qu'à vingt millions les fonds destinés au premier remboursement ; ces fonds sont fixés par l'Arrêt à vingt trois millions.

Le soixantieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 24 de ce mois, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 47359 ; celui de vingt mille livres au numéro 43963, & les deux de dix mille livres aux numéros 50795 & 59232.

A Paris, de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre, le 30 Décembre 1765.